



Thèse

2022

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

La mémoire mérovingienne à travers ses réécritures. Dagobert et Saint-Denis : élaboration, circulation et instrumentalisation d'une association (IX^e-XVI^e siècle)

Olivier, Sarah

How to cite

OLIVIER, Sarah. La mémoire mérovingienne à travers ses réécritures. Dagobert et Saint-Denis : élaboration, circulation et instrumentalisation d'une association (IX^e-XVI^e siècle). Doctoral Thesis, 2022. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:162771

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:162771>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:162771](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:162771)

Sarah OLIVIER

LA MÉMOIRE MÉROVINGIENNE À TRAVERS SES RÉÉCRITURES

Dagobert et Saint-Denis : élaboration, circulation et
instrumentalisation d'une association (IX^e-XVI^e siècle)



Genève/Paris
2022

Couverture : *Dagobert supervise la construction de Saint-Denis*, Grandes chroniques de France,
Chantilly, Bibliothèque du Château, 867, f°63v (XIV^e siècle).

Sarah OLIVIER

LA MÉMOIRE MÉROVINGIENNE
À TRAVERS SES RÉÉCRITURES

Dagobert et Saint-Denis : élaboration, circulation et
instrumentalisation d'une association (IX^e-XVI^e siècle)

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève pour obtenir le
grade de Docteur ès Lettres

Thèse réalisée en cotutelle entre l'Université de Genève et l'Université Paris-
x Nanterre

Directeurs de thèse : M. Franco Morenzoni (Professeur, Université de Genève)
Mme Catherine Vincent (Professeure, Université Paris-x
Nanterre)
Co-directeur de thèse : M. Mathieu Caesar (Professeur, Université de Genève)
Présidente du jury : Mme Yasmina Foehr-Janssens (Professeure, Université
de Genève)
Membres du jury : Mme Françoise Laurent (Professeure, Université Blaise-
Pascal, Clermont-Ferrand)
Mme Marie-Céline Isaïa (Maître de conférences,
Université Jean Moulin – Lyon 3)
M. Guy Philippart (Professeur, Université de Namur)

Genève/Paris
2022

REMERCIEMENTS

Je voudrais en premier lieu remercier mes deux directeurs de thèse, le Professeur Franco Morenzoni et la Professeure Catherine Vincent, pour leur inestimable soutien, leur formidable écoute et leur grande disponibilité, tout au long de ce travail de recherche. Leurs suggestions avisées, leurs fines relectures et leurs constants encouragements ont permis à cette recherche de se concrétiser dans les meilleures conditions ; je m'estime chanceuse d'avoir pu profiter d'un tel suivi, à la fois rigoureux et particulièrement bienveillant.

Je remercie également les Professeurs et chercheurs avec qui j'ai entretenu, tout au long de mon parcours académique, des échanges féconds, qui ont contribué à enrichir ce travail : merci notamment à la Professeure Daisy Delogu, de l'Université de Chicago et à la Professeure Yasmina Foehr-Janssens, que je remercie en outre d'avoir accepté d'être présidente du jury.

Un immense merci, pour leur indéfectible soutien et leurs précieux conseils, à mes collègues – et amis – de l'unité d'histoire médiévale de l'Université de Genève, Mathieu Caesar, Anne-Lydie Dubois, Virginie Pochon, Martin Roch et Nicolas Fornerod, ainsi qu'à Camille Carnaille et Alessandra Costa pour leur patiente relecture ; merci surtout à Mathieu Caesar, qui dirige aujourd'hui l'équipe magnifique au sein de laquelle j'ai pris tant de plaisir à passer ces années.

Ma gratitude va aussi à mes amis, qui m'ont accompagnée au fil de ces années, en particulier Célia Zuber et Charlotte Magnin, ainsi qu'à ma famille – Nathalie Olivier, Jean-Michel et Corine Olivier et Norah Olivier – qui m'a toujours soutenue tout au long de ce travail. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à mon compagnon, Camille, qui m'a supportée – dans tous les sens du terme – dans les moments les plus intenses de ce vaste projet et dont l'affection, l'écoute et le regard ont été particulièrement précieux.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour ma grand-mère, Yvette, qui n'est sans doute pas étrangère à mon intérêt pour la mémoire et ses réécritures.

ABRÉVIATIONS

AASS	<i>Acta sanctorum</i>
AB	<i>Analecta Bollandiana</i>
ABSHF	<i>Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France</i>
AESC	<i>Annales. Économies, sociétés, civilisations</i>
AG	<i>Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde</i>
AHSS	<i>Annales. Histoire, Sciences sociales</i>
ASOSB	<i>Acta sanctorum Ordinis Sancti Benedicti</i>
BACHS	<i>Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques</i>
BHL	<i>Biblioteca Hagiographica Latina</i>
BEC	<i>Bibliothèque de l'École des chartes</i>
BFLP	<i>Bibliothèque de la faculté des lettres de l'Université de Paris</i>
BIRHT	<i>Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes</i>
BPHC	<i>Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques</i>
BSAOP	<i>Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers</i>
BSHPI	<i>Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France</i>
BSNAF	<i>Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France</i>
CCM	<i>Cahiers de civilisations médiévales</i>
CMHF	François GUIZOT, <i>Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France</i>
CRAI	<i>Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i>
CRMH	<i>Cahiers de recherches médiévales et humanistes</i>
FHS	<i>French Historical Studies</i>
FRÉDÉGAIRE	Frédégaire, <i>Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et Continuations)</i> , éd. John Michael HADRILL, trad. Olivier DEVILLERS et Jean MEYERS, Turnhout, Brepols, 2001.
GCF	<i>Les Grandes Chroniques de France</i> , éd. Jules VIARD, Paris, Société de l'histoire de France, 1920-1953, 10 vol.
GD	<i>Gesta Dagoberti I. regis Francorum</i> , éd. Bruno KRUSCH, MGH, SRM, 2, p. 398-425.
HLF	<i>Histoire littéraire de la France</i> , Paris, 1733-2018, 46 vol.
HLS	<i>Historisches Lexicon der Schweiz - Dictionnaire historique de la Suisse</i>
LHF	<i>La Geste des rois des Francs, Liber historiae Francorum</i> , éd. Bruno KRUSCH, trad. Stéphane LEBECQ, Paris, Les Belles lettres, 2015.
MA	<i>Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie</i>
MAI	<i>Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i>
MGH	<i>Monumenta Germaniae Historica</i>
	- Auct. Ant. <i>Auctores antiquissimi</i>
	- Conc. <i>Concilia</i>
	- Dipl. <i>Diplomata (In Folio)</i>
	- Dipl. Mer. <i>Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica</i>
	- Dipl. Kar. <i>Diplomatum Karolinorum</i>
	- Dipl. Reg. et imp. Germ. <i>Diplomata regum et imperatorum Germaniae</i>
	- SRM <i>Scriptores rerum Merovingicarum</i>
	- SRG <i>Scriptores rerum Germanicarum, in usum scholarum separatim editi</i>
	- SS <i>Scriptores (in Folio)</i>
MMAI	<i>Monuments et mémoires de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres</i>
MSHPI	<i>Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France</i>
NRHDF	<i>Nouvelle revue historique du droit français et étranger</i>
NA	<i>Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde</i>

PARDESSUS	<i>Diplomata, chartae, epistole, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia</i> , éd. Jean-Marie PARDESSUS, Paris, Imprimerie royale, 1843-1849, 2 vol.
PL	<i>Patrologie latine</i>
RHEF	<i>Revue d'histoire de l'Église de France</i>
RHBG	<i>Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde</i>
RHGF	<i>Recueil des historiens des Gaules et de la France</i>
RSH	<i>Revue des sciences humaines</i>
TARDIF	<i>Monuments historiques. Cartons des rois</i> , éd. Jules TARDIF, Paris, Claye, 1866.
ZRP	<i>Zeitschrift für romanische Philologie</i>

CRITÈRES DE TRANSCRIPTION

De manière générale, la graphie originale a été conservée, à l'exception de la distinction établie, selon l'usage moderne, du i/j et u/v.

Les abréviations ont été résolues ; dans le cas de plusieurs graphies possibles pour un même mot, la forme la plus fréquente a été retenue. Les corrections introduites par un copiste sont signalées entre crochets ([]). Les passages illisibles sont signalés par le signe [?].

Suivant l'usage français moderne, les noms propres et les toponymes sont introduits par des majuscules, de même que les noms se rapportant à la Trinité et à la Vierge et aux adjectifs et substantifs usités pour les désigner.

Nous avons eu recours à la ponctuation moderne.

Les italiques et l'usage du gras dans le corps du texte sont du fait de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	V
ABRÉVIATIONS	VII
CRITÈRES DE TRANSCRIPTION	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	2
Histoire d'une histoire	2
Mélange des genres. L' <i>Inventio</i> A et les <i>Gesta Dagoberti</i> : espaces de cohabitations textuelles.....	9
La mémoire mérovingienne.....	17
La mémoire au prisme de ses réécritures	24
Texte, motifs et matérialité de l'écrit	29
Au-delà de Saint-Denis, au-delà du texte : l'histoire partagée de Dagobert, du saint et de l'église au Moyen Âge (IX ^e -XVI ^e siècle)	30

PREMIÈRE PARTIE

NULLUS DAGOBERTO LOCUS AUT DULCIOR AUT IOCUNDIOR FUIT. PRÉCISER, INVENTER ET FIXER L'HISTOIRE DE DAGOBERT ET DE SAINT-DENIS AU IX^e SIÈCLE	36

INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE	38

CHAPITRE I. DAGOBERT DANS L'HISTOIRE DE SAINT DENIS : LA TRADITION ORIGINELLE DE L' <i>INVENTIO</i>	40

1. Du bienfaiteur au fondateur : Dagobert dans l'histoire de l'édifice de Saint-Denis	40
2. Dagobert et les corps des martyrs : la tradition de l' <i>Inventio</i>	41
2.1 Dagobert, acteur de l'histoire de Saint-Denis dans l' <i>Inventio</i>	42
2.2 L' <i>Inventio</i> et les <i>Gesta Dagoberti</i> : historique d'une affinité et nouvelles perspectives	43
2.2.1 Les recherches d'Achille Luchaire et Léon Levillain : l' <i>Inventio</i> , les <i>Miracula sancti Dionysii</i> et les <i>Gesta Dagoberti</i>	44
2.2.2 Nouvelles perspectives : mise au jour de trois versions (A, B et C) de l' <i>Inventio</i>	47
3. L' <i>Inventio</i> A : Forme, contexte(s) et évolution	49
3.1 Sources de l' <i>Inventio</i> A.....	49
3.1.1 Le <i>Liber historiae Francorum</i>	49
3.1.2 La tradition hagiographique de saint Denis	51
3.2 Les innovations de l' <i>Inventio</i> A : le roi, l'abbaye et le saint patron	54
3.2.1 La première <i>visio</i> : le songe de Dagobert et la découverte des corps saints	55
3.2.1.1 L'annonce de la révélation à venir : l'épisode de la chasse au cerf	55
3.2.1.2 La découverte des corps saints	59
3.2.2 La <i>translatio</i> des corps saints et l'instauration de la <i>laus perennis</i>	62
3.2.3 La seconde <i>visio</i> : l'âme de Dagobert sauvée par les saints.....	65
3.2.3.1 La vision de l'ermite Jean : motifs et influences.....	65
3.2.3.2 L' <i>auctoritas</i> du récit : la charte de saint Ouen	71

3.2.4	La fondation de Saint-Denis	72
4.	Origines de l' <i>Inventio A</i>	74
4.1	L' <i>Inventio A</i> comme préface aux <i>Miracula sancti Dionysii</i> ?	74
4.2	L' <i>Inventio A</i> et la liturgie dionysienne	76
5.	Datation et auteurité de l' <i>Inventio A</i>	79
5.1	L' <i>Inventio A</i> comme prologue aux <i>Miracula</i> : la date du recueil	79
5.2	Une tradition plus ancienne ?	82
5.3	Auteurité de l' <i>Inventio A</i>	84
5.4	Manuscrits et diffusion de l' <i>Inventio A</i>	85
CHAPITRE II. SAINT DENIS DANS L'HISTOIRE DE DAGOBERT : L'ÉLABORATION DES <i>GESTA DAGOBERTI</i>		88
1.	Du soupçon à l'édition : panorama historiographique des <i>Gesta Dagoberti</i>	88
2.	Résumé de l'œuvre	94
3.	Antériorité de l' <i>Inventio A</i> sur les <i>Gesta Dagoberti</i>	96
3.1	Variantes	96
3.2	Les <i>Gesta Dagoberti</i> et la diversification des sources	97
3.2.1	L'appui sur la chronique de <i>Frédégaire</i>	97
3.2.2	D'une <i>translatio</i> à une <i>translatio-fundatio</i>	99
3.2.3	Une version intermédiaire ? Les manuscrits de Saint-Victor	101
4.	Écrire et réécrire l'histoire de Dagobert et saint Denis : sources, méthode et objectifs des <i>Gesta Dagoberti</i>	104
4.1	Sources des <i>Gesta Dagoberti</i>	104
4.1.1	L'histoire mérovingienne : la chronique de <i>Frédégaire</i> et le <i>Liber historiae Francorum</i>	104
4.1.1.1	Les apports majeurs de <i>Frédégaire</i>	104
4.1.1.2	Combiner les sources : la folie de Clovis II	107
4.1.2	Sources hagiographiques	108
4.1.2.1	Arnulf de Metz, précepteur de Dagobert : emprunts à la <i>Vita Arnulfi</i>	109
4.1.2.2	La <i>Vita Amandi</i> et l'épisode du baptême de Sigebert	110
4.1.2.3	Les précisions de la <i>Vita Eligii</i>	111
4.1.2.4	Geneviève et Denis : traces de la <i>Vita Genovefae</i>	112
4.1.2.4.1	Une chapelle construite par sainte Geneviève	112
4.1.2.4.2	La critique de l'évêque de Paris	113
4.1.3	Sources diplomatiques	114
4.1.3.1	Diplômes dionysiens et <i>auctoritas</i> du récit	115
4.1.3.2	Norme et fiction : dialogue du faux et du vrai	116
4.2	Les <i>Gesta Dagoberti</i> , nouvelle histoire de Dagobert	118
4.2.1	Redessiner le portrait de Dagobert	118
4.2.1.1	« Personne n'est parfait » : interpolations de <i>Frédégaire</i>	118
4.2.1.2	Stérilité et impératif de descendance : justifier les conquêtes de Dagobert	122

4.2.1.2.1	La stérilité de Gomatrude	122
4.2.1.2.2	La bienveillance divine : Ragnetruide et la naissance de Sigebert.....	123
4.2.2	<i>A fundamine construxerat</i> : nouvelle portée de la fondation de Saint-Denis.....	124
5.	Datation, contexte de composition et auteurité des <i>Gesta Dagoberti</i>	125
5.1	<i>Les Gesta Dagoberti</i> et l'abbatit d'Hilduin.....	125
5.2	Auteurité	128
6.	De Saint-Denis au Brabant, de l'histoire à l'hagiographie : la tradition manuscrite des <i>Gesta Dagoberti</i>	129
6.1	Manuscrits.....	129
6.2	Usages et réception des <i>Gesta Dagoberti</i> au prisme de la tradition manuscrite	138
6.2.1	Paratexte, mise en texte et création de sens	138
6.2.2	<i>Vita</i> ou <i>Gesta</i> ?.....	140
6.2.3	De Saint-Denis à la Saxe, du recueil au légendier : les voyages des <i>Gesta Dagoberti</i>	141
7.	Conclusion.....	142

DEUXIÈME PARTIE

UT IN QUADAM CHRONICA HABETUR. CONTINUER, DIFFUSER ET PROMOUVOIR L'HISTOIRE À SAINT-DENIS (IX^e-XVI^e SIÈCLE)

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE.....146

CHAPITRE I. L'HISTOIRE DE DAGOBERT ET DE SAINT DENIS DANS LA FABRIQUE DIONYSIENNE DE L'HISTOIRE (IX^e-XV^e SIÈCLE).....148

1.	Un premier détour fleurisien : l'étape décisive de l' <i>Historia Francorum</i> d'Aimoin de Fleury (c. 1000).....	149
1.1	L'intégration des <i>Gesta Dagoberti</i> dans l' <i>Historia Francorum</i>	150
1.1.1	La méthode compilatoire d'Aimoin de Fleury.....	150
1.1.2	Un exemple de complétion : les raisons du péril de l'âme de Dagobert.....	153
2.	La promotion de l'histoire de Dagobert à Saint-Denis et les premières compilations dionysiennes (XI ^e -XII ^e siècle).....	156
2.1	L'abbatit d'Adam (1098/1099-1122) et le légendaire autour de Dagobert.....	157
2.1.1	L' <i>Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii</i>	157
2.1.2	L'instauration de l'anniversaire de Dagobert	159
2.1.3	La légende de la dédicace de Saint-Denis par le Christ.....	161
2.2	La politique mémorielle de l'abbé Suger (1122-1151) et le rôle de Dagobert dans l' <i>Écrit sur la consécration</i>	163
2.3	Composer une nouvelle histoire : la compilation du Paris, BnF, lat. 12710.....	166
2.4	Montrer le corps de Dagobert à Saint-Denis : le <i>Manuel</i> de Rigord (c. 1196)	167
3.	Les <i>Gesta Dagoberti</i> dans la préhistoire des <i>Grandes chroniques de France</i> : de la continuation d'Aimoin de Fleury à la compilation latine dionysienne	169

3.1 De Saint-Germain-des-Prés à Saint-Denis : l'intégration progressive des <i>Gesta Dagoberti</i> dans les recueils dionysiens	169
3.2 Une première traduction des <i>Gesta Dagoberti</i> à partir des compilations latines : la <i>Chronique</i> de l'Anonyme de Chantilly-Vatican (c. 1220-1230)	173
4. L'apogée historiographique des <i>Gesta Dagoberti</i> : Dagobert et Saint-Denis dans le <i>Roman aux Roys</i> et les <i>Grandes chroniques de France</i>	177
4.1 Sources, méthode et postérité du <i>Roman aux Roys</i> de Primat	177
4.2 Dagobert, <i>fondeur</i> de Saint-Denis : la consécration du motif	182
5. Raconter et montrer l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis au début du XIV ^e siècle : la <i>Chronique abrégée des rois de France</i> de Guillaume de Nangis (c. 1297-1300)	187
5.1 Un texte qui reflète l'architecture du XIII ^e siècle	187
5.2 Les continuations de la <i>Chronique abrégée</i> : une plus grande place accordée à Dagobert ...	189
5.3 Le <i>Dit des Roys de France</i> (c. 1380)	192
6. Quand l'histoire royale rencontre l'hagiographie dionysienne : la <i>Chronique</i> de Louis Le Blanc (c. 1495)	195
6.1 Une histoire conjointe de la royauté et de Saint-Denis	195
6.2 La <i>Chronique</i> à l'aune de son contexte : défendre la légitimité des Valois	198
7. Conclusion	200

CHAPITRE II. VIE DE SAINT, HISTOIRE DE ROI : LA PLACE DE DAGOBERT DANS LA PRODUCTION HAGIOGRAPHIQUE DIONYSIENNE (XIII^e-XV^e SIÈCLE)

202

1. L'entrée officielle de Dagobert dans la tradition hagiographique de saint Denis : l' <i>Inventio C</i> et la <i>Vita et actus beati Dionysii</i> (c. 1230)	203
1.1 Mettre à jour les traditions hagiographiques de saint Denis : la <i>Vita et actus beati Dionysii</i>	203
1.2 Caractéristiques de l' <i>Inventio C</i>	205
1.2.1 Différences avec l' <i>Inventio A</i>	205
1.2.2 L'ajout d'une nouvelle tradition : la légende de la dédicace de Saint-Denis	208
1.3 Les sources de la <i>Vita et actus beati Dionysii</i>	211
1.4 Les manuscrits de la <i>Vita et actus beati Dionysii</i>	213
2. L'histoire de Dagobert dans la <i>Vie en prose de saint Denis</i> (c. 1250)	216
2.1 De la <i>Vita et actus</i> à la <i>Vie en prose</i> : simplifier et illustrer	216
2.2 Les nouveautés de la <i>Vie en prose</i>	219
2.2.1 Un ajout significatif : le baptême de Clovis	219
2.2.2 Les précisions apportées à la vision de l'ermite Jean	220
2.2.3 La <i>Vie en prose</i> et l'histoire : le manuscrit Paris, BnF, fr. 696	222
2.3 Influence de la <i>Vie en prose</i> sur la production hagiographique à la fin du Moyen Âge	225
2.3.1 Les légendiers en prose	225
2.3.2 La <i>Vie de saint Denis</i> en vers	226

3. Dagobert et saint Denis dans le recueil hagiographico-historiographique d'Yves de Saint-Denis (c. 1317)	230
3.1 Retour aux sources et organisation chronologique.....	232
3.2 Dagobert au prisme du commentaire d'Yves de Saint-Denis	235
3.2.1 L'analogie davidienne.....	235
3.2.2 L'âme de Dagobert sauvée de l'Enfer	238
3.3 Condenser l'héritage hagiographique : le recueil de 1455	242
4. Conclusion.....	244
 CHAPITRE III. VOIR LA LÉGENDE À SAINT-DENIS : IMAGES, ARCHITECTURE, RÉÉCRITURES (XIII ^e -XVI ^e SIÈCLE).....	246
1. L'image créatrice de sens	246
2. Dieu, Saint-Denis et le roi : les enluminures de la <i>Vie en prose de saint Denis</i>	247
2.1 Du texte à l'image : choix des thématiques et portée symbolique	250
2.2 Une innovation visuelle : le baiser de Clotaire II et de Dagobert.....	251
2.3 Montrer l' <i>auctoritas</i> : saint Ouen consignait l'histoire.....	253
2.4 La fondation de Saint-Denis : un thème absent	254
2.5 Les rois de France et Saint-Denis : mise en image du lien entre la royauté et l'abbaye	255
2.5.1 Dévotion aux saints et continuité du pouvoir	255
2.5.2 Clovis, Dagobert et Saint-Denis	256
3. Inscrire la légende dans la pierre : la vision de l'ermite Jean sur le tombeau de Dagobert à Saint-Denis	258
3.1 Une influence de la <i>Vie en prose</i> ?.....	259
3.2 Une œuvre didactique	262
4. L'histoire de Dagobert et de Saint-Denis dans les manuscrits enluminés des <i>Grandes chroniques de France</i>	263
4.1 Dagobert dans les images des <i>Grandes chroniques</i> : quelle représentativité ?.....	263
4.2 Le choix des épisodes : la prévalence de la légende dionysienne.....	264
4.3 Importance de la fondation de Saint-Denis.....	266
5. Le couronnement visuel : les enluminures de la <i>Vita et passio sancti Dionysii</i> d'Yves de Saint-Denis (Paris, BnF, lat. 5286)	267
5.1 Montrer toute l'histoire : l'impressionnant cycle iconographique.....	267
5.2 Une influence de l'iconographie du tombeau de Dagobert ?.....	270
5.3 Voir et lire : l'importance de la textualité.....	271
6. De l'hagiographie à l'histoire royale : variations iconographiques dans les <i>Grandes chroniques de France</i> de Jean le Bon (c. 1330-1350)	273
7. Une fusion des traditions au XVI ^e siècle : le cycle iconographique de la <i>Chronique</i> de Louis Le Blanc (Paris, BnF, fr. 24948)	274
8. Conclusion.....	276

TROISIÈME PARTIE

AU-DELÀ DE SAINT-DENIS : NOUVEAUX ESPACES ET NOUVELLES FORMES DE L'HISTOIRE DE DAGOBERT 278

INTRODUCTION À LA TROISIÈME PARTIE 280

CHAPITRE I. LA MÉMOIRE DE DAGOBERT DANS LE MONDE GERMANIQUE (X^e-XIV^e SIÈCLE) 282

1. Un roi et des espaces : Dagobert, l'Austrasie, la Lotharingie et le Saint-Empire 282
2. Les *Gesta Dagoberti* et l'historiographie lotharingienne : les chroniques universelles de Réginon de Prüm (X^e siècle) et de Sigebert de Gembloux (XI^e siècle) 285
 - 2.1 Deux histoires, deux moments, un espace 285
 - 2.2 Dagobert, « proto-carolingien » ? 290
 - 2.3 Le traitement du lien entre Dagobert et Saint-Denis 293
3. Une concurrence à Saint-Denis : les églises de Germanie et l'*auctoritas* de Dagobert 295
 - 3.1 Dagobert et sa filiation dans la topographie de Trèves 295
 - 3.2 Dagobert, saint Florent et le monastère d'Haslach 299
4. Saint Denis, patron disputé. L'affaire de Saint-Emmeram de Ratisbonne (c. 1050) 302
 - 4.1 L'empereur Arnulf de Carinthie et les reliques de saint Denis 302
 - 4.2 Une crise diplomatique entre Henri III et Henri I^{er} 304
5. De Liège à la Saxe : le témoignage de la tradition manuscrite des *Gesta Dagoberti* 306
 - 5.1 Dagobert, les Carolingiens et les empereurs germaniques : le manuscrit London, British Library, Add. 21109 307
 - 5.2 Dagobert et l'histoire impériale : les manuscrits de Iéna et de Dresde 308
6. Conclusion 313

CHAPITRE II. LE ROI PARMI LES SAINTS. LA PLACE DE DAGOBERT DANS LE *LEGENDARIUM FLANDRENSE* ET L'HAGIOGRAPHIE DOMINICAINE (X^e-XIV^e SIÈCLE) 316

1. L'*Inventio B*, version abrégée des *Gesta Dagoberti* et la circulation de l'histoire au sein de nouveaux espaces (Flandre, Hainaut, Liège, Trèves) 317
 - 1.1 L'*Inventio B*, naissance et modalités de diffusion 318
 - 1.1.1 Présence de l'*Inventio B* dans le *Legendarium Flandrense* 318
 - 1.1.2 Un exemple d'abréviation et de réécriture : les manuscrits de Bruxelles (B⁴) et de Trèves (T) 321
 - 1.2 De Saint-Bertin à Trèves : les espaces de l'*Inventio B* 324
 - 1.2.1 Saint-Bertin, lieu de naissance de l'*Inventio B* ? 324
 - 1.2.2 L'*Inventio B* et la mémoire de Dagobert dans le Hainaut 325
 - 1.3 L'*Inventio B* dans le dossier hagiographique de saint Denis 327
 - 1.4 *Inventio A*, *Inventio B*, *Inventio C* : retour sur une tradition multiple 329

2. La place de Dagobert dans l'hagiographie dominicaine	330
2.1 Le <i>Speculum historiale</i> de Vincent de Beauvais.....	331
2.1.1 Dagobert dans le <i>Speculum</i> : un portrait discret	334
2.1.2 Dagobert et saint Denis au prisme des sources de Vincent de Beauvais	338
2.2 Dagobert dans les <i>legendae novae</i> , de Jean de Mailly à Jacques de Voragine.....	339
2.2.1 Rassembler et rendre la matière hagiographique accessible : l'émergence des <i>legendae novae</i>	339
2.2.2 La place de Dagobert dans l'œuvre de Jacques de Voragine.....	343
2.2.2.1 Les sources de la <i>Legenda Aurea</i> : vers une historicisation de l'hagiographie	343
2.2.2.2 Même matière, autre support : l'histoire de Clovis II comme <i>exemplum</i> dans le recueil de sermons <i>De sanctis</i>	347
3. Conclusion.....	350
CHAPITRE III. <i>DAGONBERS DONT M'OIES CONTER</i> . DAGOBERT, SAINT-DENIS ET L'HISTOIRE MÉROVINGIENNE DANS LES CHANSONS DE GESTE AU XIV ^e SIÈCLE	352
1. Les chansons de geste et l'histoire	353
2. Les productions tardives, un corpus longtemps déprécié	354
3. Un « cycle » mérovingien	356
3.1 <i>Floovant</i> et <i>Octavian</i> : premiers témoins de l'attrait mérovingien aux XII ^e et XIII ^e siècles	356
3.2 Les chansons de geste du XIV ^e siècle : une « histoire poétique » de Dagobert ?	363
4. Dagobert et Saint-Denis : entre histoire et fiction	372
4.1 Dagobert, roi sage, vaillant et <i>de grand renom</i>	372
4.2 Dagobert, saint Denis et les rois de France.....	374
4.2.1 Dagobert, toujours fondateur de Saint-Denis.....	374
4.2.2 L' <i>auctoritas</i> des écrits dionysiens	376
4.2.3 <i>Icy vous en diray toute l'establisson du corpz de saint Denis</i> : le développement de <i>Florent et Octavien</i>	379
4.2.3.1 Un martyr au temps de Clovis	380
4.2.3.2 La découverte des corps par Dagobert, entre reprise et réécriture	383
4.2.3.3 La fondation de Saint-Denis : temps de l'histoire, temps de l'écriture	387
4.2.3.4 La protection de saint Denis envers les rois de France : variations autour de la bataille de Tolbiac	391
4.2.4 Saint Denis, gardien de la succession des rois de France dans <i>Théséus de</i> <i>Cologne</i>	394
4.3 Texte et contexte. Dagobert, le légendaire royale et la crise de succession des Valois	402
4.3.1 La succession royale et le rôle de Dagobert.....	403
4.3.1.1 Usurpations et périls de la succession	403
4.3.1.2 Dagobert, roi providentiel dans <i>Dieudonné de Hongrie</i>	406
4.3.2 Légendaire royal et propagande dans les chansons de geste tardives.....	408
4.3.2.1 La légende de la Sainte Ampoule et l'importance du sacre	409

4.3.2.2 Clovis et la fleur de lis dans <i>Florent et Octavien</i> et <i>Théséus de Cologne</i>	413
5. Conclusion.....	416
CONCLUSION GÉNÉRALE	420
ANNEXES	436
ANNEXE 1 : Liste des manuscrits transmettant les <i>Gesta Dagoberti</i> et l' <i>Inventio</i>	438
ANNEXE 2 : Transcription synoptique des <i>Gesta Dagoberti</i> et de l' <i>Inventio A</i>	450
ANNEXE 3 : Transcription synoptique des <i>Gesta Dagoberti</i> et de l' <i>Inventio B</i>	458
ANNEXE 4 : Transcription synoptique des <i>Gesta Dagoberti</i> et de l' <i>Inventio C</i>	464
ANNEXE 5 : Illustrations	484
BIBLIOGRAPHIE	534

Le bon roi Dagobert
Faisait des vers tout de travers
Le grand saint Éloi lui dit
‘O mon roi, laissez aux oïsons
Faire des chansons’
C’est vrai lui dit le roi
C’est toi qui les feras pour moi.

Le Bon Roi Dagobert, chanson du XVIII^e siècle

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Histoire d'une histoire

Avoit un roy en France de bon entendement.
Dagoubert avoit nom, moult avoit d'essient,
Ce fut le .XIII.^e, ainsi com je l'entent,
Qui regna dedens France, le bon païs et gent.
Le moster Saint Denis estoura honestement
Et le benoit martir y mist solempnement¹.

C'est en ces termes que le prologue de *Florent et Octavien*, chanson de geste du XIV^e siècle, décrit Dagobert, au temps duquel se situe l'action du récit. Intelligent, de bon esprit, il est aussi celui qui *estoura* – fonda, édifia – le monastère de Saint-Denis et y plaça le corps du martyr. Construite autour du motif, répandu dans la littérature médiévale, de la « famille séparée² », la chanson relate les destins parallèles puis la réunification de deux fils de l'empereur Othevien, Florent et Othevien. Au fil du récit, elle fait intervenir Dagobert à plusieurs reprises, le présentant comme allié de l'empereur et de ses fils dans le combat contre les païens ; patron privilégié, saint Denis est invoqué par Dagobert à diverses occasions, lorsque le péril semble imminent.

Au moment où se compose la chanson, cette association s'est élaborée, progressivement, au fil de plusieurs siècles de définition, de promotion et de remémoration des liens qui unissent le roi mérovingien et Saint-Denis et, plus largement, la royauté et l'abbaye.

Les sources contemporaines ou légèrement postérieures au règne de Dagobert (c. 629-638/639) sont peu nombreuses et ne fournissent, pour la plupart, qu'un nombre limité d'informations sur le souverain ; en marge de la *Chronique de Frédégaire*³, composée une vingtaine d'années après la mort du roi et qui consacre quelques trente chapitres à son règne, le souverain apparaît, de façon ponctuelle, dans une douzaine d'écrits hagiographiques, constitués au VII^e siècle et consacrés à des personnages ayant directement connu le roi mérovingien⁴. Composée autour de 680, la *Vita Eligii* est consacrée à saint Éloi, célèbre orfèvre, évêque de

¹ *Florent et Octavien, chanson de geste du XIV^e siècle*, I, éd. Noëlle LABORDERIE, Paris, Champion, 1991, p. 3.

² Le motif est en partie hérité de la structure des romans hellénistiques ; s'ajoute l'influence considérable, à partir du IX^e siècle, de la légende de Placide-Eustache – correspondant au numéro AT 938 de la classification d'Aarne-Thompson (contes du destin) –, qui aurait elle-même des origines indiennes (Claude BRÉMONT, « La famille séparée », *Communications*, 39, 1984, p. 5-45 ; Jean-Pierre MARTIN, « La famille séparée d'Orson de Beauvais », *PRIS-MA*, 12/2, 1996, p. 203-220 ; Claude ROUSSEL, *Contes de geste au XIV^e siècle. Inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, Genève, Droz, 1998, p. 137 et p. 216-222 ; Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Connaître, reconnaître, méconnaître : Retrouvailles différées et dénouements suspendus dans les récits de femmes persécutées au Moyen Âge », *Du roman courtois au roman baroque*, dir. Emmanuel BURY et Francine MORA, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 195-208).

³ FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et Continuations)*, éd. John Michael WALLACE-HADRILL, trad. Olivier DEVILLERS et Jean MEYERS, Turnhout, Brepols, 2001 (Désormais FRÉDÉGAIRE).

⁴ Laurent THEIS, *Dagobert*, Paris, CNRS Éditions, 1982, p. 16 ; IDEM, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française au Moyen Âge », *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, dir. Bernard GUENÉE, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977, p. 20.

Noyon et important conseiller royal durant les règnes des rois Clotaire II (613-629) et de Dagobert. Le texte présente Dagobert comme un roi particulièrement attaché aux églises, dont la décoration est en outre confiée, par le souverain lui-même, à saint Éloi¹. Dans la deuxième moitié du VII^e siècle, la *Vita Arnulfi* relate la vie d'Arnulf de Metz, noble franc devenu par la suite évêque de Metz, et soutien politique majeur de Clotaire II ; au moment où Dagobert est associé par son père au trône d'Austrasie (623), le saint homme se voit confier pour mission, de concert avec Pépin de Landen, de conseiller le jeune roi et de veiller à la bonne tenue du gouvernement². À la fin du VII^e siècle, la *Vita Amandi prima* décrit la relation tumultueuse entre Dagobert et saint Amand, moine originaire d'Aquitaine qui s'adonne, sous le règne de Clotaire II, à une intense activité missionnaire ; exilé par Dagobert, le saint est ensuite rappelé par le roi et procède au baptême de son fils, Sigebert. L'événement fut le théâtre d'un miracle : l'enfant, à peine âgé de quarante jours, répondit « Amen » à saint Amand, dont il recevait la bénédiction³.

¹ Sur le parcours de saint Éloi et son rôle dans la politique de son époque, voir, entre autres, Jean LAFABRIE, « Eligius monetarius », *Revue numismatique*, 19, 1977, p. 111-151 ; Charles MÉRIAUX, *Gallia Irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006 p. 63-67 ; Martin HEINZELMANN, « Éloi, haut dignitaire, aumônier, monétaire. Les représentations d'une politique sociale à la cour mérovingienne », *RHEF*, 99/243, 2013, p. 221-233. La *Vita Eligii* a été éditée de manière partielle par Bruno KRUSCH (*Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, MHG, SRM, 4, p. 663-741 et MGH, SRM, 7, p. 842-844) et intégralement par Joseph Ghesquière (*AASS Belgii selecta*, 3, Bruxelles, Matthaeus Lemaire, 1785, p. 198-311), ainsi que dans la *Patrologie latine* de Jean-Paul Migne (*PL*, 87, 1863, c. 479-594). Pour une récente mise à jour des études sur la *Vita* voir Charles MÉRIAUX, « Pour une reprise des travaux sur la *Vie de saint Éloi* », *BSAF*, 2015 [2010], p. 25-28. Sur la datation et l'attribution du texte, voir François DOLBEAU, « Critique d'attribution, critique d'authenticité. Réflexions préliminaires », *Filologia mediolatina*, 6-7, 1999-2000, p. 33-61 et Isabelle WESTEEL, « Quelques remarques sur la 'Vita Eligii', Vie de saint Éloi », *Mélanges de sciences religieuses*, 56/2, 1999, p. 33-47. La recherche actuelle penche désormais pour une origine mérovingienne de la *Vita*, renouant avec l'hypothèse de l'attribution de sa composition à saint Ouen, autour de 680 (Ch. MÉRIAUX, « Pour une reprise », p. 27 ; Christophe JAUFFRET, « La vie en société à Noyon et dans sa région d'après la *Vita Eligii* », *Vivre en société au Moyen Âge. Occident chrétien VI^e-XV^e siècle*, dir. Claude CAROZZI [et al.], Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2008, p. 39). La *Vita Eligii* a été traduite en français par Isabelle Westeel (*Vie de saint Éloi*, trad. Isabelle WESTEEL, Noyon, Confrérie des Marguilliers de Saint-Éloi, 2006 [2002]).

² Sur Arnulf de Metz, voir notamment Pierre RICHÉ, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris Hachette, 1983, p. 25-27. La *Vita Arnulfi* a été éditée par Bruno Krusch (*Vita sancti Arnulfi*, MGH, SRM, 2, p. 432-446) et les Bollandistes lui ont attribué le numéro BHL 689-692. Sur cette tradition textuelle, voir Lellia CRACCO RUGGINI, « The crisis of the noble saint : The 'Vita Arnulfi' », *The seventh century change and continuity : Proceedings of a joint French and British colloquium held at the Warburg Institute 8-9 July 1988*, éd. Jacques FONTAINE et Jocelyn Nigel HILLGARTH, London, The Warburg Institute, 1992, p. 116-153 ; Gérard NAUROY, « La *Vita* anonyme de saint Arnoul et ses modèles antiques. La figure du saint évêque entre vérité historique et motifs hagiographiques », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 183^e année, série VII, t. 15, Metz, 2003, p. 293-322 ; IDEM, « La *Vita* anonyme de saint Arnoul face à la tradition antique », *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge. Actes du colloque organisé par l'Université Paul-Verlaine de Metz, 23-25 avril 2009*, éd. Mireille CHAZAN et Gérard NAUROY, Bern, 2011, p. 69-96 ; Monique GOULLET, « Lateinsiche Literatur des Mittelalters aus Metz (566-1300) », *Mittelateinsiches Jahrbuch*, 43/2, 2008, p. 185-199 ; Corey M. NASON, « The *Vita Sancti Arnulfi* (BHL 689-692) : Its Place in the Liturgical Veneration of a Local Saint », *Sacris Erudiri. Journal of Late Antique and Medieval Christianity*, 54, 2015, p. 171-199. Si la date de composition de la *Vita* reste difficile à établir avec certitude, son origine mérovingienne ne semble pas avoir été remise en question ; Nancy Gauthier et Monique Goulet la datent des environs de 650 (Nancy GAUTHIER, *L'Évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Âge : III^e-VIII^e siècles*, Paris, De Boccard, 1980, p. 162 ; M. GOULLET, « Lateinsiche Literatur des Mittelalters » p. 188). Corey M. Nason propose quant à lui une datation plus large, située entre 657 et 697, du temps de l'épiscopat de Chlodulf, fils d'Arnoul (C. M. NASON, « The *Vita Sancti Arnulfi* », p. 174).

³ Sur saint Amand voir Alain DIERKENS, « Notes biographiques sur saint Amand, abbé d'Elnone et éphémère évêque de Maastricht († peu après 676) », *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, dir. Edina

C'est néanmoins à *Frédégaire* que nous devons la description la plus détaillée du règne de Dagobert. Né autour de 609 de Clotaire II et, possiblement, de la reine Bertetrude, Dagobert est placé à la tête de l'Austrasie par son père en 623. Six ans plus tard, à la mort de ce dernier, il hérite du gouvernement des deux autres *regna*, neustrien et bourguignon, tout en cédant à son frère Charibert une partie de l'Aquitaine. En 634, Dagobert confie à son tour à Sigebert, son fils, le gouvernement de l'Austrasie. Parmi les épisodes marquants de son règne, la chronique rapporte notamment le traité de paix établi par Dagobert avec l'empereur d'Orient Héraclius, à la suite duquel le roi ordonne de faire baptiser tous les juifs du royaume ; en 637, le roi mérovingien mate une importante révolte des Gascons, et obtient en outre l'allégeance de Judicæel, roi des Bretons. En 638 ou 639, atteint d'un flux de ventre, Dagobert meurt à Épinay, au nord de Paris ; il est alors transporté à Saint-Denis, où il est enterré. Après sa mort, le *regnum* est partagé entre ses deux fils : Sigebert continue de régner sur l'Austrasie et son autre fils, Clovis II, hérite quant à lui de la Neustrie et de la Bourgogne¹.

Parallèlement, retracer l'histoire de l'édifice de Saint-Denis s'avère un exercice particulièrement délicat. Les plus anciens témoignages d'une construction consacrée à saint Denis sont fournis par deux sources du VI^e siècle : la première *Passio* de saint Denis, dite *Gloriosae*, datée autour de 500, et la première Vie de sainte Geneviève (VGA), composée vers 520. La première *Passio* de saint Denis relate comment saint Denis et ses compagnons Rustique et Eleuthère, envoyés par le pape Clément pour évangéliser la Gaule à la fin du I^{er} siècle, sont arrêtés par les Romains et décapités à Paris. Une noble femme, à la suite d'un subterfuge, dérobe les corps et les enterre en secret dans un champ ; une fois les persécutions passées, elle y élève un mausolée, sur lequel les chrétiens construisent ensuite une basilique :

Antedicta tamen materfamilias horum non inmemor secretorum, cum primum persecutionis vidit tepuisse fervorem, locum sanctorum martyrum ossa servantem qua oportuit sollicitudine requisivit atque inventum eminentis mausolei constructione signavit. Unde

BOZÓKY, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 63-80 ; Édouard DE MOREAU, « La *Vita Amandi prima* et les fondations monastiques de saint Amand », *AB*, 67, 1949, p. 447-464 ; Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 63-70. Sur sa *Vita*, voir notamment Marc VAN UYTFANGHE, « Die Vita im Spannungsfeld von Legende, Biographik und Geschichte (mit Anwendung auf einen Abschnitt aus der *Vita Amandi prima*) », *Historiographie im frühen Mittelalter*, éd. Anton SCHARER et Georg SCHEIBELREITER, Wien/München, R. Oldenbourg Verlag, 1994, p. 208 ; Alain DIERKENS, « Saint Amand et la fondation de l'abbaye de Nivelles », *Revue du Nord*, 269, 1986, p. 327 ; Walter BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter, II, Merowingische Biographie. Italien, Spanien und die Inseln im frühen Mittelalter*, Stuttgart, Hiersemann, 1988, p. 48-52. Sur la tradition manuscrite de la *Vita Amandi*, voir Adriaan VERHULST et Georges DECLERCQ, « L'action et le souvenir de saint Amand en Europe centrale », dans *Aevum inter utrumque. Mélanges offerts à Gabriel Sanders, professeur émérite à l'Université de Gand*, Steenbrugge/ Den Haag, Abbaye Saint-Pierre et La Haye, 1991, p. 503-526, particulièrement p. 506, n. 11 et p. 520-521. La *Vita Amandi* a été éditée par Bruno Krusch (*Vita Amandi episcopi*, MGH, SRM, 5, p. 428-449).

¹ FRÉDÉGAIRE, 47-59, p. 131-183. Pour un panorama rapide du règne de Dagobert, voir notamment Christophe WEHRLI, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I*, Bern/Frankfurt, Peter Lang, 1982, p. 7-11 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 12-16 ; Geneviève BÜHRER-THIERRY et Charles MÉRIAUX, *La France avant la France, 481-888*, Paris, Belin, 2014 (2010), p. 178-179.

postmodum christiani basilicam super martyrum corpora magno sumptu cultuque eximio construxerunt (...)»¹.

Peu après cette première *Passio*, la plus ancienne *Vie de sainte Geneviève* (VGA) raconte comment la sainte parisienne, particulièrement dévouée à Denis, ordonne de construire une église en son honneur, sur le tombeau des martyrs :

Devotio erat Genovesae, ut in honore sancti Dionisi episcopi et martiris basilicam construeret, sed virtus deerat. Cui cum solito presbyteri occurrissent, ait ad eos : « Venerabiles in Christo sancti patres ac seniores mei, obsecro vos, ut faciat unusquisque vestrum consolationem, et edificetur in sancti Dionisi honore basilica, nam terribilem esse et metuendum locum ipsum, nulli habetur ambicuum² ».

Léon Levillain, dans sa longue étude sur les premières églises de Saint-Denis, identifiait à l'époque l'église construite par sainte Geneviève à Saint-Denis-de-l'Estrée, située à proximité immédiate de l'actuelle basilique de Saint-Denis. La plus ancienne construction sur emplacement actuel de la basilique Saint-Denis ne remonterait pas plus haut que l'entreprise carolingienne menée en 768-769, moment où les reliques des saints sont transportées de Saint-Denis-de-l'Estrée dans la nouvelle basilique³.

S'appuyant sur les témoignages fournis par les anciennes sources, Anne-Lombard Jourdan proposait plus récemment d'identifier la basilique construite par Geneviève à l'actuelle église Saint-Denis-de-la-Chapelle, située sur le chemin entre Montmartre et Belleville. Localisée à l'intérieur des murs de Paris, elle correspondrait notamment aux distances évoquées dans la *Vita Genovefae* et c'est à cette église que ferait référence l'auteur du poème de la *Vie de sainte Geneviève de Paris* au XIII^e siècle, lorsqu'il mentionne cette *chapele, qui encore est et granz et bele*⁴. L'identification, notamment soutenue par Levillain, entre l'église de sainte Geneviève et l'actuelle Saint-Denis-de-l'Estrée est battue en brèche par l'historienne, qui démontre que l'église *quae Strata dicitur* – telle qu'elle est présentée dans les sources – correspond en réalité à

¹ *Passio sanctorum martyrum Dionisii, Rustici et Eleutherii*, MGH, Auct. Ant., 4, 2, p. 104 : « Cette noble femme dont nous avons parlé, se souvenant de ces secrets, lorsqu'elle vit que la première ferveur de la persécution s'était éteinte, rechercha, avec le soin qu'il convient, l'endroit où étaient préservés les ossements des saints martyrs ; les ayant retrouvés, elle marqua l'endroit par la construction d'un grand mausolée. Après quoi les chrétiens construisirent à grands frais une basilique sur les corps des martyrs, d'une remarquable élégance ».

² *Vie de sainte Geneviève*, éd. et trad. Marie-Céline ISAÏA et Florence BRET, Paris, Éditions du Cerf, 2020, p. 186-187 : « Le vœu de Geneviève était qu'on bâtît une basilique en l'honneur de saint Denis évêque et martyr, mais elle n'en avait pas les moyens. Un jour que des prêtres avaient comme d'habitude afflué auprès d'elle, elle leur dit : « Pères saints, vénérables dans le Christ et mes seigneurs, contribuez chacun, je vous en prie, à la construction d'une basilique en l'honneur de saint Denis, car on sait bien qu'il est terrible, ce lieu, et redoutable ».

³ Léon LEVILLAIN, « Les plus anciennes églises abbatiales de Saint-Denis », *MSHPI*, 36, 1090, p. 143-158. Sur l'église carolingienne, voir aussi, plus récemment, Judson J. EMERICK, « Building more romano in Francia during the third quarter of the eighth century : the abbaye church of Saint-Denis and its model », *Rome Across Time and Space. Cultural Transmission and the Exchange of Ideas c. 500-1400*, éd. Claudia BOLGIA [et al.], Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 127-150.

⁴ *La vie de sainte Geneviève de Paris. Poème religieux*, éd. Lennart BOHM, Uppsala, Almqvist&Wiksell's Boktryckeri, 1955, v. 1069-1070 ; Anne LOMBARD-JOURDAN, *Montjoie et saint Denis ! Le centre de la Gaule aux origines de Paris et de Saint-Denis*, Paris, Presses du CNRS, 1989, p. 157-159.

cette église Saint-Denis-de-la-Chapelle, située entre Paris et Saint-Denis¹. Concernant l'édifice mentionné dans la *Gloriosae*, construit par les chrétiens sur le lieu où la noble femme avait caché les corps des martyrs, Anne-Lombard Jourdan remet en doute son existence réelle ; selon elle, c'est bien à sainte Geneviève qu'incombe la première construction en l'honneur de saint Denis².

Qu'en est-il, dans cette perspective, du site actuel de la basilique de Saint-Denis ? Pour sa part, Anne-Lombard-Jourdan émet l'hypothèse qu'une première basilique, premièrement consacrée à Saint-Pierre, voit le jour à cet endroit à la fin du v^e siècle, construite sur un ancien cimetière, dont les fouilles archéologiques ont mis au jour l'existence³. Au début du vii^e siècle, les reliques de saint Denis et de ses compagnons auraient été transférées de la première église construite par Geneviève jusqu'à cette basilique, qui serait alors devenue le lieu de culte définitif dédié aux saints martyrs⁴.

L'argument archéologique penche, lui, plutôt en faveur de l'édification, en un même endroit, de constructions successives. Les fouilles de Viollet-Leduc (1859), Édouard Salin (1953-1954 et 1957), puis de Michel Fleury (1957-1976), ainsi que les recherches plus récentes de Patrick Périn et de Michaël Wyss ont permis de retracer assez précisément l'historique mérovingien de la basilique telle qu'elle se dresse aujourd'hui⁵. En premier lieu, au iv^e siècle, un mausolée aurait été érigé sur les corps des martyrs, ce qui rejoint le témoignage de la *Gloriosae* ; ce premier édifice tardo-antique est agrandi autour de 500, ce qui pourrait ainsi aller dans le sens de l'initiative attribuée à sainte Geneviève dans la *Vita Genovefa*⁶. Au siècle suivant, l'église

¹ *Ibidem*, p. 159-160.

² *Ibidem*, p. 151.

³ Michel FLEURY, « Nouvelle campagne de fouilles des sépultures de la basilique de Saint-Denis (mars 1957-mai 1958) », *CRAI*, 102/2, 1958, p. 137 ; Patrick PÉRIN et Françoise VALLET, « La nécropole mérovingienne de la basilique de Saint-Denis », *Les Dossiers de l'archéologie*, 297, 2004, p. 21-22.

⁴ A. LOMBARD-JOURDAN, *Montjoie et saint Denis !*, p. 164-170.

⁵ Eugène VIOLLET-LE-DUC, « L'église impériale de Saint-Denis », *Revue archéologique*, 3, 1861, p. 301-310 et p. 345-353 ; Édouard SALIN, « Sépultures gallo-romaines et mérovingiennes dans la basilique de Saint-Denis », *MAI*, 49, 1957, p. 93-128 ; IDEM, « Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis : fouilles de janvier-février 1957 », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 44, 1958, p. 169-254 ; Michel FLEURY, « Nouvelle campagne de fouilles des sépultures de la basilique de Saint-Denis (mars 1957-mai 1958) », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 102/2, 1958, p. 137-150 ; Michel FLEURY et Albert FRANCE-LANORD, *Les trésors mérovingiens de la basilique de Saint-Denis*, Woippy, Gérard Klopp, 1998. *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au xviii^e siècle*, dir. Michaël WYSS, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1996 ; IDEM, « Du mausolée hypothétique du Bas-Empire à l'ensemble basilical carolingien », *Death and Burial in Medieval Europe : Papers of the Medieval Europe Brugge 1997 Conference*, dir. Guy DE BOE et Frans VERHAEGHE, Zellik, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, 1997, p. 111-114 ; Michaël WYSS et Patrick PÉRIN, « La nécropole du haut Moyen Âge du quartier de la basilique et son cadre architectural », *Les Dossiers de l'archéologie*, 297, 2004, p. 38-49 ; Michaël WYSS, « Saint-Denis : de l'hypothétique mausolée antique à l'ensemble monumental du premier Moyen Âge », *Groupes cathédraux et ensembles monastiques. Le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne*, dir. Marie-Laure Pain, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 11-26 ; Patrick PÉRIN et Michael WYSS, « La basilique mérovingienne, v^e-viii^e siècles », *Saint-Denis : dans l'éternité des rois et des reines de France*, dir. Pascal DELANNOY, Paris, Place des Victoires, 2015, p. 35-40.

⁶ P. PÉRIN et F. VALLET, « La nécropole mérovingienne », p. 22 ; Sumner MCKNIGHT CROSBY, *The Royal Abbey of Saint-Denis from Its Beginnings to the Death of Suger (457-1151)*, éd. Pamela Z. BLUM, New Haven/London, Yale University Press, 1987, p. 13-27.

semble avoir été agrandie ; plusieurs mètres sont ajoutés à la nef, qui se dote en sus de bas-côtés¹.

Malgré l'apport inestimable de l'archéologie et les études fouillées sur les traditions hagiographiques de Geneviève et Denis, il reste très difficile de faire coïncider la matérialité et les textes et d'ainsi parvenir à une conclusion satisfaisante quant aux origines de Saint-Denis.

Pour autant, il semble que le lieu où se dresse aujourd'hui la basilique de Saint-Denis jouit, depuis au moins le VI^e siècle, d'un prestige considérable – notamment auprès des souverains mérovingiens ; la tombe de la reine Arégonde († c. 600), découverte en 1959 par Michel Fleury à l'emplacement de l'actuelle basilique, témoigne notamment de l'importance du lieu aux yeux de la famille royale². C'est sans doute aussi à cette basilique que fait référence Grégoire de Tours lorsqu'il relate l'inhumation en 583, à Saint-Denis, du fils de Chilpéric I^{er} et de Frédégonde, mort en bas âge à la suite d'une épidémie de dysenterie :

Pendant ce temps le roi Chilpéric aussi fut gravement malade. Quand il entra en convalescence, son fils cadet, qui n'était pas encore né à nouveau par l'eau et l'Esprit Saint tomba malade (...) Après cela le plus jeune enfant qui dépérissait dans des souffrances excessives expira. On l'emmena avec une profonde affliction de la villa de Berny à Paris pour l'ensevelir à la basilique de Saint-Denis³.

En ce qui concerne, finalement, le lien entre Dagobert et Saint-Denis, le premier témoignage est de nature diplomatique, et contemporain du roi ; parmi les diplômes attribués au souverain et considérés comme certainement authentiques, deux concernent la donation de domaines à Saint-Denis, nommément les villages d'Ursines, en Île-de-France et d'Étrépagny, en Normandie⁴. L'idée d'un attachement particulier du roi à l'abbaye se retrouve ensuite dans certaines sources mérovingiennes, entre le VII^e et le VIII^e siècle. Autour de 660, la *Chronique de Frédégaire* s'étend notamment sur la générosité du roi envers l'église et mentionne, pour la première fois, l'inhumation du roi dans l'église :

Hys gestis post paucus dies Dagobertus amisit spiritum sepultusque est in ecclesia sancti Dionensis, quam ipse prius condigne ex auro et gemmis et multis preciosissimis espetebus ornaverat et condigne in circoito fabrecare preceperat, patrociniū ipsius precioso expetens.

¹ *Ibidem*, p. 29-50 ; Patrick PÉRIN, « Quelques considérations sur la basilique de Saint-Denis et sa nécropole à l'époque mérovingienne », *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, éd. Jean-Marie DUVOSQUEL et Alain DIERKENS, Liège, Le Perron, 1991, p. 613-624.

² M. FLEURY, « Nouvelle campagne de fouilles » p. 137-148 ; Michel FLEURY et Albert FRANCE-LANORD, « Das Grab der Arnegundis in Saint-Denis », *Germania*, 40, 1962, p. 341-359 ; Patrick PÉRIN, « Pour une révision de la datation de la tombe d'Arégonde, épouse de Clotaire I^{er}, découverte en 1959 dans la basilique de Saint-Denis », *Archéologie médiévale*, 21, 1991, p. 21-50.

³ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre V, ch. XXXIV, Paris, Les Belles Lettres, 2005 [1963-1965], p. 295-296.

⁴ PARDESSUS, II, n°279, p. 45 ; *Chartae latinae antiquiores*, XIII, France, I, éd. Albert BRUCKNER [et al.], Dietikon, URS Graf Verlag, 1981, n°551, p. 10-15 (donation d'Ursines) ; PARDESSUS, II, n°285, p. 53 (donation d'Étrépagny). Sur ces diplômes, voir aussi Julien HAVET, « Questions mérovingiennes, VI, La donation d'Étrépagny (1^{er} octobre 629) », *BEC*, 51, 1890, p. 213-237.

Tante opes ab eodem et villas et possessiones multas per plurema loca ibique sunt conlate ut miraretur a plurimis¹.

Peu après, autour de 680, la *Vie de saint Éloi* décrit, de la même façon, la somptueuse décoration commandée par le souverain en vue d'embellir l'église du saint martyr et mentionne, elle aussi, l'inhumation du roi dans l'église :

His operibus mirifice perfectis atque omnibus circumquaque gentibus sedatis, ferocissimos etiam Vacaeos dicioni propriae hostili gladio subactos, mortuus est rex magnus et inclitus Dagobertus et sepultus est in eadem sancti Dionysii basilica sub arcu in latere dextro².

Autour de 730 enfin, la chronique du *Liber historiae Francorum*³, s'appuyant sur *Frédégaire*, situe aussi le lieu de sépulture de Dagobert à Saint-Denis :

Post haec igitur rex Daygobertus a febre valida correptus, egrotans mortuus est Spinoglio villa in paygo Parisiacense urbis, in basilica sancti Dionysii martyris sepultus⁴.

Les sources mérovingiennes semblent donc indiquer que Dagobert entretient bien, en son temps, un rapport privilégié à Saint-Denis, où il choisit en outre de se faire inhumer.

Pour autant, ces quelques mentions ne suffisent pas à faire officiellement de saint Denis le patron privilégié de Dagobert, et encore moins à faire du souverain le fondateur de l'église ; ce fut le rôle, à l'époque carolingienne, de deux œuvres dionysiennes, qui se fixèrent pour objectif de lier indissolublement les destins du roi et de l'église. L'*Inventio A* – composée peut-être déjà dans la seconde moitié du VIII^e siècle – et les *Gesta Dagoberti*⁵ – élaborée autour de 835 sous l'égide d'Hilduin de Saint-Denis, reprennent, précisent et mettent à jour la matière transmise par les sources antérieures, donnant ainsi naissance à une véritable « histoire partagée » de Dagobert et de Saint-Denis.

¹ FRÉDÉGAIRE, 79, p. 180-181 : « Ceci fait, après quelques jours, Dagobert perdit la vie et fut enseveli dans l'église de Saint-Denis, qu'auparavant il avait lui-même somptueusement enrichie, avec de l'or, des perles de toute sorte de matériaux des plus précieux, et qu'il avait fait somptueusement décorer sur tout son pourtour dans l'espoir de gagner la précieuse protection de ce saint. Ce sont de grands biens, et des domaines, et de nombreuses possessions, en de multiples lieux, qui furent offertes à la même église, au point que cela était un sujet d'étonnement pour beaucoup ».

² *Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, 33, p. 689, *Vie de saint Éloi*, trad. I. WESTEEL, p. 42 : « Ces œuvres magnifiques étant terminées et tous les peuples à l'entour étant pacifiés, même les très farouches Gascons soumis à sa domination par sa vaillante épée, le gran et illustre roi Dagobert mourut et fut inhumé dans la dite basilique Saint-Denis sous l'arcade, du côté droit ».

³ *La Geste des rois des Francs, Liber historiae Francorum*, éd. Bruno KRUSCH, trad. Stéphane LEBECQ, Paris, Les Belles Lettres, 2015 (Désormais LHF).

⁴ LHF, 43, p. 148.

⁵ *Gesta Dagoberti I. regis Francorum*, MGH, SRM, 2, p. 398-425 (Désormais GD).

Au milieu du XI^e siècle, les contours de l'histoire de Dagobert et de son rôle dans l'historique de Saint-Denis sont fixés avec précision dans ces deux œuvres que sont l'*Inventio A* et les *GD*. L'*Inventio A*, petite composition centrée autour de la découverte (*inventio*) et du transfert (*translatio*) des reliques des saints martyrs par Dagobert s'inscrit dans le cadre des compositions hagiographiques consacrées à saint Denis. Possiblement né dans le contexte liturgique dionysien ou composé pour servir de préface aux *Miracles de saint Denis*, élaborés autour de 834, le texte propose un certain nombre d'épisodes inédits, qui participent de mettre en lumière le lien privilégié qui unit le roi, le saint et son église. Outre la fondation de l'église, clairement attribuée à Dagobert dans le texte, deux motifs nouveaux jalonnent la composition : la découverte, par le roi, des corps des martyrs à la suite d'un songe et le récit de l'âme de Dagobert sauvée par les saints après sa mort, reçu en vision par un ermite. Ces épisodes, teintés de merveilleux, empruntent beaucoup à la tradition hagiographique ; par le biais, notamment, du cadre narratif que constitue la vision, le roi mérovingien accède, au-delà de son destin « historique », à un statut privilégié. Connue par dix manuscrits, l'*Inventio A* circule avant tout dans des manuscrits hagiographiques et liturgiques, où elle s'inscrit la plupart du temps dans le dossier consacré à saint Denis.

Par la suite, les moines de Saint-Denis décident d'intégrer cette nouvelle matière au sein d'une vaste histoire de Dagobert, les *GD*, qui constitueront l'un des principaux socles de notre étude. Mis à jour et détaillé, le récit est alors pensé comme destiné à constituer la version officielle de cette histoire partagée entre le saint et le roi.

Par définition, les *GD* se présentent donc sous une forme profondément composite, mêlant – entre autres – aspects « historiques » liés au règne de Dagobert et éléments miraculeux. Dès lors, l'étude des *GD* doit prendre en compte, en premier lieu, cette *multiformité*. L'apparente limpidité du titre par lequel ils sont le plus souvent désignés, dans les manuscrits médiévaux comme dans l'historiographie, en sus d'être fallacieuse, a souvent eu pour conséquence de freiner l'entreprise d'analyse du texte. L'approche restée plutôt typologique des productions écrites médiévales dans le domaine de l'histoire, couplée avec une profonde hybridité des *GD* parfois trop vite évacuée, a eu pour effet de reléguer le texte à un territoire inoccupé, et d'ainsi limiter, selon nous, l'intérêt porté à son caractère composite et à l'étendue de ses possibilités, notamment en matière de réécritures. Si l'on sait désormais à quel point la période médiévale, en particulier le premier Moyen Âge, a pu se montrer, si ce n'est complètement étrangère, du moins très éloignée de la notion de genre telle qu'elle a pu être pensée par la critique moderne – notamment au XIX^e siècle – l'approche « par genre » reste néanmoins souvent favorisée par les historiens. Ainsi l'entreprise monumentale – et tout à fait précieuse – que constitue la *Typologie des sources du Moyen Âge occidental* vise, depuis 1972, à répartir par genre les différents documents disponibles à l'historien médiéviste. Si l'examen minutieux de chaque « type » de

sources et des règles qui lui sont propres présente un intérêt évident dans une perspective globale, il suppose aussi de passer sous silence les éventuelles hybridités, mélanges et autres « entre-deux » textuels¹. Léopold Génicot, lorsqu'il expose le programme du projet, se montre lui-même conscient de la situation :

La tâche a été plus considérable et plus délicate qu'il [l'Institut] ne l'avait cru. Une difficulté est née de l'abondance et de la diversité, inattendues, des sources. Une autre, plus grave, a résidé dans la répartition par genre. Pour la surmonter, on a, après bien des discussions, retenu comme critères de classement le but pour lequel le document a été créé et, à titre subsidiaire, sa forme et son contenu².

L'entreprise présente parfois l'inconvénient de répartir les œuvres en suivant la perspective générique telle qu'elle est conçue par les chercheurs contemporains, s'éloignant ainsi d'une forme de réalité médiévale, ou du moins présupposant un discours médiéval sur le genre qui est, en l'état, inexistant³. Sans doute conviendrait-il mieux, alors, tout en conservant la notion de genre, de renouer avec les conceptions et les intentions des auteurs médiévaux, comme cela a été suggéré par Bernard Guenée dans ses travaux sur l'historiographie médiévale⁴.

Seulement si l'on considère, prenant appui sur sa dénomination, les *GD* comme une œuvre historiographique⁵, force est de constater qu'ils ne se prêtent pas bien au jeu typologique – et cela tant au niveau de la typologie « traditionnelle » des écrits médiévaux, que des genres historiques tels que pensés au Moyen Âge. Cela est dû principalement à deux facteurs : en premier lieu la difficulté de définir le « genre » même des *gesta* ainsi que l'attention inégale portée aux productions de ce type, et, en second lieu, la résistance du texte aux critères considérés comme définissant les genres « historiques » aux périodes mérovingiennes et carolingiennes.

D'abord, il convient de rappeler à quel point le genre même des *gesta* est profondément plurivoque au Moyen Âge, notamment en raison des liens souvent étroits qu'il entretient avec l'*Historia*. Bernard Guenée a contribué à montrer que le Moyen Âge fait souvent de ces deux

¹ Marie Bouhaïk-Gironès a relevé l'aspect parfois problématique des divisions choisies par la *Typologie des sources*, notamment en matière de sources littéraires (Marie BOUHAÏK-GIRONÈS, « L'historien face à la littérature : à qui appartiennent les sources littéraires médiévales ? », *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle. XXXVIII^e Congrès de la SHMESP (Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, 31 mai-3 juin 2007)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008, p. 153).

² Léopold GÉNICOT, « La Typologie des sources du Moyen Âge occidental », *AESC*, 27/6, 1972, p. 1258.

³ Francine MORA-LEBRUN et Anne ROCHEBOUET, « Introduction. 'In Prasentia' : le genre historique au prisme du document », *Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, dir. Étienne ANHEIM [et.al], Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 8.

⁴ Bernard GUENÉE, « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », *La Chronique et l'Histoire au Moyen Âge, Colloque des 24 et 25 mai 1982 organisé par le Département d'études médiévales de l'Université de Paris-Sorbonne*, dir. Daniel POIRION, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1984, p. 3.

⁵ Michel Sot, dans le fascicule de la *Typologie* consacrée aux *Gesta* épiscopaux et abbatiaux, le situe au sein de l'historiographie médiévale : « Tout travail sur les *gesta* doit se situer dans une réflexion sur l'historiographie médiévale » (Michel SOT, *Gesta episcoporum, Gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 37), p. 9).

termes des synonymes, tout en conservant une distinction entre les événements (*gesta*) et leur description (*historia*)¹. Ensuite, il nous faut noter que les *gesta*, à prétention plus « temporelle » – traitant de personnalités royales ou de groupes de personnes – sont toujours distingués, dans la réflexion historique, des *Gesta* épiscopaux et abbatiaux², qui constituent l'écrasante majorité des productions affichant ce titre et que, si ces dernières profitent d'un nombre considérable d'études, la réflexion menée sur les premières se fait nettement plus discrète³, tout particulièrement pour les écrits du haut Moyen Âge.

En ce qui concerne, plus généralement, l'historiographie médiévale, à laquelle, rappelons-le, se rattachent habituellement le « genre » des *gesta*, de nombreux travaux ont vu le jour – dans le sillage de ceux, pionniers, de Bernard Guenée – qui, bien qu'ils apportent nombre d'éléments importants sur l'écriture et la conception de l'histoire au Moyen Âge, ne descendent quasiment jamais en deçà du XI^e siècle⁴ et, lorsqu'ils le font, en reviennent le plus souvent à la fameuse triade que constituent l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, la *Chronique de Frédégaire* et le *Liber historia Francorum*. En parallèle, plusieurs historiens ont relevé l'intérêt retrouvé de la période carolingienne pour le genre dit « biographique », pendant souvent complémentaire de l'histoire ; néanmoins, dans ce cadre-là non plus, les *GD* ne se trouvent jamais citées, l'étude portant le plus souvent sur la production autour de Charlemagne⁵.

L'absence manifeste des *GD* au sein de ces réflexions reflète bien, selon nous, l'inconfort qu'induit la tentative d'inscrire le texte dans l'une ou l'autre de ces catégories et son indomptabilité aux lois génériques. S'il est bien centré autour d'une figure royale et de son règne, le texte est loin de s'appuyer uniquement sur des éléments tirés de l'historiographie mérovingienne antérieure ; l'étude de ses sources révèle au contraire un recours à des textes bien plus variés – tout particulièrement une forte influence de traditions hagiographiques.

¹ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier Montaigne, 1980, p. 23.

² Sur le genre particulier des *Gesta* abbatiaux et leur complexité générique, voir l'excellent article de Noëlle DEFLOU-LECA, « Petite enquête sur un genre historiographique hybride : les *Gesta abbatum* », *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, dir. Magali COUMERT [et.al], Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, p. 353-362.

³ Dans son article sur l'historiographie en France sous les derniers Carolingiens, Henri-Robert Bautier consacre une section au genre des *Gesta* ; néanmoins, même lorsqu'il aborde les productions antérieures, il se focalise uniquement sur les *Gesta* épiscopaux et abbatiaux, abordés notamment dans leur lien avec le *Liber pontificalis* (Henri-Robert BAUTIER, « L'historiographie en France aux X^e et XI^e siècles », *La storiografia altomedievale, Lezioni e discussioni tenutesi a Spoleto nella 17. settimana di studio, 10-16 aprile 1969*, II, Spoleto, CISAM, 1970, p. 809-822).

⁴ Dans son article de synthèse consacré à l'historiographie, paru en 2005, Élisabeth Gaucher relève uniquement des études portant sur les deux derniers siècles du Moyen Âge (Élisabeth GAUCHER, « Historiographie », *Perspectives médiévales. Trente ans de recherches en langue et littératures médiévales*, dir. Jean-René VALLETTE, Paris, Société de Langues et de Littératures médiévales d'Oc et d'Oïl, 2005, p. 191-211).

⁵ H.-R. BAUTIER, « L'historiographie en France », p. 822-829 ; François-Louis GANSHOF, « L'historiographie dans la monarchie franque sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Monarchie franque unitaire et Francie occidentale », *La storiografia altomedievale*, p. 645-652. Dans l'article d'Henri-Robert Bautier, l'absence totale des *Gesta Dagoberti* est d'autant plus surprenante qu'il consacre plusieurs pages au « renouveau littéraire » observé sous le règne de Louis le Pieux, contexte de rédaction des *Gesta Dagoberti*. Dans un article plus récent consacré à la biographie royale carolingienne, Lars Heigener se contentait de rejeter les *Gesta* de cette catégorie (Lars HAGENEIER, *Jenseits der Topik. Die karolingische Herrscherbiographie*, Husum, Matthiesen Verlag, 2004, p. 241-245).

Si l'on s'appuie sur la définition proposée par André Jolles, la biographie historique et la Vie de saint ne répondent pas à la même organisation et ne cultivent pas les mêmes objectifs : alors que la biographie vise à reconstituer une continuité, un « mouvement qui se déroule sans interruption d'un début à un fin et où 'ce qui suit' se réfère toujours à un 'ce qui précède' », la Vie de saint est, elle, « tenue de réaliser le passage qui rend la vertu agissante et de montrer la confirmation, par le miracle, du caractère agissant de la vertu. Pour elle, l'important n'est pas la continuité d'une existence humaine, mais seulement les instants pendant lesquels le Bien s'objective¹ ». On verrait donc s'opposer deux constructions, l'une construite autour d'un axe *syntagmatique* et l'autre d'un axe *paradigmatique*². Or il s'agit, là encore, d'une distinction peu pertinente en ce qui concerne les *GD*, puisque le texte se situe précisément dans un espace *intermédiaire*. Le texte est pensé, dans sa structure générale, comme un enchaînement de faits, linéaire – ce qui se trouve d'ailleurs accentué par le fréquent rappel en début de chapitres, sur un mode annalistique, de dates – mais il vise aussi à confirmer, par le miracle, l'exceptionnalité de l'existence du personnage tout en l'inscrivant, au-delà de sa seule individualité, dans une série de lieux communs propres à l'hagiographie. Dans cette perspective, le texte des *GD* pourrait alors se rapprocher de la *Vita Karoli* d'Éginhard, puisqu'il souscrit au « principe d'évolution de son héros³ », là où la plupart des *Vitae* visent à révéler une élection divine déjà donnée dès l'origine. Mais les *GD*, tout comme la *Vita Karoli*, possèdent aussi une « dimension et une force cohésive, c'est à dire des éléments qui donnent au texte de jouer le rôle de signe de reconnaissance pour les membres d'un groupe partageant la même culture⁴ », à l'instar des textes hagiographiques.

Dans le cas des *GD*, plus que de vouloir ainsi les assigner à un genre spécifique, il paraît beaucoup plus fructueux d'observer la manière dont plusieurs traditions textuelles y cohabitent ; nous choisissons alors de déplacer le questionnement sur le « genre » à proprement parler, pour s'intéresser plus en détail à ce régime d'« écriture mixte⁵ » que dévoilent, selon nous, les *GD*.

En ce sens, c'est aux spécialistes de l'hagiographie que nous devons la réflexion la plus récente et sans doute la plus profitable dans le cas qui nous occupe. Les recherches sur l'hagiographie, depuis le début des années 1990, ont pour la plupart relevé à quel point ce terme pouvait ne pas correspondre à une réalité médiévale. Même si la notion reste souvent, malgré ses limitations, commode au chercheur contemporain, elle doit être séparée d'une éventuelle conception médiévale qui la penserait comme un « genre » à part entière⁶. Dans un article qui a

¹ André JOLLES, *Formes simples*, Paris, Le Seuil, 1972 [1930], p. 38.

² Dominique BOUTET, « Hagiographie et historiographie : la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la *Vie de saint Louis* de Joinville », *MA*, 106, 2000, p. 277.

³ ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. Michel SOT et Christiane VEYRARD-COSME, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. XLI.

⁴ *Ibidem*, p. XLII.

⁵ Nous empruntons l'expression à D. BOUTET, « Hagiographie et historiographie », p. 287.

⁶ Plusieurs historiens ont fortement récusé l'idée de l'hagiographie comme genre (Marc VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie : un 'genre' chrétien ou antique tardif ? », *AB*, 111, 1993, p. 146-149 ; Guy PHILIPPART, « Hagiographes et hagiographie, hagiologues et hagiologie : des mots et des concepts », *Hagiographica*, 1, 1994, p. 2 ; François DOLBEAU, « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IX^e-XII^e)

fait date, Felice Lifshitz se montrait catégorique sur l'importance de se détacher de l'idée d'un « genre » hagiographique, isolé, qui serait séparé de l'historiographie – perçue alors, notamment par le courant positiviste, comme plus « factuelle » et « scientifique¹ ». Il est intéressant de relever que, pour justifier son argumentation, F. Lifshitz prend précisément comme exemple le « genre » des *Gesta* épiscopaux qui, puisque qu'ils transmettent à la fois des données chronologiques et biographiques mais aussi ce qu'elle nomme un contenu « surnaturel », ne sont pas assignables à l'un ou l'autre des genres². L'accent doit être mis aussi sur l'évolution des différents contextes dans lesquels ce dialogue est pensé³.

Depuis l'article de F. Lifshitz, l'accent est ainsi progressivement mis sur la reconnaissance, si ce n'est de l'inexistence, du moins de la grande fragilité de la distinction entre hagiographie et historiographie, tout particulièrement pour les premiers siècles du Moyen Âge⁴. L'histoire et l'hagiographie répondent toutes deux à une même visée, celle de l'édification ; ainsi « la réalité des différences formelles ne doit pas cacher l'existence de passerelles (...) les récits relatifs aux saints sont une branche de l'Histoire, qui est sacrée par définition⁵ ». L'impossibilité de réduire l'hagiographie à un genre est, au moins depuis Hyppolyte Delehaye⁶, une donnée évidente ; ainsi, par exemple, les textes considérés comme œuvres d'histoire sont emplis de saints et de miracles et, inversement, les Vies de saints peuvent livrer de précieuses informations sur l'histoire – institutionnelle, régionale ou dynastique⁷. Guy Philippart, dans son introduction au

siècles) », *Manuscripts hagiographiques et travail des hagiographes*, éd. Martin HEINZELMANN, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1992, p. 49-50 ; Martin HEINZELMANN, « Clovis dans le discours hagiographique », *BEC*, 154/1, 1996, p. 87-88 ; Guy PHILIPPART, « L'hagiographie comme littérature : concept récent et nouveaux programmes ? », *Revue des sciences humaines*, 251, 1998, p. 11-39). Dans le domaine anglo-saxon, relevons l'article pionnier de Felice LIFSHITZ, « Beyond positivism and genre : 'Hagiographical' Texts as Historical Narrative », *Viator*, 25, 1994, p. 95-114. Et, plus récemment, Patrick HENRIET, « Texte et contexte. Tendances récentes de la recherche en hagiologie », *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, dir. Sophie CASSAGNES-BROUQUET [et al.], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 80-85 ; Martin HEINZELMANN, « L'hagiographe au service de l'histoire : l'évolution du 'genre' et le rôle de l'hagiographie sérielle », *Des saints et des rois. L'hagiographie au service de l'histoire*, dir. Françoise LAURENT [et al.], Paris, Honoré Champion, 2014, p. 23-44.

¹ F. LIFSHITZ, « Beyond positivism », p. 95-113.

² *Ibidem*, p. 103.

³ Felice Lifshitz, tout comme Bernard Guenée, suggèrent que cette non-distinction tend à évoluer à partir du XII^e siècle, en raison notamment d'une forme de « révolution historiographique » qui entraîne une définition plus marquée des instruments et de la technique de l'historiographie (F. LIFSHITZ, « Beyond positivism », p. 104-108 ; B. GUENÉE « Histoire et chronique », p. 7). Les tentatives se multiplient, de la part des auteurs eux-mêmes, de distinguer et de préciser la nature historique de leurs œuvres (Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », *Journal des Savants*, 1/3, 1985, p. 119-135).

⁴ Pour Felice Lifshitz, si l'hagiographie et l'historiographie se confondent jusqu'au XII^e siècle, c'est aussi parce que l'on manque alors d'outils pour les distinguer : « The late Carolingian and early Capetian realms had no universities and no law schools, no interest in Aristotelian categories or Roman law, practically no bureaucraties or methods of record-keeping. I would suggest that, as a result, the west Frankish lands between the ninth and the eleventh centuries also necessarily lacked any conception of 'historiography' that even *could* be distinguished from 'hagiography' » (F. LIFSHITZ, « Beyond positivism », p. 98).

⁵ P. HENRIET, « Texte et contexte », p. 80.

⁶ Hyppolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1905.

⁷ Anna TAYLOR, « Hagiography and Early Medieval History », *Religion Compass*, 7/1, 2013, p. 3.

premier volume d'*Hagiographies*¹ usait du terme d'*hagiographie historiographique*, narration qui contribue à construire la « mémoire historique » du saint et qui partage avec l'histoire le souci moral d'instruire ; il préconisait par ailleurs de délaissé les critères typologiques et génériques, parfois trop rigoureux, au profit d'une étude de l'objet ou du contenu hagiographique².

Plus qu'un genre, l'hagiographie gagne à être pensée comme une *matière* ou un *discours*³ – malgré les précautions induites par ces dénominations⁴ – mobile et disponible, qui peut alors irriguer nombre de productions textuelles. Qualifier l'hagiographie de discours revient à accorder un rôle essentiel au langage, aux méthodes rhétoriques et aux procédés argumentatifs qui permettent à l'hagiographie d'« agir⁵ » ; aussi l'accent est-il plus souvent mis sur les stratégies et les constructions des œuvres individuelles plutôt que sur l'hagiographie comme un ensemble, approche inévitablement réductrice et trop abstraite⁶. De cette évolution méthodologique et historiographique sont nées trois principales idées qui colorent la recherche actuelle sur l'hagiographie : une prise en considération de la rhétorique des textes hagiographiques influencée par la théorie littéraire⁷, un intérêt plus marqué pour les procédés de rédaction – notamment les réécritures⁸ – ainsi qu'une attention particulière portée aux manuscrits¹. Selon

¹ *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, I, dir. G. PHILIPPART, Turnhout, Brepols, 1994.

² Guy PHILIPPART, « Introduction », *Hagiographies*, I, dir. G. PHILIPPART, p. 13 : « Elle [la littérature hagiographique] se définit donc exclusivement par son 'objet' et son 'contenu', quelles que soient les différences de 'genre littéraire' et d'usage qui puissent distinguer les œuvres entre elles ».

³ C'est Michel de Certeau qui le premier use du terme dans sa notice de *l'Encyclopedia Universalis* consacrée à l'hagiographie (*Encyclopedia Universalis*, 11, 2002 [1968], p. 56). Marc Van Uytfgange reprend cette dénomination en l'utilisant dans un sens bien plus étendu ; le recours à la notion de « discours » présente selon lui l'avantage « de prendre en compte à la fois le contenu, la fonction et l'historicité, tout en laissant ouverte la difficile question des formes littéraires qui le véhiculent » (M. VAN UYTFANGUE, « L'hagiographie : un genre chrétien », p. 149). Martin Heinzelmann a, lui aussi, recours à ce terme (M. HEINZELMANN, « Clovis dans le discours hagiographique du VI^e au IX^e siècle »).

⁴ Felice Lifshitz, plus catégorique, considérait par exemple que le recours au terme de « discours hagiographique » avait toujours pour conséquence d'isoler l'hagiographie de l'historiographie et du contexte politique et apparaissait trop marqué par la théorie littéraire (F. LIFSHITZ, « Beyond positivism », p. 98).

⁵ Elisa DE ROBERTO, « Introduzione. Il testo agiografico al crocevia degli studi linguistici, letterari e filologici », *L'agiografia volgare. Tradizioni di testi, motivi e linguaggi, Atti del congresso internazionale, Klagenfurt, 15-16 gennaio 2015*, éd. Elisa DE ROBERTO et Raymund WILHELM, Heidelberg, Winter Verlag, 2016, p. 9.

⁶ A. TAYLOR, « Hagiography and Early Medieval History », p. 5.

⁷ Dans ce sens, les études sur l'hagiographie dans le domaine des *gender studies* ont connu un essor considérable. À titre d'exemple, voir, entre autres, Lynda L. COON, *Sacred Fictions: Holy Women and Hagiography in Late Antiquity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997 ; John KITCHEN, *Saints' Lives and the Rhetoric of Gender : Male and Female in Merovingian Hagiography*, New York, Oxford University Press, 1998 ; Jane SCHULENBURG, *Forgetful of Their Sex. Female Sanctity and Society, ca. 500-1100*, Chicago, University of Chicago Press, 1998 ; *Gender and Holiness : Men, Women and Saints in Late Medieval Europe*, éd. Samantha RICHES et Sarah SALIH, London, Routledge, 2002.

⁸ Les études sur les réécritures médiévales dans le domaine de l'hagiographie se sont surtout développées sous l'égide de Monique Goullet et de Martin Heinzelmann (*La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval : transformations formelles et idéologiques*, dir. Monique GOULLET et Martin HEINZELMANN, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2003 ; Monique GOULLET, « Une typologie des réécritures peut-elle éclairer la nature du discours hagiographique ? », *Hagiographica*, 10, 2003, p. 109-122 ; EADEM, *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2005 ; *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident médiéval : actes de l'Atelier 'La réécriture des Miracles', IHAP, juin 2004, et SHG x-xii, dossiers des saints de Metz et Laon et de saint Saturnin de Toulouse*, dir. Monique GOULLET et Martin

nous, loin de n'être bénéfique que pour l'approche des textes hagiographiques, ce triple gain présente aussi un intérêt majeur pour l'approche de tout texte médiéval. Trio auquel il convient naturellement d'ajouter l'investigation constante et minutieuse des contextes dans lesquels évolue le texte et le dialogue qui sous-tend sans cesse contexte de (re)production et espace(s) de réception.

Le grand spécialiste de l'hagiographie, Guy Philippart, avait encore précisé ces définitions : il proposait la notion de *littérature* hagiographique, pour désigner toute production textuelle qui raconte l'histoire d'un saint ; une littérature définie, donc, « par le héros qu'elle met en scène ou exalte, et par son allure historiographique au sens large² ». Le *discours* hagiographique concernerait, lui, ce qui a trait à l'hagiographie mais ne répond pas aux mêmes critères ; dans cette catégorie se situeraient donc les motifs, allusions, évocations de « type » hagiographique mais apparaissant dans d'autres productions textuelles, hors du « genre » hagiographique à proprement parler. Cette notion de *discours* hagiographique, telle que définie par Marc Van Uytenghe et précisée par Guy Philippart, nous paraît particulièrement profitable dans le cas de l'étude des *GD*, en ce sens qu'elle nous autorise à approcher une définition du texte qui, bien que fragile, nous permet néanmoins de dégager les principaux traits de sa construction. Les *GD* seraient ainsi un texte à substrat majoritairement historique – marqué par l'appui considérable sur des sources historiographiques et diplomatiques – irrigué par un discours hagiographique, s'incarnant notamment dans les récits de visions. Nous séparons à dessein les deux aspects ; s'ils cohabitent bien dans une volonté commune d'édification, cette cohabitation n'en reste pas moins, selon nous, *active* et *signifiante*, dans le contexte particulier de la composition et de la transmission ultérieure des *Gesta*. Le rapprochement, rendu aujourd'hui évident, entre histoire et hagiographie dans l'esprit du premier Moyen Âge, ne doit pas contrecarrer la prise en considération d'une volonté de créer du sens par la « mise ensemble » d'épisodes liés à l'histoire du temps et d'autres liés à l'histoire des saints³.

HEINZELMANN, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2006 ; *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, dir. Monique GOULLET [et al.], Ostfildern, Jan Thorbecke, 2010 ; Monique GOULLET, « Quelle autorité pour une réécriture hagiographique ? », *Auctor et auctoritas in Latinis Medii Aevi litteris = Author and Authorship in Medieval Latin literature : proceedings of the VIth Congress of the International Medieval Latin Committee (Benevento- Naples, November 9-13, 2010)*, éd. Edoardo D'ANGELO et Jan ZIOLKOWSKI, Firenze, SISMEL, 2014, p. 435-446). Notons en dernier lieu la très récente réflexion de Charles Mériaux sur le rapport entre réécritures hagiographiques et institutions ecclésiastiques (Charles MÉRIAUX, « Bishops, Monks and Priests : Defining Religious Institutions by Writing and Rewriting Saints' Lives (Francia, 6th-11th Centuries) », *Hagiography and the History of Latin Christendom*, éd. Samantha KAHN HERRICK, Leiden, Brill, 2020, p. 143-160.

¹ A. TAYLOR, « Hagiography and Early Medieval History », p. 3 ; Patrick GEARY, « Saints, Scholars and Society : the Elusive Goal », *Saints : Studies in Hagiography*, éd. Sandro STICCA, Binghamton, Medieval and Renaissance Text and Studies, 1996, p. 14.

² G. PHILIPPART, « L'hagiographie comme littérature », p. 25.

³ Dans son article sur les *Gesta* des évêques de Cambrai, Pieter Byttembergh relève bien les enjeux de cette cohabitation : « En associant ces extraits hagiographiques avec des récits historiographiques, les auteurs insistent plus fortement sur certaines idées qui se trouvent répétées dans des textes différents (...). Les *Gesta episcoporum Cameracensium* forment aussi d'une certaine manière un recueil de Vies de saints évêques, ce qui sanctifie davantage encore la ligne épiscopale. En retour, les anecdotes tirées des Vies voyaient augmenter leur véracité historique. Des lecteurs contemporains pouvaient donc reconnaître partout dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* une riche intertextualité, ce qui leur ajoutait du sens. Les auteurs en jouaient assurément » (Peter

Les *Gesta Dagoberti* constituent une étape fondamentale – pour ne pas dire inaugurale – sur le chemin qui fit par la suite de Saint-Denis l'abbaye royale par excellence. Tout au long de son histoire, l'abbaye cherche à se lier à la dynastie régnante et c'est en effet avec Dagobert que commence l'histoire : considéré comme le premier roi à être enterré dans l'abbaye, il inaugure entre autres la tradition qui fait de Saint-Denis le cimetière des rois, coutume qui s'imposa, surtout, à partir du x^e siècle et se maintint, à quelques exceptions près, jusqu'à la fin du Moyen Âge¹. Nécropole royale, Saint-Denis est ainsi le lieu de rencontre des différentes dynasties et le gardien de la mémoire royale ; les enjeux symboliques et politiques du rôle dionysien dans la mémoire royale s'illustrent notamment au travers de la vaste entreprise de restructuration des tombes à l'abbaye, menée à l'initiative de Louis IX dans les années 1260, dans le but de renforcer « visuellement » l'idée de continuité entre les trois dynasties².

Dès la fin de la période carolingienne déjà, saint Denis s'impose progressivement comme « le patron du roi, (...) du royaume et de la couronne³ » ; protecteur de la personne du roi, évangélisateur du royaume de France, c'est aussi son abbaye qui détient, à partir du XII^e siècle, les *regalia*. La force croissante des liens entre l'abbaye et la royauté s'incarne aussi dans la constitution, à la même époque, de Saint-Denis comme foyer de l'historiographie royale, au sein de laquelle l'attachement originel de Dagobert au saint et à son église se dote d'une charge symbolique de première importance.

Dagobert et saint Denis partagent ainsi une histoire qui ne cesse de s'écrire tout au long du Moyen Âge, incarnation d'un véritable échange de bons procédés, qui sert autant au saint qu'au roi et, par extension, autant à l'institution dionysienne qu'à la royauté française : « Pour Saint-Denis, Dagobert représente un ancrage historique (...). *A contrario* la promotion de saint Denis a largement bénéficié à la personne et à la mémoire du roi »⁴.

Bien qu'elle soit premièrement conçue dans une optique dionysienne, l'histoire du roi et du saint et les différents motifs qui la composent ne s'arrêtent pas aux frontières de l'abbaye ; une fois constituée, l'histoire s'émancipe en effet de son cadre premier pour circuler dans d'autres contextes, culturels, textuels et géographiques. Sont notamment révélatrices de cette grande

BYTTEBIER, « Les *Gesta* des évêques de Cambrai ou la consolidation littéraire d'un discours épiscopal », *Revue du Nord*, 410/2, 2015, p. 255-256.

¹ Le choix qui a été celui de Dagobert († 639) et de son fils Clovis II († 657) ne font pas automatiquement de Saint-Denis une nécropole royale ; les derniers Mérovingiens, de même que de nombreux souverains Carolingiens – dont Charlemagne, inhumé à Aix-la-Chapelle – se tournent ainsi vers d'autres lieux. À l'avènement des Capétiens, le choix dionysien semble toutefois s'imposer : à l'exception de Philippe I^{er} († 1108), Louis VII († 1180) et Louis XI († 1483), tous les souverains y sont enterrés (Alain ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève, Droz, 1975, p. 68-78 ; Colette BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p. 120-123 ; Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 277-280).

² C. BEAUNE, *Naissance*, p. 120 ; A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort*, p. 81-83 ; J. LE GOFF, *Saint Louis*, p. 273-289.

³ C. BEAUNE, *Naissance*, p. 83.

⁴ L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française » p. 26.

mobilité une tradition manuscrite étendue et la diffusion de ces motifs dans différents types de matériaux – hagiographiques, littéraires, iconographiques – tout au long du Moyen Âge. L'histoire change de ton et d'objectif en fonction de la diversité de son support : aussi la mémoire du roi et du saint n'est-elle pas pensée de la même manière dans une *Vie* de saint Denis, dans une chronique universelle ou dans une chanson de geste ; de la même manière, l'histoire du souverain se charge de significations différentes, tantôt qu'elle soit intégrée, à Saint-Denis, dans les *Grandes chroniques de France*, ou mêlée à certaines chroniques impériales au sein de l'espace germanique.

Toutes ces variations, adaptations et relectures répondent le plus souvent à des stratégies politiques ou institutionnelles subtiles, parfois à peine perceptibles ; le texte et la mémoire qu'il porte se font alors les témoins de différents contextes et se chargent, en conséquence, de nouveaux enjeux.

C'est précisément cette ductilité du texte et de ses motifs, au prisme des diverses réécritures dont ils font l'objet – du IX^e siècle à l'aube de l'époque moderne, à Saint-Denis et au-delà – qui constitue l'objet d'étude de la présente recherche.

La mémoire mérovingienne

Le discrédit porté très tôt par les premiers Carolingiens sur la dynastie précédente¹ – en vue de légitimer leur prise de pouvoir – ne doit pas masquer l'importance que revêt toutefois, pour la nouvelle dynastie, la mémoire de ceux qui les ont précédés. Partagée entre, d'un côté, la volonté de tamiser la « rupture » que constitue l'avènement de Pépin le Bref en 751 et les soupçons d'illégitimité qui l'accompagne et, de l'autre, le désir de justifier la mise en place d'un nouveau pouvoir, la royauté carolingienne est loin de se montrer univoque face au passé mérovingien. Si Eginhard, dans sa *Vita Karoli*, alloue aux anciens souverains la fameuse étiquette de « rois fainéants² », Charlemagne, lui, n'hésite pas à doter ses fils de noms mérovingiens, en vue de perpétuer une forme de mémoire du passé royal³. Mais c'est surtout au IX^e siècle, à Reims, que s'engage un véritable processus de remémoration de la royauté mérovingienne. Sous la plume d'Hincmar de Reims, dans les années 878-882, le baptême de Clovis se pare d'un nouvel épisode – le miracle dit de la Sainte Ampoule ; ce « premier contrat passé entre Dieu et Clovis⁴ » démontre

¹ Dans les années 790, les *Annales regni Francorum*, destinées à constituer l'« histoire officielle », présentent notamment Childéric, le dernier mérovingien, comme un « faux roi », ce qui justifie alors, *a posteriori*, sa déposition et la prise de pouvoir des Carolingiens (Régine LE JAN, *Les Mérovingiens*, Paris, Presses universitaires de France, 2015 [2006], p. 121 ; Georges MINOIS, *Charlemagne*, Paris, Perrin, 2010, p. 76-80).

² EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, ch. 1, éd. et trad. Louis Halphen, Paris, Les Belles lettres, 1967 [1923], p. 8-11.

³ L'empereur nomme en effet ses fils Louis et Lothaire, dérivés des prénoms de Clovis et de Clotaire (R. LE JAN, *Les Mérovingiens*, p. 121 ; Alessandro BARBERO, *Charlemagne. Un père pour l'Europe*, trad. Jérôme NICOLAS, Paris, Payot, 2004, p. 165).

⁴ Marie-Céline ISAÏA, *Remi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une église*, Paris, Éditions du Cerf, 2010, p. 487.

le caractère « élu » de la royauté franque et le lien privilégié qu'elle entretient, dès l'origine, à Dieu¹.

En parallèle, dans les espaces qui constituent l'ancienne Austrasie – premier fief de Dagobert – la mémoire du roi mérovingien rencontre un écho important. Loin d'être considéré comme le symbole d'une royauté en déclin, le souverain est au contraire perçu comme la dernière incarnation d'un pouvoir fort, annonçant en quelque sorte celui qui fut par la suite tenu par les premiers rois carolingiens. Dans les premières années du x^e siècle, la chronique de Réginon de Prüm fait ainsi la part belle à la mémoire du roi, considéré, sans doute aucun, comme un ancêtre des premiers carolingiens et présenté, aux élites à qui s'adresse le texte, comme un modèle à suivre. Deux siècles plus tard, dans la chronique de Sigebert de Gembloux – qui influence considérablement la production historiographique médiévale postérieure – le règne de Dagobert est pareillement conçu comme le dernier moment d'éclat de la dynastie mérovingienne, avant une forme de décadence qui justifie, alors, la prise de pouvoir des futurs carolingiens.

Aux derniers siècles du Moyen Âge enfin, en France, le passé mérovingien est remémoré avec force et endosse un rôle majeur dans la naissance et le développement de ce que certains historiens ont qualifié de « sentiment national »². L'histoire de l'imaginaire monarchique met en lumière la fusion progressive, à partir du xiv^e siècle surtout, entre « l'histoire de la nation et celle de la dynastie³ ». Dans le contexte d'une royauté fragilisée, l'histoire des temps passés, « depuis longtemps l'auxiliaire du pouvoir, devient très ouvertement un support du pouvoir⁴ ». Ainsi l'histoire nationale se présente comme une composante essentielle de la pensée politique : « sous les Valois, l'histoire monarchique et nationale, héroïque et sainte, rivalise avec les enseignements de la Bible et des Pères dans la technique d'édification politique et morale du gouvernant⁵ ». A partir de 1300, les miroirs aux princes dévoilent notamment une volonté grandissante de personnalisation et tendent à répondre à l'actualité du royaume. L'histoire nationale apparaît par

¹ La légende, qui semble jouir, depuis un temps déjà, d'une certaine notoriété, est consignée dans sa forme « définitive » dans la *Vita Remigii* d'Hincmar de Reims, composée autour de 880. La légende, qui sert autant le prestige de la royauté que les intérêts rémois, relate comment, lors du baptême de Clovis, le chrême destiné à oindre le roi – qui venait à manquer – fut apporté à saint Remi par une colombe, figurant le Saint-Esprit (*Vita Remigii episcopi Remensis auctore Hincmaro*, MGH, SRM, 3, p. 250-341). Sur la *Vita Remigii*, ses sources et sa tradition manuscrite, voir Jean DEVISSE, *Hincmar, archevêque de Reims, 845-882*, II, Genève, Droz, 1976, p. 1004-1054 ; M.-C. ISAÏA, *Remi de Reims*, p. 465-546. En parallèle, dans le discours qu'il avait prononcé, en septembre 869, à l'occasion du couronnement de Charles le Chauve, Hincmar de Reims avait assimilé le baptême de Clovis à un sacre, dans le but de susciter une continuité entre le nouveau roi et son « ancêtre », et de réaffirmer l'importance de Reims dans le rituel royal (*Ibidem*, p. 443-446).

² Nous pensons ici surtout, pour la France, aux travaux de Bernard Guenée, Colette Beaune et Jean-Marie Moeglin (Bernard GUENÉE, « État et nation au Moyen Âge », *Revue historique*, 237, 1967, p. 17-30 ; IDEM, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les états*, Paris, Presses universitaires de France, 1998 [1971], p. 113-132 ; C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, 1985 ; *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne, Actes du colloque organisé par l'université Paris XII-Val-de-Marne, l'Institut universitaire de France et l'Institut historique allemand à l'université Paris XII et à la Fondation Singer-Polignac les 6, 7 et 8 octobre 1993*, dir. Rainer BABEL et Jean-Marie MOEGLIN, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, p. 207-217. Pour une mise à jour récente sur l'idée de nation au Moyen Âge, voir Pierre MONNET « Introduction », *Nation et Nations au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 9-34.

³ C. BEAUNE, *Naissance*, p. 338.

⁴ *Ibidem*, p. 303.

⁵ *Ibidem*, p. 191.

ailleurs comme un ingrédient essentiel de cette littérature : « (...) alors que Gilles de Rome ne faisait aucune place à l'histoire de France, aucun miroir après les années 1300 ne fera plus abstraction du passé royal et national ¹ ». L'histoire nationale se transforme alors, plus sensiblement aux derniers siècles du Moyen Âge, en un réel outil de propagande :

(...) après 1300, il n'y a guère de pouvoir qui n'ait joué de la propagande et qui n'ait, dans sa propagande, tiré argument du passé (...). L'interminable conflit franco-anglais obligea lui aussi les adversaires, et surtout les Français, à un intense effort de propagande. Pour l'alimenter (...) on en demandait aussi beaucoup à l'histoire².

Au sein de cette histoire, le passé mérovingien, en tant que passé « originel » revêt une importance particulière ; la figure de Clovis et les mythes qui l'entourent rencontrent notamment un regain d'intérêt significatif, comme l'ont bien mis en lumière les travaux de Colette Beaune³. En tant qu'incarnation d'un passé ancien, prestigieux et teinté de divin, la première dynastie et ses principaux acteurs servent alors tout à la fois à légitimer la royauté contemporaine et à la rassurer quant à un avenir incertain. En réalité, le souvenir mérovingien et les procédés de remémoration qui le soutiennent s'inscrivent de tous temps dans une triple temporalité ; le passé sert les intérêts du présent, tout en se constituant en modèle à suivre pour le futur.

Pour ce qui a trait à ce triptyque temporel *passé, présent, futur*, les mots de saint Augustin restent certainement les plus parlants :

Ainsi donc, ce qui maintenant est clair et bien démontré, c'est que le futur et le passé n'existent point. On ne peut dire, à proprement parler, qu'il y ait trois temps, le passé, le présent et le futur ; mais peut-être serait-il plus juste de dire : " Il y a trois temps, le présent des choses passées, le présent des choses présentes, le présent des choses futures. " Ces trois choses existent en effet dans l'âme, et je ne les vois pas ailleurs : le présent des choses passées, c'est leur souvenir ; le présent des choses présentes, c'est leur vue actuelle ; le présent des choses futures, c'est leur attente⁴.

Dans l'introduction de l'ouvrage *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*⁵, l'historienne Régine Le Jan rappelle avec force, quelques seize siècles plus tard, l'interdépendance des différentes temporalités : « Le présent conditionne la représentation du passé et le présent est aussi le passé du futur⁶ ». Et de relever le fait que cette question a su profiter, depuis le XX^e siècle, d'un intérêt nouveau, dû notamment à l'avènement d'une approche

¹ Jacques KRYNEN, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 188.

² B. GUENÉE, *Histoire et culture historique*, p. 335.

³ Colette BEAUNE, « Saint-Clovis : histoire, religion royale et sentiment national en France à la fin du Moyen Âge », *Le métier d'historien*, dir. B. GUENÉE, p. 139-156 ; EADEM, « Clovis dans les miroirs dominicains du milieu du XIII^e à la fin du XIV^e siècle », *BEC*, 154/1, 1996, p. 113-129.

⁴ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, II, Livre XI, ch. XX, éd. et trad. Pierre DE LABRIOLLE, Paris, Les Belles Lettres, 1994 [1926], p. 314.

⁵ *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, éd. Jean-Marie SANSTERRE, Roma, École française de Rome, 2004.

⁶ Régine LE JAN, « Introduction », *L'autorité du passé*, éd. J-M. SANSTERRE, p. 1.

historique prenant en considération l'indispensable interdisciplinarité des sciences humaines. L'historien se questionne non plus seulement sur le passé, mais sur la représentation de celui-ci ; il s'interroge sur les liens qui unissent écriture et pouvoir, culture et idéologie. Rompant avec la tradition positiviste caractérisée par la quête du « vrai », les historiens postmodernes ont su réaliser que les faits doivent avant tout se lire à l'aune de ceux qui les relatent et les enjeux socio-culturels d'une époque ; la détermination d'un espace de réception et de ses attentes spécifiques sont autant de données qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse des sources. L'étude actuelle des écrits historiques médiévaux, par exemple, s'attarde de moins en moins sur les sources d'informations factuelles que peuvent constituer ces textes ; ils sont davantage abordés « en tant que textes construits et porteurs de mémoire destinés à un public spécifique, et comme des éléments importants dans la promotion de la culture et de l'identité politiques de groupes particuliers¹ ». Héritages de l'École des Annales, l'histoire des mentalités et l'histoire culturelle, et leurs différents représentants² ont, dans la seconde moitié du xx^e siècle, su faire profiter la recherche historique de nombreux acquis. Les historiens ont ainsi su reconnaître l'intérêt que présente l'étude des visions et conceptions qu'ont les auteurs médiévaux de leur passé³, plutôt que celui de la quête d'une « vérité historique ».

À la suite des travaux de Reinhart Koselleck⁴ et de François Hartog⁵, qui proposaient un cadre général de compréhension des modèles de rapports au passé dans les différentes sociétés, Pierre Chastang reprend, dans un ouvrage collectif récent, les modalités de ce rapport dans les sociétés anciennes :

Dans le régime ancien, passé et présent apparaissent unis dans un temps cyclique qui, à l'image du calendrier liturgique médiéval, fonde la scansion temporelle sur une remémoration présente des événements fondateurs (...). La pertinence des *exempla* tirés du

¹ Rosamund MCKITTERICK, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, trad. Catherine SIEGEL et Isabelle DESWARTE, Turnhout, Brepols, 2009, p. 1.

² Georges DUBY, « Histoire des mentalités », *L'Histoire et ses méthodes*, dir. Charles SAMARAN, Paris, Gallimard, 1961, p. 937-965 ; *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*, 1, *Nouveaux problèmes*, dir. Pierre NORA et Jacques LE GOFF, Paris, Gallimard, 1974 ; Roger CHARTIER, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *Revue de synthèse*, 111-112, 1983, p. 271-307 ; Jean-Pierre ROUX et Jean-François SIRINELLI, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997 ; Georges DUBY, *L'écriture de l'histoire*, dir. Claudie DUHAMEL-AMADO et Guy LOBRICHO, Bruxelles, De Boeck, 1996 ; Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998 ; Philippe POIRIER, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 2004.

³ Entre autres, *The Perception of the Past in 12th Century Europe*, éd. Paul MAGDALIN, London/Rio Grande, Hambledon Press, 1992 ; *The Uses of the Past in the Early Middle Ages*, éd. Yitzhak HEN et Matthew INNES, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; *Medieval concepts of the past : ritual, memory, historiography*, éd. Gerd ALTHOFF, Johannes FRIED et Patrick J. GEARY, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 ; *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, dir. Pierre CHASTANG, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.

⁴ Reinhart KOSSELLECK, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. Jochen HOOCK et Marie-Claire HOOCK, Paris, EHESS, 2016 [1990].

⁵ François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.

passé repose sur une conception du temps qui présume une consonance entre passé et présent ; les faits, bien que séparés dans la durée, sont unis dans le regard de Dieu¹ (...).

L'autorité ainsi conférée au passé dénote l'importance du rapport qu'entretiennent avec lui les hommes du Moyen Âge. Or cette relation a longtemps été pensée en termes de stagnation culturelle et de lacunes créatrices ; enfermé dans le carcan de l'*auctoritas*, l'homme médiéval est par nature réfractaire au changement et à l'innovation, ou alors, *a contrario*, accusé de déformer cette autorité pour lui faire dire ce qu'il convient. En réalité, le rapprochement du passé et du présent suppose une rhétorique nouvelle qui, bien que fixée dans le passé, imprègne le présent. Cette inclination des hommes au passé constitue alors « une manière singulière de promouvoir le changement, instituant un passé prescripteur, réserve de schèmes d'actions présentes, mais ouvert, disponible, objet de réappropriations morcelées et divergentes, qui offraient à la société la possibilité de formuler et de légitimer des besoins nouveaux² ». Dans la même idée, la question de « l'auteur » médiéval a été, depuis plusieurs décennies, fortement repensée. Au souci principal de l'attribution de l'œuvre – dont les continuations, les remplois et les citations sont autant de marqueurs d'une absence d'originalité – s'est opposée une nouvelle approche des concepts « d'auteur/auteurité et de création et de leur adaptation à la réalité médiévale³ ». Ce renversement de perspective a permis de reconsidérer les notions de créativité et d'inventivité médiévales, en prenant en compte l'intérêt, notamment, des réécritures. Ainsi, « le mouvement de retour aux autorités cesse alors d'être un repli frileux et opportuniste ; les variances d'une œuvre érigent la littérature médiévale en atelier d'écriture⁴ ». Loin d'être passive, l'autorité du passé appelle ainsi pleinement à la création, en raison, également, de sa temporalité mobile : « Qu'il soit proche ou lointain, le passé se définit comme ce qui n'est ni présent ni futur, mais passé, présent et futur sont inextricablement liés⁵ ». Patrick Boucheron poussait même plus loin encore le raisonnement : « Contrairement à une idée reçue (...) le passé n'a pas d'autorité, au sens où il ne fait jamais autorité en soi, en bloc et pour lui-même. Précisément parce qu'il est toujours à l'épreuve du présent⁶ ». La notion de tradition doit alors, elle aussi, être profondément réévaluée. Comme le rappelle Esther Cohen, un des fantasmes qui entourent la notion de *transmission* réside dans sa capacité de transmettre le passé jusqu'aux temps présents et futurs sans que celui-ci ne subisse aucune altération ; or il est évident qu'une transmission n'est en aucun cas étanche et ne laisse jamais son sujet inchangé⁷.

¹ Pierre CHASTANG, « Le passé, le présent et l'écriture médiatrice », *Le passé à l'épreuve du présent*, dir. P. CHASTANG, p. 8-9.

² *Ibidem*, p. 10.

³ Michel ZIMMERMANN, « Ouverture », *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale, Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, dir. Michel ZIMMERMANN, Paris, École des Chartes, 2001, p. 8-9.

⁴ *Ibidem*, p. 9.

⁵ R. LE JAN, « Introduction » *L'autorité du passé*, éd. J-M. SANSTERRE, p. 3-4.

⁶ Patrick BOUCHERON, « Palimpsestes ambrosiens : la commune, la liberté et le saint patron », *Le passé à l'épreuve du présent*, dir. P. CHASTANG, p. 17.

⁷ Esther COHEN, « Introduction », *Medieval Transformations : Texts, Power and Gifts in Context*, dir. Esther COHEN et Mayke B. DE JONG, Leiden, Brill, 2001, p. 1.

Le surgissement du passé dans le présent comme objet d'histoire a su trouver sa place sur la scène des études médiévales grâce aussi à l'introduction, dans ce même champ, de la question de la mémoire – de ses mécanismes aussi bien que des rituels qui lui sont rattachés. Car précisément, dans le cadre de ce voyage entre passé et présent, la mémoire endosse un rôle de vecteur ; elle permet la survie du passé en assurant sa transmission.

Depuis quelques trente années, la mémoire a su trouver sa place sur la scène historiographique. Depuis les premiers travaux, pionniers en la matière, de Maurice Halbwachs dans les années 1920-1940¹, les réflexions se sont poursuivies sous l'égide, notamment, de l'historien Pierre Nora² et du philosophe Paul Ricoeur³ en France, de l'historien Patrick Geary⁴ dans le domaine anglo-saxon et, dans l'espace allemand, de l'égyptologue Jan Assman⁵. Si l'histoire et la sociologie contemporaines explorent majoritairement le sujet, l'histoire médiévale en a fait, elle aussi, un objet de réflexion. Les études ont véritablement fleuri, portant tantôt sur la mémoire comme phénomène « technique », tantôt sur la mémoire dans un sens plus symbolique. Cet intérêt découle certainement du constat que la notion même de « mémoire » est déjà omniprésente dans les esprits médiévaux ; Bernard Guenée avait ainsi rappelé la quasi « obsession » de la mémoire, dans les préfaces des œuvres historiques médiévales : « En définitive, le thème que le Moyen Âge a le plus volontiers répété, amplifié, orchestré est celui que l'Antiquité avait le plus légèrement esquissé, et dont le point de départ est l'idée toute simple que l'homme est justifié de faire de l'histoire parce que l'histoire se donne comme tâche de conserver et de transmettre la mémoire des faits passés⁶ ».

Depuis l'émergence, au tournant des années soixante-dix, de cette notion éminemment ambiguë et polysémique, la mémoire suscite actuellement une relative méfiance, « conséquence de l'inflation tant des usages de la notion de mémoire que des phénomènes que la notion

¹ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 2001 [1925] ; IDEM, *La topographie légendaire des Évangiles en Terre Sainte : étude de mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971 [1941] ; IDEM, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950, à titre posthume].

² *Faire de l'histoire*, dir. P. NORA et J. LE GOFF, 1986 [1974], 3 vol. ; *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre NORA, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 vol. ; IDEM, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011 ; IDEM, *Recherches de la France*, Paris, Gallimard, 2013.

³ Paul RICOEUR, *Histoire et vérité*, Paris, Le Seuil, 2001 [1955] ; IDEM, *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 2005 [1983-1985], 3 vol. ; IDEM, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2014 [2000].

⁴ Patrick J. GEARY, *Phantoms of Remembrance. Memory and Oblivion at the End of the First Millenium*, Princeton, Princeton University Press, 1995 ; *Medieval concepts of the past : ritual, memory, historiography*, éd. Patrick J. GEARY, Gerd ALTHOFF et Johannes FRIED, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

⁵ Jan ASSMANN, *Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire*, trad. Laure BERNARDI, Paris, Aubier, 2001 [1998] ; IDEM, *L'Égypte ancienne, entre mémoire et science*, Paris, Musée du Louvre, 2009 ; IDEM, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, trad. Diane MEUR, Paris, Aubier, 2010 [2002].

⁶ Bernard GUENÉE., « Histoire, mémoire, écriture. Contribution à une étude des lieux communs », *CRAI*, 127, 1983, p. 445.

intuitivement désigne¹ ». En témoignent par exemple les ouvrages des historiens Stefan Todorov et Henri Rousso², traitant, précisément, des risques du spectre mémoriel en histoire. Néanmoins, comme le rappelait d'ailleurs Marie-Claire Lavabre, on ne peut se passer de la mémoire en tant que « notion [qui] résiste à la polysémie, à l'absence de définition partagée, voire à la confusion³ ». Il s'agit alors, pour l'exploiter au mieux, de la contextualiser et d'en saisir les véritables enjeux, et les modalités de sa transmission, comme l'avait relevé Marc Bloch dans son compte-rendu de l'ouvrage de Maurice Halbwachs : « Comment les souvenirs collectifs passent-ils dans un même groupe de génération en génération ? La solution doit évidemment varier selon le groupe considéré ; mais la question est trop grave pour pouvoir être négligée⁴ ». Ainsi notre réflexion ne peut faire l'économie de la question fondamentale des supports de la mémoire.

La mémoire est donc un canal, dont il faut questionner l'étanchéité. La distance entre passé et contemporanéité, les nouvelles attentes d'un « autre » présent, l'exemplification d'un futur craint ou désiré tendent à flouter, brouiller, rendre possibles les modifications, réinterprétations et réécritures. Ainsi, pour reprendre les mots de saint Augustin :

Lorsqu'on raconte des événements passés qui ont vraiment eu lieu, la mémoire reproduit non pas ces événements qui ne sont plus, mais les mots qui expriment les images que les événements ont gravées dans notre esprit en passant par les sens, comme des traces de leur passage⁵.

Il est alors évident que l'exercice de la mémoire permet aussi d'opérer une sélection au sein de la tradition, exprimant ce que les gens « se rappellent du passé et ce qu'ils choisissent d'oublier⁶ ». La psychologie moderne a d'ailleurs su rappeler la flexibilité de la mémoire humaine et l'altération – dans une visée émotionnelle ou intellectuelle – à laquelle elle peut être sujette. L'altération s'exerce, rappelons-le, par la simple présentification du souvenir, car « l'homme ne peut se souvenir que du passé reconstituable dans les cadres de référence d'un présent donné (...). La mémoire opère donc dans deux directions : vers l'arrière et vers l'avant. Non contente de reconstruire le passé, elle organise l'expérience du présent et de l'avenir⁷ ».

¹ Marie-Claire LAVABRE, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7/1, 2000, p. 52.

² Stefan TODOROV, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995 ; Henri ROUSSO, *La hantise du passé*, Paris, Les Éditions Textuel, 1998.

³ M-C. LAVABRE, « Usages et mésusages », p. 53.

⁴ Marc BLOCH, « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent », *Revue de synthèse historique*, 40/118-120, 1925, p. 78.

⁵ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, II, Livre XI, ch. XVII, éd. et trad. Pierre DE LABRIOLLE, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 312.

⁶ R. MCKITTERICK, *Histoire et mémoire*, p. 2.

⁷ J. ASSMAN, *La mémoire culturelle*, p. 33-34 et p. 38.

La mémoire au prisme de ses réécritures

La mémoire vit et se maintient par la communication¹, et les supports de la mémoire sont pluriels ; ainsi sa transmission peut-elle se faire par l'oralité, l'écrit ou encore l'iconographie. Les études récentes sur la mémoire médiévale ont permis d'écarter la distinction artificielle entre mémoire orale et mémoire écrite : « A study of records necessarily focuses on the written word, but one must always recall that words were generally spoken before they were written and that oral comments upon the completed page would have been part of the written page's uses² ». La production écrite se multiplie de façon considérable à partir de la fin du XI^e siècle, où l'on assiste à la mise par écrit de la tradition orale, aux réécritures et reclassements de productions classiques ainsi qu'à la mise sur pied de nouvelles conditions de conservation de l'écrit³. La mémoire est fragile et l'écrit permet de la fixer, comme le rappelle, dans la première moitié du XI^e siècle, Wipo, dans le prologue de ses *Gesta Chonradi* : « La mémoire fugitive des choses qui passent, j'ai pensé qu'il convenait de l'attacher par les liens de l'écriture⁴ ».

Ainsi l'investigation du passé, de sa remémoration dans le présent et de « l'écriture médiatrice⁵ » qui les relie permet à l'historien de rencontrer tout à la fois le passé et sa « présentification », dont il peut alors questionner les mécanismes et les enjeux. Car ce passé, par le biais notamment de ses usages mémoriels, revêt une fonction « dans et pour le présent⁶ ». Quant au rôle endossé par l'écriture et la réécriture dans les mécanismes de reconquête du passé et dans ce que Pierre Chastang appelle « la confection du mémorable⁷ », la bibliographie croissante témoigne de l'intérêt grandissant des chercheurs contemporains pour ces questions⁸, même si l'histoire demeure encore quelque peu frileuse, au regard des recherches qui se multiplient dans les domaines littéraires et philosophiques⁹. Il convient néanmoins de saluer ici

¹ *Ibidem*, p. 34.

² Constance BRITAIN BOUCHARD, *Rewriting Saints and Ancestors, Memory and Forgetting in France, 500-1200*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2015, p. 5.

³ Michael T. CLANCHY, *From memory to written record. England 1066-1307*, Oxford, Blackwell, 2002 [1979].

⁴ Cité par B. GUENÉE, « Histoire, mémoire, écriture », p. 449-450.

⁵ L'expression est de Pierre Chastang (Pierre CHASTANG, « Introduction », *Le passé à l'épreuve du présent*, dir. P. CHASTANG, p. 10).

⁶ Hans Werner GOETZ, « Vergangenheitswahrnehmung, Vergangenheitsgebrauch und Geschichts-symbolismus in der Geschichtsschreibung der Vergangenheit », *Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, 1, Spoleto, Centro italiano di studi sull' Alto Medioevo, 1999, p. 178-225, cité par P. CHASTANG, « Introduction », *Le passé à l'épreuve du présent*, p. 8.

⁷ *Ibidem*, p. 10.

⁸ Notamment dans le domaine espagnol : Frédéric ALCHALABI, « Un roi chroniqueur : réécriture de l'histoire et quête de l'image politique dans la *Chronique catalane* de Pierre III (1319-1336/1387) », *Imago Temporis. Medium Aevum*, 2, 2008, p. 387-395 ; *Réécriture et falsification dans l'Espagne médiévale*, dir. Carlos HEUSCH et Georges MARTIN, Lyon, ENS Éditions, 2006.

⁹ Notons notamment la parution d'un l'ouvrage collectif récent sur la question : *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, éd. Laurent BRUN [et al.], Paris, Honoré Champion, 2015. Dans le domaine philosophique : *Écriture et réécriture des textes philosophiques médiévaux. Volume d'hommage offert à Colette Sirat*, éd. Jacqueline HAMESSE et Olga WEIJERS, Turnhout, Brepols, 2006. Pour un bon aperçu du phénomène dans la littérature médiévale, voir entre autres les articles de Cladie DE MIN, « Graal théâtre. Réécriture et réinterprétation des textes médiévaux », *Cahiers de*

l'ouvrage récent de Constance Brittain Bouchard¹ qui constitue une contribution majeure pour l'étude des réécritures médiévales et de leurs enjeux. Prenant comme assise l'étude des mémoires ecclésiastiques et familiales, la médiéviste interroge la convocation du passé comme instrument de définition de soi et comme outil de création d'une identité au XII^e siècle en France. Ce mouvement « à rebours » permet alors d'approcher la manière dont le XII^e siècle se saisit et transmet l'héritage du haut Moyen Âge, se fixant sur la mémoire des événements plutôt que sur les événements eux-mêmes. Cette approche est, par bien des aspects, inédite et particulièrement stimulante ; elle fait de plus écho à notre recherche et aux réflexions qui l'irriguent. De plus, l'ouvrage collectif consacré à *l'Écriture de l'histoire au Moyen Âge*² propose un socle théorique – aussi fondamental que récent – qui met en lumière l'intérêt de l'analyse des réécritures. L'étude de la variance, qui se situe « au cœur de l'écriture et des processus de transmission culturelle du Moyen Âge³ » permet ainsi d'approcher l'élaboration et la transmission des motifs et des énoncés. Deux mouvements doivent donc être pris en considération : celui de la transmission du texte et de sa réception, lié à la temporalité de la réécriture ; celui de la circulation des motifs, qui implique souvent des changements de statuts de texte⁴. L'intérêt majeur de l'étude des réécritures réside dans le décroisement, alors rendu possible, entre les différents genres ; étudier les phénomènes de remplois textuels permet ainsi de faire profiter d'une réflexion historienne des documents habituellement soumis à une forte contrainte générique – c'est le cas, par exemple, de l'hagiographie.

Une fois n'est pas coutume, c'est précisément aux hagiologues que nous devons les réflexions les plus fouillées et aussi les plus actuelles sur la question des réécritures et de leur importance sur le plan historique, dépassant largement le cadre de l'histoire textuelle. S'appuyant en grande partie sur les réflexions et la classification de Gérard Genette⁵, Monique Goullet et Martin Heinzelmann ont proposé un cadre théorique et une typologie de la réécriture et du remploi, dans le cadre des récits hagiographiques. La réécriture est ainsi définie comme

(...) la rédaction d'une nouvelle version (*hypertexte*) d'un texte préexistant (*hypotexte*), obtenue par des modifications formelles qui affectent le signifiant (modifications quantitatives, structurelles, linguistiques), ou des modifications sémantiques, qui affectent le signifié⁶.

recherche médiévales (XIII^e-XV^e siècles), 11, 2004, pp. 93-117 et d'Annie COMBES, *Les voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Honoré Champion, 2001.

¹ C. BRITTAİN BOUCHARD, *Rewriting Saints and Ancestors, Memory and Forgetting in France, 500-1200*, 2015.

² *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, dir. É. ANHEIM [et. al], 2015.

³ Pierre CHASTANG et Étienne ANHEIM, « Conclusion. L'écriture infinie : écrire l'histoire au Moyen Âge », *L'Écriture de l'histoire*, dir. É. ANHEIM [et. al], p. 354.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Gérard GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, 1982. Voir, pour un rappel de cette typologie, M. GOULLET, *Écriture et réécriture*, p. 91-101.

⁶ M. GOULLET et M. HEINZELMANN, « Avant-propos », *La réécriture hagiographique*, dir. M. GOULLET et M. HEINZELMANN, p. 13.

Ce terme décrit à la fois l'activité de réécrire et le produit de cette activité ; la notion de réécriture suppose en outre une connaissance de l'*hypotexte* par l'auteur de l'*hypertexte*¹.

Le « produit réécriture » est défini par la nature de la nouvelle version (hypertexte) : une réécriture est notamment dite hagiographique lorsque l'hypertexte se présente sous cette forme². De la même manière, nous pourrions parler de « réécriture historiographique » dans le cas du glissement d'une tradition, par exemple hagiographique, dans le cadre d'une chronique ou d'annales. Finalement, le changement de cadre textuel et le « glissement générique » de motifs ou d'une tradition à un autre sont, en soi, signifiants.

Les actes de réécritures peuvent ensuite être divisés en plusieurs catégories, tantôt qu'ils consistent en une réduction ou une amplification quantitative du texte-source, ou tantôt, *a contrario*, qu'ils visent à l'augmenter, par diverses interpolations. Les changements peuvent porter sur la forme – modification du vocabulaire, de l'ordre, etc. – ou être plutôt sémantiques, à travers certains changements apportés à l'univers du récit, au déroulement de l'action ou aux caractéristiques des personnages³. Parmi les cas étudiés par Monique Goullet, le dossier hagiographique de saint Clément de Metz est particulièrement éclairant. Lorsque l'évêque de Metz Thierry 1^{er} tente, au milieu du x^e siècle, de récupérer les reliques de saint Clément, les moines de l'abbaye Saint-Félix, où se trouve alors le corps du saint, mettent à jour sa légende : alors que Paul Diacre qui, le premier, avait transmis l'histoire du saint, ne le rattachait à aucune église, les nouvelles Vies (BHL 1859 et BHL 1860) en font le fondateur, associant ainsi plus fortement encore le monastère au saint. Née d'une opposition entre l'évêque et les moines, cette « transformation pragmatique⁴ » – qui influe sur les événements – constitue un exemple tout à fait intéressant des enjeux possibles de l'acte de réécrire.

Enfin la réécriture, qui implique une transformation de l'*hypotexte*, ne doit pas être confondue avec le remploi qui lui se fait sans que l'*hypotexte* ne soit modifié : alors que la réécriture consiste à « rajeunir un *hypotexte* en lui substituant un *hypertexte* (...) le remploi, au contraire, (...) vise à « vieillir » le texte, ou plutôt à afficher la présence d'autres textes plus anciens⁵. Le remploi peut dès lors être défini comme l'insertion d'une « pièce rapportée », conservée dans son originalité, dans un nouveau texte⁶ et se rapproche en cela de la citation ou du plagiat⁷.

¹ *Ibidem*.

² *Ibidem*.

³ Pour une présentation des différentes catégories, illustrées par des exemples concrets, voir *Ibid.*, p. 110-131. Voir aussi M. GOULLET, *Écriture et réécriture*, p. 20-23.

⁴ EADEM, « Vers une typologie des réécritures » hagiographiques », p. 124.

⁵ EADEM, *Écriture et réécriture*, p. 24.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Reemploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (x^e-xii^e siècle)*, éd. Pierre TOUBERT et Pierre MORET, Madrid, Casa de Velázquez, 2009.

L'intérêt pour les procédés de réécriture trouve sa condition *sine qua non*, d'une part dans la réévaluation des caractéristiques de la *création* médiévale et de l'inflexion, d'autre part, de la notion d'auteur :

Historiens, hagiographes, diplomatistes, littéraires, iconographes s'intéressent à l'écriture médiévale. Leur démarche s'enracine dans une analyse nouvelle des concepts d'auteur/auteurité et de création et de leur adaptation à la réalité médiévale, qui amène à reconsidérer certaines réalités longtemps négligées ou dévalorisées ; de plagiat, l'emprunt devient héritage assumé ; le faux acquiert valeur de témoin ; le processus du remploi et de la citation relève d'une stratégie associant héritage et création (« faire du neuf avec de l'ancien ») ; le recours aux autorités cesse d'être un repli frileux et opportuniste ; les variances d'une œuvre érigent la littérature médiévale en atelier d'écriture¹.

Une fois prises en considération les possibilités de l'inventivité textuelle médiévale et consommé le détachement d'une notion d'auteurité trop rigide, la voie est alors ouverte aux questionnements sur la nature, le fonctionnement et les enjeux des procédés de réécritures. L'intérêt pour ces questions se dévoile vigoureusement pluridisciplinaire, symptomatique de l'immense potentiel de ce type d'examen. Dans le domaine littéraire, plusieurs études se sont ainsi intéressées à la réécriture, se consacrant tant aux questions d'hybridité générique et aux modalités de transmission qu'elle dévoile² qu'aux enjeux formels et théoriques du passage du vers à la prose³. De même les spécialistes de philosophie médiévale ont mis au jour les enjeux de la réécriture, aussi bien dans le contexte de l'autocorrection que dans celui de l'évolution des idées et de la nécessité d'adaptation à de nouveaux paradigmes. L'étude détaillée des procédés de réécriture permet ainsi d'approcher avec plus d'exactitude le(s) contexte(s) *historique(s)* de transformation et de recomposition des textes, qui se retrouvent ainsi au cœur des investigations.

Certaines études, dans le champ de l'historiographie médiévale, ont aussi révélé le profit pouvant être tiré de l'étude des réécritures pour aborder un contexte particulier. L'ouvrage récent codirigé par Etienne Anheim, Pierre Chastang, Francine Mora-Lebrun et Anne Rochebouet a, dans ce sens, de beaucoup éclairé la question⁴. Les différentes contributions complètent et étoffent considérablement la réflexion sur les phénomènes de réécritures dans le champ de l'histoire en s'intéressant, aussi, aux questionnements qu'elle suppose, à savoir une interrogation sur les *genres* historiques médiévaux et une investigation approfondie des différents horizons de

¹ Michel ZIMMERMANN, « Ouverture », *Auctor et auctoritas*, p. 9.

² Fabienne POMEL, « Enjeux d'un travail de réécriture : les incipits du *Pèlerinage de Vie humaine* », *MA*, 109/3-4, 2003, p. 457-471.

³ Huguette LEGROS, « La Folie Tristan dans le Tristan en prose. Aboutissement de traditions antérieures et réécriture », *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, éd. Jean-Claude FAUCON [et al.], Paris, Honoré Champion, 1998, p. 869-878 ; Annie COMBES, « L'emprise du vers dans les mises en prose romanesques », *Le Moyen Âge par le Moyen Âge*, p. 116-140 ; Christiane VEYRARD-COSME, « La réécriture en vers par Walafrid Strabon de la Visio Wettini en prose d'Heito (IX^e siècle) : enjeux théoriques, procédés stylistiques », *Rencontres du vers et de la prose : conscience théorique et mise en page. Actes du colloque des 12-13 décembre 2013, CEMA, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3*, éd. Catherine CROIZY-NAQUET et Michelle SZKILNIK, Turnhout, Brepols, 2015, p. 15-34.

⁴ *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, dir. É. ANHEIM [et al.], 2015.

réception des textes. Le trio, qui intègre étude des réécritures, réflexion sur la perméabilité générique et prise en compte des espaces de réception ne pourrait, selon nous, être plus gagnant ; il suppose des enquêtes « totales » qui laissent alors présager nombre de nouvelles pistes fructueuses.

La réécriture, en tant que recomposition, doit alors se penser en dialogue avec la question des usages du passé et du recours à l'autorité dans les pratiques textuelles médiévales, sujet qui avait d'ailleurs été le cœur d'un précédent ouvrage dirigé par Pierre Chastang¹, s'inscrivant lui-même dans la continuité d'une série de volumes collectifs consacrés à ces questions². Ainsi l'investigation du passé, de sa remémoration dans le présent et de « l'écriture médiatrice³ » qui les relie, permet à l'historien de rencontrer tout à la fois le passé et sa *présentification*, dont il peut alors questionner les mécanismes et les enjeux ; de la même manière peut-il enquêter sur les inflexions, transformations et adaptations de l'*auctoritas* portée par un texte alors qu'il se transmet hors de son premier cadre d'autorité.

Ces réflexions constituent donc le socle théorique de notre recherche. Nous souscrivons à une conception pleine du texte médiéval – considéré comme « discours et écriture, rhétorique et objet, texte et support⁴ » – nous joignant par là à l'effort pour « penser l'écriture médiévale comme un « fait social total », relevant aussi bien des disciplines érudites que sont la diplomatique, la codicologie ou l'archivistique que de la théorie littéraire et de l'histoire sociale et culturelle⁵ ». Notre recherche sous-entend la création d'une passerelle méthodologique entre histoire et littérature, entre pratiques historiennes et outils littéraires ; elle s'inscrit en cela dans le sillage des recherches actuelles, de plus en plus nombreuses, qui adoptent une perspective interdisciplinaire et des pratiques collaboratives⁶. Depuis maintenant plusieurs années, cette coopération entre disciplines ne cesse de se renforcer – non, toutefois, sans quelques résistances – et permet de joindre plus fortement texte et contexte : « les textes sont ainsi l'une des portes principales vers le contexte. Mais sans contexte, le lecteur risque fort de passer à côté du texte, de ne pas repérer les allusions, les échos, les lacunes ou les silences. Textes et contextes ne peuvent se concevoir que comme un tout entrelacé et complémentaire⁷ ».

¹ *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, dir. P. CHASTANG, 2008.

² *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, dir. M. ZIMMERMANN, 2001 ; *The Uses of the Past in Early Middle Ages*, éd. Y. HEN et M. INNES, 2000 ; *L'Autorité du passé dans les sociétés médiévales*, dir. J-M. SANSTERRE, 2004.

³ L'expression est de Pierre Chastang (Pierre CHASTANG, « Introduction », *Le passé à l'épreuve du présent*, dir. P. CHASTANG, p. 10).

⁴ P. CHASTANG et É. ANHEIM, « Conclusion. L'écriture infinie », p. 352.

⁵ *Ibidem*, p. 351.

⁶ Pour un aperçu de la richesse de ce type d'approche transdisciplinaire, voir *Texte et contexte : littérature et histoire de l'Europe médiévale*, dir. Marie-Françoise ALAMICHEL et Robert BRAID, Paris, Michel Houdiard, 2011. Voir aussi, à ce sujet, Michel ZIMMERMANN, « L'histoire médiévale coule-t-elle de source ? », Éditions en ligne de l'École des chartes, URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/CID2003/zimmermann>, consulté le 3 mars 2021 ; M. BOUHAÏK-GIRONES, « L'historien face à la littérature », p. 161-171.

⁷ Marie-Françoise ALAMICHEL et Robert BRAID, « Introduction », *Texte et contexte : littérature et histoire*, dir. M-F. ALAMICHEL et R. BRAID p. 14.

Comme notre titre le suggère, trois acteurs constitueront donc le cœur de notre étude : la rencontre de l'histoire du saint et de l'histoire du roi, pensées en dialogue, et le texte comme moyen de transmission de cette histoire et comme principale porte d'entrée vers l'analyse de ses évolutions, transformations, dérivations, instrumentalisations. Il est donc question d'analyser la naissance et la constitution de cette histoire commune, principalement à travers certains de ses motifs « clefs » et de s'intéresser à la transmission de ces motifs hors de leur premier cadre.

Il convient de préciser quelque peu la notion de motif, que nous utilisons ici. Si la définition a *minima*, celle d'« élément thématique ou narratif¹ » pourrait en réalité suffire à décrire la nature première des épisodes que nous avons évoqués, elle pourrait toutefois être couplée avec celle, empruntée à la sémiotique, qui définit le motif comme « élément constituant du conte (...) susceptible de se retrouver tel quel dans la tradition populaire² ». À la différence de la notion de « type », qui sous-entend une succession, précisément, de motifs, le motif peut fonctionner de manière indépendante, voire parfois « constituer un microrécit parfaitement autonome³ ». Dans le cas des motifs liés à Dagobert et à Saint-Denis, nous verrons que cette caractérisation apparaît particulièrement pertinente, puisque nous les retrouvons précisément intégrés dans différentes compositions textuelles, parfois dans le cadre de l'histoire de Dagobert, parfois hors de ce cadre. La notion dialogue avec celle de *topos* ; comme cette dernière, le motif narratif peut aussi atteindre une forme de « stabilisation », puisqu'il « comporte (...) la présence d'une structuration actorielle/fonctionnelle⁴ ».

Le recours à cette notion, utilisée premièrement par les folkloristes – à qui l'on doit, notamment, la constitution de vastes catalogues⁵ – et caractérisée surtout, par la suite, dans le domaine littéraire, présente l'avantage d'élargir l'horizon des possibilités de recherche et de permettre ainsi un accès plus total au texte. L'expérience a été tentée récemment pour les miracles⁶ et les motifs merveilleux⁷. Les différentes contributions ont pu mettre au jour les

¹ Définition de « Motif » sur le site du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (CNRTL), URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/motif>, consulté le 8 avril 2021.

² *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, dir. Algirdas Julien GREIMAS et Joseph COURTÈS, Paris, Hachette, 1979, p. 238.

³ *Ibidem*.

⁴ Yves ABRIOUX, « Présentation », *Motif, motifs. Linguistique, littérature, philosophie*, Paris, Presses de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, 2005, p. 13.

⁵ En 1910, le finlandais Antti Aarne propose une vaste classification, internationale, des contes et des motifs issus du folklore, classés par « contes types ». Complétée par la suite par l'américain Stith Thompson, elle est désormais connue sous le nom de « classification Aarne-Thompson » (AT). En 2004, Hans-Jörg Uther a proposé une version révisée et augmentée de l'index (Hans-Jörg Uther, *The Types of International Folktales : A Classification and Bibliography Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2004, 3 v.). Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze ont adapté cette classification au domaine français (*Le Conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer*, Paris, Éditions Érasme, 1957-2000).

⁶ *Miracles d'un autre genre. Réécritures médiévales en dehors de l'hagiographie*, dir. Olivier BIAGGINI, Bénédicte MILLAND-BOVE, Madrid, Casa de Velázquez, 2012.

⁷ *Motifs merveilleux et poétique des genres au Moyen Âge*, dir. Francis GINGRAS, Paris, Classiques Garnier, 2015.

possibilités interprétatives de l'examen de l'incorporation d'un motif habituellement associé à un type de tradition textuelle à une autre, en matière de portée thématique ou idéologique¹.

Le texte et les motifs qui portent l'histoire de Dagobert et de saint Denis, constituent donc tout à la fois le socle et le ferment de notre recherche ; ce sont eux, dans les différentes formes qu'ils dévoilent, qui guident premièrement notre analyse. Dans cette perspective, il nous a semblé devoir porter une attention particulière à la matérialité de ce vecteur qu'est le texte ; aussi l'examen des manuscrits occupe-t-il une place importante au sein de notre étude. En marge des manuscrits de l'*Inventio* et des *GD*, auxquels nous consacrons, en annexe, un court catalogue, la plupart des œuvres qui, par la suite, intègrent ou réécrivent l'histoire de Dagobert et de saint Denis sont aussi abordées au prisme de leur tradition manuscrite. Encore parfois perçus comme un obstacle et pas assez comme un moyen d'accéder au sens², les manuscrits, ainsi que l'étude de leur production et de leur réception, ajoutent de manière évidente à la richesse et à la solidité de l'étude historique. L'étude détaillée des différentes traditions manuscrites constitue toujours un précieux indicateur en termes de circulation, de diffusion et de réception d'un texte, étant donné que « chaque manuscrit témoigne d'une nouvelle lecture de l'œuvre, ainsi que d'un nouveau milieu de lecteurs (...) »³. Loin de remettre en cause l'immense apport des grandes entreprises éditoriales, réalisées notamment au XIX^e siècle et qui ont permis la mise à disposition d'un nombre considérable de traditions textuelles médiévales, il nous a semblé devoir parfois retourner aux manuscrits afin de rendre compte, le plus précisément possible, de la variabilité du texte et de ses enjeux. C'est en outre animée du même esprit que nous proposons, en annexe, les transcriptions des différentes traditions de l'*Inventio*, en vue d'en rendre visible toutes les subtilités et de fournir ainsi un support tangible à notre développement sur ces mêmes traditions.

Au-delà de Saint-Denis, au-delà du texte : l'histoire partagée de Dagobert, du saint et de l'église au Moyen Âge (IX^e-XVI^e siècle)

Notre recherche vise à rendre compte des enjeux et des possibilités de la mémoire mérovingienne au Moyen Âge, en prenant appui sur l'étude de cas que constitue l'histoire de Dagobert et de saint Denis. Répondant, dès l'origine, à des enjeux à la fois politiques, institutionnels voire « proto-nationaux », cette histoire commune offre en conséquence un vaste spectre de réécritures et de relectures possibles, qui se font alors le miroir de différentes

¹ Olivier BIAGGINI et Bénédicte MILLAND-BOVE, « Introduction », *Miracles d'un autre genre*, p. 2.

² Dans l'introduction de son ouvrage paru en 2002, Keith Busby se montrait particulièrement sévère envers une majorité de médiévistes, qui selon lui, ne s'occupait que trop peu de la question codicologique : « (...) my guess is that many of those who describe themselves as medievalists remain largely unaware in practice of the medieval book and its implications for the object of their study » (Keith BUSBY, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, I, Amsterdam/New York, Rodopi, 2002, p. 1).

³ Ludmilla EVDOKIMOVA, « Introduction. La communication littéraire au Moyen Âge : remarques préliminaires », *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, dir. Ludmilla EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 15.

préoccupations, qui varient en fonction de l'espace, du contexte et du moment où elles surviennent.

Notre travail s'articule autour de deux *moments* : d'un côté la constitution et l'élaboration de l'histoire, et, de l'autre, sa diffusion et ses relectures postérieures. Mais notre recherche étudie aussi deux *mouvements* : d'une part la trajectoire de l'histoire au sein de son premier cadre de composition – Saint-Denis –, et, d'autre part, le dépassement de ce premier cadre, avec tous les nouveaux enjeux qu'il suppose. À l'intérieur de ce mouvement double, nous avons jugé à propos de séparer le moment de constitution de l'histoire à proprement parler – par le biais des compositions que sont l'*Inventio* et les *Gesta Dagoberti* à Saint-Denis – des mouvements de précision et de promotions qui s'engagent, par la suite, toujours à Saint-Denis.

Aussi notre travail se divise-t-il finalement en trois parties : une première est dédiée à l'élaboration de l'histoire à Saint-Denis au IX^e siècle, une seconde traite de son cheminement à l'abbaye, aux siècles suivants, et, finalement, une dernière se consacre à l'étude de l'histoire émancipée de ses premiers enjeux dionysiens.

Le premier pan de notre travail s'occupera de réévaluer et préciser la mise en place, à Saint-Denis d'une histoire partagée de Dagobert, de saint Denis et de son église, qui s'incarne dans la composition successive de deux œuvres, l'*Inventio A* et les *Gesta Dagoberti*, qui constitueront respectivement le sujet de nos deux premiers chapitres. Peu connue des historiens, l'*Inventio A* révèle en réalité une tradition complexe, raison pour laquelle, jusqu'ici, son étude n'a été menée que très partiellement ; en évaluant les manuscrits liés à cette tradition – catégorisée premièrement par les Bollandistes et recensée sous le numéro BHL 2193 – nous sommes parvenus au constat qu'il n'existait pas une, mais trois versions distinctes du texte, qui se distinguaient tant sur le plan de leur forme que de leur moment de composition. À la suite de la première *Inventio* (A), témoignage de la « mise ensemble » de l'histoire du roi et de l'histoire de Saint-Denis – en amont des *Gesta Dagoberti* – deux autres *Inventio* (B et C) sont composées – en aval –, qui sont construites sur un modèle différent, dont nous évaluerons les enjeux dans la suite de notre travail. L'examen détaillé de cette tradition demeurée discrète dans l'historiographie permettra de mettre en lumière, de façon détaillée – par le biais d'une étude fouillée des sources et des procédés d'écriture – la première tentative de faire coïncider l'histoire du roi et l'histoire du saint, à travers la création de nouveaux épisodes légendaires.

Il s'agira, dans un deuxième temps, de s'intéresser aux *Gesta Dagoberti*, qui, autour de 835, fixent et consacrent en quelque sorte cette histoire partagée, en intégrant ces éléments légendaires à une nouvelle histoire de Dagobert. Bien connu, cette fois, des médiévistes, le texte mérite néanmoins, lui aussi, d'être (re)étudié en profondeur. En tant que principal canal de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, il mérite donc une attention particulière, notamment en ce qui concerne sa dynamique interne et les nouveautés qu'il propose. Il devra, d'une part, être pensé dans ses relations avec l'*Inventio A*, qui le précède et l'influence, et, d'autre part, dans les

procédés de réécritures qu'il dévoile. Les *Gesta Dagoberti* cultivent un double objectif : faire de saint Denis le patron privilégié de Dagobert – et, par association, de la royauté dans son ensemble – et faire du roi le principal bienfaiteur du saint et de son église. Les sources mérovingiennes n'ont pas toutes laissé de Dagobert un portrait irréprochable ; l'auteur des *Gesta Dagoberti* se fixe alors pour mission de redessiner les contours du personnage. Le procédé de sélection et de relecture de l'histoire de Dagobert – en vue d'en constituer une nouvelle – et l'intégration d'un nouveau légendaire liant saint Denis au roi constituent l'essence du texte des *Gesta Dagoberti* ; ce sera là, aussi, le fil conducteur de notre recherche sur le texte.

Dans un second temps, nous nous intéresserons au devenir de cette histoire à Saint-Denis, à la suite de la définition inaugurale de ses contours au IX^e siècle. L'étude de la place de l'histoire partagée du roi et de l'église au sein de la production dionysienne médiévale révèle une volonté constante, de la part de l'abbaye, de préciser, de promouvoir et de faire vivre cette mémoire.

Les moines de Saint-Denis ont en effet à cœur de faire circuler cette histoire, notamment en l'intégrant dans l'histoire royale telle qu'ils l'écrivent à partir du XII^e siècle. De l'*Historia regum Francorum*, composée dans le premier tiers du XII^e siècle, jusqu'à la vaste entreprise des *Grandes chroniques de France*, nées au milieu du XIII^e siècle et continuées au siècle suivant, l'histoire du roi et du saint ne cesse d'occuper une place importante au sein de l'histoire telle que la conçoit Saint-Denis. Suivre la trajectoire de l'histoire de Dagobert et de saint Denis dans la production historiographique dionysienne revient aussi à jeter un regard nouveau sur cette même production et sur la constitution progressive de Saint-Denis en principal foyer de l'historiographie royale.

En parallèle des compilations et des compositions à caractère historique, l'histoire du roi se transmet aussi par l'intermédiaire de celle du saint : par le biais, notamment, des différentes traditions de l'*Inventio*, l'histoire du roi et de son rôle dans l'historique de Saint-Denis circule aussi dans de nouvelles œuvres hagiographiques consacrées à saint Denis, qui naissent à l'abbaye aux XIII^e et XIV^e siècles. Qu'il s'agisse de la *Vita et actus beati Dionysii* – recueil composé au début du XIII^e siècle et destiné à fixer définitivement la tradition hagiographique de saint Denis – ou de la *Vita et passio sancti Dionysii*, composée par Yves de Saint-Denis autour de 1317, l'hagiographie dionysienne témoigne invariablement de l'intégration de Dagobert dans la vie du saint.

Enfin, toujours à Saint-Denis, l'histoire du roi et du saint est aussi rendue visible : elle glisse du texte à l'image dans un nombre important de manuscrits enluminés transmettant des œuvres dionysiennes. Loin de n'être que de simples illustrations, les représentations figurées réécrivent, en images, le texte et les motifs de l'histoire ; aussi les vastes cycles enluminés des manuscrits de la *Vie en prose de saint Denis* ou de la *Vita et passio* d'Yves de Saint-Denis livrent-ils leur propre interprétation du texte qu'ils accompagnent, en proposant, par le biais d'un nouveau réseau de symboles, une autre lecture de l'histoire. En marge des enluminures, l'histoire

du roi et du saint dialogue aussi avec l'édifice de Saint-Denis ; au milieu du XIII^e siècle, avant que Louis IX n'entreprenne sa vaste entreprise de restructuration des tombes à l'abbaye, un tombeau monumental est construit sur le corps de Dagobert, dont le décor sculpté dépeint l'âme du roi sauvé par les saints, épisode apparu pour la première fois dans l'*Inventio A* et repris ensuite dans les *GD*. Dans la même perspective, l'histoire de Dagobert et de son lien à Saint-Denis est mis en avant dans les écrits – du moine Rigord d'abord et de Guillaume de Nangis ensuite – destinés à servir de guide aux visiteurs de l'abbaye.

Du IX^e siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge, Saint-Denis démontre ainsi la volonté de continuer, de diffuser et de promouvoir cette histoire ; en ce qu'elle incarne symboliquement l'élément inaugurateur du lien privilégié qu'entretient l'abbaye à la royauté, cette mémoire partagée se doit d'être rappelée et montrée, et cela par différents canaux – historiographiques, hagiographiques et iconographiques.

La dernière partie de notre recherche nous porte au-delà de Saint-Denis et des objectifs à proprement parler dionysiens qui régissent la trajectoire médiévale de l'histoire de Dagobert, du saint et de l'église. En effet, l'histoire franchit rapidement les murs de l'abbaye parisienne pour circuler dans d'autres espaces et contextes, où elle se charge alors de nouvelles significations, souvent bien éloignées de celles qui concouraient premièrement à son élaboration.

C'est d'abord à l'historiographie lotharingienne et à la mémoire de Dagobert dans l'espace germanique que nous nous intéresserons. Une fois constitués – et bien avant de rejoindre les compilations dionysiennes – les *GD* sont intégrés au sein de certaines compositions qui naissent dans l'ancien territoire austrasien ; c'est le cas, notamment des chroniques universelles de Réginon de Prüm (c. 900) et de Sigebert de Gembloux (c. 1088-1011). L'intégration du texte dionysien au sein de ces ensembles conduit à une nouvelle lecture de l'histoire et de la figure de Dagobert, qui doit alors être pensée en dialogue avec les considérations et le contexte politiques, qui sont ceux des deux auteurs successifs. Dans le même sens, l'*auctoritas* dont Saint-Denis gratifie Dagobert dans les *GD*, se voit en quelque sorte récupérée par d'autres institutions ecclésiastiques, tout particulièrement à Trèves et en Alsace, qui font alors de Dagobert, à l'instar de ce que souhaitait faire, originellement, l'abbaye parisienne, leur protecteur. Cet intérêt pour la mémoire dagobertienne dans ces régions s'illustre aussi à travers la tradition manuscrite des *GD* : dans trois manuscrits, originaires de la région de Liège et de la Saxe, le texte est en effet copié au sein d'un programme très « impérial », – rassemblant un nombre important de traditions destinées à dresser une histoire et une généalogie des empereurs germaniques – et qui livre ainsi une conception du texte bien éloignée de celle que se faisait, originellement, Saint-Denis.

Loin des murs de l'abbaye dionysienne, l'histoire du roi et du saint circule aussi par le biais de ce qui en constitue l'autre principal canal de diffusion : la production hagiographique. En effet, les *GD* donnent vite naissance à une forme abrégée – que nous nommons *Inventio B* –

qui intègre, en tant que nouvel épisode de la vie de saint Denis, le dossier hagiographique du saint dans un nombre important de légendiers, qui circulent, particulièrement au XII^e siècle, en Flandre et dans le Hainaut, jusqu'à la région de Trèves. Ce « condensé » de l'histoire se diffuse en marge des réseaux dionysiens, notamment par le biais de certains établissements cisterciens, toujours par le biais de la tradition hagiographique de saint Denis. Dans une même perspective, il conviendra de s'intéresser, ensuite, à la place de l'histoire de Dagobert, de saint Denis et de son église dans l'hagiographie dominicaine telle qu'elle se développe au XIII^e siècle. Prenant comme principaux points de repères les grandes entreprises de Vincent de Beauvais et de Jacques de Voragine, il s'agira d'évaluer de quelle manière la légende mise au point à Saint-Denis dialogue avec les nouvelles modalités fixées par l'hagiographie dominicaine.

Après avoir évalué successivement la place de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis dans les productions à caractère historique et dans la tradition hagiographique dionysienne, à Saint-Denis et au-delà, nous finirons en examinant l'influence de l'histoire sur la production littéraire des derniers siècles du Moyen Âge. Comme en témoigne la citation choisie en amorce de cette introduction, certains motifs de l'histoire du roi et de l'église se glissent en effet dans certaines œuvres tardives ; on voit notamment se former, autour de Dagobert, une forme de cycle, constitué de quatre chansons de geste composées dans la seconde moitié du XIV^e siècle, qui empruntent de manière évidente à l'histoire telle qu'elle s'est forgée à Saint-Denis. Le choix des temps mérovingiens comme cadre du récit, de même que l'importance revêtue par le personnage de Dagobert dans ces chansons doivent se penser en dialogue avec leur moment de composition ; élaborées dans une période particulièrement trouble pour la royauté – engagé dans le conflit contre l'Angleterre – elle recourent au passé mérovingien dans une volonté de rappeler l'ancienneté et le prestige de la royauté française et de son histoire, ainsi que de son caractère sacré, dont les personnages de Clovis et de Dagobert sont en quelque sorte les premiers représentants. Entre fictionnalisation de l'histoire, promotion du légendaire dionysien et échos aux préoccupations contemporaines, ces chansons de geste du XIV^e siècle réaffirment encore une fois le caractère malléable et modulable de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, ainsi que l'étendue des possibilités de la réécriture.

La clé de voûte de notre travail – le texte et ses réécritures – nous mène à nous distancer d'une logique strictement chronologique, pour s'intéresser, plutôt, aux mouvements de resserrement et d'expansion du texte et de ses motifs. Aussi les bornes de notre recherche (IX^e-XVI^e siècles) sont-elles dictées par les œuvres retenues au sein de notre corpus. Notre étude s'étend ainsi des VI^e et VII^e siècles, qui fournissent les premières sources sur saint Denis et sur Dagobert – notamment la première Passion de saint Denis, dite *Gloriosae*, composée autour de 500 – jusqu'au XVI^e siècle, qui fournit le plus « jeune » manuscrit de notre corpus, un exemplaire enluminé de la *Chronique* de Louis le Blanc, composé à la fin du XV^e siècle.

Cette approche guidée par le texte présente l'avantage de mettre au jour la profonde porosité générique et la grande diversité que dévoilent les modalités de circulation de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis au Moyen Âge. L'hybridité des premières compositions fait en effet que l'histoire dialogue, tout au long de son parcours médiéval, tout à la fois avec la tradition historiographique et la production hagiographique ; mais encore, le « passage » de l'histoire et de ses motifs dans l'iconographie et la littérature – avec tous les enjeux que supposent un changement de support, de public ou de statut de texte – témoigne de sa grande mobilité, entre reprise et adaptation à de nouvelles règles propres à la nature du nouveau support. Notre recherche vise à mettre au jour toutes les possibilités du texte médiéval en tant que vecteur d'une mémoire qui s'écrit et se réécrit, et se charge de nouvelles significations en fonction des contextes – culturels, politiques, textuels, institutionnels – au sein desquels s'opère le processus de remémoration.

Cette étude, pensée dans la longue durée et qui emprunte aux outils de plusieurs disciplines, se veut à l'image de la trajectoire de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis au Moyen Âge : ouverte et sans cesse mobile.

PREMIÈRE PARTIE

NULLUS DAGOBERTO LOCUS AUT DULCIOR AUT IOCUNDIOR FUIT.

**PRÉCISER, INVENTER ET FIXER L'HISTOIRE DE DAGOBERT ET DE
SAINT-DENIS AU IX^e SIÈCLE**

INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE

Les sources mérovingiennes – en particulier la *Chronique de Frédégaire* et la *Vie de saint Éloi* – semblent déjà faire état d'un lien spécial entre Dagobert et Saint-Denis, ce que viennent en outre étayer certains documents diplomatiques souscrits par le roi en faveur de l'abbaye. Pour autant, l'attachement du souverain au saint et à son église, suggéré par ces sources, demeure somme toute relativement discret et n'est, surtout, en aucun cas monopolique ; dans la *Vita Eligii*, nombreux sont les saints et les églises qui profitent également de la bienveillance du roi. Aussi, dans l'esprit des moines dionysiens, ces premiers témoignages méritaient-ils d'être consolidés en vue de lier, plus fortement encore, leur église au pouvoir royal ; dans les deux siècles qui suivirent, l'abbaye se fixa ainsi pour mission de lier indissolublement le roi, le saint et l'église en faisant se rencontrer et cohabiter leurs destinées respectives.

Comment naît et se concrétise premièrement l'histoire partagée de Dagobert et de Saint-Denis à l'abbaye ? De quelle manière, à partir des sources existantes – sur le roi et sur le saint – construit-on un nouveau récit, enrichi d'épisodes inédits, destinés à mettre en valeur la relation qui unit le souverain et l'institution dionysienne ?

Il semble que ce soit dans une œuvre dont nous situons, très largement, la composition entre la seconde moitié du VIII^e siècle et le premier tiers du IX^e siècle, qu'il convienne de voir la première tentative, à l'abbaye, d'élaborer une nouvelle trame narrative.

Ce texte, connu sous le nom d'*Inventio* et dont nous proposons une réévaluation inédite de la tradition manuscrite, semble avoir été composé en amont des *GD* ; il fait, pour la première fois, de Dagobert le témoin et l'acteur d'un certain nombre d'épisodes merveilleux, censés démontrer la nature divine du lien qui l'unit à saint Denis et à son église. À partir de cette première tradition, les *GD* se fixent ensuite pour objectif de dresser une histoire complète de Dagobert, au sein de laquelle se voient intégrés et définitivement fixés ces nouveaux éléments. Ces deux traditions dionysiennes, qui dessinent de manière quasiment définitive les contours de cette nouvelle histoire partagée, sont le fruit de toute une série de procédés de sélection, de relecture et de réécriture, dont l'étude met au jour les différents enjeux que renferment l'histoire et son élaboration à la période carolingienne. Étudier la constitution de cette histoire commune revient à se plonger dans les différentes productions dionysiennes de cette période, et, en particulier dans l'importante activité du *scriptorium* au temps de l'abbé Hilduin (814-840). Comme le rappelait, encore récemment, Anne-Marie Helvétius, l'histoire de Saint-Denis à cette époque « n'as pas encore livré tous ses secrets » ; et d'ajouter qu'« en particulier, les *Gesta Dagoberti*, l'*Inventio* et les *Miracula* (...) devront faire l'objet de nouvelles recherches¹ ».

¹ Anne-Marie HELVÉTIUS, « La deuxième version latine de la Passion de saint Denis ('BHL' 2178) », *BEC*, 172, 1/2, 2014, p. 59.

CHAPITRE I

DAGOBERT DANS L'HISTOIRE DE SAINT DENIS : LA TRADITION ORIGINELLE DE L'*INVENTIO*

1. DU BIENFAITEUR AU FONDATEUR : DAGOBERT DANS L'HISTOIRE DE SAINT-DENIS

Le lien entre Dagobert et l'abbaye est premièrement suggéré par certaines sources diplomatiques contemporaines du roi : parmi les diplômes attribués à Dagobert et vus comme authentiques, deux ont trait à la donation de domaines en faveur de Saint-Denis¹.

Les rapports qu'entretient le roi mérovingien à l'abbaye se dessinent également dans certains récits hagiographiques – particulièrement dans la *Vie* de saint Éloi (c. 680) – ainsi que dans les chroniques mérovingiennes de *Frédégaire* (c. 660) et du *Liber historiae Francorum* (c. 720-740). La figure de saint Éloi, orfèvre, proche conseiller des rois Clotaire II (613-629) et Dagobert (629-639) puis évêque de Noyon sous le règne de Clovis II (639-657), symbolise l'alliance entre l'épiscopat et la royauté dans le processus de christianisation mené dans la première partie du VII^e siècle, notamment au nord de la Gaule, et durant lequel un nombre important de fonctions ecclésiastiques sont confiées à des personnalités proches du pouvoir royal². Charles Mériaux a d'ailleurs rappelé la belle formule employée par l'auteur de la *Vita Eligii* pour signifier la collaboration du futur évêque et du roi Dagobert :

Que ta sérénité me cède ce domaine, Ô mon roi [il s'agit de Dagobert], là où, toi et moi, nous construirons une échelle par laquelle nous mériterons l'un et l'autre de gagner le royaume céleste³.

En sus de faire de Dagobert un allié de l'Église et de son message, la *Vita Eligii* mentionne aussi son lien particulier à Saint-Denis, en précisant, notamment, son inhumation dans l'église. La chronique de *Frédégaire*, composée à peu près à la même époque, transmet aussi la même indication :

Vita Eligii episcopi Noviomagensis

[ch. 34] (...) mortuus est rex magnus et inclitus Dagobertus et *sepultus est in eadem sancti Dionisii basilica* sub arcu in latere dextro⁴.

Frédégaire

[ch. 79] Hys gestis post paucus dies Dagobertus amisit spiritum *sepultusque est in ecclesia sancti Dionensis* (...).

¹ Il s'agit des villages d'Ursines, en Île-de-France et d'Étrépagne, en Normandie (PARDESSUS, II, n°279, p. 45 ; *Chartae latinae antiquiores*, XIII, France, I, éd. A. BRUCKNER [et al.], n°551, p. 10-15 (donation d'Ursines) ; PARDESSUS, II, n°285, p. 53 (donation d'Étrépagne). Sur cette dernière, voir aussi J. HAVET, « Questions mérovingiennes », VI, p. 213-237.

² Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 14 et p. 31.

³ *Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, 15, p. 680-681, cité et traduit dans Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 31.

⁴ *Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, 34, p. 689.

Un siècle plus tard, le *LHF* reprend cette précision :

Post haec igitur rex Dagobertus a febre valida correptus, egrotans mortuus est Spinoglio villa in paygo Parisiacense urbis, *in basilica sancti Dionysii martyris sepultus*¹.

Quant à l'attribution de la fondation de l'église de Saint-Denis à Dagobert, le motif circule à l'abbaye au moins à partir de 799, date à laquelle il apparaît dans une *descriptio* de la basilique :

Dagoberto regi bone memoriae qui tale monasterium construxit et Pippino regi Francorum qui talem ecclesiam per sua iussione post mortem suam fecerunt filii sui domnus rex Carolus et Carlomannus².

Ces quelques lignes insérées au milieu de la description reprennent les éléments d'une inscription dédicatoire qui pourrait transcrire un *titulus* existant³. Notons que la différence est faite ici entre le *monasterium*, construit par Dagobert, et l'*ecclesia*, édifiée par Pépin, donc entre le bâtiment conventuel et l'église abbatiale. Le texte décrit l'église consacrée par l'abbé Fulrad en février 775 en présence de Charlemagne, à la suite de travaux engagés sous le règne de Pépin.

2. DAGOBERT ET LES CORPS DES MARTYRS : LA TRADITION DE L'*INVENTIO*

Parmi les textes développant le motif de la fondation de Saint-Denis par Dagobert, une tradition, connue sous le nom d'*Inventio*, retiendra particulièrement notre attention, puisque nous souscrivons à l'hypothèse selon laquelle cette dernière constitue le premier témoignage textuel d'une véritable association de Dagobert à l'histoire de saint Denis, et cela, ainsi, avant la composition des *GD*.

¹ *LHF*, 43, p. 148.

² Alain STOCLET, « La *Descriptio basilicae sancti Dionysii*. Premiers commentaires », *Journal des savants*, 1/2, 1980, p. 104-105. Sur cette *descriptio*, voir aussi Bernhard BISCHOFF, « Eine Beschreibung der Basilika von Saint-Denis aus dem Jahre 799 », *Kunstchronik*, 34, 1981, p. 97-103 ; Werner JACOBSEN, « Saint-Denis in neuem Licht : Konsequenzen der neuentdeckten Baubeschreibung aus dem Jahre 799 », *Kunstchronik*, 36, 1983, p. 301-308 ; Michaël WYSS, « La description de la basilique Saint-Denis en 799 », *Les dossiers de l'archéologie*, 297, 2004, p. 54-55. Le texte est conservé dans le manuscrit Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, Aug. Perg. 238, ff°159v-160r. Ce manuscrit, daté de la fin du VIII^e siècle ou du premier quart du IX^e siècle provient de l'abbaye de Reichenau, où il apparaît dans les inventaires de la bibliothèque dès les années 830. Saint-Denis et Reichenau entretiennent à cette époque des rapports étroits ; il est probable que le manuscrit ait été composé originellement à Saint-Denis et soit ensuite passé à Reichenau (A. STOCLET, « La *Descriptio* », p. 106-107 ; M. WYSS, « La description », p. 55). Le texte se clôt sur la mention de l'année 799 : *anno xxxi regnante Carolo rege* (Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, Aug. Perg. 238, f°160r).

³ A. STOCLET, « La *Descriptio* », p. 115-116 ; M. Wyss, « La description », p. 55.

2.1 Dagobert : acteur de l'histoire de Saint-Denis dans l'*Inventio*

Si l'idée selon laquelle Dagobert serait enterré à Saint-Denis et aurait fait preuve, durant sa vie, de bienveillance envers l'abbaye est connue de l'institution dionysienne, l'*Inventio* étoffe considérablement le thème en l'intégrant au sein d'une histoire construite et développée. Cette petite composition est en effet articulée autour de la découverte (*inventio*) des corps des martyrs Denis, Rustique et Éleuthère par le roi Dagobert et de leur *translatio* dans une nouvelle église, construite par le roi. Alors qu'il s'adonne à la chasse, le jeune Dagobert est témoin d'une scène remarquable : un cerf, qu'il poursuivait avec ses hommes, se réfugie dans une petite chapelle ; par une force divine, l'accès à l'édifice est rendu impossible aux chasseurs, et l'animal est sauvé. Le texte donne ensuite la raison de ce miracle : cette « pauvre petite chapelle » (*vilis quippe tantum aedicula*) a été construite sur le lieu où saint Denis et ses compagnons avaient été enterrés par la noble Catulla, qui avait, en secret, soustrait leurs corps à leurs bourreaux. Plus tard, Dagobert entre en conflit avec le duc d'Aquitaine Sadragisèle, qui tente de l'écarter du pouvoir ; profitant d'une absence de son père Clotaire, Dagobert le fait battre et lui fait couper la barbe, avant de prendre la fuite, craignant la colère de son père. Ayant en mémoire l'histoire du cerf, il se réfugie lui-même dans la chapelle des martyrs ; alors qu'il est endormi, les trois saints lui apparaissent et lui garantissent leur protection si lui-même promet d'honorer leur mémoire et de leur accorder une sépulture plus digne. Dagobert fait ce vœu : le miracle se produit alors à nouveau et Clotaire et ses hommes ne parviennent pas à s'emparer de Dagobert. À partir de ce moment, Dagobert – ainsi que son père Clotaire – font montre d'une dévotion particulière envers saint Denis. Plus tard, Dagobert, devenu roi, fait extraire les corps des martyrs, les transporte dans un autre lieu voisin et décore somptueusement leurs *memorias*. À la mort du roi, ce dernier est inhumé dans cette église, dont le texte nous précise qu'il l'a lui-même fondée. Dans certains manuscrits de l'*Inventio*, un épisode singulier vient clore le récit : peu après la mort de Dagobert, l'évêque de Poitiers Ansoald, se rendant en Sicile, fait la connaissance d'un ermite nommé Jean ; celui-ci lui raconte avoir eu une vision dans laquelle l'âme du roi était emportée par des diables pour être menée en enfer. Au dernier moment, les saints Denis, Maurice et Martin – que le roi avait honoré de son vivant – interviennent et, grâce à leurs prières, parviennent à sauver l'âme du roi pour la mener au paradis. Ce récit se termine sur la mention d'une charte ancienne, rédigée par saint Ouen, dans laquelle cet événement a été consigné.

Dagobert se voit donc, plus que jamais auparavant, pleinement intégré à l'histoire de Saint-Denis et de ses origines. En se voyant attribuer la découverte des corps des martyrs et la construction d'une nouvelle église, il devient un acteur majeur de l'historique de la fondation de l'abbaye. Les créations propres à l'*Inventio* A font la part belle au merveilleux ; les motifs nouvellement apportés par le texte, dont les visions – le songe de Dagobert et la vision de l'ermite Jean – constituent deux exemples significatifs, font entrer l'élément miraculeux dans l'histoire de Dagobert, qui s'en trouvait auparavant dépourvue. La relation privilégiée entre le roi

et le saint se déploie alors dans toute sa puissance au sein de ces épisodes, qui ont pour but de colorer de merveilleux la figure historique de Dagobert.

L'*Inventio* a peu retenu l'attention jusqu'ici, probablement en raison de l'hétérogénéité de sa tradition manuscrite et de sa grande proximité avec les *GD*, puisqu'en effet, elle se retrouve intégralement dans le texte des *GD*. La seule réflexion d'envergure sur l'*Inventio* est due à Léon Levillain qui, prolongeant la démarche esquissée par Achille Luchaire avant lui, avait notamment développé l'hypothèse d'une antériorité de l'*Inventio* sur les *GD*, dont elle constituerait en quelque sorte une version préliminaire ; la seconde composition aurait procédé par amplification, en absorbant et en étoffant la première¹. Depuis ces premières recherches, l'historiographie sur l'*Inventio* mérite d'être renouvelée ; dans cette perspective, l'étude détaillée que nous avons menée à partir des manuscrits permet de mettre au jour l'importance et la multiformité de cette tradition, qui dialogue avec l'histoire et la composition des *GD*.

2.2 L'*Inventio* et les *Gesta Dagoberti* : historique d'une affinité et nouvelles perspectives

Afin de saisir exactement la portée de l'*Inventio*, il convient en premier lieu de réévaluer – et de réviser – la nature de cette tradition, telle qu'elle a notamment été considérée dans l'historiographie.

La première recension et catégorisation de l'*Inventio* date de 1898 et est due aux Bollandistes qui, dans leur *Bibliotheca hagiographica latina*², identifient sous l'entrée *Dionysius* un texte sous la dénomination *Inventio et translatio tempore Dagoberti*, auquel ils attribuent le numéro 2193. Ils précisent que cette tradition est tirée *ex Gestis Dagoberti I* et renvoient, en bibliographie, aux éditions successives de Duchesne, Struve, Bouquet, Migne et Krusch. Ce report systématique aux éditions successives du texte des *GD* est intéressant, en ce sens qu'il démontre un relatif désintérêt pour la structure de cette version alternative, qui ne semble représenter, dans l'esprit des Bollandistes, qu'une version abrégée de la version longue. Ils indiquent que le texte, selon les manuscrits, est appelé tantôt *Inventio*, *Revelatio* ou *Translatio*, et qu'il consiste en la sélection de certains chapitres des *GD*, la configuration variant encore une fois selon les différents manuscrits, *modo plura, modo pauciora*³. Ils recensent à l'époque dix témoins transmettant cette structure textuelle⁴, précisant en outre que, dans trois de ces

¹ Achille LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *BFLP*, 8, 1899, p. 20-30 ; Léon LEVILLAIN, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, I, Les sources narratives », *BEC*, 82, 1921, p. 71-88.

² Désormais BHL.

³ BHL, I, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898, p. 331-332.

⁴ Bruxelles, KBR, 7460, ff°33v-35v ; Bruxelles, KBR, 9290, ff°77v-80v ; Paris, BnF, Lat. 1864, ff°11v-14v ; Paris, BnF, Lat. 2445A, ff°29v-33r ; Paris, BnF, Lat. 2447, ff°124r-131r ; Paris, BnF, Lat. 11751, ff°54v-59r ; Paris, BnF, Lat. 11756, ff°195v-197r, Paris, BnF, Lat. 14363, ff°95v-97v ; Paris, BnF, Lat. 17631, ff°61r-71r ; Mons, BU, 844, ff°75r-78r.

manuscripts, les extraits sont précédés du prologue aux *Miracula sancti Dionysii*, commençant par *Plurima miraculorum Dei*¹.

2.2.1 Les recherches d'Achille Luchaire et Léon Levillain : l'*Inventio*, les *Miracula sancti Dionysii* et les *Gesta Dagoberti*

C'est précisément par le biais des *Miracula* et d'abord en lien avec les *GD* qu'une réflexion sur l'*Inventio* voit le jour. Les *Miracula sancti Dionysii* se présentent sous la forme d'une collection de trois livres, relatant des miracles réalisés par saint Denis, s'étirant du règne de Sigebert († 574) jusqu'en 877 ; le premier livre comprend les miracles jusqu'en 814, le deuxième les miracles étant survenus sous l'abbatit d'Hilduin (814-840) (BHL 2202) et le troisième des miracles accomplis entre septembre 876 et septembre 877 (BHL 2203). La composition des deux premiers livres est généralement située autour de 834 et l'ajout du troisième plus tard, autour de 877².

Les premiers travaux consacrés aux *Miracula* sont dus à Achille Luchaire, qui, dans une courte étude sur certains manuscrits de Rome et de Paris³, met en exergue les liens qui unissent les *Miracula* aux *GD*. Luchaire indique d'abord avoir identifié le manuscrit utilisé par Mabillon pour son édition des *Miracula*, de même que celui avec lequel il réalise une collation⁴ ; il remarque ensuite que l'éditeur a omis un passage situé entre le prologue et le récit des premiers Miracles, dans lequel le copiste a initié un récit avant de s'arrêter et de renvoyer le lecteur *superius* dans le manuscrit :

Incipit liber primus

Quartus a Clodoveo qui primus regum Francorum ad cultum dei docente beato Remigio Remensi episcopo conversus est Clotarius filius Chilperici a regnum sortitus est.
*Totum quod de facto isto miraculo sequitur require superius in tractatu de inventione corporum ieromartyris Dyonisii sociorumque eius*⁵.

Mabillon a choisi, pour son édition, de ne pas faire apparaître ce détail ; or Luchaire découvre un autre manuscrit plus ancien, qui contient, quant à lui, le prologue suivi précisément de cette *Inventio*, puis du récit des premiers Miracles⁶. Il est très probable que le manuscrit découvert par Luchaire ait alors constitué le modèle des manuscrits édités par Mabillon et que la

¹ Paris, BnF, Lat. 11756, Paris, BnF, Lat. 14363 et Paris, BnF, Lat. 17631 (BHL, I, p. 332 ; les *Miracula* (BHL 2202) sont décrits à la page suivante).

² L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 115 ; Alain STOCLET, « Les *Miracula sancti Dionysii*, commentaire et données topographiques », *Atlas de Saint-Denis*, dir. M. WYSS, p. 38. Michael LAPIDGE a récemment repris les mêmes contours chronologiques (Michael LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis : The 'Passio S. Dionysii' in Prose and Verse*, Leiden/Boston, Brill, 2017, p. 102-103).

³ A. LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits », p. 20-29.

⁴ ASOSB, *Saeculum III, pars II*, Paris, Louis Billaine, 1672, p. 343-365. Les manuscrits en question sont Paris, BnF, NAL 1509 (XIII^e siècle, milieu) et Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030 (XV^e siècle).

⁵ A. LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits », p. 26.

⁶ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571.

relégation de cette *Inventio* à un autre endroit ait été décidée par les copistes des manuscrits des XIII^e et XV^e siècles.

D'ailleurs, dans le prologue au second livre, l'auteur rappelle que le premier était constitué des origines du monastère et couvrait ensuite la période de quatre abbatiats successifs :

Primi libri miraculorum beati Dionysii lectoris animum levare volens, finem hic feci (...) aliis libris debeant explicari. Eorum tantum hic primus erit, *quo initia Monasterii quatuorque Abbatum sibi vicissim succedentium tempora complexus sum*¹.

Ces *initia monasterii* seraient alors précisément l'*Inventio* qui précède les premiers Miracles dans le manuscrit de la Vaticane et auraient été déplacés par les copistes des manuscrits utilisés par Mabillon.

C'est lorsqu'il se penche plus en détail sur cet historique que Luchaire se rend compte de la grande proximité entre le texte et les *GD* ; selon lui, ce récit des débuts du monastère, *initia monasterii*, « n'est pas autre chose qu'une reproduction partielle et un résumé des *Gesta Dagoberti regis* »². Le texte transmet selon lui les premiers chapitres, avec quelques variantes, et raccourcit drastiquement la deuxième partie des *GD*, abrégeant ou laissant de côté de nombreux épisodes³.

En sus de signaler l'existence d'un autre manuscrit transmettant les *Miracula*, dans une forme très similaire à celle du premier manuscrit utilisé par Mabillon⁴, Achille Luchaire mentionne en outre un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale⁵ qui contient lui-aussi, de la même manière que le Vat. Reg. lat 571, cette *Inventio*, située entre le prologue au premier livre des Miracles et les Miracles eux-mêmes⁶. Au f°29v, une rubrique mentionne « Incipit prologus in inventione seu translatione beati Dyonisii sociorumque eius » ; suit le prologue (*Plurima miraculorum Dei... erit exordium*), se terminant par la rubrique *Explicit prologus. Incipit inventio beati Dyonisii sociorumque eius*. Nous trouvons alors le récit des débuts du monastère (*Quartus a Clodoveo... gesta subitiam*). Puis, à la suite de la rubrique *De miraculis sancti Dyonisii* se trouve le récit des premiers miracles, mais uniquement les cinq premiers du premier livre⁷.

¹ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571, f°85v ; ASOSB, Saeculum III, pars II, p. 353. Traduit par A. LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits », p. 21-22 : « Je termine ici le premier livre des miracles de saint Denis, souhaitant soulager l'esprit du lecteur (...) Celui-ci, dans lequel j'ai embrassé les débuts du monastère et les temps des quatre premiers abbés qui, tour à tour, se sont succédés, est seulement le premier d'entre eux. Voyons à présent, avec l'aide de Dieu, ceux qui restent ».

² *Ibidem*, p. 24.

³ *Ibidem*, p. 24-25.

⁴ Il s'agit du manuscrit Paris, BnF, lat. 2447 (A. LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits », p. 26).

⁵ Paris, BnF, lat. 2445A.

⁶ Le manuscrit 2445A contient uniquement les cinq premiers miracles du premier livre.

⁷ Paris, BnF, lat. 2445A, ff° 29v-35r ; A. LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits », p. 26-27.

Ainsi, par le biais de l'étude de deux nouveaux manuscrits, Luchaire attire l'attention sur le fait que les *GD* et les *Miracula* semblent intimement liés, puisque cette version partielle des *GD* apparaît entre le prologue et le premier livre des Miracles dans deux manuscrits et, lorsqu'il n'y apparaît pas, devait néanmoins originellement s'y trouver.

Pour ce qui a trait à la date de composition de cet « historique », postérieure ou antérieure à celle des *GD*, Achille Luchaire semble osciller entre les deux possibilités. S'il pouvait s'agir, selon lui, d'une « reproduction » des *GD*, il émettait aussi l'hypothèse d'une version « préparatoire » :

On pourrait se poser la question de savoir si l'auteur des *Miracula* n'a fait qu'insérer dans son ouvrage des fragments d'une composition historique rédigée avant la sienne par un autre moine de Saint-Denis, ou s'il ne serait pas lui-même l'auteur des deux ouvrages, et si, dans ce dernier cas, les *Miracula* n'offriraient pas, dans l'historique de la fondation de Saint-Denis, qu'une esquisse d'une vie de Dagobert développée *postérieurement*¹.

Deux ans plus tard, dans une « Note additionnelle », Luchaire signalait l'existence de deux autres manuscrits, conservés à la Bibliothèque Mazarine, qui transmettaient pareillement une version partielle des *GD* ; les termes choisis par Luchaire dans cette courte mise à jour – « extrait », « résumé », « reproduction » – laissaient alors cette fois plus fortement présager de leur caractère postérieur². La question de la datation de cette version sera traitée par Léon Levillain, qui y répond longuement, deux décennies plus tard, dans son étude sur l'abbaye dionysienne. Si le premier ne se montrait pas définitif quant à l'antériorité ou la postériorité de cette version partielle sur le texte « complet » des *GD*, le deuxième, quant à lui, souscrit sans conteste à la première possibilité. Levillain se montre en effet catégorique sur ce point : l'*Inventio* précède les *GD* – en tant qu'elle a été conçue originellement comme une préface aux *Miracula* ; les *GD*, tels que nous les connaissons, ont ainsi puisé dans cette première version, l'allongeant et la détaillant³.

La démonstration paraît néanmoins sujette à caution en ce qu'elle semble guidée, avant même l'analyse des textes, par la thèse d'un auteur commun aux deux œuvres :

(...) Et l'hypothèse d'un commun auteur a pour elle non seulement la vraisemblance, mais aussi le fait qu'un auteur seul peut avoir montré cette préoccupation constante d'améliorer son ouvrage qui, sous sa première forme, porte en soi la marque d'une rédaction hâtive tant par l'incorrection de la langue en quelques passages que par l'insuffisance de l'information⁴.

C'est ici qu'il semble que le bât blesse et que se dessine le risque téléologique, puisque toutes les variantes langagières – en sus d'être regardées et conçues selon des critères relativement impressionnistes – sont alors considérées comme s'inscrivant nécessairement dans

¹ *Ibidem*, p. 30.

² Achille LUCHAIRE, « Note additionnelle aux études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *BFLP*, XIII, 1901, p. 3-5.

³ L. LEVILLAIN, « Études », I, pp. 75-88.

⁴ *Ibidem*, p. 77.

un processus d'autocorrection visant à *améliorer* le texte¹. Si l'on associe, comme le fait Levillain, ces deux arguments – les textes sont le fruit d'un même auteur et les variantes, des améliorations – alors il est vrai que le texte *inférieur* apparaît comme étant antérieur à la version *supérieure*, puisqu'un auteur aura plutôt tendance, selon toute logique, à parfaire son œuvre plutôt qu'à la péjorer². En revanche, si les textes ne sont pas du même auteur, alors rien n'empêche de penser qu'une version *inférieure* ait pu voir le jour postérieurement à la version *supérieure* ; il n'est pas rare en effet qu'une version imprécise puisse être due à un relecteur moins compétent³. Ajoutons finalement que l'auteur des deux œuvres, pour Levillain, est assurément Hincmar de Reims : il défend longuement cette thèse à la suite de son analyse de l'*Inventio*, en s'appuyant sur des arguments tant formels que contextuels⁴.

Pour résumer, les recherches d'Achille Luchaire et de Léon Levillain ont proposé de voir dans l'*Inventio* – cette « version partielle » des *GD* recensée par les Bollandistes sous le numéro 2193 – un texte originellement conçu pour servir de préface aux *Miracula sancti Dionysii*, situé entre le prologue et le récit des premiers Miracles. Le texte apparaît sous cette forme dans deux manuscrits du XII^e siècle, considérés alors comme reflétant la forme initiale⁵. Il se serait par la suite progressivement émancipé de sa dépendance première aux Miracles et se serait diffusé de manière autonome, ce qui explique qu'il soit parfois précédé du prologue, sans être suivi des *Miracula*, comme l'avaient remarqué les Bollandistes.

2.2.2 Nouvelles perspectives : mise au jour de trois versions (A, B et C) de l'*Inventio*

Depuis leur première recension de 1898, les Bollandistes ont considérablement étoffé la liste des témoins de cette *Inventio* ; sur le site en ligne de la *BHL*, les manuscrits sont aujourd'hui au nombre de vingt-huit⁶. La contribution bollandienne à la connaissance et à la visibilité de ces versions, par le biais de leur entreprise minutieuse de dépouillement et de recensement est inestimable ; elle est la condition *sine qua non* à la possibilité d'une étude fouillée sur les manuscrits. Néanmoins, la classification de tous les témoins sous un même numéro (ici BHL 2193) donne inévitablement une impression d'homogénéité, qui s'avère, nous le verrons, être trompeuse dans le cas de l'*Inventio*. De la même manière, Léon Levillain ne cite pas les manuscrits dont sont tirés les passages qu'il reproduit ; il propose en conséquence une analyse

¹ *Ibidem*, p. 77-82.

² Arthur George RIGG, « The Long or the Short of it ? Amplification or Abbreviation ? », *The Journal of Medieval Latin*, 10, 2000, p. 47.

³ *Ibidem*.

⁴ Voir *infra*, p. 84-85. L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 88-114. Plus récemment, Alain Stoclet a souscrit à l'hypothèse qui fait de l'*Inventio* une œuvre d'Hincmar, destinée à servir de préface aux *Miracula sancti Dionysii* (A. STOCLET, « Les *Miracula sancti Dionysii* », p. 38 ; IDEM, « La *Clausula de unctione Pippini regis*, vingt ans après », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 78/3-4, 2000, p. 721, n. 8).

⁵ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571 et Paris, BnF, lat. 2445A.

⁶ Voir la liste sur http://bhlms.fltr.ucl.ac.be/Nquersaintsectiondate.cfm?code_bhl=2193&requesttimeout=500.

générale de la tradition basée sur une connaissance considérablement réduite des témoins transmettant le texte. Beaucoup plus récemment, Michael Lapidge, reprenant les conclusions de Levillain, pensait qu'il convenait peut-être de voir dans le BHL 2193 un « simple » abrégé des *GD*, réalisé postérieurement ; il terminait en concédant qu'il paraît impossible, au vu de l'absence d'une édition fiable de l'*Inventio*, de régler la question en toute certitude¹.

À l'origine, donc, l'*Inventio* est pensée en interaction avec les *GD*. Pour les Bollandistes, il s'agit d'une version abrégée des *GD* ; pour Levillain, l'*Inventio* précède *a contrario* la composition des *GD* et en constitue en quelque sorte la version préliminaire. Contrairement à ce que l'on pourrait penser au premier abord, ces conclusions ne sont pas contradictoires ; l'étude détaillée des manuscrits à laquelle nous nous sommes livrée permet en réalité de les concilier, pour autant que la tradition de l'*Inventio* soit définie avec précision.

L'examen mené sur tous les témoins recensés par les Bollandistes – auxquels se trouvent ajoutés deux manuscrits signalés à l'époque par Achille Luchaire² – a permis de mettre au jour l'existence, non pas d'une seule version homogène, mais bien de trois différentes traditions de cette *Inventio*, qui varient entre elles à de nombreux niveaux, tant formels que sémantiques. Ces versions incarnent chacune un moment et un état distincts de l'histoire textuelle des *GD*, en amont et en aval de la version des *GD* telle que nous la connaissons et leurs modalités de diffusion – aussi bien sur le plan des manuscrits dans lesquels elles se transmettent que sur celui des espaces géographiques dans lesquels elles se diffusent – varient considérablement. L'étude précise de la tradition manuscrite de ces versions « partielles », encore inédite, permet de rendre compte d'une grande mobilité et de nombreuses fluctuations textuelles ; la prise en compte de ces traditions marginales ouvre en outre une fenêtre nouvelle sur la diffusion et la réception de la matière des *GD*, au-delà du texte tel que nous le connaissons et l'étudions habituellement.

L'enquête sur les manuscrits transmettant l'*Inventio* a permis de diviser les témoins recensés par les Bollandistes en trois grandes catégories, que nous nommerons A, B et C. Nous choisissons de conserver le terme d'*Inventio*, en raison du fait que ce terme apparaît dans les rubriques de la plupart des manuscrits – même si ceux-ci témoignent de versions différentes : ainsi *Inventio A*, *Inventio B* et *Inventio C*. Nous considérons, suivant l'hypothèse de Léon Levillain, que l'*Inventio A* est effectivement antérieure à la composition des *GD* ; l'*Inventio B* est quant à elle un abrégé postérieur du texte. L'*Inventio C* dérive d'une tradition spécifique, commune à plusieurs manuscrits, et voit le jour au XIII^e siècle à Saint-Denis, dans le contexte d'un nouveau recueil, la *Vita et actus beati Dionysii*³.

¹ M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 106.

² Paris, Bibliothèque Mazarine, 1710 et Paris, Bibliothèque Mazarine, 1715.

³ Sur les traditions de l'*Inventio B* et l'*Inventio C*, voir respectivement *infra*, p. 317-330 et p. 203-216.

3. L'INVENTIO A : FORME, CONTEXTE(S) ET ÉVOLUTION

L'*Inventio A*, telle que nous la caractérisons, est transmise par dix manuscrits¹. Nous proposons de retracer l'évolution et les modalités de cette première version, qui se déploie parfois sous des formes différentes dans les témoins. Nous partons, pour ce faire, des réflexions de Léon Levillain, que notre étude des manuscrits a permis de prolonger et de nuancer.

3.1 Sources de l'*Inventio A*

3.1.1 Le *Liber historiae Francorum*

Le cadre historique général, dans l'*Inventio A*, est tiré de la chronique mérovingienne du *LHF*, dans la version communément désignée par le sigle B. Cette seconde tradition, née déjà au VIII^e siècle, a peut-être été conçue en Austrasie² ; les études récentes montrent néanmoins que la version A et la version B du *LHF* semblent en réalité se développer en parallèle l'une de l'autre de manière moins indépendante que ce qu'affirmait, à l'époque, Bruno Krusch³.

Première « vraie histoire des Francs⁴ » – en ce sens qu'elle ne constitue pas une histoire universelle – la chronique est composée sous le règne de Thierry IV (721-737), vraisemblablement en Neustrie⁵, par un ou plusieurs auteurs⁶. La première partie de la chronique (jusqu'à 584) suit de près Grégoire de Tours, alors que la seconde est inédite, et certainement largement inspirée de traditions orales⁷. Si on a d'abord considéré la chronique comme très favorable à la dynastie mérovingienne⁸, le texte semble en réalité proposer un tableau très

¹ Paris, BnF, lat. 11751, ff°54v-59r ; Paris, BnF, lat. 16820, ff°10v-14r ; Montpellier, BU, H1, v. 1, ff° 213r-215v ; Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571, ff°72r-76r ; Paris, BnF, lat. 2445A ; Paris, BnF, lat. 1864, ff°11v-14r ; Paris, BnF, lat. 11705, ff° 89r-91r ; Paris, BnF, lat. 11756, ff°195v-197r ; Bourges, BM, 35, ff° 132v-134v). Nous ajoutons en dernier lieu à cette liste un nouveau manuscrit (Paris, Bibliothèque Mazarine, 1710, ff°61r-64r), non cité par les Bollandistes.

² C'est l'avis de Bruno Krusch, qui propose un long développement sur les deux versions et leurs traditions manuscrites respectives (*MGH, SRM*, 2, p. 215-238).

³ Richard GERBERDING, « Paris, Bibliothèque Nationale Latin 7906 : An Unnoticed Very Early Fragment of the 'Liber Historiae Francorum' », *Traditio*, 43, 1987, p. 381-386 ; *LHF*, p. XXV-XXVI.

⁴ Shami GOSH, *Writing the Barbarian Past. Studies in Early Medieval Historical narrative*, Leiden, Brill, 2016, p. 98.

⁵ L'origine neustrienne de la chronique semble faire l'unanimité (Richard A. GERBERDING, *The Rise of the Carolingians and the Liber Historiae Francorum*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 155 ; 163 ; Joaquin MARTINEZ PIZARRO, « Ethnic and national history ca. 500-1000 », *Historiography in the Middle Ages*, éd. Deborah MAUSKOPF DELIYANNIS, Leiden/Boston, Brill, 2003, p. 62-63). La chronique semble en effet s'intéresser en priorité aux affaires neustriennes et délaisser quelque peu les autres *regna* (Helmut REIMITZ, « The art of truth. Historiography and identity in the Frankish world », *Texts and identities in the early Middle Ages*, éd. Richard CORRADINI [et. al.], Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2006, p. 94-95).

⁶ L'existence de deux parties relativement distinctes pourrait jouer en faveur de l'hypothèse de deux auteurs successifs (*Liber historiae Francorum. Le livre de l'histoire des Francs : depuis leurs origines jusqu'à l'année 721*, trad. Nathalie DESGRUGILLERS-BILLARD, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, p. 6-7).

⁷ J. MARTINEZ PIZARRO, « Ethnic and national history », p. 63.

⁸ Godefroy KURTH, « Étude critique sur le *Liber historiae Francorum* », *Études franques*, 1, éd. Godefroy KURTH, Paris/Bruxelles, Honoré Champion/Dewit, 1919, p. 34, p. 54-55. Voir, plus récemment, R. A. GERBERDING, « *The Rise of the Carolingians* » p. 162.

équilibré de la montée au pouvoir des Pippinides¹. La chronique s'étend peu sur le règne de Dagobert, qui profite en réalité d'un seul chapitre (42). Le *LHF* mentionne le combat de Clotaire II et de Dagobert contre les Saxons (41), dresse un rapide portrait de Dagobert (42) et évoque sa mort à Épinay et son inhumation à Saint-Denis (43).

Certains détails, propres à la chronique, passent de manière évidente dans l'*Inventio A* ; c'est le cas, par exemple, de la description du combat contre les Saxons :

LHF (B)

[ch. 41] In illis quoque diebus Saxones rebellens nimis commoverunt exercitum gentium plurimarum contra Dagobertum regem vel Chlotharium (...) Rex vero, tota terra Saxonorum vastata, populo ille interfecto, non ibi maiorem hominem viventem reliquit nisi ut gladius suus quod spata vocant per longum habebat.

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

[f°55r] Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et alia strenue gessit, tum precipue illud memorabile suae potentiae posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terrae indigenas, qui gladii, quem tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret.

L'*Inventio* suit aussi le *LHF* sur le plan des repères chronologiques, notamment en ce qui concerne la durée du règne de Dagobert, par ailleurs estimée à tort à trente-quatre ans :

LHF (B)

[ch. 43] Post haec igitur rex Daygobertus a febre valida correptus egrotans mortuus est Spinogilo villa in paygo Parisiacense urbis in basilica beati Dionisii martyris sepultus. Plancxeruntque eum Franci diebus multis, regnavitque annis 34.

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

[f°58r] Post gloriosam et diutinam regni administrationem quarto et tricesimo postquam regnum sortitus fuerat, anno XIII vero kalendas Febroarias, apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est.

Nous avons vu que la mention, fondamentale, de l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis, était déjà présente dans le *LHF* et dans la *Vita Eligii*, consacrée à saint Éloi. Il est possible que l'*Inventio A* se soit appuyée sur cette dernière tradition hagiographique ; c'est ce que suggère la présence de l'expression *in latere dextro*, pour désigner l'endroit précis où se voit enterré le roi :

LHF (B)

[ch. 43] Post haec igitur rex Daygobertus a febre valida correptus, egrotans mortuus est Spinogilo villa in paygo

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

[f°58r] (...) cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum, quam

Vita Eligii episcopi Noviomagensis

[ch. 33] His operibus mirifice perfectis atque omnibus circumquaque gentibus sedatis, ferocissimos etiam Vacaeos

¹ J. MARTINEZ PIZARRO, « Ethnic and national history », p. 64 ; *LHF*, p. XLVI-LII.

Parisiacense urbis, in basilica beati Dionisii martyris sepultus.	ipse fundaverat, translatus, et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito conditus.	dicioni propriae hostili gladio subactos, mortuus est rex magnus et inclitus Dagobertus et sepultus est in eadem sancti Dionisii basilica sub arcu in latere dextro ¹ .

3.1.2 La tradition hagiographique de saint Denis

Pour décrire l'historique de la chapelle des martyrs, dans laquelle le cerf, puis Dagobert, se réfugient, l'*Inventio A* recourt à la tradition hagiographique de saint Denis. Au haut Moyen Âge, sa vie est transmise par trois *Passiones*, que l'on désigne traditionnellement par leurs incipits :

- *Gloriosae* (BHL 2171), composée autour de 500²
- *Post beatam et gloriosam* (BHL 2178), composée entre 690 et 780³
- *Post beatam ac salutiferam* (BHL 2175), composée par Hilduin de Saint-Denis entre 835 et 840⁴

Les éléments sur saint Denis se précisent au fur et à mesure que les textes se succèdent. Dans la première *Passio*, Denis, disciple de l'apôtre Pierre, est envoyé de Rome par le pape Clément à la fin du 1^{er} siècle, afin d'évangéliser la Gaule ; il part avec deux condisciples, Rustique et Éleuthère, l'un prêtre, l'autre archidiacre. Parvenu à Paris, il y fonde une église ; en tant que chrétien, il subit ensuite, avec ses compagnons, les supplices du pouvoir romain et est condamné à être décapité. Alors que les corps sont destinés à être jetés dans la Seine, une noble femme, bien que païenne, parvient à distraire les bourreaux et à s'emparer des corps des martyrs ; elle les enterre alors, en secret, à quelques lieues de Paris et marque le lieu sur lequel, une fois le temps des persécutions révolu, les chrétiens construisent une église.

S'appuyant sur cette première *Passio*, la *Post beatam et gloriosam* ajoute un certain nombre de détails majeurs ; la noble femme se voit attribuer le nom de *Catulla* et, pour la première fois, Denis est identifié à l'Aréopagite, converti par saint Paul à Athènes⁵. La deuxième

¹ MGH, SRM, 4, p. 689.

² Anne-Marie HELVÉTIUS, « Un sermon anonyme en l'honneur de saint Denis de Paris (BHL 2187) », *BSNAF*, 2013, 2015, p. 216 ; Martin HEINZELMANN, « L'hagiographie mérovingienne. Panorama des documents potentiels », *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, p. 44. Notons que Michael Lapidge, dans ses récentes études sur Hilduin de Saint-Denis, penche quant à lui pour une date plus tardive, autour de 750 (Michael LAPIDGE, « The 'Ancient Passio' of St Dionysius (BHL 2171) », *AB*, 132, 2014, p. 252-256 ; IDEM, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 83 et p. 612-626.

³ Anne-Marie Helvétius a récemment livré une étude fouillée et très convaincante sur cette seconde tradition (Anne-Marie HELVÉTIUS, « La deuxième version latine de la Passion de saint Denis ('BHL' 2178) », *BEC*, 172/1-2, 2014, p. 29-60. Michael Lapidge situe, quant à lui, la composition de la seconde *Passio* entre 778 et 834 (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 85).

⁴ *Ibidem*, p. 124-148. Voir aussi l'article détaillé de Klaus KRÖNERT, « La Passion de saint Denis écrite par Hilduin ('BHL 2175') : Le travail d'un historiographe ou l'œuvre d'un faussaire ? », *BEC*, 172/1-2, 2014, p. 61-99.

⁵ *Post beatam et gloriosam*, 3, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 682 : (...) *beatus Paulus apostolus (...) advenit Athenas ibique sanctum virum Dionysium gentilibus inveniens erroribus implicatum, ad viam salutis*

tradition présente aussi, de manière inédite, l'épisode de la céphalophorie, qui décrit le saint, après sa décapitation, portant sa tête jusqu'à son lieu final de sépulture¹. Autour de 835, Hilduin, alors abbé de Saint-Denis, utilise les deux premières *Passiones* et propose une forme de synthèse, une sorte « d'état final » qui fit alors office de référence, éclipsant les précédentes traditions². En sus de souscrire à la thèse aréopagite, Hilduin y ajoute l'identification de saint Denis au pseudo-Denis, auteur du *Corpus Dionysiacum* à la fin du v^e siècle³.

De prime abord, il paraît délicat de définir avec précision sur laquelle des trois *Passiones* l'auteur de l'*Inventio A* s'appuie pour transmettre ces précisions. Néanmoins, un indice nous permet d'éliminer la *Passio* d'Hilduin (BHL 2172) de la liste des sources potentielles pour la composition de l'*Inventio A*. En effet, dans la lettre que Louis le Pieux adresse à l'abbé en vue de faire rédiger une nouvelle *Vie* de saint Denis, peu après mars 834, il rappelle la dévotion particulière de Dagobert envers saint Denis et mentionne les tourments du roi mérovingien après sa mort :

Ut videlicet unus ex priscis Francorum regibus Dagobertus, qui eundem pretiosissimum Christi martyrem veneratus non mediocriter fuerat, et vita immortalis est sublimatus, et per eius adiutorum, sicut divina ac celebris ostensio perhibet, a poenis est liberatus inque vita perenni desiderabiliter constitutus⁴.

Cette *celebris ostensio* à laquelle Louis le Pieux fait référence renvoie ici sans doute possible, selon nous, à la vision de l'ermite Jean, telle qu'elle apparaît dans l'*Inventio A*. Puisque, dans sa lettre, le roi réclame à Hilduin la composition de ce qui deviendra la troisième *Passio* de saint Denis, alors la composition de l'*Inventio A* survient antérieurement et n'a donc, *de facto*, pas pu utiliser le texte d'Hilduin.

Pour autant, en ce qui concerne spécifiquement l'historique originel de Saint-Denis, les deux premières *Passiones* transmettent une trame très similaire : une *matrona* – nommée Catulla dans la seconde *Passio* – cache les corps des martyrs juste après leur exécution ; par la suite, elle marque l'endroit et les chrétiens y érigent, plus tard, une basilique :

conversum et sacri baptismatis unda renatum divinis eum ilico sanctionibus informavit (...). Les Actes des Apôtres mentionnent en effet Paul convertissant un personnage du nom de Denys après son arrivée à l'Aréopage (Ac 17, 34).

¹ *Post beatam et gloriosam*, 13, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 696 : (...) *beatissimi se Dionysii et pontificis venerandi sanctum exanime cadaver erexit beataque manu caput a corpore lictoris ense truncatum, pendulum coepit brachiis vectitare atque ab illo montis cacumine duobus fere milibus firmis gressibus apportavit (...)*.

² En effet il est clair, au vu de la tradition manuscrite, que la version d'Hilduin s'impose rapidement comme la plus populaire ; on ne conserve pas moins de deux-cents manuscrits du texte, contre une trentaine pour chacune des *Passiones* précédentes (voir la liste des manuscrits établie par M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 704-722).

³ Sur les identifications progressives de saint Denis voir Davis LUSCOMBE, « Denis the Pseudo-Aeropagite in the Middle Ages », *Fälschungen im Mittelalter. Internationale Kongress der MGH, München 16-19. September 1986*, I, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1988, p. 133-152. Pour un exposé détaillé sur les sources d'Hilduin et ses innovations, voir M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 86-92.

⁴ *The Letter of Emperor Louis the Pious to Hilduin*, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 194 : « Comme on le sait, Dagobert, l'un des plus anciens rois des Francs, qui fut particulièrement dévoué au précieux martyr du Christ, fut élevé à la vie immortelle et, grâce à son aide – comme le rapporte une divine et illustre vision – il fut libéré des peines, dit-on, et mené à la vie éternelle ».

Gloriosae (BHL 2171)

Post beatam et gloriosam
(BHL 2178)

Inventio A (Paris, BnF, lat.
11751)

[ch. 27] Tunc matrona quaedam (...) fidelibus suis secreta ordinatione committit, ut subtracta furto corpora diligens elaboraret occultare provisio (...) [ch. 28] furtumque laudabile abscondunt (...). [ch. 30] *Antedicta* tamen *materfamilias*, horum non immemor secretorum, cum primum persecutionis vidit tepuisse fervorem, *locum tantorum martyrum ossa servantem qua oportuit sollicitudine requisivit atque inventum eminentis mausolei constructione signavit*. [ch. 31] *Unde postmodum Christiani basilicam supra martyrum corpora magno sumptu cultuque eximio construxerunt*¹.

[ch. 14] Nam *matrona quaedam, Catulla nomine* (...) (ch. 15) fidelibus suis archana sui pectoris reseravit, ut subtracta furto preciosa corpora martyrum beatorum (...) latenter absconderent (...). [ch. 16] *Praedicta itaque materfamilias*, horum non immemor martyrum sacratorum, cum primum persecutionis videret tepuisse fervorem, *locum sanctorum martyrum ossa servantem omni sollicitudine requisivit atque inventum ingentis mausolei constructione signavit* (...). *Christianorum igitur turba quamplurima*, quae beatorum martyrum fuerat admonitione conversa, omni nisu atque conatu, quaque vi poterat, *cum devotione summoque cum studio super sanctorum martyrum beata cadavera ecclesiam construxerunt* (...)².

[f°55v] (...) quaedam *materfamilias* vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret noticia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec praeter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. Vilis quippe tantum aedacula, tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, ille qui tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

L'auteur de l'*Inventio A* s'est-il appuyé spécifiquement sur l'une des deux premières *Passiones* de saint Denis ? Il apparaît en réalité difficile de trancher, étant donné, aussi, que la seconde s'appuie de manière évidente sur la première et que les deux traditions fournissent souvent, en conséquence, les mêmes informations. Les traditions proposent toutes deux, par exemple, une distance de six milles entre Paris et l'emplacement du mausolée construit par Catulla (*in sexto ab urbe memorata lapide*³) ; dans l'*Inventio A*, cette distance est évaluée à « environ » cinq milles (*quinque ferme milibus abest*⁴).

Certains arguments pointent néanmoins en direction de la seconde *Passio*. Le nom de *Catulla*, mentionné dans les *GD*, apparaît pour la première fois dans la *Post beatam et gloriosam*, alors que la *Gloriosae* se contente de la qualifier de *matrona quaedam*. Dans le même

¹ MGH, Auct. Ant., 4, 2, p. 104.

² The 'Anonymous Passio s. Dionysii' (BHL 2178), éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 698-700.

³ MGH, Auct. Ant., 4, 2, p. 104 ; The 'Anonymous Passio', éd. Michael LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 697.

⁴ Selon Anne Lombard-Jourdan, cet écart peut s'expliquer par le fait que l'auteur de l'*Inventio A* compte à partir des limites extérieures de la ville de Paris, et non de l'Île de la Cité (A. LOMBARD-JOURDAN, 'Montjoie et saint Denis !', p. 20).

sens, le cadre temporel du martyre – du temps de Domitien – semble tiré de la seconde *Passio*, la première ne transmettant pas cette précision :

Post beatam et gloriosam (BHL 2178)

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

[ch. 8] Per idem vero tempus quo talia gerebantur, sancti viri praeconium longe se lateque diffudit in tantum, ut *Dominiani, qui secundam in Christianos post Neronem persecutionem exercuit* (...)¹. [f°55v] In eo sane vico tempore *Domiciani, qui secundus ab Nerone in Christianos arma corripuit*, primum memoratae urbis episcopum beatissimum Dionysium (...).

Pour autant, ces arguments se doivent d’être nuancés ; nous savons notamment que le nom de *Catulla* se trouve ajouté postérieurement dans certains manuscrits transmettant la première *Passio*².

Enfin, il est possible que l’auteur se soit appuyé sur une *Passio* de saint Denis aujourd’hui perdue. En effet, dans l’*Inventio A*, Denis est présenté comme le premier évêque de Paris, *primum memoratae urbis* (Parisius) *episcopum*³. Or cette précision est absente des deux premières *Passiones* que nous connaissons ; elle apparaît néanmoins dans la première *Vie* de sainte Geneviève, composée vers 520, qui semble donc, elle, s’appuyer sur une *Passio* ou une tradition locale liée à saint Denis qui en fait le premier évêque de Paris⁴. L’appui de l’auteur de l’*Inventio A* sur une autre *Passio* pourrait alors expliquer qu’il n’identifie pas Denis à l’Aréopagite, thèse pourtant développée dans la *Post beatam et gloriosam*.

3.2 Les innovations de l’*Inventio A* : le roi, l’abbaye et le saint patron

Comme nous l’avons montré, en ce qui concerne le rôle attribué à Dagobert dans l’histoire de Saint-Denis, l’auteur de l’*Inventio A* ne construit pas *ex nihilo*. Du temps de la composition du texte, le lien entre Dagobert et l’abbaye, bien que ténu, a néanmoins le mérite d’exister ; les quelques diplômes authentiques souscrits par le roi en faveur de Saint-Denis et certaines occurrences dans des sources antérieures, qui mentionnent notamment son inhumation à Saint-

¹ *The ‘Anonymous Passio’*, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 688.

² À titre d’exemple, dans le plus ancien témoin de la *Gloriosae* recensé à ce jour (St-Petersbourg, Bibliothèque nationale russe, F. v. 1 12, f°63-68, daté de la seconde moitié du VIII^e siècle, un scribe postérieur a rajouté en marge le nom *Catulla*. Dans le manuscrit Montpellier, Bibl. de la Faculté de Médecine, ms. 55, daté d’entre la fin du VIII^e siècle et le début du IX^e siècle, le nom de la noble femme est aussi précisé : *Tunc matrona quaedam nomine Cadulla* (f°46r). Ce constat nous assure ainsi que, déjà à cette période ancienne, le nom avait pu passer dans la tradition de la *Gloriosae*.

³ Paris, BnF, lat. 11751, f°55v.

⁴ *Vita Genovefae virginis Parisiensis*, MGH, SRM, 3, p. 221 : (...) *sanctus Dionisius primus episcopus civitatis Pariseorum fuit* (...). L’hypothèse d’une première *Passio*, utilisée par l’auteur de la *Vita Genovefae* et aujourd’hui perdue, est défendue par Anne-Marie Helvétius (A-M. HELVÉTIUS, « La deuxième version latine », p. 34 et p. 45-46). Marie-Céline Isaïa et Florence Bret évoquent la possibilité d’une tradition locale qui aurait brièvement existé au VI^e siècle et serait passée dans la *VGA* (*Vie de sainte Geneviève*, éd. et trad. M-C. ISAÏA et F. BRET, p. 19-20).

Denis, en sont l'illustration. Il s'agit alors, sinon d'inventer complètement, plutôt de tisser à partir de cette première trame. Les deux principaux motifs inédits que proposent l'*Inventio A* – la découverte des corps par Dagobert à la suite d'un songe et la vision de l'ermite Jean décrivant l'âme de Dagobert sauvée par les saints – ont alors pour vocation de renforcer symboliquement ce lien préexistant en l'entourant d'éléments merveilleux. Les deux « visions » dagobertiennes n'ont, selon nous, pas profité d'un examen à la hauteur de l'intérêt qu'elles présentent et ce en dépit de l'importance qu'elles revêtent dans la perception ultérieure de Dagobert et de son lien à Saint-Denis¹.

3.2.1 La première visio : le songe de Dagobert et la découverte des corps saints

3.2.1.1 L'annonce de la révélation à venir : l'épisode de la chasse au cerf

Dans l'*Inventio A*, la découverte des corps saints par Dagobert découle de plusieurs étapes. Elle est en premier lieu annoncée par l'épisode de la chasse au cerf, à l'issue duquel l'animal trouve refuge dans la chapelle des martyrs ; les chiens, repoussés par une puissance surnaturelle, ne peuvent pénétrer dans le lieu et, grâce à la protection des saints, la bête se trouve ainsi épargnée :

(...) cervus diu huc illucque per vicum oberrans, aedem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, sancti martyres suum domicilium non patiebantur eorum violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius presentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri².

Le *contexte* du miracle – la chasse – et son *instrument* – le cerf – revêtent tous deux une importance capitale, tant sur le plan pratique que symbolique.

Le choix de la chasse dans le récit s'explique en partie par le rôle endossé par l'activité cynégétique et le regard porté sur l'exercice au moment de la composition de l'*Inventio A*. L'importance, dès le haut Moyen Âge et tout au long de la période médiévale, que revêt cette pratique pour les élites n'est plus à démontrer³. Elle fait partie intégrante de la culture des

¹ À titre d'exemple, l'absence quasi systématique de réflexion sur les visions de Dagobert dans les études sur les rêves et les visions au Moyen Âge.

² Paris, BnF, lat. 11751, ff°55v-56r : « Le cerf, qui errait depuis longtemps dans le bourg, entra dans la maison des saints martyrs et demeura en ce lieu. Les chiens étaient lancés à sa poursuite ; et quoique la porte par laquelle était entrée le cerf fut devant eux et bien qu'aucun des gardiens visibles ne soit là pour les empêcher d'entrer, les saints martyrs ne tolérèrent pas que l'entrée de leur demeure soit violée. Voyez comment le cerf trouva en ce lieu un asile : les chiens indiquaient sa présence par leurs aboiements mais, par une puissance divine, ils étaient empêchés d'entrer dans l'édifice ».

³ Kurt LINDER, *Geschichte des deutschen Weidwerks, II, Die Jagd in frühen Mittelalter*, Berlin, De Gruyter, 1940 ; Jean VERDON, « Recherches sur la chasse en Occident durant le haut Moyen-Âge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 56/4, 1978, p. 805-829 ; *Jagd und höfische Kultur im Mittelalter*, éd. Werner RÖSENER, Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 1997 ; Alain GUERREAU, « Les structures de bases de la chasse médiévale », *La chasse au Moyen Âge. Sociétés, traités, symboles*, éd. Agostino PARAVICINI BAGLIANI et Baudoin VAN DEN ABEELE, SISMEL,

Francs, elle est *mos francorum*, comme la qualifie le biographe de Louis le Pieux au milieu du IX^e siècle¹ ; l’auteur de l’*Inventio A* l’inscrit d’ailleurs lui aussi dans le registre de la coutume :

Hic cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret, agere cervum quadam die instituit².

Il semble qu’au IX^e siècle, dans le contexte spécifique des règnes des successeurs de Charlemagne, la chasse royale gagne une nouvelle visibilité. La mise en relation des figures royales et de la pratique de la chasse envahit en effet la production écrite, notamment les annales et les biographies³. Le règne qui a vraisemblablement vu naître l’*Inventio A*, celui de Louis le Pieux, est particulièrement représentatif de cette nouvelle dynamique ; l’abondance des mentions de chasse à cette période contribue à faire du fils de Charlemagne « le roi-chasseur par excellence », selon l’expression de Fabrice Guizard-Duchamp⁴.

Si l’image de Dagobert s’adonnant à la chasse a possiblement été influencée par la figure concrète du « roi-chasseur » incarnée par Louis le Pieux, elle se dote avant tout d’une charge symbolique considérable. La chasse royale a « un sens et une valeur⁵ » : elle permet l’exposition de la vigueur physique et renseigne sur le caractère et les compétences du souverain. Dans l’*Inventio A*, l’épisode survient à un moment particulier de la vie de Dagobert, celui de l’adolescence – *adolescentiae aetatem*. Ce choix n’est pas anodin ; liée à l’éducation⁶, la chasse peut aussi être lue comme une forme de rite d’apprentissage, éprouvant l’aptitude future du jeune prince à gouverner.

Si la chasse constitue le cadre de la découverte de la chapelle, la figure du cerf en constitue l’instrument. Nous connaissons, là aussi, les implications symboliques de cet animal dans la culture médiévale. Le haut Moyen Âge chrétien, s’appuyant sur les savoirs antérieurs sur le cerf – par l’intermédiaire notamment de l’*Histoire naturelle* de Plinie l’Ancien⁷ – transforme

Edizioni del Galluzzo, 2000, p. 25-32 ; Robert DELORT, « Le prince et la bête », *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l’honneur de Philippe Contamine*, éd. Jacques PAVIOT et Jacques VERGER, Paris, Presses de l’Université Paris-Sorbonne, 2000, p. 185-195 ; Fabrice GUIZARD-DUCHAMP, « Louis le Pieux, roi-chasseur : gestes et politiques chez les Carolingiens », *Revue belge de philologie et d’histoire*, 85/3-4, 2007, p. 521-538 ; Lucien-Jean BORD et Jean-Pierre MUGG, *La chasse au Moyen Âge. Occident latin, VI^e-XV^e siècle*, Chartres, Éditions du Gerfaut, 2008.

¹ *Vita Hludowici imperatoris*, ch. 35, *MGH, SRG*, 64, p. 410.

² Paris, BnF, lat. 11751, f°55r-55v : « Alors qu’il s’exerçait, comme le veut la coutume des Francs, à la chasse, il entreprit un jour de poursuivre un cerf ».

³ Dans le même sens, les diplômes royaux et les capitulaires accordant ou refusant un droit de chasse se multiplient au cours du siècle, démontrant un rapport de plus en plus étroit entre l’autorité royale et la pratique cynégétique (F. GUIZARD-DUCHAMP, « Louis le Pieux, roi-chasseur », p. 522-523).

⁴ *Ibidem*, p. 534. À titre d’exemple, dans les *Annales Regni Francorum*, si seulement quatre chasses sont attribuées à Charlemagne, le règne de Louis le Pieux est quant à lui jalonné de ce type d’occurrences, à raison d’une par année – à quelques exceptions près – jusqu’en 829, date à laquelle s’interrompent les *Annales* (J. VERDON, « Recherches sur la chasse », p. 805-806 ; F. GUIZARD-DUCHAMP, « Louis le Pieux, roi-chasseur », p. 524.

⁵ J. VERDON, « Recherches sur la chasse », p. 826.

⁶ *Ibidem*.

⁷ Le chapitre 50 du livre 8 de l’*Histoire naturelle* est en effet consacré au cerf, et présente ses différentes caractéristiques. Plinie décrit notamment sa tendance à se réfugier vers l’homme et le soin apporté par la biche à ses

profondément l'image de l'animal. Les textes de cette période exploitent en effet plutôt l'héritage des traditions germaniques, qui attribuaient au cerf une qualité de médiateur entre ciel et terre¹. Le cerf devient une créature christique ; aussi plusieurs récits hagiographiques, comme celui de saint Eustache² et celui, plus tardif, de saint Hubert³, se construisent-ils autour du motif du cerf merveilleux, substitut du Christ et instrument de la conversion. Dans les écrits sacrés comme profanes, le cerf est le plus souvent l'agent d'une révélation ; il joue le rôle d'intermédiaire entre l'homme et le sacré, « en guidant [l'homme] vers un lieu où l'attend une révélation ou une aventure extraordinaire⁴ ».

En attirant Dagobert, qui le pourchasse, jusqu'à la chapelle des martyrs, le cerf indique ainsi au souverain l'emplacement des corps saints. Il agit comme un guide et un messenger, dévoilant le lieu où prendra place par la suite la véritable révélation, par le biais du songe qui survient quelques chapitres plus loin. L'animal provoque aussi la première rencontre entre Dagobert et le merveilleux ; le miracle dont le cerf est l'objet permet au roi d'expérimenter la puissance divine des trois saints. Notons que le motif introduit par l'*Inventio A* semble instituer un modèle archétypal qui infuse ensuite d'autres récits analogues ; particulièrement à partir du XI^e siècle, plusieurs exemples associant fondation – ou refondation – monastique et chasse « miraculeuse » voient ainsi le jour ensuite, qui reprennent le canevas du récit dionysien⁵.

Le roi assiste au miracle et s'en trouve profondément bouleversé : *Dagobertus citato cursu supervenit, rem spectaculo dignam admiratur, stupet, amplecitur*⁶. Il s'agit là de la toute première expérience faite par lui de la puissance et du prestige particulier des trois saints martyrs ; ce contact originel permet d'ailleurs à l'auteur de l'*Inventio A* d'annoncer et de justifier la bienveillance qui sera par la suite celle du souverain envers les saints et l'abbaye :

petits (PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Livre 8, ch. L, éd. et trad. Stéphane SCHMITT, Paris, Gallimard, 2013, p. 390-392).

¹ Michel PASTOUREAU, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 66.

² Sur la légende de saint Eustache, voir Alain BOUREAU, « Placido Tramite. La légende d'Eustache, empreinte fossile d'un mythe carolingien », *AHSS*, 37/4, 1982, p. 682-699 ; IDEM, « « Narration cléricale et narration populaire. La légende de Placide-Eustache, *Les saints et les stars. Le texte hagiographique dans la culture populaire*, éd. Jean-Claude SCHMITT, Paris, Beauchesne, 1983, p. 41-64 ; Nicole THIERRY, « Le culte du cerf en Anatolie et la légende de saint Eustathe », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 72, 1991, p. 33-100.

³ *Le culte de saint Hubert au pays de Liège*, éd. Alain DIERKENS et Jean-Marie DUVOSQUEL, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1990.

⁴ Francis DUBOST, « Les merveilles du cerf : miracles, métamorphoses, médiations », *La merveille médiévale*, éd. Francis DUBOST, Paris, Honoré Champion, 2016 [1994], p. 316 et p. 324.

⁵ Dans le dernier tiers du XI^e siècle, la légende de fondation de l'abbaye de Maillezais présente ainsi un chevalier poursuivant un sanglier qui disparaît dès que l'on se lance à sa poursuite. Le chasseur finit par trouver son refuge – sur les ruines d'une petite église – et tente de lui jeter une pierre ; il est aussitôt paralysé et frappé de cécité. Prenant conscience qu'il a profané un lieu saint, il se repent et est guéri ; une église est alors (re)fondée sur les ruines signalées par l'animal (Edina BOZÓKY, « La légende de fondation de l'abbaye de Maillezais », *L'abbaye de Maillezais. Des moines du marais aux soldats huguenots*, dir. Cécile TREFFORT et Mathias TRANCHANT, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 17-27). De la même manière, dans les *Gesta Normannorum*, Jumièges est refondée par Guillaume de Longue-Épée après une chasse à l'ours (*The Gesta Normannorum ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis and Robert of Torigny*, I, éd. Elisabeth M.C. VAN HOUTS, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 18-21). Dans l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* (c. 1050), un cerf miraculeux se réfugie sur les ruines de Saint-Wandrille (*Inventio et miracula sancti Vulfranni*, éd. Jean LAPORTE, *Mélanges publiés par la Société de l'Histoire de Normandie*, 14^e série, 1938, p. 25-26).

⁶ Paris, BnF, lat. 11751, f°56r.

Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat, et cum maxime Dagobertum tum etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, *ut ex gestis postmodum claruit, nullus Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit*¹.

Lorsque plus tard éclate le conflit entre Clotaire II et Dagobert au sujet du duc Sadragisèle, le jeune prince se remémore cet épisode et se réfugie à son tour dans la chapelle, espérant bénéficier, lui-aussi, de la protection des saints :

Init itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert, *persuasum sibi hoc facto demonstrans, ut qui canes ab ingressu suae aedis removerant, se quoque a regis insectatione possent protegere*. Nec spem eventus elusit².

Le miracle agit en effet sur Dagobert comme il avait agi sur le cerf ; une puissance divine empêche les hommes de Clotaire d'atteindre la chapelle :

Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, *ultra aspicere divino nutu prohibentur*³.

Le cerf, puis Dagobert, fuient tous deux dans la chapelle des saints martyrs dans l'espoir de s'y trouver protégés. Il convient de voir dans ce motif, aussi, un écho littéraire à la réalité pratique qui est celle, durant la période mérovingienne, de la basilique comme lieu de refuge et espace d'asile, principe qui se voit ponctuellement consolidé par des décisions conciliaires⁴. L'historiographie mérovingienne est jalonnée d'exemples de personnages se réfugiant dans des lieux saints pour échapper à un châtement ou à une réprobation, notamment à Saint-Martin-de-Tours⁵ ; peu avant la mort de Dagobert, en 636, *Frédégaire* livre en outre l'exemple des seigneurs gascons qui, craignant le roi, se réfugient précisément dans l'église de Saint-Denis :

¹ *Ibidem* : « La rumeur se répandit aux alentours et provoqua chez Dagobert, particulièrement, un amour et une vénération pour les saints. Et, pour le dire vraiment, et comme le montrent plus tard ses actions, aucun lieu ne fut plus cher et agréable à Dagobert ».

² Paris, BnF, lat. 11751, f°57r : « C'est pourquoi il s'enfuit afin de se mettre en sécurité et il établit un parallèle entre ce qu'il avait vu en poursuivant le cerf et son père lancé à sa poursuite, persuadé que ceux qui avaient empêché les chiens d'entrer dans leur chapelle pourraient, de la même manière, le protéger de l'attaque de son père. Et l'issue ne trompa pas son espérance ».

³ *Ibidem* : « Et alors qu'ils se trouvent à moins d'une mille du lieu saint, ils sont empêchés par un mouvement divin d'aller plus avant ».

⁴ Fabienne CARDOT, *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 162, n. 135.

⁵ Par exemple dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre IV, ch. 18 et Livre V, ch. 14, p. 200-202 et p. 263-267.

Anno quinto decimo regno Dagoberti Wascones omnes seniores terre illius (...) ad Dagobertum Clipiaco venerunt ; ibique *in ecclesia domni Dionisis regio tempore perterriti confugium fecerunt*¹.

Les deux épisodes successifs présentés dans l'*Inventio A*, le cerf protégé des chasseurs et le refuge de Dagobert, s'inscrivent dans cette tradition. Le cœur de la vision de Dagobert – la révélation de la présence des corps des saints martyrs – constitue ainsi une seconde démonstration et la réalisation de ce qu'avait annoncé l'épisode du cerf ; l'animal sauvé de la mort préfigurait alors le roi préservé de la colère paternelle.

3.2.1.2 La découverte des corps saints

Si l'épisode de la chasse la laisse présager, la découverte effective survient lorsque Dagobert se réfugie lui-même dans la chapelle pour fuir la colère de son père ; c'est alors le rêve qui est choisi comme moyen de la révélation :

Interea dum haec aguntur, Dagobertum martyribus humili corde prostratum somnus repente corripit. Eique ita prono iacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios praestare veneranda canicie et auctoritate videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse quos pro Christo passos, fama asseverante, audisti, Dionysium, Rusticum et Eleutherium, et nostra hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepultura, quam vides, et domus huius vilitas obscuravit, si memoriam nostram te ornatum ire promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, prestare suffragium. Et ne putes somnii te illusum fantasia accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, qua monumenta nostra teguntur, quem quod sepulchrum contineat, litterae in singulis expressae docebunt. Illico expergefactus, nomina quae audierat describit. Et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat².

La vision qui se déploie sous la forme d'un songe est un phénomène largement répandu au Moyen Âge et, bien que les XI^e-XII^e siècles soient généralement considérés comme le moment d'essor de la production sur les songes – période où les rêves se « démocratisent », selon la belle

¹ FRÉDÉGAIRE, 78, p. 180-181 : « La quinzième année pendant le règne de Dagobert, tous les seigneurs de la terre de Gascogne (...) se rendirent auprès de Dagobert à Clichy. Là, effrayés et craignant le roi, ils trouvèrent refuge dans l'église de Saint-Denis ».

² Paris, BnF, lat. 11751, f°57r-57v : « Pendant que ces choses se passaient, le sommeil saisit soudain Dagobert, humblement couché aux pieds des martyrs. Alors qu'il se tenait ainsi incliné, trois hommes lui apparurent, à l'élégance remarquable, tant par la finesse de leurs traits que par l'éclat de leurs vêtements. Comme il se dirigeait vers eux, stupéfié, l'un d'entre eux – qui paraissait se distinguer de ses compagnons par son autorité et la blancheur vénérable de ses cheveux – s'adressa à lui ainsi : « Sache, ô jeune homme, que nous sommes ceux qui sont morts pour le Christ – comme tu le sais de notre illustre réputation – Denis, Rustique et Éleuthère, et nos corps sont ici abrités. Mais les sépultures que tu vois et la petitesse de cette demeure ont obscurci notre renommée ; si tu promets de décorer notre tombe, nous pouvons te libérer de l'angoisse que tu subis et te garantir notre assistance dans toutes choses, avec l'aide de Dieu. Et afin que tu ne croies pas avoir été trompé par l'illusion du songe, reçois ce signe de vérité : Sous la terre qui recouvrent nos tombes, des lettres gravées sur chaque sépulture [t'] apprendront ce que chacune contient ». Une fois réveillé, il trouva tout de suite les noms qu'il avait entendus. Grandement réjoui et exalté par le discours des martyrs, il s'engagea par ce vœu, qu'il tint ensuite très fidèlement ».

expression de Jacques le Goff¹ –, l'onirisme intéresse très tôt les médiévaux. La culture des rêves, héritée des traditions plus anciennes – notamment gréco-romaine et juive – s'épanouit sous une forme nouvelle avec l'avènement du christianisme. À l'origine très ambivalente envers les phénomènes de rêves et de visions², l'Église pense et légitime progressivement ces manifestations jusqu'à les intégrer pleinement dans la culture cléricale telle qu'elle se dessine durant le haut Moyen Âge.

Au ^v^e siècle, par le biais de son *Commentaire au Songe de Scipion*, Macrobe propose une typologie des rêves qui fait autorité au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge. Il suggère de diviser les songes en cinq variétés : le *somnium* (songe), la *visio* (vision), l'*oraculum* (oracle), l'*insomnium* (vision interne au songe) et le *visum* (fantasme). Les deux derniers ne fournissent, selon lui, aucun élément augural ; les trois premiers peuvent être définis de la manière suivante : dans le cadre de l'*oraculum*, le rêveur se voit révéler un événement à venir, auquel il doit la plupart du temps contribuer ; la *visio* est un rêve prémonitoire, qui annonce la manière dont un événement va se produire ; le *somnium* propose quant à lui comme un réseau de signes et d'indices qui doivent passer, afin d'être compris, par un processus d'interprétation³. Le rêve est ainsi un objet pluriel au Moyen Âge, sur le plan de la forme et du sens ; il ne naît pas seulement de l'imagination individuelle, mais peut être aussi perçu comme une expérience concrète, au cours de laquelle l'individu endure éventuellement une épreuve et acquiert une connaissance⁴.

S'il l'on suit la typologie proposée par Macrobe, le songe de Dagobert semble donc s'inscrire à mi-chemin entre la *visio* – qui présente une réalité à venir –, l'*oraculum* – dans lequel celui qui rêve profite de conseils ou voit sa conduite guidée par un personnage éminent – et le *somnium* – songe doté d'une charge symbolique. Au cours du songe, les saints annoncent à Dagobert qu'il trouvera leurs noms gravés sur les tombeaux ; une fois réveillé, il découvre en effet la réalité concrète des inscriptions. Les trois saints, personnages vénérables, orientent Dagobert vers un type de comportement et ses conséquences ; il devra honorer les saints et recevra leur protection en retour. Enfin, le rêve peut être interprété, symboliquement, comme une alliance originelle faite entre le roi et les saints, un pacte de protection mutuelle.

¹ Jacques LE GOFF, « Les rêves dans la culture et la psychologie collective de l'Occident médiéval », *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident : 18 essais*, éd. Jacques LE GOFF, Paris, Gallimard, 1978, p. 305.

² La condamnation franche par saint Augustin de la *Visio sancti Pauli*, qui commence de circuler à la fin du ^{iv}^e siècle, témoigne bien de la prudence – voire de la méfiance – de certains hommes d'église confrontés à cette époque aux récits de visions (SAINT AUGUSTIN, *In Johannis evangelium tractatus CXXIV*, Traité XCIII, ch. 8, éd. Radbod WILLEMS, 1990 [1954], p. 581). Sur la vision augustiniennne de l'au-delà, voir Claude CAROZZI, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (V^e s.- XIII^e s.)*, Roma, École française de Rome, 1994, p. 13-34. Pour un rapide survol de l'évolution des conceptions du rêve et des visions durant l'Antiquité tardive, voir Isabel MOREIRA, *Dreams, Visions, and Spiritual Authority in Merovingian Gaul*, Ithaca/London, Cornell University Press, 2000, p. 1-6).

³ MACROBE, *Commentaire au Songe de Scipion*, I, éd. et trad. Mireille ARMISEN-MARCHETTI, Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 12-13.

⁴ Mireille DEMAULES, « Avant-propos », *Expériences oniriques dans la littérature et les arts du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, dir. Mireille DEMAULES, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 10.

En matière de visions survenant en rêve, la place occupée, dans leur développement, par la littérature hagiographique apparaît centrale ; en parallèle avec l'essor du culte des saints et de sa production écrite se développe une véritable rhétorique du rêve, qui indique la présence de reliques¹ ou suscite la guérison du fidèle².

La vision éprouvée par Dagobert répond aux critères de la vision médiévale telle que définie traditionnellement : l'individu est déplacé hors de son environnement naturel par une force supérieure, dans un espace qu'il perçoit en extase ou en sommeil et au travers duquel prend place la révélation de quelque chose qui lui était précédemment caché³. Plus généralement, la manifestation onirique démontre toujours une relation entre celui qui rêve et le monde de l'au-delà ; la vision certifie en outre « l'exceptionnalité » de celui qui la reçoit⁴. La vision expérimentée en rêve par un personnage élevé dans la hiérarchie sociale est par ailleurs caractéristique de la culture du rêve telle qu'elle se développe durant le haut Moyen Âge. Les rêves des « puissants », considérés comme porteurs d'une vérité supérieure, sont souvent privilégiés au détriment de ceux des humbles⁵. Le rêve permet en outre d'accéder *directement* à une vérité, en occultant toute forme de médiation⁶ ; il revêt en outre souvent la forme d'un dialogue entre le dormeur et le personnage qui lui apparaît⁷.

La source du rêve émane de la puissance supérieure des trois saints et Dagobert se contente alors de recevoir le message ; il correspond en cela au portrait médiéval du « dormeur passif, en proie à l'intrusion d'images venues de l'extérieur⁸ ». Le texte va dans le sens de cette attitude passive du souverain, dont le sommeil *s'empare* : *Dagobertum prostratum (...) somnus repente corripit*.

Le rêve suit le schéma suivant : les saints apparaissent à Dagobert ((...) *adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui*) et se plaignent de l'état de leur lieu de sépulture (*Sed quia famam nostram sepulturae, quam vides, et domus huius vilis*

¹ Hyppolyte DELEHAYE, « L'invention des reliques de saint Ménas à Constantinople », *AB*, 29, 1910, p. 117-150). Voir, pour les récits byzantins, Pierre MARAVAL, « Songes et visions comme mode d'invention des reliques », *Augustinianum*, 29, 1/3, 1989, p. 583-599 ; Estelle CRONNIER, *Les inventions de reliques dans l'Empire romain d'Orient (IV^e-VI^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2015, particulièrement p. 189-237.

² I. MOREIRA, *Dreams, Visions and Spiritual Authority*, p. 131-135. On trouve de nombreux exemples de ce phénomène chez Grégoire de Tours ; dans le *Livre des miracles de saint Martin*, il rapporte notamment la guérison, à la suite d'un rêve fait sur le tombeau de saint Martin à Candés, d'hommes atteints de mutisme (GRÉGOIRE DE TOURS, *Le Livre des miracles de saint Martin*, Livre II, ch. 26 et Livre III, ch. 23. éd. et trad. Henri BORDIER, Clermont-Ferrand, Éditions Paleo, 2007 [2003], p. 89-90 et p. 145-147).

³ Peter DINZELBACHER, *Revelationes*, Turnhout, Brepols, 1991 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 57), p. 17.

⁴ Mireille DEMAULES, « Avant-propos », *Expériences oniriques dans la littérature*, p. 12.

⁵ Jean-Claude SCHMITT, « Récits et images de rêves au Moyen Âge », *Éthnologie française*, 33, 2004/4, p. 554. Si le thème de la révélation des reliques aux humbles apparaît déjà au V^e siècle, il gagne en popularité surtout à partir des X^e-XI^e siècles (Edina BOZÓKY, *La politique des reliques, de Constantin à Saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, Paris, Beauchesne, 2006, p. 211-217 ; EADEM, « Le rôle du petit peuple dans les inventions de reliques », *Le petit peuple dans l'Occident médiéval : terminologies, perceptions, réalités*, dir. Pierre BOGLIONI [et al], Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 549-558.

⁶ J.-C. SCHMITT, « Récits et images de rêves », p. 554-555.

⁷ Peter DINZELBACHER, *Vision und Visionsliteratur im Mittelalter*, Stuttgart, Anton Hiersemann, 1981, p. 44.

⁸ J.-C. SCHMITT, « Récits et image des rêves », p. 553.

obscuravit (...)). La *vilitas* de la sépulture fait écho ici à l'expression *vilis tantum aedicula*, que l'auteur avait déjà utilisée pour décrire la chapelle. Les saints proposent alors un marché au roi : si ce dernier promet d'honorer leur mémoire et d'orner le lieu en question, alors pourra-t-il profiter de leur protection en toutes choses ((...) *si memoriam nostram te ornatum ire promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, prestare suffragium*). Afin de convaincre Dagobert de la véracité de leurs dires (*Et ne putes somnii te illusum fantasia (...)*), ils y ajoutent une preuve tangible (*signum veritate subnixum*) : sous la terre recouvrant les cercueils se trouvent gravés leurs noms (*Egesta humo (...) litterae in singulis expressae docebunt*). Ces indices explicites entrent dans la catégorie de ce que Martin Heinzelmann avait appelé les « authentiques ¹ », destinés à se prémunir d'éventuelles contestations quant à l'authenticité des reliques. À son réveil, le roi découvre bien les noms des martyrs et promet alors d'exaucer le vœu formulé par les saints ((...) *voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat*). Le songe débouche ainsi, de manière assez traditionnelle, sur une *inventio* qui se voit authentifiée, suivie de la promesse d'un soin particulier accordé à l'édifice, qui s'incarnera plus tard dans le récit sous la forme d'une nouvelle construction. L'*inventio* concerne les corps des trois martyrs ; notons néanmoins que la figure de saint Denis se dote, tout de suite, d'une forme de supériorité. En plus de se distinguer de ses compagnons, en raison de son aspect vénérable et de son autorité, il est celui qui s'adresse au roi :

((...)) unus eorum, qui socios praestare veneranda canicie et auctoritate videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis (..) »².

Le rêve de Dagobert renseigne à la fois sur le destin « individuel » du roi – son attachement particulier aux saints martyrs et, plus tard, à l'abbaye – et, implicitement, sur une destinée plus « collective », celle de la protection des saints « généralisée » aux rois de France qui lui succédèrent.

3.2.2 La *translatio* des corps saints et l'instauration de la *laus perennis*

L'auteur de *l'Inventio* A part à la fois de l'attachement de Dagobert à Saint-Denis suggéré par certaines des sources qui lui sont antérieures mais tisse aussi, de façon téléologique, à partir de ce qu'est devenu Saint-Denis à l'époque de la rédaction du récit, à savoir une institution dont

¹ Martin HEINZELMANN, *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 33), p. 83-88 ; Anne-Marie HELVÉTIUS, « Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IX^e-XIII^e siècle) », *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997*, éd. Edina BOZÓKY et Anne-Marie HELVÉTIUS, Turnhout, Brepols, 1999, p. 304-305 ; Jesse KESKIAHO, « Dreams and the Discoveries of Relics in the Early Middle Ages : Observations on Narrative Models and the Effects of Authorial Context », *Relics, Identity and Memory in Medieval Europe*, éd. Marika RÄSÄNEN [et al.], Turnhout, Brepols, 2016, p. 32-33.

² Paris, BnF, lat. 11751, f°57r. Sur la communication verbale dans les visions, voir P. DINZELBACHER, *Vision un Visionsliteratur*, p. 155-165.

les liens avec la royauté se sont vus renforcés au fil des siècles. L'une des pièces maîtresses de l'*Inventio A*, développée directement après les retrouvailles de Dagobert et de Clotaire II, est bien la concrétisation de cet attachement par le biais de la *translatio* des reliques dans un nouveau lieu :

Quo quadragesimo quarto regni sui [Chlotharii] anno vita excedente, Dagobertus rex, Deo annuente, creatus est. Qui inter alia quae laudabiliter gessit, memor voti accessit ad memoratum locum et, sicut in somnis premonitus fuerat, *sanctorum corpora* requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit x Kalendas Maias, eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit¹.

L'*Inventio A* situe la *translatio* après la mort de Clothaire II, survenue à la quarante-quatrième année de son règne, date que le texte tire du *LHF*². Le 22 avril (*x kalendas Maias*), Dagobert fait transporter les corps des martyrs depuis l'emplacement où leur présence lui avait été révélée, jusqu'à un lieu voisin (*in alium vici locum*). C'est plus tard, au moment de sa mort, que l'*Inventio A* identifie ce lieu avec une église construite par le roi :

(...) cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum, quam ipse fundaverat, translatus et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito conditus³.

Notons que si l'idée d'une *translatio* des reliques par Dagobert a été réfutée⁴, Anne-Lombard Jourdan soutient quant à elle qu'une *translatio* des reliques a néanmoins eu lieu à la période mérovingienne, à la fin du règne de Clotaire II. Distinguant la première église construite par sainte Geneviève – qu'elle situe à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Denis-de-la-Chapelle – et l'actuelle basilique de Saint-Denis, elle argumente en faveur d'une *translatio* des reliques de la première à la seconde, à la date du 22 avril 627⁵. Dans cette perspective, l'auteur de l'*Inventio A* aurait alors attribué à Dagobert le mérite de l'initiative, afin de donner un crédit supplémentaire à l'intervention déterminante du souverain telle qu'il vise à la présenter.

Directement à la suite de la *translatio* et de la décoration des *memorias* des saints, l'*Inventio A* mentionne l'instauration, en ce nouveau lieu, d'une louange perpétuelle : *Utque divina laus perpetuo a dei cultoribus inibi ageretur plurima et ingentia predia addidit*⁶.

¹ Paris, BnF, lat. 11751, ff°57v-58r.

² *LHF*, 42, p. 146 : *Succedente vero tempore mortuus est Chlotharius rex senex, regnavitque anni XLIV (...)*.

³ Paris, BnF, lat. 11751, f°58r.

⁴ L. LEVILLAIN, « Les plus anciennes églises », p. 143-158 ; R. BARROUX, *Dagobert*, p. 196.

⁵ L'historienne pense en effet percevoir, dans un diplôme de Clovis II daté de 654, une distinction faite entre deux édifices ; s'appuyant ensuite sur différents témoignages, elle propose de fixer la date du transfert au 22 avril de l'année 627 (A. LOMBARD-JOURDAN, *'Montjoie et saint Denis !'*, p. 168-172).

⁶ Paris, BnF, lat. 11751, f°58r.

La pratique de *laus perennis*, ou psalmodie continue, est attestée durant le haut Moyen Âge dans certains monastères occidentaux. Saint-Maurice d'Agaune semble être la première institution à avoir pratiqué ce type de chant, institué en 515, lorsque le roi Sigismond fonde un nouveau monastère en marge de la basilique. La *laus perennis* vient alors préciser et structurer une louange qui s'exerçait déjà autour des tombes des martyrs¹. En ce qui concerne Saint-Denis, deux témoignages antérieurs à l'*Inventio A* vont dans le sens de l'institution d'un rite similaire par Dagobert. La chronique de Frédégaire, composée vers 660, mentionne cette pratique, en la comparant, précisément, à celle mise en place à Saint-Maurice :

Dagobertus (...) Sallencium ibidem ad instar monastiriae sanctorum Agauninsium instetuerie iusserat (...)².

Plus encore, un diplôme de Clovis II, daté du 22 juin 654, exige la reprise de cette coutume, décidée par son père Dagobert :

Eo scilecit ordene, ut, sicut tempore domni et genitoris nostri ibidem psallencius per turmas fuit instetutus vel sicut ad monasthirium sancti Mauricii Agaunis, die noctoque, tenetur, ita in loco ipso celebretur³.

Aucun témoignage contemporain n'atteste l'introduction de la *laus perennis* par Dagobert et, en conséquence, nous ne pouvons être totalement assurés de la véracité de cette entreprise. Pour autant, il est intéressant de noter que, dans le cas de Saint-Maurice comme dans celui de Saint-Denis – à travers l'*Inventio A* – l'initiative est attribuée au souverain et non à la communauté des moines. Se dessine alors une relation construite sur une réciprocité : « Dagobert procure une richesse économique aux religieux, qui vont psalmodier sans interruption une psalmodie alors instituée au bénéfice spirituel du roi et du royaume ; il s'agit de prier pour son salut (...) il ne s'agit pas d'un processus endogène mais d'une volonté exogène, une volonté royale, qui dote un établissement choisi en échange d'une implication particulière de la communauté ; par une prière ininterrompue, elle travaille au salut éternel du souverain⁴ ».

La prière prise en charge par les moines de Saint-Denis en vue d'assurer le salut de Dagobert dialogue alors avec l'épisode, qui vient clore le récit de l'*Inventio A*, lors duquel l'âme du roi, mise en péril après sa mort, est sauvée grâce à l'intervention des saints Denis, Maurice et Martin.

¹ Claire MAÎTRE, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France : la louange ininterrompue, fruit d'une volonté politique ? », *Revue Mabillon*, Nouvelle série, 21, 2010, p. 9-12.

² FRÉDÉGAIRE, 79, p. 180-183 : « Là même, il avait fait instituer un chant perpétuel, pareillement à ce qui se passait dans le monastère des Saints à Agaune ».

³ *Chartae latinae antiquiores*, XIII, France, I, éd. A. BRUCKNER [et al.], n°558, p. 36-37 : « De la même manière que, du temps de notre seigneur et père fut instituée en cet endroit [Saint-Denis] une psalmodie générale, comme elle se fait, jour et nuit, au monastère de Saint-Maurice d'Agaune, qu'elle soit, par cet ordre, célébrée de la même manière en ce lieu ».

⁴ C. MAÎTRE, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France », p. 26.

3.2.3 La seconde *visio* : l'âme de Dagobert sauvée par les saints

3.2.3.1 La vision de l'ermite Jean : motifs et influences

Dans l'*Inventio A*, la vie de Dagobert est marquée par deux visions. La première a pour conséquence de révéler au roi la présence des corps des martyrs ; la seconde survient quant à elle après la mort de Dagobert et témoigne de la destinée de son âme. Ainsi Dagobert, s'il est bien le sujet de cette seconde vision, n'en est pas le destinataire. La vision se trouve en fait médiatisée par deux personnages successifs. Alors que l'évêque de Poitiers Ansoald¹ – que l'*Inventio A* est d'ailleurs la première à mentionner – revient d'une mission en Sicile, il s'arrête sur une île et rencontre un ermite prénommé Jean, qui lui révèle alors une récente vision mettant en scène l'âme de Dagobert :

Legationem tum forte illustris defensor Pictavensis aecclisiae Ansoaldus in partes Siciliae agebat. Ea peracta, cum navali reverteretur subsidio, applicuit ad quandam brevem insulam, in qua reverentissimus quidam senex, cui erat nomen Iohannes, solitariam ducebat vitam. Ad quem mare commeantium, ut orationis eius fulcirentur auxilio, plurimi ventitabant. Ad hanc ergo insulam tanti viri meritis redimitam appulsus divino nutu Ansoaldus, dum de caelestibus gaudiis cum eo sermocinaretur, interrogat senex, unde vel cur venisset. Igitur cognito, de Galliis qua de causa missus fuisset, rogat senex, ut Dagoberti regis Francorum sibi mores studiumque exponat. Quod cum ille diligenter fecisset, senex addidit, quod dum quadam die, utpote iam fractus aetate et fatigatus vigiliis, quieti paululum indulisset, accessisse ad se virum quendam canitiae venerandum seque expegefactum admonuisse, quatinus propereurgeret et pro Dagoberti regis Francorum anima Domini clementiam exoraret, eo quod ipso die spiritum exalasset. Quod dum facere maturaret, apparuisse sibi haud procul in pelago teterrimos spiritus, vinctum regem Dagobertum im lymbo per spacium maris agitantes atque ad Vulcania loca, inflictis insuper verberibus, trahentes, ipsumque Dagobertum beatissimos Dionysium et Mauricium martyres et sanctissimum Martinum confessorem ad sui liberationem continuis vocibus flagitantem. Nec mora intonuisse caelum, fulminaque per procellas disiecta, interque ea repente apparuisse precellentissimos viros niveis comptos vestibus, seque tremefactum ex eis quesisse, qui nam essent, illosque respondisse, quos Dagobertus in adiutorium vocaverat, Dionysium scilicet et Mauricium ac Martinum, esse ut eum ereptum in sinu Abrahae collocarent. Itaque hostes humani generis insequentes, animam, quam verberibus minisque vexabant, ereptam ad ethera levasse canentes : « Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine, inhabitabit in atriis tuis. Replebimur in bonis domus tuae, sanctum est templum tuum, mirabile in aequitate ». Haec in memorata carta inter alia ferebantur, quae non tam veri similia quam verissima, ut arbitror,

¹ Ansoald, successeur de Didon et évêque de Poitiers dans le dernier tiers du VII^e siècle est présenté, de façon anachronique, comme un contemporain de Dagobert. Dans le texte, Ansoald est décrit comme « défenseur de l'église de Poitiers » (*illustris defensor Pictavensis aecclisiae*), charge qu'il occupa peut-être avant son accès à l'épiscopat. Le *defensor civitatis*, fonction qui n'existe plus au temps de l'*Inventio A*, est en charge de la direction des *gesta municipalia*, « registres tenus par les curies municipales du Bas Empire romain en vue de l'insinuation des actes privés » (*Vocabulaire international de la diplomatie*, éd. Maria MILAGROS CÁRCCEL ORTÍ, València, Universitat de València, 1994, n°96, p. 39). Sur Ansoald et le rôle des *gesta municipalia* en Gaule, voir Josiane BARBIER, *Archives oubliées du haut Moyen Âge. Les gesta municipalia en Gaule franque (VI^e-IX^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 70-99. Voir aussi Émile CHENON, « Étude historique sur le *defensor civitatis* », *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 13, 1889, p. 515-561). Sur Ansoald, voir Joseph TARDIF, « Les chartes mérovingiennes de Noirmoutier », *NRHDF*, 22, 1898, p. 768-775 ; Soline KUMAOKA, « Autour des évêques de Poitiers au VII^e siècle », *BSAOP*, 5^{ème} série, XII, 1998, p. 209-221.

videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque aecclesias, tum precipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos pre ceteris se dilexisse meminerat¹.

Ce récit s'inscrit dans la catégorie des « visions de l'au-delà », dont le prototype médiéval semble être la *Visio sancti Pauli*². Les *Dialogues* de Grégoire le Grand, composés à la toute fin du VI^e siècle, endossent ensuite un rôle fondamental dans le processus de légitimation et de catégorisation des visions³ ; nous connaissons l'immense influence du livre IV, consacré à la vie de l'âme dans l'au-delà, sur les récits mérovingiens et carolingiens⁴. Les nombreux *exempla* développés par le pape imprègnent considérablement toute conception ultérieure de « l'après-mort », jusqu'à devenir, au IX^e siècle, « le bréviaire de tous ceux qui se soucient de l'au-delà⁵ ».

Le canevas principal de la vision de l'ermite Jean prend d'ailleurs indéniablement appui sur un épisode précis des *Dialogues* de Grégoire le Grand, qui relate une vision survenue à un ermite le jour de la mort du roi Théodoric :

Julianus namque huius Romanae ecclesiae (...) secundus defensor (...) ad me adhuc in monasterio positum crebro veniebat (...). Hic itaque mihi quadam die narravit, dicens : « Theodorici regis temporibus, pater soceri mei in Siciliam exactionem canonis egerat, atque iam ad Italiam rediebat. Cuius navis adpulsa est ad insulam quae Liparis appellatur et quia illic vir quidam solitarius magnae virtutis habitabat (...) visum est praedicto patri soceri ad

¹ Paris, BnF, lat. 11751, ff°58r-59r : « Il arriva par hasard qu'Ansoald, illustre défenseur de l'église de Poitiers, eut à traiter des affaires dans différentes parties de la Sicile. Une fois acquitté de sa mission, il revint par la mer et accosta sur une petite île, sur laquelle un vénérable vieillard, du nom de Jean, vivait en ermite. Nombreux sont ceux qui venaient à lui par la mer, afin de profiter de ses prières. Ansoald, poussé par la puissance divine vers cette île – dont tant d'homme avait profité des mérites – discourait avec lui des joies célestes ; le vieillard lui demanda d'où et pourquoi il était venu. Une fois qu'il apprît qu'il avait été envoyé de Gaule, le vieillard lui demanda s'il pouvait lui parler des mœurs et du courage du roi des Francs Dagobert. Lorsque celui-ci l'eut fait consciencieusement, le vieillard ajouta qu'un jour, alors qu'il était brisé par les années et fatigué des veilles et qu'il se laissait aller à quelque repos, un homme, vénérable par la blancheur de ses cheveux, vint à lui et lui ordonna de se réveiller, afin d'implorer la clémence divine pour l'âme du roi Dagobert, qui était mort ce jour-là. Alors qu'il se hâtait de le faire, il vit non loin, sur la mer, les terribles esprits qui poussaient et battaient le roi Dagobert, attaché, sur une barque, pour le mener vers le lieu de Vulcain, alors que les saints martyrs Denis et Maurice et le saint confesseur Martin réclamaient continuellement sa libération. Aussitôt des éclairs, jetés par la tempête, retentirent dans le ciel, et, au milieu de tout cela, trois illustres hommes, revêtus de vêtements blancs, apparurent à l'ermite et lorsque, tremblant, il demanda qui ils étaient, ils répondirent qu'ils étaient Denis, Maurice et Martin, que Dagobert avait appelés à l'aide afin qu'ils le tirent de l'Enfer et l'emmènent dans le sein d'Abraham. Les ennemis du genre humain tourmentaient sans répit l'âme de Dagobert, de coups et de menaces ; les saints, l'ayant extraite de leurs mains, la menèrent au ciel, en chantant, *Heureux l'invité que tu choisis, Seigneur, il demeurera dans tes parvis. Nous serons rassasiés des biens de ta maison ; ton temple est saint, et admirable en justice*. Ces choses se trouvent, parmi d'autres, dans une charte, et pourront être vues, je pense, comme moins vraisemblables qu'elles ne sont vraies ; ce roi, en sus des églises de ces saints, qu'il honora tout particulièrement, enrichit de nombreux lieux. C'est pour cela qu'il invoqua, après sa mort, l'aide de ceux qu'entre tous il avait particulièrement aimé ».

² Cédric LOTZ, « Les visions de l'au-delà, de l'Antiquité au Moyen Âge », *Source(s). Arts, civilisations et histoire de l'Europe*, 2, 2013, p. 45 ; Mattia CAVAGNA, « Les visions de l'au-delà et l'image de la mort », *La Mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge*, dir. Estelle DOUDET, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 53-55.

³ Jesse KESKIAHO, *Dreams and Visions in the Early Middle Ages. The Reception and Use of Patristic Ideas, 400-900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 4-14 ; J-C. SCHMITT, « Récits et images de rêves », p. 553-554 ; I. MOREIRA, *Dreams, Visions and Spiritual Authority*, p. 3-4.

⁴ Michel AUBRUN, « Caractères et porté religieuse et sociale des 'Visiones' en Occident du VI^e au XI^e siècle », *CCM*, 90, 1980, p. 111.

⁵ C. CAROZZI, *Le voyage de l'âme*, p. 43.

eundem virum Dei pergere, seque eius orationibus commendare. Quos vir Domini cum vidisset, eis inter alia conloquens dixit : « Scitis quia rex Theodoricus mortuus est ? » Cui illi protinus responderunt : « Absit. Nos eum viventem dimisimus, et nihil tale ad nos de eo nunc usque perlatum est ». Quibus Dei famulus addidit, dicens : « Etiam mortuus est. Nam hesterno die hora nona inter Iohannem papam et Symmachum patricium discinctus atque discalciatus et uinctis manibus deductus in hac vicina vulcani olla jactatus est ». Quod illi audientes, sollicitè conscripserunt diem, atque in Italia reversi eo die Theodoricum regem invenerunt fuisse mortuum, quo de eius exitu atque supplicio Dei famulo fuerat ostensum ». Et quia Iohannem papam adfligendo in custodia occidit, Symmachum quoque patricium ferro trucidavit, ab illis iuste in igne mitti apparuit, quos in hac vita injuste iudicavit¹.

Les analogies entre l'*exemplum* de Grégoire et l'épisode de l'*Inventio A* sont particulièrement saillantes. Les deux textes répondent à un schéma analogue : une vision expérimentée par un *vir solitarius* le jour de la mort du roi, relatant le sort de son âme et rapportée, ensuite, à un autre personnage – à Julien, *secundus defensor Romanae ecclesiae*, se substitue dans l'*Inventio A* un autre *defensor*, Ansoald. La vision prend place aux abords de la Sicile – Lipari dans la vision de Théodoric, une *brevem insulam* sur le retour, dans le texte dionysien².

La Sicile apparaît chez Grégoire comme le lieu des tourments par excellence, *quod prae ceteris locis in eius terrae insulis eructante igne tormentorum ollae patuerunt*³. Il s'inscrit ici dans une tradition, répandue à l'époque, qui situe l'entrée des enfers dans les régions volcaniques⁴. Dans la vision de l'ermite Jean, Dagobert est mené jusqu'au cratère sur une barque, *teterrimos spiritus vinctum regem Dagobertum in lybo per spacium maris agitates*

¹ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, III, Livre IV, ch. XXXI, éd. Adalbert DE VOGUÉ, trad. Paul ANTIN, Paris, Éditions du Cerf, 1980, p. 104-107 : « Julien, second défenseur de cette Église de Rome (...) venait me voir souvent quand j'étais encore au monastère (...). Un jour il me conta ceci : « Au temps du roi Théodoric, le père de mon beau-père revenait en Italie après avoir levé l'impôt en Sicile. Son navire aborda l'île de Lipari. Là vivait un solitaire de grande vertu (...) le père de mon beau-père eut l'idée d'aller voir l'homme de Dieu pour se recommander à ses prières. L'homme du Seigneur leur dit entre autres choses : « Savez-vous que le roi Théodoric est mort ? » Ils répondirent : « Mais non ! Nous l'avons laissé vivant, et depuis nous n'avons appris rien de semblable ». Le serviteur de Dieu précisa : « Oui, il est mort. Hier à trois heures de l'après-midi il a été mené, encadré par le pape Jean et le patrice Symmaque, sans ceinture et sans chaussures, les mains liées, au cratère du volcan voisin et précipité ». Entendant cela, ils notèrent soigneusement le jour, et, revenus en Italie, ils trouvèrent que le roi Théodoric était mort le jour où son trépas et son supplice avaient été montrés au serviteur de Dieu ». Comme il avait causé la mort du pape Jean en le tourmentant dans une prison et fait périr par le glaive le patrice Symmaque, il apparut justement jeté au feu par ceux qu'il avait jugés injustement en cette vie ».

² Le récit prototypique de Grégoire le Grand exerce une influence considérable sur les récits postérieurs et plusieurs autres figures de pouvoir connaissent ainsi un sort similaire. Au IX^e siècle, Adon de Vienne dépeint l'âme du maire du palais Ébroïn en proie aux mêmes tourments (*Adonis Viennensis Chronicon*, PL, 123, c. 117) ; au XIII^e siècle encore, Aubry de Trois-Fontaines réserve un destin comparable au prince Magnus du Danemark (*Chronica Albrici monachi Trium Fontium*, MGH, SS, 23, p. 829 ; P. DINZELBACHER, *Vision und Visionsliteratur*, p. 94).

³ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, III, Livre IV, ch. XXXVI, p. 122-123 : « (...) plus qu'ailleurs dans les îles de cette région des cratères béants crachent le feu des tourments ».

⁴ L'Etna est certainement l'exemple le plus célèbre ; Isidore de Séville, dans ses *Étymologies*, y situe la Géhenne : *Mons Ethna ex igne et sulphore dictus ; unde et Gehenna* (ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies*, Livre XIV, *La Terre*, éd. et trad. Olga SPEVAK, Paris, Les Belles lettres, 2011, p. 152-153). Bien plus tard, lorsque l'on tenta de localiser le Purgatoire, la Sicile et ses volcans constitueront toujours des choix privilégiés ; l'Etna, néanmoins, ne parviendra pas à se départir de sa connotation strictement infernale (Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981, p. 20 et p. 273-278).

atque ad Vulcania loca, inflictis verberibus, trahentes (...) ¹. Le thème précis de la barque voguant vers le lieu infernal se retrouve dans un autre *exemplum* des *Dialogues*, qui relate l'histoire d'Eumorphius :

GREGORIUS. Sed isdem Eumorphius ad extrema vitae veniens, vocavit puerum suum, eique praecepit dicens : « Vade citius, et dic Stephano optioni ut concitus veniat, quia ecce navis parata est ut ad Siciliam duci debeamus » (...) PETRUS. (...) Sed quaeso te, cur egredienti animae navis apparuit, vel cur se duci ad Siciliam moriturus praedixit ? GREGORIUS. Animae vehiculo non eget, sed mirum non est si adhuc homini in corpore posito illud apparuit, quod per corpus adsueverat videre, ut per hoc daretur intellegi, quo eius anima spiritaliter duci potuisset².

Ce que développent les visions grégoriennes, de même que le récit de l'*Inventio* A, c'est la notion de jugement individuel de l'âme, cette « petite eschatologie » qui cohabite avec la « grande » qui s'incarne, elle, dans le Jugement dernier³.

Dans la *Cité de Dieu*, Augustin, « le vrai père du Purgatoire⁴ » avait déjà réfléchi à cet intervalle temporel entre la mort et le Jugement dernier ; s'appuyant sur l'exégèse de la première épître de Paul aux Corinthiens⁵, il avait esquissé l'idée d'un feu « purificateur », passager, que subiraient après leur mort les hommes s'étant rendus coupables de pêchés véniels, sans pour autant être condamnés à la damnation :

Post istius sane corporis mortem, donec ad illum veniatur, qui post resurrectionem corporum futurus est damnationis et remunerationis ultimus dies, *si hoc temporis intervallo spiritus defunctorum eius modi ignem dicuntur perpeti*, quem non sentiant illi, qui non habuerunt tales mores et amores huius corporis vita, ut eorum ligna et fenum et stipula consumatur ; *alii vero sentiant, qui eius modi secum aedificia portaverunt (...) quamvis a damnatione venialia*,

¹ Paris, BnF, lat. 11751, f°58v : « (...) les abominables esprits agitant le roi Dagobert, attaché sur une barque, à travers les flots et le frappant à coups de verge pour le tirer vers le lieu de Vulcain (...) ».

² GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, III, Livre IV, ch. XXXVI, p. 121-123 : « GRÉGOIRE. Eumorphius, arrivé à la fin de sa vie, appela son domestique : « Vite, va-t-en dire à l'adjudant Étienne de venir immédiatement, car le bateau qui nous porte en Sicile va appareiller ! » (...) PIERRE. Mais je vous prie, pourquoi un navire apparut-il à l'âme qui sortait, et pourquoi le mourant annonçait-il qu'on le mènerait en Sicile ? GRÉGOIRE. L'âme n'a pas besoin d'un véhicule, mais ne nous étonnons pas si un homme encore dans son corps a vu ce qui était du domaine de ses représentations corporelles, pour lui donner à entendre où son âme allait être menée spirituellement ».

³ Aaron J. GOUREVITCH, *Les catégories de la culture médiévale*, Paris, Gallimard, 1983, p. 114-115. Le jugement individuel de l'âme et le Jugement dernier ont longtemps été vus par l'historiographie comme étant incompatibles, l'un se substituant nécessairement à l'autre (Philippe ARIÈS, *L'homme devant la mort*, Paris, 1985 [1977], p. 109-110 ; Michel VOVELLE, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2000 [1983], p. 62-63). Plus récemment, Jérôme Baschet a pour sa part pensé les deux phénomènes comme étant complémentaires, survenant à des moments différents du parcours du fidèle (Jérôme BASCHET « Jugement de l'âme, jugement dernier : contradiction, complémentarité, chevauchement ? », *Revue Mabillon*, Nouvelle série, 6 [67], 1995, p. 159-203 ; M. CAVAGNA, « Les visions de l'au-delà », p. 59).

⁴ L'expression est de JACQUES LE GOFF, *La naissance du purgatoire*, p. 92.

⁵ 1 Cor, 3, 12-15 : « Que l'on bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin ou de la paille, l'œuvre de chacun sera mise en évidence. Le jour du jugement la fera connaître, car il se manifeste par le feu, et le feu éprouvera ce que vaut l'œuvre de chacun. Celui dont l'œuvre subsistera recevra un salaire. Celui dont l'œuvre sera consumée en sera privé ; lui-même sera sauvé, mais comme on l'est à travers le feu ».

*concremantem ignem transitoriae tribulationis inveniant ; non redarguo, quia forsitan verum est*¹.

Grégoire le Grand, par la suite, reprend cette notion de feu purificateur, qui existe selon lui pour les fautes légères dont certains hommes n'ont pu être délivrés avant leur mort. Leurs péchés pourront alors être absous par le feu, pour autant que ces hommes aient mené, durant leur vie, de bonnes actions :

*Ex quibus nimirum sentiis constat quia qualis hinc quisque egreditur, talis in iudicio praesentatur. Sed tamen de quibusdam levibus culpis esse ante iudicium purgatoris ignis credendus est (...). Hoc tamen sciendum est quia illic saltem de minimis nil quisque purgationis obtinebit, nisi bonis hoc actibus, in hac adhuc vita positus, ut illic obtineat promereatur*².

Grégoire apparaît comme l'un des principaux artisans de la théorisation du *jugement de l'âme séparée*³, par le biais de la catégorisation du sort des âmes, selon qu'elles soient justes ou coupables⁴. Dagobert semble donc se situer dans la catégorie grégorienne des justes jugés et finalement sauvés, ceux dont l'accès au royaume céleste se voit dans un premier temps différer⁵. Comme c'est souvent le cas dans ce type de récits, le jugement revêt la forme d'un véritable combat⁶ ; le roi est sauvé *in extremis* grâce à l'intervention des saints qui argumentent et arrachent son âme des mains des ennemis, *hostes humani generis*. Aussi Dagobert repent et pardonné n'a-t-il rien en commun avec Théodoric, arien obstiné et finalement puni ; si le canevas général est similaire dans les deux récits, l'issue – dans un mouvement de miroir inversé – est profondément autre.

Le rôle des saints s'y dessine alors dans une forme de symétrie contraire. Chez Grégoire, Jean et Symmaque sont juges et acteurs de la « juste » punition qui attend Théodoric ; a

¹ SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu. Livres XIX-XXII, Triomphe de la cité céleste*, Livre XXI, ch. 26, éd. Bernhard DOMBART et Alfons KALB, trad. Gustave COMBÈS, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, p. 498-499 : « Et donc, après la mort de ce corps, jusqu'à ce qu'on parvienne à ce jour qui suivra la résurrection des corps et qui sera le jour suprême de la condamnation et de la rémunération, si l'on dit que, dans cet intervalle de temps, les âmes des défunts subissent cette sorte de feu, ils ne le ressentent pas ceux qui pendant la vie en leur corps n'ont pas eu des mœurs et des amours tels que leur bois, leur foin, leur paille soient consumés ; mais les autres le ressentent, ayant apporté avec eux des constructions de pareille matière ; ils trouvent le feu d'une tribulation passagère qui brûlera à fond ces constructions qui viennent du siècle (...) et elles ne sont d'ailleurs pas passibles de damnation : eh bien, je ne repousse pas cette opinion, car sans doute est-elle vraie ? ». Sur l'importance de la pensée augustinienne dans la formation d'une « géographie » de l'au-delà et son influence sur les théories du Purgatoire voir Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, p. 92-118.

² GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, III, Livre IV, ch. XLI, p. 148-149 : « De ces textes il ressort que tel on s'en va, tel on se présente au jugement. Cependant il faut croire qu'il y a un feu purifiant pour les fautes légères avant le jugement (...) Il faut savoir cependant que dans l'au-delà on n'obtiendra rémission de ses péchés, au moins minimes, que si on l'a mérité d'avance, en cette vie, par de bonnes actions ».

³ J. BASCHET, « Jugement de l'âme, jugement dernier », p. 161.

⁴ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, III, Livre IV, ch. XXV-XXVI (les âmes des justes), p. 82-84 et ch. XXVIII (les âmes des mauvais), p. 98-99 ; J. BASCHET, « Jugement de l'âme, jugement dernier », p. 163.

⁵ GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, III, Livre IV, ch. XXVI, p. 85 : « Car il y a quelques âmes justes qui sont encore séparées du royaume céleste par quelques étapes. Cette condamnation à un délai donne à entendre qu'il leur a manqué quelque chose pour atteindre la parfaite justice ».

⁶ M. CAVAGNA, « Les visions de l'au-delà », p. 57-58.

contrario, dans l'*Inventio* A, Denis, Maurice et Martin défendent et protègent Dagobert du faux jugement. Dans une même logique de rétribution, les deux hommes ont pour but d'incarner et de rappeler la cruauté de Théodoric alors que les trois saints personnifient au contraire la bienveillance de Dagobert à leur encontre. En effet, outre sa générosité envers saint Denis, Dagobert a fait montre d'un attachement particulier aux saints Martin et Maurice. Les trois saints apparaissent par ailleurs, ensemble, dans la série de saints invoqués dans les laudes gallo-franques, mises en place, sous cette forme, certainement au VIII^e siècle¹.

Il s'agit, dans les deux récits, de dépeindre le sort de l'âme après la mort dans un rapport d'équilibre, d'adéquation et d'équité au regard des actions réalisées durant la vie ; *in fine* Dieu est l'unique et l'ultime décisionnaire. Les saints, dans l'*Inventio* A, opposent aux coups et aux menaces des esprits mauvais le chant d'un psaume de David :

Beatus quem elegisti et assumisti, Domine ; inhabitabit in atriis tuis. Replebimur in bonis domus tuae, sanctum est templum tuum, mirabile in equitate².

On retrouve ce verset spécifique dans plusieurs sermons et homélies au Moyen Âge, dans le cadre, le plus souvent, de réflexions sur la destinée de l'âme après la mort. Aussi Augustin consacre-t-il l'un de ses sermons à ce psaume spécifique de David, au sein du groupe de ses *Discours sur les Psaumes*³. Le passage est aussi repris dans l'homélie *De exitu animae* – aussi appelée « homélie des trois exclamations » et parfois attribuée également à saint Augustin – qui décrit précisément, comme dans l'*Inventio* A, le combat des bons et des mauvais anges pour les âmes. Cette homélie, qui se rencontre, en latin et en ancien anglais, dans un nombre considérable de manuscrits – une cinquantaine – entre le VIII^e et le XV^e siècles, pourrait avoir été connue de l'auteur dionysien⁴.

¹ Il s'agit d'une prière spécifique à l'église franque, destinée à invoquer à la fois le Christ et ses « agents » terrestres – le pape, le roi et sa descendance – et une série de saints intercesseurs (Ernst KANTOROWICZ, *Laudes regiae. Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen Âge*, trad. Alain WIFFELS, Paris, Fayard, 2004 [1946], p. 45-120 ; Robert FOLZ, *L'idée d'Empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, Aubier, 1953, p. 194-195). Saint guerrier, Maurice est depuis des temps anciens associé au pouvoir royal ; à la suite du culte premier que lui voue le roi Sigismond, les souverains carolingiens semblent avoir particulièrement honoré le saint, qu'ils invoquent en volontiers dans le cadre militaire (Esther DEHOX, « Saint Maurice, soldat au service du prince », *Inflections*, 27, 2014, p. 177-178).

² Ps 65 (64), 5-6 : « [Les fautes ont été plus fortes que moi, mais tu effaces nos péchés]. Heureux l'invité que tu choisis, il demeurera dans tes parvis. Nous serons rassasiés des biens de ta maison, des choses saintes de ton temple. Avec justice, tu nous réponds par des merveilles, Dieu notre sauveur (...) ».

³ SAINT AUGUSTIN, *Discours sur les Psaumes*, I, trad. Jean-Joseph-François POUJOULAT et Jean-Baptiste RAULX, Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 1173-1174 : « (...) Et que nous donnera-t-il ? « Cet élu », dit le Prophète, « habitera dans vos tabernacles ». Telle est la Jérusalem que chantent ceux qui commencent à sortir de Babylone : « Il habitera dans vos tabernacles ; nous serons comblés des biens de votre maison » (...) Méditons donc ici-bas ces biens de Jérusalem, ces biens de la maison du Seigneur, ces biens du temple du Seigneur ; car la maison du Seigneur est le temple même du Seigneur. « Nous serons comblés des biens de votre maison ; et votre saint temple est admirable à cause de la justice » (...) ».

⁴ Rudolph WILLARD, *Two Apocrypha in Old English Homilies*, Leipzig, B. Tauchnitz, 1935 ; Pierre COURCELLE, « Fragments non-identifiés de Fleury-sur-Loire », *Revue des études augustinienes*, 2, 1956, p. 451-452 ; Mary F. WACK and Charles D. WRIGHT, « A new Latin source for the Old English 'Three Utterances' exemplum », *Anglo-Saxon England*, 20, 1991, p. 187-202 ; Charles D. WRIGHT, « Latin Analogue for *The Two Deaths : The Three Utterances of the Soul* », *The End and Beyond : Medieval Irish Eschatology*, éd. John CAREY [et al.], Aberystwyth,

Le choix de ce psaume spécifique est porteur d'une signification particulière dans le cas de la *visio* de l'ermite ; Dieu, qui pardonne les fautes et efface les pêchés, choisit d'accueillir Dagobert parmi les justes. Il réalise des merveilles de justice ; le pardon octroyé au roi le soustrait à l'emprise des esprits mauvais.

3.2.3.2 L'*auctoritas* du récit : la charte de saint Ouen

À la fin du récit de la *visio* de l'ermite, l'auteur de l'*Inventio* A en profite pour lui conférer un gage de véridicité, en rappelant qu'il l'a trouvé dans une *carta* écrite par saint Ouen, qu'il avait d'ailleurs mentionnée plus tôt :

[f°58r] Unum quod in quadam vetustissima repperi carta, quam, ut ferebatur, beatus Audoenus episcopus scripserat, quodque memorato regi eius post mortem contigit, narrabo miraculum (...) [f°59r] [À la suite de la vision de Jean] Haec in memorata carta inter alia ferebantur, quae non tam veri similia quam verissima, ut arbitror, videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque aecclesias, tum precipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos pre ceteris se dilexisse meminerat¹.

L'ancienneté de la charte – *vetustissima* – et sa qualité de document contemporain des événements contribuent indubitablement à renforcer son *auctoritas*². D'autre part, l'attribution de sa paternité à saint Ouen, référendaire de Dagobert, en charge, précisément, de la rédaction et de la conservation des actes royaux ne fait qu'ajouter, dans l'esprit du rédacteur des *GD*, à la valeur de l'écrit en question et à son caractère authentique³. La vision se trouvant enregistrée par trois instances successives, fiables et dignes de confiance – l'ermite, Ansoald, saint Ouen – le processus de transmission s'est vu respecté et, chargée d'*auctoritas*, la vision s'est alors transmise, authentique et véritable, jusqu'au rédacteur de l'*Inventio* A.

Celtic Studies Publications, 2014, 113-137 ; IDEM, « More Latin Sources for the Old English 'Three Utterances' Homilies », *Mediaeval Studies*, 77, 2015, p. 45-79.

¹ Paris, BnF, lat. 11751, ff° 58r-59r : « Je raconterai un miracle que j'ai trouvé dans une très ancienne charte écrite par l'évêque saint Ouen et qui arriva au roi après sa mort (...) [à la suite de la vision de Jean] Ces choses, parmi d'autres, se trouvent dans cette même charte, et je pense qu'elles pourront être vues comme moins vraisemblables qu'elles ne sont vraies. Puisque ce même roi dota généreusement les églises, et en premier lieu les leurs, il demanda après sa mort d'abord l'aide de ceux qu'il se souvenait avoir aimés ».

² Laurent MORELLE, « Usages et gestion de l'écrit documentaire », *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 122 « (...) le temps peut ajouter de la patine à l'acte et lui conférer une autorité de 'monument' ».

³ Sur saint Ouen et son rôle dans la politique de son époque voir Georg SCHEIBELREITER, « Audoin von Rouen. Ein Versuch über den Charakter des 7. Jahrhunderts », *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, 1, éd. Hartmut ATSMÄ, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 195-216 ; Nancy GAUTHIER, « Rouen pendant le haut Moyen Âge », *La Neustrie*, 1, p. 8-16.

3.2.4 La fondation de Saint-Denis

Essentielle, la mention de la fondation de Saint-Denis par Dagobert survient au moment de l'inhumation du roi :

[Dagobertus] anno XIII vero Kalendas Febroarias apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est, et cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum, *quam ipse fundaverat*, translatus et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito conditus¹.

Le texte précise ainsi que Dagobert est emmené, pour y être enterré, dans la basilique qu'il avait lui-même fondée. Cette affirmation sans équivoque vient préciser ce qu'avait laissé entendre le texte au moment de la *translatio* des corps saints, où il était question de Dagobert transportant les corps dans un lieu voisin – *in alium eiusdem vici locum*.

De manière détournée dans le texte, la construction d'un nouvel édifice se justifie par la petitesse de la chapelle, cette *vilis quippe aedicula*, qui se dresse à l'époque sur les corps des martyrs et, en conséquence, ne se montre plus à la hauteur du trésor qu'elle renferme. En réalité, il semble que l'ancienne église de saint Denis – qu'elle ait été située sur le site de l'actuelle basilique ou qu'il s'agisse, comme le pense Anne Lombard-Jourdan, de Saint-Denis-de-la-Chapelle –, loin de se présenter sous la forme d'une « pauvre petite chapelle », profite déjà, à l'époque de Dagobert, d'un prestige considérable.

En premier lieu, il semble déjà avoir été choisi, avant lui, comme lieu de sépulture pour un membre de la famille royale au moins. Grégoire de Tours relate en effet l'inhumation, à la fin du VI^e siècle, en ce lieu, de Dagobert, fils du roi Chilpéric I^{er} et de Frédégonde². De la même manière, la tombe de la reine Arégonde († c. 600), découverte en 1959, témoigne elle aussi d'une pratique royale de l'inhumation *ad sanctos* avant la prédilection de Dagobert. En outre, dans la chronique de *Frédégaire*, Saint-Denis figure au titre de lieu saint particulier déjà en 626, lorsque Clotaire II y mène le traître Godin :

Godinus iusso Chlothariae per *precipua loca sanctorum* (...) adducitur (...), domni Medardi Soissionas et domni Dionisis Parisius (...) ut congruae locus esset repertus, quo pacto separatus a suis interficeretur³.

Dans un diplôme daté de l'année précédente (juin-juillet 625), Clotaire II désignait déjà Saint-Denis comme son *particularis patronus noster* et mentionnait la présence d'un abbé et d'une communauté de moines⁴. Le silence des sources – au moins jusqu'au VIII^e siècle – quant à

¹ *Inventio* A, Paris, BnF, lat. 11751, f°58r.

² GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre V, ch. XXXIV, p. 295-296.

³ FRÉDÉGAIRE, 54, p. 141 : « Godin, sur l'ordre de Clotaire, est conduit à travers *les principaux lieux saints*, Saint-Médard à Soissons et *Saint-Denis à Paris* (...) pour que l'on trouve un lieu approprié et un moyen de l'écarter des siens et de le tuer ».

⁴ TARDIF, I, n°4, p. 4-5. Voir aussi C. MAÎTRE, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France », p. 17-22.

une fondation dagobertienne paraît en outre peu compatible avec l'importance revêtue par l'événement¹. De la même manière la réalité d'une *translatio* – justifiée par l'élévation d'une nouvelle basilique – réalisée au temps de Dagobert a été largement réfutée², avec pour principal argument celui du silence qui entoure cette supposée entreprise, alors même que celle-ci n'aurait en aucun cas pu être réalisée clandestinement, sans l'accord de l'évêque en charge du territoire, en l'occurrence l'évêque de Paris³.

Enfin, l'argument archéologique achève de battre en brèche l'hypothèse d'un édifice érigé au temps de Dagobert. Les fouilles successives d'Eugène Viollet-le-Duc, Édouard Salin et Michel Fleury ainsi que les études, plus récentes, de Patrick Périn et de Michaël Wyss fournissent une bonne vision de l'histoire architecturale de la basilique mérovingienne⁴. Autour de 500, la nef du mausolée tardo-antique, construit au début du IV^e siècle, est agrandie, et cette datation pourrait ainsi coïncider avec une initiative de sainte Geneviève⁵. Au siècle suivant, la nef est à nouveau allongée de plusieurs mètres et des bas-côtés y sont ajoutés : il est possible que ce second agrandissement soit, lui, imputable à Dagobert⁶.

Plus vraisemblablement sans doute, on décida alors d'enrichir l'entreprise de décoration et d'agrandissement menée par le roi mérovingien sur le site de Saint-Denis – sur laquelle semblent s'accorder l'archéologie et la chronique de *Frédégaire*⁷ – de la mention de la fondation d'un nouvel édifice, destinée à lier plus fortement encore l'abbaye à l'histoire royale.

¹ Dans un diplôme authentique souscrit par Clovis II en 654, aucune mention n'est faite d'une fondation par Dagobert ; le lieu est par ailleurs présenté comme s'élevant depuis de nombreuses années (*per multa tempora*). Il nous paraît clair que Clovis II n'aurait pas manqué de signaler une fondation attribuée à son père (PARDESSUS, II, n°322, p. 98-100). De la même manière il paraît peu probable que le *Liber Historiae Francorum* – très lié au *regnum* neustrien – ait passé sous silence cette attribution.

² Premièrement par Léon LEVILLAIN, « Les plus anciennes églises », p. 143-158 et Robert BARROUX, *Dagobert, roi des Francs*, Paris, Payot, 1938, p. 196 ; plus récemment par A. LOMBARD-JOURDAN, « Montjoie et saint Denis ! », p. 179-180.

³ *Ibidem*, p. 163-164.

⁴ E. VIOLLET-LE-DUC, « L'église impériale de Saint-Denis », p. 301-10 et p. 345-353 ; É. SALIN, « Sépultures gallo-romaines et mérovingiennes », p. 93-128 ; IDEM, « Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes », p. 169-254 ; M. FLEURY, « Nouvelle campagne de fouilles », p. 137-150 ; M. FLEURY et A. FRANCE-LANORD, *Les trésors mérovingiens*, 1998 ; *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au XVIII^e siècle*, dir. Michaël WYSS, 1996 ; M. WYSS, « Du mausolée hypothétique du Bas-Empire à l'ensemble basilical carolingien », p. 111-114 ; IDEM, « Saint-Denis : de l'hypothétique mausolée antique à l'ensemble monumental », p. 11-26 ; P. PÉRIN et F. VALLET, « La nécropole mérovingienne », p. 20-33 ; M. WYSS et P. PÉRIN, « La nécropole du haut Moyen Âge », p. 38-49 ; P. PÉRIN et M. WYSS, « La basilique mérovingienne », p. 35-40.

⁵ P. PÉRIN et F. VALLET, « La nécropole mérovingienne », p. 22 ; S. MCKNIGHT CROSBY, *The Royal Abbey of Saint-Denis*, p. 13-27.

⁶ *Ibidem*, p. 29-50 ; P. PÉRIN, « Quelques considérations sur la basilique de Saint-Denis » p. 613-624.

⁷ F. VALLET et P. PÉRIN, « La nécropole mérovingienne », p. 22-23 ; P. PÉRIN « Quelques considérations sur la basilique de Saint-Denis » p. 180-181.

4. ORIGINES DE L'*INVENTIO* A

4.1 L'*Inventio* A comme préface aux *Miracula sancti Dionysii* ?

La question de savoir dans quel contexte est née originellement l'*Inventio* A demeure épineuse. La thèse, proposée par Achille Luchaire et développée par Léon Levillain, d'un texte originellement conçu pour servir de préface aux *Miracula sancti Dionysii* a néanmoins pour elle certains éléments qu'il convient d'exposer ici.

En premier lieu, dans six des neuf manuscrits¹ cités précédemment, l'*Inventio* A est précédée d'un prologue qui semble l'inscrire dans le contexte d'un livre des Miracles de saint Denis, dont l'auteur annonce la structure :

Plurima miraculorum Dei quae in diversis locis preclare gesta feruntur duabus ex causis litteris non esse mandata existimo. Aut quia sui frequentia viluerunt aut quod ea qui accurato illustrare possent eloquio penitus defuerunt. Quippe sapientie studium multos apud nos neglectum est annos liberalesque artes diu sunt intermisce. Signa autem quae a temporibus Karoli famosissimi imperatoris, qui disciplinas adeo excoluit ut earum ipse quarundam munere sagacissime fungeretur late micuerunt, neglegentia magis quam inertia teguntur indignum id quidem divina maiestate ac nostra devotione crediderim. Siquidem cum rerum gestarum seriem nonnulla etiam ne ipso quidem relatu digna, multa preterea fabulosa nescia Dei operose vetustas tradiderit ut ea adhuc studiose legamus, sive rerum magnitudine sive scriptorum lepore provocari, quanto magis nos vere fidei cultores que hoc tempore Dei nostri exercet potentia ad laudem ipsius seu futurorum edificationem et ardentissime debemus inquirere et comperta sagacissime in libros conferre. Itaque cum multa memoriae digna preclarissimos martyres Christi Dyonisium, Rusticum et Eleutherium, tam in loco ubi eorum ossa sita sunt quam extra, late divinitas ostenderit que adhuc celebri fama partim audita partim etiam visa vulgantur, pauca ex his in unum digessi. Et quamvis innumera per tot annorum curricula obsoleverint dedi tamen operam ne omnia deperirent oblivione. Nec arbitretur quis me dubia, sed quae a dignissimis fidei viris audierim aut quae ipse viderim edidisse. Non enim Deum aut sanctos eius credo artificii mendatio delectari, sed veritatem in qua religionis nostrae summa consistit. Ergo narrationis nostrae hoc fieri exordium².

¹ Paris, BnF, lat. 11751 ; Paris, Bibliothèque Mazarine, 1710, ff°61r-64r ; Montpellier, BU, H1, v. 1, ff° 213r-215v ; Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571, f°72r-76r ; Paris, BnF, lat. 2445A ; Paris, BnF, lat. 11756, ff°195v-197r.

² Paris, BnF, lat. 11751, ff° 54v-55r : « J'estime que les nombreux miracles de Dieu que l'on rapporte, survenus de manière remarquable dans divers lieux, ne peuvent être mis par écrit, sous une forme littéraire, pour deux raisons : soit qu'ils diminuèrent de valeur en raison de leur fréquence, soit que manquèrent ceux qui peuvent les éclairer par un discours soigné et détaillé. Certes l'intérêt pour la sagesse est négligé parmi nous depuis de nombreuses années, et les arts libéraux sont interrompus depuis longtemps. Je considère indigne de la grandeur divine et de notre piété que ces signes, qui rayonnèrent largement depuis le temps du célèbre empereur Charlemagne – qui promut particulièrement ces disciplines pour s'acquitter de sa mission – aient, plus par négligence que par inaction, été cachés. Le temps livre toute une série de ces choses accomplies ; quelque unes ne méritent pas d'être consignées dans ce récit, en outre beaucoup, fabuleuses, ne sont pas connues. Celles que nous recueillons jusqu'à aujourd'hui ont été transmises soit par la grandeur des choses soit par le soin des auteurs ; nous devons ardemment chercher à connaître les adeptes de la foi qu'en ce temps la puissance de notre Dieu a animés, pour les louer et pour l'édification des générations futures ; et nous devons réunir ces choses dans des livres. C'est pourquoi entre autres choses dignes de mémoire, j'ai rassemblé en un livre certaines ayant trait aux brillants martyrs du Christ Denis, Rustique et Éleuthère et qui ont été transmises jusqu'à aujourd'hui par leur illustre renommée – en partie vues, en partie entendues – et que la puissance divine a révélées, tant sur le lieu où sont conservés leurs ossements qu'au dehors. Et bien que d'innombrables choses soient tombées en désuétude, j'ai réuni cette œuvre afin que toutes ne tombent pas dans l'oubli. Et que l'on ne pense pas que j'ai publié des choses douteuses : il ne s'agit que de choses

Deuxièmement, si nous suivons l'hypothèse de Léon Levillain, la présence du prologue s'explique par le fait que l'*Inventio A* a été conçue initialement comme préface aux Miracles de saint Denis ; aussi devait-elle être située entre le prologue au premier livre et le récit des premiers Miracles. Cette structure se retrouve en effet dans deux manuscrits, qui pourraient alors refléter l'aspiration première de l'*Inventio A*¹. Notons en outre que dans le manuscrit de la Vaticane, qui contient les trois livres des Miracles, le prologue au deuxième livre mentionne les *initia monasterii* dépeints dans le premier :

Primi libri miraculorum beati Dyonisii lectoris animum levare volens, finem hic feci (...) Eorum tamen hic primus erit, quo *initia monasterii quatuorque abbatum sibi vicissim succedentium tempora complexus sum*. Nunc quae restant auxiliante Domino videamus².

L'auteur des Miracles décrit ainsi le premier livre comme embrassant les origines du monastère et les abbatiats de quatre abbés, que différentes mentions dans les Miracles permettent d'identifier comme étant ceux de Fulrad (750-784), Maginaire (784-792), Fardulf (792-806), et Waldo (806-814). Achille Luchaire puis Léon Levillain, étaient convenus qu'il s'agissait de l'*Inventio*, ce qui semblait démontrer qu'elle faisait partie originellement du recueil. Ces *initia monasterii* renverraient donc ici à l'*Inventio A*, qui décrit effectivement l'historique des constructions successives et, plus précisément, celle due à l'initiative de Dagobert.

Du point de vue de la logique textuelle, nous pouvons en effet envisager que l'*Inventio A* ait été conçue dans le cadre des *Miracula*. La plupart des miracles prenant place sur la tombe des martyrs, le fait de les faire précéder par le récit de la découverte miraculeuse des corps par Dagobert semble dès lors s'inscrire dans une certaine cohérence narrative.

Malgré tout, il est délicat de se prononcer avec certitude sur le lien direct qui unit l'*Inventio A* aux Miracles de saint Denis en se basant sur cette seule mention des *initia monasterii* apparaissant dans le prologue au deuxième livre ; ce rappel pourrait tout aussi bien faire référence aux premiers miracles, qui prennent place du temps de Sigebert (†574), et constituer une interpolation du copiste du manuscrit de la Vaticane³. Pour autant, la présence du prologue dans plusieurs autres manuscrits, dont certains plus anciens que celui de la Vaticane,

que j'ai entendues des hommes les plus dignes de foi ou vues moi-même. Je ne crois pas, en effet, que l'artifice du mensonge plaise à Dieu et à ses saints ; au contraire, l'essence de notre religion repose sur la vérité. Et donc, voici que commence notre récit ».

¹ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571, ff°72r-72v. Dans le Paris, BnF, lat. 2445A, le prologue est introduit par la rubrique *Incipit prologus in inventione seu translatione beati Dyonisii sociorumque eius* (f°29v). Ce dernier manuscrit transmet uniquement, à la suite de l'*Inventio A*, les cinq premiers miracles du premier livre.

² Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571, f°85v : « Je termine ici le premier livre des miracles de saint Denis, souhaitant soulager l'esprit du lecteur (...) Celui-ci, dans lequel j'ai embrassé les débuts du monastère et les temps des quatre premiers abbés qui, tour à tour, se sont succédés, est seulement le premier d'entre eux. Voyons à présent, avec l'aide de Dieu, ceux qui restent ».

³ C'est l'avis de Michael Lapidge, qui relève la ténuité du lien entre les *Miracula* et l'*Inventio*, qui tient uniquement, selon lui, à cette association entre les *initia monasterii* et l'*Inventio*, qui mériterait d'être réévaluée (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 105).

pourrait renforcer l'idée que le texte entretient bel et bien un lien aux *Miracula*. Possiblement conçue originellement dans ce cadre, l'*Inventio A* s'en serait par la suite émancipée pour être copiée de manière autonome, ce qui explique que certains manuscrits transmettent le prologue et l'*Inventio A* sans qu'ils soient suivis des Miracles ; de la même manière, certains manuscrits transmettent l'*Inventio A* sans que celle-ci ne soit précédée du prologue¹.

4.2 L'*Inventio A* et la liturgie dionysienne

Il existe un autre cadre dans lequel l'*Inventio A* aurait pu voir le jour : celui de la liturgie. Léon Levillain mentionne en effet deux sacramentaires datés du IX^e siècle – l'un à l'usage de l'église de Saint-Denis et l'autre de Senlis – dont les calendriers indiquent, à la date du 22 avril : *Parisius, inventio corporum beatorum martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii*². L'*inventio* apparaît par la suite, toujours à la même date, dans un certain nombre de calendriers dionysiens entre le XI^e et le XIV^e siècle³.

Nous savons dès lors que, dès le IX^e siècle au moins, l'*inventio* des corps des martyrs avait bel et bien vocation à être commémorée dans le cadre liturgique. Étant donné que la fête de l'*inventio* apparaît dans des anciennes sources de l'abbaye — moins de cinquante ans après la composition des *Miracula* et de l'*Inventio A* —, on peut légitimement supposer qu'elle fût également célébrée plus tôt. À l'origine, la date du 22 avril devait sans doute commémorer la découverte – ou plutôt, la redécouverte – des ossements des martyrs par la *materfamilias*, lorsqu'elle retourne, après les persécutions, à l'endroit où elle avait auparavant caché les corps des trois saints. Les deux premières *Passiones* de saint Denis insistent en effet sur ce point en recourant au terme d'*inventum* lors du retour de la noble femme sur le lieu⁴.

Il nous semble possible que l'*Inventio A* soit née dans le cadre liturgique et ait été destinée à être lue durant la fête de l'*inventio*. Sa tradition manuscrite nous oriente dans ce sens : parmi

¹ Paris, BnF, lat. 16820, Paris, BnF, lat. 1864 et Paris, BnF, lat. 11705.

² Léon LEVILLAIN, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, II, Les origines de Saint-Denis », *BEC*, 86, 1925, p. 16. Le premier est conservé dans le manuscrit Paris, BnF, Latin 2290, f°2v (IX^e siècle, troisième ou dernier quart), probablement copié entre 878 et 886 à Saint-Amand (Victor LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, I, Paris, 1924, p. 19-21 ; Anne WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books of the Royal Abbey of Saint-Denis. Images of Ritual and Music in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 383-386 ; Donatella NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, p. 315) Le second se trouve dans le Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 111, f°3r (Léopold DELISLE, « Mémoire sur d'anciens sacramentaires », *MAI*, 32, 1886, p. 143 ; A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 414-416). Il est probable que ce calendrier ait été réalisé à Saint-Denis entre 877 et 882 (D. NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 316 ; A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 414). Le calendrier mentionne en outre qu'une *plena missa* doit être consacrée à l'*inventio*.

³ Paris, BnF, lat. 103, f°143v (Psautier à l'usage de Saint-Denis, XI^e siècle) ; University of North Carolina at Chapel Hill, Wilson Library, 11 (Psautier de Saint-Denis, entre 1220 et 1239) ; Paris, Bibliothèque Mazarine, 526, f°2v (Ordinaire à l'usage de Saint-Denis, entre 1234 et 1236) ; Paris, BnF, lat. 1107, f°IIv (Missel à l'usage de Saint-Denis, entre 1259 et 1275) ; Moulins, BM, 81, f°320v (entre 1271 et 1299) et London, Victoria and Albert Museum, 1346-1891 (Missel de Saint-Denis, vers 1350).

⁴ *The 'Ancient Passio' of St Dionysius (BHL 2171)*, trad. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 656 ; *The 'Anonymous Passio'*, trad. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 700).

les neuf manuscrits que nous avons mentionnés, quatre sont des lectionnaires à l'usage de différentes abbayes, qui présentent le texte sous la forme de leçons, la plupart du temps signifiées comme telles par une rubrique et parfois séparées par un répons¹. L'*Inventio* A s'y trouve transmise tantôt en entier², tantôt dans une forme abrégée³ ; au sein de ce groupe se trouve en outre le plus ancien témoin de l'*Inventio* A⁴.

Néanmoins, l'*Inventio* A – qui porte ce titre dans quasiment tous les manuscrits – situe, à la date du 22 avril (*x Kalendas Maias*) non pas réellement une *inventio*, mais plutôt une *translatio* :

Qui inter alia quae laudabiliter gessit memor voti accessit ad memoratum locum, et, sicut in somnis premonitus fuerat, sanctorum corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit x Kalendas Maias, eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit⁵.

Nous pouvons alors imaginer que l'on ait souhaité associer à cette date anniversaire de l'*inventio*, déjà commémorée à l'abbaye, le récit d'une *translatio*, réalisée au temps de Dagobert. L'*Inventio* A fait alors coïncider cette date du 22 avril avec la *translatio* des corps des martyrs et la construction d'une nouvelle église par Dagobert⁶. La découverte des corps est symboliquement remplacée par la découverte des noms sur les tombes (*in sarcophagis nomina repperit*), donnant lieu à une sorte d'*inventio/translatio*, dont Dagobert se trouve être à la fois le destinataire et l'acteur et qui a pour conséquence de faire entrer le roi plus fortement dans l'histoire du saint et de son église.

Il est intéressant de relever que le glissement de l'*inventio* à la *translatio* semble parfois provoquer une relative confusion quant à savoir ce que l'on commémore le 22 avril. C'est, il nous semble, ce dont témoignent deux missels de Saint-Denis, datés respectivement du milieu du XI^e siècle et de la seconde moitié du XIII^e siècle, qui oscillent entre les deux propositions⁷ :

Paris, BnF, lat. 9436 (Missel de Saint-Denis, XI^e siècle)

[f°83r] x KL MAI TRANSLATIO SANCTORUM
MARTYRUM DYONISII, RUSTICI ET
ELEUTHERII
Omnipotens sempiterna Deus qui pro gloriosa

Paris, BnF, lat. 1107 (Missel de Saint-Denis, XIII^e siècle)

[f°233v] INVENTIO SANCTORUM
MARTYRUM DYONISII, RUSTICI ET
ELEUTHERII
Omnipotens sempiterna Deus qui pro gloriosa

¹ Paris, BnF, lat. 16820 (Lectionnaire à l'usage de Saint-Denis, milieu du XII^e siècle) (12 *lectiones*, séparées par un répons), Paris, BnF, 11705 (Lectionnaire à l'usage de Saint-Germain-des-Prés, début du XIII^e siècle) (8 *lectiones*) et Bourges, BM, 35 (Lectionnaire à l'usage de la Sainte-Chapelle de Bourges, vers 1410) (3 *lectiones*).

² Paris, BnF, lat. 11751 et Paris, BnF, lat. 16820. Sur ce dernier manuscrit, voir D. NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 316 et 319 et A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 392-393.

³ Paris, BnF, 11705 et Bourges, BM, 35. Le premier transmet l'*Inventio* A dans sa forme traditionnelle jusqu'à la fuite de Dagobert ((...) *per se implere contendit*) ; le second propose une version abrégée du texte, comprenant de nombreuses omissions, et s'arrête à la *translatio* des reliques ((...) *plurima et ingentia predia addidit*)

⁴ Paris, BnF, lat. 11751 (Lectionnaire à l'usage de Saint-Germain-des-Prés, XI^e siècle, milieu).

⁵ Paris, BnF, lat. 11751, f°58r.

⁶ L. LEVILLAIN « Études », II, p. 16-17).

⁷ Sur ces deux manuscrits, voir A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 381-383 et p. 387-391.

bella certaminis ad immortales triumphos
 martyres tuos Dyonisium, Rusticum et
 Eleutherium extulisti, da cordibus nostris dignam
 pro eorum sacratissima *translatione* laeticiam, ut
 quorum hic corpora pio amore amplectimur
 eorum precibus adiuvemur (...) [83v] Sacrificiis
 presentibus, Domine, quas intende placatus et
 intercedentibus sanctis martyribus tuis Dyonisio,
 Rustico et Eleutherio quorum *inventionem*
 celebramus (...) Per huius, Domine, operationem
 mysterii et vitia nostra purgentur et
 intercedentibus sanctis martyribus tuis Dyonisio,
 Rustico et Eleutherio quorum recolimus
inventionem iusta desideria compleantur.

bella certaminis ad immortales triumphos
 martyres tuos Dyonisium, Rusticum et
 Eleutherium extulisti, da cordibus nostris
 dignam pro eorum sacratissima *translatione*
 leticiam, ut quorum hic corpora pio amore
 amplectimur eorum precibus adiuvemur (...) Sacrificiis
 presentibus, Domine, quis intende
 placatus et intercedentibus sanctis martyribus
 tuis Dyonisio, Rustico et Eleutherio quorum
translationem celebramus (...) Per huius te
 iusti, Domine, operationem mysterii et vitia
 nostra purgentur et intercedentibus sanctis
 martyribus tuis Dyonisio, Rustico et Eleutherio
 quorum *translationem* recolimus iusta desideria
 compleantur.

Dans un troisième missel à l'usage de Saint-Denis, daté du milieu du XIV^e siècle et qui reprend les formulations du missel du siècle précédent (Paris, BnF, lat. 1107), le doute n'est pas permis quant à la « matière » commémorée ce jour-là ; on trouve en effet, encadrant le texte de l'office, trois enluminures représentant le cerf dans la chapelle des martyrs, le songe de Dagobert et l'arrivée de Clotaire à la chapelle (**Fig. 61**)¹. Ce dernier témoignage semble suggérer que l'*inventio* consignée dans le sanctoral commémore bien l'*inventio* et la *translatio* des reliques par Dagobert, et non la (re)découverte des corps par Catulla à la suite des persécutions, telle que présentée dans la tradition hagiographique ancienne de saint Denis.

Au XIII^e siècle, deux ordinaires de Saint-Denis nous transmettent aussi un indice qui pourrait suggérer que le texte de l'*Inventio* A est bien utilisé dans le cadre liturgique ; en effet, à la date de la fête de l'*inventio*, l'ordinaire recommande, aux Matines, la lecture de douze *lectiones* (XII Lc) dont l'incipit se trouve être *Quartus a Clodoveo*, qui sont les premiers mots de l'*Inventio* A². Or parmi les lectionnaires qui transmettent le texte de l'*Inventio* A, l'un d'eux, daté du XII^e siècle et originaire de Saint-Denis, présente précisément le texte sous la forme de douze leçons, chaque fois séparées par un répons ; il serait alors possible d'envisager que c'est de ce lectionnaire dionysien que l'ordinaire tire les *lectiones* à lire pour la fête de l'*inventio* des corps des martyrs³. Notons en dernier lieu que dans les deux ordinaires, l'*inventio* est dite *duplex festum*, ce qui témoigne de l'importance accordée à la fête⁴.

¹ London, Victoria and Albert Museum, 1346-1891, f°261r ; François AVRIL, *L'enluminure à la cour de France au XIV^e siècle*, Paris, Éditions du Chêne, 1978, p. 82-83. Sur le manuscrit et ses enluminures, voir la belle étude de Kyunghye PYUN, « Foundation Legends in the Illuminated Missal of Saint-Denis: Interplay of Liturgy, Hagiography, and Chronicle », *Viator*, 39/2, 2008, p. 143-192. Voir la notice du manuscrit dans A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 406-407.

² Paris, Bibliothèque Mazarine, 526, f°119r (Ordinaire à l'usage de Saint-Denis, 1234-1236,) et Paris, BnF, lat. 976, f°86v (Ordinaire à l'usage de Saint-Denis, 1241-1259).

³ Paris, BnF, lat. 16820, ff°10v-14r.

⁴ La manière dont les antiennes sont récitées permet de hiérarchiser les différentes célébrations ; une fête dite *duplex*, lors de laquelle les antiennes sont chantées intégralement en marge des psaumes et des cantiques, est considérée comme de grande importance (Jean-Baptiste LEBIGUE, « Initiation aux manuscrits liturgiques », *Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-2004* [en ligne], dir. Olivier LEGENDRE et Jean-Baptiste LEBIGUE, 2007, p. 154. URL : <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063>, consulté le 18 décembre 2020.

Nous ne conservons aucune trace, dans la liturgie, d'une éventuelle première tradition, liée aux traditions hagiographiques anciennes de saint Denis ; a *contrario*, comme nous l'avons relevé, l'*Inventio A* est transmise par quatre lectionnaires à la date du 22 avril, entre le IX^e et XV^e siècle et plusieurs indices suggèrent que c'est bien cette tradition à laquelle on recourt dans le cadre de la commémoration de l'*inventio* des corps à cette date. Si l'*Inventio A* a été conçue dans le cadre liturgique, rien n'empêche de penser qu'elle s'en soit par la suite émancipée pour voyager, sous la forme d'un récit continu, dans certains légendiers ou encore qu'elle ait été incorporée aux *Miracula* par la suite. L'*Inventio A* semble en outre se maintenir dans la tradition liturgique, puisqu'on la retrouve par la suite dans des lectionnaires datés des XII^e, XIII^e et XV^e siècles. Les *GD* proposent une amplification de l'*Inventio A* : ils auraient alors cherché, faut-il croire, à intégrer cette *Inventio* dans un récit plus vaste, mettant en valeur, à l'aide de nouvelles sources, les liens qui unissent Dagobert à Saint-Denis, tout en conservant cette date du 22 avril, déjà célébrée à l'abbaye¹.

5. DATATION ET AUTEURITÉ DE L'*INVENTIO A*

5.1 L'*Inventio A* comme prologue aux *Miracula* : la date du recueil

Quant à savoir à partir de quand l'*Inventio A* a pu être composée, la question est plus délicate, puisque nous ne possédons pas d'éléments tangibles permettant de parvenir à une date précise. Si l'on suit l'hypothèse soutenue par Achille Luchaire et Léon Levillain – l'*Inventio A* a été composée pour servir d'introduction aux *Miracula* –, alors on en déduit que sa date coïncide *de facto* avec celle de la rédaction du recueil. Dans les deux manuscrits des *Miracula* précédés du prologue et de l'*Inventio A*², figure une précision, située entre la fin de l'*Inventio A* et le début des premiers miracles :

Set quia non tempora regum set miracula beatorum martyrum litteris tradere institui, non annis singulorum qui *usque ad presentem Ludovicum imperatorem* sibi successere ea distinguam, sed quovis eorum tempore contigerint indubitanter, tamen gesta subiciam³.

Nous savons dès lors que les deux premiers livres des *Miracula* ont été composés du temps de Louis le Pieux, c'est à dire entre 814 et 840⁴. À partir de ce premier cadre, Léon Levillain a

¹ *GD*, 17, p. 406.

² Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571 et Paris, BnF, lat. 2445A.

³ Paris, BnF, lat. 2445A, f°33r : « Puisque je décide de raconter les miracles des saints martyrs et non les temps des rois, je les distinguerai, non pas en les datant des années des rois qui se sont succédés *jusqu'à l'empereur Louis, régnant présentement*, mais je présenterai les choses indépendamment du règne durant lequel elles sont survenues ».

⁴ Couronné le 11 septembre 813, quelques mois avant la mort de son père Charlemagne, Louis le Pieux est sacré empereur à Reims par le pape Étienne IV trois ans plus tard, le 5 octobre 816. La naissance, en 823, de Charles (futur Charles le Chauve), né de la seconde femme de Louis, Judith, ébranle les modalités de succession décidées dans l'*Ordinatio Imperii*, établi en 817 et qui prévoyait l'octroi du titre impérial à Lothaire, fils aîné de Louis, et la gestion de l'Aquitaine et de la Bavière respectivement à ses deux autres fils, Pépin et Louis le Germanique. Dès 830,

proposé une datation plus resserrée, entre 834 et 836, principalement en raison de divers événements auxquels certains des miracles font plus ou moins directement référence ; depuis, la composition des deux premiers livres est généralement datée autour de 835¹. Étant donné que l'*Inventio A* se situe au début du premier livre des *Miracula*, sa rédaction aurait dès lors dû être entamée en 834. Elle prendrait alors place durant l'abbatiate d'Hilduin de Saint-Denis (814-840), hypothèse que plusieurs éléments, en effet, pourraient venir étayer.

Sous l'égide de l'abbé Hilduin (815-c. 840), une vaste politique mémorielle est menée à l'abbaye, qui vise à redéfinir et préciser les traits de saint Denis et de son histoire et à renforcer les liens entre Saint-Denis et la royauté. La nomination d'Hilduin coïncide avec l'avènement de Louis le Pieux à la tête du royaume franc et l'évolution de l'abbaye à cette époque se voit profondément marquée par la relation du souverain à l'institution dionysienne ainsi que par les rapports entretenus, plus personnellement, par les deux hommes². Le roi fait montre d'un intérêt particulier pour la figure de saint Denis ; probablement en 834 ou 835, dans une lettre adressée à Hilduin, où, après avoir rappelé les liens qui unissent, depuis des temps anciens, le saint et la royauté, le roi demande à l'abbé de rassembler en un seul volume toutes les traditions existantes sur saint Denis :

Idcirco, venerabilis custos ac cultor ipsius provisoris et adiutoris nostri, domni Dionysii, monere te volumus ut quicquid de eius notitia ex Graecorum historiis (...) vel quod ex libris ab eo patrio sermone conscriptis (...) quaeque etiam in Latinis codicibus iam inde habes inventum, adiuncta ea quae in libello passionis ipsius continentur, necnon et illa quae in tomo cartis vetustissimis armario Parisiacae ecclesiae, sacrae videlicet sedis suae prolata inveneras (...) in corpus unum redigas atque uniformem textum exinde componas, quatenus

les premiers fils de Louis commencent de contester son gouvernement ; la situation s'envenime véritablement trois ans plus tard lorsque Louis le Pieux prive Pépin de son titre de roi d'Aquitaine pour le confier au jeune Charles. À la suite d'une confrontation avec ses fils, en juin 833, Louis est fait prisonnier par Lothaire, qui tente de le contraindre à renoncer à son titre impérial. Grâce finalement au ralliement de Pépin et de Louis, qui se détournent des manœuvres de Lothaire, Louis est libéré et rétabli sur le trône lors d'une cérémonie solennelle à Saint-Denis, le 1^{er} mars 834 (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 35-38 ; Mayke DE JONG, *The Penitential State. Authority and Atonement in the Age of Louis the Pious, 814-840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 14-58 et p. 148-213 ; Steffen PATZOLD, « Eine 'loyale Palastrebellion' der 'Reichseinheitspartei' ? Zur 'divisio imperii' von 817 und zu den Ursachen des Aufstands gegen Ludwig den Frommen im Jahr 830 », *Frühmittelalterliche Studien*, 40, 2006, p. 43-77 ; G. BÜHRER-THIERRY et Ch. MÉRIAUX, *La France avant la France*, p. 360-369. Pour une mise à jour historiographique du règne de Louis le Pieux et de la crise des années 830, voir Philippe DEPREUX, « Louis le Pieux reconsidéré ? À propos des travaux récents consacrés à l'héritier de Charlemagne et à son règne », *Francia*, 21/1, 1994, p. 181-212 ; Martin GRAVEL, « De la crise du règne de Louis le Pieux. Essai d'historiographie », *Revue historique*, 658, 2011/2, p. 357-389.

¹ L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 62-70 ; A. STOCLET, « Les *Miracula sancti Dionysii* », p. 38 ; M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 92.

² L'empereur se trouve à Saint-Denis depuis un temps déjà lorsque son pouvoir est restauré lors de la cérémonie du 1^{er} mars 834 ; il est possible que ce séjour prolongé à l'abbaye ait constitué l'occasion pour le roi de discuter de la perspective de l'écriture d'une nouvelle *Vie* de saint Denis (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 114). Klaus Krönert a en outre proposé de voir dans l'échange épistolaire entre l'empereur et l'abbé une possible « mise en scène », destinée à légitimer l'œuvre et à la créditer d'un commanditaire éminent. Louis le Pieux et Hilduin auraient pu se mettre d'accord en amont sur la composition d'une nouvelle *Passio* et écrire la lettre dans ce cadre, en vue d'accroître la portée de l'ouvrage (K. KRÖNERT, « La Passion de saint Denis », p. 68-69).

devotis compendiosius valeant innotesci, et fastidiosius minusue capacibus vel studiosis lectionis possit tedium sublevari pariterque omnibus aedificationis utilitas provideri¹.

Une réponse est formulée à Louis le Pieux, dans laquelle l'abbé promet de s'atteler au plus vite à la mission qui lui est confiée. C'est ainsi qu'entre 835 et 840, l'abbé de Saint-Denis compose sa nouvelle *Passio*, connue sous le nom de *Post beatam ac salutiferam*, qui rassemble et augmente les traditions hagiographiques antérieures et en vient rapidement à constituer le texte de référence sur la vie du saint.

Dès les premières années de son abbatiat, Hilduin se préoccupe de faire confirmer un certain nombre de privilèges accordés auparavant à l'abbaye² et se démarque dès le départ par le lien qu'il entretient avec la politique de Louis le Pieux³. Hilduin prend en charge l'école et le *scriptorium* de l'abbaye, qui connaissent à son époque un essor considérable ; il sera par ailleurs à l'origine de la formation de plusieurs grands lettrés, dont celle du jeune Hincmar, futur évêque de Reims⁴. Entre la fin de l'année 818 et la première moitié de 819, Hilduin est nommé archichapelain par Louis le Pieux⁵, devenant ainsi le principal conseiller de l'empereur et l'homme en charge, lors de ses séjours à la cour, de toutes les affaires ecclésiastiques impliquant le roi et son royaume.

Sur le plan politique, les relations entre Hilduin et le pouvoir royal se révèlent instables. En 830, l'abbé prend parti pour Lothaire I^{er} et adhère activement à la rebellion menée contre Louis le Pieux. Il se voit retirer, à la suite de cette affaire, sa fonction d'archichapelain⁶. Hilduin est alors

¹ *The Letter of Emperor Louis the Pious to Hilduin Concerning St Dionysius (BHL 2172)*, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 196-199 : « Nous voulons t'exhorter, vénérable gardien et adorateur de saint Denis, notre entremetteur et soutien, à rassembler en un ouvrage toutes les connaissances qui existent à son sujet, qu'elles proviennent des histoires grecques, des livres écrits par lui dans sa langue maternelle, de ce que tu as trouvé jusqu'ici dans les livres latins – ainsi ce qui est contenu dans le livre sur sa Passion – et aussi ce que tu as découvert dans les anciennes chartes de la bibliothèque de l'église parisienne où tu as ton siège. Que tu composes un texte uniforme à partir de cela, puisque ces choses méritent d'être mieux connues du dévot, et que l'ennui de la lecture puisse être atténué, autant pour ceux dont les capacités sont restreintes que pour les studieux ; que l'utilité de l'instruction profite à tous, équitablement ».

² Ainsi en décembre 814, à la demande d'Hilduin, Louis le Pieux confirme l'immunité de Saint-Denis contre l'ingérence épiscopale, accordée premièrement par Charlemagne (*MGH, Dipl. Kar.*, 2, 1, p. 100-102).

³ En juin 818, à la veille de sa campagne militaire menée en Bretagne, Louis le Pieux s'arrête à Saint-Denis où il est reçu par Hilduin ; l'abbé l'accompagna ensuite lors de l'expédition (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 16 ; Julia M.H. SMITH, *Province and Empire : Brittany and the Carolingians*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 64-66).

⁴ Flodoard, dans son histoire de l'église de Reims, mentionne la formation d'Hincmar à Saint-Denis, sous la tutelle d'Hilduin : *Is siquidem Hincmarus, a pueritia in monasterio sancti Dionysii, sub Hilduino abbate monasteriali religione nutritus et studiis litterarum imbutus* (*Flodoardi canonici Remensis Historia Remensis ecclesiae libri quatuor*, PL, 135, c. 139). Sur le parcours d'Hincmar à Saint-Denis, voir entre autres John Michael WALLACE-HADRILL, *The Long-haired Kings*, London, Methuen, 1962, p. 97-100 ; J. DEVISSE, *Hincmar*, II, p. 1089-1093 ; Jean VEZIN, « Hincmar de Reims et Saint-Denis. À propos de deux manuscrits du *De Trinitate* de saint Hilaire », *Revue d'Histoire des Textes*, 9, 1979, p. 289-298).

⁵ Un document daté du 1^{er} mai 819 mentionne pour la première fois Hilduin comme *summus sacri palatii capellanus* (*MGH, Dipl. Kar.*, 2, 1, p. 394-395). Hilduin s'inscrit alors dans une tradition établie qui accorde le titre de chapelain à l'abbé de Saint-Denis ; ainsi les abbés Fulrad, Fardulf et Waldo avaient eux aussi, de leur temps, accédé à ce titre (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 23 ; Josef FLECKENSTEIN, *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, I, *Grundlegung. Die karolingische Hofkapelle*, Stuttgart, Anton Hiersemann 1959, p. 45-47 et 106-107).

⁶ M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 35-38.

envoyé un temps en exil à l'abbaye de Corvey, avant d'être rappelé par l'empereur et de retrouver sa charge d'abbé de Saint-Denis¹. Le retour d'Hilduin marque le début d'une période de grande évolution pour l'abbaye, caractérisée notamment par plusieurs initiatives visant à préciser les contours de l'histoire de saint Denis et du monastère. La composition, avant 840, d'une nouvelle *Passio* – qui recense, compile et précise les sources antérieures – marque l'apogée de la vaste entreprise de réflexion et de redéfinition menée par l'abbé.

L'impulsion réformatrice et restauratrice dont fait montre Hilduin s'incarne aussi matériellement dans le corps même de l'abbaye : entre 832 et 833, il fait construire une nouvelle chapelle, destinée à accueillir les reliques des saints². La composition de l'*Inventio A* pourrait-elle s'inscrire, plus spécifiquement, dans ce contexte ? L'hypothèse est plausible ; la construction d'un nouvel espace prévu pour recevoir les corps des martyrs aurait pu s'accompagner de la rédaction d'un texte relatant l'*inventio* et la première *translatio* des reliques, du temps de Dagobert.

Sur un plan symbolique et politique, l'*Inventio A* dialogue aussi avec la situation de Louis le Pieux dans les années 830. Lors de la révolte de ses fils, c'est à Saint-Denis qu'il choisit de se réfugier ; c'est à nouveau à l'abbaye qu'il retrouve son pouvoir le 1^{er} mars 834. Ce qui émane, plus généralement, de commun au texte et à son possible contexte de composition, c'est l'idée de Saint-Denis comme refuge ; il protège et garantit l'hospitalité aux rois en détresse, tout en endossant un rôle capital dans les affaires politiques du royaume. Ces différents arguments permettent de pouvoir considérer que la rédaction de l'*Inventio A* a pris place du temps de l'abbatiat d'Hilduin, peut être entre 830 (date du retour d'Hilduin à Saint-Denis) et 835 (date de la lettre de Louis le Pieux à Hilduin).

5.2 Une tradition plus ancienne ?

Évidemment cette dernière démonstration ne tient que dans le cas où l'*Inventio A* aurait bien été conçue pour servir de préface aux *Miracula*, puisque c'est la datation du recueil qui place l'*Inventio A* sous l'abbatiat de l'abbé Hilduin. Or, comme nous l'avons évoqué, cette hypothèse ne nous convainc qu'à moitié ; nous pensons que l'*Inventio A* aurait aussi pu naître indépendamment du recueil, par exemple dans le contexte de la liturgie telle qu'elle se pratique à Saint-Denis. Dans ce dernier cas, rien ne s'oppose alors à la perspective d'une composition plus ancienne.

¹ K. KRÖNERT, « La Passion de saint Denis », p. 65.

² Dans les fragments d'une lettre d'Hilduin, ce dernier indique que sa chapelle, dédiée à la Vierge et à tous les saints, se trouvait « aux pieds » du tombeau des saints martyrs, *ante pedes sanctissimorum martyrum nostrorum* (Dom Michel FÉLIBIEN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, Paris, Frédéric Léonard, 1706, p. LV-LVI ; M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 41-42). Le 20 janvier 833, Louis le Pieux accorde des revenus du domaine de Mitry à Saint-Denis, en vue de pourvoir à l'entretien de la chapelle d'Hilduin (MGH, *Dipl. Kar.*, 2, 2, n° 324, p. 801-805).

Nous pourrions en outre envisager que la rédaction de l'*Inventio A* s'inscrive plutôt dans le contexte de l'abbatiate de Fulrad de Saint-Denis (750-784), marqué notamment par la construction d'une nouvelle église, menée sous l'égide de Pépin le Bref et consacrée en 775, en présence de Charlemagne. On connaît la relation privilégiée qu'entretient Fulrad avec les rois francs et les papes de son époque – en particulier Étienne II – ainsi que son engagement dans la construction progressive de l'Empire ; en 749, le futur abbé est envoyé auprès du pape Zacharie, en vue de faire reconnaître la légitimité de Pépin le Bref à la tête du royaume franc. Nommé archichapelain en 751, il conseille le roi dans le domaine ecclésiastique et joue un rôle pivot dans les relations entre la papauté et le pouvoir royal¹.

C'est encore Pépin le Bref qui, en 749 ou 750, certainement pour le remercier de son intervention auprès de la papauté, place Fulrad à la tête de Saint-Denis ; le roi lui accorde en outre le privilège inédit de fonder des monastères sur les domaines de l'abbaye, indépendants du pouvoir des évêques locaux². À la suite de son père Charles Martel, qui avait choisi d'être inhumé à Saint-Denis, Pépin le Bref fait montre d'un attachement particulier à l'abbaye : rapidement après sa prise de pouvoir en 751, il s'attèle à rétablir et à confirmer un grand nombre de privilèges en faveur de l'abbaye³. Le 27 juillet 754, le roi est sacré à Saint-Denis, en présence du pape Étienne II, et ses deux fils, Charles et Carloman, reçoivent aussi l'onction⁴.

Sans doute peu après le début de son abbatiat – dans tous les cas avant la mort de Pépin le Bref en 768 – Fulrad engage la construction d'une nouvelle église, avec l'appui du roi carolingien. L'église, influencée par l'architecture romaine, est consacrée en 775, en présence de Charlemagne ; à cette occasion, les reliques des saints martyrs sont déplacées pour être déposées dans une nouvelle crypte. Nous connaissons en outre l'intérêt – voire l'obsession⁵ – qui anime Fulrad en matière de reliques : rapidement après son accession à l'abbatiat, il s'occupe d'acquérir, pour l'abbaye, les reliques de plusieurs saints, liés notamment aux monastères alsaciens qui dépendent de Saint-Denis⁶.

L'abbatiat de Fulrad est aussi caractérisé par un vaste mouvement de réforme liturgique, destiné à conformer la liturgie gallicane au modèle romain⁷. Les années 753-755, en particulier,

¹ Geneviève BÜHRER-THIERRY, *L'Europe carolingienne (714-888)*, Paris, Armand Colin, 2015 [2001], p. 20.

² Sur l'expansion du réseau dionysien à l'époque de Fulrad, voir Alain STOCLET, *Autour de Fulrad de Saint-Denis (v. 710-784)*, Genève, Droz, 1993.

³ *Chartae latinae antiquiores*, XV, France, III, éd. A. BRUCKNER [et al.], Dietikon, URS Graf Verlag, 1986, n°598, 599, 602 et 603 ; J. J. EMERICK, « Building more romano », p. 135-136.

⁴ A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort*, p. 7.

⁵ L'expression est de A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 30.

⁶ *Ibidem*.

⁷ Sur la réforme liturgique à l'époque de Pépin le Bref et de Charlemagne, voir notamment les travaux de Cyrille VOGEL, « La réforme cultuelle sous Pépin le Bref et Charlemagne », *Die Karolingische Renaissance*, éd. Erna PATZELT, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1965, p. 172-242 ; IDEM, « La réforme liturgique sous Charlemagne », *Karl der Grosse : Lebenswerk und Nachleben*, II, dir. Georges BISCHOFF, Düsseldorf, L. Schwann, 1967, p. 217-232 ; IDEM, « Les motifs de la romanisation du culte sous Pépin le Bref (751-768) et Charlemagne (774-814) », *Culto cristiano : politica imperiale carolingia, 9-12 ottobre 1977*, Todi, Presso l'Accademia Tudertina, 1979, p. 13-41. Voir aussi, plus récemment, Yitzhak HEN, « The recycling of liturgy under Pippin III and Charlemagne », *Medieval Manuscripts in Transition : Tradition and Creative Recycling*, éd. Geert CLAASSENS et

sont marquées par une véritable « romanisation du culte¹ », menée sous l'égide de Pépin le Bref, et continuée ensuite par Charlemagne. Pour autant, le canevas romain ne remplace pas totalement la formule gallicane et on assiste alors plutôt à l'émergence d'un culte composite, de caractère romano-franc : « En pays franc (...), la liturgie venue de Rome continuera pendant plus d'un siècle à s'assimiler dans des proportions variables selon les rites, les anciens usages locaux² ». Nous savons en outre qu'au temps de Fulrad plusieurs événements importants de l'histoire de Saint-Denis se trouvent incorporés au rituel liturgique : c'est le cas de la consécration de l'autel en 754, fêtée ensuite le 28 juillet et de la consécration de l'église en 775 par Charlemagne, commémorée par la suite le 24 février³.

La conception de l'*Inventio A* pourrait-elle se situer dans ce contexte, marqué à la fois par des liens étroits entre la royauté carolingienne et Saint-Denis ainsi que par une réévaluation et une mise à jour des pratiques liturgiques ? Le texte vise en effet à présenter une histoire des reliques pensée en interaction avec le pouvoir royal et à rappeler l'inhumation de Dagobert à l'abbaye. Par association, on pourrait y voir un moyen de placer Pépin le Bref, qui encadre la construction d'une nouvelle église, dans le sillage de son prédécesseur. Dans ce cas, l'*Inventio A* témoignerait de la circulation du motif de Dagobert-fondateur en amont de son apparition dans la *decriptio* de la basilique, réalisée autour de 799.

Nous en sommes réduits, en ce qui concerne la datation de l'*Inventio A*, à formuler des hypothèses. Si le texte est né dans le contexte des *Miracula sancti Dionysii*, comme l'ont pensé Léon Levillain et d'autres après lui, elle daterait alors des années 830 – dans tous les cas avant la lettre de Louis le Pieux, en 834-835 – et se situerait donc durant l'abbatiate d'Hilduin. Si la tradition est conçue indépendamment du recueil de Miracles, alors sa composition aurait pu prendre place plus tôt ; dans ce sens, nous avons proposé plusieurs arguments qui pourraient la rattacher à l'abbatiate de Fulrad. Nous revenons, en conséquence, à une datation plus large, dont les contours se situeraient entre 750 et 835. Notons néanmoins que, dans les deux cas de figure, le contexte de rédaction de l'*Inventio A* se caractérise par des relations étroites entre une figure royale – Pépin le Bref ou Louis le Pieux – et Saint-Denis et par une atmosphère de rédefinition et de promotion de l'histoire des reliques et du monastère.

5.3 Auteurité de l'*Inventio A*

À l'instar de la datation, la question de l'auteurité est intimement liée à la dépendance ou à l'autonomie de l'*Inventio A* par rapport aux *Miracula*. Si nous penchons pour une rédaction sous

Werner VERBEKE, Leuven, Leuven University Press, 2006, p. 149-160 ; IDEM, « The Romanization of the Frankish liturgy », *Rome across Time and Space*, p. 111-123.

¹ C. VOGEL, « La réforme liturgique », p. 231.

² *Ibidem*, p. 232 ; Y. HEN, « The Romanization », p. 122.

³ A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 7.

l'abbatiate d'Hilduin, il reste néanmoins à savoir si l'abbé se situe lui-même à l'origine de l'*Inventio A* ou si le texte, bien que s'inscrivant dans la lignée des compositions de l'abbé, a pu émaner de quelqu'un d'autre. Un autre candidat pourrait se démarquer : Hincmar, futur archevêque de Reims, et moine à Saint-Denis du temps de l'abbatiate d'Hilduin. Entré à l'abbaye très jeune, le moine semble gagner rapidement les faveurs d'Hilduin, qui l'emmène notamment avec lui à la cour de Louis le Pieux, où il parfait son éducation¹. Dans son *Histoire de l'Église de Reims*, Flodoard décrit Hincmar comme oeuvrant aux côtés de l'abbé de Saint-Denis en faveur de la réforme du monastère ; au moment de la restauration de Louis le Pieux, en 834, le moine y est en outre décrit comme occupant la position de « gardien des reliques » – *custos sacrorum pignorum ecclesiaeque sanctorum martyrum conversatus*². Le lien particulier qu'entretient Hincmar aux corps des martyrs – par le biais de cette fonction – pourrait l'avoir mené à composer le texte de l'*Inventio A*, centré autour de la découverte des reliques. Léon Levillain, qui conçoit comme une même composition l'*Inventio A* et les *Miracula*, a constaté que le plus ancien manuscrit du recueil, contenant une partie des deux premiers livres, provenait de Reims ; en outre, il pensait qu'il était passé de Saint-Denis à Reims avant la rédaction du troisième livre, en 877³. Or dans ce manuscrit, deux miracles, survenus du temps de Charles Martel, ont été ajoutés par la suite : selon Levillain, c'est Hincmar qui serait l'auteur du recueil ; il l'aurait amené avec lui à Reims et l'aurait lui-même complété par l'ajout de deux nouveaux miracles⁴.

5.4 Manuscrits et diffusion de l'*Inventio A*

Les différents témoins manuscrits qui transmettent l'*Inventio A* permettent de dresser, comme nous l'avons présenté, deux hypothèses quant à ses modalités de rédaction : la possibilité d'une composition dans le contexte des *Miracula* de saint Denis et l'éventualité d'une naissance dans le cadre liturgique. Relevons, en dernier lieu, que l'espace dans lequel se diffuse cette tradition apparaît relativement circonscrit. Sur les douze manuscrits transmettant le texte, huit proviennent de Paris ou de Saint-Denis ; seuls quatre manuscrits témoignent d'une diffusion qui s'étend légèrement au sud (Bourges), au nord (Corbie), à l'est (Clairvaux) et à l'ouest (Évreux)⁵.

¹ Rachel STONE, « Hincmar's world », *Hincmar of Rheims. Life and work*, éd. Rachel STONE et Charles WEST, Manchester, Manchester University Press, 2015, p. 3.

² Flodoardi canonici Remensis Historiae ecclesiae Remensis libri quatuor, PL, 135, p. 139 : (...) *ibique, prout potuit, cum imperatore et praefato abbate sub episcoporum auctoritate laboravit, ut ordo monasticus in praedicto monasterio, quorumdam voluptuosa factione diu delapsus, restauraretur (...) Sicque deinceps in monasterio sine querela custos sacrorum pignorum, ecclesiaeque sanctorum martyrum conversatus essit* (...).

³ Reims, BM, 1395 (X^e-XI^e siècle).

⁴ L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 91-92. Arguments repris par A. STOCLET, « Les *Miracula* », p. 38.

⁵ Voir la liste des manuscrits en annexe (**Annexe 1**). Le manuscrit de Bourges constitue le deuxième tome du grand légendier du Berry, qui contient les leçons à réciter tout au long de l'année ; il est enluminé aux armes du duc de Berry, à qui l'ouvrage était destiné. Le duc offre par la suite le lectionnaire à la Sainte-Chapelle de Bourges, dont il est le fondateur. La présence, dans le manuscrit liturgique, de nombreux saints parisiens – dont Denis – s'explique sans doute en partie par l'influence exercée par les *Heures* du duc de Berry, composées à la même époque et destinées à l'usage de Paris (Joseph VAN DER STRAETEN, « Manuscrits hagiographiques de Bourges », AB, 85, 1967, p. 79-83).

En ce qui concerne les modalités de copie de l'*Inventio* A – ou des versions lui étant liées – le texte apparaît de manière autonome dans une majorité de manuscrits, c'est-à-dire sans être inclus au sein d'une séquence consacrée à saint Denis et constituée d'autres traditions textuelles :

		Autres traditions hagiographiques liées à saint Denis dans le manuscrit
Paris, BnF, lat. 11751 (P ²)	<i>Lectionnaire à l'usage de Saint-Germain-des-Prés</i>	BHL 2175 ; BHL 2172 ; BHL 2174 ; BHL 2176 ; BHL 2193
Paris, Bibliothèque Mazarine, 1710 (Ma ¹)	<i>Recueil de textes hagiographiques</i>	BHL 2193
Montpellier, BU, H1, v. 1 (M)	<i>Vitae sanctorum</i>	BHL 2193
Paris, BnF, lat. 11756 (P ³)	<i>Vies de saints</i>	BHL 2193
Città des Vaticano, BAV, Reg. lat. 571 (V ¹)	<i>Recueil</i>	BHL 2202, BHL 2193, BHL 2203
Paris, BnF, lat. 2445A (P ⁴)	<i>Passio et miracula sancti Dionysii</i>	BHL 2185 ; BHL 2172, BHL 2173, BHL 2174, BHL 2175, BHL 2176, BHL 2193, BHL 2202, BHL 2188, BHL 2184, BHL 2190
Paris, BnF, lat. 16820 (P ⁵)	<i>Lectionnaire à l'usage de Saint-Denis</i>	BHL 2193
Paris, BnF, lat. 11705 (P ⁶)	<i>Lectionnaire à l'usage de Saint-Germain-des-Prés</i>	BHL 2193
Paris, BnF, lat. 1864 (P ⁷)	<i>Passiones et vitae sanctorum</i>	BHL 2176, BHL 2193
Bourges, BM, 35, t. 3 (B)	<i>Lectionnaire à l'usage de la Sainte-Chapelle de Bourges</i>	BHL 2193
Paris, BnF, lat. 14363 (P ⁸)	<i>Vitae sanctorum</i>	BHL 2193
Paris, BnF, lat. 14365 (P ⁹)	<i>Vitae sanctorum</i>	BHL 2193

Dans quatre manuscrits, l'*Inventio* A est copiée avec d'autres traditions liées à saint Denis (*Vitae*, *epistola*, *Revelatio*, *Miracula*, ...). Dans la plupart des témoins néanmoins, l'*Inventio* A constitue l'unique texte consacré au saint dans le manuscrit. Il est intéressant d'observer alors que dans certains légendiers ci-dessus, c'est bien l'*Inventio* A, seule, qui est retenue pour transmettre l'histoire de saint Denis, au détriment des différentes *Passiones* et notamment de celle d'Hilduin, pourtant bien connue et largement diffusée ; par le biais de cette tradition textuelle, Dagobert et son rôle dans l'histoire de saint Denis pénètrent ainsi la tradition manuscrite hagiographique.

Le récit de l'*Inventio* A est avant tout centré sur les saints martyrs Denis, Rustique et Éleuthère, leurs vertus et leur « capacité d'action » *post mortem* ; Dagobert n'y est présenté qu'en lien avec ceux-ci. Le texte est en réalité principalement construit autour des trois épisodes que sont la chasse durant lequel le cerf est protégé par les martyrs, la découverte des corps par Dagobert à la suite de son rêve, et la vision de l'ermite Jean relatant l'intervention des

saints en faveur de l'âme du roi. Nous n'y trouvons pas d'indications particulières sur les règnes de Clotaire et de Dagobert, à l'exception de la mention de dons effectués en vue d'embellir l'église¹. C'est, selon nous, précisément ce à quoi va s'atteler l'auteur des *Gesta Dagoberti*, en reprenant cette première tradition pour l'intégrer au sein d'une histoire plus vaste de Dagobert.

¹ La mention de dons faits à l'église des saints martyrs apparaît à deux reprises seulement dans l'*Inventio A* ; au moment de la découverte des corps des martyrs : ([*Chlotharius*] *plurimum auri et argenti ad exornandas eorum memorias obtulit et ad exaltandam loci magnificentiam innumerosa et optima predia dedit*) (Paris, BnF, lat. 11751, f°57v) et à la suite de la *translatio* des corps : ((...) *corpora requirens digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit, x Kalendas Maias, eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit*) (f°58r).

CHAPITRE II

SAINT DENIS DANS L'HISTOIRE DE DAGOBERT : L'ÉLABORATION DES *GESTA DAGOBERTI*

Les *GD* constituent une étape fondamentale – pour ne pas dire fondatrice – de l'élaboration et de la transmission de l'histoire de Dagobert et de son lien à Saint-Denis. La nouveauté de notre démarche réside dans la prise en compte globale – voire le dépassement – du texte ; l'examen, en amont et en aval, des traditions textuelles qui lui sont associées permet de mettre au jour la constitution progressive et remaniée de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, en s'émancipant de l'unique étude du texte censé la consacrer. Il sera donc question de se livrer à l'étude détaillée de l'histoire de la composition des *GD* et de tenter d'apporter des éléments nouveaux sur son contexte précis de production.

1. DU SOUPÇON À L'ÉDITION : PANORAMA HISTORIOGRAPHIQUE DES *GESTA DAGOBERTI*

À l'instar de nombreux textes médiévaux colorés de merveilleux, la première rencontre des *GD* avec la recherche historique se caractérise d'abord par un rejet : les historiens du XVII^e siècle qui les mentionnent dans leurs grandes collections se montrent pour la plupart catégorique quant au caractère fabuleux et anecdotique du récit de celui qu'ils nomment communément l'*Anonymus fabulator*¹. Dans un mouvement inverse mais non moins radical, Jacques Doublet, historien de Saint-Denis, accepte et intègre à la même époque la matière du texte dionysien sans autre forme de procès², ce qui lui fut d'ailleurs fortement reproché³.

¹ Aussi Adrien de Valois reproche-t-il à Régino de Prüm, Aimoin de Fleury et Sigebert de Gembloux d'avoir œuvré à transmettre ces « inventions » : *Quae miracula ceteri Monachi, imprimis Regino, Aimoinus et Sigebertus, similia et ipsi de sui quisque coenobii origine fingere soliti, avide arrepta facile credidere, et posteris persuaderi posse speravere* (Adrien DE VALOIS, *Rerum Francicarum*, III, Livre XVIII, Paris, Sébastien Cramoisy, 1658, p. 18). Même méfiance chez Mabillon : « Et ce qu'en dit ce moine est si plein de sottises, que la tradition qui a pris de là sa source, doit passer pour une chose très incertaine et de très légère croyance, pour ne pas dire fausse et impossible » (« Remarques sur les antiquitez de saint Denis », *Ouvrages posthumes de Jean Mabillon et de Thierry Ruinardt, publiés par Vincent Thuillier*, II, Paris, François Babuty/Jean-François Josse/ Jombert le jeune, 1724, p. 343-344), et chez Félibien : « L'Anonyme de Saint-Denis n'omit rien pour relever la magnificence et les libéralités de ce Roy [Dagobert] envers saint Denys. Il enchérit sur tous ceux qui en avoient écrit avant luy : et non content de faire un récit simple et naturel des actions et des libéralités du fondateur de son monastère, il emprunte de la fable de quoy orner son sujet suivant le mauvais goust de son siècle » (Dom Michel FÉLIBIEN, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, Paris, Frédéric Léonard, 1706, p. XIX) En 1739 encore, Bouquet se montre particulièrement sévère envers l'*Anonymus fabulator*, qu'il accuse de souiller son histoire par la fable et auquel il n'accorde aucune foi : *Monachus iste rebus tam fabulosis tamque vero abhorrentibus suam historiam, ut non immerito a quibusdam Anonymus fabulator vocetur, nullamque fidem vix mereatur, nisi in iis quae a Fredegario mutuatur* (RHGF, II, p. 577).

² Jacques DOUBLET, *Histoire de l'abbaye de Saint Denis en France*, Paris, Nicolas Buon, 1625, p. 153 : « Voila donc comme successivement de temps en temps et de Roy en Roy, depuis le Roy Dagobert premier fondateur de l'Eglise de S. Denys, en l'an 632, qui y fit reposer le corps de S. Denys l'Areopagite Apostre de la France, le précieux corps d'iceluy S. Denys a toujours reposé, et repose encore de present en icelle (...) ».

³ Notamment par Mabillon, qui lui reprocha d'avoir suivi aveuglément le texte des *GD* (J. MABILLON, « Remarques sur les antiquitez de saint Denis », p. 336).

Ce sont en réalité les processus successifs de mise à disposition du texte – par le biais d’entreprises éditoriales – qui inaugurent sa prise en compte renouvelée, première étape vers une étude de son contenu qui ne se voit plus uniquement guidée par la quête de véridicité. Dès l’origine, et de manière significative, l’historique éditorial des *GD* se caractérise par un intérêt alterné et parallèle de l’érudition française et allemande. La première édition du texte est due à André Duchesne, qui la consigne dans le premier volume de son *Historiae Francorum scriptores*, d’après un manuscrit du XII^e siècle ayant fait partie de la collection de Petau (*ex bibliotheca viri cl. Alexandri Petavii Senatoris Parisiensis*¹), conservé aujourd’hui à la Bibliothèque Vaticane². Il transmet, à la suite du texte des *GD*, un certain nombre de sources traitant du règne de Dagobert et de ses fils, notamment certaines Vies de saints³. En 1706, Burkhard Gotthelf Struve propose une édition d’après le manuscrit de Iéna⁴ ; le texte est accompagné, pour la première fois, d’un appareil critique constitué de nombreuses notes et de plusieurs tables généalogiques⁵. Dans ses notes, il apporte des précisions liées à certains personnages ou lieux mentionnés dans les *GD* ; il indique aussi, lorsque cela lui est possible, de quelles sources sont tirées certains passages des *GD* – *Frédégaire*, le *LHF* – et dans quels autres textes se retrouvent certains passages – notamment dans l’*Historia Francorum* d’Aimoin de Fleury. En 1739, Martin Bouquet livre une nouvelle édition des *GD* dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*⁶. Il reprend l’édition de Duchesne, mais la collationne avec le manuscrit de Iéna, édité par Struve, et un autre manuscrit, provenant de Reims (*Chesnianam editionem cum Struviana et cum Codice ms. Monasterii S. Remigii Remensis comparavimus*⁷). L’édition de Duchesne est reprise dans la *Patrologie latine* de Jean-Paul Migne⁸ ; un siècle plus tard, François Guizot livre une traduction du texte, à partir, elle, de l’édition de Bouquet⁹.

La dernière édition en date des *GD* est celle offerte par les *Monumenta Germaniae Historica* en 1888¹⁰. Le travail mené par Bruno Krusch constitue un tournant décisif dans les études sur le texte ; en plus de recenser, pour la première fois, un certain nombre de témoins manuscrits, il indique, en marge de divers passages, les sources sur lesquelles s’est appuyé le rédacteur. L’érudit allemand est précis, son étude du texte minutieuse et son édition reste, à différents niveaux, toujours très valable ; elle constitue encore aujourd’hui l’édition de référence, à laquelle renvoient toutes les études mentionnant le texte des *GD* et à laquelle nous choisissons, aussi, de nous rapporter. C’est également à Bruno Krusch que nous devons la première étude

¹ André DUCHESNE, *Historiae Francorum scriptores coetanei*, I, Paris, Sébastien Cramoisy, 1636, p. 572-589, ici p. 572.

² Città del Vaticano, BAV, Reg. Lat 571, ff° 99v-118v.

³ A. DUCHESNE, *Historiae Francorum*, p. 627-669.

⁴ Jena, ThULB, Ms. El. F. 65, ff° 137vb-144vb (XIII^e siècle, troisième quart).

⁵ Burkhard Gotthelf STRUVE, *Acta litteraria ex manuscriptis eruta atque collecta*, I, Jena, Johannes Felicis Bielckii, 1706, p. 45-181.

⁶ *RHFG*, II, 23, p. 577-596.

⁷ Sur ce manuscrit de Reims voir *infra*, p. 137-138.

⁸ *PL*, 96, c. 1395-1422.

⁹ *Vie de Dagobert I^{er}*, trad. François GUIZOT, *CMHF*, II, Paris, Jean-Louis-Joseph Brière, 1823, p. 269-316.

¹⁰ *MGH, SRM*, 2, p. 399-425.

fouillée sur les sources du texte, qui précède de deux ans son entreprise éditoriale et propose par ailleurs des hypothèses de datation¹. Cette réflexion est aussi l'occasion pour l'érudit allemand, plus généralement, de réhabiliter le texte dont il convient, selon lui, de prendre en considération la valeur informative² ; il s'inscrit en cela dans le sillage des mots particulièrement engagés qui avaient été ceux de François Guizot en préambule de sa traduction³ et s'inscrit en faux contre la sévérité qui colore encore à son époque l'approche du texte⁴.

La prise en compte et la caractérisation du texte par les érudits au fil des siècles se lit en miroir de l'évolution des courants de pensée et du rapport au texte médiéval. Dans ce sens, la réhabilitation du texte par la perspective positiviste – qui s'incarne notamment dans l'entreprise des *Monumenta* – est venue résoudre la méfiance longtemps générée par l'imaginaire du texte, permettant par là même de le replacer dans la réflexion historique.

Entre la fin du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle, les *GD* profitent d'analyses inédites, fruits de plusieurs études successives consacrées à l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis. En 1890 d'abord, Julien Havet dédie le cinquième opuscule de ses *Questions mérovingiennes* aux origines de Saint-Denis⁵, dans lequel, en sus de saluer et d'embrasser la démarche de réhabilitation engagée par Krusch, il s'attèle à prouver, souvent toutefois avec naïveté, la véridicité des éléments transmis par l'auteur des *GD*, à partir desquels il tente de retracer l'historique de l'église⁶.

Les années 1921-1930, qui voient la parution successive des quatre études de Léon Levillain sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne⁷, constituent indubitablement un moment fondamental dans l'historiographie de l'église ; l'intérêt porté aux *GD*, dont il est question dans le premier volet de son étude, n'a pas, depuis, rencontré d'équivalent. Dans cette première partie consacrée aux sources narratives, Levillain aborde en réalité le texte dionysien de manière détournée ; il s'intéresse en premier lieu à la tradition hagiographique de saint Denis et

¹ Bruno KRUSCH, « Über die *Gesta Dagoberti* », *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 26, 1886, p. 161-191.

² IDEM, p. 163-164 et p. 185 : (...) so wird man den *Gesta Dagoberti* einen gewissen Werth nicht absprechen dürfen (...) Wir scheinen also die *Gesta* eine nicht zu unterschätzende Quelle für die Urkunden Dagoberts und Chlodoveus II zu sein, die neben vielem Unglaubwürdigen auch manches Glaubwürdige enthält ».

³ *Vie de Dagobert*, p. 271-272 « Sauf les détails relatifs à son monastère, le biographe de Dagobert n'a guère ajouté, au récit de ses prédécesseurs, que des fables pieuses ou des anecdotes peu authentiques ; et la plupart des historiens modernes, érudits ou philosophes, en ont conclu qu'il était peu digne d'attention. Nous sommes fort loin de partager leur dédain (...). Par quelle absurde bizarrerie traiterions-nous la mythologie des peuples modernes avec une indifférence ou un mépris que ne nous inspire point celle des Anciens ? (...). Indépendamment de leur mérite poétique, ces fables nous instruisent de l'état des esprits et des mœurs bien mieux que ces chroniques sans miracles, où rien ne se trouve si ce n'est quelques dates et quelques noms ».

⁴ Wilhelm WATTENBACH, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, I, Berlin, Hertz, 1873, p. 105 : « Die Thaten Dagoberts sind eine unzuverlässige Compilation aus dem Ende des neunten Jahrhunderts, von einem Mönch zu Saint-Denis verfasst, um das Kloster und seinen Stifter zu verherrlichen (...) ».

⁵ Julien HAVET, « Questions mérovingiennes, V, Les origines de Saint-Denis », *BEC*, 51, 1890, p. 5-62.

⁶ Il attribue notamment sans hésitation la fondation de l'église actuelle à Dagobert : « En 623, en 624 ou dans les premiers mois de 625, sous le règne de Clotaire II, son fils Dagobert, roi d'Austrasie, fonda en l'honneur de saint Denis (...) le même Dagobert fit enlever du tombeau de saint Denis les reliques des martyrs et les fit transporter dans l'église abbatiale, où elles furent conservées depuis lors » (*Ibidem*, p. 32).

⁷ L. LEVILLAIN, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne », 1921-1930.

notamment aux *Miracula sancti Dionysii*, et c'est en dialogue avec ce dernier texte qu'il livre des éléments sur les *GD*. S'inscrivant dans la continuité de la démarche esquissée avant lui par Achille Luchaire, qui avait consacré une courte étude aux manuscrits transmettant les *Miracula* et avait, le premier, soulevé le lien entre le recueil et les *GD*¹, Léon Levillain livre la première véritable réflexion sur la tradition de l'*Inventio* et avance la thèse de l'antériorité de cette tradition sur les *GD*. L'érudit se concentre sur la datation et l'auteurité de la double tradition que constituent les *Miracula* et les *GD*, et tente surtout de répondre à la question de l'antériorité ou de la postériorité de l'une sur l'autre. Par effet de ricochet, les investigations menées à l'origine sur les *Miracula* nous en apprennent ainsi beaucoup sur les *GD*. Levillain livre notamment une étude détaillée des sources et de leur intégration dans ces deux rédactions, poussant bien plus loin la réflexion premièrement entreprise par Bruno Krusch. Notons en dernier lieu le rejet tranchant et total de la valeur propre des *GD*, sur lequel se clôt son étude ; en sus de ne présenter aucun intérêt historique *per se*, la tradition n'est en réalité, selon lui, qu'un centon empruntant – ou plutôt dévoyant – les sources antérieures². Malgré un jugement particulièrement sévère produit sur le texte, force est de constater que l'étude de Levillain constitue encore aujourd'hui une référence quant à la datation et au contexte de production des *GD*. La plupart des études qui mentionnent le texte renvoient au travail de l'érudit, ou se contentent parfois de nuancer certaines de ses conclusions.

Néanmoins, certaines réflexions ont, depuis les travaux de Levillain, porté plus loin l'étude du texte et de sa composition, et il convient de souligner rapidement les apports de ces différentes considérations. En premier lieu, Robert Barroux, dans un chapitre de son ouvrage sur Dagobert³, dédie plusieurs pages à ce texte qui mêle « bien des fables à de nombreuses vérités ». Il relève les motifs légendaires des *GD*, qui ont pour but de lier le roi et l'abbaye ; il est surtout le premier à évoquer la postérité du texte – notamment son passage dans les *Grandes chroniques* et, de façon plus inexplorée encore, il signale sa reprise dans certaines chansons de geste dès le XII^e siècle, telles que *Floovant* ou, plus tard, *Théséus de Cologne*. Le dialogue entre les *GD* et la production littéraire des XIV^e et XV^e siècles est plus tard remarqué par Robert Bossuat, qui consacre un article au rôle de Dagobert dans certaines d'entre elles⁴. S'appuyant notamment sur les éléments des *GD*, il signale que trois chansons en particulier⁵ – dont le regroupement se situe,

¹ A. LUCHAIRE, « Étude sur quelques manuscrits », p. 20-30.

² L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 115-116 « Ces deux œuvres [les *Miracula* et les *Gesta*] (...) n'ont aucune valeur historique propre (...). Les *Gesta Dagoberti* ne sont qu'un centon dont presque tous les morceaux sont aujourd'hui identifiés. Leur valeur historique n'est autre que celle qu'on accorde à chacune des sources auxquelles Hincmar a puisé. Encore convient-il de contrôler, quand on le peut, le témoignage des *Gesta* par celui de la source : notre confiance en eux doit être en perpétuelle défiance ».

³ R. BARROUX, *Dagobert*, p. 203-213.

⁴ Robert BOSSUAT, « Dagobert, héros de romans du Moyen Âge », *CRAI*, 108^e année, 2, 1964, p. 361-368.

⁵ *Florent et Octavien* ; *Dieudonné de Hongrie* (sous le titre *Roman de Charles le Chauve* chez Bossuat) et *Théséus de Cologne*.

selon l'auteur, sous le règne de Charles V – constituent une forme de nouvelle biographie du roi, en situant successivement les intrigues à différentes périodes de sa vie¹.

Il convient aussi de relever l'apport inestimable des réflexions de Christoph Wehrli et du chapitre consacré aux *GD* dans sa thèse de doctorat portant sur les traditions médiévales liées à Dagobert². Wehrli est le premier à approcher la dynamique interne du texte, dont il relève à juste titre la profonde hétérogénéité ; dépassant les réflexions jusque là limitées à la « véridicité » du texte, à sa datation ou à son auteur, il en analyse les principaux objectifs et certains des motifs. Il propose en outre des hypothèses inédites – le plus souvent stimulantes – quant au contexte plus précis de sa composition : notre partie introductive doit beaucoup à son étude.

La même année, dans un ouvrage consacré lui aussi au souverain mérovingien, Laurent Theis s'éloigne du modèle de l'étude traditionnelle en divisant sa réflexion en deux parties, s'intéressant tout à la fois aux « faits » – l'*histoire* – et aux légendes et réécritures – la *mémoire* – qui entourent la figure de Dagobert, dans une perspective qui se veut ainsi profondément diachronique. Il livre alors une étude fouillée et passionnante de l'évolution de l'image du roi, en réfléchissant aux différentes captations, relectures et réappropriations de son image – dans des contextes variés. Une attention particulière est dans ce sens accordée à la remémoration de Dagobert dans le cadre royal ainsi qu'aux moyens du rappel et de la promotion constante de Dagobert par Saint-Denis, qui visent sans cesse à raffermir les liens qui unissent l'abbaye au souverain³. Dans les derniers chapitres, l'ouvrage s'intéresse au traitement historiographique du roi – du Moyen Âge aux temps contemporains – et à son intégration progressive dans une forme de « culture populaire », dressant un inventaire des légendes qui se construisent et se maintiennent autour de lui⁴. Les *GD* occupent une place importante au sein du parcours réflexif de Laurent Theis ; après avoir relevé les innovations mises en place dans le récit au regard des sources antérieures – dont *Frédégaire* et le *LHF* – il examine la manière dont leur matière a pu servir des intérêts politiques et ecclésiastiques tout au long du Moyen Âge, et cela bien au-delà de leur premier foyer dionysien. Bien que, de son propre aveu, la réflexion sur les réécritures à proprement dites relève plus du domaine de l'inventaire, il nous faut néanmoins insister sur la grande nouveauté des éléments apportés par l'historien. Relevons notamment l'étude minutieuse des sources diplomatiques à laquelle il se livre, qui met en lumière de quelle manière certains éléments transmis dans les *GD* – notamment l'épisode du salut de l'âme de Dagobert – servent de modèle à la constitution de plusieurs faux diplômes faisant état de fondations parallèles attribuées au roi⁵.

¹ Noëlle Laborderie a plus récemment qualifié ce cycle de chansons d'« histoire poétique de Dagobert » (*Florent et Octavien, chanson de geste du XIV^e siècle*, I, éd. Noëlle Laborderie, Paris, Honoré Champion, 1991, p. CII).

² C. WEHRLI, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I*, 1982.

³ L. THEIS, *Dagobert*, p. 82-99.

⁴ *Ibidem*, p. 135-164.

⁵ C'est le cas, par exemple, d'une fausse charte de fondation du monastère d'Haslach, fabriquée au XII^e siècle, qui reprend l'épisode de la vision de l'ermite Jean, transmise par les *GD* (L. THEIS, *Dagobert*, p. 54-55).

Cette réflexion sur la matière diplomatique liée à Dagobert et inspirée des *GD* avait par ailleurs déjà été développée dans une autre étude du même historien, qui posait les bases de ce qui allait devenir par la suite la monographie sur le roi¹. Cet article, en sus de rappeler l'importance et les principales caractéristiques des *GD*, relevait aussi la manière dont la tradition inspire par la suite certains diplômes et actes de fondation, à Saint-Denis mais aussi au-delà, notamment dans le domaine rhénan et alsacien. Les modalités du passage du diplôme à la narration, dans les *GD*, ont été abordées par Laurent Morelle dans un article consacré à la « mise en « œuvre » des actes diplomatiques »².

L'investigation de la mémoire « vosgienne » de Dagobert, par le biais notamment de la prise en compte des mêmes sources diplomatiques, est abordée dans un article plus récent de Georges Bischoff³ qui constitue un apport considérable à l'histoire du souverain et de ses avatars alsaciens. Dans ce cadre, Bischoff mentionne à son tour l'application du modèle de fondation dionysien proposé par les *GD* dans d'autres contextes ecclésiastiques.

Relevons en dernier lieu la mention des *GD* dans l'ouvrage que Michael Lapidge a récemment consacré à Hilduin de Saint-Denis⁴ ; le texte y est néanmoins uniquement abordé en dialogue avec les *Miracula sancti Dionysii*.

De ce court panorama de réflexions – qui se partagent majoritairement, dès le début, entre les recherches française et allemande, répartition historiographique caractéristique des études mérovingiennes, dont on connaît la place et l'histoire dans l'historiographie des deux pays⁵ –, nous retiendrons l'intérêt croissant pour l'étude de la mémoire de Dagobert et, parallèlement, une réflexion toujours active sur les textes produits à Saint-Denis et leurs acteurs. Dans cette double perspective, les *GD* occupent de toute évidence une place tout à fait importante et, très tôt, le caractère « propagandiste » du texte, véritable « échange de bons procédés » entre l'institution dionysienne et la royauté franque n'a pas manqué d'être relevé⁶.

Ce raisonnement, aussi pertinent qu'il est indiscutable, présente néanmoins le risque de livrer des *GD* une analyse parfois superficielle, éloignée du texte lui-même. La question, par exemple, de la diffusion matérielle du texte et de ses enjeux n'est que rarement abordée ; de manière générale, les *GD* sont le plus souvent utilisés comme moyen d'accès à Dagobert et à ses représentations, sans que les processus de réécriture et leur implication sur le changement de statut du texte ne soient véritablement examinés. Dans ce sens, l'interaction du texte avec

¹ L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française au Moyen Âge », 1977.

² Laurent MORELLE, « La mise en 'œuvre' des actes diplomatiques. L'*auctoritas* des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX^e-XI^e siècle) », *Auctor et auctoritas*, dir. M. ZIMMERMANN p. 83-85.

³ Georges BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin : une mémoire militante », *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, dir. Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2007, p. 51-67.

⁴ M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 92-103.

⁵ Sur ce sujet, voir l'ouvrage d'Agnès GRACEFFA, *Les historiens et la question franque. Le peuplement franc et les Mérovingiens dans l'historiographie française et allemande des XIX^e-XX^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2009.

⁶ L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française », p. 26 : « Pour Saint-Denis, Dagobert représente un ancrage historique, sur lequel l'abbaye fonde une grande partie de sa propagande. A contrario, la promotion de saint Denis a largement bénéficié à la personne et à la mémoire du bon roi ».

d'autres traditions écrites mérite un examen plus détaillé – notamment le lien qu'il entretient avec l'hagiographie – et les contextes traversés par ses reprises requièrent aussi d'être abordés pour en saisir les enjeux.

Les *GD* constituent un relais majeur de l'histoire de Dagobert et de son lien à Saint-Denis et nous souhaitons livrer une étude qui explore le texte dans sa globalité, tant sur le plan de sa composition et de sa transmission, que sur celui des réécritures dont il est le sujet, tout au long de son parcours médiéval, permettant ainsi d'en livrer, nous l'espérons, une appréciation globale, inscrite dans le temps long.

2. RÉSUMÉ DE L'ŒUVRE

Divisé en cinquante-deux chapitres, les *GD* ont pour sujet le roi Dagobert et les principaux événements survenus pendant son règne. Chronologiquement parlant, ils couvrent la première moitié du VII^e siècle ; ils débutent à la naissance de Dagobert (c. 609) et se terminent à la mort de son fils Clovis II, en 657.

Après un court éloge du roi Clotaire II (1), le texte mentionne l'enfance de Dagobert, marquée par les enseignements qui lui sont dispensés par son précepteur, Arnulf de Metz (2). S'ensuit une chasse lors de laquelle Dagobert, poursuivant un cerf, est mené jusqu'à une petite chapelle – tombée en décrépitude – et dont l'auteur nous dit qu'elle renferme les corps des saints martyrs Denis, Rustique et Éleuthère (3). Le cerf s'y réfugie ; les chiens sont miraculeusement repoussés à l'entrée et l'épisode inspire au jeune homme étonnement et admiration (4). Peu après la mort de la reine Bertrude, mère de Dagobert (5), celui-ci entre en conflit avec Sadragisèle – duc d'Aquitaine et proche conseiller de son père Clotaire II –, comprenant que ce dernier tente de l'écarter du pouvoir ; profitant de l'absence du roi, Dagobert fait battre Sadragisèle et le déshonore en lui faisant raser la barbe (6). Craignant la colère de son père, Dagobert s'enfuit au retour de celui-ci et choisit de se réfugier dans la même chapelle qui avait auparavant protégé le cerf (7) : le même miracle se produit et Clotaire et ses hommes sont empêchés d'avancer (8, 10). Alors qu'il se trouve dans la chapelle, Dagobert s'endort et est saisi d'une vision durant laquelle les trois saints – Denis, Rustique et Éleuthère – lui apparaissent et lui promettent protection en échange de la promesse d'honorer leur mémoire et de soigner leur lieu de sépulture ; à son réveil, Dagobert découvre les noms des saints gravés sur les cercueils et fait le vœu d'accomplir le souhait des martyrs (9). Ébloui par ce miracle, Clotaire pardonne à son fils et fait de nombreux dons à l'église des martyrs (11). Clotaire associe Dagobert au trône en le nommant roi d'Austrasie¹ ; le roi épouse Gomatrude et résout un conflit avec son père concernant les territoires sous son pouvoir (12-13). S'ensuit le conflit contre les Saxons, menés par le duc Bertoald, à l'issue duquel les Saxons sont massacrés (14). À la suite de la mort du roi Clotaire²

¹ En 623.

² En 629.

(15), Dagobert s'empare des royaumes de Neustrie et de Bourgogne, à l'exception de la Gascogne, qu'il concède à son frère Charibert ; à la mort de celui-ci¹, Dagobert récupère son territoire et règne alors seul sur les trois royaumes (16). Se souvenant de la promesse faite aux saints, il fait transporter les corps des martyrs dans une nouvelle église, qu'il construit lui-même et fait décorer somptueusement (17-20). Les qualités de Dagobert suscitent l'admiration, malgré quelques erreurs de jeunesse (21-23). Alors qu'il est marié à Nanthilde (22), il fait entrer dans sa couche Ragnetrude, dont il obtient enfin un fils², Sigebert. Un miracle se produit lors de son baptême par saint Amand : le nouveau-né répond « Amen » à la bénédiction du prélat (24). Un traité est conclu avec l'empereur d'Orient Héraclius et Dagobert accepte de chasser tous les Juifs de son royaume (24). Dagobert mène une campagne contre les Wendes, qui refusent de se soumettre à son autorité ; à l'aide des Lombards et des Alamans, il remporte la victoire (27). Le roi porte secours en Espagne à Sisenand contre le roi Suintila et reçoit pour ses services une somme importante, qu'il donne aussitôt à Saint-Denis (29). Alors que de nouvelles tensions se manifestent avec les Wendes, Dagobert associe Sigebert au trône d'Austrasie³ (30-31) ; un an plus tard naît Clovis et Dagobert met au point un traité accordant la Neustrie et la Bourgogne à celui-ci, et l'Austrasie à Sigebert (32). Dagobert fait montre d'une dévotion particulière à Saint-Denis, à qui il fait don de nombreux domaines (33 ; 35 ; 37) et octroie divers privilèges (34 ; 37) ; le roi accorde en outre à l'église l'héritage de Sadragisèle, confisqué à ses fils (35). Dagobert combat contre les Gascons et remporte la victoire (36) ; à la même époque Judicaël, roi des Bretons, se soumet au pouvoir du roi mérovingien⁴ (38). Dagobert convoque ses fils et les grands du royaume et fait connaître ses dispositions testamentaires, au sein desquelles Saint-Denis occupe une place de choix (39) ; de nombreux dons sont encore faits à l'église (40 ; 42). En proie à la dysenterie, Dagobert meurt dans sa *villa* d'Épinay le 19 janvier⁵ ; il est transporté à Saint-Denis où il est enterré à la droite des saints martyrs (43). Peu de temps après la mort du roi, l'évêque de Poitiers Ansoald, au retour d'un voyage en Sicile, se voit raconter une vision par un ermite, dans laquelle l'âme de Dagobert s'était trouvée en péril et avait été sauvée in extremis grâce à l'intervention des saints Denis, Martin et Maurice (44). Les trésors de Dagobert sont partagés entre ses fils et ces derniers reprennent la gestion du royaume (45-48). Clovis renouvelle les donations et confirme les mesures prises par Dagobert en faveur de Saint-Denis (50-51). Alors qu'il se rend sur la tombe des saints martyrs Clovis, poussé par la cupidité, arrache le bras de saint Denis et se trouve aussitôt frappé de folie. Il tente par la suite de se repentir de son acte mais ne retrouve jamais complètement l'esprit ; il meurt deux ans plus tard (52)⁶.

¹ En 631-632.

² En 630.

³ En 633.

⁴ En 635-636.

⁵ En 639.

⁶ En 657.

3. ANTÉRIORITÉ DE L'*INVENTIO A* SUR LES *GD*

La présence de multiples thèmes communs à l'*Inventio A* et aux *GD* rend évidente une interdépendance des deux traditions. L'*Inventio A* se trouve en réalité, dans son intégralité, dans les *GD*, ce qui fait que nous nous retrouvons, en quelque sorte, face à deux versions – l'une courte, l'autre longue – d'une même matière. Dans ce genre de cas, il est toujours délicat de définir avec certitude quel texte précède l'autre et de distinguer un processus d'abréviation d'une démarche d'amplification¹. En ce qui concerne l'*Inventio A*, nous jugeons que certains arguments solides permettent de soutenir la thèse de son antériorité sur les *GD* ; nous pensons alors que la seconde tradition a absorbé et amplifié la première, en ayant notamment recours à de nouvelles sources.

3.1 Variantes

Si l'*Inventio A* se retrouve intégralement dans les *GD*, les deux textes se distinguent néanmoins par un certain nombre de variantes significatives, qui avaient premièrement été relevées par Léon Levillain :

<i>Inventio A</i> (Paris, BnF, lat. 11751)	<i>GD</i>
[f°55r] (...) omnes virilis sexus eiusdem terrae <i>indigenas</i> (...).	[ch. 1] (...) omnes virilis sexus eiusdem terrae <i>incolas</i> (...).
[f°55v] (...) illud animal (...) flumina <i>transmittens</i> (...).	[ch. 2] (...) illud animal (...) flumina <i>transcurrens</i> (...).
[f°55v] Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime <i>vitam degere</i> consueverant.	[ch. 2] Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime <i>sceptra tractare</i> consueverant.
[f°56r] Hic <i>tanta maiestate indignatus</i> regis filium partim collatae (...).	[ch. 6] Hic <i>tanto dignitatis fastu elatus</i> , regis filium <i>Dagobertum</i> partim collatae (...).
[f°56v] (...) quam longe ab illa <i>maiestate</i> abesset admonitus intellexit.	[ch. 6] (...) quam longe ab illa <i>dignitate</i> abesset admonitus intellexit.
[f°57v] Quo <i>quadragesimo quarto regni</i> [f°58r] <i>sui anno vita excedente Dagobertus rex Deo annuente creatus est.</i>	
Post gloriosam et <i>diutinam</i> regni administrationem <i>quarto et tricesimo</i> postquam regnum sortitus fuerat anno XIII vero Kalendas Febroarias <i>apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est</i>	[ch. 42] Post gloriosam regni administrationem, <i>sexto decimo</i> , postquam regnum sortitus fuerat, <i>anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequana fluvium nec procul Parisius aegrotare coepit. Exinde vero ad basilicam sancti Dyonisii</i>

¹ Voir, sur cette question, A. G. RIGG, « The Long or the Short of it ? », p. 46-73.

[f°58r] et cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum *quam ipse fundaverat* translatus et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito *conditus*.

martyris a suis defertur (...) post paucos dies quarto decimo Kalendas Febroarias (...) humanis rebus exemptus est [ch. 43] (...) cum ingenti populorum dolore atque frequentia translatus est in basilicam beatissimorum martyrum (...) atque iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito *sepultus*.

Il convient de relever, à nouveau, à quel point la confrontation entre l'*Inventio A* et les *GD* ne laisse aucun doute quant à une parenté liant les deux textes. À l'exception de deux manuscrits, l'*Inventio A* correspond précisément aux chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17 ; 20 ; 42-44 des *GD*, qui relatent l'enfance de Dagobert, l'épisode de la chasse, le conflit avec Sadragisèle et la fuite dans la chapelle des martyrs, la découverte des corps à la suite du songe, la *translatio* des corps, la mort et l'enterrement de Dagobert et la vision de l'ermite Jean¹.

3.2 Les *GD* et la diversification des sources

En sus des variantes qui ont trait à la langue elle-même, nous constatons surtout, en parallèle, un appui évident des *GD* sur d'autres sources que celles utilisées par l'*Inventio A*². Alors que l'examen de l'*Inventio A* met au jour le recours, principalement, au *LHF* et à la tradition hagiographique de saint Denis, l'étude des *GD* permet de distinguer l'influence directe d'autres textes spécifiques. On perçoit notamment la présence de certaines indications empruntées à d'autres récits hagiographiques, tels que ceux associés à sainte Geneviève, saint Amand ou saint Arnulf. En outre, nous avons vu que l'auteur de l'*Inventio A* usait de l'argument diplomatique pour étayer la véridicité de son récit, en faisant référence à une très ancienne charte – *vetustissima carta* – rédigée par saint Ouen, dans laquelle il avait trouvé le récit. Les *GD* font aussi appel au chartier de Saint-Denis, mais dans une tout autre proportion, en multipliant les références à certains documents diplomatiques spécifiques.

3.2.1 L'appui sur la chronique de *Frédégaire*

Sur le plan des sources, la différence majeure entre les deux textes réside dans l'influence fondamentale, observée dans les *GD*, de la chronique de *Frédégaire*, source qui se trouve totalement absente de l'*Inventio A*. Pour définir le cadre historique du règne de Dagobert, l'*Inventio A* avait uniquement eu recours au *LHF*, qui se montrait en outre peu prolixe sur le règne du roi ; les bornes chronologiques présentées dans l'*Inventio A* étaient notamment

¹ Voir notre édition synoptique des *GD* et de l'*Inventio A* (**Annexe 2**). Le manuscrit Paris, BnF, lat. 11705 s'arrête au chapitre 8 (*per se implere contendit*) et le manuscrit Bourges, BM, 35 présente lui aussi un texte abrégé qui s'arrête au chapitre 20 (*plurima et ingentia predia addidit*). Tous deux transmettent néanmoins, dans le texte qu'ils conservent, les mêmes variantes que les autres manuscrits.

² L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 71-88.

directement calquées sur celles du *LHF*. Or les *GD*, qui s'appuient aussi sur *Frédégaire*, décident de suivre en priorité cette dernière chronique, puisqu'avec quelques vingt-trois chapitres consacrés au règne de Dagobert, elle constitue la source disponible la plus complète sur le roi. Aussi les dates diffèrent-elles dans les *GD*, puisque ces derniers s'appuient sur *Frédégaire*, qui d'ailleurs, contrairement au *LHF*, estime correctement la durée du règne de Dagobert :

<i>LHF</i> (B)	<i>Inventio</i> A (Paris, BnF, lat. 11751)	<i>GD</i>	<i>Frédégaire</i>
[ch. 43] Post haec igitur rex Dagobertus a febre valida correptus egrotans mortuus est Spinogilo villa in paygo Parisiacense urbis in basilica beati Dionisii martyris sepultus. Plancxeruntque eum Franci diebus multis, regnavitque annis 34 ¹ .	[f°52r] Post gloriosam et diutinam regni amministrationem <i>quarto et tricesimo postquam regnum sortitus fuerat</i> anno XIII ^{III} vero kalendas Febroarias apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est (...)	[ch. 42] Post gloriosam regni et administrationem, <i>sexto decimo, postquam regnum sortitus fuerat</i> , anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequana fluvium nec procul Parisius aegrotari coepit (...) post paucos dies quarto decimo Kalendas Febroarias christianissimus rex Dagobertus humanis rebus exemptus est.	[ch. 79] <i>Anno sexto decimo regni sui</i> Dagobertus profluvium ventris Spinogelo villa super Secona fluvio nec procul a Parisius aegrotare cepit (...) post paucos dies Dagobertus amisit spiritum (...).

Il nous semble assez évident que celui qui compose les *GD* utilise *Frédégaire* pour compléter le texte de l'*Inventio* A. Dans le premier chapitre, les *GD* reprennent textuellement le résumé du chapitre 41 du *LHF* que proposait l'*Inventio* A, à la suite duquel ils ajoutent un éloge de Clotaire, tiré de *Frédégaire* :

<i>Inventio</i> A (Paris, BnF, lat. 11751)	<i>GD</i>	<i>Frédégaire</i>
[f°55r] (...) rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terrae indigenas, qui gladii, quem tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia, tanta regum animositas erat.	[ch. 1] (...) rebellantibus adversum se [Chlotharius] Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terrae incolas, qui gladii, quod tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia,	

¹ LHF, 43, p. 148-149.

Huic fuit filius nomine Dagobertus (...).	tanta regum animositas erat. [ch. 42] Iste Chlotharius fuit Quomodo autem vel qualiter patienciae deditus, litterum hoc peregerit, in patientiae eruditus, timens Deum, deditus, litteris eruditus, timens ecclesiarum et sacerdotum Deum, ecclesiarum et magnus muneratur, pauperibus sacerdotum magnus ditator, aelimosinam tribuens, pauperibus elemosinam benignum se omnibus et tribuens, benignum se omnibus pietatem plenum ostendens, et pietate plenum ostendens, venacionem ferarum nimium belligerator insignis, assidue utens (...). venationibus ferarum nimium assidue utens. Huic fuit filius nomine Dagobertus (...).

3.2.2 D'une *translatio* à une *translatio-fundatio*

Dans l'*Inventio A*, la mention de la fondation de Saint-Denis par Dagobert apparaît à l'extrême fin du récit, au moment de la mort du roi :

Post gloriosam et diutinam regni amministrationem quarto et tricesimo postquam regnum sortitus fuerat anno, XIII vero Kalendas Febroarias, apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est, et cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum, *quam ipse fundaverat*, translatus et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito conditus¹.

Dans les *GD*, l'attribution arrive plus tôt, à la suite du récit de la *translatio* des corps par Dagobert, alors que l'épisode, transmis aussi peu avant dans l'*Inventio A*, ne donnait pas cette information :

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

GD

[f°57v] Quo quadragesimo quarto regni [f°58r] sui anno vita excedente Dagobertus rex, Deo annuente, creatus est. Qui inter alia que laudabiliter gessit memor voti accessit ad memoratum locum et, sicut in somnis premonitus fuerat, sanctorum corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae et in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit, decimo kalendas Maias eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit.

[ch. 17] Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum et, sicut in somnis praemonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kal. Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit. Et *quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat*, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi

¹ Paris, BnF, lat. 11751, f°58r.

expleret desiderium, ex argento purissimo
mirifice cooperuit.

Étant donné que les deux textes reprennent le même passage sur la *translatio* des corps des martyrs, il paraît dès lors plus probable que l’auteur des *GD* ait considéré que la mention, fondamentale, de la construction d’une église par Dagobert, arrivait trop tard dans le récit de l’*Inventio A*, où elle semble « simplement » ajoutée au moment de la mort de Dagobert. Les *GD* auraient donc fait en sorte de l’inscrire à la suite de la *translatio*, où elle apparaît alors dans une suite logique d’événements, puisque la *translatio* des reliques suppose le plus souvent la construction d’un nouvel édifice pour les accueillir. *A contrario*, il semble peu vraisemblable que l’auteur de l’*Inventio A*, s’il s’agit d’un abrégé postérieur des *GD*, ait sciemment omis cette information et décidé de la reléguer plus loin dans le récit.

La mort du Dagobert, dans les deux textes, n’est pas située au même endroit ; si l’*Inventio A*, suivant le *LHF*, place la mort de Dagobert à Épinay – d’où il est, ensuite, transporté à Saint-Denis – les *GD*, qui s’appuient sur *Frédégair*, fixent la mort du roi déjà à Saint-Denis :

<i>LHF</i> (B)	<i>Inventio A</i> (Paris, <i>GD</i> BnF, lat. 11751)	<i>Frédégair</i>
[ch. 43] Post haec igitur rex Dagobertus a febre valida correptus egrotans mortuus est Spinogilo villa in paygo Parisiacense urbis in basilica beati Dionisii martyris sepultus.	(...) [f°58r] apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est et cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum, quam ipse fundaverat, translatus (...).	[ch. 79] (...) <i>Dagobertus profluvium ventris Spinogelo villa super Sequana fluvium nec procul Parisius aegrotari coepit. Exinde vero ad basilicam Sancti Dionensis a suis defertur (...).</i>

À nouveau, il semble peu probable que l’*Inventio A*, se basant sur les *GD*, choisisse de remplacer la mort de Dagobert à Épinay, plutôt que directement à Saint-Denis.

On pourrait certes être tenté de voir dans l’*Inventio A* un abrégé postérieur des *GD*, sorte d’anthologie d’épisodes « clefs », tels que ceux de la découverte des corps des martyrs ou celui des saints se portant au secours de l’âme de Dagobert. Si, comme nous l’avons dit, les variantes purement textuelles peuvent ne pas constituer un critère déterminant, l’examen des sources constitue souvent, lui, un argument solide pour décider de l’antériorité ou de la postériorité qui définit le rapport entre une version courte et une version longue d’un texte analogue¹. Ainsi le processus de diversification des sources observé dans les *GD* rend très peu probable la rédaction, par la suite, d’un texte retournant à une source quasiment unique – le *LHF* – qui se montre qui

¹ A.G. RIGG, « The Long or the Short of it ? », p. 48.

plus est imprécise en plusieurs endroits. Dans le même ordre d'idées, une forme abrégée tirée d'une version longue entend le plus souvent conserver les éléments essentiels ; or les deux exemples du lieu de la mort de Dagobert et de l'attribution de la fondation de l'église au roi, tels qu'ils apparaissent dans les deux textes induisent à considérer, à nouveau, les *GD* comme une amplification de l'*Inventio A*.

Nous pensons ainsi que l'*Inventio A* a bien précédé les *GD* et que la composition de ces derniers a consisté en une amplification de la première tradition, par le biais notamment du recours à de nouvelles sources. Si les deux textes diffèrent formellement, ils ne semblent pas non plus cultiver le même objectif. L'*Inventio A* est avant tout centrée sur l'histoire des reliques des saints Denis, Rustique et Éleuthère, l'historique de la fondation de l'abbaye et le pouvoir d'intercession dévolu aux martyrs. Si l'introduction de Dagobert dans cette histoire permet d'attribuer la fondation de Saint-Denis à une initiative royale et de présenter le roi comme l'instrument de la puissance divine des saints, nous ne trouvons que de modestes éléments historiques sur les règnes de Clotaire et de Dagobert, hormis la mention de dons réalisés en vue d'orner et d'enrichir l'église¹. Cette attention portée aux saints martyrs, bien plus qu'aux rois mérovingiens, explique d'ailleurs peut-être que l'auteur de l'*Inventio A* se soit « contenté » du *LHF*, qui transmet relativement peu de renseignements sur le règne de Dagobert, auquel il ne consacre à proprement parler qu'un unique chapitre (*LHF*, 42).

Nous sommes d'avis que les *GD* choisissent d'intégrer l'*Inventio A* à une histoire étendue de Dagobert, en ayant notamment recours à une source historiographique bien plus détaillée – la chronique de *Frédégair* – et en puisant allégrement dans le chartier de Saint-Denis pour décrire en détail le règne du roi mérovingien, tout en insistant sur le lien qui unit ce dernier au saint et à l'abbaye.

3.2.3 Une version intermédiaire ? Les manuscrits de Saint-Victor

Deux manuscrits, en provenance de l'abbaye Saint-Victor de Paris, sont liés au groupe des témoins de l'*Inventio A*, tout en présentant, de cette tradition, une forme sensiblement différente². Ces manuscrits, qui proposent tous deux une composition identique, transmettent le prologue, mais s'écartent cependant de l'*Inventio A* à deux égards : ils y ajoutent un certain

¹ La mention de dons faits à l'église des saints martyrs apparaît à deux reprises seulement dans l'*Inventio A*. Une première fois au moment de la découverte des corps des martyrs : ([*Chlotharius*] *plurimum auri et argenti ad exornandas eorum memorias obtulit et ad exaltandam loci magnificentiam innumerosa et optima predia dedit*) (Paris, BnF, lat. 11751, f°57v). Une seconde fois à la suite de la *translatio* des corps : ((...) *corpora requirens digesta eorum in sarcophagis nomina repperit quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit x kalendas Maias eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit*) (Paris, BnF, lat. 11751, f°58r).

² Les deux manuscrits en question sont les Paris, BnF, lat. 14363, ff°95v-97v (XII^e siècle, fin) et Paris, BnF, lat. 14365 (XIV^e, début), qui proviennent tous deux de l'abbaye Saint-Victor de Paris. Les manuscrits transmettent une composition similaire ; le second a certainement été copié sur le premier. Il s'agit de deux légendiers ; le texte est introduit par la rubrique *Inventio sancti Dyonisii martyris sociorumque eius*.

nombre d'informations que l'on ne retrouve pas dans les autres manuscrits et s'éloignent, parfois, des variantes caractéristiques de cette version, comme l'illustrent ces exemples :

Inventio A (Paris, BnF, lat. *GD*
11571)

Paris, BnF, lat. 14363

[f°55v] Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime **vitam degere** consueverant.

[ch. 2] Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *sceptra tractare* consueverant.

[f°96r] Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *sceptra tractare* consueverant.

[f°57v] **Quo quadragesimo quarto regni sui anno vita excedente Dagobertus rex, Deo annuente, creatus est.** Qui inter alia quae laudabiliter gessit memor voti accessit ad memoratum locum et, sicut in somnis premonitus fuerat, sanctorum corpora requirens, digesta *eorum* in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit x kalendas Maias, eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit.

[ch. 17] Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti *iam dicti* accessit ad supra memoratum locum et, sicut in somnis praemonitus fuerat, sanctorum martyrum *Dyonisii, Rustici et Eleutherii* corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kal. Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit.

[f°97r] **Quo quadragesimo quarto regni sui anno vita excedente Dagobertus rex, Deo annuente, creatus.** Inter alia quae laudabiliter gessit memor *iam dicti* accessit ad supra memoratum locum et, sicut in somnis premonitus fuerat, sanctorum martirum *Dionisii, Rustici et Eleutherii* corpora requirens, digesta eos in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eidem vici locum summa cum veneratione transtulit x kalendas Maias, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit.

Nous remarquons que, en ce qui concerne la première partie du texte, les manuscrits de Saint-Victor s'éloignent des variantes traditionnellement observées dans l'*Inventio* A ; ils y reviennent néanmoins à la fin, notamment lorsqu'il s'agit de relater la mort de Dagobert. Relevons en outre que, s'ils placent bien la mort du roi à Épinay, la durée de son règne se voit réduite à quatorze ans, au lieu des trente-quatre indiqués dans l'*Inventio* A.

En sus de présenter une forme hybride en termes de variantes textuelles, les manuscrits de Saint-Victor ajoutent parfois des passages des *GD*, absents de l'*Inventio* A :

Inventio A (Paris, BnF, lat. *GD*
11751)

Paris, BnF, lat. 14363

[f°55v] Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec praeter famam locus ille quicquam habebat conspicuum.

[ch. 3] Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec praeter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. *Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assidua, quae ibidem agebantur*

[f°96r] Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec praeter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. *Et quamvis quedam inibi ab anterioribus regibus propter assidua miracula, quae ibidem*

	<i>miracula, conlata fuissent, gerebantur collata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur ; ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur. Vilis quippe tantum aedicula, quam, ut ferebatur, beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat, tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit (...).</i>	<i>gerebantur collata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodie cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur, ob hoc, ut diximus, locus ille nimium negligebatur. Vilis quippe tantum edicula tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit.</i>
Vilis quippe tantum aedicula		
tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit (...).		

L'*Inventio* telle que transmise dans les manuscrits de Saint-Victor se présente donc sous la forme d'une version « hybride », mêlant variantes significatives de l'*Inventio* A et précisions des *GD*. Le texte de l'*Inventio* A semble avoir été complété et précisé par l'introduction d'informations tirées du texte des *GD*. Ces deux manuscrits sont intéressants du fait qu'ils constituent le seul témoignage d'une rencontre entre les deux traditions. Le premier manuscrit de Saint-Victor (Paris, BnF, lat. 14363), réalisé à la fin du XII^e siècle, s'inscrit dans un mouvement d'essor du *scriptorium* de l'abbaye, en outre fortement lié, depuis sa constitution, au pouvoir royal. En effet, après sa naissance au début du XII^e siècle, l'abbaye de Saint-Victor étend considérablement son influence, grâce notamment à l'appui du pouvoir royal et, dès les premiers temps de sa constitution, son *scriptorium* occupe une place importante dans l'élaboration des diplômes royaux¹. L'importante bibliothèque de l'abbaye, constituée grâce à l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages et à une intense activité de copie, fait rapidement de Saint-Victor l'« un des plus grands centres de culture et l'un des plus importants foyers de rayonnement intellectuel de l'Occident chrétien² ». L'importance des documents disponibles à Saint-Victor et son lien privilégié au pouvoir royal pourraient en conséquence expliquer la réalisation, à l'abbaye, de cette version « intermédiaire », prenant vraisemblablement appui sur les deux textes que sont l'*Inventio* A et les *GD*.

¹ Sur la naissance et le développement de Saint-Victor aux XII^e et XIII^e siècles, voir Robert-Henri BAUTIER, « Les origines et les premiers développements de l'abbaye Saint-Victor de Paris », *L'abbaye parisienne de Saint-Victor au Moyen Âge. Communications présentées au XIII^e Colloque d'Humanisme médiéval de Paris (1986-1988)*, dir. Jean LONGÈRE, Paris/Turnhout, Brepols, 1991, p. 23-52.

² Françoise GASPARRI, « *Scriptorium* et bureau d'écriture de l'abbaye Saint-Victor de Paris », *L'abbaye parisienne*, p. 119.

4. ÉCRIRE ET RÉÉCRIRE L'HISTOIRE DE DAGOBERT ET SAINT DENIS : SOURCES, MÉTHODE ET OBJECTIFS DES *GESTA DAGOBERTI*

Dans l'hypothèse que nous proposons, l'*Inventio A* a servi de source aux *GD* ; ces derniers ont tiré des fils à partir de cette tradition, en l'intégrant au sein d'une vaste histoire de Dagobert, nourrie par un nombre important de nouvelles sources. L'*Inventio A* passe ainsi intégralement dans le texte des *GD*, qui en reprennent donc tous les épisodes marquants, à savoir la chasse et le refuge du cerf, l'historique de la fondation de Saint-Denis, la fuite de Dagobert et la vision des saints martyrs, la *translatio* et la fondation d'une nouvelle église, et la vision de l'ermitte Jean. Au-delà des éléments transmis par l'*Inventio A*, les *GD* construisent leur récit à partir de nombreuses autres sources, historiographiques, hagiographiques et diplomatiques.

4.1 Sources des *Gesta Dagoberti*

4.1.1 L'histoire mérovingienne : la chronique de *Frédégaire* et le *Liber historiae Francorum*

4.1.1.1 Les apports majeurs de *Frédégaire*

Parmi les sources convoquées dans les *GD*, un texte se démarque par sa quasi omniprésence tout au long du récit : il s'agit de la *chronique de Frédégaire*, qui sert manifestement d'assise principale à la composition du texte dionysien¹.

La *chronique de Frédégaire*², composée vers 660, probablement en Bourgogne³, se divise traditionnellement en quatre livres¹. Les trois premiers suivent de près les sources antérieures,

¹ Cette hégémonie de *Frédégaire* dans les *GD* a été relevée premièrement par Bruno Krusch dans une étude sur les sources du texte : « Aus diesem Werke hat der Verfasser der *Gesta* den grössten Theil seiner Biographie fast durchweg wörtlich ausgeschrieben » (B. KRUSCH, « Über die *Gesta* » p. 164). Néanmoins, guidé par une approche encore très positiviste, l'érudit allemand ne s'attarde que très peu sur les innovations du texte, privilégiant la recension des sources et ce qui a trait à la représentation « véridique » (*wahrheitsgetreue Schilderung*) du règne de Dagobert.

² Le nom de « Frédégaire » date en réalité du XVI^e siècle. Sur l'origine et les modalités de cette dénomination voir FRÉDÉGAIRE, p. 5-7.

³ La question de l'auteur et de l'espace de rédaction de la chronique a longtemps été sujette à débat. Bruno Krusch, analysant à la fois le contenu et les données chronologiques du texte, avait le premier énoncé l'idée d'une chronique composée par plusieurs auteurs, originaires de Bourgogne et d'Austrasie (Bruno KRUSCH, « Die *Chronicae* des sogenannten Fredegar », *NA*, 7, 1882, p. 247-351 et p. 421-516). L'hypothèse de plusieurs auteurs a longtemps été retenue (*The Fourth Book of the Chronicle of Fredegar : with its Continuations*, éd. et trad. John Michael WALLACE-HADRILL, Westport, Greenwood Press, 1981 [1960], p. XXI-XXV ; F. L. GANSHOF, « L'historiographie dans la monarchie franque » p. 638 ; R. A. GERBERDING *The Rise of the Carolingians*, p. 13-17). Néanmoins, depuis une étude importante de Walter Goffart (« The Fredegar Problem Reconsidered », *Speculum*, 38, 1963, p. 205-241), la thèse d'un auteur unique, originaire de Bourgogne, semble majoritairement préférée (FRÉDÉGAIRE, p. 17 ; Alvar ERIKSON, « The Problem of Authorship in the Chronicle of Fredegar », *Eranos*, 63, 1965, p. 47-76 ; *Quellen zur Geschichte des 7. Und 8. Jahrhunderts. Die vier Bücher der Chroniken des sogenannten Fredegar*, éd. Herwig WOLFRAM, Herbert HAUPT et Andreas KURSTERNIG, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1982, p. 3-271, surtout p. 9-13 ; Roger COLLINS, « Fredegar », *Authors of the Middle Ages. Historical and Religious Writers of the Latin West. Volume IV, Nos 12-13*, éd. Patrick J. GEARY, London, Routledge, 1996, p. 111. Relevons cependant

sous la forme d'extraits ou de résumés des textes, notamment la chronique d'Isidore de Séville et l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours. Le quatrième livre constitue la chronique « originale », qui couvre, en quatre-vingt-dix chapitres, les années 584 à 642. *Frédégaire* propose avant tout une histoire des Francs, dont la chronique situe le rôle historique au sein d'une histoire universelle ; pour la première fois, les Francs sont présentés comme descendants des Troyens², gagnant ainsi en puissance et en ancienneté. Politiquement parlant, l'auteur semble par ailleurs plutôt favorable au parti des Pippinides – certains personnages éminents, tels qu'Arnulf de Metz ou Pépin de Landen profitent ainsi de descriptions particulièrement avantageuses ; en fait, c'est surtout la fonction de maire du palais qui semble susciter son intérêt³.

Dans la chronique de *Frédégaire*, ce sont quelques vingt-trois chapitres qui sont consacrés au règne de Dagobert (IV, 56-79), sans compter les quelques occurrences le mentionnant en aval et en amont de ses années de règne effectif⁴. La quantité – et souvent la précision – des informations transmises par *Frédégaire* en fait assurément la source disponible la plus prolifique sur le roi mérovingien, au moment où s'engage la composition des *GD* ; l'auteur choisit alors, légitimement, la chronique mérovingienne comme principale trame de fond. Ce sont quelques vingt-six chapitres de *Frédégaire* qui se trouvent interpolés par le rédacteur dionysien⁵. Toutes les mentions de dates de règne sont, elles-aussi, calquées sur celles proposées par la chronique mérovingienne :

Frédégaire

[ch. 47] *Anno xxxviii regni Chlothariae Dagobertum filium suum consortem regni facit eumque super Austrasius regem instituit, retinens sibi quod Ardinna et Vosacos versus Neuster et Burgundia excludebant.*

GD

[ch. 12] *Anno vero tricesimo nono regni sui Clotharius rex Dagobertum, filium suum, consortem regni facit eumque super Austrasios regem statuit, retinens sibi, quod Ardenna et Vosagus versus Neustriam et Burgundiam excludebant.*

les mises en garde récentes formulées par Roger Collins quant à l'origine bourguignonne du texte, que la parcité des informations ne permet pas, selon lui, d'établir avec certitude (Roger COLLINS, *Die Fredeggar-Chroniken*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2007, p. 20-21.)

¹ C'est du plus ancien manuscrit conservé de la chronique (Paris, BnF, lat. 10910 (fin VII^e-début VIII^e siècle) que découle cette division, même si l'agencement original a certainement dû être différent (FRÉDÉGAIRE, p. 8).

² Sur le mythe de l'origine troyenne des Francs, voir Susan REYNOLDS, « Medieval *Origines gentium* and the Community of the Realm », *History*, 68/224, 1983, p. 376-378 ; Colette BEAUNE, « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen âge », *Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)*, Roma, École française de Rome, 1985, p. 331-355 ; Jacques POUCEY, « L'origine troyenne des peuples d'Occident au Moyen Âge et à la Renaissance. Un exemple de parenté imaginaire et d'idéologie politique », *Les Études Classiques*, 72, 2004, p. 75-107.

³ FRÉDÉGAIRE, p. 24-27 ; J. MARTINEZ PIZARRO, « Ethnic and national history » p. 61-62.

⁴ C'est le cas, par exemple, des chapitres 47 et 80, qui mentionnent, respectivement, l'association de Dagobert au trône d'Austrasie (ch. 47, p. 131) et la restitution, en Bourgogne et en Neustrie, de certains biens qui avaient été saisi du temps du souverain (ch. 80, p. 183).

⁵ Dans l'ordre du récit des *GD* : 42, 46-47, 53, 56- 59, 62, 65-68, 72- 80, 84-85, 89, 92, 90.

Frédégaire

[ch. 56] *Anno XLV regni sui Chlotharius moritur et suburbano Parisius in ecclesia sancti Vincenti sepellitur.*

GD

[ch. 15] *Anno igitur quadragesimo quinto regni sui Clotharius magnus rex moritur et suburbano Parisius in ecclesiam sancti Vincentii sepelitur.*

L'auteur des *GD* reste, de façon générale, très proche du texte de *Frédégaire*. La plupart du temps, il se contente de procéder par *expansion*, en amplifiant parfois la description de la chronique :

Frédégaire

[ch. 42] *Iste Chlotharius fuit patienciae deditus, litterum eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus muneratur, pauperibus aelimosinam tribuens, benignum se omnibus et pietatem plenum ostendens, uenacionem ferarum nimium assiduae utens.*

GD

[ch. 1] *Fuit nempe idem rex Clotharius patientiae deditus, litteris eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus dicator, pauperibus elemosinam tribuens, benignum se omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.*

Il arrive aussi parfois que l'auteur des *GD* complète ou précise le récit de *Frédégaire* avec une information tirée d'une autre source :

Frédégaire

[ch. 46] *Anno XXXV regni Chlothariae Bertetrudis regina moritur, quam unico amore Chlotharius dilexerat et omnes leudis bonitate eius cernentes vehementer amaverat.*

GD

[ch. 5] *Igitur anno 36. Regni Clotharii Bertedruidis regina, mater Dagoberti, moritur, quam unico amore Clotharius dilexerat, et omnes duces bonitatem eius probantes vehementer amaverant. Post cuius obitum Clotharius rex aliam accepit uxorem nomine Sichildem, de qua habuit filium nomine Hairbertum.*

Frédégaire

[ch. 46] *Airibertus frater suos nitibatur, si potuisset, regnum adsumere, sed eius voluntas pro simplicitate parum sortiter effectum. Brodulfus vellens nepotem stabilire in regnum, adversus Dagoberto muscipulare coeperat ; sed huius rei vicissitudinem probavit aeventus.*

GD

[ch. 16] *Hairbertus autem, frater eius, nitebatur, si posset, regnum assumere ; sed illius voluntas pro simplicitate parum sortitur effectum. Brunulfus quoque, qui frater fuerat Sichildis reginae, volens nepotem suum Hairbertum stabilire in regnum, adversus Dagobertum muscipulare ciperat ; sed huius rei vicissitudinem postea probavit eventus.*

Si elle se montre plutôt bavarder au sujet de Dagobert, la chronique de *Frédégaire* ne le présente pas toujours sous son meilleur jour. Au chapitre 60, dans lequel il est question de son

retour en Neustrie, la chronique affiche un jugement particulièrement sévère envers le roi, dont elle souligne la cupidité et la tendance à s'adonner à la luxure, en entretenant de nombreuses concubines¹. Ce nouveau portrait de Dagobert, qui avait auparavant plutôt profité de descriptions élogieuses dans la chronique, se trouve certainement influencé par une vision négative de la Neustrie ; l'auteur « aimait Dagobert quand il n'était que roi d'Austrasie et de Bourgogne. Il le juge sévèrement dès lors qu'il règne aussi en Neustrie et s'y fixe² » Le chroniqueur, très probablement originaire de Bourgogne mais avec d'évidentes accointances austrasiennes³, associe très clairement le règne neustrien de Dagobert à une forme de décadence morale du souverain⁴.

4.1.1.2 Combiner les sources : la folie de Clovis II

En regard de la quantité d'informations transmises par *Frédégaire* sur Dagobert, la matière fournie par le *LHF*, par le biais de l'*Inventio A*, apparaît nettement plus modeste. Pour autant, les *GD* ne se contentent pas uniquement de ce qui avait été retenu par l'*Inventio A* et semblent revenir directement au *LHF*, d'où ils tirent un épisode, absent de l'*Inventio A*, qui décrit le roi Clovis II profanant la tombe de saint Denis. Dans ce cas particulier, les *GD* fusionnent en réalité les témoignages de *Frédégaire* et du *LHF* :

Continuation de Frédégaire *LHF*

[ch. 1] *Chlodoveus itaque in regno pacem habuit absque bella. In extremis vero vitae annis amens effectus vitam caruit regnavitque annis XVIII*⁵.

GD

[ch. 52] *Hludowius itaque rex cunctis diebus absque bellis in regno pacem habuit, sed, fortuna impellente, quondam in extremis vitae suae annis ad supradictorum martyrum corpora quasi causa orationis venit, volensque eorum pignora secum habere, discoperiri sepulchrum iussit. Corpus autem beati et excellentissimi martyris atque pontificis Dyonisii intuens, minus religiose, licet cupide, os brachii eius fregit et rapuit, confestimque stupefactus, in*

[ch. 44] Eo tempore *Chlodoveus brachium beati Dionisii martyris abscidit, instigante diabulo. Per id*

¹ FRÉDÉGAIRE, 60, p. 150 : (...) *cupiditates instincto super rebus ecclesiarum et leudibus sagace, desiderio vellit omnibus undique expoliis novos implere thinsauos, luxoriam super modum deditus* (...).

² L. THEIS, *Dagobert*, p. 21.

³ FRÉDÉGAIRE, p. 11.

⁴ *Ibidem*, p. 30-31. La chronique rappelle d'ailleurs, plus tard, les spoliations réalisées par Dagobert à cette période : *Facultatis pluremorum, que iusso Dagoberti in regnum Burgundiae et Neptreco inlecece fuerant usurpate et fisci ditionibus contra modum iusticiae* (...) (FRÉDÉGAIRE, 80, p. 180).

⁵ FRÉDÉGAIRE, *Continuations*, I, p. 202-203 : « Aussi Clovis maintint-il dans son royaume une paix sans guerre. Dans les dernières années de sa vie, toutefois, il perdit la raison et rendit l'âme après avoir régné dix-huit ans ».

**tempus concidite regnum
Francorum casibus pestiferis¹.**

*amentiam decedit. Tantusque
terror et metus ac tenebre locum
ipsum repleverunt, ut omnes qui
aderant timore maximo
consternati, fuge praesidium
peterent. Post haec vero, ut
sensum recuperaret, villas
quasdam ad ipsum locum
tradidit; os quoque, quod de
sancto corpore tulerat, auro ac
gemmis miro opere vestivit
ibique reposuit. Sed sensum ex
aliquantula parte recuperans,
non autem integre recipiens,
post duos annos vitam cum
regno finivit².*

En termes de réécriture, l’auteur fait ainsi montre d’un double processus d’*excision* – en supprimant la mention de la peste qui s’abat sur le royaume franc à la suite de l’acte de Clovis II – et de *transformation pragmatique*, en modifiant le déroulé de l’action par le biais de la description du roi faisant pénitence afin de retrouver ses esprits. Les *GD* proposent donc une nouvelle version, composée de deux éléments tirés à la fois de *Frédégaire* et du *LHF*, respectivement la folie du roi et l’acte de profanation ; la folie de Clovis devient, dans les *GD*, une conséquence de ses agissements (*confestimque stupefactus in amentiam decedit*). Pour autant, le *LHF* – qui lie l’acte du roi à la ruine du royaume (*per id tempus concidite regnum Francorum casibus pestiferis*) – se montrait sans doute trop sévère aux yeux du rédacteur des *GD*, qui décide alors d’intégrer les tentatives de rédemption de Clovis (*Post haec vero, ut sensum recuperaret, villas quasdam ad ipsum locum tradidit; os quoque, quod de sancto corpore tulerat, auro ac gemmis miro opere vestivit ibique reposuit*).

4.1.2 Sources hagiographiques

En sus des deux chroniques mérovingiennes, nous avons indiqué que certaines productions hagiographiques transmettaient, dans une moindre mesure, des renseignements sur Dagobert. L’*Inventio A* avait peut-être eu recours à la *Vita Eligii*, mais n’avait pas puisé plus avant dans

¹ LHF, 44, p. 152-153 : « En ce temps-là, à l’instigation du diable, Clovis détacha un bras du saint martyr Denis. C’est alors que le royaume des France sombra à la suite d’événements calamiteux ».

² GD, 52, p. 425 : « Aussi Clovis veilla, chaque jour, à maintenir son royaume dans la paix, sans guerres. Mais, le sort frappant, il se rendit un jour, à la fin de sa vie, auprès des corps des martyrs comme il le faisait pour prier et, voulant emporter avec lui leurs reliques, il ordonna d’ouvrir leur tombeau. Découvrant le corps du bienheureux et remarquable martyr et évêque Denis il brisa – moins par piété que par cupidité – l’os de son bras et le vola ; aussitôt frappé, il tomba dans la folie. La crainte, l’obscurité et une grande terreur envahirent le lieu, si bien que tous ceux qui étaient présents, saisis d’une grande peur, cherchèrent à prendre la fuite. Après cela, en vue de récupérer son esprit, il fit dons à ce lieu de certains domaines ; il remplaça l’os – qu’il avait soustrait au corps du saint – dans le tombeau, et le fit couvrir d’or et de pierres précieuses. Mais il ne récupéra son esprit qu’en partie seulement, et non en totalité ; il perdit la vie et son royaume deux ans plus tard ».

cette matière hagiographique ; les *GD*, quant à eux, empruntent bien plus considérablement aux récits hagiographiques, souvent, d'ailleurs, pour compléter le texte de l'*Inventio A*.

4.1.2.1 Arnulf de Metz, précepteur de Dagobert : emprunts à la *Vita Arnulfi*

Au deuxième chapitre, les *GD* mentionnent l'éducation dont l'évêque de Metz fait profiter le jeune Dagobert. La présence d'Arnulf de Metz dans le milieu royal austrasien à son époque et les liens qui l'unissent à Clotaire II puis à Dagobert, sont mentionnés à plusieurs reprises chez *Frédégaire*, où il est toujours présenté en qualité de conseiller¹. Néanmoins, rien n'est dit de la qualité de précepteur d'Arnulf ; les *GD* ont alors recours, pour ce passage, aux détails transmis par une source plus complète, la *Vita Arnulfi*², avec laquelle ils vont compléter le texte de l'*Inventio A* :

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751) *Vita sancti Arnulfi*

GD

[f°55r] Huic fuit filius, Dagobertus nomine, qui patri succederet et industria dignus et viribus.

[ch. 16] Nam prefatus rex Chlotharius tanta eum fide et amore dilexit, ut, cum prolem suum Dagobertum in principatus culmine sublimasset, eidem regnum ad gubernandum et filium erudiendum in manu tradidisset. Quem ille acceptum ita altissima et profunda erudivit sapientia, ut in Secamborum natione rex nullus illi similis fuisse narraretur³.

Hic cum adolescentiae [f°55v] aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret, agere cervum quadam die instituit.

[ch. 2] Huic fuit filius nomine Dagobertus, quem ex Bertetrude regina suscepit, qui patri succederet et industria dignus et viribus. Hic denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutrit et eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret, agere cervum quadam die instituit⁴.

¹ FRÉDÉGAIRE, 40, 52, 53 et 58. Relevons que chaque mention de l'évêque le présente comme conseiller et influençant les décisions des souverains : *Chlotharius factione Arnulfo* (ch. 40, p. 118) ; *instigantibus beatissimo vero Arnulfo pontifice* (ch. 52, p. 138) ; *Dagobertus (...) consilio primetus beatissime Arnulfi Mettensis urbis pontifice* (ch. 58, p. 148).

² *Vita sancti Arnulfi*, MGH, SRM, 2, p. 432-446. Sur cette *Vita*, voir *supra*, p. 3, n. 2.

³ *Vita sancti Arnulfi*, 16, p. 439 : « Le roi Clotaire éprouvait pour lui tant d'amour et de loyauté qu'il lui confia son fils Dagobert – puisqu'il voulait l'élever au sommet du pouvoir – afin qu'il l'éduque. Ainsi il [Arnulf] l'accueillit et l'instruisit de la plus haute et profonde sagesse, si bien qu'on raconte qu'aucun roi de la nation de Sicambre ne fut pareil à lui ».

⁴ *GD*, 2, p. 401 : « Il [Clotaire] eut un fils du nom de Dagobert, qu'il avait eu de la reine Bertrude, qui était digne, par son esprit et ses vertus, de succéder à son père. Dans ses années d'enfance, il fut confié par son père au très vénérable saint Arnulf, évêque de la ville de Metz, afin qu'il le nourrisse de sa sagesse, qu'il lui montre le chemin de la religion chrétienne et qu'il soit pour lui un gardien et un guide ».

Notons que, dans les *GD*, le rôle d'Arnulf de Metz apparaît plus tôt dans la vie de Dagobert, *in annis puerilibus*, alors que dans la *Vita Arnulfi*, c'est au moment où Clotaire l'associe au trône d'Austrasie – *cum (...) in principatus culmine sublimasset* – qu'il profite des conseils de l'évêque. Cette relecture n'est pas anodine : il s'agit, par le biais de cette *transformation pragmatique*, de placer dès les origines l'influence bénéfique du prestigieux personnage messin sur le souverain. Relevons aussi que tout lien entre Arnulf et Dagobert tel qu'exposé dans la *Vita* n'est pas bon à prendre pour le rédacteur des *GD* : c'est le cas notamment du chapitre suivant, qui décrit le conflit violent entre le roi et Arnulf – durant lequel Dagobert menace de décapiter les fils de l'évêque et le provoque de son épée¹. Ainsi l'auteur des *GD* s'est contenté de ce seul emprunt au texte consacré à l'évêque de Metz.

4.1.2.2 La *Vita Amandi* et l'épisode du baptême de Sigebert

Le chapitre 24 des *GD* relate l'épisode du baptême du premier fils de Dagobert, Sigebert, lors duquel un miracle se produit : l'enfant – qui n'a qu'à peine quarante jours – répond « Amen » à la bénédiction de l'évêque Amand. Les *GD* suivent ici fidèlement le texte qui leur sert de source, la *Vita Amandi* :

Vita Amandi

[ch. 17] Accepto igitur vir [sanctus Amandus] sanctus in manibus puerum benedicensque eum catucuminum fecit. Cumque, finitam orationem, nemo ex circumsistente multitudine respondisset : « Amen » aperuit Dominus os pueri, atque, audientibus cunctis, clara voce respondit « Amen ».

Statimque eo regenerans sacro baptismo, inpositoque nomine Sygiberto, regem atque omnem eius exercitum tunc sanctus Amandus magno replevit gaudio².

GD

[ch. 24] Namque dum eundem puerum venerabilis vir Amandus Treiectensium urbis episcopus benediceret eumque catucuminum faceret, finitae oratione, nemo ex exercitu tantae multitudinis respondisset « Amen », aperuit Dominus os pueri, qui non amplius quam quadraginta dies a nativitate habebat, atque audientibus cunctis, respondit « Amen ». Statimque cum regenerans sanctus pontifex sacro baptismo, impositoque nomine Sigeberto, reges et utrumque exercitum magno Dominus replevit gaudio atque admiratione in huiusmodi signo.

La *Vita Amandi prima* (BHL 332), datée généralement entre le milieu du VII^e et le début du VIII^e siècle, retrace la vie de saint Amand, moine aquitain devenu évêque missionnaire sous le règne de Clotaire II³. Connu pour sa grande œuvre d'évangélisation dans le nord du royaume mérovingien, il se voit attribuer traditionnellement la fondation d'un grand nombre de monastères, notamment dans la région de Gand. Dans la tradition hagiographique de saint Amand ainsi que dans les textes postérieurs qui la reprennent, la relation entre le saint et

¹ *Vita sancti Arnulfi*, 17, p. 439. Le conflit éclate lorsqu'Arnulf fait part à Dagobert de son souhait de se retirer de la cour pour se livrer à la vie érémitique.

² *Vita Amandi episcopi*, MHG, SRM, 5, p. 442.

³ Sur saint Amand et sa *Vita*, voir *supra* p. 3-4, n. 3.

Dagobert ne se présente pas sans écueils ; pour avoir critiqué les mœurs du roi, l'homme de Dieu est dans un premier temps exilé, avant d'être rappelé par le souverain, qui le supplie alors de bien vouloir baptiser son fils Sigebert. Nous aurons l'occasion par la suite d'observer la manière dont cette dynamique se trouve nuancée dans les *GD* ; relevons pour l'heure que le texte intègre fidèlement l'épisode du baptême de Sigebert¹ en n'en conservant que l'aspect proprement miraculeux, censé incarner la reconnaissance, par Dieu, de la précellence du futur roi et, plus généralement, la bienveillance divine à l'égard de la descendance franque.

4.1.2.3 Les précisions de la *Vita Eligii*

Certains passages des *GD* dévoilent un appui sur un troisième récit hagiographique, la *Vita Eligii*, consacrée à saint Éloi². L'*Inventio A* avait peut-être déjà eu recours à la *Vita*, tout en ne retenant que la mention de l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis. Les *GD*, eux, puisent plus fortement dans le texte hagiographique ; au chapitre 20, le texte dionysien mentionne en effet la décoration de Saint-Denis, réalisée par saint Éloi à la demande de Dagobert :

Crucem etiam magnam, quae retro altare aureum poneretur, ex auro puro et pretiosissimis gemmis insigni opere ac minutissima artis subtilitate fabricari iussit, *quam beatus Eligius, eo quod illo in tempore summus aurifex, ipse in regno haberetur, cum et alia, quae ad ipsius basilicae ornatum pertinebant, strenue prepararet, eliganti subtilitatis ingenio, sanctitate opitulante, mirifice exornavit* (...) quatinus aliarum ecclesiarum ornamentis praecellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore vernans, omni terrena pulcritudine compta atque inestimabili decore inradiata splenderet³.

L'éloge de l'art de saint Éloi restitué dans les *GD* provient très certainement des descriptions de l'hagiographe. Notons que, dans la *Vita Eligii*, nombreuses sont les églises qui

¹ L'auteur des *GD* y ajoute néanmoins la présence de Charibert, détail emprunté à *Frédégaire* : *Chairibertus Aurilianis veniens Sigybertum de sancto lavacro excipit* (FRÉDÉGAIRE, 62, p. 152). Précisons aussi que le personnage de saint Amand n'apparaît pas chez *Frédégaire*, ni dans le *LHF*.

² Sur saint Éloi et la *Vita Eligii*, voir *supra*, p. 3, n. 1.

³*GD*, 20, p. 407 : « Il fit fabriquer une grande croix en or et ornée de pierres précieuses, réalisée avec le plus grand soin, destinée à être placée derrière l'autel. Saint Éloi, qui était en son temps le plus grand orfèvre que l'on compta dans le royaume, réalisa diligemment cette croix, parmi d'autres œuvres destinées à orner la basilique, qu'il embellît grâce à son esprit de subtilité et d'élégance, aidé par sa sainteté (...) Puisqu'elle resplendissait d'un incomparable éclat, ornée par toutes ses belles choses et rayonnant par cette inestimable parure, elle surpassait par ses ornements les autres églises ». Sur la croix de saint Éloi, voir Danielle GABORIT-CHOPIN, « Un fragment de la croix de saint Éloi », *La Neustrie. Les pays du Nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècles)*, éd. Patrick PÉRIN et Laure-Charlotte FEFFER, Rouen, Musées départementaux de Seine-Maritime, 1985, p. 286-297 ; *Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, 32, p. 688-689, *Vie de saint Éloi*, trad. I. WESTEEL, p. 42 : « En outre Éloi fabriqua dans la cité de Paris un mausolée pour saint Denis martyr et recouvrit magnifiquement d'un ciborium de marbre, d'or et de pierres précieuses. Il composa une aigrette, en outre il couvrit d'or la façade de l'autel et y disposa en cercle des barres surmontées de pommes rondes en or enrichies de pierreries. Il couvrit aussi soigneusement l'ambon et les portes du sanctuaire, d'argent, ainsi que le toit qui recouvre le trône de l'autel avec des barres d'argent. Il fabriqua aussi un baldaquin à l'emplacement de l'ancien tombeau et un autel à l'extérieur, aux pieds du saint martyr ; aidé par le roi, il fit preuve d'un tel zèle, y montra une telle preuve de son talent, que ce monument est presque unique dans les Gaules de sorte qu'il est encore admiré par tous de nos jours ».

profitent de son talent ; dans les *GD*, l’auteur choisit de ne conserver que les précisions concernant Saint-Denis¹.

4.1.2.4 Geneviève et Denis : traces de la *Vita Genovefae*

4.1.2.4.1 Une chapelle construite par sainte Geneviève

Dans l’historique des origines de la chapelle des martyrs (*GD*, 3), reprise intégralement de l’*Inventio A*, les *GD* ajoutent cependant plusieurs précisions absentes de leur source :

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

GD

[f°55v] (...) quaedam materfamilias vocabulo Catulla, a qua et vico nomen deductum dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret noticia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec praeter famam locus ille quicquam habebat conspicuum.

[ch. 3] (...) quaedam materfamilias vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret notitia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. *Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assidus, quae ibidem agebantur miracula, conlata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur ; ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur.* Vilis quippe tantum aedicula, quam, ut ferebatur, beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat, tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

Vilis quippe tantum aedicula

tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

La chapelle dans laquelle se réfugient successivement le cerf puis Dagobert n’est donc pas, dans les *GD*, celle qui avait été construite par Catulla, mais un édifice construit plus tard par

¹ Ainsi, le même chapitre décrit les autres œuvres réalisées par saint Éloi et notamment pour saint Martin, à la demande de Dagobert : *Hic idem vir beatus inter cetera bonorum operum insignia multa sanctorum auro argentoque et gemmis fabricavit sepulchra, id est Germani, Severini, Piatonis, Quintini Lucii, Genovefae, Columbae, Maximiani et Loliani, Iuliani, adhuc autem et aliorum multorum. Sed praecipue beati Martini Toronus civitate, Dagoberto rege inpensas praebente, miro opificio ex auro et gemmis contexuit sepulchrum necnon et tumbam sancti Briccionis et aliam, ubi corpus beati Martini dudum iacuerat, urbane composuit* (*Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, 32, p. 688).

sainte Geneviève (*aedicula quam (...) beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat*). Cette précision, le texte la tire sans aucun doute de la tradition hagiographique de Geneviève¹. En effet, dans les trois *Vitae* (VGA, VGB et VGC) de la sainte, qui s'écrivent entre le VI^e et le IX^e siècle, il est toujours fait mention de la fondation d'un édifice en l'honneur de saint Denis². La tradition génovéfaine, alors qu'elle interagit de manière évidente avec la tradition hagiographique de saint Denis fait l'impasse sur l'épisode de *Catulla* : l'initiative de Geneviève remplace en fait celle des *christiani*, telle que décrite dans les *passiones* de saint Denis³. La sainte justifie l'édification d'une église en raison de l'admiration et de la crainte qu'inspire le lieu, *terribilem esse et metuendum locum*, ce qui présuppose, à l'instar des *GD*, une décadence du lieu depuis le temps de leur martyre et de leur première inhumation.

On remarque alors que l'auteur des *GD* fusionne les deux traditions, dionysienne et génovéfaine, en faisant se succéder Catulla et Geneviève ; s'appuyant sur l'hagiographie de la sainte parisienne, il ajoute ainsi une étape sur le parcours qui a mené à la chapelle telle qu'elle existe au temps de Dagobert⁴.

4.1.2.4.2 La critique de l'évêque de Paris

Bien qu'ils ajoutent la mention de la construction d'une chapelle par Geneviève, les *GD* ont recours, pour justifier la construction d'une nouvelle église par Dagobert, au même argument qui avait été celui de l'*Inventio A* : à l'époque du roi mérovingien, la chapelle – qu'elle soit l'œuvre de Catulla ou de Geneviève – s'est considérablement détériorée, pour n'être plus qu'une *vilis quippe tantum aedicula*. Or, si l'*Inventio A* attribue cet état de fait, implicitement, au simple passage du temps, les *GD*, eux, ajoutent une nouvelle précision :

¹ Grâce surtout aux travaux de Jean-Claude Poulin et de Martin Heinzelmann, la datation des premières *vitae* de sainte Geneviève a pu être précisée et l'ordre des recensions – traditionnellement indiquées par les lettres A à E – réévalué. Une première *vita* (A) (BHL 3335) est composée peu après la mort de la sainte, autour de 520 ; une seconde (C) (BHL 3336) est composée au VIII^e siècle, et une troisième (B) (BHL 3334) probablement entre 830 et 857. Deux autres *vitae* (D et E (BHL 3338)) voient le jour dans la seconde moitié du IX^e siècle (Jean-Claude POULIN, « Les cinq premières *Vitae* de sainte Geneviève. Analyse formelle, comparaison, essai de datation », *Journal des Savants*, 1-3, 1983, p. 81-150, particulièrement p. 137-143 pour un résumé de la chronologie ; Martin HEINZELMANN et Joseph-Claude POULIN, *Les vies anciennes de sainte Geneviève de Paris. Études critiques*, Paris/Genève, Honoré Champion/Slatkine, 1986). Pour une mise à jour historiographique récente sur la tradition hagiographique de sainte Geneviève, voir *Vie de sainte Geneviève*, éd. et trad. M-C. ISAÏA et F. BRET p. 9-148. Ce dernier ouvrage propose en outre une édition et une traduction des versions A, C et E de la *Vita Genovefae*.

² *Vie de Geneviève A*, éd. M-C. ISAÏA et F. BRET, *Vie de sainte Geneviève*, p. 186 ; Charles KÖHLER, « Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris », *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 48, 1881, p. 19-20 ; *Vie de Geneviève C*, éd. M-C. ISAÏA et F. BRET, *Vie de sainte Geneviève*, p. 246.

³ Sur le rapport entre les *vitae* de Geneviève et l'hagiographie dionysienne, voir J-C. POULIN, « Les cinq premières *Vitae* », p. 102-104, p. 116-118 et p. 126-128 ; M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 612-617 ; *Vie de sainte Geneviève*, éd. et trad. M-C. ISAÏA et F. BRET, p. 17-24.

⁴ Notons aussi que l'hypothèse d'une origine dionysienne de la *VGC* – qui abrège et interpole la *VGA* – a été soulevée par Léon Levillain (Léon LEVILLAIN, « Godefroy Kurth. *Études franques*. Paris, Honoré Champion et Bruxelles, Albert Dewit, 1919 », *BEC*, 80, 1919, p. 257, n. 1).

Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assidus, quae ibidem agebantur miracula, conlata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur ; ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur¹.

L’auteur des *GD* adresse une critique ouverte à l’évêque de Paris, qu’il accuse d’avoir participé, par sa négligence, au délabrement du lieu. Cette précision des *GD* témoigne ici de la grande rivalité qui oppose à l’époque l’abbé de Saint-Denis et l’évêque de Paris, puisque tous deux pouvaient se présenter comme l’héritier de Denis, premier évêque de Paris². Il semble que ce soit dans les années 653-654 que l’indépendance de Saint-Denis vis-à-vis de l’évêque de Paris ait été affirmée, par le biais notamment de deux diplômes de Clovis II et de Bathilde, retranchant à l’évêque de Paris Landeric son droit de regard sur les domaines de Saint-Denis³. Un siècle plus tard, en 772, l’abbé Fulrad parvient à affranchir complètement l’abbaye du pouvoir parisien, en arguant de la présence, à Saint-Denis, d’un *episcopus*, rendant en conséquence superflue le contrôle de l’évêque de Paris⁴.

Hilduin encore, lorsqu’il rédige sa *Passio* – peu de temps après les *GD* – apporte certaines transformations à l’histoire de saint Denis en vue de réaffirmer l’indépendance de l’abbaye vis-à-vis de Paris ; il mentionne l’acquisition, par Denis, du terrain sur lequel se dresse l’abbaye et, dans le cadre de l’épisode de la céphalophorie, insiste sur le fait que le saint, une fois décapité, porte sa tête jusqu’à l’endroit où ses reliques sont aujourd’hui conservées⁵. Ce que cherche à mettre en évidence Hilduin, c’est le fait que, dès les origines, les choses se sont déroulées sur un domaine autonome, acquis par le saint, et non pas sur un territoire dépendant de l’évêque de Paris⁶.

4.1.3 Sources diplomatiques

Dans l’*Inventio A*, l’auteur usait déjà de l’argument diplomatique en indiquant une *carta vetustissima* rédigée par saint Ouen, d’où il disait avoir tiré le récit de la vision de l’ermite Jean. Dans les *GD*, les références, implicites ou plus manifestes, à des documents diplomatiques sont incomparablement plus prégnantes ; ce constat avait d’ailleurs fait dire à Gabriel Monod que le

¹ *GD*, 3, p 402 : « Et bien que certains bienfaits aient été accordés au lieu par les rois précédents, en raison des miracles qui y survenaient, puisque le lieu dépendait néanmoins, en ce temps, du pouvoir de l’évêque de Paris, et qu’il l’avait porté aux bénéfices des clercs à qui il l’avait cédé, il semblait – comme on peut le voir aujourd’hui en d’autres endroits – qu’ils exploitaient ce lieu non pas pour sa noblesse, mais comme un gain terrestre, servant leur propre intérêt ; c’est pourquoi, comme nous l’avons dit, ce lieu était fort négligé ».

² K. KRÖNERT, « La Passion de saint Denis », p. 97.

³ *Chartae antiquiores latinae*, XIII, n°558 et n°555.

⁴ A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 30.

⁵ *The Prose Passio S. Dionysii*, 32, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 294 : *Et facta est comes multitudo caelestis exercitus exanimi eius corpori caput proprium, ab ipso monte, ubi fuerat decollatus, per duo fere milia deportanti usque ad locum, in quo nunc Dei dispositione et sua electione requiescit humatum (...)*.

⁶ K. KRÖNERT, « La Passion de saint Denis », p. 96-97.

texte n'était « pas autre chose qu'une histoire diplomatique de Dagobert¹ ». La deuxième moitié du récit (particulièrement les chapitres 30-50) se consacre en effet en grande partie à relever les différentes donations faites par Dagobert en faveur de Saint-Denis, qui en viennent à constituer parfois l'unique substance d'un chapitre.

La question du rapport qu'entretient le texte dionysien à ce type de documentation a été bien étudiée par Laurent Theis, sans oublier que le sujet avait déjà été considérablement traité par Léon Levillain, qui y avait consacré tout un pan de sa recherche sur l'abbaye². Nous ne souhaitons pas ici reproduire les réflexions sur la nature authentique ou non des documents mentionnés par le texte ; nous sommes plus intéressés à retracer la signification de ces références au prisme de la méthode et de la visée du texte des *GD*.

4.1.3.1 Diplômes dionysiens et *auctoritas* du récit

À plusieurs reprises, l'auteur des *GD*, dans le souci de consolider l'*auctoritas* de ses propos, évoque l'existence matérielle de certaines chartes à Saint-Denis. Au chapitre 35, il mentionne des domaines confisqués aux fils de Sadragisèle et concédés à Saint-Denis ; à la suite de sa liste, il indique la présence de la charte à l'abbaye et invite même le lecteur à vérifier par lui-même :

Quarum nomina si aliquis diligentius perquirere voluerit, *ipsam praeceptionis cartam in archivo ipsius ecclesiae requirat* et, ut reor, viginti et septem villarum nomina inibi inserta inveniet³.

De la même manière, les testaments de Dagobert et de la reine Nanthilde contiennent des donations faites à l'abbaye :

Illud vero testamentum, quod in thesauro suo reponi iusserat, usque hodie *in archivo ecclesiae beatorum Christi martirum Dyonisii ac sociorum eius venerabiliter custoditur*⁴.

Nanthildis regina (...) Latiniacum villam, quae sita est in Brieio, ad basilicam domni Dyonisii tradens, inserere iussit. Tria siquidem exemplaria uno tenore exinde scribi praecepit, ex quibus *unum in scriniis sepe dictae ecclesiae usque hodie custoditur*⁵.

¹ Gabriel MONOD, « *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, v. W. Wattenbach, I. Band, Berlin, W. Hertz, 1873 », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 40, 1873, p. 258.

² L. LEVILLAIN, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne », IV, Les documents d'histoire économique, *BEC*, 91, 1930, p. 5-65 et p. 264-300 ; L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française », p. 24-25 ; IDEM, *Dagobert*, p. 41-65 ;

³ *GD*, 35, p. 414 : « Si quelqu'un voulait examiner en détail ces noms, qu'il cherche la charte du précepte dans les archives de l'église ; il y trouvera indiqués, comme je l'ai dit, les noms de vingt-sept domaines ».

⁴ *GD*, 39, p. 418-419 : « Ce testament, qu'il avait ordonné de placer dans son trésor, est encore aujourd'hui consciencieusement conservé dans les archives de l'église des saints martyrs du Christ Denis et ses compagnons ».

⁵ *GD*, 49, p. 423 : « La reine Nanthilde ordonna de donner à la basilique de Saint-Denis le village de Lagny-sur-Marne. Elle demanda de consigner cela en trois exemplaires ; parmi ceux-ci, l'un deux est conservé, encore aujourd'hui, dans des coffrets, dans l'enceinte de ladite église ».

L'auteur des *GD* redouble d'effets visant à évoquer la tangibilité – et donc la réalité – des documents qu'il mentionne ; en marge de l'usage récurrent et traditionnel du verbe *firmare* – figurant l'acte concret de signature – et du rappel de l'apposition du sceau¹, certaines formulations, plus imagées, viennent renforcer la matérialité du document. Lorsque Dagobert décrit les différents exemplaires de son testament (*GD*, 39), il précise, en parlant du quatrième, *quem et in manibus tenemus*². Cet effet d'image est d'autant plus judicieux pour l'auteur des *GD* qu'il s'agit précisément de l'exemplaire – cité plus haut – qui fut par la suite, selon ses dires, conservé à Saint-Denis.

Dans le cas du testament de Dagobert (*GD*, 39), de l'acte mis en forme juste avant sa mort (*GD*, 42) et du diplôme de Clovis II confirmant l'indépendance de Saint-Denis vis-à-vis de l'évêque de Paris (*GD*, 51), le document diplomatique passe dans la bouche du souverain, où il est formulé en discours direct. Comme l'a bien montré Laurent Morelle, en paraphrasant oralement l'acte, l'auteur des *GD* tend à manifester sa dimension subjective tout en renforçant, aussi, son autorité : « Le roi ne lit pas l'acte écrit : ce sont ses paroles qui vont être coulées sur le parchemin. C'est la parole qui légitime l'écrit³ ».

4.1.3.2 Norme et fiction : dialogue du faux et du vrai

Nous reconnaissons aujourd'hui cinq diplômes souscrits par Dagobert considérés comme authentiques et deux comme l'étant probablement⁴ ; au sein de ce corpus réduit, deux diplômes ont trait à Saint-Denis⁵. Le décalage est dès lors flagrant entre cette réalité documentaire et les références qui jalonnent les *GD* : on n'y recense en effet pas moins de sept mentions de donations faites par Dagobert à Saint-Denis⁶, deux concernant des privilèges accordés à l'abbaye⁷, ainsi que des références aux testaments de Dagobert et de Nanthilde⁸ et à deux actes de confirmation de Clovis II en faveur de l'abbaye⁹. Parmi les donations mentionnées, nous

¹ *GD*, 33, p. 413 : (...) *per praecepti sui auctoritatem perpetualiter id mansurum esse* proprii nominis subscriptione atque anuli inpressione firmavit ; *GD*, 35, p. 414 : *Eisdem autem villas infra unius praecepti conclusionem nominatim inserens*, proprii nominis subscriptione atque anuli inpressione firmavit ; *GD*, 50, p. 423 : (...) *propriae manus subscriptione et anuli inpressione firmare* ; *GD*, 51, p. 425 : (...) *praeceptum ab ipso rege modo suprascripto factum tam rex quam pontifices et principes* (...) propriis subscriptionibus firmaverunt.

² *GD*, 39, p. 417.

³ L. MORELLE, « La mise en 'œuvre' des actes diplomatiques », p. 84-85.

⁴ L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française », p. 19 ; PARDESSUS, II, n° 245, n°246, n°251, n°270, n°279 (authentiques) n° 274 et n°285 (authenticité probable).

⁵ Il s'agit de deux chartes concédant à Saint-Denis le village d'Écouen (Val d'Oise) (PARDESSUS, II, n°279, p. 45) et d'Étrépagne (Eure) (PARDESSUS, II, n°285, p. 53). Sur cette dernière voir J. HAVET, « Questions mérovingiennes », VI, p. 213-237.

⁶ *GD*, 22, 26, 33, 35, 37, 39, 42.

⁷ *GD* 18 (Assignation de cent sous d'or pour les luminaires de Saint-Denis) et *GD*, 34 (Institution d'un marché annuel à Saint-Denis)

⁸ *GD*, 39 et 49.

⁹ *GD*, 50 et 51.

retrouvons celle d'Étrépagny¹ ainsi que celle d'Écouen, cette dernière étant néanmoins mentionnée avec plusieurs autres domaines².

Les études sur l'assise diplomatique des *GD* ont pu révéler une diversité et une complexité des cas de figure, qui rend délicate une lecture binaire de la véridicité ou de l'inauthenticité des documents évoqués par le texte. Bruno Krusch, dans son édition du texte, relève les différentes possibilités et évoque souvent l'hypothèse de fausses chartes, perdues, sur lesquelles l'auteur aurait pu s'appuyer³. Il est aussi des références dont l'on sait par ailleurs qu'elles s'appuyent de manière certaine sur de faux documents⁴. Néanmoins il existe aussi des actes de confirmation, authentiques, réalisés postérieurement au règne de Dagobert ; difficile alors de savoir, dans ce cas, si une charte a bien été générée du temps de Dagobert⁵. Plus simplement, l'auteur attribue aussi parfois à Dagobert une charte réalisée de manière certaine par l'un de ses successeurs⁶.

À partir de certains documents – faux ou authentiques – qu'il a sous les yeux, l'auteur des *GD* tisse, brode, étend les exemples démontrant la bienveillance particulière de Dagobert envers Saint-Denis. De manière évidente, il est influencé par l'état des possessions de l'abbaye tel qu'il se présente de son temps et cherche alors, le plus souvent, à les attribuer au roi mérovingien, dans le but manifeste de faire remonter le plus haut possible le lien qui unit l'abbaye à la royauté.

Le dialogue entre le texte des *GD* et la diplomatique est loin d'être unilatéral et c'est là qu'en réside certainement l'aspect le plus intéressant. En effet, le texte dionysien a lui-même servi de source à la composition de plusieurs faux – réciprocity qui révèle à nouveau, de façon tout à fait remarquable, une vraie perméabilité entre des textes de différente nature. Nous nous contenterons ici de donner un exemple de ce glissement du récit à la norme. Dans un faux diplôme attribué à Dagobert, réalisé avant le ^xe siècle, transparaissent les épisodes de la chasse et de la fuite du jeune roi (*GD*, 4 et 9), utilisés pour justifier l'octroi à Saint-Denis du droit d'asile⁷ :

(...) sicut nos *Deus liberavit per ipsos sanctos marteres de manibus inimicorum nostrorum, et furore domini genitoris nostri, ita omnes quicumque ivi confugerint liverentur et salventur. Si autem Deus omnipotens per intercessionem ipsorum sanctorum, brutum animal, videlicet cervum, manifeste inibi in ipso sacro loco liveravit, multo magis dignum est homines rationaviles, quocumque delicto facinoris, sive contra nos vel succedentes reges Francorum,*

¹ *GD*, 22, p. 408 : *Ut autem eosdem martyres sibi plenius conciliaret, Stirpiniacum villam sitam in pago Wilcasino praesentaliter per firmitatis suae praeceptum eorum basilicae tradidit.*

² *GD*, 37, p. 414-415 : (...) *rex Dagobertus ecclesiam Christi martyrum Dyonisii ac sociorum eius heredem propriorum fecit praeceptorum subscriptionibus (...) de Idcina (...).*

³ Par exemple en ce qui concerne la cession d'une porte de Paris à Saint-Denis (*GD*, 33, p. 413, n. 2) et la donation de la ville de Latiniac (*GD*, 37, p. 415, n. 10).

⁴ C'est le cas de l'institution d'un marché annuel, attribué à Dagobert (*GD*, 34, p. 413) ; on sait qu'à l'époque de la composition des *GD*, un faux diplôme, daté de 629, avait été fabriqué à l'abbaye, qui aurait pu servir de source au texte (*MGH, Dipl. Mer.*, n°23, p. 140 ; Anne LOMBARD-JOURDAN, « Les foires de l'abbaye de Saint-Denis : revue des données et révision des opinions admises », *BEC*, 145/2, 1987, p. 274 et p. 283-284).

⁵ Par exemple la concession aux moines de Saint-Denis d'un tribut annuel de cent vaches (*GD* 37, p. 415), dont il existe une confirmation authentique de Chilpéric II en 716 (PARDESSUS, II, p. 306, n°498).

⁶ C'est le cas de l'assignation de cent sous d'or pour les luminaires de Saint-Denis, mesure prise en réalité par Clovis III, dans une charte authentique datée de 693 (*MGH, Dipl. Mer.*, I, n°61, p. 54).

⁷ L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française », p. 24-25.

vel contra quemlibet alium fidelem sanctae Dei Ecclesiae aliquod crimen commiserint, relaxentur et liverentur¹.

Les X^e et XI^e siècles sont marqués par un essor considérable de la production de faux documents ; Saint-Denis, au même titre que de nombreuses autres institutions, vise à défendre ou à acquérir un patrimoine ou des privilèges établis. Il est évident, dans le cas de l'abbaye dionysienne, que les *GD* ont revêtu un rôle important au sein de ce processus, comme l'avait rappelé Laurent Theis, qui précisait que « dans cette sédimentation des éléments qui se sont emparés du personnage de Dagobert à des fins de propagande ou d'appropriation, la légende précède nettement l'arsenal diplomatique (...) »².

4.2 Les *Gesta Dagoberti*, nouvelle histoire de Dagobert

4.2.1 Redessiner le portrait de Dagobert

4.2.1.1 « Personne n'est parfait » : interpolations de *Frédégaire*

La chronique de *Frédégaire*, que les *GD* utilisent abondamment, fournit certes de nombreux détails sur le règne de Dagobert, mais se montre aussi parfois très sévère envers le roi. Dès lors, le portrait en demi-teinte que transmet la chronique mérovingienne ne convient pas à l'entreprise des *GD*, conçus d'abord dans une perspective apologétique, visant à mettre en avant le fondateur de Saint-Denis. Le texte dionysien cherche, quand il le peut, à corriger et à préciser les traits dessinés par *Frédégaire*.

D'abord, il s'agit parfois de faire disparaître un terme qui ne convient pas à l'image de Dagobert que les *GD* souhaitent transmettre. C'est le cas au chapitre 29, qui s'appuie sur le chapitre 73 de *Frédégaire* et relate le soutien apporté par Dagobert à Sisenand contre le roi d'Espagne Suintila. Le chapitre des *GD* reprend quasiment *verbatim* le passage de *Frédégaire* mais l'ampute de l'adjectif « cupide » (*cupedus*) que la chronique mérovingienne attribuait au roi, allant même jusqu'à le remplacer par celui de « vaillant » (*strenuus*), agissant ainsi par *substitution* :

Frédégaire

GD

[ch. 73] Huius beneficiae repensionem missurium aureum nobelissimum ex tinsauris Gothorum	[ch. 29] In huius vero beneficii recompensationem missorium aureum

¹ PARDESSUS, II, n°255, p. 14 : « (...) de la même manière que Dieu, par l'intermédiaire de ses saints martyrs, nous a libéré des mains de nos ennemis et de la colère de notre père, quiconque fuira en ce lieu sera libéré et sauvé. Si Dieu tout-puissant, par l'entremise de ses saints, a libéré une bête sauvage, précisément un cerf, il convient d'autant plus que des hommes doués de raison, s'ils ont commis un crime, peut importe la nature du forfait – contre nous ou les rois des Francs qui se succéderont, ou contre tout autre fidèle de la sainte Église de Dieu – soient relâchés et libérés ».

² L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté », p. 25.

quem Tursemodus rex ab Agecio patricio acceperat, Dagobertum dare promisit pensantem auri pondus quinnentus. Quo audito *Dagobertus, ut erat cupedus*, exercitum in ausilium Sisenandi de totum regnum Burgundiae bannire precepit.

nobilissimum ex thesauris Gothorum, quem Turesmodus rex ab Etio patricio susceperat, regi dare promittit, pensantem auro pondera quingenta. Rex autem Dagobertus, *ut erat in preliis strenuus*, exercitum in auxilium Sisenandi totum regnum Burgundiae iure proelii convocari praecepit.

La simple substitution d'un mot par un autre permet de donner une tout autre teneur au geste d'entraide de Dagobert, qui n'est alors plus motivé par l'appât du gain mais par une forme de courage et de conscience militaires. Aux défauts se substituent les qualités ; nous sommes donc ici face à un processus d'*expurgation* ou d'*édulcoration* visant à *transvaloriser* de manière positive le personnage de Dagobert. Cette méthode est souvent utilisée dans les procédés de réécriture : Étienne de Saint-Airy de Verdun, qui compose, en 1037, une *Vie* de saint Airy à partir, notamment, du premier récit de Grégoire de Tours, n'hésite pas à passer sous silence l'échec rencontré par le saint dans le cadre d'une guérison ; en parallèle, il étend considérablement la place accordée aux miracles de saint Airy, notamment l'un d'eux, lors duquel le saint multiplie le vin¹.

L'exemple le plus parlant de la façon dont le texte dionysien lisse les traits de Dagobert est sans doute celui de la relecture qu'il propose du chapitre 60 de la chronique de *Frédégaire*. En effet, dans ce chapitre décrivant le retour de Dagobert en Neustrie, la chronique mérovingienne se montre particulièrement sévère envers le roi :

Revertens in Neptreco, sedem patris suae Chlothariae diligens, adsiduae resedire disponens, cum omnem iustitiam quem prius dilixerat fuisset oblitus, cupiditates instincto super rebus ecclesiarum et leudibus sagace desiderio vellit omnibus undique expoliis novos implere thinsauos, luxoriam super modum deditus tres habebat maxime ad instar reginas et plures concupinas. Reginae vero haec fuerent : Nantechildis, Vulfegundis et Berchildis. Nomina concubinarum, eo quod plures fuissent, increvit huius chronice inseri. Quod cum verum fuisset cor eius sicut super meminimus et ad Deum eius cogitatio recessisset, tamen postea, atque utinam illi ad mercedem veram lucre fuisset, nam aelymosinam pauperibus super modum largiter erogabat, si huius rei sagacitas cupiditates instincto [non] prepedisset, regnum creditur meruisset aeternum².

¹ *La réécriture hagiographique*, dir. M. GOULLET et M. HEINZELMANN, p. 128.

² FRÉDÉGAIRE, 60, p. 150-151 : « Revenant en Neustrie, il se prit d'affection pour la capitale de son père Clotaire et il se disposait à s'y tenir constamment. Alors, il oublia toute la justice pour laquelle il avait auparavant été pris d'affection. Poussé par la convoitise des biens des églises et des leudes, il veut, par goût du profit, constituer de nouveaux trésors en spoliant tout le monde partout. Abandonné au-delà de la mesure de la débauche, il entretenait principalement trois femmes pareillement à des reines et de très nombreuses concubines. Pour ce qui est des reines, les voici : Nanthilde, Wulfegonde et Berchilde. Quant aux noms des concubines, vu leur nombre, il eût été trop long de les insérer dans cette chronique. Comme nous l'avons évoqué au-dessus, son cœur avait changé et ses pensées s'étaient éloignées de Dieu. Après cela, cependant – puisse cela lui avoir été compté en vue de la vraie récompense – il distribuait encore l'aumône aux pauvres avec une largesse au-delà de la mesure. Si son zèle en ce domaine avait pu entraver son instinct de cupidité, il aurait mérité, pense-t-on, le royaume éternel ».

Nombreux sont les défauts du roi, accusé de spolier de grands biens – notamment ecclésiastiques – en vue de constituer son trésor personnel et de s’adonner à la luxure en entretenant de nombreuses concubines. Les risques insinués par ces accusations sont très graves : en plus de s’attaquer aux biens des églises, en faisant de ces compagnes illégitimes de « fausses reines », c’est aussi la légitimité de la filiation et de la succession qui se trouve mise en péril. Dagobert tente bien de racheter sa conduite par la distribution d’aumônes, mais, pour *Frédégaire*, cela ne suffit pas à brider son « instinct de cupidité » (*cupiditates instincto*) ; si tel avait été le cas, le roi aurait alors « mérité le royaume éternel » (*regnum creditur meruisset aeternum*).

L’auteur des *GD*, dont *Frédégaire* constitue la principale source, choisit de ne pas occulter totalement les griefs contre le roi formulés par la chronique. Pour autant, il va user d’un triple procédé de *minimisation*, de *justification* et de *résolution* qui vise à en atténuer la portée. C’est la vision de l’ermite Jean, témoignant du salut de l’âme de Dagobert, qui constitue le lieu de la résolution à la fin des *GD* ; mais avant cela, au chapitre 23¹, le texte livre sa version du « mauvais comportement » de Dagobert, qu’il tente d’atténuer et, d’une certaine manière, de justifier :

Erat siquidem ipse praecellentissimus princeps atque rex Dagobertus satis admodum cautus est et ingenio astutus, circa benivolos et sibi fideles mansuetus, rebellantibus vero seu perfidis nimium videbatur in regno terribilis. Qui optime regalia sceptrum gubernans et piis semet ipsum benignissimum exhibens, ut leo tamen fervidus rebellium colla deprimens, exterarum gentium feritatem, vallante fortitudine animi sepissime triumphabat. Ecclesiarum vero et sacerdotum atque pauperum seu peregrinorum ditator supra modum largissimus extiterat. Exercitiis viritum et venationibus assidue utens, in omni agilitate corporea strenuus atque incomparabilis erat. *Nempe etsi aliqua more humano reprehensibilia circa religionem gravatus regni pondere ac iuvenilis inlectus aetatis mobilitate minu caute secus quam oportebat exegit, quia nemo in omnibus perfectus esse potest, credendum est tamen, quod tantarum erogatio elemosinarum atque sanctorum oratio, quorum memorias ornare et basilicas ditare ob redemptionem suae animae supra omnes anteriores reges incessanter studebat, apud misericordissimum Dominum, ut hoc ei clementer indulgeret, facillime impetrari posse*².

¹ Les *GD* suivent généralement les chapitres de *Frédégaire* dans l’ordre ; ainsi le chapitre 22 reprend le chapitre 58 (la promesse de soumission des Avars et des Slaves) et le chapitre 24 reprend le chapitre 62 (le baptême de Sigebert et le traité avec Héraclius). La reprise du chapitre 60 de *Frédégaire* prend donc place au chapitre 23.

² *GD*, 23, p. 408-409 : « Ce roi Dagobert était un prince véritablement remarquable, tout à fait prudent et vif d’esprit, doux envers ceux qui lui étaient fidèles et bienveillants, terrible contre ceux qui, dans le royaume, se montraient rebelles ou trop perfides. Régissant mieux que personne le pouvoir royal, il était lui-même très généreux envers les pieux ; tel un lion féroce, il tordait le cou aux rebelles et triomphait très souvent, grâce à la force de son cœur, de la barbarie des peuples étrangers. Il fut par dessus tout le plus généreux bienfaiteur des églises et des prêtres, ainsi que des pauvres et des pèlerins. S’adonnant régulièrement à la chasse et aux exercices qui reviennent aux hommes, il était incomparablement agile de corps. Emporté par le poids de l’autorité royale et séduit par le temps de la jeunesse, il se montra certes moins prudent que ce qu’il convenait et commit, selon les mœurs humaines, des actions répréhensibles en matière de religion, parce que personne n’est parfait ; il est cependant à croire que tant de générosité dans les aumônes et de prières envers les saints, dont il s’était constamment appliqué, plus que tous ses prédécesseurs, à décorer les tombes et à enrichir les églises, lui auront facilement permis de profiter de la clémence du Seigneur très miséricordieux ».

Notons en premier lieu que le chapitre s'ouvre sur un long éloge du roi et de ses nombreuses qualités, lui qui est prudent (*cautus*), rusé (*astutus*), doux (*mansuetus*) avec les bons et terrible (*terribilis*) avec les traîtres. Généreux envers les pieux, il fait courber l'échine aux rebelles avec la férocité d'un lion (*ut (...) leo fervidus rebellium colla deprimens*) ; surtout il est celui qui donne aux églises et aux pauvres (*Ecclesiarum vero et sacerdotum atque pauperum seu peregrinorum ditator supra modum largissimus extiterat*). Ce véritable arsenal de louanges a certainement pour objectif de contrebalancer les quelques aspects plus sombres qu'accepte de concéder le texte par la suite, et qui paraissent ainsi bien modestes au regard de la prolifération des superlatifs laudatifs qui les précèdent.

La part obscure de Dagobert se trouve limitée et très peu détaillée. Il n'est plus question d'attribuer des fautes concrètes au roi ; ainsi les termes de *cupiditas* ou de *luxuria* – transmis par *Frédégaire* – disparaissent des *GD*. En réalité, ces défauts sont tout entiers condensés dans l'expression vague *aliqua (..) reprehensibilia circa religionem*, qui les sous-entend sans les nommer expressément. Plus encore, ce mauvais comportement se voit attribuer des « circonstances atténuantes » et se trouve en partie expliqué par trois raisons. En premier lieu, l'auteur inclut les erreurs de Dagobert dans le registre « traditionnel » de la faiblesse humaine, ce qui se trouve signifié par l'expression *more humano*. Surtout, ces égarements sont en partie, sinon excusés, du moins éclaircis, par deux arguments : le roi est alourdi par la charge du gouvernement – *gravatus regni pondere* – et sujet à l'inconstance qui caractérise la jeunesse – *iuvenilis inlectus aetatis mobilitate*. Les *GD* clôturent enfin leur défense par le biais du recours à un lieu commun : personne n'est parfait, *nemo in omnibus perfectus esse potest*.

C'est sans aucun doute dans les conséquences des actes de Dagobert que se dévoile l'aspect le plus intéressant de la relecture proposée par les *GD*, qui renverse totalement les conclusions de *Frédégaire* :

Frédégaire

[ch. 60] (...) tamen postea, atque utinam illi ad mercedem veram lucre fuisset, nam aelymosinam pauperibus super modum largiter aerogabat, si huius rei sagacitas cupiditates instincto [non] prepedisset, regnum creditur meruisset aeternum.

GD

[ch. 23] (...) credendum est tamen, quod tantarum erogatio elemosinarum atque sanctorum oratio, quorum memorias ornare et basilicas ditare ob redemptionem suae animae supra omnes anteriores reges incessanter studebat, apud misericordissimum Dominum, ut hoc ei clementer indulgeret, facillime impetrari posse.

Alors que *Frédégaire*, par le biais du conditionnel, se montre pessimiste quant à la réhabilitation de Dagobert, l'issue, dans les *GD*, est bien plus catégorique : les bonnes actions du roi lui auront très facilement – *facillime* – permis d'obtenir l'indulgence de Dieu.

Le spectre des mauvaises actions du roi est définitivement dissipé par l'épisode de la vision de l'ermite Jean, apportant alors un point final à la question implicite de la destinée de l'âme de

Dagobert, qui se trouvait inévitablement colorée par ces égarements. Ce qui était suggéré et attendu (*credendum est*) se voit alors confirmé par la *visio* : les bonnes actions de Dagobert en faveur des saints lui ont de fait permis d'obtenir le pardon divin et de gagner sa place parmi les justes. Si l'on se place sur le plan de la pensée augustinienne, puis grégorienne, Dagobert semble alors appartenir à la catégorie de ceux « qui n'ont pas été tout à fait bons¹ » mais qui méritent néanmoins d'être sauvés « par le feu », qui s'incarne ici symboliquement dans les tourments infligés au roi par les diables.

4.2.1.2 Stérilité et impératif de descendance : justifier les conquêtes de Dagobert

4.2.1.2.1 La stérilité de Gomatrude

Selon les sources, Dagobert a vu se succéder de nombreuses femmes ; *Frédégaire* ne lui attribue pas moins de quatre reines², sans compter les *plures concubinas* que la chronique mentionne au chapitre 60. Les *GD* tentent alors de mettre de l'ordre dans cette liste et surtout d'estomper la connotation fortement négative qui découle de ces nombreux changements. Dans un premier temps, le texte se débarrasse de Wulfegonde et Berchilde, ce qui est sans doute rendu possible par le fait qu'aucune d'entre elles n'a donné d'enfant à Dagobert et que, par ailleurs, elles apparaissent uniquement chez *Frédégaire*. Reste donc à justifier la succession des trois compagnes connues de Dagobert, Gomatrude, Nanthilde et Ragnetruide. Chez *Frédégaire*, le rejet de Gomatrude au profit de Nanthilde n'est à aucun moment explicité ; la chronique se contente de constater le changement de femme :

(...) Gomatrudem reginam Romiliaco villa (...) relinquens, Nantechildem unam ex puellis de menisterio matrimonium accipiens reginam sublimavit³.

Les *GD* vont, quant à eux, doublement légitimer la transition. Ils y ajoutent, de manière inédite, l'argument de la *sterilitas* de Gomatrude ; et de préciser que cette décision est soutenue par le conseil des Francs :

(...) Gomatrudem reginam Romiliaco villa, eo quod esset sterilis, cum consilio Francorum relinquens, Nanthildem quendam speciosissimi decoris puellam in matrimonium accipiens, reginam sublimavit⁴.

¹ J. LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, p. 101.

² Selon *Frédégaire* : Gomatrude (ch. 53), Nanthilde (ch. 58), Wulfegonde et Berchilde (ch. 60). Ragnetruide, la mère de Sigebert est décrite comme une simple jeune femme qu'il accueille dans sa couche : *puella nomen Ragnetrudae aestrati suae adscivit* (FRÉDÉGAIRE, 59, p. 150).

³ FRÉDÉGAIRE, 58, p. 148.

⁴ *GD*, 22, p. 408.

Notons par ailleurs que l'origine modeste de Nanthilde décrite par *Frédégaire* (*unam ex puellis de menisterio*) est évacuée par les *GD*, au profit de l'accent mis sur son exceptionnelle beauté (*quandam speciosissimi decoris puellam*).

4.2.1.2.2 La bienveillance divine : Ragnetruide et la naissance de Sigebert

Pour traiter de la naissance de Sigebert, les *GD* s'appuient sur deux sources : la chronique de *Frédégaire* et la *Vita Amandi*, d'où ils tirent le miracle qui prend place lors du baptême¹. Autant la chronique mérovingienne se montre plutôt évasive sur le sujet, se contentant de mentionner l'entrée de Ragnetruide dans la couche du roi et la naissance de Sigebert (*Anno VIII regni sui Auster regio cultu circuerit, quadam puella nomen Ragnetrudae aestrati suae adscivit, de qua eo anno habuit filium nomen Sigybertum*²), autant la *Vita Amandi* encadre la naissance et le baptême de Sigebert d'une vision particulièrement négative de Dagobert. En premier lieu, avant que ne s'exerce l'assistance divine, l'absence d'héritier est imputée aux mœurs dissolues du roi :

*Interea Dagobertus rex amore mulierum plus quam oportebat deditus omnique spurcitia libidinis inflammatus, sobolem minime videbatur habere, sed tamen ad Domini confugit auxilium depraecabatur sedule, ut ei filium dare dignaretur, qui post eum regni sui gubernaret sceptrum. Quod ita, dante Deo, factum est*³.

Plus encore, Dagobert, après avoir rappelé le saint homme d'exil – exil auquel le roi l'avait lui-même contraint – doit le supplier de pardonner ses précédentes erreurs :

*Penitet enim me valde, quod stulte adversum te egerim. Praecor igitur, ne memineris iniuriae, quam in te inrogavi, adque praecem meam, quam a te summopere postolo, ne dedigneris annuere. Dedit mihi Dominus filium, non meis praecedentibus meritis, praecorque, ut eum sacro digneris ablueri baptismo atque, ut tibi sit filius spiritualis, in manibus accipere ne dedigneris*⁴.

Rien de tout cela dans les *GD*, qui livrent une version bien plus condensée de la naissance de Sigebert :

Denique anno octavo regni sui, cum Austriam regio cultu circumiret mestusque esset nimium, eo quod filium, qui post eum regnaret, minime habere posset, quandam puellam

¹ Voir *supra*, p. 3.

² FRÉDÉGAIRE, 59, p. 150.

³ *Vita Amandi episcopi*, 17, p. 440 : « Pendant ce temps, le roi Dagobert, adonné à l'amour des femmes plus qu'il ne convient, enflammé par la souillure de la sensualité, se trouvait n'avoir aucune descendance. Mais il s'en remit au Seigneur et demanda ardemment son aide, afin qu'il daigne lui accorder un fils, qui après lui gouvernerait son royaume. Ce qui fut ainsi fait, par le don de Dieu ».

⁴ *Ibidem*, p. 441 : « Je regrette beaucoup, en effet, ce que j'ai mené stupidement contre toi. Je te prie donc d'oublier mes injures et de daigner m'accorder ma prière, que je te soumetts avec diligence. Le Seigneur m'a donné un fils – non en raison de mes précédents mérites – que je te prie de bien vouloir laver par le sacré baptême et de recevoir dans tes mains, afin qu'il devienne ton fils spirituel ».

nomine Ragnetrudem stratu suo adscivit, de qua eo anno, *largiente Domino*, habuit filium, *multis precibus atque elemosinarum largitionibus adquisitum*¹.

Le texte insiste sur la grande tristesse de Dagobert, *mestus esset nimium*, devant l'absence de fils pour lui succéder ; néanmoins, contrairement à ce que laissait entendre la *Vita Amandi*, cet état de fait ne semble en aucun cas lié à sa sensualité excessive. À demi-mot, la responsabilité se trouve ainsi déplacée : c'est, implicitement, l'incapacité de Nanthilde à fournir un fils au roi qui justifie, là aussi, le changement de femme.

Le rôle attribué à Dieu tel que décrit dans la *Vita* est repris dans les *GD*. Mais ces derniers insistent bien plus fortement sur la part active que prend Dagobert dans le processus ; le fils est obtenu certes grâce à la générosité divine – *largiente Domino* – mais aussi aux prières et aux largesses du roi (*habuit filium, multis precibus atque elemosinarum largitionibus adquisitum*).

4.2.2 *A fundamine construxerat* : nouvelle portée de la fondation de Saint-Denis

Comme nous l'avons montré, l'idée d'une fondation de Saint-Denis par Dagobert semble circuler au monastère en tout cas depuis la fin du VIII^e siècle. L'*Inventio A* reprend cette précision et l'indique au moment de l'inhumation du roi dans l'église (*in basilicam beatissimorum martyrum quam ipse fundaverat translatus*). Dans les *GD*, la mention de la fondation apparaît plus tôt, dans le cadre de la *translatio* des reliques, réalisée par le roi le 22 avril :

(...) *martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora* requirens, digesta eorum in sarcofagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kal. Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit. *Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit* (...) ².

En recourant à cette formulation explicite et décisive – *ecclesiam quam ipse a fundamine construxerat* – l'auteur des *GD* vise à s'assurer qu'aucune place ne soit laissée au doute quant à l'acte concret de construction d'un nouvel édifice. Ce qui justifie cette nouvelle édification, c'est la pauvreté de la chapelle construite par sainte Geneviève (*vilis aedicula*) et le désintérêt pour le lieu (*locus ille nimium neglegebatur*), décrits au début du récit, lorsque Dagobert découvre pour la première fois la chapelle. Il est intéressant de noter que le recours à cette expression – *a fundamine construxerat* –, est loin d'être un cas isolé ; il semble en effet qu'il s'agisse d'une formule souvent usitée au Moyen Âge, notamment dans le cadre d'histoires consacrées à des évêques ou à des abbés³. Chargée de sens, cette affirmation entend insister sur l'aspect total de

¹ *GD*, 24, p. 409.

² *GD*, 17, p. 406.

³ Nicolas REVEYRON, « *A fundamentis constructa* : la valeur mémorielle d'une formule médiévale entre textes et contextes (XI^e-XII^e siècle), *Texte et contexte : littérature et histoire*, dir. M-F. ALAMICHEL et R. BRAID p. 73-85.

l'acte de construction ; les *GD*, quant à eux, précisent en outre que les corps sont transportés vers un autre lieu – *in alium eiusdem vici locum* –, ce qui renforce donc l'idée d'un nouvel édifice. L'état de délabrement d'un monument préexistant constitue souvent un argument pour justifier la (re)construction : Gauzlin de Fleury est ainsi réputé avoir reconstruit *a fundamento* l'église Sainte-Scholastique parce que celle-ci, dégradée, en était venue à ressembler à la caverne d'un ermite¹. Néanmoins, comme nous l'avons montré plus haut, la désignation de la chapelle des martyrs sous le vocable *vilis aedicula*, « pauvre chapelle », semble plutôt bâti sur la volonté de mettre en exergue le rôle joué par Dagobert plutôt que sur une réalité matérielle, l'église de Saint-Denis semblant déjà profiter, avant le règne du roi mérovingien, d'un prestige important.

5. DATATION, CONTEXTE DE COMPOSITION ET AUTEURITÉ DES *GESTA DAGOBERTI*

5.1 Les *Gesta Dagoberti* et l'abbatiate d'Hilduin

Bruno Krusch avait, le premier, proposé un *terminus post quem* pour le texte, qu'il avait fixé autour de 800, en argumentant que la psalmodie perpétuelle à Saint-Martin de Tours, mentionnée à deux reprises dans les *GD*², avait été introduite par Alcuin, lors de son séjour à Tours entre 796 et 804³. Levillain s'était contenté d'accepter ce *terminus*, bien qu'il eût des doutes quant à la validité de l'argument de Krusch⁴. Or nous savons aujourd'hui que l'origine et la diffusion de ce modèle de prière sont certainement intervenues bien plus tôt, dès, peut-être, le milieu du VI^e siècle⁵.

Le *terminus ante quem* a, quant à lui, souvent été fixé de façon plus catégorique. On le situe généralement en 840, en s'appuyant principalement sur les deux arguments dont avons usé pour définir celui de l'*Inventio A* : la lettre de Louis le Pieux à Hilduin et l'antériorité du texte sur la *Passio* composée par l'abbé. Nous avons montré que l'épisode de l'âme de Dagobert sauvée par les saints, mentionné dans la lettre de l'empereur, a pu être connue de lui par le biais de l'*Inventio A* et non nécessairement des *GD*. Pour autant, l'hypothèse d'une rédaction des *GD* après la *Passio* d'Hilduin nous semble très peu soutenable. En effet si, comme nous le pensons, les *GD* constituent une forme revue et augmentée de l'*Inventio A*, il paraît très peu probable

¹ ANDRÉ DE FLEURY, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY, Paris, Éditions du CNRS, 1969, p. 153, cité dans N. REVEYRON, « *A fundamentis constructa* », p. 73 : *Inter cetera enim quibus Floriacensem exornavit basilicam, sancte virginis Scolastice ecclesiam, pene ad heremi redactam speciem, a fundamento eruit et in meliorem statum reformavit.*

² *GD*, 35, p. 414 et *GD*, 51, p. 425.

³ *GD*, p. 396 ; B. KRUSCH, « Über die *Gesta* », p. 189.

⁴ L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 72-73.

⁵ Yossi MAUREY, *Medieval Music, Legend, and the Cult of St. Martin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 168. Concernant l'introduction de la prière à Saint-Maurice, qui date de l'époque de Sigismond, voir entre autres Marcel DIETLER, « *Laus perennis* ou la psalmodie angélique à Saint-Maurice », *Les Échos de Saint-Maurice*, 63, 1965, p. 9-33 ; Friedrich PRINZ, *Frühes Mönchtum in Frankreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. bis 8. Jahrhundert)*, München, R. Oldenbourg Verlag, 1965, p. 102-104 et C. MAÎTRE, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France », p. 5-36.

qu'au moment de cette optimisation – si celle-ci intervenait après la rédaction de la *Passio* –, la thèse aréopagite n'y ait pas été introduite alors même que l'œuvre décisive d'Hilduin avait vu le jour à Saint-Denis et qu'elle marquait un tournant – si ce n'est définitif, du moins déterminant – dans la conception du personnage de Denis. Il fait dès lors peu de doute, selon nous, que les *GD* sont, tout comme le prologue, antérieurs à la *Passio* d'Hilduin et prennent donc place avant 840, considéré comme le *terminus ante quem* de la *Passio*.

La plupart des recherches s'accordent à dater les *GD* des années 830-835¹. En effet, l'atmosphère générale observée à Saint-Denis sous l'abbatit d'Hilduin semble bien s'accorder à l'entreprise des *GD* et les arguments rejoignent ici ceux convoqués plus haut pour encadrer la composition des *Miracula*. Hilduin, animé par le souhait de voir fonctionner et de promouvoir le rôle et le prestige de l'abbaye, se trouve à l'origine d'un véritable mouvement de réforme de l'institution dionysienne. Lorsqu'il accède à l'abbatit, le désir de lier plus fortement Saint-Denis aux principes bénédictins semble se manifester depuis un temps certain : l'abbé Waldo déplorait déjà, en 806, l'état de déliquescence dans lequel se trouvait le monastère². Les recherches s'accordent à dire qu'une communauté de moines évolue en ce lieu de culte depuis au moins le début du VII^e siècle³, soit en amont du règne de Dagobert⁴ ; il semble en revanche que ce soit uniquement à l'instigation de la reine Bathilde, peu après 650, que la communauté s'organise selon la règle bénédictine-colombanienne⁵. Néanmoins, comme l'avait rappelé Josef Semmler, il est difficile de déterminer avec certitude ce qu'a été la dynamique monastique de Saint-Denis depuis le milieu du VII^e siècle jusqu'aux années d'Hilduin⁶.

¹ R. BARROUX, *Dagobert*, p. 11 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 34 et p. 40 ; C. WEHRLI, *Mittelalterliche Überlieferungen*, p. 33 ; L. HAGENEIER, *Jenseits der Topik*, p. 241 ; Régis RECH, « Gesta Dagoberti I regis Francorum », *The Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, I, Leiden/Boston, Brill, 2010, p. 694-695.

² *Translatio sanguinis Domini*, 12, MGH, SS, 4, p. 447*, cité dans M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 39 : (...) *ubi monasticae vitae regulam admodum distortam, fratresque secularis potius quam spiritalis vitae sequaces inveniunt*.

³ Joseph SEMMLER, « Saint-Denis : von des bischöflichen Coemeterial-basilika zur königlichen Benedikterabtei », *La Neustrie*, II, p. 99-100 ; C. WEHRLI, *Mittelalterliche Überlieferungen*, p. 21-22. Un diplôme de Clotaire II, daté de 625, mentionne en effet des moines desservant la basilique : (...) *ad ipsa basileca vel monachis ibidem deservientibus* (...) (TARDIF, I, n°4, p. 4-5)

⁴ L'instauration, attribuée à Dagobert dans les *GD*, de la *laus perennis* à Saint-Denis présuppose la présence, déjà, d'un nombre important de moines et d'un matériel correspondant (F. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankreich*, p. 168 ; J. SEMMLER, « Saint-Denis », p. 100-101 ; C. WEHRLI, *Mittelalterliche Überlieferungen*, p. 21-22)

⁵ *Vita sanctae Balthildis*, 9, MGH, SRM, 2, p. 493-494. Un diplôme de Clovis II, daté de 654, confirme le privilège accordé à Saint-Denis leur garantissant l'autonomie dans la jouissance de leurs biens (PARDESSUS, I, n°322, p. 98-100 ; Eugen EWIG, « Das Privileg des Bischofs Berthefrid von Amiens für Corbie von 644 und die Klosterpolitik der Königin Balthild », *Francia*, 1, 1973, p. 62-114 ; Hartmut ATSMAN et Jean VEZIN, « Les vicissitudes d'un document mérovingien depuis son expédition jusqu'à son dépôt aux Archives nationales : le privilège accordé par le roi Clovis II en faveur de l'abbaye de Saint-Denis en France en 654 », *BSNAF*, 1990, 1992, p. 353-360 ; Alain DIERKENS, « Prologomènes à une histoire des relations culturelles entre les îles britanniques et le continent pendant le haut Moyen Âge : la diffusion du monachisme dit columbanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII^e siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », *La Neustrie*, II, p. 388-390).

⁶ J. SEMMLER, « Saint-Denis », p. 105 ;

L'abbé fait part d'une série de propositions lors d'un synode épiscopal qui se tient à Paris en juin 829¹ et, à partir de là, les mesures concrètes se multiplient dans le sens d'une réforme et d'une réorganisation de l'abbaye². Et en conséquence, la communauté s'agrandit : le nombre de moines, qui s'élevait à 50 aux environs de 830, atteint 127 en 838³. Alors même que l'abbé tente de rétablir le bon fonctionnement de la communauté des moines, les *GD* louent quant à eux l'attention portée par Dagobert, en son temps, à l'organisation monastique, à laquelle il accorde de nombreux privilèges⁴ et où il institue notamment la pratique de la *laus perennis*⁵.

Les *GD* semblent en outre dialoguer avec les considérations et les dispositions qui sont celles de Louis le Pieux envers l'abbaye et son histoire. Christoph Wehrli avait même proposé de lire dans certains épisodes précis des *GD* une référence à la situation politique contemporaine. Il avait notamment établi un parallèle entre le personnage de Sadragisèle – duc d'Aquitaine assassiné et spolié par Dagobert (*GD*, 35) – et Bernard de Septimanie, dépouillé de ses biens par Louis le Pieux en raison de son rôle dans la rébellion de ses fils⁶. Sans souscrire entièrement à l'analyse de Wehrli, dont les parallèles semblent parfois quelque peu forcés⁷, nous nous contenterons de relever que le lien privilégié entretenu par Louis le Pieux avec Saint-Denis – que l'on perçoit notamment à travers les dispositions prises en faveur de l'abbaye⁸ – ainsi que les troubles politiques qui marquent les années 830-834 et compromettent sa légitimité à régner, constituent un terrain particulièrement propice à la remémoration du passé royal et de ses principaux représentants⁹.

¹ *MGH, Conc.*, 2, 1, p. 683-687 ; TARDIF, n°124, p. 86-89.

² La *Constitutio de partitione bonorum*, établie en janvier 832 à Saint-Denis prévoit l'entretien de la communauté de moines – dont il est précisé qu'ils suivent la règle bénédictine – en indiquant les rendements alimentaires de plusieurs domaines dionysiens (TARDIF, n°123, p. 84-86) ; de la même manière un autre document mentionne les revenus et les frais d'entretien des moines en détail (Léon LEVILLAIN, « Un état de redevances due à la mense conventuelle de Saint-Denis (832), *BSHPI*, 36, 1909, p. 79-90, édition du texte p. 86-90). Louis le Pieux ratifie les deux arrangements en août 832 (*MGH, Dipl. Kar.*, 2, II, n° 315 p. 774-779 et n° 316 p. 779-785).

³ Otto Gerhard OEXLE, *Forschungen zu monastischen und geistlichen Gemeinschaften in Westfränkischen Berein*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1978, p. 112.

⁴ La concession d'un marché annuel (*GD*, 34, p. 413), le don des biens des fils de Sadragisèle pour instaurer la *laus perennis* (*GD*, 35, p. 413-414) et le tribut annuel de cent vaches, accordé aux moines (*GD*, 37, p. 414-415).

⁵ *GD*, 20, p. 407. L'institution de la *laus perennis* par Dagobert se trouve par ailleurs étayée par un diplôme authentique de Clovis II, daté de 654, qui restaure cette pratique, *sicut tempore domni et genitoris nostri (...) fuit institutus* (*Les diplômes originaux des Mérovingiens : fac-similés phototypiques avec notices et transcriptions*, éd. Philippe LAUER et Charles SAMARAN, Paris, Ernest Leroux, 1908, n° 6).

⁶ C. WEHRLI, *Mittelalterliche Überlieferungen*, p. 55. Sur Bernard d'Italie et son rôle dans les événements des années 828-832, voir notamment Roger COLLINS, « Pippin I and the Kingdom of Aquitaine », *Charlemagne's Heir. New Perspectives on the Reign of Louis the Pious (814-840)*, éd. Peter GODMAN et Roger COLLINS, Oxford, Clarendon Press, 1990, p. 377-384 ; Lina MALBOS, « La capture de Bernard de Septimanie », *MA*, 76, 1970, p. 5-13 ; Martin AURELL, « Pouvoir et parenté des comtes de la marche hispanique (801-911), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX^e aux environs de 920)*, dir. Régine LE JAN, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1998, p. 394-396.

⁷ Plusieurs des épisodes, qu'il met en parallèle avec la situation politique contemporaine, sont en réalité déjà transmis par *Frédégaire*, ce qui rend selon nous fragile l'affirmation selon laquelle ces parallèles sont élaborés à dessein par le rédacteur des *GD*.

⁸ Parmi les chartes émises par Louis le Pieux qui se rapportent à des établissements ecclésiastiques, le plus grand nombre – vingt-et-une – ont trait à Saint-Denis (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 15).

⁹ Rappelons qu'au début des années 830, le souverain fait face à une violente révolte menée par ses fils, Lothaire, Pépin d'Aquitaine et Louis II le Germanique – auxquels se joignent, aussi, certains grands du royaume – qui

Nous souscrivons donc à une datation « traditionnelle », qui situe la composition des *GD* entre 830 et 835. En ce qui concerne la rédaction de l'*Inventio A*, selon que nous penchions pour une datation haute (750-784) ou basse (830-835), elle s'effectue alors soit bien en amont des *GD*, soit immédiatement avant¹.

5.2 Auteurité

Nous avons montré que la composition des *GD* prend certainement place dans le contexte de l'abbatiate d'Hilduin, s'inscrivant alors parfaitement dans l'entreprise de redéfinition, de réflexion et de production autour du personnage de saint Denis, si caractéristique de la politique menée à l'abbaye, tout particulièrement dans les années 830-840. Hilduin est-il l'auteur des *GD* ? Il semble que cette opinion soit soutenue par une partie des études traitant du texte². D'un autre côté, les arguments convoqués par Léon Levillain dans le cadre des *Miracula sancti Dionysii*, s'appliquent aussi dans le cas des *GD*, puisque le chartiste considérait que l'*Inventio A*, les *Miracula* et les *GD* étaient le fait d'un même auteur, et que cet auteur était Hincmar, moine à Saint-Denis au temps d'Hilduin. L'hypothèse est la suivante : le texte de l'*Inventio A*, destinée à servir de préface aux *Miracula*, est l'œuvre d'Hincmar – c'est ce que démontre notamment, selon Levillain, la présence des *Miracula* à Reims au x^e siècle – qui le reprend et le corrige par la suite, pour donner le texte des *GD*³. Le chartiste perçoit aussi, entre la *Vita Remigii*, commencée, avant 852, par Hincmar de Reims⁴ et les *GD*, de grandes similitudes, tant sur le plan du style que sur celui de la méthode et des thématiques⁵. La présence, à Reims, des deux plus anciens témoins des *GD* ou d'une forme leur étant associée constitue en outre un argument de plus aux yeux de Levillain⁶. Si certains arguments soulevés dans son étude semblent convaincants, ils n'en demeurent pas moins, dans leur grande majorité, sujets à caution. L'origine rémoise de manuscrits des *GD* s'explique par les liens qui unissent les deux abbayes et Hincmar peut, il est vrai, avoir joué un rôle concret dans le transport ou la copie des *GD* à Reims ; cela n'est pas suffisant pour affirmer qu'il en est originellement l'auteur. De la même manière, Hincmar a pu

contestent en premier lieu le partage du royaume prévu par Louis le Pieux et les dispositions prises par l'empereur en faveur de son dernier fils, Charles le Chauve. Après une période de vifs bouleversements politiques, Lothaire, qui a perdu le soutien de ses deux frères, est forcé de fuir à la fin de l'année 833 ; le pouvoir de Louis le Pieux est restauré et il est à nouveau sacré empereur à Metz le 1^{er} mars 834. Sur le règne de Louis le Pieux et la révolte de 830-834, voir notamment M. DE JONG, *The Penitential State*, p. 14-58.

¹ C'est l'hypothèse de Léon Levillain, qui situe la composition de l'*Inventio A* en 835 et celle des *GD* très peu de temps après, en 836 (L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 88-114).

² Max BÜCHNER, « Zur Entstehung und zur Tendenz der *Gesta Dagoberti* », *Historisches Jahrbuch*, 47, 1927, p. 264 ; R. BARROUX, *Dagobert*, p. 11 ; Rosamund MCKITTERICK, *History and Memory in the Carolingian World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 214.

³ L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 87.

⁴ Marie-Céline ISAÏA, « The Bishop and the law, according to Hincmar's Life of Saint Remigius », *Hincmar of Rheims. Life and Work*, éd. Rachel STONE et Charles WEST, Manchester, Manchester University Press, 2015, p. 171.

⁵ L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 93-110.

⁶ Paris, BnF, lat. 5569 et Saint-Omer, BASO, 342bis, tous deux datés du x^e siècle (L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 92-93).

s'inspirer des *GD* pour composer sa *Vita Remigii*, et cela qu'il en soit l'auteur original ou qu'il ait simplement connu le texte dans le cadre de ses années dionysiennes. À la suite de la proposition de Levillain, plusieurs recherches ont suivi cette attribution, sans toutefois la justifier plus avant¹. Nous ne nous prononcerons pas de manière catégorique sur l'auteurité des *GD* ; nous nous contenterons de revenir à la formule moins catégorique, mais sans doute plus adéquate, de Laurent Theis, en affirmant que la composition du texte a pris place « dans l'entourage d'Hilduin [et qu'] il est possible que le jeune Hincmar y ait participé² ». Dans tous les cas, le texte illustre bien la « ligne » politique et symbolique qui colore la période où Hilduin se trouve à la tête de l'abbaye.

6. DE SAINT-DENIS AU BRABANT, DE L'HISTOIRE À L'HAGIOGRAPHIE : LA TRADITION MANUSCRITE DES *GD*

Les *GD* existent en tant que produit d'un contexte originel, celui du *scriptorium* de Saint-Denis, dans le second quart du IX^e siècle ; mais ils existent aussi après, dans leur diffusion, qui les porte au-delà de ce premier environnement. L'histoire du texte doit se penser aussi à l'aune de son existence matérielle dans les manuscrits ; l'étude des témoins transmettant les *GD* renseigne tant sur la manière dont le texte est pensé – avec quels autres textes copie-t-on les *GD* ? – que sur les espaces au sein desquels il se diffuse. Nous proposons de décrire les différents témoins qui transmettent le texte, en indiquant, lorsque cela est possible, leur provenance et leur contenu³. L'étude de la tradition manuscrite fournit un précieux éclairage sur la trajectoire matérielle des *GD* tout au long de la période médiévale, tant sur le plan géographique que sémantique.

6.1 Manuscrits

P. Paris, BnF, Latin 5569

X^e siècle

Ce manuscrit, qui provient vraisemblablement de Saint-Remi de Reims, est le plus ancien témoin recensé à ce jour transmettant les *GD* ; il constitue aussi le manuscrit de base utilisé par Bruno Krusch pour son édition. Il s'agit d'un manuscrit a priori de deux mains différentes, qui contient cinq pièces : la Lettre d'Anastase le Bibliothécaire à l'empereur Charles le Chauve sur la vie de saint Denis (BHL 2184) (ff° 1v-3r), la *Vie* de saint Denis par Anastase le Bibliothécaire (BHL 2184) (ff° 4r-14v), la Lettre d'Hincmar de Reims à Charles le Chauve sur la *Vie* de saint Denis (BHL 2185) (ff° 15r- 19v, les *GD* (ff° 20r-62r) et un sermon de saint Augustin sur la

¹ Gabrielle M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition of Saint-Denis : a Survey*, Brookline, Classica Folia, 1978, p. 16-17 ; A. STOCLET, « La *Clausula de unctione Pippini regis* » p. 721, n. 8. L'ouvrage collectif récent consacré à Hincmar de Reims (*Hincmar of Reims, Life and Work*, éd. R. STONE et C. WEST, 2015) ne fait pas mention de cette attribution.

² L. THEIS, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté », p. 21.

³ Voir la liste des manuscrits en annexe (**Annexe 1**).

naissance de saint Pierre et saint Paul (ff° 62v-64v). Les quatre premiers textes du manuscrit constituent une unité thématique, centrée autour de saint Denis. Le dernier texte, le sermon de saint Augustin, est d'une autre main.

La présence, à l'abbaye Saint-Remi de Reims, de ce manuscrit au contenu très dionysien, doit sans doute s'interpréter à l'aune des rapports étroits entretenus par les deux maisons, particulièrement aux IX^e et X^e siècles. Les liens entre Reims et Saint-Denis semblent s'incarner dans un acte de confraternité mis en place du temps d'Hilduin (815-841), recommandant notamment la récitation de prières dans les deux institutions lors de la maladie ou du décès d'un de leurs moines¹. Dans la continuité de ce qui semble avoir été engagé par Hilduin, Hincmar joue plus tard un rôle décisif dans le maintien et l'affermissement des échanges entre le monastère dionysien et Saint-Remi. Il glane dans la riche production du premier pour accroître et enrichir la bibliothèque du second ; cela se matérialise dans la copie, à Reims, de manuscrits conçus originellement à Saint-Denis². Nous savons, en dernier lieu, que certains manuscrits, copiés originellement à Saint-Denis, sont ensuite passés à Reims³ ; nous ne pouvons alors exclure la possibilité que notre manuscrit, au vu de son contenu, soit premièrement issu du *scriptorium* dionysien.

V. Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 566
(Uniquement des extraits de deux chapitres)

X^e-XII^e siècles

Ce manuscrit, qui n'est pas recensé par Bruno Krusch, contient plusieurs fragments de textes pouvant être datés du X^e au XII^e siècle⁴. La nature des extraits semble suggérer une origine fleurisienne du manuscrit. Les extraits des *GD* occupent les deux premiers folios ; on trouve à leur suite des extraits de diplômes en faveur de Saint-Benoît-sur-Loire ainsi que la *Vie* du roi Robert par Helgaud de Fleury (ff°3r-22v), des poèmes de Giraud de Fleury (ff°23r-29r), une *Inventio* de saint Stéphane (BHL 7853) (ff°29v-32v), la Lettre d'Odon de Fleury sur la Vie de saint Maur (BHL 5772) (33r-33v), une *Inventio* de saint Vincent de Saragosse (BHL 8644-8645) (ff°35r-38r) et une *Translatio* de saint Swithun de Winchester (BHL 7944-7954) (ff°39r-42v).

Le manuscrit transmet uniquement une partie des chapitres 49-51 des *GD*. Les premiers folios ont été reliés dans le mauvais ordre ; ainsi au f°1r le texte commence à la fin du chapitre

¹ Dom André WILMART, « Les frères défunts de Saint-Denis au déclin du IX^e siècle », *Revue Mabillon*, XV^e année, 57, 1925, p. 241-257 ; D. NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 56. Cet acte est conservé dans un recueil factice réalisé au XVII^e siècle, qui contient plusieurs fragments en provenance de diverses abbayes, dont Saint-Germain-des-Prés et Saint-Remi de Reims (Paris, BnF, lat. 13090, ff°70r-71v).

² Jean Vezin a montré le lien de filiation entre plusieurs manuscrits copiés à Reims du temps d'Hincmar et des manuscrits réalisés à Saint-Denis, qui ont directement servi de modèles aux copies rémoises (Jean VEZIN, « Hincmar de Reims et Saint-Denis », p. 289-296 ; IDEM, « Reims et Saint-Denis au IX^e siècle. L'ancêtre du manuscrit 118 de la Bibliothèque Municipale de Reims », *Revue bénédictine*, 94, 1984, p. 315-325).

³ C'est le cas par exemple du manuscrit Reims, BM, 435, copié dans le *scriptorium* dionysien à la fin du VIII^e siècle et qui passe, avant le XII^e siècle, à l'abbaye Saint-Thierry de Reims (D. NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 56).

⁴ Albert PONCELET, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910, p. 374-375.

50 (*pauperibus ... pertimesceret*) et se poursuit avec le début du chapitre 51 (*Succedente vero tempore (...) defensores contra*) ; le f°1v commence avec la fin du chapitre 49 (*ad basilicam domni dionisii (...) sepulchro sepelitur*) et se poursuit avec le début du chapitre 50 (*Deinde Ludovicus (...) de super praedicta absida*). Les folios 2r et 2v sont aussi inversés ; la suite du chapitre 51 se trouve au f°2v (*invisibiles hostes (...)*) ; le dernier extrait du chapitre se trouve au folio précédent. Le fragment s'arrête, chronologiquement, au milieu du chapitre 51 (f°2r) (*fuerint addita dum ex (mu)nificentia*).

L. London, British Library, Add. 21109

XII^e siècle (seconde moitié ?)

Plusieurs indices laissent penser à une composition du manuscrit à l'abbaye de Stavelot, dans le diocèse de Liège¹. Le manuscrit est généralement daté du milieu² ou du troisième quart du XII^e siècle³. Il constitue un recueil de différents textes, dont notamment plusieurs biographies royales. Les *GD* occupent les folios 3r-25v ; ils sont suivis par la *Vita Karoli* d'Éginhard (ff°26r-41v), la *Vie* de Louis le Pieux par Thégan (ff°42r-43v ; 134v-137v), les *Annales regni Francorum* (ff°44r-86v), l'*Historia Francorum Steinveldenses*⁴ (ff°86v-89r ; 181v-184v), la *Vie* de Louis le Pieux par l'Astronome (ff°90r-133r), une généalogie des rois carolingiens et saxons (ff°133v-134r) et l'*Histoire des Saxons* de Widukind de Corvey (ff°138v-181v). Le manuscrit se clôt sur une liste des rois mérovingiens depuis Clotaire II (ff°184r-184v).

La composition du manuscrit ne semble en aucun cas, au premier coup d'œil, accidentelle. Nora Gädeke a bien montré la manière dont la mise ensemble de ces différentes traditions textuelles, dans le manuscrit, suscitait, *de facto*, une nouvelle unité signifiante : « (...) à travers l'acte de compilation, cette structure – dans sa manifestation concrète en tant que manuscrit, en tant que recueil de textes mettant l'accent sur les souverains carolingiens et en tant que produit du XII^e siècle – acquiert à nouveau le caractère d'un « original⁵ ».

Le recueil dévoile en effet un double intérêt, à la fois pour les premiers Carolingiens et pour les Saxons, considérés comme se trouvant à l'origine de ceux qui deviendront les empereurs germaniques. La présence des *GD* au sein de ce recueil peut s'expliquer par l'intérêt porté à la mémoire de Dagobert dans l'espace germanique, dès la fin du IX^e siècle et tout au long des X^e et XI^e siècles. Son souvenir – et notamment par le biais des *GD* – se transmet dans les chroniques germaniques ; dans la chronique de Réginon de Prüm, composée entre la fin du IX^e siècle et le début du X^e siècle, le roi occupe une place de choix et est souvent pensé comme un intermédiaire

¹ *Katalog der althochdeutschen und altsächsischen Glossenhandschriften*, II, éd. Rolf BERGMANN et Stefanie STRICKER, Berlin/New York, De Gruyter, 2005, p. 857-858.

² *La trasmissione dei testi latini del medioevo*, 4, dir. Paolo CHIESA et Lucia CASTALDI, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, 2012, p. 234 ; *Otto der Grosse. Magdeburg und Europa*, II, *Katalog*, éd. Matthias PUHLE, Mainz, Philipp von Zabern, 2001, p. 3.

³ Nora GÄDEKE, *Zeugnisse Bildlicher Darstellung der Nachkommenschaft Heinrichs I*, Berlin/New York, De Gruyter, 1992, p. 250.

⁴ Cette dénomination est due à Georg Waitz, et découle de la présence du manuscrit à Steinfeld à la fin du Moyen Âge (*MGH, SS*, 13, p. 726-729).

⁵ Nora GÄDEKE, « Eine Karolingergenealogie des frühen 10. Jahrhunderts ? » *Francia*, 15, 1987, p. 778.

particulièrement prestigieux entre Mérovingiens et Carolingiens. Adjoint au trône d'Austrasie en 623 par son père Clotaire II, Dagobert est fortement associé à cette région : insister sur le prestige de Dagobert revient alors à mettre l'accent sur le rôle « originel » joué par la région rhénane dans l'histoire des Francs et de leurs successeurs. Les *GD* occupent, au sein du recueil de Londres, une place particulièrement signifiante puisqu'ils l'inaugurent ; ils constituent, en outre, l'unique texte traitant de la période qui précède l'avènement des Carolingiens. Ce choix spécifique peut sans doute se penser à l'aune de la double nature possiblement perçue en Dagobert, proto-carolingien et « ancêtre » des rois de Germanie.

P¹. Paris, BnF, Latin 12710

XII^e-XIII^e siècles ?

Ce manuscrit de 88 folios, issu de Saint-Denis, peut avoir été copié entre 1129 et 1140 et comporter des additions jusqu'en 1180¹ ; néanmoins une composition plus tardive, à la toute fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle, ne semble pas non plus exclue². Il s'agit d'un manuscrit composite, copié par différentes mains et qui rassemble des fragments de Vies de saints et de chroniques historiques relatant les temps mérovingiens, carolingiens et capétiens, jusqu'aux environs de 1180. Ce manuscrit constitue selon toute vraisemblance un manuscrit de travail, voué à rassembler différents textes traitant de l'histoire de France et pouvant servir à la rédaction d'une nouvelle histoire³. Les *GD* se trouvent copiés au sein d'un groupe de textes relatifs à Saint-Denis ; ils apparaissent aux folios 65r-68v, à la suite de la *Revelatio ostensa papae Stephano* (BHL 2176) et sont suivis de la *Dedicatio* (BHL 2203c).

V¹. Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571

XII^e siècle (fin)

Ce manuscrit de 129 folios constitue un recueil factice de fragments et diverses unités textuelles rédigées par des mains différentes, assemblé à la fin du XII^e siècle ou au tout début du XIII^e siècle⁴. Les premiers folios rassemblent des fragments dont certains paraissent plus anciens et pourraient remonter aux X^e et XI^e siècles⁵ ; on y trouve notamment des extraits de textes de saint Ambroise, de saint Augustin et d'Alulphe de Tournai. Trois unités textuelles se distinguent

¹ Jules LAIR, « Mémoire sur deux chroniques latines composées au XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Denis », *BEC*, 35, 1874, p. 543-544 ; Ernst TREMP, *Die Überlieferung des Vita Hludowici imperatoris des Astronomus*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1991, p. 26 ; Gabrielle M. Spiegel place sa composition peu après 1180 (*The Chronicle Tradition*, p. 41). La notice de la BnF le date du XII^e siècle (<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc73896z>).

² Joseph-Claude POULIN, « Les dossiers des saints Lunaire et Paul Aurélien (Province de Bretagne) », *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, dir. Martin HEINZELMANN, Stuttgart, Thorbecke, 2001, p. 209 ; Pascale BOURGAIN, « La protohistoire des *Chroniques latines de Saint-Denis* (BnF, lat. 5925) », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, éd. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 378 ; Bernard GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des roys*, éd. Jean-Marie MOEGLIN, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 73.

³ E. Tremp, *Die Überlieferung des Vita Hludowici*, p. 38.

⁴ Martin PICKAVÉ, « Zum lateinischen Text von 'De consecratione' », *Abt Suger von Saint-Denis : De consecratione. Kommentierte Studienausgabe*, éd. Andreas SPEER et Günther BINDING, Köln, Abteilung Architekturgeschichte der Universität zu Köln, 1995, p. 147-149 ; Andreas SPEER et Martin PICKAVÉ, « Abt Sugers Schrift *De consecratione* : Überlieferung – Rezeption – Interpretation », *Filologia mediolatina*, 3, 1996, p. 209.

⁵ A. PONCELET, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, p. 376.

ensuite dans le manuscrit : les Vies de saint Leufroy (BHL 4899), de saint Théobald et de saint Aignan (BHL 474) (ff°16r-31v), la *Conjuration de Catilina* et la *Guerre contre Jugurtha* de Salluste (ff°34r-71v) et les *Miracula sancti Dionysii* (ff°72r-95v), le *De obitu Gervasii remorum archiepiscopi* (ff°96r-97r), les *GD* (ff°97v-117v) et le *De consecratione ecclesiae Sancti Dionysii* par Suger (ff°118r-129v).

Le dernier dossier, vraisemblablement réalisé au XII^e siècle, est dû à une même main et constitue une unité codicologique, appartenant certainement à l'origine à un manuscrit autonome¹. Compte tenu de sa forme et de son emplacement, l'entaille dans la partie supérieure du folio 72r pourrait avoir accueilli originellement l'ex-libris de Saint-Denis².

J. Jena, ThULB, El. F. 65

XIII^e-XIV^e siècle ?

Ce manuscrit de 144 folios, originaire de Saxe, est traditionnellement daté du troisième quart du XIII^e siècle³. Il contient la *Chronique universelle* de Frütolf de Michelsberg et sa continuation jusqu'en 1125 (f°1r-f°137v), les Annales d'Erfurt (1127-1169) suivies de colophons de dates (jusqu'à 1184) (f°137r-137v) et des *Gesta Dagoberti* (f°137v-144v). Le manuscrit est écrit d'une seule main ; directement à la suite des notations chronologiques, au folio 137v, se trouve la table des chapitres des *GD*. Une copie des *GD* est réalisée au XVI^e siècle à partir du manuscrit de Iéna, qui est aujourd'hui conservée à Copenhague (K).

D. Dresden, Sächsische Landesbibliothek, F. 60

XIII^e-XIV^e siècles ?

Ce manuscrit de 236 folios présente exactement la même séquence que le manuscrit de Iéna : les deux manuscrits entretiennent de manière évidente un lien de filiation. La notice attribue cette version de la chronique de Frütolf, sans raison apparente, à Calixte II⁴, au vu d'une notation du XVI^e siècle précisant : Calixtus papa II. ante Guido dictus, ex Burgundia comitum genere natus, hanc historiam composuit (...).

Le manuscrit de Dresde est traditionnellement daté du XIV^e siècle⁵, ce qui le rendrait postérieur à celui de Iéna. Néanmoins, ni l'une ni l'autre de ces deux datations ne peut être fixée avec certitude au moyen d'éléments concrets. Rappelons aussi que Georg Waitz, lorsqu'il mentionne les deux manuscrits, les date indifféremment du XIV^e siècle⁶.

¹ M. PICKAVÉ, « Zum lateinischen Text », p. 148.

² Élisabeth PELLEGRIN, « Possesseurs français et italiens de manuscrits latins du fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane » *Revue d'Histoire des Textes*, 3, 1973, 1974, p. 275.

³ Bernhard TÖNNIES, *Die Handschriften der Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena. Band 1 : Die mittelalterlichen lateinischen Handschriften der Electoralis-Gruppe*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2002, p. 168 ; Thomas J.H. MCCARTHY, *The Continuations of Frutolf of Michelsberg's Chronicle*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2018, p. 170.

⁴ MGH, SS, 6, p. 15 n. 60.

⁵ *Katalog der Handschriften der Sächsischen Landesbibliothek zu Dresden*, I, Dresden, Sächsische Bibliothek, 1979, p. 370 ; datation reprise par T.J.H. MCCARTHY, *The Continuations*, p. 168.

⁶ Georg WAITZ, « Die Geschichtsschreiber, nach der Zeitfolge geordnet, vom 5. bis zum 16. Jahrhundert », AG, 7, 1839, p. 498-499 ; MGH, SS, 6, 1844, p. 15.

Il semble que nous puissions affirmer avec plus d'assurance que le manuscrit de Dresde dérive en partie d'un autre manuscrit plus ancien, en provenance du monastère d'Altzelle, dont il a tiré la séquence constituée de l'œuvre de Frütolf, jusqu'aux notations chronologiques s'étirant jusqu'en 1184¹. Il nous paraît alors plus naturel de penser que c'est dans le manuscrit de Dresde que s'opère premièrement l'ajout des *GD* ; la séquence augmentée aura ensuite été reproduite dans un autre manuscrit, celui conservé à Iéna. L'état de dégradation avancé du manuscrit de Dresde – endommagé lors d'une inondation en 1945 – rend malheureusement impossible sa consultation ou sa numérisation.

A. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030

xv^e siècle

(sommaire et uniquement les douze premiers chapitres)

Ce manuscrit de 352 folios provient de l'abbaye Saint-Victor de Paris. Il s'agit d'un grand recueil, composé par différentes mains, qui contient de nombreuses Vies et miracles de saints, ainsi que plusieurs lettres, sermons et homélies sur les saints. La première partie (ff°1r-143v) est essentiellement consacrée à saint Denis² ; la seconde partie est constituée principalement des *Vitae fratrum* attribuées à Géraut de Frachet (ff°166r-239v), d'un grand dossier consacré à saint Martin de Tours (ff°240r-305v) et se clôt sur une série de sermons divers (ff°318r-352). On trouve aux folios 93r-94v un sommaire des chapitres des *GD*, puis le texte sans les onze premiers chapitres ; la version du manuscrit commence en effet au chapitre douze (association de Dagobert au trône d'Austrasie) (f°124v) et se poursuit ensuite jusqu'à la fin du texte (f°137v).

W. Wien, ÖNB, S.N 12706

v. 1476-1483

Au détour d'une courte mention de Véronique Hazebrouck-Souche³, nous avons été avertie de la présence des *GD* dans ce manuscrit, jamais cité, jusqu'à présent, dans les recherches sur le texte et ses manuscrits. À l'origine de cette omission se trouve une confusion : cette « Vie » de Dagobert, présentée dans le manuscrit, a longtemps été considérée, notamment par Robert Folz, comme traitant de Dagobert III de Stenay et non de Dagobert I^{er}⁴.

Ce manuscrit de 360 folios constitue le premier volume de l'*Agyologus*, œuvre de Jean Gielemans, chanoine régulier à l'abbaye de Rouge-Cloître dans la seconde moitié du xv^e siècle. L'auteur est à l'origine d'une œuvre prolifique constituée de quatre recueils, couvrant des sujets variés, dans le temps et dans l'espace : le *Sanctilogium* (quatre volumes), l'*Agyologus Brabantinorum* (deux volumes), le *Novale sanctorum* (deux volumes) et l'*Hystoriologus*

¹ Dresden, Sächsische Landes- und Universitätsbibliothek, J. 48 (XII^e siècle, fin).

² Voir la notice détaillée dans Henri Martin, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, II, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1886, p. 239-242.

³ Véronique HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme. Glorification du Brabant dans l'œuvre hagiographique de Jean Gielemans (1427-1487)*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 128, n. 48. Si elle cite bien l'édition des *GD* fournie par les MGH, Véronique Hazebrouck-Souche lui accorde à tort le numéro BHL 2081, qui désigne en réalité la *Vita* de Dagobert III.

⁴ Robert FOLZ, « Tradition hagiographique et culte de saint Dagobert, roi des Francs », *MA*, 69, 1963, p. 29.

Brabantinorum (un volume). Ces neuf volumes constituent une œuvre autographe¹. Ils n'ont rencontré aucune diffusion sous une forme complète ; ils ont néanmoins constitué une source pour la rédaction d'ouvrages postérieurs, notamment hagiographiques². La seconde partie du recueil, l'*Agyologus*, est un grand légendier réunissant les Vies de tous les saints reliés au Brabant. Le second volume est vraisemblablement terminé en 1482-1483 ; le premier volume, qui nous intéresse ici, est commencé après 1476³. À travers un enchaînement de récits hagiographiques, l'*Agyologus* aspire à replacer le Brabant au sein d'une généalogie sacrée ; le premier volume se consacre, dans ce sens, principalement aux saints issus des lignées mérovingiennes et carolingiennes et qui peuvent notamment être associés par la généalogie à la figure de Charlemagne⁴. Dans l'esprit de Jean Gielemans, les Mérovingiens semblent précisément constituer le premier chaînon de cette généalogie brabançonne. La « Vie » de Clovis occupe une place de choix dans le premier volume et se poursuit avec les *GD*⁵. Dagobert apparaît comme l'élément de lien entre lignées carolingiennes et brabançonne ; dans un prologue inédit, précédant le texte des *GD*, Jean Gielemans se propose de relater les hauts faits de Dagobert, « le plus proche » de la famille carolingienne :

Prestantissimi Francorum monarche venerandissimi ac incliti regis sancti et vere beati Dagoberti qui stirpi Karolidarum agnitione proximus fuisse comprobatur virtuosos actus pro modulo meo descripturus (...) ⁶.

L'incipit et l'explicit des *GD* renvoient ensuite Dagobert, tour à tour, aux lignées brabançonne et carolingienne :

Incipit vita eiusdem sancti Dagoberti regis incliti Francorum *de stirpe ducum Brabantinorum* (...) explicit vita sancti Dagoberti Francorum regis incliti *de stirpe Karolidarum*⁷.

Dagobert semble ainsi incarner la transition entre les Carolingiens et les ducs de Brabant et revêt donc un rôle prépondérant au sein de cette généalogie sacrée, telle que la conçoit Jean Gielemans. Cette *beata stirps* se voit évidemment renforcée par un processus de sanctification des différentes figures royales, menant à la plus importante, Charlemagne, considéré par Jean Gielemans comme le premier des ducs de Brabant à avoir obtenu la dignité royale⁸. Ce processus

¹ V. HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme*, p. 49-50.

² *Ibidem*, p. 35-36.

³ *Ibidem*, p. 40-41.

⁴ Dagmar THOSS, *Flämische Buchmalerei Handschriftenschatze aus dem Burgunderreich. Ausstellung der Handschriften und Inkunabelsammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1987, p. 86.

⁵ Wien, ÖNB, S.N 12706, ff°57r-54v.

⁶ Wien, ÖNB, S.N 12706, f°57r.

⁷ Wien, ÖNB, S.N 12706, f°57r et f°64v.

⁸ Wien, ÖNB, S.N. 12706, f°164r : (...) *qui primus de stirpe ducum Brabantinorum regalem coronam adeptus est*. Voir aussi V. HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme*, p. 145 ; Yvon LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », *BEC*, 129/2, 1971, p. 344-345 ; Robert FOLZ, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*,

s'incarne aussi dans le traitement accordé aux textes traitant de Clovis et de Dagobert ; décrits tous deux comme *beatus* et *sanctus*, les passages sur Clovis et les *GD* sont aussi tous deux introduits par la dénomination *Vita*¹. En dernier lieu, le critère géographique joue peut-être aussi en faveur d'une association des figures de Dagobert et de Charlemagne, en ce sens qu'ils sont tous deux fortement liés à l'ancien territoire austrasien – puis lotharingien – considéré alors comme une préfiguration du duché de Brabant et lieu, aussi, de naissance de Charlemagne². Cette idée semble rejoindre la ligne générale de l'œuvre de Jean Gielemans, qui se caractérise « par un fort ancrage de la sainteté à la terre, une perspective territoriale de la sainteté³ ».

La présence des *GD* dans ce manuscrit, produit des réflexions sur les traditions et la mémoire brabançonne à la fin du xv^e siècle, constitue un très bel exemple du passage des *GD* dans un contexte bien éloigné de celui qui les a vu naître premièrement et rend compte de l'étendue du spectre et des possibilités de la mémoire de Dagobert, portée par le texte des *GD*.

Ma. Paris, Bibliothèque Mazarine, 1733

vers 1498

Ce manuscrit de 421 folios, où se repèrent deux mains différentes mais néanmoins contemporaines⁴, est le second volume d'un grand *Legendarium*, composé à la collégiale de Corsendonk, dans le Brabant ; deux autres volumes sont conservés à la Bibliothèque royale de Belgique⁵. Le légendier suit de très près l'œuvre de Jean Gielemans : il reproduit tout une partie du premier volume de l'*Agyologus* et puise considérablement dans le second⁶. Tout comme dans le manuscrit de Jean Gielemans, les *GD* apparaissent à la suite des *Vitae* de Clovis et de Clotilde ; la version du texte est copiée de manière évidente d'après celle de l'*Agyologus*, puisqu'elle en transmet le prologue, en suit la capitulation et en reproduit les variantes.

J. København, KB, NKS 150

xvi^e siècle

Ce manuscrit de vingt-deux folios, copié sur le manuscrit de Iéna, contient uniquement le texte des *GD* ; Bruno Krusch l'avait désigné sous le sigle 2a*⁷. Au bas du premier folio, Marquart Gude a ajouté la note suivante :

Paris, Les Belles Lettres, 1950, p. 378 et 539). Une très belle miniature, représentant Charlemagne en armure, est d'ailleurs accompagnée de la légende (...) *sanctum Karolum magnum imperatorem Romanorum regem Francorum ac ducem Brabantinorum* (...) dans le manuscrit (Wien, ÖNB, S.N. 12706, f^oIV).

¹ Wien, ÖNB, S.N. 12706, f^o49r : *Incipit prologus in vitas beatorum Ludowici seu Clodovei regis Francorum* (...) ; Wien, ÖNB, S.N. 12706, f^o57r : *Incipit vita eiusdem sancti Dagoberti regis incliti Francorum* (...).

² Y. LACAZE, « Le rôle des traditions », p. 344-345 : « Aux yeux des Brabançons, l'ancêtre par excellence restait néanmoins Charlemagne, qui ne pouvait qu'être né en Brabant et avoir été leur duc. Héritiers des concepts d'Austrasie et de Lotharingie, ils ne se trouvaient pas dans leur tort en revendiquant cet authentique Austrasien qu'était le grand Empereur ».

³ V. HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme*, p. 203.

⁴ Auguste MOLINIER, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, II, Paris, Plon, 1886, p. 208.

⁵ Bruxelles, KBR, 858-861 (premier volume) ; Bruxelles, KBR, 1638-1649 (quatrième volume).

⁶ V. HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme*, p. 36.

⁷ *GD*, p. 397.

Haec de VITA DAGOBERTI

Narratio descripta est ex Bibliotheca Ienensis codice (...) qui inscribatur CHRONICON DAGOBERTI, sed imperite : non enim Chronicon illud est. Dagoberti aut de Dagoberto agit, sed adiectum est in fine Chronico, quod in anno 649 desinit, hoc opusculum anonymi de gestis Dagoberti. Itaque cum abesset toti etiam Chronico auctoris nomen, postrema Chronici ex vitae illius verba fraudi fuerunt inscito Bibliothecario, ut itum titulum fingeret¹.

Marquart Gude se montre catégorique quant à la nature de cet opuscule *de gestis Dagoberti* trouvé dans le manuscrit de Iéna : il ne s'agit pas d'une chronique. Le texte doit être pensé comme une *Vie* de Dagobert ; c'est sous cette appellation qu'il désigne la *narratio* que constituent les *GD*.

Les manuscrits P, L, P¹, J, D et K sont inventoriés par Bruno Krusch, dans l'édition qu'il livre des *GD* en 1888. L'éditeur allemand mentionne aussi, dans son introduction, l'existence d'un *codex Petavianus*, utilisé par Duchesne pour son édition ainsi qu'un autre utilisé par Bouquet et provenant de Reims ; il précise qu'il ne sait pas ce qui est advenu de l'un et de l'autre des manuscrits (*uterque liber quo venerit, ignoro*²). Pour son édition, Bouquet indique en effet s'appuyer sur l'édition de Duchesne, qu'il collationne avec le manuscrit de Iéna et un autre manuscrit *monasterii S. Remigi Remensis*³. Comme l'avait remarqué Bruno Krusch, les variantes relevées par Bouquet semblent indiquer que le manuscrit est proche de celui de Londres⁴ et qu'il ne peut pas être identifié au manuscrit P, également en provenance de Reims. La table des chapitres telle qu'éditée par Bouquet contient un chapitre supplémentaire⁵, absent de tous les manuscrits que nous avons recensés et consultés, que devait ainsi, selon toute vraisemblance, transmettre le manuscrit de Reims. Nous trouvons possiblement une mention de ce manuscrit dans l'édition que livre, en 1699, Thierry Ruinart des œuvres de Grégoire de Tours ; il décrit en effet un codex de Saint-Remi de Reims contenant les *GD*, rattaché à l'*Histoire des Francs* :

Immo et in codice sancti Remigii Rhemensis, Anonymi Dionysiani liber de Gestis Dagoberti Gregorii operibus, accenseri videtur. Ibi quippe Gesta Francorum, Gregorii liber primus ; Anonymis vero Dionysianus simpliciter liber secundus appellatur : quo forte nomine Ecchardus comes, qui Patriciacenso monasterium condidit, Chronica quam Gregorius Turonensis fecit libros duos in Testamento suo commemorat⁶.

¹ København, KB, NKS 150, f°1r : « Le récit est tiré de la bibliothèque de Iéna, qui le décrit sous le titre de Chronique de Dagobert mais cela a été fait maladroitement : il ne s'agit pas d'une chronique. Cela traite bien de Dagobert, mais il est précisé à la fin de la chronique, qui se termine en 649, qu'il s'agit de l'opuscule anonyme de la geste de Dagobert. Comme la chronique ne transmet pas le nom de l'auteur, les derniers mots de la chronique tirés de sa vie ont été trompeurs pour le bibliothécaire malhabile, qui a alors imaginé ce titre ».

² *GD*, p. 397.

³ *RHGF*, II, p. 577.

⁴ *GD*, p. 397.

⁵ *RHGF*, II, p. 579 : XL. *Quomodo plumbum ipsi ex metallo censitum ad cooperiendum Ecclesiam donaverit.*

⁶ Thierry RUINART, *Sancti Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonensis opera*, PL, 71, c. 68.

Le mauriste propose en outre d'identifier le manuscrit à la *cronica quem Gregorius Turonensis facit libro II* mentionnée dans le testament d'Heccard de Mâcon, daté de 876, ce qui en ferait possiblement l'un des plus anciens témoins des *GD*¹. En dépit de toutes nos recherches, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de retrouver ce manuscrit.

En ce qui concerne le manuscrit utilisé par Duchesne, Achille Luchaire l'identifia au manuscrit Vat. Reg. lat. 571 (V¹), provenant de la collection d'Alexandre Petau². Luchaire fait par ailleurs mention de deux nouveaux manuscrits contenant les *GD* : le manuscrit de la bibliothèque Mazarine (Ma) et celui de l'Arsenal (A)³. Bruno Krusch intégra les découvertes de Luchaire dans son appendice, quelques trois décennies plus tard⁴.

Dans son édition, Krusch divise les manuscrits en deux classes (1 et 2⁵) ; il mentionne par ailleurs un manuscrit qu'il range dans une troisième classe et qui transmet une partie seulement des *GD* (*priorem tantum partem Gestorum continet*⁶). Nous choisissons de ne pas retenir ce manuscrit dans la liste des témoins des *GD*, en ce sens qu'il appartient selon nous au groupe des versions abrégées du texte ; il sera question de ce manuscrit et de tous ceux qui lui sont associés dans la deuxième partie de notre étude. L'éditeur allemand utilise le manuscrit P, le plus ancien, comme manuscrit de base, avec lequel il collationne les cinq autres manuscrits, ainsi que les éditions de Duchesne et de Bouquet. En ajoutant à cette liste les manuscrits de la Vaticane (V) et de Vienne (W), que nous avons signalés, le nombre de témoins des *GD* connus à ce jour s'élève ainsi à dix manuscrits.

6.2 Usages et réception des *GD* au prisme de la tradition manuscrite

6.2.1 Paratexte, mise en texte et création de sens

L'étude de la tradition manuscrite des *GD* est en de nombreux points éclairante, tant sur le plan des modalités de copie du texte au sein d'ensembles signifiants que sur celui des espaces géographiques et des contextes de transmission du texte.

Premièrement, la forme et l'organisation du texte – la « mise en texte » – ne varie que très modestement dans les différents manuscrits. Les variantes langagières sont peu significatives et nous n'avons pas relevé d'omissions ou de rajouts manifestes. Cinq manuscrits transmettent un

¹ *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, I, éd. Maurice PROU et Alexandre VIDIER, Paris, Picard et fils, 1907, p. 65. Sur le testament d'Heccard, voir Brigitte KASTEN, « Erbrechtliche Verfügungen des 8. und 9. Jahrhunderts. Zugleich ein Beitrag zur Organisation und zur Schriftlichkeit bei der Verwaltung adeliger Grundherrschaften am Beispiel des Grafen Heccard aus Burgund », *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte – Germanistische Abteilung*, 108, 1990, p. 236-338.

² A. LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits », p. 30.

³ IDEM, « Notes additionnelles » p. 4.

⁴ *MGH, SRM*, 7, p. 779.

⁵ Classe 1 : Paris, BnF, lat. 5569 (1a) ; Londres, British Museum, Add. 21109 (1b). Classe 2 : Jena, ThULB, El. F. 65 (2a) ; Dresde, Mscr. Dresd. F. 60 (2b) ; Copenhague, KB, NKS 150 (2a*).

⁶ Il s'agit du manuscrit Saint-Omer, BASO, 342bis (X^e siècle).

même sommaire des chapitres, qui en contient cinquante et un, portant tous les mêmes titres¹. À défaut de savoir si cette table des chapitres est une création originelle de l’auteur ou si elle est le fruit d’une addition postérieure, nous pouvons néanmoins être assurés du fait qu’elle apparaît tôt dans la tradition manuscrite – en témoigne sa présence dans le plus ancien témoin transmettant les *GD* dans leur intégralité (P, x^e siècle) – et qu’elle est encore copiée dans un manuscrit à la fin du Moyen Âge (A, xv^e siècle). Il a été relevé que la division en chapitres, en sus d’indiquer « la conception que les médiévaux se faisaient d’une unité de sens », constitue aussi un « moyen d’orientation de la lecture et de désignation de gravité du message (...) »². Si l’on s’en remet à leurs titres, les chapitres, dans les *GD*, peuvent être répartis, sommairement, dans cinq grandes catégories :

Sujets	Chapitres concernés	Total
Mariages et naissances	13 ; 22 ; 24 ; 32	4
Chapitres centrés autour d’un personnage	1-2 ; 6 ; 16 ; 23 ; 45 ; 48	7
Morts de personnages	5 ; 15 ; 25 -26 ; 42 ; 47 ; 49	7
Histoire politique, batailles, conquêtes, successions, partages de territoires	12 ; 14 ; 21 ; 27 ; 28-31 ; 36 ; 38 ; 41 ; 46	12
Chapitres relatifs à Saint-Denis (histoire de l’église, découverte des corps, dons et privilèges accordés à l’abbaye, vision de Jean, ...)	3-4 ; 7-11 ; 17-20 ; 33-35 ; 37 ; 39-40 ; 43-44 ; 50-52	22
		52

L’étude des différents chapitres permet de rendre compte d’une intention – de l’auteur ou d’un copiste précoce – qui a pour but et conséquence, aussi, de guider la lecture et l’interprétation de l’œuvre. Dans cette perspective, nous observons qu’en marge de quelques chapitres centrés sur des personnages spécifiques, l’ouvrage est construit autour de deux principaux pôles : d’un côté l’histoire de Saint-Denis et les liens tissés par Dagobert, puis Clovis, avec l’église et, de l’autre, les faits militaires et actions politiques du roi et son entourage. La capitulation permet alors de mettre au jour, une fois encore, une volonté de produire une histoire de Dagobert imbriquée dans l’histoire du monastère, pensée en complète interaction avec l’institution.

Mis à part quelques exceptions, trois des manuscrits qui ne fournissent pas de table réalisent la plupart du temps les mêmes séparations que celles voulue par la capitulation –

¹ P, V¹, J, A et K. Nous comptons aussi le manuscrit de Dresde (D), qui contient la même séquence que le manuscrit de Iéna. Sur ce point, l’édition que livre Bruno Krusch est trompeuse ; en effet, s’appuyant aussi sur l’édition livrée par Bouquet, il y ajoute un chapitre supplémentaire (40), transmis par Bouquet mais absent des autres manuscrits. Le nombre de chapitres passe ainsi de cinquante et un à cinquante-deux, ce qui n’est pas représentatif de ce que transmet la majorité des témoins. Par souci de clarté – et puisque nous renvoyons à son édition des *GD* – nous décidons néanmoins de suivre, tout au long de notre étude, la numérotation des chapitres proposée par Bruno Krusch.

² Joseph-Claude POULIN, « Un élément négligé de la critique hagiographique : les titres de chapitres », « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d’études d’hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, éd. Étienne RENARD [et al.], Turnhout, Brepols, 2005, p. 317 et p. 321.

qu'elles soient signifiées par des lettrines, des initiales secondaires ou des groupes de mots placés en vedette¹.

Deux manuscrits se démarquent néanmoins par des transformations plus importantes du texte des *GD* ; il s'agit de l'*Agyologus* de Jean Gielemans (W) et, par association, du manuscrit de Corsendonk, qui en découle (M). Les deux manuscrits proposent en effet une capitulation inédite, constituée de seize chapitres, indiqués par des rubriques à l'encre rouge. Ils transmettent le texte des *GD* dans son intégralité jusqu'au chapitre quarante-quatre ; ils livrent ensuite une version abrégée du chapitre quarante-cinq², omettent le chapitre quarante-huit et ne conservent que la dernière phrase du chapitre quarante-neuf, relatif à la mort de Nanthilde³. Le texte des *GD* est ensuite repris jusqu'à la fin et les manuscrits transmettent, en entier, les chapitres cinquante à cinquante-deux. Ces transformations formelles s'inscrivent parfaitement dans la forme générale donnée au légendier du chanoine de Rouge-Cloître ; souvent, dans l'*Agyologus*, la *Vita* du saint, abrégée, est précédée d'un prologue, visant d'ailleurs souvent à justifier la *brevitas* de la *Vie* qui suit⁴. Le prologue à la *Vita Dagoberti* ne déroge pas à la règle, puisque Gielemans rappelle que, par souci de brièveté, *brevitatis causa*, il laissera de côté un certain nombre des signes des vertus du roi, pour ne dévoiler au lecteur que ceux qui sont particulièrement remarquables, *in quibus singulariter inventus est refulgere*⁵. En livrant une version abrégée des *GD* et en lui conférant un prologue, Jean Gielemans fait ainsi coïncider le texte avec la structure générale de son légendier. Les *GD*, introduits par ce prologue inédit, suivent un schéma identique à celui d'autres *Vitae* et sont ainsi placés au même niveau, formel et sémantique, que les autres textes copiés par Gielemans dans le manuscrit. Le texte dionysien est ici pensé et traité comme une *Vie* de saint, ce qui se trouve renforcé, comme nous l'avons dit plus haut, par le titre donné au texte – *Vita Dagoberti* – et par l'épithète *sanctus* qui se voit associé à Dagobert dans l'incipit et l'explicit des *GD*.

6.2.2 *Vita* ou *Gesta* ?

De manière générale, l'étude des titres attribués au texte des *GD* dans les différents témoins manuscrits fournit un éclairage précieux sur les modalités de sa réception. Il s'agit là en effet d'un indice paratextuel signifiant. Dans le cadre de son étude sur la *Vie de saint Thomas Becket*, Françoise Laurent a bien montré la « fonction programmatique » que peut revêtir la qualification d'un texte, qui « suppose des attentes préalables et dessine un horizon d'attente qui,

¹ L et P1.

² Le texte s'arrête au milieu du chapitre quarante-cinq (...) *villa sublimant in regno*) et se poursuit avec le début du chapitre 46 (*Igitur post Dagoberti regis decessum* (...)) (f°64r).

³ La fin du chapitre quarante-sept (...) *villa febre vexatus et ipse moritur*) est directement suivi de la mort de Nanthilde, emprunté à la fin du chapitre 49 (*Sed post haec nanthildis regina decedit atque in ecclesia beatorum martyrum dyonisi ac sociorumque eius iuxta dagobertum regem in eodem sepulchro sepelitur*) (f°64r).

⁴ V. HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme*, p. 108.

⁵ Wien, ÖNB, S.N 12706, f°57r : (...) *si multa virtutum ejus insignis brevitatis causa reliquens, studuero quasdam presertim in quibus singulariter inventus est refulgere, per scripta presencia, legentibus declarare.*

pour le lecteur (...), se constitue par une tradition et une série d'œuvres déjà connues et par l'état d'esprit spécifique suscité, avec l'apparition de l'œuvre nouvelle, par son genre et ses règles du jeu¹ ». Or nous observons que, dans les six manuscrits qui transmettent un titre, le texte est désigné tantôt comme *Gesta*², tantôt comme *Vita*³ et, une fois, comme *Vita et Gesta*⁴.

Cette alternance des qualifications du texte nous renvoie, concrètement, à ce dialogue constant entre historiographie et hagiographie, qui constitue véritablement le cœur des *GD* et découle aussi de la combinaison, dans le texte, des aspects sémantiques et formels des deux régimes textuels. Le recours au terme de *Vita* est porteur de sens ; à l'instar de ce qui est pensé par Éginhard dans la *Vita Karoli*, le titre comporte un « horizon d'attente ». Le terme « pose un référent premier qui est une unité de mesure du temps (...) et le texte, au rebours de la situation du narrateur et des destinataires, encore engagés dans un ici-bas enveloppé d'inconnu, offre en principe le cheminement d'un individu dépourvu de suspense⁵ ».

6.2.3 De Saint-Denis à la Saxe, du recueil aux légendier : les voyages des *GD*

L'étude du type de manuscrits qui transmettent les *GD* et du cadre textuel dans lequel ils sont copiés permet de dresser plusieurs observations. Dans quatre manuscrits, le texte s'inscrit dans une suite de pièces relatives à Saint-Denis, qu'il s'agisse de manuscrits entièrement consacrés à Saint-Denis (P) ou de séquences « dionysiennes » au sein d'ensembles variés (V¹, P¹, A). Quatre des manuscrits peuvent être considérés comme des manuscrits à caractère historiographique, soit qu'ils rassemblent un certain nombre de chroniques et d'histoires (L, J, D), soit qu'ils visent à consigner des traditions en vue de composer une nouvelle histoire (P¹). Enfin les *GD* apparaissent, dans une forme légèrement différente, dans deux légendiers, constitués majoritairement de récits hagiographiques (W, M).

Les manuscrits transmettant les *GD* au sein de séquences liées à saint Denis circulent généralement dans des espaces proches de l'abbaye dionysienne (P ; P¹ ; V¹ ; A) – relevons aussi que trois de ces manuscrits sont liés à Saint-Denis ou émanent directement de l'abbaye – *a contrario*, les manuscrits dans lesquels le texte n'est pas pensé en interaction avec d'autres pièces relatives à saint Denis émanent souvent d'un cadre géographique autre, en l'occurrence celui du Brabant (L ; W ; M) et de la Saxe (J ; D).

¹ Françoise LAURENT, « Hagiographie, historiographie : comment classer la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence ? », *L'Oeuvre inclassable. Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en novembre 2015* [en ligne], éd. Marianne BOUCHARDON et Michèle GUÉRET-LAFERTÉ, Publications numériques du CÉRÉdl, p. 2, URL : <http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?hagiographie-historiographie.html>, consulté le 20 janvier 2021.

² *Gesta domni Dagoberti regis Francorum* (P) ; *Incipiunt gesta domni Dagoberti regis Francorum* (J ; D)

³ *Incipit Vita Dagoberti* (P¹) ; *Incipit vita eiusdem sancti Dagoberti regis incliti Francorum de stirpe Brabantinorum* (W ; M) ; *Vita Dagoberti* (K).

⁴ *Vita et gesta Dagoberti primi regis* (A).

⁵ ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. M. SOT et C. VEYRARD-COSME, p. XLI.

Les dates de copie des manuscrits s'échelonnent sur toute la période médiévale ; nous observons néanmoins une concentration plus marquée au cours des XII^e et XIII^e siècles, ce qui s'explique certainement à la fois par l'essor de la production dionysienne à cette époque – dans le sillage de la « révolution » historiographique, engagée sous les abbatiats successifs d'Adam (1098/1099-1122) et de Suger (1122-1151) – et par un attrait nouveau pour les histoires « nationales » et les récits des origines franques, qui se déploient alors aussi bien en France que dans les terres de l'Empire¹.

L'étude de la tradition manuscrite des *GD* nous mène ainsi de Saint-Denis à la Saxe, de l'histoire du monastère dionysien à celle, plus vaste, de la royauté franque et de ses diverses ramifications. De son intégration dans des suites dionysiennes à son apparition dans le légendier brabançon de Jean Gielemans, le texte voyage et se voit « capté » par des contextes spécifiques dévoilant des objectifs bien éloignés, dans le temps, dans l'espace et dans le sens, de ceux qui concouraient, premièrement, à la composition du texte. Nous aurons l'occasion d'approfondir les tenants et les aboutissants de l'apparition des *GD* dans certains contextes particuliers, notamment dans le manuscrit de Londres et dans les deux manuscrits saxons.

Trop souvent définie uniquement comme une histoire de Dagobert, les *GD* sont en réalité une composition profondément hybride, qui emprunte autant aux traditions hagiographiques – en premier lieu à celle de saint Denis – qu'aux textes historiographiques qui portaient, auparavant, l'histoire du roi. C'est en outre certainement ce caractère composite qui permet au texte d'être repensé et à d'autres contextes – culturels et textuels – de se le réapproprier. La tradition manuscrite des *GD* est en elle-même, déjà, révélatrice d'un texte qui dépasse largement les frontières dionysiennes et intègre d'autres environnements, où il se charge alors de nouvelles significations.

7. CONCLUSION

Si l'*Inventio A* incarne sans doute la toute première tentative, à Saint-Denis, de lier l'histoire de Dagobert à celle du saint et de l'église, les *GD* constituent indubitablement une forme de consécration du processus ; mis à jour, complet et détaillé, le texte fixe véritablement cette histoire partagée en actualisant l'histoire du souverain, au sein de laquelle vient se glisser, avec fluidité, celle du saint et de l'édifice. Les *GD* témoignent donc d'un double processus de polissage de la mémoire de Dagobert et de mise en valeur de son rapport privilégié à saint Denis et à son église. Les sources mérovingiennes – et en particulier *Frédégaire* – n'ont pas toujours laissé du souverain un portrait avantageux. Or, l'attribution à Dagobert de la fondation de Saint-Denis suppose d'en faire un roi, sinon modèle, du moins particulièrement respectable ; il s'agit alors, dans les *GD*, de corriger une première esquisse jugée parfois trop sévère. C'est dans cette

¹ Bernard GUENÉE, « Temps de l'histoire et temps de la mémoire au Moyen Âge », *ABSHF*, années 1976-1977, 1978, p. 28. Pour l'espace germanique, voir Jean-Marie MOEGLIN, « De la 'nation allemande' au Moyen Âge », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 14, 2001, p. 229-260.

perspective, par exemple, que la « débauche » attribuée à Dagobert dans la chronique mérovingienne est passée sous silence par l'auteur des *GD*, qui oppose, à cette description, l'argument inédit de la stérilité de la reine Gomatrude, expliquant et justifiant alors le choix d'une nouvelle épouse. Les *GD* innovent aussi en puisant abondamment dans le chartier de Saint-Denis ; le texte est en effet jalonné de références à des documents diplomatiques, pour la plupart postérieurs au règne de Dagobert, destinés à illustrer la bienveillance du roi envers l'église.

Elaboré sous l'égide de l'abbé Hilduin, le texte agit de manière évidente pour resserrer les liens qui existent déjà, à l'époque, entre la royauté et l'abbaye – rappelons qu'elle a été choisie comme lieu de sépulture par Charles Martel († 741) puis par Pépin le Bref († 768) – et sans doute pour servir de modèle à Louis le Pieux, qui semble à l'époque entretenir une relation privilégiée à Saint-Denis et à son abbé.

DEUXIÈME PARTIE

UT IN QUADAM CHRONICA HABETUR.

CONTINUER, DIFFUSER ET PROMOUVOIR L'HISTOIRE À SAINT-DENIS (IX^e-XVI^e SIÈCLE)

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE

Une fois définie cette mémoire mutuelle, Saint-Denis n'a de cesse de la promouvoir et de la mettre en valeur ; érigée en preuve originelle de la nature royale de l'abbaye, elle constitue rapidement un élément fondamental de l'histoire commune qui unit l'église à la royauté, que les moines dionysiens se chargent d'écrire, particulièrement à partir du XII^e siècle. Les *GD* occupent en effet une place importante au sein du grand mouvement historiographique qui se développe à l'abbaye, notamment durant les abbatiats d'Adam et de Suger ; étudier le parcours du texte dans l'entreprise historiographique dionysienne – des premières compilations latines aux *Grandes chroniques de France* – revient aussi à jeter un regard nouveau sur cette-même entreprise et sur la constitution progressive de Saint-Denis comme abbaye royale par excellence.

L'histoire et le texte ne constituent pas les seuls canaux par lesquels l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis circule et se précise à l'abbaye. En marge de la production historiographique, l'histoire se voit aussi intégrée, par l'entremise de saint Denis, dans de nouvelles productions hagiographiques consacrées au saint, qui naissent entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Suivant ce dont témoignait déjà l'*Inventio A*, l'histoire du roi intègre le dossier hagiographique de saint Denis et accède, en conséquence, à d'autres modalités de circulation et à une nouvelle tradition manuscrite. Mais encore, au-delà du texte, l'histoire prend corps dans les images : plusieurs compositions dionysiennes se dotent en effet, dans certains manuscrits, de représentations figurées de l'histoire du roi et du saint, qui réécrivent alors visuellement les motifs portés originellement par le texte. Certaines de ces images sont sans doute destinées à être montrées aux visiteurs de l'abbaye et endossent alors un rôle didactique ; l'histoire de Dagobert et de saint Denis *montre*, au premier sens du terme, l'ancienneté et le prestige du lien qui unit l'abbaye aux rois de France. Le tombeau de Dagobert, construit à Saint-Denis au milieu du XIII^e siècle, présente un décor sculpté retraçant l'histoire de l'âme de Dagobert sauvée par les saints ; l'œuvre, monumentale, incarne en elle-même toute l'importance accordée à la mémoire du souverain et à son rôle dans la constitution de l'église comme nécropole royale.

Du IX^e au début du XVI^e siècle, par les mots et les images, Saint-Denis s'attèle donc à faire connaître et à promouvoir l'histoire fixée du temps d'Hilduin qui incarne, en elle-même, tout le programme dionysien.

CHAPITRE I

L'HISTOIRE DE DAGOBERT ET DE SAINT-DENIS DANS LA FABRIQUE DIONYSIENNE DE L'HISTOIRE (IX^e-XV^e SIÈCLE)

La validité et l'impact symbolique des bienfaits royaux se mesurent à la qualité du bienfaiteur : ainsi l'*Inventio A*, puis les *GD*, qui ont pour objectif de lier indissolublement Dagobert à Saint-Denis, visent aussi à proposer un nouveau portrait du roi, expurgé, dans la mesure du possible, des écueils que lui imputaient *Frédégair*e. Les *GD* parviennent, par différents procédés, à une véritable rénovation de l'image du mérovingien ; cette relecture est rendue possible par un double mouvement d'expurgation de certains détails considérés comme défavorables et de l'ajout d'éléments merveilleux entourant la figure du roi. Pour autant, l'élaboration des *GD* ne marque en aucun cas la fin de la circulation et de la promotion de l'histoire conjointe du roi et de l'abbaye. Bien au contraire, une fois constituée et délimitée, cette matière quitte son cadre premier pour intégrer, toujours à Saint-Denis, des compilations historiographiques plus vastes, qui visent à constituer des ouvrages de référence sur l'histoire, et notamment sur l'histoire royale. Des premières compilations latines et de l'éveil historiographique observé durant les abbatiats d'Adam (1098/1099-1122) et de Suger (1122-1151) à la « consécration » des *Grandes chroniques de France*, l'institution dionysienne n'a de cesse de cultiver la mémoire du roi, dans le but évident d'inscrire l'abbaye et la royauté au sein d'une histoire commune. De quelle manière l'historiographie dionysienne, telle qu'elle se constitue et se précise à partir du XII^e siècle, témoigne-t-elle de l'intérêt porté à l'histoire de Dagobert et de la volonté, de la part de Saint-Denis, de sans cesse promouvoir le souvenir du roi et de son lien à l'abbaye ? Quelle est la place de l'histoire de Dagobert dans la constitution progressive de Saint-Denis comme foyer de l'historiographie royale ? Notre examen se portera sur les modalités de transmission et de remémoration de l'histoire conjointe de Dagobert et de Saint-Denis – à partir du IX^e siècle et de la constitution des *GD* – dans les productions émanant de l'abbaye ou en dépendant. Notre corpus s'étend ainsi de la fin du X^e siècle et de l'*Historia Francorum* d'Aimoin de Fleury – qui incarne l'une des premières intégrations des *GD* au sein d'une *Historia* et constitue en quelque sorte le point de départ de l'historiographie dionysienne – à la fin du XV^e siècle et à la postérité historiographique des *Grandes chroniques de France*. Ces témoignages écrits s'accompagnent en outre souvent de véritables stratégies mémorielles de la part des abbés de Saint-Denis, à l'image de l'instauration de la commémoration de l'anniversaire de Dagobert par l'abbé Adam, au début du XII^e siècle, ou, quelques années plus tard, de la promotion de Dagobert dans les écrits de l'abbé Suger.

Cette approche, pensée dans la longue durée et centrée autour du texte et des manuscrits, permet alors de dresser une vue d'ensemble de la trajectoire, des évolutions, transformations et

inflexions de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis telle qu'elle s'est élaborée à l'abbaye au prisme de nombreux contextes – politiques, institutionnels et culturels – successifs.

1. UN PREMIER DÉTOUR FLEURISIEN : L'ÉTAPE DÉCISIVE DE L'*HISTORIA FRANCORUM* D'AIMOIN DE FLEURY (C. 1000)

L'historiographie dionysienne, telle qu'elle se développe à partir du XI^e siècle, doit en réalité beaucoup à l'œuvre d'un moine d'une abbaye « concurrente ». L'*Historia Francorum* d'Aimoin de Fleury, composée dans les dernières années du X^e siècle et qui constitue un jalon fondamental du parcours des *GD*, endosse en effet un rôle primordial dans leur diffusion ultérieure au sein de la production historiographique, et particulièrement au sein de la production dionysienne d'une historiographie capétienne.

Si Fleury était demeuré discret en matière de production historiographique durant la période carolingienne – n'égalant en rien les réalisations élaborées à Saint-Denis ou à Prüm – le monastère connaît pourtant un « brusque éveil de l'histoire¹ » dans le dernier quart du X^e siècle, notamment sous l'impulsion de l'abbé Abbon². Ce dernier contribue personnellement au rayonnement de l'établissement et rassemble, autour de lui, un certain nombre d'élèves qu'il forme à l'écriture ; parmi ses disciples se trouve précisément Aimoin. Au moment où Aimoin intègre Fleury, le monastère se présente ainsi déjà comme un foyer d'activité intellectuelle et se distingue par la qualité de la formation dispensée au sein de son école³.

Nous ne disposons, sur Aimoin de Fleury, que d'informations parcellaires, provenant essentiellement de ses œuvres. Probablement originaire de Gironde, il entre rapidement à Fleury en qualité d'oblat ; devenu moine, il ne quitta plus le monastère, engagé dans ses activités d'écriture⁴. La bibliothèque de Fleury compte parmi les plus riches de son temps, avec plusieurs centaines de manuscrits et d'extraits qui peuvent, aujourd'hui encore, y être rattachés⁵. Profitant

¹ L'expression est de Robert-Henri BAUTIER, « La place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire dans l'historiographie française du IX^e au XII^e siècle », *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire, 3-10 juillet 1969*, éd. René LOUIS, Auxerre, Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 26.

² Sur Abbon de Fleury, voir Pierre RICHÉ, *Les lumières de l'an mille*, Paris, Éditions du CNRS, 2013, p. 213-218 ; *Abbon, un abbé de l'an mil*, éd. Annie DUFOUR et Gillette LABORY, Turnhout, Brepols, 2008 ; « Vie d'Abbon, abbé de Fleury », éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY, *L'abbaye de Fleury en l'an mil*, Paris, Éditions du CNRS, 2004, p. 11-143.

³ *Ibidem*, p. 121. Le rayonnement de Fleury est dû aussi au rôle important tenu par le monastère dans la réforme monastique des X^e et XI^e siècles (Voir, sur le sujet, Lin DONNAT, « Recherches sur l'influence de Fleury au X^e siècle », *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie*, éd. R. LOUIS, p. 165-174.

⁴ Sur Aimoin de Fleury, voir Christiane LE STUM, *L'Historia Francorum d'Aimoin de Fleury, étude et édition critique*, thèse de l'École nationale des Chartes, 1976 (restée inédite) ; Alexandre VIDIER, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de saint Benoît*, Paris, Picard, 1965 ; Albert COURTY, « Aimoin, moine fleurisien, hagiographe et historien des X^e et XI^e siècles », *Revue historique et archéologique du Libournais*, 23/77, 1955, p. 87-96 ; Jean-Marie BERLAND, « Un moine aquitain de l'an mil : Aimoin de Fleury », *RHBG*, 30, 1983-1984, p. 5-32.

⁵ Marco Mostert estime à environ 6000 le nombre de textes différents en provenance du monastère de Fleury (Marco MOSTERT, « La bibliothèque de Fleury-sur-Loire », *Religion et culture autour de l'An Mil*, éd. Dominique IOGNA-PRAT et Jean-Charles PICARD, Paris, Picard, 1990, p. 120).

depuis longtemps des faveurs royales, jouissant de biens matériels et intellectuels importants, l'abbaye développe une vaste production écrite, abondante et variée, au sein de laquelle les volets historique et hagiographique apparaissent nettement comme les plus développés.

1.1 L'intégration des *GD* dans l'*Historia Francorum*

L'*Historia Francorum*, élaborée par Aimoin dans la dernière décennie du x^e siècle, est sans doute la composition la plus significative de ce grand « moment historiographique » fleurisien. Composée à la demande de l'abbé Abbon – possiblement pour être présentée au roi de Francie occidentale Robert II¹ – et laissée inachevée, elle relate l'histoire des Francs en quatre livres, depuis leurs origines troyennes supposées, jusqu'en l'an 654 ; il s'agit là de la première grande compilation sur l'histoire des Francs, rattrapant ainsi le relatif « retard » français en matière d'historiographie, au vu notamment des productions élaborées depuis un certain temps sur les terres de l'Empire². L'objectif du moine fleurisien est annoncé d'entrée de jeu, dans la dédicace à Abbon : rassembler dans un seul ouvrage et dans un meilleur latin les faits du peuple et des rois francs, jusqu'ici dispersés dans divers écrits³.

Les *GD* figurent précisément au nombre de ces « écrits » transmettant une part de l'histoire des Francs, qu'Aimoin choisit d'intégrer à sa composition. Le moine fleurisien puise bien plus ouvertement dans les *GD* que ne le faisait Régino de Prüm ou que ne le fit par la suite Sigebert de Gembloux, et cette intégration est caractéristique de la méthode de compilation du moine de Fleury et permet de mettre au jour les différences qui peuvent exister entre la pratique de la chronique universelle et celle de l'*historia*⁴.

1.1.1 La méthode compilatoire d'Aimoin de Fleury

La source principale sur laquelle s'appuie Aimoin de Fleury pour la rédaction des vingt-six chapitres consacrés au règne de Dagobert⁵ est incontestablement *Frédégair*¹ ; néanmoins, pour

¹ L'hypothèse d'un projet mené sous la direction de l'abbé Abbon pour un destinataire royal a premièrement été proposée par Karl Ferdinand WERNER, « Die literarischen Vorbilder des Aimoin von Fleury und die Entstehung seiner 'Gesta Francorum' », *Medium aevum vivum. Festschrift für Walther Bust*, Heidelberg, Universitätsverlag, 1960, p. 95-96). Elle a été reprise récemment par Justin LAKE, « Rewriting Merovingian History in the tenth century : Aimoin de Fleury's *Gesta Francorum* », *Early Medieval Europe*, 25/4, 2017, p. 492-483 et 522-523).

² R-H. BAUTIER, « La place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire », p. 29.

³ *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, PL, 139, c. 627 : (...) *praeceperas ut (...) res gestas sive regum Francorum, quae et per diversos sparsae libros et inculto erant sermone descriptae, in unius redigerem corpus opusculi, ac ad emendationem latinitatis revocarem formam.*

⁴ Karl Ferdinand Werner a bien relevé les différences entre les deux types de rédaction : « Elle [l'*historia*] n'a pourtant rien à voir avec la Chronique universelle (...) car cette dernière garde toujours son caractère chronologique et reste soumise au schéma annalistique (...). L'*historia*, disposant de l'unité d'un sujet, d'un thème, est donc un genre littéraire qui permet à son auteur de penser et de faire réfléchir son lecteur. Il ne s'agit plus de mentionner ou d'énumérer les faits nus, mais de les rassembler selon leur signification et de donner un jugement sur leur signification (...) » (Karl Ferdinand WERNER, « L'*Historia* et les rois », *Religion et culture autour de l'An Mil*, éd. D. IOGNA-PRAT et J-C. PICARD, p. 135-136).

⁵ *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, IV, ch. VIII-XXXIV, c. 772-792.

les évènements qui surviennent après la mort de Clotaire, Aimoin choisit de recourir à une autre source :

Universa autem Austria cum Burgundia, Neustria quoque, dominio parebant Dagoberti.
*Cujus actus licet a nonnullis separatim digesti habeantur, tamen ne eos facta ejus lateant, apud quos praefata non invenitur scriptura, ea nos libuit perstringere*².

La référence au texte des *GD* est ici évidente ; Aimoin, dans une double volonté d'exhaustivité et de pertinence, choisit de puiser dans cette tradition textuelle certains éléments qui ont trait spécifiquement à Dagobert et ne se trouvent pas mentionnés dans les sources antérieures. Nous savons par ailleurs qu'un manuscrit daté du x^e siècle et contenant des fragments des *GD* se trouvait à Fleury à l'époque d'Aimoin et a probablement été utilisé par l'historien³. Les chapitres qui suivent sont alors construits de la manière suivante : tout en conservant *Frédégair*e comme principal substrat, le chroniqueur module, nuance et précise en fonction du matériau transmis par les *GD*. Ainsi, lorsque Dagobert reçoit de Sisenand, roi d'Espagne, une récompense pour le remercier de son soutien, Aimoin – reprenant la précision des *GD* – précise que le roi franc en fait par la suite don à Saint-Denis⁴.

Aimoin de Fleury intègre les épisodes de la chasse (*GD*, 2-4)⁵, du refuge et du songe de Dagobert (*GD*, 9)⁶ et de la vision de l'ermite Jean (*GD*, 44)⁷. L'auteur ne suit pas l'ordre des chapitres tel que présent dans les *GD*, mais propose une nouvelle version, réarrangée, n'hésitant pas à faire des « aller-retour » lorsqu'il juge le moment plus opportun d'intégrer une information. À titre d'exemple, dans son chapitre sur la mort de Dagobert⁸, Aimoin fusionne les chapitres 17, 23 et 42-43 des *GD*, considérant probablement plus pertinent de placer la construction et la décoration de Saint-Denis (*GD*, 17) et l'énumération des qualités du roi (*GD*, 23) au moment de son éloge posthume.

¹ Sur les sources et la méthode de l'*Historia Francorum*, voir K. F. WERNER, « Die literarischen Vorbilder », p. 69-103.

² *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, IV, 17, c. 778 : « Quoique les agissements [de Dagobert] aient été donnés séparément par quelques-uns, néanmoins, pour éviter que ces faits demeurent cachés – puisqu'on ne les trouve pas dans les écrits antérieurs – il nous a plu de les résumer ».

³ Il s'agit du manuscrit Vat. Lat. reg. 566 (Élisabeth PELLEGRIN, « Notes sur quelques recueils de vies de saints utilisés pour la liturgie à Fleury-sur-Loire au XI^e siècle », *BIRTH*, 12, 1963, p. 17-18 ; EADEM, « *Membra disiecta Floriacensia* », *BEC*, 17, 1959, p. 6 n. 5).

⁴ *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, IV, ch. 22 : *Quem dum legatis rex libenti animo tradidisset, Gothi speculati quod per illos transeundum foret iter, missorium diripiunt, nec eum publicis passi sunt auferri aerariis. Quamobrem Sisenandus postea Dagoberto regi, pro recompensatione missorii, ducenta millia solidorum annueravit argenti. Quos Dagobertus basilicae Sancti Dionysii largitus est ; in cujus constructione quantum liberaliter ostenderit suam, in sequentibus declarabitur ; GD, 29, p. 411 : Postea vero, discurrentes legati, ducenta millia solidorum missorii ipsius pretium rex a Sisenando accepit. Fertur enim, quod ipsum argentum ad opus fabricae ecclesiae Sancti Dionysii martyris cum aliis pluribus ornamentis Dagobertus rex devotissime obtulerit.*

⁵ *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, IV, 17, c. 778-779.

⁶ *Ibidem*, c. 779.

⁷ *Ibidem*, 34, c. 791-792.

⁸ *Ibidem*, 33, c. 790-791.

En réalité, la prise en compte des *GD* dans l'*Historia* est représentative du projet que constitue l'œuvre du moine fleurisien dans son ensemble, tout à la fois sur le plan méthodologique et sur le plan idéologique. L'étude des modalités d'intégration du texte au sein de l'*Historia* constitue un laboratoire particulièrement commode pour comprendre la méthode de compilation qui est celle d'Aimoin et la tension qui, parfois, émane de son œuvre, entre souci de précision et d'objectivité et volonté d'édification. Les *GD* – en tant que « panégyrique » royal – ne correspondent que trop bien à l'idée maîtresse de l'*Historia* : les Francs doivent leur succès surtout aux qualités et aux vertus de leurs rois :

Regnum Francorum, antiqua Trojanae gentis prosapia nobilitatum, cum virorum ferocis corporis animique virtute, *tum maxime regum excellentissima* semper viguisset potentia, luce clarius constat¹.

L'œuvre d'Aimoin est tout entière colorée par cette volonté de promouvoir le prestige royal ; il est notamment le premier à intégrer la légende de la Sainte Ampoule au cœur d'une histoire des Francs². Pour autant, l'historien consciencieux qu'est Aimoin ne fait pas preuve de naïveté face à ses sources, et notamment à la tradition des *GD*, dont la vision parfois partielle ne peut pas toujours être acceptée telle quelle par le compilateur, qui vise à prendre en considération différents points de vue. Alors que le rédacteur des *GD* avait, par exemple, pris soin de taire les insinuations de *Frédégaire* quant au rôle joué par Dagobert dans la mort de son jeune neveu Chilpéric, Aimoin estime important de les restituer – sans pour autant y souscrire :

<i>GD</i>	<i>Frédégaire</i>	<i>Aimoini Francorum, IV</i>	<i>Historiae</i>
[ch. 25] Anno itaque nono regni Dagoberti Hairbertus, frater eius, moritur, relinquens filium parvulum nomine Chilbericum, quique etiam nec post moram defunctus est. Omneque regnum Haiberti una cum Wasconia Dagobertus rex protinus suae dicioni redegit. Ad adducendo quoque thesauros Hairberti et sibi praesentandos Barontum quendam ducem direxit.	[ch. 67] Anno nono regni Dagoberti Charibertus rex moretur, relinquens filium parvulum nomini Chilpericum, qui nec post moram defunctus est. <i>Fertur faccione Dagoberti fuisset interfectus</i> . Omnem regnum Chariberti unam cum Wasconiam Dagobertus protenus suae dicione redigit : tinsaurus quoque Chariberti Baronto duci adducendum et sibi presentandum direxit.	[ch. 22] Anno IX Dagoberti regis, Aribertus frater ejus Aquitaniae rex moritur, relinquens parvulum filium, nomine Chilpericum. Qui non diu rebus humanis superfuit. <i>Opinio mortis ejus Dagoberto ascribebatur</i> . Qui ejus comperta morte, Barontum ducem ad pervadendum ejus regnum, vel ad thesauros sibi adducendos, direxit.	

¹ *Ibidem*, *Proemium Historiae Francorum*, c. 637 : « Il est plus clair que la lumière du jour que le royaume des Francs, anobli par l'ancienne lignée de la race troyenne, s'est épanoui à la fois par la force du corps et la vigueur de l'âme de ses hommes et surtout par la puissance supérieure de ses rois ».

² Jean-François LEMARIGNIER, « Autour de la royauté française du IX^e au XIII^e siècle », *BEC*, 113, 1955, p. 10-11.

La manière dont Aimoin de Fleury intègre la matière des *GD* dans son *Historia* répond donc avant tout à un souci de précision et de conformation des différentes sources qui se trouvent à sa disposition ; le texte dionysien lui apparaît certainement comme celui qui transmet le plus d'informations sur Dagobert, mais certaines d'entre elles se doivent d'être complétées par d'autres biais. Aussi décide-t-il d'indiquer, en référence à *Frédégaire*, que certains attribuent à Dagobert l'initiative de la mort de son neveu Chilpéric (*Opinio mortis ejus Dagoberto ascribebatur*).

1.1.2 Un exemple de complétion : les raisons du péril de l'âme de Dagobert (*GD*, 44)

Un exemple parlant de la façon dont Aimoin, dans une volonté d'explicitation, fait dialoguer ensemble les différentes sources, nous est offert par la manière dont il combine les éléments ayant trait au comportement du roi et à la délivrance de son âme par les saints (*GD*, 44).

Pour rappel, les *GD* s'étaient évertués à atténuer le portrait négatif de Dagobert, proposé au chapitre 60 de *Frédégaire*, qu'ils avaient alors tout entier condensé dans une tournure très rapide et quelque peu flottante :

Nempe etsi aliqua more humano reprehensibilia circa religionem gravatus regni pondere ac iuvenilis inlectus aetatis mobilitate minus caute secus quam oportebat exegit, quia nemo in omnibus perfectus esse potest¹.

Cette concession de l'auteur des *GD* avait pour but de suggérer, de la manière la plus vague qu'il soit, une forme de mauvais comportement de Dagobert – excusé d'ailleurs en partie par la jeunesse – que justifierait le doute premier quant à l'affiliation de son âme après sa mort et l'intervention démoniaque. Mais les revendications des démons sont avant tout un moyen, pour l'auteur des *GD*, d'insister encore une fois sur la protection dont profite Dagobert, au-delà même de la mort. Le souvenir des péchés de Dagobert s'éclipse alors au profit de la force de l'intervention des saints en faveur de son âme.

Aimoin, qui choisit d'intégrer, quasiment dans son intégralité, l'épisode de la vision de l'ermite Jean, ne semble pas se satisfaire des explications voilées des *GD* ; si l'âme de Dagobert a du être sauvée, la raison doit en être précisée. C'est certainement dans ce but qu'il retourne à *Frédégaire* et à son chapitre 60, y trouvant probablement les explications qui, selon lui, manquent à la compréhension du récit ultérieur :

¹ *GD*, 23, p. 409 : « Emporté par le poids de l'autorité royale et séduit par le temps de la jeunesse, il se montra certes moins prudent que ce qu'il convenait et commit, selon les mœurs humaines, des actions répréhensibles en matière de religion, parce que personne n'est parfait ».

[ch. 60] Revertens in Neptreco, sedem patris suae Chlothariae diligens, adsiduae resedire disponens, cum omnem iustitiam quem prius dilixerat fuisset oblitus, cupiditates instincto super rebus ecclesiarum et leudibus sagace desiderio vellit omnibus undique expoliis novos implere thinsauos, luxoriam super modum deditus tres habebat maxime ad instat reginas et pluremas concupinas (...) Quod cum verum fuisset cor eius sicut super meminimus et ad Deum eius cogitatio recessisset, tamen postea, atque utinam illi ad mercedem veram lucre fuisset, nam aelymosinam pauperibus super modum largiter aerogabat, si huius rei sagacitas cupiditates instincto (non) prepedisset, regnum creditus meruisset aeternum¹.

[ch. 20] Exinde Dagobertus, dum patrium saepe studet Neustriae invisere regnum, prioris oblitus bonitatis, non solum ecclesiarum, verum etiam quorumque locupletium inhians rebus, improbus effectus est praedo. *Nam inter alia ecclesiarum Galliae spolia, ex occasione basilicae divi Dionysii exornandae, direptas valvas fusili aere fabrefactas a templo Sancti Hilarii Pictaviensis fertur abstulisse. Quas cum per Oceanum in Sequanam devehi jussisset, ut per eam Parisius usque ducerentur, una earum fluvio absorpta, nec postmodum dicitur fuisse reperta.* Luxuria tam ineffrenate se tradit ut exceptis tribus, quae cum nomine cultu etiam fulciebantur regio, plurimis concubinarum illi obsequeretur numerus².

En sus de reprendre la trame de *Frédégaire*, Aimoin ajoute un élément précis et inédit. Il accuse en effet Dagobert d'avoir volé les portes de l'église Saint-Hilaire de Poitiers en vue de décorer Saint-Denis : *Nam inter alia ecclesiarum Galliae spolia (...) direptas valvas fusili aere fabrefactas a templo Sancti Hilarii Pictaviensis fertur abstulisse.*

Aimoin de Fleury est le premier, à notre connaissance, à mentionner cet épisode. Prend-t-il appui sur une autre source écrite ? Il ne fait pas référence à un quelconque témoignage écrit, mais rapporte ce qui se raconte – *dicitur* ; il est ainsi très probable qu'il se fasse ici le relais d'une tradition orale dont il aura eu écho. Si donc le moine fleurisien se révèle sévère envers le roi mérovingien, il ne se montre néanmoins pas aussi définitif que *Frédégaire* :

[ch. 60] (...) si huius rei sagacitas cupiditates [ch. 20] Aversum itaque cor ejus a Deo fuisse

¹ FRÉDÉGAIRE, 60, p. 150-151 : « Revenant en Neustrie, il se prit d'affection pour la capitale de son père Clotaire et il se disposait à s'y tenir constamment. Alors, il oublia toute la justice pour laquelle il avait auparavant été pris d'affection. Poussé par la convoitise des biens des églises et des leudes, il veut, par goût du profit, constituer de nouveaux trésors en spoliant tout le monde partout. Abandonné au-delà de la mesure à la débauche, il entretenait principalement trois femmes pareillement à des reines et de très nombreuses concubines (...). Comme nous l'avons évoqué au-dessus, son cœur avait changé et ses pensées s'étaient éloignées de Dieu. Après cela, cependant – puisse cela lui avoir été compté en vue de la vraie récompense – il distribuait encore l'aumône aux pauvres avec une largesse au-delà de la mesure. Si son zèle en ce domaine avait pu entraver son instinct de cupidité, il aurait mérité, pense-t-on, le royaume éternel ».

² *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, IV, 20, c. 781 : « Dagobert, alors qu'il visitait la Neustrie, le royaume de son père, oubliant sa bonté première et saisi par le goût du pillage, se montra malhonnête ; il convoita non seulement les biens des églises, mais aussi ceux des grands du royaume. *Parmi les spoliations qu'il opéra dans les églises de Gaule, il avait fait emporter – en vue d'embellir la basilique de Saint-Denis – les portes en bronze de l'église Saint-Hilaire de Poitiers, qu'il avait arrachées. Il avait ordonné qu'on les transporte par la Seine, afin qu'elles soient menées à Paris ; l'une d'entre elles disparut dans le fleuve, et on dit qu'elle ne fut pas retrouvée par la suite.* Il s'abandonna au luxe de manière excessive, en vue d'entretenir ses nombreuses concubines et les trois [femmes] qu'il avait accueillies et qui avaient reçu le nom de reine. On aurait estimé que son cœur s'était éloigné et était devenu tout à fait hostile à Dieu, si, revenant à lui-même, il n'avait pas décidé de racheter ses péchés par les aumônes ».

instincto (non) prepedisset, regnum creditus aestimabatur prorsusque abalienatum, nisi in semet versus, peccata sua eleemosynis redimere deliberasset.

Alors que, pour *Frédégaire*, « si la sagacité de ce roi avait fait obstacle à son instinct cupide, il aurait pu mériter le royaume éternel », dans l'*Historia*, le roi – une fois repris ses esprits (*in semet versus*) – rachète ses péchés par la distribution d'aumônes. Ce radoucissement est certainement dû au fait qu'Aimoin connaît l'« issue » de l'histoire de Dagobert – qui prend place quatorze chapitres plus tard¹ ; malgré les erreurs commises par le roi, son âme est estimée digne de la protection des saints Denis, Maurice et Martin.

Dans l'esprit d'Aimoin, les *GD* ne se *substituent* donc pas totalement aux sources antérieures et ce malgré, parfois, leur grande proximité ; aussi le portrait pseudo-hagiographique de Dagobert se trouve-t-il nuancé par un mouvement de retour à *Frédégaire*. Pour autant, la plupart des éléments originaux des *GD* – notamment les épisodes merveilleux liés à Dagobert et saint Denis – sont présents dans le texte du moine de Fleury. Et surtout, pour la première fois, Aimoin reprend le motif clé des *GD* : l'attribution de la fondation du monastère à Dagobert. En effet, après le passage sur la mort du roi, Aimoin rappelle, dans une courte notation, qu'il avait, selon sa promesse, dédié un temple aux saints martyrs :

Denique, ut supra ostensum est, cum se ornatum ire illius memoriam sociorumque ejus pollicitus esset, *templum eis concidit universis*, quae in Gallia tunc temporis erant, excellentius templis².

Il convient d'insister sur l'influence décisive exercée par l'ouvrage d'Aimoin sur la production historiographique postérieure. Vers 1205 notamment, son *Historia* est largement utilisée par l'auteur anonyme de l'œuvre connue sous le nom d'*Historia regum Francorum usque annum 1214*, œuvre qui profita, ensuite, de plusieurs traductions en langue vernaculaire³. Fleury endosse en outre un rôle capital dans la genèse de ce que fut, aux siècles suivants, l'entreprise historiographique de Saint-Denis. Et c'est précisément au travers de l'utilisation et de la continuation, à Saint-Denis, de l'*Historia* d'Aimoin de Fleury que cette influence fleurisienne se donne à voir. Il est temps de questionner l'évolution des *GD* au sein de ce processus transitionnel et, plus généralement, sa place dans la constitution progressive de l'édifice historiographique dionysien.

¹ Le récit de la vision de l'ermite Jean (*GD*, 44) occupe le chapitre 34 de l'*Historia* (*Aimoini historiae Francorum libri quatuor*, IV, 34, c. 791).

² *Aimoini Historiae Francorum libri quatuor*, IV, 33, c. 790 : « Enfin, comme il a été dit plus haut, puisqu'il avait promis d'honorer, de sa main, [la] mémoire [de saint Denis] et celle de ses compagnons, il fonda un temple pour eux tous, qui comptaient alors parmi les temples les plus remarquables de ce temps ».

³ Cette chronique latine fut en partie utilisée dans la seconde partie du XIII^e siècle par Primat pour la composition de son *Roman aux Roys*, ainsi que par le Ménestrel d'Alphonse de Poitiers pour la rédaction de sa *Chronique des rois de France*.

2. LA PROMOTION DE L'HISTOIRE DE DAGOBERT À SAINT-DENIS ET LES PREMIÈRES COMPILATIONS DIONYSIENNES (XI^e-XII^e SIÈCLE)

Suivre le cheminement de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis dans les productions qui s'élaborent au tournant du XII^e siècle revient à aborder sous un angle nouveau l'émergence progressive de Saint-Denis comme principal foyer de l'historiographie capétienne. Le processus au travers duquel les moines de Saint-Denis deviennent les principaux historiens de la France et de leurs rois s'inscrit dans l'histoire ombrageuse des relations entre l'abbaye et la royauté. Au moment où se composent les premiers ouvrages historiques dionysiens, l'abbaye cultive depuis des temps anciens ce lien, qui remonte en réalité déjà aux temps mérovingiens et dont l'attachement porté par Dagobert à l'abbaye constitue d'ailleurs l'une des premières manifestations. L'essor historiographique qui prend forme au XII^e siècle, s'il est important et, par certains aspects, profondément nouveau, ne signifie en aucun cas que Saint-Denis soit jusque là resté inactif en matière de production écrite ; nos réflexions sur le contexte de composition des *GD* ont montré la vivacité du *scriptorium* dionysien, notamment à la période carolingienne.

L'hégémonie dionysienne dans le domaine de l'historiographie royale, dans les derniers siècles du Moyen Âge, doit se lire comme une conséquence du lien particulièrement puissant établi entre l'abbaye et la royauté capétienne – tout particulièrement durant l'abbatiate de Suger ; le succès dionysien découle en fait de la prise en compte, par Saint-Denis, des besoins de la nouvelle dynastie et de sa volonté d'employer ses compétences historiographiques au service de son prestige et de sa légitimation¹.

C'est véritablement dans la première moitié du XII^e siècle que semble évoluer la nature de l'écriture de l'histoire à Saint-Denis ; l'abbaye dévoile un effort progressif tout à la fois de sélection et de compilation de certains textes choisis au sein de grands manuscrits-spécimens. L'étude du traitement du texte des *GD* au sein de ces manuscrits-recueils dionysiens – dont Pascale Bourgain a considérablement renouvelé l'étude² – dévoile une volonté de promotion, de raffermissement et de diffusion d'un récit considéré alors comme fondamental pour l'histoire et le prestige de l'abbaye. L'intégration et la mise en avant des *GD* dans le projet historiographique dionysien – jusqu'à l'entreprise de Primat et les *Grandes chroniques* – est le fruit d'un long parcours et de multiples étapes, parfois parallèles.

¹ G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, 37.

² Nous pensons particulièrement à P. BOURGAIN, « La protohistoire des chroniques latines de Saint-Denis (BnF, lat. 5925) », 1999, p. 375-394.

2.1 L'abbatiate d'Adam (1098/1099-1122) et le légendaire autour de Dagobert

2.1.1 *L'Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*

Probablement dans le premier tiers du XII^e siècle, un texte voit le jour à Saint-Denis, sous la forme d'un résumé de l'histoire des Francs, *l'Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*¹, conservé aujourd'hui dans quatre manuscrits². Ce texte revêt pour nous une importance toute particulière puisqu'il s'agit de la première intégration dionysienne des *GD* au sein d'un ensemble plus large ; ce sont quelques seize chapitres qui s'y retrouvent, dans une forme résumée et légèrement interpolée. Le compilateur ne suit pas forcément l'ordre voulu par le rédacteur des *GD* et peut parfois intégrer des parties de chapitres dans un nouvel ordre qui suit une logique propre³. Surtout, *l'Historia regum Francorum* s'intéresse avant tout à la royauté ; ainsi il est intéressant d'observer que les principaux épisodes conservés des *GD* ont trait au caractère royal de Dagobert, et tout particulièrement aux questions de mariage et de descendance :

Episodes conservés dans l' <i>Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii</i>	Chapitres correspondants dans l' <i>Historia</i>	Chapitres correspondants dans les <i>GD</i>
Dagobert fait roi d'Austrasie par Clotaire	8	<i>GD</i> , 12
Guerre contre les Saxons et victoire de Dagobert	8	<i>GD</i> , 14
Dagobert chasse les Juifs du royaume	8	<i>GD</i> , 24
Mort de Bertrude et mariage de Clotaire avec Sichilde	9	<i>GD</i> , 5
Mort de Clotaire ; Dagobert récupère les trois royaumes	9	<i>GD</i> , 15
Tentative infructueuse d'usurpation par Charibert et traité passé avec Charibert	9	<i>GD</i> , 16
Dagobert répudie Gomatrude, s'unit à Sichilde	9	<i>GD</i> , 22
Dieu accorde un fils à Dagobert ; baptême de Sigebert	10	<i>GD</i> , 24
Mort de Charibert, Dagobert récupère les trois royaumes	10	<i>GD</i> , 25

¹ *Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*, MGH, SS, 9, p. 395- 406. Rolf Grosse situe l'élaboration de *l'Historia regum Francorum* entre 1108 et 1111 et la distingue d'un autre texte avec lequel elle a souvent été confondue, *l'Abbreviatio gestorum regum Franciae* qui est, lui, plus tardif (Rolf GROSSE, « L'abbé Adam, prédécesseur de Suger », *Suger en question*, dir. Rolf GROSSE, München, R. Oldenbourg Verlag, 2004, p. 38). Cette distinction avait déjà été faite par Georg WAITZ, « Über die sogenannte *Abbreviatio gestorum regum Franciae* », NA, 7, 1882, p. 385-386). Le texte a vraisemblablement été composé du temps de l'abbatiate d'Adam, entre 1108 et 1111 (Françoise GASPARRI, *Suger de Saint-Denis. Abbé, soldat, homme d'État au XII^e siècle*, Paris, Picard, 2015, p. 55-56).

² Leiden, Bibliotheek Universiteit, BPL 20 (1138-1139) ; Paris, BnF, lat. 5997 (XIII^e siècle) ; lat. 14663 (XV^e siècle) ; lat. 5999 (XVI^e siècle)

³ C'est le cas, par exemple, de la mention du mariage de Clotaire et Sichilde, relaté au chapitre 5 des *GD* et intégré plus tard dans la chronologie par *l'Historia regum Francorum*, à la suite du chapitre 24 (*Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*, 9, p. 397).

Guerre contre les Wendes ; victoire de Dagobert	10	GD, 27
Dagobert associe Sigebert au trône d'Austrasie	10	GD, 31
Naissance de Clovis, traité avec Sigebert sur la succession du royaume	10	GD, 32
Les fils de Sadragisèle sont dépouillés ; Dagobert fait don de leurs biens à Saint-Denis	11	GD, 35
Rappel de la fondation de Saint-Denis par Dagobert	11	GD, 17
Maladie de Dagobert / charte de donation établie en faveur de Saint-Denis ; Dagobert fait jurer qu'aucun de ses successeurs ne porte atteinte à la charte ; signature de la charte par Clovis et les grands du royaume / mort de Dagobert	11	GD, 42
Inhumation de Dagobert à Saint-Denis	11	GD, 43
Clovis prend possession du royaume à la suite de son père	12	GD, 45

Les seize chapitres conservés par le compilateur – sur les cinquante-deux du texte des *GD* – semblent donc articulés autour de trois principaux pôles : les questions de descendance et de succession (morts, mariages, naissances), les victoires militaires et l'attachement de la royauté à Saint-Denis. Du chapitre vingt-deux par exemple, seule est conservée la mention de la séparation d'avec Gomatrude et l'union de Dagobert et Nanthilde, non sans avoir rappelé, bien entendu, l'argument de la stérilité attaché à sa première épouse (*quod esset sterilis*), imaginé par les *GD*¹.

Ce qui n'est pas conservé dans l'*Historia regum Francorum*, c'est tout l'aspect merveilleux qui entoure le lien entre le roi, le saint et l'abbaye : nulle mention de l'historique de fondation de Saint-Denis (*GD*, 3), de l'épisode de la chasse (*GD*, 4), de la découverte des corps par Dagobert (*GD*, 9) et de l'âme de Dagobert sauvée par les saints (*GD*, 44).

En marge des victoires militaires et des éléments généalogiques, un épisode revêt néanmoins une importance toute singulière au sein de la petite chronique dionysienne : l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis. En effet, il s'agit là du passage le plus long : sur les quatre chapitres (8, 9, 10, 11) de l'*Historia* couvrant le règne de Dagobert, les seules modalités qui entourent sa mort occupent la quasi totalité du chapitre 11². L'attention portée tout à la fois au rappel de la fondation de Saint-Denis par Dagobert et du choix de cette même abbaye comme lieu de sépulture s'explique sans doute par le contexte qui entoure l'élaboration du texte. Si l'on suit la datation haute proposée par Rolf Grosse, alors la composition de l'*Historia* prend place durant l'abbatiate d'Adam (1098/1099-1122) et dans une atmosphère de doute pour Saint-Denis quant à son caractère de nécropole royale, après que le roi Philippe I^{er} eut fait le choix, en 1108, d'être inhumé à Fleury, à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire³. En sus de pallier un relatif

¹ *GD*, 22, p. 408 ; *Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*, 9, p. 397.

² *Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*, 11, p. 398.

³ Augustin FLICHE, *Le règne de Philippe I^{er}, roi de France (1060-1108)*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, p. 76-77 ; R. GROSSE, « L'abbé Adam », p. 31-36 ; IDEM, *Saint-Denis zwischen Adel und König. Die Zeit vor Suger (1053-1122)*, Stuttgart, Jan Thorbecke, 2002, p. 126-130. L'animosité suscitée, à Saint-Denis, par le

« retard » en matière d'historiographie – au vu de l'activité déjà engagée depuis un certain temps à Fleury, Sens ou encore Saint-Germain-des-Prés – l'*Historia regum Francorum* est aussi l'occasion de réaffirmer, par le biais des emprunts faits aux *GD*, l'ancienneté de Saint-Denis en tant que tombeau des rois de France.

La rédaction de la petite chronique dialogue en outre avec deux autres créations dionysiennes contemporaines qui renforcent elles-aussi le lien entre l'abbaye et Dagobert : il s'agit d'une part de la mesure prise par l'abbé Adam pour la commémoration de l'anniversaire de Dagobert et de la rédaction, d'autre part, de la légende de la consécration de l'abbaye par le Christ¹.

2.1.2 L'instauration de l'anniversaire de Dagobert

Comme dans un mouvement de réponse à la décision de Philippe I^{er}, l'abbé Adam décide d'instituer, par un acte officiel, la commémoration de l'anniversaire de Dagobert à l'abbaye². L'acte commémoratif, peut-être rédigé au cours de l'année 1108³, a pour but l'instauration, de manière perpétuelle, d'une cérémonie en l'honneur de Dagobert au jour anniversaire de sa mort et énonce dans cette vue les différentes prescriptions liturgiques à suivre – décorations, luminaires, chants, etc. – ainsi que les aspects financiers liés à l'organisation de la cérémonie. Dès la suscription, le caractère exceptionnel et la qualité de fondateur de Dagobert sont mis en avant, ce qui est renforcé, d'ailleurs, par l'association de deux adjectifs quasiment synonymes – *fundator* et *constitutor* :

Qua intentione ego Adam, beati Dyonisii abbas, consilio et consensu fratrum nostrum, anniversarium diem domni et gloriosissimi regis Dagoberti *hujus sanctae ecclesiae fundatoris et constitutoris* in solennitatem quodammodo transtuli (...) Non enim est absonum ut qui multum ecclesiae praestitit, multum ei ecclesia referat⁴.

choix fleurisien de Philippe I^{er} se laisse deviner dans le texte même de l'*Historia*, au travers de certains griefs adressés à l'encontre du roi capétien (R. GROSSE, « L'abbé Adam », 38-39).

¹ BHL 2203c. Sur la légende voir Charles LIEBMAN, « La consécration légendaire de la basilique de Saint-Denis », *MA*, 45, 1935, p. 252-264, avec une édition du texte p. 259-264) et, plus récemment, Anne LOMBARD-JOURDAN, « La légende de la consécration par le Christ de la basilique mérovingienne de Saint-Denis et de la guérison du lépreux », *Bulletin monumental*, 143/3, 1985, p. 237-269. Pour une mise à jour historiographique récente sur la légende, voir Matthias M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 42-47.

² La charte originale n'est pas conservée ; on en trouve une transcription dans un cartulaire exécuté à Saint-Denis au XVII^e siècle. Robert Barroux a présenté des arguments convaincants en faveur de la datation de la charte au temps de l'abbé Adam (Robert BARROUX, « L'anniversaire de la mort de Dagobert à Saint-Denis au XII^e siècle. Charte inédite de l'abbé Adam », *BPHC*, 1942-1943, p. 131-151, avec une édition de la charte aux pages 148-151). Sur l'anniversaire de Dagobert, voir aussi A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, *op.cit.*, p. 85-91 et K. PYUN, « Foundation Legends », p. 165-168.

³ Robert Barroux propose une datation précise pour la constitution de l'acte, qu'il situe entre la mort de Philippe I^{er} en août 1108 et la date anniversaire de Dagobert le 19 janvier 1109 (R. BARROUX, « L'anniversaire de la mort », p. 146). C'est Suger lui-même, alors moine à l'abbaye, qui aurait rédigé la charte de commémoration (F. GASPARRI, *Suger de Saint-Denis*, p. 60).

⁴ R. BARROUX, « L'anniversaire de la mort », p. 148 : « Il est de mon intention à moi, Adam, abbé de Saint-Denis, en accord avec nos frères, de traduire le jour anniversaire du grand et glorieux roi Dagobert, fondateur et créateur de cette sainte église en une fête solennelle (...). Il est juste, en effet, qu'à celui qui a tant donné à notre église, l'église le lui rende tout autant ».

Plus avant dans la charte, une courte mention liturgique nous intéresse tout particulièrement :

Haec eadem [vesperis] et matutinis constituimus : quattuor in cappis invitorium decantent, in choro duo cantores remaneant, responsoria singula duo decantent, habitis primi Nocturni et secundi de Evangelio lectionibus, ultime *de vita ipsius* [Dagobertus rex] *et decessu* sequantur. Diei tocius regis horae sollempniter praecedant, quae incipiant a iiii « Confitemini Domino » et finiant ad « Dominum cum tribularer ». Singulis horis, singulis decantatis responsoriis subsequantur horae diei suavi convenientia. Nec egre feratur quasi nos offendere divinam propitiationem regis officia preferendo, quia quicquid ei inpendimus amore regis eterni cujus ecclesiae et testibus militavit conferimus¹.

Un antiphonaire du milieu du XII^e siècle fournit en outre plus de détails quant à l'organisation de la célébration, en mentionnant, sous la rubrique *In natali Dagoberti regis*, les antiennes et les psaumes pour les Vêpres ainsi qu'une série de répons pour les Matines².

L'inscription de l'anniversaire de Dagobert dans le calendrier de Saint-Denis apparaît ensuite dans un psautier du début du XIII^e siècle, qui en fait, pour la première fois, mention à la date du 19 janvier³. Par la suite, entre 1230 et 1260, deux ordinaires de l'abbaye font apparaître la fête dans le sanctoral, en décrivant les différentes étapes de la cérémonie. Au moment de célébrer les Vigiles du roi, il est en effet mentionné que seront lues « les trois dernières leçons de sa vie » : *Tres extreme Lc. de vita ipsius*⁴. La fête de Dagobert est dite *dupplex*, ce qui signifie qu'elle revêt en outre une importance considérable dans le calendrier liturgique dionysien.

Ces leçons étaient-elles tirées des *GD* ? Nous pouvons en faire la supposition⁵, d'autant plus qu'un autre témoignage, bien que plus tardif, va dans le sens de l'existence d'une liturgie de Dagobert s'appuyant sur les *GD* ; en 1625, dans son ouvrage sur l'abbaye de Saint-Denis, Jacques Doublet mentionne lui-aussi des leçons, et se montre même plus précis encore :

Pour ce qui concerne l'Anniversaire du Roy Dagobert fondateur de l'Eglise et royale Abbaye de saint Denys en France, la vigile du jour de son dit Anniversaire, le Religieux grand Aumosnier d'icelle Abbaye habille treize parures en l'honneur de Dieu et de ses douze Apostres, lesquels assistent à son tombeau aux premieres Vespres des morts, le lendemain à la grande Messe et aux secondes Vespres. Les premieres Vespres se

¹ *Ibidem*, p. 149 : « Nous établissons qu'à vêpres et à matines quatre chantres revêtus de chapes chanteront l'Invitoire, deux chantres resteront dans le chœur, deux chanteront les répons, constitués des leçons habituelles, d'abord la Nocturne et ensuite les Evangiles ; en dernier lieu, ils poursuivront avec [les leçons] de la vie et de la mort [de Dagobert]. Toute la journée se succéderont solennellement les heures du roi, qui commencent à *Confitemini Domino* et se terminent à *Dominum cum tribularer*. Toutes les heures seront accompagnées de répons chantés en bonne harmonie avec les heures du jour. On ne doit pas considérer, selon nous, que nous offensoons la miséricorde divine en préférant l'office du roi, parce que tout ce que lui consacrons, nous le mettons en parallèle avec l'amour éternel du roi, qui a combattu pour l'Eglise et ses confesseurs ».

² Paris, BnF, lat. 17296, ff°327v-330r (A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 85).

³ University of North Carolina in Chapel Hill, Rare Books Collection, 11 (1210-1215) (A. WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books*, p. 356-359).

⁴ Paris, Bibliothèque Mazarine, 526, f°100r et Paris, BnF, lat. 976, f°71r.

⁵ Cette idée est partagée par Françoise Gasparri, lorsqu'elle décrit l'anniversaire de Dagobert : « (...) aux vêpres et à matines seront psalmodiées les leçons de la vie et de la mort du roi, extraites des *Gesta Dagoberti*, récit pour le moins légendaire de la vie de Dagobert, rédigé au IX^e siècle et très utilisé dans l'abbaye » (F. GASPARRI, *Suger de Saint-Denis*, p. 110).

celebrent en la maniere de celles cy devant declarees : pareillement les Matines, excepté qu'au lieu des Leçons, *Parce mihi Domine*, & des autres qui suivent : la premiere Leçon commence ainsi *Magno Rege Clotario*, & et les huit autres Leçons contiennent et declarent les choses saintes, pieuses & memorables faites par ledit Roy Dagobert pendant sa vie, aussi son testament, ses legs, sa disposition à la mort, la recommandation de son fils le Roy Clovis, & de sa femme la Reyne Nanthilde à Ege Maire de son Palais, son trespas en l'Abbaye de saint Denys, l'estat de son ame apres la separation d'avec le corps, & comme elle fut delivree de la puissance effroyable des Demons par les presences des glorieux saint Denys et ses compagnons, de saint Martin Archevesque de Tours, & de saint Maurice, & portee en leur compagnie en Paradis par les Anges chantans, *Beatus quem elegisti & assumpsisti : inhabitabit in atriis suis, ... lesquelles Leçons ont esté laissées à la postérité par son tres-digne Chancelier saint Ouen*¹.

Les leçons traitant de son testament et de son entourage proviennent assurément des *GD*. La commémoration instaurée par l'abbé Adam semble donc avoir été entretenue jusqu'au temps de Doublet et, par ce biais, un peu de l'histoire pensée par le rédacteur des *GD*. Il est permis de supposer que les *GD* fournissaient déjà, au moment de la constitution d'Adam, la matière dans laquelle on puisait pour commémorer ce que Doublet appellera *les choses saintes, pieuses & memorables faites par ledit Roy Dagobert*.

En instituant la célébration de l'anniversaire de Dagobert, l'abbé Adam joint l'église dionysienne à la mémoire du roi et la rattache à la toute première dynastie des rois francs. Cette initiative réaffirme en outre l'ancienneté et le prestige de son rôle de nécropole royale ; elle doit se comprendre comme une réponse à l'inhumation de Philippe I^{er} à Fleury, motivée par la crainte de voir se constituer un dangereux précédent pour l'abbaye².

2.1.3 La légende de la dédicace de Saint-Denis par le Christ

Enfin, une dernière création dionysienne de la même époque est à rapprocher de la rédaction de l'*Historia regum Francorum* et de l'instauration d'un cérémoniel en souvenir de Dagobert, en ce sens qu'elle s'inscrit dans le même mouvement de resserrement des liens entre l'abbaye et la mémoire du roi : il s'agit de la légende de la consécration de Saint-Denis par le Christ³. Le motif de la fondation de l'église par Dagobert sert ici de trame de fond à un nouveau récit : Dagobert fait construire l'église (*predictus rex sepe nominandum martyrum edificaverit*)⁴

¹ Jacques DOUBLET, *Histoire de l'abbaye de Saint Denys en France*, Paris, Nicolas Buon, 1625, p. 406.

² R. GROSSE, « L'abbé Adam », *Suger en question*, dir. R. GROSSE, p. 35.

³ La naissance de la légende est généralement datée entre l'extrême fin du XI^e siècle et les premières années du XII^e siècle (L. LEVILLAIN, « Études », IV, p. 8, n. 2 ; Ch. LIEBMAN, « La consécration légendaire », p. 255-256 ; A. LOMBARD-JOURDAN, « La légende de la consécration », p. 239). C'est Suger qui fait mention pour la première fois de cette légende ; dans les *Gesta Sugerii abbatis*, il mentionne les parois de l'église sur lesquelles, selon des auteurs anciens, le Christ aurait posé les mains : (...) *de parietibus antiquis, quibus summus pontifex Dominus Jesus Christus testimonio antiquorum scriptorum manum apposuerat* (SUGER, *Gesta Sugerii abbatis*, 11, *Œuvres*, I, Écrit sur la consécration de Saint-Denis. *L'Oeuvre administrative. Histoire de Louis VII*, éd. et trad. Françoise GASPARRI, Paris, Les Belles Lettres, 1996, 120-123). Pour une mise à jour historiographique récente sur la légende, voir Matthias M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe im Mittelalter. Texte, bilder und Studien zu einem ekklesiologischen Erzählmotiv*, Berlin, Akademie Verlag, 2005, p. 42-47.

⁴ Ch. LIEBMAN, « La consécration légendaire », p. 259.

et la veille de la consécration (prévue le 24 février), un lépreux parvient à s'y introduire pour y passer la nuit. Il voit alors le Christ entrer par la fenêtre et consacrer lui-même l'église. Le Christ guérit ensuite le lépreux, qui partage son expérience avec Dagobert ; le roi finit par croire l'ancien malade et refuse alors de réaliser une nouvelle dédicace.

Les sources et l'origine précise de la légende sont difficiles à identifier. Depuis 754 et la consécration de la nouvelle église construite par l'abbé Fulrad, l'évènement est commémoré le 24 février ; la légende de la dédicace miraculeuse, située dans le texte à la même date, pourrait alors avoir été mise au point pour pallier le silence des textes autour de la consécration carolingienne¹. La date, déjà célébrée à l'abbaye, se serait alors chargée d'un nouveau récit qui substituait, à la consécration de 754, celle, réalisée plus tôt, de l'église construite par Dagobert. Rolf Grosse a plaidé en faveur d'une élaboration de la légende au temps de l'abbé Adam, dans le même mouvement de resserrement des liens avec la royauté et de promotion de la figure de Dagobert qui concourt, parallèlement, à la commémoration de l'anniversaire du souverain à l'abbaye².

Cette légende de la *Dedicatio* – transmise par au moins six manuscrits³ – a pour but de renforcer tout à la fois le prestige de l'abbaye – consacrée par le Christ lui-même⁴ – et la nature royale de sa fondation. On pourrait se demander, avec Matthias Tischler, si ce récit ne constitue pas une forme de pendant à la légende rémoise de la Sainte Ampoule, destiné à faire de Saint-Denis, au même titre que Reims, un lieu ayant été le théâtre de l'intervention divine⁵.

La composition de l'*Historia regum Francorum*, la mise en place de la commémoration de l'anniversaire de Dagobert et la naissance de la légende de la consécration de Saint-Denis par le Christ sont toutes trois représentatives de cette intense période de réflexion et de création que constitue l'abbatiate d'Adam. Guidé par des objectifs qui mêlent histoire et politique, l'abbé de Saint-Denis vise à présenter au roi de France l'importance de l'institution dionysienne dans l'histoire du royaume, ainsi que les liens anciens qui l'unissent aux trois dynasties et le rôle de protecteur endossé par saint Denis ; ainsi posé, ce programme jette les bases de ce que fut, à la génération suivante, la politique de Suger.

¹ A. LOMBARD-JOURDAN, « La légende de la consécration », p. 239.

² R. GROSSE, « L'abbé Adam », p. 39. Notons que Matthias M. Tischler situe quant à lui la composition de la légende plus tard, au temps de l'abbé Suger, sans toutefois développer plus avant son argumentaire (M. M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 43).

³ Voir la liste des manuscrits dans M. M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 45, n. 160. Les deux plus anciens manuscrits se présentent respectivement sous la forme d'un vaste recueil historiographique (Paris, BnF, lat. 12710, ff°68v-69v) et d'un légendier (Paris, BnF, lat. 5345, ff°21v-23v), au sein desquels le texte de la *Dedicatio* est copié de façon isolée. Il est intégré, au siècle suivant, dans le recueil de la *Vita et actus beati Dionysii*, où il est alors pleinement incorporé à l'histoire de l'église (M. M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 45-46). Les enjeux du texte et de son intégration dans la *Vita et actus* sont discutés plus avant.

⁴ Le motif de la consécration de l'église par le Christ semble avoir rencontré un succès considérable dans la seconde moitié du XI^e siècle, période durant laquelle plusieurs autres abbayes développent une tradition similaire ; c'est le cas notamment des abbayes de Saint-Maur, de Figeac ou de l'église de Westminster (A. LOMBARD-JOURDAN, « La légende de la consécration », p. 241-242).

⁵ M. M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 43-44.

2.2 La politique mémorielle de l'abbé Suger (1122-1151) et le rôle de Dagobert dans l'*Écrit sur la consécration*

L'abbé Adam n'a pas ménagé ses efforts pour réaffirmer la prédominance de Saint-Denis, et Suger, lorsqu'il accède à l'abbatiale le 12 mars 1122, s'inscrit immédiatement dans la continuité de la politique engagée par son prédécesseur. Animé par le désir d'augmenter le prestige de l'abbaye, il vise à la lier plus fortement encore à la royauté et à raffermir son rôle de gardienne de la mémoire royale et de la permanence du royaume. À l'instar de l'abbé Adam, qui avait institué la célébration de l'anniversaire de Dagobert, Suger se préoccupe à son tour de consolider la continuité dynastique en instaurant l'anniversaire du roi régnant, Louis VI¹. Mais le grand projet de l'abbé de Saint-Denis, c'est bel et bien l'agrandissement et l'ornementation de l'église, entreprise à laquelle il se dédie dès 1125 en préparant le terrain économique en vue du projet de reconstruction ; il s'attèle alors à récupérer des biens perdus, liés par le passé à Saint-Denis, notamment le prieuré d'Argenteuil, ce qui contribua grandement à financer la construction de l'église². Autour de 1130 commencent véritablement les travaux de reconstruction et d'embellissement de l'abbatiale ; la façade est consacrée le 9 juin 1140, et le chœur quatre ans plus tard, le 14 juin 1144³. Tout animé par cette entreprise architecturale, Suger compose deux traités, peu de temps après la consécration du chœur : le *Scriptum consecrationis ecclesiae sancti Dionysii*⁴ et les *Gesta Sugerii abbatis*⁵. Le premier est consacré aux modalités de la reconstruction de l'abbatiale et de sa consécration ; le second se divise en deux parties, l'une traitant de la gestion des domaines dionysiens et l'autre décrivant l'entreprise de restauration de l'église.

Dans l'un comme dans l'autre des écrits, les références à Dagobert, *ecclesie fundator*⁶, sont nombreuses et s'appuient parfois directement sur le récit des *GD*. Dans le *Scriptum consecrationis ecclesiae sancti Dionysii*, à la suite du prologue, l'abbé revient sur les origines de l'église et reprend, pour ce faire, certains détails transmis par le texte :

Gloriosus et famosus rex Francorum Dagobertus, vir etsi in regni administratione magnanimitate regia conspicuus, nichilominus tamen Ecclesie Dei devotus, cum ad declinandam patris sui Clotharii magni intolerabilem iram Catulliacum vicum aufugisset, et sanctorum martirum ibidem quiescentium effigies venerandas, tanquam pulcherrimos viros niveis vestibis comptos, servitium suum requirere et auxilium promittere

¹ F. GASPARRI, *Suger de Saint-Denis*, p. 60.

² SUGER, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. XXI-XXII.

³ Maxime L'HÉRITIER, « Le chantier de l'abbaye de Saint-Denis à l'époque gothique » *Médiévales*, 69, 2015, p. 130.

⁴ C'est Suger lui-même qui, dans son traité postérieur (*Gesta Sugerii abbatis*), désigne cet écrit sous ce titre (SUGER, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. 2). Le texte est transmis par deux manuscrits (Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571 (XII^e siècle) et Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030 (XV^e siècle)).

⁵ Dans son édition, Françoise Gasparri se réfère à l'œuvre sous ce nom, d'après un titre ajouté au XIV^e-XV^e siècle par l'unique manuscrit transmettant le texte, titre alors préféré aux autres dénominations, souvent rencontrées, que sont *De administratione sua* ou *Liber de rebus in administratione sua gestis* (SUGER, *Œuvres*, I, p. LXI),

⁶ SUGER, *Gesta Sugerii abbatis*, 16, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. 144-145.

incunctanter voce et opere comperisset, basilicam sanctorum regia munificentia fabricatum iri affectu mirabili imperavit¹.

Suger condense ici les épisodes successifs de la fuite de Dagobert et de la découverte des corps des saints martyrs (*GD*, 7-9). Plus loin, il décrit la décoration commandée par Dagobert et reste très proche du texte des *GD* :

GD

[ch. 20] Nam et per totam ecclesiam auro textas vestes, margaritarum varietatibus multipliciter exornatas in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissime iussit, quatinus aliarum ecclesiarum ornamentis praecellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore vernans, omni terrena pulcritudine compta atque inestimabili decore inradiata splenderet.

Scriptum consecrationis ecclesiae sancti Dionysii

[ch. 2] Quam cum mirifica marmorearum columpnarum varietate componens, copiosis purissimi auri et argenti thesauris inestimabiliter locupletasset ipsiusque parietibus et columpnis et arcubus auro tectas vestes, margaritarum varietatibus multipliciter exornatas, suspendi fecisset quatinus aliarum ecclesiarum ornamentis precellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore vernans, et omni terrena pulcritudine compta inestimabili decore splenderet (...) ².

Cette première partie sur les débuts de l'église a pour objectif, en sus de rappeler l'ancienneté et le prestige de la première construction, de fournir une justification à celle entreprise par Suger. L'abbé argue alors de la petitesse du premier édifice, tout en veillant, bien sûr, à insister sur la piété du roi et le rayonnement de l'église primitive :

(...) hoc solum ei defuit quod quandam oporteret magnitudinem non admisit ; non quod aliquid ejus devotioni aut voluntati deesset, sed quod forsitan tunc temporis in primitiva ecclesia nulla adhuc aut major aut equalis existeret, aut quod brevior fulgorantis auri et splendorem gemmarum propinquitati arridentium oculorum acutius delectabilisque refundendo, ultra satis quam si major fabricaretur irradiaret³.

¹ IDEM, *Scriptum consecrationis*, 2, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. 6-9 : « Le glorieux et illustre roi des Francs Dagobert, remarquable par sa magnanimité royale dans l'administration du royaume, non moins dévoué cependant à l'Église de Dieu, ayant un jour trouvé refuge, pour fuir la colère intolérable de son père Clotaire le Grand, dans le bourg de Catulliacum, s'était aperçu que les vénérables images des saints martyrs reposant en ce lieu, [lui apparaissant] comme des hommes magnifiques vêtus d'un blanc de neige, requeraient son service et lui promettaient leur aide sans hésiter, en paroles et en actes ; il ordonna alors dans un élan d'amour admirable que soit construite par la munificence royale la basilique des saints ».

² *Ibidem*, p. 8-9 : « Constituée d'une admirable variété de colonnes de marbre, il l'avait enrichie à un degré inestimable d'abondants trésors d'or très pur et d'argent, et avait fait suspendre aux murs, aux colonnes et aux arcs des tentures tissées d'or et ornées d'une grande variété de perles au point qu'elle semblait l'emporter en ornements sur les autres églises et que, brillant en tous points d'un éclat incomparable, ornée de toute la beauté terrestre, elle resplendissait d'une élégance inestimable ».

³ *Ibidem* : « Une seule chose lui manquait : elle n'était pas aussi grande qu'il l'eût fallu, non qu'il eût manqué quelque chose à la dévotion ou à la volonté [du roi] mais sans doute en ce temps-là, dans la primitive Église, n'en existait-il aucune qui fût plus grande ou égale, ou bien [cette église] étant plus petite, répandait-elle de manière plus vive et plus délectable, parce que de plus près, la splendeur de l'or éclatant et des pierres précieuses dans les regards éblouit, et rayonnait ainsi bien plus que si elle avait été construite plus grande ».

Suger n'a alors pas d'autre choix que de remédier à la situation :

(...) sanctorum martirum dominorum nostrorum suffragio raptus, ad augmentationem prefati loci toto animo, tota mentis affectione accelerare proposuimus : qui numquam, si tanta, si necessaria, tam utilis et honesta non exigeret opportunitas, manum supponere vel cogitare presumeremus¹.

Le récit linéaire et la manière dont s'enchaînent les événements suscitent le sentiment que l'église est demeurée la même, depuis Dagobert jusqu'au projet entrepris par Suger ; dans ce sens, relevons également que nulle mention n'est faite de l'abbatiale carolingienne construite du temps de l'abbé Fulrad, dans la seconde moitié du VIII^e siècle. Les deux traités de l'abbé de Saint-Denis sont tous deux marqués par la volonté de suggérer une continuité matérielle depuis le temps de Dagobert et de la rendre tangible. Suger rappelle que les reliquaires, devant lesquelles se prosterne le roi Louis VII au moment de la *translatio* des reliques, sont l'œuvre de Dagobert, *venerandis scriniis Dagoberto fabricatis*² ; lorsqu'il décrit les tombeaux, il signale que c'est en ce lieu même qu'a reposé saint Denis *a tempore Dagoberti usque ad nostra tempora*³. L'édifice porte dans sa réalité matérielle, visible et tangible, le souvenir de sa première fondation royale ; ces différents marqueurs de continuité mettent alors au jour l'ancienneté et la permanence du lien qui unit le saint, l'église et le roi de France. Quelques années plus tard, Suger entreprend la composition de sa *Vita Ludovici Grossi*, qui inaugure une toute nouvelle façon de concevoir la biographie royale, en ce sens qu'elle constitue une étude intensive de l'histoire de France, règne par règne, avec un accent plus fortement mis sur la personne du roi⁴. L'entreprise architecturale et l'activité d'écriture de l'abbé de Saint-Denis expriment alors toutes deux une même évidence, « celle du prestige de la royauté incarnée par un modèle de roi et par l'unique protecteur du royaume, saint Denis (...) »⁵.

Dans cette première moitié du XII^e siècle, les *GD* et leurs motifs sont donc fortement mis à contribution à Saint-Denis, – à la fois intégrés dans de nouvelles œuvres d'histoire et utilisés comme source pour la perpétuation de la mémoire de Dagobert et, à celle, plus vaste, du lien ancien qui unit l'abbaye et la royauté. Si les *GD* se trouvent reformulés dans des textes inédits – comme c'est le cas de *l'Historia regum Francorum monasterii Sancti Dionysii* –, ils intègrent dans le même temps de nouvelles compilations, pensées à Saint-Denis ; c'est de leur introduction dans ces manuscrits-recueils, premières bases des *Grandes chroniques*, qu'advint un tout autre niveau de visibilité.

¹ *Ibidem*, p. 10-11 : « (...) poussé par le suffrage des saints martyrs, nos seigneurs, à remédier, grâce à la seule et ineffable miséricorde de Dieu tout-puissant, au susdit inconvénient, nous nous sommes proposés de tout notre cœur, de toute l'affection de notre esprit, d'œuvrer rapidement à l'agrandissement de ce lieu, nous qui n'aurions jamais osé y mettre la main ou même y penser si une occasion si grande, si nécessaire, si utile et si digne ne l'avait exigé ».

² SUGER, *Scriptum consecrationis*, 14, éd. et trad. F. GASPARRI, p. 46-47.

³ IDEM, *Gesta Sugerii abbatis*, 11, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. 128-129.

⁴ G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 45-46.

⁵ SUGER, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. XXVI-XXVII.

2.3 Composer une nouvelle histoire : la compilation du Paris, BnF, lat. 12710

La période de l'abbatiat de Suger est marquée par l'intensification de la production historiographique dionysienne et le rôle pionnier de l'abbé dans le développement d'une historiographie royale à Saint-Denis n'a pas manqué d'être relevé¹. Il est notamment à l'origine, dans les premières années de son abbatiat, d'une nouvelle compilation, les *Gesta gentis Francorum*, qui propose une histoire universelle des Francs, depuis la naissance du Christ jusqu'au règne de Louis VI, puisqu'on y trouve, en dernier lieu, la *Vita Ludovici Grossi* de Suger, transmise ici pour la première fois². Rapidement, les *GD* semblent avoir été présents dans les mains et l'esprit des moines qui, en continuité avec l'œuvre pensée par Suger, réalisent des ouvrages historiques au XII^e siècle ; en témoigne leur présence, à la même période, dans un recueil visant à réunir tous les textes devant servir à la composition d'une nouvelle histoire, et s'appuyant, en grande partie, sur les *Gesta gentis Francorum*.

Le recueil en question est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote Latin 12710³. Ce manuscrit constitue un véritable instrument de travail, voué à rassembler différents textes traitant de l'histoire de France, des origines jusqu'en 1180, et pouvant servir à la rédaction d'une nouvelle histoire⁴. Pour faciliter l'utilisation future de tout ce matériau, une main a ajouté une série de *Capitulationes* – titres de chapitres – destinée à agencer au mieux les différents éléments lors d'une prochaine rédaction. Dans la table, le premier chapitre est indiqué comme étant le *Libellus de majoribus domus regiae*, soit commençant plus ou moins au milieu du VII^e siècle⁵ ; toute la matière antérieure devait alors servir d'introduction. Néanmoins, cette partie introductive se doit d'être la plus précise possible ; le compilateur rassemble ainsi plusieurs textes traitant des premiers temps des Francs et, parmi les nouveautés, se trouvent précisément les *GD*, qui sont transcrits dans leur intégralité aux folios 65r-68v, à la suite de la *Revelatio ostensa papae Stephano* (BHL 2176), et sont suivis de la *Dedicatio* (BHL

¹ Jean DUFOUR, « Suger, un personnage complexe », *Suger en question*, dir. R. GROSSE, p. 18 ; Françoise GASPARRI, « L'abbé Suger de Saint-Denis. Mémoire et perpétuations des œuvres humaines », *CCM*, 44/175, 2001, p. 255 ; B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 68 ; SUGER, *Œuvres*, I, éd. et trad. F. GASPARRI, p. XXVI.

² La plus ancienne copie transmettant les *Gesta gentis Francorum* est aujourd'hui conservée à Paris (Paris, Bibliothèque Mazarine, 2013). Les avis divergent quant à la datation du manuscrit, qui s'échelonne en conséquence tout au long du XII^e siècle : 1114-1131 (G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 40-41) ; 1120-1131 (D. NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 197) ; les années 1140 (F. GASPARRI, « L'abbé Suger de Saint-Denis », p. 255), après 1162 (B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 69-70 ; P. BOURGAIN, « La protohistoire », p. 389).

³ Daté entre 1129 et 1140 (D. NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 305), de la fin du XII^e siècle (G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 41) ou d'après 1180 (B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 70) ; il est daté du XIII^e siècle par Pascale Bourgain (« La protohistoire » p. 378). Sa datation dépend de la datation du manuscrit sur lequel il s'appuie (Paris, Bibliothèque Mazarine, 2013) dont il reproduit les *Gesta gentis Francorum*. L'existence d'un manuscrit reproduisant le plan du Latin 12710 et daté de la première moitié du XII^e siècle (Bern, Burgerbibliothek, 90), que personne n'a relevé depuis l'article de Jules Lair (J. LAIR, « Mémoire sur deux chroniques », p. 560) devrait néanmoins nous faire pencher du côté d'une datation haute du manuscrit de Saint-Denis, suivant ainsi plutôt l'hypothèse de Donatella Nebbiai-Dalla Guarda.

⁴ J. LAIR, « Mémoire sur deux chroniques », p. 543-580 ; E. TREMP, *Die Überlieferung*, p. 26-28 et p. 65.

⁵ *De majoribus domus regiae libellus vetusti scriptoris*, *RHGF*, II, p. 699-700.

2203c). Dans l'esprit du copiste dionysien, les *GD* se doivent ainsi de figurer dans l'histoire de France telle qu'il vise à la présenter.

Le projet pensé par le(s) compilateur(s) du Latin 12710 rencontre une concrétisation dans au moins trois manuscrits qui présentent un développement complet de l'histoire décrite dans le manuscrit, suivant quasiment à la lettre les indications des *Capitulationes*¹ ; cette mise par écrit du canevas est connue sous le nom de *Nova Gesta Francorum*, d'après la dénomination que lui a attribuée Jules Lair². Comme nous l'avons dit précédemment, les chapitres suggérés par le compilateur du Latin 12710 ne commencent qu'avec le *Libellus de majoribus domus regiae*, donc au VII^e siècle ; la partie traitant des origines des Francs devait alors servir d'introduction, et c'est dans cette vue qu'avaient été copiés les *GD*. Or les trois manuscrits qui produisent les *Nova Gesta Francorum* – soit parce qu'ils ne les ont pas sous les yeux, s'appuyant sur un autre manuscrit que le Latin 12710, soit par choix (de concision, de pertinence) – ne transmettent pas les *GD* mais le *LHF*³ en guise de première partie aux *Nova Gesta*. La mise en évidence des *GD* par le compilateur du Latin 12710 – « dernière des histoires de France imparfaites compilées à Saint-Denis », selon les mots de Bernard Guenée⁴ – n'a ainsi pas résisté à la matérialisation du projet hors de ce premier manuscrit ; ce n'est donc pas par cette entreprise-ci que le texte rencontra sa diffusion la plus importante.

2.4 Montrer le corps de Dagobert à Saint-Denis : le *Manuel* de Rigord (c. 1196)

Le souvenir de Dagobert et de son implication dans l'histoire de Saint-Denis ne se transmet pas seulement par écrit. En tant que premier roi à être enterré dans l'abbaye, sa mémoire est aussi gravée dans la pierre. La présence du corps de Dagobert à Saint-Denis est un constant rappel, concret et tangible, de son rôle éminent dans la constitution d'un lien privilégié entre la royauté et l'institution dionysienne. Puisque le roi mérovingien est considéré comme inaugurant la tradition qui fait de Saint-Denis une nécropole royale, son souvenir ne manque pas d'être évoqué lorsqu'il s'agit de faire connaître et de promouvoir ce rôle fondamental dévolu à l'abbaye.

À l'extrême fin du XII^e siècle, le moine de Saint-Denis Rigord apparaît comme l'un des auteurs les plus prolifiques en matière d'historiographie royale ; outre une *Histoire de Philippe Auguste*, les *Gesta Philippi Augusti* – qui furent ensuite traduits par Primat dans son *Roman aux Roys* – Rigord compose une petite chronique des rois de France, destinée à servir de guide aux visiteurs se rendant à l'abbaye pour y découvrir les sépultures des rois⁵. Qualifiée de « manuel »

¹ Bern, Burgerbibliothek, 90 (XII^e siècle, première moitié), ff°84r-131r ; Bruxelles, KBR, 9178 (XIII^e siècle), ff°199r-223v ; BnF, lat. 11793 (XIII^e siècle), ff°12r-50r.

² J. LAIR, « Mémoire sur deux chroniques », p. 544.

³ Chapitres 1-47 dans le manuscrit de Bruxelles, 1-53 dans ceux de Berne et de Paris.

⁴ B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 73.

⁵ RIGORD, *Histoire de Philippe Auguste*, éd. et trad. Élisabeth CARPENTIER, Georges PON et Yves CHAUVIN, Paris, Éditions du CNRS, 2006. Sur l'œuvre de Rigord, voir aussi B. GUENÉE, *Comment on écrit*, p. 71-79.

par l’auteur lui-même¹, le texte a pour but de présenter, de manière claire et accessible, la succession des rois et le lieu de leur sépulture :

Veterem voco confusionem regum sanguinis lineam in veterum voluminibus perplexam et involutam quam ego, omnimode brevitati deserviens et morem querulo lectori gerens, ea vigilantia quam potui sic eam disgestam explicui ut in hoc opusculo regum Francorum gernarchas et eorum nomina, et quis a quo originem traxerit, et ut etiam eorum quilibet mausoleum habuerit, diligens lector dilucide poterit invenire².

L’ouvrage se présente sous la forme de courtes notices, de longueur variable, consacrées aux différents rois et présentant les faits marquants de leurs règnes respectifs ; elles se terminent toujours par la mention du lieu d’inhumation. Rigord vise à condenser et à schématiser cette « généalogie » ; dans cette optique, les notices sont construites autour des éléments « clefs » de l’histoire de chaque roi. Observons le résumé dédié à Dagobert :

Dagobertus primus successit Clothario secundo et patri suo. Hic habuit uxorem Gomatrudem germaniam Sichildis. Sed revolutis aliquibus annis, quia sterilis erat, eam dimisit et Nanthildem eximii decoris puellam sibi copulatam in reginam sublimavit. Octavo autem anno regni sui aliam nomine Ragnetrudem stratu suo ascivit, de qua filium suscepit nomine Sigibertum. Duodecimo autem anno regni suscepit de Nanthilde filium nomine Ludovicum. Sigibertum filium suum fecit regem Austrasiorum sub tutela primi Pipini et Cuniberti Coloniensis episcopi. Ludovicum vero sibi substitit regem Francorum. Iste Dagobertus ecclesiam beatissimi martiris Dyonisii Pariensis fundavit et corpora sanctorum martirum Dyonisii, Rustici et Eleutherii de vico Catuliano, in quo per quingentos triginta annos sepulta iacuerant, astantibus archiepiscopis et tocius regni proceribus ad eandem ecclesiam devotissime transtulit et in vasis argenteis diligentissime collocavit. Regnavit autem Dagobertus primus quadraginta quatuor annis. Quiescit sepultus in ecclesia beati Dyonisii ad dexteram partem maioribus altaris³.

La notice est organisée autour de deux principaux axes : d’une part la question du mariage et de la descendance de Dagobert et, d’autre part, la fondation de Saint-Denis. L’insistance de Rigord sur ces deux aspects de la vie du roi mérovingien illustre la visée générale de son *Manuale* : mettre en avant l’idée de continuité dynastique, garantie par une succession légitime, et rappeler le lien entre la royauté et l’abbaye, en démontrant l’attachement des rois à l’égard de

¹ Soissons, BM, 129, f°130r : *Hoc igitur opus manuale sufficiat brevitatem amantibus quod sine preiudicio prolixioris hystorie breviter compilavi.*

² Soissons, BM, 129, f°130r : « Je perçois une vieille confusion autour de la lignée des rois, qui est embrouillée et obscure dans les anciens volumes ; moi, m’adonnant à la brieveté et agissant pour le plaisir du lecteur attristé, je l’ai éclaircie en la divisant, afin que le lecteur attentif puisse trouver clairement dans cet opuscul les hiérarchies des rois des Francs, leurs noms, d’où ils sont issus, et où se trouve le tombeau de chacun ».

³ Soissons, BM, 129, f°135r : « Dagobert premier succéda à son père, Clotaire second. Il eut pour femme Gomatrude, une cousine de Sichilde. Mais après quelques années, parce qu’elle était stérile, il l’abandonna et éleva au rang de reine Nanthilde, une jeune femme d’une exceptionnelle beauté. La huitième année de son règne, il fit entrer dans sa couche une autre femme, du nom de Ragnetrude, qui lui donna un fils nommé Sigebert. La douzième année de son règne, il eut un fils de Nanthilde, prénommé Clovis. Il fit son fils Sigebert roi d’Austrasie, sous la tutelle de Pépin premier et de l’évêque Chunibert de Cologne. Il garda avec lui Clovis pour être roi des Francs. Dagobert fonda une église en l’honneur du saint martyr Denis de Paris et transporta les corps des martyrs Denis, Rustique et Éleuthère du bourg de Catulliacus, dans lequel ils gisaient en sépulture depuis 530 ans, entouré par les archevêques et tous les grands du royaume, jusqu’à cette église, et les plaça diligemment dans des coffrets d’argent. Dagobert régna quarante-quatre ans. Il est enterré dans l’église Saint-Denis, à droite de l’autel principal ».

l'institution. Il est possible, d'ailleurs, que la composition témoigne d'une forme d'inquiétude de la part de Saint-Denis, après l'inhumation, en 1180, du roi Louis VII à l'abbaye de Barbeau¹.

Le texte est intéressant parce qu'il fait apparaître que Rigord utilise plusieurs sources. Il paraît clair, d'abord, qu'il s'appuie sur les *GD* puisqu'il reprend l'argument de la *sterilitas* de Gomatrude (*Sed revoluptis aliquibus annis, quia sterilis erat, eam dimisit*) – pour justifier son mariage avec Nanthilde, – dont seul le texte des *GD* fait mention². Néanmoins, en ce qui concerne les années de règne, il semble qu'il ait recours à une autre source puisqu'il n'indique pas seize années – comme les *GD* et les sources postérieures – mais quarante-quatre (*Regnavit autem Dagobertus primus quadraginta quatuor annis*). Rappelons que ce nombre, quarante-quatre, est originellement présenté par le *LHF* et aussi par l'*Inventio* A, qui se fonde uniquement sur la chronique mérovingienne ; pour autant, à partir des *GD*, qui « corrigent » les années de règne en fonction de *Frédégaire*, il devient extrêmement rare que Dagobert se voit attribuer un règne de plusieurs décennies. Nous pouvons donc en conclure que Rigord a aussi recours à une source plus ancienne, possiblement le *LHF* – dont nous savons en outre qu'il sert de sources à d'autres endroits du *Manuale*³ – ou l'*Inventio* A. Le *Manuale* fournit sans doute le premier témoignage de la constitution d'une forme « condensée » de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, pensée à l'attention d'un public de laïcs et conçue en dialogue avec l'édifice contemporain.

3. LES *GESTA DAGOBERTI* DANS LA PRÉHISTOIRE DES *GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE* : DE LA CONTINUATION D'AIMOIN DE FLEURY À LA COMPILATION LATINE DIONYSIENNE

3.1 De Saint-Germain-des-Prés à Saint-Denis : l'intégration progressive des *Gesta Dagoberti* dans les recueils dionysiens

Le point de départ de ce qui constitua l'entreprise de Primat et la genèse des *Grandes chroniques de France* est à chercher dans un manuscrit conçu originellement en dehors de Saint-Denis. Il s'agit en effet d'une compilation établie à Saint-Germain, à la fin du XI^e siècle, proposant, pour la première fois, une continuation de l'*Historia* d'Aimoin de Fleury⁴. Selon

¹ RIGORD, *Histoire de Philippe Auguste*, éd. et trad. É. CARPENTIER, G. PON et Y. CHAUVIN, p. 64-65.

² *GD*, 22, p. 408.

³ Entre autres pour la notice consacrée à Charles Martel (Alain STOCLET, « À la recherche du ban perdu. Le trésor et les dépouilles de Waïfre, duc d'Aquitaine († 768), d'après Adémar de Chabannes, Rigord et quelques autres », *CCM*, 168, 1999, p. 353.

⁴ Paris, BnF, lat. 12711. Le manuscrit est en deux parties, l'une, relativement homogène, allant jusqu'en 1031, et une seconde (à partir du folio 165v) d'un aspect moins soigné, qui voit se succéder les notations généalogiques, puis des extraits de la *Vie de Louis le Gros* et de l'*Historia Ludovici septimi* (P. Bourgain, « La protohistoire », p. 5-6). La première partie est traditionnellement datée de la fin du XI^e siècle (Ferninand LOT, *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, Émile Bouillon, 1891, p. 338 ; entre 1063 et 1103 pour Jean-François Lemarignier (Jean-François LEMARIGNIER, « Autour de la royauté française du IX^e au XIII^e siècle. Appendice : la continuation d'Aimoin et le manuscrit, latin 12711 de la B.N. », *BEC*, 113, 1955, p. 25). La seconde est certainement composée plus tardivement, entre 1171 et 1173 (G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 51).

Siméon Luce, cette continuation serait née originellement à Fleury, avec des matériaux accumulés par Aimoin lui-même¹. À la suite de l'*Historia* d'Aimoin se trouvent ajoutés :

- Les chapitres 43-52 du *LHF*
- La continuation de Frédégaire (chapitre 10-24)
- *Annales regni Francorum* (642-829)
- *Vie de Louis le Pieux* par l'Astronome
- Fragments de chroniques pour les années 840-869 (notamment la *Chronicon Aquitanicum* et les *Annales Engolismenses*)
- *Annales Bertiniani* (869-882)
- *Historia Francorum Senonensis* (882-1015)

Cette forme continuée de l'œuvre d'Aimoin rencontre un succès considérable, et se retrouve dans au moins sept copies² ; d'ailleurs, parmi les manuscrits transmettant l'*Historia* du moine de Fleury, seuls quatre ne contiennent pas la continuation.

En partant du manuscrit 12711 et de son corpus, les moines de Saint-Denis vont progressivement essayer de mettre à jour l'histoire avec des éléments propres à l'histoire de l'abbaye et à son lien avec le royaume. C'est dans cette optique qu'intervient l'intégration graduelle des *GD* dans les manuscrits découlant du lat. 12711, jusqu'au manuscrit « archétypique » sur lequel s'appuiera Primat³.

La première étape qui découle du lat. 12711 s'incarne dans un autre manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Vaticane, sous la cote Reg. lat. 550. Ce manuscrit, daté de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle, porte les cotes de Saint-Denis⁴. Il est très certainement copié sur le manuscrit Latin 12711⁵, mais le compilateur – s'agit-il de Rigord⁶ ? – se montre actif. Il élague d'une part certains passages trop orientés vers Saint-Germain et enrichit d'autre part la compilation de l'ajout de trois traditions textuelles : les *GD*, la *Vita Karoli* d'Éginhard et la chronique du Pseudo-Turpin. Le compilateur dévoile un travail de combinaison particulièrement subtil : s'il suit fidèlement, de manière générale, le manuscrit de Saint-Germain, il favorise aussi la précision et n'hésite pas, lorsqu'il le peut, à inclure d'autres sources qui lui paraissent plus détaillées. Ainsi les *GD*, dans le manuscrit, arrivent bien plus tôt que dans la réécriture qu'en avait proposé Aimoin : elles sont intégrées au récit à la trente-quatrième année

¹ Siméon LUCE, « La continuation d'Aimoin et le manuscrit Latin 12711 de la bibliothèque Nationale », *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*, Paris, Renouard, 1884, p. 68-70. Cette hypothèse est vraisemblable ; cependant nous ne possédons aucun manuscrit de la continuation originaire de Fleury (P. BOURGAIN, « La protohistoire », p. 4).

² Vatican, Reg. lat. 550 ; Paris, BnF, lat. 5925 ; Paris, BnF, lat. 12712 ; Paris, BnF, lat. 15046 ; Paris, BnF, lat. 5925A ; Oxford, Bodleian Library, Bodley 755 ainsi qu'une copie partielle (P. BOURGAIN, « Protohistoire », p. 379, n. 13).

³ Paris, BnF, lat. 5925.

⁴ Le manuscrit a ensuite appartenu à Petau avant de passer dans la collection de la reine Christine (É. PELLEGRIN, « Possesseurs français et italiens », p. 273 ; D. NEBBIA-DALLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 232).

⁵ Pascale Bourgain, après une longue exposition des arguments pour et contre l'hypothèse d'un lien direct entre les deux manuscrits, finit par souscrire à l'idée d'une filiation (P. BOURGAIN, « La protohistoire », p. 390-391).

⁶ C'est l'avis de Matthias M. TISCHLER (Matthias M. TISCHLER, *Einhard's Vita Karoli. Studien zur Entstehung, Überlieferung und Rezeption*, II, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2002, p. 1212-1221).

du règne de Clotaire. Le copiste du Reg. lat. 550 compile de façon très habile avec l'*Historia Francorum* d'Aimoin, créant par là une forme de nouvelle version, mise à jour, du texte premier des *GD*. La transition entre le texte d'Aimoin et celui des *GD* s'opère de la manière suivante : le compilateur termine le récit d'Aimoin à la trente-quatrième année du règne de Clotaire et enchaîne alors directement avec le premier chapitre des *GD* :

Continuation d'Aimoin (Paris, BnF, lat. 12711¹)

[f°80r] Anno XXXVIII regni sui, Clotharius Warnarium, palatum comitem, de regno Burgundiae, cum universis pontificis seu primatibus ad se Bonogilo villa evocans, dando sive petitionibus eorum annuendo, cunctos sibi fidelissimos effecit. [= *Historia Francorum*, IV, 6]

Compilation dionysienne (Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550)

[f°76r] Anno XXXIV regni sui, Clotharius Warnarium, palatii comitem, de regno Burgundiae, cum universis pontificibus seu primatibus ad se Bonogilo villa evocans, dando sive petitionibus eorum annuendo, cunctos sibi fidelissimos effecit. *Incipit vita domni Dagoberti regis Francorum*
Quartus igitur a Clodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei docente beato Remigio Remensi episcopo conversus est (...).

Exigit nunc locus referre quem admodum Langobardi duodecim milia solidorum tributi nomine regibus Francorum per multa solverint (...) [= *Historia Francorum*, IV, 7]

S'ensuit alors un jeu d'alternance entre chapitres des *GD* et *Historia* d'Aimoin de Fleury qui donne lieu à la composition suivante :

- Aimoin, IV, 6
- *GD* 1
- Aimoin, IV, 7
- *GD* 2-13
- Aimoin, IV, 9-11
- *GD* 14
- Aimoin, IV, 13-16
- *GD* 15-16
- Aimoin, IV, 17 (uniquement quelques phrases)
- *GD* 17-24 (excepté les dernières phrases)
- Aimoin, IV, 20 (excepté les premières phrases) ; 21-25
- *GD* 26
- *GD* 29 (uniquement le dernier paragraphe) ; 30-41
- Aimoin, IV, 32
- *GD* 42-50 (excepté la dernière phrase) ; 51-52
- *LHF* 43-53

La démarche de compilation de l'auteur du texte dionysien, bien qu'elle soit le plus souvent réalisée avec soin, le mène parfois à se répéter. La mort de Clotaire apparaît ainsi deux

¹ Le manuscrit présente une double foliotation ; nous choisissons de suivre la foliotation ancienne, qui est aussi celle choisie par la BnF pour sa numérisation.

fois dans le texte, de manière très rapprochée, puisque l’auteur reprend à la fois le chapitre de l’*Historia* d’Aimoin (IV, 16) et celui des *GD* (15) qui indiquent tous deux l’événement. Notons d’ailleurs que cela provoque une discordance dans les années de règne de Clotaire :

*Anno XVI suscepte monarchie paterni autem regni XLVIII Clotharius rex moritur atque in suburbano Parisius, in basilica sancti Vincentii, sepelitur*¹.

*Anno igitur XLV regni sui Clotarius magnus moritur et suburbano Parisius, in ecclesiam sancti Vincentii, sepelitur*².

Puisqu’elle ne se contente pas des *GD* pour retracer l’histoire de Dagobert mais qu’elle compose aussi avec l’*Historia* d’Aimoin, la compilation transmet parfois certaines variantes plus « négatives » du règne du roi, que le moine de Fleury avait introduites en son temps. C’est le cas de la mention de la spoliation des portes de l’église Saint-Hilaire de Poitiers – épisode uniquement rapporté par l’*Historia* (IV, 20) – et de la débauche de Dagobert, présent chez *Frédégaire* (60) et dans l’*Historia* (IV, 20), mais qui avait été supprimée dans les *GD* :

<i>GD</i>	Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550	<i>Aimoini Francorum</i> , IV	<i>Historiae</i>
[ch. 24] Statimque cum regenerans sanctus pontifex sacro baptisate, impositoque nomine Sigeberto, reges et utrumque exercitum magno Dominus replevit gaudio atque admiratione in huiusmodi signo. Igitur Ega quidam de primoribus cum ceteris Neustrasiis consilio Dagoberti erat assiduus. Eo anno legati Dagoberti regis, quos ad Eraclium imperatorem direxerat, his nominibus Servatus et Paternus ad eum revertuntur, nuntiantes, pacem se cum Eraclio firmasse.	[f°83v] Statimque eum regenerans sanctus pontifex sacro baptisate, impositoque nomine Sigeberto, reges et utrumque exercitum magno replevit Dominus gaudio atque admiratione in huiusmodi signo. Igitur Ega quidam de primoribus cum ceteris Neustrasiis consilio Dagoberti erat assiduus. Exinde Dagobertus, dum patriam sepe studet Neustrie invisere regnum, prioris oblitus bonitatis, non solum ecclesiarum, verum etiam quorumque locupletium inhians rebus, improbus effectus est predo. Nam inter alia ecclesiarum Gallie spolia, ex occasione basilice domni Dyonisii exornande, direpta valvas fusili ere fabrefactas a templo sancti Hylarii Pictavensis fertur abstulisse.		[ch. 20] Exinde Dagobertus, dum patrium saepe studet Neustriae invisere regnum, prioris oblitus bonitatis, non solum ecclesiarum, verum etiam quorumque locupletium inhians rebus, improbus effectus est praedo. Nam inter alia ecclesiarum Galliae spolia, ex occasione basilicae divi Dionysii exornandae, direptas valvas fusili aere fabrefactas a templo Sancti Hilarii Pictaviensis fertur abstulisse.

¹ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550, f°81r.

² Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550, f°81v.

Sur le manuscrit Reg. lat. 550 est copié un autre manuscrit, le lat. 5925 de la Bibliothèque nationale de France, qui est constitué au milieu du XIII^e siècle et ajoute, à l'état proposé dans le manuscrit de la Vaticane, les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord et la *Philippide* de Guillaume Le Breton, œuvres composées au début du XIII^e siècle¹. Ces *Chroniques latines* – telles qu'elles sont présentées dans le manuscrit lat. 5925 – apparaissent, deux siècles durant, comme « l'agenda » quasiment officiel de l'histoire du royaume de France ; elles semblent en effet avoir été intensivement consultées par les historiens qui se rendent, à cette époque, à Saint-Denis afin de s'y documenter². C'est en outre ce dernier état de la compilation qui sert de source à Primat pour sa propre compilation en français réalisée en 1274, connue plus tard sous le nom de *Grandes chroniques de France*³.

3.2 Une première traduction des *Gesta Dagoberti* à partir des compilations latines : la *Chronique* de l'Anonyme de Chantilly-Vatican (c. 1220-1230)

La première moitié du XIII^e siècle marque un tournant dans la traduction et la production de textes historiographiques en langue vernaculaire, qui connaît une impulsion inédite. Ce développement s'inscrit dans une triple conjoncture : l'essor de la lecture « pour le plaisir » ou pour des raisons pratiques – encouragé notamment par l'amélioration des conditions de vie au XII^e siècle ; l'intérêt croissant, surtout au sein de la noblesse, pour les généalogies et l'histoire des ancêtres ; enfin, une plus grande considération accordée à l'« utilité morale » de l'histoire⁴. L'historiographie royale suit une courbe similaire : si l'histoire en langue vernaculaire était surtout, jusqu'aux premières décennies du XIII^e siècle, l'apanage de l'aristocratie – qui l'utilisait le plus souvent à des fins idéologiques⁵ – les règnes de Philippe Auguste (1180-1223), et, surtout, de Louis IX (1226-1270), au cours duquel l'administration se centralise et l'autorité royale se consolide face à la noblesse, provoquent une première impulsion dans le domaine de l'historiographie royale en langue française, puisqu'il s'agit pour la royauté d'utiliser « l'arme » qui avait longtemps été celle de ses vassaux⁶. Les années qui suivent la mort du roi Philippe Auguste sont en particulier l'occasion de commémorer les événements marquants survenus durant la période qui vient de s'écouler. Son règne inaugure en outre une phase de grande autonomisation de la langue française, qui se diffuse considérablement, portée par la

¹ Sur les œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, voir notamment B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 71-79 ; *Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, II, éd. Henri-François DELABORDE, Paris, Renouard, 1885, p. III-LXXXII. Sur la vie et l'œuvre de Rigord, voir *Histoire de Philippe Auguste*, éd. et trad. É. CARPENTIER, G. PON et Y. CHAUVIN, p. 51-85.

² *Chroniques latines de Saint-Denis. Édition électronique du manuscrit BnF latin 5925* [en ligne], dir. Pascale BOURGAIN, ÉLEC, Éditions en ligne de l'école des Chartes, 13, 2010, <http://elec.enc.sorbonne.fr/chroniqueslatines>.

³ P. BOURGAIN, « La protohistoire », p. 12.

⁴ G.M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 72-73.

⁵ EADEM, « Les débuts français de l'historiographie royale : quelques aspects inattendus », *Saint-Denis et la royauté*, éd. F. AUTRAND, C. GAUVARD et J-M. MOEGLIN, p. 395-404.

⁶ Serge LUSIGNAN, *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 61.

consolidation politique capétienne¹. L'intérêt nouveau pour l'histoire royale en langue vernaculaire s'inscrit alors dans le contexte d'une forme d'idéologie royale, qui vise à distancer le roi de l'aristocratie et à légitimer son pouvoir souverain sur la totalité du royaume².

Dans ce contexte, l'un des premiers témoignages de ce type de production est dû à un auteur anonyme qui compose, dans les années 1220-1230, une *Chronique des rois de France* en français, conservée aujourd'hui dans deux manuscrits³. Celui que l'on a nommé l'Anonyme de Chantilly-Vatican⁴ est très certainement un clerc de la région parisienne, proche de l'entourage royal⁵ ; sa chronique s'étend des origines troyennes des Francs jusqu'au règne de Philippe-Auguste. À l'instar de l'auteur de l'*Historia regum Francorum usque annum 1214*, le chroniqueur anonyme vise à transmettre à ses contemporains les extraordinaires succès de Philippe Auguste et il entend présenter cette histoire à un public de laïcs, peu familiers du latin :

Or poursuivons l'ystoire comme nous l'entendons ; et dirons ce que nous trouvons en escript, pour faire cognoistre les choses et savoir qui sont cy derriere avenues, a ceulx qui n'entendent pas la lecture⁶.

En ce qui concerne ses sources, il mentionne principalement deux *ystoires*, trouvées à Saint-Germain et à Saint-Denis :

(...) si comme je le treuve en l'ystoire de Saint Denys et Saint Germain des Pres dont je extrait mot a mot ce conte si comme il gisoit en latin, de touz les faiz des roys de France (...) ⁷.

Il a été établi que le compilateur s'appuie sur les productions historiographiques récentes qu'il a à sa disposition : il apparaît ainsi évident qu'il tire parti des compilations sangermanienne et dionysienne que nous avons évoquées plus tôt⁸. Pour rappel, la première constitue l'archétype

¹ Pascale BOURGAIN, « L'emploi de la langue vulgaire dans la littérature au temps de Philippe Auguste », *La France de Philippe Auguste : le temps des mutations, Actes du colloque international organisé à l'occasion du 8e centenaire de l'avènement de Philippe Auguste*, Paris, C.N.R.S., 29 septembre-4 octobre 1980, Paris, Éditions du CNRS, 1980, p. 765-784.

² Gabrielle M. SPIEGEL, *Romancing the Past. The Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth-Century France*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1993, p. 271-273.

³ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 624 (fin XIII^e- début XIV^e siècle) et Chantilly, Bibliothèque du Château, 869 (XV^e siècle, fin). Sur les manuscrits, voir Pierre BOTINEAU, « L'histoire de France en français de Charlemagne à Philippe Auguste : la compilation du manuscrit 624 du fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane », *Romania*, 90, 1969, p. 79-99 ; Ronald N. WALPOLE, « Prolégomènes à une édition du Turpin français dit le Turpin I », *Revue d'histoire des textes*, 10, 1980, p. 202-209 ; Gillette LABORY, « Essai d'une histoire nationale au XIII^e siècle : la Chronique de l'Anonyme de Chantilly-Vatican », *BEC*, 148, 1990, p. 347-350.

⁴ C'est Gillette Labory qui lui attribue ce nom, dans l'article détaillé qu'elle consacre à l'œuvre (G. LABORY, « Essai d'une histoire nationale au XIII^e siècle : la Chronique de l'Anonyme de Chantilly-Vatican », 1990).

⁵ G. M. SPIEGEL, *Romancing the Past*, p. p. 287 ; B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 75.

⁶ Paris, Bibliothèque du Château, 869, f^o64v, cité par Gillette LABORY, « Essai d'une histoire nationale », p. 304.

⁷ Chantilly, Bibliothèque du Château, 869, f^o216r.

⁸ Il s'agit des compositions transmises notamment par les manuscrits Paris, BnF, Lat. 12711 (Continuation d'Aimoin) et Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550 (Compilation de Saint-Denis). Il n'est pas certain, néanmoins, que l'Anonyme se soit directement appuyé sur ces deux manuscrits (G. LABORY, « Essai d'une histoire nationale », p. 308-328 et p. 344-345).

de la continuation d'Aimoin ; la seconde, réalisée à partir de l'archétype, propose une nouvelle forme de la continuation, à laquelle se trouvent ajoutés, entre autres, les *GD*. Sous quelle forme l'Anonyme, qui s'appuie sur les deux manuscrits, intègre-t-il alors l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis ?

En l'occurrence, parvenu au règne de Dagobert, alors qu'il avait jusqu'ici suivi fidèlement le texte d'Aimoin, il choisit la structure proposée par la compilation de Saint-Denis, qui accorde ainsi une bien plus grande place à l'histoire du roi mérovingien et de l'abbaye, en alternant passages des *GD* et chapitres de l'*Historia Francorum*. Cela apparaît évident lorsque, à l'instar de la compilation dionysienne, il se répète en reproduisant deux chapitres traitant tous deux de la mort de Clotaire¹. De la même manière, il s'aligne sur le texte de Saint-Denis en matière de durée de règne, puisqu'il attribue à Dagobert un règne de trente-six ans et non de seize, comme l'indique Aimoin :

<i>Continuation d'Aimoin</i> (Paris, BnF, lat. 12711)	Compilation de Saint-Denis (Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550)	<i>Chronique des rois de France</i> (Chantilly, Bibliothèque du Château, 869)
[f°90r] Porro inclitus rex Francorum Dagobertus, annis XVI gloriosa functus regni aministratione [sic], Spinogilo villa super flumen Sequanae sitam, haud procul a Parisius constitutus, profluvio ventris laborare coepit.	[f°80v] Post gloriosam regni administrationem tricesimo sexto, postquam regnum sortitus fuerat, anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequanam fluvium nec procul Parisius egrotare cepit.	[f°117v] <i>Comment le roy Dagobert fut malade</i> L'ystoire dit cy apres ce que le fors roy Dagobert eut tenu son royaume XXXVI ans fut malade d'une grasve maladie cest de mengeson en une ville qui est pres de Paris et a non Espinnet et est assise sur Seine.

Au début du règne de Dagobert, l'Anonyme s'émancipe néanmoins de la structure de la compilation dionysienne puisqu'il introduit les *GD* à la quarante-troisième année du règne de Clotaire, alors que le manuscrit Reg. lat. 550 intercalait l'histoire de Dagobert plus tôt, à partir de la trentième année de règne de Clotaire. De plus, l'Anonyme intègre, au début, les premiers chapitres des *GD* (1-4 ; 6-11 ; 14) sans l'alternance avec Aimoin observée dans le manuscrit de Saint-Denis ; il reprend néanmoins, à partir du chapitre seize d'Aimoin, le canevas dionysien. Si elle accorde une place importante à la matière des *GD*, la *Chronique des rois de France* conserve toutefois moins de chapitres que la compilation dionysienne. L'auteur omet, par exemple, le chapitre 5 des *GD* qui relate la mort de Bertrude et le mariage de Clotaire avec Sichilde ; de la même manière, il choisit parfois de suivre le texte d'Aimoin là où la compilation de Saint-Denis transmet les *GD* :

¹ Chantilly, Bibliothèque du Château, 869, f°106r : « Au xvte an que le roy Clotaire eut receu tot le royaume a gouverner et au quarante et IIIe an qu'il eut tenu le royaume de son pere, mourut icellui Clotaire » ; Chantilly, Bibliothèque du Château, 869, f°106v : « au XLve an du regne Clotaire il mourut quant roy et pere de Dagobert ».

<i>GD</i>	<i>Compilation de Saint-Denis</i> (Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550)	<i>Continuation d'Aimoin</i> (Paris, BnF, lat. 12711)	<i>Chronique des rois de France</i> (Chantilly, Bibliothèque du Château, 869)
[ch. 14] Cumque nudatum a galea apparuisset caput regis, agnovit eum Bertoldus regem esse, et irridens, ait : « Tu hic eras, bale iumentum ? ».	[f°79v] Cum nudatum a galea apparuisset caput regis agnovit eum [f°80r] Bertoldus regem esse et irridens ait : « Tu hic eras bale iumentum ? ».	[f°84v] Denique statim a Bertoldo agnitus incongrua percepit responsa in hunc modum a praefato contrariae partis duce prolata. Tunc dixit « hic muta aderas bestia ? ».	[f°104v] Maintenant quil ot abatu son heaume et ostee sa baniere si le cogneut Bertouaut qui lui commanca a dire ceste maniere doustrages : « Es tu doncques la mue beste qui mot ne disoies ? ».

Il est possible, en outre, que l'Anonyme ait eu sous les yeux, en plus des compilations de Saint-Germain et de Saint-Denis, le texte des *GD* ; c'est que laisse supposer une indication introduite à la suite d'une digression sur l'origine des Francs :

Je m'en vueil ores tayre et retourner aux faitz de Dagobert. Lesquelz faitz et lesquelles euvres fasoit, ce que plusieurs les aient en ung livre seulement parfoi, nonobstant si no complaist il ces faitz de cestui Dagobert a mectre briefment en ce livre, affin que ceulx qui ce livre ou ces faitz ne peuvent avoir les puissent cy trouver etoyr [sic]¹.

Ce « livre » contenant les faits et les œuvres de Dagobert peut-il faire référence aux *GD* ? C'est envisageable ; il est néanmoins impossible de savoir si l'Anonyme a pu directement l'utiliser ou s'il connaît son existence et use de cette formule pour étayer la véracité des événements qu'il relate.

Notons, en dernier lieu, un élément intéressant, que fournit la rubrication de la *Chronique des rois de France*. Dans la compilation dionysienne, le passage aux *GD* était introduit par une rubrique annonçant *Incipit vita domni Dagoberti regis Francorum*² ; dans l'unique manuscrit complet que nous conservons de la chronique française³, le titre qui introduit l'histoire de Dagobert est bien différent :

*Cy comme le roi Dagobert fonda Saint Denys en France*⁴.

¹ Chantilly, Bibliothèque du Château, 869, f°107r.

² Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550, f°76r.

³ Le manuscrit de la Bibliothèque Vaticane, plus ancien, ne commence qu'au règne de Charlemagne, mais l'on peut présumer qu'il devait à l'origine débiter lui aussi aux origines troyennes de la France (G. LABORY, « Essai d'une histoire nationale », p. 301-302.

⁴ Chantilly, Bibliothèque du Château, 869, f°101v.

Il est impossible de savoir si la rubrication existait dans le manuscrit original ; l'absence de rubriques dans le seul autre manuscrit de la chronique conservé, en outre plus ancien, pourrait aller contre cette hypothèse. Pour autant, le choix de ce premier titre dans le manuscrit de Chantilly présente un réel intérêt : pour celui qui réalise la rubrique – s'agit-il du copiste ? – l'histoire de Dagobert semble inextricablement liée à la fondation de Saint-Denis qui lui est attribuée. C'est par cet objet que se doit d'être introduite l'histoire de son règne et cela alors même que le chapitre qui suit la rubrique – qui correspond au premier chapitre des *GD* – relate la fin du règne de Clotaire et l'enfance de Dagobert et que l'épisode de la fondation de Saint-Denis n'apparaît que bien plus tard dans la chronique.

L'Anonyme fait le choix de s'appuyer, pour traiter du règne de Dagobert, sur les *GD* – ajoutées dans la compilation dionysienne qui lui sert en partie de modèle. La figure de Dagobert, notamment par le biais de son lien privilégié à saint Denis, incarne une forme d'humilité et d'obéissance et symbolise ainsi les nouvelles qualités que l'on prête alors à la personne royale, et que promeut la *Chronique des rois de France*¹.

4. L'APOGÉE HISTORIOGRAPHIQUE DES *GESTA DAGOBERTI* : DAGOBERT ET SAINT-DENIS DANS LE ROMAN AUX ROYS ET LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE

4.1 Sources, méthode et postérité du *Roman aux Roys* de Primat

Bien que le règne de Philippe Auguste marque une étape importante dans la composition et la diffusion de l'historiographie royale en langue vernaculaire, il faut attendre le temps de Louis IX (1226-1270) pour que l'attention royale se porte plus directement sur ce type de productions². Autour de 1260, celui que l'on nomme le *Ménestrel* d'Alphonse de Poitiers – frère de saint Louis – compose une *Chronique des rois de France*, traduite de diverses sources latines, qui rencontre un succès considérable³. Mais c'est surtout l'œuvre du moine de Saint-Denis Primat, composée du temps de Louis IX et présentée à son fils Philippe III en 1274 qui marque l'apogée du genre et illustre le fait que « l'école historique » de Saint-Denis se présente, à cette époque, comme la plus florissante du royaume de France⁴. Comme en témoigne le prologue, l'entreprise de Primat vise en premier lieu à proposer une histoire des Francs et des rois de France – de leurs origines

¹ G. M. SPIEGEL, « Les débuts français de l'historiographie royale » : quelques aspects inattendus », p. 400-402.

² EADEM, *Perceiving the Past*, p. 269.

³ Le texte traduit pour l'essentiel l'*Historia regum Francorum usque annum 1214*, quasiment littéralement (Natalis DE WAILLY, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des chroniques de Saint-Denis », *Mémoires de l'Institut royal de France*, 17/1, 1847, p. 379-407 ; *HLF*, 21, 1847, p. 735-736 ; Marie-Henriette DE POMEROL, « Ménestrel d'Alphonse de Poitiers », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris, Fayard, 1992 [1964], p. 1006-1007 ; G. M. SPIEGEL, *Perceiving the Past*, p. 269, n. 1).

⁴ Bernard GUENÉE, « Les Grandes chroniques de France. Le Roman aux roys (1274-1518) », *Les Lieux de mémoire*, II, *La Nation*, éd. P. NORA, p. 190.

troyennes jusqu'à la mort de Philippe Auguste en 1223 – qui se veuille précise, authentique, et puisse fournir au lecteur des exemples – bons et mauvais¹.

On a parfois cru, à tort, que Primat s'était contenté de traduire les compilations latines de Saint-Denis – notamment le manuscrit fr. 5925, qui constitue l'état le plus récent de « mise ensemble » des traditions dionysiennes ; en réalité, l'historien n'hésite pas à recourir à d'autres sources, pour autant que celles-ci soient dignes d'autorité et servent son propos :

Et se il puet trover es *croniques d'autres eglises* chose qui vaille a la besoigne, il i pourra bien aiouster selonc la pure verite de la lettre, sanz riens oster se ce n'est chose qui face confusion et sanz riens aiouster d'autre matiere se ce ne sont aucunes incidences².

Il est vrai, néanmoins, que les chroniques dionysiennes constituent la source de prédilection de l'historien. Le recours à ce matériel est d'ailleurs présenté comme un gage d'authenticité :

Et pour ce que on ne le tiegne a mencongier de ce que il dira, il proie a touz ciaux qui ceste hystoire liront que il regardent aus croniques de saint Denis ; la pourra on esprover par la lettre se il dit est voir ou menconge³.

Plus précisément, nous savons que Primat utilise et traduit en priorité le manuscrit fr. 5925, constitué au milieu du XIII^e siècle, qui contient la continuation d'Aimoin – avec l'ajout des *GD*, de la *Vita Karoli* et de la chronique du pseudo-Turpin –, les *Gesta Philippi* de Rigord et la *Philippide* de Guillaume le Breton.

Au milieu du XIV^e siècle, à Saint-Denis, le moine Richard Lescot poursuit l'œuvre de Primat jusqu'à la mort de Philippe VI de Valois, en la dotant de plusieurs additions obtenues grâce à l'appui de nouvelles sources. Ensuite et surtout, sous l'impulsion Charles V, l'œuvre de Primat connaît une continuation jusqu'à son propre règne, commandée à son chancelier Pierre d'Orgemont, un laïc. En 1377, le roi fait en outre réunir l'intégralité de l'œuvre en deux volumes, le premier contenant la version de Primat et la continuation de Richard Lescot et le second rassemblant la continuation de Pierre d'Orgemont. Dans ce cadre aussi s'opère un nombre considérable d'additions, très orientées politiquement, qui visent notamment à renforcer la légitimité des Valois et à mettre en lumière l'assujettissement des rois anglais aux rois de France⁴. C'est à ce moment là que le texte commence de circuler sous le titre de *Croniques de*

¹ Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 782, f°1r : « Cil qui ceste ouvre commence a touz ciaux qui ceste hystoire liront saluz en Nostre Seignor, pour ce que plusieurs genz doutoient de la genealogie des rois de France, dequel original et de quel lignie il sont descendu, en prist il ceste ouvre a fere (...). Si puet chascuns savoir que ceste ouvre est profitable a fere pour fere cognoistre aus vaillanz genz la geste des rois et por mostrer a touz dont vient la hautece dou monde, car ce est exemples de bone vie mener meismement aus rois et aus princes qui ont terres a gouverner (...). Ci pourra chascuns trover bien et mal, bel et lait, sens et folie, et fere son preu de tout par les exemples de l'estoire ».

² Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 782, f°1r.

³ Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 782, f°1r.

⁴ Anne DAWSON HEDEMAN, « Valois Legitimacy : Editorial Changes in Charles V's *Grandes Chroniques de France* », *The Art Bulletin*, 66/1, 1984, p. 97-117 ; B. GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France* », p. 201.

France et, dans un cas seulement, sous celui de *Grandes Croniques de France*¹. Cette dernière version rencontre un succès considérable et très rapide : alors que l'on recense quelque vingt manuscrits jusqu'en 1375, plus de cinquante manuscrits sont réalisés durant le règne de Charles VI, entre 1380 et 1422². Comme en témoigne l'étude de la diffusion des manuscrits et des inventaires de bibliothèques, le public auquel l'œuvre est destinée se compose en quasi totalité de rois, de princes et de nobles évoluant autour du cercle royal ; durant le règne de Charles VI, les *Grandes chroniques* demeurent véritablement « le privilège presque exclusif des nobles fortunés³ ». La circulation de l'œuvre et son public évoluent au cours du règne de Charles VII (1422-1461) ; une trentaine de manuscrits sont copiés dans la deuxième moitié du XV^e siècle, à laquelle s'ajoutent, à partir de 1477, plusieurs éditions imprimées. Le public, lui aussi, s'élargit : nombreux sont les marchands, conseillers au Parlement, notaires et autres officiers royaux qui comptent désormais un exemplaire des *Grandes chroniques* dans leur bibliothèque⁴. Avec quelques 130 manuscrits conservés encore aujourd'hui, le texte constitue sans aucun doute « l'une des œuvres les plus largement conservées du Moyen Âge français⁵ ».

En un siècle et demi de continuations et de révisions, la partie « primitive » des *Grandes chroniques*, due à Primat, n'évolue que très peu. En conséquence, l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis proposée dans le *Roman aux roys* se transmet « telle quelle » à travers les différentes phases de l'histoire des *Grandes chroniques*⁶. Comme nous l'avons évoqué, Primat s'appuie d'abord sur la compilation du manuscrit fr. 5925 ; en ce qui concerne le règne de Dagobert, il suit fidèlement la structure proposée par la compilation latine. Il commence l'intégration des *GD* au moment où la compilation l'avait située :

Paris, Bnf, lat. 5925

GCF, 2, IV, XXV

[f°73r] Anno XXIII regni sui, Clotharius Vuararium, palatii comitem, de regno Burgundie, cum universis pontificibus seu primatibus ad se Bonogilo villa evocans, dando sive petitionibus eorum annuendo cunctos sibi fidelissimos effecit. *Incipit vita domni Dagoberti regis Francorum.*

Ou XXXIII^e an de son regne, li rois semonst à sa cort Garnier le conte dou palais, touz les barons et les prelaz dou roiaume de Borgoigne, aus uns dona granz dons, aus autres leur petitions et leur requestes et fist tant que il furent si bon ami au departir. *Ci après commencent li fait au bon roi Dagobert.*

Suivant toujours l'ordre proposé par la compilation latine, à la suite du premier chapitre des *GD* se trouve le chapitre 7 de l'*Historia Francorum* d'Aimoin de Fleury :

¹ *Ibidem*, p. 198 et p. 202 ; Isabelle GUYOT-BACHY et Jean-Marie MOEGLIN, « Comment ont été continuées les *Grandes Chroniques de France* dans la première moitié du XIV^e siècle », *BEC*, 163/2, 2005, p. 385-386.

² *Ibidem*, p. 386.

³ B. GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France* », p. 203.

⁴ *Ibidem*, p. 205-207. Sur le public et la réception des *Grandes chroniques* voir l'étude récente d'Antoine BRIX, « Aux marges des manuscrits. Éléments pour une étude de la réception des *Grandes Chroniques de France* », *Questes*, 36, 2017, p. 59-83.

⁵ *Ibidem*, p. 63.

⁶ *Grandes chroniques de France*, éd. Jules VIARD, Paris, Honoré Champion, 10 vol., 1920-1953 (Désormais GCF).

Paris, Bnf, lat. 5925

GCF, 2, v, I

[f°73r] Fuit nempe idem rex Clotharius paciencie deditus, litteris eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus ditator, pauperibus elemosinam tribuens benignum, se omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.

Exigit nunc locus referri quemadmodum Langobardi XII milia solidorum, tributum nomine, regibus Francorum per multa solverint annorum curricula, vel etiam qua de causa duas civitates, id est Augustam et Seusium, dominationi cesserunt Francorum.

Cist rois Clothaires fu moult gracieus et bien moriginez ; hons fu de grant pacience, Dieu douta seur toutes choses ; saint Eglise et ses menistres essauça et enrichi de granz dons ; larges aumosniers estoit, et debonaires et piteus à toutes genz ; introduiz estoit en lettreure ; nobles combatierres et hardiz en armes ; chaces de bos as bestes sauvages maintenoit assiduelement.

Ci endroit requiert li ordres de l'ystoire que nous racontons coment et pourquoi li Longobart paierent lonc tens aus rois de France XII^m livres par treuage, et par quel raison il perdirent II de leur citez, Auguste et Seusie, que li roi de France tindrent adès tant com il paierent ce treu.

Néanmoins Primat se détache de son « texte source » à plusieurs reprises, souvent dans le but d'ajouter des précisions. C'est le cas, par exemple, de l'histoire du martyre de saint Denis et de ses compagnons. Puisqu'il sait certainement qu'il ne va pas y consacrer un chapitre autonome, l'historien intègre ces éléments dans le cadre de l'histoire de Dagobert. Pour ce faire, il recourt à des sources consacrées au saint ; plus précisément, il est possible qu'il emprunte ce passage à l'un des premiers exemplaires de la *Vie en prose de saint Denis* – réalisée autour de 1250 – présents à Saint-Denis¹ :

Paris, BnF, lat. 5925

GCF, 2, v, II

[f°73v] Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime sceptrum tractare consueverant.

In eo sane vico temporibus Domiciani, qui secundus ab Nerone in christianos arma corripuit, primum memorate urbis episcopum beatissimum Dionysium cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quedam materfamilias vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt (...).

(...) et en laquele li roi de France avoient toz jors acostumé à demorer et à porter corone.

Grant tens avant que ces choses avenissent, qui avindrent en l'an de l'Incarnation DCXXIX, avoient ja esté martyrié sains Denises, sains Ruhz et sains Eleutheres au pié d'une montagne qui a non Montmartre auques près de la cité de Paris, desquels li uns estoit prestres et li autres dyacres. Martyre soffrirent desouz l'empereor Domicien, qui seconz apres Nairon fist tant de persecutions aus chrestiens. Une bone dame, qui avoit non Catulle, manoit en cele rue au tens que ce avint ; si estoit la rue apelée Catulliène par la raison de son non.

¹ Sur la *Vie en prose* et ses manuscrits voir *infra*, p. 216-230.

Primat vise à illustrer, tout au long de son *Roman*, le caractère continu de la généalogie royale ; aussi agrmente-t-il parfois son « texte source » de certains rappels, notamment quant à l'unité du royaume et à la succession des rois :

Paris, BnF, lat. 5925

GCF, 2, v, I

[f°73r] Quartus igitur a Clodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beati Remigio Remensi episcopom conversus est, Clotharius, filius Chilperici, hoc modo quo prediximus, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et plurima strenue gesserit, tum precipue illud memorabile sue potencie posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terre incolas, qui gladii, quod tum forte gerebat, longitudinem excesserit, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis eu mortiferi gladii amputaret.

En la maniere que nous avons devisé, fu sires des IIII roiaumes li rois Clothaires, fiuz le roi Chilperic. Si fu li IIII rois crestiens à commencer au fort roi Cloovis que sains Remis baptiza et li VIII^{mes} à commencer à Pharamont, le premier roi des III premiers qui devant furent. Puis que il ot tant fait que il fu en la seigneurie des IIII roiaumes entierement par la volonté des plus granz princes, il fist moult de nobles faiz et out mainte glorieuse victoire. Entre les autres choses fist un merveilleus fait qui bien est dignes de memoire pour lessier signe et remembrance de sa fierté et de sa puissance à ciaux qui après vendroient ; car quant li Saine se revelerent contre lui, il se combati à iaus ; à souveraine desconfiture les mena par force d'armes, et les donta si que il occist toz les hoir masles qui estoient plus lonc que l'espée que il portoit en bataille.

De manière générale, l'idée de continuité dynastique se situe au cœur de la démarche de Primat. L'historien a notamment à cœur de tamiser la « rupture » que constitue l'avènement de la dynastie capétienne : au moment d'introduire le règne d'Hugues Capet, il rappelle ainsi qu'en épousant Isabelle de Hainaut, fille de Baudoin, Philippe Auguste renouera plus tard avec *la lignie le grant Challemaine*¹. Aussi l'œuvre de Primat incarne-t-elle, textuellement, ce que présente, visuellement, la restructuration des tombes à Saint-Denis, menée par Louis IX en 1264-1265.

À l'image de ce que transmet la compilation dionysienne du manuscrit fr. 5925 et sur laquelle il s'appuie principalement, Primat reprend la quasi totalité des chapitres des *GD* ;

¹ GCF, 5, *Hugues Capet à Louis VI le Gros*, p. 1-2 : « Ci faut la generation du grant Challemaine et decent li roiaumes aus hoirs Hue le Grant que l'en nome Chapet, qui dux estoit de France au tens de lors. Mais puis fu ele recovrée au tens du bon roi Phelippe Dieudonné [Philippe Auguste], car il espousa tout apensément, pour la lignie le grant Challemaine recovrer, la roine Ysabel qui fu fille le conte Baudoin de Henaut ; et cil Baudoins fu descenduz de madame Hermenjart qui fu fille le roi Challe le Simple et fu li v rois après Challemaine le Grant, de sa lignie meismes (...) ». Le thème du *Reditus ad stirpem Karoli* – « retour à la race de Charlemagne » –, né dans le courant du XI^e siècle, se développe considérablement du temps de saint Louis ; on le retrouve notamment dans plusieurs œuvres de la seconde moitié du XIII^e siècle, telles que le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais ou les *Gesta Ludovici Octavi* (Karl Ferdinand WERNER, « Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung der 'Reditus regni Francorum ad stirpem Karoli' », *Die Welt als Geschichte*, 12, 1952, p. 203-225 ; Gabrielle M. SPIEGEL, « The Reditus regni ad stirpem Karoli Magni : A new look », *FHS*, 7, 1971, p. 145-174 ; B. GUENÉE, « Les Grandes Chroniques de France », p. 192-194).

néanmoins, puisque, précisément, il suit cette compilation latine, il intègre en conséquence certains chapitres de l'*Historia* d'Aimoin, moins favorables à Dagobert. Primat présente ainsi longuement l'épisode de Dagobert dérobant les portes de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Il dresse aussi le portrait de sa vie dissolue et de son cœur qui, à ce moment là, « estoit si deceuz et si estrangiez de Dieu¹ ».

4.2 Dagobert, *fondeur* de Saint-Denis : la consécration du motif

Suivant ce qui avait été proposé par la compilation latine, Primat traduit l'épisode de la fondation de Saint-Denis de la manière suivante :

Paris, BnF, lat. 5925

GCF, 2, v, IX

[f°78v] (...) inter alia que laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum, et, sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martirum Dyonisii et Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcofagis nomina repperit, que et in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo kalendas Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et purissimis gemmis exornavit. Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricavit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martirum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.

Entre les autres choses que il fist, qui sont dignes de grant loenge, en fist-il une qui bien doit estre en memoire à touz les jors dou monde. Il n'oblia pas le veu et la promesse que il ot fete au martyr saint Denis et à ses compagnons, ainz vint au lieu où li cor saint gisoient ; la terre fist ovrir et hoer parfont, tant que il trova les sarcouz et les lettres desus escrites qui devoient les nons de ceus qui dedenz gisoient. En grant devocion les fist hors traire, et les translata en un autre lieu de cele maisme rue, où il gisent encore, en l'an de l'Incarnation DCXXX, en la X kalende de may. Riches chasses leur fist faire, aornées d'or fin et de fines pierres precieuses ; l'eglise fist fonder si noblement com il pot plus, et ja soit ce que il l'eust par dedenz aornée de merveilleuse biauté, ce ne li soffist pas encore, ainz covri l'eglise par defors de très fin argent seur cele partie droitement qui covroit les tabernacles des cors sainz.

En réalité, ce n'est pas tant dans la traduction que livre Primat de l'histoire de Dagobert qu'il convient de voir une relecture ou une promotion des motifs liés au roi et à Saint-Denis, mais au sein de son œuvre dans son *ensemble*. En effet, s'il l'on prend en considération l'intégralité du *Roman*, on observe que les mentions de Dagobert « fondateur de Saint-Denis » jalonnent véritablement l'œuvre de l'historien dionysien, en amont et en aval des chapitres strictement consacrés au règne du roi mérovingien. En amont d'abord : à deux reprises, dans le cadre du règne de Clotaire II, Primat présente Dagobert comme ayant fondé Saint-Denis. Alors qu'il mentionne l'institution de la *laus perennis* à Saint-Marcel de Chalon, fondée par le roi Gontran, l'historien rappelle que *cil (...) us de chanter et de lire* est ensuite appliqué dans d'autres églises ; cette indication est l'occasion d'« annoncer » le rôle à venir de Dagobert :

¹ GCF, 2, v, XI, p. 140-142.

Cils maismes ordres et cil maismes us de chanter et de lire estoit devant ce tenuz en l'eglise Saint Martin de Tors, et de là fu establiz et tenuz en l'abaïe Saint Vincent de Paris par monseigneur Saint Denys de France par *le roi Dagobert, qui l'eglise fonda, si com nous dirons ci après*¹.

Plus loin, toujours dans le cadre du règne de Clotaire II, Primat entreprend un bref rappel généalogique et en profite pour mentionner le fils à venir du nouveau roi et sa qualité de fondateur :

Quant tuit li roi qui de la lignie le fort roi Clodovée furent descendu, orent ensi esté mort ou occis, et il orent regné puis le tens leur besaol, entor L et un an, tuit li IIII roiaume revindrent en la main le roi Clothaire qui fu fiuz le roi Chilperic et *peres le bon roi Dagobert, qui puis fonda l'eglise de Saint Denis en France*².

Or nous savons que ces précisions quant au rôle de Dagobert constituent des additions délibérées de la part de Primat, ajoutées à sa source latine, qu'il suit par ailleurs très fidèlement. Dans le cadre du premier exemple, Primat substitue la fondation de Saint-Denis à l'instauration de l'*ordo* telle que se contentait de le mentionner la compilation latine :

Paris, BnF, lat. 5925

GCF, 2, IV, VIII

[f°63r] Qui videlicet *ordo* etiam ad sepulchrum sancti Martini antiquitus celebratur, et a beato Germano in monasterio sancti Vincentii servari iussus, nec non in monasterio sancti Dyonisii ut post declarabitur *a Dagoberto rege agi preceptus* (...).

Cils maismes ordres et cil maismes us de chanter et de lire estoit devant ce tenuz en l'eglise Saint Martin de Tors, et de là fu establiz et tenuz en l'abaïe Saint Vincent de Paris par monseigneur Saint Denys de France par *le roi Dagobert, qui l'eglise fonda, si com nous dirons ci après*.

Dans le cas de l'avènement de Clotaire II, Primat intercale la mention de Dagobert, que ne transmet pas sa source latine :

Paris, BnF, lat. 5925

GCF, 2, IV, XIX

[f°69v] Extinctis, vel varia sorte obeuntibus tot Francorum regibus, a quibus per quinquaginta ferme et unum regnatum est annos,

solus legitime successionis heres Clotharius Chilperico patre genitus e regia stirpe videbatur relictus, in quo regnandi ius potissimum transfundi oporteret. Brunehildis tamen moliebatur, si posset, Sigebertum Theodorici filium regno preponere Austrasiorum. Quatuor

Quant tuit li roi qui de la lignie le fort roi Clodovée furent descendu, orent ensi esté mort ou occis, et il orent regné puis le tens leur besaol, entor L et un an, tuit li IIII roiaume revindrent en la main le roi Clothaire qui fu fiuz le roi Chilperic et *peres le bon roi Dagobert, qui puis fonda l'eglise de Saint Denis en France*. Plus n'i avoit demoré de droiz hoirs qui heritier deussent estre ; pour ce covenoit par droit que toute la monarchie revenist à lui. Mais Brunehout tendoit moult coment Sigiberz fiuz li roi Theoderic, qui bastarz estoit, peust avoir le regne d'Austrasie,

¹ GCF, 2, IV, VIII, p. 28.

² GCF, 2, IV, XIX, p. 67-68.

namque Theodoricus ex pelicibus suscepit
filios, quorum isti sunt nomina, Sigebertus
Chorbus, Childebertus atque Meroveus.

dont li sieges est à Mez ; car cil Theoderis ot euz
III fiuz de meschines qui pas n'estoient
espousées, Sigebert, Corbe, Childebert et
Merovée.

En aval des chapitres consacrés à Dagobert et du récit détaillé de la fondation de Saint-Denis (GCF, 2, v, ix), la référence au roi mérovingien apparaît ensuite à dix reprises dans le *Roman* : à l'exception de quatre mentions – qui rappellent les mesures prises par Dagobert contre les Juifs¹ et l'hommage reçu de Judicaël, le roi de Bretagne² – toutes les occurrences lient invariablement le roi mérovingien à la fondation de Saint-Denis.

Par deux fois, le roi et sa qualité de fondateur sont rappelées par Primat en tant que gages d'autorité. Dans le cadre du règne de Robert II (996-1031), l'historien rappelle que ce roi, bienveillant envers Saint-Denis, confirme « la charte du roi Dagobert, fondeur de l'église » qui définit le territoire juridictionnel de l'abbaye³. Autour de 1050, les moines de Saint-Emmeran de Ratisbonne trouvent dans leur église un corps qu'ils affirment être celui de saint Denis ; des messagers du roi de France Henri I^{er} sont alors envoyés au-devant de l'empereur Henri III afin de démontrer que le corps du saint se trouve bel et bien à Saint-Denis, et non ailleurs :

Tres puissanz empereres (...) nous avons entendu (...) que tu veuz lever et metre en reverence, ovec les sains martyrs, la charogne d'un home mort que l'on a trové en terre, et plus, que l'on le veut lever pour le cors saint Denys l'Ariopagite. Et se tu veuz bien savoir et enquerre la verité de ceste chose, tu trouveras et esproveras en toi meismes que ce est chose que nus ne devroit ne penser ne faire ; car la sentence de plus granz clers qui soient en France conferme que l'on trove es gestes du roi Dagobert, qui fonda l'église, que il seela le cors saint Denises et de ses III compagnons en chasses d'eleutre fermées à III pere de sarreures, que l'on puet encores voir jusques au jor d'ui (...)⁴.

Dagobert et, plus encore, ses *gestes* – c'est à dire les *GD* – agissent ici comme un gage d'autorité et fournissent la preuve que le corps du saint se trouve bien à Saint-Denis et non ailleurs. Cet argument semble convaincre l'empereur qui, après avoir entendu les messagers, « leur respondi que leur sentence estoit bone et selon raison⁵ ». Par la suite, le roi Henri I^{er} organise une *elevatio* des corps à Saint-Denis, à laquelle assistent tous les grands du royaume, et qui lève les derniers doutes⁶. Primat rappelle l'anecdote plus tard dans son *Roman*, dans le cadre du règne de Philippe Auguste⁷.

¹ GCF, 6, Règne de Philippe II Auguste, VIII, p. 114.

² GCF, 3, Règne de Charlemagne, I, II, p. 13 et I, IX, p. 56. Dagobert est aussi mentionné, toujours dans le cadre du règne de Charlemagne, au sein d'une liste des rois francs et des empereurs romains (GCF, 2, Règne de Charlemagne, IV, II, p. 213).

³ GCF, 5, Règne de Robert II, IV, p. 35.

⁴ GCF, 5, Règne d'Henri I, IV, p. 62. Primat traduit ici un texte latin, la *Detectio corporum macharii Areopagitae Dionysii sociorumque ejus*, composé à Saint-Denis à la fin du XII^e siècle (MGH, SS, 11, p. 371-375 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 84-88). Sur « l'affaire » de Ratisbonne, voir *infra*, p. 302-306.

⁵ GCF, 5, Règne d'Henri I^{er}, IV, p. 63.

⁶ GCF, 5, Règne d'Henri I^{er}, V, p. 63-69.

⁷ GCF, 6, Règne de Philippe II Auguste, XVII, p. 144-146 : « (...) il entendirent que li empereres devoit lever le corps saint Denis que on avoit trové en la cité de Raineborc, en l'abbaye Saint Ermantran (...) bien se deust soffrir de ce

À trois reprises dans le *Roman*, le qualificatif de « fondateur de Saint-Denis » est apposé à Dagobert dans le cadre de digressions généalogiques ou d'énumérations de souverains francs. Lorsqu'il introduit le règne de Dagobert III – qu'il confond d'ailleurs avec Dagobert II, – Primat use de cette précision pour distinguer les deux rois :

Ses fiuz Dagoberz fu coronez après lui. Cist fu apelez li seconz Dagoberz, *pour le premier qui fonda l'abbaye Saint Denis*, et fu ou quart degré de son lignache¹ (...).

Dans l'un des chapitres consacrés au règne de Philippe Auguste, suivant les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord, Primat répète la généalogie des rois de France ; Dagobert est alors le seul roi cité à se voir attribuer une entreprise concrète – la fondation de Saint-Denis :

Li premiers, si ot non Pharamonz ; li seconz, ses fiuz, Clodio ; li tierz, Merovéés. Cist Merovéés ne fu pas ses fiuz, mais il fu ses cosins. Merovéés engendra Childeric. Cist III furent paien. Childeric engendra le fort roi Clodovée qui fu li premiers crestiens. Clodovées engendra Clothaire le premier ; Clothaires, Chilperic ; Chilperis, Clothaire le secont ; Clothaires, Dagobert. *Cil Dagoberz, qui fonda l'abbaye de Saint Denis en France*, engendra Loys² (...).

Toujours dans le cadre du règne de Philippe Auguste, l'historien rappelle les nombreuses fondations d'églises dues aux rois de France ; s'appuyant encore une fois sur les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord, il cite les exemples de Clovis, Clotaire, Dagobert et Charlemagne et termine par celui de Louis VII, père de Philippe Auguste :

Car ancienement, li bon roi de France, par la grant devotion que il avoient à la foi crestiene, fonderent les abbayes et les eglises, si come li premiers rois crestiens, qui ot non Cloovis, li rois Clothaires, li rois Dagoberz et li granz Karlemaines (...) desquels, aucun furent qui eslurent sepoutures es lieux que il avoient fondez, pour la devotion que il avoient es sains et es saintes en cui honor il les fondoient, si come li rois Cloovis qui gist à Saint Pere de Paris (...) li rois Dagoberz à Saint Denis en France ; li rois Loys peres au roi Philippe, à Barbeel³.

En sus d'être mis en parallèle avec deux figures majeures de la royauté française – Clovis et Charlemagne – Dagobert illustre cette lignée de rois « fondateurs d'églises », qui s'étend depuis Clovis jusqu'à Louis VII, c'est à dire l'époque contemporaine des faits que relate Primat.

Le *Roman aux Roys* s'arrête à la fin du règne de Philippe Auguste. Comme nous l'avons évoqué, il est ensuite continué, à deux reprises, par Richard Lescot et par Pierre d'Orgemont ; cet ensemble, constitué de l'œuvre de Primat et de ses deux continuations, se fixe autour de 1380 pour donner lieu à ce que nous entendons aujourd'hui par la dénomination de *Grandes chroniques de France*. Or nous observons que, si dans la partie due à Primat, les références à

jusques atant que il fust plainement certains, savoir mon se ce estoit li cors saint Denis l'Ariopagite et le glorieus martyr (...) de cui li cors gist en l'eglise que li rois Dagoberz fist faire (...) ».

¹ GCF, 2, *Règne de Dagobert III*, XXIV, p. 214.

² GCF, 6, *Règne de Philippe II Auguste*, XVI, p. 139-140.

³ *Ibidem*, XIV, p. 133-134.

Dagobert et à son rôle dans la fondation de Saint-Denis sont multiples, elles tendent, sinon à disparaître complètement, du moins à s'estomper considérablement dans les continuations postérieures. De l'avènement de Louis IX (1226) jusqu'à 1380, seul un chapitre – qui relate la reconstruction de l'abbaye sous l'abbatit d'Eudes de Saint-Denis (1228-1245) – évoque le rôle du roi mérovingien :

Oeude, l'abbé de Saint Denys en France, fu en mout grant penssée comment il porroit renouveler le moustier Saint Denys, car il n'avoit esté de riens amendé puis le temps au fort roy Dagoubert qui premierement le fist faire pour la grant amor qu'il avoit au beneoit martir et à ses compaignons (...)¹.

L'intérêt moindre porté au rappel de l'entreprise de Dagobert dans la seconde partie des *Grandes Chroniques* s'explique par le fait que les continuations ne s'inscrivent plus exactement dans la même atmosphère que celle qui entourait l'œuvre de Primat. Premièrement, la partie due à Richard Lescot est « d'inspiration moins dionysienne » et plus « française », comme en témoignent les manuscrits de cette seconde édition, qui portent le plus souvent le titre de *Croniques de France*². Pierre d'Orgemont, quant à lui, propose « une sorte de froid journal officiel où étaient soigneusement notés les événements de la cour, les combats des armées et les démarches diplomatiques (...)³ » ; l'œuvre, de nature bien plus annalistique, est ancrée dans une forme de contemporanéité événementielle qui ne laisse que peu de place aux rappels de l'histoire passée.

Pour autant, l'œuvre de Primat – en tant que première partie des *Grandes chroniques* – continue *de facto* de se diffuser aux cours des XIV^e et XV^e siècles et, avec elle, les nombreux rappels du rôle prééminent de Dagobert. Dans le *Roman aux roys*, le roi est toujours mentionné – à une exception près – en lien avec la fondation de Saint-Denis. Le roi mérovingien est défini par cette apposition sous la plume de Primat, qu'il la tire des sources latines sur lesquelles il s'appuie, ou qu'il choisisse intentionnellement de l'ajouter. Cette insistance sur l'entreprise de Dagobert s'inscrit dans la démarche générale de l'œuvre, tout entière construite autour de la promotion et de la valorisation des rois francs et du rappel constant d'une continuité entre les trois dynasties.

¹ GCF, 7, *Règne de Louis IX*, XIV, p. 62. Dagobert est en outre mentionné à une autre reprise, dans une généalogie, sans néanmoins que ne soit rappelé son rôle de fondateur (GCF, 7, *Règne de Louis VIII*, I, p. 3).

² B. GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France* », p. 198.

³ *Ibidem*, p. 201.

5. RACONTER ET MONTRER L'HISTOIRE DE DAGOBERT ET DE SAINT-DENIS AU DÉBUT DU XIV^e SIÈCLE : LA *CHRONIQUE ABRÉGÉE DES ROIS DE FRANCE* DE GUILLAUME DE NANGIS (C. 1297-1300)

5.1 Un texte qui reflète l'architecture du XIII^e siècle

Au tournant du XIV^e siècle, Guillaume de Nangis, alors archiviste à Saint-Denis, engage un projet similaire à celui de Rigord à la fin du XII^e siècle. Au moment où écrit Guillaume – autour de 1297 – la nécropole dionysienne a profité d'une mise en lumière inédite par le biais de l'entreprise de restructuration des tombes et les différentes *translationes* menées sous l'égide de Louis IX et de l'abbé Mathieu de Vendôme dans les années 1260, qui a donné lieu à l'exécution et à la disposition, à droite et à gauche de la nef, de seize tombeaux de rois et de reines, ayant régné du VII^e au XIII^e siècle¹. Ce nouvel aménagement, en ce qu'il efface symboliquement les ruptures entre Mérovingiens et Carolingiens et, surtout, entre Carolingiens et Capétiens, a pour objectif d'afficher la continuité entre les trois dynasties de rois qui se sont succédées : « Les rois morts vont désormais montrer la pérennité du fait monarchique² ». Des gisants, destinés à « présenter » les corps royaux, recouvrent en outre les tombeaux, eux-mêmes élevés au dessus du niveau du sol.

Une statue de Dagobert avait déjà été réalisée à Saint-Denis à la fin du XII^e siècle et l'emplacement de sa tombe était signalé depuis au moins l'abbatiate d'Adam³. Autour de 1250, un nouveau tombeau est érigé en l'honneur du roi mérovingien ; placé dans le chœur de l'église, il reprend les principaux épisodes des *GD*, notamment celui de l'âme de Dagobert sauvée par les saints⁴. Au vu de ces importantes transformations dans la nécropole royale, le *Manuale* de Rigord était sans doute devenu caduc et méritait une « remise à jour », ce qui fut la mission de Guillaume de Nangis⁵. De plus, la canonisation de Louis IX en 1297 et les différents miracles survenant autour de sa tombe provoquent une nouvelle affluence à Saint-Denis, constituant potentiellement un nouveau public à qui présenter l'histoire des rois enterrés dans l'abbaye⁶.

L'archiviste rédige d'abord sa *Chronique* en latin avant de rapidement la traduire en français, afin de la rendre accessible au plus grand nombre⁷. Pour rédiger sa notice sur Dagobert,

¹ A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort*, p. 81-83 ; J. LE GOFF, *Saint Louis*, p. 273-289.

² *Ibidem*, p. 283.

³ Georgia SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program in the Reign of St. Louis », *The Art Bulletin*, 56/2, 1974, p. 229.

⁴ Sur le tombeau de Dagobert, voir *infra*, p. 258-263.

⁵ G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 104.

⁶ Isabelle GUYOT-BACHY, « La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis : trois étapes de l'histoire d'un texte », *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, dir. Sophie CASSAGNES-BROUQUET [et al.], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 41.

⁷ Paris, BnF, lat. 5696, f°42r : « Pour ce que moult de gent et meismement li haut homme et li noble qui souvent viennent en l'eglise monseigneur saint Dyonise de France ou grant partie de vallans roys de France gisent en sepulture desirent cognoistre et savoer la nessance et la descendue de lour tres haute generacion et les mervellous faiz qui sunt raconte et publié par maintes terres des devans diz rois de France. Je frere Guillaume dit de Nangis (...) ay translate du latin en franceys (...) pour ce que cil qui latin n'entendent puissent sçavoir et cognoistre dont si noble

Guillaume de Nangis s'appuie sur des sources – notamment le *LHF*, la *Chronica* de Sigebert de Gembloux, les *GD* et la *Vita et actus beati Dionysii* – qu'il utilise aussi pour sa *Chronique universelle*, composée à la même époque¹. Pour décrire la décoration de Saint-Denis, il traduit presque mot pour mot le texte des *GD* :

<i>GD</i>	Guillaume de Nangis, <i>Chronicum Francorum</i> (Paris, BnF, lat. 6184)	Guillaume de Nangis, <i>Chronique abrégée des rois de France</i> (Paris, BnF, lat. 5696)
	[f°6r] <i>Dagoberts primus</i> Dagobertus rex fuit filius Clotarii secundi successitque patri, qui Dagobertus fuit nutritor orphanorum et benignissimus in Francos, in iudicio iustus, ecclesiis largus. Hic primus elemosinarum copiam per ecclesias sanctorum fisco palatii erogari iussit. In cuncto regno suo rumor eius in bono simulque metus, et timor in omnes regionis per circuitum pervenit. Hic Slavos bello devicit et Vascones potenter sibi subiugavit. Ecclesiam autem sanctorum martyrum Dyonisii, Rusticii et Eleutherii in pago Parysiaco fundavit, ponens [f°6v] ibi viros religiosos nocte et die deo servientes. Etiam quoque ipsorum foris desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit. Per totam etiam ecclesiam auro textas vestes et margaritarum varietatibus multipliciter	[f°46r] Apres deces li roy Clotaires tint le royaume de France tout entierement le roys Dagobert ses fiuz et commenca a regner si comme les croniques tesmoignent l'an de l'incarnation Nostre Segnour VI cens et xxxii. Icest roy Dagobers fu nourrisseur d'orffelins e tres debonnere aus Franceis en iugement, fut dreturiers e larges es yglises. Il fu le premier roy de France qui donna es yglises des rentes de son pales; par tout son royaume ala renommee de li en bien e paour e doutance par toutes les regions d'environ France. Il vainqui en bataille cenx de Sclavonnie e soumit les Gascons qui furent rebeles contre luy. Entre les autres valans fait que il fist, fonda il l'yglise de monseignour saint Dyonise de France, en l'evesque de Paris, et i mist moynes religious de l'ordre saint Benoit pour faire le servise Nostre Segnour iour et nuit. Et tant aima les glorious martirs [f°46v] mon segnour saint Denys et ses compaignons, que il fist couvrir l'yglise par dehors de pur argent la endroit desus ou les cors sains gesoient. <i>Granz rentes e</i>
[ch. 17] Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit (...) [ch. 20] Nam et per totam ecclesiam auro textas vestes, margaritarum varietatibus		

gent e si beneureuse descendit et vint premierement (...) ». Beaucoup moins répandue que la version française, le texte original latin est, à notre connaissance, conservé dans deux manuscrits du XIV^e siècle (Paris, BnF, lat. 6184, ff°1r-15v et Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 574, ff°1r-16v). Sur cette première version, voir Henri MORANVILLE, « Le texte latin de la *Chronique abrégée* de Guillaume de Nangis », *BEC*, 51, 1890, p. 652-659 ; I. GUYOT-BACHY, « La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis », p. 39-46.

¹ Sur la chronique universelle de Guillaume de Nangis voir G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 105-108.

multipliciter exornatas in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissime iussit, quatinus aliarum ecclesiarum ornamentis praecellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore vernans, omni terrena pulcritudine compta atque inestimabili decore irradiata splenderet. Utque divina laus perpetuo a Dei cultoribus ibidem ageretur, plurima et ingentia predia addidit.

adornatas in parietibus et columnis atque arcubus suspendi iussit, quatinus ornamentis aliarum ecclesiarum praecellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore terrena pulcritudine compta atque inestimabili decore irradiata splenderet. Ut quoque divina laus perpetuo a Dei cultoribus agere, plurima et ingentia predia addidit. Sepultus vero quiescit in eadem ecclesia ad dexteram portam maioris altaris. Regnit autem XIII annis cui successerunt duo filii, Sigibertus in regno Austrasie, Ludovicus in regno Francie.

granz possessions donna a cele yglise, e mout de biaux poiles de soie e vestures broudees d'or aournees de pierres precieuses que vout que l'en pendist es paroies e es pilliers par dedens toute l'yglise. Et pour ce le fist il que elle fust de toute biaute enluminee e resplendissante, e que elle apparust la plus noble e la plus honoree yglise de tout son royaume. XIII ans regna selon les croniques e fu enterre apres son deces en l'yglise mon segnour saint Denys de France, que il avoit fondee. .II. fiuz lessa, Clovis e Sigebers. qui regnoient, li uns ou royaume de France, e l'autre en royaume d'Austrasie.

Plusieurs éléments ont évolué depuis la notice de Rigord et notamment les dates du règne de Dagobert, qui ont été mises à jour par Guillaume de Nangis. Surtout, l'accent semble s'être déplacé : alors que Rigord insistait sur les questions de mariage et de descendance, Guillaume, lui, organise son résumé principalement autour de la bienveillance du roi mérovingien envers Saint-Denis et les églises, insistant sur sa générosité (*le premier roy de France qui donna es yglises des rentes de son pales*), les dons faits à l'abbaye (*Granz rentes e granz possessions donna a cele yglise*) et sa décoration luxueuse. À travers l'histoire de Dagobert, dont il peut admirer le tombeau monumental, le visiteur doit éprouver le lien privilégié entre l'abbaye et la royauté, tissé depuis les origines et gravé dans la pierre. Les rois ont construit, doté et décoré Saint-Denis au fil des siècles, jusqu'à cette dernière forme présentée aux yeux du visiteur.

5.2 Les continuations de la *Chronique abrégée* : une plus grande place accordée à Dagobert

La *Chronique abrégée des rois de France* connaît une diffusion considérable. La première version n'est conservée que dans cinq manuscrits mais elle profite, très vite après la mort de Guillaume de Nangis en 1300, de nombreuses continuations. Divisées en cinq groupes par Léopold Delisle, celles-ci s'étendent jusqu'en 1384 et sont aujourd'hui transmises par une vingtaine de manuscrits¹. Dès la première continuation, qui amplifie le texte de Guillaume de Nangis jusqu'en 1303, les modifications sont substantielles : la chronique est considérablement augmentée et les notices prennent la forme de chapitres plus développés, le plus souvent munis

¹ Léopold DELISLE, « Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis », *Mémoires de l'Institut national de France*, 27/2, 1873, p. 350-364 ; Isabelle GUYOT-BACHY, « La *Chronique abrégée des rois de France* et les *Grandes chroniques de France* », *The Medieval Chronicle*, 8, 2013, p. 205-232.

d'un titre. Au-delà d'une simple continuation, des éléments sont ainsi ajoutés au texte primitif. Le cas de Dagobert est éloquent : dès la première continuation et dans toutes les suivantes, le continuateur étoffe sensiblement l'histoire du roi, en ajoutant au texte de Guillaume de Nangis deux nouveaux chapitres, consacrés respectivement à la dédicace de Saint-Denis et au combat des saints pour l'âme du roi : *Ichy apres poves oir comment l'eglise Saint Denis fu ordenee et dedie et de qui ce fut (...) Comment Saint Denis delivra l'ame Dagoubert des mains au dyable d'enfer*¹.

En ce qui concerne le chapitre sur la dédicace de Saint-Denis, celui-ci est intercalé par le continuateur entre la décoration de l'église et la mention des années de règne et de la succession de Dagobert :

Guillaume de Nangis, <i>Chronique abrégée des rois de France</i> (Paris, BnF, lat. 5696)	<i>Chronique abrégée des rois de France, continuation jusqu'en 1321</i> (Paris, BnF, fr. 10133)

[f°46v] Et pour ce le fist il que elle fust de toute biaute enluminee e resplendissante, e que elle apparust la plus noble e la plus honoree yglise de tout son royaume. XIII ans regna selon les croniques e fu enterre apres son deces en l'yglise mon segneur saint Denys de France, que il avoit fondee. .II. fiuz lessa, Clovis e Sigebers, qui regnoient, li uns ou royaume de France, e l'autre en royaume d'Austrasie.	(...) [f°8r] et pour ce le fist il que elle fust de toute biaute en luminee et resplendissant, et que elle aparust la plus noble et la plus honoree eglise de son royaume. <i>Ici apres poves oir comment l'yglise S. Denis fu fondee et dequi</i> Quant li bons roys de France Dagoubers ot fondee l'eglise de monseigneur saint Denys en France, lors vout li bons roys quelle fust dediee (...).

Pour relater la dédicace, le continuateur a vraisemblablement traduit le chapitre consacré à l'épisode dans la *Chronique universelle* de Guillaume de Nangis ; c'est du moins ce que laisse supposer la présence, dans la continuation, d'une formulation de la *Chronique universelle* :

Guillaume de Nangis, <i>Chronique universelle</i> (Paris, BnF, lat. 4918)	<i>Chronique abrégée des rois de France, continuation jusqu'en 1321</i> (Paris, BnF, fr. 10133)

[f°261v] Tota nempe diligentia loco illi honorando incumbibat, quem divinorum miraculorum frequentia illustrabat et, si ei licuisset, credo quod ecclesiam beatissimi Dionysii regni sui heredem constituisset ² .	(...) [f°8r] Dagoubert dont je vous di ama tant comme il pot l'eglise de monseigneur saint Denys et si vous di que, apres sa mort, <i>se il peust, volentiers l'eust faite heritiere de son pais le royaume de France</i> (...).

À la fin de son chapitre sur la dédicace, le continuateur reprend là où s'était arrêtée la première notice de Guillaume de Nangis, c'est à dire à la mention des années de règne de Dagobert et de sa succession :

¹ Paris, BnF, fr. 2603, f°7r et f°8r (Première continuation jusqu'en 1321).

² Notons que la formule apparaît premièrement dans la *Vita et actus beati Dionysii*, vers 1230 (Paris, BnF, lat. 2447, f°126r).

Guillaume de Nangis, *Chronique abrégée des rois de France* (Paris, BnF, Paris, BnF, lat. 5696)

[f°46v] Et pour ce le fist il que elle fust de toute biaute enluminee e resplendissante, e que elle apparust la plus noble e la plus honoree yglise de tout son royaume.

XIII ans regna selon les croniques e fu enterre apres son deces en l'yglise mon segneur saint Denys de France, que il avoit fondee. .II. fiuz lessa, Clovis e Sigebers, qui regnoient, li uns ou royaume de France, e l'autre en royaume d'Austrasie.

Chronique abrégée des rois de France, continuation jusqu'en 1321 (Paris, BnF, fr. 10133)

(...) [f°7r] et pour ce le fist il que elle fust de toute biaute en luminee et resplendissant, et que elle aparust la plus noble et la plus honoree eglise de son royaume.

Légende de la dédicace [ff°7r-8r]

[f°8r] (...) tant l'onnoura et ama que plusieurs cors sains et moult de reliques, qu'a plusieurs eglises toli, en icelle eglise mist icil roy. Dagoubert regna XIII ans selonc les croniques et fu enterres en l'eglise monseigneur saint Denys de France, qu'il avoit fondee et moult en son temps honnoree. .II. filz lessa, Clovis et Sigebert, qui regnerent, li uns ou royaume d'Austrasie, et li autres ou royaume de France.

Le continuateur ajoute ensuite, en guise de complément à la notice de Guillaume de Nangis, le récit de la délivrance de l'âme de Dagobert :

Comment saint Denis delivra l'ame Dagoubert des mains au deable

Quant li bons roys Dagoubers, dont je vous di ce devant dit, fu trespassez, si avint par la volente Nostre Seigneur que pour ce que il n'estoit pas bien espurgier d'aucuns mesfez qu'il avoit fez en sa vie et pour ce si comme dient aucuns que les sains des quieux il avoit ravi les cors estoient courancies et malmeu envers lui, li anemi pristrent l'ame quant elle parti dou cors et l'en cuiderent bien mener en enfer et l'amenerent iusques a la mer et entrerent en un batel grant joie et grant noise, demenant o tambours et o trompes et buisines et ainsi l'ame au bon roy estoit moult esperdue entre ces deables, quer bien cuidoit estre dampnee. Mes monseigneur saint Denys, qui n'oublia mie son bon ami le roy Dagoubert, requist a Nostre Seingneur Jesus Crist que il li donnast congie d'aller le secourire. Laquele chose, comme nostre Seingneur li eust octroie, saint Denis s'en ala et mena avecques lui saint Morise et autres sains, que le roy Dagoubert avoit mult honnoures en sa vie et avecques eulz orent des angres qui les conduirent iusques en la mer. Et quant il vindrent la endroit ou li deable tenoient et enmenoient a grant feste l'ame du roy Dagoubert, si se ferirent entre eux et se combatirent en contre les deables, mes toutes voies li deable n'orent pouvoir contre saint Denys ne sa compaignie amicois ; furent li deable vaincu et furent trebuchie l'un ca et l'autre la en la mer et puis li angre pristrent l'ame du roy Dagoubert et saint Denis s'en ala en paradis avec sa compaignie, et ainsi pouez entendre comment monseigneur saint Denis delivra l'ame du roy Dagoubert des mains as anemis en l'onneur et pour l'amour de ce que le roys Dagoubers avoit fondee l'eglise de saint Denys en l'onneur de lui, qu'il avoit touz iours moult honnore. Et se de ce me mescrees, ales a S. Denys en France en l'eglise et regardez devant l'autel ou l'en chante touz les iours la grant messe, ou li roys Dagoubers gist, la verrez vous au dessus de lui ten que ie vous ai dit pourtrait et de noble euvre richement enluminee. Or est bien drois que ie vous die du roy Sigebert qui regna en Austrasie¹.

¹ Paris, BnF, fr. 10133, ff°8r-8v.

Ce chapitre mérite que l'on s'y attarde, en raison des éléments considérablement nouveaux qu'il propose. Ici la source est moins claire ; le continuateur ne s'est vraisemblablement pas appuyé sur la *Chronique universelle* de Guillaume de Nangis, qui se contentait de reproduire, mot pour mot, le résumé qu'en avait fait Sigebert de Gembloux¹. Dans le cadre de la continuation, l'épisode est relaté en détail et se présente donc sous une forme plus proche de celle des *GD*, puisqu'on y retrouve notamment la mention de la barque sur laquelle est mené Dagobert (*li anemi pristrent l'ame (...) et l'amenerent iusques a la mer et entrerent en un batel*). En outre, un élément nouveau est introduit : avant de se porter au secours de Dagobert, *son bon ami*, saint Denis demande au Christ son aval et celui-ci « ratifie » son intervention. Le texte prend alors une toute nouvelle valeur ; ce ne sont plus seulement les saints qui sauvent l'âme du roi mais, par association, le Christ lui-même qui accorde son pardon et sa protection au roi de France. Cette transformation est sans doute révélatrice de la place grandissante prise, aux derniers siècles du Moyen Âge, par l'intercession dans le processus dévotionnel. Dans cette perspective, les prières aux saints – intercesseurs par excellence – et les « usages dictés par la quête d'une intercession propice au salut » ne cessent en effet de croître entre le XIII^e et le XV^e siècle².

L'autre grande addition réside dans la dernière partie du chapitre, qui nous ramène plus fortement au contexte de la *Chronique abrégée*, pensée originellement pour dialoguer avec l'édifice de Saint-Denis. Alors qu'ils ont pu, grâce à ce récit, « entendre comment monseigneur saint Denis delivra l'ame du roy Dagobert des mains as anemis », le continuateur enjoint ses lecteurs à aller *voir* par eux-mêmes, dans l'édifice, où se trouve *pourtrait* de ce qu'il a raconté. Il est évident que le texte renvoie ici au tombeau de Dagobert à Saint-Denis, réalisé une cinquantaine d'années plus tôt, qui dépeint, sur le tympan, l'âme du roi sauvée par les saints³.

5.3 Le *Dit des Roys de France* (c. 1380)

La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis a aussi servi de source, à la fin du XIV^e siècle, à une petite chronique rimée, connue sous le nom de *Dit des roys de France*⁴. Ce texte d'environ cinq cents vers octosyllabiques, qui relate les origines troyennes des Francs et décrit rapidement les règnes des rois de France, est aujourd'hui connu par six

¹ Paris, BnF, lat. 4918, f°263r : *Dagobertus rex Francorum moritur et in ecclesia sancti Dyonisii, quam ipse fundaverat, sepelitur. De illo vero per visionem cuidam revelatum est, quod anima eius ad iudicium rapta sit et multis sanctis contra eam, pro expolatione ecclesiarum suarum, reclamantibus ; cum eam iam mali angeli vellent ad penas inferni rapere, interventu sancti Dyonisii ariopagite primi Parisiensis episcopi, cui ipse maxime devotus fuerat, a penis liberata est.*

² Catherine VINCENT, « L'intercession dans les pratiques religieuses du XIII^e au XV^e siècle », *L'intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, éd. Jean-Marie MOEGLIN, Genève, Droz, 2004, p. 172.

³ I. GUYOT-BACHY, « La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis », p. 44.

⁴ L'unique réflexion sur ce texte est due à Robert BOSSUAT, « Le *Dit des Roys*. Chronique rimée du XIV^e siècle », *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, Gembloux, Éditions J. Duculot, 1964, p. 49-58.

manuscrits du ^{xv}^e siècle, dont la moitié s'étend jusqu'au règne de Charles V et l'autre jusqu'à la mort de Charles VI. Chaque roi profite d'une courte notice, qui ne retient que les principaux éléments du règne, à savoir la filiation, la durée du règne, le lieu de sépulture du roi et, dans certains cas, les principales fondations religieuses imputées au souverain. Le *Dit* utilise de manière évidente la *Chronique abrégée* de Guillaume de Nangis ; la mise en parallèle des premières lignes des deux textes est, en ce sens, éloquente :

Chronique abrégée des rois de France Le *Dit des roys* (Paris, BnF, lat. 4641B)
(Paris, BnF, lat. 5696)

[f°2r] Cy s'ensuyvent les lignies des rois de France et comment les generations font descendues l'une de l'autre et comment ilz sont faillies. Et si parle en bref de leurs faictz et en quel temps ils ont regne et combien et ou ils gisent (...) et en quel temps la cite de Lutesse fut commencee et comment elle fut nommee Paris (...).

[f°128v] (C)e sont les croniques des Roys de France qui devisent quant ducs et quant roys il a eu en France et combien il regnerent et comment la ville de Paris fut fondee et par quelle raison elle est appelee Paris¹.

L'objectif du *Dit* est néanmoins différent de celui que cultive Guillaume de Nangis. Alors que la *Chronique abrégée* s'adresse aux visiteurs de l'abbaye, qui *souvent viennent en l'eglise monseigneur saint Dyonise de France ou grant partie de vallans roys de France gisent en sepouture* [et] *desirent cognoistre et savoer la nessance et la descendue de lour tres haute generacion*², le *Dit*, quant à lui, se concentre plutôt sur l'histoire de Paris, et la manière dont les différents rois ont doté la ville :

Aux nobles qui aiment Paris
Ou ly bien ne sont pas taris
Vueil recorder s'il vous agree
Comment la cite fut fondee
De quele gent en quel tempoire
De moy oir aiez memoire
Et je vous en diray la somme
Trestout d'oir en oir et en somme
Ceulx qui la ville ont gouvernee
Qui de tous biens est aornee
Et combien chascun d'eulx tint regne³.

Dans le *Dit des Roys*, les notices consacrées aux anciens rois revêtent toutes une forme similaire, présentant la durée du règne, les fondations et le lieu de sépulture de chaque roi. En conséquence, le texte raccourcit considérablement la *Chronique abrégée* de Guillaume de Nangis, pour n'en conserver que certaines indications précises. Ainsi, dans le cas de Dagobert, le

¹ Cité dans R. BOSSUAT, « Le *Dit des Roys* », p. 51.

² Paris, BnF, fr. 5696, f°42r.

³ Paris, BnF, lat. 4641B, f°128v, cité dans R. BOSSUAT, « Le *Dit des Roys* », p. 52.

Dit fait fi de tous les détails transmis par Guillaume de Nangis, notamment sur la décoration de Saint-Denis, pour ne garder que les précisions les plus importantes :

Dagobers fut le quatorziesme
Qui en l'onneur du roy haultiesme
Fonda le moustier Saint Denis
En droit ou les corps sains sont mis
Fist le moustier couvrir d'argent
Devant l'autel gist bel et gent
N'est mestrez qui de luy plus die
En sa tombe voit l'en sa vie
Quatorze ans regna le preudon¹.

Notons que le *Dit*, à l'instar des continuations de la *Chronique abrégée* de Guillaume de Nangis, renvoie aussi à l'édifice de Saint-Denis et plus particulièrement au tombeau de Dagobert, puisqu'il précise qu'*en sa tombe voit l'en sa vie*.

Certainement composée peu après la mort de Charles V (1380), cette succession de brèves notices royales a pour but, selon Robert Bossuat, de mettre en lumière et de célébrer le dernier roi de la liste². En effet, les manuscrits transmettant le *Dit des Roys* s'attardent toujours sur le règne de Charles V, qui profite souvent d'un long développement, tranchant ainsi avec la brièveté des notices consacrées à ses prédécesseurs. Alors que ces derniers profitent, en moyenne, d'une dizaine de vers, le règne de Charles V est décrit en quelque cinquante vers ; tous les manuscrits louent la vaillance de ce roi qui *France en meilleur point laissa*³. Précisément, il semble que la composition du *Dit des Roys* s'inscrive dans le contexte de la politique mémorielle menée du temps des premiers Valois ; à l'image de certaines chansons de geste tardives, que nous abordons dans la dernière partie de notre travail, le rappel de l'ancienneté et de la continuité de la lignée des rois de France prend ici la forme d'une véritable revendication contre ceux dont les prétentions à la couronne de France menacent la légitimité de la dynastie régnante⁴.

Le *Dit des Roys* s'inscrit donc la lignée des œuvres prenant directement appui sur la *Chronique abrégée des rois* de France, tout en donnant à cette matière une nouvelle portée, dans un contexte bien différent de celui dans lequel évoluait à l'époque Guillaume de Nangis.

À l'origine pensée comme un catalogue succinct des rois de France, la *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis revêt, au fil de ses continuations, la forme, parfois, d'une véritable chronique, détaillée et structurée en chapitres. Elle s'émancipe ainsi de son cadre premier – un guide destiné aux visiteurs de Saint-Denis – pour constituer une œuvre autonome, rassemblant un nombre considérable d'informations sur les rois et leurs règnes. L'importante tradition manuscrite du texte, ses continuations et les autres compositions qui en sont issues –

¹ Paris, BnF, lat. 4641B, f°129v.

² R. BOSSUAT, « Le *Dit des Roys* », p. 55-57.

³ Paris, BnF, fr. 1707, f°36v.

⁴ R. BOSSUAT, « Le *Dit des Roys* », p. 58.

comme le *Dit des Roys* – tendent à montrer que l’œuvre occupe une place réelle « dans la construction d’une culture historique dans le royaume de France aux XIV^e et XV^e siècles¹ ».

6. QUAND L’HISTOIRE ROYALE RENCONTRE L’HAGIOGRAPHIE DIONYSIENNE : LA *CHRONIQUE* DE LOUIS LE BLANC (C. 1495)

Nous achevons notre parcours historiographique avec l’examen d’une œuvre singulière, exclusivement consacrée à la dévotion des rois de France envers Saint-Denis et s’inscrivant en cela dans la lignée des compositions qui tentent d’édifier une histoire « partagée » du monastère et de la royauté. Dénué de titre dans les manuscrits, le texte se présente comme une petite chronique historico-hagiographique, divisée en chapitres. L’œuvre est transmise dans quatre manuscrits, au contenu identique, bien que l’on observe néanmoins certaines variations dans la rubrication et l’agencement des chapitres². Le manuscrit original, luxueux et richement enluminé, a été composé pour Charles VIII et offert dans le cadre de sa visite à Saint-Denis en mars 1496³. L’auteur du texte semble être Louis Le Blanc, greffier à la Chambre des Comptes entre 1467 et 1509 et secrétaire des rois de France Louis XI, Charles VIII et Louis XII et qui, de par son statut, dispose d’une connaissance étendue à la fois des archives et de l’histoire du royaume de France⁴.

6.1 Une histoire conjointe de la royauté et de Saint-Denis

L’examen de la table des matières, que nous retrouvons dans deux manuscrits⁵, nous donne d’ores et déjà un aperçu de sa construction et de la démarche de son auteur :

Prologue

Dagobert filz du roy Clotaire deuxieme de nom fut baille a saint Arnoul lors evesque de Methz
pour l’endotriner en bonnes meurs et en la foy
Comme l’enfant Dagobert alla a la chasse

¹ I. GUYOT-BACHY, « La *Chronique abrégée des rois de France* et les *Grandes chroniques de France* », p. 216.

² Le premier manuscrit (Paris, BnF, fr. 5868), s’il présente le même contenu que les trois autres, s’en distingue néanmoins en termes d’organisation du texte ; les différents éléments sont agencés différemment et ne surviennent pas dans le même ordre.

³ Paris, BnF, fr. 5868 (Michel FRANÇOIS, « Les rois de France et les traditions de l’abbaye de Saint-Denis à la fin du XV^e siècle », *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat*, I, Paris, 1946, p. 368-369 ; Franck COLLARD, « Ranimer l’oriflamme. Les relations des rois de France avec l’abbaye de Saint-Denis à la fin du XV^e siècle », *Saint-Denis et la royauté*, éd. F. AUTRAND, C. GAUVARD et J.-M. MOEGLIN, p. 567-568)

⁴ Sur l’attribution de l’œuvre à Louis Le Blanc, voir Michel FRANÇOIS, « Les rois de France », p. 377-382 ; F. COLLARD, « Ranimer l’oriflamme », p. 569-570. Sur Louis Le Blanc et son milieu voir Kathleen DALY, « Mixing Business with Leisure : Some French Royal Notaries and Secretaries and their Histories of France, c. 1459-1509 », *Power, culture and religion in France, c. 1350-c. 1550*, éd. Christopher ALLMAND, Woodbridge, The Boydell Press, 1989, p. 99-115.

⁵ Paris, BnF, fr. 5706 et Paris, BnF, fr. 5870. Il semble en outre qu’une table des matières, en partie copiée sur ces deux manuscrits, ait été adjointe, bien postérieurement, au manuscrit original (Paris, BnF, fr. 5868) qui était peut-être resté inachevé ; elle ne concorde pas, dans tous les cas, avec la distribution de la matière dans ce dernier manuscrit (F. COLLARD, « Ranimer l’oriflamme », p. 568).

De la naissance de monseigneur saint Denis
 Ledit saint Denis fut le premier evesque de Paris et decole a Montmartre
 Comme ledit saint Denis porta son chief depuis Montmartre jusques a Saint Denis de l'Estree
 Comme la bonne dame Cathule sauva les corps de saint Ruth et saint Eleuthere
 Comme ladite bonne dame Cathule inhuma lesdits trois corps saintz
 Sainte Geneviesve lors estant sur terre fist faire ung oratoire ou lesdist corps saintz gisoient
 La cause de la fondacion de l'eglise et abbaye de Saint Denis en France
 Comme les veneurs ne peuvent entrer ou lieu ou estoit le cerf
 Comme l'enfant Dagobert couppa la barbe a son maistre Sadragesille
 Comme l'enfant Dagobert s'en alla musser pour la fureur de son pere en l'oratoire des martirs
 Comme les glorieux martirs preserverent le jouvencel Dagobert de la fureur de son pere
 L'avision des glorieux martirs au jouvencel Dagobert
 Comme le roy Clotaire ne peust approcher l'oratoire des corps saintz ou Dagobert son filz
 s'estoit restraict
 Fondacion de l'eglise et abbaye de Saint Denis en France
 Dedicacion de ladite eglise sainte par Nostre Seigneur Jesus Crist
 Pelerinaiges processions prieres et oroisons saintes a Saint Denis par les tres chretiens rois de
 France
 De l'esperit de Charles le Chauve qui fut transporte en enfer la vigille de Noel qui est bien a noter
 Prieres et oroisons saintes a Saint Denis par les tres chretiens roys de France avant que partir pour
 aller en voyaige ou bataille
 Victories obtenues par les tres chretiens roys de France en leurs personnes
 Graces rendues a Notre Dame de Paris et a Saint Denis par les tres chretiens roys de France au
 retour de leurs victoires et recouvrement de sante
 Festes sollemnelles celebrees par les tres chretiens roys de France en l'esglise et abbaye Saint
 Denis
 La designation en brief combien que en la pluspart il est cy dedens escript plus au long quant
 pourquoy et par qui les glorieux corps de saintz Denis Ruth et Eleuthere ont este descenduz
 et remis en leur voulte en ladite abbaye de Saint Denis en France¹.

Cette matière, dont l'ordre est généralement respecté dans tous les manuscrits, illustre assurément le propos de l'auteur : dresser une histoire de la royauté au prisme de sa dévotion envers le saint et l'abbaye. L'association se matérialise dans l'alternance des premiers chapitres, tour à tour dédiés à l'histoire de Dagobert et à la vie de saint Denis. Le roi mérovingien occupe nettement une place prédominante dans l'œuvre : sur vingt-trois chapitres, onze sont directement consacrés à son histoire et à son lien à Saint-Denis, ce qui apparaît ostensiblement plus conséquent que les quelques paragraphes traitant, tout au long de la chronique, des rois qui se succèdent ensuite jusqu'à Charles VI.

Notons en outre que l'auteur choisit de débiter son ouvrage avec l'enfance de Dagobert et non pas avec le martyre de saint Denis. Guidé par une démarche thématique plus que chronologique, ce choix dévoile la primauté de l'histoire royale, qui semble bien constituer, dans la tête de l'auteur, le sujet premier ; l'œuvre se situe alors véritablement « dans une perspective monarchique et non monastique² ».

Comme le rappelle d'emblée le prologue, Dagobert, en qualité de fondateur de Saint-Denis, symbolise l'inauguration du lien entre la royauté et l'abbaye :

¹ Paris, BnF, fr. 5706, ff°Ar-Bv.

² F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 573.

Les tres chretiens roys de France ont de toute anciennete ayme servy et revere mondit saint Denis, appostre garde et deffendeur de la tres chretienne et tres royal maison de France (...). Lesquelz roys ont par grant devocion este en l'eglise et abbaye royal de mondit saint Denis en France, *depuis quelle a este fondee par feu de bonne memoire le roy Dagobert premier de ce nom en l'an 632*, pour le prier et requerir a ce qu'il fuist moyen et intercesseur envers Dieu pour la tuicion et deffense de faiz et affaires du royaulme quant ces cas s'y sont offerts (...)¹.

On ne doit pas s'étonner qu'au sein d'une œuvre pensée autour de la dévotion royale au saint, une place particulière soit accordée au souverain mérovingien. D'où l'auteur tire-t-il alors ses informations ? Il paraît évident que les chapitres consacrés à Dagobert s'appuient sur la matière des *GD*, dont le texte reprend les épisodes emblématiques². Il semble que Louis Le Blanc ait eu recours aux passages correspondants dans les *Grandes chroniques de France*, œuvre qu'il utilise d'ailleurs de manière substantielle pour l'intégralité de sa chronique. C'est certainement en partie à cette compilation qu'il fait référence lorsqu'il mentionne les *histoires* qu'il se propose de résumer :

Si est bien a noter quant comment et pour quoy ladite abbaye fut fondee, qui est chose miraculeuse, de laquelle fondacion et d'aucuns voyages faiz par lesdits rois en ladite abbaye pour prieres et graces rendues a cause des victoires obtenues, *je feray ung brief recit selon ma petite conception de ce qui en est escript es histores*, affin de esmouvoir le cueur de la tres chretienne et tres royal maison de France et augmenter sa bonne et devote affection envers Dieu, sa tres digne et tres glorieuse Vierge et mere et monseigneur saint Denis³.

La grande majorité des éléments présentés dans sa chronique provient ainsi de la célèbre compilation historiographique, comme, par exemple, le récit de la vision de Charles le Chauve, dont il reproduit quasiment littéralement la version des *Grandes chroniques*⁴. En ce qui concerne les passages sur Dagobert et saint Denis, il y puise aussi allégrement ; il suffit, pour s'en assurer, d'examiner l'épisode du cerf trouvant refuge dans la chapelle :

GCF, 4, v, II

Chronique de Louis Le Blanc (Paris, BnF, fr. 5868)

Mais, pour ce que je repaire à mon propos, li cers qui longuement ot alé parmi la rue de ça en là, entra à la parfin en la chapelete des martyrs ; droit seur les tombes se coucha come cil qui trop estoit las. Li chien qui sui l'orent par trace acorrurent là tout droit, glatissant et abaiant, et troverent l'entrée aussi overte come li cers l'avoit

[f°4r] Le cerf dont dessus est faicte mencion, qui longuement avoit este parmy la rue cathulienne, entra en la chappelle ou oratoire desdits martirs et se coucha droit sur les tombes comme fort las et trancille. Les chiens qui l'avoient suyvy a la trace vindrent glatissans et abayans et trouverent l'entree aussi ouverte comme le cerf l'avoit

¹ Paris, BnF, fr. 5868, f°1v.

² Relevons néanmoins que la vision de l'ermite Jean (*GD* 44), de façon étonnante, n'est pas retenue par Louis Le Blanc.

³ Paris, BnF, fr. 5868, ff°1v-2r.

⁴ F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 571 ; *GCF*, 4, *Règne de Charles le Chauve*, XIII, p. 247-253.

trovée ; et ja soit ce que nus que l'on peust choisir par œil leur deveast l'entrée, ne porent dedenz entrer, car li glorieus martyr defendoient leur habitacle que il ne fust brisie ne ordehez par bestes qui pas n'estoient netes.	trouvee et jacoit ce que nul ne leur empeschast ladite entree ; touteffoiz ne peurent ilz entrer dedens car les glorieux martirs deffendoient leur habitacle qu'il ne fust brise ne ordoye par bestes.

Louis Le Blanc a aussi recours à d'autres sources, surtout quand il s'agit de relater des épisodes que ne transmettent pas les *Grandes chroniques*. Dans sa relation du miracle de la dédicace de Saint-Denis, par exemple, il transmet une formule distinctive héritée de la tradition hagiographique de saint Denis, introduite notamment dans la *Vita et actus* et passée, ensuite dans la *Vie en prose de saint Denis*¹ :

<i>Vie en prose de saint Denis</i> (Paris, BnF, NAF 1098)	<i>Chronique de Louis Le Blanc</i> (Paris, BnF, fr. 5868)

[f°23r] Car il ama si tendrement et si devotement cel liu que se il li leust, il feist volentiers cele eglise et dame et hair de tot son raingne.	[f°7v] (...) ledit roy Dagobert rendit graces a nostre seigneur Jesus Christ et depuis <i>ayma tant ladite eglise que s'il eust peu volentiers l'eust faicte heritiere de son pays.</i>

En ce qui concerne la vie de saint Denis à proprement parler, ouvertement secondaire dans la chronique, Louis Le Blanc s'en remet aux *Annales et chroniques de France* de Nicole Gilles, dont il retient notamment la chronologie².

6.2 La *Chronique* à l'aune de son contexte : défendre la légitimité des Valois

L'œuvre de Louis Le Blanc rencontre un succès notable qui l'émancipe rapidement de son premier contexte de production ; dans les premières années du XVI^e siècle, un exemplaire de l'ouvrage est offert au roi Louis XII³ et de ce manuscrit naîtront ensuite deux copies⁴. La *Chronique* de Louis Le Blanc, qui se présente comme un « aide-mémoire⁵ » résumant les relations qui unissent, depuis Dagobert jusqu'à Charles VI, les rois de France à Saint-Denis, survient dans le contexte particulier de l'inflexion progressive du lien entre la royauté Valois et l'abbaye⁶. La période anglaise, au cours de laquelle saint Denis est devenu un temps le patron des rois d'Angleterre, a laissé des traces ; parmi les *regalia* dont Saint-Denis est le garant, l'oriflamme, intensément utilisée jusqu'à la fin du XIV^e siècle, n'a plus été brandie depuis 1418⁷.

¹ Rappelons que Guillaume de Nangis, dans sa *Chronique universelle*, reprend aussi cette formule (Paris, BnF, lat. 4918, f°261v). Sur la *Vita et actus beati Dionysii* et la *Vie en prose de saint Denis*, voir *infra*, p. 203-230.

² F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 572.

³ Paris, BnF, fr. 5870. Sur ce manuscrit voir M. FRANÇOIS, « Les rois de France », p. 374-377 ; F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 564-565.

⁴ Paris, BnF, fr. 5706 et Paris, BnF, fr. 24948.

⁵ F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 574.

⁶ *Ibidem*, p. 579-580.

⁷ C. BEAUNE, *Naissance*, p. 110-113 ; Philippe CONTAMINE, « L'oriflamme de Saint-Denis aux XIV^e et XV^e siècles. Étude de symbolique religieuse et sociale », *Annales de l'Est*, 3, 1973, p. 234-243.

Le rôle dionysien de nécropole royale a, lui-aussi, fortement décliné et, au XV^e siècle, aucun des enfants royaux n'est inhumé dans l'abbaye¹ ; la décision de Louis XI – qui avait choisi, en 1483, de se faire inhumer à Notre-Dame-de-Cléry – explique d'ailleurs certainement l'importance accordée dans la chronique à la *Vision de Charles le Chauve*, qui illustre bien le risque encouru à se détourner du choix dionysien².

Marqué par l'atmosphère contemporaine, Louis Le Blanc laisse en outre entrevoir, à plusieurs endroits, son intention claire de défendre la légitimité des Valois³. Dans cette perspective, il se montre particulièrement élogieux quand vient le règne de Philippe VI, dont il réaffirme la filiation avec saint Louis :

Il [Philippe sixième] y feist moult d'aumosnes et de euvres de misericorde comme de baiser les mains des povres et leur administrer viandes et le faisoit moult devotement et leur donna grandes aumosnes pour subvenir a leurs neccessitez corporelles. *Il monstra bien qu'il estoit des hoirs du glorieux roy monseigneur saint Louis*, en son vivant roy de France, qui en son temps acomplit bien les euvres de misericorde en pareil cas et en tous autres⁴.

En présentant à Charles VIII les exemples de ses prédécesseurs, Louis Le Blanc poursuit bien l'objectif de mettre en avant l'importance et l'ancienneté de la dévotion royale envers saint Denis. La bienveillance royale pour le saint et l'abbaye est ici présentée comme le dénominateur commun des rois qui se succèdent et comme un moyen, aussi, de susciter une continuité symbolique entre tous les rois de France, de Dagobert à Charles VI. D'où l'importance accordée dans l'œuvre à Dagobert, premier bénéficiaire royal de la protection de saint Denis et célèbre bienfaiteur de l'abbaye. L'intérêt marqué pour l'histoire des rois – en regard des modestes indications sur l'histoire du saint – semble montrer que Louis Le Blanc est avant tout guidé par les bénéfices spirituels et symboliques que peuvent tirer les souverains du maintien et de l'entretien de leur lien à l'abbaye ; il écrit donc pour les rois et non pas pour l'institution dionysienne, dont il ne fait pas partie⁵. Précisément, Saint-Denis, prenant sans doute conscience de l'importance de l'ouvrage pour le prestige de l'abbaye, tente apparemment, par la suite, de s'en approprier la conception ; c'est du moins ce que laisse entendre la scène de dédicace d'un des manuscrits, daté du XVI^e siècle, dans laquelle un moine bénédictin est présenté offrant un livre au roi⁶.

¹ C. BEAUNE, *Naissance*, p. 120-123.

² Paris, BnF, fr. 5868, f°9r : « L'esperit du roy Charles le Chaulve s'apparut en advision a ung moyne de Saint Denis nomme Archangier et semblablement a celui qui gardoit par nuyt l'eglise de Saint Quentin en Vermendois, et dit a chacun deulx que moult desplaisoit a Dieu et au glorieux martir saint Denis (...) de ce qui son corps n'estoit leans en sepulture. Et quant le roy Loys le Baube son filz oyt celle chose il manda dilligemment les evesques et abbez (...) lesquelz allerent a Verseaux querir les ossemens dudit roy Charles le Chaulve qui y gisoient et les apporterent en l'eglise Saint Denis (...) ». Voir aussi F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 575 ; C. BEAUNE, *Naissance*, p. 103-104.

³ K. DALY, « Mixing Business with Leisure », p. 107.

⁴ Paris, BnF, fr. 5868, f°16r.

⁵ F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 580.

⁶ Paris, BnF, fr. 24948, f°5r ; F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 568-569.

7. CONCLUSION

Dès l'origine et les prémisses du projet historiographique dionysien, les moines de Saint-Denis ont à cœur d'intégrer l'histoire du roi mérovingien – pensée en lien avec leur église – au sein des premières compositions historiques qui s'écrivent à l'abbaye. Entre la fin du XI^e siècle et la première moitié du XII^e siècle, les abbatiats successifs d'Adam de Saint-Denis (1098/1099-1122) et de Suger de Saint-Denis (1122-1151) constituent un véritable tournant dans ce qui fit ensuite de Saint-Denis l'abbaye royale par excellence. L'histoire du roi mérovingien et sa qualité de fondateur de l'église sont ainsi rappelées avec force, tout à la fois dans la première production historiographique latine et dans ce qui constitue la politique générale de l'abbaye à cette époque. Dans le premier tiers du XII^e siècle, l'*Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii*, intégrant plusieurs chapitres des *GD*, insiste sur l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis, dans le but, certainement, de rappeler, aux rois de France – dont le dernier en date, Philippe I^{er} († 1108), s'était fait inhumer à Saint-Benoît-sur-Loire – l'ancienneté et le prestige du choix dionysien. Dans le même temps, l'instauration de l'anniversaire de Dagobert et l'élaboration de la légende de la dédicace de Saint-Denis par le Christ agissent pour rappeler le rôle prédominant du roi mérovingien dans l'histoire de l'église, et insister sur la nature royale de sa fondation. Quelques décennies plus tard, le texte que dédie Suger à la consécration de l'église constitue, une nouvelle fois, l'occasion de rappeler la fondation de l'église par Dagobert et l'ancienneté du lien qui unit l'institution à la royauté.

Ainsi intégrée, dès le départ, dans les compilations historiques dionysiennes, l'histoire partagée du roi, du saint et de l'église occupe ensuite, en conséquence, une place importante au sein de la vaste entreprise historiographique des *Grandes chroniques de France*, engagée dans la seconde moitié du XIII^e siècle par le moine Primat. Entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle, à la suite du réaménagement des tombes mené par Louis IX, la *Chronique abrégée* de Guillaume de Nangis et ses nombreuses continuations font la part belle à Dagobert et à son lien privilégié à Saint-Denis ; la notice consacrée au roi mérovingien dialogue aussi, à l'époque, avec toute une série d'indices visuels et tangibles présents dans l'église, à l'image du tombeau de Dagobert, érigé autour de 1250. À la fin du XV^e siècle encore, la *Chronique* de Louis Le Blanc voit dans Dagobert la figure inaugurale de la dévotion royale à Saint-Denis, dont il entend faire l'histoire.

L'étude détaillée des œuvres dionysiennes – depuis les premiers manuscrits-recueils jusqu'aux productions des XIV^e et XV^e siècles – met au jour l'importance de l'histoire de Dagobert dans l'« historique historiographique » de Saint-Denis. L'histoire occupe une place importante dans le processus de resserrement des liens entre l'abbaye et la royauté et l'édification progressive de l'abbaye comme foyer de l'historiographie royale ; en ce qu'elle incarne la première véritable rencontre entre l'abbaye et la royauté, l'histoire partagée du roi

mérovingien et du saint constitue un argument fort en faveur de l'ancienneté du lien qu'entretient l'abbaye au pouvoir royal et à ses prérogatives.

CHAPITRE II

VIE DE SAINT, HISTOIRE DE ROI : LA PLACE DE DAGOBERT DANS LA PRODUCTION HAGIOGRAPHIQUE DIONYSIENNE (XIII^e-XV^e SIÈCLE)

Dès l'origine, les *GD* dialoguent avec la tradition hagiographique de saint Denis, par le biais notamment de l'*Inventio* A, tradition centrée autour de l'*inventio* et de la *translatio* des corps des martyrs par Dagobert. Grâce à cette tradition parallèle, qui porte en elle les principaux motifs des *GD*, Dagobert et son rôle dans l'histoire de Saint-Denis en viennent à constituer un nouveau volet de l'itinéraire hagiographique de Denis qui vient épaissir, dans les légendiers, le dossier consacré au saint. Nous montrerons par la suite comment les *GD* servent aussi de source à la constitution d'un abrégé, l'*Inventio* B, qui circule bien au-delà de Saint-Denis, notamment par le biais du *Legendarium Flandrense*, diffusé majoritairement en Flandre et dans le Hainaut. Pour l'heure, il s'agit d'observer la place qu'occupe l'histoire de Dagobert au sein du vaste mouvement de renouveau hagiographique que connaît Saint-Denis au XIII^e siècle. Il ne s'agit pas tant de réécrire l'histoire de saint Denis – Hilduin en avait déjà établi les contours « définitifs » par le biais de sa *Passio* – que de la mettre à jour en y ajoutant de nouvelles traditions nées, entre temps, autour du saint. Dans cette perspective, l'abbaye compose un recueil destiné à rassembler toutes les pièces du dossier hagiographique de saint Denis. Composée autour de 1230, la *Vita et actus beati Dionysii* constitue une sorte d'encyclopédie hagiographique, officielle, qui fournit tous les éléments nécessaires à la constitution de nouvelles œuvres consacrées au saint. Parmi les importantes mises à jour observées dans le recueil, on trouve notamment une nouvelle *Inventio* – que nous nommons *Inventio* C – qui s'appuie sur les *GD* tout en y intercalant de nouvelles traditions, nées depuis à l'abbaye et qui contribuent à enrichir encore le rôle de Dagobert dans l'histoire de l'église.

La *Vita et actus beati Dionysii* constitue le point de départ d'un certain nombre de nouvelles œuvres sur saint Denis, dont les deux plus importantes – la *Vie en prose de saint Denis* (c. 1250), composée en français et destinée aux laïcs, et la *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis (c. 1317) participent pleinement de la diffusion de l'histoire du saint et, avec elle, de celle de Dagobert. Passant en revue les différentes compositions hagiographiques qui naissent à partir de ce mouvement de « mise à jour », engagé au XIII^e siècle, nous serons guidés par cette question : de quelle manière l'hagiographie dionysienne constitue-t-elle un canal pour la circulation et la promotion du souvenir de Dagobert et de son rôle dans l'histoire de Saint-Denis ?

1. L'ENTRÉE OFFICIELLE DE DAGOBERT DANS LA TRADITION HAGIOGRAPHIQUE DE SAINT DENIS : L'*INVENTIO C* ET LA *VITA ET ACTUS BEATI DIONYSII* (C. 1230)

1.1 Mettre à jour les traditions hagiographiques de saint Denis : la *Vita et actus beati Dionysii*

Parmi les manuscrits qui transmettent, selon les Bollandistes, l'*Inventio* (BHL 2193), cinq manuscrits présentent une version qui se distingue clairement des deux premiers groupes tels que nous les avons caractérisés (A et B). Ce que nous nommons *Inventio C* présente en effet des caractéristiques particulières et s'inscrit dans le contexte spécifique d'un recueil, la *Vita et actus beati Dionysii*, qui voit le jour autour de 1230 à Saint-Denis¹. Cette collection pensée à l'abbaye naît d'une volonté de rassembler l'ensemble des traditions, grecques et latines, relatives à saint Denis et à l'histoire de l'église, en vue de constituer une histoire « officielle » de la légende, « autorisée » par le monastère². À la suite de l'entreprise inaugurale d'Hilduin, qui avait consolidé, dans sa *Passio*, la thèse aréopagite, aucun texte d'importance n'avait vu le jour jusqu'à cette composition, dont le principal objectif est, alors, de rappeler avec force l'aréopagitisme de Denis³. Cette anthologie est transmise, au XIII^e siècle, dans deux manuscrits produits à Saint-Denis, présentant une composition similaire⁴. On y retrouve notamment de nombreuses lettres traitant de saint Denis, les *Miracula sancti Dionysii*, ainsi qu'une nouvelle version de la *Passio* de saint Denis à partir de celle d'Hilduin, à laquelle se trouvent ajoutées plusieurs traditions grecques⁵. L'histoire des reliques possédées par l'abbaye occupe en outre une place importante dans le recueil ; plusieurs récits mentionnent le don de reliques par des figures royales, de Dagobert à Philippe-Auguste⁶.

La *Vita et actus* intègre en outre le récit de la *detectio* des corps des martyrs sous le règne d'Henri I^{er} (BHL 2198), dans le cadre du conflit qui oppose les moines de Saint-Denis à ceux de Saint-Emmeram de Ratisbonne. Vers 1050, les moines de Saint-Emmeram prétendent avoir

¹ La datation de la composition oscille généralement entre 1223 (G. M. SPIEGEL, « The cult of Saint Denis and Capetian Kingship », *Journal of Medieval History*, 1/1, 1975, p. 53) et 1233 ou peu après (Charles LIEBMAN, *Étude sur la Vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, W.F. Humphrey Press, 1942, p. XXIV ; Ingeborg BÄHR, *Saint Denis und seine Vita im Spiegel der Bildüberlieferung der französischen Kunst des Mittelalters*, Worms, Wernersche Verlagsgesellschaft, 1984, p. 74 ; Michaël WYSS, « Mausoleum et basilica », *Atlas historique de Saint-Denis*, dir. M. WYSS, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1996, p. 23).

² M. M TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 46.

³ I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 70-72.

⁴ Paris, BnF, lat. 2447 et Paris, BnF, NAL 1509. Les deux manuscrits semblent être de la même main ; le premier pourrait constituer l'original (Pierre GANDIL, « Les études grecques à l'abbaye de Saint-Denis au XII^e siècle. Position de thèse » [en ligne], *École nationale des Chartes*, 2003, URL : <http://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/etudes-grecques-abbaye-saint-denis-au-xiie-siecle>, consulté le 3 novembre 2019. Au XV^e siècle, un autre manuscrit est copié sur le Paris, BnF, lat. 2447 (Paris, BnF, lat. 2873B).

⁵ Sur la structure et le contenu de cette *Passio*, voir Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. IX- XII.

⁶ Ce traité sur les reliques est une œuvre originale. Après avoir rappelé la découverte des corps des martyrs par Dagobert, il mentionne les nombreuses reliques offertes à l'abbaye par Dagobert et Charlemagne, jusqu'aux reliques apportées par Philippe-Auguste au début du XIII^e siècle (Paris, BnF, lat. 2447, ff°191r- 198v ; Paris, BnF, NAL 1509, ff°387-417).

trouvé dans leur église un corps qu'ils disent être celui de saint Denis ; une *elevatio* est alors organisée à Saint-Denis, afin de prouver la présence des reliques à l'abbaye¹. L'auteur de la *Vita et actus* insère le récit de l'événement – qui avait été composé par le moine Haymon de Saint-Denis à la fin du XII^e siècle² – au sein de la compilation. Il fait précéder l'épisode d'une *brevis recapitulatio* originale, qui revient rapidement sur l'histoire de saint Denis et ses reliques et qui constitue l'occasion de rappeler le rôle de Dagobert :

Capitulum primum. Brevis recapitulatio de vita et passione inventione et translatione eorundem

(...) Ibi etiam annotatum reperitur, quomodo devote memorie femina in vico sui nominis eum cum duobus sociis Rustico et Eleutherio sepulture mandasse tradatur, desuperque construxisse ecclesiolam (...). Ubi tamdiu perhibentur quievisse, donec in solio regni Francorum Dagobertus constitutus est, Deo annuente. Hic non immemor clementie sibi eorum suffragantibus meritis impense quando, ut in gestis eius describitur, luculentissime paterni terroris minas evasit absque lesione, studuit inde deferre eorum corpora cum maximo cleri primatu atque plebis tripudio, prius in honore eorum regionum sumptum munificentia nobilis templi opere laudabiliter consummato. Quorum unoquoque seorsum in scrinio argenteo decenter locato firmissimis seris loculos diligenter munire curavit (...) sicque ex tunc constituta res hactenus inconcussa permansit³.

La *Vita et actus* revient sur le lien du roi mérovingien à Saint-Denis et sur son rôle dans la *translatio* des reliques. Le texte rappelle notamment la protection accordée à Dagobert par les saints martyrs ; il renvoie alors aux *gestis* du roi – dans lesquelles sont consignés les faits – ce qui semble être une référence directe aux *GD*. Dans cette *recapitulatio* qui introduit le texte de la *Detectio*, l'auteur souhaite mettre au jour l'historique de la découverte et de la conservation des reliques, en vue de réaffirmer leur présence permanente à Saint-Denis. Dans ce cadre, Dagobert est convoqué comme une garantie de l'ancienneté et du maintien des reliques en un même endroit. La *recapitulatio* ajoute au récit des *GD* de nombreux détails sur la réalisation des reliquaires et insiste sur l'aspect hermétique des coffres, fermés par de puissantes serrures – *firmissimis seris*. Ces précisions contribuent à montrer l'inviolabilité des reliques et leur conservation à Saint-Denis, depuis le temps de Dagobert, jusqu'aux temps d'Haymon et de l'auteur de la *Vita et actus*.

¹ Sur cet épisode, voir *infra*, p. 302-306.

² Ex Haymonis libro de detectione macharii areopagite Dionysii sociorumque eius, MGH, SS, 11, p. 371-375.

³ Paris, BnF, lat. 2447, ff°138v-139r : « On trouve écrit comment, en ce lieu, une femme de pieuse mémoire, dans le bourg qui porte son nom, le fit mettre – lui et ses compagnons Rustique et Eleuthère – en sépulture et construire au dessus une petite église (...). Ils furent longtemps préservés en cet endroit, jusqu'à ce qu'accède au trône, par la grâce de Dieu, le roi des Francs Dagobert. Celui-ci, se souvint de leur clémence à son égard, par les suffrages de leur mérite – cela est décrit de manière très éclairante dans ses Gestes – lorsqu'il échappa aux terribles menaces de son père. Il s'appliqua, à partir de là, à emmener leurs corps avec les plus grands du clergé et le soutien du peuple jusqu'au noble temple qu'il avait honorablement construit auparavant en leur honneur, aux frais du trésor royal. Chacun, séparément, fut décentement placé dans un coffret d'argent ; il veilla à ce que les coffres soient consciencieusement protégés par de très solides serrures (...) et ainsi cela fut fait en cet endroit, et cela demeura inchangé ».

Ces différents récits traitant du rapport entre les rois et les reliques de saint Denis sont ici consignés comme autant d'actes de dévotion royale émanant de la reconnaissance du lien particulier qui unit le saint aux rois de France ; la *Vita et actus*, dans son ensemble, incarne véritablement la première tentative d'intégrer la vie de saint Denis dans l'histoire royale¹. Les moines qui l'écrivent sont ainsi animés par une « double préoccupation (...), à savoir d'accréditer leur saint patron comme le protecteur de la maison royale de France, et de composer en même temps en son honneur un ouvrage historique (...) »².

1.2 Caractéristiques de l'*Inventio* C

1.2.1 Différences avec l'*Inventio* A

À la suite d'extraits d'ouvrages attribués à saint Denis, se trouve le récit de l'*Inventio* des martyrs, introduit par la rubrique suivante :

Incipit de inventione et translatione corporum ieromyste ac ieromartyris ariopagyte Dyonisii, Gallorum apostoli, ac sociorum eius Rustici et Eleutherii que facta sunt per gloriosum regem Francorum Dagobertum³.

L'*Inventio* C qui suit présente une structure différente de la première *Inventio* (A) dont nous avons traité plus haut. Elle se présente sous la forme suivante :

- Chapitres 1-4 ; 6-12 et 15 des *GD* (en entier)
- Chapitres 25 des *GD* (abrégé)
- Chapitre 17 des *GD* (en entier)
- Chapitres 50 et 20 des *GD* (abrégés)
- Chapitre 23 des *GD* (en entier)
- *Légende de la dédicace de l'église par le Christ* (BHL 2203c)
- Chapitres 42-44 des *GD* (en entier)⁴

Le texte ne transmet aucune des variantes présentes dans l'*Inventio* A et suit le texte des *GD*, notamment en ce qui concerne la mort de Dagobert :

Inventio A (Paris, BnF, lat. *GD* 11751)

Inventio C (*Vita et actus beati Dionysii*, Paris, BnF, lat. 2447)

[f°58r] Post gloriosam et diutinam regni administrationem, quarto et postquam regnum sortitus	[ch. 42] Post gloriosam regni administrationem sexto decimo, postquam	[f°128r] Post gloriosam regni administrationem sexto decimo, [f°129r] regnum

¹ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. I-II ; G. M. SPIEGEL, « The Cult of St Denis », p. 148-149.

² Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. II.

³ Paris, BnF, lat. 2447, f°117v.

⁴ Voir la transcription de l'*Inventio* C en annexe (**Annexe 4**).

tricesimo, postquam regnum sortitus fuerat, anno XIII vero Kalendas Febroarias apud Spinogilum villam humanis rebus exemptus est et cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum, quam ipse fundaverat, translatus et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito conditus (...).

fuerat, anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequana fluvium nec procul Parisius aegrotari coepit. Exinde vero ad basilicam Sancti Dyonisii martyris a suis defertur.

sortitus fuerat, anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequanam fluvium nec procul Parisius egrotare cepit. Exinde vero ad basilicam sancti Dyonisii martyris a suis defertur.

Le compilateur établit des liens entre plusieurs indications et réagence le texte pour créer une nouvelle structure, guidée, pourrait-on dire, par une démarche thématique. À la suite du chapitre 17, qui mentionne la voûte que Dagobert fait recouvrir d'argent, le compilateur ajoute par exemple un passage tiré du chapitre 50, où il est question de Clovis faisant retirer cette même couverture pour venir en aide aux pauvres :

GD

Inventio C (Vita et actus beati Dionysii, Paris, BnF, lat. 2447)

[ch. 17] (...) *Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.*

[f°122v] *Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.*

[ch. 50] *Deinde Hludowius, filius eorum, parentibus, ut praediximus, a saeculo decedentibus, in regnum successit et praecepta, quae gloriosus rex, pater suus, propria auctoritate firmans, sanctorum sepe dictorum martyrum ecclesiae contulerat, ipse quoque suo tempore studuit renovare atque propriae manus subscriptione et anuli item inpressione firmare. Anno vero quarto decimo regni sui absidam, infra quam praedictorum Christi martyrum Dyonisii ac sociorum eius corpora requiescunt, quam inclytus rex, pater suus, desuper argenteo, ut praetuli, tegumento devotissime foris operuerat, quorundam suasionem et consilio ipsum argentum desuper praedicta absida pauperibus Christi et egenis atque peregrinis, quia, ut fertur, eo tempore fames valida inerat, erogare praecepit et insuper Hagiulfo abbati, cui tunc cura monasterii ipsius commissa erat, praeceptum huiusmodi dedit, quatinus ipse abba hoc cum timore Dei fideliter studeret adimplere*

Ludovicus autem filius eius, post patris obitum, anno quartodecimo regni sui

quorundam suasionem et consilio [f°123r] ipsum argentum desuper predicta absida pauperibus Christi et egenis atque peregrinis, quia, ut fertur, eo tempore fames valida inerat, erogari precepit et insuper Agiulfo abbati, cui tunc cura monasterii ipsius commissa erat, praeceptum huiusmodi dedit, quatinus ipse abba hoc cum timore Dei fideliter studeret adimplere.

nullamque requisitionem nec a suo pontifice, eo quod adhuc illo tempore monasterium illud sub potestate pontificis Parisiorum ecclesiae videbatur esse subiectum, nec a quolibet umquam homine pertimesceret.

Dans une même volonté de rassembler les éléments signifiants et de simplifier la trame du récit, le compilateur fait aussi se succéder la mort de Clotaire et celle de Charibert de manière à résumer, en un développement réduit, l'accès de Dagobert au gouvernement de l'intégralité du royaume :

GD

Inventio C (Paris, BnF, lat. 2447)

[ch. 15] Anno igitur quadragesimo quinto regni sui Clotharius magnus rex moritur et suburbano Parisius in ecclesiam sancti Vincentii sepelitur. Dagobertus ergo audiens genitorem suum defunctum, universis principibus, quibus imperabat in Austria, iubet exercitum promovere missoque in Burgundiam et Neustriam dirigit, ut regni ei regimen indubitanter deberent statuere. Cumque Remis pervenisset, suggestio peraccedens, omnes pontifices et duces de regno Burgundiae inibi se tradidisse noscuntur. Sed et Neustrasii pontifices et procures plurimaque pars regni Dagobertum visi sunt expetisse.

[f°122r] Anno vero quadragesimo quinto regni sui Clotharius magnus rex moritur, sub urbano Parisius in ecclesia sancti Vincentii sepelitur. Dagobertus ergo audiens genitorem suum defunctum, universis principibus quibus imperabat in Austria, iubet exercitum promovere missosque in Burgundiam et Neustriam dirigit, ut regni ei regimen indubitanter deberent statuere. Cumque Remis pervenisset, suggestio peraccedens, omnes pontifices et duces de regno Burgundie inibi se tradidisse noscuntur. Sed et Neustrasii pontifices et procures plurimaque pars regni Dagobertum visi sunt expetisse.

[ch. 25] Anno itaque nono regni Dagoberti Hairbertus, frater eius, moritur, relinquens filium parvulum nomine Childericum, quique etiam nec post moram defunctus est. Omneque regnum Hairberti una cum Wasconia Dagobertus rex protinus suae dicioni redegit.

Qui deinceps defuncto fratre suo Hairberto *totum ex integro regni Francorum obtinuit principatum.*

Le compilateur réorganise aussi le texte en proposant une capitulation inédite, dans le but de proposer une nouvelle structure cohérente :

Chapitres de l'*Inventio C*

Chapitres correspondants dans les *GD*

<i>Capitulum primum de Clotario rege Francorum et puericia filii eius Dagoberti</i>	1-2
<i>De beato Dyonisio et sociis eius et ecclesia quam beata Genovesa super eorum corpora construxit</i>	3
<i>De cervo qui insequente Dagoberto in edem martyrum fecit confugium</i>	4 ; 6
<i>Quomodo Dagobertus puer Sadragesilum ducem dehonestari et barbam eius radi fecit</i>	6
<i>Coram Clotario Sadragesilus de Dagoberto conqueritur, puer fugit ab edem martyrum, pater eum inde abstrahere per satellites nititur sed incassum</i>	7-8

<i>De apparitione sanctorum martyrum Dagoberti dormienti iuxta mausoleum</i>	9
<i>Clotario volente nec valente Dagobertum ab ede sanctorum per se extrahere, puero culpam ignoscit, locum humiliter veneratur</i>	10-11
<i>Clotarius Dagobertum consortem regni facit, quo postea moriente Dagobertus totius regni obtinet donatum</i>	12 ; 15 ; 25
<i>De translatione corporum beati Dyonisii sociorumque eius et absida argenta super ea facta et cruce magna aurea retro altare sita</i>	17 ; 50 ; 20
<i>De moribus et honestate regis Dagoberti</i>	23
<i>De dedicatione ecclesie beatissimi ariopagite Dyonisii sociorumque eius</i>	BHL 2203c
<i>Brevis recapitulatio de moribus Dagoberti regis ut ad frequentia transfeatur</i>	42
<i>De obitu Dagoberti regis et quod in ipsa infirmitate positus fecerit</i>	42
<i>De sepultura Dagoberti regis in ecclesia beati Dyonisii</i>	43
<i>Quomodo de manu demonum liberata est anima Dagoberti regis per gloriosos martyres ariopagita Dyonisium atque Mauritium et beatum Martinum Turonensem archiepiscopum</i>	44

Cette capitulation originale permet de créer de nouvelles unités de sens et oriente la lecture ; en sélectionnant et en combinant diverses parties des *GD*, le copiste propose alors un nouveau récit structuré et cohérent, articulé en priorité autour du lien entre Dagobert et saint Denis.

La *Vita et actus beati Dionysii* est particulièrement intéressante en ce qu'elle propose une *Inventio* « mise à jour », comme en témoigne l'ajout de certaines précisions ou de nouvelles traditions. Enfin, le compilateur précise, quand il le peut, la date de certains événements afin de créer des repères chronologiques¹.

1.2.2 L'ajout d'une nouvelle tradition : la légende de la dédicace de Saint-Denis

La transformation la plus importante réside dans l'intercalation, entre deux passages de l'*Inventio* C, d'un nouveau récit. À la suite du chapitre consacré aux mœurs du roi (*De moribus*

¹ Paris, BnF, lat. 2447, f°122r : *Anno vero tricesimo nono regni sui Clotharius rex Dagobertum filium suum consortem regni facit eumque super Austrasios regem statuit, retinens sibi quod Ardena et Vosagus versus Neustriam et Burgundiam excludebant. Anno autem ab incarnatione Domini sexcentesimo duodecimo. Indictione quintadecima* ; Paris, BnF, lat. 2447, f°122v : *Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia que laudabiliter gessit, memor voti iam dicti, accessit ad supra memoratum locum et, sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina reperit, que et in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit anno ab incarnatione Domini plus minus circiter sexcentesimo decimo octavo anno vero a passione eorumdem sanctorum martyrum circiter quingentesimo quintodecimo, decimo Kalendas Maias, eorumque memorias auro puro et pretiosissimis gemmis exornavit*¹.

et honestate regis Dagoberti) – correspondant au chapitre 23 des *GD* – et celui traitant de la mort du roi (*De obitu Dagoberti regis et quod in ipsa infirmitate positus fecerit*), qui correspond au chapitre 42, se trouve en effet ajoutée la légende de la consécration de la basilique par le Christ¹, du temps de Dagobert, introduite par la rubrique *Incipit de dedicatione ecclesie beatissimi ariopagite Dyonisii sociorumque eius*. Cette légende, née entre la fin du XI^e siècle et les premières années du XII^e siècle est mentionnée pour la première fois par Suger dans son *Scriptum consecrationis ecclesiae sancti Dionysii*, peu après 1144. Elle apparaît ensuite, de manière isolée, dans deux manuscrits du XII^e siècle² ; un siècle plus tard, la *Vita et actus* constitue le premier témoignage d'une pleine intégration de la légende dans l'histoire de l'église. Le récit relate comment, la veille de la consécration de l'église construite par Dagobert, un lèpreux s'y étant réfugié aperçoit le Christ consacrer lui-même l'église. Par la suite miraculeusement guéri par le Christ, le lèpreux révèle son expérience à Dagobert ; le roi, ayant vu le signe de sa guérison, finit par croire le malade et interdit alors de procéder à une nouvelle dédicace³. La légende est intégrée dans l'*Inventio C*, à la suite d'un éloge de Dagobert, après une phrase de transition ajoutée par le compilateur :

Qui, ut in ecclesia sanctorum martyrum quam ipse a fundamentis construxerat et exornaverat nichil relinqueret imperfectum, eam in prosperitate vite et regni sui voluit consecrari, sicut in sequentibus aperte manifestabitur⁴.

Ce nouveau chapitre ajouté à l'histoire de Saint-Denis offre l'occasion de rappeler, encore une fois, le rôle prépondérant endossé par Dagobert dans l'historique de l'église et la somptuosité de l'édifice dont il a réalisé la construction :

Quantis autem sumptuosis evectioibus predictus rex sepe nominandorum martyrum ecclesiam edificaverit, quantisque regalibus munificentis dotaverit et ditaverit, idcirco hic retexere supersedimus, quoniam et hec omnia sollicite alias scripta sunt et ipsi parietes, partim marmorei, partim aurei, sufficient ista loquuntur. Quanta etiam dapsilitate ad decorandam basilicam illam thesauros suos effuderit, opum illarum expense attestantur trabium abiegnarum et laqueariorum deauratorum porrecture proloquuntur, que plus admirari possumus quam eorum summam autumare competenter valeamus⁵.

¹ M. M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 46.

² Paris, BnF, lat. 12710 (recueil historiographique) et Paris, BnF, lat. 5345 (légendier).

³ Pour le contexte de naissance de cette légende et une orientation bibliographique, voir *supra*, p. 161-162.

⁴ Paris, BnF, lat. 2447, f°124r : « Comme il avait décoré l'église des saints martyrs – qu'il avait lui-même construite depuis ses fondements – il voulut, afin qu'elle ne soit pas laissée inachevée, dans la prospérité de sa vie et de son règne, la consacrer ; ainsi comme il apparaîtra ouvertement dans ce qui suit ».

⁵ Paris, BnF, lat. 2447, f°124v : « Avec quelle somptuosité le roi Dagobert avec édifié l'église en l'honneur des martyrs et avec quelle générosité il l'avait dotée et enrichie d'innombrables dons royaux, nous nous dispensons de le répéter ici, puisque toutes ces choses sont écrites avec soin ailleurs ; ses murs, en partie en marbre, en partie en or, parlent d'eux-mêmes. Avec quelle générosité il puisa dans le trésor royal en vue de décorer cette église, cela est attesté par les poutres en bois et les lambris d'or qui s'offrent à la vue, et dont nous pouvons davantage admirer la facture qu'en estimer convenablement la valeur ».

Par la suite, convaincu par les dires du lépreux et particulièrement réjoui par le miracle, Dagobert fait à nouveau preuve d'une grande générosité, ce que ne manque de rappeler l'auteur de la *Dedicatio* :

Dagobertus super hoc non mediocriter letificatus de honoranda ecclesia cogitavit et ne cui de cetero subiceretur nisi romano pontifici, privilegio beati Petri fecit eam muniri etiam regalibus eam donarius honoravit, quicquid de suis fiscis regalibus conferebat patrum erat. Totam nempe diligencia loco illi honorando incumbibat, quem divinatorum miraculorum frequentia illustrabat, et si ei licuisset, credo quod ecclesiam beatissimi Dyonisii regni sui heredem constituisset. Etenim leticia cordis eius in dies crescebat, cum et eum in miraculis cotidianis videret, copiosum, eumque post Deum sibi delegisset peculiarem patronum¹.

La légende de la dédicace miraculeuse vise en premier lieu à renforcer le prestige et la renommée de Saint-Denis – consacrée par le Christ lui-même – tout en ajoutant, aussi, un épisode à l'histoire commune du roi et du saint, en mettant en exergue, une fois encore, l'attachement de Dagobert à saint Denis. La générosité du souverain est sans limite et son affection pour saint Denis et son église dépasse presque les frontières qui délimitent traditionnellement les domaines religieux et royal ; la formule selon laquelle le roi aurait volontiers fait de l'abbaye l'héritière de son royaume (*si ei licuisset (...) ecclesiam beatissimi Dyonisii regni sui heredem constituisset*) – qui fut d'ailleurs reprise, plus tard, par Guillaume de Nangis et Yves de Saint-Denis – incarne véritablement la puissance du lien qui unit le souverain au saint et à l'église qu'il a fait construire en son honneur.

Une fois rapportée l'histoire de la dédicace, l'*Inventio* C reprend le récit là où elle l'avait laissé, c'est à dire à l'éloge de Dagobert ; le retour à l'*Inventio* s'effectue en effet avec un nouveau chapitre qui vise à créer un repère avec ce qui avait précédé :

Capitulation	Chapitres correspondants des <i>GD</i>	(Paris, BnF, lat. 2447)
<i>De moribus et honestate regis Dagoberti</i>	23	123v
<i>De dedicatione ecclesie beatissimi ariopagite Dyonisii sociorumque eius</i>	BHL 2203c	124r
<i>Brevis recapitulatio de moribus Dagoberti regis ut ad frequentia transeatur</i>	42	128r

¹ Paris, BnF, lat. 2447, f°126r : « Dagobert, follement réjoui par le miracle, réfléchit au moyen d'honorer l'église et, afin qu'elle ne soit pas soumise à une autre autorité que celle du pontife romain, en fit le privilège de saint Pierre et l'honora de nombreuses offrandes royales ; tout ce qu'il puisait dans son trésor royal était encore trop peu. Toute son attention était portée vers l'honneur de ce lieu, dans lequel se déroulait une profusion de miracles divins ; s'il cela lui avait été permis, je crois qu'il aurait fait de l'église de Saint-Denis l'héritière de son royaume. Et de fait la joie de son cœur croissait de jour en jour, alors qu'il voyait quotidiennement survenir des miracles de celui qu'il avait choisi, après Dieu, comme son patron particulier ».

L'*Inventio C* se poursuit alors jusqu'à la mort du roi et la vision de l'ermite Jean (*GD* 42-44).

En ce début de XIII^e siècle, la *Vita et actus beati Dionysii* est ainsi un exemple particulièrement intéressant d'actualisation des traditions dionysiennes, visant à créer un dossier cohérent et complet sur saint Denis, qui tient compte aussi des dernières créations. Lorsqu'il compose l'*Inventio C*, le copiste décide d'y ajouter la légende de la dédicace, développée postérieurement aux *GD*, à l'endroit où elle doit se trouver chronologiquement, c'est à dire entre la construction, la décoration de l'église et le rappel de la bienveillance de Dagobert (chapitres 17, 50, 20, 23) et les épisodes entourant la mort du roi (42-44). Dans le même sens, nous remarquons que la rubrique qui introduit l'*Inventio C* diffère de celles que l'on a pu observer dans l'*Inventio* précédente¹ :

Les différentes épithètes attribuées à Denis dans cette rubrique synthétisent parfaitement les contours que le recueil, de manière générale, vise à dessiner autour de la figure du saint. À travers une démarche, qui se veut cohérente et exhaustive, de « mise ensemble » de différentes traditions, la *Vita et actus* réaffirme la validité de la théorie de l'apostolicité de Denis et sa qualité d'auteur du *Corpus Dionysiacum*. Si, dans les *GD*, Denis n'était pas encore décrit de la sorte², l'*Inventio C*, dans le recueil du début du XIII^e siècle, corrige ce manquement en précisant, d'entrée de jeu, que le Denis dont on relate l'*Inventio* est bien l'Aréopagite³. Les différents ajustements et précisions apportés dans l'*Inventio C* témoignent ainsi de la manière dont le texte des *GD* s'adapte et participe du rappel et de la fixation des caractéristiques de l'histoire de Denis.

1.3 Les sources de la *Vita et Actus*

En ce qui concerne les sources utilisées pour la composition de la *Vita et actus beati Dionysii*, et plus particulièrement pour cette nouvelle structure de l'*Inventio*, il est probable que le copiste se soit appuyé en priorité sur des manuscrits présents à Saint-Denis.

Un recueil réalisé à l'abbaye dans le courant du XII^e siècle ou dans les premières années du XIII^e – et destiné à rassembler des traditions pour la composition d'une nouvelle histoire – pourrait ainsi en partie avoir servi de source au copiste de la *Vita et Actus*⁴. La *Vita* semble en

¹ Voir *supra*, p. 203. Dans les manuscrits de l'*Inventio A*, le texte est le plus souvent introduit par la rubrique *Inventio sanctorum martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii*.

² Rappelons que dans les *GD* Denis n'est présenté que comme le premier évêque de Paris : (...) *primum memoratae urbis episcopum beatissimum Dyonisium* (...) (*GD*, 3, p. 401).

³ La rubrique de la *Passio* présentée plus haut dans le manuscrit associe elle aussi tous ces éléments : *Incipit passio sanctissimi Dyonisii, qui a loco Ariopagita et patriotico prenomine Yonicus, christiano vero agnomine est appellatus Macharius, a sancto Paulo apostolo Atheniensium ordinatus archiepiscopus et apostolica auctoritate sancti Clementis pape tocius Gallie constitutus apostolus* (...) (Paris, BnF, lat. 2447, f°22v).

⁴ Paris, BnF, lat. 12710. Sur ce manuscrit, voir *supra*, p. 132 et p. 166-157 et sa description détaillée dans la liste des manuscrits transmettant les *GD* (**Annexe 1**).

effet reprendre plusieurs textes copiés dans la compilation¹ ; elle pourrait aussi s'en être inspirée pour la composition de l'*Inventio* C, puisque le recueil dionysien présente, pour la première fois, les *GD* suivis de la *Dedicatio*. Il est possible alors que le copiste, partant de cette séquence proposée dans le recueil de Saint-Denis, ait proposé une version abrégée des *GD*, à laquelle il décide d'incorporer la légende de la dédicace, en considérant pertinent, sur le plan du sens et de la chronologie – puisqu'il se déroule au moment de la consécration de l'église construite par Dagobert – d'en faire un épisode supplémentaire dans le récit qui entoure l'*Inventio* des martyrs.

Parmi les différentes traditions dionysiennes qu'elle rassemble, la *Vita et actus* transmet aussi les *Miracula sancti Dionysii*, dans une version très proche des deux manuscrits du XII^e siècle dont nous avons discuté plus haut². Pour rappel, ces deux manuscrits présentent une séquence constituée du prologue aux Miracles, de ce que nous avons appelé l'*Inventio* A et des *Miracula* eux-mêmes. Or nous retrouvons, mais en partie seulement, cette forme dans la *Vita et actus* ; les *Miracula* sont précédées du prologue aux Miracles (*Plurima miraculorum (...) exordium*), suivi d'une rubrique mentionnant *Incipit liber primus* et du début de l'*Inventio* (A), suivant ainsi ce que l'on retrouve dans la plupart des manuscrits du premier groupe. Néanmoins, à la suite de la première phrase (*Quartus a Clodoveo qui primus regnum Francorum ad cultum Dei docente beato Remigio episcopo conversus est Clotarius filius Chilperici regnum sortitus est*), une nouvelle rubrique mentionne :

Totum quod de facto isto et miraculo sequitur, require superius in tractatu de inventione corporum ieromartyris Dyonisii sociorumque eius³.

Il ne fait aucun doute que le *tractatus de inventione* renvoie ici à l'*Inventio* C présentée plus tôt, *superius*, dans le manuscrit. À la suite de cette mention, le manuscrit enchaîne directement sur la mention de l'exposition des miracles dans l'ordre chronologique, jusqu'au règne de Louis le Pieux (*Sed quia non tempora regibus (...) subiciam*) ; puis commence le récit du premier miracle (*De milite pallam olosericam*).

La *Vita et actus* transmet les trois livres des Miracles en entier. Or l'unique manuscrit conservé comportant l'œuvre dans son intégralité est un manuscrit dont les recherches situent généralement l'origine à Saint-Denis⁴ ; ce manuscrit – le seul à proposer la séquence Prologue-*Inventio* suivie des trois livres des Miracles – a donc possiblement servi de source au compilateur de la *Vita et actus*. Néanmoins, dans la *Vita et actus*, l'*Inventio* A n'est pas conservée et le lecteur est renvoyé à l'*Inventio* C. Nous pourrions, en premier lieu, penser que le copiste choisit de déplacer le récit de l'*Inventio* afin de lui donner plus de poids en lui consacrant un récit

¹ Notamment la vision de Charles le Chauve, la translation des reliques au temps de Charles le Chauve et la *Descriptio* de l'église de Saint-Denis (Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XXVIII).

² Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571 et Paris, BnF, lat. 2445A.

³ Paris, BnF, lat. 2447, f°153v : « Pour tout ce qui a trait à ce fait et au miracle qui vient après, regardez plus haut, dans le traité du l'*inventio* et la *translatio* des corps du martyr Denis et de ses compagnons ».

⁴ Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571. Voir sa notice détaillée dans la liste des manuscrits (**Annexe 1**).

autonome. Mais nous nous heurtons au fait que les variantes transmises généralement dans l'*Inventio* A ne sont pas reprises dans l'*Inventio* C, qui suit fidèlement, comme nous l'avons montré, le texte des *GD*. Le compilateur aura ainsi décidé de remplacer l'*Inventio* transmise en préambule des Miracles par une nouvelle composition mise à jour, autonome, l'*Inventio* C. Étant donné que l'*Inventio* des *Miracula* constitue dès lors une redite par rapport à ce qu'il a mis en place plus tôt, le compilateur décide, une fois parvenu au recueil, de l'abandonner au profit d'un renvoi.

Par le biais de l'*Inventio* C et de la légende de la dédicace, Dagobert entre alors pleinement et officiellement dans l'histoire de saint Denis. Son rôle dans l'histoire des origines de l'église est d'ailleurs rappelé et réaffirmé plus loin dans le manuscrit, en introduction au traité sur les reliques :

Certum quippe est non solum Francigenis, sed etiam multis in remotis regionibus constitutis, famosissimum regem Francie Dagobertum corpora pretiosorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii in presentem ecclesiam, quam ipse a fundamentis construxerat, auro et argento et lapidibus pretiosis ornaverat, possessionibus redditibusque ditaverat, transtulisse¹ (...).

1.4 Les manuscrits de la *Vita et actus*

À partir du manuscrit Paris, BnF, lat. 2447 – considéré comme étant l'original de la compilation² – le recueil se transmet dans cinq manuscrits, dans une forme qui parfois varie légèrement. Si deux manuscrits présentent le texte intégralement, dans une composition similaire³, il arrive que la *Vita et actus* soit utilisée mais ne soit pas conservée dans sa globalité ou dans sa structure initiale. C'est le cas d'un manuscrit du ^{xv}^e siècle qui transmet certaines séquences de la *Vita et actus* tout en sélectionnant et en isolant plusieurs éléments⁴. Il s'agit d'un vaste recueil qui, dans une première partie consacrée à saint Denis, reprend presque tous les textes présentés dans la *Vita et actus*, mais le plus souvent dans une forme révisée. Nous savons que le manuscrit prend appui sur la *Vita et actus* puisqu'il reproduit, après le prologue aux Miracles, le renvoi (*require superius in tractatu de inventione (...)*) mentionné par le premier compilateur⁵. L'*Inventio* C apparaît en partie et à divers endroits du manuscrit ; le recueil

¹ Paris, BnF, lat. 2447, f°191v : « Il est connu, non seulement en France mais aussi dans de nombreuses régions lointaines, que le célèbre roi de France Dagobert transporta les corps des précieux martyrs Denis, Rustique et Éleuthère dans la présente église, qu'il construisit depuis les fondements, qu'il orna d'or, d'argent et de pierres précieuses, et qu'il enrichit de possessions (...) ».

² Une partie du manuscrit a néanmoins été complétée, probablement à l'aide d'un des deux autres manuscrits transmettant la compilation (Paris, BnF, NAL 1509 et Paris, BnF, lat. 2873B) par une main moderne, pour pallier le manque de certains folios (en l'occurrence les folios 125r-128v, 152r-152v, 192r-199v et 232r-232v).

³ Paris, NAL 1509 et Paris, BnF, lat. 2873B. Les deux manuscrits semblent tous deux avoir été copiés sur le manuscrit lat. 2447.

⁴ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030. Voir la notice détaillée du manuscrit dans la liste des manuscrits (**Annexe 1**).

⁵ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030, f°38r.

transmet la *Dedicatio*, suivie des chapitres 42-43 des *GD* – mais en omettant le chapitre 44 – puis, plus avant dans le manuscrit, le compilateur ajoute des *Addenda in inventione* constituées des chapitres 12, 15, 25, 17, 50, 20, 23, en reprenant toujours la capitulation de la *Vita et actus*. Cette dernière tradition de l'*Inventio* semble être née et s'être diffusée principalement autour de Saint-Denis puisque, outre trois manuscrits que nous pouvons relier à l'abbaye, le dernier provient de Saint-Victor de Paris.

Au début du XIII^e siècle se forme donc à saint Denis une nouvelle histoire – la *Vita et actus beati Dionysii* – pensée comme un épitomé des traditions antérieures, qui vise à devenir la version « définitive », homologuée par l'abbaye. Cette histoire ne se veut pas uniquement celle de saint Denis, mais bien celle des interactions, aussi, entre le saint, l'abbaye et les rois de France, dans une volonté de faire fusionner l'histoire du saint et de son monastère avec celle du royaume de France¹. Dans cette perspective, le recueil contient de nombreuses références à la dévotion et à l'attachement des rois envers Saint-Denis, notamment au travers de l'histoire des reliques.

Dans ce cadre naît une nouvelle forme de l'*Inventio*, que nous avons nommée *Inventio C*, et qui rassemble plusieurs chapitres des *GD* en y intercalant un récit postérieur, celui de la *Dedicatio* de l'église du temps de Dagobert. Au travers de cette nouvelle tradition textuelle, Dagobert – par le biais de la matière des *GD* – fait ainsi officiellement son entrée dans l'histoire de Saint-Denis. La *Vita et actus*, et la forme de l'*Inventio* qu'elle propose, se transmet, sous des formes parfois légèrement différentes, dans cinq manuscrits. Elle rencontre par la suite un succès notable : elle sert notamment de référence, au milieu du XIII^e siècle, à la composition d'une nouvelle *Vie* de saint Denis en français, qui se diffusa considérablement ; de même servit-elle de source principale à Yves de Saint-Denis pour son recueil composé, au début du XIV^e siècle, pour le roi Philippe le Bel².

Le recueil de la *Vita et Actus* semble en outre avoir fourni une nouvelle matière pour la liturgie à l'abbaye. Autour de 1235, le premier ordinaire de Saint-Denis mentionnait des *lectiones* à lire à l'occasion de l'anniversaire de Dagobert, qui étaient sans doute tirées des *GD*³ ; or quelques années plus tard, entre 1241 et 1259, un nouvel ordinaire complète les dernières directives en indiquant la *Vita et actus* :

¹ G. M. SPIEGEL, « The Cult of St Denis », p. 148.

² Sur la *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis, voir *infra*, p. 230-244.

³ Paris, Bibliothèque Mazarine, 526. Sur ce manuscrit, voir *supra*, p. 78 et p. 160.

Ordinaire de Saint-Denis, c. 1235 (Paris, Bibliothèque Mazarine, 526)

Ordinaire de Saint-Denis, c. 1241-1259 (Paris, BnF, lat. 976)

[f°101r] Ad IX oratio de sancto. Ant. *Serve bone*. Cap. *Collaudabunt multi*. V. *Iustus ut palma*. Or. *Deus qui nos*.

[f°71v] Ad IX de sancto. A. *Serve bone*. Cap. *Collaudabunt*. V. *Justus ut palma*. Or. *Deus qui nos* [?] *lectiones prandii scilicet*. Quartus a Clodoveo *in libro qui vocat Vita et actus beati Dyonisii* et aliorum sanctorum.

Le second ordinaire précise que certaines *lectiones* seront lues durant le repas à partir du livre que l'on appelle *Vita et actus*. Cela témoigne de l'utilisation du nouveau recueil dans le cadre liturgique ; on lit certainement alors des passages de l'*Inventio* C, qui transmettent l'histoire de Dagobert et de la découverte des corps des saints martyrs. Il en va de même pour la légende de la dédicace, qui devait sans doute être lue à l'occasion de la fête de la consécration de l'église, le 24 février. Parmi les textes qui doivent être lus, au cours de l'année, durant les repas, figure en effet la *Dedicatio*, dont il est précisé qu'elle est tirée de la *Vita et actus* :

Isti sunt libri qui per totum annum legendum sunt ad prandium

(...) De dedicatione ecclesie legitur in libro qui vocatur *Vita et actus beati Dyonisii*, ubi ait : « Incipit de dedicatione ecclesie beatissimi Dyonisii ariopagite » ; si in quadragesima evenerit, primo legitur de evangelio ipsius diei¹.

Par la suite, un missel de Saint-Denis, réalisé autour de 1350, démontre lui aussi le passage de la matière de la *Vita et actus* dans l'organisation liturgique. La légende de la *dedicatio* de l'église est également commémorée le 24 février dans le missel et est accompagnée d'une miniature représentant la consécration de l'église par le Christ (**Fig. 61**)² ; dans un missel plus ancien, daté du XIII^e siècle, la consécration était encore figurée, de manière traditionnelle, par un évêque bénissant l'église³.

Le recueil de la *Vita et actus beati Dionysii*, composé à Saint-Denis dans le premier tiers du XIII^e siècle, vise donc à mettre à disposition tout le matériel disponible sur le saint, dans une version conçue pour faire autorité. Au sein de ce recueil se trouve intégrée l'*Inventio* des corps des martyrs, qui relate la découverte des corps par Dagobert, la construction d'une nouvelle église et la vision de l'ermite Jean. Le compilateur de la *Vita et actus* ajoute un nouvel épisode à l'« histoire de Dagobert et de saint Denis » : la légende de la dédicace miraculeuse, au moment de la consécration de l'église construite par le souverain mérovingien, se voit intégrée entre la construction de l'église et la mort du roi.

Ainsi les *GD*, en tant qu'unité textuelle autonome, ne constituent pas l'unique canal par lequel se diffuse l'histoire de Dagobert et de saint Denis au Moyen Âge. Le lien fondamental

¹ Paris, BnF, lat. 976, f°160r.

² London, Victoria and Albert Museum, 1346-1891, f°256v.

³ Paris, BnF, lat. 1107, f°228r. Voir aussi K. PYUN, « Foundation legends », p. 149-150 et p. 172-173.

entre le roi, le saint et l'abbaye jalonne aussi la production hagiographique, et notamment les nouvelles créations qui voient le jour aux XIII^e et XIV^e siècles. La *Vita et actus* rencontre en effet un succès considérable et constitue rapidement un substrat à partir duquel naissent de nouvelles compositions. Parmi celles-ci, deux œuvres hagiographiques majeures consacrées à saint Denis, l'une en français, l'autre en latin, qui s'écrivent respectivement au milieu du XIII^e siècle et dans les premières années du XIV^e, se fondent toutes deux en grande partie sur le recueil latin.

2. L'HISTOIRE DE DAGOBERT DANS LA *VIE EN PROSE DE SAINT DENIS* (C. 1250)

2.1 De la *Vita et actus* à la *Vie en prose* : simplifier et illustrer

À partir du recueil de la *Vita et actus*, une nouvelle *Vie* de saint Denis, en français, voit le jour à l'abbaye, vraisemblablement autour de 1250¹. Elle rassemble deux « parties » de la *Vita et actus*, à savoir la *Passio* de saint Denis et l'*Inventio* (C) suivie de la *Revelatio* du pape Étienne. La *Vie* est ainsi divisée en deux volets, l'un consacré à la Vie de Denis et l'autre traitant des origines du monastère. Une première version de cette *Vie en prose de saint Denis*², ne contenant que la traduction de la *Passio* sans la partie « historique », a sans doute précédé la composition de la *Vie* telle que nous la décrivons puisque nous la trouvons, seule, dans trois manuscrits³. C'est néanmoins cette version complétée – contenant la partie traitant des débuts du monastère – qui semble rencontrer le plus grand succès, comme en témoigne une tradition manuscrite plus significative⁴.

Cette *Vie* se démarque des compositions précédentes sur le plan de sa forme et, dans un lien de causalité, du public auquel elle s'adresse. Premier point notable, la *Vie en prose* est la plupart du temps illustrée, qu'il s'agisse d'une série de tableaux jalonnant le texte⁵ ou, dans un cas, de lettres historiées⁶. Le texte est alors pensé en interaction complète avec l'image ; nous consacrerons le chapitre suivant à l'étude de cette complémentarité. Pour l'heure, contentons-nous de relever que la place laissée à l'image, dans cette *Vie*, est prééminente, ce qui paraît ainsi dialoguer avec la visée première de l'ouvrage, destiné, selon toute vraisemblance, à un public de

¹ Léopold DELISLE, « Notice sur un livre à peintures exécuté en 1250 dans l'abbaye de Saint-Denis. Lettre à M. le duc de la Trémoille », *BEC*, 38, 1877, p. 451 ; Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. LXI.

² Nous choisissons ici la dénomination proposée par Charles Liebman (*Étude sur la Vie en prose de saint Denis*, 1942).

³ Paris, BnF, fr. 2464 (XIII^e siècle) ; Paris, BnF, fr. 1040 (XIV^e siècle) ; Londres, British Museum, Add. 15606 (XIV^e siècle) (Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. III et p. LIII ; I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 78). À cette liste doivent être ajoutés les manuscrits Chantilly, Bibliothèque du Château, 734 (1312), Genève, BGE, Com. Lat. 102 (c. 1320), Paris, BnF, fr. 24429 (XIV^e siècle, début) et Paris, BnF, fr. 185 (XIV^e siècle).

⁴ Depuis la première recension de Charles Liebman, la liste des manuscrits transmettant la *Vie en prose de saint Denis* s'est considérablement étoffée ; nous connaissons aujourd'hui seize manuscrits et un imprimé transmettant le texte avec ses deux parties, entre le XIII^e siècle et le début du XVI^e siècle. Voir la liste mise à jour dans la base de données Jonas (Anne-Françoise LEURQUIN et Marie-Laure SAVOYE, « Notice de 'Vie de saint Denis, Anonyme' dans la base Jonas-IRHT/CNRS » [en ligne], URL : <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/1946>), consulté le 20 mai 2021.

⁵ Paris, BnF, NAF 1098 ; Paris, BnF, fr. 19530 ; Paris, BnF, fr. 13502 ; London, British Library, Egerton 745 ; London, British Library, Harley 4409.

⁶ Paris, BnF, fr. 696.

laïcs. En effet, alors que la *Vita et actus* cultive un but de compilation, de mise à disposition, et s'adresse avant tout aux moines de Saint-Denis, la *Vie en prose*, pourrait quant à elle avoir été prévue originellement pour les laïcs qui visitaient l'abbaye, et à qui l'on montrait peut-être les images¹. Dans le manuscrit considéré comme le premier témoin de la *Vie en prose*, réalisé autour de 1250 à Saint-Denis, les images sont en effet accompagnées de *tituli* – courtes légendes versifiées, en latin – qui pourraient avoir été pensées comme un instrument mnémotechnique pour les moines chargés d'expliquer l'histoire de saint Denis aux fidèles².

À ce constat s'ajoute celui du choix de la langue française et de la démarche de simplification et de clarification que dévoile, plus généralement, le texte traduit. Assurément, l'œuvre présente une version abrégée et clarifiée de ce que proposait la *Vita et actus* : les passages théologiques de la *Passio*, liées aux œuvres de Denis, sont ainsi la plupart du temps supprimés dans la traduction, qui se borne alors à les résumer rapidement. Aussi les considérations dogmatiques et théologiques ne jouent-elles qu'un rôle secondaire au regard de ce que proposait la *Vita et actus*, ce qui semble aussi étayer la thèse d'un ouvrage destiné à l'instruction des laïcs, plutôt qu'à un usage monastique interne³.

En laissant de côté, souvent, les additions que la *Vita et actus* avait apportées à la *Passio* d'Hilduin, la *Vie en prose* en revient alors presque, dans sa traduction, à la *Passio* originale, telle qu'elle se lisait dans les manuscrits avant la composition de la *Vita et actus*. La *Passio* s'achève avec le récit de la Vie de saint Sanctin et de saint Antonin – l'un des derniers passages de la *Passio* présentée dans la *Vita et actus* – et est directement suivie de l'*Inventio* C. La séparation entre la *Passio* et l'*Inventio* C est le plus souvent clairement signifiée dans les manuscrits, que ce soit par une nouvelle rubrique ou par le recours à une lettrine ou à une lettre historiée. La seconde partie « historique » reprend, comme dans la *Vita et actus*, l'*Inventio* C suivie de la *Revelatio* du pape Étienne, à l'exception de deux manuscrits qui complètent cette suite par l'ajout d'autres épisodes⁴.

Pour en revenir à ce qui nous occupe plus particulièrement – la place de l'histoire de Dagobert dans cette nouvelle composition – il est alors intéressant de relever que, dans le cadre de cette *Vie* qui se veut simple, claire et concise, « réduite à l'essentiel », l'histoire et le rôle de

¹ L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 452-454, Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XLVIII ; Robert BOSSUAT, « Traditions populaires relatives au martyre et à la sépulture de saint Denis », *MA*, 62, 1956, p. 482.

² Paris, BnF, NAF 1098 ; L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 454. Sur ces *tituli* qui accompagnent les images dans les écrits médiévaux, voir notamment Charlotte DENOËL, « Texte et image dans les Vies de saints à l'époque romane : le rôle des *tituli* et des légendes descriptives », *Qu'est-ce que nommer ? L'image légendée entre monde monastique et pensée scolastique. Actes du colloque du RILMA, Institut Universitaire de France (Paris, INHA, 17-18 octobre 2008)*, éd. Christian HECK, Turnhout, Brepols, 2010, p. 111-123. Notons néanmoins qu'au vu de son parfait état de conservation, le manuscrit Paris, BnF, NAF 1098 n'a de toute évidence, en pratique, que très peu servi.

³ I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 77-78 ; G. M. SPIEGEL, « The Cult of Saint-Denis », p. 54.

⁴ Dans le manuscrit London, British Library, Egerton 745, à la suite de la libération de l'âme de Dagobert se voient ajoutés les épisodes de Clovis II perdant la raison pour avoir profané la tombe de saint Denis et de la *translatio* des reliques de Charles le Chauve ; on trouve ensuite la *Revelatio*, puis deux miracles liés à la dédicace de l'église. Dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 696, la *Revelatio* est suivie du traité des reliques, tiré lui aussi de la *Vita et actus*.

Dagobert sont pour ainsi dire les uniques éléments conservés en vue de former le second volet de la *Vie en prose*, le volet historique.

La *Vie en prose*, si elle ne constitue pas une œuvre complètement nouvelle, présente cependant une part considérable de création et s'émancipe significativement de sa source latine. Comme le veut le passage à la langue vulgaire, le traducteur relit et simplifie sa source pour l'adapter au nouveau public auquel il s'adresse : religieux et laïcs de milieux sociaux élevés, méconnaissant le latin ou cultivant une préférence pour la langue vernaculaire. Si les Vies en langue française – de par leur narration, souvent considérablement enrichie par rapport à leur source originale – cherchent à distraire le lecteur ou l'auditeur, elles visent aussi à instruire et à édifier le lecteur ou l'auditeur sur le plan moral¹. Dans le cas de la *Vie en prose*, l'aspect didactique s'illustre dans le processus de simplification et d'abréviation de l'*Inventio* transmis par la *Vita et actus*. L'auteur de la *Vie en prose* n'hésite pas à résumer ce que transmet la *Vita et actus* ; c'est le cas de la longue description du testament de Dagobert, retranscrite *a minima* :

Et quant il vit qu'il ert en peril de sa vie, si apela son fil Loois, qui apres li devoit regnier, et sa femme et les princes et les barons du raiaume, et fist par devant eux son testament et conferma quan qu'il avoit done a l'eglise mon seingnor saint Dyonise par son seel empriens de son anel².

Lors du passage en langue vulgaire, il arrive la plupart du temps que les réflexions théologiques ou dogmatiques s'estompent au profit d'une plus grande part de narration ; ainsi l'auteur de la *Vie en prose* supprime généralement les passages de ce type présents dans la *Passio*, en se contentant de les résumer succinctement³. À l'inverse, toujours mû par une volonté didactique, il intervient parfois dans le texte pour rappeler des détails qu'il juge importants et qui sont absents, originellement, de la version latine. C'est le cas, par exemple, de la mention de Montmartre qui, si elle apparaît dans la partie consacrée à la *Passio* de saint Denis dans la *Vita et actus*, ne figure plus ensuite dans l'*Inventio* C ; la *Vie en prose* choisit alors d'intégrer cet élément topographique par une courte évocation :

<i>Vita et actus beati Dionysii (Inventio C),</i> Paris, BnF, lat. 2447)	<i>Vie en prose de saint Denis</i> (Paris, BnF, NAF 1098)

[f°118r] In eo sane vico temporibus Domitiani qui secundus a Nerone in christianos arma [f° 118v] corripuit, primum memorate urbis episcopum beatum Dyonisium cumque eo Rusticum et Eleutherium quorum alter presbiter alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quedam

[f°20r] En cele vilette ot jadis une dame qui ot non Catulla por cui la vile ot non Catulliacus. Icele dame avoit enterre et enseveli au plus ennorablement qu'ele pot en cele soe vile le cors mon seignor saint Dyonise qui fu li premereins evesque de Paris, et de ses dex compaignons saint Rust et saint Eleuthere, a cui Domiciens li

¹ Geneviève BRUNEL-LOBRICHON, Anne-Françoise LEURQUIN-LABIE et Martine THIRY-STASSIN, « L'hagiographie de langue française sur le Continent (IX^e-XV^e siècle) », *Hagiographies*, II, dir. G. PHILIPPART, Turnhout, Brepols, 1996, p. 302-303.

² Paris, BnF, NAF 1098, f°25v.

³ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XLVIII.

materfamilias vocabulo Catulla a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulture mandavit. Signavit tamen locum ut rei geste iunioribus constaret noticia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum.

empereres, qui fu li seconz tyranz des crestiens empres Neron, *avoit fet les chies couper por le non Jhesu Crist en Mon Martre, qui siet de joste la cite de Paris*. Cele meissmes seigna le liu, por ce que cil qui apres li vendroient seussent le grant tresor qui ileques jesait.

2.2 Les nouveautés de la *Vie en prose*

2.2.1 Un ajout significatif : le baptême de Clovis

Comme nous l'avons évoqué, bien que la *Vie en prose* se fonde essentiellement sur la *Vita et actus* et en conserve le sens premier, la traduction, libre, vise à simplifier et à éclaircir le texte¹. De la même manière, l'auteur de la *Vie en prose* n'hésite pas, parfois, à recourir à de nouvelles sources pour préciser ou clarifier son propos. Dans le cadre de notre étude, l'addition la plus significative apparaît au début de l'*Inventio C* ; la *Vie* ajoute en effet, en préambule, l'épisode du baptême de Clovis et du miracle de la Sainte Ampoule :

Vita et actus beati Dionysii (Inventio C)
Paris, BnF, lat. 2447)

Vie en prose de saint Denis (Paris, BnF, NAF 1098)

[f°117v] Quartus a Clodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensi episcopo, conversus est, Clotarius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, et cum plurima strenue gesserit, tum precipue illud memorabile sue potentie posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terre incolas, qui gladii,

[f° 19r] *Li premiers rais qui crestiens regna en france si fu Clodoveus le quel sainz Remis doctrina en la foi e en la verite de la sainte euvangile et li enseigna la vie et lonestee et la sainte conversation de crestiente. Apres ce si le baptiza. Mes il not pas presentement a main le cresseme dont li rais devoit estre enoint. Dont il et tuit li autre furent mout esbahi et esmaie. Mes nostre sire les eleeca igneusement par un glorieus miracle car il lor envoya un colon qui portoit en son bec une fiole plaine de uile. De cele uile fu li rais enoinz en son baptesme et de luile de cele fiole doivent estre enoint li rai de France a lor coronement. Icist Clodoveus ot un fil qui ot non Clotaires et regna apres li. Clotaires engendra le rai Chilperique qui fu peres au secont clotaire dont il apert que cist Clotaire fu li quarz rais qui crestiens regna [f°19v] en France. Cant cist ot receu le poair et la dignete deu raimme que si anceszor avoient mult escreu et essauce par lor sens et par lor travail entre les autres choses quil i fist sagement et vertueusement un fest i fist par qui il lessa a cex qui apres li vendroient memoire et demostrance de son poair. Car cum cil de sessoingne se volsissent reveler encontre li il les danta si par armes et par chevalerie que toz les*

¹ Si la *Vie en prose* ne transmet pas une traduction littérale de la *Vita et actus beati Dionysii*, elle reste néanmoins toujours très proche du modèle latin (Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. LII).

quem tum forte gerebat, longitudinem
excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus
tumoris ausum recordatio illius vitalis seu
mortiferi gladii amputaret.

hommes de la terre qui estoient plus haut
destature que lespee quil tenoit feist ocirre porce
que la memoire et li recorz de cele espee par qui
li greinnor avoient este mort et li menor estoient
leisse vivre abatissent lorguel et le hardement de
cex qui apres evendroient.

Cet ajout, qui n'apparaît pas dans la tradition de l'*Inventio*, est particulièrement significatif. Il vise à replacer l'histoire de Dagobert et de saint Denis dans le cadre plus vaste de l'histoire de la royauté, en la faisant précéder du rappel de l'évènement fondateur que constitue le baptême de Clovis et le miracle de la Sainte Ampoule. En vue de susciter une continuité entre cet épisode illustre et l'histoire de Dagobert, l'auteur de la *Vie en prose* recourt à une courte mention généalogique, qui agit comme liant :

Clotaires engendra le rai Chilperique, qui fu peres au secont Clotaire, dont il apert que
cist Clotaire fu li quarz rais qui crestiens regna en France¹.

Le voilà parvenu au début de l'*Inventio C* : *Quartus a Clodoveo (...) Clotarius filius Chilperici regnum sortitus est*. La *Vita et actus* avait mêlé, pour la première fois, l'histoire de saint Denis et celle de la royauté en compilant plusieurs récits qui mettaient en scène la dévotion des rois de France envers le saint et l'abbaye. La *Vie en prose* franchit une étape supplémentaire et consomme véritablement la fusion entre les deux histoires dans une même narration qui se veut didactique, intelligible et, surtout, édifiante. Mais encore, si le texte mentionne le principal acteur du baptême de Clovis – saint Remi – il n'en précise pas le lieu. Cette omission est, selon nous, signifiante : le fait de relater l'évènement à la suite de la vie de saint Denis et de la mention du baptême de Catulla dans l'église construite pour les saints martyrs² a pour conséquence de le situer, implicitement, à Saint-Denis.

2.2.2 Les précisions apportées à la vision de l'ermite Jean

À la fin du récit de l'âme de Dagobert sauvée par les saints, la *Vie en prose* se montre plus explicite que sa source – la *Vita et actus* – en ce qui concerne les modalités de transmission du récit. Alors que l'*Inventio C*, dans la *Vita et actus*, reprenait les mots des *GD* et se contentait de renvoyer à la *carta* mentionnée plus haut dans le récit, la *Vie en prose* précise, elle, le passage de l'information d'Ansoald de Poitiers – à qui l'ermite relate sa vision – à saint Ouen, qui s'occupe de la mettre par écrit :

¹ Paris, BnF, NAF, 1098, ff°19r-19v.

² Paris, BnF, NAF 1098, f°17v.

Vita et actus beati Dionysii (Inventio C)
Paris, BnF, lat. 2447)

Vie en prose de saint Denis (Paris, BnF, NAF
1098)

(...) [f°131r] canentes : « Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine, inhabitabit in atris tuis. Replebimur in bonis domus tue ; sanctum est templum tuum, mirabile in equitate ». Hec un memorata carta inter alia ferebantur, qua non tam veri similia quam verissima, ut arbitror, videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque ecclesias ditasset, tum precipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos preceteris se dilexisset meminerat.

(...) [f°26v] et chantoient cest vers : « Biax sire Dex, cil est beneurez que tu as esleu et que tu as pris a ton oes. Car il habitera es largesces de ta beneurte. Il serra reempliz des biens de ta meison ; sainz est li toens temples et merveillables en iustise et en verite ». *Quant li evesques Ansolz de Paitiers ot oi ces paroles et il s'en fu en France reperiez, si les conta par ordre à monseingnor saint Oin. Et li saint hom les mist en escrit porce qu'il ne volait pas que la chose tornast en obliance.* Et la chose semble mult bien estre verroie. Car ia soit ce que li rais Dagoberz eust maintes eglises par son raiaume fetes et enrichies a son vivant, ne por quant sor totes les autres il aorna et enrichi et essauza les eglises a ces trais sainz amis Nostre Seingnor, dont il les apelot plus hardiement a son trais daarrien besoing ; *et il li socorurent vertuosement par lor franchise et par la grace nostre Seingnor, si com nos avom dit devant, et l'en porterent ovecques ex en la ioie de Paradys, ou nostre Sires vit et regne pardurablement. Et il nos i doint venir par les prieres et par les merites de ses gloriex amis, et apres ceste mortel vie regnier aveques li en ioie pardurable. Amen.*

La *Vie en prose* se montre ainsi plus précise que ne l'était la *Vita et actus*. Une fois achevé le récit de la vision, la chaîne de transmission des *paroles* de l'ermite est clairement établie : Ansoald les a entendues (*ot oi ces paroles*), fidèlement relatées, ensuite, à saint Ouen (*les conta par ordre*), qui les a alors *mist en escrit*. Cette démarche de clarification et d'« incarnation » de l'histoire s'inscrit dans la perspective générale de la *Vie en prose* qui, destinée à un public de laïcs et cultivant un objectif didactique, tend à donner corps à l'histoire pour en rehausser la lisibilité.

En ce qui concerne l'épisode de la vision, la *Vie en prose* ne se contente pas d'en éclaircir le parcours, depuis Ansoald jusqu'à saint Ouen. Elle prolonge et augmente aussi le récit, en y ajoutant un nouveau dénouement : là où la *Vita et actus* terminait en rappelant la dévotion particulière de Dagobert aux saints martyrs – expliquant ainsi leur intervention en faveur de son âme – la *Vie en prose* poursuit en décrivant les martyrs portant l'âme de Dagobert au Paradis, auprès du Christ (*l'en porterent ovecques ex en la ioie de Paradys ou nostre Sires vit et regne pardurablement*). Le texte rappelle en outre que c'est *par la grace Nostre Seingnor* que l'âme de Dagobert a été sauvée ; l'attention est ramenée sur le rôle d'intercesseur endossé par les saints,

ces *trais sainz amis Nostre Seingnor*. La *Vie en prose* rappelle alors que le salut de Dagobert est venu des saints qu'il a honorés, mais, aussi et surtout, avec l'aval de Dieu.

Cette *Vie en prose*, composée vers le milieu du XIII^e siècle à Saint-Denis et transmise dans un nombre non-négligeable de manuscrits, constitue une étape importante dans la diffusion de l'histoire de Dagobert et de saint Denis. S'appuyant sur la *Vita et actus* – cette compilation latine qui proposait une version mise à jour de l'*Inventio* (C), couplée notamment avec la légende de la Dédicace – la version française incarne plus encore qu'auparavant la volonté dionysienne de faire cohabiter l'histoire de l'abbaye avec l'histoire royale. L'ajout, dans cette composition, du baptême de Clovis en préambule de l'histoire de Dagobert et de saint Denis reflète de manière significative cette conception d'une histoire continue et « totale », au sein de laquelle le saint et les rois de France évoluent en constante interaction.

2.2.3 La *Vie en prose* et l'histoire : le manuscrit Paris, BnF, fr. 696

Parmi les manuscrits qui transmettent la *Vie en prose*, l'un d'eux retiendra tout particulièrement notre attention, en ce qu'il concrétise l'intégration de la *Vie* au sein d'une démarche historiographique¹. Vraisemblablement élaboré à Saint-Denis autour de 1280², ce manuscrit présente la *Vie en prose*, précédée d'un prologue inédit ; le texte est suivi d'un traité sur les reliques conservées à Saint-Denis, de plusieurs légendes hagiographiques et d'une chronique universelle abrégée allant de la naissance du Christ jusqu'à l'année 1112. Les dix derniers folios contiennent en outre une douzaine de notices historiques couvrant les années 1120 à 1278³. La première partie de la chronique a un temps été attribuée à Guillaume de Nangis, attribution le plus souvent rejetée aujourd'hui⁴ ; elle se présente sous la forme d'une traduction de plusieurs ouvrages latins, notamment des chroniques d'Eusèbe de Césarée et de Sigebert de Gembloux⁵.

L'étude interne du manuscrit révèle que la chronique a bien été pensée et composée en dialogue avec la *Vie* de saint Denis qui la précède. Tout d'abord, dans le prologue qu'il ajoute au texte de la *Vie en prose*, l'auteur présente bel et bien celle-ci comme la première partie d'une œuvre plus vaste :

(...) *sainz Denises fu chief et patron de France et par lui furent noz anciens peres introduiz et nos apres en la foi crestienne, tout aussi vuell ie, a l'aide dou Pere et du Fuiz et du Saint Esperit, de ses faiz et de sa glorieuse passion et de ses compaignons fere chief et coronne et commencement de cete hueuvre*⁶ (...).

¹ Paris, BnF, fr. 696.

² D. NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque*, n°31, p. 296,

³ G. M. SPIEGEL, *The Chronicle Tradition*, p. 92-93.

⁴ L. DELISLE, « Mémoire sur un livre à peintures », p. 372.

⁵ C. LIEBMAN, *Étude*, p. LXXXII.

⁶ Paris, BnF, fr. 696, f°1r.

Citons en outre un autre exemple : lorsqu'il parvient à l'année 645, l'auteur de la chronique mentionne l'épisode de l'âme de Dagobert sauvée par les saints ; plutôt que de relater en détail l'histoire, il renvoie le lecteur aux *granz estoires*, situées *en ce present volume* :

DCXLV

En cete ennee morut li bons roys Dagobert, dont il avint la nuit meesmes que il fu morz que uns sainz hons d'un hermitage vit par vision que l'ame de li estoit ravie au iugement Nostre Seigneur et que mout de sainz crioient contre lui, por ce qu'il avoit despollies et desrobees leur eglises de mout de biaux saintueries et de pluseurs ioiaux et quant li mauvais andre vorent ravir l'ame de li es paines d'enfer, les prieres monseigneur saint Denise le martir ver qui il avoit eue parfaite devotion et les prieres monseigneur saint Martin et monseigneur saint Morise le delivre de peine et des mains aus diables. *Ce fait porrez plus largement [trover ?]es granz estoires qui sunt en ce present volume*¹.

Cette référence renvoie sans nul doute à l'épisode tel qu'il est longuement rapporté dans la *Vie en prose*, dans la première partie du manuscrit². L'auteur semble donc avoir pensé son œuvre comme un tout, constitué d'une première partie introductive consacrée à l'histoire de saint Denis et des reliques et d'une seconde, dédiée à l'histoire « du monde ». Dans son prologue, il insiste sur le fait que son ouvrage est destiné à « touz ceux qui bien vivent et honestement en la foi crestienne », mais « especiaument a nous touz qui sommes nez et estraiz du roiaume de France³ » ; l'auteur revendique ainsi clairement son identité propre. La chronique se veut certes universelle, mais elle est avant tout centrée sur la France et ses rois ; il s'agit alors, symboliquement, de placer la destinée du saint patron et celle du royaume au sein d'une histoire partagée. L'ouvrage revêt aussi, dans l'esprit de l'auteur, une visée morale : les faits relatés ont pour but de fournir au lecteur des exemples, à suivre ou à fuir. Ce double accent, mis d'une part sur saint Denis et de l'autre sur le bénéfice moral de l'histoire se retrouve, de manière très semblable, dans le *Roman aux Roys* de Primat. Le prologue du *Roman* dialogue en effet fortement avec celui du compilateur du fr. 696 :

GCF, 1, *Prologue*

Paris, BnF, fr. 696

Ci pourra chascuns trover bien et mal, bel et lait, sens et folie, et fere son preu de tout par les exemples de l'estoire ; et de toutes ces choses que on lira en cest livre, se eles ne profitent toutes, toutevoies la plus grant partie en puet aidier.

(...) [f°1r] si pourrez en cete huevre voier mout de beaus faiz, et de loables, et mout de mauvais si fait bon tout oir les bones huevres, pour fere les et pour demorer i par bon essample les mauveses pour foir les et eschiver (...).

¹ Paris, BnF, fr. 696, f°67v ; C. LIEBMAN, *Étude*, p. LXXXVII.

² En l'occurrence aux folios 14v-15r.

³ Paris, BnF, fr. 696, f°1r.

Les liens qui existent entre l'œuvre de 1280 et l'entreprise que constitue le *Roman aux Roys* ont fait émerger l'hypothèse selon laquelle Primat serait l'auteur de la compilation¹. Une interpolation consacrée, dans la chronique, à la rénovation de l'abbaye Saint-Pierre de Melun, de même qu'un intérêt marqué de l'auteur pour cette région, pourraient aussi suggérer qu'il ait été plutôt rattaché à cette abbaye². Dans tous les cas, si l'on en croit l'auteur, il semble que celui-ci connaisse bien Saint-Denis ; à l'année 1270, lorsqu'il arrive à la mort de Louis IX, il mentionne « la grant foison de miracles (...) fait (...) a sa sepouture » ; et de préciser « *si comme nos avons veu a noz propres ieuz* quer plusieurs malades de plusors diversses enfermetez sunt puis gariz et alegiez a sa sepouture par ses glorieuses merites »³. Cette précision s'inscrit dans la continuité de ce qui constitue à l'origine la visée de la *Vie en prose* : lier l'histoire des rois à l'édifice de Saint-Denis, décrire par les mots ce qui peut ensuite être vu à l'abbaye même, par le biais des tombes royales qui incarnent dans la pierre tout à la fois l'histoire des rois et le rôle de l'abbaye.

La nature historiographico-hagiographique de la *Vie en prose*, cette « histoire des rois de France et de saint Denis » se ressent donc aussi dans les manuscrits qui la transmettent et dans la « mise ensemble » du texte avec d'autres productions. Ainsi, dans les huit manuscrits de la *Vie en prose*, le texte est tantôt copié seul⁴, tantôt, comme nous l'avons vu, avec des chroniques⁵ ; dans une majorité de cas, il s'inscrit au sein d'un ensemble de textes hagiographiques⁶. L'autre grande nouveauté de cette *Vie en prose* réside enfin dans le public inédit auquel elle s'adresse : vraisemblablement pensée pour les laïcs, elle participe alors à la transmission, hors du cadre strictement institutionnel dionysien, de l'histoire du saint et de son abbaye, à laquelle se voit intégré le rôle prépondérant de Dagobert. L'œuvre témoigne en outre de l'essor du culte dionysien au XIII^e siècle et de son caractère de plus en plus populaire⁷.

¹ L'hypothèse est premièrement suggérée par Robert BARROUX, « Recueil historique en français composé, transcrit et enluminé à Saint-Denis, vers 1280 », *Mélanges d'histoire du livre et des bibliothèques offerts à Monsieur Frantz Calot*, Paris, Librairie d'Argences, 1960, p. 23-24. Plus récemment, elle a été fortement défendue par G. M. Spiegel (*The Chronicle Tradition*, p. 94-95).

² L. DELISLE, « Mémoire », p. 82 ; C. LIEBMAN, *Étude*, p. LXXXVI.

³ Paris, BnF, fr. 696, f°149r.

⁴ Paris, BnF, NAF 1098 ; London, British Library, Harley 4409.

⁵ Paris, BnF, fr. 696 ; Bruxelles, KBR, II 2434.

⁶ Paris, BnF, fr. 19530 ; Paris, BnF, fr. 13502 ; London, British Library, Egerton 745 ; Troyes, BM, 1955. Notons que dans les deux manuscrits parisiens, la *Vie de saint Eustache* est copiée à la suite de la *Vie de saint Denis*. L'association des deux saints s'explique en partie par la présence des reliques de saint Eustache à Saint-Denis (Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. LXXIV.)

⁷ G. M. SPIEGEL, « The Cult of Saint Denis », p. 54.

2.3 Influence de la *Vie en prose* sur la production hagiographique à la fin du Moyen Âge

2.3.1 Les légendiers en prose

En marge de sa diffusion en tant qu'œuvre « isolée », dans les manuscrits, où elle côtoie le plus souvent chroniques et œuvres morales, la *Vie en prose* circule aussi dans un certain nombre de légendiers, et cela dès la fin du XIII^e siècle. Alors que les Vies de saints en langue vulgaire sont d'abord composées en vers, de nombreux récits en prose fleurissent à partir du début du XIII^e siècle, dans un mouvement qui suit, plus généralement, celui de la littérature en langue française¹.

La majorité des légendiers qui transmettent une Vie de saint Denis en prose propose une traduction qui consiste en une adaptation libre de la *Passio* d'Hilduin, sans ainsi que soit fait mention de Dagobert². Néanmoins un autre groupe de manuscrits – dix, à notre connaissance – présente une Vie du saint qui reprend directement la version de la *Vie en prose*³. Au sein de ce deuxième ensemble, une première moitié ne transmet que le premier volet de la *Vie en prose*, consacré à la vie, *stricto sensu*, de saint Denis ; une seconde moitié fournit aussi la deuxième partie, la partie « historique » contenant le récit de l'*Inventio* et de la dédicace de l'église⁴.

Les quatre légendiers qui présentent aussi la seconde partie de la *Vie en prose* en reprennent le plus souvent très fidèlement le texte, à l'exception d'un manuscrit d'Oxford qui en présente une version considérablement abrégée⁵.

Dans un autre manuscrit, quelques folios avant la Vie de saint Denis, nous trouvons en outre un petit sermon sur le saint, qui se présente lui-même comme une version infiniment condensée de la *Vie en prose* et se termine sur la mention du rôle de Dagobert :

(...) Li rois Dagobiers i fist fonder une eglise en l'onneur dou saint martir mon signeur saint Denis, ou Diex a fait puis maint bel miracle pour lui. Ch'est li apposteles de Franche, par chiu crestienne et commenca premiers a florir droila. Amen⁶.

¹ G. BRUNEL-LOBRICHON, A-F. LEURQUIN-LABIE et M. THIRY-STASSIN, « L'hagiographie de langue française », *Hagiographies*, II, dir. G. Philippart, p. 307.

² Sur cette version et ses manuscrits voir Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. CXIII-CXVIII. Citons néanmoins un manuscrit du XV^e siècle (Cambrai, BM, 812) qui ajoute, à la suite de la traduction d'Hilduin, un petit chapitre qui résume la légende de la dédicace de Saint-Denis (*Comment leglise de saint Denis en France fu dediee par Jesus Christ*) (f°115r).

³ Pour la description des différents manuscrits, voir Ch., LIEBMAN, *Étude*, p. CV-CXIII. Nous ajoutons à la liste établie par Charles Liebman les manuscrits Genève, BGE, Com. lat. 102, ff°80r-89v et Paris, BnF, fr. 185, ff°202-209v, qui transmettent tous deux la première partie de la *Vie en prose* (A-F. LEURQUIN et M-L. SAVOYE, « Notice de 'Vie de saint Denis, Anonyme' »).

⁴ Les légendiers qui transmettent la *Vie en prose* dans sa totalité sont les suivants : Paris, BnF, fr. 13496, ff° 179r-197r (XIII^e siècle, fin), Bruxelles, KBR, 10295-304, ff° 364r-385v (c. 1428), Oxford, Queen's College, 305, ff° 94v-102v (XV^e siècle, seconde moitié) et Paris, BnF, fr. 987, ff° 141v-170v (XV^e siècle).

⁵ Oxford, Queen's College, 305, f°94v-102v.

⁶ Bruxelles, KBR, 10295-304, f°113v.

Le passage de la *Vie en prose* dans les légendiers revêt une importance particulière sur le plan de la diffusion géographique du texte. En effet, si les manuscrits transmettant la *Vie en prose* seule se limitaient, pour la plupart, à l'espace parisien, les quatre légendiers – dans lesquels est associée la partie « historique » – se situent, eux, dans des régions plus éloignées – Bourgogne, Hainaut, Carpentras¹ – ce qui participe alors de diffuser, bien au-delà de Saint-Denis, l'histoire du saint et du roi.

2.3.2 La *Vie de saint Denis* en vers

La *Vie en prose* a aussi servi de source, au xv^e siècle, à la composition d'une *Vie* de saint Denis en sizains de vers octosyllabiques, selon un schéma de rimes *aabccb*. Cette œuvre, conservée dans un unique manuscrit², se présente comme une version condensée de la *Vie en prose*. L'une des principales particularités de cette version versifiée réside dans l'allégorie de la rose, employée tout au long de l'œuvre pour décrire saint Denis. Le thème est d'ailleurs annoncé dès les premiers vers :

Nul ne repute pour merveyllle
Se je a la rose vermeylle
Vueill saint Denis a comparer (...)³.

Le manuscrit unique est incomplet de la fin et s'arrête au milieu de la légende de la dédicace de l'église. Charles Liebman, dans une courte notice, avait relevé les similitudes entre cette *Vie* en vers et des extraits d'un *Rosier saint Denys*, copié dans un manuscrit du xviii^e siècle retrouvé dans les papiers de Du Cange⁴. Le thème général, de même que certains vers rapportés par Du Cange, laissent penser qu'il pourrait s'agir de la même œuvre⁵. L'œuvre est pensée pour être lue à voix haute, comme le suggèrent les vers 79-84 :

C'est celluy que je vous denonce,
Sans demander livre ne once
De vostre or ne de vostre argent.
C'est Jhesus Crist qui tout crea,
Qui par son saint sanch racheta
Ceulx qui le croient vrayement⁶.

On y retrouve, suivant la *Vie en prose*, les principaux épisodes de la *Vie* de saint Denis, ainsi que l'histoire de Dagobert et des origines du monastère, considérablement abrégés par le

¹ Paris, BnF, fr. 13496 (Dijon, xiii^e siècle, fin) ; Bruxelles, KBR, 10295-304 (Ath (Hainaut), c. 1428) ; Oxford, Queen's College, 305 (Carpentras/Avignon, xv^e siècle, seconde moitié)

² Paris, BnF, fr. 1741.

³ *The octosyllabic Vie de saint Denis : a critical edition*, éd. Henri BALTZELL, Genève, Droz, 1953, v. 1-3, p. 30.

⁴ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 5259, f°139v.

⁵ Charles LIEBMAN, « Sur quelques fragments du 'Rosier saint Denys', *Romania*, 72, 1951, p. 107-113.

⁶ *The octosyllabic Vie de saint Denis*, éd. H. BALTZELL, v. 79-84, p. 39.

poète. On perçoit ce processus lors de la première vision de Dagobert. La *Vie en vers* abrège considérablement l'épisode, en soustrayant notamment la partie sur la découverte des noms sur les tombes :

Vie en prose de saint Denis (Paris, Bnf, NAF 1098)

[f°22r] Endementieres que cil vont et vienent et rien ne font, Dagoberz qui ot fet sa priere s'endormi sodainnement delez la tombe as gloriex martyrs. Si tost com [il] fu endormiz si vit une mult bele et delitable vision. Car traï homme s'esturent devant li : noble et gloriex et de mult tres bele estature ; cler et resplendissant et en face et en vesture. Cant li enfez les vit si toz esbahiz. Mes li uns qui semblot plus honorables en totes choses que si compaignon et de greinnor auctorité, aresna le damoiseil et si li dist : « Ce sache tu, biax jovençax, que nos summes cil de qui tu as oï la renommee, qui soffrimes mort en cest païs por le non Jhesu Crist : Dyonises, Rust et Eleutheres ; et nostre cors sunt ci coverz. Mes la povreté de nostre sepulture et la vilté de ceste mesonnette ont enoscurci nostre renommee. Et se tu nos promez que tu aorneras nostre memmoire, nos te poom bien delivrer du peril et de l'angoisse que tu as ; et en totes autres choses, par la grace Damnedeu, te poom doner soccors et aide. Et que tu ne quides pas que tu saies deçuz par fantesme de songe, receif certainnes et veraies enseingnes. Cant la terre sera ostee qui coevre nos sepultures, tu troveras en chascun des sarquiz lettres apertes qui t'enseingnerunt en quel lius chascuns de nos repose ». Après ce Dagoberz s'esveilla et nota mult bien ce qu'il avoit veu, et les nons des martyrs (...).

Vie de saint Denis en vers (Paris, BnF, fr. 1741)

Iouste leur memoire et tumbeaux
Se repousa le jouvenceaux
Et se dormi moult doucement.
Les martirs a lui se moustrent
Et grandement le conforterent.
Saint Denis li dist vraiment,
« Nous .III. sommes, c'est sans doubance,
Qui avons aporté en France
La vraie foy de Jhesu Crist.
Nos nons en bref et nostre vie
Pues veoir en la tumbe entaillie,
La quelle saint Rüille escripst.
Or escoute un peu encore.
Se de nous veus faire memoire
Et nos reliques honnorer,
De ce peril te garderont,
A ton pere t'apaiseront
Assés tost et sans demourer ». Quant Dagobert se reveilla,
De ce que ouï se merveilla,
Et tout esiouÿ c'est trouvé¹.
Ce que saint Denis li ot dit
Et revelé en esperit
Incontinent a espruvé.

Cette *Vie en vers* est le plus souvent considérée comme un « remaniement direct » de la *Vie en prose* ; dans cette perspective, aucune autre source n'a jusqu'à présent été évoquée². En réalité, la *Vie rimée* présente certaines particularités qui laissent clairement supposer un appui sur d'autres sources que la *Vie en prose*. Dans le cas, précisément, qui nous occupe, cela est rendu tangible par la présence de certains détails absents de la *Vie en prose*, mais néanmoins transmis par d'autres textes. Le poème indique, par exemple, que Clotaire

(...) esclut son repos
En l'esglise de saint Vincent

¹ *Ibidem*, v. 695-715, p. 54.

² *Ibidem*, p. 18-20.

Qui dite est saint Germain des Pres¹.

Cette précision n'est pas donnée par la *Vie en prose*, qui se contente de mentionner la mort du roi².

De la même manière, la *Vie en vers* rappelle que Clovis II, à la mort de Dagobert, demande à ce qu'on retire l'argent de la châtse des corps des martyrs afin de nourrir les pauvres :

Le lieu qui les corps contenoit
Et tout entour avironnoit
Fist couvrir de matire fine
D'argent, mais son filz Ludovie,
Quant du royaume ot la seignorie,
Le fist en un temps de famine
Prendre, oster et decouvrir
Pour aidier et pour secourir
Aus pouvres gens mourans de fain.

À nouveau, cet épisode est absent de la *Vie en prose*, qui ne mentionne Clovis II qu'à l'occasion du testament de Dagobert. Or, nous retrouvons ces deux détails à la fois dans les *GD* et dans les *Grandes chroniques*³. Le recours, par l'auteur de la *Vie en vers*, à l'une ou l'autre de ces sources n'est pas exclu, d'autant plus qu'à l'issue des vers consacrés au règne de Dagobert, le poète évoque un *livre*, qui raconte l'*istoire des gestes* :

(...) Aus povres gens mourant de fain.
Ainsi le raconte l'istoire
Des gestes, et en fait memoire
Celuy livre, pour tout certain⁴.

Il est délicat d'affirmer que cette référence se rapporte à une source précise qu'aurait utilisée l'auteur ; nous pensons néanmoins qu'il est possible de supposer que cette *istoire des gestes* renvoie aux *GD* ou, plus probablement encore, au texte bien connu des *Grandes chroniques*.

¹ *Ibidem*, v. 749-751, p. 55.

² Paris, BnF, NAF 1098, f°22v : « Après ce cant il [Clotaire] ot le regne tenu quarante et quatre anz, si s'en trespassa de cest siecle (...) ».

³ *GD*, 15, p. 405 : *Anno igitur quadragesimo quinto regni sui Clotharius magnus rex moritur et suburbano Parisius in ecclesiam sancti Vincentii sepelitur* ; *GCF*, 2, II, VIII, p. 128 : « De cestui Clothaire puet-on dire assez de biens. Hons fu de grant patience, bien lettrez, plains de la paor Nostre Seigneur ; aus povres donoit leur necessitez, aus eglises et aus prestres donoit conseil et confort. *Mis fu en sepulture en l'abbaye de Saint-Vincent*, au defors de Paris » ; *GD*, 50, p. 423 : *Anno vero quarto decimo regni sui absidam, infra quam praedictorum Christi martyrum Dyonisii ac sociorum eius corpora requiescunt, quam inclytus rex, pater suus, desuper argenteo, ut praetuli, tegumento devotissime foris operuerat, quorundam suasionem et consilio ipsum argentum desuper praedicta absida pauperibus Christi et egenis atque peregrinis quia, ut fertur, eo tempore famae valida inerat, erogare praecepit* ; *GCF*, 2, II, XX, p. 188-189 : « Ou quart de son regne, fu en France merveilleuse famine. Par le conseil d'aucuns commanda que l'église Saint Denise fust descoverte endroit les fiertres, que ses peres li nobles rois Dagoberz avoit fet couvrir par defors d'argent pur, par grant devotion, et comanda que il fust departiz aus povres et aus pelerins ».

⁴ *The octosyllabic Vie de saint Denis*, éd. H. BALTZELL, v. 787-790, p. 56.

En outre, parmi les nouveautés introduites par l'auteur du poème, il est intéressant de relever que certaines en trahissent le contexte d'écriture. C'est le cas de ces vers sur le *chief* de saint Denis :

Dagobert, ainsi estably
En roy, ne mist pas en oubly
Les martirs, ses bons protecteurs.
Quar une tres belle esglise
En celle meismes rue assise
Fist faire et fonder de fors murs,
En la quelle il fist tranlater,
Enraciner et transplanter
Les rosiers, martirs glorieux
A celle fin qu'ilz reverdissent
Et regermassent et flourissent
Comme arbres tres fructueux.
Illeques fist les doulz martirs
Et chief et os trestous entiers
Metre moult honnorablement
Onques puis de leurs vaisseles
Ne yssy que aucuns osseles,
Assés petis certainement,
Excepté le chief saint Denis
Qui est reposté ens richement
D'or et de pierres precieuses
Ou quel il est honoré,
Souvent baisié, et savouré
*Des franchises bouches savoureuses*¹.

Le poète est le seul, à notre connaissance, à mentionner spécifiquement la tête de saint Denis dans le cadre de la *translatio* des reliques dans la nouvelle église construite par Dagobert. Il semble, de plus, alléguer qu'elle ne repose pas au même endroit que le reste des corps (*excepté le chief saint Denis*). Henri Baltzell avait relevé la singularité de cette strophe, dans laquelle il semble que l'auteur ait omis de mentionner l'endroit où se trouve le crâne de saint Denis. En effet, le mot *ens* (à l'intérieur de, dans, en), devrait normalement être suivi d'une indication de lieu ; or ce détail manque et l'auteur poursuit directement en mentionnant l'ornement de la châsse qui contient la relique². Cette spécificité semble pouvoir être imputée au contexte particulier du débat qui émerge, au début du XV^e siècle, autour du lieu de conservation de la relique. En effet, en 1406, les chanoines de Notre-Dame de Paris affirment conserver le dessus du crâne de saint Denis, qu'ils auraient reçu, en 1217, du roi Philippe-Auguste. Cette allégation est contestée avec force par les moines de l'abbaye dionysienne ; le conflit entre les deux institutions devient à ce point problématique que la question est confiée au Parlement de Paris en avril 1410, avant d'être un temps oubliée en raison des troubles politiques de la première moitié

¹ *Ibidem*, v. 755-777, p. 55.

² *Ibidem*, p. 15.

du ^{xv}^e siècle¹. Cette précision, induite par le contexte contemporain de l’auteur, est un exemple tout à fait intéressant d’actualisation de l’histoire de Dagobert et de saint Denis.

3. DAGOBERT ET SAINT DENIS DANS LE RECUEIL HAGIOGRAPHICO-HISTORIOGRAPHIQUE D’YVES DE SAINT-DENIS (C. 1317)

La *Vie en prose* du ^{xiii}^e siècle n’est pas l’unique composition qui utilise la *Vita et actus beati Dionysii* pour former une nouvelle composition. En 1313 ou 1314, le roi Philippe le Bel commande à l’abbé de Saint-Denis Gilles de Pontoise une *Vita et passio sancti Dionysii*, qui est achevée en 1316 ou 1317 et présentée alors au roi Philippe le Long². Cette commande s’inscrit dans le contexte plus vaste de la culture royale du temps de Philippe le Bel. La production littéraire de l’époque dialogue avec l’atmosphère politique qui entoure le règne de ce « premier monarque capétien qui eut à poursuivre des luttes politiques par la médiation des idées et de l’opinion publique³ » ; dans ce cadre, l’abbaye de Saint-Denis poursuit alors vivement son activité historiographique. Le manuscrit original, offert à Philippe le Long, comporte une traduction française, ajoutée par la suite au texte latin⁴. À l’instar de la *Vie en prose*, l’acte de traduction pourrait aller dans le sens de l’utilisation du recueil comme « guide », destiné aux visiteurs de Saint-Denis⁵. Les représentations figurées présentent en outre de nombreux indices

¹ L’affaire arrive devant le Parlement le 3 avril 1410 ; Saint-Denis et Notre-Dame produisent tous deux des pièces justificatives et des témoignages favorables à leur cause. Le chapitre parisien prétend qu’au moment de la décapitation, le bourreau n’aurait tranché que le dessus de la tête de saint Denis ; cette partie serait ainsi conservée à Paris, et le reste à Saint-Denis. Le 19 avril, le Parlement rend un arrêt en faveur du chapitre de Paris et ne rendra plus, par la suite, d’autre décision. Les bouleversements politiques des années 1410-1420 – notamment le pillage de Saint-Denis par les Armagnacs en 1411 – estompent la discorde, sans toutefois la résoudre. Jusqu’au début du ^{xviii}^e siècle encore, les chanoines parisiens continuent d’arborer leur relique, ce que Saint-Denis ne laisse pas de contester (Henri-François DELABORDE, « Le procès du chef de saint Denis en 1410 », *MSHPI*, xi, 1885, p. 297-409 ; R. BOSSUAT, « Traditions populaires », p. 500-502).

² Léopold DELISLE, « Notice sur un recueil historique présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, xxi, 2^e partie, 1865, p. 249-265 ; Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. xxxii-xxxiv ; I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 134-135.

³ Serge LUSIGNAN, « Culture écrite et langue française à la cour de Philippe le Bel », *La moisson des lettres : l’invention littéraire autour de 1300*, dir. Hélène BELLON-MÉGUELLE [et al.], Turnhout, Brepols, 2011, p. 31. Le règne de Philippe le Bel est en effet marqué par de nombreuses luttes politiques et par le renforcement d’une légitimité royale : on pense notamment à son conflit avec le pape Boniface VIII ou à la disparition des Templiers (*Ibidem*, p. 34 ; Julien THÉRY, « Une hérésie d’État. Philippe le Bel, le procès des ‘perfides templiers’ et la pontificalisation de la royauté française », *Médiévales*, 60, 2011, p. 157-185).

⁴ Nous conservons aujourd’hui cinq manuscrits du recueil d’Yves de Saint-Denis. Le premier (Paris, BnF, fr. 2090-2092), contient uniquement les deux premières parties et semble être l’exemplaire présenté à Philippe le Long. Un second (Paris, BnF, lat. 13836, ^{xiv}^e siècle), proche du premier et qui en constitue certainement la suite, ne contient que quelques chapitres de la troisième partie, avec la traduction française. Un troisième (Paris, BnF, lat. 5286, ^{xiv}^e siècle, milieu) contient uniquement le texte latin ; enfin deux manuscrits (Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Lat. fol. 53, ^{xiv}^e siècle et Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 695, ^{xv}^e siècle) ne contiennent que la dernière partie. La question de l’antériorité ou de la postérité du manuscrit complet (Paris, BnF, lat. 5286) a été débattue. Selon Ingeborg Bähr, il constitue une copie du manuscrit de dédicace (I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 187-195). Plus récemment, Cornelia Logemann a vu dans le Paris, BnF, lat. 5286 la conception originale de la *Vita et passio*, et le modèle de l’exemplaire de dédicace (Cornelia LOGEMANN, *Heilige Ordnungen. Die Bild-Räume der ‘Vie de Saint Denis’ (1317) und die französischen Buchmalerei des 14. Jahrhunderts*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 2009, p. 46-47) ; elle reprend en cela une hypothèse premièrement proposée dans Charlotte LACAZE, *The ‘Vie de St. Denis’ Manuscript (Paris, Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 2090-2092)*, New York/London, Garland, 1979, p. 355-368.

⁵ S. LUSIGNAN, « Culture écrite et langue française », p. 34.

didactiques : les personnages sont souvent identifiés par des légendes indiquant leurs noms et s'expriment au travers de nombreux phylactères, qui contribuent à dynamiser et à éclaircir le déroulé de l'action figurée. La présence des noms dans l'enluminure « permet de parer aux risques de non-reconnaissance (...) en introduisant dans le champ de la représentation un avertissement que le modèle et sa représentation ne font qu'un pour le sens et l'appellation¹ ». Les enluminures sont en outre toujours accompagnées d'une légende en vers latin, résumant succinctement les différentes scènes.

L'abbé Gilles de Pontoise confie à Yves, moine de Saint-Denis, la rédaction du recueil ; ce dernier explique lui-même avoir divisé l'ouvrage en trois parties, les deux premières traitant de la vie de saint Denis et la dernière des miracles survenus après sa mort. Il apparaît, d'emblée, que le dernier volet est avant tout consacré aux miracles dont Dieu, par l'intermédiaire de saint Denis, fait profiter les rois de France :

Tercia vero particula memorie commendat aliqua signa, miracula et prodigia quibus post passionem eius et mortem longe lateque, et maxime apud reges Francorum, Deus omnipotens mirificari voluit sanctum suum².

Dans l'épître dédiée à Philippe le Long, Gilles de Pontoise mentionne le projet du moine Yves : relater, à partir d'un ouvrage abrégé (*brevi compendio*), l'histoire de saint Denis et les hauts faits des rois de France :

(...) libellum presentem de huius antiqui precellentissimique patris Macharii ariopagite Dyonisii ortu et decursu libris, documentis, predicationibus et doctrinis de eiusque singulari in Galliis apostolatu, martyrio et agone signis et miraculis sed et de regum Francorum gestis aliquibus ex antiquorum antenticorumque curis scriptorumque dictis brevi quodam compendio (...) ³.

Au vu des similitudes évidentes entre les deux œuvres, ce *compendium* semble bien être la *Vita et actus beati Dionysii*⁴. Néanmoins, si Yves de Saint-Denis suit de près le recueil latin pour ce qui est des deux premières parties, le troisième livre constitue quant à lui une composition singulière, qui s'éloigne de beaucoup du contenu de la *Vita et actus*. Dans le premier recueil latin, l'aspect historique et l'histoire des miracles et des reliques étaient pensés de manière séparée ; dans sa composition, Yves décide, retournant en outre à des sources latines antérieures à la *Vita et actus*, de joindre les deux pendants en adoptant une démarche strictement chronologique qui a pour conséquence de faire dialoguer l'histoire du saint et l'histoire du

¹ Gilbert DAGRON, *Décrire et peindre. Essai sur le portrait iconique*, Paris, Gallimard, 2007, p. 67-68.

² Paris, BnF, fr. 2090, f°17r : « La troisième partie contient toute la mémoire des autres signes, miracles et prodiges survenus après sa passion et sa mort et surtout auprès des rois des Francs, que Dieu tout-puissant a voulu glorifier par son saint ».

³ Paris, BnF, fr. 2090, ff°3v-4r.

⁴ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XXXIV-XXXV ; I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 136 ; Gillette TYL-LABORY, « Yves de Saint-Denis », *Dictionnaire des lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. G. HASENOHR et M. ZINK, p. 1506 ; M. M. TISCHLER, *Die Christus-und Engelweihe*, p. 46, n. 163.

royaume franc. Malgré la grande richesse de l'œuvre d'Yves de Saint-Denis, celle-ci demeure jusqu'à présent peu étudiée, abstraction faite des études consacrées au cycle d'enluminures qui accompagne le texte dans certains manuscrits et l'on s'est la plupart du temps contenté de relever l'influence de la *Vita et actus*, sans toutefois prendre en considération les nouveautés introduites par Yves de Saint-Denis¹. Or les innovations du moine dionysien sont nombreuses et présentent un intérêt considérable, notamment dans le cadre de notre recherche sur la place de l'histoire de Dagobert et des *GD* dans la production liée à saint Denis.

3.1 Retour aux sources et organisation chronologique

L'examen de la table des matières de la troisième partie du recueil se révèle particulièrement éloquent : on y voit se côtoyer et se succéder événements ayant trait à l'histoire de saint Denis et de l'abbaye et épisodes de l'histoire du royaume franc. Aussi, par exemple, la construction de la basilique par sainte Geneviève et les miracles survenus dans ce lieu sont-ils encadrés par des chapitres traitant des rois francs de l'époque :

- IX. De tercio rege Francorum Meroveo a quo Franci Merovingi sunt vocati
- X. Quomodo beata Genovefa super sanctorum Dyonisii Rustici et Eleutherii corpora basilicam edificavit et de signo calicis ostenso
- XI. De modico vino per sanctum Dyonisium sic multiplicato quod suffecit potui operariorum usque ad operis consumationem
- XII. De immensis miraculis que per sanctum Dyonisium in predicta ecclesia Deus voluit operari
- XIII. De Childerico rege Francorum et quomodo idem rex a Francis Egidium Romanorum ducem regem statuentibus est expulsus et quomodo postea revocatus².

Dans la *Vita et actus*, le traité des reliques – relatant l'histoire des reliques conservées à Saint-Denis depuis le règne de Dagobert jusqu'au début du XIII^e siècle – constituait une œuvre indépendante, qui apparaissait notamment à la suite des *Miracula sancti Dionysii*. Yves de Saint-Denis, suivant toujours la même logique, réintègre ces divers épisodes à leur juste place chronologique³. Les *translationes* de reliques prenant place du temps de Dagobert se trouvent ainsi intégrées aux chapitres qui couvrent son règne ; c'est le cas de celle d'Hilaire de Gévaudan, qui suit directement le récit de la mort du duc Sadragisèle :

- L. Quomodo duce Aquitanie Sadregisillo a suis hostibus interempto eiusque quampluribus villis sancto Dyonisio a Dagoberto datis, sanctorum corpora Romam Hylari et quedam alia apud sanctum Dyonisium sunt translata⁴.

¹ Cornelia LOGEMANN, *Heilige Ordnungen*, p. 48-49.

² Paris, BnF, lat. 5286, f°117v.

³ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XXXVII ; I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 136-137.

⁴ Paris, BnF, lat. 5286, f°118v.

Ce qui intéresse Yves de Saint-Denis, c'est bien l'histoire de France conçue dans ses relations avec le culte dionysien. Il s'agit de montrer que le roi doit sa place à la fois à saint Denis et à la lignée ininterrompue de ses ancêtres. La plus grande innovation de la *Vita et passio sancti Dionysii* réside dans l'enchevêtrement de ces deux dimensions, abstraite et chronologique¹. Dans cette perspective, le troisième volet de son recueil, qui s'étend des origines troyennes des Francs au règne de Philippe le Bel, prend donc la forme d'une véritable chronique². La tradition manuscrite de l'œuvre d'Yves de Saint-Denis semble en outre témoigner du caractère distinct et singulier de cette troisième partie, puisque deux des manuscrits conservés la transmettent de manière autonome³.

Si Yves de Saint-Denis part bel et bien de la *Vita et actus*, il ne s'en contente pas : pour la composition de son troisième volet surtout, il recourt à de nombreuses autres sources latines, parfois antérieures au recueil du XIII^e siècle. Nous y percevons notamment de nombreux passages empruntés aux œuvres d'Aimoin de Fleury et de Sigebert de Gembloux. Le moine compile habilement les différentes sources de manière à maintenir une trame chronologique linéaire et cohérente :

Sigeberti Chronica

Vita et actus, (Inventio C)
(Paris, BnF, lat. 2447)

Vita et passio sancti Dionysii
(Paris, BnF, lat. 5286)

619. **Lotharius rex tributum
12 milium solidorum, quod
Langobardi Francis
solverant, relaxat,
Langobardis perpetuo sibi
confoederatis**⁴.

[f°117v] Quartus a Clodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensi episcopo, conversus est, Clotarius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, et cum plurima strenue gesserit, tum precipue illud memorabile sue potentie posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit (...).

[f° 133v] **Sicque idem rex Clotarius tributum duodecim milium solidorum quod Longobardi Francis solverant, eisdem relaxat, Longobardis perpetuo confederans.** Hic denique elaborata a maioribus dignitate potitus, tum precipue illud memorabile sue potentie posteris deliquit inditium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit (...).

Le règne de Clovis et l'épisode de son baptême ayant été traités dans un chapitre précédent⁵, le rappel et la mention généalogique qui introduisent d'habitude le texte des *GD*

¹ C. LOGEMANN, *Heilige Ordnungen*, p. 258-259.

² Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XXXVI. Léopold Delisle avait quant à lui lui qualifié cette troisième partie d' « abrégé de l'histoire de France » (L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 251).

³ I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 137. Il s'agit des manuscrits Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Lat. fol. 53 (XIV^e siècle) et Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 695 (XV^e siècle).

⁴ *Sigeberti Gemblacensis Chronica, PL*, 160, c. 117.

⁵ Paris, BnF, lat. 5286, f° 117v : *xvi. De victoria celitus data Clodoveo contra Alamannos et eiusdem regis Clodovei conversione ad fidem et de eius et militum Francorum baptizato.*

(*Quartus a Clodoveo...*) deviennent dès lors superflus, ce qui explique qu'ils ne soient pas retenus par Yves de Saint-Denis, qui passe en outre directement à l'éloge de Clotaire.

À la suite du règne de Clotaire, le nombre impressionnant de chapitres consacrés au règne du roi Dagobert tend véritablement à en faire le principal sujet du troisième livre d'Yves de Saint-Denis ; il ne lui consacre pas moins de trente-sept chapitres, ce qui apparaît largement supérieur, par exemple, à ce qui est consacré aux deux autres rois d'importance majeure que sont Charlemagne (20 chapitres) et Louis le Pieux (14 chapitres).

En ce qui concerne l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, le moine ne se limite pas non plus à suivre uniquement la trame de la *Vita et actus*. Cette dernière proposait une sélection de chapitres des *GD*, auxquels se trouvait ajoutée la légende de la consécration de l'église par le Christ (*Inventio C*) ; le moine dionysien, guidé par une démarche qui se veut aussi historiographique, étoffe considérablement ce premier canevas, en y ajoutant de nombreuses précisions sur le règne de Dagobert. Pour ce faire, il retourne souvent aux sources latines composées à Saint-Denis, telle que la *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis, dont il emprunte la description de Dagobert :

Guillaume de Nangis, <i>Chronicum regum Francorum</i> (Paris, BnF, lat. 6184)	<i>Vita et passio sancti Dionysii</i> (Paris, BnF, lat. 5286)

[f°6r] Dagobertus rex fuit filius Clotarii secundi successit (...) Dagobertus fuit nutritor orphanorum et benignissimus in Francos, in iudicio iustus, ecclesiis largus.

Hic primus elemosinarum copiam per ecclesias sanctorum fisco palatii erogari iussit. In cuncto regno suo rumor eius in bono simulque metus, et timor in omnes regionis per circuitum pervenit. Hic Slavos bello devicit et Vascones potentur sibi subiugavit. Ecclesiam autem sanctorum martyrum Dyonisii Rusticii et Eleutherii in pago parysiaco fundavit ponens.

[ff°161v-162r] Fuit namque christianissimus rex Dagobertus, dum adhuc viveret, nutritor orphanorum, benignissimus in Francos, in iudicio iustus symoniaceque pravitatis, que ab infelicissime regine Brunichildis tempore usque tunc in omni Francie regno enormiter nimis invaluerat, utpote rex christinissimus sanctorum Eligii et Audoeni virorumque catholicorum instancia validus dissipator. In elemosinis etiam valde largus qui et primus elemosinarum copiam per ecclesias sanctorum de fisco regalis palatii erogari iussit. In omni regno suo cuius rumor in bono simulque metus, in omnes gentes per circuitum pervenit pacemque in omni regno statuit. Qui sanctorum virorum, ut supra diximus, adherens consilio vitam duxit laudabilem finemque habuit commendabilem (...).

Yves de Saint-Denis en revient aussi parfois au texte des *GD* lui-même ; aussi le long chapitre 39, qui décrit le testament de Dagobert et qui n'avait pas été conservé dans la *Vita et actus*, se trouve-t-il transcrit, *verbatim*, dans le chapitre 54 du recueil d'Yves de Saint-Denis¹,

¹ Paris, BnF, lat. 5286, f°154r : *LIII. Quomodo gloriosus rex Dagobertus, convocatis suis filiis, regni baronibus et prelatibus, testamentum ordinans, omnia que ecclesiis Dei contulerat cunctis assentientibus confirmavit.*

alors même qu’aucune autre œuvre, à notre connaissance, n’avait jusqu’ici reproduit ce passage en entier. Il arrive aussi parfois à l’auteur de recourir au texte des *GD* pour en extraire des détails historiques et politiques qui n’avaient pas intéressé la *Vita et actus*, tel que l’épisode de la conversion des Juifs du royaume¹.

La troisième partie de la *Vita et passio* se démarque donc de la *Vita et actus* par sa visée : destinée à raconter l’histoire de saint Denis en dialogue avec celle du peuple franc et de ses rois, elle s’intéresse, *de facto*, autant à l’une qu’à l’autre. Yves l’avait d’ailleurs précisé dans sa préface au troisième livre :

Hec igitur attendentes diversa que miracula diversorum regum temporibus per Dyonisium esse facta intentionis nostre primarie, velut ad hoc dignum diximus extendendum, ut describentes facta per Dyonisium miracula atque signa ipsorum regum Francorum ortum et decursum eorumque genealogiam et gesta ; et si non omnia pauca (...) quasi in hac libelli huius parte tercia (...) declarem².

3.2 Dagobert au prisme du commentaire d’Yves de Saint-Denis

3.2.1 L’analogie davidienne

Le processus de réflexion et de promotion des rois et de leur histoire, mis en place par Yves de Saint-Denis, s’incarne aussi dans le vaste appareil commentatif dont il encadre son récit. En effet, animé d’un véritable élan didactique³, le moine dionysien ne se contente pas de reproduire les sources qu’il a sous les yeux, mais, fréquemment, les commente ; il jalonne en outre son texte de nombreux parallèles bibliques et d’exemples tirés de la littérature chrétienne. Les figures des rois de France sont les premiers à profiter de ces analogies. Lorsqu’il parvient à l’épisode de la chasse de Dagobert et du cerf, Yves de Saint-Denis encadre son récit d’allusions vétérotestamentaires :

Vita et actus (Inventio C) (Paris, BnF, lat. 2447)

Vita et passio sancti Dionysii (Paris, BnF, lat. 5286)

[f°135r] *Viros, quos ab aliis nobilitatis nomine dicimus esse distinctos, ferarum venationibus institisse plures littere nobis tradunt. Ysaac*

¹ Paris, BnF, lat. 5286, f°157r : *Eraclius enim imperator litteris minime eruditus, astrologusque peritissimus ex signis syderum, cognovisse dicebat, imperium suum a circumcisis gentis fore vastandum, verum non a Iudeis sed ab Agariis, id est Sarracenis, circumcisis gentibus eius imperium postmodum noscitur esse captum atque violenter vastatum. Dagobertus igitur hac occasione nactus, cum consilio pontificum atque sapientum virorum Iudeos, qui regenerationem sacri baptismatis suscipere noluerunt, protinus regni sui expelli iussit ; GD, 24, p. 409.*

² Paris, BnF, lat. 5286, f°117v : « Notre première attention s’est portée sur les nombreux miracles réalisés par saint Denis aux temps de différents rois ; par conséquent, nous jugeons digne de poursuivre, en vue de décrire les miracles réalisés par saint Denis mais aussi de dresser le portrait de la naissance et de la mort des rois francs, ainsi que de leur généalogie et de leurs hauts faits ; je montrerai, dans la troisième partie de ce livre, sinon toutes, du moins quelques unes de ces choses (...) ».

³ C. LOGEMANN, *Heilige Ordnungen*, p. 50.

[f°118r] Cum autem adolescentie etatem ut genti Francorum moris est venationibus exerceret agere cervum quadam die instituit.

*namque patriarcham, filii sui Esau venationes legimus acceptasse Leviticumque librum ferarum venationes Israhelitico populo non negasse. Sed et illum regem sapientissimum Salomonem pro cibis scriptura sacra commemorat cervorum caprarum et bubalorum venationibus usum esse. Bone igitur indolis adolescens Dagobertus, cum exercitii causa virorum nobilium potissimorum gentis sue Francorum more, adolescentie sue etatem ferarum venationibus exerceret agere cervum quadam die instituit*¹.

Cette démarche de mise en parallèle est surtout vraie dans le cas de Dagobert ; le roi mérovingien, en tant que protecteur et bienfaiteur de Saint-Denis, profite, dans ce cadre, d'une comparaison symbolique et particulièrement chargée de sens avec le roi David :

Vita et actus (Inventio C) (Paris, BnF, lat. 2447)

Vita et passio sancti Dionysii (Paris, BnF, lat. 5286)

[f°122v] *Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia que laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum,*

et, sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, que et in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit, anno ab incarnatione Domini plus minus circiter sexcentesimo decimo octavo anno vero a passione eorumdem sanctorum martyrum, circiter quingentesimo quintodecimo, decimo kalendas Maias,

[f°144v] XXXIII. *Adveniente ergo iam die qua sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii monumenta deberent aperiri et eorum sacrosancta corpora impudicum demonstrari, ut per eos quos Francorum regnum patronos licet occultos semper habuerat eidem regno tunc et in posterum suum protectionis et gratie Deus omnipotens, aperiret (...). Accedens itaque Deo deditus rex Dagobertus ad sepe memoratum locum, in quo pretiosa sanctorum corpora (...) erant, minus honorifice recondita, et, sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum corpora cum omni devotione requirens digesta in sarcophagis eorum nomina repperit, que in ecclesiam, quam (...) construxerat, summa cum veneratione totiusque populi leticia ingenti et exultatione, decimo kalendas Mayas transtulit. Videres impletum in pio rege Dagoberto, sanctorum corpora cum gratiarum actionibus deducere, quod de rege devoto David archam federis transferente in libri Regum hystoria continetur. David, inquit, et omnis populus Israel deducebant archam testamenti Deum in iubilo. Sanctorum enim istorum corpora per archam testamenti Domini que alias archa federis dicitur figurari dicimus, per quos omnipotens Deus*

¹ Paris, BnF, lat. 5286, f°135r : « Les exemples d'hommes qui, au nom de la noblesse, s'adonnaient à la chasse nous sont parvenus par de nombreux écrits. Nous lisons qu'Isaac le patriarche et son fils Esaü avaient l'habitude de chasser (Genèse 25, 28 et 27, 5) et, dans le livre du Lévitique, qu'il était accordé au peuple d'Israël le droit de chasser des bêtes sauvages. Et la sainte Écriture rappelle que le très sage roi Salomon utilisait pour se nourrir de la viande de cerf, de chèvre et de buffle. Le jeune Dagobert, de bon caractère, s'adonnait à la chasse durant cette période de sa vie, selon la coutume franque ; il s'agissait là d'un exercice militaire pour les hommes nobles issus des races les plus puissantes. Il entreprit un jour de suivre un cerf (...) ».

eorumque memorias auro puro et pretiosissimis gemmis exornavit. Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat (...).

*singularis amoris et specialis federis testamentum ad Francorum populum confirmavit, sed et idem Dagobertus eorundem sanctorum memorias ex auro puro et preciosissimis gemmis exornavit. Quamvis etiam ecclesiam quam ipse a fundamento construxerat (...)*¹.

Le rapprochement des figures de David et de Dagobert est loin d'être inédit. En son temps déjà, le souverain mérovingien profite de la comparaison, construite avant tout autour du principe d'unification du royaume : Dagobert régnait de manière unifiée sur les trois *regna*, de la même manière que David avait, en son temps, regroupé les douze tribus d'Israël². À son époque, Clotaire II avait lui aussi été rapproché du roi de l'Ancien Testament ; au concile de Clichy, en 626-627, les évêques le présentent comme un nouveau David, en raison notamment de sa conquête de tout le royaume et de ses actions en vue de promouvoir la foi chrétienne³. Le mythe davidien se maintient, avec plus ou moins de force, tout au long du Moyen Âge, consolidé aussi par l'essor des études bibliques et de l'exégèse observé dès le XII^e siècle. De nombreux rois jouissent par la suite de cette même analogie : autour de 1300, dans un sermon prononcé à la cour par le dominicain Guillaume de Sauqueville, le roi Philippe le Bel est présenté comme le « fils de David », en raison de son pouvoir guérisseur et de sa souveraineté, qui s'incarnait notamment dans son autonomie vis-à-vis de l'Empire⁴. Yves de Saint-Denis puise dans le souvenir biblique des ressources en vue de célébrer la royauté franque ; le « très chrétien » roi Dagobert, « protégé » de saint Denis, en raison tout à la fois de son règne effectif sur tout le royaume et de sa relation privilégiée aux saints, dialogue particulièrement bien avec l'aspect sacré de la filiation davidienne.

¹ Paris, BnF, lat. 5286, f°144v : « Il arriva donc qu'on dût ouvrir les tombes des saints martyrs Denis, Rustique et Eleuthère et montrer leurs corps saints au public afin que soient dévoilés ceux que le royaume des Francs avait toujours eu pour patrons, quoique cachés (...). Parvenant au lieu dit dans lequel se trouvaient les précieux corps, le dévoué roi Dagobert, comme il en avait été averti dans son rêve, pris avec grande dévotion les corps des saints martyrs contenus dans les sarcophages, retrouva leurs noms et les transporta le 22 avril dans l'église qu'il avait construite, dans la joie et l'émotion de tout le peuple. Tu vois accompli à travers Dagobert, exhumant les corps saints par la grâce de son action, ce que le pieux roi David avait lui-même accompli lorsqu'il transporta l'arche d'alliance, comme nous le relate le livre de l'histoire des Rois (1 Chroniques 15, 1-24) Le testament de Dieu dit que David et tout le peuple d'Israël emmènent l'arche dans la joie ; nous disons en réalité que les corps de ces saints symbolisent une autre arche d'alliance et que par eux se trouvent confirmés l'amour unique et l'alliance particulière de Dieu avec le peuple des Francs. Et Dagobert orna les tombes des saints d'or pur et de pierres précieuses. Cette église, qu'il avait lui-même construite depuis ses fondements (...) ».

² Aryeh GRABOÏS, « Un mythe fondateur de l'histoire de France au Moyen Âge : Le 'roi David', précurseur du 'roi très chrétien' », *Revue historique*, 287/1, 1992, p. 16-17.

³ MGH, *Conc.*, 1, p. 196 : *Unde non mediocriter gratulamur in Domino, quod ea, quae vobis divinis vocibus nutiantur, non solum precepta profertis, quin etiam a nobis dicenda prevenitis hac velut illi David et regni imperium gratia provide gubernantes et ministrationem propheticam adimpletis*. Voir aussi Josiane BARBIER, « Le système palatial franc : genèse et fonctionnement dans le nord-ouest du *regnum* », *BEC*, 148/2, 1990, p. 265-266).

⁴ Marc BLOCH, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 [1924], p. 130-131.

3.2.2 L'âme de Dagobert sauvée de l'Enfer

Le commentaire le plus long – et aussi celui qui présente le plus grand intérêt dans le cadre de notre recherche – est celui qu'Yves de Saint-Denis produit autour de l'âme de Dagobert et de la vision de l'ermite Jean. En effet, après avoir consacré deux chapitres au récit tel qu'il est transmis dans les *GD* (44) et dans la *Vita et Actus*, le moine se lance dans une vaste glose sur la signification de l'épisode en convoquant de nombreux exemples qui permettent, selon lui d'en éclaircir la signification :

LVIII. Quomodo anima Dagoberti liberari potuit per exempla plurima declaratur¹.

Si le moine décide d'exemplifier le récit, c'est qu'il réalise que le lecteur peut douter de la véracité de celui-ci :

Mirari vero quis poterit et dicere ea que de anima Dagoberti diximus, non solum non esse verisimilia, sed falsitatem omnimodam continere. Quid enim est aliud animam cuiusque demonibus esse traditam quam eam esse inferni ignibus deputatam ? Animam enim esse cum Deo est eam esse in Paradiso, et eam esse cum demonibus videtur eam penitus esse in Inferno. Et quomodo poterit anima erui de Inferno, ubi sacra teste scriptura nulla potest esse redemptio ? Fidei ergo catholice erat contrarium dicere Dagoberti spiritum iam demonibus traditum inde fuisse cuiuscumque sancti precibus liberatum (...)².

Yves de Saint-Denis défend la thèse du salut de l'âme en arguant de la *speciali Dei clemencia* et des *sanctorum merita* ; il achève sa démonstration en évoquant l'exemple de l'empereur Trajan³ :

Si quis tamen ausu temerario dicere omnino presumpserit Dagoberti animam, quam manibus demonibus prefati sumus esse tradita, ob hoc esse ignibus gehennalibus

¹ Paris, BnF, lat 5286, f°161v.

² Paris, BnF, lat 5286, f°161v : « On pourra s'étonner et penser que ce que nous avons dit de l'âme de Dagobert est non seulement peu vraisemblable, mais encore qu'il relève du mensonge : à savoir que son âme fût emmenée par les diables et tirée des flammes de l'enfer. Il semble en effet que l'âme qui est avec Dieu soit au paradis et celle qui est avec les diables fait pénitence en enfer ; comment l'âme pourrait-elle être extraite de l'enfer ? Selon le témoignage des écritures saintes, il n'y a là-bas aucune rédemption possible. Il serait donc contraire à la foi catholique de dire que l'esprit de Dagobert, d'abord emmené par les diables, fut de là libéré grâce aux prières des saints (...) ».

³ La légende de Trajan, née au début du VIII^e siècle dans la *Vita Gregorii Prima*, a été, tout au long du Moyen Âge, sujette à de multiples interprétations. Elle connaît un essor considérable surtout à partir du XII^e siècle ; elle est par la suite intégrée à la *Legenda Aurea* par Jacques de Voragine, qui lui confère sa forme « définitive ». La plupart du temps, la légende veut que Grégoire le Grand, reconnaissant chez Trajan des qualités chrétiennes, prie et pleure pour son âme ; il est ensuite averti par une révélation divine qu'il a été exaucé et que l'âme de Trajan a été délivrée de ses tourments. Sur l'origine de la légende et son développement voir entre autres Gordon WHATLEY, « The uses of hagiography : the legend of pope Gregory and the emperor Trajan in the Middle Ages », *Viator*, 15, 1984, p. 25-63 ; Priscille ALADJIDI, « L'empereur Trajan : un modèle de la charité royale dans les miroirs des princes à la fin du Moyen Âge », *Royautes imaginaires. Actes du colloque organisé par le Centre de recherche d'histoire sociale et culturelle (CHSCO) de l'université de Paris-X-Nanterre sous la direction de Colette Beaune et de Henri Besc (26 et 27 septembre 2003)*, éd. Anne-Hélène ALLIROT, Gilles LECUPPRE et Lydwine SCORDIA, Turnhout, Brepols, 2005, p. 53-73 ; Alban GAUTIER, *Beowulf au paradis. Figures de bons païens dans l'Europe du Nord au haut Moyen Âge*, éd. Alban GAUTHIER Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, p. 299-344.

deputatam, dicere possumus ex speciali Dei clemencia per prefatorum sanctorum merita potuisse ab illis ignibus revocari (...). Testis etiam est Oriens testis et Occidens, quod Traiani paganissimi, quem in inferno dampnatum nullus dubitat quam multorum martyrum dum adhuc viveret necem amaram instituit, sanctissimus papa Gregorius suis lacrimis et precibus veniam impetravit¹.

Le moine de Saint-Denis s'engage ensuite dans une longue réflexion sur le purgatoire :

Verum et si sancti adhuc mortali carne circumdati et quod premisimus apud divinam clemenciam impetrare potuerunt, nullus sane mentis in dubitum revocat (...). Quod ergo de predictis premisimus, hoc de Dagoberto dici posse credimus (...). Fuit namque christianissimus rex Dagobertus, dum ad huc viveret, nutritorum orphanorum, benignissimus in Francos, in iudicio iustus (...). Qui sanctorum virorum, ut supra diximus, adherens consilio vitam duxit laudabilem finemque habuit commendabilem (...). Catholice siquidem mentis nullus dubitat post hanc vitam locum esse purgatorium in quo hominum in Dei caritate decedentium spiritus a venialibus purgantur peccatis, si qua talia non deleta per penitentiam secum deferre contigerit ex hac vita (...). Quis igitur dicere nos prohibet Dagoberti spiritum, pro purgandis quibusdam levibus peccatis aut ad satisfactionis alicuius supplementum quam in hoc mundo minus plene peregerat, fuisse ad loca purgatori deputatum ipsumque demones comitari credentesque in eo aliquid esse suum eidem penas, minas et verbera inferre, permittente quidem hoc divina clemencia ut Dagobertus prefatos sanctos cogeretur invocare, quorum merita in eiusdem liberatione idem Deus previderat declarare².

À la suite d'autres exemples, tirés surtout des *Dialogues* de saint Grégoire, Yves de Saint-Denis conclut :

(...) dicere possumus quod ex speciali Dei providencia (...) in maris fluctibus manibusque demonum pro aliquibus peccatis levioribus vel peccatorum penis Dagoberti spiritus tanquam purgatorii loco sit punitus, indeque pro sanctorum Dyonisii, Mauricii et Martini suffragia liberatus et cum Christo gaudens in celestibus coronatus³.

¹ Paris, BnF, lat 5286, f°161v : « À celui néanmoins qui supposerait audacieux et inconsidéré de dire cela – que l'âme de Dagobert a été aux mains des diables puis de là transportée hors des flammes de l'enfer – nous pouvons répondre que c'est grâce à la clémence spéciale de Dieu et aux mérites des saints qu'elle a pu en être rappelée (...). Il est connu, en Orient comme en Occident, que le saint pape Grégoire obtint, par ses larmes et ses prières, le pardon pour le païen Trajan, dont nul ne doutait qu'il fut damné en enfer, lui qui organisa, aussi longtemps qu'il vécut, la persécution de nombreux martyrs ».

² Paris, BnF, lat. 5286, ff°161v-162r : « Aucun esprit sain ne pourrait douter que les saints puissent obtenir la clémence divine pour un mortel, comme nous l'avons montré (...). Nous croyons que ce que nous avons montré peut se dire du roi Dagobert. Le très chrétien roi Dagobert fut de fait, aussi longtemps qu'il vécut, très dévoué à l'entretien des orphelins, juste dans ses jugements à l'égard des Francs (...). Profitant des conseils des saints hommes, comme nous l'avons dit, il mena une vie louable et connût une fin digne (...). Nulle personne animée de l'esprit chrétien ne doute qu'il existe après cette vie un lieu nommé purgatoire, dans lequel l'esprit de l'homme mort dans l'amour de Dieu est nettoyé des péchés véniels de cette vie, pour autant que ceux-ci n'aient pas été nettoyés par la pénitence et qu'il les emporte avec lui hors de cette vie (...). Qui donc nous interdit de dire que l'esprit de Dagobert fût emmené au purgatoire pour purger certains de ses péchés ou bien afin de donner plus grande satisfaction que ce qu'il avait donné dans ce monde et qu'il fut suivi par les diables, qui lui infligèrent coups et châtiments. Mais, s'en remettant à la clémence divine, Dagobert invoqua les saints grâce aux mérites desquels Dieu consentit à son tour à proclamer sa libération ».

³ Paris, BnF, lat. 5286, f°163r : « (...) nous pouvons dire que par la providence spéciale de Dieu l'esprit de Dagobert fut puni, livré aux mains des diables dans les fleuves de la mer, lieu de son purgatoire, en raison de quelques légers

Yves de Saint-Denis n'est pas le premier à s'interroger sur la signification de l'épisode de la vision de l'ermite Jean. Nous avons vu plus haut qu'Aimoin de Fleury, puis Sigebert de Gembloux, avaient jugé nécessaire en leur temps de chercher les raisons des premiers tourments de l'âme de Dagobert. Pour Aimoin, l'âme du roi avait été mise en péril parce qu'il avait, semble-t-il, dérobé les portes de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Sigebert l'accusait quant à lui d'avoir un temps spolié les églises. Mais pas question, pour le moine de Saint-Denis, d'attribuer au roi mérovingien quelque égarement concret ; il s'agit alors, tout en concédant à Dagobert certains péchés légers – *levioribus* – de réaffirmer que son âme ne s'est jamais véritablement trouvée en enfer. Son long développement sur le purgatoire découle alors de cette intention.

Il est particulièrement intéressant de relever que la matière des *GD* profite ici d'une interprétation nouvelle, construite autour d'une notion précise – le purgatoire – qui lui est de beaucoup postérieure. Si, comme nous l'avons montré, la réflexion sur un accès différé au Paradis irrigue, depuis les débuts, le Moyen Âge – par le biais notamment des écrits d'Augustin puis de Grégoire le Grand – la véritable théorisation de cet espace intermédiaire n'intervient qu'à la fin du XII^e siècle, à la suite d'une période de gestation¹. La réflexion d'Yves de Saint-Denis s'inscrit pleinement dans la conception doctrinale du purgatoire, devenue conventionnelle à son époque et qui avait notamment été définie par le pape Innocent IV en 1254 :

(...) puisque les Grecs eux-mêmes, dit-on, croient et professent vraiment et sans hésitation que *les âmes de ceux qui meurent ayant reçu la pénitence sans avoir eu le temps de l'accomplir ou qui décèdent sans péché mortel, mais coupables de (péchés) véniels ou de fautes minimes, sont purgées après la mort (...). Ce nom est le Purgatoire*, nous voulons qu'à l'avenir cette expression soit reçue également par eux².

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, le purgatoire quitte le strict domaine de la théologie et se diffuse considérablement parmi les fidèles, par le biais entre autres de la prédication et de la littérature en langue vernaculaire. Peu avant 1296, le Bréviaire de Philippe le Bel figure ainsi des anges sauvant deux âmes du purgatoire, reconnaissable, toujours, par ses vastes flammes³.

péchés ; d'où il fut libéré grâce à l'assistance des saints Denis, Maurice et Martin et couronné en grande joie dans les cieux aux côtés du Christ ».

¹ L'ouvrage de Jacques Le Goff reste incontournable sur le sujet (Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, 1981). Voir aussi Élisabeth MÉGIER, « Deux exemples de 'prépurgatoire' chez les historiens. À propos de *La naissance du Purgatoire* de Jacques Le Goff », *CCM*, 109, 1985, p. 45-62 ; Jérôme BASCHET, « 'Le nom, (l'âme) et le lieu'. Autour de *La naissance du Purgatoire* de Jacques Le Goff », *Le purgatoire. Fortune historique et historiographique d'un dogme*, dir. Guillaume CUCHET Paris, Éditions de l'EHESS, 2012, p. 19-20.

² *Lettre d'Innocent IV à Eudes de Châteauroux* (6 mars 1254), trad. Jacques LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, p. 380. Cette définition du purgatoire intervient dans le contexte du débat entre les Églises grecques et latines, engagé depuis les années 1230, sur le « moment » du passage par le feu purificateur : les Grecs le situent au moment du Jugement dernier, alors que les Latins le placent directement après la mort (*Ibidem*, p. 376-380).

³ Paris, BnF, lat. 1023, f°49r (Anca BRATU, « Du feu purificateur au Purgatoire. Émergence d'une nouvelle image », *Terrain, Anthropologie et sciences humaines* [En ligne], 19, 1992, mis en ligne le 02 juillet 2007, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3048>), consulté le 11 février 2021.

L'une des conséquences notables de cette nouvelle conception du purgatoire réside dans l'importance nouvelle accordée aux moments qui précèdent la mort, en ce qu'ils sont considérés comme pouvant encore influencer la destinée de l'âme au moment de la mort¹. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre, alors, l'insistance d'Yves de Saint-Denis sur la mort « digne » de Dagobert (*finemque habuit commendabilem*) et sur le sort de l'âme de l'homme mort « dans l'amour de Dieu » (*homini in Dei caritate decedentium spiritus*).

Cinq siècles après sa première mise en forme, le récit de l'âme de Dagobert sauvée par les saints profite alors d'une lecture inédite par le biais du commentaire d'Yves de Saint-Denis qui en éclaire *a posteriori* la signification. Le moine du XIV^e siècle réactualise l'épisode à l'aune d'une nouvelle grille d'interprétation, née de la caractérisation progressive de la notion de purgatoire à partir surtout du XII^e siècle. Le motif des *GD* est rendu *vivant* par la relecture de l'auteur dionysien, qui contribue, par son analyse, à poursuivre et à enrichir encore l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis. La démarche d'Yves reflète bien le souci constant, à Saint-Denis, de défendre et de promouvoir la figure de Dagobert, ici à l'aide d'outils « théoriques » nouveaux. L'œuvre dionysienne, destinée à un roi de France, vise autant à exalter la royauté et son histoire que le lien ancien et remarquable qui unit cette dernière au saint et à l'institution dionysienne ; cette dialectique ne peut se construire que si l'on est convaincu de la destinée heureuse de celui qui la personnifie en premier lieu – Dagobert.

L'œuvre d'Yves de Saint-Denis, en sus d'illustrer les possibilités, pour la tradition des *GD*, de dialoguer avec de nouveaux contextes et concepts, marque en quelque sorte l'aboutissement du projet hagiographico-historiographique initié par l'abbaye un siècle plus tôt : elle offre en outre le dernier état du « complexe légendaire » de saint Denis². Au début du XIII^e siècle, la *Vita et actus beati Dionysii* proposait de rassembler en un même ouvrage des écrits ayant trait à saint Denis et des compositions – comme le *Traité des reliques* – consacrées à l'histoire royale, conçue au prisme de la dévotion royale envers le saint et son église. Ce recueil avait vu naître une nouvelle version abrégée des *GD* – l'*Inventio C* – qui consistait en une sélection de chapitres du texte des *GD*, auxquels se trouvait ajouté un nouveau récit, celui de la consécration miraculeuse de l'abbaye du temps de Dagobert. Au milieu du siècle, la *Vie en prose*, qui se fonde directement sur la *Vita et actus* et en suit la structure générale, en propose néanmoins une version simplifiée, dépouillée de son caractère compilatoire et institutionnel. Condensée et didactique, cette *Vie en prose*, qui s'adresse à un public de laïcs, se caractérise aussi par l'addition, dans l'histoire de saint Denis, d'épisodes fondateurs de l'histoire de la royauté, à l'exemple du baptême de Clovis, qui se voit ajouté en préambule de l'histoire de Dagobert. Yves de Saint-Denis accorde enfin une place bien plus importante encore à l'histoire royale, en lui consacrant la troisième partie de son

¹ J. LE GOFF, *La naissance du Purgatoire*, p. 387-395.

² Joachim EHLERS, « Politik und Heiligenverehrung in Frankreich », *Politik und Heiligenverehrung im Hochmittelalter*, dir. Jürgen PETERSOHN, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1994, p. 155.

ouvrage, ce qui contribue grandement à conférer à son œuvre un caractère que Léopold Delisle avait qualifié de « national et patriotique¹ ».

La construction chronologique et la redistribution, en conséquence, des différents événements, ont pour effet de faire fusionner, plus que dans les deux œuvres antérieures, l'histoire royale et l'histoire de Saint-Denis, qui en viennent alors à ne former plus qu'une seule histoire, linéaire et partagée. Rien d'étonnant, alors, à ce qu'Yves de Saint-Denis retourne, parmi les nombreuses sources qu'il convoque, au texte des *GD* – et plus seulement à l'*Inventio C* présentée dans les *Vita et actus* – qui lui fournit tout à la fois des éléments historiques sur le règne de Dagobert et des épisodes relatant son lien privilégié à saint Denis. Le troisième volet de l'œuvre du moine est en réalité construit sur un modèle proche de celui pensé en son temps par l'auteur des *GD*, qui avait choisi de placer, déjà, cette imbrication entre les deux niveaux au cœur de sa construction narrative.

3.3 Condenser l'héritage hagiographique : le recueil de 1455

En 1455 enfin, un auteur anonyme utilise l'œuvre d'Yves de Saint-Denis et la *Vita et actus* pour réaliser une nouvelle composition, dont subsistent deux témoins du xv^e siècle². Le texte, dont l'indication, sur l'un des deux manuscrits, porte à croire qu'il fut réalisé à Paris³, est divisé en quatre *distinctiones* qui suivent les « deux volets » pensés par le moine dionysien : les deux premières distinctions traitent respectivement de la vie et de la passion de saint Denis, la troisième est consacrée à l'*inventio* et à la *translatio* des corps et la dernière aux miracles et révélations des reliques conservées à Saint-Denis⁴.

L'histoire de Dagobert est elle-même séparée en deux parties, l'une traitant de l'*inventio* et de la *translatio*, la seconde de la *Dedicatio* et de la mort du roi :

Incipit distinctio tertia de inventione et translatione sanctorum corporum ieromartyris ariopagite Dyonisii sociorumque eius Rustici et Eleutherii, que facta sunt per gloriosum regem Francorum Dagobertum⁵.

Pars secunda huius distinctionis, que est de dedicatione ecclesie beatissimi ariopagite Dyonisii sociorumque eius et de morte Dagoberti regis⁶.

¹ L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 454.

² Paris, BnF, lat. 17631 et Berlin, SB, Theol. lat. qu. 117. Ce dernier manuscrit n'est pas recensé par les Bollandistes ; nous l'avons trouvé à la suite de nos recherches sur la *Vita et actus*.

³ Voir la liste des manuscrits en annexe (**Annexe 1**). Le manuscrit Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Theol. lat. qu. 117 contient en effet, au folio 105, l'indication suivante : *Expliciunt ista in unum collecta anno domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo quinto (...). Scriptum Parisius per Goeswinum Keymp oriundum de Buscoducis, quem omnipotens Deus ab omni malo protegat.*

⁴ Dans cette dernière *distinctio*, le compilateur reprend plusieurs textes de la *Vita et actus* : la *Relevatio* du pape étienne, le *De obitu Karoli imperatoris*, la *Visio* de Turpin, le récit de la libération de l'âme de Gervais, la *translatio* des reliques par Charles le Chauve, la *Visio* de Charles le Chauve et l'histoire des reliques conservées à Saint-Denis.

⁵ Paris, BnF, lat. 17631, f°61r.

⁶ Paris, BnF, lat. 17631, f°64v.

Charles Liebman¹ avait argué, contre Léopold Delisle², que cette compilation s'appuyait sur la *Vita et actus* et non sur le recueil du moine de Saint-Denis ; en réalité, l'ouvrage de 1455 prend appui sur les deux œuvres. Il suit généralement la trame de la *Vita et actus* mais y ajoute certaines nouveautés introduites par Yves de Saint-Denis. Cela est particulièrement flagrant dans le cas du passage sur la *translatio* à proprement parler, qui reprend à la fois les formulations de la *Vita et actus* et la référence d'Yves de Saint-Denis au roi David :

Vita et actus (*Inventio* C)
(Paris, BnF, lat. 2447)

[f°122v] (...) sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum *Dyonisii, Rustici et Eleutherii* corpora requirens, digesta eorum in sarcofagis nomina repperit, que *et in alium eiusdem vici locum* summa cum veneratione transtulit, **anno ab incarnatione Domini plus minus circiter sexcentesimo decimo octavo anno vero a passione eorumdem sanctorum martyrum circiter quingentesimo quintodecimo**, decimo Kalendas Maias, eorumque memorias auro puro et pretiosissimis gemmis exornavit.

Vita et passio sancti Dionysii
(Paris, BnF, fr. 5286)

[f°144v] (...) sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum corpora *cum omni devotione* requirens, digesta in sarcofagis eorum nomina repperit, que *in ecclesiam, quam ut diximus construxerat*, summa cum veneratione *totiusque populi leticia ingenti et exultatione* decimo Kalendas Mayas transtulit.

Videres impletum, in pio rege Dagoberto sanctorum corpora cum gratiarum actionibus deducente, quod de rege devoto David archam federis transferente in libri Regum hystoria continetur : David, inquit, et omnis populus Israel deducebant archam testamenti Domini in iubilo. Sanctorum enim istorum corpora per archam testamenti Domini, que alias archa federis dicitur figurari, dicimus, per quos omnipotens Deus singularis amoris et specialis

Compilation de 1455 (Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Theo. lat. qu. 117)

[f°67r] (...) sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum corpora *cum omni devotione* requirens, digesta in sarcofagis eorum nomina repperit, que *in ecclesiam, quam ut diximus miro opere construxerat*, summa cum veneratione *totiusque populi letitia et exultatione*, decimo Kalendas Mayas transtulit, eorumque memorias auro pura et pretiosissimis gemmis exornavit **anno ab incarnatione Domini circiter sexcentesimo decimo octavo anno vero a passione eorundem sanctorum martyrum circiter quingentesimo decimo quinto.**

Videres tunc impletum, in pio rege Dagoberto sanctorum corpora cum gratiarum actionibus deducente, quod de rege David devoto archam federis transferente in libri Regum hystoria continetur : David, inquit, et omnis populus Israhel deducebant archam testamenti Domini in iubilo. Sanctorum enim istorum corpora per archam testamenti, que alias dicitur federis congrue signari, dicimus, per quos omnipotens Deus [f°67v] *singularis amoris*

¹ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. XXXIX.

² L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 455.

*federis testamentum ad et specialis federis testamentum
 Francorum populum ad Francorum populum
 confirmavit sed et idem confirmavit.
 Dagobertus eorumdem
 sanctorum memorias ex auro
 puro et preciosissimis gemmis
 exornavit.*

4. CONCLUSION

L'histoire de Dagobert telle qu'elle est pensée à Saint-Denis dialogue, dès le départ, avec la tradition hagiographique de saint Denis, par le biais notamment de l'*Inventio* A, qui, à l'occasion du récit de l'*inventio* et de la *translatio* des corps des martyrs, encadre, pour la première fois, le règne du roi mérovingien d'éléments merveilleux. Tissant à partir de cette tradition inaugurale, les *GD* proposent une nouvelle histoire de Dagobert, qui présente un portrait renouvelé du roi, au sein duquel viennent se glisser les indices merveilleux du lien qui l'unisse au saint et à son église.

Pour autant, si les *GD* constituent une forme d'achèvement du processus de rapprochement de l'histoire du roi et de l'église, ils ne se substituent pas au « medium parallèle » que constitue l'hagiographie de saint Denis. À partir, surtout, du XIII^e siècle, plusieurs œuvres produites à Saint-Denis et consacrées au saint intègrent ainsi pleinement l'histoire du roi mérovingien. Le recueil de la *Vita et actus beati Dionysii*, élaboré à l'abbaye autour de 1230 dans le but de rassembler toutes les traditions sur le saint et de constituer une histoire officielle, propose une nouvelle version de l'*Inventio* (C), dans laquelle le rôle du roi mérovingien se voit rehaussé, par le biais notamment de l'introduction de la légende de la dédicace de l'église, élaborée, un siècle plus tôt, dans le *scriptorium* de l'abbaye. Ce recueil constitua par la suite le socle de plusieurs œuvres hagiographiques importantes. La *Vie en prose de saint Denis*, composée en français à partir de l'anthologie latine, insiste tout particulièrement sur le rôle du roi ; un peu moins d'un siècle plus tard, l'histoire conjuguée de Dagobert et de Saint-Denis symbolise, en elle-même, la fusion de l'hagiographie dionysienne et de l'histoire royale, tout entière incarnée dans la *Vita et passio sancti Dionysii*, composée par Yves de Saint-Denis et offerte, en 1317, au roi Philippe le Long.

Par l'intermédiaire de ces différentes œuvres, l'histoire de Dagobert et de son rôle dans l'historique de Saint-Denis circule de manière importante, à l'abbaye, mais aussi dans l'entourage royal. L'histoire de saint Denis est l'occasion de rappeler celle de Dagobert ; dans cette perspective, la mémoire du roi doit beaucoup à celle du saint.

CHAPITRE III

VOIR LA LÉGENDE À SAINT- DENIS : IMAGES, ARCHITECTURE, RÉÉCRITURES (XIII^e-XVI^e SIÈCLE)

1. L'IMAGE CRÉATRICE DE SENS

Longtemps, les historiens ne se sont que peu intéressés aux images dans les manuscrits médiévaux. Le plus souvent considérées comme une citation visuelle du texte qu'elles accompagnent, les images profitaient de réflexions construites majoritairement au prisme de leur caractère illustratif et dans une optique de « soumission » à l'objet textuel¹. Néanmoins, depuis un certain temps déjà, et sous l'égide, notamment, de Jean-Claude Schmitt et de Jérôme Baschet, les images se sont progressivement vues intégrées au travail de l'historien médiéviste, dans une perspective qui redonne à l'image toute son importance pour l'étude de la culture manuscrite et de la mentalité médiévale². En parallèle du texte, « l'histoire (...) s'écrit (...) aussi avec des objets³ », notamment visuels ; l'image manifeste autrement ce qui est exprimé par le texte, qu'elle contribue parfois à révéler ou, *a contrario*, à réviser ou à prolonger⁴. Au-delà des images dans les manuscrits médiévaux, certaines œuvres – telles que des représentations sculpturales – se construisent aussi en dialogue avec un texte, que l'œuvre d'art traduit en images, tout en édifiant un objet profondément nouveau. Le passage du texte à l'image constitue une forme de réécriture, qui s'opère par le biais de la retranscription, dans le domaine visuel, des motifs proposés par le texte. Quelles sont les conditions de la rencontre entre le substrat textuel et la logique et les codes propres au système iconographique ? De quelle manière les variations et les innovations visuelles sont-elles significatives pour l'appréhension, par le lecteur médiéval et moderne, du manuscrit et de l'histoire qu'il transmet ? Il convient en effet de concevoir les

¹ Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU et Maud PÉREZ-SIMON, « Du texte à l'image et de l'image au texte : en pratique et en théorie », *Quand l'image relit le texte. Regards croisés sur les manuscrits médiévaux*, éd. Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU et Maud PÉREZ-SIMON, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013, p. 11. En 2009, le titre d'un ouvrage sur le rapport entre texte et image au Moyen Âge dénote encore l'injonction de dépasser la conception de l'image comme illustration (*Au-delà de l'illustration. Texte et image au Moyen Âge, approches méthodologiques et pratiques*, éd. René WETZEL et Fabrice FLÜCKIGER, Zürich, Chronos, 2009).

² Entre autres, *L'image : fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval. Actes du 6^e « International workshop on medieval societies » (Centre Ettore Majorana, Erice, Sicile, 17-23 octobre 1992)*, éd. Jérôme BASCHET et Jean-Claude SCHMITT, Paris, Le Léopard d'Or, 1996 ; *Les images dans les sociétés médiévales. Pour une histoire comparée. Actes du colloque international organisé par l'Institut historique belge de Rome en collaboration avec l'École française de Rome et l'université libre de Bruxelles (Rome, Academia Belgica, 19-20 juin 1998)*, Bruxelles/Rome, Institut historique belge de Rome, 1999 ; Jean-Claude SCHMITT, *Le corps des images : essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002 ; Jérôme BASCHET, *L'iconographie médiévale*, Paris, Gallimard, 2008 ; *Les images dans l'Occident médiéval*, dir. Jérôme BASCHET et Pierre-Olivier DITTMAR, Turnhout, Brepols, 2015.

³ Jean-Claude SCHMITT, « Introduction », *Les images dans l'Occident médiéval*, dir. J. BASCHET et P-O. DITTMAR, p. 7.

⁴ Jean-Claude SCHMITT, « Le miroir du canoniste. Les images et le texte dans un manuscrit médiéval », *AESC*, 6, 1993, p. 1471-1472.

images dans leur dimension « mémorielle et didactique », et de les comprendre, à l'instar du lecteur médiéval, comme une forme d'écriture¹. Il s'agit ainsi d'articuler le texte et l'image, « (...) de les penser l'un par l'autre, dans leurs échos, leurs tensions, leurs décrochements (...) »².

Nous souhaitons mettre à profit ces nouvelles perspectives sur le rapport entre texte et image au Moyen Âge pour examiner le « dossier visuel » lié à l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, tel qu'il apparaît dans les manuscrits médiévaux d'œuvres dionysiennes, à partir du XIII^e siècle. En parallèle de l'apparition, dans ces manuscrits, de représentations du roi et du saint, une partie de leur histoire commune est figurée dans l'œuvre monumentale que constitue le tombeau du roi à Saint-Denis, réalisé autour de 1240. Dépeignant l'épisode de l'âme de Dagobert sauvée par les saints, le monument funéraire constitue un cas tout à fait intéressant de jeu entre le texte et sa traduction sculptée, et d'élaboration d'un dialogue, matériel et symbolique, entre le saint, le roi et l'édifice de Saint-Denis. En ce qui concerne le traitement visuel de l'histoire dans les manuscrits, le corpus est constitué de deux grands ensembles : le premier contient les images de manuscrits liés à la tradition hagiographique de saint Denis, en particulier les manuscrits de la *Vie en prose* et de la *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis ; le second comporte les illustrations d'œuvres historiographiques avec, en premier lieu, le corpus formé par les images des manuscrits enluminés des *Grandes chroniques de France*. L'étude des représentations figurées de l'histoire du roi et du saint permet d'aller au-delà du texte, en s'intéressant à la force d'évocation et d'innovation propre aux images ; il s'agit de mettre au jour les modalités de traduction et de réécriture, sur le plan visuel, du récit écrit et de leur signification au prisme de différentes traditions textuelles et de leurs enjeux.

2. DIEU, SAINT-DENIS ET LE ROI : LES ENLUMINURES DE LA *VIE EN PROSE DE SAINT DENIS*

La première représentation figurée de l'histoire de Dagobert et de saint Denis apparaît, à notre connaissance, dans un manuscrit de la *Vita et actus beati Dionysii*, daté de la première moitié du XIII^e siècle³. Le manuscrit présente en tout une quinzaine d'initiales historiées, parmi lesquelles deux concernent l'histoire du roi et du saint : la première introduit le texte de l'*Inventio C (Quartus a Clodoveo)* et la seconde la légende de la dédicace de l'église (*In Gallis civitate Parisius*)⁴. La première figure Dagobert recevant en songe la visite des martyrs et la

¹ S. HÉRICHE-PRADEAU et M. PÉREZ-SIMON, « Du texte à l'image », *Quand l'image relit le texte*, éd. S. HÉRICHE-PRADEAU et M. PÉREZ-SIMON, p. 19.

² Jérôme BASCHET, « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », *AHSS*, 51/1, 1996, p. 98.

³ Paris, BnF, NAL 1509. Le manuscrit considéré comme l'original de la composition (Paris, BnF, lat. 2447) contenait aussi, à l'origine, des miniatures, qui ont toutes été découpées.

⁴ Paris, BnF, NAL 1509, f°239 et f°250. Robert Branner attribue la réalisation des initiales à l'un des groupes de l'atelier parisien de la *Vie de saint Denis*, très actif entre 1230 et 1250 et à l'origine de la décoration de plus de

seconde représente le Christ consacrant l'église et guérissant le lépreux (**Fig. 1-2**). De manière générale, le choix des initiales historiées dans le manuscrit n'est pas fortuit : il concerne, dans une grande majorité, des épisodes dépeignant des miracles liés au saint ou à ses reliques et signale des événements d'importance¹. Dans cette perspective, la représentation du songe de Dagobert se place alors, symboliquement et visuellement, dans la lignée des miracles réalisés par le saint ; il inaugure de surcroît la série d'épisodes liant la royauté au pouvoir du saint, comme ceux, par la suite, qui concernent Charlemagne ou Philippe I^{er}.

Les initiales historiées, dans la *Vita et actus*, s'adressent avant tout aux moines de Saint-Denis, qui constituent le premier public de la compilation, destinée à fixer les traditions dionysiennes et à servir de modèle aux compositions postérieures. Vers 1250, la *Vie en prose*, traduite à partir de la *Vita et actus*, revêt quant à elle une forme différente : s'adressant vraisemblablement aussi aux laïcs et non plus seulement aux moines, elle laisse parfois une place plus importante aux images². En effet, sur les seize manuscrits de la *Vie en prose* transmettant deux « parties » – l'une consacrée à la Vie de saint Denis et l'autre à l'histoire de la découverte des corps – neuf comportent des images, organisées différemment selon les manuscrits³. Les images sont tantôt conçues dans le corps du texte, sous la forme d'initiales historiées ou de miniatures, et tantôt en pleine page, à l'intérieur du texte ou à sa suite, sous la forme d'un catalogue. L'attention portée à Dagobert et à saint Denis varie selon les manuscrits :

Manuscrits	Format des images	Images consacrées à l'histoire de Dagobert et saint Denis	Légendes accompagnant les images
Paris, BnF, NAF 1098	Tableaux à deux volets, en pleine page, sous forme de catalogue à la suite du texte	16	x
Paris, BnF, fr. 696	Initiales historiées	2	
Paris, BnF, fr. 19530	Grands tableaux, en alternance avec le texte	4	

quarante manuscrits (Robert BRANNER, *Manuscript painting in Paris during the reign of saint Louis*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1977, p. 87-90).

¹ Dans l'ordre du manuscrit : en introduction à la Vie de saint Denis, le saint recevant l'hostie directement du Christ (f°46) ; en introduction aux laudes de saint Denis (en grande partie effacée) (f°152), saint Denis composant ses œuvres (f°164) ; la *Revelatio* survenue au pape Étienne (f°272), la *Detectio* des reliques au temps du moine Haymon (f°285) ; la mort de saint Gervais et l'intervention de saint Denis en faveur de son âme (f°309), le miracle survenu au roi Philippe I^{er} (f°313), saint Denis réalisant des miracles, en introduction aux trois livres des Miracles de saint Denis (f°317, 342 et 359), Charlemagne apportant le saint Clou et une partie de la couronne d'épines à Saint-Denis (f°374) ; la perte et la redécouverte du saint Clou en 1233 (f°420). À cette liste s'ajoutent deux enluminures découpées, aux folios 389 et 390.

² Le manuscrit considéré comme étant l'original de la *Vie en prose de saint Denis* en deux parties (Paris, BnF, NAF 1098) présente une série de tableaux en pleine page, divisés en deux ou quatre champs d'images ; le spectateur pouvait alors contempler, d'un seul coup, toute une séquence de scènes (I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 81).

³ Sur la *Vie en prose de saint Denis* et ses manuscrits, voir *supra*, p. 216-230. Sur les neuf manuscrits enluminés, un n'a pas pu être consulté (London, British Library, Add. 17275).

Paris, BnF, fr. 13496	Initiales historiées, vignettes	0	
London, British Library, Egerton 745	Miniatures en deux volets, placées à l'intérieur du texte	17	x
Paris, BnF, fr. 13502	Tableaux en pleine page, parfois en deux volets, en alternance avec le texte	24	
London, British Library, Harley 4409	Miniatures, placées à l'intérieur du texte	3	x
Oxford, Queen's College, 305	Miniatures, placées à l'intérieur du texte	1	

Considéré comme l'original de la composition, le manuscrit Paris, BnF, NAF 1098 présente ceci de particulier, qu'il est le seul à séparer en deux volets distincts le texte et les images. Le texte de la *Vie en prose* est en effet suivi, à partir du folio 29v, d'une série de trente tableaux représentant la Vie de saint Denis et l'histoire de Dagobert¹. Ce manuscrit, produit à Saint-Denis en 1250, constituait possiblement un guide à destination des visiteurs de l'abbaye, à qui on pouvait montrer les images ; dans cette perspective, les vers latins accompagnant les tableaux pourraient avoir servi d'aide-mémoire aux moines². Notons néanmoins que l'état de conservation de ce manuscrit spécifique – en parfait état – rend peu plausible l'hypothèse d'une utilisation effective. Pour autant, plusieurs autres témoins enluminés semblent découler de ce premier manuscrit : le Paris, BnF, fr. 13502, composé dans la première moitié du XIV^e siècle – qui pourrait aussi provenir de Saint-Denis³ – et le manuscrit London, British Library, Harley 4409, composé vers 1420 pour la confrérie Saint-Denis de Rouen, reproduisent en effet le même programme iconographique⁴. Le manuscrit Paris, BnF, fr. 19530, originaire du nord de la France et daté de la seconde moitié du XIII^e siècle, ne s'inspire pas directement du manuscrit original, mais dévoile des choix iconographiques et des thématiques qui lui sont très proches, démontrant ainsi l'existence d'une véritable tradition picturale, constituée à Saint-Denis au XIII^e siècle⁵. Les illustrations du manuscrit Paris, BnF, fr. 696⁶ – plusieurs initiales historiées, toutes précédées d'une rubrique – composé à Saint-Denis vers 1280, pourraient, elles, avoir été influencées par les manuscrits de la *Vita et actus*. En effet, les initiales de ce manuscrit de la *Vie en prose*, composé à Saint-Denis autour de 1280, présentent notamment des similitudes avec celles d'un des manuscrits de la *Vita et actus*, daté du milieu du XIII^e siècle (Paris, BnF, NAL 1509)⁷. Le

¹ Les peintures sont également attribuées à une frange de l'atelier de la *Vie de saint Denis* ; le maître d'œuvre, que Robert Branner nomme « the St.-Denis Painter » serait aussi à l'origine de la décoration d'une *Histoire de Saint-Martin-des-Champs* (Paris, BnF, NAL, 1359) (R. BRANNER, *Manuscript painting*, p. 91).

² L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 454.

³ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. LXXVI.

⁴ Le manuscrit London, British Library, Harley 4409 reproduit en outre les légendes latines qui accompagnent les images dans le manuscrit Paris, BnF, NAF 1098.

⁵ I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 111.

⁶ D. NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque*, p. 296.

⁷ Sur la décoration du manuscrit Paris, BnF, fr. 696, voir R. BARROUX, « Recueil historique en français », p. 18-22.

manuscrit London, British Library, Egerton 745, daté lui aussi de la première moitié du ^{xiv}^e siècle, a été commandé par Gui IV de Châtillon ou par son fils Jean de Châtillon, comtes de Saint-Pol, comme l'indique la présence de leurs armes dans le manuscrit¹. Finalement, le manuscrit d'Oxford, composé dans le troisième quart du ^{xv}^e siècle et originaire du sud de la France, présente selon le catalogue une seule miniature, de la taille d'une colonne, représentant Dagobert assistant à la consécration de l'église par le Christ².

2.1 Du texte à l'image. Choix des thématiques et portée symbolique de l'image

Un examen rapide des thématiques traitées par les images révèle une certaine diversité dans le choix des motifs figurés³. Sur l'ensemble des manuscrits de la *Vie en prose de saint Denis*, 27 motifs concernant l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis profitent d'une traduction iconographique, et apparaissent visuellement à 80 reprises :

Motifs représentés dans les manuscrits de la <i>Vie en prose de saint Denis</i>	Nombre de représentations figurées du motif dans les manuscrits
Sommeil de Dagobert	5
Réconciliation de Clotaire II et de Dagobert	4
Clotaire II honore les saints martyrs	4
Couronnement de Dagobert	4
<i>Translatio</i> des reliques	4
Dagobert dans une barque, emmené par les diables	4
Les saints se portent au secours de l'âme de Dagobert	4
Baptême de Clovis	3
Le cerf réfugié dans la chapelle des martyrs	3
Sadragisèle se plaignant à Clotaire II	3
Les messagers se rendent à la chapelle	3
Les messagers reviennent auprès de Clotaire	3
Clotaire II se rend lui-même à la chapelle	3
Maladie de Dagobert	3
L'âme de Dagobert est emportée au ciel	3
Saint Ouen consignait l'histoire de l'âme de Dagobert sauvé par les saints	3
Le lépreux réfugié à Saint-Denis	3
Le Christ consacrant l'église	3
Le Christ guérissant le lépreux	3
Le miracle raconté à Dagobert	3
Dagobert reconnaît les dires du lépreux	2
Dagobert décide la consécration de Saint-Denis	2
Dagobert réfugié dans la chapelle des martyrs	2

¹ London, British Library, Egerton 745, f°33r. Voir la notice, sur le site de la British Library : http://searcharchives.bl.uk/IAMS_VU2:IAMS032-001983803. La notice attribue à tort la commande du manuscrit à Gui III de Châtillon. Sur les comtes de Saint-Pol, voir Jean-François NIEUS, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France : Saint-Pol, 1000-1300*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

² Pour les notices détaillées des manuscrits – à l'exception du manuscrit d'Oxford – voir I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 80-126.

³ Nous distinguons ici les motifs des images ; ainsi une image peut contenir plusieurs motifs.

Les saints apparaissant à Dagobert	2
Funérailles de Dagobert	2
Testament de Dagobert	1
Dagobert et les martyrs devant Saint-Denis	1
	80

Les images traduisent ainsi visuellement la plupart des épisodes de l'histoire de Dagobert et de saint Denis, telle qu'elle se présente dans la *Vie en prose* ; dans cette perspective, l'attention portée notamment à l'épisode du songe de Dagobert ou au combat des diables et des saints pour son âme dialogue avec l'importance que revêtent ces mêmes épisodes dans le texte. Pour autant, l'image ne se présente pas comme une simple illustration du texte de la *Vie en prose*. Le choix de la représentation imagée tend parfois à incarner et à rendre visible un passage auquel le texte, lui, ne prête qu'une attention réduite, voire à exprimer visuellement autre chose que ce qui est transmis par le texte. L'image peut en outre contribuer à susciter de nouveaux liens ou de nouvelles associations d'idées, là où le texte se montrait plus implicite.

2.2 Une innovation visuelle : la baiser de Clotaire II et de Dagobert

La réconciliation de Clotaire II et de Dagobert offre un exemple tout à fait parlant d'exploitation et de réécriture, par l'image, d'un motif peu développé par le texte. À la suite de l'apparition des martyrs à Dagobert, Clotaire II reconnaît la puissance des saints et pardonne à son fils. Le passage est décrit en quelques lignes dans le texte de la *Vie en prose* :

Au darrain se tint li rais Clotaires avencu et fu toz esbaihiz por la grandor de l'aventure et du miracle ; si apaia son quer de l'ire ou il estoit et se recorda qu'il estoit peres de son fil ; si li pardona son mautalant et li promist toute seurte¹.

Alors que le passage n'occupe que peu de place dans le texte, il semble avoir inspiré les enlumineurs. L'épisode est en effet représenté dans quatre des neuf manuscrits enluminés de la *Vie en prose de saint Denis* ; de manière évidente dans au moins deux cas, le père et le fils s'embrassent sur la bouche (**Fig. 3-6**). Les légendes, en latin ou en français, qui accompagnent les images dans trois de ces manuscrits, insistent elles aussi sur le baiser :

Paris, BnF, NAF 1098

[f°53v] Rex sequitur natum,
Clotarius infremet ira.

Sed reprimit votum sanctorum
gratia mira.

London, British Library, Egerton 745

[f°63r] Si comme li rois
Clotaires baise Dagobert son fil
et le fait compaignon de son
regne et comme il offre a l'autel
saint Denis.

London, British Library, Harley 4409

¹ Paris, BnF, NAF 1098, f°22v.

Hec admirantur qui regem
concomitantur

Deposito genitor ire fervore
minacis

Ingreditur nato dat amoris et
oscula pacis.

[f°21r] Deposito genitor ire
fervore animi minacis.

Ingreditur nato dat amo dat
amoris et oscula pacis.

Ce baiser d'amour et de paix – *amoris et pacis osculum* – s'inscrit dans la longue tradition chrétienne du baiser comme marque de pardon et de réconciliation. Mais, dans le cas précis de cette représentation de Clotaire II et de Dagobert, le symbole dialogue aussi, plus spécifiquement, avec une certaine conception du baiser dans le contexte biblique et liturgique, et notamment au sein de la liturgie du sacre¹. Suivant l'*ordo* de Reims, composé à Saint-Remi autour de 1230, le baiser au roi constitue une étape importante du rituel du sacre royal, où il apparaît à deux reprises : il est d'abord donné au roi par l'archevêque – comme marque d'intronisation – puis, avant la célébration de la messe, celui qui a lu l'Évangile doit recevoir un « baiser de paix » (*osculum pacis*) de l'archevêque puis le transmettre au roi. Tous les évêques et les pairs doivent ensuite donner un baiser similaire au roi, qui se tient sur son trône². Notons que l'ordinaire de Reims est le premier à mentionner l'implication des pairs dans le rituel du sacre, qui participent au baiser de paix, « voisin dans ce cas du baiser d'hommage et de fidélité, dans un moment du cérémonial qui est comme une synthèse de la prise de pouvoir symbolique du roi de France³ ».

Au-delà d'un éventuel écho liturgique, le baiser de Clotaire II et de Dagobert s'inscrit aussi dans le champ de l'iconographie de l'« amour familial⁴ », qui exploite les relations entre parents et illustre souvent des récits tirés de l'Ancien Testament. En l'occurrence, la réconciliation du roi des Francs et de son fils renvoie à la très célèbre parabole du fils prodigue, contée par Jésus dans l'évangile de Luc⁵. Dans ce récit, un fils retourne auprès de son père après avoir dépensé tout son héritage dans une vie dissolue ; le fils se repent de son péché et le père, ému d'avoir retrouvé son fils, lui accorde son pardon et célèbre son retour. Les retrouvailles des deux hommes se déroulent dans une grande effusion et sont marquées par un baiser :

¹ L'affermissement progressif de la royauté française aux XIII^e et XIV^e siècles s'illustre aussi dans la préservation et la consolidation d'une cérémonie et d'un rite propres au couronnement des rois de France, consignés dans des *ordines* spécifiques (Richard A. JACKSON, *Vivat rex. Histoire des sacres et couronnements en France, 1364-1825*, trad. Monique ARAV, Paris, Orphys, 1988 [1984], p. 29-31 ; Eric PALAZZO, « La liturgie du sacre », *Le sacre royal à l'époque de saint Louis, d'après le manuscrit latin 1246 de la BnF*, éd. Jacques LE GOFF [et al.], Paris, Gallimard, 2001, p. 39).

² Yannick CARRÉ, *Le baiser sur la bouche au Moyen Âge. Rites, symboles, mentalités (XI^e-XV^e siècles)*, Paris, Le Léopard d'Or, 1992, p. 287-289.

³ Jacques LE GOFF, « La structure et le contenu idéologique de la cérémonie du sacre », *Le sacre royal à l'époque de saint Louis*, éd. Jacques LE GOFF [et al.], p. 23.

⁴ Y. CARRÉ, *Le baiser sur la bouche*, p. 122-126.

⁵ Lc 15, 11-32.

Il alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut pris de pitié ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : « Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ». Mais le père dit à ses serviteurs : « Apportez [vite] le plus beau vêtement et mettez-le-lui ; passez-lui un anneau au doigt et mettez-lui des sandales aux pieds. Amenez le veau qu'on a engraisé et tuez-le ! Mangeons et réjouissons-nous, car mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé¹ ».

L'épisode est volontiers représenté dans l'iconographie médiévale ; il est notamment figuré dans un vitrail de la cathédrale de Sens, au XIII^e siècle, accompagné de la légende *Hic osculatur pater filium suum*². La parabole dialogue avec la formule de la *Vie en prose*, qui précise que Clotaire II *se apaia son quer de l'ire ou il estoit et se recorda qu'il estoit peres de son fil* : le père retrouve le fils, oublie sa colère et restaure la filiation.

Le baiser des deux personnages, représenté dans les enluminures de la *Vie en prose*, suscite ainsi une double lecture. Il marque la réconciliation d'un père et d'un fils et le rétablissement d'une filiation, mais dénote aussi une forme d'intronisation de Dagobert par Clotaire II, de reconnaissance, par le roi régnant, de son successeur ; la scène représentant le couronnement de Dagobert, qui suit invariablement la scène de réconciliation dans les manuscrits, pourrait alors se lire comme la concrétisation de cette transmission du pouvoir, dont le baiser se fait l'incarnation.

2.3 Montrer l'*auctoritas* : saint Ouen consignait l'histoire

Parmi les motifs parfois dépeints par les images, nous retrouvons aussi la représentation de saint Ouen consignait le récit de l'ermite Jean, rapporté par Ansoald de Poitiers. Le texte de la *Vie en prose* décrit la transmission de la manière suivante :

Quant li evesques Ansolz de Paitiers ot oi ces paroles et il s'en fu en France reperiez, si les conta par ordre a monseingnor saint Oin. Et li saint hom les mist en escrit porce qu'il ne volait pas que la chose tornast en obliance. Et la chose semble mult bien estre verroie³.

Dans trois manuscrits, le récit fait par Ansoald à saint Ouen est mis en image. Le premier protagoniste est représenté debout, l'index ou la main levée, et le second assis à son pupitre, consignait le récit. L'index levé dénote généralement le pouvoir qui décide ; le geste évoque, dans cette scène spécifique, un savoir qui se transmet⁴. Dans les deux autres enluminures, la

¹ Luc 15, 20-24.

² Y. CARRÉ, *Le baiser sur la bouche*, p. 123. Sur la parabole du fils prodigue et sa réception jusqu'aujourd'hui, voir Marc BOCHET, *Allers et retours de l'enfant prodigue : l'enfant retourné. Variations littéraires et artistiques sur une figure biblique*, Paris, Honoré Champion, 2009.

³ Paris, BnF, NAF 1098, f°26v.

⁴ François GARNIER, *Le langage de l'image au Moyen Âge*, 1, *Signification et symbolique*, Paris, Le Léopard d'Or, 1982, p. 167.

main levée d'Ansoald, ouverte, peut vouloir signifier une forme d'entente entre lui et saint Ouen, qui oeuvrent ensemble en vue de consigner et de transmettre le récit (**Fig. 8-10**)¹.

Le but de la représentation de ce motif est de mettre au jour la transmission de l'histoire, par l'intermédiaire de saint Ouen, depuis Ansoald de Poitiers qui l'a premièrement reçue, jusqu'au manuscrit et aux images que l'observateur contemple ; l'image agit donc comme instrument de légitimation du texte et de l'histoire qu'elle illustre. Le *titulus* latin qui accompagne l'image dans le manuscrit original, reprend cette idée de mémoire et de conservation du récit :

Hic sunt Ansoldus Audoenusque patroni,
Ecclesie duo pontifices fideique coloni
Prelia pro certo fieri que pro Dagoberto
A sanctis didicit Ansoldus in ordine dicit
Audoenus sanctus pugnans laudesque venustas
Scribit ne possit illas delere vetustas².

Pour le public à qui l'on montre possiblement les images, l'histoire et sa transmission s'incarnent alors dans la représentation de saint Ouen consignant le récit d'Ansoald, leur permettant alors de se représenter le parcours du récit, depuis Ansoald jusqu'à eux, qui l'ont devant les yeux.

2.4 La fondation de Saint-Denis : un thème absent

Il convient de relever que la fondation, par Dagobert, d'une nouvelle église en l'honneur des saints martyrs n'est pas représentée visuellement dans les manuscrits de la *Vie en prose*. Cela paraît d'autant plus étonnant que le texte se montre explicite à ce sujet :

Li rais Dagoberz si fu mult liez et mult ioez, et il a qui sembloit poi cant que il poait fere a l'ennor et a l'essaucement des sainz amis Nostre Seingnor, *fonda et parfist en un autre liu pres d'ilec une mult noble eglise* qu'il aorna de grant biaute et par dedenz et par defors. En cele eglise fist il tresporter les gloriex cors sainz o grant ennor (...) ³.

À l'exception d'un manuscrit, qui représente Dagobert et les trois martyrs devant l'église de Saint-Denis (**Fig. 7**)⁴, aucun des témoins illustrés de la *Vie en prose* n'exploite le motif. Contrairement à ce que nous observons par la suite dans les manuscrits enluminés des *Grandes*

¹ *Ibidem*, p. 174-175.

² Paris, BnF, NAF 1098, f°57v : « Voici Ansoald et Ouen, deux pontifes protecteurs des églises et propagateurs de la foi ; Ansoald raconte dans l'ordre ce qu'il a appris des combats menés par les saints en faveur de Dagobert et qu'il tient pour certains. Saint Ouen écrit ces batailles et ces louanges pleines de grâce, afin que le temps ne puisse les effacer ».

³ Paris, BnF, NAF 1098, f°23r.

⁴ Paris, BnF, fr. 696, f°13v.

chroniques de France, nous ne trouvons pas de représentations d'un chantier ou du roi supervisant la construction d'un édifice. En réalité, dans les illustrations de la *Vie en prose*, l'acte de fondation est *suggéré* par l'image de la *translatio* des reliques, qui, elle, profite d'une représentation figurée dans la majorité des manuscrits. Les *tituli* latins mentionnent la *translatio* sans évoquer la fondation d'une nouvelle église :

Corpora de vico cuius nomen modo Strata
Est sunt translata famulatu regis amico
Exit cum plausu populi devotio magno
Et celebratur adhuc processio quolibet anno¹.

Les images représentent donc plus volontiers le transfert des corps saints, figuré par une châsse-reliquaire – en forme de petit édifice –, portée par plusieurs personnages sous un dais de procession². Le déplacement des reliques suppose un lieu différent pour les accueillir, ce qui suffit peut-être, alors, à susciter l'idée d'une nouvelle construction. Dans le manuscrit Harley 4409, l'image montrant la *translatio* est ainsi divisée en deux parties, la première montrant la procession et la seconde dépeignant l'édifice prêt à accueillir les reliques. Dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 13505, la châsse est montrée en mouvement puis, par la suite, disposée au sein d'un édifice (**Fig. 11-12**). Le choix de représenter la *translatio* au détriment de la *fundatio* s'explique peut-être par la perspective générale de la *Vie en prose*, avant tout centrée sur l'histoire de saint Denis et de ses reliques ; il s'agit en premier lieu de montrer le prestige et la puissance des corps des martyrs, tout en mettant en exergue, aussi, le rôle joué par Dagobert dans leur histoire.

2.5 Les rois de France et Saint-Denis : mise en image du lien entre la royauté et l'abbaye

2.5.1 Dévotion aux saints et continuité du pouvoir

Les images de la *Vie en prose* insistent aussi, de manière évidente, sur la dévotion des personnages royaux à saint Denis et sur le maintien de ce lien privilégié d'une génération royale à l'autre. L'honneur rendu aux saints martyrs par Clotaire II, après la révélation du songe de Dagobert, profite par exemple d'une représentation figurée dans quatre manuscrits³. Or, cette image est toujours placée en parallèle de la réconciliation de Clotaire II et de Dagobert, et

¹ Paris, BnF, NAF 1098, f°54r : « Les corps furent transportés hors du bourg qui portait le nom d'Estrée, grâce au pieux dévouement du roi ; on les sort sous les applaudissements du peuple empli de dévotion et on les célèbre encore, chaque année, par une procession ».

² Dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 13502, au folio 63r, on reconnaît parmi ces personnages saint Denis lui-même.

³ Le texte de la *Vie en prose* décrit l'épisode de la manière suivante : « Lores a primes ot li rais laisir d'aler avant et entra en la mesonnette as gloriex martyrs ou si fiz estoit, et les ennora et pria humblement si come ses peres et ses patrons. Car il avoit apertement aparceu la demostrance de lor vertu. Et puis qu'il ot aconeu la hautesce de lor merites, il lor offri grant plente d'or et d'argent por lor memoires aorner et por le lui essaucier i dona granz largescs de terres et de autres possessions » (Paris, BnF, NAF 1098, f°22v).

toujours suivie par une image représentant le couronnement de Dagobert. Le choix de cette suite iconographique est particulièrement significatif ; la puissance des saints, unanimement reconnue, et la dévotion à saint Denis, en tant qu'action partagée, agissent comme garantes du maintien de la dynastie et de sa continuité. Ce phénomène se perçoit notamment, dans les images, à travers le traitement des vêtements des personnages. Dans trois des manuscrits, les scènes de réconciliation et de dévotion représentent Clotaire II couronné et vêtu d'un manteau ; Dagobert est quant à lui tête nue, le plus souvent vêtu d'une simple robe. Or, dans la scène qui suit, celle du couronnement de Dagobert, le nouveau roi se trouve revêtu des vêtements que portaient auparavant Clotaire (**Fig. 13-17**). Ce glissement vestimentaire, indiqué par l'image, symbolise visuellement la transmission et la permanence du pouvoir, qui passe, directement et sans transition, d'une génération à l'autre. Ajoutons finalement que dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 13502, si Clotaire II est bien couronné lorsqu'il se rend à la chapelle des martyrs, il ne l'est plus au moment où il retrouve Dagobert et rend hommage à saint Denis ; la couronne réapparaît au moment du couronnement de Dagobert qui, là aussi, est vêtu des mêmes vêtements que ceux que portait auparavant son père (**Fig. 5**). La couronne, par le biais de sa représentation figurée, déploie ici pleinement toutes ses facettes symboliques, elle qui est « à la fois objet, image et support d'une conceptualisation du lien entre le roi et son royaume (...), exprimant aussi (...) la pérennité des droits du pouvoir royal¹ ».

De manière générale, le traitement iconographique des scènes de couronnement est particulièrement signifiant. Présenté de face, en majesté, Dagobert acquiert une honorabilité particulière ; figuré dans un « état durable et parfait », il incarne alors l'assurance et la solidité du pouvoir royal². Les représentations de Clotaire II et de Dagobert, ainsi que les scènes figurant Dagobert couronné, dénotent ainsi une véritable réflexion tout à la fois sur l'intangibilité du pouvoir et sur le rôle endossé par saint Denis et ses reliques dans le processus de continuité dynastique.

2.5.2 Clovis, Dagobert et Saint-Denis

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'une des grandes nouveautés apportées par le texte de la *Vie en prose* à la version latine de la *Vita et actus* réside dans l'addition du récit du baptême de Clovis, placé en introduction à l'histoire de la découverte des corps par Dagobert³. Trois des neuf manuscrits enluminés dédient une image à l'épisode ; le baptême introduit, là aussi, le cycle d'images consacrées à l'histoire de Dagobert (**Fig. 18-20**). La représentation figurée rejoint ici l'objectif du texte : replacer Dagobert dans l'histoire d'une royauté sacrée et élue par Dieu, dont

¹ Frédérique LACHAUD et Lydwine SCORDIA, « Introduction. Exégèse visuelle du pouvoir », *Images, pouvoirs et normes. Exégèse visuelle de la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, dir. Franck COLLARD, Frédérique LACHAUD et Lydwine SCORDIA, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 10.

² Christiane RAYNAUD, « La représentation du pouvoir dans le langage iconographique de l'enluminure française au début du XV^e siècle », *Images et pouvoirs*, éd. Christiane RAYNAUD, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 223.

³ Voir *supra*, p. 219-220.

le baptême-sacre de Clovis constitue la manifestation originelle¹. Dans le premier manuscrit de la composition – le Paris, BnF, NAF 1098 – le baptême de Clovis constitue le premier volet d’une image double ; il surmonte ainsi une seconde image, représentant Dagobert chassant le cerf (**Fig. 18**). Clovis – dans les fonts baptismaux – et Dagobert, sur son cheval, sont représentés dans une position comparable, le visage figuré de trois-quarts, la tête légèrement inclinée. L’usage du bleu est ici particulièrement intéressant ; il sert de fond, à la fois au baptême de Clovis et au personnage de Dagobert. La couleur bleue qui, partant de Clovis, s’étend jusqu’à Dagobert, situe symboliquement et visuellement les deux personnages dans un espace partagé et continu. Les deux rois regardent dans la même direction, celle désignée par le cerf, qui est celle, comme le montre la suite, de l’emplacement des corps des martyrs, dont la découverte est représentée à droite dans les images suivantes. Les deux épisodes font ainsi partie d’une même histoire : Dagobert, s’inscrivant dans la continuité de Clovis, poursuit l’œuvre du premier roi, qui avait déjà le regard tourné vers les reliques. La représentation figurée contribue donc à lier symboliquement le premier roi franc chrétien et son successeur, Dagobert, insistant par là même sur la continuité dynastique et la transmission d’une sacralité originelle à l’ensemble des générations royales. Mais encore, la mise en parallèle des deux épisodes situe implicitement la dévotion royale à saint Denis aux origines mêmes de la royauté, du temps, déjà, de Clovis ; l’image exalte donc tout à la fois le prestige de la royauté et de ses attributs divins, et l’ancienneté de ses liens à saint Denis et à son église.

Précisément, la figuration du baptême de Clovis, dans le cadre de l’histoire de saint Denis et de Dagobert, revient, tacitement, à placer l’événement à Saint-Denis. Nulle mention explicite n’est faite, dans le texte ou dans l’image, à Reims ; si le rôle de saint Remi est rappelé, le lieu précis du baptême est, lui, habilement passé sous silence. En effet, le texte de la *Vie en prose*, tout comme le *titulus* latin qui accompagne l’image, ne donnent pas cette précision :

Vie en prose de saint Denis (Paris, BnF, NAF 1098)

[f°19r] Li premiers rais qui crestiens regna en France si fu Clodoveus, le quel sainz Remis doctrina en la foi et en la verite de la Sainte Evangile, et li enseingna la vie et l’oneste et la sainte conversation de la crestiente. Apres ce si le baptiza. Mes il n’ot pas presentement a main le cresseme dont li rais devoit estre enoint. Dont il et tuit li autre furent mout esbahi et esmaie. Mes Nostre Sires les eleeca igneusement par un glorieus miracle. Car il lor envia un colon qui portoit en son bec une fiole plaine de uile. De cele uile fu li rais enoinz en son baptesme.

Vie en prose de saint Denis (Paris, BnF, NAF 1098)

[f°50r] Aspirante Deo baptisma sacrum Clodoveo
Hic sanctus donat Remigius huncque coronat
Ecce columba sacrum sancto celebrante lavacrum
Presule fert oleum quo consecrat Clodoveum.

¹ Dans les trois images, le baptême est aussi un couronnement. À gauche de Clovis se tient saint Remi ; à droite un personnage tient dans ses mains la couronne, qu’il s’apprête à déposer sur la tête de Clovis.

Le flou cultivé quant au lieu précis du baptême dialogue ainsi avec la représentation du baptême de Catulla, représenté quelques folios plus haut, situé, sans doute possible, à Saint-Denis (**Fig. 21**)¹. La proximité visuelle des deux scènes ajoute encore à la localisation potentielle, par la suite, du baptême de Clovis à Saint-Denis. L'idée d'un baptême du premier roi chrétien à Saint-Denis semble d'ailleurs avoir circulé en amont de la *Vie en prose*, dans d'autres productions : aussi retrouve-t-on, à la fin du XII^e siècle, une conception similaire dans la chanson d'*Octavian* :

Cit it non Cloovis, si con truis en escrit (...)
 Damedex l'amai tant, li rois de paradis,
 Que il se fist an fonz batisier et tenir.
 Ce fu en douce France, ou moutier Saint Denis² (...).

L'étude des images dans les manuscrits de la *Vie en prose de saint Denis* met au jour une double préoccupation, qui rejoint celle du texte : exalter les origines de la royauté française et promouvoir le rôle ancien de Saint-Denis dans l'histoire royale, en inscrivant les deux thématiques au sein d'une histoire commune. Dans cette perspective, l'image n'est pas assujettie au texte ; elle peut parfois le relire, le prolonger ou l'éclairer. En effet, l'image montre et évoque autrement que le texte : nous avons vu de quelle manière la réinterprétation de la réconciliation de Clotaire II et Dagobert s'inspirait de certains modèles bibliques ou iconographiques, ou encore quel rôle pouvait jouer, symboliquement, la représentation figurée du baptême de Clovis. Plus encore que le texte, les représentations figurées se concentrent sur le légendaire royal et la dévotion des rois de France à saint Denis : ces images réalisent ainsi pleinement le projet dionysien et donnent à voir, littéralement, la nature royale de Saint-Denis.

3. INSCRIRE LA LÉGENDE DANS LA PIERRE : LA VISION DE L'ERMITE JEAN SUR LE TOMBEAU DE DAGOBERT À SAINT-DENIS

Réalisé autour de 1250, le tombeau de Dagobert à Saint-Denis précède la campagne de construction et de restructuration des tombes menées par Louis IX en 1264-1265³. L'œuvre en pierre calcaire, aux dimensions remarquables, est, à l'origine, polychrome ; après avoir été un temps déplacée, elle se trouve aujourd'hui à sa place originelle, dans le chœur, à droite de l'autel⁴ (**Fig. 22**). Le gisant représente le roi les mains jointes, sur le flanc, tourné vers l'emplacement où se trouvait, à l'époque, l'autel contenant les reliques des saints martyrs (**Fig.**

¹ L'image du baptême de Catulla est en effet surmontée d'une représentation de la dédicace de la toute première église de Saint-Denis, en présence de saint Regulus (Paris, BnF, NAF 1098, f°17r).

² Floovant, *chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Sven ANDOLF, Uppsala, Almqvist&Wiksell, 1941, laisse I, v. 4-11.

³ G. SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program », p. 231 ; Maryse BIDAULT, « Le tombeau de Dagobert dans l'abbaye royale de Saint-Denis », *Revue de l'Art*, 18, 1972, p. 32.

⁴ Sur le déplacement du monument et les différentes phases de restauration voir M. BIDAULT, « Le tombeau de Dagobert », p. 27-29.

23). Le tombeau se présente sous la forme d'un enfeu et constitue ainsi « une tentative originale de transposition d'un portail d'église¹ » : au-dessus du gisant, le monument présente en effet un tympan composé de trois registres de bas-reliefs, surmontés d'un gâble, qui dépeignent la légende de l'âme de Dagobert sauvé par les saints. Dans le premier registre, à gauche, saint Denis révèle l'histoire à l'ermite Jean, endormi (**Fig. 24**) ; à droite, l'âme de Dagobert – figurée sous la forme d'un enfant nu² – est représentée les mains jointes en prières, sur la barque conduite par les diables (**Fig. 25**). Le second registre figure l'âme de Dagobert sauvée et extraite de la barque par saint Denis et saint Martin – reconnaissables à leurs mitres – et saint Maurice, portant son casque de soldat, représenté assenant un coup de massue à l'un des démons (**Fig. 26**). Dans le dernier registre, l'âme de Dagobert est soulevée sur un linge par les trois saints et présentée à la main de Dieu, qui incarne le monde de l'Au-delà (**Fig. 27**). Enfin, le gâble est occupé par une représentation de saint Denis et de saint Martin bénis par le Christ (**Fig. 28**). Le tombeau est encadré par deux statues, représentant, à gauche, Nanthilde – la dernière épouse de Dagobert – et, à droite, son fils et successeur Clovis II (**Fig. 29-30**).

3.1 Une influence de la *Vie en prose* ?

Le cycle sculpté prend-il appui sur une source particulière ? De manière évidente, l'histoire de Dagobert et de saint Denis, et notamment la vision de l'ermite Jean, circule depuis longtemps déjà à Saint-Denis, où elle est transmise, depuis le IX^e siècle, entre autres à travers les *GD* et la compilation latine de la *Vita et actus*, composée vers 1230. Néanmoins, il est possible, selon nous, de percevoir plus spécifiquement l'influence du texte de la *Vie en prose de saint Denis* – en deux parties – composé à Saint-Denis en 1250 et dont nous conservons vraisemblablement le manuscrit original³. Les datations des deux réalisations, le texte et l'œuvre sculptée, ne s'opposent pas à l'hypothèse de l'appui de la seconde sur le premier. En effet, si le manuscrit original de cette version de la *Vie en prose* est traditionnellement daté de 1250⁴, la réalisation du tombeau n'est pas, quant à elle, définie avec précision ; les quelques études sur le monument le datent généralement des années 1240-1250 – dans tous les cas avant la campagne de restructuration des tombes menées par Louis IX en 1264-1265⁵. Rien ne s'oppose, dès lors, à

¹ *Ibidem*, p. 31.

² La représentation de l'âme comme un corps nu « miniature » est largement attestée au Moyen Âge ; dans cette perspective, la nudité peut suggérer la séparation d'avec le corps, qui constituait auparavant l'enveloppe de l'âme. La petite taille agit pour signifier la différence de nature entre le corps charnel et le corps représentant l'âme du défunt (Jérôme BASCHET, *Corps et âmes. Une histoire de la personne au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 2016, p. 135-136 et p. 144).

³ Paris, BnF, NAF 1098.

⁴ L. DELISLE, « Notice sur un livre à peintures », p. 451 ; Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. LXI ; K. PYUN, « Foundation Legends », p. 155. Notons en outre que, selon Jean Acher, le manuscrit Paris, BnF, NAF 1098 constitue une copie d'un manuscrit plus ancien, aujourd'hui perdu (Jean ACHER, « Sur un livre relatif à Saint-Denis et à son monastère », *Revue des langues romanes*, 8, 1915, p. 141-143). L'hypothèse a néanmoins été mise en doute plus récemment par Ingeborg Bähr (*Saint Denis und seine Vita*, p. 83-84).

⁵ G. SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program », p. 231 et p. 235 ; A. ERLANDE-BRANDEBURG, *Le roi est mort*, p. 118.

repousser de quelques années la datation du monument funéraire, qui aurait ainsi pu être réalisé parallèlement ou légèrement postérieurement à la composition du manuscrit de la *Vie en prose*¹.

Nous avons montré plus haut de quelle manière la *Vie en prose*, traduisant en partie la *Vita et actus*, introduit de nouveaux éléments au regard de ce que transmet sa source latine. L'ajout le plus significatif réside dans une précision insérée à la fin du récit de la vision de l'ermite Jean, et que ne fournit par la *Vita et actus* : après avoir été arrachée des mains des diables, l'âme de Dagobert est menée au paradis par les saints Denis, Maurice et Martin. Là où la *Vita et actus* s'arrête en rappelant la dévotion particulière du roi aux saints, la *Vie en prose* poursuit de la manière suivante :

(...) ces trais sainz amis Nostre Seingnor, dont il les apelot plus hardiement a sin trais daarrien besoing ; et il li socorurent vertuosement par lor franchise et par la grace Nostre Seingnor, si com nos avom dit devant, et l'en porterent ovecques ex en la ioie de paradys, ou nostre Sires vit et regne pardurablement².

Or c'est précisément cet épisode qui se trouve figuré sur le tombeau de Dagobert, dans le troisième registre de bas-relief, qui dépeint l'âme de Dagobert debout sur un linge, présentée à Dieu par les trois saints. Étant donné que le texte de la *Vie en prose* est le seul, à l'époque, à développer ce motif, il est envisageable que la sculpture s'en soit inspirée. Dans la même perspective, l'iconographie du gâble – saint Denis et saint Martin bénis par le Christ – pourrait dialoguer avec les mots de la *Vie en prose*, qui insiste, bien plus qu'auparavant, sur les saints intercédant auprès du Christ pour le salut de Dagobert.

Mais encore, l'iconographie du tombeau dialogue nettement avec le cycle de peintures qui accompagnent le texte de la *Vie en prose*, dans le manuscrit original de la composition. En effet, la comparaison de certaines scènes, dans le manuscrit et sur le tombeau, rend selon nous évidente l'existence d'une relation entre les deux réalisations : la représentation de l'âme de Dagobert extraite de la barque par les saints et la figuration de son âme menée au Ciel constituent notamment deux exemples significatifs de cette conformité iconographique (**Fig. 8 et 27**). En plus de s'inspirer des précisions du texte, la sculpture aurait aussi pu prendre appui sur les images transmises dans le manuscrit de la *Vie en prose*.

L'influence de la *Vie en prose* se perçoit peut-être également dans la représentation de l'ermite endormi, à gauche sur le premier registre. Dans les rares réflexions consacrées au tombeau de Dagobert, le personnage penché sur l'ermite est identifié à Ansoald de Poitiers, qui, dans la légende, transmet ensuite le récit à saint Ouen³. Il est néanmoins possible, selon nous, de

¹ Étudiant le style général du monument, A. Erlande Brandenburg a d'ailleurs suggéré une réalisation « dans les années 50 du XIII^e siècle » (*Ibidem*, p. 127). Maryse Bidault situe la construction du tombeau après celle de la Sainte-Chapelle, réalisée entre 1241 et 1248 (M. BIDAULT, « Le tombeau de Dagobert », p. 31-32).

² Paris, BnF, NAF 1098, f°26v.

³ C'est notamment ce qu'indique le tableau descriptif dans la basilique de Saint-Denis : « Ansoald, évêque de Poitiers au VIII^e siècle, est identifiable à sa crosse (...) Il pose sa main sur l'épaule de l'ermite Jean qui est allongé. Ansoald est le narrateur de cette vision ». Georgia Sommers Wright, dans son article sur le programme funéraire dionysien au XIII^e siècle, ne donne quant à elle aucune indication sur le personnage : « In the lower register a hermit

proposer une autre lecture de la scène et des personnages figurés. Si les attributs du personnage en font indubitablement un évêque, rien n'indique qu'il s'agisse spécifiquement d'Ansoald ; nous pourrions dès lors y voir, de la même manière, une représentation de saint Denis. Dans ce cas, l'ermite serait en train de recevoir et d'expérimenter la vision ; le personnage qui se tient à sa droite et le touche de sa main serait alors, non pas le *destinataire* de la vision racontée, mais plutôt son *inspireur* direct. Dans les autres scènes, saint Denis est représenté portant une mitre et se confond, ainsi, avec saint Martin ; il est notamment difficile de savoir auquel des deux est attribuée la crosse figurée dans les deux registres supérieurs (**Fig. 26-27**). Or, dans le tableau de la *Vie en prose* dépeignant l'apparition des trois saints à Dagobert endormi, saint Denis est clairement figuré portant à la fois une mitre et une crosse, ne laissant aucun doute possible quant à sa qualité d'évêque (**Fig. 3**). L'hypothèse selon laquelle la scène figure saint Denis inspirant la vision à l'ermite Jean a aussi pour elle sa cohérence avec la tradition textuelle : en effet, de la première *Inventio* à la *Vie en prose*, le récit a toujours décrit les saints se présentant à l'ermite et lui relatant leur combat pour le salut de l'âme de Dagobert. Dans le texte de la *Vie en prose*, un personnage que l'on peut identifier à saint Denis demande premièrement à l'ermite de prier pour l'âme de Dagobert :

Si comme cil estoit froissiez de aage et lassez de vegiles, uns hom de grant auctorite, chanuz et anciens, vint a li et l'esveilla et li dist qu'il se levast ignement et priast la misericorde Nostre Seingnor por l'ame lo rrai de France Dagobert. Car iceli ior meismes estoit il trespassez de cest siecle¹.

Ensuite, à la suite de la vision à proprement parler, les trois saints apparaissent à nouveau à l'ermite Jean :

Ne demora guieres que uns merveillex tonnairres vint, et foudres et tempestes commencerent a corre, et aveques ce s'aparurent trai gloriex baron vestu et aorne de pretioses vesteures. Li hermites cant il les vit si ot mult grant poor et lor demanda quel il estoient. Cil li respondirent : « Nos sumes cil que Dagoberz avoit apelez a s'aide et a son socors : Dyonises, Morises et Martins, qui sumes venu por li delivrer et por li mettre ovecque nos en ioie et en repos².

Sur le tombeau, l'inauguration du cycle iconographique par la représentation de saint Denis visitant l'ermite et lui montrant les périls de l'âme de Dagobert confère à l'histoire sculptée qui se déploie par la suite une véritable légitimité ; puisqu'il est insufflé par le saint lui-même, patron de l'abbaye, le récit se charge alors indéniablement d'une nouvelle forme d'autorité.

dreams that the soul of Dagobert is being dragged (...) » (G. SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program », p. 235).

¹ Paris, BnF, NAF 1098, f°26r.

² Paris, BnF, NAF 1098, ff°26r-26v.

3.2 Une œuvre didactique

Le tombeau de Dagobert et sa symbolique iconographique doivent aussi se penser à l'aune de ceux devant qui, à l'époque, ils se présentent. L'œuvre est placée dans le chœur de l'église, face à l'endroit où se trouvaient alors les reliques des martyrs. Le sujet représenté sur le monument – l'âme de Dagobert emportée par les diables puis finalement sauvée par les saints – présente un caractère inhabituel au sein de ce qui constitue traditionnellement le champ de l'iconographie funéraire ; l'allusion à l'Enfer et aux périls de l'âme du roi est singulière, dans un cadre où l'on attendrait plutôt de voir figuré l'un des miracles qui entourent la fondation de l'église¹. Pareillement, la position du gisant de Dagobert – représenté sur le côté – est surprenante ; tous les gisants réalisés par la suite sous l'impulsion de Louis IX reproduisent invariablement les personnages royaux sur le dos. Comment comprendre, alors, ces spécificités, propres au monument funéraire de Dagobert ? En réalité, le tombeau doit sans doute se penser comme une œuvre didactique, destinée à édifier les fidèles et surtout le plus prestigieux d'entre eux, le roi de France Louis IX. La position de Dagobert, placé sur le côté, les mains jointes en direction des reliques des martyrs, semble le montrer encore engagé dans la prière pour son âme, impression que vient d'ailleurs renforcer la scène du gâble qui présente les saints priant auprès du Christ. L'iconographie du tombeau avertit-elle le roi régnant du risque de se faire inhumer loin des corps des saints martyrs, réaffirmant aussi, par là, la primauté de Saint-Denis en tant que nécropole royale² ? À cette époque, l'attention du roi Louis IX semble en effet se tourner vers l'abbaye de Royaumont, au sein de laquelle il fait notamment inhumer, en 1243 puis en 1248, deux de ses enfants morts en bas âge³. Ce choix alternatif pourrait avoir inquiété Saint-Denis, qui aurait pu vouloir exalter, par le monument sculpté, le roi à l'origine de la prédilection dionysienne. Dans les mêmes années, un autre monument, représentant Dagobert entouré de ses fils Clovis II et Sigebert, semble d'ailleurs avoir été construit dans le cloître⁴.

Le tombeau entend graver dans la pierre la relation qui relie saint Denis à la royauté, et remémorer visuellement la protection dont le saint fait profiter les rois de France. L'architecture agit donc ici comme « outil de mémoire⁵ », destiné à rappeler l'origine du lien privilégié entre le saint, son église et le pouvoir royal. Le monument s'inscrit en cela dans la catégorie, définie par Jérôme Baschet, de « l'image-objet (...), où l'image est attachée à un objet, ou à un lieu, ayant une fonction propre⁶ ». La bienveillance du saint envers les rois se transmet, de manière continue, de génération en génération ; c'est ce que dénote la présence de Clovis II, vivant et debout, à droite du gisant de Dagobert. Le monument incarne les miracles que peut réaliser saint

¹ G. SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program », p. 235.

² *Ibidem*.

³ A. ERLANDE BRANDEBURG, *Le roi est mort*, p. 78 et p. 93.

⁴ Bernard DE MONTFAUCON, *Les monuments de la monarchie française*, I, Paris, Julien-Michel Gaudoin/Pierre-François Giffart, 1729, p. 163-164 ; G. SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program », p. 227, p. 229 et 235.

⁵ Élisabeth RUCHAUD, « Iconographie architecturale et architecture de l'image », *Les images dans l'Occident médiéval*, dir. J. BASCHET et P-O. DITTMAR, p. 112.

⁶ J. BASCHET, *L'iconographie médiévale*, p. 36.

Denis en vue de protéger le roi dans l’Au-delà : comme le figure la gâble, il a le pouvoir d’intercéder en sa faveur directement auprès de Dieu. Le programme iconographique du tombeau de Dagobert incite ainsi le roi de France à poursuivre ce pacte tacite passé entre lui et le saint, et à conserver à saint Denis son statut de patron privilégié.

4. L’HISTOIRE DE DAGOBERT ET DE SAINT-DENIS DANS LES MANUSCRITS ENLUMINÉS DES *GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE*

Les manuscrits enluminés constituent la part la plus importante de la vaste tradition manuscrite des *Grandes chroniques de France*, qui s’étend de 1274 au début du XVI^e siècle. L’exemplaire de dédicace du *Roman aux Roys*, présenté en 1274 au roi Philippe III par Primat comporte déjà plus d’une trentaine d’initiales historiées¹ ; de la version de 1380, qui rencontre la plus grande diffusion, subsistent aujourd’hui quelques 40 manuscrits enluminés². Dans une vaste étude, Anne. D. Hedeman a recensé plus de 75 manuscrits des *Grandes chroniques* comportant des illustrations – qui varient en nombre et en sujet – et s’est attelée à l’étude et à l’analyse de 60 d’entre eux³. Comment l’histoire de Dagobert et son lien avec Saint-Denis sont-ils traités visuellement au sein de ce corpus ? Quelle est leur place dans les manuscrits, au sein des cycles iconographiques ? Quels motifs ont-ils été privilégiés par les enlumineurs ? Nous choisissons, en vue d’examiner ce corpus d’images, de prendre appui sur le dépouillement réalisé par Anne D. Hedeman, qui fournit un nombre significatif de témoins et permet ainsi de mettre au jour certaines tendances dans la représentation des motifs liés à l’histoire du roi et de l’église. Nous retranchons, au nombre initial de 60 manuscrits, cinq manuscrits qui ne contiennent pas la partie des *Grandes chroniques* consacrée aux temps mérovingiens ou ne se présentent que sous la forme de courts fragments. Nous mettons aussi de côté sept manuscrits dont les images ont été mutilées ou découpées ou qui ne transmettent qu’un nombre trop peu représentatif d’illustrations. À l’intérieur du corpus tel que constitué par l’historienne de l’art, nous retenons ainsi 48 manuscrits enluminés des *Grandes chroniques de France*.

4.1 Dagobert dans les images des *Grandes chroniques* : quelle représentativité ?

En premier lieu, il convient de dire que la représentation de Dagobert, dans les manuscrits enluminés des *Grandes chroniques*, tout en restant significative, n’est pas systématique : sur les 48 manuscrits étudiés, 31 présentent une ou plusieurs images en lien avec l’histoire du roi, soit environ 65%. À titre d’exemple, le manuscrit de dédicace du *Roman aux Roys* ne contient

¹ Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 782.

² Erik INGLIS, « Image and Illustration in Jean Fouquet’s *Grandes Chroniques de France* », *FHS*, 26/2, 2003, p. 192.

³ Anne D. HEDEMAN, *The Royal Image. Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1991.

aucune image de Dagobert, alors que plusieurs initiales historiées mettent en scène différentes autres figures royales¹.

En réalité, même lorsque l'histoire du roi mérovingien jouit d'un traitement iconographique, sa représentation reste largement en-deçà de l'attention portée à d'autres personnages royaux, et particulièrement de celle accordée à Charlemagne, qui profite toujours d'un nombre considérable d'illustrations. En effet, les manuscrits concernés comptent en moyenne une à deux images consacrées à Dagobert, contre cinq dédiées à Charlemagne ; l'empereur profite même, dans un cas, de 13 miniatures là où le roi mérovingien ne s'en voit accorder que deux². Dans le manuscrit des *Grandes chroniques* produit pour Jean le Bon autour de 1340 et qui compte quelques 400 illustrations, la différence reste notable : 50 miniatures ont trait au règne de Charlemagne, contre 13 seulement pour celui de Dagobert³. L'attention iconographique portée à Charlemagne rejoint l'intérêt accordé au personnage dans le texte de Primat, au sein duquel l'empereur est érigé en véritable modèle royal⁴. L'insistance avec laquelle l'historien de Saint-Denis traite du règne de Charlemagne puis, par la suite, de celui de Philippe Auguste, évoque l'attachement à la théorie du *Reditus ad stirpem Karoli*, réalisé par le mariage de Philippe Auguste avec Isabelle de Hainaut, considérée comme une descendante de Charlemagne⁵.

Bien que Dagobert ne fasse pas figure de favori dans le processus d'illustration des *Grandes chroniques*, il demeure un personnage important dans la démarche générale qui est celle de Primat, tournée vers les grands personnages de l'histoire royale et articulée autour de l'idée de continuité dynastique. Dans cette optique, il convient alors de s'interroger sur les épisodes choisis pour illustrer l'histoire du roi et sur les enjeux que soulève cette sélection.

4.2 Le choix des épisodes : la prévalence de la légende dionysienne

L'étude détaillée des illustrations des trente-et-un manuscrits présentant une image en lien avec Dagobert permet de dresser le tableau suivant :

Épisodes	Nombre d'illustrations
Dagobert supervise la construction de Saint-Denis	8
Le cerf se réfugie dans la chapelle des martyrs	6
Dagobert coupe la barbe de Sadragisèle	4
Ansoald se rend auprès de l'ermite Jean, qui lui raconte sa vision	3
Vision de l'ermite Jean	3
Clovis II perd la tête après avoir arraché le bras de saint Denis	3

¹ Voir la notice détaillée du manuscrit dans *Ibidem*, p. 257-258.

² Bruxelles, KBR, 5.

³ London, British Library, Royal 16 G VI.

⁴ A. D. HEDEMAN, *The Royal Image*, p. 29.

⁵ GCF, 5, *Hugues Capet à Louis VI le Gros*, p. 1-2. Voir aussi G. M. SPIEGEL, « The Reditus Regni », p. 145-174.

Dagobert fonde Saint-Denis	2
Dagobert se réfugie dans la chapelle des martyrs	2
Vision des saints Denis, Rustique et Éleuthère durant le sommeil de Dagobert	2
Dons de Dagobert à Saint-Denis	2
Arnulf réconcilie Clotaire et Dagobert, qui s'opposent au sujet du gouvernement de l'Austrasie	2
Dagobert donne une partie de son royaume à Caribert	2
Dagobert accorde son pardon aux Gascons	2
Clotaire II couronne Dagobert roi d'Austrasie	2
Construction de Saint-Denis (sans Dagobert)	1
Réconciliation de Clotaire et Dagobert	1
Exemption de Saint-Denis	1
Couronnement de Dagobert	1
Moines et abbé de Saint-Denis devant Dagobert	1
Dagobert baptise tous les Juifs de son royaume	1
Dagobert reçoit un évêque	1
Dagobert rend la justice	1
Dagobert blessé	1
Dagobert et Ragnetrude au lit	1
Baptême de Sigebert	1
Dagobert fait son testament	1
Dagobert sur son lit de mort	1
Mort de Dagobert	1
Les fils de Dagobert se partagent le royaume	1
	58

La répartition des thématiques illustrées dans différentes catégories schématiques révèle l'attention majeure portée à l'histoire de Dagobert dans son lien avec Saint-Denis :

Thématiques	Nombre d'illustrations
Épisodes liés à la découverte des corps	15
Épisodes politiques	14
Construction et fondation de Saint-Denis	11
Vision de l'ermite Jean	6
Relations entre Dagobert et Saint-Denis	4
Mort de Dagobert	2
Autres	6
	58

Trente-six illustrations, soit un peu plus de 60% de la production illustrée dédiée au règne du roi mérovingien dans les *Grandes chroniques de France*, concernent l'histoire de Dagobert et de saint Denis, avec une nette prédilection pour le récit de la découverte des corps, qui inclut notamment le conflit avec Sadragisèle, le refuge de Dagobert dans la chapelle et la vision des trois saints. Les épisodes dits « politiques » apparaissent le plus souvent de manière anecdotique et isolée, à l'exception de quatre épisodes – l'accession au trône d'Austrasie, la réconciliation de Dagobert et de Clotaire II par l'intermédiaire d'Arnulf, le pardon accordé aux Gascons et le partage du royaume avec Caribert – qui sont chacun figurés dans deux manuscrits.

4.3 Importance de la fondation de Saint-Denis

Parmi les thématiques exploitées par les images, la fondation et la construction de Saint-Denis occupent une place importante, puisqu'elles constituent le sujet de onze illustrations. À l'exception d'une enluminure, qui montre uniquement les ouvriers travaillant sur le chantier de l'église¹, Dagobert est toujours présent et assiste à la construction. Le plus souvent, il est représenté debout ou assis devant l'édifice, l'index pointé en direction de l'église qui se construit, dénotant ainsi le pouvoir qui ordonne (**Fig. 31-33**)². En ce sens, l'accent iconographique mis sur la fondation dialogue avec l'importance revêtue par l'événement dans le texte des *Grandes chroniques* : comme nous l'avons montré, le premier texte de Primat rappelle en effet à de nombreuses reprises, en amont et en aval de l'histoire de Dagobert, sa qualité de fondateur de Saint-Denis³. Le traitement visuel de cette thématique, dans les *Grandes chroniques*, présente un contre-point intéressant aux illustrations des manuscrits de la *Vie en prose* qui, comme nous l'avons vu, représentent toujours plus volontiers la *translatio* des reliques que la construction de l'édifice. Aussi l'image dévoile-t-elle une différence d'enjeux entre les deux compositions : alors que la *Vie en prose* est avant tout centrée sur saint Denis et l'histoire de ses reliques, les *Grandes chroniques*, focalisées sur l'histoire royale, s'attachent plus fortement à décrire la personne royale et ses réalisations.

Dans l'œuvre historiographique, il s'agit d'exalter les liens entre la monarchie et le divin, par le biais des miracles qui entourent le règne de Dagobert – d'où l'importance accordée, iconographiquement, à la découverte des corps et à la vision de l'ermite Jean – tout en mettant au jour, aussi, sa concrétisation dans une entreprise tangible et pérenne, décidée par le roi. La fondation de Saint-Denis semble constituer, dans l'esprit des *Grandes chroniques*, le principal attribut de Dagobert, celui qui témoigne en premier lieu de sa grandeur royale. Dans deux manuscrits, l'image du roi fondant l'église est choisie pour illustrer le début du livre 5 ; ainsi mise en exergue et émancipée de son contexte textuel – le récit de la fondation n'apparaît qu'au chapitre 9 du livre 5 –, l'image attire alors l'attention sur l'importance de l'événement, qui devient un « emblème pour la vie entière du roi⁴ ».

¹ Besançon, BM, 863, f°56v.

² Chantilly, Bibliothèque du Château, 867, f°63v ; Oxford, Bodleian Library, Douce 217, f°57v ; Paris, BnF, fr. 2597, f°65r.

³ Voir *supra*, p. 182-186.

⁴ Anne D. HEDEMAN, « Les perceptions de l'image royale à travers les miniatures : l'exemple des *Grandes Chroniques de France* », *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle, Actes du Colloque international du CNRS (Paris, 16-18 mai 1992)*, éd. Monique ORNATO et Nicole PONS, Louvain-la-Neuve, Fédération internationale des instituts d'histoire médiévale, 1995, p. 545. Les manuscrits en question sont le Baltimore Walters Art Gallery, W. 139, f°83v et le Chantilly, Bibliothèque du Château, 867, f°63v.

5. LE COURONNEMENT VISUEL : LES ENLUMINURES DE LA *VITA ET PASSIO SANCTI DIONYSII* D'YVES DE SAINT-DENIS (PARIS, BnF, LAT. 5286)

Nous conservons aujourd'hui cinq manuscrits de la *Vita et passio sancti Dionysii* composée par Yves de Saint-Denis, dont un seul transmet la composition en entier¹. Parmi ces témoins, trois sont illustrés, mais seul le manuscrit complet renferme la partie traitant de l'histoire de Dagobert dans son intégralité. Le manuscrit de dédicace, présenté à Philippe le Long en 1316-1317, contient en effet de nombreuses images, mais ne compte que les deux premières parties sur la Vie de saint Denis² et des fragments de la troisième partie³ ; il ne comprend, en ce qui a trait à l'histoire de Dagobert, qu'une seule enluminure, représentant la vision de l'ermite Jean.

5.1 Montrer toute l'histoire : l'impressionnant cycle iconographique

Le manuscrit transmettant la *Vita et passio* dans son intégralité, avec ses trois parties, présente un vaste cycle d'enluminures en grisaille, qui a vraisemblablement servi de modèle à celles qui furent réalisées pour le manuscrit de dédicace⁴. Il compte plus d'une centaine d'illustrations en pleine page, ainsi qu'une centaine de vignettes, représentant la plupart du temps les différents souverains⁵. Les enluminures en pleine page contiennent deux à quatre scènes, séparées verticalement par un élément de décor ou divisées en deux volets distincts, qui se lisent du haut vers le bas. C'est dans le troisième livre de l'œuvre d'Yves de Saint-Denis – consacré à l'histoire des Francs et aux miracles réalisés par saint Denis en faveur des rois de France – que se

¹ Le Paris, BnF, lat. 5286, réalisé au milieu du XIV^e siècle. Les quatre autres manuscrits transmettent uniquement les deux premières parties (Paris, BnF, fr. 2090-2092, 1316-1317), des fragments de la troisième partie (Paris, BnF, lat. 13836, XIV^e siècle) ou uniquement la troisième partie (Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Lat. fol. 53, XIV^e siècle ; Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 695, XV^e siècle).

² Paris, BnF, fr. 2090-2092.

³ Paris, BnF, lat. 13836.

⁴ Les recherches les plus récentes voient en effet dans le manuscrit Paris, BnF, lat. 5286 l'original de la composition, qui aura ainsi servi de modèle à l'exemplaire de dédicace (C. LOGEMANN, *Heilige Ordnungen*, p. 44-47 ; Elizabeth A. R. BROWN, « Paris and Paradise : The View from Saint-Denis », *The Four Modes of Seeing : Approaches to Medieval Imagery in Honor of Madeline Harrison Caviness*, éd. Evelyn STAUDINGER LANE, Elizabeth CARSON PASTAN et Ellen M. SHORTELL, Farnham/Burlington, Ashgate, 2009, p. 419, n. 1). Cette conclusion s'oppose aux hypothèses d'Ingerborg Bähr et d'Anne D. Hedeman, qui considèrent le Paris, BnF, lat. 5286 comme une copie du manuscrit présenté à Philippe le Long (I. BÄHR, *Saint Denis und seine Vita*, p. 143-145 et p. 182-196 ; A. D. HEDEMAN, *The Royal Image*, p. 35, n. 17). La décoration du manuscrit de dédicace, en couleur, marque un réel tournant dans l'enluminure du XIV^e siècle. Sur les caractéristiques de ces illustrations, voir entre autres *Les fastes du Gothique. Le siècle de Charles V. Catalogue de l'exposition organisée par la Bibliothèque nationale (9 octobre 1981-1^{er} février 1982)*, Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981, p. 286, n°232 ; F. AVRIL, *L'enluminure à la cour de France*, p. 10-11 ; Charles STERLING, *La peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, I, Paris, Bibliothèque des Arts, 1987, p. 55-61 et Nicole FLEURIER, *Paris, enluminures*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2009, p. 28-29 et p. 50-62.

⁵ D'après Cornelia Logemann, certaines enluminures du manuscrit Paris, BnF, lat. 5286 – notamment les différents portraits « standardisés » des différents rois – ont été ajoutées plus tard, au XV^e siècle (C. LOGEMANN, *Heilige Ordnungen*, p. 44).

trouvent les enluminures dédiées à l’histoire de Dagobert. La légende se décline en 19 images, qui transmettent elles-mêmes 43 scènes distinctes :

	<i>Vita et passio sancti Dyonisii</i> (Paris, BnF, lat. 5286)
Clotaire II confiant Dagobert à saint Arnulf / Saint Arnulf éduquant Dagobert	f°134v
Dagobert repérant un cerf lors d’une chasse / Dagobert à la poursuite du cerf	f°135v
Le cerf entrant dans la chapelle des martyrs / Dagobert devant la chapelle, où s’est réfugié le cerf	f°137r
Dagobert proposant la coupe à Sadragisèle / Dagobert faisant raser la barbe de Sadragisèle	f°138v
Sadragisèle se plaint auprès de Clotaire II / Dagobert se réfugie dans la chapelle des martyrs / Clotaire II convoque Dagobert / Clotaire II envoie des messagers chercher Dagobert à la chapelle	f°139v
Les saints apparaissent à Dagobert durant son sommeil / Dagobert écrit la révélation	f°140v
Clotaire II arrive devant la chapelle / Dagobert et Clotaire II se réconcilient	f°141v
Couronnement de Dagobert	f°142v
Dagobert ordonne la construction de Saint-Denis / Dagobert supervise la construction de Saint-Denis	f°144r
Les reliques sont transportées hors de Saint-Denis-de-l’Estrée / les reliques sont amenées dans la nouvelles église	f°145r
Dagobert convoque les prélats / Dagobert ordonne la consécration de Saint-Denis	f°146r
Le lépreux priant à Saint-Denis, apparition du Christ / le lépreux assiste à la consécration de Saint-Denis par le Christ	147r
Le Christ demande au lépreux de raconter le miracle à Dagobert / Le lépreux est guéri par le Christ	f°148r
Le Christ demande au lépreux de porter le signe de sa guérison à Dagobert / le lépreux est béni par le Christ	f°149r
Le lépreux est mené à Dagobert / Dagobert demande à voir le signe	f°150r
Le lépreux mène Dagobert dans l’église et lui montre les signes du miracles / Dagobert à genoux devant l’autel des martyrs	f°151r
Un évêque fait un sermon à Saint-Denis/ Dagobert salue les prélats	f°152r
Dagobert, malade, fait son testament / Mort de Dagobert	f°159r
Les trois saints martyrs visitent l’ermite Jean durant son sommeil / l’ermite Jean priant ; l’âme de Dagobert sur une barque, menée par les diables	f°160r
L’âme de Dagobert sauvée par les saints / l’âme de Dagobert menée au paradis	f°161r
L’ermite Jean raconte sa vision à Ansoald / Ansoald raconte la vision à saint Ouen, qui l’écrit	f°163v

D’entrée de jeu, la profusion et le détail des scènes montrées sont proprement exceptionnels. Contrairement aux autres images illustrant la légende – notamment celles transmises par les manuscrits de la *Vie en prose* – les illustrations de la *Vita et passio* dépeignent

l'histoire de Dagobert et des saints martyrs dans son intégralité. Plus encore, le procédé iconographique décompose et décortique l'histoire, en créant, à l'intérieur de certaines scènes, de nouveaux blocs narratifs. Là où une scène, dans la *Vie en prose*, est traitée en une seule image, la *Vita et passio* lui consacre parfois deux images distinctes. C'est le cas, par exemple, de la représentation de la *translatio* des reliques, qui se voit déclinée en deux étapes iconographiques dans la *Vita et passio* : dans le volet du bas, les reliques sont transportées hors de Saint-Denis-de-l'Estrée ; dans le volet du haut, elles sont amenées dans la nouvelle église construite par Dagobert (**Fig. 34**). Dans le même sens, le manuscrit de la *Vita et passio* ne se contente pas de représenter saint Ouen consignait la vision de l'ermite Jean, transmise par Ansoald, mais la fait précéder d'un volet montrant l'ermite transmettant d'abord le récit de la vision à Ansoald (**Fig. 35**).

L'attention iconographique portée à certains thèmes de l'histoire du roi et du saint révèle un réel intérêt – bien plus marqué que dans la *Vie en prose* – pour les scènes plus spécifiquement consacrées à l'histoire du roi. Aussi plusieurs épisodes précis, qui ne sont pas traduits en images dans la *Vie en prose*, se voient-ils illustrés dans la *Vita et passio* : c'est le cas, par exemple, de l'enseignement dispensé à Dagobert par saint Arnulf ou du déshonneur de Sadragisèle (**Fig. 36-37**). Notons en outre que la scène de couronnement de Dagobert est la seule, au sein du cycle iconographique, à profiter d'une représentation autonome (**Fig. 38**). Elle est, de surcroît, accompagnée d'un *titulus* – bien plus long que les autres – qui consiste en un vaste éloge du roi, et qui cultive une évidente visée d'édification :

Per regni proceres prelatos nobilis heres
Istic Francorum Dagobertus more suorum
Rex sublimatu rex ungit atque sacratu
Vir meritis dignus iustus fuit ipse benignus
Iusticie cultor ac rectus criminis ultor
Dapsilis et largus et circumspectus ut Argus
Paci valde studens fuit atque per omnia prudens
Sanctis devotus famosus et notus
Vir facie clarus gestu sermoneque carus
Communisque rei fuit atque per omnia cura
Maxima semper ei laudant hunc cetera plura
Hic non scribenda sed pro brevitate tacenda¹.

Ce déplacement de l'intérêt iconographique contribue à mettre au jour une réelle différence d'enjeux entre les deux compositions dionysiennes que sont la *Vie en prose* et la *Vita et passio* : bien que présentée comme une *Vita* de saint Denis, l'œuvre d'Yves de Saint-Denis se révèle en réalité être une composition historico-hagiographique, dont la troisième partie se rapproche

¹ Paris, BnF, lat. 5286, f°143v : « Le noble héritier Dagobert est élevé au rang de roi par les plus grands prélats du royaume ; selon la coutume des Francs, le roi est oint et sacré. Cet homme bon fut juste et plein de mérites ; il fut cultivateur de justice et juste vengeur du crime, large, généreux et prudent comme Argus. Il fut très attentif à la paix et réfléchi en toutes choses, dévoué aux saints. Cet homme fameux, de belle allure, prit soin de gérer la simonie et les biens communs. Du reste, tant d'autres grandes choses doivent lui être attribuées ; elles ne sont pas écrites ici et passées sous silence, par souci de brièveté ».

fortement de la chronique¹. De plus, au sein de cette histoire des Francs, qui s'étend des origines troyennes jusqu'au temps de Philippe le Bel, Dagobert fait office de protagoniste principal en raison, précisément, de son lien privilégié à saint Denis et à son église. L'intérêt pour le personnage dans le texte d'Yves de Saint-Denis se matérialise ainsi dans le cycle d'illustrations, qui constitue, à notre connaissance, la plus vaste et complète « mise en image » de l'histoire de Dagobert.

5.2 Une influence de l'iconographie du tombeau de Dagobert ?

En marge du texte de la *Vita et passio*, qui constitue une évidente source d'inspiration pour les images, les enluminures du manuscrit Paris, lat. 5286, réalisé à Saint-Denis², ont aussi pu être influencées par d'autres représentations figurées existant à l'époque. Plus précisément, il semble que le(s) enlumineur(s) se soi(en)t inspiré(s) de certaines des scènes représentées sur le tombeau de Dagobert à Saint-Denis. En effet, la mise en parallèle des séquences sculptées et de certaines illustrations du manuscrit complet de la *Vita et passio* révèle une proximité iconographique évidente. En réalité, toutes les enluminures représentant la vision de l'ermite dialoguent ostensiblement avec l'épisode tel qu'il se présente sur le monument funéraire. En premier lieu, la *Vita et passio* dépeint, de façon inédite, saint Denis visitant l'ermite Jean durant son sommeil (**Fig. 39**) dans une représentation parfaitement analogue à celle qui se trouve dans le premier registre du tombeau, à gauche (**Fig. 24**) : l'ermite est endormi, la main posée sous sa tête ; saint Denis, penché sur lui, le touche de sa main. Les deux figurations de l'âme de Dagobert sur la barque menée par les diables, dans le manuscrit et sur le tombeau, sont, là aussi, très semblables : contrairement à ce que l'on observe dans les illustrations de la *Vie en prose* – où elle est figurée couchée (**Fig. 8**) – l'âme de Dagobert est représentée debout et de face, les mains jointes (**Fig. 25 et Fig. 39**). Il en va de même pour l'intervention des saints : sur l'enluminure comme au second registre du tombeau, l'âme de Dagobert est sortie de la barque par saint Denis et saint Martin à gauche, tous deux coiffés de leur mitre ; à sa droite, saint Maurice, coiffé de son casque de soldat, repousse l'un des diables avec son arme – une massue dans le cas de la sculpture, une lance dans l'enluminure (**Fig. 26 et Fig. 40**). Enfin, l'élévation de l'âme de Dagobert au paradis incarne sans doute l'exemple le plus parlant de l'interactivité entre les deux réalisations : dans les deux œuvres, l'âme de Dagobert, de face et les mains jointes, est présentée sur un linge tenu, à gauche par saint Denis, à droite par saint Maurice et saint Martin ; les saints sont, d'un côté et de l'autre, entourés de deux anges debout tenant un encensoir et de deux anges agenouillés, tenant un cierge. Sur le manuscrit comme sur le tombeau, deux anges occupent le haut de l'image ; sortant du Ciel, ils agitent des encensoirs en direction de Dagobert (**Fig. 27 et Fig. 40**).

¹ Sur la composition de l'œuvre d'Yves de Saint-Denis et ses enjeux, voir *supra*, p. 230-244.

² D. NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque*, n°51, p. 302.

Comme en témoigne cette démonstration, la reproduction, à l'identique, de certains détails rend manifeste la parenté entre l'œuvre sculptée et les représentations figurées transmises par le manuscrit de la *Vita et passio*. Il semble dès lors que le(s) enlumineur(s) se soi(en)t appuyé(s) sur le monument funéraire, qu'il(s) pouvai(en)t contempler, *in situ*, à Saint-Denis. L'image s'inspire donc à la fois du texte qu'elle accompagne, mais aussi, en dehors de ce substrat textuel, de modèles iconographiques : l'histoire de Dagobert et de saint Denis se transmet donc bien, aussi, par la vue et les images.

5.3 Voir et lire : l'importance de la textualité

La textualité occupe une place notable au sein des illustrations de la *Vita et passio*. Suivant les illustrations du manuscrit original, les enluminures du manuscrit Paris, BnF, lat. 5286 présentent de nombreux phylactères, au travers desquels les personnages s'expriment. Les enluminures sont aussi suivies d'une légende de quelques vers, en latin, résumant sommairement la scène illustrée ; situés horizontalement, en dehors de l'image, ces *tituli* se présentent comme un énoncé, qui se démarque ainsi de la parole prononcée, représentée par le phylactère¹. Selon Otto Pächt, « rien ne caractérise autant l'art médiéval, finalement, que cette possibilité de juxtaposer les phénomènes, la « visibilité » de l'écriture et la « lisibilité » des formes visuelles² » ; les deux médias se joignent alors pour créer du sens.

Les phylactères, en tant que « nouvelle formule textuelle intégrée au sein de l'image [offrant] une dimension à la fois esthétique et participative³ », endossent assurément un rôle didactique : ils contribuent à rendre l'image dynamique et interactive, et agissent comme indices pour la compréhension du déroulé de l'action figurée. Dans les scènes liées à la dédicace de l'église, qui se succèdent et parfois se ressemblent, le phylactère contribue alors à rendre intelligible la suite d'événements en créant un point de repère. Après que le Christ eut consacré l'église, il dit lui-même au lépreux d'en avertir le roi (*Hoc quod nunc egi festinus dicito regi*⁴) puis de lui montrer le signe de sa guérison (*Securus signum regi predito dignum*⁵) ; plus loin, le lépreux rapporte à Dagobert les paroles du Christ (*Templum sacrauit Christus qui cuncta creavit. Signum de qua re sum tibi presto dare*⁶) (**Fig. 41-42**). Le cycle se termine par une image de Dagobert dans l'église, contemplant le signe de la guérison du lépreux et priant devant l'autel des martyrs (**Fig. 43**)⁷. Dans cette suite iconographique, les *tituli* latins, placés sous les images, contribuent encore à guider la lecture des événements, à l'image de celui qui accompagne la guérison du lépreux :

¹ Christian HECK, « Un nouveau statut de la parole ? L'image légendée comme énoncé, commentaire et parole émise », *Qu'est-ce que nommer ?* éd. Ch. HECK, p. 14.

² Otto PÄCHT, *L'enluminure médiévale. Une introduction*, trad. Jean LACOSTE, Paris, Macula, 1997 [1984], p. 173.

³ Ch. DENOËL, « Texte et image dans les Vies de saints », p. 122.

⁴ Paris, BnF, lat. 5286, f° 148r.

⁵ Paris, BnF, lat. 5286, f° 149r.

⁶ Paris, BnF, lat. 5286, f° 150r.

⁷ Paris, BnF, lat. 5286, f° 151r.

Isti leproso Christus iubet huic scabioso
 Regi narrare que vidit in ordine clare
 Et signum dat ei pellem removens scabiei
 Iungitur hineque rei pulchre novitas faciei
 Et manet ablata cutis ut prius effigiata
 Ut per mira data fieret res indubitata¹.

Le dialogue entre le Christ et le lépreux, puis celui entre le lépreux et Dagobert, guident ainsi la lecture de l'image, que viennent encore éclairer les *tituli* latins ; le texte constitue donc un indice qui permet au lecteur de se repérer et de suivre le fil de l'histoire.

Mieux encore, l'élément textuel contribue parfois à renforcer l'*auctoritas* de l'histoire et de ce qui est montré. Étant donné que le phylactère incarne la parole dispensée, il prend d'autant plus de sens dans le cadre du récit de l'ermite Jean. Dans une première image, l'ermite transmet le récit à Ansoald (*Mira pater refero sed certe consona vero dignaque scripturis ut fiant nota futuris*) ; dans la seconde, Ansoald transmet lui-même le récit à saint Ouen (*Penis primo datus rex est super astra levatus*²) (**Fig. 35**). Les phylactères démontrent la fixation et la transmission, de façon directe et continue jusqu'à saint Ouen, des paroles de l'ermite Jean ; le témoignage est donc passé, sans transition et sans altération, de l'ermite jusqu'à saint Ouen, et jusqu'au texte d'Yves de Saint-Denis. La figuration de l'ermite au moment du combat des diables et des saints pour l'âme de Dagobert – il observe en effet la scène depuis une fenêtre, en hauteur (**Fig. 39-40**) – rejoint d'ailleurs cette idée : la présence physique, tangible, du témoin ajoute de manière évidente à la crédibilité du témoignage lui-même. Toujours dans le cadre de la vision, l'acte de parole semble en outre agir sur l'image. Dans la représentation de Dagobert emmené par les diables, la barque est surmontée, dans toute sa longueur, d'un phylactère présentant les prières de l'ermite Jean (*Qui parcis miseris et nullum perdere queris, huic in tormento succurrere Christe memento*) (**Fig. 39**) L'acte de parole influence alors l'action imagée : dans l'enluminure suivante, l'ermite, les mains toujours jointes en prière, observe l'âme de Dagobert sauvée par les saints (**Fig. 40**).

Le processus d'illustration des manuscrits de la *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis s'inscrit nettement dans une optique didactique, et va en cela dans le sens d'un ouvrage possiblement conçu aussi pour les laïcs, notamment pour les visiteurs de l'église et de la

¹ Paris, BnF, lat. 5286, f°148r : « Le Christ ordonne au lépreux couvert de plaies de raconter au roi ce qu'il a vu, en ordre et clairement. Et, retirant sa peau recouverte de plaies, il la lui donne comme signe. Et le visage du lépreux se pare d'une nouvelle beauté ; reste sa peau retirée, qui auparavant le recouvrait, afin que, par ce miracle, la chose soit incontestable ».

² Paris, BnF, lat. 5286, f°163v : « Je te rapporte ces merveilles, qui sont si justes et vraies qu'elles méritent assurément d'être écrites, afin qu'elles soient connues dans le futur / Le roi, ayant d'abord été châtié, est ensuite élevé vers les Cieux ».

nécropole royale¹. La décomposition des scènes, les nombreux détails apportés aux images et le soutien fourni par la textualité – à l’intérieur comme à l’extérieur des images – confère à l’ouvrage une nature véritablement pédagogique. Grâce à la mise en place de nombreux repères visuels, l’iconographie raconte l’histoire de Dagobert et de Saint-Denis de manière quasiment autonome. Elle la rend à la fois visible et lisible pour le lecteur, qui voit par exemple se succéder, de façon claire et linéaire, la *translatio* des reliques, la construction d’une nouvelle église et la dédicace. L’image réécrit ainsi, à sa manière et avec ses propres codes, la légende d’abord élaborée par le texte, en le prolongeant et en l’interprétant visuellement.

6. DE L’HAGIOGRAPHIE À L’HISTOIRE ROYALE : VARIATIONS ICONOGRAPHIQUES DANS LES *GRANDES CHRONIQUES* DE JEAN LE BON (C. 1330-1350)

Par la suite, d’autres réalisations iconographiques prennent pour modèle l’impressionnant cycle d’illustrations de la *Vita et passio sancti Dionysii*, tout en inscrivant les images dans un nouveau contexte thématique, qui est celui, plus spécifiquement, de l’histoire royale. C’est le cas, notamment, du manuscrit des *Grandes chroniques* réalisé pour Jean le Bon, dont les images consacrées à Dagobert s’inspirent en partie des illustrations de l’œuvre d’Yves de Saint-Denis². Réalisée dans les années 1330-1350, l’œuvre poursuit la version offerte à l’époque à Philippe III, en l’augmentant notamment des Vies de Louis VIII et de Louis IX ; le compilateur modifie en outre le texte de Primat en y ajoutant de nouvelles interpolations tirées directement des sources latines dionysiennes³. Commandée par Jean le Bon avant son couronnement (1350), cette version est accompagnée d’un cycle de plus de 400 miniatures, ce qui en fait à ce jour l’exemplaire le plus illustré des *Grandes chroniques*. Si le compilateur retourne aux sources dionysiennes, les enlumineurs s’inspirent, eux aussi, du patrimoine iconographique de l’abbaye, notamment des manuscrits de la *Vita et passio*, présents à la fois à Saint-Denis et dans la bibliothèque royale⁴.

En effet, la confrontation des 14 miniatures consacrées à Dagobert dans le manuscrit des *Grandes chroniques* et des illustrations du manuscrit de la *Vita et passio* met au jour un rapport évident entre les deux productions iconographiques. En réalité, la première enluminure consacrée à Dagobert dans les *Grandes chroniques*, de la largeur de deux colonnes, semble « condenser » les onze premières scènes de la *Vita et passio*, tout en reproduisant certaines précisions propres aux illustrations du texte d’Yves de Saint-Denis. Le manuscrit de Jean le Bon est par exemple le seul, à notre connaissance, à figurer Dagobert coupant la barbe de Sadragisèle (**Fig. 44 et Fig. 37**). Pour autant, dans le cadre de l’histoire de Dagobert, les illustrations des *Grandes chroniques* s’émancipent et prolongent le modèle fourni par la *Vita et passio* ; ces variations dénotent alors

¹ C’est d’ailleurs l’avis de Serge Lusignan, qui lit dans ce sens la traduction française réalisée dans l’ouvrage de dédicace : « Ce travail fut à son tour vite mis en français car il était destiné à servir de guide aux visiteurs de l’abbatiale, mausolée des rois de France » (S. LUSIGNAN, « Culture écrite et langue française », p. 24).

² London, British Library, Royal 16 G VI.

³ A. D. HEDEMAN, *The Royal Image*, p. 52.

⁴ *Ibidem*, p. 55.

la perspective générale de l'œuvre, centrée d'abord sur l'histoire royale, qui diffère en cela de l'ouvrage d'Yves de Saint-Denis. Dans ce sens, les miniatures du manuscrit de Jean le Bon font montre d'un intérêt plus marqué pour la protection de saint Denis envers le roi France, là où la *Vita et passio* mettait plus fortement en avant la tombe des martyrs¹. De manière générale, le manuscrit des *Grandes chroniques* présente aussi un certain nombre de scènes mettant en avant la figure royale et insistant notamment sur la question de la filiation. Contrairement à ce que présente la *Vita et passio*, Clotaire II est figuré accompagnant les messagers à la chapelle, ce qui a pour conséquence de souligner plus fortement la relation entre le roi et son fils² ; dans le même sens, les *Grandes chroniques* insistent sur les prérogatives royales en choisissant de consacrer plusieurs images à des scènes spécifiques – telle que celle présentant Dagobert et sa femme Ragnetrude partageant leur lit ou le roi dictant son testament (**Fig. 45-46**) – symbolisant la continuité dynastique.

Les enlumineurs du manuscrit des *Grandes chroniques* commandé par Jean le Bon prolongent et dépassent ainsi le modèle que fournit le cycle iconographique de la *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis pour l'accorder à l'entreprise générale que constitue la composition historiographique ; aussi les images se réécrivent-elles en fonction de la forme et du sens que l'on souhaite donner, dans un certain contexte, à l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis.

7. UNE FUSION DES TRADITIONS AU XVI^e SIÈCLE : LE CYCLE ICONOGRAPHIQUE DE LA CHRONIQUE DE LOUIS LE BLANC (PARIS, BNF, FR. 24948)

Parmi les ouvrages dont les illustrations semblent influencées par les manuscrits de la *Vita et passio* d'Yves de Saint-Denis, l'un des manuscrits de la *Chronique* de Louis Le Blanc – composée à l'extrême fin du XV^e siècle et directement inspirée par le texte des *Grandes chroniques de France* – présente un important cycle iconographique, qui figure en détail l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis³. Réalisée par Louis Le Blanc, secrétaire des rois de France entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle, cette petite composition propose une histoire de la dévotion royale à saint Denis, alternant passages de la Vie du saint et récits mettant en scène les rois de France, de Dagobert à Charles VI, dans leur lien avec le saint et son église⁴. Dans cette perspective, le texte de la *Chronique* accorde une place prépondérante à Dagobert ; la moitié des chapitres de l'ouvrage a trait à son histoire commune avec Saint-Denis.

Réalisé au XVI^e siècle, ce manuscrit de la *Chronique*, composé de 74 folios, présente 55 illustrations, constituées de 35 grandes miniatures en pleine page et de 20 petites vignettes, représentant les différents souverains et introduisant les chapitres consacrés à leurs règnes

¹ *Ibidem*, p. 58.

² *Ibidem*, p. 59.

³ Paris, BnF, fr. 24948.

⁴ Sur la *Chronique* de Louis Le Blanc, voir *supra*, p.195-199.

respectifs. L'histoire de Dagobert est le sujet de neuf miniatures en pleine page, auxquelles s'ajoutent deux petites vignettes présentant un portrait du roi. L'attention iconographique portée à Dagobert dialogue ainsi avec la place qui lui est accordée dans le texte, puisqu'une miniature sur quatre lui est consacrée, alors même que la composition s'étend, chronologiquement, du règne de Clovis à celui de Charles VI. Les neuf miniatures reprennent visuellement les principaux épisodes de l'histoire de Dagobert et saint Denis :

	<i>Chronique de Louis Le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948</i>
Dagobert confié à Arnulf de Metz par Clotaire II	f°7v
Dagobert chassant le cerf	f°8v
<i>Martyr de saint Denis et ses compagnons</i>	f°10v
<i>Miracle de la céphalophorie</i>	f°11v
<i>Catulla dérobe les corps des martyrs lors d'un dîner</i>	f°12v
<i>Catulla enterre les corps des martyrs</i>	f°13v
<i>Sainte Geneviève supervise la construction de la chapelle en l'honneur de saint Denis</i>	f°14r
Le cerf réfugié dans la chapelle des martyrs	f°14v
Dagobert fait couper la barbe de Sadrasigèle	f°16r
Dagobert se réfugie dans la chapelle des martyrs	f°17r
Les envoyés de Clotaire II devant la chapelle	f°18r
Les saints apparaissant à Dagobert durant son sommeil	f°19r
Clotaire II devant la chapelle des martyrs	f°20v
Dagobert supervise la construction de Saint-Denis	f°21r

À l'image du texte de la *Chronique*, le cycle d'images commence par l'enfance de Dagobert ; de la même manière, le roi mérovingien inaugure alors aussi visuellement l'ouvrage, dans ce qui constitue la première miniature en pleine page, après la scène de dédicace présentée sur le frontispice (f°5v).

Plusieurs éléments semblent pointer en direction d'une influence du cycle iconographique de la *Vita et passio* sur le manuscrit de la *Chronique*. En premier lieu, le manuscrit de la *Chronique* est le seul à figurer, comme dans la *Vita et passio*, Clotaire II confiant le jeune Dagobert à saint Arnulf (**Fig. 47 et Fig. 36**), scène qui ne se trouve représentée ni dans les manuscrits de la *Vie en prose*, ni dans ceux des *Grandes chroniques de France*. Dans le même sens, les nombreuses « vignettes-portraits », représentant les différents rois semblent suivre le modèle présenté dans les manuscrits d'Yves de Saint-Denis. Réalisé à Saint-Denis¹, le manuscrit de la *Chronique* aurait pu puiser dans la tradition iconographique développée à l'abbaye.

¹ F. COLLARD, « Ranimer l'oriflamme », p. 568-569.

Il est particulièrement intéressant de noter que le cycle iconographique est « entrecoupé » d'images représentant l'histoire de saint Denis – son martyr, le miracle de la céphalophorie, les manœuvres de Catulla et la chapelle construite par sainte Geneviève – placées entre une représentation de la chasse de Dagobert et une autre du cerf trouvant refuge dans la chapelle (**Fig. 48-54**) ; ensuite viennent des illustrations figurant le déshonneur de Sadragisèle, la fuite de Dagobert et la construction de Saint-Denis (**Fig. 55-60**). Là aussi, les images suivent le texte de la *Chronique* – qui lui-même se fonde sur le texte des *Grandes chroniques*, ce dernier ayant intégré l'historique de la chapelle au moment de la chasse de Dagobert¹. Ce sont, à l'origine, l'*Inventio* A et les *GD* qui avaient proposé cette suite narrative, en intercalant au sein du récit de la chasse de Dagobert (*GD*, 2 et 4) un chapitre sur l'origine de la chapelle (*GD*, 3). Pour autant, si les images suivent le fil narratif voulu par le texte, elles éclairent aussi l'histoire d'une nouvelle forme de linéarité, qui la rend plus facilement déchiffrable. En effet, contrairement aux allers- retours chronologiques du texte, qui peuvent parfois demeurer abstraits, la mise en image de la succession des événements, par le biais de certains indices visuels, rend l'histoire plus lisible. Là où le texte doit se contenter de décrire les différentes constructions, l'image peut les représenter visuellement et susciter entre elles une continuité, au moyen de signes. L'exemple le plus parlant de ce phénomène se trouve dans l'enchaînement des images représentant Catulla enterrant les corps des martyrs (f°13v), sainte Geneviève construisant la chapelle (f°14r) et le cerf y trouvant refuge (f°14v) (**Fig. 52-54**). Dans ces trois images, qui se suivent directement, la représentation de l'architecture permet de reconnaître une filiation entre les différents édifices : les colonnes bleues qui l'encadrent agissent notamment comme un important point de repère visuel. Cette continuité iconographique dénote l'unicité du lieu : c'est bien dans la chapelle construite par Catulla – sur un lieu premièrement désigné par saint Denis – puis reconstruite par Geneviève, que le cerf trouve refuge au temps de Dagobert.

Cette impression de continuité, suscitée par les images, entre l'histoire de Dagobert et celle des corps des martyrs et de l'édifice de Saint-Denis, rejoint la perspective générale de la *Chronique*, qui vise à raconter l'histoire des rois de France au prisme de la dévotion royale à saint Denis. Louis Le Blanc conçoit la dévotion au saint et à son église comme une manifestation ancienne et partagée, qui contribue à rassembler et à lier entre eux les différents souverains qui se succèdent. En réalité, le cycle iconographique de la *Chronique* se présente comme l'exacte incarnation, sur le plan visuel, du projet pensé à l'origine par les *GD*, tout entier articulé autour de l'inscription de Dagobert et de saint Denis au sein d'une histoire commune.

8. CONCLUSION

Nous avons mis au jour la circulation de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis au sein de productions textuelles variées, tant sur le plan générique que sur celui de la réception et des

¹ *GCF*, 2, v, II, p. 95-99.

différents enjeux qu'elle suppose. Or, le texte n'est pas l'unique canal de diffusion et de promotion de cette histoire : si elle se transmet d'abord par l'écrit, elle s'incarne aussi, particulièrement au XIII^e siècle, visuellement. La transposition de l'histoire au sein d'œuvres figurées s'observe principalement à deux niveaux : elle s'opère d'abord au sein des manuscrits des œuvres qui la transmettent – en particulier ceux de la *Vie en prose de saint Denis* et de la *Vita et passio* d'Yves de Saint-Denis – et, s'incarne, ensuite, dans l'édifice même de Saint-Denis, à travers, notamment, le tombeau monumental du roi mérovingien construit autour de 1250 et qui présente, aux yeux de tous, l'intervention de saint Denis en faveur du roi de France, réaffirmant par là l'importance de l'inhumation des rois dans l'église.

L'examen des représentations figurées de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis, sculptées sur son tombeau ou illustrées dans les manuscrits qui transmettent l'histoire, met au jour, en premier lieu, l'inventivité de l'iconographie médiévale, qui joue avec certains modèles – qu'ils soient textuels ou iconographiques – pour les continuer et en proposer une nouvelle lecture. Les images évoluent en fonction des textes et de leurs enjeux ; construites autour d'une matière narrative commune, elles produisent pourtant un discours différent selon le cadre et l'époque dans lesquels elles s'élaborent. Il nous faut évidemment, enfin, relever le rôle premier de Saint-Denis dans la constitution et la diffusion de ces modèles iconographiques ; accompagnant d'abord des productions dionysiennes et royales, ces représentations se diffusent ensuite, avec la tradition manuscrite, hors des murs de l'abbaye.

TROISIÈME PARTIE

AU-DELÀ DE SAINT-DENIS.

**NOUVEAUX ESPACES ET NOUVELLES FORMES DE L'HISTOIRE DE
DAGOBERT**

INTRODUCTION À LA TROISIÈME PARTIE

Pensée et premièrement élaborée dans le *scriptorium* de Saint-Denis, l'histoire conjugée de Dagobert, du saint et de l'église franchit les murs de l'église pour circuler, en parallèle, dans d'autres espaces et d'autres types de productions. C'est là certainement l'un des aspects les plus intéressants du parcours de cette mémoire ; qu'advient-il d'elle, en effet, une fois émancipée de son cadre premier ? Quels enjeux révèle l'appropriation de cette histoire dans de nouveaux cadres et de nouveaux contextes, géographiques, politiques et culturels ?

Saint-Denis ne parvient pas à conserver longtemps le « monopole » de cette histoire. Très vite après l'élaboration des *GD*, l'histoire est reprise dans de nouvelles compositions et intégrée, par d'autres auteurs, au sein d'œuvres plus vastes. La tradition manuscrite des *GD* – dont nous avons proposé un survol – est, dans ce sens, particulièrement significative : sur les onze manuscrits transmis jusqu'aujourd'hui, six sont originaires de régions plus ou moins éloignées de Saint-Denis, tout particulièrement le Brabant et la Saxe.

Par l'intermédiaire de l'historiographie lotharingienne, qui se saisit rapidement du texte des *GD*, l'histoire intègre de nouveaux espaces, dans lesquels elle se charge d'enjeux bien différents de ceux que supposait sa première constitution à Saint-Denis. À travers l'intégration du texte dionysien, les chroniques de Reginon de Prüm (c. 900) et de Sigebert de Gembloux (c. 1082-1111) dévoilent une perception différente de la figure de Dagobert, alors conçu dans une perspective qui fait de l'Austrasie – puis de la Lotharingie – le berceau du pouvoir carolingien puis « germanique ». De manière générale, Dagobert et sa qualité de roi d'Austrasie s'inscrivent dans une forme de mémoire de l'espace ; particulièrement dans la région de Trèves, le souvenir du roi apparaît vigoureux et durable et certaines églises de la région, prenant pour modèle le lien du roi à Saint-Denis, font pareillement du souverain mérovingien leur protecteur.

En marge de la tradition des *GD* et de sa diffusion dans l'espace lotharingien puis germanique, le canal hagiographique porte aussi l'histoire du roi et du saint au-delà des frontières dionysiennes. Au X^e siècle déjà, une nouvelle version de l'*Inventio* (B), qui constitue en réalité une version abrégée des *GD*, intègre le *Legendarium Flandrense*, qui se diffuse notamment en Flandre, dans le Hainaut et dans la région de Liège, en marge des réseaux dionysiens. Au XIII^e siècle, l'histoire du roi et du saint intègre aussi, selon de nouvelles modalités, les grandes entreprises hagiographiques dominicaines – notamment la *Legenda Aurea* de Jacques de Voragine – qui rencontrent un succès et une diffusion considérables.

Enfin, dans un autre registre, moins éloigné géographiquement et symboliquement de Saint-Denis mais inédit sur le plan générique, l'histoire du roi et du saint intègre, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, un cycle de chansons de geste d'« inspiration mérovingienne ». Constitué de quatre œuvres tardives, ce cycle fait la part belle au personnage de Dagobert et à son lien à Saint-Denis ; l'étude du passage de certains motifs dans ces compositions littéraires met au jour, de manière tout à fait intéressante, la façon dont le choix de cette mémoire mérovingienne

dialogue avec le contexte de l'époque et notamment avec une royauté contemporaine en proie à une crise de légitimité.

CHAPITRE I

LA MÉMOIRE DE DAGOBERT DANS LE MONDE GERMANIQUE (X^e-XIV^e SIÈCLE)

Nombreux sont les auteurs qui, à partir du IX^e siècle déjà, intègrent de manière évidente la matière des *GD* à leurs productions historiques. Il convient alors d'observer de quelle manière – et avec quel succès – le portrait proposé par le texte dionysien s'impose dès lors qu'il se trouve incorporé dans un ensemble historiographique et dialogue avec la voix et la méthode du compilateur. Parce qu'elles constituent les premiers témoins d'une assimilation des *GD* dans un plus grand ensemble et qu'elles présentent entre elles des variations significatives, les œuvres de deux auteurs des X^e-XII^e siècles ont été retenues : les chroniques universelles de Reginon de Prüm et de Sigebert de Gembloux. La chronique de Reginon a été choisie parce qu'elle constitue le premier témoignage d'une prise en compte des *GD* dans un ensemble historiographique ; celle de Sigebert aura retenu notre attention au vu de son importante postérité et parce qu'elle dialogue, aussi, avec l'œuvre de Reginon.

Plus généralement, l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis se transmet, bien au-delà des frontières dionysiennes, dans des contextes textuels, politiques et géographiques variés ; chargé d'une *auctoritas* qui revêt des formes différentes en fonction des lieux et des époques, le pouvoir symbolique porté par la figure du roi mérovingien est loin de ne profiter qu'à Saint-Denis.

En tant que roi d'Austrasie, Dagobert a laissé son souvenir dans certains espaces qui sont, par la suite, devenus terres d'Empire ; ainsi, particulièrement entre les X^e et XII^e siècles, il revêt un rôle important dans la réflexion sur les origines du pouvoir des empereurs germaniques. Les *GD* passent dans l'historiographie lotharingienne ; leur mémoire nourrit plusieurs monastères, autour de Trèves et Strasbourg qui font du roi, à l'instar de Saint-Denis, leur protecteur. La tradition manuscrite des *GD* atteste d'une diffusion dans les régions de l'ancienne Lotharingie, où ils se voient intégrés à des manuscrits « impériaux », tout entiers tournés vers l'histoire de l'Empire et ses origines. Il s'agira donc d'observer les modalités de la transmission de l'histoire de Dagobert dans ces régions, et d'évaluer la manière dont les différentes lectures, relectures, réécritures et réappropriations de son histoire révèlent d'importants enjeux politiques et symboliques.

1. UN ROI ET DES ESPACES : DAGOBERT, L'AUSTRASIE, LA LOTHARINGIE ET LE SAINT-EMPIRE

L'intérêt porté au roi dans cette région se fonde sur une mémoire à la fois politique et géographique : Dagobert est associé à un espace – l'Austrasie – et à un univers politique qui en fait, symboliquement, l'agent de liaison entre Mérovingiens et premiers Carolingiens. Dès 623 et son association au trône d'Austrasie, Dagobert, encadré par deux figures proto-carolingiennes –

Pépin et Arnulf de Metz – incarne alors la renaissance du *regnum* austrasien ainsi que la reconnaissance de son individualité à l'intérieur du royaume des Francs¹. C'est durant le règne de Dagobert que le territoire austrasien atteint sa plus grande extension : engagée sous Thierry I^{er}, une forte politique d'expansion a permis à l'Austrasie de s'étendre considérablement, notamment outre-Rhin, en soumettant la Thuringe, l'Alémanie et la Bavière². L'Austrasie profite d'une position décisive au sein de l'aire franque ; « elle était de ce fait comme prédestinée à jouer un rôle de premier plan lorsque la puissance mérovingienne, profondément ancrée à l'Ouest (...) viendrait à s'épuiser³ ».

L'Austrasie est en effet le berceau des Pippinides : c'est d'abord du gouvernement du *regnum* austrasien dont s'empare Pépin de Herstal avant, à la suite de sa victoire à Tertry en 687, d'étendre son pouvoir sur l'ensemble du territoire franc⁴. L'Austrasie dévoile ainsi sa primauté en Gaule. C'est aussi à partir de cette région, comprise entre la Meuse et le Rhin, que Charles Martel, poursuivant l'œuvre de son père, concrétise ensuite définitivement l'assise de la nouvelle dynastie carolingienne⁵. À partir de Charles Martel, l'Austrasie en tant qu'entité spatiale, qui a « en quelque sorte absorbé l'Europe⁶ », disparaît au sein de l'empire carolingien. Néanmoins, c'est bien dans cet espace que se fixe le pouvoir des premiers rois et empereurs carolingiens. Dans les dernières années de son règne surtout, Charlemagne séjourne en majorité au nord de l'Empire, notamment dans les palais de Nimègue, Thionville ou Ingelheim et, bien sûr, à Aix-la-Chapelle, *prima sedes* de l'Empire, où l'empereur se fit inhumer⁷. Après la mort de Louis le Pieux, l'*imperium* est partagé en trois lors du traité de Verdun en 843. Lothaire I^{er} hérite à ce moment là de la Francie médiane ; en 855, après sa mort, son fils Louis II règne sur la partie italienne de la *Francia media* et son autre fils Lothaire II hérite quant à lui du territoire septentrional, situé entre la Frise et le Jura. Ce dernier donne son nom à cet espace, appelé successivement, à partir du X^e siècle, « royaume de Lothaire » puis Lotharingie. L'entité lotharingienne disparaît un temps lorsqu'à la suite de la mort de Lothaire II, en 869, elle est partagée entre ses oncles Louis le Germanique et Charles le Chauve, respectivement rois de Francie orientale et de Francie occidentale. On remarque néanmoins qu'au moins à partir du début du règne d'Arnulf de Carinthie en Francie orientale (887-899), la Lotharingie semble reconnaître plutôt l'autorité de ce dernier⁸. En 895, Arnulf nomme son fils Zwentibold « roi de Lotharingie », ressuscitant, pour un temps, l'ancienne *Francia media*. En 911, Louis IV, qui a

¹ F. CARDOT, *L'espace et le pouvoir*, p. 174-175.

² *Ibidem*, p. 191-194 ; Michel PARISSE, *Austrasie, Lotharingie, Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1990, p. 17-18.

³ A. STOCLET, *Autour de Fulrad de Saint-Denis*, p. 1.

⁴ Jean-Charles PICARD, « L'Austrasie : entité géographique ou politique ? », *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire*, dir. Jean-Charles PICARD, Roma, Publications de l'École française de Rome, 1998, p. 420-422.

⁵ F. CARDOT, *L'espace et le pouvoir*, p. 187.

⁶ J.-C. PICARD, « L'Austrasie », p. 424.

⁷ Michel SOT, « Aix-la-Chapelle au miroir de Constantinople », *Les villes capitales : xxxv^e Congrès de la SHMES, Istanbul 1^{er}-6 juin 2005*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 204-210.

⁸ Robert FOLZ, *La naissance du Saint-Empire*, Paris, Albin Michel, 1967, p. 58-59.

succédé à Arnulf de Carinthie à la tête du royaume oriental, meurt : la branche carolingienne des rois de Francie orientale s'éteint avec lui. Les grands vassaux élisent alors le duc de Franconie Conrad I^{er} à la tête du royaume oriental (911-918). La Lotharingie est dans un premier temps rattachée à la Francie occidentale par Charles III le Simple avant d'être définitivement incorporée à la Germanie par le successeur de Conrad I^{er}, Henri I^{er}, en 925¹. Au moment où le fils de ce dernier, Otton I^{er}, est sacré empereur (962), l'ancienne Lotharingie et, avec elle, ses principaux lieux de mémoire, dont notamment Aix-la-Chapelle, font alors partie intégrante du nouvel Empire germanique. Après avoir conquis l'Italie et reçu le titre d'empereur, Otton I^{er} règne à la fois sur l'Italie et la Germanie, ancienne Francie orientale. Néanmoins, dans l'esprit des contemporains, l'Empire est toujours celui des Francs, fondé par Charlemagne ; l'empereur germanique reste attaché à l'héritage franc et souhaite notamment maintenir la qualification de *Francia* et de *Franci* pour désigner ses sujets². Dans cette perspective, il est indispensable pour les premiers empereurs germaniques de se lier aux Carolingiens, et plus spécifiquement à la figure de Charlemagne. En 936, le sacre d'Otton I^{er} à Aix-la-Chapelle est éminemment politique : il s'agit pour le roi allemand de rappeler et de concrétiser l'intégration de la Lotharingie au royaume de Germanie et de se présenter comme l'authentique successeur de Charlemagne, contrant ainsi les revendications du roi de France de l'époque, Louis IV d'Outremer³.

C'est dans ce contexte aussi qu'il faut comprendre l'intérêt que portent les rois de Germanie et les nouveaux empereurs germaniques à la figure de Dagobert. Dernier grand roi d'Austrasie, il constitue un ancrage symbolique, historique et géographique dans le monde franc pré-carolingien. Cela explique que le roi mérovingien soit souvent placé dans la liste des prédécesseurs des souverains germaniques. Dans un diplôme en faveur du monastère de Klingenmünster, daté de 931, le roi Henri I^{er} présente Dagobert comme son *antecessor gloriosus*⁴. Il en va de même, en 966, dans un diplôme d'Otton I^{er} en faveur de Saint-Denis, où Dagobert est présenté comme un prédécesseur *de divine mémoire* (*antecessor noster dive memorie Dagobertus*)⁵. Au XII^e siècle, lorsque la bataille mémorielle autour de la figure de Charlemagne fait rage entre le roi Louis VII et l'empereur Frédéric Barberousse, ce dernier, à l'occasion d'un diplôme fixant les limites du diocèse de Constance, n'hésite pas à remonter encore dans la généalogie franque et à faire de Dagobert son prédécesseur, en insistant notamment sur son rôle en Germanie⁶. Au XIII^e siècle, sur la façade de la cathédrale de

¹ Francis RAPP, *Le Saint-Empire romain germanique. D'Otton le Grand à Charles Quint*, Paris, Tallandier, 2000, p. 41-55.

² Roger DUFRAISSE, « Le Saint Empire romain germanique », *Les empires occidentaux, de Rome à Berlin*, dir. Jean TULARD, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 273-274.

³ R. FOLZ, *Le souvenir et la légende de Charlemagne*, p. 49.

⁴ MGH, *Dipl. Reg. et imp. Germ.*, 1, n° 42, p. 75 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 52-54.

⁵ MGH, *Dipl. Reg. et imp. Germ.*, 1, n° 314, p. 428.

⁶ Frantz PERRET, *Urkundenbuch der südlichen Teile des Kantons St. Gallen (Gaster, Sargans, Werdenberg)*, 1, Rorschach, Cavelti, 1961, p. 165 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 88-89. Sur l'importance de Charlemagne durant le règne de Frédéric Barberousse et l'entreprise de canonisation, voir R. FOLZ, *Le souvenir et la légende de Charlemagne*, p. 186-213.

Strasbourg, une statue de Dagobert côtoie celles de Clovis, Charlemagne, Arnulf de Carinthie et Rodolphe de Habsbourg, dans un programme qui promeut symboliquement la continuité entre les différents souverains¹. Dagobert est donc le plus souvent considéré par les empereurs germaniques, sinon comme un ancêtre direct, du moins comme un personnage de grande importance ayant joué un rôle dans la constitution progressive d'un pouvoir oriental puis germanique. Les chroniques lotharingiennes, puis « allemandes » participent de transmettre la mémoire du roi mérovingien, l'inscrivant de plus en plus nettement, surtout à partir du XII^e siècle, au sein de l'histoire impériale.

2. LES *GESTA DAGOBERTI* ET L'HISTORIOGRAPHIE LOTHARINGIENNE : LES CHRONIQUES UNIVERSELLES DE RÉGINON DE PRÜM (X^e SIÈCLE) ET DE SIGEBERT DE GEMBLoux (XI^e SIÈCLE)

2.1 Deux histoires, deux moments, un espace

La première intégration, à notre connaissance, de la matière des *GD* dans une compilation historique est due à Réginon, moine puis abbé de l'abbaye de Prüm jusqu'à son exil, en 899, au monastère de Saint-Martin de Trèves². À l'époque de l'abbatiate de Réginon (892-899), le monastère de Prüm apparaît comme une institution très marquée politiquement : situé à proximité des centres royaux de Metz et de Trèves, il est intimement lié à l'essor du pouvoir carolingien³. Fondé en 721, il est reconstruit en 752 sous l'impulsion de Bertrade, épouse de Pépin le Bref ; le monastère ne cesse de profiter, dans les générations suivantes, du patronage et de la protection royale⁴. Prüm apparaît particulièrement cher à l'empereur Lothaire I^{er}, fils de

¹ G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 56.

² Sur la vie et la carrière de Réginon de Prüm, voir notamment *History and Politics in late Carolingian and Ottonian Empire. The Chronicle of Regino of Prüm and Adalbert of Magdeburg*, éd. et trad. Simon McLEAN, Manchester, Manchester University Press, 2009 ; Francesco ROBERG, « Neues zur Biographie des Regino von Prüm », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 72, 2008, p. 224-229 ; Rob MEENS, « The Rise and Fall of the Carolingians. Regino of Prüm and his conception of the Carolingian Empire », *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs : Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, éd. Laurent JÉGOU [et al.], Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 315-323 ; Heinrich HÜSCHEN, « Regino von Prüm, Historiker, Kirchenrechtler und Musiktheoretiker », *Festschrift Karl Gustav Fellerer zum sechzigsten Geburtstag*, éd. Heinrich HÜSCHEN, Regensburg, Bosse, 1962, p. 205-223 ; Wilfried HARTMANN, « Regino von Prüm », *Neue deutsche Biographie*, XXI, 2003, p. 269-270.

³ Stuart AIRLIE, « 'Sad stories of the death of kings' : Narrative patterns and structures of authority in Regino of Prüm's Chronicle », *Narrative and History in the Early Medieval West*, éd. Elizabeth M. TYLER et Ross BALZARETTI, Turnhout, Brepols, 2006, p. 114-116 ; IDEM, « Towards a Carolingian Aristocracy », *Der Dynastiewechsel von 751. Vorgeschichte, Legitimationsstrategien und Erinnerung*, éd. Matthias BECHER et Jörg JARNUT, Münster, Scriptorium, 2004, p. 109-127.

⁴ *History and Politics*, éd. et trad. S. McLEAN, p. 4 ; Herbert ZIELINSKI, « Die Kloster- und Kirchengründungen der Karolinger », *Beiträge zur Geschichte und Struktur des mittelalterlichen Germania Sacra*, éd. Irene CRUSIUS, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1989, p. 102-109. Pour un historique complet de l'abbaye, voir Bernd ISPHORDING, *Prüm, Studien zur Geschichte der Abtei von ihrer Gründung bis zum Tod Kaiser Lothar I. (721-855)*, Mainz, Gesellschaft für Mittelrheinische Kirchengeschichte, 2005.

Louis le Pieux, qui se retire au monastère peu avant sa mort en 855¹. La mort de Charles le Gros en 888 et la période de grande instabilité politique qui s'ensuit en Lotharingie – sujette aux affrontements entre souverains des royaumes de Francie occidentale et orientale – eurent des conséquences directes pour Réginon : en 899, le moine est forcé à l'exil par deux nobles locaux, Gérard et Matfrid², et recueilli à Trèves par l'archevêque Ratbod, qui lui confie l'abbatiate du monastère de Saint-Martin. C'est durant cette période d'exil qu'il compose sa *Chronique* ; construite sur le modèle de la chronique universelle³, elle se divise en deux livres traitant respectivement des périodes allant de l'Incarnation jusqu'à la mort de Charles Martel (741), puis des événements survenus jusqu'en 906. Pour rédiger le premier livre, Réginon s'appuie sur un nombre important de sources mérovingiennes et carolingiennes, particulièrement le *De tempore ratione* de Bède et l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre⁴. Pour ce qui a trait, plus spécifiquement, à l'histoire des Francs, nous reconnaissons l'influence évidente du *LHF*, mais aussi des *GD*. Nous nous contenterons de citer l'épisode de la fuite et du refuge de Dagobert dans la chapelle des trois martyrs, relaté de la manière suivante dans la chronique de Réginon :

Per idem tempus fuit major domus in palatio Clotharii regis Arnulfus, vir (...) Deo amabilis (...). Huic Dagobertus filius Clotharii, in annis puerilibus positus, traditus est a genitore, ut eum secundum suam sapientiam enutrit, eique tramitem christianae religionis ostenderet. Hic postquam ad virilem aetatem pervenit, Sandragisilum, ducem Aquitaniae et carum consiliarium patris, eo quod se quadam contumacia despiceret, verberibus affecit, et barbae racione deturpavit. Quod cum pater cognovisset, eum ad supplicia requirit. Ille furem patris timens in basilicam sanctorum Dionysii et sociorum eius confugit, eorumque tutelam supplex exposcit. Quorum suffragantibus meritis, a nullo potuit inde extrahi, quosque commissum facinus pater indulgeret. Unde et illum potissimum dilexit locum, ubi postmodum ingentia dona contulit, et numerosa praedia dedit⁵.

¹ *History and Politics*, éd. S. MCLEAN, p. 4 ; M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 61 ; Léon LEVILLAIN, « Wandalbert de Prüm et la date de la mort d'Hilduin de Saint-Denis », *BEC*, 108, 1950, p. 11-13.

² Sur la fin de l'Empire carolingien, voir Simon MACLEAN, *Kingship and Politics in the Late Ninth Century : Charles the Fat and the End of the Carolingian Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. Pour plus de détails sur Réginon et les événements de 899, voir aussi, du même auteur, « Insinuation, Censorship and the Struggle for Late Carolingian Lotharingia in Regino of Prüm's Chronicle », *English Historical Review*, 124/506, 2009, p. 1-28 ; R. MEENS, « The Rise and Fall », p. 316.

³ Très bon panorama du genre de la chronique universelle et de ses modalités par Michael I. ALLEN, « Universal history 300-1000 : Origins and western developments », *Historiography in the Middle Ages*, éd. D. DELIYANNIS, p. 17-42. Voir aussi les études de Mireille Chazan (Mireille CHAZAN, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles », *La Méthode critique au Moyen Âge*, éd. Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN, Turnhout, Brepols, 2006, p. 223-256 ; EADEM, *Études d'historiographie médiévale*, 2008).

⁴ *History and Politics*, éd. et trad. S. MCLEAN, p. 20.

⁵ *Reginonis Chronicon*, *MGH, SS*, 1, p. 550 : « En ce temps Arnulf, homme aimé de Dieu, fut maire du palais du roi Clotaire (...). Dagobert, le fils de Clotaire, lui fut confié par son père, au temps de son enfance, afin qu'il le nourrisse de sa sagesse et qu'il lui montre le chemin de la religion chrétienne. Après qu'il fut parvenu à l'âge adulte, il fit battre et raser la barbe de Sadragisèle – qui était duc d'Aquitaine et l'un des plus précieux conseillers de son père – sous prétexte que celui-ci l'offensait régulièrement. Lorsque son père l'apprit, il requit un châtiment. Craignant la colère de son père, il s'enfuit dans la basilique de saint Denis et de ses compagnons, et, suppliant, il sollicita leur protection. Grâce à leurs suffrages, personne ne put l'extraire de ce lieu, et son père pardonna le crime qu'il avait commis. À partir de ce moment-là, il aima ce lieu puissant, auquel il fit par la suite de grands dons, et auquel il accorda de nombreux domaines ».

Réginon condense ici plusieurs chapitres des *GD* ; il choisit de conserver uniquement l'épisode du conflit entre Sadragisèle et Dagobert, qui pousse le roi à trouver refuge auprès des saints martyrs¹. L'anecdote, dont on sait qu'elle est une innovation propre aux *GD*, est ici pour la première fois reformulée et intégrée parmi d'autres événements.

Le fait que le chroniqueur ait eu accès au texte des *GD* s'explique probablement par les liens qui unissent, dans la seconde moitié du IX^e siècle, les monastères de Prüm et de Saint-Denis, par l'intermédiaire notamment de Lothaire 1^{er}. Nous avons montré l'attachement particulier du fils de Louis le Pieux envers le monastère des Ardennes, lieu de sa dernière résidence et de son inhumation, en 855. Or, depuis 843 au plus tard², Hilduin de Saint-Denis est entré au service de Lothaire, comptant rapidement parmi ses plus proches conseillers. Probablement au début de l'année 844, Lothaire nomme Hilduin son archichancelier, *summus notarius*, titre qu'il conserva jusqu'à la mort de l'empereur en 855³. Plusieurs éléments donnent à penser qu'Hilduin aurait pu, à l'instar de son protecteur royal, finir sa vie au monastère de Prüm. C'est notamment ce que laisse penser une courte notice nécrologique consacrée à l'ancien abbé de Saint-Denis, interpolée dans une copie du *Martyrologium* de Wandelbert de Prüm⁴. Qu'Hilduin ait bel et bien fini sa vie au monastère où qu'il y ait simplement été lié par le biais de l'affection que lui portait Lothaire, il nous est permis de penser que c'est, d'une manière ou d'une autre, par l'intermédiaire de l'ancien abbé de Saint-Denis que la tradition des *GD* est parvenue à Prüm.

Composée quelques deux siècles plus tard, la chronique universelle de Sigebert de Gembloux offre un point de comparaison tout à fait intéressant quant au traitement des *GD* par l'historiographie lotharingienne dans un contexte qui, depuis Réginon, a bien évolué.

À l'époque où Sigebert entre au monastère de Gembloux⁵, ce dernier se présente comme l'un des principaux foyers d'émulation intellectuelle du diocèse de Liège¹. Durant une

¹ *GD*, 6-8, p. 402-403.

² Le 21 octobre 843, Louis, l'un des petits-fils de Charlemagne est attesté comme abbé de Saint-Denis ; on peut en déduire qu'Hilduin a donc quitté la tête de l'abbaye à cette date (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 48).

³ Sur cette période de la carrière d'Hilduin, voir *Ibidem*, p. 46-61. Le lien entre Hilduin et l'abbaye de Prüm s'illustre déjà du temps de Louis le Pieux : en août 823, le roi octroie, à la requête d'Hilduin, un diplôme confirmant les échanges avec l'abbaye de Prüm (*Urkundenbuch zur Geschichte der jetzt die Preussischen Regierungsbezirke Coblenz und Trier bildenden mittelrheinischen Territorien*, I, éd. Heinrich BEYER, Coblenz, Hildenbrandt'sche Buchdruckerei, 1860, n°55, p. 61 ; cité dans Philippe DEPREUX, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1997, p. 252-253). Sur les liens entre Prüm et Saint-Denis, voir B. ISPHORDING, *Prüm. Studien zur Geschichte der Abtei*, p. 272-275.

⁴ Léon Levillain a consacré une réflexion à cette question et à l'étude de la notice, dans laquelle il place, de manière catégorique, la mort d'Hilduin à Prüm, entre 855 et 859. Notons néanmoins que ses arguments, parfois naïfs, n'autorisent pas, selon nous, de se montrer aussi catégorique (Léon LEVILLAIN, « Wandelbert de Prüm et la date de la mort d'Hilduin de Saint-Denis », 1950). Michael Lapidge – qui ne cite pas l'article de Levillain – évoque cette possibilité, sans cependant s'y attarder (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 4 et p. 61).

⁵ À l'époque de l'abbatiate d'Olbert, soit avant 1048 (Mireille CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 1999 p. 35). Pour des données biographiques précises sur Sigebert de Gembloux, voir Tino LICHT, *Untersuchungen zum biographischen Werk Sigeberts von Gembloux*, Heidelberg, Mattes Verlag, 2005 et M. CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle*, p. 33-104.

parenthèse d'une quinzaine d'années passées à Saint-Vincent-de-Metz en qualité d'écolâtre, Sigebert accède alors à la très riche bibliothèque de l'abbaye, au sein de laquelle l'histoire semble du reste avoir occupé une place importante². Cette période messine accueille la production, par Sigebert, d'un certain nombre d'ouvrages importants³. On peut aisément penser que Sigebert entreprend son travail de recherche et de collecte à Metz, avant de retourner, dans les années 1070-1071, à Gembloux, où il parfait sa documentation grâce à l'importante bibliothèque, là aussi, du monastère⁴. Il s'attèle alors, dès 1088, à la composition de sa chronique universelle qu'il mena jusqu'en 1112⁵.

Pour composer son œuvre, construite sur le modèle de la description annalistique, Sigebert a recours à un nombre impressionnant de sources : on estime en effet à septante-trois le nombre de textes différents convoqués dans la chronique⁶. Sigebert revêt un rôle actif au sein de sa compilation ; il ne se contente pas uniquement de combiner les différents textes mais réécrit véritablement la matière de ses sources. Pour traiter de l'histoire des Francs, Sigebert convoque en priorité le *LHF*, par la suite *Frédégair*, complétant parfois son propos par un recours au *Decem libri historiarum* de Grégoire de Tours ; du reste, l'appui sur les *GD* se fait évident pour les années consacrées au règne de Dagobert⁷.

¹ Sur Gembloux et son activité intellectuelle voir Mireille CHAZAN, « Entre l'école et le siècle : Sigebert de Gembloux, un historien engagé », *Sigebert de Gembloux*, éd. Jean-Paul STRAUS, Turnhout, Brepols, 2015, p. 2-5. ; EADEM, *L'Empire et l'histoire universelle*, p. 35-39.

² On estime à cinquante-trois le nombre de manuscrits du IX^e au XII^e copiés à Saint-Vincent, dont un certain nombre transmet des textes d'historiens, tant de l'Antiquité chrétienne que postérieurs (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, v, Metz-Verdun-Charleville, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, p. XXVI-XXXII et LXXVI-LXXXX). La bibliothèque de Saint-Vincent semble par ailleurs s'être particulièrement enrichie dans le courant du XI^e siècle (Mireille CHAZAN, « Sigebert de Gembloux, le Lotharingien », *Études d'historiographie médiévale*, éd M. CHAZAN, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008, p. 164-165).

³ La période messine de Sigebert est principalement marquée par la composition de plusieurs œuvres hagiographiques, dont notamment une vie de l'évêque Thierry 1^{er} (*Vita Deoderici*, MGH, SS, 4, p. 461-483), trois textes consacrés à sainte Lucie (*Sigebert's von Gembloux Passio Sanctae Luciae virginis und Passio Sanctorum Thebeorum*, éd. Ernst DÜMLER, Berlin, Georg Reimer, 1893, p. 23-43 ; *Sigebert von Gembloux : Acta Sanctae Luciae*, Heidelberg, éd et trad. Tino LICHT, Universitätsverlag Winter, 2008) et une Vie de Sigisbert III (*Vita Sigeberti regis*, PL, 87, c. 303-314).

⁴ Les *Gesta abbatum Gemblacensium*, composés dans le dernier tiers du XI^e siècle, font mention d'une centaine de volumes réunis par l'abbé Olbert dans la première moitié du XI^e siècle (André BOUTEMY, « Un manuscrit de Gembloux retrouvé parmi les *codices Tornacenses* de la Bibliothèque Nationale de Paris », *Mélanges Félix Rousseau. Études sur l'histoire du Pays Mosan*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, p. 113).

⁵ Sur la datation de la chronique, voir M. CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle*, p. 105-110. Sigebert fait commencer sa chronique à l'année 381 et une première version s'achève à l'avènement d'Henri IV en 1084 ; elle sera ensuite prolongée jusqu'en 1111 dans une seconde version (*Ibidem*, p. 25).

⁶ EADEM, « Sigebert de Gembloux, le Lotharingien », p. 173-174.

⁷ EADEM, « La chronique de Sigebert de Gembloux : succès français d'une œuvre lotharingienne. À propos d'un exemplaire de l'édition princeps conservé à la bibliothèque municipale de Metz », *Cahiers lorrains*, 1, 1990, p. 7-9. Notons que Mireille Chazan ne mentionne pas l'appui de Sigebert sur les *GD*. Idem dans son étude fouillée des sources de la chronique (M. CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle*, p. 121-147). Pense-t-elle que Sigebert tire ses éléments de Réginon, sur lequel il s'appuie par ailleurs dans sa chronique ? L'épisode de la vision de l'ermite (*GD*, 44) mentionnée par Sigebert et absente chez Réginon doit pourtant nous convaincre de l'appui de Sigebert sur les *GD*, et non sur le résumé proposé par Réginon.

De manière générale, Réginon de Prüm comme Sigebert de Gembloux semblent souscrire à la vision transmise par les *GD*. Le portrait que Réginon dresse du roi est calqué sur celui dessiné par les *GD* :

<i>GD</i>	<i>LHF</i>	<i>Reginonis Chronicon</i>
[ch. 42] Longum est enarrare, quam providus idem rex Dagobertus in consilio fuerit, cautus iudicio, strenuus militari disciplina, quam largus elemosinis quamque studiosus in componenda pace ecclesiarum, precipueque, quam devotus extiterit in ditandis sanctorum cenobiis (...)	[ch. 42] Fuit ipse Dagobertus rex fortissimus, enutritor Francorum, severissimus in iudiciis, ecclesiarum largitor. Ipse enim elemosinarum copia de fisco palatii per ecclesias sanctorum primus distribuere censum iussit. Pacem in cuncto regno suo statuit (...)	Post haec idem Dagobertus moritur, et in basilica sancti Dionysii sepelitur : fuit autem providus in consilio, cautus in iudicio, strenuus in militari disciplina, largus in elemosynis, studiosus in componenda pace ecclesiarum, et praecipue devotus in ditantis sanctorum coenobiis ¹ .

Le recours aux *GD*, chez Sigebert de Gembloux, se laisse voir au travers de deux courtes notations, qui reprennent respectivement l'épisode de la fuite de Dagobert dans la chapelle des martyrs (*GD*, 9) et la vision de l'ermite Jean (*GD*, 44) :

629. (...) Dagobertus iram patris sui Lotharii regis meritus, quia consiliarium eius cesum et detonsum dehonestaverat, Parisius ad ecclesiam sancti Dionysii confugit ; et quia inde nullo modo extrahi potuit, locum illum semper cordi habuit².

645. Dagobertus rex Francorum moritur ; de quo per visionem cuidam revelatum est, quod anima eius ad iudicium Dei rapta sit, et multis sanctis contra eam pro expoliatione suarum aecclesiarum reclamantibus, cum eam iam mali angeli vellent ad poenas inferni rapere, interventu sancti martyris Dionysii Parisiensis, cui ipse maxime devotus fuerat, a poenis liberata est³.

Tout au long des passages consacrés à Dagobert, Sigebert se montre par ailleurs élogieux vis-à-vis du souverain. La plupart des occurrences consacrées au roi se contentent en effet de citer ses réussites militaires, contre les Saxons⁴, les Gascons⁵ ou encore le serment que lui prête Judicaël, le roi des Bretons⁶.

Il convient néanmoins de noter que Sigebert ne prend pas la matière des *GD* pour acquise et se réserve le droit d'intervenir lorsque le récit ne lui semble pas suffisamment intelligible.

¹ *Reginonis Chronicon*, p. 552.

² *Sigeberti Gemblacensis Chronica*, PL, 160, c. 118.

³ *Ibidem*, c. 122 : « Le roi des Francs Dagobert mourut ; il fut révélé par une vision que son âme avait été emportée au jugement de Dieu, et que de nombreux saints lui réclamaient réparation pour la spoliation de leurs églises. Alors que les mauvais anges tentaient de l'emmener vers les peines de l'enfer, son âme fut libérée grâce à l'intervention de saint Denis de Paris, à qui le roi avait été très dévoué ».

⁴ *Ibidem*, c. 119 (année 630).

⁵ *Ibidem*, c. 121 (année 643).

⁶ *Ibidem*.

C'est le cas du récit de l'âme de Dagobert sauvée par les saints (GD, 44), que l'historien décide d'agrémenter d'une précision, destinée à donner plus de sens à l'épisode : il ajoute en effet que, si l'âme de Dagobert s'était trouvée en péril, c'était parce les nombreux saints dont le souverain avait spolié les églises réclamaient réparation (*multis sanctis contra eam pro expolatione suarum aecclesiarum reclamantibus*¹). On voit bien ici la manière dont Sigebert fait dialoguer la matière des GD avec celle de *Frédégair*, dont les descriptions négatives du chapitre 60 se lisent en filigrane.

2.2 Dagobert, « proto-carolingien » ?

En dépit de certaines altérations le roi reste, dans les deux chroniques universelles, un personnage important, qui justifie l'appui sur une source autonome. Cet intérêt particulier pour la période du règne de Dagobert s'explique en grande partie par le contexte et l'espace de production qui caractérisent les deux œuvres.

Réginon de Prüm se présente d'emblée comme un historien du peuple franc, à l'image des historiens d'autres peuples :

Indignum etenim mihi visum est, ut cum Hebraeorum, Graecorum et Romanorum, aliarumque gentium historiographi res in diebus suis gestas scriptis usque ad nostram notitiam transmiserint, de *nostris*, quanquam longe inferioribus, temporibus ita perpetuum silentium sit² (...).

Ce qui intéresse principalement Réginon, c'est bien de fournir une assise historique et un exemple à suivre aux élites carolingiennes contemporaines, qui participent alors activement à l'essor de la production textuelle caractéristique du IX^e siècle³. L'histoire universelle qu'il propose est avant tout une histoire des Francs pensée comme s'intégrant dans la continuité de l'histoire chrétienne et romaine, dont les empereurs et les rois sont les principaux acteurs⁴. À l'époque, Prüm entretient en outre vigoureusement la mémoire de Charlemagne, qui s'était montré particulièrement bienveillant envers le monastère⁵.

¹ Cet argument de Sigebert fut ensuite repris tel quel dans les *Annales Laubienses*, à l'année 646 (*Annales Laubienses*, MGH, SS, 4, p. 11).

² *Reginonis Chronicon*, p. 543 : « Il m'apparaît indigne que les faits d'autres peuples, comme les Hébreux, les Grecs et les Romains, aient été portés à notre connaissance par des écrits composés de leur temps par des historiographes alors que les nôtres, pourtant bien plus modestes en longueur, demeurent toujours dans le silence ».

³ *Ibidem*, p. 2. Sur la « Renaissance carolingienne » plus généralement, voir, *Carolingian Culture. Emulation and Innovation*, éd. Rosamund MCKITTERICK, Cambridge, Cambridge University Press, 1994 ; EADEM, *The Frankish Kings and Culture in the Early Middle Ages*, Aldershot, Ashgate, 1996 ; Giles BROWN, « Introduction : the Carolingian Renaissance », *Carolingian Culture*, éd. R. MCKITTERICK, p. 1-51.

⁴ Sur la conception du souverain dans l'historiographie jusqu'au XII^e siècle, voir Karl Ferdinand WERNER « Gott, Herrscher und Historiograph : Der Geschichtsschreiber als Interpret des Wirkens Gottes in der Welt und Ratgeber der Könige (4. Bis 12. Jahrhundert) », *Deus qui mutat tempora. Menschen und Institutionen im Wandel des Mittelalters. Festschrift für Alfons Becker zu seinem fünfundsiebzigsten Geburtstag*, éd. Ernst-Dieter HEHL, Hubertus SEIBERT et Franz STAAB, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1987, p. 1-32.

⁵ R. FOLZ, *Le souvenir et la légende*, p. 15.

Dans la chronique de Régino, les souverains mérovingiens sont présentés comme les vrais prédécesseurs des Carolingiens¹, bien plus que les empereurs romains ; il s'agit alors d'éclairer la légitimité du pouvoir de la première dynastie. Les unions royales revêtent un rôle capital au sein de la chronique : leur validité contribue à renforcer la légitimité de la succession et tout soupçon d'illégitimité se trouve, le plus souvent, dissipé par Régino. C'est très certainement animé par ce désir de continuité régulière qu'il tait, par exemple, la séparation de Dagobert d'avec sa première épouse, Gomatrude, bien qu'elle soit justifiée, dans les *GD* (22), par la stérilité de la reine.

Il s'agit aussi pour Régino, en sus de légitimer le pouvoir des souverains mérovingiens, de les lier symboliquement à la dynastie suivante. Dans ce sens, le lien, mis en avant dans les *GD* (2, 13, 22) entre Dagobert et Arnulf de Metz – considéré par Régino comme un « proto-carolingien² » – est repris dans la chronique.

En liant derniers Mérovingiens et premiers avatars carolingiens, Régino suscite l'idée d'une continuité du pouvoir royal entre les deux dynasties, qui contribue à tamiser la rupture des années 750. L'image est par ailleurs caractéristique de cette période de dislocation progressive de l'empire de Charlemagne. Les généalogies impériales, privilégiées dans la première moitié du IX^e siècle, se trouvent alors délaissées au profit des généalogies royales « traditionnelles »³. Sous la plume de Régino, Dagobert retrouve ainsi indirectement son statut de roi « intermédiaire » qui se trouvait souvent mis en avant dans les généalogies du VIII^e siècle⁴.

De la même manière, Sigebert de Gembloux voit sans doute dans le règne de Dagobert le dernier moment d'éclat de la dynastie mérovingienne, avant le déclin qui mena à l'ascension progressive des Pippinides. À l'issue des règnes de Charlemagne et de Louis le Pieux, Sigebert considère la dignité impériale comme devenant le propre des rois de Germanie. Mireille Chazan a très bien montré la dynamique qui sous-tend la chronique de Sigebert : celui-ci perçoit l'Empire romain comme s'étant maintenu – à travers une suite de transferts et de partages – jusqu'à l'empire des Saliens tel qu'il le connaît⁵.

¹ *History and Politics*, éd. et trad. S. MACLEAN p. 27.

² *Ibidem*. À l'année 880, Régino explique ainsi qu'Arnulf de Carinthie doit son nom à Arnulf, évêque de l'église de Metz, « dont la sainte progéniture a donné la lignée des autres rois francs » (*Reginonis Chronicon*, p. 591).

³ Ildar H. Garipzanov a bien montré la manière dont les évolutions de l'autorité carolingienne affecte la production textuelle contemporaine ; ainsi, si l'abréviation carolingienne de la chronique universelle de Bède, composée dans les années 807-809, place Charlemagne dans la continuité des empereurs romains et byzantins, les textes composés dans la seconde moitié du IX^e siècle reviennent, le plus souvent, à une généalogie royale « traditionnelle », liant Mérovingiens et Carolingiens (Ildar. H. GARIPZANOV, « The Carolingian Abbreviation of Bede's World Chronicle and Carolingian Imperial 'Genealogy' », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 291-294).

⁴ Ainsi l'*Incipit regnorum vel temporum*, catalogue royal composé dans les premiers temps du règne de Charlemagne, se clôt sur une phrase liant les deux dynasties par l'entremise de Dagobert : *De Dagoberto usque ad Pipino sunt anni CLVIII* (I. H. GARIPZANOV, « The Carolingian Abbreviation », p. 291).

⁵ M. CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle*, p. 236-239. Le système de datation, basé tout au long de la chronique sur les années de règne des empereurs, a pour conséquence de susciter cette continuité entre empereurs romains et germaniques (EADAM, « La chronique de Sigebert de Gembloux : succès français d'une œuvre lotharingienne », p. 9-10). Sur la notion de *translatio imperii*, voir l'ouvrage fondamental de Hans-Werner GOETZ, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter*.

L'événement inaugural de la décadence mérovingienne est, pour Sigebert, le même que celui par lequel l'auteur des *GD* avait choisi de clore son récit : l'épisode de la profanation du corps de saint Denis par Clovis II¹. Et si l'épisode apparaît pour la première fois dans le *LHF*, c'est sur la version des *GD* que Sigebert choisit de s'appuyer :

GD

Sigeberti Gemblacensis Chronica

[ch. 52] Hludowius itaque rex cunctis diebus absque bellis in regno pacem habuit, sed, fortuna impellente, quondam in extremis vitae suae annis ad supradictorum martyrum corpora quasi causa orationis venit, volensque eorum pignora secum habere, discoperiri sepulchrum iussit. Corpus autem beati et excellentissimi martyris atque pontificis Dyonisii intuens, *minus religiose, licet cupide, os brachii eius fregit et rapuit, confestimque stupefactus, in amentiam decedit*. Tantusque terror et metus ac tenebre locum ipsum repleverunt, ut omnes qui aderant timore maximo consternati, fuge praesidium peterent (...).

(A. 660) Chlodoveus rex corpus sancti Dionysii Parisiensis discooperiens, *minus religiose, licet cupide, os brachii eius fregit et rapuit ; moxque in amentiam perpetuam incidit*².

Mais, à la différence des *GD*, Sigebert ne relate pas les tentatives de Clovis II pour se racheter et retrouver la raison, par le biais des dons faits à Saint-Denis. Au contraire, la folie dans laquelle sombre le roi – *amentiam* – n'est plus en partie récupérée mais devient, au contraire, définitive – *perpetuam*. Dans ce sens, Sigebert rejoint ici le premier récit du *LHF*, qui se montrait particulièrement sévère vis-à-vis de Clovis II et faisait coïncider son acte avec les malheurs du royaume franc³. Ainsi, pour Sigebert de Gembloux, l'action du fils de Dagobert marque le début du déclin de la dynastie mérovingienne et peut se lire comme une punition divine, légitimant par la même occasion la progressive accession des Pippinides au pouvoir⁴. La prise de pouvoir des Pippinides se trouve donc justifiée par l'indignité des derniers Mérovingiens, dont l'acte irraisonné de Clovis constitue l'une des premières manifestations. Mais Sigebert renoue en outre

und in der frühen Neuzeit, Tübingen, J.C.B. Mohr, 1958. Voir aussi Ian WOOD, « Die Franken und ihr Erbe. Translatio imperii », *Die Franken, Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, Mainz, Philipp von Zabern, 1996, p. 358-364 ; Dominique BOUTET, « De la *translatio imperii* à la *finis saeculi* : progrès et décadence dans la pensée de l'histoire au Moyen Âge », *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, dir. Emmanuèle BAUMGARTNER et Laurence HARF-LANCNER, Genève, Droz, 2003, p. 35-48 ; Michele CAMPOPIANO, « Introduction : New Perspectives on Universal Chronicles in the High Middle Ages », *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, éd. Michele CAMPOPIANO et Henry BAINTON, Woodbridge, Boydell&Brewer, 2017, p. 7-9.

¹ Sur ce motif, voir *supra*, p. 107-108.

² *Sigeberti Gemblacensis Chronica*, a. 660, c. 125.

³ *LHF*, 44, p. 152 : *Per idem tempus concidite regnum Francorum casibus pestiferis*.

⁴ M. CHAZAN, *L'Empire et l'histoire universelle*, p. 176 et 236-237.

avec la théorie « arnulfienne », née dans la première moitié du VIII^e siècle à Metz, largement diffusée, et qui fait d'Arnulf de Metz le petit-fils du roi Clotaire I^{er}.

2.3 Le traitement du lien entre Dagobert et Saint-Denis

Comment le lien particulier entre Dagobert et Saint-Denis – véritable pivot des *GD* – est-il transmis dans les œuvres de Reginon de Prüm et de Sigebert de Gembloux ? L'attachement particulier du roi à l'abbaye est bien pris en compte dans les deux chroniques ; mais force est de constater qu'il subit un relatif infléchissement, dû tout à la fois à la forme même des œuvres et aux intérêts spécifiques qui guident les deux historiens.

À plusieurs reprises lorsqu'il mentionne Dagobert, Reginon le lie à Saint-Denis, reprenant et suscitant ainsi l'association pensée et voulue par le rédacteur des *GD*. À la suite de l'épisode du conflit avec Sadragisèle, il est rappelé l'attachement que porta le roi au monastère :

Unde et illum potissimum dilexit locum, ubi postmodum ingentia dona contulit, et numerosa praedia dedit².

De la même manière décrit-il, bien qu'avec plus de concision, le don, à Saint-Denis, de la récompense offerte à Dagobert par le roi d'Espagne Sisenand³.

Malgré une mise en évidence de la bienveillance de Dagobert envers Saint-Denis, le lien qui unit le roi au monastère se trouve tout de même passablement nuancé dans la chronique de l'abbé de Prüm. En effet, il évacue en grande partie l'aspect proprement merveilleux du lien entre le roi et le saint parisien : nulle mention n'est faite, par exemple, du songe de Dagobert (*GD*, 9) ou de son âme sauvée par les saints (*GD*, 44). De la même manière, il clôt l'éloge du roi sur un rappel de son attachement envers, non pas *uniquement* Saint-Denis, *mais aussi* Saint-Martin et Saint-Maurice :

Qui quamvis omnia loca sancta excoluisset, tamen prae caeteris monasteria sanctorum Dionysii, Martini, atque Mauricii excoluit, et omni ecclesiastica dignitate nobilitavit. Regnum ejus, sicut ipse vivens diviserat, filii ejus tenuerunt⁴.

¹ *Sigeberti Gemblacensis Chronica*, a. 625, c. 117 : (...) *sanctus Arnulfus, filius Arnoldi, filii Ansberti, ex Blithilde, filia primi Lotharii regis*. L'article de référence sur le sujet reste celui d'Otto Gerhard OEXLE, « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », *Frümittelalterliche Studien*, 1, 1967, p. 250-364.

² *Reginonis chronicon*, p. 550.

³ *Ibidem*, p. 552 : *Circa haec tempora defuncto Sisebodo rege Hispaniae, Sisenandus quidam ex proceribus Dagobertum regem expetiit, ut ei auxilium ferret, quatinus regnum Hispaniae obtinere posset ; in huius beneficii recompensatione missorium aureum regi promittit, pensantem auri pondera 50. Rex exercitum misit cum Habundantio et Venerando ducibus, regnumque viribus Francorum Sisenandus obtinuit. Missorium Gothis contradicentibus, non transmisit, sed ducenta milia solidos pro missorio regi Dagoberto persolvit ; quod argentum rex sancto Dionysio dedit.*

⁴ *Ibidem*, p. 552 : « Bien qu'il ait honoré de nombreux lieux saints, il fut particulièrement dévoué au monastère des saints Denis, Martin et Maurice, et ennoblit dignement tous les ecclésiastiques. Ses fils tinrent son royaume, qu'il avait divisé de son vivant ».

Chez Sigebert de Gembloux, saint Denis (et saint Denis seul) est plus fortement présenté en lien avec Dagobert. Les deux notations directement tirées des *GD* concernent en effet les deux épisodes constitutifs du surnaturel qui entoure le lien entre le roi et le saint (la fuite dans la chapelle et la délivrance de l'âme de Dagobert). En ne mentionnant que ces deux épisodes particuliers, Sigebert les fait fonctionner « ensemble », plus encore que dans les *GD* : la première protection du saint expérimentée par Dagobert alors qu'il fuit son père préfigure celle dont profite son âme après sa mort. En réalité le règne de Dagobert est encadré, dans la *Chronica*, de deux faits merveilleux, suivant ainsi la structure voulue par les *GD*.

Les deux œuvres rencontrent, à leurs époques respectives, un succès considérable. La chronique de Reginon de Prüm connaît une diffusion importante¹ qui, bien que d'une certaine manière limitée aux espaces germaniques de l'Empire², influença un nombre important de chroniques postérieures³, notamment dans les centres où survivent ses manuscrits⁴, dévoilant ainsi que l'œuvre rencontre sans aucun doute une audience lotharingienne⁵. La réception et la diffusion de la chronique de Sigebert de Gembloux est d'une tout autre ampleur : la seconde version du texte est connue par soixante-trois manuscrits, dont quarante-deux subsistent encore aujourd'hui⁶. Contrairement à la chronique de Reginon, loin de se limiter au simple espace lotharingien, elle rencontre un succès bien plus vaste, et notamment en France⁷. À la fin du XII^e siècle, l'œuvre du moine de Gembloux atteint le nord de la France et Paris ; à partir du XIII^e siècle, elle sert de source à d'autres grandes productions historiques et en particulier, au milieu du siècle, au *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais⁸. L'ouvrage de Sigebert fût même traduit en français, à la même époque, à Saint-Denis, et servit de source complémentaire à Primat, lorsqu'il entreprit son *Roman aux roys*⁹.

¹ Charles WEST, « Knowledge of the past and the judgement of history in tenth-century Trier : Reginon of Prüm and the lost manuscript of Bishop Adventius of Metz », *Early Medieval Europe*, 24/2, 2016, p. 158. Trente manuscrits de la chronique sont conservés à ce jour (Wolf-Rüdiger SCHLEIDGEN, *Die Überlieferungsgeschichte der Chronik des Regino von Prüm*, Thèse de doctorat dactylographiée, Université de Bochum, 1974, p. 24-44. Schleidgen dénombre aussi des références à trois manuscrits perdus (*Ibidem*, p. 44).

² B. GUENÉE, *Histoire et culture historique*, p. 308 ; Karl Ferdinand WERNER « Zur Arbeitsweise des Regino von Prüm », *Die Welt als Geschichte*, 19, 1959, p. 104.

³ Parmi les chroniqueurs postérieurs qui s'appuient sur l'œuvre de Reginon se trouvent notamment Hermann de Reichenau, Otto de Freising, Marianus Scot, Hugues de Flavigny et Sigebert de Gembloux (C. WEST, « Knowledge of the past and the judgement of history », p. 158).

⁴ Rosamond MCKITTERICK, *Perceptions of the Past in the Early Middle Ages*, Notre Dame, University of Notre Dame, 2006, p. 31.

⁵ S. AIRLIE, « 'Sad stories of the death of kings' », p. 113.

⁶ M. CHAZAN, « Sigebert de Gembloux, le Lotharingien », p. 172.

⁷ EADEM, « La chronique de Sigebert de Gembloux : succès français d'une œuvre lotharingienne », p. 13-21. Sur les quarante-deux manuscrits transmettant la chronique de Sigebert, trente ont été copiés dans un *scriptorium* du royaume de France (*Ibidem*, p. 14).

⁸ Dans le chapitre 35 du livre XXIV, consacré au roi, Vincent de Beauvais s'appuie en effet conjointement sur le *LHF* et sur la chronique de Sigebert de Gembloux pour relater l'épisode de la fuite dans la chapelle des martyrs.

⁹ B. GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 115-118 ; M. CHAZAN, « La chronique de Sigebert de Gembloux : succès français d'une œuvre lotharingienne », p. 18. Sur les modalités de la reprise de Sigebert hors du cadre idéologique impérial, voir EADEM, « La nécessité de l'empire, de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor », *MA*, 106/1, 2000, p. 9-36.

À deux siècles d'intervalle – et malgré un contexte profondément changé – Réginon de Prüm et Sigebert de Gembloux cultivent une vision finalement très proche de ce qu'est la Lotharingie : une entité géographique et politique, placée au cœur de l'histoire. Il s'agit aussi du lieu où se forme la maison des Pippinides, qui se démarque par des liens anciens existant entre souverains et saints – comme c'est le cas, par exemple, de Dagobert et d'Arnulf de Metz. Certes le changement dynastique n'est pas perçu de la même manière par Réginon et Sigebert. Le premier le perçoit comme s'inscrivant dans une relative continuité, le second comme un glissement appelé par la nécessité. Dans les deux cas néanmoins, Dagobert occupe une place de choix dans l'histoire, en ce sens qu'il incarne une forme d'intermédiation entre Mérovingiens et premiers Carolingiens, qui trouve sa source d'abord dans l'espace austrasien-lotharingien. Dans cette optique, le message porté par les *GD* rencontre habilement la vision de l'histoire « universelle » telle que pensée dans les deux chroniques. Ce qui intéresse les deux historiens, dans la matière des *GD*, c'est avant tout le portrait général de Dagobert, ses qualités et ses liens avec Arnulf de Metz. En conséquence, les particularismes du texte – et tout particulièrement le lien spécial qui unit le roi et l'abbaye de Saint-Denis – ne trouvent pas de relais dans les deux œuvres : dans les chroniques universelles de Réginon de Prüm et de Sigebert de Gembloux, Dagobert n'est pas le fondateur de Saint-Denis.

L'appui des deux historiens sur le texte dionysien démontre en outre la circulation et la transmission de celui-ci dans l'espace lotharingien. Sigebert de Gembloux, pour composer sa chronique, s'appuie sur la plupart des textes disponibles dans cet espace à son époque ; les *GD* font donc bien partie, au XI^e siècle, de la production historique circulant en Lotharingie.

3. UNE CONCURRENCE À SAINT-DENIS : LES ÉGLISES DE GERMANIE ET L'*AUCTORITAS* DE DAGOBERT

3.1 Dagobert et sa filiation dans la topographie de Trèves

Dans les régions de l'ancienne Austrasie-Lotharingie, le souvenir de Dagobert reste donc vivace, transmis par les chroniques et « ratifié » par les nouveaux souverains germaniques. Aussi plusieurs églises ont-elles recours à la figure du roi mérovingien et à l'*auctoritas* qui lui est associée afin de réaffirmer certaines de leurs prérogatives. C'est particulièrement vrai dans le nord-est de ce qui constituait l'Austrasie ; ainsi à Worms, au début du XII^e siècle, un faux diplôme daté de 627 et attribué à Dagobert confère à l'église Saint-Pierre le château de Ladenburg, revendiqué à l'époque par l'abbaye de Lorsch, toute proche¹. S'appuyant sur ce faux diplôme, l'empereur Henri II se rallie, en 1012, à Saint-Pierre de Worms : deux ans plus tard, il

¹ PARDESSUS, I, n° 242, p. 228-229.

réaffirme à l'église sa protection, poursuivant, là encore, ce qui avait été établi par ce « précepte » de Dagobert¹.

C'est à Trèves que le souvenir du roi mérovingien semble mis à contribution avec le plus de vigueur. Dans un faux diplôme attribué à Dagobert et daté de 633, réalisé dans la première moitié du x^e siècle, le monastère Saint-Maximin de Trèves se voit confirmer plusieurs possessions et avantages². Surtout, probablement dans les premières années du xi^e siècle, un texte composé à Trèves propose une réécriture de l'histoire de Dagobert, au prisme de son attachement aux églises trévises, notamment Saint-Pierre et Saint-Paul. Ce petit libelle relate l'histoire de Trèves du viii^e au x^e siècle et consacre un long chapitre à Dagobert, s'appuyant tantôt sur le *LHF*, *Frédégaire* et la *Vita Amandi*, tantôt sur les *GD*, dans le résumé qu'en donne Réginon de Prüm³. L'auteur raconte notamment l'éducation reçue de saint Arnulf par le jeune roi, l'épisode de la fuite dans la chapelle des martyrs et la naissance de Clovis. Pour autant, le libelle réécrit considérablement l'histoire du roi, dans une volonté de le lier plus fortement à l'histoire de la ville de Trèves et à ses églises. Le texte reprend les critiques adressées par *Frédégaire* et la *Vita Amandi* quant à la vie dissolue de Dagobert, qui lui interdit de concevoir une descendance légitime, mais y ajoute une précision inédite :

Frédégaire

[ch. 60] Revertens in Neptreco, sedem patris suae Chlothariae diligens, adsiduae resedire disponens, cum omnem iustitiam quem prius dilixerat fuisset oblitus, cupiditates instincto super rebus ecclesiarum et leudibus sagace desiderio vellit omnibus undique expoliis novos implere thinsauos, luxoriam super modum deditus tres habebat maxime ad instar reginas et pluremas concupinas. Reginae vero haec fuerent : Nantechildis, Vulfegundis et Berchildis. Nomina concubinarum, eo quod plures fuissent, increvit huius chronice inseri. Quod cum verum fuisset cor eius sicut super meminimus et ad Deum eius

Vita Amandi

[ch. 17] Interea Dagobertus rex amore mulierum plus quam oportebat deditus omnique spurcitia libidinis inflammatus, sobolem minime videbatur habere, sed tamen ad Domini confugit auxilium depraecabatur sedule, ut ei filium dare dignaretur, qui post eum regni sui gubernaret sceptrum. Quod ita, dante Deo, factum est⁴.

De rebus Treverensibus

[ch. 12] Dagobertus, primum dux, postea vero rex Francorum, diabolo suadente tyrannice vivens multisque viciis criminalibus irretitus, maxime autem amore mulierum abusus, nullam ex legitima coniuge sua prolem suscipere erat dignus. Tandem Deo propiciante penitentia ductus, peccata sua largissimis redimere studuit elemosinis et inter innumera quae aecclesiis Dei contulit predia sancto Petro in aecclesia Treverensi dedit has villas : Alta-regia, Witelira, Platena, Rore, Maranc, et locum qui dicitur Noviantes et quicquid in Kainnta habuit. Item Sancto Paulino Billike, Sulme, Role, Miena, Novile. Maxime autem diligebat,

¹ MGH, *Dipl. Reg. et imp. Germ.*, 3, p. 284 et p. 399 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 51-52.

² PARDESSUS, II, n° 260, p. 21-22 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 49-50.

³ *De rebus Treverensibus saec. VIII-X. libellus*, MGH, SS, 14, p. 98-106. Le texte est conservé dans un unique manuscrit, daté du xiii^e siècle, où il fait suite à une série de Vies de saints et précède les *Gesta Treverorum* (Trier, Stadtbibliothek und Stadtarchiv Trier, 1341/86 4°, ff°204r-218r) ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 50-51.

⁴ *Vita Amandi episcopi*, MGH, SRM, 5, p. 440.

cogitatio recessisset, tamen postea, atque utinam illi ad mercedem veram lucre fuisset, nam aelymosinam pauperibus super modum largiter aerogabat, si huius rei sagacitas cupiditates instincto [non] prepedisset, regnum creditur meruisset aeternum.

honorabat et ditabat monasterium sanctorum Dionisii et sociorum eius, et iuste, quia meritis eorum a supplicis, que pater suus ei inferre voluit, est liberatus¹.

Alors que *Frédégair*e se contente de mentionner les aumônes auxquelles s'adonne le roi en vue de racheter ses péchés, et que la *Vita Amandi* le présente invoquant l'aide de Dieu afin de lui donner un fils, l'auteur du libelle se montre bien plus précis : Dagobert, pour faire pénitence, fait don à l'église Saint-Pierre de Trèves de nombreux domaines (*peccata sua largissimis redimere studuit elemosinis et inter innumera quae aecclesiis Dei contulit predia sancto Petro in aecclesia Treverensi dedit has villas (...)*). La bienveillance du roi envers Saint-Denis arrive seulement dans un deuxième temps. En outre, sans doute dans une volonté de limiter le statut privilégié de Saint-Denis, l'auteur ne fait aucune mention de l'*inventio* des corps saints : il se borne à relater la fuite du jeune roi et le pardon de Clotaire, après que celui-ci n'a pu pénétrer dans la chapelle².

Ce n'est pas là la seule addition de l'auteur du libelle à l'histoire de Dagobert. Selon lui, le roi n'a pas eu uniquement deux fils – Sigebert et Clovis – mais aussi trois filles :

Dagobertus itaque rex a Domina misericordiam consecutus, non solum hunc filium, sed Ludewicum et tres filias a regina nobilissima nomine Nantilde suscepit, Regendrudim, Iriminam, Adela ; quarum Regetrudis marito est sociata, Irimina vero monasterium in Treveris civitate in honore sancte Dei genitricis construxit (...) Adela autem in villa Palciolum dicta (...) monasterium fecit (...) ³.

Selon le *De rebus Treverensibus*, Dagobert a donc trois filles et deux d'entre elles – Irmine et Adèle – fondent des monastères importants en Rhénanie, à Trèves. Le monastère construit par Irmine en l'honneur de la Vierge, par la suite appelé Sainte-Irmine, soutient ensuite cette filiation ; au XI^e siècle, la *Vie de sainte Irmine* (BHL 4471-4472) composée par l'abbé Thiofrid d'Echternach commence par cette précision généalogique :

¹ *De rebus Treverensibus*, 12, p. 103.

² *Ibidem* : (...) *Sadragisium ducem Aquitaniae (...) quod se quadam contumacia despiceret, verberibus affecit et barbe racione deturpavit. Quod cum pater suus cognovisset, eum ad supplicia requirit. Ille furorem patris timens, in basilica sanctorum Dionisii et sociorum eius fugit eorumque tutelam supplex exposcit. Quorum suffragantibus meritis, a nullo potuit exinde trahi, quousque commissum facinus pater indulgeret. Unde potissimum pre ceteris locus illum dilexit, ubi ingencia dona contulit et numerosa predia dedit.*

³ *De rebus Treverensibus*, 13, p. 104 : « C'est pourquoi Dagobert, obtenant la miséricorde du Seigneur, n'eut pas seulement un fils, Clovis, mais aussi trois filles de la noble reine Nanthilde, Regentrude, Irmine et Adèle ; Regentrude se lia par le mariage, Irmine construisit un monastère dans la cité de Trèves en l'honneur de la sainte mère de Dieu (...) Adèle fit un monastère dans le village de Pzalzel (...) ».

Incipit Vita sanctissimae Irminae virginis

Igitur gloriosa Christi virgo *Irmina primi et inclyti regis Dagoberti fuit filia*, cuius ab antiquissima non solum Francorum sed et Troianum progenie processit illustrissima prosapia¹.

En réalité, les indices que nous possédons – notamment par le biais de certains actes de donation – situent l’abbatit d’Irmine d’Oeren plus tard, dans les dernières années du VII^e siècle et les premières du VIII^e siècle. Les historiens en font alors l’épouse d’Hugobert (†698), sénéchal du roi Clovis III. Elle aurait elle-même eut une fille, Adèle, abbesse de Pfalzel². En fait, l’église Sainte-Irmine a vraisemblablement été fondée sur une propriété offerte par Dagobert à l’évêque de Trèves Modoald. Mais le premier abbatit semble échoir à un personnage du nom de Modesta, Irmine n’étant arrivée que dans un second temps, pour succéder à la première abbesse. Les *Miracles de sainte Gertrude*, composés à la fin du VIII^e siècle, mentionnent en effet une Modesta abbesse d’un couvent Sainte-Marie à Trèves en 659³.

Il paraît alors évident que l’auteur du *De rebus Treverensibus*, en vue de renforcer le lien de Dagobert à la ville de Trèves, prend des libertés à la fois chronologiques et généalogiques. L’hypothèse qui fait d’Irmine la fille du souverain mérovingien semble néanmoins perdurer dans l’historiographie trévis. Les *Gesta Treverorum*, œuvre importante de la première moitié du XII^e siècle, rappellent cette filiation, tout en insistant sur le rôle de Modoald et en faisant aussi de Modesta une fille de Dagobert, parvenant ainsi à une forme de compromis :

Deinde Modowaldus episcopatum suscepit temporibus Dagoberti. Qui videlicet Dagobertus plurima beneficia Treberensi ecclesiae contulit et beato Modowaldo. Isdem enim pontifex in palacio Dagoberti quod vocatur Orreum, ecclesiam in honorem beatae Mariae virginis construxit ; ubi et congregationem virginum instituit, quarum matres fuerunt Irmina et Modesta, filiae Dagoberti (...) ⁴.

Pour les historiens de Trèves, Dagobert et sa lignée, qu’elle soit fantasmée ou non, ont participé à bâtir la topographie de la ville. Leur souvenir se charge d’une *auctoritas* qui se trouve convoquée pour faire valoir l’ancienneté et le prestige de certaines institutions.

¹ Paris, BnF, lat. 9741, f°139r ; Anton Josef LIEHS, *Lebensgeschichte der heiligen Jungfrau und Abtissin Irmina*, Trier, Gall, 1942, p. 6-7. Sur l’hagiographie trévis et ses enjeux, voir Klaus KRÖNERT, *L’exaltation de Trèves : écriture historique et passé hagiographique de la métropole mosellane, VIII^e-XII^e siècle*, Ostfildern, Thorbecke, 2010.

² Voir le tableau généalogique proposé dans Régine LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d’anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 437 ; voir aussi Christian SETTIPANI, *Les ancêtres de Charlemagne. Les 2048 quartiers du premier empereur franc*, Oxford, Unit for Prosopographical Research, 2015 [1989], p. 108-117. Ce dernier n’exclut pas la possibilité d’une filiation réelle entre Dagobert et Irmine.

³ Sur les origines de Sainte-Irmine d’Oeren, voir Matthias WERNER, « Zu den Anfängen des Klosters St. Irminen-Oeren in Trier », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 42, 1978, p. 1-51.

⁴ *Gesta Treverorum*, MGH, SS, 8, p. 160 : « Ensuite Modoald assumait la charge d’évêque du temps de Dagobert. Bien entendu Dagobert donna de nombreux bienfaits aux églises de Trèves et à saint Modoald. Ce pontife construisit une église en l’honneur de la Vierge Marie, sur un domaine de Dagobert appelé Oeren ; il institua en ce lieu une congrégation de vierges, dont les abbesses furent Irmine et Modesta, les filles de Dagobert (...) ».

3.2 Dagobert, saint Florent et le monastère d'Haslach

Au sud-est, autour de Strasbourg, plusieurs indices dévoilent aussi un dynamisme de la mémoire dagobertienne. Une inscription, réalisée à la fin du XIII^e siècle sur l'une des portes du monastère de Wissembourg, situé entre Mayence et Strasbourg, attribue sa fondation à Dagobert : *Anno domini DCXXIII Dominus Dagobertus rex Francorum fundavit monasterium Wizenburgense cui rex plures romanorum pontifices imperatores exemptionis et aliarum libertatum, privilegia contulerunt*¹. Le roi mérovingien fait dans ce cas office de garantie laïque et royale qui inaugure et justifie la bienveillance dont firent montre par la suite les rois et les empereurs envers le monastère.

Un faux document, produit au XII^e siècle dans l'entourage du monastère de Haslach, situé à l'ouest de Strasbourg, constitue un cas particulièrement intéressant de réécriture de l'histoire de Dagobert en vue de servir des intérêts locaux². Depuis 810, le monastère détient les reliques de saint Florent – évêque de Strasbourg à la fin du VII^e siècle – et est lui-même construit sur le lieu où saint Florent avait à l'époque établi un ermitage. Or, dans ce faux diplôme attribué au roi mérovingien et daté d'avril 633, il est fait mention de nombreuses donations et privilèges accordés par lui au monastère et à Florent ; la fondation d'Haslach est en outre attribuée, premièrement, à Dagobert. Le roi revient, en guise d'introduction à l'acte de donation lui-même, sur les raisons qui l'ont poussé à se montrer généreux envers le monastère et le saint ; ce court bilan « autobiographique », qui prend la forme d'un véritable *mea culpa*, reprend un certain nombre de thèmes des *GD* :

(...) Clothario (...) defuncto, patris regni curam suscepi ; sed iuvenili ductus levitate dominique cupiditate distractus, regalis officii debitum neglexi, nihil exhibens commisse sollicitudinis vel diligentie, nihil faciens vel iudicans mansuetudinis aut zelo iustitie. Inter alios excessus meos ecclesiarum destructor et dissipator esse ceperam, quarum defensor et sublimator esse debueram (...) Nam raptus in sublime (...) presentatus a sanctissimis ecclesiarum patronis, pro rebus ecclesiasticis per rapinam distractis a me et consumptis graviter et constanter sum accusatus (...) Cumque conscientia gravatus non auderem delicta defendere (...) pene sum addictus, (...) ceso et penis atrocibus confectio (...). Succurrit mihi tandem specialis meus patronus martyr Dionysius (...) qui precibus suis instantis pene dilationem et penitentie mihi tempus obtinuit. Idem ipse quasi modum statuens penitentie, in hoc mihi spem plene posuit indulgentie, si ad honorem Dei et sanctorum predictorum, quos magis offenderam, domum divinis aptam servitiis construerem. Qua promissione letatus (...) a supernis redii. Igitur sub certa spe indulgentie et remissionis peccatorum nostrorum reddentes alacri studio votum, quod fecimus, monasterium (...) in loco, qui Hasela dicitur (...) construxi, et honorabili Florentio, Dei amico ac tunc ibidem in solitudine commorante (...) iam dicum monasterium sublimare et regali munificentia ditare decrevimus (...)³.

¹ Cité dans G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 51.

² MGH, *Dipl. Mer.*, 1, p. 147-149 ; Christian WILSDORF, « Note sur un faux diplôme attribué à Dagobert I^{er} en faveur de l'abbaye de Haslach », *Revue d'Alsace*, 572, 1956, p. 76-81 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 54-56 ; G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 57-61.

³ *Diplôme de Dagobert en faveur du monastère d'Haslach (avril 633)*, MGH, *Dipl. Mer.*, 1, p. 148 : « Clotaire étant mort, je reçus la charge du royaume de mon père ; mais guidé par la légèreté de la jeunesse et animé par la cupidité

Dagobert dresse d'abord un portrait très sombre de lui-même, reprenant les mots de *Frédégaire* et de Sigebert de Gembloux, qui le présentaient comme un homme cupide, spoliant les églises des saints – *ecclesiarum destructor et dissipator*. Il réécrit par la suite la vision de l'ermite Jean telle qu'elle se présente dans les *GD* (44), en se décrivant mené au jugement et sauvé *in extremis* par saint Denis. Néanmoins, l'épisode relaté dans le diplôme est bien différent de celui du texte dionysien ; la vision, puisqu'elle se produit ici du vivant même du roi, lui permet de réparer ses erreurs avant sa mort, en menant certaines actions concrètes. Parmi les actions lui permettant de racheter ses péchés se trouve précisément la construction du monastère d'Haslach : *Igitur sub certa spe indulgentie et remissionis peccatorum nostrorum (...) monasterium (...) in Hasela (...) construxi*. À la suite de cette introduction, censée rappeler les circonstances de la fondation du monastère, on parvient à ce qui constitue l'enjeu principal du diplôme : Dagobert confie à saint Florent la gestion du monastère et accorde à celui-ci de nombreux domaines et privilèges royaux.

À travers un processus de réécriture des sources antérieures, l'auteur du faux diplôme parvient à placer le monastère d'Haslach sous le patronage, royal, ancien et prestigieux, de Dagobert ; il constitue en outre l'occasion de réaffirmer la légitimité du monastère en tant que gardien des reliques de saint Florent, qui sont à l'époque revendiquées par la collégiale Saint-Thomas de Strasbourg, elle aussi supposément fondée par le saint¹.

Le lien, esquissé dans ce document, entre Dagobert et saint Florent, fut par la suite intégré à la tradition hagiographique de Florent ; dans deux *Vitae* consacrée au saint et composées aux XII^e et au XIV^e siècle, il est fait mention de la rencontre du roi et de saint Florent, à la suite de laquelle le souverain offre au saint le domaine où celui-ci forme son ermitage². Dans la version du XIV^e siècle, en moyen haut allemand, l'influence des *GD* se fait, là aussi, fortement sentir. L'ermitage de Florent est en effet découvert par des officiers de Dagobert au cours d'une chasse :

du pouvoir, je négligeai mes devoirs royaux, je n'accordai aucune sollicitude ni soin à cette charge, je ne fis preuve d'aucune bienveillance ni d'aucun zèle dans la justice. Parmi les excès que je commis, j'entrepris de détruire les églises, alors que j'aurais dû être celui qui les sublime et les défend (...). De fait je fus emporté dans les cieux (...) et présenté aux saints patrons des églises ; je fus durement accusé pour les spoliations que j'avais réalisées. Puisque, conscient des mes fautes, je n'entendais pas m'en défendre, je dus recevoir ma peine et je subis les coups et de terribles châtiments (...). Enfin survint mon patron patriculier, saint Denis, qui m'obtint un sursis pour les peines que j'endurais et un temps de pénitence. Décidant lui-même du type de pénitence, il me fit valoir l'espoir d'une pleine indulgence si je construisais des demeures dignes du service divin en l'honneur de Dieu et des saints, que j'avais tant offensés. Réjoui par cette promesse, je revins heureux des cieux. Alors, dans l'espoir d'une indulgence et d'une Remission de nos péchés, fidèle au vœu que nous avions fait, je construisis un monastère dans un lieu nommé Haslach et nous décrétois accorder à l'honorable Florent, ami de Dieu et établi dans la solitude au même endroit, le soin d'élever désormais le monastère, auquel nous accordons de profiter des largesses royales ».

¹ G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 60.

² Christian WILSDORF, « La première Vie de saint Florent évêque de Strasbourg, et sa valeur », *Revue d'Alsace*, 94, 1955, p. 55-70 ; G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 58-60.

[ch. 2] Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina transcurrens, canum industriam effugere conabatur. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit.

[ch. 4] (...) cervus diu huc illucque per vicum oberrans, aedem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod et cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, adtamen sancti martyres suum domicilium non patiebantur inmundorum violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius praesentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri.

Un jour, les chasseurs du roi entrèrent dans la forêt avec leurs chiens (...) et conduisirent leur chasse par monts et par vaux à travers les broussailles et même jusqu'au plus profond des bois sans trouver le moindre gibier (...). Après avoir couru un peu partout, ils arrivèrent à la demeure de saint Florent et constatèrent que toutes les bêtes s'y étaient rassemblées. Quand ils voulurent les capturer, cela leur fut tout à fait impossible, parce qu'elles se tenaient sous la protection du saint¹.

Difficile de ne pas voir, en filigrane, l'épisode de la chasse durant lequel Dagobert est mené à la chapelle qui renferme les corps des martyrs. Dans les *GD*, le cerf trouve refuge dans la chapelle, dont l'accès est rendu impossible à Dagobert ; dans la *Vie de saint Florent*, ce sont toutes les bêtes qui se mettent sous la protection du saint. Par la suite, saint Florent est convoqué par Dagobert, qui lui accorde la terre sur laquelle il a organisé son ermitage ; dans la foulée, le saint rend la vue et la parole à la fille du roi, qui en était privée. Dans ce récit, Florent est donc mis en parallèle avec les saints martyrs Denis, Rustique et Éleuthère et Dagobert endosse le même rôle, celui du roi reconnaissant la puissance des saints et leur accordant sa protection.

Il est probable que Saint-Denis ait lui-même joué un rôle important dans la circulation et la transmission de l'histoire de Dagobert en Alsace et en Lorraine. En effet, depuis l'abbatiate de Fulrad (c. 750-784), l'abbaye semble s'être bien implantée dans la région, par le biais de l'acquisition de nombreux biens, tantôt achetés, tantôt octroyés par le pouvoir royal. Déjà dans les années 760, Fulrad reçoit d'un certain Wido un grand nombre de domaines alsaciens ; en 769, Charlemagne fait don à l'abbaye du monastère de Saint-Dié en Lorraine et, cinq ans plus, d'une forêt voisine, rattachée au domaine de Kintzheim, au sud de Strasbourg². Fulrad organise, sur ces nouveaux territoires, la construction de différentes *cellae* – petits monastères – dépendant de Saint-Denis ; à sa mort, en 784, il lègue à l'abbaye dionysienne l'ensemble des biens acquis durant son abbatiat, la rendant ainsi maîtresse d'un vaste ensemble de possessions en Alsace-

¹ Traduction dans G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 59.

² A. STOCLET, *Autour de Fulrad de Saint-Denis*, p. 109-112 ; Michel PARISSE, « Saint-Denis et ses biens en Lorraine et en Alsace », *BHPC*, 1967/1, 1969, p. 237.

Lorraine¹. Le prieuré de Lièpvre, entre Strasbourg et Colmar, est ainsi fondé sur le domaine donné par Charlemagne en 774 et constitue une dépendance dionysienne importante. Au milieu du XI^e siècle encore, un diplôme d'Henri III confirme le bien à l'abbaye dionysienne ; par la suite les domaines alsaciens passent progressivement sous le pouvoir des ducs de Lorraine². Ces « filiales » de Saint-Denis, implantées en Alsace, ont certainement fait office de relais de la « matière dionysienne », notamment de l'histoire du fondateur de l'abbaye, Dagobert. Il n'est pas rare, en outre, que certains moines alsaciens ou lorrains visitent Saint-Denis en vue de réunir du matériel ; on sait par exemple qu'au XIII^e siècle Richer de Senones, moine à l'abbaye de Senones dans les Vosges, se rendit à Saint-Denis et en ramena plusieurs informations qui passeront ensuite dans sa chronique³.

En Rhénanie et dans le Bas-Rhin, particulièrement autour de Trèves et de Strasbourg, et entre les XI^e et XII^e siècles surtout, la mémoire de Dagobert joue ainsi un rôle important. Réginon de Prüm, dans sa *Chronicon*, transmet longuement son histoire ; les églises, de même que les empereurs, tentent de se lier à cette figure symbolique dont l'invocation « s'insère dans une généalogie imaginaire du pouvoir légué par les Francs⁴ » et agit comme un gage d'ancienneté et de légitimité.

4. SAINT DENIS, PATRON DISPUTÉ. L'AFFAIRE DE SAINT-EMMERAM DE RATISBONNE (C. 1050)

4.1 L'empereur Arnulf de Carinthie et les reliques de saint Denis

C'est parfois, aussi, par le biais du culte de saint Denis que la mémoire de Dagobert est mise à contribution dans les territoires germaniques. Bien plus au nord, à Ratisbonne, cœur de l'Empire, une affaire témoigne en effet d'une véritable bataille mémorielle autour de la figure de saint Denis. Au milieu du XI^e siècle, les moines de Saint-Emmeram trouvent un corps dans le mur de leur église qu'ils affirment être celui de saint Denis⁵. Au même moment, le moine Otloh de Saint-Emmeram compose un texte qui relate les circonstances de l'arrivée des reliques dans le monastère⁶ : l'empereur Arnulf de Carinthie (896-899), souhaitant acquérir le corps de saint Denis, avait usé d'un subterfuge pour dérober les ossements du saint. Séduisant l'abbé de Saint-Denis avec de l'or qu'il promet au saint, un clerc envoyé par Arnulf parvient à passer une nuit parmi les gardiens des reliques ; le clerc fait boire les gardiens qui, bientôt, se trouvent en *ebrietas magna* et s'endorment. Deux hommes du roi s'introduisent alors dans la crypte et

¹ *Ibidem*, p. 239.

² *Ibidem.*, p. 253-256.

³ *Richeri Gesta Senoniensis ecclesiae*, MGH, SS, 25, p. 249-348 ; G. BISCHOFF, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin », p. 57-58.

⁴ *Ibidem*, p. 52.

⁵ Sur cet épisode et ses différents enjeux, voir L. THEIS, *Dagobert*, p. 84-88.

⁶ Le texte a été édité par Lothar VON HEINEMANN, « Die älteste Translatio des heil. Dionysius », NA, 15, 1890, p. 331-361.

accomplissent le « vol sacré », *furto sacratissimo*. Lorsque l'abbé s'aperçoit du larcin, il supplie Arnulf de bien vouloir « étouffer l'affaire », sans quoi son église ne survivra pas :

Non mereor impetrare, ut sanctissimi patroni nostri corpus tibi absque dubio allatum minime digneris redonare, hanc saltem gratiam nobiscum facias, ut numquam fama publica innotescat, quia a loco nostro sit raptus et tibi allatus. Nam si publicatum fuerit, locus profecto noster destruetur¹.

Le roi promet alors à l'abbé de garder le silence jusqu'à sa mort ; il tient sa promesse et les confie à Saint-Emmeram, dans la ville de Ratisbonne, *dilectissima videlicet regni sui sede*. Le récit d'Otloh présente l'avantage de résoudre toutes les difficultés sous-entendues par le geste controversé d'Arnulf ; l'abbé de Saint-Denis, *quia satis avidus erat auri*, et les moines, qui se laissent aller à l'ivresse, attestent que les reliques ne sont plus en sécurité dans le monastère dionysien, et que celui-ci ne se montre pas à la hauteur de son rôle de gardien. Surtout, le vol est justifié par saint Denis lui-même : en acceptant que ses reliques soient déplacées, le saint donne son accord tacite et légalise ainsi le vol². Finalement, la promesse faite par Arnulf explique pourquoi la chose est, jusqu'à ce jour, restée secrète.

L'épisode est repris et développé dans un autre texte, lui aussi consacré à cette *translatio* des reliques de Saint-Denis à Saint-Emmeram. Dans cette œuvre, plus détaillée encore que celle d'Otloh, l'empereur Arnulf, alors qu'il se trouve à Saint-Denis, se voit raconter l'histoire de Dagobert par l'abbé Ébulon :

Monstrat praeterea donaria magnifica, quae ab antecessoribus et patribus suis sancto Dionysio collata, et maxime a bonae memoriae Dagoberto rege sunt amplificata. Qui quamvis plurima sanctorum templa spoliasset, pluraque ornamenta male his abrasisset, tamen quem maxime coluit Dionysio cuncta contulit quidem vir Domini raptus vidit eiusdem regis animam superni iudicis aspectibus praesentatam. Quem primus theotocos virgo Maria, et post hanc plurimi sanctorum, quorum templa spoliaverat, constanter accusabant (...). Processit ante thronum Dei ariopagita Dionysius martyr, caput abscissum quasi brachiis vectitans (...) pro anima defuncti regis, qui se devote coluit, subnixa prece intercessit. Cuius preces non aspernatus audiit Omnipotens, moxque Dagobertum poenis extorrem usque in diem iudicii per diludia amoenissimis locis martyri tradidit reservandum. His imperator accensus, ubi tantis xeniis satis regios pavit aspectus, in nullo patrum exempla degenerans, illuc amplificata dona obtulit (...)³.

¹ L. VON HEINDEMANN, « Die älteste Translatio », p. 344 : « Je n'oserai pas demander que tu juges digne de nous redonner le corps de notre saint patron, que tu t'es indubitablement procuré, mais au moins fais nous grâce que jamais ne soit connu de l'opinion publique que le corps de saint Denis a été emporté de notre lieu et pris par toi. Car si cela devenait public, notre lieu serait certainement détruit ».

² Patrick J. GEARY, *Le vol des reliques au Moyen Âge*, trad. Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Aubier, 1993 [1990], p. 166-167.

³ *Translatio S. Dionysii Areopagitae*, MGH, SS, 11, p. 361 : « Il [Ébulon] montre les magnifiques dons qui avaient été réunis par ses pères et prédécesseurs pour saint Denis, et qui avaient été grandement augmentés par le roi Dagobert, d'heureuse mémoire. Quoique celui-ci eut spolié de nombreuses églises des saints, et enlevé injustement plusieurs ornements, toutefois il donna tout à Denis, qu'il honorait particulièrement (...). Un certain homme de Dieu le vit enlevé, et vit l'âme du roi présentée au regard des juges célestes. La Vierge Marie, la première, et ensuite les nombreux saints dont il avait spolié les temples, l'accusaient de manière univoque. Le martyr Denis l'Aréopagite se présenta devant le trône de Dieu, tenant sa tête coupée dans ses bras (...) et intercédait par ses prières en faveur de ».

Arnulf, séduit par le récit et souhaitant suivre l'exemple de Dagobert, dote alors Saint-Denis de nombreux présents et emporte avec lui les reliques.

En tant que roi de Germanie et dernier empereur carolingien, Arnulf est considéré comme un ancêtre des empereurs germaniques, d'autant plus que sa fille, Glismonde, avait supposément épousé Conrad I^{er}, ce qui indiquait une véritable filiation entre l'empereur carolingien et les premiers rois de Germanie¹. En « acceptant » que son corps soit transporté et conservé dans l'une des principales villes de l'Empire, saint Denis reconnaît la légitimité du pouvoir d'Arnulf et, par association, celui des empereurs germaniques qui lui succèdent. À travers la présence du saint à Ratisbonne, l'Empire est alors perçu comme partageant une mémoire et une histoire franques dont il est considéré comme le promoteur et le continuateur.

L'épisode de la dispute autour des reliques de saint Denis apparaît ensuite dans de nombreux textes entre le XI^e et le XIII^e siècles. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, la chronique de Frütolf de Michelsberg situe l'événement en 1052 et y ajoute même la « validation » du pape Léon IX :

Qui papa veniens Ratisponam, reliquias beati Dionisii martyris, de quibus diu dubitatum est an ibi haberentur, presentibus Parisiorum legatis, perspexit ibique teneri probavit (...)².

4.2 Une crise diplomatique entre Henri III et Henri I^{er}

L'épisode semble avoir suscité une véritable « crise diplomatique » entre l'Empire et le royaume de France, entre l'empereur Henri III et le roi Henri I^{er}. À la fin du XII^e siècle, Rigord, dans ses *Gesta Philippi Augusti*, raconte l'événement. Ayant appris que Saint-Emmeram revendiquait les reliques de saint Denis, le roi Henri I^{er} décide d'organiser une *elevatio* avant que les reliques ne soient montrées à Saint-Emmeram :

(...) misit nuncios suos ad Henricum imperatorem (...) ut diem elevationis illius corporis protelaret, quousque per certos nuncios utrum corpus hieromartyris Dionysii Areopagite, Athenarum archiepiscopi, discipuli apostoli Pauli, in Francia, in ecclesia quam Dagobertus rex fundaverat, esset vel non, plenissime certificaretur³.

l'âme du roi défunt, qui lui avait montré une grande dévotion. Le Tout-Puissant ne repoussa pas ses prières et les entendit, et bientôt il confia Dagobert, brûlé par ses peines, jusqu'au jour du jugement dans les lieux de repos les plus agréables, qu'il réserve aux martyrs. L'empereur, enflammé, promena son regard sur tous ces présents royaux et, se montrant digne des exemples de ses pères, offrit à l'église de magnifiques dons (...).

¹ Ivan GOBRY, *Henri I^{er} (1031-1060), fils de Robert II le Pieux*, Paris, Pygmalion, 2008, p. 37-38.

² *Chronicles of the Investiture Contest. Frutolf of Michelsberg and His Continuator*, éd. et trad. Thomas John Henry MCCARTHY, Manchester, Manchester University Press, 2014, p. 100 : « Le pape, venant à Ratisbonne, examina attentivement les reliques de saint Denis, autour desquelles il existait un doute quant au lieu où elles étaient conservées et, en présence des légats de Paris, approuva qu'elles soient gardées en ce lieu ».

³ RIGORD, *Histoire de Philippe Auguste*, éd. et trad. É. CARPENTIER, G. PON et Y. CHAUVIN, p. 206-209 : « Il [le roi Henri I^{er}] envoya à l'empereur Henri des messagers (...) pour qu'on différât le jour de l'élévation de ce corps jusqu'à ce que fût pleinement certifié, par des messagers de confiance, si le corps du saint martyr Denys

L'événement est d'importance ; l'empereur envoie des messagers et le roi Henri I^{er} convoque les archévêques, évêques et barons du royaume. On sort les ossements des martyrs, devant la foule émue ; les messagers impériaux retournent alors auprès de l'empereur pour lui annoncer ce qu'ils ont vu. À la même époque, un autre texte, composé par le moine Haymon de Saint-Denis à l'attention de l'abbé Hugues de Saint-Denis, relate en détails la dispute, en précisant notamment qu'avant que ne s'organise l'*elevatio*, des messagers d'Henri I^{er} avaient été envoyés auprès d'Henri III pour plaider en faveur de la présence des reliques à Saint-Denis :

Nam sicut didicimus plurimorum autentica sententia, quod in litteralium atque liberalium disciplinis studiorum maioris utilitatis ac pretii aiunt esse in nostra patria, in regis Dagoberti evidentissime reperitur gestis descriptum, quemadmodum memoratum sanctum cum duobus sociis honorifice posuerit in scriniis argenteis, artificiosissimarum serarum (...) ut adhuc hodieque videri potest, interius munitis, collocavitque post altare in cripta tante profunditatis, ut usque ad genua omnino se intromittat, si quid inde voluerit abstrahere aliquis¹.

Dagobert et son histoire – les *GD*, auxquels il est clairement fait référence – sont ici convoqués comme preuves de la présence des reliques à Saint-Denis et de la nature « inviolable » des tombes des saints martyrs.

Un siècle plus tard, Primat traduit cette *Detectio* dans son *Roman aux Roys*, qui occupe alors deux chapitres de sa partie consacrée au règne d'Henri I^{er}. Dans la *Detectio* comme dans le *Roman*, l'accent est mis sur la nature déloyale du comportement de l'empereur Henri III qui, en validant les revendications des moines de Saint-Emmeram, trahit l'amitié politique qu'il cultive à l'égard du roi de France et du royaume de France dans son ensemble, comme ne manquent pas de le lui rappeler les messagers d'Henri I^{er} :

Tu as maintenant promis que *tu garderas loiauté et amistié germaine envers nostre roi*. Mès il semble que tu faces ja contre ce que tu as promis, car nous avons entendu que cit poples, qui ci est assemblez de divers lieux, est pour ceci venuz, que tu veuz lever et metre en reverence, ovec les saints martyrs, la charogne d'un home mort que l'on a trové en terre, et plus, que l'on le veut lever pour le cors saint Denys l'Ariopagite (...) nous nous merveillons comment tu t'es si legierement assentuz à croire tele error, *qui recognois de parole que tu es joinz à nostre roi en amistié et en charité*. Pour laquel chose il nous semble que tu aies corage et propos de grever et de *faire moleste au roiaume de France*, se tu t'acordes que cele charoigne d'ome mort soit levée pour le cors monseigneur saint Denys l'Ariopagite (...) ².

l'Aréopagite, archevêque d'Athènes, disciple de l'apôtre Paul, était ou n'était pas en France dans l'église fondée par le roi Dagobert (...) ».

¹ Ex *Haymonis libro de detectione macharii areopagite Dionysii sociorumque eius*, MGH, SS, 11, p. 373-374 : « Nous apprenons par d'authentiques sentences (...) et on trouve clairement décrit dans les *Gestes* de Dagobert, comment il déposa dignement le saint et ses deux compagnons dans des coffrets d'argent, protégés de l'intérieur par des serrures très élaborées (...) comme on peut encore le voir aujourd'hui, et il les plaça derrière l'autel, dans la crypte qui était si profonde, que si quelqu'un avait voulu s'introduire pour prendre quelque chose, il aurait du s'y rendre sur les genoux ».

² *GCF*, 5, *Règne d'Henri I^{er}*, IV, p. 62-63.

Les messagers du roi de France réaffirment ici que saint Denis est intimement lié au roi et au royaume de France et que mettre en doute le lieu de conservation de ses reliques revient à attaquer les prérogatives et la légitimité royales. Dans cette perspective, la revendication de Saint-Emmeram et la validation d'Henri III se dotent alors d'une charge à la fois politique et symbolique. Par le biais de la présence des reliques dans leur abbaye, les moines puis l'empereur tentent d'accaparer la figure de saint Denis et, au travers de la légende du vol des reliques par l'empereur Arnulf, de fournir à leur entreprise tout à la fois une explication et une légitimité. Si le corps de saint Denis se trouve bien à Saint-Emmeram, alors cela suppose que le saint s'inscrit dans l'histoire de l'Empire, protège et reconnaît le pouvoir impérial comme étant légitime. Dans ce contexte, la figure de Dagobert est à nouveau, des deux côtés, considérée comme une *auctoritas*, un gage d'ancienneté et de légitimité, à laquelle le roi de France et l'empereur sont en mesure de s'identifier. Pour Saint-Denis, le roi et son histoire agissent comme une garantie historique de la présence des reliques à l'abbaye ; pour les moines de Ratisbonne, il s'agit de « légaliser » le vol du corps de saint Denis tout en rattachant Arnulf, figure à laquelle se lient les empereurs germaniques, à un roi franc. L'« affaire » des reliques de saint Denis révèle encore une fois l'importance du patronage de Dagobert et sa nature d'ancêtre commun, aussi bien pour la France que pour l'Empire ; dans les deux espaces, le roi mérovingien incarne une vraie figure de légitimité et de continuité dynastique.

5. DE LIÈGE À LA SAXE : LE TÉMOIGNAGE DE LA TRADITION MANUSCRITE DES *GESTA DAGOBERTI*

L'étude de la tradition manuscrite des *GD* nous éclaire aussi sur la conception et la réception de l'histoire de Dagobert hors du cadre dionysien. Parmi les témoins transmettant les *GD*, la moitié provient de l'Île-de-France et gravite ainsi autour de Saint-Denis¹ ; néanmoins cinq manuscrits témoignent d'une diffusion du texte dans des espaces plus éloignés du monastère francilien et se chargent alors d'une autre signification. Laissant de côté deux manuscrits originaires du Brabant, dont nous avons fait état précédemment², nous proposons de nous arrêter sur trois manuscrits, l'un originaire vraisemblablement du monastère de Stavelot, dans le diocèse de Liège, et les deux autres de Saxe, non loin de Dresde³. L'examen du lieu de production, de la composition interne et de la place accordée aux *GD* dans ces différents manuscrits permet de compléter notre étude de la conception de Dagobert et de son histoire en territoire impérial.

¹ Voir notre liste des manuscrits transmettant les *GD* (**Annexe 1**).

² Voir *supra*, p. 134-136.

³ Il s'agit des manuscrits L, J et D dans notre liste des manuscrits transmettant les *GD*.

5.1 Dagobert, les Carolingiens et les empereurs germaniques : le manuscrit London, British Library, Add. 21109

Ce manuscrit, daté de la seconde moitié du XII^e siècle et dont certains indices situent la composition à Stavelot, se présente sous la forme d'un recueil centré principalement autour des royautés carolingiennes et saxonnes. Les *GD* constituent le premier texte copié dans le manuscrit ; ils sont suivis entre autres de la *Vita Karoli* d'Eginhard, deux *Vies* de Louis le Pieux – celles de l'Astronome et de Thégan – ainsi que de l'*Histoire des Saxons* de Widukind de Corvey. Au milieu du recueil se trouve en outre une double généalogie des rois carolingiens et saxonnes. La première généalogie, qui se déploie à partir Pépin de Herstal et s'étend jusqu'au début du X^e siècle, illustre un intérêt particulier accordé aux rois de Francie orientale ; elle s'arrête à Louis l'Enfant (†911), fils d'Arnulf de Carinthie, dernier roi carolingien de Francie orientale, qui marque l'extinction de la lignée carolingienne en Germanie. À sa suite, la seconde généalogie commence avec Ludolf de Saxe (†866), considéré comme l'ancêtre des ducs de Saxe et des futurs rois de Germanie et se continue jusqu'à Henri V du Saint-Empire (†1125)¹. La succession de ces deux généalogies suscite inévitablement un lien symbolique entre les deux branches et évoque une forme de continuité entre les empereurs et les rois carolingiens de Germanie et les futurs rois de Germanie issus de la branche saxonne. D'autres textes du XII^e siècle attestent en outre une forme d'identification de la partie orientale de l'empire carolingien – aux IX^e et X^e siècles déjà – avec ce qui devint l'empire germanique². Widukind de Corvey fait d'ailleurs part, dans son *Histoire des Saxons* – également copiée dans le manuscrit – de sa vision d'un empire « autonome », porté d'abord par les Francs, auxquels ont ensuite succédé les Saxons³. Il a été relevé que la « mise ensemble » des différentes traditions textuelles dans le manuscrit n'est en aucun cas aléatoire et répond plutôt à un « arrangement planifié⁴ ». Le recueil semble tout entier tourné vers la promotion des Carolingiens et la valorisation de la branche saxonne en tant que continuatrice légitime de l'Empire de Charlemagne. Dans cette perspective, la présence des *GD* en guise d'introduction dans le manuscrit est particulièrement signifiante. Dagobert représente à lui seul le pouvoir pré-carolingien ; ce choix est dû à la fois à sa nature de « grand roi », ayant régné sur l'intégralité du royaume franc, et à son enracinement austrasien. En effet, l'aspect géographique joue de toute évidence, à nouveau, un rôle évident : le roi mérovingien agit comme un ancrage historique, plus ancien encore, dans la région qui a vu naître le pouvoir pippinide. Même s'il n'apparaît pas dans les généalogies, Dagobert est alors symboliquement considéré comme le prédécesseur de Pépin de Herstal.

¹ London, British Museum, Add. 21109, ff°133v-134r. Ludolf de Saxe, comte de Saxe sous le règne de Louis le Germanique, est le père d'Otton I^{er} et le grand-père du roi Henri I^{er}.

² N. GÄDEKE, « Eine Karolingergenealogie », p. 786.

³ Robert FOLZ, « L'interprétation de l'empire ottonien », *Occident et Orient au X^e siècle. Actes du IX^e congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Dijon, 2-4 juin 1978)*, éd. Pierre RICHÉ, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 7.

⁴ N. GÄDEKE, *Zeugnisse Bildlicher Darstellung*, p. 133.

C'est ici que le lieu de composition du manuscrit éclaire encore la signification du recueil : le monastère de Stavelot est spécialement impliqué dans la promotion de l'idéologie impériale, tout particulièrement à partir de l'abbatiate de Wilbald († 1158), qui entretient des liens privilégiés avec l'empereur et fait de Stavelot l'un des « traits d'union entre le pays mosan et la cour impériale¹ ». En tant que « patrie de Charlemagne² », la région de Liège se charge de maintenir vivant le souvenir du grand empereur et de participer à la diffusion de l'idée d'Empire.

Comme ensemble défini et signifiant, le manuscrit est donc à la fois centré sur la promotion de l'ancienne Austrasie-Lotharingie comme berceau du pouvoir – par le biais des figures de Dagobert et des empereurs carolingiens, auxquelles s'ajoute certainement le prestige propre du monastère de Stavelot – et la légitimité des Saxons comme continuateurs de l'œuvre impériale carolingienne. Dans ce cadre, Dagobert est alors à nouveau considéré comme le premier maillon d'une généalogie qui s'étend du roi d'Austrasie à l'empereur germanique.

5.2 Dagobert et l'histoire impériale : les manuscrits de Iéna et de Dresde

Parmi les témoins transmettant le texte dionysien, deux manuscrits présentent une composition similaire, au sein de laquelle les *GD* sont copiés à la suite de la chronique de Frütolf de Michelsberg (dans une version continuée jusqu'en 1125), des Annales d'Erfurt (1127-1169) et de plusieurs colophons de dates, allant jusqu'à 1184³. Les manuscrits semblent provenir de deux abbayes cisterciennes, Grünhain et Alzelle, situées toutes deux dans le diocèse de Meissen, entre Dresde et Nuremberg. Il est évident que l'un des manuscrits est copié sur l'autre ; nous penchons plutôt en faveur d'une antériorité du manuscrit de Dresde sur celui de Iéna, bien que la question soit délicate à définir avec certitude. De la même manière, il est difficile de les dater avec précision : leur composition est généralement située entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle.

L'œuvre se présente sous la forme d'une chronique universelle allant de la création du monde jusqu'à la fin du XI^e siècle. Frütolf de Michelsberg († 1103) est moine au monastère de Michelsberg, situé au nord de Nuremberg, dans la seconde moitié du XI^e siècle. À l'époque, le monastère de Saint-Emmeram semble avoir exercé une influence considérable sur Michelsberg, en y envoyant notamment plusieurs moines devenus, par la suite, abbés ; il est possible que Frütolf soit parvenu au monastère en même temps que l'un d'entre eux⁴. La ville de Bamberg, dans laquelle se trouve le monastère, profite d'une histoire prestigieuse puisqu'elle a été fondée, en 1007, par l'empereur Henri II lui-même⁵.

La chronique de Frütolf de Michelsberg est tout entière articulée autour de l'idée d'Empire et de son maintien, depuis les empereurs romains jusqu'aux empereurs germaniques. Influencé

¹ Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'église impériale aux XI^e-XII^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 413.

² *Ibidem*.

³ Jena, ThULB, El. F. 65 et Dresden, Sächsische Landesbibliothek, F. 60.

⁴ *Chronicles of the Investiture Contest*, éd. et trad. T.J.H. MCCARTHY, p. 16.

⁵ *Ibidem*, p. 1.

par la théorie chrétienne des quatre empires, Frütolf voit dans Rome – à la suite des auteurs chrétiens¹ – le quatrième et dernier empire. Cet empire romain se transmet ensuite à Charlemagne ; c'est ce qu'explique le moine, reprenant la théorie de la *translatio imperii* :

Anni imperii Karoli hucusque Romanum imperium a temporibus Constantini magni
Helene filii apud Constantinopolym in Grecorum imperatoribus mansit, ex hoc iam ad
reges immo imperatores Francorum per Karolum transiit².

De la même manière, Frütolf prend soin de développer la transition entre les Carolingiens et les Ottoniens. Alors que certains, de son propre aveu, affirment que Louis IV (893-911) est le dernier roi carolingien à avoir régné sur la Germanie, le moine propose plutôt d'attribuer ce titre à son successeur – Conrad I^{er} (911-919). Selon le moine, Conrad serait le neveu de Louis IV ; en faisant de Conrad I^{er} le dernier roi carolingien à avoir gouverné ce territoire, Frütolf peut alors démontrer une transition fluide et légitime entre les deux dynasties, carolingienne et ottonienne, étant donné que Conrad I^{er} choisit ensuite de nommer Henri de Saxe, futur Henri I^{er}, à la tête du royaume :

Anno domini 912. Ludowicus rex moritur. Hic iuxta quosdam ultimus dicitur Karolorum
apud orientales Francos imperantium, iuxta quosdam vero Chuonradus qui post eum
regnavit ultimus computatur. A quibus pater illius Chuonradus, qui ab Adalberto
interfectus est, frater Ludowici huius fuisse estimatur (...) Anno domini 919 (...) Chuonradus rex moritus, cuius consilio et precepto Heinricus dux Saxonie filii Ottonis
ducis in regnum provehitur. Sed quia Karolorum stirpe in regno Francorum deficiente,
regnum iam ad Saxones per Heinricum transfertur³.

L'idée de continuité impériale développée par Frütolf, depuis les Carolingiens jusqu'à l'empereur contemporain Henri IV, se trouve renforcée par le fait qu'il numérote les nouveaux

¹ Née de l'exégèse d'une vision de Daniel (Daniel 7), la théorie des quatre empires ou quatre monarchies se développe ensuite chez les premiers auteurs chrétiens, notamment chez Jérôme, Augustin et Orose ; Rome est alors considéré comme le dernier empire. À la période carolingienne, autour de la figure de Charlemagne, l'idée émerge d'un transfert de l'Empire romain byzantin aux Francs ; l'Empire carolingien est alors parfois pensé comme un cinquième Empire, point culminant du plan divin (James MULDOON, *Empire and Order. The Concept of Empire, 800-1800*, London, MacMillan, 1999, p. 101-113 ; Hervé INGLEBERT, « Comparer Rome, Alexandre et Babylone : la question de l'exceptionnalité de l'empire de Rome aux IV^e-VI^e siècles », *Reconsidering Roman Power. Roman, Greek, Jewish and Christian perceptions and reactions* [en ligne], dir. Katell BERTHELOT, Roma, Publications de l'École française de Rome, 2020, URL : <http://books.openedition.org/efr/4737>, consulté le 6 avril 2021.

² Jena, ThULB, El. F. 65, f°103v : « Jusqu'aux années du règne de Charles, l'Empire romain demeurait aux mains des empereurs grecs depuis le temps de Constantin le Grand, fils d'Hélène ; désormais il est passé aux rois, ou plutôt aux empereurs des Francs par le biais de Charlemagne ».

³ Jena, Thulb, Ms. El. f. 65, f°106v : « Année 912. Le roi Louis meurt. Certains disent d'un côté qu'il a été le dernier des Carolingiens à avoir régné sur les Francs de l'est, mais d'un autre côté certains considèrent en vérité Conrad, qui a régné après lui, comme le dernier puisque l'on juge son père Conrad, qui a été tué par Adalbert, comme étant le frère de ce Louis (...). Année 919 (...) Mort du roi Conrad, par le conseil et l'ordre duquel Henri duc de Saxe, fils du duc Otton est mené sur le trône. Puisque la lignée des Carolingiens dans le royaume des Francs a cessé, la royauté a été transférée aux Saxons par le biais d'Henri ». Avant l'interprétation de Frütolf, l'histoire des Saxons de Widukind de Corvey avait déjà insisté sur la décision commune des Francs et des Saxons d'élire Conrad pour succéder à Louis (WIDUKIND OF CORVEY, *Deeds of the Saxons*, trad. Bernard S. BACHRACH et David S. BACHRACH, Washington D.C., Catholic University of America Press, 2014, p. 26-28).

souverains de manière continue, depuis l'empereur Auguste¹. Le passage du pouvoir de la branche ottonienne à la franconienne profite d'ailleurs de cette continuité numérique :

Anno dominicae incarnationis 1025, ab urbe condita 1776. Chuonradus, ex regni primoribus unus, sed regno antea per rebellionem adversus, principibus pro eius electione dissidentibus, Aribone autem Mogontino archiepiscopo et Aberhardo Babenbergensi presule sibi faventibus, *LXXXV loco ab Augusto regnum suscepit et annis XV regnavit*².

Cette volonté de présenter une énumération continue des empereurs depuis Auguste jusqu'aux souverains Ottoniens et Saliens se matérialise dans cette numérotation successive, qui est « l'incarnation de cette idée d'une continuité 'transpersonnelle' reposant sur une succession ininterrompue d'empereurs³ ». À partir du XI^e siècle surtout, la filiation entre Carolingiens et empereurs germaniques ne cesse d'être rappelée et « l'idée s'impose que le sang carolingien coule toujours dans les veines de la dynastie royale⁴ ». Dans cette perspective, Charlemagne profite d'ailleurs d'une place particulière au sein de la chronique de Frütolf, qui lui consacre quelques vingt folios⁵.

Cette version de la chronique, continuée jusqu'en 1125, que transmettent les deux manuscrits de Iéna et de Dresde, apparaît comme la plus diffusée. Plus précisément, elle se compose de la chronique de Frütolf jusqu'en 1105 et est suivie d'une continuation jusqu'en 1106, réalisée à Michelsberg ; on trouve ensuite des Annales de 1106 à 1116⁶, puis une continuation jusqu'en 1125⁷. Directement à la suite de la version continuée de la chronique se trouvent les Annales d'Erfurt, de 1127 à 1169⁸ et des colophons de dates, sans texte. Les *Annales Sancti Petri Erphesfurdenses* – nommées ainsi par Georg Pertz⁹ – sont réalisées dans le dernier tiers du XII^e siècle et s'inscrivent dans un important mouvement historiographique qui émerge au

¹ *Chronicles of the Investiture Contest*, éd. et trad. T.J.H. MCCARTHY, p. 31 ; J-M. MOEGLIN, « De la 'nation allemande' », p. 243.

² Jena, ThULB, El. f. 65, f° 116v.

³ J-M. MOEGLIN, « De la 'nation allemande' », p. 241.

⁴ *Ibidem*, p. 241-242.

⁵ Dans le manuscrit autographe de Frütolf de Michelsberg, la partie consacrée à Charlemagne est introduite par une rubrique spécifique, indiquant *Descriptio actum Karoli Magni* (Jena, ThULB, Bos. q. 19, f° 128v).

⁶ Cette partie de la continuation présente d'importantes similitudes avec la Chronique universelle d'Ekkehard, moine de l'abbaye voisine d'Aura ainsi qu'avec la *Chronique impériale anonyme*, composée autour de 1114, probablement dans l'entourage de l'évêque Otto de Bamberg (*Frutolfs und Ekkehards Chroniken und die Anonyme Kaiserchronik*, éd. et trad. Franz-Joseph SCHMALE et Irene SCHMALE-OTT, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972, p. 212-265 ; *Chronicles of the Investiture Contest*, éd. et trad. T.J.H. MCCARTHY, p. 56-58 et p. 74).

⁷ La continuation jusqu'en 1125 a longtemps été attribuée à Ekkehard d'Aura ; cette hypothèse est néanmoins aujourd'hui remise en question dans l'étude la plus récente sur l'œuvre de Frütolf de Michelsberg (T.J.H. MCCARTHY, *The Continuations*, p. 228-232). Cette version continuée jusqu'en 1125 serait née au monastère de Münsterscharzach, non loin de Bamberg, et aurait ensuite circulé dans différents monastères de Thuringe et de Saxe, notamment à Saint-Pierre d'Erfurt et à Altzelle (*Ibidem*, p. 182).

⁸ *Chronici Ekkehardi continuatio brevis a. 1125-1169*, MGH, SRG, 42, p. 68-71.

⁹ MGH, SS, 16, p. 15-25. Les Annales d'Erfurt sont aussi ajoutées à la continuation de la Chronique de Frütolf de Michelsberg dans un autre manuscrit (Dresden, Sächsische Landes- und Universitätsbibliothek, J. 48), en provenance du monastère d'Altzelle, qui a certainement servi de modèle au manuscrit de Dresde.

monastère Saint-Pierre d'Erfurt¹. Enfin, dans les manuscrits de Dresde et de Iéna, qui nous occupent, on ajoute en dernier lieu, à la continuation de la Chronique de Frütolf de Michelsberg et aux Annales d'Erfurt, le texte des *GD*. Il serait illusoire de prétendre pouvoir identifier le manuscrit des *GD* utilisé par le copiste ; nous nous contenterons de mentionner qu'un *libellus Tagoberti* apparaît dans un inventaire de la bibliothèque de Saint-Emmeram de Ratisbonne, consignant des additions des *x^e* et *xi^e* siècles². Connaissant le rayonnement de Saint-Emmeram et les relations qui l'unissent à Bamberg et aux monastères des alentours, il est envisageable – pour autant que nous considérons bien ce manuscrit, dont nous avons perdu la trace, comme contenant les *GD* – qu'un moine d'une abbaye voisine y ait eu accès et l'ait recopié à la suite des Annales d'Erfurt.

Comment expliquer la présence des *GD* dans ces deux manuscrits ? Il existe selon nous deux façons de percevoir ce choix du copiste, qui, toutes deux ont trait à la valeur accordée à Dagobert, tantôt sur le plan de l'histoire impériale, tantôt sur celui de l'histoire locale. En premier lieu, l'ajout de l'histoire de Dagobert à la suite d'une histoire qui, comme nous l'avons montré, est construite autour de l'idée de continuité impériale et de la promotion des empereurs germaniques comme successeurs légitimes des Carolingiens, dénote une conception du roi mérovingien comme faisant partie intégrante de cette histoire. À l'instar de ce que dévoile le manuscrit de Londres, Dagobert agit ici comme un ancrage historique et géographique : il est pensé comme incarnant la période pré-carolingienne et démontrant la présence et le prestige d'une autorité exercée d'abord au sein de l'espace qui fut par la suite le berceau du pouvoir de Charlemagne. Attaché au territoire austrasien – *Dagobertus iam utiliter regnavit in Austria*, dit *Frédégaire*³ – il incarne l'importance et la prééminence de cette aire politique au sein du royaume franc et préfigure peut-être, dans l'esprit des moines saxons, la grandeur de l'Empire. Comme les rois de Germanie, Dagobert avait d'abord exercé son pouvoir sur un *regnum* – qui plus est situé au nord et à l'est – avant de régner sur l'intégralité du royaume.

Il est possible, en second lieu, que l'ajout des *GD* dans ces manuscrits réponde aussi à des préoccupations plus locales, liées au rôle imputé à Dagobert dans l'histoire de la région, et plus précisément à Saint-Pierre d'Erfurt. En effet, alors que le monastère se met à écrire son histoire récente – par le biais des Annales – il se soucie aussi de retracer ses origines, et notamment sa *fundatio* ; or, cette *fundatio* est attribuée à un roi Dagobert. Une telle attribution apparaît notamment dans un manuscrit produit à Saint-Pierre au *xii^e* siècle, qui transmet la Chronique de Frütolf de Michelsberg dans une version continuée jusqu'en 1137. À l'année 706, les détails sur l'origine de Saint-Pierre ont été interpolés dans le texte même de Frütolf :

¹ Jean-Marie MOEGLIN, « Les élites urbaines et l'histoire de leur ville en Allemagne (XIV^e-XV^e siècles), *Les élites urbaines au Moyen Âge, xxvii^e Congrès de la SHMES (Rome, mai 1996)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 358.

² München, BSM, Clm 1422, f°17r ; *Catalogi bibliothecarum antiqui*, éd. Gustav Heinrich BECKER, Bonn, Max Cohen & fils, 1885, p. 130 ; Max MANITIUS, « Geschichtliches aus mittelalterlichen Bibliothekskatalogen », *NA*, 32, 1907, p. 659 ; *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, 4, Teil 1. *Bistümer Passau und Regensburg*, éd. Christine Elisabeth INEICHEN-EDER, München, C.H. Beck Verlag, 1977, p. 146-149.

³ FRÉDÉGAIRE, 42, p. 138-139.

Anno domini DCC VI (...) Tagobertus, rex Francorum christianissimus, construxit monasterium in Erphesfurt, qui antiquitus vocabatur Merwigisbure, a Merwigo pagano rege Francorum qui fuit filius Merwigi principis de Thuringia et tritavus eidem Tagoberti regis, deletoque paganico nomine eidem urbis vel montis sancti Petri montem nuncupavit (...) et omnia quae habuit in Thuringia sancto Petro fatribusque ibidem Deo servientibus tradidit¹.

Dans cette brève intercalation, la fondation de Saint-Pierre d'Erfurt est donc attribuée au roi des Francs « Tagobert », présenté ici comme un descendant du roi de Thuringe Merwig, ou Mérovée. Quelques temps après, un faux diplôme de donation est réalisé, qui reprend cette interpolation : attribué au roi Dagobert III (c. 699-715) et daté de 706, il mentionne la donation du domaine de Merwigisburg et la fondation d'un monastère en l'honneur de saint Pierre². Il paraît évident que la date proposée pour ce diplôme et la fondation de Saint-Pierre présente certaines difficultés, en raison notamment du très jeune âge de Dagobert III. Pour autant, cette légende autour des origines du monastère se maintient à Saint-Pierre d'Erfurt ; au début du XIV^e siècle, on y réalise une peinture murale et une statue, représentant toutes deux le fondateur, Dagobert³. L'attribution de la fondation à ce personnage royal permet évidemment au monastère de Saint-Pierre d'exposer son prestige et son ancienneté, tout en insistant, aussi, sur la relation privilégiée qu'entretiennent, depuis des temps anciens, le pouvoir royal et la Thuringe.

À partir du XII^e siècle, Erfurt alimente donc le souvenir d'un autre roi Dagobert. Nous pouvons alors imaginer que l'ajout des *GD* dans les manuscrits, puisqu'ils sont placés à la suite des Annales d'Erfurt, procéderait d'une éventuelle confusion entre les deux rois homonymes. Entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle, au moment où sont copiés les manuscrits de Iéna et de Dresde, l'attribution de la fondation de Saint-Pierre d'Erfurt au roi Dagobert devait être chose connue et le motif s'était aussi possiblement diffusé par le biais du réseau clunisien, à la suite du mouvement de réforme lancé, dans le dernier quart du XI^e siècle, par l'abbé Guillaume de Hirsau⁴. Le copiste aurait donc jugé pertinent d'ajouter, à la suite de l'histoire du monastère, l'histoire de celui qu'il aura pris pour son fondateur.

¹ Gotha, Forschungs- und Landesbibliothek, I. 92, f°120r : « En l'An du Seigneur 706 (...) le très chrétien roi des Francs Dagobert, construisit un monastère à Erfurt que l'on appelait auparavant Merwigisburg – du roi des Francs païen Mérovée, qui était le fils de Mérovée, roi de Thuringe et aïeul de ce roi Tagobert. Supprimant le nom païen de cette ville ou de cette montagne, ce dernier nomma ce mont Saint-Pierre (...) et il confia tout ce qu'il possédait en Thuringe aux frères de Saint-Pierre, qui servaient Dieu ». Voir aussi Matthias WERNER, *Die Gründungstradition des Erfurter Peterskloster*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1973, p. 31-61 ; J-M. MOEGLIN, « Les élites urbaines », p. 358-359.

² MGH, *Dipl.*, p. 197-198. Sur ce faux diplôme, voir M. WERNER, *Die Gründungstradition*, p. 43-61 ; Heinrich WAGNER, « Die Erfurter Dagobert-Fälschung von angeblich 706 », *Mitteilungen des Vereins für die Geschichte und Altertumskunde von Erfurt*, 9, 2001, p. 9-55 ; Christine SAUER, *Fundatio und Memoria : Stifter und Klostergründer im Bild, 1100 bis 1350*, Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 1993, p. 169-171.

³ J-M. MOEGLIN, « Les élites urbaines », p. 358 ; C. SAUER, *Fundatio und Memoria*, p. 171.

⁴ Adoptant les coutumes de Cluny, l'abbé Guillaume de Hirsau (mort 1091) contribue à faire de Hirsau un centre réformé important, sur le plan politique et spirituel. La réforme d'Hirsau s'étend rapidement à plusieurs monastères ; 120 institutions, fondées par Hirsau ou déjà existantes, adoptent ainsi ses dispositions (Immo EBERL, « Hirsau », *HLS* [en ligne], URL : <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/007067/2009-11-25/>, consulté le 8 avril 2021 ; Edeltraud

6. CONCLUSION

Loin de Saint-Denis, l'histoire de Dagobert, du saint et de l'église rencontre aussi des échos importants, qui résonnent alors dans un contexte bien différent de celui qui concourait premièrement à son élaboration. Une fois constituée, l'histoire se diffuse notamment dans l'historiographie lotharingienne ; moins d'un siècle après la constitution des *GD*, le texte est utilisé par Réginon de Prüm dans sa chronique universelle et, à la fin du XI^e siècle, Sigebert de Gembloux a lui aussi recours au texte dans sa *Chronica*. Sous la plume de ces auteurs, l'histoire du roi mérovingien se charge d'enjeux nouveaux : conçu avant tout dans son lien avec le territoire austrasien – considéré comme une préfiguration de la Lotharingie qui fut ensuite, progressivement, intégrée à l'espace germanique –, il est le plus souvent perçu, comme une incarnation d'un pouvoir « proto-germanique » dans un espace qui devint par la suite le berceau des Carolingiens et, plus tard, des rois de Germanie. Particulièrement aux XI^e et XII^e siècles, certaines régions réécrivent et se réapproprient l'histoire de Dagobert et de son lien à Saint-Denis dans le but de faire du roi mérovingien, pareillement, un ancêtre et un protecteur. C'est surtout vrai à Trèves et dans la région de Strasbourg, où plusieurs églises, supposément fondées ou protégées par Dagobert et sa filiation, promeuvent la mémoire du souverain en reprenant, tout en le détournant, le premier canevas dionysien.

En dernier lieu, la tradition manuscrite des *GD* fournit en outre un indice matériel de la diffusion de l'histoire au sein de ces espaces. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, le texte est copié, à Liège, au sein d'une compilation visant, symboliquement, à proposer une histoire des empereurs germaniques et de leurs « ancêtres » carolingiens. Un siècle plus tard, il apparaît, dans deux manuscrits originaires de Saxe, à la suite de la *Chronique* de Frütolf de Michelsberg, qui défend un principe de continuité impériale, depuis les empereurs romains jusqu'aux empereurs du Saint-Empire. Ces deux exemples révèlent une conception singulière de Dagobert et de son histoire au sein de ces espaces : dans ce contexte, le roi est considéré comme le représentant d'une autorité ancienne et prestigieuse en terre « germanique », avant l'avènement des Carolingiens.

La circulation des *GD* dans l'historiographie lotharingienne et les indices de la remémoration de Dagobert dans l'espace germanique, appuyés par le témoignage tangible fourni par la tradition manuscrite des *GD*, démontrent l'émancipation de cette histoire, qui quitte son premier cadre dionysien pour intégrer d'autres espaces et d'autres contextes. L'histoire du roi et de l'église se trouve alors repensée, réécrite et parfois instrumentalisée en vue de servir les intérêts de la politique impériale ou, plus localement, de certaines institutions. Le parcours parallèle de l'histoire, à partir du premier modèle proposé par Saint-Denis, témoigne de façon

KLUETING, *Monasteria semper reformanda. Kloster- und Ordensreformen im Mittelalter*, Münster, Lit Verlag, 2005, p. 24-25 ; Franz NEISKE et Maria HILLEBRANDT, « Die Reformen von Cluny und Hirsau », *Benedikt und die Welt der frühen Kloster*, éd. Alfried WIECZOREK [et al.], Regensburg, Schnell&Steiner, 2012, p. 121-131.

tout à fait passionnante de la malléabilité de cette mémoire et des différents procédés de réappropriation dont elle peut faire l'objet.

CHAPITRE II

LE ROI PARMI LES SAINTS.

LA PLACE DE DAGOBERT DANS LE *LEGENDARIUM FLANDRENSE* ET L'HAGIOGRAPHIE DOMINICAINE (X^e-XIV^e SIÈCLE)

Dans un précédent chapitre, nous avons vu de quelle façon la matière hagiographique, produite à Saint-Denis, constituait un relais, parallèlement aux productions historiographiques, pour la diffusion de l'histoire de Dagobert et de son rôle dans l'histoire de l'église. Rappelons en outre que c'est d'abord le roi qui, par le biais de l'*Inventio A*, est entré dans la vie du saint, et non le contraire ; aussi, depuis le début, la figure du roi est-elle portée, aussi, par le dossier hagiographique de saint Denis. L'*Inventio A*, les *GD* et, par la suite, les productions du XIII^e siècle – notamment la *Vita et actus beati Dionysii* et la *Vie en prose de saint Denis* – sont toutes des œuvres nées au sein du *scriptorium* dionysien et dont la diffusion, bien que soutenue par un nombre considérable de manuscrits, dépasse rarement le cadre parisien. Or l'association, pensée à Saint-Denis, entre le roi et le saint se diffuse aussi, toujours par le biais hagiographique, au-delà des murs de l'abbaye, à travers certaines œuvres moins directement liées à l'établissement parisien. C'est le cas, notamment, d'une troisième version de l'*Inventio (B)*, qui, se présentant sous la forme d'un abrégé des *GD*, se diffuse dans plusieurs légendiers circulant en Flandre et dans le Hainaut, jusqu'à la région de Trèves. Rapidement constituée – peut-être déjà au IX^e siècle – cette version condensée des *GD* intègre le dossier hagiographique de saint Denis dans plusieurs légendiers liés à des institutions cisterciennes. L'histoire du roi et du saint, par le biais de l'*Inventio B*, se transmet alors par d'autres canaux de diffusion, en marge des réseaux dionysiens. L'*Inventio B* inaugure la circulation de l'histoire conjugée du saint et du roi au sein d'ensembles hagiographiques vastes et diversifiés, et non plus principalement centrés sur saint Denis ; dans la même perspective, il convient alors d'évaluer la place occupée par le motif dans la production hagiographique dominicaine, qui se développe et se déploie considérablement dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Quelle est la place de Dagobert dans la Vie de saint Denis telle que présentée dans ce nouveau type d'hagiographie ? Comment le motif, d'abord dionysien, dialogue-t-il avec l'optique « universelle » qui définit, en premier lieu, les créations dominicaines ? Par le biais de l'étude de l'élaboration et de la circulation de l'*Inventio B* et, ensuite, des grandes entreprises dominicaines, il s'agit de mettre au jour la circulation de l'histoire de Dagobert dans le dossier hagiographique consacré à saint Denis, bien au-delà de ceux constitués à Saint-Denis.

1. L'INVENTIO B, VERSION ABRÉGÉE DES GESTA DAGOBERTI ET LA CIRCULATION DE L'HISTOIRE DANS DE NOUVEAUX ESPACES (FLANDRE, HAINAUT, LIÈGE, TRÈVES)

Au début de notre étude, nous avons annoncé de quelle manière l'*Inventio*, telle que catégorisée par les Bollandistes (BHL 2193), renfermait en réalité trois traditions distinctes (A, B et C). Nous avons montré de quelle manière l'*Inventio* A constituait sans doute une production antérieure aux *GD*, dans laquelle ces derniers auraient puisé pour construire leur vaste histoire de Dagobert. Directement issue du *scriptorium* de Saint-Denis, cette première *Inventio* s'est majoritairement diffusée dans des manuscrits au sein de l'espace parisien. Au XIII^e siècle, à Saint-Denis toujours, la *Vita et actus beati Dionysii*, vaste compilation qui vise à rassembler toutes les traditions hagiographiques sur le saint, propose une nouvelle *Inventio* (C), qui suit et condense le texte des *GD* tout y en ajoutant de nouvelles légendes, nées entre temps à l'abbaye.

Si les *GD* constituent vraisemblablement une amplification d'une première tradition – l'*Inventio* A –, le texte tel que nous le connaissons donne lieu aussi au mouvement inverse, celui de l'abréviation. C'est ce mouvement que nous croyons percevoir dans le dernier groupe transmettant l'*Inventio* telle que recensée par les Bollandistes et qui se distingue clairement des *Inventio* (A) et *Inventio* (C), dont il a été question plus haut.

Nous classons dans le groupe *Inventio* B onze manuscrits qui, selon nous, transmettent une version abrégée postérieure aux *GD*, constituée d'une sélection de chapitres¹. Le plus ancien manuscrit transmettant cette *Inventio* B – dont nous montrerons par la suite qu'il constitue une forme d'archétype qui a certainement influencé un bon nombre d'autres manuscrits – présente une rubrique qui fait état de cette nature d'abrégé :

Incipit *particula de gestis Dagoberti* incliti regis atque inventione sanctorum martyrum
Dyonisii, Rustici et Eleutherii, que celebratur X. Kl. Mai².

Les versions transmises dans les manuscrits que nous jugeons comme présentant l'*Inventio* B suivent *verbatim* le texte des *GD* et ne transmettent aucune des variantes que l'on retrouve dans le premier groupe de manuscrits (*Inventio* A)³. À titre d'exemple, l'enfance de Dagobert telle qu'elle apparaît dans l'*Inventio* B, dans le plus ancien manuscrit conservé de cette version :

Inventio A (Paris, BnF, lat. *GD*
11751)

[f°55r] Huic fuit filius
Dagobertus nomine, qui patri
succederet et industria dignus et
viribus.

[ch. 2] Huic fuit filius nomine
Dagobertus, quem ex
Bertedrude regina suscepit,
qui patri succederet et industria
dignus et viribus. *Hic denique*

Inventio B (Saint-Omer,
BASO, 342bis)

[f°96r] Huic fuit filius nomine
Dagobertus, quem ex
Bertethrude regina suscepit,
qui patri su [f°96v] cederet et
industria dignus et viribus. *Hic*

¹ Voir en annexe notre liste des manuscrits transmettant l'*Inventio* B (**Annexe 1**).

² Saint-Omer, BASO, 342bis, f°95v (X^e siècle, fin).

³ Voir en annexe notre édition de l'*Inventio* B (**Annexe 3**).

Hic cum adolescentiae [f°55v] aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exercebat, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina *transmittens nequiquam*, canum industriam effugere *conatus est*. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *vitam degere* consueverant.

in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutriret eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exercebat, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina *transcurrens*, canum industriam effugere *conabatur*. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *spectra tractare* consueverant.

denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutriret eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exercebat, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina *transcurrens*, canum industriam effugere *conabatur*. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque fere milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *sceptra tractare* consueverant.

Au sein de ce groupe de l'*Inventio* B, huit manuscrits transmettent une même version, qui reprend les chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17-19 des *GD*, et s'arrête au milieu du chapitre 19 (*restitueret*). Un manuscrit transmet une version légèrement différente, constituée des chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17 et 44 des *GD* ; enfin deux manuscrits présentent la même suite de chapitres mais la poursuivent avec l'ajout d'autres chapitres (20, 33-35, 37, 40-44), dans une version légèrement interpolée.

1.1 L'*Inventio* B, naissance et modalités de diffusion

1.1.1 Présence de l'*Inventio* B dans le *Legendarium Flandrense*

Le premier groupe de l'*Inventio* B est constitué de huit manuscrits, qui proposent tous une même sélection de chapitres des *GD* (1-4 ; 6-11 ; 17-19). Les chapitres retenus transmettent ainsi le portrait de Clotaire et l'enfance de Dagobert (*GD*, 1-2), l'historique de Saint-Denis (*GD*, 3), l'épisode de la chasse (*GD*, 4), le conflit avec Sadragisèle, la découverte des corps par Dagobert et le pardon de Clotaire (*GD*, 6-11), la fondation de Saint-Denis et les nombreuses donations faites en faveur de l'abbaye (*GD*, 17-19). Par le biais de ce processus de sélection et de

compilation, cette nouvelle version crée une forme de petite anthologie, un récit autonome centré autour de l'*inventio* et de la *translatio* des corps des martyrs. Les épisodes concernant la jeunesse de Dagobert ont pour but de poser le cadre et les circonstances de l'*inventio* puis de la *translatio* des corps et de la fondation d'une nouvelle église ainsi que d'exposer la bienveillance du roi à l'égard de l'abbaye. En choisissant de conserver les chapitres des *GD* en entier, l'auteur de l'*Inventio* B agit donc par *excision* ; il réduit quantitativement la matière, tout en conservant l'ordre et la langue.

Ce premier groupe de manuscrits semble être lié à la tradition du *Legendarium Flandrense*, grande collection de Vies de saints qui circule en France et en Flandre au XIII^e siècle. C'est W. Levison qui, le premier, avait relevé les liens qui pouvaient unir plusieurs légendiers du XIII^e siècle circulant dans ces régions. Les manuscrits témoignant de séquences très similaires, il avait proposé d'y voir une collection née au XII^e siècle, à laquelle il donne le nom de *Legendarium Flandrense*. La recherche avait ensuite été poursuivie par François Dolbeau, qui avait ajouté deux nouveaux légendiers à cette collection¹. Au sein de ce groupe défini comme transmettant le *Legendarium Flandrense* se trouvent deux légendiers cisterciens qui contiennent une version abrégée des *GD*, le légendier de Clairmarais et celui de Vaucelles².

Comment, alors, l'*Inventio* B est-elle entrée dans le *Legendarium* ? La réponse se trouve selon nous à Saint-Bertin, dans un manuscrit de la fin du X^e siècle qui constitue le plus ancien témoin de cette version abrégée des *GD*. Ce recueil, constitué d'un évangélaire suivi de plusieurs pièces relatives à saint Denis (*Passio* (BHL 2175), abrégé des *GD*, *Revelatio* (BHL 2176)), transmet ainsi pour la première fois ce que nous nommons l'*Inventio* B. Or lorsque nous comparons l'*Inventio* B du manuscrit de Saint-Bertin avec le texte transmis par le légendier de Clairmarais, force est de constater que les deux versions sont très proches et présentent entre elles un nombre restreint de variantes, peu significatives. Le légendier de Clairmarais est le seul, parmi tous les témoins de la version abrégée des *GD*, à reprendre l'incipit, passablement singulier, du manuscrit de Saint-Bertin :

Incipit particula de gestis Dagoberti incliti regis atque inventione sanctorum martyrum
Dyonisii, Rustici et Eleutherii, que celebratur .X. Kalendas Mai³.

La question du lieu originel de composition du *Legendarium* a été débattue. Levison situait à l'abbaye cistercienne des Dunes – à l'origine de la fondation des abbayes de Ter Doest et de

¹ François DOLBEAU, « Nouvelles recherches sur le 'Legendarium Flandrense' », *Recherches Augustiniennes et Patristiques*, 16, 1981, p. 399-455. Le légendier de Notre-Dame de Cambrai (diocèse de Cambrai), dont deux tomes subsistent et les sept autres sont décrits dans une analyse du légendier réalisée au XVII^e siècle, et le légendier de Saint-Nicolas d'Arrouaise (diocèse d'Arras), dont cinq volumes sont décrits dans un catalogue dressé au début du XVII^e siècle.

² Saint-Omer, BASO, 716, vol. 5 et Bruxelles, KBR, 7460, vol. 1.

³ Saint-Omer, BASO, 342bis, f°95v ; Saint-Omer, BASO, ms. 716, v. 5, f°72r.

Clairmarais – la composition de l'archétype du *Legendarium*¹. François Dolbeau avait d'abord conclu que c'était au sein de la bibliothèque de Saint-Bertin que le *Legendarium Flandrense* avait trouvé certaines de ses premières sources avant d'abandonner cette hypothèse dans une étude postérieure, arguant que l'antériorité de la version transmise par le légendier de Ter Doest sur celle de Clairmarais, ce qui rendait *de facto* moins évidente l'idée d'une influence bertinienne sur Clairmarais².

Faute de pouvoir lire ce qui a trait à saint Denis dans le légendier de Ter Doest – les volumes conservés ne couvrant pas le mois d'octobre – il est impossible dès lors de savoir quelle forme est donnée à cette séquence. Il est envisageable néanmoins que la composition du légendier de Clairmarais soit bien, comme le pense Dolbeau, postérieure à celle de celui de Ter Doest et que se soit vu ajouté, au moment de la fête de saint Denis, le supplément de l'*inventio* des corps tel qu'il avait été proposé dans le manuscrit de Saint-Bertin. Les différentes hypothèses ne sont alors pas antithétiques ; un archétype pourrait avoir émané de l'abbaye des Dunes, être ensuite passé à Ter Doest, puis à Clairmarais, où on ajoute des suppléments en fonction des sources qui se trouvent à disposition. Notons par ailleurs que la composition du légendier de Clairmarais, dans le dernier quart du XII^e siècle, intervient en une période de fort développement pour la bibliothèque de l'abbaye, marquée par la production de plus d'une trentaine de manuscrits³.

Si elle survient possiblement à la suite d'un archétype antérieur, la version de Clairmarais semble en revanche être celle qui, ensuite, se diffuse – très certainement par le biais des réseaux cisterciens – puisqu'on retrouve la même séquence à Vaucelles⁴ et très probablement à Cambron et à Arrouaise⁵. Notons par ailleurs que l'abbaye de Clairmarais semble cultiver de nombreuses relations en Flandre et dans le Hainaut, ainsi que dans la région de Cambrai ; l'abbaye paraît en effet s'inscrire dans le réseau des abbayes bénédictines d'Anchin et de Marchiennes, comme en témoignent plusieurs ouvrages se retrouvant, dans les mêmes versions, dans les bibliothèques des

¹ MGH, SRM, 7, p. 544 ; F. DOLBEAU « Nouvelles recherches », p. 436 ; Marie-Thérèse ISAAC, « Les livres manuscrits de l'abbaye des Dunes d'après le catalogue du XVII^e siècle, *Scriptorium*, 37/1, 1983, p. 129-133.

² F. DOLBEAU, « Nouvelles recherches », p. 435.

³ Sarah STAATS, *Le catalogue médiéval de l'abbaye cistercienne de Clairmarais et les manuscrits conservés*, Paris, Éditions du CNRS, 2016, p. 30.

⁴ L'abbaye de Vaucelles acquiert, au milieu du XIII^e siècle, plusieurs possessions en Flandre, dans la région de Ter Doest, renforçant sans doute les échanges avec cette même abbaye ainsi qu'avec celle de Clairmarais (Stéphane LEBECQ, « Les Cisterciens de Vaucelles en Flandre maritime au XIII^e siècle », *Revue du Nord*, 54/215, 1972, p. 371-384). Notons que l'incipit de l'*Inventio* B, dans le manuscrit de Vaucelles, est très proche de celui transmis par le manuscrit de Clairmarais : *Incipit de gestis Dagoberti inclyti regis atque inventione sanctorum martyrum Dionisii, Rustici et Eleutherii* (Saint-Omer, BASO, ms. 716, v. 5, f°72r)

⁵ Sur la chronologie du *Legendarium Flandrense*, voir F. DOLBEAU, « Nouvelles recherches », p. 432-435. Ter Doest et Clairmarais auraient constitué les premiers témoins d'une version « brève » du *Legendarium*, allongée et développée par la suite dans les manuscrits de Vaucelles, Cambron et Arrouaise. Notons en outre qu'au vu de l'influence du *Legendarium Flandrense*, il est possible que la version abrégée des *GD* se soit retrouvée aussi dans d'autres légendiers prenant comme modèle le *Legendarium*, et aujourd'hui mutilés ou perdus ; c'est le cas notamment du Légendier de Compiègne qui semble reprendre la composition de celui de Cambron et dont l'inventaire, dressé au XVII^e siècle, mentionne une *Passio* de saint Denis dont il est délicat, néanmoins, d'assurer qu'elle présente la forme transmise par le manuscrit de Cambron (*Passio-Inventio-Revelatio*) (Paris, BnF, lat. 11777 (Inventaire du XVII^e siècle), f°96r ; F. DOLBEAU, « Nouvelle recherches », p. 437-439).

trois abbayes¹. C'est possiblement par le biais de ces réseaux que l'abrégé des *GD* pourrait ainsi s'être diffusé dans certaines abbayes bénédictines de la région, telles que celles de Saint-Vaast à Arras ou de Saint-Ghislain à Mons². Le *Legendarium Flandrense* exerce une influence considérable sur un grand nombre de productions postérieures ; parmi celles-ci, l'un des manuscrits transmettant l'abrégé des *GD* et conservé à Liège (L¹) semble d'ailleurs devoir être classé parmi les légendiers ayant pris le *Legendarium* pour modèle³.

En ce qui concerne donc ce premier groupe de l'*Inventio* B, nous pensons qu'il trouve sa source dans le manuscrit de Saint-Bertin à la fin du x^e siècle ; cette version est ensuite passée dans le légendier de Clairmarais, puis dans celui de Vaucelles. C'est par le biais de ces deux manuscrits du *Legendarium* que l'*Inventio* B s'est ensuite transmise dans d'autres manuscrits de la région, grâce notamment aux réseaux des abbayes cisterciennes et bénédictines.

1.1.2 Un exemple d'abréviation et de réécriture : les manuscrits de Bruxelles (B⁴) et de Trèves (T)

Deux manuscrits de Bruxelles et de Trèves, du xii^e siècle, transmettent une version abrégée des *GD* légèrement différente⁴ ; la version est la même dans les deux manuscrits – en témoigne le maintien de différentes variantes et digressions – et le manuscrit de Trèves a vraisemblablement été copié sur celui de Bruxelles. Cette version prend plus de liberté avec le texte original des *GD* que ce que l'on observe dans la plupart des témoins abrégés dont il a été question, ceux du groupe lié au *Legendarium Flandrense*. En effet, alors que dans le premier groupe, la version abrégée reprend les chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17-19 des *GD*, les deux manuscrits en question proposent une version qui se poursuit au-delà du chapitre 19, avec l'ajout des chapitres 20, 33-35, 37 et 40-44, dans une forme abrégée. Ces deux témoins constituent un cas d'étude particulièrement intéressant pour aborder les différentes modalités de la réécriture et les diverses formes que peut revêtir le processus d'abréviation du texte des *GD*.

Il semble que les deux manuscrits se soient appuyés, pour le début de l'*Inventio* B, sur la tradition telle qu'elle se retrouve dans les manuscrits du premier groupe ; en effet, à l'instar du groupe lié au *Legendarium*, on y retrouve les chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17-19 en entier. Néanmoins, par la suite, l'*Inventio* B transmise par ces deux manuscrits répond à une logique d'abréviation différente de celle du premier groupe : si, dans les premiers manuscrits, il s'agissait d'abrégé en sélectionnant et en compilant des chapitres entiers, les manuscrits de Bruxelles et de Trèves ne se

¹ S. STAATS, *Le catalogue médiéval de l'abbaye de Clairmarais*, p. 40.

² Arras, BM, 462 et Mons, BU, 844. Les trois manuscrits transmettent en tout cas la même séquence composée de la *Passio* d'Hilduin (BHL 2175) et de la *Revelatio* (BHL 2176). Le manuscrit de Mons présente en outre le même incipit que celui transmis dans les manuscrits de Vaucelles et de Clairmarais : *Incipit particula de gestis Dagoberti incliti regis atque inventione sanctoum martirum Dyonisii, Rustici et Eleutherii. Que celebratur decimo Kalendas Mai* (f°75r).

³ MGH, SRM, 7, p. 544. Pour le détail du manuscrit voir Maurice COENS, « Les saints particulièrement honorés à l'abbaye de Saint-Trond », *AB*, 73, 1955, p. 143-153.

⁴ Bruxelles, KBR, 9290 (B⁴) et Trier, Wissenschaftliche Bibliothek der Stadt Trier, 1155/777 (T).

contentent pas de transmettre les chapitres, mais en proposent une forme abrégée, en élaguant le texte des *GD*. Après avoir suivi un processus d'excision, le copiste agit par condensation et, au fur et à mesure, prend plus de liberté avec le texte original des *GD* ; les autres chapitres sont le plus souvent présentés dans une nouvelle forme abrégée et parfois interpolée de manière plus ou moins importante. Les chapitres supplémentaires retenus dans ces deux manuscrits ont tous trait directement à Saint-Denis et aux initiatives de Dagobert en faveur de l'institution. Aussi se trouvent ajoutés la décoration de l'église (*GD* 20), les nombreux privilèges et donations accordés à l'église (*GD* 33-35, 37, 40, 42) et l'épisode de l'âme de Dagobert sauvée par les saints (*GD* 44).

Lorsqu'elle vise à abréger le texte, l'entreprise de réécriture observée dans ces deux manuscrits répond le plus souvent à une logique de simplification, choisissant d'élaguer un certain nombre de détails pour aller directement à l'essentiel. La reprise du chapitre 35 des *GD* illustre bien ces modalités de réécriture :

GD

[ch. 35] Anno itaque terciodecimo regni sui cum Sadragesilus dux Aquitaniorum a quibusdam hominibus interfectus esset, *de quo supra mentionem fecimus*, quod propter contemptum sui eum *flagellis* adfici et barbae *rasione* deturpari *in sua infantia Dagobertus* iusserit, et ob hoc patrem metuens, *tutelam sanctorum martyrum* expetierit, et cum haberet ipse *Sadregiselus filios in palatio educatos*, qui cum *facillime possent*, mortem patris evindicare noluerunt, *propterea postea* secundum legem Romanam a regni *proceribus redarguti*, omnes paternas possessiones perdiderunt. Cumque omnia ad regalem fiscum fuissent *recepta*, *praecellentissimus* rex Dagobertus *ecclesiae Christi martyrum Dyonisii sociorumque eius easdem villas iam dicti Sadragiseli, id est Novientum in pago Andegavinse, Parciacum et Noviomum atque Pudridoctium vel Albinicum seu Niuliacum necnon et Podentinianum et Pascellarias atque Anglarias in pago Pictavinse aliasque quam plures cum salinis supra mare, quarum nomina hic recensere longum duximus, devotissime tradidit medietatemque earum in stipendiis fratrum Deo ibidem servientium contulit atque eos turmatim ad instar monasterii Acaunensium sive sancti Martini Turonis psallere instituit et aliam medietatem matriculariis ac servitoribus ipsius ecclesiae concessit, nihil exinde ad suum opus retinere volens. Easdem autem villas infra unius praecepti conclusionem nominatim *inserens*, proprii nominis subscriptione atque anuli impressione *firmavit*.*

Inventio B (Bruxelles, KBR, 9290)

[f°79v] Anno itaque XIII regni sui cum Sadregisilus dux Aquitaniorum, *quem ipse puer passus fuerat emulum* et quem per contemptu suo *verberibus* affici iusserat quemque etiam barbae *detruncatione* deturpaverat, a quibusdam hominibus interfectus esset, *filiis ipsius Sadregisili inertes et degeneres cum patrem potuissent vindicare noluerunt*, secundum legem Romanam a regni *iudicibus ab iudicari*, omnes paternas possessiones perdiderunt.

Cumque omnia ad regalem fiscum fuissent *transcripta*, rex Dagobertus *ipsas possessiones aecclesiae martirum Christi devotissime tradidit*.

Medietatemque earum in stipendiis fratrum contulit atque eos turmatim instar monasterii Agaensium sive Turonorum psallere instituit et aliam medietatem matriculariis et servitoribus ipsius aecclesiae concessit, nihil exinde ad suum opus retinere volens. Easdem autem villas in carta nominatim *descriptas* proprii nominis subscriptione atque anuli impressione *signavit*, quarum numeriis XXVII villarum fuit.

Quarum nomina si aliquis diligentius perquirere voluerit, ipsam praeceptionis cartam in archivo ipsius ecclesiae requirat et, ut reor, viginti et septem villarum nomina inibi inserta inueniet.

Alors que dans les *GD* apparaissent les noms des domaines pris aux fils de Sadragisèle, l'abrégé se contente de rappeler qu'ils sont au nombre de vingt-sept. Les interventions à la première personne de l'auteur des *GD*, ainsi que certains rappels à d'autres passages du texte, sont aussi abandonnés (*de quo supra mentionem fecimus, ut reor, ...*). On retrouve en outre des suppressions du même type dans la reprise des chapitres 42 et 43, où disparaît la crainte, exprimée par l'auteur des *GD*, de voir son lecteur se fatiguer :

GD

Inventio B (Bruxelles, KBR, 9290)

[ch. 42] Longum est enarrare, quam providus idem rex Dagobertus in consilio fuerit, cautus iudicio, strenuus militari disciplina, quam largus elemosinis quamque studiosus in componenda pace ecclesiarum, precipueque, quam devotus extiterit in ditandis sanctorum *cenobiis, praesenti opere declarare, minusque necessarium et maxime ob fastidientium lectorum vitandum tedium, praesertim cum* nullis abolenda temporibus luce clariora earum rerum extant indicia. Idcirco nunc ab obitum ipsius describendum *vertens* articulum (...).

[f°79v] Longum est enarrare, quam providus idem rex Dagobertus in consilio fuerit, cautus in iudicio, strenuus militari disciplina, quam studiosus in componenda pace aecclesiarum precipueque in ditandis sanctorum *aecclesiarum,*

quia nullis abolenda temporibus luce clariora earum rerum extant indicia iccirco nunc ad obitum ipsius describendum *et quid post obitum ei contigerit enarrandum vertamus* articulum.

[ch. 43] Tanta vero opes ab eodem villae ac possessiones multae per plurima loca ibi fuerant conlatae, *etiamque hic minime ob fastidium, ut iam dixi, quorundam vitandum* recensentur, ut hodieque devotio animi ipsius miretur a pluribus.

[f°80r] Tanta vero opes ab eodem et villae ac possessiones multae per plurima loca ibi fuerant collatae, *quae hic minime* recensentur, ut hodieque devotio animi ipsius miretur a pluribus.

Notons, en dernier lieu, que ces deux manuscrits transmettent une même digression qui constitue un exemple tout à fait stimulant d'intervention dans le processus de compilation et d'abréviation, en ce sens qu'elle démontre aussi la manière dont celui qui compile et abrège est guidé par ses propres connaissances et son système de références. Au moment de la mort de Dagobert on trouve, intercalée entre le chapitre 42 et le chapitre 43, une courte mention :

Est autem alia opinio de morte eius, qua quadam die pergens venatum in saltu Waurensi plenus spiritu sancto, in loco qui dicitur Scorcias, tribus milibus distante a prefato fisco, a filiolo suo nomine Iohanne x Kalendas Ianuarii martyrizatus est et ab angelis deportatus ad societatem sanctorum martirum¹.

¹ Bruxelles, KBR, 9290, f°80r : « Il existe une autre croyance autour de la mort de celui ci : qu'un jour, alors qu'il s'était rendu dans la région de Woëvre, emplie de l'esprit saint, en un lieu que l'on appelle Scortias, distant de trois milles du lieu susdit, il fut martyrisé le 23 décembre par son filleul, du nom de Jean, et mené par des anges afin de rejoindre la communauté des saints martyrs ».

Cette *alia opinio* découle en réalité d'une confusion, établie par le copiste de Saint-Laurent de Liège, entre Dagobert I^{er} et Dagobert III (de Stenay). La légende relatée ici est tirée de la *Vita Dagoberti*, composée à la fin du IX^e siècle et consacrée à Dagobert III (711-715)¹. Plus précisément, le copiste semble avoir reproduit une mention tirée d'un martyrologe d'Adon conservé à Saint-Laurent de Liège, qui décrivait, à la date du 23 décembre la *Passio* de Dagobert de Stenay en des termes similaires².

Cette précision apportée à l'abrégé des *GD* dans le manuscrit de Saint-Laurent de Liège dévoile les interactions possibles entre le texte et les sources à disposition de celui qui compile et abrège. Confondant le Dagobert dont il retranscrit l'histoire et celui dont il célèbre la date du martyre au sein de son abbaye, le moine de Saint-Laurent, par souci de clarté, choisit alors d'indiquer ce doute à son lecteur.

1.2 De Saint-Bertin à Trèves : les espaces de l'*Inventio* B

1.2.1 Saint-Bertin, lieu de naissance de l'*Inventio* B ?

L'étude des différents témoins transmettant ces versions abrégées des *GD* dessine un cadre géographique qui se concentre autour de la Flandre (Saint-Bertin, Clairmarais) du Hainaut (Saint-Vaast, Saint-Ghislain, Vaucelles) et de la principauté de Liège (Aulne, Saint-Laurent, Saint-Trond), jusqu'à Trèves.

Le plus ancien témoin de l'*Inventio* B provient de l'abbaye Saint-Bertin³ et nous pensons que c'est de là qu'émane originellement cette version, notamment en raison des relations que cette dernière entretient à l'époque avec Reims. En effet, de la même manière que nous connaissons les liens étroits entre Saint-Denis et Reims et le rôle décisif d'Hincmar dans le passage, à Reims, de certaines traditions dionysiennes, dont certainement les *GD* – rappelons que le plus ancien témoin du texte provient de Saint-Remi de Reims – les échanges entre Reims et Saint-Bertin sont, au IX^e siècle, particulièrement nourris. Foulques, qui succède à Hincmar sur le siège archiépiscopal rémois (883-900) avait auparavant été abbé de Saint-Bertin (878-883) ; à partir de 892, il combine les deux fonctions, et ce jusqu'à sa mort en 900⁴. Ainsi, à la fin du IX^e siècle, les *scriptoria* des deux institutions cultivent des relations notables et les moines de Saint-

¹ Claude CAROZZI, « La vie de saint Dagobert de Stenay : histoire et hagiographie », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 62/2, 1984, p. 225-258.

² Godfried HENSCHEN, *De tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba*, Anvers, Jacobi Meursii, 1655, p. 191 : *Et haec de Vita Dagoberti ibi relatam. Eius martyrium subnectitur aliquanto accuratius descriptum in Martyrologio MS. Adonis, quod auctum extat in monasterio S. Laurentii iuxta Leodium : ubi haec leguntur ad xxiii Decemb. : Eodem die passio S. Dagoberti Regis Francorum, qui quadam die pergens venatum in saltu Vaurensi, plenus Spiritu sancto, in loco qui dicitur Scortias, tribus millibus distante a fisco Sataniaco in quo ipse morabatur, a filiolo suo, nomine Ioanne, decimo Kalend. Ianuar. martyrizatus est et ab angelis deportatus est ad societatem sanctorum martyrum.*

³ Saint-Omer, BASO, 342bis (X^e siècle, fin) (SO).

⁴ L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 92-93 ; C. CAROZZI, « La vie de saint Dagobert de Stenay », p. 232.

Bertin copient à l'époque un certain nombre de manuscrits rémois. Il est alors envisageable que le copiste du manuscrit de Saint-Bertin ait construit cette version condensée d'après un manuscrit des *GD* trouvé à Reims.

Notons en outre que Dagobert avait de quoi intéresser les moines de Saint-Bertin, puisque qu'on attribuait à saint Omer, en relation étroite avec la cour du roi mérovingien, la fondation, au milieu du VII^e siècle, du monastère de Sithiu, constitué rapidement de deux églises, dont l'une, dédiée à saint Martin, qui devient par la suite Saint-Bertin¹. Saint Omer avait été nommé évêque de Thérouanne par Dagobert lui-même² ; sa nomination par le roi entraine alors pleinement dans la politique menée par le souverain, qui visait à resserrer ses liens avec l'épiscopat³. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, l'enlumineur d'une Vie de saint Omer, copiée dans un légendier ayant appartenu à l'ancienne collégiale de Saint-Omer, figure, dans l'une des premières miniatures, la consécration d'Omer par Dagobert⁴. Il semble en outre que Dagobert apparaisse occasionnellement, à partir du XI^e siècle, dans les offices dédiés à saint Omer⁵.

1.2.2 L'*Inventio* B et la mémoire de Dagobert dans le Hainaut

Comme nous l'avons montré plus haut, nous pensons que l'*Inventio* B telle que présentée dans le premier manuscrit de Saint-Bertin passe ensuite dans le légendier de Clairmarais, puis, par le biais de la diffusion du *Legendarium flandrense*, à Vaucelles et possiblement aussi dans différentes abbayes bénédictines situées en Flandre et dans le Hainaut. Il est intéressant d'observer que cette dernière région semble en outre marquée en divers endroits par le souvenir de Dagobert où, à l'instar de ce qui est mis en place à Saint-Denis, il apparaît dans certains récits de fondation. Saint-Ghislain de Mons est dite avoir été fondée par saint Ghislain sur des terres en partie octroyées par Dagobert, après que les deux hommes se furent rencontrés lors d'une chasse. Une ourse, chassée par le roi, s'était réfugiée auprès du saint ; ce dernier avait alors décidé de la suivre et de construire une abbaye en l'honneur de Pierre et Paul, à l'endroit que lui avait « indiqué » l'animal (*Ursidongus*, qui deviendra Saint-Ghislain). Plus tard, le roi accorde à Ghislain plusieurs domaines :

¹ Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 85-86 ; Brigitte MEIJNS, « Chanoines et moines à Saint-Omer. Le dédoublement de l'abbaye de Sithiu par Fridogise (820-834) et l'interprétation de Folcuin (vers 962) », *Revue du Nord*, 2001/4, p. 692 ; David DEFRIES, *From Sithiu to Saint-Bertin. Hagiographic Exegesis and Collective Memory in the Early Medieval Cults of Omer and Bertin*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2019, p. 2.

² Vita Audomari, Bertini, Winnoci, MGH, SRM, 5, p. 755-756 : (...) *a reverentissimo predicto principe Dagoberto et ab omni Francorum populo vocatus (...) ad docendum atque gubernandum Terwanensis urbis populum episcopalem cum magna mentis humilitate sumpsit honorem.*

³ Charles MÉRIAUX, « Thérouanne et son diocèse jusqu'à la fin de l'époque carolingienne : les étapes de la christianisation d'après les sources écrites », *BEC*, 158/2, 2000, p. 385.

⁴ Saint-Omer, BASO, 698, f°7v (Ch. MÉRIAUX, *Gallia irradiata*, p. 363 ; Amédée BOINET, « Un manuscrit à peintures de la bibliothèque de Saint-Omer », *BACHS*, 1904, p. 415-430).

⁵ Jean-François GOUDESENNE, « Hagiographie et historiographie mérovingienne dans la musique liturgique en Gaule septentrionale (VIII^e et IX^e siècles), *Revue du Nord*, 341, 2001/3, p. 507.

Eadem tempestate totius regni Francorum monarchiam administrabat rex inclytus Dagobertus, sed tunc venationibus causa erat in pago Braebant. Quam ob rem quadam die hujus negotio peragrans solitudinem Hainae fluvio contiguam, nanciscentes ingentem moverunt canes ursam, quae rapido cursu petiit locum, quo praefatus antistes Gislenus aerumnoso labori insistebat, seque abdidit sub Sancti vestes, quae de arbore pendebant (...). Sancto itaque Gisleno cum suis coepto operi insistente, surrexit ursa, apprehensaque sancti Viri sporta (...) beatus Gislenus arripuit iter cum suis post feram sportam ore ferentem (...) Gavisus enimvero excolendus Gislenus de sacro (...) loco sibi a Deo destinato (...) aedificare primum decrevit basilicam in honore SS. Apostolorum Petri et Pauli (...). Postulationi itaque S. Gisleni rex aurem libenter accomodans, tradidit SS. Apostolis Petro et Paulo locellum praelatum, qui modo Cella vocacitur, et quidquid in circuitu ejus est silvarum, aquarum, aliarumque rerum eidem loco habilium, insuper et villam Hornutum cum suis omnibus appendiciis. Datis autem his mente hilari legaliter, abiit rex viam suam gaudenter. Tali quoque regio solamine vir laudabilis Gislenus alacrior redditus, gratias agens ei, qui cuncta benigno moderamine peragit¹.

Difficile de ne pas établir ici un parallèle entre ce récit de la *Vita Gisleni*, composée dans le courant du x^e siècle², et l'épisode de la chasse au cerf des *GD* ; Dagobert est mené par l'ourse à saint Ghislain, de la même manière qu'il avait été guidé par le cerf vers les corps des saints martyrs. Il semble en outre que l'histoire et le culte de Ghislain dialoguent souvent avec ceux de saint Denis. La *Vita Gisleni* dresse un parallèle entre le départ à Rome de Ghislain et ce qui avait été entrepris auparavant par Denis, suscitant de fait une comparaison entre les deux saints qui trouve sa source dans une origine athénienne commune³. À Saint-Ghislain de Mons, nous savons que la fête de saint Ghislain est fixée au 9 octobre, jour de la fête de saint Denis⁴ ; en outre, au début du XII^e siècle encore, il semble que l'on y célèbre aussi l'anniversaire de Dagobert, le 19 janvier⁵.

¹ *Vita S. Gisleni confessoris*, AASS, Oct., IV, p. 1031-1032 : « À la même époque l'illustre roi Dagobert administrait tout le royaume des Francs ; il se trouvait alors dans le Brabant pour s'adonner à la chasse. Alors qu'un jour son occupation l'avait mené dans la solitude adjacente de la rivière de la Haine, les chiens entreprirent de courser une grande ourse, qui se sauva et gagna le lieu où Ghislain s'appliquait à son dur labeur, et qui se cacha sous les vêtements du saint, qui étaient suspendus à un arbre (...). Alors que Gislen s'était remis au travail, l'ourse surgit et emporta la corbeille du saint homme ; saint Ghislain se lança à la poursuite de l'animal qui portait dans sa bouche le corbeille (...). Ravi et honoré que ce lieu lui ait été désigné par Dieu, il décida de construire une première basilique en l'honneur de saint Pierre et saint Paul (...). Le roi, entendant volontiers les requêtes de saint Ghislain, accorda le domaine dit de Celle et toutes les forêts, rivières et autres endroits aux alentours qui dépendaient de ce lieu, ainsi que le domaine d'Hornu et tout ce qui y était rattaché. Lui accordant tout cela gaiement et conformément aux lois, le roi reprit sa route joyeusement. Le vénérable Ghislain, ravi d'une telle assistance royale, remercia celui qui faisait preuve d'une telle bienveillance ».

² Sur cette *Vita*, voir notamment Anne-Marie HELVÉTIUS, *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII^e-XI^e siècle)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994, p. 213-231 et p. 325-326.

³ Comme Denis, Ghislain est supposément originaire d'Athènes, où il reçoit sa formation avant de se rendre à Rome pour vénérer Pierre et Paul. À la suite d'une apparition, il comprend qu'il doit se rendre en Gaule, dans le Hainaut, dans le but d'y bâtir un oratoire en l'honneur des deux saints : *Talia siquidem deliberans corde simplici, recordatus est sanctissimum Christi martyrem Dionysium olim Athenis egressum Romam adiisse negotio visendorum principum Apostolorum Petri et Pauli (...) voce divina admoretur, quo intra Gallias veniens pagum quaereret Haynau, et in eo oratorium aedificaret in honorem Petri et Pauli (...)* (*Vita S. Gisleni confessoris*, p. 1030 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 46).

⁴ A-M. HELVÉTIUS, *Abbayes, évêques et laïques*, p. 225 et p. 229.

⁵ L'épithaphe de Gilles de Chin, mort en 1137, mentionnait apparemment la célébration annuelle, à l'abbaye, de l'anniversaire de Dagobert, considéré alors comme son fondateur (L. THEIS, *Dagobert*, p. 47 ; Dom Pierre BAUDRY,

Dans le Hainaut toujours, Saint-Amand-les-Eaux, au nord de Valenciennes, est également dite avoir été fondée par saint Amand sur des terres accordées par le roi mérovingien ; il semble aussi que son anniversaire y ait été commémoré dès la fin du XII^e siècle¹. À partir de cette forme de l'*Inventio* B, qui circule dans huit manuscrits, deux autres versions voient le jour, notamment dans la région de Liège ; un manuscrit propose ainsi une composition augmentée du chapitre 44 des *GD* (la vision de l'ermite Jean)² et le manuscrit de Saint-Laurent de Liège, nous l'avons vu, présente une nouvelle version abrégée de plusieurs autres chapitres des *GD*, version que l'on retrouve à l'identique dans le manuscrit de Trèves. Mentionnons le cas d'un dernier manuscrit³, conservé à Vienne, qui transmet une version de l'*Inventio* B légèrement différente. Dans ce recueil de Vies de saints qui provient de l'abbaye de Rouge-Cloître, dans le Brabant, on retrouve uniquement les chapitres 7-11 et 17-19 des *GD*, dans une version similaire aux autres témoins de l'*Inventio* B : le texte s'arrête, comme dans la plupart des manuscrits, au milieu du chapitre 19 (*restitueret*). La rubrique ne mentionne pas d'*inventio* mais un *miraculum* :

Miraculum quoddam factum apud sanctum Dyonisium circa Dagobertum Clotarii regis Francie filium⁴.

Le texte est donc un abrégé plus dense encore que dans les autres manuscrits, puisqu'il omet les premiers chapitres (1-4, 6). Il commence à la fuite de Dagobert et se termine avec la mention des dons faits à Saint-Denis par Dagobert. Le *miraculum* dont fait mention la rubrique fait alors référence ici à l'*inventio* des corps par Dagobert à la suite de son songe. Le texte, dans le manuscrit, est suivi par la *Revelatio* (BHL 2176).

1.3 L'*Inventio* B dans le dossier hagiographique de saint Denis

Si la forme diffère légèrement selon les manuscrits, le but poursuivi par ce « résumé » reste, lui, le même : condenser les éléments des *GD* qui ont trait en priorité à l'*inventio* et à la *translatio* de saint Denis et en faire ainsi un nouvel épisode de la vie du saint, qui dialogue alors avec d'autres compositions hagiographiques. Précisément, on remarque que l'*Inventio* B, dans les manuscrits, apparaît la plupart du temps au sein d'une séquence consacrée à saint Denis :

« Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain », *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et de Luxembourg*, VIII, 1848, p. 241).

¹ Cette donation est mentionnée dans un faux diplôme de Dagobert, daté de 637 (PARDESSUS, II, n°280, p. 46-47 ; L. THEIS, *Dagobert*, p. 47 n. 34).

² Bruxelles, KBR, II 1055 (B³).

³ Wien, ÖNB, S. N 12807 (W¹).

⁴ Wien, ÖNB, S. N 12807, f°149r.

		Autres traditions hagiographiques liées à saint Denis dans le manuscrit
Saint-Omer, BASO, 342bis (SO)	<i>Recueil</i>	BHL 2175 ; BHL 2193 ; BHL 2176
Saint-Omer, BASO, 715, v. 2 (SO ¹)	<i>Vitae sanctorum</i>	BHL 2175 ; BHL 2193 ; BHL 2176, BHL 2178 ; BHL 2187
Saint-Omer, BASO, 716, v. 5 (SO ²)	<i>Vitae sanctum</i>	BHL 2174 ; BHL 2175 ; BHL 2193 ; BHL 2176
Bruxelles, KBR, 7460 (B ¹)	<i>Passionale</i>	BHL 2174 ; BHL 2175 ; BHL 2193 ; BHL 2176
Bruxelles, KBR 11550-11555 (B ²)	<i>Passionale</i>	BHL 2172, BHL 2171, BHL 2193, BHL 2176
Arras, BM, 462 (A ¹)	<i>Vitae sanctorum</i>	BHL 2175, BHL 2176, BHL 2193
Mons, BU, 844 (M ¹)	<i>Vitae sanctorum (fragments)</i>	BHL 2175, BHL 2176, BHL 2193
Liège, BU, 58, v. 2 (L ¹)	<i>Liber passionalis</i>	BHL 2175, BHL 2171, BHL 2193, BHL 2176
Bruxelles, KBR, II 1055 (B ³)	<i>Vitae sanctorum</i>	BHL 2175, BHL 2193
Bruxelles, KBR, 9290, v.2 (B ⁴)	<i>Passionale</i>	BHL 2193, BHL 2176, BHL 2172, BHL 2173, BHL 2174
Trier, Wissenschaftliche Bibliothek der Stadt Trier, 1155/777 (T)	<i>Passionale</i>	BHL 2193 ; BHL 2175
Wien, ÖNB, S. N 12807	Recueil de Vies de saints	BHL 2193 ; BHL 2176

L'*Inventio* B est tantôt copiée au sein d'un nombre important de traditions liées à saint Denis (*Vitae*, *epistola*, etc.) tantôt au sein d'une séquence plus réduite, où elle est le plus souvent accompagnée de la *Vita* d'Hilduin (BHL 2175) et de la *Revelatio ostensa papae Stephano* (BHL 2176). Cette dernière tradition circule en effet avec l'*Inventio* B dans huit manuscrits. Il s'agit d'un texte, traditionnellement attribué à Hilduin¹, relatant la guérison miraculeuse du pape Étienne II (752-757) à Saint-Denis grâce à l'intervention des saints Paul, Pierre et Denis, à la suite de laquelle le pape décide de dédier aux deux apôtres l'autel situé devant la tombe de saint Denis. On peut comprendre de quelle manière l'*Inventio* B et la *Revelatio* fonctionnent ensemble de manière harmonieuse ; alors que l'*Inventio* B relate l'*inventio* et la *translatio* des corps des martyrs dans une nouvelle *memoria* construite et décorée par Dagobert, la *Revelatio* dépeint un miracle qui prend place un siècle plus tard, précisément devant cette même *memoria*. On voit ainsi se constituer, dans ces manuscrits, un nouvel ensemble sur saint Denis, qui suit une logique chronologique cohérente : les différentes *Passiones* de saint Denis (BHL 2171, 2175, 2178) s'arrêtent à l'évocation de la basilique construite par les chrétiens sur la première tombe qu'avait érigée la *materfamilias* à la suite du martyre des trois saints ; l'*Inventio* B poursuit le récit avec l'ajout de la mention d'une église construite par Geneviève, de l'*inventio* et de la *translatio* et de la construction d'une nouvelle église par Dagobert. La *Revelatio* (BHL 2193), qui décrit un miracle se produisant, un siècle plus tard, dans cette même église, vient ainsi clore le cycle.

¹ Le texte est le plus souvent attribué à Hilduin (L. LEVILLAIN, « Études », I, p. 112, n. 2 ; A. STOCLET, « La Clausula de unctione Pippini regis », p. 721 ; Cécile LANÉRY, « Hilduinus sancti Dionysii abb. », *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge (territoire français 735-987)*, III, éd. Marie-Hélène JULLIEN, Turnhout, Brepols, 2010, p. 504). Michael Lapidge a récemment mis en doute cette attribution, à l'aide d'arguments linguistiques et stylistiques (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 853-855).

Aussi une partie de la matière des *GD*, par le biais de ce résumé que constitue l'*Inventio* B, en vient-elle à représenter une étape fondamentale de la vie de saint Denis, intégrée, dans les légendiers, aux dossiers consacrés au saint.

1.4 *Inventio* A, *Inventio* B, *Inventio* C : retour sur une tradition multiple

En marge des *GD* tels que nous les connaissons, certains éléments de l'histoire de Dagobert et de saint Denis ont donc circulé de manière parallèle, par le biais d'autres versions. Ce que les Bollandistes nomment l'*Inventio* et consignent sous le numéro 2193 renferme bien une partie de la matière des *GD*, mais prend corps dans les différents manuscrits sous des formes diverses. Bien que tous les récits consignés sous cette appellation traitent d'un même sujet – l'*inventio* et la *translatio* des corps des martyrs par Dagobert – nous avons néanmoins mis au jour l'existence de trois versions distinctes de cette *Inventio*, qui varient entre elles à plusieurs niveaux. Un premier groupe (A) transmet une *Inventio* qui se démarque à plusieurs reprises des *GD* sur le plan de la langue et des sources et qui est souvent accompagnée d'un prologue ; cette version semble s'être diffusée en priorité autour de Paris. Un second groupe (B) présente une *Inventio* qui est constituée d'une sélection de chapitres des *GD*, sans aucune variante significative – en dehors de deux manuscrits qui poursuivent cette *Inventio* par l'ajout d'autres chapitres, dans une version abrégée et parfois interpolée. Les récits liés à cette seconde catégorie sont toujours copiés au sein d'autres traditions textuelles traitant de saint Denis et circulent majoritairement dans les régions du sud de la Flandre, du Brabant et du Hainaut. Enfin, une dernière *Inventio* (C) est mise au point dans le premier tiers du XIII^e siècle à Saint-Denis, dans le cadre du recueil de la *Vita et actus beati Dionysii*, destiné à mettre à jour la tradition hagiographique de saint Denis. Cette *Inventio* reprend le texte des *GD* tout en restructurant la narration ; la récit, condensé, est réorganisé et de nouvelles légendes – notamment celle de la dédicace de l'église par le Christ – sont ajoutées à l'histoire de la découverte et de la *translatio* des corps des martyrs.

Les trois traditions semblent donc bel et bien, selon nous, devoir être dissociées les unes des autres. Nous considérons l'*Inventio* A comme vraisemblablement antérieure aux *GD*, qui se seraient alors construits à partir de cette première tradition ; l'*Inventio* B en constitue très certainement un abrégé, possiblement conçu originellement à Saint-Bertin d'après le texte des *GD*. L'*Inventio* C naît plus tard, au XIII^e siècle, dans le *scriptorium* dionysien. En amont ou en aval des *GD*, une partie de l'histoire de Dagobert et de saint Denis se diffuse donc par un autre canal, celui des manuscrits hagiographiques, et tout particulièrement dans le cas de l'*Inventio* B. Ces versions « courtes » qui rassemblent les principaux motifs liant le roi et l'abbaye dionysienne – et notamment l'attribution de la fondation de Saint-Denis à Dagobert – jouent sans aucun doute un rôle considérable dans la diffusion de ces mêmes motifs ; alors que nous

recensons à ce jour dix manuscrits transmettant les *GD*, vingt-trois transmettent l'*Inventio*, dans ces deux premières formes.

Dans le cas de l'*Inventio* B, il est intéressant d'observer que les manuscrits intègrent ce condensé des *GD* au sein d'un dossier dionysien, proposant alors une nouvelle histoire de saint Denis, à laquelle se trouve ajoutée l'intervention de Dagobert. L'*Inventio* B met au jour l'importance endossée par l'hagiographie et ses manuscrits dans la circulation et la diffusion de l'histoire de Dagobert et de son implication dans l'historique de l'église. Le rôle particulier du roi mérovingien se transmet bien, aussi, par le canal hagiographique ; les grandes entreprises dominicaines du XIII^e siècle, et particulièrement la *Legenda Aurea* de Jacques de Voragine, attestent pareillement, à leur manière, le passage du roi dans l'histoire du saint.

2. LA PLACE DE DAGOBERT DANS L'HAGIOGRAPHIE DOMINICAINE

Comment la légende du roi mérovingien est-elle intégrée dans les notices dédiées à saint Denis dans de plus vastes ensembles qui naissent au XIII^e siècle, loin de Saint-Denis ? Dans la mesure où elles incarnent une nouvelle manière de concevoir, d'abrégé et d'utiliser la matière hagiographique, et qu'elles occupent une place considérable dans l'horizon culturel des derniers siècles du Moyen Âge – comme en témoignent leur vaste diffusion et leurs nombreuses traductions – il nous semble que l'exemple des productions dominicaines, qui fleurissent tout particulièrement dans les années 1240-1270, constitue un laboratoire précieux pour étudier la place accordée au motif, porté d'abord par les productions dionysiennes, de la relation entre Dagobert et saint Denis. Il apparaît en outre que Denis occupe une place importante au sein du sanctoral dominicain : parmi tous les saints liés au sanctoral parisien, il est en effet le seul à être retenu par Humbert de Romans, au moment où celui-ci fixe le calendrier « officiel » de l'Ordre, dans les années 1250¹. L'attention portée à saint Denis est révélatrice de l'intérêt grandissant, dans l'hagiographie dominicaine, pour les formes anciennes de sainteté, et notamment pour le thème du martyr ; ce « retour aux sources » est alors pensé par l'Ordre comme un moyen, aussi,

¹ William R. BONNIWELL, *A History of the Dominican Liturgy, 1215-1945*, New York, Joseph F. Wagner, 1945, p. 176-177. Élu cinquième maître de l'Ordre en 1254, Humbert de Romans est chargé de mener une vaste entreprise d'uniformisation liturgique, en vue de fixer le sanctoral dominicain et de définir un office propre à l'Ordre (Jean-Daniel BALET, « La liturgie dominicaine au XIII^e siècle », *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, dir. Serge LUSIGNAN et Monique PAULMIER-FOUCART, Grâne, Éditions Créaphis, 1997, p. 334-336). Sur la teneur du lectionnaire de l'office mis en place par Humbert de Romans, voir Anne-Élisabeth URFELS-CAPOT, « Le sanctoral du lectionnaire de l'office », *Aux origines de la liturgie dominicaine : le manuscrit Santa Sabina XIV L 1*, dir. Leonard E. BOYLE et Jean-Marie GY, Paris, Éditions du CNRS, 2004, p. 319-353. À partir de 1250 et de l'uniformisation des rites, le sanctoral dominicain rompt avec les usages locaux, qui caractérisaient les débuts de l'Ordre, pour promouvoir une sainteté plus « universelle », en vue de réaffirmer l'inscription de l'Ordre dans l'Église (Agnès DUBREIL-ARCIN, « L'hagiographie dominicaine : un instrument d'insertion de l'ordre dans l'Église et dans la ville », *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident. Actes du colloque international du Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale de Poitiers, 11-14 septembre 2008*, éd. Edina BOZÓKY, Turnhout, Brepols, 2012, p. 298-299).

de se prémunir contre les accusations de « nouveauté » – au sens péjoratif du terme – dont il pourrait faire l'objet¹.

Comment donc l'hagiographie dominicaine, ancrée dans une optique d'universalité et qui, en moins d'un siècle, « monopolise le genre² », accueille-t-elle le rôle de Dagobert dans la vie de saint Denis ? Que peut-on conclure, à partir de son intégration ou non, quant à la réception et au maintien du motif dionysien dans ce nouveau contexte formel et culturel ?

2.1 Le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais

L'Ordre dominicain, né sous l'impulsion de Dominique de Guzmán en 1215, est construit, dès les origines, autour de l'étude, du *studium* – défini par Monique Paulmier-Foucart, plus généralement, comme « l'approfondissement permanent de la connaissance³ ». L'attention dominicaine se porte dès le départ sur les règles qui encadrent l'enseignement, sur les responsabilités des maîtres et des élèves et sur la création de bibliothèques destinées à fournir la matière à l'apprentissage. L'action dominicaine, orientée en premier lieu vers la prédication et la confession, est étroitement liée à l'étude et à l'acquisition du savoir ; dans cette perspective, l'Ordre a pour objectif, aussi, de mettre à disposition des instruments permettant de mener à bien cette mission. Le *Speculum Maius* de Vincent de Beauvais, engagé dans les années 1230 à la demande de l'Ordre, s'inscrit pleinement dans le projet dominicain, en ce qu'il vise à réunir toutes les connaissances nécessaires à l'éducation des frères tout en veillant, par souci d'économie, à ne conserver que les informations jugées essentielles, « utiles »⁴.

Vincent de Beauvais (c. 1190-1264) fait partie de la première vague de Dominicains fixée dans la région parisienne. D'abord sous-prieur au couvent dominicain de Beauvais, il est envoyé, en 1246 à l'abbaye cistercienne de Royaumont où il endosse le rôle de *lector*, en charge du *studium*⁵. Dans le contexte de ces années passées dans cette abbaye – construite, entre 1228 et 1235, par Louis IX à la suite du vœu de son père, Louis VIII – Vincent de Beauvais tisse des liens

¹ Anne RELTGEN-TALLON, « Aux origines de la mémoire dominicaine : une hagiographie de groupe », *La Cour céleste : la commémoration collective des saints au Moyen Âge et à l'époque moderne*. Actes du colloque de Villetaneuse et de Paris (Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité et E.H.E.S.S., 31 mai-2 juin 2012), éd. Olivier MARIN et Cécile VINCENT-CASSY, Turnhout, Brepols, 2014, p. 112-113.

² Alain BOUREAU, « Barthélémy de Trente et l'invention de la 'Legenda nova' », *Raccolte di vite di santi dal XIII al XVIII secolo*, dir. Sofia BOESCH GAJANO, Fasano, Schena editore, 1990, p. 23.

³ Monique PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 8.

⁴ *Ibidem*, p. 10-14. Sur l'aspect financier de la démarche, voir Simon TUGWELL, « Humbert of Romans, Compiler », *Lector et compiler*, dir. S. LUSIGNAN et M. PAULMIER-FOUCART, p. 47-76. Sur la notion d'*utilitas*, voir, dans le même volume, Alain NADEAU, « Faire œuvre utile », p. 77-96.

⁵ HUMBERT DE ROMANS, *Instructiones de officiis ordinis*, XI, *De officio lectoris*, éd. Joachim-Joseph BERTHIER, *B. Humberti de Romanis Opera de vita regulari*, II, Roma, 1956, p. 254-256. Sur le rôle de Vincent de Beauvais à l'abbaye de Royaumont, voir Serge LUSIGNAN, « Vincent de Beauvais, dominicain et lecteur à l'abbaye de Royaumont », *Lector et compiler*, dir. S. LUSIGNAN et M. PAULMIER-FOUCART, p. 287-302. Sur la vie et la carrière de Vincent de Beauvais, voir M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 15-21.

étroits avec le roi et son entourage, qui se plaisent notamment à assister à son enseignement¹. Entre 1247 et 1262, il compose ainsi plusieurs ouvrages didactiques destinés aux membres de la famille royale, parmi lesquels le *De morali principis institutione*, destiné à Louis IX et à son gendre Thibaud de Champagne².

La mise en œuvre du *Speculum* s'étend quant à elle sur près de vingt-cinq ans, quasiment jusqu'à la mort du dominicain, en 1264. Vincent de Beauvais vise l'exhaustivité ; dans son prologue, il insiste sur le fait que les auteurs qui l'ont précédé, bien qu'ils aient montré la voie, sont passés trop rapidement sur certains sujets³. En 1244, Vincent de Beauvais offre à Louis IX la première partie du *Speculum historiale* ; elle est précédée d'une lettre de l'auteur au roi – *Epistola actoris ad regem Ludovicum* – dans laquelle il décrit sa démarche et le contenu de son œuvre⁴. À ce moment-là, le *Speculum* est encore pensé en deux parties, une *pars naturalis* et une *pars historialis*. Cette première structure ne semble pas véritablement se diffuser ; l'œuvre de Vincent de Beauvais évolue ensuite pour finalement mener à une division du *Speculum* en trois livres, *Naturale*, *Historiale* et *Doctrinale*, qui restera inachevé⁵.

Le *Speculum maius* se présente comme une *Summa* de toutes les connaissances contemporaines et des savoirs accumulés depuis l'Antiquité. Le projet est premièrement destiné à fournir des outils pour la prédication et l'enseignement et s'adresse notamment aux *lectores* qui officient au sein de différentes institutions. Mais encore, l'œuvre est aussi pensée, plus généralement, comme un instrument contre l'oubli, qui vise à consigner ce qui est jugé digne d'être remémoré⁶. L'aspect monumental du *Speculum maius* en fait la plus vaste encyclopédie du bas Moyen Âge ; les quelques 300 copies conservées de l'œuvre témoignent de son immense diffusion et de son importance dans le paysage intellectuel des derniers siècles du Moyen Âge⁷. Parmi les trois livres, le *Speculum historiale* est nettement celui qui rencontre le plus grand

¹ C'est notamment ce que nous transmet le témoignage de Guillaume de Saint-Pathus : « De rechief, comme un mestre de divinité leust le sautier en l'abeie de Roiaumont quant li rois estoit ilecques, il aloit une foiz, quant il ooit la cloche que l'en sonnoit quant les moines devoient assembler pour aller as escolles, et lors il venoit a l'escole et seoit ilec entre les moines, ausi comme moine, as piez du mestre qui lisoit et l'ooit diligamment ; et ce fist li benoiez rois par plusieurs foiz » (GUILLAUME DE SAINT-PATHUS, *Vie de saint Louis*, cité dans M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 131).

² Serge LUSIGNAN, « Vincent de Beauvais », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. G. HASENOHR et M. ZINK, p. 1480.

³ M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 24.

⁴ Pour une étude détaillée de l'*Epistola*, voir Gregory G. GUZMAN, « Vincent de Beauvais' *Epistola actoris ad regem Ludovicum* : a Critical Analysis and a Critical Edition », *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge. Actes du XIV^e colloque de l'Institut d'études médiévales, organisé conjointement par l'Atelier Vincent de Beauvais et l'Institut d'études médiévales (Université de Montréal), 27-30 avril 1988*, Paris, Bellarmin/Vrin, 1990, p. 57-85.

⁵ Sur l'évolution de l'œuvre de Vincent de Beauvais, voir la présentation détaillée dans M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 44-104.

⁶ Mary FRANKLIN-BROWN, « The *Speculum Maius*, Between Thesaurus and Lieu de Mémoire », *Memory and Commemoration in Medieval Culture*, éd. Elma BRENNER [et al.], Farnham, Ashgate, 2013, p. 143-162.

⁷ JEAN DE MAILLY, *Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*, éd. Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze, SISMEL, 2013, p. CVII ; Monique PAULMIER-FOUCART, « L'«auctor» et les «auctores» : Vincent de Beauvais et l'écriture du *Speculum majus* », *Auctor et auctoritas*, dir. Michel ZIMMERMANN, p. 145, n. 2 ; Marie-Christine DUCHENNE et Gregory G. GUZMAN, « Une liste des manuscrits du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais », *Scriptorium*, 41/2, 1986, p. 286-288.

succès, avec quelques 220 manuscrits conservés et de nombreuses traductions, qui surviennent dès la fin du XIII^e siècle¹. L'œuvre de Vincent de Beauvais est dotée d'une structure qui vise à la rendre accessible, par le biais d'une division en livres – 31 dans le cas du *Speculum historiale* – puis en chapitres, tous de dimension égale². L'auteur dominicain veille à ce que les sources qu'il utilise soient toujours clairement mentionnées en tête des chapitres, dans le corps du texte :

Enfin, puisque, comme il est dit plus haut, cette œuvre est faite d'extraits pris à de multiples auteurs, pour qu'on sache qui a dit quoi, j'ai noté pour chaque citation le nom d'auteur, et afin que ces noms ne soient pas facilement changés de place, je ne les ai pas mis en marge (...) mais je les ai placés entre les lignes même du texte³ (...).

Sur le plan du contenu, si le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais ne revêt pas la forme d'un recueil hagiographique *stricto sensu*, il entretient avec cette forme un lien très étroit, ce qui avait même permis à Alain Boureau de le définir comme « un vaste légendier chronologique encadré dans une histoire universelle⁴ ». Avec quelques 900 chapitres qui se présentent sous la forme de Vies de saints abrégées, il apparaît évident que l'auteur dominicain perçoit les saints comme de véritables « acteurs de premier plan de l'histoire⁵ » ; une étude des titres du *Speculum historiale* avait d'ailleurs mis en avant l'impressionnante prévalence du mot *sanctus* et d'un lexique de la sainteté⁶. La matière hagiographique dans le *Speculum historiale* incarne en outre pleinement le désir de relatif « contrôle de la dévotion », cultivé par l'Ordre dominicain, dans le contexte des nouvelles règles censées encadrer la sainteté⁷.

Le *Speculum historiale* pourrait dès lors être rapproché d'autres entreprises hagiographiques dominicaines qui fleurissent à la même époque et que l'on regroupe généralement sous le nom de *legendae novae*. Néanmoins, l'ouvrage de Vincent de Beauvais se distingue des œuvres des auteurs dominicains qui le précèdent – Jean de Mailly, Barthélémy de Trente – ou qui lui succèdent, comme Jacques de Voragine, en raison principalement de son amplitude ; Vincent de Beauvais étend en effet, bien plus largement que ses contemporains dominicains le champ de son œuvre, sur le plan historique et géographique⁸.

¹ En 1283 par exemple, Jacob de Maerlant engage une traduction de l'œuvre en vers flamands (M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 77 et p. 109 ; Jos A. A. S. BIEMANS, « La tradition manuscrite du *Spiegel historiael* de Jacob de Maerlant. Étude de réception et archéologie du livre », *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions*, p. 375-389).

² Sur l'organisation du *Speculum*, voir la synthèse dans Marie-Christine DUCHENNE et Monique PAULMIER-FOUCART, « Vincent de Beauvais à l'Atelier », *CCM* [En ligne], 6 | 1999, mis en ligne le 11 janvier 2007, URL : <http://journals.openedition.org/crm/930>, consulté le 10 février 2021.

³ *Speculum historiale*, Prologue, trad. Monique PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du Monde*, p. 151.

⁴ Alain BOUREAU, « Vincent de Beauvais et les légendiers dominicains », in *Lector et compiler*, dir. S. LUSIGNAN et M. PAULMIER-FOUCART, p. 113.

⁵ Monique PAULMIER-FOUCART, « Historiographie et hagiographie dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais », *Archivum fratrum praedicatorum*, LXVIII, 1998, p. 166.

⁶ Monique PAULMIER-FOUCART et Marie-Christine DUCHENNE, « La matière de l'histoire selon Vincent de Beauvais : les titres des chapitres du *Speculum historiale* », *Saint-Denis et la royauté*, éd. Françoise AUTRAND, C. GAUVARD et J.-M. MOEGLIN, p. 405-420.

⁷ M. PAULMIER-FOUCART, « Historiographie et hagiographie », p. 175.

⁸ *Ibidem*, p. 169-170.

L'étude des titres du *Speculum historiale* a montré que le lexique lié à la royauté et à l'empire – *rex, imperium, regnum*, etc... – arrive, quantitativement, en seconde position, après le vocabulaire hagiographique. Ainsi il apparaît que « le roi est le deuxième protagoniste de cette histoire universelle¹ » ; dans cette perspective, le *Speculum historiale* constitue donc, *a priori*, un espace privilégié pour transmettre l'histoire de Dagobert et de son lien à Saint-Denis.

2.1.1 Dagobert dans le *Speculum* : un portrait discret

En réalité, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le *Speculum historiale* est loin de faire la part belle au motif, qu'il décide plutôt, *a contrario*, de tamiser. Le chapitre que Vincent de Beauvais consacre à Dagobert est particulièrement modeste et consiste en un assemblage de passages tirés de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux et du *LHF* – sources que l'auteur indique clairement avant chaque extrait² :

<i>LHF</i>	<i>Sigeberti Chronica</i>	<i>Speculum historiale</i> , XXIV
	631. (...) Lothario mediano Francorum rege mortuo, Dagobertus filius ejus regnat post eum 14	[ch. 35] DE DAGOBERTO REGE FRANCORUM Sy gibertus Mortuo rege Francorum Lothario regnavit filius eius Dagobertus, anno imperii Heraclii xxo scilicet ab incarnatione domini DCo XXXIIIO. Regnavit autem annis XIII. Ex hystoria Francorum Hic Dagobertus tria regna in monarchiam suscepit. Qui scilicet et ipse Dagobertus fuit nutritor orphanorum, et benignissimus in Francos, in iudicio iustus, ecclesiis largus. Qui primus elemosinarum copiam per ecclesias sanctorum de fisco palatii erogari iussit in cuncto suo regno. Rumor eius in bonos, simulque metus et timor in omnes regiones per circuitum pervenit. Pacem in omni regno suo statuit, ac velut pacificus Salomon quietus regnum Francorum tenuit. Sy gibertus Ipse Dagobertus aliquando iram
[ch. 42] Dagobertus rex fortissimus, enutritor Francorum, severissimus in iudiciis, ecclesiarum largitor. Ipse enim elemosinarum copia de fisco palatii per ecclesias sanctorum primus distribuere censum iussit. Pacem in cuncto regno suo statuit. In multis gentibus rumor eius personuit. Timorem et metum in universis regnis per circuitum incussit. Ipse pacificus, velut Salomon, quietus regnum obtenuit Francorum.	629. (...) Dagobertus iram patris sui Lotharii regis meritis,	

¹ M. PAULMIER-FOUCART et M-C. DUCHENNE, « La matière de l'histoire selon Vincent de Beauvais », p. 414.

² Le texte du *Speculum historiale* que nous citons est tiré du manuscrit Douai, BM, 797 (XIV^e siècle), transcrit par l'équipe de l'Atelier Vincent de Beauvais/ Institut de recherche et d'histoire des textes : http://atilf.atilf.fr/bichard/Scripts/Artem2/resvdb.exe?s=484683855;corp=vdb;%20target=_top.

quia consiliarum ejus censum et
detonsum dehonestaverat,
Parisius ad ecclesiam sancti
Dionisii confugit ; et quia inde
nullo modo extrahi potuit,
locum illum semper cordi
habuit.

patris sui Lotharii regis veritus
quia consiliarium eius cesum et
detonsum dehonestaverat,
Parisius ad ecclesiam sancti
Dyonisii confugit. Et quia inde
nullo modo extrahi potuit,
locum illum semper cordi
habuit.

Les deux chapitres suivants (36-37) sont consacrés à la légende de la dédicace de Saint-Denis par le Christ. Vincent de Beauvais précise tirer son extrait de l'« histoire du saint » (*hystoria eiusdem*). Il ne fait aucun doute qu'il s'agit ici de la *Vita et actus beati Dionysii*, qu'il reproduit presque mot à mot, comme en témoignent les premières phrases du chapitre :

Vita et actus beati Dionysii (Paris, BnF, lat. *Speculum historiale*, XXIV 2447)

[f°125r] Instante autem dedicationis die sexto videlicet kalendas Martii nocteque diem ipsam preveniebat, populis ex more ab ecclesia seclusis, quatinus dies crastina liberior episcopis prepararetur ingressus, res contigit digna memoratu, que temporum futurorum etatibus fideli innotescat relatu (...).

[ch. 36] DE MIRACULIS DEDICATIONIS ECCLESIE BEATI DYONISII *Ex hystoria eiusdem (Dionysius parisiensis)* Instante autem die dedicationis eiusdem ecclesie VI Kl Martii nocte que diem ipsam preveniebat, populis ex more ab ecclesia seclusis, quatenus die crastina liberior episcopis prepararetur ingressus, res contigit digna memoratu, que et temporum futurorum etatibus fideli innotescat relatu (...).

Dagobert apparaît enfin à d'autres endroits du *Speculum*, notamment dans le chapitre sur saint Éloi qui s'appuie sur la *Vita Eligii*¹. Vincent de Beauvais rappelle aussi plus loin, toujours en suivant Sigebert de Gembloux, la délivrance de l'âme de Dagobert :

DE QUIBUSDAM INCIDENTIBUS ILLIUS TEMPORIS

Sygibertus (...) Anno Constantini IIo Dagobertus rex Francorum moritur. De quo per visionem cuidam revelatum est quod anima eius ad iudicium dei rapta sit. Et multis contra eam pro expoliatione ecclesiarum suarum reclamantibus, cum eam iam mali angeli vellent ad penas inferni rapere, interventu sancti martiris parisiensis Dyonisii, cui ipse maxime devotus fuerat, a penis liberata est².

Le lien entre Dagobert et Saint-Denis est donc présent dans le *Speculum historiale*, mais il n'est pas question pour Vincent de Beauvais d'attribuer une fondation au roi mérovingien ;

¹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, Livre XXIV, ch. 87-88. On y retrouve ainsi la description des nombreuses œuvres commandées par Dagobert à saint Éloi : *Dagoberto rege impensas prebente. Necnon et tumbam sancti Brictionis, et aliam ubi corpus beati Martini dudum iacuerat et mausoleum sancti Dyonisii martyris Parisius civitate et tugurium super ipsum marmoreum miro opere auro et gemmis. Criptam quoque et species de fronte, et axes in circuitu throni altaris auro operuit* (*Speculum historiale*, Livre XXIV, ch. 88 ; *Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I*, 32, p. 688).

² VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, Livre XXIV, ch. 80 ; *Sigeberti Gemblacensis Chronica*, a. 645, c. 122.

l’auteur dominicain se contente de reproduire les formules pudiques de Sigebert, en mentionnant l’attachement de Dagobert à l’abbaye (*locum illum semper cordi habuit ; cui ipse maxime devotus fuerat*). Le silence de l’auteur dominicain à ce sujet serait parfaitement compréhensible si le *LHF*, la *Chronique* de Sigebert et la *Vie* de saint Éloi constituaient les seules sources qu’il convoque afin de traiter du règne de Dagobert, puisqu’en effet aucune des trois ne mentionne la construction d’un édifice. Or, puisque nous savons que Vincent de Beauvais utilise par ailleurs la *Vita et actus beati Dionysii* pour son chapitre sur la dédicace de l’église, il en résulte qu’il ne pouvait pas ignorer l’attribution d’une construction à Dagobert, puisque l’épisode de la dédicace est encadré, dans la *Vita et actus*, de nombreux rappels du motif. Dans la *Vita et actus* en effet, la légende de la dédicace commence par rappeler le soin accordé par Dagobert à la construction de l’église qui s’apprête à être consacrée :

Incipit de dedicatione ecclesie beatissimi ariopagite Dyonisii sociorumque eius
(...) Quantis autem sumptuosis evectioibus predictus rex sepe nominandorum martyrum ecclesiam edificaverit quantisque regalibus munificentis dotaverit et ditaverit idcirco hic retexere supersedimus quam et hec omnia sollicitè alias scripta sunt (...)¹.

Vincent de Beauvais choisit quant à lui de ne conserver que le passage suivant, qui parle de la dédicace elle-même (*Instante autem dedicationis die (...)*). De la même manière, le récit de la *Vita et actus* se poursuit au delà de ce que conserve le *Speculum*, par le rappel du lien particulier entre Dagobert et Saint-Denis :

Vita et actus beati Dionysii (Paris, BnF, lat. 2447)

[f°126r] Dagobertus super hoc non mediocriter laetificatus de honoranda ecclesia cogitavit et ne cui de cetero subiceretur nisi romano pontifici privilegio beati Petri fecit eam muniri. Insuper etiam regalibus eam donariis honoravit cui quicquid de suis fiscis regalibus conferebat parum erat. *Tota nempe diligentia loco illi honorando incumberebat quam divinorum miraculorum frequentia illustrabat. Et si ei licuisset credo quod ecclesiam beatissimi Dionysii regni sui heredem constituisset. Etenim laetitia cordis eius in dies crescebat cum et eum in miraculis cotidianis videret copiosum eumque post Deum sibi deligisset peculiarem patronum (...)*².

Speculum historiale, XXIV

(Ex hystoria eiusdem (Dionysius parisiensis))

[ch. 37] Dagobertus super hoc non mediocriter letificatus, de honoranda ecclesia cogitavit et ne cui de cetero subiceretur nisi romano pontifici, privilegio beati Petri fecit eam muniri. Insuper etiam regalibus eam donariis honoravit. Cui quicquid de suis fiscis regalibus conferebat, parum erat.

¹ Paris, BnF, lat. 2447, ff°124r-124v : « Avec quelle somptuosité ce roi avait construit une église en l’honneur des martyrs ou à quel point il l’avait dotée et enrichie des largesses royales, nous nous abstenons de le répéter ici ; toutes ces choses sont écrites avec soin en d’autres endroits ».

² Paris, BnF, lat. 2447, f°126r : « Il appliquait tout son soin à honorer ce lieu, qui brillait de l’abondance des miracles divins. Et si cela lui avait été permis, je crois bien qu’il aurait fait de l’église de Saint-Denis l’héritière de

Au vu de la double volonté de concision et d'universalité qui anime Vincent de Beauvais, on comprend aisément pourquoi celui-ci décide de faire l'impasse sur le flot d'éloges adressés à Dagobert dans la *Vita et actus*. Le *Speculum*, à l'inverse de la *Vita et actus*, ne cultive pas le désir de promouvoir spécialement l'abbaye dionysienne et son histoire. Si l'auteur rappelle qu'il retient d'abord « (les) extraits (...) qui peuvent servir à établir le dogme de (la) foi, à définir les mœurs, à promouvoir (l') attachement à la charité ou encore à exposer le sens mystique des saintes Écritures, ou le sens littéral ou symbolique de leur vérité¹ », il considère aussi comme digne d'intérêt la description des royaumes, des guerres et autres événements du même type, en ce qu'ils fournissent un cadre chronologique². Les hauts faits des personnages royaux n'occupent, ainsi, qu'une place secondaire dans le *Speculum*. Pour autant, il paraît tout de même étonnant que jamais Dagobert ne soit désigné comme le fondateur d'une église, alors même que la consécration relatée plus loin par Vincent de Beauvais suppose, *de facto*, une nouvelle construction. Plus surprenant encore est le silence autour de l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis ; le *Speculum historiale* se contente de mentionner la mort du roi et la vision qui la suit ((...) *Dagobertus rex Francorum moritur. De quo per visionem (...)*), alors même que, dans le cas de Charles Martel et de Pépin, Saint-Denis est clairement mentionné :

Karolus princeps victoriosissimus, pacato et dilatato regno Francorum obit. Corpusque ipsius in ecclesia sancti Dyonisii sepultum est (...) ; Iste Pipinus (...) in ecclesia sancti Dyonisii cum multa fuit honorificentia tumulatus (...)³.

Pareillement, dans sa lettre au roi Louis IX, le dominicain ne fait aucune mention de Dagobert, alors même qu'il loue successivement Clovis et Charlemagne et mentionne la traduction des œuvres de Denis commandées par Louis le Pieux puis par Charles le Chauve⁴.

son royaume. Et vraiment la joie de son cœur croissait de jour en jour comme il voyait prodigue dans les miracles quotidiens celui qu'il avait choisi, après Dieu, comme patron particulier ».

¹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum Maius, Prologus*, trad. dans M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 149.

² *Ibidem*, p. 153-154 : « Mais ces choses qui semblent d'une moindre utilité, ou même tout à fait superflues, comme quand on décrit les royaumes et raconte les guerres et autres événements semblables, apparaissent en réalité tout à fait utiles à celui qui les considère attentivement. Car l'histoire des peuples païens, et aussi celle de l'Eglise et de l'histoire évangélique, sont datées selon les temps des empereurs et des rois (...) Car les choses passées qui ne sont pas reliées avec certitude à aucun temps de règne ne sont pas reçues comme de l'histoire et passent pour des contes de bonnes femmes ».

³ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, Livre XXIV, ch. 150 et ch. 161.

⁴ IDEM, *Lettre au roi Louis IX*, traduit dans M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 133-134 : « (...) je parle aussi de vos prédécesseurs dans le royaume des Francs qui, en tout cas depuis le temps de Clovis le grand, les ténèbres de l'erreur étant écartées, ont commencé, dans la lumière de la nouvelle foi, à se tourner vers les saintes Écritures et à adhérer à la foi. Surtout, le fameux Charlemagne, célèbre par sa foi, et sa piété, que la renommée de sa valeur conduisit au sommet de l'empire romain (...). Ensuite son fils, Louis, qui lui succéda dans les deux dignités du royaume et de l'empire, montra tant d'intérêt pour les saintes écritures que l'empereur des Grecs, Michel, lui envoya les livres de la Hiérarchie de Denys l'Aréopagite, traduits à sa demande du grec au latin (...). Ensuite vint Charles le Chauve, à la demande duquel Jean Scot traduisit mot à mot du grec en latin la Hiérarchie de Denys, martyr susdit (...) ».

2.1.2 Dagobert et saint Denis au prisme des sources de Vincent de Beauvais

Vincent de Beauvais ne pouvait ignorer l'importance de Dagobert, en tant que figure inauguratrice dans l'histoire de Saint-Denis comme nécropole royale. La *Vita et actus beati Dionysii*, dont il tire des extraits pour relater la dédicace miraculeuse de l'église, le lui aura suffisamment rappelé. La raison de ces omissions est peut-être alors à chercher du côté de la méthode de l'auteur dominicain et de son rapport aux sources. L'encyclopédiste se montre en effet particulièrement sensible à l'authenticité des sources et à la fiabilité des *auctoritates* qu'il convoque, surtout que les erreurs d'attribution ou les entreprises de falsification sont répandues¹.

Sur les quatre sources utilisées par Vincent de Beauvais pour traiter du règne de Dagobert, la *Chronique* de Sigebert, le *LHF*, la *Vita Eligii* et la *Vita et actus beati Dionysii*, seule la dernière mentionne l'attribution à Dagobert de la construction d'un édifice. Le caractère « isolé » du témoignage de la *Vita* lui aurait-il fait douter de la véridicité du motif ? L'auteur dominicain aura peut-être, en effet, préféré s'en remettre à la version admise par un plus grand nombre de sources, se contentant de signifier l'attachement particulier de Dagobert à Saint-Denis. Plus généralement, cette omission peut aussi s'expliquer par le fait que c'est principalement le canevas de Sigebert de Gembloux qui sert de ligne directrice à Vincent de Beauvais pour son chapitre consacré à Dagobert². De plus, ce silence est peut-être aussi à mettre sur le compte, non pas du dominicain mais des notaires, chargés le plus souvent d'abrégier les Vies de saints, dont le travail de sélection, d'ailleurs, ne le satisfait pas toujours³.

Il en va différemment en ce qui concerne l'inhumation de Dagobert dans l'église dionysienne. Dans ce cas précis, Sigebert est, *a contrario*, le seul à ne pas transmettre cette précision : la *Vita Eligii*, le *LHF* et la *Vita et actus* insistent tous trois sur ce point. Au moment où le dominicain écrit, le motif est, en outre, chose connue ; le tombeau de Dagobert se trouve depuis toujours à Saint-Denis et Louis IX, lorsqu'il réorganise la nécropole au début des années 1260, conserve d'ailleurs sa place originelle, à droite du maître-autel⁴.

Contrairement à l'idéal d'un accès total au savoir que prône, en théorie, l'auteur dominicain, « la pratique même de l'extraction des passages utiles dans les œuvres dépouillées,

¹ IDEM, *Speculum Maius, Prologus*, trad. dans M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 149-150 : « Ce qui m'a poussé aussi fortement à ce travail fut la fausseté ou l'obscurité des cahiers, où les écrits (*auctoritates*) des saints étaient souvent incorrectement attribués par les auteurs (...) ou encore, une partie du texte était enlevée ou ajoutée ou changée, et le sens voulu en était corrompu (...) et la vérité du discours pareillement détournée ».

² Sur l'utilisation, plus généralement, de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux par Vincent de Beauvais, voir l'étude détaillée de Marie-Christine DUCHENNE, « Un historien et sa source : l'utilisation de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux par Vincent de Beauvais », *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais*, 1986, p. 31-79.

³ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale, Prologus*, cité dans M. PAULMIER-FOUCART, « Historiographie et hagiographie », p. 166 : *Illud autem lectorem non lateat nonnulla in hoc opere maximeque de gestis sanctorum martyrum et confessorum non ita penitus abbreviata esse ut volui quia nimirum aliis quoque studiis per obedientiam interdum occupatus et intentus, non omnia manu propria sed pleraque per manus notariorum abbreviavi ut potui.*

⁴ A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort*, p. 69.

païennes et chrétiennes, correspond bien à un contrôle de l'information¹ ». La raison du silence du *Speculum historiale* autour du lieu d'inhumation du roi mérovingien est peut-être alors à chercher du côté des rapports entre Royaumont et Saint-Denis. Du temps où écrit Vincent de Beauvais, Royaumont semble remporter la préférence des rois capétiens : le fils de Louis VIII, Philippe, y avait été inhumé en 1234 ; Louis IX poursuit ensuite cette tradition en y enterrant trois de ses enfants entre 1243 et 1260². Même si les deux institutions ne semblent pas être ouvertement en concurrence, la succession d'enterrements royaux à Royaumont – qui apparaissent d'ailleurs en relative contradiction avec les principes cisterciens³ – semble avoir un temps inquiété Saint-Denis⁴. La relativisation de la nature royale de la fondation de Saint-Denis et de l'ancienneté de son rôle de nécropole aurait-elle été pensée, indirectement, pour permettre l'émergence d'une nouvelle nécropole, Royaumont, elle aussi fondée par un roi ? Nous nous contentons de soulever la question ; il reste délicat d'évaluer le degré d'intentionnalité de Vincent de Beauvais dans la transmission ou non de certaines informations et les raisons précises qui président à sa sélection. Notons enfin que, revenant à une tradition plus ancienne et plus « certainement » établie, le *Speculum historiale* fait de sainte Geneviève la seule fondatrice de Saint-Denis :

DE AUSTERITATE VITE EIUS ET BASILICA SANCTI DYONISII QUAM
EDIFICAVIT

Ex gestis eius (Genovefa parisiensis)

(...) Multa autem veneratione katulacensem vicum in quo beatus Dyonisius passus est dilexit cui etiam devotio erat in honore illius basilicam constituere (...) lacessivit itaque Genesium presbiterum, ut in honore predicti martyris basilicam construeret. Sicque omnibus civibus auxilium conferenti bus, illa implorante, constructa est⁵.

2.2 Dagobert dans les *legendae novae*, de Jean de Mailly à Jacques de Voragine

2.2.1 Rassembler et rendre la matière hagiographique accessible : l'émergence des *legendae novae*

En amont et en aval de l'entreprise de Vincent de Beauvais, le milieu dominicain donne naissance à plusieurs recueils hagiographiques abrégés – connus sous le nom de *legendae novae*

¹ M. PAULMIER-FOUCART, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, p. 29.

² Blanche, Jean et Louis, morts respectivement en 1243, 1248 et 1260 (Monique PAULMIER-FOUCART et Serge LUSIGAN, « Vincent de Beauvais et l'histoire du *Speculum Maius* », *Journal des Savants*, 1-2, 1990, p. 116 ; Pierre-Yves LE POGAM, « Le tombeau de Philippe-Dagobert : un monument royal chez les moines blancs », *Bulletin monumental*, 168/2, 2010, p. 133-148) ; Anselme DIMIER, *Saint Louis et Cîteaux*, Paris, Letouzey et Ané, 1954, p. 76-81).

³ P-Y. LE POGAM, « Le tombeau de Philippe-Dagobert », p. 133.

⁴ G. SOMMERS WRIGHT, « A Royal Tomb Program », p. 235. Il semblerait d'ailleurs que Louis IX ait un temps songé à être enterré à Royaumont, avant de se tourner finalement vers Saint-Denis (A. DIMIER, *Saint Louis et Cîteaux*, p. 77).

⁵ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, Livre XXI, ch. 47 : « Elle [Geneviève] tenait en grande estime le village de Catulliacus, où saint Denis avait trouvé la mort et elle eut le désir de fonder une basilique en son honneur (...). Elle engagea le prêtre Genès à construire une basilique en l'honneur du martyr. Ainsi, sur son initiative, avec l'aide de tous les citoyens rassemblés, elle fut construite ».

– qui reflètent directement les intentions et les préoccupations de l’Ordre. Dans le premier quart du XIII^e siècle, les Ordres mendiants tentent de répondre à la propagation des mouvements hérétiques – qui se déploient alors tout particulièrement dans le sud de la France et dans l’Italie du Nord – par le biais d’une réaffirmation des bases de la doctrine chrétienne, qui passe d’abord par la prédication, dont l’exercice se situe au cœur de la mission dominicaine. C’est dans cette perspective qu’il faut situer les nouvelles entreprises hagiographiques, qui visent à rassembler et à rendre accessibles les traditions hagiographiques – spécialement celles qui, anciennes, ont pu perdre de leur effet auprès des fidèles – et à constituer du matériel pour les prédicateurs¹. Cette double aspiration – l’accessibilité des traditions et la mise à disposition d’une « matière à prêcher » – est d’ailleurs clairement exposée dans les prologues des œuvres de Jean de Mailly et de Barthélemy de Trente, premiers représentants de cette nouvelle forme littéraire :

Cum plurimi sacerdotes sanctorum passionem et vitam non habeant et ex officio suo eas scire et predicare debeant, ad excitandam fidelium devotionem in sanctos eorum maxime vitas qui in kalendariis annotantur succincte perstringimus, ut et libelli brevis fastidium non generet et parochiales presbiteros librorum inopia excuset².

(...) animum dedi, ut sub compendio (...) mores et actus sanctorum (...) per diversa sparsa volumina et prudentium eloquiis luculenter diffusa in unum redigerem (...) ut appetantur, habeatque sacer Predicatorum ordo necnon et alii, qui sine fictione discere et sine invidia hec aliis communicare desiderant, velocius pre manibus quid de sanctis ad Dei laudem et proximorum edificationem audientibus proponant³.

Selon Giovanni Paolo Maggioni, le genre des *legendae novae* doit être conçu comme faisant partie d’un vaste « système de communication » qui, partant des sources hagiographiques originales, atteint le public des prédicateurs à la suite d’étapes médiatrices : remaniement de l’auteur, recours à des sources complémentaires, etc⁴.

C’est traditionnellement à Jean de Mailly que l’on attribue la paternité du genre des *legendae novae*. Dans les années 1230-1235, alors prêtre séculier à Auxerre, il termine la première rédaction de son *Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*, ensemble de 178 récits

¹ Giovanni Paolo MAGGIONI, « Thirteenth-Century *Legendae Novae* and the Preaching Orders : a Communication System », *Hagiography and the History of Latin Christendom, 500-1500*, éd. Samantha KAHN HERRICK, Leiden, Brill, 2020, p. 98-99.

² JEAN DE MAILLY, *Abbreviatio in gestis sanctorum, Prologus*, éd. G. P. MAGGIONI, p. 3 : « Puisque de nombreux pasteurs ne possèdent pas les passions et les Vies de saints qu’ils doivent connaître et prêcher comme le requiert leur charge, afin d’exciter la dévotion des fidèles, nous avons rassemblé succinctement les saints et leurs vies, surtout ceux qui figurent au calendrier ; la brièveté du livre ne suscitera pas l’ennui et palliera le manque de livres ».

³ BARTHÉLEMY DE TRENTÉ, *Liber in gesta sanctorum, Prologus*, éd. E. PAOLI, Firenze, SISMEL/Edizioni des Galluzzo, 2001, p. 3 : « Je me suis attelé à ramener en un [volume] les traditions et les actions des saints, dispersées dans divers volumes disséminés (...) afin que le saint Ordre dominicain les possède lorsqu’ils sont nécessaires et aussi que ceux qui désirent s’instruire dans la vérité et s’entretenir avec d’autres sans malveillance, aient sous la main ce qui concerne les saints et puissent le proposer à ceux qui écoutent pour la louange de Dieu et l’édification du prochain ».

⁴ G. P. MAGGIONI, « Thirteenth-Century *Legendae Novae* », 107-108.

hagiographiques, qui suivent le plus souvent le calendrier de l'Église d'Auxerre¹. Entré par la suite au couvent dominicain de Metz, Jean de Mailly retouche l'*Abbreviatio*, en la complétant et en y ajoutant certains récits absents de la première version. Bien qu'elle relève encore en grande partie du recueil provincial, l'*Abbreviatio* ne s'intéresse pas uniquement aux traditions strictement locales. Dans une perspective qui se veut plus étendue, l'auteur fait appel à des sources variées, éloignées les unes des autres dans le temps et dans l'espace². Les traditions, particulièrement les plus anciennes, sont souvent emplies de contradictions ; Jean de Mailly propose en outre une lecture critique de ces récits, en s'appuyant sur d'autres sources – parfois historiographiques – pour pallier d'éventuels manquements³.

Dans les années 1244-1246, Barthélemy de Trente compose le *Liber epilogorum in gesta sanctorum*, alors qu'il se trouve au couvent dominicain Saint-Laurent de Trente. Nous l'avons vu, l'auteur partage les mêmes considérations que Jean de Mailly et son œuvre répond, de manière générale, aux mêmes exigences. Commune aux deux entreprises, la nature abrégée des récits hagiographiques est particulièrement saillante : réduites *a minima*, les notices retranchent souvent aux sources originales de nombreux détails, jusqu'à ne s'en tenir, parfois, qu'aux simples « coordonnées du saint⁴ ». Les deux œuvres témoignent d'une diffusion considérable, avec une trentaine de manuscrits conservés pour l'*Abbreviatio* et une vingtaine pour le *Liber epilogorum*⁵.

Mais le « couronnement du genre⁶ » est dû à Jacques de Voragine, dont la *Legenda Aurea*, composée dans les années 1260, survit aujourd'hui dans quelques 1210 copies⁷. La rédaction, engagée alors que Jacques de Voragine est prieur au couvent d'Asti dans le Piémont, s'étend sur quelques trente années – quasiment jusqu'à sa mort en 1298, alors qu'il est devenu, depuis, 1292, archevêque de Gênes. Pour composer la *Legenda*, il s'appuie sur ses prédécesseurs et surtout sur Jean de Mailly, dont la quasi-totalité de l'œuvre passe dans la *Legenda*, parfois de manière littérale⁸. Néanmoins, lorsque les informations ne lui paraissent pas suffisantes, Jacques de Voragine revient parfois aux sources originales ; il choisit aussi de compléter ses notices par l'ajout de passages tirés d'autres œuvres hagiographiques – *exempla*, sermons – ou

¹ Agnès DUBREIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi. L'écriture hagiographique dominicaine jusqu'au Speculum sanctorale de Bernard Gui († 1331)*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 61-64.

² JEAN DE MAILLY, *Abbreviatio in gestis sanctorum*, éd. G. P. MAGGIONI, p. LVIII-LIX ; G. P. MAGGIONI, « Thirteenth-Century *Legendae Novae* », p. 109.

³ *Ibidem*, p. 109-111.

⁴ A. DUBREIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi*, p. 66.

⁵ Giovanni Paolo MAGGIONI, « La trasmissione dei leggendari abbreviati del XIII secolo », *Filologia mediolatina*, 9, 2002, p. 88 ; A. BOUREAU, « Bartélémy de Trente et l'invention de la 'Legenda nova', p. 25.

⁶ L'expression est de Giovanni Paolo Maggioni (« Thirteenth-Century *Legendae Novae* », p. 113).

⁷ IACOPO DA VARAZZE, *Legenda Aurea*, éd. Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, 1998, 2 vol.

⁸ A. BOUREAU, « Vincent de Beauvais et les légendiers dominicains », p. 115 ; A. DUBREIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi*, p. 116-120. Barbara Fleith a aussi rappelé qu'il convenait de nuancer le degré de dépendance de la *Legenda Aurea* aux œuvres dominicaines antérieures ; dans certains cas, les hagiographes ont en réalité eu recours aux mêmes sources (Barbara FLEITH, « *De Assumptione beate Virginis Marie*. Quelques réflexions autour du compilateur Jacques de Voragine », *De la sainteté à l'hagiographie : genèse et usage de la Légende dorée*, éd. Franco MORENZONI et Barbara FLEITH, Genève, Droz, 2001, p. 49).

historiographiques, ce qui a pour conséquence d'étendre considérablement son répertoire. Au fil des deux rédactions, la démarche de Jacques de Voragine s'universalise ; il s'émancipe du cadre local et présente de plus en plus les saints comme des modèles universels de sainteté. La version « finale » de la *Legenda Aurea* – véritable « encyclopédie de la sainteté¹ » – se place alors dans une perspective bien plus universaliste que celle qui animait les œuvres de Jean de Mailly et de Barthélémy de Trente, bien qu'elle partage avec elles un fond hagiographique commun². En conséquence, le public auquel s'adresse l'œuvre de Voragine s'élargit de manière significative et sa diffusion dépasse rapidement le cadre premier de la tradition des instruments élaborés par les Dominicains en vue de la prédication³.

En sa qualité de martyr des origines, Denis profite d'une notice dans chacune des trois œuvres dominicaines que nous avons mentionnées. Néanmoins les trois auteurs ne s'appuient pas sur les mêmes sources et, en conséquence, ne délivrent pas les mêmes informations. Jean de Mailly et Barthélemy de Trente proposent une notice qui suit essentiellement la *Passio* d'Hilduin (BHL 2175), dont on perçoit très clairement l'influence, notamment sur le plan de la chronologie⁴. Les deux auteurs enrichissent aussi leur notice de références d'autorité, comme par exemple des passages tirés des œuvres de saint Augustin ou d'Origène. Bien que Barthélemy de Trente se montre bien plus succinct que Jean de Mailly, la trame est passablement similaire chez les deux auteurs ; tous deux décrivent la prédication de Paul, la conversion de Denis, l'ordination de Denis comme évêque d'Athènes, l'envoi de Denis en France par le pape Clément, le martyre de Denis, Rustique et Éleuthère, l'épisode de la céphalophorie, le baptême de Larcia, le subterfuge de Catulla ; ils terminent tous deux par l'inhumation des corps des martyrs par celle-ci, dans un champ.

L'*Abbreviatio* comme le *Liber epilogorum* s'arrêtent donc à la mort de saint Denis ; nulle mention n'est faite des événements ou des miracles survenus par le saint après sa mort. Ainsi, pour leur chapitre sur Denis, les deux auteurs dominicains semblent s'être appuyés uniquement sur la *Passio* de saint Denis et sur quelques références tirées des saintes Écritures, sans que ne se perçoive l'influence d'autres sources.

¹ G. P. MAGGIONI, « Thirteenth-Century *Legendae Novae* », p. 118.

² IDEM, « Parole taciute, parole ritrovate », p. 196-197 ; A. DUBREUIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi*, p. 123-127.

³ G. P. MAGGIONI, « La trasmissione dei leggendari abbreviati », p. 99.

⁴ Aussi Jean de Mailly et Barthélemy de Trente suivent-ils les dates proposées par Hilduin, qui situait le martyre de Denis à la quatre-vingt-seizième année de l'Incarnation et à la quatre-vingt-dix-neuvième année de la vie de saint Denis (M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 300).

2.2.2 La place de Dagobert dans l'œuvre de Jacques de Voragine

2.2.2.1 Les sources de la *Legenda Aurea* : vers une historicisation de l'hagiographie

Il en va différemment dans la *Legenda Aurea*. Comme nous l'avons évoqué, Jacques de Voragine n'hésite pas, *a contrario*, à développer ses notices en piochant dans diverses sources qui lui paraissent ajouter à la connaissance de l'histoire du saint. Cela se distingue, en premier lieu, sur le plan quantitatif : la notice consacrée à saint Denis, dans la *Legenda Aurea*, est deux fois plus longue que celles de l'*Abbreviatio* et du *Liber epilogorum*. Surtout, le changement d'objectif de la *Legenda* qui s'observe entre les deux rédactions – en ce qu'elle s'émancipe d'une narration hagiographique strictement édifiante pour proposer un examen fouillé des différentes traditions, plus fortement ancrées dans un cadre historique¹ – pousse Jacques de Voragine à multiplier les sources, hagiographiques mais aussi, parfois, historiographiques.

À la suite d'un préambule étymologique, tiré en partie d'Isidore de Séville², Jacques de Voragine suit de près les trames de ses prédécesseurs, tout en ajoutant plusieurs précisions, empruntées entre autres à Orose, Eusèbe de Césarée ou encore à Hincmar de Reims. Sa principale source semble néanmoins être Jean de Mailly, qu'il reprend parfois littéralement, comme lorsqu'il décrit la persécution des chrétiens :

Jean de Mailly, *Abbreviatio in gestis et* Jacques de Voragine, *Legenda Aurea miraculis sanctorum*

[ch. 156] Sed dyabolus videns et invidens quod cotidie sui cultura decresceret et per sanctos multiplicatis fidelibus ecclesia triumpharet, per relationem malorum Domitianum imperatorem ad tantam fidelium persecutionem commovit ut ubicumque vel per se vel per alios christianum quempiam reperisset, aut eum cogeret sacrificare ydolis aut exquisitis suppliciis tormentaret.

[ch. 149] Sed dyabolus videns et invidens quod cotidie sui cultura decresceret et multiplicatis fidelibus ecclesia triumpharet, Domitianum imperatorem in tantam commovit sevitiam ut preceptum daret quod quicumque christianum aliquem reperiret, aut ipsum sacrificare cogeret aut diversis suppliciis cruciaret.

Jacques de Voragine suit l'*Abbreviatio* et le *Liber epilogorum* jusqu'à la fin de ceux-ci, c'est-à-dire jusqu'à la mention de l'inhumation des corps des martyrs par la matrone romaine. Jean de Mailly et Barthélemy de Trente closent tous deux leur notice sur l'épisode de Catulla ensevelissant les corps des martyrs dans le champ. Jacques de Voragine, quant à lui, poursuit le récit en y ajoutant des événements survenus après la mort du saint. Il mentionne d'abord la traduction des œuvres de Denis, commandée vers 815 par Louis le Pieux, et la guérison de dix-

¹ Giovanni Paolo MAGGIONI, « Le molte *Legende Auree*. Modificazioni testuale e itinerari narrativi », *De la sainteté à l'hagiographie*, éd. F. MORENZONI et B. FLEITH, p. 28-29.

² IACOPO DA VARAZZE, *Legenda Aurea*, II, CXLIX, p. 1041 : *Vel, ut quidam aiunt, dicitur a dionysia que, ut dicit Ysidorus, est quedam gemma nigra valens contra ebrietatem* ; ISIDORO DE SEVILLA, *Etimologias*, XVI, *De las piedras y los metales*, éd. et trad. José FEANS LANDEIRA, Paris, Les Belles lettres, 2011, p. 47 : *Dionisius lapis fuscus et rubentibus notis sparsus. Vocatur autem ita quia, si aquae mixtus conteratur, vinum fraglat, et quod in illo mirum est, ebrietati resistit.*

neuf malades dans le cadre de l'arrivée du texte ; puis il rapporte une messe durant laquelle les martyrs apparaissent à saint Regulus – évêque d'Arles sacré par saint Denis – sous la forme de trois colombes, épisode qu'il emprunte vraisemblablement au *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais¹. Finalement, dans la toute dernière partie de la notice, Jacques de Voragine mentionne, de manière inédite, Dagobert, Clovis II et leur lien à saint Denis :

Circa annum Domini DCXLIV Dagobertus rex Francorum, ut in quadam chronica habetur, qui longe ante Pipinum regnaverat, a sua pueritia sanctum Dionysium in magna veneratione habere cepit. Nam et quando Clotharii patris suis iram metuebat ad ecclesiam sancti Dionysii continuo fugiebat. Cum ergo factus iam rex mortuus fuisset cuidam sancto viro in visione monstratum est quod anima eius ad iudicium rapta fuit et multi sancti suarum ecclesiarum expoliationem obiciebant eidem. Cum ergo mali angeli iam ad penas rapere eam vellent, affuit beatus Dionysii et eius interventu liberatus est et penam evasit. Forte enim eius anima ad corpus rediit et ibi penitentiam egit. Clodoveus rex corpus sancti Dionysii minus religiose discooperiens os brachii eius fregit et cupide rapuit ; qui mox in amentiam raptus est. Et nota quod Hincmarus Remensis episcopus dicit in epistola quam misit ad Karolum quod iste Dionysius missus in Galliam fuit Dionysius ariopagita, ut supra dictum est. Idem testatur Iohannes Scotus in epistola ad Karolum nec ratio ex computo temporis contradicit, sicut aliqui obicere voluerunt².

Jacques de Voragine mentionne une *chronica*, dans laquelle se trouve l'histoire de Dagobert. Il pourrait s'agir d'une référence aux *GD*, dont l'auteur a peut-être eu connaissance. Il est aussi possible que cette *chronica* désigne la chronique de Sigebert de Gembloux d'où Jacques de Voragine, selon nous, tire plus directement le passage sur Dagobert³.

L'auteur choisit donc de mentionner la dévotion de Dagobert à saint Denis et la protection que lui accorde le saint, d'abord dans son enfance, puis après sa mort. Notons en outre que les modalités précises de la rédemption de l'âme du roi restent quelque peu nébuleuses pour l'auteur dominicain :

Cum ergo mali angeli iam ad penas rapere eam vellent, affuit beatus Dionysii et eius interventu liberatus est et penam evasit. *Forte enim eius anima ad corpus rediit et ibi penitentiam egit.*

¹ VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, Livre XI, ch. 28.

² IACOPO DA VARAZZE, *Legenda Aurea*, II, CIL, p. 1050 : « Autour de l'an du Seigneur 644 le roi Dagobert, que nous connaissons par une chronique et qui régna longtemps avant Pépin, développa, dès son enfance, une grande vénération pour saint Denis. Car alors qu'il craignait la colère de son père Clotaire, il s'était aussitôt réfugié dans l'église de saint Denis. À peine le roi fut-il mort qu'il fut révélé à un saint homme, par une vision, comment son âme fut menée au jugement et comment de nombreux saints lui reprochaient la spoliation de leurs églises. Et alors que les mauvais anges voulaient la mener aux châtiments, saint Denis se présenta ; par son intervention, elle fut libérée et échappa à la punition. Peut-être, alors, que son âme revint dans son corps et y fit pénitence. Le roi Clovis, oublieux de la religion, découvrit le corps de saint Denis et lui brisa l'os du bras ; bientôt il fut pris de démence. Il est à noter qu'Hincmar, l'évêque de Reims, dit dans une lettre qu'il envoya à Charles que ce Denis, qui fut envoyé en Gaule, était Denis l'Aréopagite, comme nous l'avons dit plus haut. Jean Scot atteste la même chose dans une lettre à Charles, et cette argumentation ne contredit pas la chronologie, contrairement à ce que certains voulurent objecter ».

³ *Sigeberti Gemblacensis Chronica*, a. 629, c. 117 a. 645, c. 122 et a. 660, c. 124.

Cette interrogation – l'âme retourne-t-elle dans le corps de Dagobert pour y faire pénitence ? – dévoile un certain embarras de Jacques de Voragine qui se montre, tout au long de la *Legenda*, fort peu à l'aise avec tout ce qui touche à l'Au-delà, parvenant parfois difficilement à conjuguer ses sources avec la doctrine du purgatoire¹. Notons aussi que Jacques de Voragine se montre moins catégorique que Sigebert de Gembloux en ce qui concerne la folie de Clovis II : si, pour Sigebert, elle est *perpetuam*, la *Legenda* se contente pour sa part de la mentionner sans insister sur sa nature définitive et en présentant, de surcroît, un Clovis plus passif – *raptus est* – au sein du processus.

Puisqu'il semble suivre fidèlement la relation de Sigebert, Jacques de Voragine ne fait mention ni de la fondation d'une église par Dagobert, ni de son inhumation à Saint-Denis. L'auteur dominicain aurait aussi pu s'appuyer sur la *Chronique* d'Hélinand de Froidmont ou sur le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, qui retranscrivent les mots de Sigebert de Gembloux presque littéralement. Néanmoins, il est à noter que l'épisode de Clovis n'est pas présent dans le *Speculum* et qu'Hélinand, contrairement à Sigebert, insiste à deux reprises sur l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis².

Jacques de Voragine termine la notice sur saint Denis en mentionnant la lettre d'Hincmar de Reims à Charles le Chauve relative à l'identification de saint Denis avec Denis l'Aréopagite et l'épître dédicatoire de Jean Scot à sa traduction des œuvres de Denis l'Aréopagite, commandée par Charles le Chauve.

Contrairement à ses prédécesseurs dominicains, Jacques de Voragine fait ainsi le choix d'étoffer sa notice sur saint Denis par la mention d'événements survenus après la mort du martyr. La majorité de ses additions consistent en précisions de type bibliographique : il mentionne les auteurs importants qui ont écrit sur le saint, les éventuelles traductions et fait état, aussi, de la circulation et des évolutions de l'histoire du saint³. Mais il s'agit aussi, pour Jacques de Voragine, d'ajouter des données nouvelles, qui lui semblent pertinentes ; c'est dans cette perspective qu'il s'en remet aux chroniques et c'est par ce prisme qu'il faut donc lire la mention de Dagobert. Ce choix d'intégration dévoile aussi l'intérêt que cultive le dominicain à l'égard des marques de dévotion royale ; l'attachement de Dagobert à Saint-Denis est d'ailleurs rappelé plus loin dans la *Legenda*, exactement dans les mêmes termes, dans la notice consacrée à saint

¹ Alain BOUREAU, *La Légende Dorée. Le système narratif de Jacques de Voragine*, Paris, Éditions du Cerf, 1984, p. 150 ; IDEM, « Jacques de Voragine : les âmes du purgatoire », *Prêcher d'exemples. Récits de prédicateurs au Moyen Âge*, dir. Jean-Claude SCHMITT, Paris, Stock, 1985, p. 93-94. Il existe plusieurs exemples, dans la *Legenda Aurea*, dans lesquels l'âme du défunt retourne dans le corps après l'avoir préalablement quitté ; c'est le cas lors de l'Assomption de la Vierge : « Et aussitôt apparut l'archange Michel, présentant au Seigneur l'âme de Marie (...) Et l'âme de Marie entra dans son corps, et la troupe des anges l'emporta au ciel » (*La Légende dorée*, trad. Teodor DE WYZEWA, Paris, Le Seuil, 1998, p. 499).

² Hélinand mentionne en effet l'inhumation de Dagobert à Saint-Denis au moment de la mort du roi ; il la rappelle ensuite, suivant la *Vita Eligii*, dans le cadre des réalisations d'Éloi à Saint-Denis : *Dagobertus rex moritur in villa Espinensi, pago Parisiensi ; sepultusque est in basilica Sancti Dionysii (...)* ; *In eadem ecclesia sancti Dionysii sepultus est rex Dagobertus sub arcu in latere dextro* (*Helinandi Chronicon*, PL, 212, c. 775 et c. 783).

³ A. DUBREUIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi*, p. 139.

Pélage 1^{er}. Mais la mention de la dévotion de Dagobert à Saint-Denis et de la folie de Clovis II reflète aussi la démarche générale de Jacques de Voragine qui, dans la seconde rédaction de la *Legenda*, contextualise considérablement ses récits, qu'il prend la peine de situer chaque fois à un moment précis de l'histoire.

Ce processus d'« historicisation » s'incarne d'ailleurs tout particulièrement dans le chapitre consacré à Pélage 1^{er}, que nous venons de mentionner. Ce dernier consiste en réalité en une petite histoire universelle, qui décrit les principaux événements survenus du V^e siècle au XIII^e siècle, en mettant à contribution un certain nombre de sources historiographiques, dont notamment *l'Histoire des Lombards* de Paul Diacre. Parvenu au VII^e siècle, Jacques de Voragine intègre alors le passage sur Dagobert et Clovis II, emprunté à Sigebert de Gembloux². Le dominicain semble vouloir, aussi, faire œuvre d'histoire. Dans la même perspective, l'auteur se montre particulièrement attentif aux dates : les chiffres romains qui jalonnent les récits leur confère une nature quasiment annalistique, créent un important « effet d'histoire³ ». La plupart du temps, les informations sont précédées d'une mention de date ; la notation sur Dagobert ne déroge d'ailleurs pas à cette règle, puisqu'elle est introduite par l'indication *Circa annum Domini DCXLIV*. Encadrés par une datation précise, les récits hagiographiques se placent ainsi dans l'histoire, suivant une chronologie qui les « ancrent dans la vérité des faits humains⁴ ». La précision des dates et de la chronologie est aussi un gage d'authenticité, de véridicité ; c'est dans cet esprit que Jacques de Voragine termine sa notice sur saint Denis, en citant Jean Scot, qui avait montré que le calcul du temps (*ratio ex computo temporis*) permettait de réaffirmer l'identification de Denis à l'Aréopagite.

C'est donc non seulement la vie de saint Denis, mais aussi sa mort et l'histoire de son culte que Jacques de Voragine juge dignes d'être relatés. Notons en outre qu'au moins un témoignage, contemporain de la rédaction de la *Legenda Aurea*, dénote l'intérêt des Dominicains pour la tradition de saint Denis. Parmi les plus anciens calendriers dominicains étudiés par Agnès Dubreuil-Arcin⁵, l'un d'entre eux, daté du XIII^e siècle, présente un ajout d'une main postérieure – avant 1266 – qui mentionne *Inventio corporum sancti Dyonisii sociorumque eius*⁶. Cette addition s'inscrit dans une série d'ajouts – parmi lesquels, par exemple, ceux de Germain et de Geneviève – qui dévoile clairement la volonté dominicaine de s'adapter au sanctoral parisien. Entre 1255 et 1266, les actes des chapitres nous apprennent qu'un vaste mouvement de correction et de mise à

¹ IACOPO DI VARAZZE, *Legenda Aurea*, CLXXVII, p. 1267.

² Sur ce chapitre et son importance dans la *Légende dorée* voir Stefano MULA, « L'Histoire des Lombards. Son rôle et son importance dans la *Legenda Aurea* », *De la sainteté à l'hagiographie*, éd. F. MORENZONI et B. FLEITH, p. 75-95. Ce chapitre de la *Legenda Aurea* semble avoir influencé l'appellation même du recueil, puisqu'on l'on retrouve parfois sous le nom d'« *Historia Longobardica* » (Florent COSTE, « Histoire entre sources et ressources dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine », *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge*, dir. É. ANHEIM [et al.], p. 181.

³ A. BOUREAU, *La Légende Dorée*, p. 106.

⁴ *Ibidem*, p. 105.

⁵ A. DUBREUIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi*, p. 104-113.

⁶ Paris, BnF, lat. 8884, f°3v (A. DUBREUIL-ARCIN, *Vies de saints, légendes de soi*, p. 107).

jour liturgiques est en cours au sein de l'Ordre dominicain et les calendriers se font souvent les relais de ces adaptations¹.

Avec la *Legenda Aurea*, l'hagiographie dominicaine expérimente une évolution majeure. Le texte n'est plus seulement destiné aux prédicateurs, mais aussi directement aux lecteurs, même laïcs, sans que n'intervienne une médiation du prédicateur². Le succès et l'immense diffusion de la *Legenda Aurea* provoque une sorte de « saturation du marché³ », et l'œuvre supprime rapidement les réalisations antérieures. Dans le même sens, les compositions qui apparaissent à la suite de celle de Jacques de Voragine témoignent d'une diffusion qui reste très limitée. Les études quantitatives sont parlantes : aucun légendier produit après la *Legenda* n'est conservé dans plus de cinq manuscrits, y compris le *Speculum sanctorale* de Bernard Gui, qui, s'il est conservé dans vingt-cinq manuscrits, ne survit dans son intégralité que dans trois copies⁴. Le texte profite rapidement de nombreuses traductions, dont celle, en français, de Jean de Vignay, réalisée à la demande de la reine Jeanne de Bourgogne dans les années 1330-1340⁵. Très fidèle au texte latin⁶, celle-ci connaît une diffusion considérable⁷.

2.2.2.2 Même matière, autre support : l'histoire de Clovis II comme *exemplum* dans le recueil de sermons *De sanctis*

Relevons en dernier lieu que la matière recueillie par Jacques de Voragine au sujet de Dagobert et de Clovis II lui sert aussi dans un autre cadre que celui de la *Legenda*. Dans l'un des sermons consacrés à saint Denis, au sein du groupe de sermons *De sanctis*, on retrouve en effet l'histoire de Clovis II, qui sert ici d'*exemplum* :

[Sermo II] (...) Adiuuat enim devotos, punit indevotos poenitentes conversos. Devotos quidem adiuvat in vita in morte et post mortem. In vita sicut patuit in Dagoberto rege Francorum sibi devoto, quem saepe ab ira patris eripuit. In morte sicut patet cum legati

¹ Pour une vue d'ensemble de l'évolution du sanctoral dominicain, voir le tableau détaillé présenté en annexe dans *Ibidem*, p. 487-489.

² Giovanni Paolo MAGGIONI, « Parole taciute, parole ritrovate. I racconti agiografici di Giovanni da Mailly, Bartolomeo da Trento e Iacopo da Varazze », *Hagiographica*, 2003, 10, p. 196.

³ L'expression est de Giovanni Paolo MAGGIONI, « La trasmissione dei leggendari abbreviati del XIII secolo », 2002, p. 89.

⁴ *Ibidem*, p. 90. De plus, nulle mention n'est faite de Dagobert dans le *Speculum sanctorale*, qui se contente de retracer la vie de saint Denis et la teneur de ses écrits.

⁵ Mattia CAVAGNA, « Jean de Vignay : actualités et perspectives », *CRMH*, 27, 2014, p. 145.

⁶ Sur la pratique de la « traduction-calque » chez Jean de Vignay et ses enjeux, voir IDEM, « Le Miroir du texte latin : Jean de Vignay et la traduction-calque comme principe stylistique », *La moisson des lettres*, dir. H. BELLON-MÉGUELLE [et al.], Turnhout, Brepols, 2011, p. 181-194.

⁷ Vingt-sept manuscrits transmettent aujourd'hui la traduction de Jean de Vignay, auxquels se rajoutent quelques quinze manuscrits transmettant la traduction de la *Légende dorée* suivie des *Festes nouvelles* de Jean Golein (Hilary Elizabeth MADDOCKS, *The Illuminated Manuscripts of the Légende Dorée : Jean de Vignay's Translation of Jacobus de Voragine's Legenda Aurea*, PhD dissertation, Department of Fine Arts, University of Melbourne, 1989, p. 15 ; Richard HAMER, « Jean Golein's *Festes nouvelles* : a Caxton source », *Medium Aevum*, 55/2, 1986, p. 254 ; IDEM, « From Vignay's *Légende dorée* to the Earliest Printed Editions », *Le Moyen français*, 32, 1993, p. 77.

Michaelis imperatoris libros Dionysii de novo translatos Ludovico misissent, decem et novem infirmi curati sunt, quorum aliqui erant ad mortem dispositi. Post mortem sicut patet in suprascripto Dagoberto, cuius anima a demonibus liberavit indevotos etiam punit, sed poenitentibus parcat, sicut patet in Clodoveo rege, qui brachium Dionysii frangens, in amentiam versus est sed postmodum penituit et sanitatem recepit¹.

Ce passage vient clore le deuxième sermon dédié à saint Denis (*Quomodo a Deo cum sociis fuerit illustratus, munitus et ad alluminationem datus*), construit autour d'un verset du premier livre des Maccabées – *Refulsit sol in clypeos aureos et resplenderunt montes ab eis*². Comme le requiert le schéma classique du *sermo modernus*³, le sermon est construit autour d'un thème central, puis divisé en trois parties : Denis est *illustratus*, éclairé par Dieu, comme le démontre sa sagesse et ses discours ; Denis est *munitus*, protégé par le bouclier de la foi ; Denis apporte finalement lumière et consolation – *illuminatio* et *consolatio* – aux fidèles, aide les dévots et châtie les incroyants en leur imposant une pénitence. Saint Denis se porte au secours des fidèles aussi bien durant leur vie qu'à leur mort ou au-delà. En vue d'illustrer cette proposition, Jacques de Voragine donne alors quelques exemples : au cours de la vie de Dagobert, il sauve le prince de la colère de son père ; alors que les légats de l'empereur Michel ont envoyé la traduction des ouvrages de Denis à Louis le Pieux, grâce au manuscrit, dix-neuf infirmes sont guéris, qui étaient pourtant destinés à la mort⁴ ; enfin après sa mort, l'âme de Dagobert est libérée des esprits mauvais grâce à l'intervention du saint.

Par deux fois, Dagobert s'est montré digne de recevoir l'aide de saint Denis et compte alors parmi les *devotos* décrits par Jacques de Voragine. L'histoire de Clovis II est bien différente ; l'exemple sert cette fois, *a contrario*, à montrer la façon dont saint Denis agit envers les *indevotos*, ceux qui contreviennent aux lois divines. Certes Denis punit les impies, mais il les épargne aussi par le biais de la pénitence. Ainsi Clovis II, après avoir brisé le bras du saint, tombe dans la démence mais retrouve néanmoins la raison après s'être repenti.

¹ JACQUES DE VORAGINE, *Sermones aurei, II, De praecipuis sanctorum festis*, éd. Rudolph CLUTTIUS, Augsburg/Krakow, Bartl, 1760, p. 327 ; Johannes Baptist SCHNEYER, *Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalters*, III, Münster, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, 1971, n°560, p. 263 : « De fait, il [Denis] aide les pieux et punit ceux qui contreviennent à la foi en leur infligeant la pénitence. Il aide assurément les dévôts durant leur vie et après leur mort. Durant la vie, ainsi qu'il le fit pour Dagobert, le roi des Francs, qui lui était dévoué, et qu'il arracha plusieurs fois à la colère de son père. Dans la mort, ainsi qu'il apparut lorsqu'à l'occasion de l'envoi des œuvres de Denis, nouvellement traduites, à Louis par les légats de l'empereur Michel, dix-neuf malades furent guéris, qui étaient promis à la mort. Après la mort, ainsi qu'on le vit avec ce même Dagobert, dont il libéra l'âme des mains des démons ; il punit aussi ceux qui contreviennent à la foi, mais leur épargne de trop grandes peines, ainsi qu'on le vit avec le roi Clovis qui, ayant arraché le bras de Denis, tomba dans la démence mais fit ensuite pénitence et se vit accorder la santé ».

² 1 Maccabées 6 : « Quand le soleil illumina les boucliers d'or et de bronze, les montagnes en furent illuminées et brillèrent comme des flambeaux allumés ».

³ Carla CASAGRANDE, « La vie et les œuvres de Jacques de Voragine », 2007, disponible sur le site Sermones.net, URL : <http://sermones.net/content/la-vie-et-les-oeuvres-de-jacques-de-voragine-op>, consulté le 25 février 2021 ; Jenny C. BLEDSOE, « Practical Hagiography : James of Voragine's Sermones and Vita on St. Margaret of Antioch », *Medieval Sermon Studies*, 57/1, 2013, p. 33-34.

⁴ Jacques de Voragine tire vraisemblablement cet épisode de la lettre adressée, vers 835, par Hilduin à Louis le Pieux : « (...) ut in eadem nocte decem et novem nominatissimas virtutes in aegrotorum sanatione variarum infirmitatum (...) » (*The Letter of Emperor Louis the Pious to Hilduin Concerning St Dionysius (BHL 2172)*, éd. M. LAPIDGE, *Hilduin of Saint-Denis*, p. 206).

On sait que les trois recueils de sermons de Jacques de Voragine – *De sanctis*, *De tempore* et *Quadragesimales* – sont composés après 1267 et la première rédaction de la *Legenda Aurea*, et font appel aux mêmes sources. Le recueil *De sanctis* apparaît « comme la transposition sous forme de sermon du matériau hagiographique recueilli dans la *Legenda*¹ » ; les sermons ont pour but de réduire le saint à une structure « communicable », facilement exploitable par le prédicateur².

Néanmoins, dans le cas de l'histoire de Clovis II, la construction de l'épisode et, en conséquence, la lecture qui en découle diffèrent considérablement entre la *Legenda* et le sermon :

Legenda Aurea, CIL, *De sancto Dionysio et sociis eius*

Clodoveus rex corpus sancti Dionysii minus religiose discooperiens os brachii eius fregit et cupide rapuit ; qui mox in amentiam raptus est.

De S. Dionysio martyre, sermo II
Quomodo a Deo cum sociis fuerit illustratus, munitus et ad alluminationem datus

[Dionysius] indevotos etiam punit, sed poenitentibus parcat, sicut patet in Clodoveo rege, qui brachium Dionysii frangens, in amentiam versus est *sed postmodum penituit et sanitatem recepit.*

Nous avons montré la façon dont Jacques de Voragine, dans la *Legenda Aurea*, se montrait moins sévère que ne l'avait été Sigebert de Gembloux quant à la *durée* de la folie de Clovis II. Pour autant, dans le légendier, l'histoire du fils de Dagobert s'arrête à la mention de la folie qui le saisit. Nous observons qu'il en va différemment dans le sermon sur saint Denis puisque, précisément, Jacques de Voragine complète l'histoire en mentionnant la guérison du roi, obtenue à la suite d'une pénitence.

Le discours de l'auteur est donc bien plus « optimiste » que celui fourni originellement par les *GD*, dans lesquels Clovis II ne retrouvait que partiellement la raison et mourrait rapidement³. De façon inédite, le sermon de Jacques de Voragine présente une guérison « sans conditions », grâce à la pénitence menée par le roi. Le petit récit autour de Clovis II et son issue sont donc adaptés à l'objectif cultivé par le sermon et plus particulièrement par l'*exemplum* : il s'agit de mettre en avant l'importance et, surtout, l'efficacité de la pénitence pour se voir pardonner ses fautes et pour obtenir la rémission de ses péchés. L'histoire de Clovis II vise à pousser les fidèles à se repentir et à tenter de corriger leurs erreurs, en leur montrant un exemple de pénitence « réussie » ; Jacques de Voragine cherche ainsi à mener son public laïc à adopter un comportement vertueux.

¹ C. CASAGRANDE, « La vie et les œuvres de Jacques de Voragine ».

² Giovanni Paolo MAGGIONI, « Chastity Models in the *Legenda Aurea* and in the *Sermones de Sanctis* of Jacobus de Voragine », *Medieval Sermon Studies*, 52/1, 2008, p. 28.

³ *GD*, 52, p. 425 : *Post haec vero, ut sensum recuperaret, villas quasdam ad ipsum locum tradidit ; os quoque, quod de sancto corpore tulerat, auro ac gemmis miro opere vestivit ibique reposuit. Sed sensum ex aliquantula parte recuperans, non autem integre recipiens, post duos annos vitam cum regno finivit.*

Les sermons de Jacques de Voragine sont aujourd'hui conservés dans quelque 1120 manuscrits – plus de 300 dans le cas des *Sermones de Sanctis* –, ce qui témoigne de leur immense succès et qui suppose, aussi, qu'ils aient eu la possibilité de toucher un public étendu. Le sermon sur saint Denis, dans le recueil *De Sanctis*, constitue ainsi un canal supplémentaire, voué à l'oralité, qui transmet le lien de Dagobert à Saint-Denis et la dévotion particulière du roi mérovingien au saint.

3. CONCLUSION

Dès le départ, la tradition de l'*Inventio* incarne l'entrée de Dagobert dans la tradition hagiographique, et notamment liturgique, de saint Denis. Défini et étoffé ensuite dans les *GD*, le rôle du roi continue de se transmettre en parallèle dans les écrits propres à saint Denis. La *Vita et Actus beati Dionysii*, pensée et entérinée par l'abbaye, intègre pleinement Dagobert dans la tradition de saint Denis : l'*inventio* et la *translatio* des corps par le roi, la construction d'une église, la dédicace miraculeuse de l'église par le Christ et le salut de l'âme du roi deviennent ainsi des épisodes « officiels », constitutifs de la tradition hagiographique de Denis. À partir de la *Vita et actus*, toujours sous l'impulsion dionysienne, les nouvelles *Vies de saint Denis* intègrent alors de manière systématique ces événements ; la *Vie en prose* et le recueil d'Yves de Saint-Denis se dotent en sus le plus souvent d'une vaste série d'images, qui transposent et réécrivent visuellement les principaux épisodes liant Dagobert à saint Denis.

Dans une moindre mesure, les compositions hagiographiques dominicaines qui s'écrivent, surtout au XIII^e siècle, hors de Saint-Denis intègrent aussi, à leur manière, la dévotion de Dagobert envers saint Denis. Les deux plus grands compilateurs de l'époque, Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine, tous deux en quête d'exhaustivité et d'historicité, multiplient les sources afin de rassembler le plus grand nombre d'informations possible sur les saints dont ils dressent le portrait. Tous deux trouvent chez Sigebert de Gembloux des indications supplémentaires, que ce soit pour contextualiser la période de règne de Dagobert – dans le *Speculum historiale* – ou pour compléter leur notice sur saint Denis – dans la *Legenda Aurea*. Dans le cas de l'œuvre de Jacques de Voragine, les précisions données sur Dagobert témoignent d'un formidable mouvement de circulation des sources : les deux motifs des *GD* retenus par l'auteur dominicain – la fuite de Dagobert dans l'église des martyrs et le salut de son âme¹ – retrouvent, par l'intermédiaire du résumé qu'en livre Sigebert de Gembloux, leur « place » dans la vie de saint Denis.

Il n'est pas étonnant que ces motifs qui, tels qu'ils apparaissent dans l'*Inventio* et dans les *GD*, empruntent beaucoup aux codes du discours hagiographique, s'intègrent particulièrement bien aux compositions hagiographiques sur saint Denis. En marge des chroniques et des

¹ Rappelons que la fondation d'une église par Dagobert et son inhumation à Saint-Denis ne sont mentionnées ni par Vincent de Beauvais, ni par Jacques de Voragine. Vincent de Beauvais relate quant à lui aussi la dédicace de l'église par le Christ, qu'il tire de la *Vita et actus beati Dionysii*.

historiae qui reprennent les *GD*, l'histoire de Dagobert et de son lien particulier à Saint-Denis se diffuse donc aussi par le biais de ces oeuvres. Le souvenir du roi doit ici beaucoup à la mémoire du saint.

CHAPITRE III

DAGONBERS DONT M'OIES CONTER.

DAGOBERT, SAINT-DENIS ET L'HISTOIRE MÉROVINGIENNE DANS LES CHANSONS DE GESTE AU XIV^e SIÈCLE

Alors que nous avons, jusqu'ici, principalement étudié la transmission de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis au travers des productions historiographiques et hagiographiques – qui traitent respectivement du rôle du saint dans l'histoire du roi et de l'implication du roi dans l'historique du saint et de son église – il convient de se pencher sur un troisième type de productions qui s'empare, lui aussi, de cette mémoire. La seconde moitié du XIV^e siècle témoigne en effet du passage de cette histoire dans la production littéraire, et plus particulièrement dans un certain nombre de chansons de geste « tardives », composées à l'époque. Un « cycle », constitué de quatre chansons, choisit, de manière inédite, la période mérovingienne comme cadre de l'histoire et accorde, au sein de cette nouvelle structure narrative, une place prédominante au personnage de Dagobert.

Tout en restant proches, géographiquement et symboliquement, de Saint-Denis, ces chansons de geste incarnent de façon inédite le passage de cette mémoire dans le cadre fictionnel et proprement littéraire. Ces compositions constituent un exemple tout à fait intéressant de la circulation des motifs de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis au sein d'un nouveau « genre » de texte. L'histoire telle qu'elle s'est constituée au fil des siècles dialogue alors avec les codes génériques propres à la chanson de geste, ce qui donne lieu à un certain nombre de relectures, voire de déformations.

La place occupée par Dagobert et par l'histoire mérovingienne dans ces productions est profondément révélatrice de leur contexte de composition : le souvenir du roi mérovingien – et notamment de son lien privilégié à Saint-Denis – s'inscrit, plus généralement, dans le cadre d'une forme de promotion de la mémoire royale mérovingienne aux derniers siècles du Moyen Âge, au moment même où la royauté contemporaine est mise en difficulté. La crise de succession de 1328 et l'avènement de la dynastie des Valois inaugure une période de grande instabilité politique et symbolique pour la royauté française, dont la légitimité à régner est mise en doute, en premier lieu par les rois d'Angleterre. Dans ce contexte, le recours au passé mérovingien et à Dagobert dans ces chansons de geste tardives témoignent alors du discours qui se construit à cette époque, articulé autour de l'ancienneté des prérogatives royales et de la nature sacrée de la royauté française.

1. LES CHANSONS DE GESTE ET L'HISTOIRE

Les rapports qu'entretiennent les chansons de geste et l'histoire se sont situés, dès le départ, au cœur des réflexions sur le genre littéraire. L'histoire, et surtout la « politique », occupent une place prépondérante dans les intrigues de ces textes, contrairement à l'épopée antique qui se soucie peu de ce genre de thématiques¹. De la même manière on a longtemps cherché dans les chansons de gestes des références à des événements précis et avérés, dans le but, surtout, de pouvoir fixer avec plus de précision les dates de leur composition². La réflexion sur le lien entre ces productions littéraires et le champ de l'histoire est d'autant plus incontournable que la chanson de geste, qui dialogue avec les *Gesta* latins, tend à la véridicité et affiche elle-même une prétention historique. Jean de Grouchy, dans son traité *De Musica*, définit entre autres la chanson de geste comme « un chant dans lequel sont rapportés les actions de héros et les œuvres de nos ancêtres (...) ou les souffrances endurées par les grandes figures de l'histoire³ » ; dans le *Couronnement de Louis*, chanson du XII^e siècle, l'auteur n'hésite pas à présenter son œuvre comme une *estoire*⁴.

S'il est certain que l'histoire « fournit au poète épique un cadre narratif malléable, important moins par les informations qu'il comporte que par l'émotion qu'il va provoquer⁵ », ce dernier livre toujours une version profondément transformée des événements. Cela est dû à la distance qui le sépare des faits qu'il entend relater et à la nature orale de son œuvre ; mais la démarche découle aussi d'une décision active de l'auteur qui, influencé par son histoire présente, adapte, en conséquence, sa représentation de l'histoire passée :

La modification de l'histoire originelle apparaît ainsi clairement et consciemment conditionnée par les circonstances politiques dans lesquelles la chanson a été composée. On arrive ainsi à une conception plus complexe et plus riche, capable de mettre à la fois en valeur les contraintes d'un art traditionnel, les qualités propres d'un auteur qui n'a rien d'un ignorant, et les conditions dans lesquelles un événement historique, connu à travers une documentation savante, peut néanmoins se voir modifié, tant pour des raisons esthétiques que par souci de donner au récit un sens politique parfaitement identifiable. Il ne convient plus alors de parler de déformation de l'histoire, mais bien de *re-formation*⁶.

¹ Dominique BOUTET, « La politique et l'histoire dans les chansons de geste », *AESC*, 31^e année, 6, 1976, p. 1120.

² Denis COLLOMP, « Faire du vieux avec du neuf ou l'épopée tardive, écho de l'histoire contemporaine », *CRMH*, 35/1, 2018, p. 185 ; François SUARD, *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 33.

³ Jean DE GROUCHY, *De Musica*, cité par Dominique BOUTET, *L'Épique au Moyen Âge, D'une poétique de l'Histoire à l'historiographie*, Paris, Honoré Champion, 2019, p. 8.

⁴ *Le Couronnement de Louis, chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Ernest LANGLOIS, Paris, Honoré Champion, 1984 [1920], laisse I, v. 1-3, p. 1 : « Oies, seignor, que Deus vos seit aidanz ! / Plaist vos oïr d'une estoire vaillant / Bone chançon, coretise et avenant ? »

⁵ Paul ZUMTHOR, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 111.

⁶ Jean-Pierre MARTIN, « Histoire ou mythes : l'exemple de la chanson de geste », *L'épopée : mythe, histoire, société*, éd. Jean-Pierre MARTIN et François SUARD, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, 1996, p. 11.

Ce processus de *re-formation* naît donc du contexte dans lequel le texte s'écrit et se fait souvent le miroir de l'organisation socio-politique de l'époque. Le rôle du commentaire revient alors à déterminer le fond historique ancien qui a pu servir de cadre à la chanson, mais aussi et surtout à déceler « les traits de mentalités et les préoccupations correspondant aux différentes étapes de sa composition¹ ».

2. LES PRODUCTIONS TARDIVES, UN CORPUS LONGTEMPS DÉPRÉCIÉ

Longtemps les chansons de geste composées à la fin du Moyen Âge, aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, ont été synonymes de décadence du genre et ont été lues, à ce titre, à travers un prisme particulièrement dépréciatif par la critique littéraire. En 1875, dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, consacrée à la littérature du ^{xiv}^e siècle, Gaston Paris se montre spécialement sévère envers ce type de productions, parlant de « romans, d'ailleurs extrêmement faibles de forme, (...) jetés dans le moule banal des chansons de geste dégénérées² ». En 1964 encore, Robert Bossuat, bien que s'étant à plusieurs reprises intéressé aux chansons de geste tardives, qualifie ces dernières de « poèmes interminables aux épisodes savamment enchevêtrés, [qui] n'ont de commun que la forme extérieure avec l'épopée traditionnelle³ ». Considérées comme médiocres sur le plan de la forme et répétitives sur le plan de la narration, les chansons des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles ne sont alors conçues que comme des versions inférieures et décadentes des « grandes » compositions des siècles précédents.

C'est à partir des années 1980 et grâce, surtout, aux travaux de François Suard, que ce corpus se voit progressivement réhabilité, par le biais d'études qui attirent l'attention sur sa nouveauté et sa grande diversité⁴. Depuis ces réflexions pionnières, la production tardive profite d'un réel intérêt académique, tant sur le plan de l'histoire du genre épique que sur celui des œuvres individuelles, comme en témoignent notamment les recherches récentes de Claude Roussel, Denis Collomp ou de Mari Bacquin⁵.

¹ F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 37.

² Gaston PARIS, *La Poésie du Moyen Âge. Leçons et lectures, Deuxième série*, Paris, Hachette, 1902, p. 191-192, cité par Claude ROUSSEL, « La chanson de geste au ^{xiv}^e siècle. Introduction », *CRMH*, 35/1, 2018, p. 13.

³ R. BOSSUAT, « Le roi Dagobert », p. 363.

⁴ Voir François SUARD, « L'épopée française tardive (^{xiv}^e-^{xv}^e siècle) », *Études de philologie romane et d'histoire littéraire offertes à Jules Horrent*, éd. Jean-Marie D'HEUR et Nicoletta CERQUILINI, Liège, Gedit, 1980, p. 449-460 ; IDEM, « La tradition épique aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles », *RSH*, 183, 1981, p. 95-107 ; IDEM, « L'originalité des épopées tardives », *L'Épique : fins et confins*, éd. Pierre FRANTZ [et al.], Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2000, p. 39-59.

⁵ Voir, entre autres, Claude ROUSSEL, *Conter de geste au ^{xiv}^e siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, 1998 ; IDEM, « L'automne de la chanson de geste », *CRMH*, 12, 2005, p. 15-28 ; Denis COLLOMP, « Sacre et royauté dans l'épopée tardive : l'exemple de Dieudonné de Hongrie », *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994*, éd. Joël BLANCHARD, Paris, Picard, 1995, p. 279-294 ; IDEM, « Faire du vieux avec du neuf » ; Mari BACQUIN, « La chanson de geste 'tardive' : décadence ou développement du genre ? », *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures de textes médiévaux dans la littérature française des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles*, éd. Laurent BRUN et Silvere MENEGALDO, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 83-96. Notons, en dernier lieu, la parution récente d'un numéro du *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* consacré à la chanson de geste au ^{xiv}^e siècle (*CRMH*, 35/1-2, 2018).

Cette conception renouvelée des chansons de geste tardives insiste à la fois sur la continuité de ces œuvres par rapport à la première tradition épique, formellement et narrativement – récits découpés en laisses rimées et articulés majoritairement autour d'exploits guerriers – tout en relevant la richesse des créations nouvelles, qui révèlent l'importance de ce type de productions dans les derniers siècles du Moyen Âge. La thématique royale, qui se fait très discrète aux XI^e-XIII^e siècles, prend une nouvelle importance dans les textes du XIV^e siècle, où les troubles successoraux et la question de la légitimité dynastique se retrouvent au cœur de l'intrigue ; le sacre, par exemple, dont la première tradition épique se préoccupe peu, devient ainsi central dans les chansons de geste tardives. Cette nouvelle exaltation du pouvoir royal « sacré » doit se penser à l'aune des réflexions contemporaines qui entourent l'avènement des Valois ; à la suite de la crise de succession de 1328 et de l'engagement du conflit avec l'Angleterre, il est nécessaire, pour la royauté, de faire valoir ses prérogatives et de rappeler les principes qui fondent sa légitimité¹.

Les récits tardifs témoignent en outre d'une réelle vitalité, ce qu'indique leur tradition manuscrite, considérable, et le nombre important de leurs traductions dans d'autres langues vernaculaires². Les créations nouvelles empruntent, plus qu'auparavant, à ce que François Suard nomme le *récit* ou la *chanson d'aventures* et dont Sylvie Meyer a récemment donné une définition prototypique :

Un héros doté de qualités hors du commun s'éloigne de son environnement habituel pour accomplir une tâche qui lui a été confiée ou pour entreprendre une quête qu'il a assumée. Son parcours est semé d'épreuves. Il les surmonte avec succès, jusqu'à atteindre, au terme du récit, le but de son entreprise et recevoir une gratification³.

Les productions tardives mêlent donc souvent aux intrigues guerrières les thématiques de l'amour ou de l'épreuve familiale et puisent plus fortement dans la tradition folklorique⁴.

Ces chansons rencontrent un intérêt certain à leur époque ; l'essor du phénomène de la mise en prose que l'on observe à partir du XV^e siècle, ainsi que le développement de

¹ Françoise LAURENT, « « Chanson de geste et sacré », *La chanson de geste et le sacré. Actes du x^e colloque international de la Section française de la Société Rencesvals (Clermont-Ferrand, 18-20 octobre 2017)*, éd. Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD [et al.], Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2019, p. 16. Sur l'évolution de la symbolique royale dans les chansons de geste tardives et l'importance du sacre à l'aune de l'histoire contemporaine, voir surtout Denis COLLOMP, « Sacre et royauté » ; IDEM, « Épopée française et mystique de la royauté », *Année mille, an mil*, dir. Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2002, p. 123-148. Sur l'absence du sacre et la conception de la royauté dans les chansons de geste des XII^e et XIII^e siècles, voir Jérôme DEVARD, « Aux sources de la royauté époque : la sacralité du *genus* royal », *La chanson de geste et le sacré*, éd. N. BRAGANTINI-MAILLARD, p. 31-42.

² F. SUARD, « La tradition épique », p. 96.

³ Sylvie MEYER, *Le roman d'aventure médiéval entre convention et subversion (XII^e-XIII^e siècles). Accidents de parcours*, Paris, Honoré Champion, 2018, p. 51.

⁴ François SUARD, « Y a-t-il un avenir pour la tradition épique médiévale après 1400 ? », *CRMH* [en ligne], 11, 2004, mis en ligne le 20 octobre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/crm/2032>, consulté le 13 mai 2021, p. 3-7.

l'imprimerie, participent par la suite à transmettre ces œuvres bien au-delà de leur premier contexte médiéval¹.

3. UN « CYCLE » MÉROVINGIEN

L'idée d'un « cycle » mérovingien, qui s'incarnerait dans plusieurs créations littéraires des XIV^e et XV^e siècles n'a pas toujours fait l'unanimité. Robert Bossuat, bien qu'ayant su mettre en lumière la place accordée au roi Dagobert au sein de ce corpus², conclut à l'époque « (...) qu'il serait vain d'en tirer argument pour affirmer l'existence d'un cycle mérovingien³ ». Dans un article consacré au personnage de Clovis dans les chansons de geste, Philippe Ménard réaffirme, quelques trente années plus tard, que, « de manière générale, aucun cycle mérovingien n'apparaît dans notre patrimoine épique⁴ ». Néanmoins, la tendance générale semble aujourd'hui s'orienter vers la reconnaissance de l'existence d'un cycle influencé par l'histoire des origines de la monarchie, située dans un décor d'inspiration mérovingienne⁵. Les personnages carolingiens, qui s'imposent dans la première tradition épique, semblent en effet s'estomper au profit d'un passé plus ancien encore, dans lequel les figures de Clovis et de Dagobert occupent une place importante⁶.

Quatre chansons en particulier, composées au XIV^e, choisissent de placer l'action du récit dans un temps « pseudo-mérovingien » : *Théséus de Cologne*, *Ciperis de Vigneaux*, *Florence et Octavien* et *Dieudonné de Hongrie*. Ces productions reprennent en cela un thème qui avait déjà été exploité dans deux chansons, plus anciennes, celles de *Floovant* et d'*Octavian*.

3.1 *Floovant* et *Octavian* : premiers témoins de l'attrait mérovingien aux XII^e et XIII^e siècles

Aux origines des chansons de geste qui choisissent l'époque mérovingienne comme cadre se trouve la chanson de *Floovant*⁷. Composée à la fin du XII^e siècle, elle est construite autour

¹ IDEM, « La tradition épique », p. 95 et p. 98-103 ; Alessandro VITALE-BROVARONE, « La diffusion manuscrite des chansons de geste : une vue d'ensemble », *Tra Italia e Francia, Entre France et Italie. In honorem Elina Suomela-Härmä*, éd. Enrico GARAVELLI [et al.], Helsinki, Société Néophilologique, 2006, p. 484. Sur le passage à la prose à la fin du Moyen Âge, voir entre autres, *Mettre en prose au XIV^e-XVI^e siècles*, dir. Maria COLOMBO TIMELLI [et al.], Turnhout, Brepols, 2010 ; F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 313-359.

² R. BOSSUAT, « Le roi Dagobert », p. 361-368.

³ *Ibidem*, p. 363.

⁴ Philippe MÉNARD, « La légende de Clovis dans les chansons de geste », *Clovis, histoire et mémoire*, II, *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, dir. Michel ROUCHE, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 230.

⁵ *Florent et Octavien. Chanson de geste du XIV^e siècle*, I, éd. Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, 1991, p. 1 ; Jacques E. MERCERON, « De l'hagiographie à la chanson d'aventure : l'image de sainte Bathilde, reine de France », *Ce nous dist li escriis... Che est la verite. Études de littérature médiévale offertes à André Moisan*, éd. Miren LACASSAGNE, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000, p. 200 ; F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 306-308 ; C. ROUSSEL, « L'automne de la chanson de geste ».

⁶ D. COLLOMP, « Épopée française », p. 134.

⁷ *Floovant, chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Sven ANDOLF, Uppsala, Almqvist&Wiksell, 1941 ; Robert MARICHAL, « L'origine de 'Floovant' : une hypothèse de Jean Acher ? », *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, Genève, Droz, 1970, p. 757-770 ; Harry F. WILLIAMS,

d'un héros, Floovant, présenté comme l'un des quatre fils du roi Cloovis. Le récit relate ses aventures durant les sept années qu'il passe auprès du roi Flore, après qu'il a été banni par son père à la suite d'un outrage. L'histoire se termine par son retour en France et la réconciliation avec son père. Le roi Cloovis est clairement figuré, dès le prologue, comme le premier roi des Francs :

Soignors, or escoutez que Des vos soit amis,
.III. vers de bon estoire, se je les vos devis,
Dou premier roi de France qui crestiens devint !
Cit it non Cloovis, si con truis en escrit.
Plus de .XX. et .VI. anz fu li rois Sarazins (...)
Damedex l'amai tant, li rois de paradis,
Que il se fist an fonz batisier et tenir.
Ce fu en douce France, ou moutier Saint Denis,
Et qui ice voudrait a mançonge tenir,
Se voist lire l'estoire an France, a Paris¹.

Le narrateur introduit son récit par le baptême de Cloovis, qu'il situe, non pas à Reims, mais à Saint-Denis ; quelques vers plus loin, il rappelle d'ailleurs cette précision². Le glissement est sans doute révélateur de l'importance prise par Saint-Denis à cette époque dans l'histoire royale ; la chanson se fait l'écho de la politique mise en place à l'abbaye, notamment sous l'égide de Suger, qui a considérablement œuvré pour promouvoir l'histoire de Saint-Denis et ses liens anciens avec la royauté. Dans la chanson, Cloovis est d'ailleurs appelé *le roi de Saint Denis*³, expression qui émerge au cours du XII^e siècle, certainement en lien avec les évolutions qui prennent place durant l'abbatit de Suger (1122-1151)⁴.

L'auteur apporte d'ailleurs à l'événement – le baptême à Saint-Denis – une preuve d'authenticité : celui qui ne croirait pas cette histoire (*qui (...) voudrait a mençonge tenir*) pourra la trouver écrite, à Paris, dans *l'estoire*. Il est possible que l'auteur ait effectivement trouvé à Saint-Denis un document plaçant le baptême du roi dans l'abbaye⁵. Il semble, dans tous les cas,

« Floovant », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. G. HASENOHR et M. ZINK, p. 450 ; P. MÉNARD, « La légende de Clovis », p. 219-230 ; F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 256-257. La chanson de *Floovant* est conservée, intégralement, dans un unique manuscrit du XIV^e siècle (Montpellier, BU, H 441).

¹ *Floovant*, laisse I, v. 1-13, p. 3.

² *Floovant*, laisse II, v. 31-33, p. 4 : « Damedex l'amai tant por la soe bonté / Que il se fist an fonz tenir et batisier / A Saint Denis an France, qui tant fait a loër ».

³ *Floovant*, laisse LX, v. 1748, p. 55.

⁴ Dans les années 1130, Charlemagne est décrit comme *li reis de Saint Denis* dans la chanson du *Couronnement de Louis*, qui appartient au cycle de Guillaume d'Orange (G. M. SPIEGEL, « The Cult of Saint Denis », p. 57 ; *Le Couronnement de Louis*, laisse XXXV, v. 1461, p. 46). En 1174, le chroniqueur anglo-normand Jordan Fantosme présente quant à lui Louis VII comme le *gentil rei de Saint Denis* (G. M. SPIEGEL, « The Cult of Saint Denis », p. 58 ; *Jordan Fantosme's Chronicle*, éd. et trad. Ronald CARLYLE JOHNSTON, Oxford, Clarendon Press, 1981, v. 45, p. 6). Dès 1120, l'abbaye conserve les couronnes royales, ainsi que tous les objets utilisés lors du sacre ; sous l'abbatit de Suger, ensuite, Saint-Denis détient l'ensemble des *regalia* (C. BEAUNE, *Naissance*, p. 84 et p. 113 ; Éric BOURNAZEL, « La familia regis Francorum », *À l'ombre du Pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, dir. Jean-Louis KUPPER et Alain MARCHANDISSE, Liège, Presses universitaires de Liège, 2003, p. 130-132).

⁵ P. MÉNARD, « La légende de Clovis », p. 220.

que le début de la chanson de *Floovant* se soit inspiré de certaines légendes dionysiennes, notamment de celle qui entoure l'histoire de Dagobert.

L'épisode qui inaugure l'intrigue – puisqu'il constitue la raison de l'exil de Floovant – semble en effet familier. Floovant, profitant d'une sieste du duc Senechaul, son précepteur, lui coupe la barbe :

Li dux s'est endormiz, qui fu viauz et penez.
Il ot blainche la barbe jusqu'au neu dou baudré (...)
Li anfes Floovanz l'a formant esgardé;
.I. coutel out ou poig, qui mont trenchoit soué,
Don il se desduoit a une pome ou pré.
Dou coutel ai la barbe a son maitre copé¹.

Le duc se rend alors auprès de Cloovis, à qui il raconte l'outrage commis par son fils ; le roi décide, dans un premier temps, de faire trancher la tête de Floovant, avant, finalement, cédant aux prières de la reine, de le condamner à un exil de sept ans :

A Floouvant son fil en vout le chief trancher.
Mas la franche roïne prist le roi por le pié :
« De vostre fiz, bau sire, prengne vos an pitié ! »
- « Dame, ce dit li rois, je vos an dois le chief ;
S'orendroit ne forgure ma terre et tot mon fier,
« Entreci et .VII. anz mar i metrai le pié² ».

La prière formulée par la reine en vue de maintenir son fils en vie renvoie à celle qu'oppose Clotilde à Clovis lorsque leur second fils, Clodomir, tombe malade à la suite de son baptême et que Clovis lui prédit sa mort, comme cela avait été le cas de leur premier fils Ingomer :

Après celui-ci elle enfanta un autre fils, qui fut baptisé et qu'elle appela Clodomir. Or comme il commençait à être malade, le roi disait : « Il ne peut pas lui arriver autre chose que ce qui est survenu à son frère ; baptisé au nom de votre Christ, il mourra aussitôt ». Mais grâce aux prières de la mère, il guérit sur l'ordre de Dieu³.

Dans l'outrage commis par Floovant, qui rase la barbe du duc et subit la fureur de son père, il est difficile ne pas percevoir l'influence de l'histoire de Dagobert telle qu'elle s'est transmise à Saint-Denis, par le biais des *GD* et de l'*Inventio* (A et B), et qui raconte le déshonneur infligé au duc Sadragisèle par Dagobert, et la colère de Clotaire II⁴. En réalité, il serait même possible d'établir un parallèle entre l'intrigue générale de *Floovant* et le motif des *GD*. Dans le texte

¹ *Floovant*, laisse II, v. 61-76, p. 4-5.

² *Floovant*, laisse V, v. 135-140, p. 7.

³ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre II, ch. XXIX, p. 119.

⁴ *GD*, 6-8, p. 402-403. Pour un exposé des différentes théories sur les liens qui unissent *Floovant* et les *Gesta Dagoberti*, voir *Floovant*, p. XVI-XXXIV et F. MENANT, « La légende de Clovis », p. 221-230.

dionysien, après sa manœuvre contre Sadragisèle, Dagobert se réfugie dans la chapelle des martyrs pour se protéger de la colère de son père ; à la suite de l'apparition des saints, le roi pardonne à son fils et Dagobert retourne auprès de son père :

Victus ergo Clotharius et rei magnitudine stupefactus, *ponit furorem filioque redit in patrem, ignoscit culpam, de securitate pollicetur*¹.

À la suite directe des retrouvailles entre le père et le fils, Dagobert est couronné roi d'Austrasie par Clotaire (*GD*, 12). Or c'est aussi sur une réconciliation entre le père et le fils, à la suite d'une bataille, et sur un couronnement que s'achève *Floovant* :

Quant l'antant Floovanz, es piez li est aulez,
Venuz est a son pere, merci li a crië :
« Merci, baus sire peres, por Deu de maïsté !
« C'est Floovanz tes fiz qui a toi ai goté :
« Je ne vos quenus mie, ce sachiez de verté ».
- « Baus fiz, ce dit li peres, tot vos soit pordonez !
« Benooite soit l'ore que futes angandrez ! »
Entrebaïsiez se sont, si plorent de pitié (...)»²

Floovanz fait s'amie Maugalie mander,
Et li rois Cloovis et trestoz li barnez
Au moustier Saint Remi les ont faiz coroner³.

Pourrait-on identifier *Floovant* à Dagobert ? Le personnage semble en effet suivre l'histoire du roi mérovingien telle qu'elle est transmise par les sources dionysiennes. Clotaire II, père « historique » de Dagobert aurait alors, par une manœuvre littéraire, été remplacé par la prestigieuse et bien connue figure de Clovis, le premier roi des Francs⁴.

En réalité, il est délicat de discerner une référence directe au personnage de Dagobert. Si la chanson de *Floovant* est indéniablement influencée par certains des motifs de l'histoire du roi, elle rentre aussi, plus traditionnellement, dans la catégorie des « récits d'enfance », « qui supposent l'exhérédation du futur souverain, son exil dans une terre étrangère, ses exploits auprès d'un prince de ce pays (...) puis le retour triomphal dans son pays (...)»⁵. *Floovant* reprend ainsi des thématiques répandues dans les productions littéraires de la même époque, telle

¹ *GD*, 11, p. 404 ; Paris, BnF, lat. 11751, f°57v (*Inventio A*) ; Saint-Omer, BASO, 342bis, f°100v (*Inventio B*) : « Ainsi Clotaire, vaincu et stupéfié par la puissance de l'événement, abat sa colère, pardonne la faute et se réconcilie avec son fils, à qui il promet sécurité ».

² *Floovant*, laisse LXX, v. 2473-2480, p. 77.

³ *Floovant*, laisse LXXII, v. 2523-2525, p. 77.

⁴ C'est notamment l'avis de Godefroid Kurth (*Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, Alphonse Picard, 1893, p. 456-460).

⁵ F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 107. Sur ce schéma narratif, voir aussi Friedrich WOLFZETTEL, « Zur Stellung und Bedeutung der *Enfances* in der altfranzösischen Epik », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 83, 1973, p. 317-348 et 84, p. 1-32 ; Yasmîna FOEHR-JANSSENS, « Lignage et reproduction. Aspects sociaux de la parenté et de la parentalité dans quelques chansons de geste », *Le Texte médiéval*, dir. L. EVDOKIMOVA et A. MARCHANDISSE, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 53-55.

que celle de la famille dispersée et finalement réunie¹. Plus largement encore, la réunion finale du père et du fils, et le pardon accordé au fils par le père, évoque la parabole, très populaire au Moyen Âge, du retour du fils prodigue².

Tout en s'inscrivant dans la lignée d'œuvres littéraires contemporaines, *Floovant* se démarque néanmoins par le choix, inédit, de situer l'action dans un temps mérovingien et de faire de Clovis un personnage de l'histoire. La chanson s'est sans doute nourrie des traditions liées à Dagobert et plusieurs indices donnent en outre à penser que le texte entretient un lien fort avec Saint-Denis³. Selon Robert Marichal, l'auteur de la chanson aurait même pu s'inspirer directement des peintures présentes à l'abbaye, semblables à celles transmises par la *Vie en prose* de saint Denis. Si nous savons que le texte de la *Vie en prose* date du milieu du XIII^e siècle – dans tous les cas avant 1233 – les images pourraient, elles, avoir existé en amont de la composition du texte. L'auteur de la chanson aurait pu tirer l'épisode de la barbe coupée d'une visite à Saint-Denis : « Ainsi le jongleur, auteur de *Floovant* (...) a pu en visitant Saint-Denis voir des peintures semblables à celles du manuscrit 1098 et entendre le sacristain les commenter (...) l'histoire l'a frappé, il y a vu, à juste titre, un beau motif épique et bâti là-dessus le plus conventionnelle des chansons sur des thèmes éprouvés⁴ ».

Dans tous les cas, si Dagobert et son histoire apparaissent dans *Floovant*, ce n'est pas autrement que de façon implicite. Un siècle plus tard, la chanson d'*Octavian* accorde, elle, une place plus évidente à la figure du roi.

Octavian, composée à la fin du XIII^e siècle, est la première chanson à faire de Dagobert un personnage du récit à part entière. Le roi apparaît dès le prologue puisque le texte nous annonce que c'est en son temps que se déroule l'histoire :

Seigneur preudon, or escoutes,
Qui les bones chancons ames,
D'une tant bone oir porres,
Ia de meilleur dire n'orres,
Des grans merveilles que sont faites
Et de latin en romanz traites.

¹ Le motif, en Occident, trouve son origine dans la légende dite de Placide-Eustache et correspond au numéro 938 de la classification Aarne-Thompson-Uther (Hans-Jörg Uther, *The Types of the Folktale. A classification and bibliography. Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*, 1, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2004, p. 580-581). Possiblement d'origine indienne ou orientale, la légende hagiographique latine raconte comment Placide, général romain à l'époque de l'empereur Trajan, se fait baptiser et prend le nom d'Eustache à la suite de l'apparition d'un cerf figurant le Christ. Par la suite, l'homme perd tous ses biens et se voit séparé de sa femme et de ses deux fils, tous deux enlevés par des bêtes sauvages. Après quinze années à travailler comme paysan, il est finalement rappelé par l'empereur ; il reconnaît ensuite sa femme et ses fils, et la famille est réunie. La légende se clôt sur le martyre de la famille, condamnée, en raison de sa foi, par l'empereur Hadrien. À peu près à la même époque que *Floovant*, on retrouve un récit d'enfances pareillement combiné au motif de la famille séparée dans la chanson de *Beuve de Hantone* (F. Suard, *Guide de la chanson de geste*, p. 107). Sur le motif, voir aussi Claude Brémont, « La famille séparée », *Communications*, 39, 1984, p. 5-45.

² Luc 15, 11-32 ; M. BOCHET, *Allers et retours de l'enfant prodigue*, p. 17-24.

³ P. MÉNARD, « La légende de Clovis », p. 227-228.

⁴ R. MARICHAL, « L'origine de 'Floovant' », p. 766-767.

Apres un ior qui iadis fu
 Ot a Paris un roi cremu,
 Qui Dagonbers fu apeles,
 Plus fiers hom(e) de lui ne fu nes,
 Ne miex seust terre tenir,
 Ne ses anemis estormir.
 Famme prist de [molt] grant renon,
 Gente de cors et de facon;
 Un pere avoit de fier corage,
 Car molt estoit de haut lignage,
 Molt durement estoit preudon,
 Loteires fu nomes par non.
 Dagonbers dont m'oies conter
 Fist Sain Denis faire fonder.
 Molt ama diex omnipotent
 Et crust en dix molt fermement¹.

À la suite d'une première adresse à l'auditoire, la seconde partie du prologue consiste en l'entrée dans le récit et la contextualisation de l'action. Après le présent (*or escoutes*), le texte adopte le passé pour marquer la distance avec les événements qui vont être racontés (*un ior qui iadis fu*). Cette première « mise en contexte » endosse une fonction majeure, « parce qu'elle permet seule d'établir une continuité entre l'histoire que raconte la chanson et une réalité qui l'enveloppe et dans laquelle elle s'inscrit, réalité qui n'est autre (...) que la mémoire (mythique) du public² ».

Dagobert est décrit en des termes particulièrement élogieux ; il est redouté (*cremu*) et intrépide (*fiers*), protège son royaume et malmène ses ennemis (*seust terre tenir (...) ses anemis estormir*). Son entourage familial profite des mêmes louanges : son père, Loteires, est *de fier corage* et *preudon* et sa femme *de grant renon, gente de cors et de facon*.

Surtout, l'auteur précise que ce Dagobert dont il conte l'histoire (*Dagonbers dont m'oies conter*), est celui qui a fait fonder Saint-Denis. La fondation de Saint-Denis agit ici clairement comme un point de repère historique et mémoriel ; cela suggère que le rôle du roi mérovingien dans l'histoire de l'église, à l'époque de la chanson d'*Octavian*, est connu et établi.

La chanson se poursuit directement avec la description du couronnement de Dagobert :

Loteires fu de (molt) grant aage,
 Et se chei en grant malage.
 Famme vot a so[n] fil doner,
 Et del(e) roiaume coroner (...)
 Tant i ot gent, ne soi nombrer (...)
 A Reins sera fait li secres

¹ *Octavian, altfranzösischer Roman*, éd. Karl VOLLMÖLLER, Heilbronn, Henninger, 1883, v. 1-22, p. 1. Le texte est conservé dans un unique manuscrit, daté de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle (Oxford, Bodleian Library, Hatton 100).

² Jean-Pierre MARTIN, « Sur les prologues des chansons de geste : structures rhétoriques et fonctions discursives », *MA*, 93/2, 1987, p. 192.

Et lui iones rois coronas (...)
Dagonbers et son pere *i* vinrent,
Par la ciete grant ioie firent.
Un sammedit fu corrones
Dagonbers qui tant fu penes¹.

Avec cet évènement, le contexte général d'*Octavian* est posé ; le narrateur peut alors entrer plus directement dans son récit, et en introduire la trame principale :

Du roi Dagonbert vos larrai,
Mais molt par tans i revenroi,
Quant tans sera de retorner.
Mais ancois vos vorroi conter
Une aventure perilleuse,
Nus hom ne vit si merveilleuse.
A cel tens que Dagonbers tint
France et Bretaingne, a Rome avint
L'aventure dont vos orres.
Al tens que vos dire m'orres
Avoit a Rome un roi vaillant,
Hardit et preus et combatant,
Otheviens avoit a non².

Commence alors l'histoire du roi Octavien à Rome, et plus particulièrement de ses deux fils, Florent et Octavien le jeune. À la suite d'une manœuvre de la mère du roi, la reine Florimonde est condamnée à l'exil avec ses deux fils jumeaux. Ses enfants sont enlevés, l'un par un singe, l'autre par une lionne. Florimonde retrouve le second, auquel elle donne le nom d'Octavien et le premier est sauvé par un homme du nom de Clément, qui nomme l'enfant Florent. Florent grandit et devient un vigoureux guerrier ; il combat et tue un géant qui tourmente les Français, et est fait chevalier par Dagobert. De son côté, Octavien le jeune livre bataille aux païens en Palestine ; il se rend finalement en France avec sa mère, où il rejoint son père et son frère. La famille se reconnaît, Florimonde est pardonnée et le roi Octavien est heureux d'avoir retrouvé ses enfants.

Si Dagobert occupe une place secondaire dans la trame narrative, sa présence jalonne néanmoins l'intégralité du récit. Il est présenté comme un allié des héros ; tantôt il demande de l'aide au roi Octavien contre les Sarrazins, tantôt il se porte lui-même au secours du roi de Rome. L'unique manuscrit conservé qui transmet la chanson d'*Octavian* clôt d'ailleurs le récit par une rubrique mentionnant Octavien et Dagobert :

*Ici finist le romance de Otheviens empereor de Rome et le roi Dagonbert de France*³.

¹ *Octavian*, v. 23-68, p. 1-2.

² *Octavian*, v. 71-83, p. 2-3.

³ Oxford, Bodleian Library, Hatton 100, f°108r.

En outre, Dagobert endosse aussi un rôle important dans le processus qui mène à la réunion finale de la famille. Le roi incarne en quelque sorte le lien entre Octavien et Florent, puisqu'il interagit avec chacun d'entre eux, avant que ceux-ci ne se reconnaissent. De plus, Dagobert semble jouir d'une forme de prescience en ce qui concerne le déroulement de l'intrigue ; en le faisant chevalier, Dagobert reconnaît, avant Octavien, l'exceptionnalité de Florent et, de la même manière, il se trouve à l'origine de la reconnaissance de Florent par Octavien, puisque c'est par le biais des questions qu'il pose à Clément que, finalement, la vérité se manifeste :

« Climent », dist li rois, « biaux amis,
Di moi, si Florens est te fieuz ».
« Sire la ver(i)te vos diroi,
Saches qu'onques ne l'engendroi (...)
L'enfant a un singe toli,
Et cul singes par verite
L'avoit a une dame enble (...)
Il est issus de franche orine ».
Quant ce entend la roine
De maintenant haut s'escria,
A Florent vint, si l'acola
Et molt doucement le besa.
Oteviens grant joie avoit
Por ses enfans qu[e] il tenoit.
Vint iors a Paris demorerent,
Au vint unime s'en tornerent.
Dagonbers leur congie dona,
Chascuns en son pais ala¹.

L'histoire de Dagobert sert de cadre, dans tous les sens du terme, à l'histoire d'Octavien. Le récit commence par la mention de son couronnement ; il se termine par la réunion de la famille d'Octavien, en partie orchestrée par le roi mérovingien.

3.2 Les chansons de geste du XIV^e siècle : une « histoire poétique » de Dagobert ?

Les chansons de *Floovant* puis d'*Octavian* et leur « univers » mérovingien demeurent des exceptions au sein de la production des XII^e et XIII^e siècles, caractérisée avant tout par les cycles qui se constituent autour de la croisade et de Charlemagne². Seulement, au cours du XIV^e siècle, quatre chansons voient le jour – *Ciperis de Vigneaux*, *Florent et Octavien*, *Dieudonné de Hongrie* et *Théséus de Cologne* – qui font toutes de Dagobert un personnage de l'histoire. Composées en alexandrins – comme c'est majoritairement le cas les chansons de geste tardives³ – et d'une longueur moyenne de 15'000 vers, ces chansons semblent toutes quatre originaires du

¹ *Octavian*, v. 5297-5324, p. 130-131.

² Pour un panorama récent des différents cycles et de leurs évolutions avant le XIV^e siècle, voir F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 131-266.

³ C. ROUSSEL, « La chanson de geste au XIV^e siècle », p. 15.

nord-ouest de la France¹. *Ciperis de Vigneaux*, *Dieudonné de Hongrie* et *Thésés de Cologne* sont des créations du XIV^e siècle ; les deux premières parties de *Florent et Octavien* reprennent, quant à elles, la trame principale d'*Octavian*, dont il a été question plus haut. *Ciperis de Vigneaux* et *Dieudonné de Hongrie* sont toutes deux transmises par un unique manuscrit ; *Florent et Octavien* et *Thésés de Cologne* survivent chacune dans trois manuscrits du XV^e siècle².

Florent et Octavien, dont les deux premières parties sont composées peu après 1356, se présente, contrairement aux trois autres chansons, comme une réécriture partielle de la chanson d'*Octavian* ; une dernière partie, inédite, est rédigée plus tard, à la fin du XIV^e siècle ou au tout début du XV^e siècle³. La chanson relate l'histoire de Florent et Othevien, fils jumeaux de l'empereur de Rome Othevien. Accompagnant leur mère Florimonde en exil alors que celle-ci est injustement accusée d'adultère à la suite d'une ruse de sa belle-mère, les deux enfants sont enlevés dans la forêt. Alors que la mère retrouve l'un de ses fils, baptisé Othevien du nom de son père, le second, Florent, grandit élevé par un bourgeois. La première partie (vers 1-6195) relate les aventures de Florent qui rejoint le roi Dagobert et l'empereur pour combattre les Sarrasins ; Florent et l'empereur Othevien sont faits prisonniers alors que Dagobert, grâce à l'invocation de saint Denis, parvient à faire fuir les Sarrasins. La seconde partie (vers 6196-11989) relate les aventures d'Othevien, qui vit avec sa mère à Jérusalem. Après avoir combattu contre les païens, Othevien rejoint Rome où il s'attire la sympathie de Dagobert et décide d'une bataille pour délivrer l'empereur, son père. Il parvient à libérer l'empereur et Florent. Othevien épouse Margalie. Florent épouse Marsebille. L'empereur retrouve son épouse et reconnaît son fils Othevien ; il condamne sa mère à l'exil et s'exile avec Florimonde. Dans la dernière partie (vers 11190-18509), Dagobert réclame à nouveau l'aide des héros pour combattre les païens. Florent part, laissant Marsebille à Othevien. Marsebille est enceinte et accouche d'un fils, Othon. Le traître Focars prévoit de faire périr la mère et l'enfant pour s'emparer du pouvoir. Mais alors qu'ils doivent être jetés à la mer, Marsebille et Othon sont recueillis par un bateau païen, puis séparés. Marsebille est recueillie par la reine d'Ammarie ; Othon est, quant à lui, élevé par le roi

¹ Environ 18000 vers pour *Dieudonné de Hongrie* et *Florent et Octavien* ; *Thésés de Cologne* oscille entre 7000 et 15000 vers selon les manuscrits et *Ciperis de Vigneaux*, dont l'unique manuscrit, amputé, compte aujourd'hui environ 8000 vers, devait originellement en contenir le double (Claude BADALO-DULONG, « Ciperis de Vigneaux », *Romania*, 281, 1950, p. 66). *Thésés de Cologne* est sans doute d'origine picarde (*Theseus de Cologne, édition partielle d'une chanson de geste du XIV^e siècle*, éd. Mari BACQUIN, Lund, Språk-och Litteraturvetenskapligt centrum, 2008, p. 96) ; quant à *Dieudonné de Hongrie*, « il est à présumer que l'auteur (...) était originaire d'une région comprise entre Lille, Arras, Cambrai, Maubeuge, Mons et Tournai » (Louis-Fernand FLUTRE, « Dieudonné de Hongrie », *ZRP*, 68, p. 398) ; *Florent et Octavien* semble avoir été composée à Paris (*Florent et Octavien*, I, p. III) et *Ciperis de Vigneaux* pourrait être rattaché à l'abbaye de Foucarmont, en Normandie (C. BADALO-DULONG, « Ciperis de Vigneaux », p. 77-78). La majorité des chansons de geste du XIV^e semble en outre provenir de cette partie septentrionale des territoires de langue d'oïl, s'étendant jusqu'aux limites de la Flandre et du Hainaut (C. ROUSSEL, « La chanson de geste au XIV^e siècle », p. 31-32).

² Paris, BnF, fr. 1637, XV^e siècle (*Ciperis de Vigneaux*) ; Paris, BnF, fr. 24372, XIV^e siècle (*Dieudonné de Hongrie*) ; Paris, BnF, fr. 1452 ; Paris, BnF, fr. 12584 ; Paris, BnF, fr. 24394 (*Florent et Octavien*) ; Berkeley, University of California, Bancroft Library, 110 ; London, British Library, Add. 16955 ; Paris, BnF, NAF 10060 (*Thésés de Cologne*).

³ *Florent et Octavien*, I, p. III.

de Palerne. Florent, à son retour de France, découvre la trahison de Focars ; alors qu'il se rend en Orient auprès de son frère Othevien, il est fait prisonnier par le roi de Palerne. Pour recouvrer sa liberté, Florent accepte de combattre le roi d'Ammarie pour le compte du roi de Palerne. Il remporte la victoire mais est fait prisonnier par le roi d'Ammarie. Marsebille reconnaît Florent ; ils s'enfuient et retournent à Rome. De son côté, Othon a grandi ; il arrive à Rome, combat contre Florent et est fait prisonnier. Marsebille reconnaît son fils ; Florent demande à Othon de revenir au christianisme et le reconnaît alors comme son fils. Othon épouse Police, la fille du roi de Palerne, qui se fait baptiser. Après la mort de Marsebille, Florent quitte Rome pour Babylone où il rejoint Othevien et Margalie et Othon est couronné.

Dieudonné de Hongrie, composée peu après *Florent et Octavien* – dont il s'inspire vraisemblablement¹ – conte l'histoire du roi Melsiant de Hongrie qui reçoit, lors de son baptême, le nom de Charles le Chauve et succède à Clotaire sur le trône du royaume de France. Il épouse Marguerite de Berri, qui lui donne deux fils : Philippe et Charlot. Faussement accusé d'avoir voulu tuer son père, Philippe est banni du royaume ; il épouse alors Doraine, fille du roi de Hongrie qui lui donne un fils, Dieudonné. L'élément merveilleux est très présent dans *Dieudonné de Hongrie* : les aventures du héros sont guidées par les conseils et les interventions de la fée Gloriande et du nain Maufunes, qui offrent notamment à Dieudonné plusieurs objets pour se prémunir du danger, dont un cor qui lui permettra d'appeler à l'aide lorsqu'il se trouvera en péril. Victime, comme son père, de diverses machinations, Dieudonné est abandonné dans une forêt où il est recueilli par un seigneur hongrois, Guillaume d'Esturgon. Il épousera sa fille, Supplante, qui lui donnera un fils, Dagobert. Vite séparé de sa femme et de son fils, Dieudonné est exposé à de nombreux obstacles ; il finit par retrouver sa famille. Dagobert succède à Philippe sur le trône du royaume de France. Dieudonné et Supplante se retirent dans un monastère et seront glorifiés après leur mort, devenant saint Honoré et sainte Foi.

Théséus de Cologne, dont la première partie est probablement composée entre 1361 et 1374 et la seconde après 1378, raconte l'histoire de Théséus, le fils du roi de Cologne Floridas et d'Adylone, elle-même fille du roi Florent². Parce qu'Alydone s'est moquée d'un enfant difforme, elle accouche à son tour d'un être monstrueux ; Floridas ordonne alors la mise à mort de sa femme et de Théséus, dont il a été convaincu qu'il était le fruit d'un adultère. Mais grâce à ses prières, Théséus se voit accorder la grâce et la beauté par Dieu. Convaincu, à la suite de ce miracle, de l'innocence de la mère et de l'enfant, le roi Floridas les rappelle à la cour. Plus tard, alors qu'il parcourt l'Italie, Théséus s'éprend de Flore, la fille de l'empereur de Rome Esmeré. Après s'être mariés en secret, Flore accouche d'un fils, Gadifer. Mais Abilant, l'empereur de Constantinople, tombe lui aussi sous le charme de Flore et demande qu'elle lui soit livrée ; Théséus décide alors d'enlever la jeune femme, provoquant la fureur de son père Esmeré. Mais la nef transportant les fugitifs est interceptée par Abilant, qui s'empare de Flore. Grâce à divers

¹ Robert BOSSUAT, « 'Charles le Chauve'. Étude sur le déclin de l'épopée française », *Les Lettres romanes*, 8/1, 1953, p. 125-131 ; C. ROUSSEL, « La chanson de geste au XIV^e siècle », p. 29.

² *Théséus de Cologne*, p. 24.

subterfuges, la jeune fille parvient à conserver sa vertu et accouche d'un fils qui porte une croix à l'épaule. Esmeré, qui accuse Théséus d'être à l'origine de la déconvenue de sa fille, attaque Cologne pour se venger. Floridas sollicite alors l'aide du roi Dagobert, qui envoie son fils Ludovis lui prêter main forte. La bataille se conclut par la victoire des Romains ; Esmeré devient maître de Cologne, et Floridas, Alydone et leur fille Baudour sont emmenés à Rome. Dagobert envoie Lambert d'Anjou combattre Esmeré à Rome, où ce dernier est rejoint par Ludovis. À la suite de la bataille, un accord est conclu et il est décidé que Ludovis épousera Flore. Mais Théséus revient à Cologne, se fait reconnaître par son épouse Flore et reprend le contrôle de la ville. Théséus poursuit ensuite Ludovis et engage un combat avec lui ; un miracle se produit lors duquel saint Denis, apparaissant aux deux jeunes hommes, leur demande de se réconcilier. Pour sceller cette paix, Ludovis épousera Baudour, la sœur de Théséus. Le saint qui reconnaît la piété de Dagobert, assure sa protection à tous ceux qui lui succéderont. À la mort du roi Dagobert, Lambert, après avoir trahi Ludovis et ses compagnons et les avoir fait passer pour morts, tente de s'emparer du trône. Mais la reine Baudour, épouse de Ludovis, constitue un obstacle à son entreprise, refusant de suivre Lambert à Paris. Apparaît alors Gadifer, le fils de Théséus qui, ayant appris les intentions de Lambert, décide de se rendre à Paris où il dénonce la trahison de Lambert. Il délivre ensuite Ludovis qui était fait prisonnier à Antioche et tue Lambert. Ludovis retourne à Paris et est couronné à Reims. Théséus et son fils retournent à Rome où ils retrouvent Flore.

Enfin, *Ciperis de Vigneaux*, composé dans le dernier tiers du XIV^e siècle¹, raconte l'histoire de Ciperis, fils de Clarisse, fille du duc d'Orléans et de Philippe, fils du roi de France Clotaire. Élevé par un ermite après que sa mère a été enlevée par un géant du nom de Foucart, Ciperis réalise divers exploits – dont le triomphe sur le géant – qui le consacrent en tant que seigneur. Il rencontre alors la fille du roi Dagobert, Orable, qui vient d'être renvoyée de la cour suite à de fausses accusations. Elle se réconciliera plus tard avec son père, qui légitimera alors son union avec Ciperis et les enfants qui en sont nés. Plus tard, le roi Dagobert se trouve confronté à un usurpateur, Guy de Provence, qui se fait proclamer roi à Paris. Grâce à l'aide, notamment, de Ciperis et de ses fils, il parvient à rétablir la situation. Dagobert marie ensuite son frère Ludovis à la princesse Baudour. Mais la mort du roi, peu de temps après, ouvre un conflit autour de sa succession. Ciperis estime être l'héritier le plus légitime, en raison de son mariage avec la fille du roi et s'oppose en cela à Ludovis, le fils de Dagobert. Regrettant ensuite son attitude, il fonde, sur les conseils de la reine Baudour, une abbaye en l'honneur de saint Pierre. La situation se délie enfin : Ciperis deviendra roi à la suite de Ludovis, et ses fils Thierry et Clovis lui succéderont.

Ces productions tardives révèlent plusieurs thématiques narratives communes. Au-delà de l'importance de l'imagerie guerrière, demeurée au cœur de la narration, « ces textes sont en outre

¹ La chanson de *Ciperis de Vigneaux* est postérieure à *Theseus de Cologne* et *Dieudonné de Hongrie*, puisqu'elle s'en inspire de manière évidente (*A critical edition of Ciperis de Vigneaux*, éd. William SLEDGE WOODS, Chapel Hill, North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures, 1949, p. 5).

nourris du rêve de croisade qui hante le ^{xiv}^e siècle ; on y prend Jérusalem, on y menace La Mecque, on y convertit sans relâche des païens (...) ¹ ». Mais encore, elles accordent une place particulière aux instabilités successorales et aux questions de légitimité dynastique, ce qui semble dialoguer avec leur contexte de composition, marqué en particulier par le conflit entre la France et l'Angleterre. Composées entre 1350 et 1400 environ, les chansons sont clairement influencées par la guerre qui s'est déclarée entre les deux royaumes à la suite de la crise de succession entourant l'avènement de Philippe VI de Valois en 1328. Lorsque Charles IV, dernier fils du roi Philippe IV le Bel – et ainsi dernier capétien direct – meurt en février 1328 sans laisser d'héritier mâle, la continuité de la dynastie capétienne se trouve alors sérieusement menacée. Le jeune roi d'Angleterre Édouard III, lui-même petit-fils, par sa mère, de Philippe le Bel, se trouve ainsi en mesure de faire valoir son droit à la Couronne de France. Charles IV a laissé sa femme, Jeanne d'Évreux, enceinte ; dans le cas où l'enfant serait une fille, deux candidats peuvent prétendre au trône : Édouard III et Philippe de Valois, le neveu de Philippe le Bel. Dans l'attente de l'accouchement de Jeanne, la régence est accordée à ce dernier, soutenu, notamment, par les barons du royaume ² ; la veuve ayant accouché d'une fille au début du mois d'avril, l'ancien régent est couronné roi de France le 29 mai à Reims et devient Philippe VI, inaugurant ainsi la dynastie des Valois. Édouard III prête serment d'allégeance au nouveau roi en 1329, mais le roi d'Angleterre se prépare toutefois à la guerre ; la confiscation du duché d'Aquitaine par le roi de France en mai 1337 engage définitivement le conflit entre les deux royaumes ³. En 1346, la bataille de Crécy se solde par une victoire écrasante des troupes d'Édouard III. Après la mort, en 1350, de Philippe VI, son fils Jean le Bon lui succède sur le trône ; ce dernier est capturé par les troupes du fils d'Édouard III, surnommé le Prince Noir, en septembre 1356, lors de la bataille de Poitiers ⁴. Édouard III accepte finalement d'entamer des pourparlers avec le Dauphin ; le traité de Brétigny, conclu en mai 1360, accorde au roi d'Angleterre une totale souveraineté sur une Aquitaine très élargie – couvrant en réalité près d'un quart du territoire du royaume de France – et le roi Jean le Bon est libéré moyennant une rançon de trois millions d'écus ⁵. Cet accord, déplorable pour la France, marque la fin du premier épisode du conflit entre les deux royaumes. La royauté française, fortement fragilisée, élabore un discours politique articulé autour de l'exaltation et du rappel des prérogatives royales. Poussé par les transformations culturelles des siècles précédents, ce discours se diffuse par le biais de nouveaux canaux, tels que les sermons et les cérémonies royales, mais aussi le théâtre ou l'iconographie ⁶. Les rois se mettent en scène ; la pratique de l'entrée royale se charge, particulièrement à partir du règne de Jean le Bon (1350-1364), d'un luxe et d'une solennité sans précédent ⁷. Charles V (1364-1380) puis Charles VI

¹ C. ROUSSEL, « La chanson de geste au ^{xiv}^e siècle », p. 55.

² François MENANT [et al.], *Les Capétiens, 987-1328*, Paris, Perrin, 2008 [1999], p. 568-570.

³ Christopher ALLMAND, *La guerre de Cent Ans*, trad. de l'anglais par Christian CLER, Paris, Payot, 1989 [1988], p. 28.

⁴ *Ibidem*, p. 35-37.

⁵ Boris BOVE, *Le temps de la Guerre de Cent ans*, Paris, Belin, 2009, p. 72-73.

⁶ *Ibidem*, p. 139,

⁷ *Ibidem*, p. 142.

(1380-1422) – spécialement dans la première partie de son règne – tous deux animés par la volonté d'exalter la royauté et la personne du souverain, mènent une véritable « politique culturelle », en s'entourant notamment de savants chargés de promouvoir, entre autres, l'histoire et les mythes royaux, et de réfléchir à la nature du pouvoir¹.

Inspirées par l'air du temps, les chansons tardives soignent leurs représentations du roi de France et le légendaire royal ne manque pas d'être rappelé, à l'image de la « légende de la fleur de lis », qui raconte le don de l'écu du temps de Clovis et apparaît notamment dans *Dieudonné de Hongrie, Florent et Octavien* et *Théséus de Cologne*. On retrouve en outre, dans les chansons, certains motifs issus de traditions du conte populaire. C'est le cas, comme chez *Floovant*, de la thématique de la famille dispersée (ATU 938), parfois combinée avec celle de la femme persécutée, présente chez *Florent et Octavien*, *Dieudonné de Hongrie* et *Théséus de Cologne*².

La question du public de ces productions tardives demeure particulièrement délicate, étant donné la rareté des éléments externes permettant de déterminer avec précision les conditions de la performance. Dans le cas des chansons de geste des XII^e et XIII^e siècles, certains témoignages, bien que peu nombreux, suggèrent une récitation publique, en extérieur, destinée à un public composé de différentes strates de la société. C'est ce que laisse entendre un sermon du XIII^e siècle qui décrit un jongleur récitant une chanson de geste à Paris, devant le *populus* :

(...) cum voce jocularis, in plateis sedentis, quomodo illi strenui milites antiqui, scilicet Rolandus et Oliverius, et cetera, in bello occubuere recitatur, populus circumstans pietate movetur et interdum lacrymatur³.

Cette rapide fresque donne à voir, tout à la fois la nature publique, performative et « inclusive » de la chanson de geste, ainsi que sa capacité à émouvoir les auditeurs, parfois jusqu'aux larmes (*interdum lacrymatur*).

Néanmoins, nous ne disposons pas de témoignage similaire en ce qui concerne les chansons de geste tardives. Même la nature orale de la chanson de geste, nettement signifiée dans ce sermon du XIII^e siècle, ne peut être assurée avec certitude dans le cas des chansons qui nous occupent. En effet, les nombreuses marques d'oralité présentes dans ces textes revêtent avant tout une fonction formelle et générique, destinée à « authentifier le caractère épique » de la

¹ Françoise AUTRAND, *Charles V*, Paris, Fayard, 1994, p. 727 ; Jean DEVAUX, « Introduction. Littérature et politique sous les premiers Valois », *Le Prince en son 'miroir' : littérature et politique sous les premiers Valois. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral-Côte d'Opale), jeudi 22 octobre 2009*, éd. Jean DEVAUX et Alain MARCHANDISSE, Bruxelles, De Boeck, 2010, p. 533-543. Certains auteurs, tels que Nicole Oresme (c. 1325-1382) et Raoul de Presles (c. 1315-1382), tirant parti des doctrines aristotélicienne et augustinienne, participent notamment de l'émergence de la politique comme science autonome et s'attèlent, dans un même mouvement, à réfléchir aux principes qui fondent la monarchie de droit divin (*Ibidem*, p. 537-538).

² C. ROUSSEL, « La chanson de geste au XIV^e siècle », p. 53-54. Sur ces motifs, voir Y. FOEHR-JANSSENS, « Connaître, reconnaître, méconnaître », p. 195-208.

³ Paris, BnF, lat. 14925, f°132v ; cité par Paula LEVERAGE, *Reception and Memory. A Cognitive Approach to the Chansons de geste*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2010, p. 38 : « (...) la voix du jongleur, qui se trouve dans les rues, récite comment les guerriers d'autrefois, tels que Roland et Olivier, et d'autres, sont tombés au combat ; le peuple qui se tient autour est pris de compassion et parfois ému aux larmes ».

composition et il est probable que l'auteur, dans le cas de ces chansons, soit plutôt « un écrivain s'adressant à des lecteurs (...) [qu'un] chanteur s'adressant à des écoutants¹ ».

L'aspect des productions tardives – souvent longues et complexes sur le plan narratif – pourrait laisser penser qu'elles aient en premier lieu été destinées à un public noble, à la fois instruit et divertie par le récit de ces intrigues, le plus souvent guerrières et amoureuses². Si Robert Bossuat pense que ces chansons sont « destinées à la foule et déclamées au coin des rues par les jongleurs [et qu'] elles n'atteignent pas tout d'abord la bonne société, qui les méprise³ », plus récemment, Laurent Theis se montre certain, au contraire, de la nature restreinte de leur audience :

Ces œuvres immenses, artificielles, étaient destinées à un public savant. On peut douter qu'elles se soient répandues dans le peuple et que leur audience ait dépassé un cercle restreint. Mais c'était le public lettré : clercs, légistes, universitaires, négociants, grands aristocrates, que Charles V souhaitait voir imprégné des hauts faits d'une royauté française mythique, afin de gagner sa cause et de le convaincre de la légitimité des Valois⁴.

Le roi Charles V semble par exemple avoir cultivé un attrait particulier pour l'histoire de *Théséus de Cologne*, et plus particulièrement pour l'épisode de l'aigle d'or, comme l'atteste un cycle pictural réalisé sur les murs de l'Hôtel Saint-Pol autour de 1364⁵. Une interpolation, dans l'un des manuscrits transmettant la chanson, rappelle l'entreprise royale :

Et le roy des François, ne le mescreez ja,
L'a fait paindre a Paris en son hoste qu'il a,
C'om appelle Saint Pol, ou moult desmouuré a ;
D'or, d'argent et d'azur maint denier cousté a⁶.

Ce cycle est aussi mentionné dans les *Grandes chroniques de France*, à l'occasion de la visite de l'empereur Charles IV en 1378 :

(...) vindrent contremont la riviere l'Empereur et le Roy et le roy des Romains (...) tout droit à Saint-Pol, ou quel hostel de Saint-Pol estoit la Royne et les enfans du Roy (...).

¹ F. SUARD, « La tradition épique », p. 96 ; C. ROUSSEL, « L'automne de la chanson de geste ».

² *Ibidem* ; F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 29-30.

³ Robert BOSSUAT, « Florent et Octavien, chanson de geste du XIV^e siècle », *Romania*, 73/291, 1952, p. 330.

⁴ L. THEIS, *Dagobert*, p. 103.

⁵ R. BOSSUAT, « *Théséus de Cologne* (suite) », *MA*, 64, 1959, p. 304-305 ; Elizabeth ROSENTHAL, « Theseus de Cologne. Les différentes versions, l'auteur et la date », *Ce nous dist li escri...*, éd. M. LACASSAGNE, p. 244-245. L'épisode en question relate comment Théséus s'introduit dans la chambre de Flore, la fille de l'empereur Esméré, en se dissimulant à l'intérieur d'un grand aigle d'or, confectionné par l'orfèvre Calidas. Sur ce motif, voir Mari BACQUIN, « *Théséus de Cologne*. En route vers la prose », *CRMH*, 35, 2018/1, p. 283-329.

⁶ London, British Museum, Add. 16955, f°131v, cité dans R. BOSSUAT, « *Théséus de Cologne* (suite) », p. 305, n. 98.

Toutevoies, vindrent eulz jusques à la vieille chambre de la Royne, la quelle est près et encosté de la sale où est l'ystoire de Theseus¹.

Outre l'appétence personnelle de Charles V pour ce type de compositions, attestée par la présence de nombreux ouvrages au sein de sa bibliothèque², le milieu royal serait peut-être à l'origine de certaines œuvres, comme celle de *Dieudonné de Hongrie*³.

Si l'affirmation d'une implication « directe » de Charles V dans la diffusion des chansons de geste tardives paraît quelque peu téméraire, il n'en demeure pas moins que plusieurs indices pointent en direction d'un public gravitant, en effet, dans l'entourage royal. Charity Cannon Willard a très justement relevé, par exemple, que plusieurs traités d'éducation, au début du XV^e siècle, recommandent aux enfants royaux l'écoute des *gestes*, à l'image de Christine de Pizan qui, dans son *Livre des trois vertus*, décrit les reines et les princesses écoutant le récit au moment du repas :

Et tandis que l'assiete durera, selon la belle ancienne coustume des roynes et des princepses, aura un preudomme en estant au chief du dois qui dira dittiéz d'*anciennes gestes* de bon trespaséz ou d'aucunes bonnes moralitéz ou exemples⁴.

De la même manière, Jean Gerson, dans son traité destiné au dauphin Louis de Guyenne, cite l'exemple de Louis de Bourbon, qui à son *disner continuellement* [écoutait] *les gestes des trez renommez princes jadis roys de France*⁵.

S'il n'est pas impossible que ces chansons de gestes tardives aient été lues devant un public élargi, certains indices, qui ressortent notamment de l'étude des thématiques et de la tradition manuscrite, pointent toutefois en direction d'un public plutôt réduit, constitué de personnages lettrés.

Quel est le rôle de Dagobert dans ces chansons ? Noëlle Laborderie a remarqué que les quatre récits présentent le roi mérovingien à différents moments de sa vie : *Dieudonné de Hongrie* relate l'enfance de Dagobert et *Florent et Octavien* le figure à l'âge adulte ; l'intrigue de *Ciperis de Vigneaux* et de *Théséus de Cologne* se déroule quant à elle au temps de la vieillesse du roi mérovingien⁶. L'ordre de l'histoire de Dagobert ne correspond pas à l'ordre de

¹ *Les Grandes chroniques de France, Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, II, éd. Roland DELACHENAL, Paris, Librairie Renouard 1916, p. 258-259.

² L'inventaire de la bibliothèque du Louvre réalisé en 1373 par Gilles Malet témoigne en effet de la présence de nombreuses chansons de geste (Léopold DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, III, Paris, Imprimerie Nationale, 1881, p. 114-170 ; Keith BUSBY, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, II, Rodopi, Amsterdam/New York, 2002, p. 647-648).

³ Denis Collomp suggère en effet l'hypothèse d'une composition dans l'entourage de Charles V (D. COLLOMP, « Sacre et épopée », p. 293).

⁴ CHRISTINE DE PIZAN, *Le livre des trois vertus*, éd. Charity CANNON WILLARD, Paris, Honoré Champion, 1989, p. 50, cité dans Charity CANNON WILLARD, « Florent et Octavien : The Fourteenth-Century Poem », *Olifant*, 14/3-4, 1989, p. 188.

⁵ Cité par Jacques KRYNEN, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440). Étude de la littérature politique du temps*, Paris, Picard, 1981, p. 88-89.

⁶ *Florent et Octavien*, I, p. CI.

composition des différentes chansons ; on observe toutefois la constitution d'un cycle autour de la figure de Dagobert, qui semble offrir « une biographie complète du roi¹ ». Cette structure cyclique est consolidée par le fait que les chansons, indépendamment de leur moment de composition, dialoguent entre elles et se complètent : ainsi dans *Florent et Octavien*, Florent a un fils, Othon, qui aura lui-même une fille, Florence, principale protagoniste de la chanson de *Florence de Rome*, composée au XIII^e siècle. La fille de l'empereur Esméré et de Florence, Flore, s'éprend de Théséus ; cette romance se situe ensuite au cœur de l'intrigue de *Théséus de Cologne* ; dans *Ciperis de Vigneaux*, Théséus et son fils Gadifer aideront le roi Ludovis, frère de Dagobert, à récupérer la couronne de France.

Dans les quatre chansons, le roi mérovingien est présenté comme un proche ou un allié des héros. Il est tantôt le fils du héros (*Dieudonné de Hongrie*), tantôt le soutien des principaux protagonistes : aussi aide-t-il le roi Floridas, père de Théséus, à combattre l'empereur de Rome Esméré (*Théséus de Cologne*) et rejoint l'empereur Florent et ses fils dans la lutte contre les païens (*Florent et Octavien*). Si Dagobert s'oppose à Ciperis, dans *Ciperis de Vigneaux*, c'est uniquement parce qu'il a été trompé par le traître Robert d'Aumarle qui lui a laissé croire que Ciperis était à l'origine de la mort du fils du roi. Le mensonge ne tarde d'ailleurs pas à être découvert, et, une fois le traître démasqué, Dagobert et Ciperis se réconcilient.

À l'instar de ce que l'on perçoit déjà dans *Octavian*, Dagobert n'est jamais le personnage principal de ces chansons, mais endosse néanmoins toujours un rôle clé dans le déroulement – et souvent dans le dénouement – de l'intrigue. Dans *Dieudonné de Hongrie*, il est l'un des fils de Dieudonné ; dans *Florent et Octavien* et *Théséus de Cologne*, il s'allie au père des héros ; dans *Ciperis de Vigneaux*, il est l'oncle et le beau-père de Ciperis, puisque celui-ci épouse aussi sa fille. Si les filiations et les liens de parenté sont en grande partie imaginaires, les chansons gravitent néanmoins, le plus souvent, autour de la généalogie historique. Ainsi Clovis II, fils de Dagobert et époux de Bathilde, apparaît dans *Théséus de Cologne* et dans *Ciperis de Vigneaux*. Dans le premier, il est bien le fils de Dagobert et l'époux de Baudour ; dans le second, également marié à Baudour, il est présenté comme le frère de Dagobert². Ciperis peut être identifié au roi Childéric II, qui, comme le héros de la chanson, a vu lui succéder ses fils Clovis III et Thierry III³.

Noëlle Laborderie insiste sur le fait que, dans ces chansons, « (...) tout est faux historiquement ou au moins très approximatif⁴ », en ce qui concerne l'histoire mérovingienne. Philippe Ménard se montre encore plus catégorique quant à l'historicité du corpus : « Les chansons tardives, écrites au XIV^e siècle, au moment de la décadence du genre, où figurent épisodiquement quelques personnages des temps mérovingiens (...) n'ont rien d'historique. Ce sont des tissus de fantaisie⁵ ». Il ne fait aucun doute, en effet, que les intrigues se situent très loin,

¹ R. BOSSUAT, « Le roi Dagobert », p. 367.

² *Florent et Octavien*, I, p. CII-CIII.

³ F. SUARD, *Guide de la chanson de geste*, p. 306 ;

⁴ *Florent et Octavien*, I, p. CXXIV-CXXV.

⁵ P. MÉNARD, « La légende de Clovis », p. 230.

historiquement, de la réalité mérovingienne. Pour autant, nous nous montrerons moins affirmative quant à l'aspect pleinement fantaisiste de ces textes. À un autre niveau, les travaux récents de Denis Collomp ont su dévoiler les enjeux liés au choix des personnages et du décor dans ces compositions, et démontrer à quel point les thématiques révèlent aussi leur contexte de rédaction¹. Notre étude de la représentation de Dagobert et de Saint-Denis au sein de ce corpus littéraire privilégie donc une autre forme d'historicité, celle du témoignage que fournit cette représentation sur la société contemporaine qui la produit, et qui naît du dialogue entre fiction littéraire, mémoire et contexte de production.

4. DAGOBERT ET SAINT-DENIS : ENTRE HISTOIRE ET FICTION

4.1 Dagobert, roi sage, vaillant et *de grand renom*

Quelles caractéristiques communes retrouvons-nous, au sein de ce cycle de chansons, dans le traitement du personnage de Dagobert et de quelle manière se font-elles l'écho de l'image du roi et de son histoire à la fin du Moyen Âge ?

En premier lieu, invariablement dans les chansons, Dagobert est présenté comme le roi de France et toujours comme un personnage positif. La mention du personnage et de sa fonction s'accompagne sans cesse d'épithètes avantageuses : il est tour à tour le *noble roy de Franche*, le *bon roy*, le *fier roy Dagobert*². Le roi est à la fois fort de corps et d'esprit, et deux qualités, en particulier, lui sont attribuées : il est sage, intelligent et juste, mais aussi valeureux et doué pour le combat. Dans *Ciperis de Vigneaux*, il est tantôt loyal, droit (laisse XIV, v. 550 ; laisse XLI, v. 1062), tantôt vaillant (laisse CXIX, v. 3568) et dans *Florent et Octavien*, il est décrit comme ayant *moult d'essient* (laisse I, v. 12), *plain de sans* (laisse CXXV, v. 4658) et *moult preux* (laisse L, v. 1807). La chanson de *Théséus de Cologne* précise que *tant que son corps vesqui adés fut conquerans* (laisse XXIII, v. 748) et que *moult ot le ceur ber* (laisse LX, v. 2062) ; dans *Dieudonné de Hongrie*, Dagobert est *liber et vaillant* (Paris, BnF, fr. 24372, ff°86r-87v).

Dagobert, dans ces chansons, est donc à la fois sage et doué pour le combat ; ce sont là les mêmes qualificatifs que nous transmettaient les sources mérovingiennes, consolidées et exaltées, ensuite, par les *GD* et les *Grandes chroniques de France*. Déjà *Frédégair* loue l'amour de la justice qui anime Dagobert lorsqu'il arrive en Bourgogne³ et, dans le *LHF*, il est *fortissimus rex Francorum*⁴ ; les *GD* avaient par la suite rappelé et détaillé ces mérites. Les *Grandes chroniques*

¹ Voir, entre autres, les articles de Denis Collomp (D. COLLOMP, « Sacre et royauté », p. 279-294 ; IDEM, « L'écho des bourgeois de Calais dans *Theseus de Cologne* et *Ciperis de Vigneaux* », *Plaist vos oïr bone cançon vallant ? Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, éd. Dominique BOUTET [et al.], Lille, Université Charles de Gaulle/Lille 3, 1999, p. 183-195 ; IDEM, « Faire du vieux avec du neuf » p. 185-203.

² A critical edition of *Ciperis*, laisse II, v. 17, p. 8 : « Le noble roy de Franche, Dagobert au corps gent » ; *Florent et Octavien*, laisse CXXV, v. 4658, p. 155 : « Au bon roy Dagobert, qui estoit plain de sans » ; *Theseus de Cologne*, laisse LXXIV, v. 2602, p. 252 : « Au fier roy Dagobert, qui tant par est membrus ».

³ FRÉDÉGAIRE, 58, p. 148 : (...) *tantae prosperitatis et iustitiae amore complexus*.

⁴ LHF, 44, p. 146.

de France, qui circulent depuis un peu moins d'un siècle au moment où se composent les chansons, avaient repris cette description, en insistant sur le maintien de la mémoire de Dagobert :

Longue chose seroit, à raconter les grâces et les vertuz dou bon roi Dagobert. Com il fust sages en conseil, discrez et porveuz en jugemenz, nobles et fiers en armes, larges en aumosnes, estudianz et curieus en reformant pais entre les eglises (...) Bien set-on que ses ovres et si fait sont plus cler que jors, et de si grant auctorité que il ne puent mais estre effacié ne hors de mémoire d'ome, tant come cist siecles durra¹.

Comme nous l'avons vu précédemment, les *Grandes chroniques* développent à l'envi l'image positive de Dagobert et son rôle dans la fondation de Saint-Denis. Or nous savons que la diffusion de l'œuvre connaît son apogée dans le dernier quart du XIV^e siècle, sous les règnes de Charles V puis de Charles VI². Le public des *Grandes chroniques*, avant tout constitué de nobles aisés, rejoignait alors peut-être le « public savant » que Laurent Theis attribue aux chansons de geste tardives³.

Aussi les qualificatifs hérités de l'histoire de Dagobert s'associent-ils aux attributs caractéristiques du héros épique : en sus d'être un bon roi de France, il est aussi le *roy Dagoubert a la chiere hardie*⁴, *plain de chevalerie*⁵ et qui *ceur ot de l'jon*⁶.

Enfin, comme le répètent les *Grandes chroniques*, c'est surtout la renommée de Dagobert que mettent en avant ces textes. La chanson de *Ciperis de Vigneaux* n'insiste pas moins qu'à cinq reprises sur cet aspect⁷. *Florent et Octavien* ne manque pas de mentionner, pareillement, que *moult fut roys Dagoubert preux et de grand renom* (laisse L, v. 1807) ; *Théséus de Cologne* rappelle que Dagobert est *ung roy de grant renom et qui tant par est membrus* (laisse XIX, v. 649 ; laisse LXXIV, v. 2602).

Cette insistance sur la réputation et la mémoire – la *membrance* – de Dagobert revêt une double signification : la renommée du roi fonctionne tant à l'intérieur du récit qu'à l'extérieur, puisque en usant de ce terme, l'auteur s'adresse aussi à l'auditoire. Dagobert s'est distingué dans la diégèse de la chanson, mais aussi dans l'histoire, collective, des hommes et des femmes qui l'écoutent. Autour de Paris et dans le nord de la France, où s'écrivent ces chansons, la mémoire de Dagobert, portée par le relais dionysien, passe ainsi dans la littérature et participe de divertir

¹ GCF, 2, v, XVIII, p. 175-176.

² Voir *supra* p. 177-179.

³ Voir *supra* p. 369, n. 4.

⁴ A critical edition of *Ciperis*, laisse CXVIII, v. 3557, p. 98 ; *Florent et Octavien*, I, laisse IV, v. 120, p. 6.

⁵ *Florent et Octavien*, I, laisse LII, v. 1933, p. 65.

⁶ *Theseus de Cologne*, laisse XXV, v. 816, p. 179.

⁷ Laisse XXIII, v. 505, p. 21 : « Dangoubert, le roy de regnommee » ; Laisse XLIV, v. 1181, p. 39 ; « (...) le roy Dagoubert qui tant ot regnommee » ; Laisse LXI, v. 1695, p. 51 ; « Du bon roy Dagoubert qui tant ot regnommee » ; Laisse LXXVIII, v. 2176, p. 63 : « Moult est ce roy puissant et de noble regnom » ; Laisse CXLV, v. 4588, p. 124 : « Dagoubert le bon roy de regnom ».

et d'édifier le public, principalement constitué de nobles, par le biais d'un héros connu et « partagé ».

4.2 Dagobert, saint Denis et les rois de France

4.2.1 Dagobert, toujours fondateur de Saint-Denis

L'une des principales particularités de la représentation de Dagobert dans ces chansons réside dans le fait que ce dernier est invariablement présenté en lien avec Saint-Denis. Comme le relevait déjà Robert Bossuat, les compositions qui naissent à partir du milieu du XIV^e siècle constituent « une poésie de forme épique où le roi et le saint sont évoqués dans leur action conjugée¹ ». Au-delà d'une simple association entre le roi et le saint, les textes font toujours de Dagobert le *fondateur* de Saint-Denis ; ce motif profite, selon les chansons, d'un développement plus ou moins étendu.

Dans *Ciperis de Vigneaux*, la mention apparaît deux fois. D'abord lorsque le roi promet à Ciperis de l'aider à combattre Galadre, qui vient d'envahir l'Angleterre ; ensuite au moment de la mort du fils de Dagobert, Louis – mort que le roi mérovingien incombe, dans un premier temps, à Ciperis :

'Seigneurs' dit Dangoubert le roy de regnomee (...)
En Engleterre irons conquister la contree (...)
Je voue a Saint Denis dont l'abbie est fondee
Qu'ensement le feray ains qu'il soit tierce annee,
Ou trestoute ma gent en mourront a l'espee,
Et moy meismez aray la vie deffinee,
Ou j'aray celle emprinse formee et acquieuee².

A tant roy Dagoubert le conte en appella
Et lui a dit, « Frans contes, par Dieu qui tout crea,
Ciperis excusés, mais aultre chose y a.
Mais il cuida estre roy pour ce que ma fille a–
Pour ce a il fait morir mon fil que je voy la.
Mais Dieu est puissant qui bien m'en vengera.
Et par celui Seigneur qui sa mort pardonna,
Se puis sçavoir de vray comment la chose va,
Que il en soit couppable ne ce fait brassa,
Tellement le mien corps vengeance en prendra
Que je le destruiray ou il me détruira »
L'enfant fut enfouïs ainsi qu'il le trouva,
*Tout droit à Saint Denis que le sien corps fonda*³.

¹ R. BOSSUAT, « Le roi Dagobert », p. 363.

² *A critical edition of Ciperis*, laisse XXIII, v. 505-534, p. 21.

³ *A critical edition of Ciperis*, laisse CII, v. 3136-3148, p. 87.

La chanson de *Florent et Octavien*, qui reprend le début d'*Octavian*, introduit le personnage de Dagobert dès les premiers vers et évoque immédiatement, après avoir situé le roi dans le temps, son rôle à Saint-Denis :

Dagoubert avoit nom, moult avoit d'essient,
Ce fu le .XIII.^e, ainsi com je l'entent,
Qui regna dedens France, le bon païs et gent.
Le mostier Saint estoura honestement
Et le benoit martir y mist solempnement (...) ¹.

Le texte répète ensuite, par deux fois, la fondation de Saint-Denis :

Moult fut roys Dagoubert preux et de grant renom,
Du moustier Saint Denis estoria la fesson ².

Fu après estorés ly noblë ediffis
De la noble abbaye du corps de saint Denis
Dagobert la fist faire qui a Dieu l'ost promis ³.

De façon tout à fait intéressante, dans *Dieudonné de Hongrie*, la fondation de Saint-Denis est évoquée, à la manière d'une annonce prémonitoire – qui plus est à deux reprises dans la même laisse – au moment de la naissance de Dagobert :

Dieudonne o sa fame celle nuit se coucha
Et en fist sen deduit et chou qu'il dezira
Par le voloir de Dieu celle nuit engenra
Un molt puissant enfant qui vailamment regna
Du roiaume de France le couronne porta
Dagoubert ot a non et Saint Denis fonda
Cis frans rois Dagoubert l'abaie estora
Preudons fu en sa vie et no loy essaucha
En icelle nuitie seigneurs donc ie vous dis
Engenra Dieudonne en la dame gentis
Le vaillant Dagoubert qui fu rois de Paris
Et fonda l'abaie comme dit a Saint Denis
Ensement le tesmoigne li vies et li escriis ⁴.

Enfin, dans le cas de *Théséus de Cologne*, il est envisageable que ce renseignement sur le roi mérovingien soit originellement apparu au début de la chanson. Les trois manuscrits conservés sont malheureusement amputés du début de l'histoire ⁵ ; néanmoins, dans l'une des versions imprimées en prose, le texte introduit Dagobert de la manière suivante :

¹ *Florent et Octavien*, I, laisse I, v. 12-16, p. 3.

² *Ibidem*, laisse L, v. 1807-1808, p. 61.

³ *Ibidem*, laisse LI, v. 1907-1909, p. 64.

⁴ Paris, BnF, fr. 24372, f°36v, v. 6472-6484.

⁵ Sur les manuscrits de *Théséus de Cologne*, voir *Theseus de Cologne*, p. 25-28.

Et icelluy mesmes temps Dagobert roi de France trouva les corps de mon seigneur saint Denis et de ses compaignos [sic] avec lettres escriptee dessus qui devoient les noms des saintz. Les fist aorner de fin or et de pieres precieuses. Et fist fonder l'église de Saint Denis en France. Laquelle eglise il fist couvrir par de hors de fin argent sur l'endroit ou estoient les corps saintz. Et fist faire par monseigneur saint Eloy qui lors vivoit une grande croix de fin or aornee de pierres precieuses a la decoration de l'église¹.

De la simple mention, dans le cours du récit, au détour d'un épisode – comme dans *Ciperis de Vigneaux* – au paragraphe consacré à l'épisode – à l'image de la version en prose de *Theséus de Cologne* – la longueur et les détails apportés au motif de la fondation de Saint-Denis par Dagobert varient selon les textes. Pour autant, Dagobert apparaît toujours indissociable de ce rôle de fondateur, qui agit apparemment comme un repère – notamment pour ceux qui entendent ou lisent la chanson – permettant d'identifier le roi mérovingien. Indépendamment de la part de réécriture et de fictionnalisation de l'histoire mérovingienne dans ces compositions, la fondation de Saint-Denis se présente comme le premier – et parfois le seul – attribut concret qui rattache le personnage de Dagobert à son référent historique, tel en tout cas que les sources – sous la première influence dionysienne – l'ont présenté depuis le IX^e siècle. Dans *Dieudonné de Hongrie*, Dagobert naît en même temps que sa qualité de fondateur de Saint-Denis, puisque le récit de sa conception s'accompagne de l'annonce de la fondation de l'abbaye : *Dieudonné (...) / engenra / un molt puissant enfant qui vailamment regna / Du royaume de France le couronne porta / Dagoubert ot a non et Saint Denis fonda*².

4.2.2 L'*auctoritas* des écrits dionysiens

La présence, dans ces chansons de geste, du motif de la fondation de Saint-Denis par Dagobert, né et élaboré à l'abbaye, témoigne ainsi de sa diffusion et de son aspect perméable, puisqu'il se voit transporté de la tradition historiographique – et parfois hagiographique – jusqu'à la « fiction » des compositions littéraires.

Les auteurs de ces chansons, pour décrire le lien du roi mérovingien à Saint-Denis, s'appuient-ils sur des sources spécifiques ? Pouvons-nous supposer, au vu, notamment, de l'origine géographique des textes – qui s'étend au nord-ouest de la France (Paris, Picardie, Normandie, Artois) – que l'idée de Dagobert comme fondateur de Saint-Denis soit en quelque sorte entrée dans la « mémoire collective », dans la mesure où le souvenir du roi, grâce notamment au relais dionysien, se diffuse considérablement dans ces régions ? C'est probable ; mais les textes eux-mêmes nous renseignent parfois sur la provenance de leurs informations et des *faiz* qu'ils relatent. En effet, en vue d'étayer la véridicité de leur récit, les auteurs convoquent

¹ Paris, BnF, fr. 1473, f°4v-5r (XVI^e siècle).

² Paris, BnF, fr. 24372, f°36v, v. 6472-6477.

souvent des *auctoritates*, parmi lesquelles se trouve précisément, en premier lieu, Saint-Denis. Aussi la chanson *Dieudonné de Hongrie* mentionne-t-elle l'abbaye dès les premiers vers :

Seigneurs or faites pas pour Dieu qui tout crea.
Sores bonne kanchon c'on vous recordera.
Je croy que de meleur onques hons ne chanta.
A Saint Denis en France la ou riche abbie a,
La en est le cronique que oir le vaura
Bien aves oy dire et recordez piecha¹.

Un peu plus loin dans le texte, l'auteur réaffirme l'origine des faits qu'il s'apprête à rapporter :

Or commense canchon de haut auctorite,
Estraitte du latin en ronmant ordene.
Tout ensi que li fais si en sont saiele
A Saint Denys en France ou il a riche abbe,
De Dieudonne aray mains biax fais devise².

De manière évidente, le renvoi à un texte faisant autorité relève souvent du *topos*, d'autant plus dans le cas de documents prétendument conservés au sein d'abbayes. Pour autant, l'existence même de ces formules pourrait laisser supposer « que le public voyait dans la chanson de geste de l'Histoire chantée et lui accordait le même degré de confiance qu'aux genres historiographiques patentés³ ». Parmi les *auctoritates* convoquées par les chansons, Saint-Denis occupe une place de choix ; déjà au XII^e siècle dans *Floovant*, à la suite de la mention du baptême de Cloovis, l'auteur propose à celui qui tiendrait l'événement pour *mançonge*, de lire *l'estoire an France, a Paris*⁴. Toujours au XII^e siècle, les premiers vers du *Moniage Guillaume* insistent sur l'origine dionysienne de *l'estoire* :

Boine canchon plairoit vos a oïr
De fiere geste [?] bien le doit on jöir ;
N'est pas joglere qui ne set de cesti.
L'estoire en est el role a Saint Denis,
Mout a lonc tans qu'ele est mise en obli,
Mout fu preudom cil qui rimer le fist⁵.

Cette insistance à la fois sur l'origine matérielle de l'histoire – tirée des *rolles* dionysiens – et son ancienneté se retrouve, au XIII^e siècle, dans la *Destructioun de Rome*, où les deux auteurs supposés de la chanson prétendent avoir trouvé *l'estoire* à Saint-Denis :

¹ Paris, BnF, fr. 24372, f°1r, v.1-7.

² Paris, BnF, fr. 24372, f°19v, v. 3399-3403.

³ D. BOUTET, *L'Épique au Moyen Âge*, p. 12.

⁴ *Floovant*, laisse I, v. 13, p. 3.

⁵ *Le Moniage Guillaume*, v. 1-6, cité dans P. LEVERAGE, *Reception and Memory*, p. 58.

Par luy et par Gauter est l'estoire aunee
Et le chanchon drescie, esprise et alumee.
A Saint Dynis de France primerement trovee,
Del rolles de l'eglise escrit et translatee,
Cent anz i ad estee, ch'est veritee provee¹.

En recourant à ce type de références, les auteurs visent à inscrire leur chanson dans un autre registre que celui, unique, de l'œuvre « séculière », en donnant l'impression d'une entreprise sérieuse, teintée de religieux². Nuançant le jugement sévère que l'on a longtemps attribué au clergé en matière de chansons de geste³, Paula Leverage a récemment démontré que ces œuvres entretiennent *a contrario* des rapports étroits avec certaines institutions religieuses : le clergé – en particulier les moines – constitue indéniablement une partie de l'audience des chansons de gestes et fait montre, sinon d'une appétence, du moins d'une grande tolérance vis-à-vis de ce type de compositions⁴.

Au-delà des prologues, il est d'autres moments, dans le cadre des chansons qui nous occupent, où l'auteur authentifie son récit en mentionnant des *escris* dans lesquels les faits sont consignés. Précisément, il est intéressant de relever que la fondation et la décoration de Saint-Denis par Dagobert sont souvent accompagnées de ce type de précisions. C'est ce que l'on observe notamment dans *Florent et Octavien* et *Dieudonné de Hongrie* :

Le mostier Saint Denis estoura honestement
Et le benoit martir y mist solempnement
Et ceulx qu'avecques luy morurent saintement
Et pour preschier la loy du Pere sapient,
Et puis fist deus eulx couvrir de fin argent
Le mostier, *ce tesmongne cronique vrayement*⁵.

Engendra Dieudonne en la dame gentis,
Le vaillant Dagoubert qui fu rois de Paris
Et fonda l'abaie comme dit a Saint Denis,
*Ensement le tesmoigne li vies et li escries*⁶.

Les chansons renvoient à une *cronique*, des *vies* et des *escris* qui transmettent l'histoire de la fondation de Saint-Denis par Dagobert. S'il s'avère difficile de déceler une référence à des œuvres spécifiques, il paraît probable que ce soit au sein de la tradition historiographique

¹ *La Destructioun de Rome*, éd. Luciano FORMISANO, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1990, cité dans P. LEVERAGE, *Reception and Memory*, p. 56.

² P. LEVERAGE, *Reception and Memory*, p. 60.

³ Voir par exemple Carla CASAGRANDE et Silvana VECCHIO, « Clercs et jongleurs dans la société médiévale (XII^e-XIII^e siècles) », *AESC*, 34, 1979, p. 913-928.

⁴ P. LEVERAGE, *Reception and Memory*, p. 27-45. L'étude de la tradition manuscrite indique notamment que plusieurs poèmes épiques, sans avoir été directement composés dans des monastères, y étaient néanmoins copiés et lus ; entre 1376 et 1564 à Beauvais, plusieurs chansons de geste semblent ainsi avoir été performées dans le cloître, devant les moines, à l'occasion des grandes fêtes du calendrier (*Ibidem*, p. 31-32).

⁵ *Florent et Octavien*, I, laisse I, v. 15-19, p. 3.

⁶ Paris, BnF, fr. 24372, f^o36v, v. 6481-6484.

dionysienne, prolifique et particulièrement loquace sur l'histoire de Dagobert, que l'auteur ait puisé ses informations. Le vocable *vies*, indiqué dans *Dieudonné de Hongrie*, est quant à lui plus précis ; peut-être l'auteur fait-il référence ici aux *GD* – « vie » de Dagobert – ou aux traditions hagiographiques de saint Denis, telle principalement que la *Vie en prose*, au sein desquelles circulent aussi l'histoire du roi mérovingien.

L'auteur de *Florent et Octavien*, dans sa présentation de Dagobert, semble aussi avoir été influencé par une chronique rimée du XIV^e siècle d'inspiration dionysienne, le *Dit des roys*. C'est ce que suggère notamment le numéro accordé à Dagobert – le .XIII.^e (...) *qui regna dedens France* – dans la première laisse de la chanson¹ :

Le *Dit des roys* (Paris, BnF, lat. 4641B, XV^e siècle) *Florent et Octavien*, laisse I, v. 12-20

Dagobers fut le quatorziesme
 Qui en l'onneur du roy haultiesme
 Fonda le moustier Saint Denis
 En droit ou les corps sains sont mis
 Fist le moustier couvrir d'argent
 Devant l'autel gist bel et gent.

Dagoubert avoit nom, moult avoit d'essient,
 Ce fu le .XIII.^e, ainsi com je l'entent,
 Qui regna dedens France, le bon païs et gent.
 Le mostier Saint estoura honestement
 Et le benoit martir y mist solemnement
 Et ceulx qu'avecques luy morurent saintement
 Et pour preschier la loy du Pere sapient,
 Et puis fist deus eulx couvrir de fin argent
 Le mostier, ce tesmongne cronique vrayement.

Aussi Saint-Denis constitue-t-il un gage rhétorique d'autorité, mais sert aussi, plus concrètement, de foyer de traditions historiographiques et hagiographiques, dans lesquelles puisent les auteurs des chansons pour raconter l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis.

4.2.3 *Icy vous en diray toute l'establisson du corpz de saint Denis* : le développement de *Florent et Octavien*

Si les quatre chansons mentionnent toutes le lien entre Dagobert et Saint-Denis, l'une d'elle se démarque par la longueur du développement qu'elle consacre à la fondation de l'église. En effet, dans la chanson de *Florent et Octavien*, l'épisode occupe deux laisses entières. Très détaillé, le récit de la fondation puise de manière évidente dans l'histoire de Dagobert telle qu'elle s'est transmise à l'abbaye – notamment au travers des *GD* – tout en apportant à l'histoire d'importants changements, qui méritent que l'on s'y attarde.

¹ *Florent et Octavien*, I, p. CXXIV. Sur le *Dit des roys*, voir *supra*, p. 192-195. En grande partie tiré de la *Chronique abrégée des rois de France de Guillaume de Nangis*, ce texte est le seul à faire de Dagobert le quatorzième roi de France.

4.2.3.1 Un martyr au temps de Clovis

Le récit apparaît, à la manière d'un détour, dans la première partie de la chanson. Après que la reine eut été exilée (laisse X-XVI), Florent et Othevien sont séparés ; la mère a retrouvé Othevien et Florent grandit à Paris, recueilli par le bourgeois Climent (laisse XVII-XL). Les païens préparent alors une attaque contre Dagobert et le roi demande de l'aide à l'empereur Othevien (laisse XLI-XLIX). C'est à cette occasion que survient l'épisode de la fondation de Saint-Denis, dans les laisses L et LI. D'entrée de jeu, l'auteur a conscience de la nature digressive de l'histoire qu'il s'apprête à raconter :

Moult fut roys Dagoubert preux et de grant renom,
Du moustier Saint Denis estora la fesson
Et par une adventure que cy vous dira on
Sans eslongnier no livre, voire, si nous pouon.
On dist que sens cachié ne vault pas ung bouton,
Icy vous en diray toute l'establisson
Du corpz de saint Denis (...)¹.

L'alliance entre Othevien et Dagobert constitue l'occasion, pour l'auteur de *Florent et Octavien*, de rappeler l'histoire du corps de saint Denis ; sans quitter la principale trame du récit, il désire néanmoins rapporter les faits, afin que rien ne demeure *caché*. En ce sens, la chanson se démarque de sa principale source, *Octavian* qui, bien que débutant par la mention de Dagobert et la fondation de l'église, ne poursuivait pas au-delà le développement. À travers cet important excursus, *Florent et Octavien* dévoile alors un intérêt plus marqué pour le rôle de Dagobert et l'histoire de Saint-Denis². Dès le début, et de façon tout à fait étonnante, le texte fait de saint Denis un contemporain du roi Clovis, et attribue au roi franc le martyre du saint :

Du corpz de saint Denis; car en celle saison
Qu'il vint preschier au peuple de Dieu et de son nom,
Clovis de Paris roys et creoit en Mahon.
Tant fist ly nobles sains et tuit sy compaignon
A Paris et ailleurs maint gracieux sermon
De quoy ilz convertirent du peuple grant foison;
Meismes la roïne, qui Cloteire ot a nom
Qui fu femme Clovis, vult croyre au roy Jhesum;
Le saint la converty par predicacion;
Et du peuple sans nombre par bonne intencion.
Le riche roy Clovis sy en ot marrison.
Lors fu saint Denis prins et tuit sy compaignon,
Et avalés en chartre, maiz memoracion
En orent puis la gent du païs environ,
Car ung moustier ilz firent de grant fondacion :
Saint Denis de la Chartre encorez l'apel'on.
Pour ce que roy Clovis vit la contrittion,

¹ *Florent et Octavien*, I, laisse L, v. 1807-1813, p. 61.

² R. BOSSUAT, « Florent et Octavien », p. 298.

Que li peupplë avoit aux sains devocïon,
Commanda que la vie tantost leur ostaat on;
Tout droit entre Montmartre et Paris, se dit on,
Furent menez ly sains et les martira on¹.

Florent et Octavien introduit, dans son récit du martyre de saint Denis, un nombre important d'éléments qui tranchent avec la vision traditionnelle de l'histoire du saint. En premier lieu, la contemporanéité de Clovis et de Denis entre manifestation en pleine contradiction avec la chronologie dionysienne telle qu'elle s'est précisée depuis le IX^e siècle, notamment au travers de la thèse aréopagite, qui fait du saint un personnage du I^{er} siècle. Ensuite, Denis interagit directement avec le couple royal puisqu'il est présenté comme ayant converti la reine Clotilde – *Cloteire* dans la chanson – par le biais de sa prédication.

L'auteur de *Florent et Octavien* n'est pas le premier à situer le martyre de Denis à l'époque de Clovis et à faire de Clotilde une convertie du saint ; déjà au milieu du XIII^e siècle, Philippe Mouskés faisait des trois personnages des contemporains et présentait le roi mérovingien comme le persécuteur du saint :

Cloévis, cis rois (...)
Si pris il à feme Groheut,
Fille Cilderic de Bourgongne.
N'ot plus sage dusqu'a trémogne.
Et fu nièce roi Gondebaut,
De linage gentil et haut.
Sa mère avoit esté paiene,
Mais Groheus estoit crestiène.
St. Denises l'ot convertie
Qui praieçoit en sa partie.
Roi Cloévis mot n'en savoit
Que la roïne tele estoit,
Et moult forment li anoia
Que St. Denis le guerroia;
Prendre le fist et le cierviel
D'une soie ki fu d'acier
Li fist trencier outre parmi².

Le motif de la conversion de Clotilde par Denis est intéressant en ce qu'il propose une réécriture du rôle de la reine, venant ainsi combler les lacunes laissées par les sources quant aux raisons de son catholicisme. En effet, si l'on connaît fort bien l'influence de la foi de Clotilde sur Clovis et l'importance de son rôle dans la conversion du roi, aucun détail ne nous est fourni sur l'origine de la foi de Clotilde. Déjà Grégoire de Tours, au VI^e siècle, se montre très vague à ce sujet, se contentant de décrire un état de fait³. Sept siècles plus tard, dans son *Roman aux Roys*, Primat ne s'avère pas plus loquace ; il se borne à rappeler que Clotilde refuse, dans un premier

¹ *Florent et Octavien*, I, laisse L, v. 1813-1833, p. 61-62.

² *Chronique rimée de Philippe de Mouskes, évêque de Tournai au XIII^e siècle*, I, éd. Frédéric DE REIFFENBERG, Bruxelles, Hayez Imprimeur, 1836, v. 394-414, p. 17-18.

³ GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre II, ch. XXIX-XXX, p. 119-120.

temps, d'épouser Clovis, arguant que *ce n'estoit pas droiz que fame chrestienne eust mari païen*, reprenant ainsi la formulation du *LHF*¹.

La *Chronique* de Philippe de Mouskés et la chanson de *Florent et Octavien* témoignent de l'existence et de la diffusion d'une tradition qui présentait Clotilde comme ayant été convertie par saint Denis², version rendue possible par les silences de l'historiographie. Dans cette version, Clovis endosse le rôle du persécuteur, habituellement dévolu à l'empereur Domitien dans la tradition hagiographique de saint Denis. Comme l'empereur romain, Clovis est païen et le texte de *Florent et Octavien* précise qu'il *croit en Mahon*. Cette croyance dans le Dieu des Sarrasins, que la chanson attribue au roi, est caractéristique de la tradition épique qui, influencée par l'histoire des croisades, établit sans cesse une analogie entre les deux formes de « mécréance » ; aussi, dans la chanson, les ennemis de Dagobert et Othevien sont-ils indistinctement nommés *Sarrazins* et *Payens*³. Cette indifférenciation de l'ennemi permet d'amalgamer l'ensemble des adversaires de la chrétienté, dans un temps long ; les Sarrasins remplacent ainsi les païens de l'Antiquité et l'affrontement du héros épique avec les adorateurs de Mahomet est pensé comme s'inscrivant dans la continuité de la résistance aux persécutions romaines dans les premiers temps du christianisme⁴. Dans la tradition épique, l'ennemi sarrasin est souvent présenté comme s'en remettant à son Dieu au moment des combats, à l'image du sarrasin Morgas se lançant à l'assaut d'Othevien dans *Florent et Octavien* :

Et quant les Sarrazins s'en vont aparcevant
Les croix et les banieres qui sont resplendissent,
Molt furent esbaï, de paour vont tremblant.
« Par Mahon, dit Morgas, nous sommes bien meschant
Quand cy sommes venus ! Or sus, tost a l'asault !⁵ ».

Cette image du païen-sarrasin a donc perduré dans la production épique médiévale, depuis le temps de *Floovant*, qui, à la fin du XII^e siècle, présentait déjà Clovis comme un roi sarrasin⁶. En outre, à peu près à la même époque que la chanson de *Florent et Octavien*, Clovis est aussi présenté comme un adorateur de *Mahon* dans un autre texte. En effet, dans le *Miracle de Clovis* – l'un des *Miracles de Nostre Dame par personnages*, joués entre 1339 et 1382 – le roi mérovingien s'en remet, pareillement, à Mahomet, avant de partir au combat :

¹ *GCF*, 1, I, XVI, p. 61 ; *LHF*, 11, p. 34-35 : (...) *licitum non est christiana paganum nubere*. Sur la description de Clotilde dans les sources mérovingiennes et son rôle dans la conversion de Clovis, voir Georg SCHEIBELREITER, « Clovis, le païen, Clotilde, la pieuse », *Clovis, histoire et mémoire*, I, *Clovis et son temps, l'événement*, dir. Michel ROUCHE, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1996, p. 349-369.

² C. ROUSSEL, *Conter de geste au XIV^e siècle*, p. 235 ; *Florent et Octavien*, I, p. CXII.

³ Sur la représentation des Sarrasins dans les chansons de geste, voir *La chrétienté au péril sarrasin : actes du colloque de la Section Française de la Société internationale Rencesvals (Aix-en-Provence, 30 septembre-1^{er} octobre 1999)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000.

⁴ John TOLAN, *Les Sarrasins. L'islam dans l'imagination européenne au Moyen Âge*, trad. Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Aubier, 2003 [2002], p. 176-177.

⁵ *Florent et Octavien*, I, laisse CCLXX, v. 10660-10664, p. 341.

⁶ *Ibidem*, laisse I, v. 2-5, p. 3 : « .III. vers de bon estoire, se je les vos devis, / Dou premier roi de France qui crestiens devint ! / Cit it non Cloovis, si con truis en escrit. / Plus de .XX. et .VI. anz fu li rois Sarazins (...) ».

CLOVIS
Mahon, mon Dieu, misericos
Me soit ! Biaux seigneurs, or avant¹.

Dans *Florent et Octavien*, comme dans le *Miracle de Clovis*, le roi mérovingien endosse ainsi le rôle du païen-sarrasin qui refuse de reconnaître la puissance du Dieu des chrétiens et s'obstine à croire en la force du sien. L'ultime étape réside évidemment dans la conversion de l'ennemi, thème largement exploité dans les chansons de geste². La trajectoire du Clovis épique rejoint alors celle du roi historique.

4.2.3.2 La découverte des corps par Dagobert, entre reprise et réécriture

Après que saint Denis eut été décapité, sur ordre de Clovis, se produit le miracle de la céphalophorie :

Car saint Denis, du lieu adonc que je devis,
Pourta son chief au boiz sy avant, se m'est viz,
Que plus d'une grant lieue des lieues du païs³.

L'endroit où le corps de saint Denis finit par s'effondrer – *la endroit chay le corps saint*, nous dit la chanson – est ensuite marqué par la construction d'une petite maison. C'est là qu'intervient Dagobert :

Et la auprès estoit ung hostelet petis;
La y olt ung preudomme, se nous dit ly escrips,
Qui a grant temps aprez recueully, par advis,
Toute l'osselemente du corps de saint Denis.
S'avint que Dagoubert, qui fu roy de Paris,
Alloit ung jour chasser dedans le boiz fueullis.
Sy consuvy ung cerf qui fu grant et furnis,
Tant qu'il perdy sa gent et qu'il fu noire nuys;
Le cerf dedans le boiz se bouta, se m'est vis,
Et auprès de l'ostel du predom qui, jadis,
L'osselement avoit du martir saint Denis
Moult tres bien ordonné en l'ostel que je dis⁴.

¹ « Le Miracle de Clovis », *Miracles de Nostre Dame par personnages*, VII, éd. Gaston PARIS et Ulysse ROBERT, Paris, Firmin Didot, 1883, v. 1500-1501, p. 245. Sur ce *Miracle*, nous nous permettons de renvoyer à notre article (Sarah OLIVIER, « Clovis beyond Clovis : Individuality, Filiation, and Miraculous Intervention in the *Miracle de Clovis* », *European Medieval Drama*, 22, 2018, p. 127-148).

² Sur le sujet, voir John TOLAN, « Le baptême du roi 'païen' dans les épopées de la Croisade », *Revue de l'histoire des religions*, 217/4, 2000, p. 707-731 ; Danielle QUÉRUEL, « Aimer et être aimé : le chemin de la conversion dans quelques textes du XIV^e et du XV^e siècle », *La chrétienté au péril sarrasin*, p. 203-218 ; Jean SUBRÉNAT, « L'esprit de conversion dans les chansons de geste françaises », *Ce nous dist li escrits...*, éd. M. LACASSAGNE, p. 263-273.

³ *Florent et Octavien*, I, laisse LI, v. 1846-1848, p. 63.

⁴ *Florent et Octavien*, I, laisse LI, v. 1853-1864, p. 63.

On perçoit dans le récit l'influence évidente de l'histoire de la découverte des corps saints telle qu'elle est présentée dans *GD* et telle qu'elle est passée ensuite dans la *Vie en prose* et dans les *Grandes chroniques*. On y reconnaît le rôle du cerf, qui guide Dagobert jusqu'au lieu où reposent les corps des martyrs, ainsi que la description du petit édifice ; l'*hostelet petis* décrit dans la chanson renvoie à la *vilis aedicula* des *GD*, que la *Vie en prose* et les *Grandes chroniques* traduisent successivement par *chapelete* et *maisonete*¹.

Pour autant, sur plusieurs points, le récit de *Florent et Octavien* s'éloigne de l'histoire traditionnelle. Dans la chanson, les deux femmes à l'origine de la chapelle des martyrs – Catulla puis Geneviève – sont remplacées par l'intervention d'un seul *preudomme* ; l'homme réunit en réalité les deux entreprises successives, puisqu'il recueille premièrement les dépouilles des martyrs – comme Catulla – et construit au-dessus un édifice qui se maintient jusqu'au temps de Dagobert, comme celui bâti par Geneviève. En effet, c'est à lui que revient le mérite d'avoir *recueully (...) l'osselemente du corps de saint Denis* et d'avoir construit l'*hostelet* auquel parvient Dagobert, et non à Geneviève, comme le disent par exemple les *Grandes chroniques* :

Une petite chapelete et povre covroit les martyrs, que madame sainte Geneveve i avoit jadis faite par grant devotion, si come l'on disoit².

La réécriture proposée par *Florent et Octavien* se poursuit dans les vers suivants :

Maiz clarté y olt autour, je vous plevis,
Que le roy Dagobert en fu tous esbaïs.
Adonc hurta a l'uis, puis fu errant saillis,
Cil qui estoit dedans ouvry l'uis sans detris,
Et Dagobert y entre, qui ne s'est allentis,
Puis dit : « Dittes moy vray, se Dieu vous soit amys,
Dont vient cette clarté ? J'en suis tous esbahis.
- Sire, dit ung preudoms qui fu vielz et floris,
C'est ly osselemente du prodomme Denis
Qui la foy crestienne si prescha a Paris.
Mais decoler le fist le riche roy Clovis.
Il a passé dez ans bien .III.XX. et dix
Que mon pere le myst ceans en ce pourpris,
Sy rent telle clarté et par jour et par nuys ».
Quand Dagoubert l'entent, sy s'est a genoulx mys
Et dit : Beau sire Dieu, Pere de paradis,
Je vous loe et merceye que cy m'avez tramys.
D'avisïon ay eu ennuyt cinq foiz ou six,
Que s'alloye chasser, qu'il m'en vendroit proffiz :
De ceste noble prinse suis je mont resjoÿs ».
Adonc a il le chief du benoit saint corps pris,

¹ Ch. LIEBMAN, *Étude*, p. 68 : « Deseur les cors sainz avoit tant solement *une povre mesonnette* (...) » ; *Ibidem*, p. 73 : « (...) si s'en porpensa qu'en tel maniere porrait decliner s'ire et son mautalent s'il se mettoit en la *povre mesonnette* qui estoit sor les cors des gloriex martyrs » ; *GCF*, 2, v, II p. 98 : « *Une petite chapelete* et povre covroit les martyrs (...) » ; *GCF*, 2, v, III, p. 102 : « Lors s'apensa que se il pooit tant faire que il fust dedenz la *maisonete* des martyrs, que il n'avroit garde (...) ».

² *GCF*, 2, v, II p. 98.

A Paris l'empourta, qu'il n'y est allentis,
En or et en argent fu par le bon roy mys;
En la grant esglise Nostre Dame de Paris
Fut le chief présenté, la demeure tousdis;
Et le corps fu en fierte ordonné et batis,
Et en ce propre lieu le benest corps fu mys,
Ou boiz desoubz Montmartre fu adonc establiz,
Et en ce moustier la grant fondement fu prys¹ (...).

Le récit de *Florent et Octavien*, tout en s'appuyant de manière évidente sur l'histoire de Dagobert et saint Denis telle qu'elle a été mise au point à l'abbaye, en adapte distinctement la matière au regard de ses propres codes.

En premier lieu, par un processus de condensation narrative, la chanson réduit considérablement l'histoire. Le récit choisit de se centrer sur saint Denis ; Rustique et Éleuthère, s'ils sont encore implicitement mentionnés, dans la laisse précédente, au moment de l'arrestation et du martyre de saint Denis², disparaissent ensuite de l'histoire. C'est uniquement l'*osselemente du corps de saint Denis* que recueille le *preudomme* et c'est, par la suite, ce seul *benest corps* que Dagobert fait transporter.

De manière générale, la chanson condense, en un seul épisode narrativement continu, trois étapes distinctes de l'histoire du roi et de saint Denis, à savoir la chasse et la découverte de la chapelle, le refuge de Dagobert dans la chapelle et la vision des saints, et la construction de Saint-Denis. Dans les *GD*, dans la *Vie en prose* et dans les *Grandes chroniques de France*, ces trois étapes sont pensées de manière distincte et réparties dans le temps. Dans *Florent et Octavien*, Dagobert est mené par le cerf et découvre directement l'*hostelet* et les reliques ; il n'est question ni du cerf protégé par les saints, ni du conflit avec Sadragisèle qui pousse Dagobert à retourner ensuite dans la chapelle. Dans la chanson, le roi est déconcerté par la lumière qui émane de l'édifice ((...) *tel clarté y olt autour (...) que le roy Dagobert en fu tous esbaïs*), à l'*extérieur*, avant même qu'il n'y pénètre. L'apparition des saints au jeune roi endormi, qui mène traditionnellement à la découverte des corps, disparaît au profit de la rencontre avec un *preudomme* qui vit toujours dans la chapelle et révèle au roi la présence du corps de saint Denis. La trame est ainsi considérablement réduite et simplifiée ; à l'image abstraite et vaporeuse des saints s'adressant à Dagobert se substitue celle, bien plus concrète, du roi frappant à la porte de l'*ostel* (*Adonc hurta a l'uis, puis fu errant saillis, / Cil qui estoit dedans ouvry l'uis sans detris*).

Néanmoins, la vision ne disparaît pas complètement de la trame de *Florent et Octavien* mais se trouve, en quelque sorte, déplacée ; en effet, après avoir découvert la présence du corps de saint Denis, Dagobert confie au *preudomme* une *avision* qu'il a eue (*D'avision ay eu ennuyt cinq foiz ou six, / Que, s'alloye chasser, qu'il m'en vendroit proffiz : / De cest noble prinse suis je mont resjoys*).

¹ *Florent et Octavien*, I, laisse LI, v. 1865-1893, p. 63-64.

² *Florent et Octavien*, I, laisse L, v. 1824-1833 : « Lors fu saint Denis prins et tuit sy compaignons / Et avalés en chartre (...) / Tout droit entre Montmatre et Paris, se dit on, Furent menez ly sains et les martira on ».

Le songe de Dagobert dans la chapelle, au cours duquel les saints lui apparaissent, est ainsi remplacé par une autre vision nocturne, prémonitoire, qui lui avait annoncé que de bonnes choses surviendraient dans le cadre d'une chasse. Cette nouvelle vision, racontée *post eventum*, n'influe pas sur le déroulé ou la chronologie du récit ; elle a pour objectif d'accorder à Dagobert un caractère « prophétique » et de mettre en lumière l'importance de l'événement¹.

Tissant à partir de l'histoire de Dagobert et de saint Denis, la chanson de *Florent et Octavien* propose donc une nouvelle version, condensée, qui fonctionne en elle-même sur le plan narratif. Les deux figures féminines successives qui interviennent dans l'histoire de saint Denis – Catulla et Geneviève – sont ici remplacées par deux *preudommes* ; « personnage conventionnel de l'épopée² », le *preudomme* agit comme un « marqueur générique », qui inscrit le texte au sein d'une tradition définie. Le processus de réécriture révèle ainsi une adaptabilité du texte à son contexte textuel et à ses propres codes ; dépouillé de certains détails, simplifié et cohérent, agrémenté de personnages archétypiques, le récit de *Florent et Octavien* infléchit l'histoire pour répondre aux attentes de son public.

Le texte propose aussi sa propre chronologie. Comme nous l'avons vu, il situe le martyre des saints au temps du roi Clovis et fait du roi mérovingien le persécuteur de saint Denis. Par la suite – *a grant temps aprez*, précise la chanson – un *preudomme* recueille les ossements de saint Denis et construit un *hostelet petis*. Finalement, au moins quatre-vingt-dix ans plus tard – *il a passé dez ans bien .IIII.XX. et dix* – Dagobert parvient dans ce même *hostelet*. Le roi mérovingien arrive donc sur le lieu des reliques une centaine d'années après la construction de la petite chapelle. Si l'on considère qu'il s'est passé du temps entre la mort de saint Denis et la construction de l'*hostelet*, plus rien n'empêche en effet de situer le martyre du temps de Clovis, à la fin du IV^e siècle. En conséquence de cette nouvelle temporalité, il est intéressant d'observer que la chaîne de « transmission de l'information » se présente sous une forme différente dans la chanson. Dans l'histoire traditionnelle, un temps bien plus long sépare la mort de Denis du temps de Dagobert – plus de cinq-cents ans – et la mémoire du lieu se maintient jusqu'à lui par le biais de deux intermédiaires, Catulla et Geneviève ; c'est l'édifice construit par Geneviève qui, bien que dégradé, incarne alors le lien tangible entre le moment du martyre et l'époque de Dagobert. Dans *Florent et Octavien*, le temps qui sépare le saint de Dagobert est bien plus court, puisque le martyre est placé durant le règne de Clovis. Plus encore, l'authenticité du lieu de conservation des reliques se trouve renforcée par le fait que le *preudomme* qui reçoit Dagobert n'est autre que le fils de celui qui, quelque quatre-vingt-dix-ans auparavant, avait lui-même enseveli les ossements (*Il a passé dez ans bien IIII.XX. et dix / Que mon pere le myst ceans en ce pourpris, / Si rent telle clarté et par jour et par nuys*). Le lien est fait, à travers le *pourpris* dans lequel se trouve Dagobert, entre le passé (*mon pere le myst*) et le présent (*si rent telle clarté*). La filiation

¹ Au sujet des rêves dans la chanson de geste, voir Herman BRAET, *Le songe dans la chanson de geste au XII^e siècle*, Gent, Romanica Gandensia, 1975.

² *Florent et Octavien*, I, p. CXIII.

directe des deux *preudommes* agit comme une garantie de véridicité. Le second, témoin privilégié et crédible, peut alors lui-même *transmettre* sa connaissance au roi, reconnaissant (*Je vous loe et mercye que cy m'avez tramys*).

Cette réduction temporelle et l'idée de cette transmission directe ont pour conséquence d'amplement simplifier la trame narrative et d'ajouter à la tangibilité de l'histoire, en l'ancrant dans un temps – celui de Clovis et Dagobert – que le public, malgré son aspect lointain, peut sans doute se représenter. Dagobert devient le vrai héros de l'histoire : replacé au centre de l'action, il n'est plus présenté comme récipiendaire d'une apparition, guidé par les consignes des saints, mais au contraire décrit comme se situant à l'origine de l'initiative dévotionnelle.

4.2.3.3 La fondation de Saint-Denis : temps de l'histoire, temps de l'écriture

Si la trame du récit s'inscrit dans un passé lointain, elle est inévitablement colorée par le temps de sa mise par écrit ; aussi certaines précisions dévoilent-elles des circonstances contemporaines de l'auteur. Un indice de cette « mise au goût du jour » est notamment perceptible lorsque Dagobert fait transporter le corps de saint Denis :

Adonc a il le chief du benoit saint corps pris,
A Paris l'empourta, qu'il n'y est allentis,
En or et en argent fu par le bon roy mys;
En la grant esglise Nostre Dame a Paris
Fut le chief présenté, la demeure tousdis;
Et le corps fu en fierte ordonné et batis,
Et en ce propre lieu le benest corps fu mys¹ (...).

La chanson précise ainsi que Dagobert fait mettre la tête de saint Denis à Notre-Dame de Paris et indique qu'elle s'y trouve toujours (*la demeure tousdis*). Cette précision renvoie à l'idée, soutenue depuis un temps déjà par le chapitre de Notre-Dame, que l'église parisienne aurait reçu en 1217, du roi Philippe-Auguste, le crâne de saint Denis. Au début du XIV^e siècle, le débat devient si vif entre Notre-Dame et Saint-Denis – qui prétend formellement détenir l'intégralité du corps du saint martyr – que la question est communiquée au Parlement de Paris². Si la *Vie en vers* de saint Denis, composée au XV^e siècle, ne tranche pas en faveur de l'une ou l'autre des institutions, l'auteur de *Florent et Octavien* semble, lui, souscrire sans conteste à la thèse parisienne, ce qui semble témoigner, à nouveau, du contexte parisien de la chanson. Le texte va même plus loin, symboliquement, que les revendications du chapitre parisien, en situant plus tôt encore le don de la relique à Notre-Dame et en l'imputant directement à l'initiative de Dagobert.

¹ *Florent et Octavien*, I, laisse LI, v. 1885-1891, p. 64.

² Voir *supra*, p. 229-230.

En ce qui concerne la topographie de Paris et de Saint-Denis, l'auteur de *Florent et Octavien* est inévitablement amené à composer avec les édifices qui existent à son époque et tente ainsi de faire dialoguer son histoire avec la réalité contemporaine des différents lieux. Les connaissances topographiques dont fait montre l'auteur renforcent d'ailleurs la thèse d'une composition de la chanson à Paris et adressée, en premier lieu, à un public parisien¹.

Aussi la topographie parisienne du temps de l'auteur se laisse-t-elle deviner dans le récit qu'il fait de la mort de saint Denis et de la fondation de la basilique. À la suite de l'arrestation de Denis et de ses compagnons, le roi Clovis ordonne qu'ils soient jetés en prison – *avalés en chartre*. Néanmoins la *memoracion* des saints parvint à se maintenir grâce à une église que les chrétiens construisent en ce lieu. L'auteur précise alors que ce *moustier* est, encore aujourd'hui, appelé Saint-Denis de la Chartre.

Et avalés en chartre, maiz memoracion
En orent puis la gent du païs environ,
Car ung moustier ilz firent de grant fondacion :
Saint Denis de la Chartre encorez l'apel'on².

Du temps de la composition de *Florent et Octavien*, il existait bien une église Saint-Denis-de-la-Chartre, construite au début du XI^e siècle sur l'Île de la Cité, supposément à l'endroit où le saint et ses compagnons avaient été emprisonnés³.

L'auteur poursuit ensuite le récit du martyre :

Seigneurs, decolé fu le corps de saint Denis
Droit a une fontaine, se nous dit ly escrips,
Qui est entre Montmartre et la cit de Paris,
Droit en ce propre lieu que ainsy je vous dis,
Qu'encore l'apel'on la Fontaine aux Martirs (...)
Car saint Denis, du lieu adonc que je devis,
Pourta son chief au boiz sy avant, se m'est vîz,
Que plus d'une grant lieue dez lieues du païs⁴.

La chanson de *Florent et Octavien* situe donc le martyre « entre Montmartre et Paris », au lieu-dit de la *Fontaine aux Martirs*. Il semble que l'on ne trouve aucune mention de cette fontaine avant le XIV^e siècle ; dans la chanson de *Hugues Capet*, composée vers 1360, elle est décrite dans des termes très similaires :

¹ R. BOSSUAT, « Florent et Octavien », p. 305-308.

² *Florent et Octavien*, I, laisse L, v. 1825-1828, p. 62.

³ Au XVII^e siècle encore, une légende sur le portail mentionne qu'il s'agit de « la chartre en laquelle saint Denis fut mis prisonnier ». L'église a été démolie en 1806 (Jean-Marie LE GALL, *Le mythe de saint Denis. Entre renaissance et révolution*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, p. 63-64 ; R. BOSSUAT, « Traditions populaires », p. 490, n. 32).

⁴ *Florent et Octavien*, I, laisse LI, v. 1839-1848, p. 62-63.

Une fontaine avoit au desoulz du laris
Lequellë on apielle Fontaine Sis Vertis,
Car droit en ce lieu fu decollez saint Denis¹.

L'histoire des différentes églises de Saint-Denis est complexe et l'auteur de *Florent et Octavien* vise à faire coïncider l'histoire qu'il rapporte avec les différents édifices existants à son époque. Cela se matérialise pleinement dans son récit de la fondation de Saint-Denis à proprement parler :

Et en ce propre lieu le benest corps fu mys,
Ou boiz desoubz Montmartre fu adonc establiz,
Et en ce moustier la grant fondement fu prys;
Par quatre foyz chaï, se nous dit ly escrips,
Dont le maistre de l'euvre fu forment esbahis;
Adonc par maulx tallant il a son martel pris,
En ung bois le getta, ainsi com par despis,
Bien deux trais a ung arc, et jura Jhesu Crist
Qu(e) ou moustier n'ouvreroit jamaiz tant qu'il fust vis,
S'averoit son martel retrouvé et requis.
Dont laisserent celle euvre ly ouvriers que je dis,
Je croy que Dieu le vout, le Roy de paradis,
Car puis essilé fu par lez payens maudis.
On y en refist ung, mez il est plus petis :
Saint Denis de l'Estree fu nommé, je vous dis.
Mais ly lieu ou ly maistre ot son martel repris,
Fu après estorés ly noblë ediffis
De la noble abbaye du corps de saint Denis;
Dagobert la fist faire qui a Dieu l'ost promis².

Dans *Florent et Octavien*, Dagobert entreprend premièrement de construire une église sur le lieu même où il a retrouvé le corps du martyr, *ou boiz desoubz Montmatre*. Mais, à quatre reprises, l'édifice s'effondre ; le maître d'œuvre, dans un moment d'énervement, jette alors son marteau et promet de ne plus rien construire tant qu'il ne l'aurait pas retrouvé. Plus tard, une petite église est construite à cet endroit ; la basilique de Saint-Denis est quant à elle bâtie sur le lieu où *ly maistre ot son martel repris*. Malgré l'autorité écrite suggérée par l'auteur – *se nous dit ly escrips* – la chanson est le seul texte, à notre connaissance, qui transmette ce récit de l'effondrement de la première église construite par Dagobert. Comme le veulent la tradition des *GD* et les textes qui en émanent, *Florent et Octavien* distingue néanmoins la première chapelle, construite sur les corps des martyrs, de l'édifice construit par le roi mérovingien. Pour autant, il

¹ Hugues Capet, *chanson de geste du XIV^e siècle*, éd. Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, 1997, laisse LXI, v. 2770-2773, p. 170. Au XVII^e siècle, Henri Sauval décrit toujours une *fontaine de St Denys*, située à Montmartre, nommée ainsi « tant parce qu'on en conte cent fables, et que les paysans y font trop de folies » (Henri SAUVAL, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, I, Paris, Charles Moette/Jacques Chardon, 1724, p. 349). On trouve encore aujourd'hui une fontaine à Montmartre, dans le square Suzanne Buisson, surmontée d'une statue de saint Denis portant sa tête, réalisée en 1941.

² *Florent et Octavien*, I, laisse LI, v. 1891-1909, p. 64.

agrément le récit de l'ajout d'un nouvel épisode merveilleux, par le biais de l'épisode du marteau jeté, puis retrouvé. Le marteau revêt un rôle symbolique important, puisqu'il sert à désigner le lieu où doit se construire l'édifice définitif, la *noble abbaye*. L'abandon prématuré de la première construction se présente rétrospectivement comme un signe divin, puisque l'endroit est ensuite envahi par les païens : *Je croy que Dieu le vult, le Roy de paradis, / Car puis essilé fu par lez payens maudis*. Une fois les troubles passés, on construit tout de même à cet endroit une église, plus petite, que la chanson identifie avec *Saint-Denis de l'Estrée*. Par cette indication, la chanson explique ainsi l'origine du prieuré de Saint-Denis-de-l'Estrée, première église qui se dresse, du temps de l'auteur, dans le bourg de Saint-Denis, à quelques centaines de mètres de l'imposante basilique du XIII^e siècle. Cette identification témoigne de la croyance, répandue au XIV^e siècle, que c'est à cet emplacement que se trouvait originellement la première église dédiée à saint Denis¹. L'auteur de *Florent et Octavien*, par le biais de l'ajout de cet épisode merveilleux, parvient ainsi à faire coïncider les croyances populaires, la topographie réelle de la ville et le rôle attribué à Dagobert dans l'histoire de Saint-Denis.

La chanson de *Florent et Octavien* propose donc une réécriture du martyre de saint Denis et de la construction de l'église par Dagobert. L'auteur s'appuie sur les sources qui se trouvent à sa disposition – avant tout dionysiennes – et la réalité monumentale qui l'entoure, tout en relayant aussi sans doute des traditions populaires, comme celle qui situe la mort du saint au temps de Clovis. Le choix de faire du roi Clovis le persécuteur de saint Denis n'est en aucun cas anodin, étant donné que la suite de l'histoire – à savoir la conversion du roi et son baptême à Reims par saint Remi – est chose bien connue. Philippe Mouskés, dans sa *Chronique*, lie implicitement les deux événements :

St. Denis ot Dieu à ami :
 Son hanepier con li trença
 Prist et remist et si parla,
 Voiant tous, si con le vot Deus.
 Par quoi la roïne Grosheus
 Fist tant puis envers Cloévi,
 Son bon signor et son ami,
 Qu'alés s'en est tot droit à Rains
 Dont eslius estoit premerains
 St. Remis, ki ne sot boisier,
 Si se fist de lui batissier².

Chez Philippe Mouskés, le miracle de la céphalophorie (*Son hanepier con li trença / Prist et remist et si parla*) est présenté comme jouant un rôle dans la conversion du roi Clovis puisque

¹ R. BOSSUAT, « Traditions populaires », p. 504-506 ; *Florent et Octavien*, I, p. CXIV. On retrouve en effet dans les *Miracula sancti Dionysii* la mention d'une première église, *quae Strata dicitur* (ASOSB, Saeculum III, Pars II, p. 24) ; au XV^e siècle, la *Vie en vers* de saint Denis précise qu'après leur mort, les martyrs sont à l'Estrée *acheminé* (*The octosyllabic Vie de saint Denis*, éd. H. BALTZELL, v. 532, p. 50). Notons qu'Anne Lombard-Jourdan identifie quant à elle cette église *quae Strata dicitur* à l'église de Saint-Denis-de-la-Chapelle (A. LOMBARD-JOURDAN, *'Montjoie et saint Denis !'*, p. 156-162).

² *Chronique rimée de Philippe de Mouskes*, v. 415-425, p. 18.

c'est ce *par quoi* survient le succès de la prédication de Clotilde, qui mène le roi *tot droit à Rains*. De la même manière, dans *Florent et Octavien*, le rapport de causalité entre le martyre de saint Denis et la conversion de Clovis est suggéré par le rapprochement des deux événements¹. La chanson évoque en effet la croyance de Clovis en Dieu directement à la suite de la mise à mort des martyrs. Le recours au terme d'*inspiracion* présente l'avantage de laisser planer le doute quant au motif réel de sa conversion et d'ainsi en attribuer, tacitement, le mérite à saint Denis et à la vue du *peupplë*, empli de *contrittion* et de *devocion* pour le saint.

4.2.3.4 La protection de saint Denis envers les rois de France : variations autour de la bataille de Tolbiac

Dans la même perspective, *Florent et Octavien* présente un exemple intéressant de fusion de différents épisodes, qui a pour conséquence de rappeler la protection dont bénéficient les rois de France, et particulièrement celle de saint Denis.

Si la chanson s'étend sur le paganisme de Clovis – *qui ne creoit en Dieu n'en qu'un monton*² – et sur la mise à mort des martyrs, ordonnée par le roi mérovingien, elle passe, a *contrario*, très rapidement sur sa conversion, se contentant de dire qu'il crut ensuite en Dieu *par inspiracion*, et qu'il reçut *le blason d'asur et fleur de liz*³. En réalité, l'histoire traditionnelle de la conversion de Clovis, lors de la bataille de Tolbiac, se trouve déportée plus loin dans le récit, où elle est rejouée par Dagobert dans le cadre d'une bataille contre les troupes de plusieurs rois païens :

Adonc furent François a tous lés assaillis,
Crestiens se deffendent, de bien faire ententis;
Adonc ung chivalier qui ot a non Haudris
Ou qu'il voit Dagoubert, si ly crie a hault cry :
« Par ma foy, roy de France, vo chose va au pis,
Car ly franc emperiere est pris et desconfis (...) »
Quant le roy l'entendi, si fu moult esbaÿs,
Lors regarda ses gens le noble roy de pris,
Mais trestous ilz estoient molt forment entrepris;
Ses mains joint vers le ciel ly franc roiy seignoris
Et a dit en plorant : « Hé ! Vray corps saint Denis,
De ça nous apportastes la foy de Jhesu Crist
Si vray que par vous fusmes de la foy entreduis,
Veulhés a Dieu prier pour qui fustes martirs,
Par itel convenant, sire, je vous plevis,
Que si de la bataille je puis eschapper vifs
Et que je puisse avoir vittoire de Persis,

¹ *Florent et Octavien*, I, laisse L, v. 1829-1835, p. 62 : « Pour ce que roy Clovis vit la contrittion, / Que li peupplë avoit aux sains devocion, / Commanda que la vie tantost leur ostat on; / Tout droit entre Montmatre et Paris, se dit on, / Furent menez ly sains et les martira on. / Car Clovis ne creoit en Dieu n'en qu'un monton, / Maiz puis y crut il bien par inspiracion ».

² *Ibidem*, laisse L, v. 1834, p. 62.

³ *Ibidem*, laisse L, v. 1835-1837, p. 62.

A voustre non sera ung mostier establis
 Et tres belle abbaÿe de moignes beneÿs
 Qui de cueur serviront le Roy de paradis
 Et vous diront louenges, noble corps et gentilz;
 Priés Dieu qu'aujourd'uy il nous veulhe estre amis !»
 Ainsi dist le bon roy qui de cueur fu marris;
 Mais Dieu en ot pitié, de ce soyés tous fis,
 Car l'istoire tesmongne que ly doulx Jhesu Crist
 Par l'impetracion du bon corps saint Denis
 Envoya lors saint George et le bon Moris
 Et grant compaignie de gens tous blans vestis
 Qu'en l'estour se ferirent adonc par tel devis
 Que Sarrazins en furent trestous espouentis;
 Devers les Tartarins en furent revertis,
 La fu le roy Tartaire affoulé et occis
 Et ses gens enssement, peu en eschappa vis,
 La hont les Sarrazins si tres fort estourdis
 Que de grande paour fuirent par les larris¹ (...).

L'influence de l'expérience de Clovis contre les Alamans est ici évidente. On la retrouve dans des termes très similaires dans les *Grandes chroniques de France*, qui restent elles-mêmes très proches du récit premier de Grégoire de Tours² :

Longuement dura cele bataille (...) Mais plus li rois ot aperceue l'occision de sa gent et la hardiece de ses anemis, il out plus grant paor de confusion que il n'out esperance de victoire. Adonques vint a li Aurilien son maistre conseilher et le regarda et dist ainci : « Roys qui mes sires es, croy maintenant en Nostre Seigneur Jhesu Crist que Crotilde ta femme croit et aoure et tu auras victoire en la journée d'ui ». Il regarda le ciel humblement et dist en tel maniere : « Diex très puissanz (...) je te promet perpetuel servise de foi enterine se tu me dones maintenant victoire de mes anemis ». Tantost com il out ce dit, sa gent furent tuit ardent de fine hardiece, et une granz paors envaï ses anemis, que il tornerent le dos et guerpirent la bataille, et la victoire demora au roi et aus François³.

On y retrouve la supplique du roi face à la défaite qui s'annonce ; le chevalier Haudris, comme Aurélien, endosse le rôle de celui qui prévient le roi du danger, le poussant à se remettre à Dieu. Pour autant, le récit transmis par Florent et Octavien se démarque de celui élaboré autour de Clovis, notamment au travers du rôle majeur, et nouveau, accordé à saint Denis.

En premier lieu, contrairement à Clovis qui est encore païen au moment de son combat contre les Alamans, Dagobert est chrétien ; il s'est d'ailleurs déjà distingué par ses bienfaits envers les églises, notamment par le biais de la construction de Saint-Denis (laisse LI). Il rappelle en outre que la conversion des Francs incombe au saint (*Si vray que par vous fusmes de la foy entreduis*). Cette précision renvoie à la laisse L de la chanson, qui relatait le martyre de saint

¹ *Ibidem*, laisse CLII, v. 5765-5800, p. 190-191.

² GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre II, ch. XXX, p. 119.

³ GCF, 1, I, XVIII, p. 66 (Version du manuscrit Paris, BnF, fr. 17270, f°11r).

Denis et de ses compagnons et indiquait qu'ils avaient converti *du peuple grant foison*¹. Le [nous] *fusmes* englobe ici certainement le peuple des Francs, mais peut aussi faire référence, de manière plus précise, aux rois de France ; comme il l'avait fait dans le cadre de la conversion de Clovis, l'auteur suggère implicitement que le martyre de saint Denis a joué un rôle dans la christianisation des souverains francs.

Ensuite, alors que Clovis s'adresse directement au *Diex très puissanz*, Dagobert, lui, s'en remet à saint Denis, à qui il demande d'intercéder en sa faveur auprès de Dieu (*Hé ! Vray corps saint Denis, (...) / Veulhés a Dieu prier pour qui fustes martirs*). La promesse (*convenant*) que fait Dagobert à saint Denis en échange de la victoire ne se situe pas sur le même plan que celle adressée à Dieu par Clovis ; alors que le roi païen s'engageait à croire en Dieu et à se faire baptiser², Dagobert promet la fondation d'un monastère et l'institution de moines, priant la mémoire du saint. On ne sait si l'auteur fait référence à l'une des églises dédiées à saint Denis existant à son époque ; dans tous les cas, l'intervention de saint Denis au profit de Dagobert réaffirme le lien privilégié et l'alliance singulière entre le roi et le saint.

Contrairement à la supplique de Clovis, à laquelle Dieu répond « directement », la requête de Dagobert passe par plusieurs intermédiaires : Jésus Christ, à la faveur de saint Denis (*Par l'impetracion du bon corps saint Denis*), envoie saint Georges, saint Maurice et *grant compagnie de gens*. Le choix des deux saints n'est en aucun cas fortuit ; saints guerriers, ils sont presque toujours convoqués dans le cadre d'un combat. Maurice est aussi un saint lié, particulièrement depuis la période carolingienne, au pouvoir royal ; les chansons de gestes antérieures, notamment au XII^e siècle, l'associent fréquemment aux combats des rois francs³. Saint Georges endosse, tout comme Maurice, un rôle protecteur, contribuant « à l'accomplissement de la mission du prince, seigneur ou roi, dont il reconnaît l'autorité⁴ ». Il convient aussi de relever que l'image de saint Georges se portant au secours du roi de France revêt une signification particulière à l'aune du contexte politique dans lequel s'écrit la chanson de *Dieudonné de Hongrie*. Depuis le XIII^e siècle surtout et le règne d'Henri III, saint Georges compte parmi les principaux saints protecteurs de la royauté anglaise⁵. En 1348, en plein conflit avec la France, l'Ordre de la Jarretièrre est fondé sous le patronage du saint ; lorsqu'il relate la bataille de Poitiers en 1356, Jean Froissart oppose au cri de guerre des troupes françaises (*Monjoie ! Saint Denis !*), celui des Anglais, *Saint Jorge*,

¹ Florent et Octavien, I, laisse L, v. 1818-1822, p. 62 : « De quoy ilz convertirent du peuple grant foison ; / Meïsmes la roïne, qui Cloteire ot a nom / Qui fu femme Clovis, vult croyre au roy Jhesum ; / Le saint la converty par predicacion ».

² GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Livre II, ch. III, p. 119.

³ Esther DEHOUX, *Saints guerriers. Georges, Maurice et Michel dans la France médiévale (XI^e-XIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 100-101.

⁴ *Ibidem*, p. 102. Louis IX fait notamment montre d'un attachement particulier aux deux saints ; autour de 1230, saint Maurice est représenté portant un écu fleurdisé sur le portail de la cathédrale de Chartres, où il cotoie saint Georges, représenté lui aussi en tenue de combat (E. DEHOUX, « Saint Maurice », p. 178). Saint Georges est en outre représenté dans le décor de la Sainte-Chapelle, construite par Louis IX (EADAM, *Saints guerriers*, p. 109).

⁵ Voir, sur ce sujet, Christopher ALLMAND, « Les saints anglais et la monarchie anglaise au bas Moyen Âge », *Saint-Denis et la royauté*, éd. F. AUTRAND, C. GAUVARD et J.-M. MOEGLIN, p. 751-756.

Giane !¹. Si la dévotion à saint Georges ne faiblit par pour autant en France, la réaffirmation et la mise en scène de l'intervention de saint Georges au profit du roi de France Dagobert, dans *Dieudonné de Hongrie*, se dote inévitablement d'une couleur politique².

Construite sur le canevas de la bataille de Tolbiac, la bataille de Dagobert se constitue ainsi comme une réécriture, au sein de laquelle le rôle de saint Denis se retrouve au premier plan : c'est à lui que s'adresse le roi de France, et c'est lui qui intercède en sa faveur auprès de Dieu. Terminons en disant que la victoire accordée à Dagobert ne remplace pas celle dont a profité, en son temps, Clovis ; en effet, à la suite de la victoire de Dagobert, le roi sarrasin Malgaris rappelle qu'un tel miracle avait déjà eu lieu du temps du premier roi mérovingien :

Dist le roy de Seville qu'ot a non Malgaris :
« Par Mahon, dist il, sire, c'est leur Dieu Jhesu Crist
Qui est venus combatre pour aider ses amis,
Quar tout ainsi fit il au riche roy Clovis,
Ce me dist mes cousins qui fu roy d'Ansenis
Que de cinquante roys ung jour aassaillis
Clovis le roy de France en fu moult entrepris,
Mais par son Dieu Jhesu fu si bien garenti
Que tous les paiens furent mattés et desconfis,
E ly donna l'escu d'asur a fleur de lis
Et celle noble enseigne qu'il ont pourté tousdis³.

Ainsi le miracle en faveur du roi de France s'est produit par deux fois ; la répétition du phénomène, sur laquelle insiste la chanson, suggère alors que le soutien divin est indéfectible, invariable et s'applique, au delà de Clovis, à l'ensemble des rois de France, ensemble au sein duquel, symboliquement, est compris aussi le roi contemporain de la composition du texte.

4.2.4 Saint-Denis, gardien de la succession des rois de France dans *Theséus de Cologne*

Au regard de *Florent et Octavien*, la chanson de *Theséus de Cologne* n'accorde qu'une place discrète à l'histoire de saint Denis et ne s'étend pas sur son lien avec Dagobert. Le texte, qui s'intéresse plutôt au fils du roi, Ludovis, fait néanmoins intervenir saint Denis à un moment crucial de l'histoire et lui accorde un rôle important dans le déroulement de l'intrigue.

¹ *Chroniques de Jean Froissard*, v, éd. Siméon LUCE, Paris, Jules Renouard, 1874, I, p. 40 : « Là escrioient li aucun chevalier et escuier de France, qui par tropiaus se combatoient : 'Monjoie ! Saint Denis !' et li Engles : 'Saint Jorge ! Giane !' ».

² Esther Dehoux a bien montré l'évolution parallèle de la dévotion à saint Georges en France et en Angleterre dans les derniers siècles du Moyen Âge et ses significations politiques (Esther DEHOUX, « 'Saint George, noble chevalier, tres humblement, je vous requier'. Enseignes et badges, (in)signes de la dévotion à saint Georges (XII^e-début XVI^e siècle), *Autour d'Azincourt : une société face à la guerre* (v. 1370-v. 1420), dir. Alain MARCHANDISSE et Bertrand SCHNERB, Lille, Presses de l'Université de Lille, 2017, p. 49-68).

³ *Florent et Octavien*, I, laisse CLII, v. 5806-5816.

Dans la chanson, environ au milieu du récit, un conflit éclate entre le héros, Théséus, et Ludovis, en raison du prochain mariage du fils de Dagobert avec Flore, la fille de l'empereur Esméré, dont est épris Théséus. Un combat s'engage entre les deux hommes, alors que jusqu'ici, dans le récit, Dagobert et Ludovis avaient toujours été les alliés de Théséus et de son père, l'empereur Floridas. Saint Denis apparaît premièrement dans le cadre d'une invocation de Ludovis, lorsque celui-ci se trouve en difficulté :

Theseüs le feri, le chevalier nourris,
 Tel cop lui a donné que s'il ne fust guenchis,
 Ja l'eusist pourfendu trestout jusques au pis.
 Le blason lui trencha, ung quartier en a pris.
 Et le filz Dagobert, le bon roy de Paris,
 Se deffent vaillamment, con chevalier de pris.
 Doucement reclama le baron saint Denis :
 « Ha, corps saint, dist li bers, vous me soyés amis !
 Aussi tresvrayement que mes peres gentilz
 A fait couvrir d'argent vostre monstier de pris,
 Si me veulliés aidier, vray corps saint beneïs,
 Encontre Theseüs, car c'est ung antecris.
 Oncques tel chevalier ne fut demoré vifs !¹ ».

Théséus de Cologne n'est ni le premier ni le seul texte à présenter un personnage s'en remettant à saint Denis dans le cadre d'un événement particulier. Le motif n'est ni l'apanage des chansons tardives, ni celui des productions exploitant spécifiquement l'histoire mérovingienne. On le voit en réalité apparaître tôt dans la tradition épique médiévale ; dans la *Chanson de Roland*, le héros conserve des cheveux de saint Denis dans le pommeau de son épée, Durendal². Il est courant aussi qu'un personnage évoque le martyr ou son *cors saint* pour appuyer un propos ; c'est ce que l'on observe notamment, vers 1200, dans la chanson de *Raoul de Cambrai*³.

En parallèle, le nom de Saint-Denis est souvent lié à la levée de l'oriflamme. Le *vexillum beati Dionysii* apparaît pour la première fois dans un diplôme de Louis VI, daté de 1124, dans lequel le roi décrit la levée du drapeau qui se trouve sur l'autel des martyrs, en présence de l'abbé Suger⁴. L'étendard dionysien aurait ensuite été levé par le roi de France à plusieurs

¹ *Theseus de Cologne*, laisse CX, v. 3588-3600, p. 300.

² *La Chanson de Roland*, éd. et trad. Ian SHORT, Paris, Le Livre de poche, 1990, laisse CLXXIII, v. 2345-2347, p. 166-167.

³ *Raoul de Cambrai, chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Sarah KAY, trad. William KIBLER, Paris, Le Livre de poche, 1996, laisse CLIX, vers 3036, p. 218 et laisse CCXXXVI, v. 5019, p. 332 : « 'Tort en avez, par le cors (saint) Denis ! » ; « (...) ains en morez, par le cors de saint Denis ! ».

⁴ *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, I, éd. Jean DUFOUR, Paris, De Boccard, 1992, n°220, p. 465 : *Presente itaque venerabili abbate prefate ecclesie Sugerio (...) in presentia optimatum nostrorum vexillum de altario beatorum martyrum, ad quod comitatus Vilcassini, quem nos ab ipsis in feodum habemus, spectare dinoscitur (...) suscepimus*. Voir aussi Françoise GASPARRI, « La politique de l'abbé Suger de Saint-Denis à travers ses chartes », *CCM*, 183, 2003, p. 240). Louis VI lève l'oriflamme en qualité de « comte du Vexin » (*ad quod comitatus Vilcassini*) ; l'annexion, en 1081, du comté par le roi Philippe I^{er} a pour conséquence de faire du roi de France, symboliquement, l'avoué de Saint-Denis, à qui il doit protection (Robert BARROUX, « L'abbé Suger et la vassalité du Vexin en 1124 », *MA*, 64, 1958, p. 1-26 ; Olivier BOUZY, « Les armes symboles d'un pouvoir politique : l'épée du sacre, la Sainte Lance, l'Oriflamme, aux VIII^e-XII^e siècles », *Francia*, 22/1, 1995, p. 55 ; Hervé PINOTEAU, *La symbolique royale française, V^e-XVIII^e siècles*, La Roche-Rigault, PSR Éditions, 2003, p. 619).

reprises, notamment à l'occasion des départs en croisade de Philippe Auguste, en 1190, et de Louis IX en 1248, puis en 1270¹. L'enseigne est ensuite progressivement attribuée à Charlemagne à la suite d'un amalgame, élaboré à Saint-Denis, entre la bannière de l'abbaye et celle de l'empereur, qui porte le nom d'oriflamme dans la *Chanson de Roland*². Cette identification se déploie dans la tradition épique, qui participe alors aussi de sa diffusion ; à la fin du XII^e siècle, la chanson de *Fierabras* qualifie alternativement la bannière de Charlemagne d'*orreflamme* et d'*enseigne Seint Denis*³, de même qu'autour de 1200, dans les *Enfances Ogier*, l'*ensaïne* de Kallon (Charlemagne) est sans aucun doute celle de Saint-Denis⁴.

Au début du XIII^e siècle, la fusion semble consommée ; Gervais de Cantorbéry, dans sa *Chronica*, décrit l'enseigne portée par Philippe Auguste en 1184 – lors de son conflit avec le comte de Flandre – comme le *signum* du roi Charles, duquel dépendait « la mort ou la victoire⁵ ». Quelque soixante ans plus tard, Richer rappelle dans sa *Chronique* que l'on avait apporté à ce même roi, depuis Paris, l'enseigne de Charlemagne, que l'on appelle oriflamme, avant la bataille de Bouvines en 1214⁶.

La mention de Saint-Denis apparaît donc souvent, dans les chansons de geste, à l'occasion de la levée de l'oriflamme et est la plupart du temps liée au personnage de Charlemagne. Si la bannière n'apparaît pas dans notre corpus – probablement en raison de leur cadre mérovingien, et non carolingien – elle est présente dans plusieurs passages décrivant des appels à saint Denis lors d'une bataille, comme c'est le cas, par exemple, dans *Ciperis de Vigneaux*, où l'invocation s'inscrit dans le cadre d'un cri de guerre :

Quant le roy Dagoubert et Ciperis le ber
Se ferirent en leurs trez se prinrent a crier,
« Monjoye ! Saint Denis ! Dieu, voeulliez y ouvrer !
A la mort for fel payen, Sarrasin et Escler !⁷ »

¹ Philippe CONTAMINE, « L'oriflamme de Saint-Denis aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales de l'Est*, 3, 1973, p. 186.

² *La Chanson de Roland*, éd. et trad. Ian SHORT, laisse CCXXV, v. 3092-3093, p. 208-209 : « (...) Charlemagne est avec eux/ Geoffroy d'Anjou porte l'oriflamme (...) » ; C. BEAUNE, *Naissance*, p. 112-113 ; H. PINOTEAU, *La symbolique*, p. 617-618. Dans le plus ancien manuscrit de la *Chanson de Roland*, celui dit d'Oxford, l'oriflamme de Charlemagne est dite avoir d'abord porté le nom de *Saint Pierre* puis celle de *Romaine* ; aucune référence n'est alors faite à Saint-Denis. Ces différentes appellations n'apparaissent plus, ensuite, dans les versions suivantes ; il est possible que ces « corrections » soient dues à Saint-Denis (Laura HIBBARD-LOOMIS, « L'oriflamme de France et le cri 'Munjoie' au XII^e siècle », *MA*, 65, 1969, p. 491).

³ *Fierabras, chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Marc LE PERSON, Paris, Honoré Champion, 2003, laisse CXXIII, v. 4836, p. 385 et laisse CXLII, v. 5562-5565, p. 407 ; H. PINOTEAU, *La symbolique royale*, p. 622.

⁴ *La Chevalerie Ogier. Tome 1 : Enfances*, éd. Muriel OTT, Paris, Honoré Champion, 2013, laisse XV, v. 588-589, p. 212 : « E prist l'ensaïne Kallon de Saint Denis, / Dessi as poins li bat li las d'or fin ».

⁵ *The historical works of Gervase of Canterbury*, I, éd. William STUBBS, London, Longman & Trübner, 1879, p. 309 : *Protulit hac vice rex Francorum Philippus signum regis Karoli ; quod a tempore praefati principis usque in praesens signum erat in Francia mortis vel victoriae*.

⁶ *Excerpta ex Richerii monachi Historia abbatiae Senoniensis. 1152-1263*, 3, 15, éd. Johannes Friedrich BOEHMER, *Fontes rerum Germanicarum. Geschichtsquellen Deutschlands*, III, Stuttgart, J.G. Gotta Scher Verlag, 1853, p. 38-39 : *Rex vero secum de Parisius vexillum Caroli Magni, quod vulgo auriflamma vocatur, quod nunquam ut fertur a tempore ipsius Caroli pro necessitate a secretario regis expositum fuerat, in ipso bello apportaverat*.

⁷ *A critical edition of Ciperis* laisse XCIV, v. 2819-2811, p. 79. Très débattue, l'origine du cri de guerre « Montjoie » n'est pas définitivement réglée. Reprenant l'hypothèse de Du Cange avant lui, Joseph Bédier pensait qu'il se référait

Dans le cas de *Théséus de Cologne*, la particularité réside dans la mention, au moment de l'invocation, du rôle de Dagobert dans l'histoire de saint Denis. En effet, Ludovis en appelle au saint martyr afin qu'il lui soit *amis*, en rappelant que son *peres gentilz* avait *fait couvrir d'argent* [son] *monstier*. Il convoque ainsi le souvenir de Dagobert et de son engagement en faveur de l'édifice et du saint afin que celui-ci lui apporte son aide dans son combat contre Théséus. Cette réactivation de l'aide du saint rappelle celle que Dagobert lui-même souhaite encourager, dans les *GD*, lorsqu'il trouve refuge dans la chapelle pour échapper à la colère de son père. En effet, c'est parce qu'il a premièrement assisté à la protection du cerf qu'il espère lui-même bénéficier, pareillement, du secours des saints martyrs¹.

La querelle entre Ludovis et Théséus peut donc être mise en parallèle avec celle qui naît entre Dagobert et Clotaire II dans les *GD*, en ce que toutes deux présentent l'intervention de saint Denis comme instrument de résolution du conflit. En effet, dans les *GD*, l'intervention miraculeuse des saints martyrs avait « vaincu » la colère de Clotaire II et réconcilié le fils et le père :

Victus ergo Clotharius et rei magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem, ignoscit culpam, de securitate pollicetur².

Dans *Théséus de Cologne*, saint Denis agit pareillement comme un agent de liaison entre deux rois, entre un père et son fils. Dans les *GD*, il réconcilie Clotaire II et Dagobert ; dans la chanson, il vise à protéger le fils – Ludovis – par l'intermédiaire du souvenir de son père, Dagobert. Il est intéressant de relever, en dernier lieu, que Ludovis ne fait pas mention de la fondation de l'église par Dagobert, mais se contente de décrire l'entreprise d'ornementation menée par le roi.

Alors que le combat entre Ludovis et Théséus se prolonge et que les protagonistes s'épuisent, Théséus s'apprête à frapper mortellement Ludovis ; c'est alors que saint Denis intervient à nouveau, cette fois-ci directement :

à la colline où avait été martyrisé saint Denis (Joseph BÉDIER, *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, III, Paris, Honoré Champion, 1926 [1908-1913], p. 237-252). Plus récemment, les recherches ont penché pour une origine plus ancienne, sans lien avec Saint-Denis ; Anne-Lombard Jourdan a notamment proposé d'y voir une étymologie gauloise, signifiant « protège-pays » (A. LOMBARD-JOURDAN, *Montjoie et saint Denis !*, p. 325-329). Dans la tradition épique, au moins jusqu'au XIII^e siècle, le cri de guerre est d'abord Montjoie, seul ; « Saint Denis » lui est ensuite progressivement ajouté (D. COLLOMP, « Épopée française », p. 129). L'appellation « Monjoie » sert aussi parfois à désigner la bannière de Saint-Denis, comme par exemple dans la chanson de *Garin le Loherain* : « 'Monjoie !' » escrie, l'anseigne Saint-Denis » (*Garin le Loherenc*, I, éd. Anne IKER-GITTLEMAN, Paris, Honoré Champion, 1996, laisse LXXXIX, v. 8792, p. 330).

¹ *GD*, 9, p. 403 : *Iniit itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert, persuasum sibi hoc facto demonstrans, ut qui canes ab ingressu suae aedis removerant, se quoque a regis insectatione protegere possent* ; *GCF*, 2, v, III, p. 102 : « Lors s'apensa que se il pooit tant faire que il fust dedenz la maisonete des martyrs, que il n'avroit garde et que ensi porroit echiver le mautalent de son pere. Là s'en vint à garant et entra en la chapele, si monstra bien par ce fait que il avoit esperance que cil peussent garentir qui avoient leur maison deffendue que li chien n'i entrassent (...) ».

²*GD*, 11, p. 404.

Theseüs sailli sus par grant aÿreson,
 Il a trait ung coustel sans point d'arrestison.
 Il en eusist feru pour prendre vengison,
 Quant miracles y fist Jhesus, bien le scet on.
 La cronicque le dist, dont on fist la chansson,
 Que saint Denis de France se mest ens ou moillon
 Et estoit aussi blanc que laine ne cotton,
 Et aussi reluisant que penne de paon.
 Ens ou ray du souleil gecta ung tel randon
 Que le .II. chevaliers dont je fais mencïon
 Perdirent la endroit leur propre avisïon
 Tant qu'ilz ne virent point l'ung l'autre en la façon.
 Mais ilz ouïrent bien a dire leur raison,
 Et virent le corps saint en figuracïon,
 Qui a chascun donnoit sante beneïçon.
 Et dist a Ludovis sans nulle arrestison :
 « Ludovis, dist le saint, tu ne congnois mon nom,
 Jë ay en nom Denis, en majour mancïon.
 J'aime bien le tien pere, Dagobert le baron,
 Car il a mon esglise a donné maint bel don,
 Et tout adés y met par grant devociïon.
 Et qui aime le pere, il doit selon raison
 Amer tous ces enffans et son estracïon¹ ».

La prière de Ludovis semble avoir été entendue par saint Denis, qui se porte *in extremis* à son secours au moment même où le *coustel* de Théséus va s'abattre sur lui. Le saint se met au milieu – *ou moillon* – des deux combattants et son apparition éblouit tant Ludovis et Théséus que ceux-ci, n'y voyant point *l'ung l'autre*, n'ont d'autre choix que de cesser la bataille. L'intervention miraculeuse émane directement de la volonté de Jésus ; celle-ci se manifeste aux protagonistes par l'entremise de son « délégué », saint Denis.

L'apparition de saint Denis à Ludovis et Théséus peut être rapprochée de celle qui survient, dans les *GD*, pendant le sommeil de Dagobert. On y retrouve notamment, de façon traditionnelle, l'extraordinaire éclat qui émane de saint Denis :

GD

GCF, 2, v, IV

Théséus de Cologne, laisse CXIII, v. 3702-3704

[ch. 9] (...) adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui.

(...) III home s'esturent devant lui, qui moult estoient de noble estature et vestu de robes resplendissanz (...).

Que saint Denis de France se mest ens ou moillon
 Et estoit aussi blanc que laine ne cotton,
 Et aussi reluisant que penne de paon.

¹ *Theseus de Cologne*, laisse CXIII, v. 3697-3719, p. 304-305.

Comme dans les *GD*, saint Denis se présente à Ludovis en se nommant :

GD

GCF, 2, v, IV

Théséus de Cologne, laisse
CXIII, v. 3713-3714

[ch. 9] Scias, o iuvenis, nos
esse, quos (...) audisti,
Dyionisium, Rusticum et
Eleutherium (...).

O tu, jovenciaus (...) saches
que nous comes cil dont tu as oï
parler, Denises, Ruhz et
Eleutheres (...).

Ludovis, dist le saint, tu ne
congnois mon nom,
Jè ay en nom Denis, en majour
mancion.

Il est possible que l'auteur de *Théséus de Cologne* se soit inspiré du récit transmis par les *GD* ; dans ce sens, le renvoi à une *cronicque, dont on fist la chansson*¹, pourrait faire référence, au-delà de l'objectif rhétorique, aux *GD* ou à leur passage dans les *Grandes chroniques*.

L'intervention de saint Denis pour faire cesser la bataille entre les deux hommes est premièrement présentée comme agissant en faveur des protagonistes ; c'est, en effet, *a chascun* que le saint donne *sante beneïçon*². Néanmoins, le discours de saint Denis s'adresse en premier lieu à Ludovis, qui semble être le principal bénéficiaire du miracle, et ce en raison de l'engagement de son père, Dagobert, en faveur de l'église du saint. La chanson profite ainsi de cet épisode pour rappeler, encore une fois, le rôle prépondérant joué par le roi mérovingien dans l'histoire de Saint-Denis, lui qui lui *a donné maint bel don*. Le saint clôt son allocution sous la forme d'un adage :

Et qui aime le pere, il doit selon raison
Amer tous ces enffans et son estracion³.

Ces derniers mots se dotent d'une charge symbolique tout à fait significative. À un premier niveau, la formule concerne évidemment Ludovis : saint Denis *aime le pere* –Dagobert – et, en conséquence, aime son enfant Ludovis. Mais, en réalité, les mots de saint Denis revêtent une signification bien plus vaste ; on pourrait, en effet, aisément remplacer le mot *pere* par celui de *roy*, de même que le vocable *estracion*, s'il renvoie à la naissance et à la filiation, fait aussi référence à l'idée de lignée et de race. Ce que semble ainsi dire saint Denis, c'est que son amour et sa protection, dont il fait profiter le roi de France, s'étendent sur tous ses descendants, c'est-à-dire sur l'ensemble de la monarchie française.

Le saint ne limite pas son intervention au simple apaisement du conflit entre Ludovis et Théséus. Par la suite, il propose une solution durable pour maintenir la paix entre les deux hommes et assurer le maintien du royaume :

¹ *Ibidem*, v. 3701, p. 304.

² *Ibidem*, laisse CXIII, v. 3711, p. 305.

³ *Ibidem*, v. 3718-3719, p. 305.

Dist saint Denis de France : « Ludovis, or entent,
 Tu es cy combatus assés et longuement
 A ung bon chevalier que Dieu aime forment,
 Car il nasqui bossus et si treslaidement
 Et Dieu le reforma et si bel et si gent.
 Encor t'ara mestier, ainçois ton finement,
 Et pour ce te commant de par Dieu proprement
 Que tu faces a lui paix et acordement,
 Et soyés compaignons ensemble doucement.
 Et prens Baudour sa seur, ne la laisse nient,
 Car c'est la plus loyal qui soit au firmament.
 Et Dieu lui monstra, ce sachiez vrayement,
 Et pour cela te di, fais le si faictement !
 Et toy, Theseüs frere, or laissez le content,
 Si n'ait entre vous deux jamés nul maltalent.
 Et lui donne ta seur tost et isnellement,
 Et soyés bon ami jusques au finement (...)
 Lors s'en alla le saint devers le firmament,
 Et les deux son remés a genoulx doucement.
 L'ung l'autre vont baisier par amours tenrement¹.

À nouveau, saint Denis s'adresse directement à Ludovis ; afin de régler définitivement le conflit, il suggère ou, plus précisément, ordonne – *commant* – que Ludovis épouse Baudour, la sœur de Theseüs. Avant cela, il rappelle l'histoire de Theseüs qui, né bossu après que sa mère se fut moquée d'un enfant difforme, avait été, par l'amour de Dieu, reformé *si bel et si gent*. Saint Denis endosse un rôle de conteur et d'ordonnateur du récit ; il en rappelle la trame et en décide de la menée. Le saint se fait aussi marieur, en décidant de l'union entre Ludovis et Baudour. On retrouve une trame similaire dans la chanson de *Girart de Vienne*, à la fin du XII^e siècle, où la paix entre les deux héros, Olivier et Roland, s'établit par le mariage de Roland avec la sœur d'Olivier, à la suite de l'intervention miraculeuse d'un ange lors du duel entre les deux hommes².

En mariant Ludovis et Baudour, saint Denis reproduit la « bonne » alliance, historique, qui est celle de Clovis II, successeur de Dagobert, et de Bathilde et rétablit ainsi la juste lignée des rois de France ; il apparaît alors comme l'architecte du maintien de la lignée et de la succession royales. Notons que, dans la chanson de *Hugues Capet*, contemporaine de *Theseüs de Cologne*, saint Denis est pareillement convoqué dans le cadre d'une alliance royale :

Ainsi disoit Huon (= Hugues) qui moult ot de vaillance;
 Puis dist a lui meïsmes : « Par saint Denis de France,
 Dieux me veulle aïdier, je vois en grant balance,
 Mais n'iert ja petit hons prisiez, s'il ne s'essance,
 Et se pooie cy faire par me poissance
 Que je peüsse faire de men veu l'ordonnance
 J'aroie a tousjour mais honour par habondance

¹ *Ibidem*, laisse CXIV, v. 3720-3743, p. 305-306.

² *Girart de Vienne*, laisses CXXV-CXXVII, v. 2930-2993, *La Geste de Monglane*, éd. David M. DOUGHERTY et Elizabeth B. BARNES, Eugene, University of Oregon Books, 1966, p. 200-202.

Et le grace et l'amour de la roïne France
Et de se fille oussy qui tient noble tenance.
Ja voi ge que Fortune si est de men aidance
Qui me poroit enfin donner moult noble escanche¹.

Hugues Capet demande à Dieu, par l'intermédiaire de saint Denis, d'agir en sa faveur afin qu'il puisse s'unir à la fille de la reine de France. À ce moment-là, le roi Louis, son père, est mort, empoisonné, et le trône de France est vaquant. Le héros souhaite épouser Marie, la fille du roi, parce qu'elle possède *noble tenance* – sans doute est-il fait référence ici au domaine royal – et qu'il pourra profiter de son héritage (*me poroit (...) donner moult noble escanche*). Les prières d'Hugues seront exaucées ; par la suite, il épouse Marie et est couronné et sacré à Reims (laisse CIX-CXI). La chanson se termine sur la mort d'Hugues Capet, à qui son fils Robert succède sur le trône de France. À l'instar de *Théséus de Cologne*, la chanson d'Hugues Capet présente saint Denis comme agissant en faveur du maintien de la couronne et ordonnant la succession. La chanson joue avec la réalité généalogique ; tout en restant proche des personnages historiques – Hugues Capet succède bien au roi Louis V et Robert le Pieux à son père Hugues Capet – elle en profite pour résoudre, à travers la fiction, à la fois l'inévitable problème de l'« usurpation » de 987 et la mise en doute de la validité de l'avènement de Philippe VI en 1328. Elle présente Hugues Capet comme choisi et élu pour succéder à Louis et en profite pour rappeler, d'un autre côté, la politique contemporaine d'exclusion des femmes de la couronne².

Dans le même sens, dans *Théséus de Cologne*, saint Denis se range du côté du maintien dynastique, en organisant une alliance qui assurera la continuité de la couronne. Les deux chansons insistent sur le fait que c'est Dieu, par l'entremise de Denis, qui se prononce en faveur des rois de France et assure leur couronnement. La suite de la chanson de *Théséus de Cologne* démontre en effet que les recommandations et les plans de saint Denis fonctionnent et parviennent à établir Ludovis sur le trône³.

Ce n'est pas par hasard si ces chansons font de Dieu et de saint Denis les garants du royaume et les protecteurs du roi de France et si certaines figures royales anciennes, comme celle de Dagobert, apparaissent au sein du récit. Les textes témoignent en effet de l'atmosphère contemporaine, marquée par la fragilisation du pouvoir royal, mis en péril par le conflit avec

¹ *Hugues Capet*, laisse XL, v. 1828-1838, p. 139.

² La chanson insiste sur le fait que Marie, la fille de Louis, est incapable de régner. Après le couronnement d'Hugues Capet, un parlement se réunit et décide de ce qui est en réalité la loi salique : « Fu adont acordé par euvre fianchie / Que, s'en Franche avoit roy qui ne laissast en vie / Hoir malle aprez se mort, la cose fu jugie: / La fille n'y aroit une pomme pourie, / For ceulle le douaire ou seroit adrechie, / Ainchois prenderoit on en la quinte lignie / Ung prince de ce sanc de le roial partie » (*Hugues Capet*, laisse CXI, v. 4606-4612, p. 233). Il s'agit d'une référence évidente à la loi salique qui se précise dans le courant du XIV^e siècle (Daisy DELOGU, *Theorizing the Ideal Sovereign*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2008, p. 78-79). Il est possible que la référence « en la quinte lignie » fasse référence directement à Philippe VI (D. COLLOMP, « Sacre et royauté », p. 282, n. 19).

³ Par la suite, Ludovis est fait prisonnier à Antioche ; le traître Lambert tente alors de s'emparer du trône et d'épouser Baudour. Avec l'aide de Gadifer, le fils de Théséus et de Flore, il est libéré, se débarrasse du traître et est couronné à Reims. C'est ici que se termine l'implication de Ludovis dans la chanson, qui conte ensuite les aventures des trois fils de Gadifer (Pour un résumé détaillé de la chanson, voir *Theseus de Cologne*, p. 13-19).

l'Angleterre et les revendications d'Édouard III, puis de Richard II. *Théséus de Cologne* naît au moment de l'avènement de Charles V (1364) ; elle est donc composée quelques années après la terrible défaite de Poitiers (1355) et la signature du traité de Brétigny (1360), qui accorde au roi d'Angleterre Édouard III près d'un quart du royaume de France. Le renforcement de la légitimité française passe par une remémoration du passé dynastique et de ses aspects merveilleux et divins ; c'est dans ce contexte qu'il convient d'inscrire la référence à Dagobert et le rappel de la protection de saint Denis, tels qu'ils apparaissent dans ces chansons. Ces évocations s'inscrivent en effet dans le sillage d'une forme de propagande, organisée autour de la « volonté de proclamer la permanence de l'institution monarchique¹ ».

Les chansons rappellent que saint Denis, depuis les origines, accorde aide et protection aux rois de France. En évoquant sans cesse l'affection portée par Dagobert au saint et à son église ou encore en faisant de Clotilde – et ainsi, par association, de Clovis – une convertie directe de saint Denis, les chansons pointent l'importance et l'ancienneté du rôle du saint dans l'histoire royale. Le saint et sa mémoire semblent d'ailleurs particulièrement mis à contribution par les premiers Valois ; Philippe VI se presse au tombeau du saint après son couronnement et lui témoigne la plus grande dévotion :

Toutes les lesquelles choses faites moult devotement, assés tost après il se parti de Paris et s'en ala à Saint Denis. Là fu en très grant devocion, et fist ouvrir le lieu où les corps de monseigneur saint Denis et de ses compaignons reposent. Et quant ledit lieu fu ouvert, ledit roy Phelippe, meu de grant devocion, osta son chaperon et sa coiffe et ala querre les dis corps sains de monseigneur saint Denis et de ses compaignons et les aporta l'un après l'autre sur leur autel² (...).

Philippe VI s'en remet par la suite à saint Denis dans son combat contre les Flamands³ ; c'est aussi grâce aux prières adressées à saint Denis que Jean le Bon, tombé malade, se trouve finalement guéri⁴. L'importance du lien entre saint Denis et la monarchie tout comme le poids accordé à la mémoire des ancêtres royaux semble bien, dans ce cycle de chansons tardives, imprégner la fiction.

4.3 Texte et contexte. Dagobert, le légendaire royal et la crise de succession des Valois

Les chansons du « cycle » mérovingien reflètent, à différents niveaux, les préoccupations de leur moment de composition. L'influence de l'actualité se perçoit principalement au travers du choix des thématiques et des personnages, ainsi que des références à certaines légendes qui s'élaborent, à l'époque, autour des attributs de la royauté.

¹ Robert BOSSUAT, « *Théséus de Cologne* (suite) », *MA*, 65, 1959, p. 312.

² *GCF*, 9, *Règne de Philippe VI de Valois*, III, p. 80.

³ *Ibidem*, IV, p. 93.

⁴ *Ibidem*, XIII, p. 149-150.

4.3.1 La succession royale et le rôle de Dagobert

4.3.1.1 Usurpations et périls de la succession

En premier lieu, les chansons tardives font montre d'un attrait particulier pour les histoires de succession royale et de couronnement, agrémentant le récit de nombreux incidents qui viennent troubler l'ordre naturel des choses. La réflexion sur ce thème semble alors nouvelle, puisqu'elle est quasiment absente des œuvres antérieures¹, à l'image de la chanson de *Gormont et Isembard* qui, au début du XII^e siècle, décrit sans trop s'en préoccuper la vacance du trône à la mort du roi Louis :

Ceo dit la geste, et il est veir,
Puis n'ot en France nul dreit eir².

A contrario, le thème est intensément exploité dans les chansons du « cycle » mérovingien. Dans *Dieudonné de Hongrie*, la thématique successorale se situe au cœur de l'intrigue, puisque celle-ci commence par la mention d'une déficience successorale, qui sert alors de cadre général au récit :

Cis rois fu Clovis que Jhesus tant ama,
Adés de plus en plus France fructefia.
La ligniee de li moult longuement dura,
Jusques au tamps roy Clotaire que France iusticha.
Et quant chis rois Clotaire du siecle trespasa,
Il n'eust nul roy en France a grant meschief trouva³.

Cette crise inaugurale est l'occasion d'introduire le premier héros de l'histoire ; c'est en effet le roi Melsiant de Hongrie qui, après s'être fait baptiser et avoir pris le nom de Charles le Chauve, succède à Clotaire :

L'arceveque de Rains li a fait .i. sermon,
No loy li prescha par bonne entention
Et puis le baptisa et l'appella Charlon.
Che fu Charle li Calle en si ot il a non,
Puis fu oings et sacres par grant devotion
Et la fu couronnes en grant affliction⁴.

¹ D. COLLOMP, « Épopée française », p. 131.

² *Gormont et Isembart. Fragment de chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Alphonse BAYOT, Paris, Honoré Champion, 1931, laisse XII, v. 419-420, p. 28, cité dans D. COLLOMP, « Épopée française », p. 131. La chanson du *Couronnement de Louis*, alors même qu'elle est centrée autour du rétablissement de Louis le Pieux sur le trône, se montre très laconique sur le couronnement lui-même (IDEM, « Sacre et royauté », p. 280-281).

³ Paris, BnF, fr. 24372, f°1r, v. 11-16.

⁴ Paris, BnF, fr. 24372, f°2v, v. 293-298.

Plus tard, alors que Philippe, le fils de Charles le Chauve, a succédé à son père, Amauri de Bretagne tente de s'emparer du trône. Dieudonné, le fils de Philippe, parvient à rétablir la situation ; c'est alors l'occasion pour l'auteur de rappeler l'importance du couronnement à Reims :

D'Amauri ont fait roi si com le couronna,
Au palais a Paris le couronne porta.
Pour li fu ordenes que mais hons ne serra
Tenus a roy de France se droit a Rains ne va.
Seigneurs pour ceste cause dont je vous voy parlant,
Fu adonc acorde en France le vaillant,
Qu'on ne tenroit a roy jamais homme vivant
S'en le cite de Rains n'avoit le sacrement¹.

Le récit se clôt sur l'abdication de Dieudonné, qui souhaite s'établir dans un ermitage ; son fils Dagobert succède alors à son grand-père Philippe.

L'intrigue de *Theséus de Cologne* s'articule en partie autour de deux grandes usurpations : l'usurpation de la couronne impériale, convoitée par le traître Griffon, et celle de la couronne de France, dont souhaite s'emparer Lambert d'Anjou. Après la mort de Dagobert et alors que Ludovis, son fils, et Theséus sont prisonniers de Griffon à Antioche, Lambert, ambitieux et fourbe, annonce fallacieusement la mort de Ludovis et se saisit du pouvoir. La situation se résout finalement en faveur de Ludovis ; grâce à l'aide de Theséus et de son fils Gadifer, Lambert est tué et le fils de Dagobert couronné à Reims :

Ludovis fist Lambert par pieces decopper (...)
Et puis roy Theseus et Gadiffer leber
Firent le damoiseil tout droit a Rains aller
En la cite de Rains le firent couronner².

Enfin, dans *Ciperis de Vigneaux*, après avoir dépossédé le roi d'Angleterre, Guillaume, de sa couronne, le roi de Norvège Galadre tente de s'emparer du trône de France, ce qui donne lieu à une longue bataille entre son armée et celle de Dagobert³. Après la victoire des Français – qui conquièrent de nombreux territoires –, Dagobert est à nouveau menacé par le roi de Navarre, qui envahit Paris⁴. Puis c'est au tour de Guy de Provence qui, profitant de l'absence du souverain, se fait reconnaître roi par les bourgeois à Paris. Comme l'annonce, à Dagobert, Savary de Bourgogne, la succession naturelle est donc rompue, puisqu'en réalité Dagobert a un frère, Ludovis, à qui la couronne revient légitimement :

¹ Paris, BnF, fr. 24372, f°83r, v. 14849-14857.

² Paris, BnF, NAF 10060, f°144v.

³ *A critical edition of Ciperis*, laisses XIII-XXXVI, v. 251-938, p. 14-32.

⁴ *Ibidem*, laisses XCI-XCIV, v. 2668-2823, p. 76-79. La fin du conflit avec Maxime de Navarre manque, en raison des lacunes du manuscrit.

(...) s'il estoit vray que fussiés affinés,
S'aviés ancoire ung frere, Ludovis est nommés (...)
Et que c'est mieulz raison que il fust couronnés¹.

Guy de Provence est finalement battu par Dagobert, avec l'aide de Ludovis et de Ciperis, et forcé de prendre la fuite (laisse CLXII). La chanson se clôt en dernier lieu sur un conflit lié à la succession de Dagobert, que se disputent, après sa mort, son frère Ludovis et son neveu Ciperis. En tant que frère du roi, Ludovis peut certes faire valoir son droit à la couronne ; néanmoins l'auteur précise que Ciperis, en tant que neveu et gendre de Dagobert – il a épousé sa fille Orable – est l'héritier le plus légitime :

Moi qui suis per de France le plus prochain nommé,
A cause de la fille que jou ay espousé.
Fille fut Dagoubert qui de present est finé².

L'argument est intéressant et se fait certainement l'écho des réflexions soulevées par la crise de succession entre Philippe VI de Valois et Édouard III d'Angleterre. Pourrait-on percevoir, derrière ce raisonnement, une référence à Philippe VI, neveu de Philippe le Bel et époux de Jeanne de Bourgogne, petite-fille de Louis IX ? Le raisonnement rejoint celui présenté dans la chanson de *Hugues Capet*, où la légitimité d'Hugues sur le trône repose aussi sur son mariage avec Marie, la fille du roi précédent, Louis. Malgré l'impossibilité d'accéder elle-même au trône – ici *Ciperis de Vigneaux*, comme *Hugues Capet*, se font les relais du principe d'exclusion des femmes de la couronne – la fille du souverain est néanmoins chargée d'une légitimité filiative qu'elle transmet, par le mariage, à son époux. Puisque Ciperis est, de surcroît, aussi le neveu de Dagobert, il est donc lié par deux fois à l'ancien souverain.

Quoi qu'il en soit, dans *Ciperis de Vigneaux*, le conflit autour de la succession de Dagobert finit par se régler, grâce notamment à l'intervention de la reine Baudour, épouse de Ludovis. Il est décidé que Ciperis régnera à la suite de Ludovis :

La roïne nobile que Jhesus Christ amoit
Au conte Ciperis tant de beauz mos disoit
Et en l'humiliant toujours lui prometoit
(...) qu'après Ludovis le royalme il aroit ;
Et le Saint Esperit en ce fait se metoit,
Tant que le quens Ciperis celle paix accorderoit³.

En attendant, Ludovis accepte de confier la couronne à Ciperis durant un jour et une nuit, avant de la reprendre¹. À partir de là, la « juste » succession est assurée ; Ciperis succède ensuite

¹ *Ibidem*, laisse CCLI, v. 4447-4455, p. 120-121.

² *Ibidem*, laisse CCV, v. 6392-6394, p. 170.

³ *A critical edition of Ciperis*, laisse CCXXI, v. 6952-6956, p. 184

à Ludovis, et les deux fils de Ciperis, Thierry et Clovis, succèdent à leur père. La chanson se termine d'ailleurs sur cette filiation régulière et sur le bon fonctionnement du royaume :

(...) mort fut Ludovis que Dieu fache pardon, (...)
Ciperis couronnerent par l'accord Philippon,
Le bon roy de Hongrie, le pere du baron.
Et fut sacré à Rains ou feste lui fist on,
Puis revint a Paris en sa pocession.
.VIJ. ans tint le royalme illec ou environ, (...)².

Quant il fut trespasés, Thierry couronna on.
Cilz estoit ly aînés dez freres, ce scet on.
Or n'ot nulz enfans. S'ot après lui le don
Du royalme nobile Clovis le bon baron³.

Clovis fut long temps roy de France le royon.
Or furent assenés trestous lez haulz baron,
Chascun tint son païs en paix et sans tenchon, (...)
Ychi fine l'hystoire et la bonne chanson⁴.

Dans ces chansons, si les troubles sont récurrents et la menace constante, la succession finit par s'organiser et la couronne revient à l'héritier légitime. L'intérêt marqué pour les questions successorales, qui s'y perçoit, dialogue certainement avec la crainte contemporaine de la carence dynastique et les nombreuses réflexions autour de la légitimité du lignage « de France ».

4.3.1.2 Dagobert, roi providentiel dans *Dieudonné de Hongrie*

Dans la chanson de *Dieudonné de Hongrie*, Dagobert se voit accorder un rôle majeur dans le maintien et le rétablissement de la lignée royale. Entouré de merveilleux, son règne se charge d'une nature providentielle qui met en lumière l'importance du personnage et de sa mission dans la suite de l'histoire. Dès le départ, la naissance de Dagobert est encadrée d'éléments merveilleux qui prédisent l'exceptionnalité de son destin. En premier lieu c'est l'auteur qui, au moment de sa conception, annonce à deux reprises ses futures réalisations :

Dieudonne ot sa fame celle nuit se coucha
Et en fist s'en deduit et chou qu'il dezira.
Par le voloir de Dieu celle nuit engenra
.I. moult puissant enfant qui vailamment regna.
Du roiaume de France le couronne porta,
Dagoubert ot a non et saint Denis fonda.
Cis frans rois Dagoubert l'abaie estora,
Preudons fu en sa vie et no loy essaucha.

¹ *Ibidem*, v. 6961-6964, p. 184 : « Par itel convenant Ciperis l'ottrioit, / Que le roy Ludovis qui couronné estoit / Lui donroit la couronne et s'en deposerait / Ung jour et une nuit et puis si le raroit ».

² *Ibidem*, laisse CCXLVII, v. 7795-7803 p. 205.

³ *Ibidem*, laisse CCL, v. 7860-7863, p. 207.

⁴ *Ibidem*, laisse CCL, v. 7885-7890 p. 208.

En icelle nuitie seigneurs donc je vous dis,
Engendra Dieudonne en la dame gentis
Le vaillant Dagoubert qui fu roi de Paris
Et fonda l'abaie com dit a Saint Denis¹.

C'est ainsi par le *voloir de Dieu* que naît Dagobert. Par la suite, la fée Gloriande, qui endosse toujours un rôle de protectrice envers Dieudonné, réitère ce présage :

Gloriande la fee a nobile marchis
Et li dit : « Damoisiaus, entendes a mes dis,
Soies preudons et vrais et s'aime Jhesu Cris
Et en vers ta moulier n'aies mies mespris
Kar elle est sainte dame et s'en vanra .I. fis ;
Dagoubert ara non es sains fons benais
De France sera rois et de tout le pais² ».

L'annonce est donc double. Elle s'exerce en premier lieu au niveau de l'auteur, qui, utilisant le passé, donne l'impression de sortir du cadre du récit pour s'adresser plutôt à la mémoire « collective » de son public ; l'annonce de Gloriande se replace, elle, dans la diégèse de l'histoire, en annonçant – par l'usage du futur – les événements qui suivront dans le récit.

Lorsqu'ensuite Dagobert est enlevé par l'enchanteur Balan, c'est le nain Maufunes qui, grâce à un subterfuge, se porte à son secours et parvient à le libérer³. Finalement, à la fin du récit, Gloriande, par l'entremise de Maufunes, demande à Dieudonné de se retirer dans un ermitage et de passer la couronne à son fils :

Du bon roy Dieudonné qui ensi exploita
Au chevaliers faes liber se radrecha
Et la vint Maufunes qui bel le salua
« Dieudonne », dit il, « Saves comment il va,
Gloriande vous mande caler vous couvanra
Dedans .I. ermitaige et laisies vous faura
L'onneur de cesti monde et vous aidera,
Et bo fil Dagoubert ole roy demoura
Et apres son defin rois de France sera »⁴.

Suivant les conseils de ces protecteurs, Dieudonné décide donc de se retirer, non sans avoir préalablement fixé les termes précis de la succession auprès de son père Philippe et des barons, afin que son départ ne crée pas de hiatus dynastique :

Biax sire rois de France, hons de grant hardement,
La vostre compaignie departira briement,
De vous me partiray par itel convenent,

¹ Paris, BnF, fr. 24372, f°36v, v. 6472-6483.

² Paris, BnF, fr. 24372, f°36v, v. 6494-6500.

³ Paris, BnF, fr. 24372, ff°78r-79r, v. 13953-14156.

⁴ Paris, BnF, fr. 24372, f°83v, v. 14919-14927.

Jamais ne me verres Diex les veult ensement.
 Et veci Dagoubert, qui mult a le corps gent,
 Vous sapes c'est men fil et je l'ames loiavement.
 En garde le preudes cil vous vient a talent,
 Car apres vous tenra le noble chasement (...)
 Et tel droit cavoir plus en France proprement,
 Je le doins a men fil qui chi est empresent (...),
 Qu'il ait votre roiaume et le couronnement (...).
 Li haus barons de France trestout comunablement,
 Li jurerent leur foy, n'en saillirent noient,
 Kar puis fu rois de France et regna poissablement,
 Et fonda Saint Denis l'abie proprement¹.

Les précautions de Dieudonné, qui s'ajoutent à l'injonction des personnages merveilleux, garantissent alors le maintien de la couronne. La passation de pouvoir est faite par Dieudonné, devant Philippe et Dagobert, et validée par les barons du royaume. L'auteur termine à nouveau par une référence à Dagobert et à Saint-Denis, qui peut être comprise hors du cadre diégétique.

Le merveilleux concourt donc ici à la continuité dynastique et l'injonction successorale est placée à l'intérieur du système féérique ; dans ce sens, l'auteur « a su utiliser les personnages surnaturels et leurs interventions pour construire une intrigue compatible avec l'orientation politique (...) de son œuvre² ». Dans *Dieudonné de Hongrie*, Dagobert se situe donc au bout de la chaîne de succession et vient mettre un terme aux conflits successoraux : il incarne le rétablissement définitif de la branche légitime sur le trône de France. Une telle représentation ne pouvait que parler à un auteur et à des auditeurs des années 1360, qui se remettaient à peine des défaites françaises, de la capture de Jean le Bon et de la marche d'Édouard III sur Reims³.

4.3.2 Légendaire royal et propagande dans les chansons de geste tardives

Le règne de Charles V et les premières années de celui de Charles VI se distinguent par un phénomène de relative « politisation » de la littérature. L'actualité et le besoin de légitimité imprègnent tous types de productions littéraires, et se perçoivent aussi dans les chansons de geste tardives. Les chansons de cette époque sont en effet imprégnées par les événements contemporains, auxquelles elles font même parfois presque directement allusion. Denis Collomp a bien relevé, par exemple, les références faites à la révolte des bourgeois de Calais, en 1356, dans *Théséus de Cologne* et *Ciperis de Vigneaux*⁴.

¹ Paris, BnF, fr. 24372, f°83v, v. 14959-14984.

² Marguerite ROSSI, « Les éléments merveilleux dans *Dieudonné de Hongrie* », *De l'étranger à l'étrange ou la conjonction de la merveille. En hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1988, p. 446.

³ À la fin de l'année 1359, Édouard III se rend à Reims avec ses troupes, probablement dans l'espoir de s'y faire couronner ; sa tentative de siège se solde par un échec, notamment en raison de la résistance des bourgeois de la ville (B. BOVE, *Le temps de la Guerre de Cent ans*, p. 72).

⁴ Bien que furtives, les allusions à l'épisode devaient parler au public lettré des chansons, « à l'esprit duquel les faits historiques récents ne pouvaient qu'être présents (...) » (D. COLLOMP, « L'écho des bourgeois », p. 195). La

D'une part, au sein du corpus des chansons tardives, et tout particulièrement du « cycle » mérovingien, la royauté et ses attributs occupent en outre une place bien plus significative qu'auparavant. Les productions tardives témoignent d'autre part de l'évolution de la conception du pouvoir royal à la fin du Moyen Âge. Les chansons des XII^e-XIII^e siècles dépeignent une royauté fondée sur les principes féodaux, insistant notamment sur les rapports entre le roi et ses vassaux. Il n'est que très rarement question d'un fondement divin de la monarchie et les attributs symboliques du roi de France – tel que la fleur de lis – ne semblent pas profiter d'une attention particulière¹. Un tournant symbolique est pris entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e, qui s'accroît dans les premiers temps du conflit franco-anglais ; la crise de succession et les revendications anglaises, qui menacent la légitimité du roi de France, poussent les premiers Valois à réaffirmer leurs prérogatives par le biais du recours à des mythes d'origine, dévoilant le caractère sacré de la royauté française. Dans le courant du XIV^e siècle, se renforce l'idée selon laquelle Dieu a conclu une alliance avec le royaume de France et a concrétisé cette élection en envoyant, au roi de France, les attributs divins que sont la Sainte Ampoule, la fleur de lis ou l'oriflamme².

Se développe ainsi une véritable « mystique de la royauté »³, qui se perçoit aussi dans les chansons de geste de l'époque ; les légendes d'origine – comme celle, bien connue, de la Sainte Ampoule – sont souvent rappelées ; la chanson est aussi l'occasion, pour l'auteur, de se faire le relais de récits nouveaux, nés à son époque et destinés à enrichir le légendaire royal et à réaffirmer la primauté des rois de France.

4.3.2.1 La légende de la Sainte Ampoule et l'importance du sacre

Consignée au IX^e siècle sous la plume d'Hincmar de Reims, la légende dite de la Sainte Ampoule relate comment, durant le baptême de Clovis, une colombe – figurant le Saint Esprit – apporte une fiole de chrême alors que celui-ci vient à manquer⁴. Rapidement adoptée et largement diffusée, la légende met au jour le caractère élu des rois de France, sacrés par Dieu, qui accorde au royaume toute sa légitimité ; elle constitue « un résumé parfait de l'institution divine de la monarchie française (...) »⁵. En tant que premier roi franc chrétien et témoin de la reconnaissance, par Dieu, de la puissance de la royauté, Clovis est particulièrement mis à l'honneur dans les deux derniers siècles du Moyen Âge : les miroirs historiques et royaux

chanson de *Dieudonné de Hongrie* fait elle aussi allusion à certains faits contemporains et met en scène des protagonistes qui peuvent être rapprochés de certains personnages historiques (IDEM, « Sacre et épopée », p. 289).

¹ IDEM, « Épopée française », p. 124-128.

² M. BLOCH, *Les rois thaumaturges*, p. 229-236 ; C. BEAUNE, *Naissance*, p. 214-215.

³ L'expression est de Denis COLLOMP (« Épopée française et mystique de la royauté », 2002).

⁴ La légende semble avoir d'abord circulé dans la liturgie rémoise, avant d'être reprise dans un discours prononcé par Hincmar de Reims à l'occasion du couronnement de Charles le Chauve, en 869 ; elle sera définitivement fixée dans la *Vita Remigii*, composée par Hincmar autour de 880 (M-C. ISAÏA, *Remi de Reims*, p. 443-464 ; Joseph-Claude POULIN, « Geneviève, Clovis et Remi : entre politique et religion », *Clovis, histoire et mémoire*, 1, dir. M. ROUCHE, p. 342-348 ; R. A. JACKSON, *Vivat rex*, p. 35-36).

⁵ *Ibidem*, p. 164.

composés aux XIV^e et XV^e siècles rappellent notamment l'événement avec insistance, établissant souvent un parallèle entre le premier franc et le roi de France régnant¹. Autour de 1385, le *Speculum morale regum* de Robert Gervais s'étend longuement sur la figure de Clovis, qu'il considère comme étant la « racine de l'*arbor Franciae*² ».

Dans cette même perspective, la légende se retrouve dans la chanson de *Dieudonné de Hongrie*, et ce de façon inédite ; à la fin du XII^e siècle encore, dans la chanson de *Floovant* – qui fait pourtant de Clovis un personnage du récit – le baptême était mentionné sans que ne soit évoqué le miracle qui l'entoure. Dans *Dieudonné de Hongrie, a contrario*, le miracle de la Sainte Ampoule survient à deux reprises, et concerne deux personnages distincts. Il est d'abord évoqué brièvement dans les premiers vers du récit, lorsque l'auteur mentionne Clovis :

La en est le cronique que oir le vaura,
Bien aves oy dire et recordez piecha,
Qu'il ot un roy en France a qui Diex envoia
La noble fleur de lis et si sse baptisa,
Pour la sainte miracle que Diex li demonstra ;
Cis rois fu Clovis que Jhesus tant ama³.

Si l'auteur ne s'étend pas sur le miracle qui entoure le baptême de Clovis, c'est parce que celui-ci se trouve transposé, plus tard, à l'accession au trône du premier héros, Melsiant de Hongrie, grand-père de Dieudonné⁴. Alors que les grands du royaume hésitent entre deux prétendants – le sarrasin Melsiant de Hongrie et le traître Guillaume de Montfort, qui a assassiné l'héritier légitime – Dieu intervient une première fois pour guider la succession ; alors que Guillaume de Montfort est en passe de se faire couronner, il envoie un ange aux douze pairs de France :

Et la fust roy de France ; mais Diex qui le haoit
Ne le vaut consentir kar son angle envoioit
Au .XII. pers de France et si les saluoit,
De par le Createur qui haut fier et lons voit :
« Seigneurs », si dit li angles qui grant clarte rendoit
« Ne faites mie roy, Dieu s'en couroucheroit.
Diex vous a pour veu .I. roy de noble endroit,
C'est li rois Melsiaus ou il metera foit
Et sera baptisies kar Diex vueut qu'ensi soit »⁵.

À la suite de ce premier avis divin, les deux prétendants sont présentés à Reims à l'autel *Notre Dame* et il est décidé que Dieu, par l'intermédiaire de l'envoi de l'ampoule, désignera définitivement le futur roi :

¹ Sur l'image de Clovis à la fin du Moyen Âge, voir en premier lieu C. BEAUNE, *Naissance*, p. 55-74.

² EADEM, « Clovis dans les miroirs dominicains », p. 125.

³ Paris, BnF, fr. 24372, f°1r, v. 6-11.

⁴ D. COLLOMP, « Sacre et épopée », p. 284-288.

⁵ Paris, BnF, fr. 24372, f°1r, v. 76-84.

Et auquel Diex ira son empoule envoiant
Pour oindre et consacrer si comme est afferant,
Celi coronerons de couronne luisant¹.

Finalement, le miracle se produit au bénéfice de Melsiant de Hongrie :

.I. angle y a veu trestout parfaitement
Qui s'en vint a li et li dist douchement :
« Melsiaus de Hongrie, or oies moutallant,
Que Jhesu Crist vous mande, li roys du firmament,
Que renvoies vo loy, elle ne vaut noient,
Et se crees en Dieu le pere omnipotent,
Si receves l'ampoule qui cha vient douchement,
Roys de France seres Dieu le vueut ensemment (...) ».
La vertus Jhesu Crist l'espira tellement,
Qu'il eut en Dieu suir cuer et entendement
Desus se destre epaule (...)
Vint li saint Espris du divin firmament,
Et lui mist en se main l'ampoule dignement².

Aussi l'épisode de la Sainte Ampoule se voit-il transposé du roi païen Clovis au roi sarrasin Melsiant de Hongrie. Le miracle provoque la conversion de Melsiant, qui *eut en Dieu suir cuer et entendement* et qui prend alors le nom de Charles le Chauve, comme l'avait prédit l'ange envoyé par Dieu³. L'envoi de l'ampoule, dans l'histoire de Clovis comme dans la fiction de *Dieudonné*, a pour objectif de désigner le roi légitime ; Dieu intervient dans le processus successoral pour s'assurer de la continuité légitime du pouvoir royal. Le miracle agit ainsi à deux niveaux : au niveau du récit, il légitime le héros et, en conséquence, l'ensemble de sa descendance – Philippe, Dieudonné puis Dagobert – ; au-delà de la fiction, il sert aussi à rappeler, plus généralement, l'origine divine et sacrée de la royauté française, dans un contexte de fragilisation dynastique.

Dans le même sens, la question du sacre et de ses implications symboliques occupe une place significative au sein du corpus tardif. Dans les chansons des XII^e-XIII^e siècles, les mentions du sacre demeurent exceptionnelles ; le successeur du roi est le plus souvent élu et les cérémonies de couronnement suivent un modèle nettement féodal⁴. Les chansons du XIV^e siècle témoignent quant à elles d'une montée en puissance de la thématique du sacre et de l'importance de Reims dans le rituel royal.

Dans *Théséus de Cologne* et dans *Ciperis de Vigneaux*, le retour à la « juste » succession et le rétablissement sur le trône de l'héritier légitime s'incarnent dans son sacre à Reims. Dans

¹ Paris, BnF, fr. 24372, f°1v, v. 167-169.

² Paris, BnF, fr. 24372, f°2r-2v, v. 257-272.

³ Paris, BnF, fr. 24372, f°1r, v. 85-88.

⁴ D. COLLOMP. « Sacre et royauté », p. 280-282 ; IDEM, « Épopée française », p. 132-133.

Théséus, après sa victoire sur le traître Lambert, Ludovis est couronner en la cite de Rains¹ ; lorsque Ciperis succède à Ludovis, à la fin de la chanson, il est lui aussi sacré a Rains, ou feste lui fist on².

Mais c'est surtout dans la chanson de *Dieudonné de Hongrie* que les références au sacre et à son importance symbolique sont le plus développées. Premièrement, elle se montre plus précise dans les termes et, lorsque sont décrits le baptême et le sacre de Melsiant de Hongrie – qui devient Charles le Chauve –, l'auteur précise qu'il *fu oings et sacrés*. L'évocation de l'onction confère ici au sacre du roi de France une nature singulière et renvoie évidemment au baptême-sacre de Clovis³. Plus tard, le rétablissement de Philippe, fils de Charles le Chauve, sur le trône après la tentative d'usurpation d'Amauri de Bretagne constitue l'occasion, pour l'auteur, de rappeler l'importance du sacre à Reims :

La sont li traiteur dont conte on vous a,
D'Amauri ont fait roi si c'on le couronna.
Au palais a Paris le couronne porta ;
Pour li fu ordenes que mais hons ne serra
Tenus a roy de France se droit a Rains ne va.
Seigneurs, par ceste cause dont je vous voy parlant,
Fu adont acorde en France le vaillant
C'on ne tenroit a roy jamais homme vivant
S'en le cite de Rains n'avoit le sacrement⁴.

Dans *Dieudonné de Hongrie*, le sacre apparaît donc comme l'une des principales étapes qui garantissent la légitimité du roi de France. Cette conception se fait le miroir des réflexions sur le sacre au XIV^e siècle, qui, en insistant notamment sur l'onction, réaffirment le caractère supérieur du roi de France⁵. Charles V en particulier s'attèle à rendre visible la cérémonie et ses différentes étapes, par le biais notamment des images. Sous son règne se multiplient « les tentatives de justifier l'acte du sacre par la tradition et de présenter le passé aussi bien que le présent comme étant en coïncidence avec les interprétations politiques du moment⁶ ». Dans son *Traité du sacre*, composé en 1372 à la demande de Charles V, Jean Golein insiste sur le prestige que la royauté retire du sacre rémois et de l'onction ; dans le *Songe du Vergier*, achevé avant 1378 et présenté au roi, l'auteur insiste aussi sur le rôle de l'onction et la précellence du roi de France :

Mez quoy que nous diöns dez aultres Roys, il samble que nul ne doie doubter que le roy de France ne praigne especial grace du Saint Espirit par sa sainte unction. Car, ainssi que il est plus merueilleusement oynt et plus especialment que nul aultre Roy, c'est chose

¹ Paris, BnF, NAF 10060, f°144v.

² A critical edition of *Ciperis*, laisse CCXLVII, v. 7801, p. 205.

³ D. COLLOMP, « Sacre et royauté », p. 283 et p. 288.

⁴ Paris, BnF, fr. 24372, f°83r, v. 14849-14857.

⁵ J. KRYNEN, *L'Empire du roi*, p. 349.

⁶ Martin KINTZINGER, « Symbolique du sacre, succession royale et participation politique en France au XIV^e siècle », *Francia*, 36, 2009, p. 94.

vraysamblable que, devant tout aultre, il receve par celle unccion especial don et grace du Saint Esprit. Car il est oynt de la Sainte Ampoule¹ (...).

L'insistance sur le rituel dans certaines chansons tardives n'est en aucun cas fortuite et survient notamment à la suite de la tentative d'Édouard III, en 1359-1360, de prendre la ville de Reims, dans l'espoir, peut être, de s'y faire couronner. Le roi anglais s'était alors heurté à la résistance des bourgeois et avait été contraint de se rabattre sur Paris, qu'il n'était pas non plus parvenu à faire plier². Dans la chanson comme dans l'histoire récente du royaume, Reims est ainsi un rempart contre les prétentions des « usurpateurs », qu'ils soient fictifs ou réels ; la ville détient le monopole du sacre et authentifie le roi légitime.

4.3.2.2 Clovis et la fleur de lis dans *Florent et Octavien* et *Théséus de Cologne*

Si la légende, ancienne, de la Sainte Ampoule apparaît dans *Dieudonné de Hongrie*, d'autres chansons se font le relais de nouvelles traditions, nées dans la première moitié du XIV^e siècle et destinées à renforcer l'arsenal symbolique des rois de France. C'est le cas, notamment, de la légende dite du « don de la fleur de lis », qui se fixe dans les années 1330 et attribue au roi Clovis, le premier, le port de l'écu de France. Une première légende, vraisemblablement élaborée à Saint-Denis, naît probablement au XII^e siècle ; elle relate la manière dont la fleur de lis se substitue miraculeusement aux croissants sur l'écu de Clovis, alors que celui-ci combat contre un ennemi, Conflac. Le roi mérovingien obtient alors la victoire et, bouleversé par cette démonstration de la puissance divine, décide de se convertir au christianisme³. Autour de 1330, au début du règne de Philippe VI, une seconde partie est ajoutée à la légende, qui accorde notamment à la reine Clotilde un rôle nouveau et de la plus haute importance ; elle aurait reçu l'écu de la part d'un ermite – qui lui-même l'avait reçu d'un ange – avec pour mission d'effectuer la substitution sur les armes de son époux⁴. Cette version mise à jour est due à un moine de Joyenval, dans les Yvelines, qui rattache alors le don de la fleur de lis à la fondation de l'abbaye⁵. Fondée en 1221 par Barthélémy de Roye – chambrier de France sous Philippe Auguste –, l'abbaye profite des faveurs royales dès sa construction et célèbre les obits de tous les rois de France⁶. En 1328, Philippe VI souligne l'attachement ancien de la royauté à l'abbaye dans une lettre de sauvegarde⁷ et, à partir de 1331, le souverain s'y rend presque chaque année⁸.

¹ *Le Songe du Vergier*, I, éd. Marion SCHNERB-LIÈVE, Paris, Éditions du CNRS, 1982, Livre I, ch. LXXX, p. 133.

² Ch. ALLMAND, *La guerre de Cent Ans*, p. 38-39 ; B. BOVE, *Le temps de la guerre de Cent Ans*, p. 72.

³ M. BLOCH, *Les rois thaumaturges*, p. 230-232 ; C. BEAUNE, *Naissance*, op.cit., p. 253.

⁴ Le texte est édité par Robert BOSSUAT, « Poème latin sur l'origine de la fleur de lis », *BEC*, 101, 1940, p. 93-101.

⁵ Anne LOMBARD-JOURDAN, *Fleur de lis et oriflamme. Signes célestes du royaume de France*, Paris, Presses du CNRS, 1991, p. 18-24.

⁶ *Obituaires de la province de Sens, II, Diocèse de Chartres*, éd. Auguste MOLINIER, Paris, C. Klincksieck, 1906, p. 283-309.

⁷ *Ordonnances des rois de France de la cinquième race*, 5, éd. Denis-François SECOUSSE, Paris, Imprimerie royale, 1736, p. 297.

⁸ En août 1331, septembre 1334, avril 1335, juin 1336 et septembre 1337 (Jules VIARD « Itinéraire de Philippe VI de Valois » *BEC*, 74, 1913, p. 104, 115, 117, 121 et 127.

Si la légende trouve certainement son origine au XII^e siècle, c'est la version continuée qui semble s'être diffusée et avoir rencontré le plus grand succès. Elle témoigne en effet, dès lors, d'une postérité notable ; dès 1338, elle apparaît dans le *Dit de la fleur de lis* de Guillaume de Digulleville, qui fait de la même manière du roi mérovingien le premier destinataire de la fleur de lis¹. Elle fut ensuite reprise, en 1371-1375, par Raoul de Presles dans son commentaire à la *Traduction de la Cité de Dieu de saint Augustin* ainsi que par Jean Golein dans son *Traité du Sacre*, composé en 1372².

Au-delà des œuvres directement liées à la symbolique royale ou adressées au souverain, la légende se diffuse aussi dans certaines chansons tardives. Ainsi, *La Belle Hélène de Constantinople*, composée au milieu du XIV^e siècle, rappelle l'envoi de la fleur de lis au roi de France Clovis dans le cadre d'une bataille contre le roi païen Hurtaut :

Lui envoia Jhesus qui fist ciel et rousee,
 Ung ange beneoit de sa gloire aduree,
 Qui la endroit ly a sa targe transmuee
 Qui fu de fin asur comme elle est figuree
 A .III. serpentiaux d'or a facion desguisee
 C'estoient .III. crapaux ouvré d'œuvre doree
 Mais Dieux vault qu'il n'eüst plus tel targe portee
 Enchois ly envoia par miracle ordenee
 Ou lieu des males bestes dont j'ay fait devise
 .III. fleur de lis d'or fin sur campagne asuree
 De par Jhesus ly fu celle enseigne donnee³.

Au sein du corpus des chansons « mérovingiennes », la légende apparaît, dans une forme plus ou moins développée, dans les chansons de *Florent et Octavien*, *Dieudonné de Hongrie* et de *Théséus de Cologne*. Dans *Florent et Octavien*, la mention survient à la suite du martyre de saint Denis, orchestré par Clovis :

Tout droit entre Montmartre et Paris, se dit on,
 Furent menez ly sains et les martira on.
 Car Clovis ne creoit en Dieu n'en qu'un monton,
 Maiz puis y crut il bien par inspiracion
 Et luy envoya Dieu le tres riche blason
 D'asur et fleur de liz, et pour ce le dit on :
 Se nous aprent l'escrpt qui en fait mencion⁴.

¹ GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, *Le dit de la fleur de lis*, éd. Frédéric DUVAL, Paris, Publications de l'École des Chartres, 2014.

² *La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375), Livres I à III, édition du manuscrit BnF, fr. 22912*, I, dir. Olivier BERTRAND, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 167 ; JEAN GOLEIN, *Le Racional des divins offices de Guillaume Durand, Livre IV - La messe, les Prologues et le Traité du sacre. Liturgie, spiritualité et royauté. Une exégèse allégorique*, éd. Charles BRUCKER et Pierre DEMAROLLE, Genève, Droz, 2010, p. 706.

³ *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. Claude ROUSSEL, Genève, Droz, 1995, laisse CCLIV, v. 9531-9541, p. 493-494. Le personnage de Clovis apparaît à peu près au milieu du récit (laisses CCL-CCLVIII) ; il recueille et élève Joserant, le fils de Coustant et de la fille du roi de Jérusalem, Plaisance, alors que celui-ci avait été abandonné dans la forêt.

⁴ *Florent et Octavien*, I, laisse L, v. 1832-1838, p. 62.

L'auteur insiste sur l'authenticité de la légende, qu'il a apprise par un *escript* ; il est, à nouveau, délicat de définir s'il en a connu une version écrite ou s'il s'agit là d'une remarque d'ordre topique, destinée à donner du poids à sa parole. Le passage est intéressant : la succession d'idées évoque implicitement un lien entre le martyr de saint Denis et la conversion de Clovis, ce qui a pour conséquence de situer plus tôt encore le rôle du saint dans l'histoire royale. Une seconde mention survient au moment d'une bataille de Dagobert contre les païens lors de laquelle les ennemis, déconfis, se rappellent l'histoire de Clovis :

(...) cinquante roys ung jour aassaillis
Clovis le roy de France en fu moult entrepris,
Mais par son Dieu Jhesu fu si bien garenti
Que tous les paiens furent mattés et desconfis,
E ly donna l'escu d'asur a fleur de lis
Et celle noble enseigne qu'il ont pourté tousdis¹.

Dans la chanson de *Dieudonné de Hongrie*, le don de la fleur de lis est hissé au rang du miracle de la Sainte Ampoule, puisque l'auteur les rassemble dans une même phrase, au moment de décrire Clovis :

Qu'il ot un roy en France a qui Diex envoia
La noble fleur de lis et si sse baptisa
Pour la sainte miracle que Diex li demonstra
Cis rois fu Clovis que Jhesus ama².

La mise ensemble de ces deux épisodes manifestant l'intervention de Dieu au profit du roi de France et de ses attributs démontre la diffusion de la légende de la fleur de lis à l'époque de la composition de la chanson, qui semble alors avoir pleinement intégré le légendaire royal. Le don miraculeux de la fleur de lis semble en effet constituer, surtout à partir du règne de Charles V, une forme de « trinité monarchique³ » avec le don de l'oriflamme – comme on l'observe dans *Florent et Octavien* – et la légende de la Sainte Ampoule qui, dans un mouvement d'association d'idées, sont le plus souvent évoqués ensemble⁴.

Enfin, *Théséus de Cologne* mentionne aussi la légende dans la dernière partie du récit, dans le cadre d'un discours que prononce Théséus à la suite du retour de Ludovis sur le trône :

¹ *Ibidem*, laisse CLII, v. 5811-5816, p. 191-192.

² Paris, BnF, fr. 24372, f°1r, v. 8-11.

³ Franck COLLARD, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale, v^e-xv^e siècle*, Paris, Hachette, 1999, p. 178.

⁴ D. COLLOMP, « Épopée française », p. 135-137 ; Philippe CONTAMINE, « À propos du légendaire de la monarchie française à la fin du Moyen Âge : le prologue de la traduction de Raoul de Presles de 'La Cité de Dieu' et son iconographie », *Texte et image. Actes du Colloque international de Chantilly (13 au 15 octobre 1982)*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 204-206.

La couronne de France vint de Dieu proprement
Qui les III fleurs de lis envia dignement
Au noble roy Clovis qui reigna loiaulment
Puis que Dieu les tramist prouver puis clerement
Qu'on les doit honnourer et servir bonnement
Ne oncques ne fust roy dessoubz le firmament
Que s'il y pensast mal ne nul encombrement
Qu'en la fin n'en veust a mauvais finement
Et cilz ont respondu vous parles sagement
Et pource que la fleur de lis vint tellement
La convoictera tel qui ne l'aura ment¹.

Le discours de Théséus prend une teinte véritablement politique. Au-delà de ses destinataires fictifs – les anciens traîtres –, il revêt la forme d'une ode à la légitimité et à la sacralité de la couronne de France, qui *vint de Dieu proprement*. La fleur de lis est ici convoquée pour susciter une morale, destinée à ceux qui voudraient s'emparer du trône : l'histoire a démontré que les traîtres sont systématiquement vaincus et que la couronne revient toujours à son porteur légitime. Ainsi, la couronne et les attributs du roi de France ne peuvent être usurpés ; il s'agit là d'un message fort, signifiant à l'intérieur du récit comme dans l'atmosphère générale de son moment de composition.

5. CONCLUSION

Aux XII^e et XIII^e siècles apparaissent, dans la tradition épique, des références à un univers et à des personnages issus de l'histoire mérovingienne. Nous le percevons notamment, au XII^e siècle, dans la chanson de *Floovant*, qui fait du héros le fils du roi Clovis. Un siècle plus tard, *Octavian* fait de Dagobert, pour la première fois, un protagoniste important du récit et lui confère, comme principal attribut, la fondation de Saint-Denis. Mais c'est surtout au XIV^e siècle que la « matière » mérovingienne s'impose de façon plus prégnante dans les productions épiques, qu'il s'agisse de remaniements d'œuvres antérieures ou de nouvelles créations. Les épisodes liés au légendaire royal, comme la légende de la Sainte Ampoule ou le don miraculeux de la fleur de lis, imprègnent entre autres la production littéraire, comme en témoigne par exemple leur mention dans *La Belle Hélène de Constantinople* ou encore dans la chanson de *Hugues Capet*. Le recours au passé mérovingien permet de rappeler les origines sacrées de la royauté française, en exploitant notamment la thématique du sacre et les différentes légendes liées aux attributs royaux. Dans cette perspective, Clovis, Dagobert et ses successeurs – en tant que rois modèles et témoins privilégiés de l'alliance entre Dieu et les rois de France – endossent un rôle de première importance. Plus précisément, entre 1356 et la fin du XIV^e siècle, un cycle se constitue autour de Dagobert et de sa parenté, qui rassemble quatre chansons – *Florent et*

¹ Paris, BnF, NAF 10060, f°341v.

Octavien, Dieudonné de Hongrie, Théséus de Cologne et Ciperis de Vigneaux – et présente le roi à différents moments de sa vie. Le roi mérovingien, entouré de ses ancêtres et de ses descendants, tient un rôle majeur dans les intrigues successorales et incarne la plupart du temps le juste retour à la filiation légitime et le maintien de la couronne de France. Ce phénomène dialogue de manière évidente avec le contexte dans lequel sont produites ces chansons : dans le cadre du conflit avec l'Angleterre, et particulièrement des premières grandes défaites des années 1350-1360, les souverains contemporains – Charles V puis Charles VI – doivent plus que jamais protéger et réaffirmer leur droit légitime à la couronne de France. Le roi de France doit garantir le maintien dynastique et l'ordre successoral ; dans cette perspective, Dagobert – et la royauté mérovingienne dans son ensemble – incarne dans les chansons une forme de prestige, de stabilité et de permanence du pouvoir, activement recherchée par les souverains Valois.

Malgré la liberté et l'inventivité induites par la fictionnalisation, certains épisodes majeurs de l'histoire et du légendaire royaux – le baptême de Clovis, la fondation de Saint-Denis par Dagobert – sont la plupart du temps retranscrits fidèlement par les auteurs. Il ne s'agit alors pas tant d'inventer que de transformer « la vérité historique, pour remodeler des figures historiques majeures afin de leur conférer une exemplarité attractive¹ ».

La littérature apparaît alors comme un relais de la politique mémorielle et symbolique qui imprègne l'époque et entend développer le légendaire royal afin de rappeler le prestige et l'ancienneté de la royauté française. L'histoire mérovingienne, dans les chansons tardives, agit comme un canal de diffusion qui rappelle les liens anciens que la royauté entretient à Dieu et aux saints, depuis les origines.

Notons en outre qu'il semble que Saint-Denis ait joué un rôle majeur dans l'élaboration des chansons du « cycle » mérovingien, qui diffusent l'histoire de Dagobert. L'abbaye agit en fournissant – aux poètes – les moyens littéraires pour appuyer ce mouvement de « propagande » et de diffusion de l'histoire mérovingienne. La matière des *GD*, certainement par le biais des autres relais dionysiens – notamment les compositions hagiographiques des XIII^e-XIV^e siècles et l'entreprise historiographique des *Grandes chroniques de France* – imprègne la production épique, où se retrouvent les principaux motifs de l'histoire telle qu'elle a été mise en place à l'abbaye. Ces chansons, produites et diffusées d'abord autour de Paris et dans le nord de la France, témoignent donc à leur manière de la circulation de l'histoire de Dagobert et de Saint-Denis à la fin du Moyen Âge, où elle répond alors à des enjeux et à des besoins contemporains et est utilisée à des fins politiques et symboliques.

De manière générale, l'apparition de cette mémoire dans les chansons de geste tardives démontre, à nouveau, sa grande malléabilité et sa capacité d'adaptation à certaines normes génériques propres aux textes qui la véhiculent. Hagiographie, iconographie, littérature : les

¹ D. BOUTET, *L'Épique au Moyen Âge*, p. 13.

vecteurs de l'histoire partagée du roi, du saint et de l'église sont multiples, protéiformes et se font les garants, dans différentes modalités, de sa remémoration. L'histoire et ses motifs voyagent au-delà des frontières génériques, des époques et des contextes ; reprise, relue, adaptée et prolongée, l'histoire de Dagobert et de saint Denis s'inscrit dans un parcours médiéval caractérisé par une sensible longévité et une remarquable vivacité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Du IX^e au XVI^e siècle, de Saint-Denis à Trèves, de ses débuts dans l'*Inventio* et dans les *GD* jusqu'à sa mise en image dans la *Chronique de Louis le Blanc*, l'histoire partagée de Dagobert et de saint Denis témoigne d'une trajectoire médiévale qui se déploie dans le temps et dans l'espace. L'histoire du roi, du saint et de l'église a constitué un cas d'étude fertile et passionnant pour appréhender le parcours, le maintien et les modalités de transmission de la mémoire mérovingienne au Moyen Âge.

C'est à Saint-Denis, entre la seconde moitié du VIII^e siècle et le milieu du IX^e siècle que germe originellement cette histoire ; rappelant et continuant le lien existant entre Dagobert et Saint-Denis – attesté notamment par les quelques diplômes souscrits par le roi en faveur de l'abbaye et les sources mérovingiennes – l'auteur de l'*Inventio* A associe plus fortement, et de manière inédite, l'histoire du roi mérovingien et celle du saint, en faisant du souverain l'« inventeur » des reliques de saint Denis et le fondateur de son église. Si la date de composition du texte reste incertaine, il apparaît néanmoins évident qu'il émerge dans le contexte d'un important resserrement des liens entre la royauté et l'abbaye. Durant les deux abbatiats qui ont possiblement vu naître le texte – celui de Fulrad de Saint-Denis (750-784) ou celui, plus tard, d'Hilduin de Saint-Denis (814-840) – l'abbaye évolue au plus près de la figure royale et de sa politique : le 27 juillet 754, c'est à l'abbaye qu'a lieu le couronnement de Pépin le Bref et c'est là, aussi, qu'il fut inhumé en 768. En 755, la nouvelle église, dont les travaux avaient commencé durant le règne de Pépin, est consacrée en présence de son fils Charlemagne. À la génération suivante, l'abbé Hilduin et l'institution dionysienne jouèrent un rôle politique important dans le cadre du règne de Louis le Pieux (814-840), notamment lors du conflit qui l'opposa à ses fils dans les années 830-834 ; les nombreux échanges entre l'abbé et le roi, notamment au sujet de saint Denis, démontrent en outre l'intérêt que le souverain porte, à cette époque, au saint et à son église.

Précisément, autour de 830, l'*Inventio* A est en quelque sorte continuée et intégrée au sein d'une nouvelle histoire de Dagobert – les *GD* – pensée à la fois comme une chronique du règne du souverain et un exposé sur la nature privilégiée et miraculeuse de la relation qui unit le roi au saint ; alors que Dagobert s'était premièrement introduit dans l'histoire de saint Denis, le saint vient alors, à son tour, jalonner l'histoire du roi. À cette occasion, le portrait du roi est repensé ; à celui peu flatteur parfois dessiné par les sources mérovingiennes – notamment *Frédégaire* – les *GD* opposent le portrait d'un roi sage et juste, particulièrement attaché aux églises, au premier rang desquelles, naturellement, Saint-Denis. Le texte, composé dans l'entourage de l'abbé Hilduin, naît dans un contexte d'effervescence intellectuelle, marqué à la fois par la grande entreprise de redéfinition du personnage et de l'histoire de saint Denis – qui mena, autour de 830, à l'élaboration d'une nouvelle *Passio* composée par Hilduin – et de consolidation des liens entre l'abbaye et la royauté carolingienne, par l'intermédiaire de la figure de Louis le Pieux.

L'*Inventio A* et les *GD* cultivent un objectif similaire : construire une histoire partagée de Dagobert et de saint Denis en vue de fournir une assise ancienne et prestigieuse au discours qui prétend faire de Saint-Denis l'abbaye royale par excellence. Depuis Dagobert, saint Denis aide et protège les rois de France ; ces derniers, en échange, se doivent de protéger l'institution et de veiller au maintien de ce lien privilégié. En démontrant, par le biais de l'histoire de Dagobert, l'ancienneté de son rôle de nécropole royale, Saint-Denis vise aussi à fournir un modèle à la royauté contemporaine. Car si le choix de Pépin le Bref s'était, en 768, porté sur l'abbaye, Charlemagne, en décidant d'être enterré à Aix-la-Chapelle, avait rompu avec cette tradition ; en rappelant à Louis le Pieux, par l'intermédiaire des *GD*, le choix « inaugural » de Dagobert, l'abbaye espérait sans doute, aussi, convaincre son fils Louis le Pieux de retourner au choix dionysien.

Une fois les contours de cette histoire fixés avec l'*Inventio A* puis les *GD*, il s'est agi, pour l'abbaye, de maintenir et de conforter ce souvenir, tout à la fois par le biais de son intégration au sein de nouvelles compositions, et de sa mise en valeur dans la politique de Saint-Denis, principalement articulée autour du lien ancien unissant l'abbaye à la royauté.

Au début du XII^e siècle, les abbatiats successifs d'Adam de Saint-Denis (1098/1099-1122) et de Suger (1122-1151) marquent un tournant décisif dans l'élévation progressive de l'abbaye au rang de foyer de l'historiographie royale. Après s'être montré relativement discret en matière de production historiographique aux deux siècles précédents – période durant laquelle, l'abbaye de Fleury connaît, *a contrario*, une période d'intense activité –, le *scriptorium* dionysien, sous l'impulsion première de l'abbé Adam, connaît un regain d'activité notable. Dans le dernier tiers du XII^e siècle, l'*Historia Francorum monasterii sancti Dionysii* intègre – à l'instar de ce qu'avait fait, deux siècles plus tôt, Aimoin de Fleury dans son *Historia Francorum* – les *GD* à une histoire « générale » des Francs ; l'histoire de Dagobert et de saint Denis concourt aussi, à la même époque, à l'instauration, à l'abbaye, d'une fête pour l'anniversaire du roi mérovingien et à la composition d'une nouvelle légende, relatant la dédicace de l'église par le Christ à l'occasion de la consécration de l'édifice construit par Dagobert.

Dans la continuité de la politique mémorielle menée par l'abbé Adam, son successeur, Suger, n'hésite pas à convoquer le souvenir de Dagobert dans le cadre de son entreprise de reconstruction et d'agrandissement de l'église ; dans le même temps, le manuscrit Latin 12710 de la Bibliothèque nationale de France, copié à l'abbaye et destiné à fournir la matière d'une nouvelle histoire, ne manque pas de faire apparaître les *GD*. À la fin du XII^e siècle, les moines dionysiens complètent le texte avec une compilation sangermanienne continuant l'*Historia* d'Aimoin – le Paris, BnF, lat. 12711 – et l'ajout de parties des *GD*, donnant lieu à une version conservée aujourd'hui dans deux manuscrits (Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 550 et Paris, BnF, lat. 5925). Ces deux compilations, sangermanienne et dionysienne, servent ensuite de

source à la composition de la *Chronique* de l'Anonyme de Chantilly-Vatican, qui témoigne alors, autour de 1220-1230, du premier passage de la matière des *GD* en langue française. Le texte semble connaître son apogée historiographique, ensuite, par l'intermédiaire du *Roman aux Roys* de Primat, présenté en 1274 au roi Philippe III. Traduit en grande partie à partir des dernières compilations latines dionysiennes, l'œuvre fait la part belle à Dagobert et à son lien avec saint Denis ; sa qualité de roi-fondateur ne manque pas d'être rappelée tout au long du *Roman*, en amont et en aval de la partie dévolue au règne du souverain. L'œuvre de Primat constitue la première partie de ce qui devinrent, ensuite, les *Grandes chroniques de France*, qui rencontrèrent une remarquable diffusion et participèrent de manière importante au maintien et à la transmission de cette mémoire. À l'extrême fin du *xv^e* siècle, la *Chronique* de Louis le Blanc, s'appuyant en partie sur les *Grandes chroniques*, fait encore de l'exemple de Dagobert et de saint Denis le point de départ de son histoire de la dévotion des rois de France envers le saint et l'église.

En parallèle des productions historiographiques dionysiennes, l'histoire de Dagobert et de saint Denis dialogue aussi avec l'édifice même de Saint-Denis ; en tant que premier roi officiellement inhumé à l'abbaye, le souverain mérovingien endosse un rôle majeur dans l'histoire de l'abbaye en tant que nécropole royale. À la fin du *xii^e* siècle, dans son *Manuale* destiné aux visiteurs de l'abbaye, le moine Rigord reprend les principaux éléments de l'histoire de Dagobert en rappelant, à nouveau, sa qualité de fondateur de l'église. Un peu plus d'un siècle après, Guillaume de Nangis, se prêtant au même exercice dans sa *Chronique abrégée des rois de France* – qui connut un succès important et de nombreuses continuations – insiste davantage encore sur la bienveillance du roi envers l'église.

Au *xiii^e* et au *xiv^e* siècle en particulier, l'histoire de Dagobert et de l'église circule aussi par le biais de l'histoire du saint, qui se déploie au sein de nouvelles compositions hagiographiques élaborées à l'abbaye. Autour de 1230, la *Vita et actus beati Dionysii* est constituée afin de rassembler toutes les traditions « officielles » relatives à saint Denis ; dans le cadre du recueil, une nouvelle *Inventio* voit le jour (C), qui reprend, dans une version abrégée, les principaux éléments des *GD* et ajoute, à l'histoire partagée du roi et de l'église, la légende de la consécration de l'église par le Christ, qui avait vu le jour un peu plus d'un siècle plus tôt à l'abbaye. Ce nouveau recueil hagiographique sert ensuite de source à une série de nouvelles *Vies* de saint Denis : la *Vie en prose de saint Denis*, traduite, autour de 1250, à partir de la *Vita et actus* et peut-être destinée aux laïcs qui visitent l'abbaye, reprend, dans une version simplifiée et accessible, l'histoire du roi et de l'église ; autour de 1317, Yves de Saint-Denis élabore une *Vita et passio sancti Dionysii* également à partir du recueil latin. Cette dernière œuvre, composée à la demande du roi Philippe le Bel, fusionne, dans le troisième livre, l'histoire du saint et l'histoire royale ; ordonné chronologiquement, le dernier livre présente une histoire des rois conçue dans ses interactions avec saint Denis et son culte. Dans cette perspective, Dagobert occupe une place

décisive dans la *Vita et passio* ; considéré, à nouveau, comme la figure inaugurale du lien entre la royauté et Saint-Denis, il profite en conséquence de longs développements, et son règne surpasse, en termes de chapitres, les règnes de Charlemagne ou de Louis le Pieux. À travers cette nouvelle hagiographie de saint Denis, qui éclot entre le premier tiers du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle, l'histoire conjugée de Dagobert, du saint et de son église profite d'un autre canal de diffusion : la mémoire du saint joue alors un rôle majeur dans le maintien et la promotion du souvenir du roi mérovingien.

Si le texte occupe une place majeure dans le processus de transmission de l'histoire de Dagobert et de son rôle dans l'historique de Saint-Denis, il n'en est pas, pour autant, l'unique vecteur. À partir du XIII^e siècle surtout, cette mémoire se traduit aussi en images. Elle peut alors, en sus d'être lue et entendue, être vue. Les sources iconographiques se divisent en deux principales catégories : l'histoire prend corps, d'une part, dans l'édifice même de Saint-Denis, à travers des œuvres sculptées ; elle se reflète, d'autre part, dans d'importants cycles d'enluminures qui accompagnent, dans les manuscrits, les textes dionysiens. À partir, surtout, du milieu du XIII^e siècle et de la promotion, encadrée par Louis IX, de son rôle de nécropole royale, l'abbaye vise à mettre en exergue, matériellement, la prééminence de Dagobert. Le tombeau monumental du roi mérovingien, construit autour de 1250, témoigne parfaitement de cette intention ; pensé sans doute comme une œuvre à finalité didactique, le tombeau – qui présente, dans son décor sculpté, la vision de l'ermite Jean et l'âme de Dagobert sauvée par les saints – tend à montrer aux visiteurs de l'abbaye et, en particulier, au roi de France, l'importance du choix dionysien comme lieu de sépulture.

En parallèle, l'histoire de Dagobert et de saint Denis est aussi mise en image, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, dans les manuscrits ; elle profite notamment d'un traitement iconographique important au sein de la tradition manuscrite de la *Vie en prose de saint Denis* et de la *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis. Dans le cadre de ces deux œuvres, le texte est pensé en interaction complète avec l'image : dans la plupart des manuscrits de la *Vie en prose*, le texte est encadré ou suivi d'images qui dépeignent l'histoire de saint Denis et de Dagobert ; le seul manuscrit qui contient la *Vita et passio* en entier compte quant à lui plus d'une centaine d'enluminures en pleine page. Dans les deux cas, l'image vise à fournir un support visuel à l'histoire ; encadrées de *tituli* latins ou jalonnées de phylactères participant à la compréhension des interactions entre les personnages figurés, les illustrations cultivent un réel objectif didactique.

De la même manière, la tradition manuscrite du *Roman aux Roys* de Primat et des *Grandes chroniques de France* compte un grand nombre de manuscrits enluminés, au sein desquels Dagobert et saint Denis profitent souvent d'une ou de plusieurs représentations figurées. Parmi les motifs de l'histoire mis en images dans ces manuscrits, les éléments ayant trait, directement, au rôle de Dagobert dans l'historique de l'église sont en plus grand nombre : aussi les trois

motifs les plus souvent représentés ont-ils trait à la construction de Saint-Denis par Dagobert, à la fuite du roi dans la chapelle des martyrs et à la vision de l'ermite Jean. À l'image de ce qui caractérisait déjà le texte de Primat, la fondation de l'église par le roi occupe ainsi une place prédominante dans les illustrations des *Grandes chroniques*, ce qui a pour effet de mettre en exergue l'importance de cette attribution.

Au XVI^e siècle, l'un des manuscrits de la *Chronique* de Louis le Blanc – qui propose une histoire de la dévotion des rois de France à saint Denis – comporte, lui aussi, de nombreuses enluminures consacrées à Dagobert et à son rôle dans la fondation de Saint-Denis. Le cycle iconographique présente, à la suite, l'enfance de Dagobert, le martyre de saint Denis, les fondations successives de Catulla et de Geneviève et, finalement, la découverte des corps par le roi mérovingien et la fondation de l'église. Dans ce cas, la succession d'images permet de faire émerger une nouvelle histoire, linéaire, qui démontre une forme de continuité entre le moment du martyre et la construction imputée à Dagobert, ce qui a pour conséquence, à nouveau, de mettre en exergue l'ancienneté et le prestige de la fondation royale.

L'étude des représentations figurées de l'histoire de Dagobert et de saint Denis entre le XIII^e et le XVI^e siècle met au jour la manière dont, parfois, l'image contribue à éclairer visuellement ce qui, dans le texte déjà, est considéré comme un événement d'importance, comme c'est le cas, par exemple, de la fondation de Saint-Denis dans les *Grandes chroniques de France*. Mais l'image peut aussi, parfois, venir réécrire ou continuer le texte : les manuscrits enluminés de la *Vie en prose de saint Denis* font ainsi apparaître un nouveau thème, le baiser de Clotaire II et de Dagobert, absent de la tradition textuelle et qui permet de mettre en avant, de façon inédite, la transmission du pouvoir et le maintien de la filiation. De la même manière, dans le manuscrit des *Grandes chroniques* réalisé autour de 1340 pour le roi Jean le Bon, l'enlumineur, plus intéressé par les questions de légitimité et de continuité du pouvoir, consacre plus volontiers des images à la protection de saint Denis envers Dagobert, à la relation entre Clotaire II et Dagobert ou aux dispositions prises par ce dernier avant sa mort. On perçoit, dans cette traduction visuelle spécifique de l'histoire de Dagobert et de saint Denis, l'influence évidente du contexte politique de l'époque, marquée par royauté en quête de légitimité, hantée par les troubles successoraux.

À l'instar du texte, les images qui portent cette mémoire sont donc tributaires du contexte – politique, manuscrit, culturel – dans lequel prend place la remémoration.

Si l'histoire de Dagobert et de saint Denis naît premièrement dans le *scriptorium* de Saint-Denis, elle s'émancipe de ce premier cadre et dépasse, rapidement, les murs de l'abbaye ; au fur et à mesure de sa reprise et de sa circulation dans de nouveaux contextes et dans de nouveaux espaces, cette mémoire se charge alors d'autre enjeux que ceux que sous-entendait sa première élaboration.

En amont de son intégration dans les compositions historiographiques dionysiennes, les *GD* commencent par circuler dans l'historiographie lotharingienne. À l'extrême fin du X^e siècle,

Réginon de Prüm insère, pour la première fois, le texte à sa *Chronicon* universelle ; entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle, Sigebert de Gembloux s'appuie à son tour sur le texte dionysien pour traiter du règne de Dagobert. Bien que les deux auteurs écrivent à deux siècles d'intervalle, la conception qu'ils se font de l'histoire de Dagobert et de son lien à saint Denis est profondément révélatrice du contexte politique et géographique dans lequel ils évoluent. Au moment où écrit Réginon, la Lotharingie dépend en premier lieu de l'autorité du souverain de Francie orientale, région qui, à l'époque, apparaît progressivement comme la plus puissante du *regnum* franc. En 911, à la mort du roi Louis IV, Conrad I^{er} est élu roi de Francie orientale ; cette élection marque, en conséquence, l'extinction de la branche carolingienne des rois de Francie orientale. À l'époque de Sigebert de Gembloux, la Lotharingie fait partie intégrante du nouvel Empire germanique, en ce qu'elle a été rattachée, en 925, à la Germanie par l'empereur Henri I^{er}. Sous la plume des deux auteurs, Dagobert est conçu comme un ancrage géographique et historique sur un territoire – l'Austrasie – considéré alors comme le berceau du pouvoir carolingien et la préfiguration de la Lotharingie. Dagobert est alors présenté comme un roi « intermédiaire » entre Mérovingiens et Carolingiens, auxquels les rois de Germanie et les empereurs germaniques tentent symboliquement de se rattacher. Dans ce cadre, il est intéressant de relever que les éléments merveilleux, liés à saint Denis, qui jalonnent l'histoire du roi dans les *GD* ne rencontrent que peu d'échos dans les deux compositions lotharingiennes. Bien éloignée, géographiquement et politiquement, du premier objectif dionysien, l'histoire de Dagobert et de saint Denis se charge alors d'enjeux nouveaux et est avant tout convoquée en vue de rattacher symboliquement, à un autre espace, le souvenir du roi mérovingien.

Loin de Saint-Denis, le souvenir de Dagobert, porté par les chroniques, circule donc avec vivacité dans les territoires de l'ancienne Austrasie-Lotharingie. Captant, en quelque sorte, la rhétorique dionysienne, plusieurs églises de ces régions font du roi mérovingien leur protecteur. Suivant le canevas mis en place en premier lieu par Saint-Denis, plusieurs récits et faux diplômes, produits entre le X^e et le XII^e siècle, particulièrement à Trèves et autour de Strasbourg, recourent à l'*auctoritas* de Dagobert comme gage de légitimité pour faire valoir certains droits. À Saint-Emmeram, vers 1050, les moines revendiquent détenir, dans leur église, le corps de saint Denis, apporté plus d'un siècle plus tôt par l'empereur Arnulf de Carinthie ; dans l'un des textes relatant la supposée *translatio* des reliques à Saint-Emmeram, l'auteur suggère que l'empereur fut mû, à l'époque, par la volonté de suivre l'exemple du roi Dagobert, *bonae memoriae*. L'épisode, qui crée une véritable crise diplomatique entre l'empereur Henri III et le roi de France Henri I^{er}, témoigne parfaitement de l'utilisation, voire de l'instrumentalisation, de l'histoire Dagobert et de saint Denis dans le but de servir des intérêts politiques et institutionnels, qui varient dans le temps et dans l'espace.

En dernier lieu, la tradition manuscrite des *GD* témoigne elle aussi de cet attrait « germanique » pour l'histoire de Dagobert et de saint Denis : trois des onze manuscrits du texte sont en effet originaires de Liège et de la Saxe et dévoilent, en termes de modalités de copie, une

conception singulière du texte. Dans le manuscrit de Liège, les *GD* introduisent toute une série d'œuvres à caractère « impérial », traitant successivement des empereurs carolingiens et des empereurs germaniques issus de la branche saxonne. Dans deux manuscrits produits en Saxe aux XIII^e-XIV^e siècles – entre Dresde et Nuremberg – les *GD* sont ajoutés à la suite de la *Chronique* de Frütolf de Michelsberg, composée dans la seconde moitié du XI^e siècle au sud d'Erfurt et qui est principalement articulée autour de l'idée du maintien de l'Empire, depuis les empereurs romains jusqu'aux empereurs germaniques. Dans ce contexte manuscrit, il semble que Dagobert doive être vu, à nouveau, comme le représentant d'un pouvoir ancien dans un espace qui devint, ensuite, le centre de la royauté carolingienne et auquel les empereurs germaniques tentèrent de se rattacher. Le recours à l'*auctoritas* du roi mérovingien n'est donc pas l'unique privilège de Saint-Denis ; en terres lotharingiennes, puis germaniques, la mémoire de Dagobert se charge de ses enjeux propres et l'histoire est relue au prisme de nouvelles attentes.

En marge de l'historiographie et des légendes rattachant le roi mérovingien à diverses fondations ecclésiastiques, l'histoire de Dagobert et de saint Denis circule aussi dans certaines compilations hagiographiques indépendantes du monastère dionysien. Rapidement après l'élaboration des *GD* au IX^e siècle, une troisième *Inventio* (B) voit le jour à Saint-Bertin – qui entretient alors des liens étroits à Reims – et se présente sous la forme d'une version abrégée des *GD*, comme en témoigne l'incipit du plus ancien manuscrit transmettant cette tradition (*Incipit particula de gestis Dagoberti incliti regis*). Cette version « condensée » – articulée autour de la découverte des corps et la fondation de l'église – intègre ensuite la tradition du *Legendarium Flandrense*, grande collection de Vies de saints qui circule en Flandre et dans le nord de la France au XIII^e siècle. Ce légendier rencontre une diffusion considérable et influence un nombre important de productions aux XIII^e et XIV^e siècles ; on retrouve ainsi le texte de l'*Inventio* B dans certains recueils hagiographiques des régions d'Arras, de Mons ou de Liège.

Dans ces manuscrits, l'*inventio* des corps et la *fundatio* de l'église par Dagobert se trouvent donc pleinement intégrées au dossier hagiographique de saint Denis, par le biais de l'*Inventio* B, qui constitue alors un relais important pour la diffusion de l'histoire partagée du roi, du saint et de l'église.

De la même manière, le rôle de Dagobert fut parfois intégré, à la même époque, dans les notices consacrées à saint Denis dans l'hagiographie dominicaine, qui fleurit particulièrement au milieu du XIII^e siècle et rencontre un succès considérable. Si, entre 1230 et 1250, les œuvres de Jean de Mailly et de Barthélemy de Trente ne mentionnent pas le roi mérovingien, autour de 1260, dans le chapitre qu'il consacre à saint Denis dans la *Legenda Aurea*, Jacques de Voragine ne manque pas d'évoquer l'attachement de Dagobert à l'égard du saint et de son église, s'appuyant sur les dires d'une chronique (*ut in chronica habetur*). Conservée dans plus de mille manuscrits, traduite dans de nombreuses langues, l'œuvre de Jacques de Voragine participe alors, à son niveau, au maintien du lien qui unit le roi mérovingien à saint Denis.

Enfin, le ^{XIV}^e siècle marque l'entrée de cette mémoire dans le domaine plus spécifiquement littéraire ; dans la seconde moitié du siècle, plusieurs chansons de geste – qu'il s'agisse de créations ou de réécritures d'œuvres antérieures – témoignent d'un attrait particulier – et inédit – pour la période mérovingienne. Quatre chansons en particulier (*Théséus de Cologne*, *Ciperis de Vigneaux*, *Florence et Octavien* et *Dieudonné de Hongrie*) font intervenir Dagobert dans la trame du récit, à différents moments de sa vie, et le présentent, la plupart du temps, en lien avec saint Denis. *Florent et Octavien* relate en détail la fondation de Saint-Denis par Dagobert, non sans un certain nombre d'innovations, dues tant aux codes propres à la chanson de geste qu'à la topographie dionysienne telle qu'elle se présente du temps de l'auteur. Dans *Théséus de Cologne*, le roi Ludovis (Clovis II) invoque l'aide de saint Denis en rappelant la bienveillance dont avait fait montre son père à l'égard de l'église du saint. *Dieudonné de Hongrie* insiste sur la fondation de Saint-Denis par Dagobert, en faisant dans le même temps du souverain un roi « providentiel », destiné à rétablir la succession et à régner sur le royaume des Francs.

Le passage de ces motifs dans les chansons de geste tardives et le goût, de manière plus générale, pour la thématique de la royauté mérovingienne, doit se lire à l'aune du contexte de compositions de ces œuvres : élaborées dans un moment où le rois de France, dans le cadre du conflit qui l'oppose à l'Angleterre, apparaît particulièrement fragilisé – la défaite de Poitiers (1355) et le Traité de Brétigny (1360) déséquilibrent considérablement le pouvoir royal – ces chansons s'inscrivent dans le cadre d'un processus global de remémoration du prestige et de l'ancienneté de la royauté française, et de promotion de ses attributs divins.

Cette plongée, en dernier lieu, dans la production littéraire tardive vient clore un long et sinueux parcours, aux multiples ramifications et démontre que cette recherche, inscrite dans la longue durée et en premier lieu guidée par le texte et ses motifs, permet de mettre au jour l'étendue des possibilités de l'histoire de Dagobert et de saint Denis, en fonction des lieux, des moments et des contextes.

Mémoire, circulation des motifs et perméabilité générique

Le premier constat, tout à fait remarquable, est celui de la multiplicité des vecteurs qui portent cette mémoire. Née originellement, par le biais de l'*Inventio A*, dans le contexte hagiographique dionysien – où elle dialogue peut-être avec les pratiques liturgiques – l'histoire de Dagobert et de saint Denis rencontre sa forme « définitive » dans les *GD*, œuvre protéiforme qui, comme nous l'avons rappelé, s'inscrit plutôt dans le champ de la chronique tout en empruntant beaucoup aux « codes » de l'hagiographie. La transmission de cette histoire partagée s'opère ensuite, selon différentes modalités, à travers divers supports, soit qu'elle soit plutôt

conçue au prisme de l'histoire du saint, soit qu'elle vise à transmettre des éléments sur le règne du roi. En conséquence, deux principaux types de textes participent à la circulation de cette mémoire au Moyen Âge : l'histoire intègre l'historiographie – à Saint-Denis et au-delà ; en parallèle, elle imprègne aussi la production hagiographique, à travers, surtout, la tradition de l'*Inventio*. L'histoire et les motifs qu'elle propose, puisqu'ils jouent, à l'origine, avec des codes traditionnellement assignés à différents types de productions, traversent ainsi les frontières des genres ; le passage de cette mémoire dans les chansons de geste tardives témoigne, en outre, de cette grande perméabilité et de la capacité d'adaptation d'une histoire à un nouveau contexte textuel, soumis à des contraintes formelles propres. Les résultats de notre recherche démontrent, selon nous, tout l'intérêt d'une approche guidée par le texte et les motifs, plutôt que par le critère générique. Si les frontières entre l'historiographie et l'hagiographie paraissent ténues au Moyen Âge, il n'en demeure pas moins que les différents types de compositions comportent néanmoins certains « codes » ; l'intégration, dans l'un ou l'autre texte, d'une « matière » traditionnellement attribuée à un autre type de production textuelle peut donc se faire de manière délibérée et se doter d'une signification particulière. Aussi l'apparition de Dagobert dans des compositions hagiographiques consacrées en premier lieu à saint Denis constitue-t-elle un gage historique évident pour l'histoire du saint et de ses reliques ; les mentions de saint Denis dans des textes dédiés premièrement à Dagobert ou aux rois de France fournissent quant à elles une « caution pieuse » à l'histoire royale et contribuent à mettre en valeur le dialogue qu'entretient la royauté avec la sainteté et le divin.

Une mémoire, des manuscrits et des espaces

L'étude de l'histoire de Dagobert et de saint Denis dans les textes médiévaux se révèle particulièrement intéressante sur le plan des espaces dans lesquels se diffuse cette mémoire. En effet, l'enquête que nous avons menée démontre que la perpétuation semble principalement liée à deux régions : d'une part Saint-Denis et ses environs et, d'autre part, les territoires germaniques, en particulier ceux situés dans l'ancienne Austrasie-Lotharingie. Lieu d'origine de l'histoire, Saint-Denis contribue largement à diffuser l'histoire de son fondateur par le biais, notamment, des compositions historiographiques ou hagiographiques produites à l'abbaye. Mais l'histoire produite au sein du monastère dionysien trouve aussi un écho, rapidement, en Lotharingie – dans la région qui s'étend de Bruxelles à Strasbourg. À Saint-Denis, l'enjeu de la promotion et de la diffusion de l'histoire du roi mérovingien est avant tout institutionnel ; il s'agit, pour l'abbaye, de s'atteler à rappeler, par l'intermédiaire de son fondateur royal, le lien ancien qu'elle entretient avec la royauté. Dans l'espace lotharingien puis, plus généralement, impérial, la mémoire dagobertienne est plutôt de nature spatio-politique. Dagobert y est avant tout perçu à travers le prisme de sa première charge de roi d'Austrasie. Ainsi lié à un espace, il incarne un ancrage territorial ancien et prestigieux dans ce qui devint ensuite le berceau des

Carolingiens, auxquels les empereurs germaniques tentent, symboliquement et politiquement, de se rattacher. Loin, ainsi, de n'être qu'un « bon roi », français, Dagobert est aussi un roi dont l'*auctoritas* est reconnue dans l'espace germanique. La mémoire du roi vit et se transmet dans les manuscrits, portée par les historiens, les empereurs et les églises, de Trèves à Strasbourg, de Liège à Ratisbonne. Dans ces nouveaux espaces, le lien qui unit originellement le roi à saint Denis est alors souvent reconsidéré pour répondre à de nouveaux enjeux institutionnels et politiques.

En termes de diffusion et de transmission de la mémoire du roi et du saint, l'étude de la tradition manuscrite des *GD* fournit un indice précieux de cette double polarisation. Sur les onze manuscrits transmettant le texte, l'un provient de Saint-Denis, deux sont issus d'établissements situés dans le diocèse parisien (Saint-Victor, Longpont-sous-Monthéry) ou liés à des institutions situées non loin de Paris (Reims, Fleury). Six manuscrits proviennent quant à eux de régions différentes, qui s'étendent de la Saxe (Grünhain, Alzelle), à Liège (Stavelot) et au Brabant (Rouge-Cloître, Corsendonck). L'examen des manuscrits constitue un indice matériel, tangible, de la circulation du texte au sein de deux espaces distincts.

Les productions dionysiennes à proprement parler, telles que l'*Inventio* A et les compositions hagiographiques des XIII^e-XIV^e siècles, ne semblent pas véritablement se diffuser au-delà de la région parisienne. Les manuscrits de l'*Inventio* A indiquent par exemple, à quelques exceptions près, un fort ancrage parisien (Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor, Saint-Martin-des-Champs, etc.). La *Vita et actus beati Dionysii*, composée autour de 1230, n'est quant à elle connue que par trois manuscrits, tous sortis du *scriptorium* dionysien et sans doute demeurés à l'abbaye. De manière générale, les productions dionysiennes transmettant l'histoire de Dagobert et de saint Denis se diffusent au sein d'un public relativement restreint, constitué surtout des moines de l'abbaye – à qui, par exemple, se destine premièrement la *Vita et actus* – ou de l'entourage royal. La *Vita et passio sancti Dionysii* d'Yves de Saint-Denis survit par exemple dans cinq manuscrits : deux d'entre eux constituaient vraisemblablement l'exemplaire de dédicace destiné au roi Philippe V ; un autre, copié à Saint-Denis, semble avoir ensuite appartenu à Jean Budé, conseiller du roi Louis XI dans la seconde moitié du XV^e siècle. Composée dans les années 1220-1230, La *Chronique* de l'Anonyme de Chantilly-Vatican, dont l'auteur apparaît proche du milieu royal, ne connaît qu'une diffusion restreinte ; de la *Chronique* de Louis le Blanc – composée deux siècles et demi plus tard et qui propose un historique de la dévotion des rois de France envers Saint-Denis – ne sont conservés que quatre manuscrits, parmi lesquels l'un était destiné au roi Charles VIII et un autre sort vraisemblablement du *scriptorium* dionysien. En dernier lieu, les *Grandes chroniques de France*, si elles témoignent d'une tradition manuscrite très importante, restent avant tout destinées à un public évoluant en premier lieu autour du cercle royal.

De la même manière les chansons de geste tardives du « cycle mérovingien » – qui disent souvent s'appuyer sur des *croniques* ou des *escris* trouvés à Saint-Denis – dévoilent une tradition manuscrite modeste : trois manuscrits pour *Théseus de Cologne* et *Florent et Octavien* et un unique manuscrit dans le cas de *Ciperis de Vigneaux* et *Dieudonné de Hongrie*. Le public à qui s'adressent ces chansons apparaît, une fois encore, relativement circonscrit, principalement constitué de nobles lettrés. À nouveau, ces chansons de geste semblent avoir intéressé en premier lieu l'entourage royal, comme en témoigne la réalisation, autour de 1364, d'un cycle pictural tiré de l'histoire de *Théséus de Cologne* sur les murs de l'Hôtel Saint-Pol.

Une tradition, parmi les productions élaborées à Saint-Denis et traitant de l'histoire du roi, du saint et de l'église, semble néanmoins s'être diffusée de manière plus significative hors des murs de l'abbaye et de l'espace parisien. En effet, la *Vie en prose de saint Denis*, traduite, vers 1250, à partir de la *Vita et actus beati Dionysii*, est conservée, dans sa version en deux parties – qui contient l'histoire de Dagobert et des reliques – dans 16 manuscrits. Si un nombre important de ces manuscrits sont originaires de la région parisienne, certains d'entre eux proviennent néanmoins de régions plus éloignées. Cette version de la *Vie en prose* se diffuse ensuite par le biais de certains légendiers en Français, dont la tradition manuscrite atteste une circulation en Bourgogne, dans le Hainaut et dans le sud de la France.

En marge de la tradition manuscrite de la *Vie en prose de saint Denis*, qui incarne un certain « succès » dionysien, force est de constater, de façon tout à fait intéressante, que c'est moins par le biais des initiatives à proprement parler dionysiennes, que par son intégration au sein d'œuvres nouvelles, que l'histoire rencontre sa plus grande diffusion. C'est en réalité à travers le processus de compilation et d'intégration de l'histoire dans de plus vastes compositions, mené hors du *scriptorium* de Saint-Denis, que l'histoire du roi et du saint trouve les meilleurs relais ; à la fin du x^e siècle, l'*Historia Francorum* d'Aimoin de Fleury puis, un siècle plus tard, la *Chronica* de Sigebert de Gembloux constituent sans nul doute des étapes fondamentales dans la transmission de l'histoire de Dagobert et de saint Denis. Diffusées et utilisées tout au long du Moyen Âge, ces deux œuvres servirent notamment de source, au XIII^e siècle, aux grandes entreprises de Vincent de Beauvais et de Jacques de Voragine, qui connurent à leur tour un immense succès. Parallèlement, dès le x^e siècle, l'*Inventio B*, qui circule dans un nombre important de manuscrits au nord de la France, en Flandre et dans le Hainaut, participe de transmettre une partie de l'histoire du roi et du saint en marge des réseaux dionysiens.

Par son approche conçue dans la longue durée, l'étude que nous avons menée permet d'établir une forme de chronologie de la remémoration : l'histoire de Dagobert et de saint Denis semble en effet plus sensiblement convoquée à certains moments, en fonction, à nouveau, des contextes et des espaces au sein desquels elle se déploie.

À Saint-Denis, d'abord, l'histoire du roi et du saint connaît trois grands « moments », qui s'expliquent surtout par la situation et les acteurs politiques de l'abbaye durant ces périodes. Autour de 830 d'abord, elle s'élabore et se précise sous l'égide de l'abbé Hilduin, qui mène une entreprise de définition et de précision de l'histoire de saint Denis et de l'église ; très impliqué dans la politique de son époque et lié personnellement au roi Louis le Pieux – dont il est, plusieurs années durant, l'archichapelain – l'abbé est très certainement à l'origine de la composition des *GD*, qui contribuent à fixer définitivement les contours de l'histoire partagée de Dagobert et de saint Denis. La première moitié du XII^e siècle constitue un second temps fort de cette histoire. Les abbés Adam (1098/1099-1122) puis Suger de Saint-Denis (1122-1151) mènent tous deux une politique particulièrement active, visant à rapprocher la royauté et l'abbaye et dans ce cadre, la mémoire de Dagobert est spécialement convoquée. Autour de 1108, l'abbé Adam institue la commémoration de l'anniversaire du roi mérovingien ; à la même époque, une nouvelle légende voit le jour à Saint-Denis, qui relate la dédicace de l'église par le Christ, sous le règne de Dagobert. L'histoire du roi et du saint trouve aussi un nouveau relais dans la production historiographique dionysienne, qui connaît un essor inédit sous l'abbatiate de Suger et, par la suite, tout au long du XII^e siècle. Les premières compilations latines dionysiennes – telle que celle transmise par le manuscrit Paris, BnF, lat. 12710 – ajoutent sans cesse les *GD* aux compilations antérieures, ce qui contribue à transmettre et à mettre en valeur l'histoire du roi au sein de cette nouvelle production historiographique. Le XIII^e siècle, enfin, marque sans doute l'apogée de l'exploitation dionysienne cette histoire ; tout au long des règnes de Louis IX (1226-1270) puis de Philippe III (1270-1285), elle circule et se diffuse de façon considérable. Autour de 1230, la *Vita et actus beati Dionysii* – recueil produit à l'abbaye qui renferme toutes les traditions liées à saint Denis – fait la part belle au rôle du roi mérovingien dans l'histoire du saint et de l'église ; au milieu du siècle, le recueil donne lieu à une version française – la *Vie en prose de saint Denis* – qui rencontre une diffusion considérable. Au même moment, on construit, dans le chœur, un tombeau monumental en l'honneur de Dagobert, qui présente, aux yeux des visiteurs, l'histoire de l'âme du roi sauvée par les saints. Finalement, en 1274, le moine Primat termine son *Roman aux Roys*, qu'il présente au roi Philippe III ; au sein de cette vaste entreprise historiographique en français, l'auteur rappelle à de nombreuses reprises le rôle du roi mérovingien, *fondeur* de l'abbaye dans l'histoire de l'église.

Hors de Saint-Denis, notamment en territoire germanique, l'histoire de Dagobert et de saint Denis rencontre un écho important, particulièrement aux XI^e-XII^e siècles. Transmise par les

chroniques lotharingiennes de Reginon de Prüm (c. 899) puis de Sigebert de Gembloux (c. 1088-1112), l'histoire du roi et du saint sert aussi d'assise symbolique et politique dans la construction du nouvel Empire. Dans ce cadre, le lien entre le roi mérovingien et l'église de Saint-Denis tend à s'estomper au profit d'une exploitation articulée plutôt autour de l'histoire et de la mémoire austrasiennes du souverain. Entre les XI^e et XII^e siècles, au moment où se dessinent plus fortement les contours politiques et symboliques de l'Empire germanique, Dagobert est souvent mis à contribution ; considéré comme un roi « intermédiaire », faisant la transition entre Mérovingiens et Carolingiens – dont se réclament les empereurs germaniques –, il incarne un premier ancrage en territoire austrasien, berceau des futurs Carolingiens. Au XII^e siècle, alors que le roi Louis VIII et l'empereur Frédéric Barberousse se disputent la figure tutélaire de Charlemagne, l'empereur n'hésite pas à présenter Dagobert comme son prédécesseur, en insistant sur son rôle prééminent dans l'histoire de la Germanie. À la même époque, les *GD* sont intégrés au sein d'un recueil à caractère « impérial » (London, British Library, Add. 21109), qui vise à promouvoir les Carolingiens et la branche saxonne, considérée comme une continuatrice de l'Empire carolingien. L'histoire du roi mérovingien sert d'introduction au manuscrit, ce qui tend dévoile, à nouveau, une conception de Dagobert comme assise pré-carolingienne en territoire austrasien.

À Saint-Denis comme dans l'Empire germanique, l'histoire du roi mérovingien et de saint Denis connaît donc plusieurs temps forts, qui semblent toujours intimement liés au contexte politique. À l'abbaye, la transmission d'une histoire de Dagobert pensée en interaction avec le saint et son église suit la courbe du rapport entre l'institution et la royauté ; portée par les figures fortes – et impliquées politiquement – de certains abbés (Hilduin, Adam, Suger), elle incarne la rencontre de deux histoires – dionysienne et royale – et sert alors de ferment au resserrement des liens entre l'abbaye et les rois de France.

Une mémoire au service d'intérêts multiples

Si la mémoire mérovingienne se déploie dans le temps et dans l'espace, elle répond aussi, tout au long de son parcours médiéval, à des enjeux variés, politiques ou institutionnels, « nationaux » ou plus locaux.

À Saint-Denis, l'exploitation de cette histoire, porteuse d'un caractère exemplaire, sert souvent à délivrer un message politique. Si la mise en valeur de l'histoire de Dagobert et de saint Denis se fait le miroir des liens existants entre l'église et la royauté, elle peut aussi, dans un autre mouvement, en constituer une forme d'instigation. Il est notamment frappant d'observer que certains temps forts de la remémoration – notamment au IX^e et au XII^e siècle – surviennent dans des moments de relatif infléchissement des prérogatives dionysiennes en matière royale, notamment quant à son rôle de nécropole. La composition des *GD*, autour de 830, se fait à la suite de la mort de Charlemagne en 814 et de son inhumation à Aix-la-Chapelle ; la

commémoration de l'anniversaire de Dagobert est instituée par l'abbé Adam en 1108, au lendemain de l'inhumation du roi Philippe I^{er} à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. À l'extrême fin du XII^e siècle, le moine Rigord rédige un *Manuale*, en insistant sur Dagobert en tant que figure inaugurale de l'inhumation dionysienne ; or Louis VII, mort en 1180, s'était détourné du choix dionysien pour préférer l'abbaye de Barbeau. La *Chronique* de Louis le Blanc, composée dans les dernières années du XV^e siècle et centrée sur la dévotion des rois de France à saint Denis et l'importance de l'histoire de Dagobert, fait suite à l'inhumation de Louis XI à Notre-Dame de Cléry. Il apparaît ainsi évident que la mise en valeur de l'histoire de Dagobert et de l'église sert aussi à rappeler l'ancienneté de son rôle de nécropole royale et à démontrer aux rois de France l'importance du lien entre l'institution et la royauté, tout en les invitant à suivre l'exemple de Dagobert. Le tombeau monumental de Dagobert, construit au milieu du XIII^e siècle, incarne parfaitement ce discours : en montrant l'épisode de l'âme du roi sauvée par les saints, il laisse deviner les risques encourus par celui qui se détourne du choix dionysien, tout en illustrant la protection accordée par saint Denis au roi de France.

L'histoire mise au point à Saint-Denis est d'abord sollicitée, politiquement et symboliquement, par l'abbaye et la royauté française. Néanmoins, rapidement, elle s'émancipe des murs dionysiens pour servir d'autres intérêts. Détournée de son propos originel, elle est récupérée et adaptée en vue de constituer de nouveaux gages d'autorités. Ainsi, entre le XI^e et le XII^e siècle, plusieurs églises germaniques – notamment autour de Trèves et de Strasbourg – recourent à l'histoire de Dagobert et de saint Denis en vue de défendre des prérogatives locales. Au début du XI^e siècle, l'historiographie trévise fait de Dagobert le protecteur des églises, et notamment de Saint-Pierre de Trèves, à laquelle il est réputé avoir fait de nombreux dons. Au siècle suivant, le monastère d'Haslach produit un document qui réécrit parfaitement l'histoire du roi mérovingien et de saint Denis, tout en la faisant coïncider avec les intérêts locaux : après avoir vu, de son vivant, son âme punie pour ses mauvaises actions, le roi tente de se racheter de ses péchés en construisant le monastère d'Haslach.

Le conflit qui survient, autour de 1050, entre Henri III et le roi de France Henri I^{er} quant au lieu de conservation des reliques de saint Denis incarne un exemple particulièrement éloquent de compétition mémorielle autour d'un même objet. La *Translatio S. Dionysii Areopagitae*, composée à Saint-Emmeram, relate comment l'empereur Arnulf, à la fin du IX^e siècle, emmena et cacha les reliques de saint Denis à Ratisbonne, désirant suivre l'exemple de Dagobert. Les messagers envoyés par le roi de France y opposent alors l'histoire de Dagobert, tirée des *GD*, et insistent sur le maintien des reliques à Saint-Denis depuis cette époque. L'objet textuel constitue l'espace où se déploie la bataille de la mémoire : c'est bel et bien dans et par le texte que se construisent et s'opposent les différents arguments d'autorité.

Une même mémoire peut donc profiter de lectures différentes, en fonction des contextes et des intérêts qu'elle se destine à servir. Au XIV^e siècle, l'intégration de l'histoire du roi mérovingien et du saint dans certaines chansons de geste témoigne aussi du dialogue entre cette

mémoire et le contexte politique contemporain. À leur manière, ces chansons participent de la valorisation de la royauté aux derniers siècles du Moyen Âge, alors que celle-ci est fortement fragilisée par le conflit avec l'Angleterre. L'intérêt inédit pour la période mérovingienne, et pour le personnage de Dagobert, à cette époque, s'inscrit en effet dans un contexte de promotion de l'ancienneté et du prestige des prérogatives royales françaises, et de rappel des liens anciens qu'elle entretient avec Dieu et les saints. Dans cette perspective, l'histoire de Dagobert et de saint Denis telle qu'elle apparaît dans les chansons de geste tardives participe, à sa manière, au discours politique contemporain, tourné vers la remémoration du passé royal et de son caractère divin ; l'histoire s'inscrit pleinement dans le mouvement de propagande qui se déploie, à l'époque, en faveur des Valois.

Entre le IX^e siècle et la fin du Moyen Âge, de Saint-Denis à Trèves ou à Strasbourg, la mémoire de Dagobert et de saint Denis se dote ainsi de charges politiques et symboliques multiples. L'histoire est mobile et malléable ; les modalités de sa remémoration constituent un miroir des préoccupations du temps dans lequel elle survient.

L'étude du parcours médiéval de l'histoire de Dagobert et de saint Denis ouvre une véritable fenêtre sur les enjeux et les modalités de la transmission d'une mémoire mérovingienne au Moyen Âge. Le travail engagé dans cette recherche, qui reste avant tout une étude de cas, mériterait sans doute d'être complété par l'analyse d'autres phénomènes similaires. En France, particulièrement dans le contexte de la Guerre de Cent Ans, la mémoire mérovingienne est spécialement mise à contribution ; outre la figure de Clovis, qui se voit accorder une attention particulière, d'autres personnages de l'histoire mérovingienne profitent à l'époque d'un intérêt inédit.

C'est le cas, notamment, de la figure royale de sainte Clotilde, sur laquelle une étude détaillée mériterait d'être menée. Avant 1348, un manuscrit est réalisé pour la reine Jeanne de Bourgogne – épouse du roi Philippe VI de Valois – qui se présente sous la forme d'un *libellus* consacrée à sainte Clotilde, contenant un Office et une Vie¹. Richement enluminé, le manuscrit présente une nouvelle version de la Vie de la sainte, à laquelle se trouvent notamment ajoutés de nombreux éléments historiques tirés du *Liber historiae Francorum*. Cette version « historicisée », qui permet de replacer Clotilde dans le contexte politique de son époque, dialogue avec la situation contemporaine de Jeanne de Bourgogne et, plus largement, du royaume de France à son époque. La commande du manuscrit s'inscrit à la fois dans le champ de la mémoire familiale, ou lignagère – Jeanne de Bourgogne s'identifie à Clotilde, première « princesse bourguignonne » – et « nationale », par le biais du rappel notamment de la conversion de Clovis et du lien entretenu par les rois de France, dès l'origine, à Dieu. À peu près à la même époque, Clotilde intègre aussi les mythes royaux par l'intermédiaire de la légende de la fleur de lis. Cette légende, qui relate le don miraculeux de l'écu de France à Clovis, insiste en

¹ Paris, BnF, lat. 917.

effet sur le rôle prééminent de Clotilde dans la transmission des armes au roi ; c'est d'abord la reine qui reçoit l'écu d'un ermite – qui lui même les avait reçu d'un ange – avant de remplacer, en secret, les anciennes armes de Clovis par les nouvelles¹. Les *Miracles de Nostre Dame par personnage*, joués à Paris entre 1339 et 1382, présentent un *Miracle de Clovis*, qui relate en réalité la guérison miraculeuse de son second fils grâce à l'intervention de la Vierge, à la suite des prières de Clotilde².

Convocation du souvenir de Clotilde comme figure du maintien de la filiation dynastique, rapports entre mémoire mérovingienne et dévotion royale, rôle de la reine dans l'histoire royale : le souvenir de Clotilde à la fin du Moyen Âge se charge de nombreux enjeux qui dévoilent, à nouveau, des rapports étroits entre remémoration mérovingienne et politique contemporaine. L'exemple de Clotilde suffit à nous convaincre de tout l'intérêt que peut revêtir une étude plus large de la mémoire mérovingienne aux derniers siècles du Moyen Âge.

De quoi se souvient-on ? De quelle manière le présent influe-t-il sur notre représentation du passé ? Quel rôle joue le texte dans la transmission d'une mémoire ?

Au XVIII^e siècle, la chanson du *Bon Roi Dagobert* est composée dans le contexte révolutionnaire : derrière le roi craintif, glouton et cocu que présente la chanson, se dessine en réalité le roi Louis XVI. Dagobert fait alors office de caution à un discours satyrique et politique dicté par le contexte contemporain. Au Moyen Âge, loin d'être le roi déculotté que nous a transmis la culture populaire, Dagobert profite au contraire – grâce, en premier lieu, à Saint-Denis – d'une mémoire particulièrement favorable. Son souvenir constitue le plus souvent un gage d'autorité, que se disputent en outre, dans le temps et dans l'espace, ceux qui le convoquent.

Portée par les textes qui, au Moyen Âge, « se transforment dans un processus de recreation continu³ », et par les images, l'histoire partagée de Dagobert et de saint Denis ouvre une belle et grande fenêtre sur le champ des possibles et les usages de la mémoire au Moyen Âge.

¹ R. BOSSUAT, « Poème latin sur l'origine de la fleur de lis », p. 99 : *Letata pro dictis ei detulit secum omnia / Asurii et clipei et florum utensilia. / Radens arma Clodovei crescentum nudilencia, / Impressit amore Dei prelibata recencia.*

² S. OLIVIER, « Clovis beyond Clovis : individuality, filiation and miraculous intervention in the *Miracle de Clovis* », 2019.

³ Alain CORBELLARI, « Postlude », *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif (XIII^e-XV^e siècle)*, dir. Barbara FLEITH, Réjane GAY-CANTON et Géraldine VEYSSEYRE, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 326.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES MANUSCRITS TRANSMETTANT LES *GESTA DAGOBERTI* ET L'*INVENTIO*

1. Manuscrits transmettant les *Gesta Dagoberti*

P. Paris, BnF, Latin 5569

X^e siècle

Vita sancti Dionysii (...)

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient selon toute vraisemblance de Saint-Remi de Reims, comme l'indiquent deux ex-libris (folios 1v et 22r), d'une main plus tardive : *liber s. Remigii qui ei abstulerit anathema sit*.

Bibliographie : *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur Bibliotheca nationali parisiensi*, II, Bruxelles/Paris, Picard/Schepens, 1890, p. 477-478 ; Atsma HARTMUT et Jean VÉZIN, « Les faux sur papyrus de l'abbaye de Saint-Denis », *Finances et pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, dir. Jean KERHERVÉ et Albert RIGAUDIÈRE, Paris, Fayard, 1999, p. 675, n. 6 ; Matthias M. TISCHLER, *Einharts 'Vita Karoli' : Studien zur Entstehung, Überlieferung und Rezeption*, Hannover, Hahn, 2001, p. 652.

V. Vaticano, Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 566

X^e-XII^e siècle

(Uniquement des extraits de deux chapitres)

Recueil (fragments)

Origines et possesseurs : Le manuscrit se compose de plusieurs fragments de textes fleuriens ; il pourrait provenir à l'origine de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

Bibliographie : Élisabeth PELLEGRIN, « Membra disiecta Floriacensia », *BEC*, 117, 1959, p. 6 n. 5 et p. 25 ; EADEM, « Notes sur quelques recueils de vies de saints utilisés pour la liturgie à Fleury-sur-Loire, au XI^e siècle », *BIRHT*, 12, 1964, p. 22-23 ; Albert PONCELET, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910, p. 374-375.

L. London, British Library, Add. 21109

XII^e siècle (seconde moitié ?)

Chronicles of Kings of the Franks, etc.

Origine et possesseurs : Plusieurs indices laissent penser à une composition du manuscrit à l'abbaye de Stavelot, dans le diocèse de Liège. Au folio 183v, à la suite de l'*Historia Francorum Steinveldenses*, une notation indique en effet : *Hoc apud Altum vilare legit dominus abbas Wilbaldus*. Il pourrait s'agir d'une référence à Wilbald, abbé de Stavelot entre 1130 et 1158, qui aurait lui-même trouvé le texte en question à l'abbaye d'Hautvillers, dans le diocèse de Reims ; nous connaissons en outre les liens qui unissent Reims à Stavelot, particulièrement au XII^e siècle¹. Le type d'écriture joue aussi en faveur d'un rattachement à Stavelot ; notons en outre que Wilbald est aussi évêque de Corvey à partir de 1146, et que l'on trouve, dans le manuscrit, la version du texte de Widukind qui correspond à la tradition de Corvey. Une marque de possession au folio 2v signale que le manuscrit se trouve, en 1476, à l'abbaye prémontré de Steinfeld, dans le diocèse de Cologne : *Pertinet ad Steynvelt 1476*.

Bibliographie : Gerd ALTHOFF, « Otto der Große in der ottonischen Geschichtsschreibung » *Otto der Grosse : Magdeburg und Europa*, I, éd. Matthias PUHLE, Mainz, Philipp von Zabern, 2001, p. 18-20 ; Rolf BERGMANN, *Mittelfränkische Glossen : Studien zu ihrer Ermittlung und*

¹ Nous savons par exemple que Stavelot conserve, depuis au moins 1030, des reliques de saint Remi ; l'obituaire de Saint-Remi de Reims mentionne en outre les modalités d'une confraternité établie avec l'abbaye de Stavelot, sous l'abbatiat d'Hugues de Saint-Remi (1151-1162) (Reims, BM, 346, f°190 ; Philippe George, « Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy », in *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 161, 1995, p. 116-118).

sprachgeographischen Einordnung, Bonn, Ludwig Röhrscheid Verlag, 1966, p. 169-170 ; *Katalog der althodeutschen und altsächsischen Glossen Handschriften*, II, éd. Rolf BERGMANN, Stefanie STRICKER, Berlin, De Gruyter, 2005, n° 395, p. 857-858 ; *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1860*, Londres, Trustees, 1875, p. 322-323 ; Nora GÄDEKE, « Eine Karolingergenealogie des frühen 10. Jahrhunderts ? », *Francia*, 15, 1987, p. 777-792 ; EADEM, *Zeugnisse Bildlicher Darstellung der Nachkommenschaft Heinrichs I*, Berlin/New York, De Gruyter, 1992, p. 131-147 et 250-252 ; Patrick GEARY, « Songs of Roland in Twelfth Century Germany », *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, 105, 1976, p. 113 ; Georg Heinrich PERTZ, « Die Geschichtschreiber, nach der Zeitfolge geordnet, vom 5. Bis zum 16 Jahrhundert », *AG*, 7, 1839, p. 364 ; Ernst TREMP, *Die Überlieferung des Vita Hludowici imperatoris des Astronomus*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1991, p. 56-58 et p. 116-119.

P¹. Paris, BnF, Latin 12710

XII^e-XIII^e siècle ?

Matériaux pour une histoire des Mérovingiens, des Carolingiens et des premiers Capétiens, jusqu'en 1180 ou environ

Origine et possesseurs : La plupart des recherches situent sa composition à Saint-Denis. Le manuscrit est ensuite conservé à l'abbaye de Saint-Foillien (diocèse de Cambrai), comme en témoigne un ex-libris du XVI^e siècle au folio 88, puis à Saint-Germain des Prés, sous la cote 646, puis 1085.

Bibliographie : Pascale BOURGAIN, « La protohistoire des Chroniques latines de Saint-Denis (BNF, lat. 5925) », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, dir. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 378, 380-81 et 384 ; Léopold DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale*, II, Paris, Imprimerie nationale, 1874, p. 405 ; Bernard GUENÉE, *Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des roys*, éd. Jean-Marie MOEGLIN, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 70-73 ; Jules LAIR, « Mémoire sur deux chroniques latines composées au XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Denis », *BEC*, 35, 1874, p. 543-580 ; Joseph-Claude POULIN, « Les dossiers des saints Lunaire et Paul Aurélien (Province de Bretagne) », *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord*, dir. Martin HEINZELMANN, Stuttgart, Thorbecke, 2001, p. 209-210 ; Gabrielle M. SPIEGEL, *The Chronicle tradition of Saint-Denis : a survey*, Brookline/Leyden, Brill, 1978, p. 41-44 ; Bernd SCHNEIDMÜLLER, *Nomen Patriae. Die Entstehung Frankreichs in der politisch-geographischen Terminologie (10.-13. Jahrhundert)*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1987, p. 159-166 ; Ernst TREMP, *Die Überlieferung des Vita Hludowici imperatoris des Astronomus*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1991, p. 26-28, 38 et 65.

V¹. Vaticano, Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 571

XII^e siècle (fin)

Recueil

Origine et possesseurs : Un ex-libris du XIV^e siècle (f°31v) le rattache à Longpont-sous-Montlhéry (diocèse de Paris) : « *Iste liber est de Longuoponte ord. Cluniacensis Par (isiensis) dyo (cesis)*. Le manuscrit a ensuite fait partie de la collection de Paul puis d'Alexandre Petau avant d'être vendu à la reine Christine de Suède. Au vu de son contenu, il est possible que le manuscrit provienne à l'origine de Saint-Denis.

Bibliographie : *Abt Suger von Saint-Denis De consecratione : kommentierte Studienausgabe*, éd. Günther BINDING, Andreas SPEER, Köln, Kleinkamp, 1995, p. 147-149 ; Charles LIEBMAN, *Étude sur la vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, The W. F. Humprey Press, 1942, p. XXVI ; Achille LUCHAIRE, « Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *Bibliothèque de la Faculté des Lettres*, VIII, 1899, p. 30 ; Donatella NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 312-313 ; Élisabeth PELLEGRIN, « Possesseurs français et italiens de manuscrits latins du fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane », *Revue d'histoire des textes*, 1974, p. 275 et p. 279 ; Albert PONCELET, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des

Bollandistes, 1910, p. 376-377 ; Andreas SPEER et Martin PICKAVÉ, « Abt Sugers Schrift De consecratione : Überlieferung – Rezeption – Interpretation », *Filologia mediolatina*, 3, 1996, p. 209.

J. Jena, ThULB, El. F. 65 XIII^e- XIV^e siècle ?
Weltchronik Frutolfs von Michelsberg mit Fortsetzung

Origine et possesseurs : Le lieu d'origine du manuscrit n'est pas connu ; des similitudes dans la stylisation des initiales entre le manuscrit et un autre manuscrit de Iéna, produit à l'abbaye cistercienne de Grünhain, en Saxe (Jena, ThULB, El. F. 20) pourrait possiblement le relier à cette institution.

Bibliographie : Thomas J. H. MCCARTHY, *The Continuations of Frutolf of Michelsberg's Chronicle*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2018, p. 170 ; Bernhard TÖNNIES, *Die Handschriften der Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena*, I, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2002, p. 168-170.

D. Dresden, Sächsische Landesbibliothek, F. 60 XIII^e-XIV^e siècle ?
Guidonis Calixti chronicon

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient certainement de l'abbaye cistercienne d'Altzelle, en Saxe, puisque qu'un inventaire de la bibliothèque de l'abbaye (Jena, ThULB, App. A (1), f°19v) réalisé en 1514, mentionne la présence d'un *Liber cronicarum notabilis. Gesta d. Dagoberti Rhegis Francorum*. Il semble en outre que la séquence constituée de la *Chronique universelle* de Frütolf de Michelsberg et sa continuation jusqu'en 1125, des Annales d'Erfurt suivies de colophons de dates jusqu'à 1184 ait été copiée à partir d'un manuscrit originaire de ce monastère, daté de la fin du XII^e siècle et conservé aujourd'hui lui aussi à Dresde (Dresden, Sächsische Landesbibliothek, J. 48).

Bibliographie : *Katalog der Handschriften der Sächsischen Landesbibliothek zu Dresden*, I, Dresden, Sächsische Bibliothek, 1979, p. 370 ; Thomas J. H. MCCARTHY, *The continuations of Frutolf of Michelsberg's Chronicle*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2018, p. 166-170 ; Ludwig SCHMIDT, « Beiträge zur Geschichte der wissenschaftlichen Studien in sächsischen Klösterne. 1. Altzelle », *NA*, 18, 1897, p. 263 ; Georg WAITZ, « Die Geschichtsschreiber, nach der Zeitfolge geordnet, vom 5. bis zum 16. Jahrhundert », *AG*, 7, 1839, p. 498-499.

A. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030 XV^e siècle
(sommaire et uniquement le texte à partir du chapitre 12)
Recueil

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor de Paris, comme en témoigne sa mention dans l'inventaire de 1514 (EEE 5).

Bibliographie : *Abt Suger von Saint-Denis De consecratione : kommertierte Studienausgabe*, éd. Günther BINDING et Andreas SPEER, Köln, Kleinkamp, 1995, p. 149-150 ; *Le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Paris de Claude de Grandrue, 1514*, introduction par Gilbert OUY, texte établi par Véronika GERZ-VON BUREN, en collaboration avec Raymonde HUBSCHMID et Catherine REGNIER, Paris, Éditions du CNRS, 1983, p. 313-315 ; Léon LEVILLAIN, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, I, Les sources narratives », *BEC*, 82, 1921, p. 59 ; Achille LUCHAIRE, « Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *BFLB*, VIII, 1899, p. 2-4 et 27 ; Henri MARTIN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, II, Paris, Plon, 1886, p. 239-242.

W. Wien, ÖNB, S.N 12706 v. 1476-1483
Hagiologium Brabantinorum

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de l'abbaye de Rouge-Cloître, dans le Brabant, dont l'indique un colophon au folio Ir : *Liber monasterii Rubeavallis in Zonia*. À la fin du XVIII^e siècle, le manuscrit passe dans la bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche François I^{er}, la *Fideikommissbibliothek*, intégrée en 1921 à la nouvelle bibliothèque nationale d'Autriche.

Bibliographie : Véronique HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme. Glorification du Brabant dans l'œuvre hagiographique de Jean Gielemans (1427-1487)*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 39-40, 463-464 et 469-470 ; *Manuscripts et livres imprimés concernant l'histoire des Pays-Bas, 1475-1600 : Bibliothèque nationale d'Autriche*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1962, p. 78 ; Albert PONCELET, « De codicibus Iohannis Gielemans canonici regularis in Rubea valle prope Bruxellas », *AB*, 14, 1895, p. 42-54 ; Dagmar THOSS, *Flämische Buchmalerei Handschriftenschatze aus dem Burgunderreich. Ausstellung der Handschriften und Inkunabelsammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1987, p. 86-88.

Ma. Paris, Bibliothèque Mazarine, 1733

vers 1498

Secunda pars diversarum legendarum

Origine et possesseurs : Ce grand légendier provient de la collégiale de Corsendonk, dans le Brabant, comme en témoigne un ex-libris au folio 379v, qui mentionne aussi le nom du copiste : *Excopiatuque per fratrem Anthonium de Bergis supra Zoniam cantorem in Korssendonck anno 1498, in profecto (sic) beati Egidii abbatis.*

Bibliographie : Véronique HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme. Glorification du Brabant dans l'œuvre hagiographique de Jean Gielemans (1427-1487)*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 36-37 ; Achille LUCHAIRE, « Note additionnelle aux études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *BFLP*, XIII, 1901, p. 4-5 ; Auguste MOLINIER, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, II, Paris, Librairie Plon, 1886, p. 203-208 ; Charles SAMARAN et Robert MARICHAL, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, I, Paris, Éditions du CNRS, 1959, p. 299.

K. København, KB, NKS 150

XVI^e siècle

Vita Dagoberti regis Francorum

Origine et possesseurs : Une note au premier folio indique qu'il a été copié à partir d'un manuscrit de Iéna : *Narratio descripta est ex Bibliotheca Ienensis codice membranceo formae maioris*. Le manuscrit a appartenu à Marquard Gude (1635-1689), collectionneur allemand, et est ensuite passé dans la collection de Peter Frederik Suhm (1728-1798), historien et collectionneur danois. La collection de Suhm est vendue en 1796 à la bibliothèque royale du Danemark².

Bibliographie : Georg WAITZ, « Untersuchung der handschriftlichen Sammlungen zu Kopenhagen im Herbst 1836 », *AG*, VII, 1839, p. 161.

2. Manuscrits transmettant l'*Inventio* (BHL 2193)

A. Manuscrits transmettant l'*Inventio* A

a. Précédée du prologue :

P². Paris, BnF, lat. 11751

XI^e siècle

(milieu)

Lectionnaire à l'usage de Saint-Germain-des-Prés

Origine et possesseurs : Le manuscrit présente un ex-libris du XVII^e siècle au folio 1r : *sancti Germani a Pratis*. Un colophon au folio 145v rattache en outre le manuscrit au moine et enlumineur Ingelard, actif sous l'abbatiat d'Adélarde (1030-1060).

²Ces informations nous ont été transmises par le Dr. Erik Petersen (Département des Manuscrits, Bibliothèque royale du Danemark), que nous remercions ici.

Bibliographie : Charlotte DENOËL « Le scriptorium de Saint-Germain-des-Prés au temps de l'abbé Adelard (v. 1030-1060) : les manuscrits enluminés par Ingelard, scriptor honestus, *CRAI*, 158^e année, 4, 2014, p. 1695-1736 ; Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, II, Paris, Imprimerie Nationale, 1874, p. 41 ; Yvonne DESLANDRES, « Les manuscrits décorés au XI^e siècle à Saint-Germain-des-Prés par Ingelard », *Scriptorium*, 9/1, 1955, p. 6-7 ; François DOLBEAU, « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », *Revue d'histoire des textes*, 9, 1980, p. 221 ; Charles NIVER, « Notes upon an Eleventh-Century Psalter », *Speculum*, 3, 1928, p. 398-401.

Ma¹. Paris, Bibliothèque Mazarine, 1710

XI^e-XII^e siècle

Recueil de textes hagiographiques

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de la bibliothèque de la collégiale de Saint-Martin-des-Champs (anciennement 98) ; au plat supérieur de la reliure figurent les armes Saint-Martin-des-Champs.

Bibliographie : *Répertoire de manuscrits médiévaux contenant des notations musicales*, II, Bibliothèque Mazarine, dir. Solange CORBIN, Paris, Éditions du CNRS, 1967, p. 45 ; José Carlos MARTIN-IGLESIAS, « Un nuevo manuscrito de las *Vitas sanctorum patrum Emeretensium* : Paris, Bibliothèque Mazarine 1710 (1345) », *Filologia mediolatina*, 3, 1996, p. 81-94.

M. Montpellier, BU, H1, v. 1

XII^e siècle

Vitae sanctorum

Origine : Ce légendier en cinq volumes provient de la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux, comme en témoigne sa présence dans le catalogue de 1472 (Q69).

Bibliographie : Caroline HEID-GUILLAUME, « L'identification des manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque de Clairvaux », *Gazette du livre médiéval*, 59/2, 2012, p. 64-69 ; Georg Heinrich PERTZ, « Handschriften der Universitätsbibliothek zu Montpellier », *AG*, VII, 1839, p. 191-192.

P³. Paris, BnF, lat. 11756

XIII^e-XIV^e siècle

Vies de saints

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de la bibliothèque de l'abbaye de Corbie. Il est ensuite passé à Saint-Germain-des-Prés, où il est mentionné dans le catalogue du XIV^e siècle. Un ex-libris du XV^e siècle sur la feuille de garde mentionne en outre *Ipsa novus vocitor germani parrhisiorum presulis almifici quem pia turma tenet*.

Bibliographie : Léopold DELISLE, « Inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 6^e série, 1, 1865, p. 199-200 ; François DOLBEAU, « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », *Revue d'histoire des textes*, 9, 1980, p. 222 ; Cécile LANÉRY, « La tradition manuscrite de la Passio Sebastiani (Arno le Jeune, BHL 7543) » *Revue d'histoire des textes*, 7, 2012, p. 61.

b. Précédée du prologue et suivie des *Miracula* :

V¹. Città des Vaticano, BAV, Reg. lat. 571

XII^e siècle (fin)

Recueil

Origine et possesseurs : Un ex-libris du XIV^e siècle le rattache à Longpont-sous-Monthéry (diocèse de Paris) : *Iste liber est de Longuoponte ord. Cluniacensis Par (isiensis) dyo (cesis)*. Le manuscrit a ensuite fait partie de la collection de Paul puis d'Alexandre Petau – il correspond au

numéro 552 de son catalogue manuscrit – avant d’être vendu à la reine Christine de Suède. Au vu de son contenu, il est possible que le manuscrit provienne à l’origine de Saint-Denis.

Bibliographie : *Abt Suger von Saint-Denis De consecratione : kommertierte Studienausgabe*, éd. Günther BINDING et Andreas SPEER, Köln, Kleinkamp, 1995, p. 147-149 ; Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque de Saint-Denis en France, du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS ; 1985, p. 312-313 ; Élisabeth PELLEGRIN, « Possesseurs français et italiens de manuscrits latins du fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane » », *Revue d’histoire des textes*, 3, 1974, p. 275 et p. 279 ; Albert PONCELET, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910, p. 376-377 ; Andreas SPEER, et Martin PICKAVÉ, « Abt Sugers Schrift De consecratione : Überlieferung-Rezeption-Interpretation », *Filologia mediolatina*, 3, 1996, p. 209.

P⁴. Paris, BnF, lat. 2445A
Passio et miracula Sancti Dionysii

XII^e siècle (fin)

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient probablement de Paris ; il pourrait porter les cotes de la bibliothèque d’une paroisse parisienne non identifiée.

Bibliographie : François DOLBEAU, « Un domaine négligé de la littérature médiolatine : les textes hagiographiques en vers », *CCM*, 45^e année, 178, 2002, p. 130 et p. 134 ; Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque de Saint-Denis en France, du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS ; 1985, p. 326 ; *Catalogue général des manuscrits latins*, II, dir. Philippe LAUER, Paris, Bibliothèque nationale, 1940, p. 460-461.

c. Sans prologue :

P⁵. Paris, BnF, lat. 16820
Lectionnaire à l’usage de Saint-Denis

XII^e siècle (milieu)

Origine et possesseurs : Ce manuscrit, issu de Saint-Denis, semble être ensuite passé à Compiègne, comme en témoigne un ex-libris du XVII^e siècle au folio 1r : *S. Cornelii Comp. Congr. S. Mauri*.

Bibliographie : Charlotte DENOËL, « Festons et crochets. Les pérégrinations d’un feuillage ornemental entre la France et l’Angleterre durant la 1^{ère} moitié du XII^e s. », *Bulletin monumental*, 2, 2005, p. 95-96 ; Raymond ÉTAIX, « Les épreuves du juste. Nouveau sermon de saint Césaire d’Arles », *Revue d’études augustinienne et patristiques*, 24, 1978, p. 272-273 ; Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA, *La bibliothèque de Saint-Denis en France, du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS ; 1985, p. 316 ; Harvey STAHL, « The problem of manuscript painting at Saint-Denis », *Abbot Suger and Saint-Denis : A symposium*, éd. Paula LIEBER GERSON, New York, The Metropolitan Museum of Art, 1986, p. 178, n. 40 ; Anne WALTERS ROBERTSON, *The Service-Books of the Royal Abbey of Saint-Denis. Images of Ritual and Music in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 392-393.

P⁶. Paris, BnF, lat. 11705
Lectionnaire à l’usage de Saint-Germain-des-Prés

XIII^e siècle (début)

Origine et possesseurs : Le manuscrit ne présente pas d’ancien ex-libris, mais son contenu permet de situer sa composition à Saint-Germain-des-Prés. La table qui introduit le volume semble être de la main de Jacques Dubreul, bibliothécaire de Saint-Germain au XVII^e siècle.

Bibliographie : Léopold DELISLE, « Inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés », *BEC*, 6^e série, 1, 1865, p. 7 ; François DOLBEAU, « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », *Revue d’histoire des textes*, 9, 1980, p. 220.

P⁷. Paris, BnF, lat. 1864

XIII^e siècle

Passiones et vitae sanctorum

Origine et possesseurs : Le manuscrit présente, au folio 1v, un ex-libris du XIV^e siècle, qui le rattache à de l'abbaye de Bonport (diocèse d'Évreux) : *Iste liber est de Bono Portu prope Pontem Arche*.

Bibliographie : *Catalogus codicum hagiographicum latinorum*, I, Bruxelles/Paris, Schepens/Picard, 1889, p. 87-93 ; Étienne DEVILLE, « Les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Bonport », *Revue des bibliothèques*, 19^e année, 1909, p. 171-177 ; *Catalogue général des manuscrits latins*, II, dir. Philippe LAUER, Paris, Bibliothèque nationale, 1940, p. 203-205.

B. Bourges, BM, 35, t. 3

XV^e siècle

(début)

Lectionnaire de l'office à l'usage de la Sainte-Chapelle de Bourges

Origine : Ce lectionnaire en cinq volumes, à l'usage de la Sainte-Chapelle de Bourges, a fait partie de la librairie du duc Jean de Berry ; il en est le probable commanditaire. Le lectionnaire se retrouve dans la liste des manuscrits donnés par le duc à la Sainte-Chapelle (Paris, BnF, lat. 17173, f^o228). Les enluminures du manuscrit sont généralement attribuées à l'atelier de Jacquemart de Hesdin, au service du duc dans les années 1384-1409. On retrouve figurées, sur le frontispice en haut à gauche, les armes du duc de Berry.

Bibliographie : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, IV, Paris, Plon, 1886, p. 10 ; Robert de LASTEYRIE, « Les miniatures d'André de Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin », *Monuments et mémoires de la fondation Eugène Piot*, 3/1, 1896, p. 83 ; Millard MEISS, *French painting in the time of Jean de Berry : the late fourteenth century and the patronage of the duke*, Londres, Phaidon, 1967, p. 309 et p. 320 ; IDEM, *French painting in the time of Jean de Berry : The Boucicaut master*, Londres, Phaidon, 1968, p. 36-37, 77-78 ; *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, VII, éd. Charles SAMARAN et Robert MARICHAL, Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 111 ; Joseph VAN DER STRAETEN, « Manuscrits hagiographiques de Bourges », *AB*, 85, 1967, p. 75-112.

d. Manuscrits présentant une version modifiée de l'*Inventio A*, avec prologue :

P⁸. Paris, BnF, lat. 14363

XII^e-XIII^e siècle

Vitae sanctorum

Origine et possesseurs : Ce manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Victor de Paris.

Bibliographie : Léopold DELISLE, *Inventaire des manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor*, Paris, Auguste Durand et Pédone-Lauriel, 1869, p. 8 ; Françoise GASPARRI, « Manuscrit monastique ou registre de chancellerie ? À propos d'un recueil épistolaire de l'abbaye de Saint-Victor », *Journal des Savants*, 1976, p. 133-134.

P⁹. Paris, BnF, lat. 14365

XIV^e (début)

Vitae sanctorum

Origine et possesseurs : Ce manuscrit provient de l'abbaye Saint-Victor de Paris. Il présente la même composition que le manuscrit Paris, BnF, lat. 14363, dont il constitue certainement une copie. Il apparaît dans le catalogue de Grandrue en 1514 (DDD 17).

Bibliographie : Léopold DELISLE, « Inventaire des manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor », Paris, Auguste Durand et Pédone-Lauriel, 1869, p. 9-1 ; Gilbert OUY, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor. Catalogue établi sur la base du répertoire de Claude de Grandrue (1514)*, II, *Le texte*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 466.

B. Manuscrits transmettant l'*Inventio* B

a. Constituée des chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17-19 des GD

SO. Saint-Omer, BASO, 342bis

X^e siècle (fin)

Recueil

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Bertin, dans l'actuel Pas-de-Calais. Un colophon au bas du premier folio mentionne le nom d'un copiste, Dodolin, qui est prêtre à l'abbaye en 993. Il dédie son ouvrage à l'abbé Odbert de Saint-Bertin (989-1007) et à saint Denis.

Bibliographie : André BOUTEMY, « Notes de voyage sur quelques manuscrits de l'ancien archidiocèse de Reims », *Scriptorium*, 2/1, 1948, p. 125 ; IDEM, « Un trésor injustement oublié : les manuscrits enluminés du nord de la France (période pré-gothique) », *Scriptorium*, 3/1, 1949, p. 115 ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, III, Paris, Imprimerie nationale, 1861, p. 167-168 ; IRHT, « Notice de Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, 342bis », *Saint-Bertin : centre culturel du VII^e au XVIII^e siècle*, dir. Dominique STUTZMANN, 2016 [en ligne], URL : <http://saint-bertin.irht.cnrs.fr/site/php/notice.php?id=Saint-Omer342bis&catalogue=st-omer>, consulté le 5 septembre 2020 ; Steven VANDERPUTTEN, *Monastic Reform as Process : Realities and Representations in Medieval Flanders, 900–1100*, Ithaca/London, Cornell University Press, 2017, p. 62-63 et p. 70.

SO¹. Saint-Omer, BASO, 715, v. 2

XI^e siècle (fin)

Vitae sanctorum

Origine et possesseurs : Ce grand légendier en quatre volumes manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Bertin. Guillaume de Whitte, moine à l'abbaye au début du XVII^e siècle, a indiqué son nom au premier folio du premier volume. Au folio 2r du second volume, une main plus tardive a indiqué *Ex bibliotheca ecclesie S. Audomari*.

Bibliographie : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, III, Paris, Imprimerie nationale, 1861, p. 316-317 ; IRHT, « Notice de Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, 342bis », *Saint-Bertin : centre culturel du VII^e au XVIII^e siècle*, dir. Dominique STUTZMANN, 2016 [en ligne], URL : <http://saint-bertin.irht.cnrs.fr/site/php/notice.php?id=Saint-Omer342bis&catalogue=st-omer>, consulté le 30 mai 2020 ; Sarah STAATS, « A partial reconstruction of St-Bertin's late eleventh-century Legendary : St-Omer 715, vol. I and its membra disiecta », *Scriptorium*, 52/2, 1998, p. 349-364.

SO². Saint-Omer, BASO, 716, v.5

XII^e siècle (dernier quart)

Vitae sanctum (Legendarium Flandrense)

Origine et possesseurs : Ce grand légendier en huit volumes provient de l'abbaye Notre-Dame de Clairmarais, comme en témoigne sa présence dans d'anciens catalogues de la bibliothèque de l'abbaye.

Bibliographie : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, III, Paris, Imprimerie nationale, 1861, p. 317 ; François DOLBEAU, « Le légendier de l'abbaye cistercienne de Clairmarais », *AB*, 91, 1973, p. 273-286 ; Sarah STAATS, *Le catalogue médiéval de l'abbaye cistercienne de Clairmarais et les manuscrits conservés*, Paris, Éditions du CNRS, 2016, p. 68-69.

B¹. Bruxelles, KBR, 7460, v.1

XII^e-XIII^e siècle

Passionale (Legendarium Flandrense)

Origine et possesseurs : Ce passionale en huit volumes – dont deux seulement sont conservés – est issu de l'abbaye cistercienne de Vaucelles (diocèse de Cambrai), comme en témoigne un ex-libris au folio 206v du second volume : *Liber sancte Marie de Valcellis*.

Bibliographie : François DOLBEAU, « Nouvelles recherches sur le *Legendarium Flandrense* », *Recherches augustinienes et patristiques*, 16, 1981, p. 399-455 ; VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, V, n°3176, 1905, p. 135-141.

B². Bruxelles, KBR, 11550-11555

XIII^e siècle

Passionale

Origine et possesseurs : Ce manuscrit provient de l'abbaye de Parc à Louvain ; un ex-libris au folio 1r mentionne *Parcum Dominorum prope Lovanium*.

Bibliographie : *Le livre en Brabant jusqu'en 1800 : exposition, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 26 juillet - 15 septembre 1935*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1935, p. 36-37 ; Joseph VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, V, n°3233, p. 226-229.

A¹. Arras, BM, 462

XIII^e siècle

Vitae sanctorum

Origine et possesseurs : Ce légendier provient de la bibliothèque du monastère bénédictin de Saint-Vaast, comme en témoigne un ex-libris tardif au folio 1r : *Bibliothecae monasterii Sancti Vedasti Atrebatensis*.

Bibliographie : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras*, Arras, A. Courtin, 1860, p. 250-251 ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, IV, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 181-182.

M¹. Mons, BU, 844

XIII^e siècle

Vitae sanctorum (fragments)

Origine et possesseurs : Ce manuscrit est incomplet : une partie se trouve dans un manuscrit conservé à la bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles, KBR, II 981, Van der Geyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, V, n°3288, p. 275-276). Il provient de la collection des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Ghislain de Mons, entrés en possession du juge Camille Wins en 1834. Le manuscrit apparaît dans l'inventaire de la bibliothèque de Saint-Ghislain au XVIII^e siècle (Frédéric de Reiffenberg, « Archives et bibliothèque de l'ancienne abbaye de St-Ghislain, dans le Hainaut », *Le Bibliophile belge*, VI, 1850, p. 243-247 et p. 368-394).

Bibliographie : « Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae cl. viri Alphonsi Wins apud praetorium Nivigellense iudicis », *AB*, XII, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1893, p. 413-414 ; Christiane PIÉRARD, « Des manuscrits de l'abbaye de Saint-Ghislain à la bibliothèque publique de Mons », *Scriptorium*, 19/2, 1965, p. 283.

L¹. Liège, BU, 58, v. 2

1366

Liber passionalis sive historia sanctorum

Origine et possesseurs : Collection de trois volumes, dont deux subsistent, originaires de l'abbaye de Saint-Trond (diocèse de Liège). Un colophon au folio 1v du premier volume mentionne le nom du copiste, le lieu et l'année : *Hunc librum fecit fieri dominus Robertus de Craenwic pie memorie dei gratia abbas huius monasterii sancti Trudonis, qui perfectus et ligatus fuit. Anno domini millesimo tricentesimo sexagesimo sexto*. Un ex-libris au folio 1r du deuxième volume mentionne en outre *Liber iste pertinet venerabili monasterio ordinis sancti benedicti in sancto Trudone Leodiensis dyocesis*.

Bibliographie : *Bibliothèque de l'université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1875, p. 135-166 ; « *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae publicae civitatis et Academiae Leodiensis* », AB, v, 1897, p. 320-334 ; François MASAI et Martin WITTEK, *Manuscrits datés conservés en Belgique, I, 819-1400*, Bruxelles, Story-Scientia, 1968, p. 38 ; Carmélia OPSOMER, *Trésors manuscrits de l'Université de Liège*, Liège, Crédit communal, 1989, p. 32.

b. Constituée des chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17 et 44 des GD

B³. Bruxelles, KBR, II 1055

XII^e siècle

Vitae sanctorum

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de l'abbaye d'Aulne (diocèse de Liège), comme en témoigne un ex-libris au folio 1r : *Liber sancte Marie de Alna*.

Bibliographie : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, v, 1905, n° 3299, p. 283-285.

c. Constituée des chapitres 1-4 ; 6-11 ; 17-20, 33-35, 37, 40-44 des GD avec interpolations

B⁴. Bruxelles, KBR, 9290, v. 2

XII^e siècle

Passionale

Origine et possesseurs : Ce passionale en deux volumes provient de l'abbaye Saint-Laurent de Liège, comme en témoigne un ex-libris au folio 183v du second volume : *Liber sancti Laurentii*.

Bibliographie : *Die Lebensbeschreibungen Bischofs Burchards von Würzburg. Vita antiquior - Vita posterior - Vita metrica*, éd. Desirée BARLAVA, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2005, p. 40 ; *Vita Adalberti. Früheste Textüberlieferungen der Lebensgeschichte Adalberts von Prag*, éd. et trad. Jürgen HOFFMANN, Essen, Klartext, 2005, p. 29 ; Joseph VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, v, 1905, n°3223, p. 200-209.

T. Trier, Wissenschaftliche Bibliothek der Stadt Trier, 1155/777

XII^e siècle

Passionale

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient vraisemblablement de Trèves ; il est donné au collège jésuite de Trèves en 1568 par Bertrand Luysch, prébend de l'église Notre-Dame de Trèves.

Bibliographie : Max KEUFFER et Gottfried KENTENICH, *Beschreibendes Verzeichnis der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier, VIII, Handschriften des historischen Archivs*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1973, p. 227.

W¹. Wien, ÖNB, S. N 12807

1439-

1441

Vitae fratrum ordinis praedicatorum

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de l'abbaye de Rouge-Cloître, dans le Brabant, comme en témoigne un ex-libris au folio 1r : *Pertinet monasterio regularium sancti pauli rubee vallis in zonia iuxta bruxellam ad unum miliarium*.

Bibliographie : Jürgen HOFFMANN, « Vita Adalberti Aquensis », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 57, 2001, p. 157-163 ; Otto PÄCHT, Ulrike JENNI et Dagmar THOSS, *Flämische Schule I, Textband*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1983, p. 113-114 ; Franz UNTERKIRCHER, *Die datierten Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek von 1401 bis 1450, I*, Vienne, 1971, p. 170-171.

C. Liste des manuscrits transmettant l'*Inventio* C

P¹⁰. Paris, BnF, lat. 2447

XIII^e siècle (première moitié)

Passio et Miracula S. Dionysii

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de Saint-Denis, comme en témoigne un ex-libris du XIV^e siècle au folio 238v : *Iste liber est ecclesiae beati Dionysii in Francia*.

Bibliographie : *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur Bibliotheca nationali parisiensi*, I, Bruxelles/Paris, Picard/Schepens, 1889, p. 120-125 ; Léopold DELISLE, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, I, Paris, Imprimerie nationale, 1868, p. 201 ; *Catalogue général des manuscrits latins*, II, dir. Philippe LAUER, Paris, Bibliothèque nationale, 1940, p. 461-462 ; Charles Liebman, *Étude sur la vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, W. F. Humprey Press, 1942, p. XXI-XXVIII ; Donatella NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 210-211 ; Charles SAMARAN et Robert MARICHAL, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, II, Paris, Éditions du CNRS, 1962, p. 476.

P¹¹. Paris, BnF, NAL 1509

XIII^e siècle (première moitié)

Documents hagiographiques sur la vie, les miracles et le culte de saint Denys et sur les reliques conservées dans le monastère de Saint-Denis en France

Origine et possesseurs : On trouve au premier folio le cachet de la bibliothèque de Saint-Denis au XVII^e siècle. Le manuscrit a probablement été copié sur le lat. 2447 et semble être de la même main.

Bibliographie : Charles LIEBMAN, *Étude sur la vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, W. F. Humprey Press, 1942, p. XXI-XXVIII ; Donatella NEBBIAI-DELLA GUARDA, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 32, n. 81 et p. 148 et p. 224.

P¹². Paris, BnF, lat. 2873B

XV^e siècle

Passio et Miracula S. Dionysii

Origine et possesseurs : Le manuscrit se trouve, au XVI^e siècle, collège jésuite de Clermont à Paris. Il présente exactement la même composition que le manuscrit lat. 2447, sur lequel il a certainement été copié. Au vu de son contenu, essentiellement dionysien, le manuscrit pourrait provenir originellement de l'abbaye ; il semble en outre avoir été copié sur le manuscrit Paris, BnF, lat. 2447.

Bibliographie : *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur Bibliotheca nationali Parisiensi*, I, Bruxelles/Paris, Picard/Schepens, 1889, p. 224 ; *Catalogue général des manuscrits latins*, III, dir. Philippe LAUER, Paris, Bibliothèque nationale, 1952, p. 186-188 ; Charles LIEBMAN, *Étude sur la vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, The W. F. Humprey Press, 1942, p. XXIX-XXX.

A. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 1030

XV^e siècle

Recueil

Origine et possesseurs : Le manuscrit provient de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor de Paris, comme en témoigne sa mention dans l'inventaire de 1514 (EEE 5).

Bibliographie : *Abt Suger von Saint-Denis De consecratione : kommentierte Studienausgabe*, éd. Günther BINDING et Andreas SPEER, Köln, Kleinkamp, 1995, p. 149-150 ; *Le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Paris de Claude de Grandrue, 1514*, introduction par Gilbert OUY, texte établi par Véronika GERZ-VON BUREN, en collaboration avec Raymonde HUBSCHMID et Catherine REGNIER, Paris, Éditions du CNRS, 1983, p. 313-315 ; Léon LEVILLAIN,

« Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, I, Les sources narratives », *BEC*, 82, 1921, p. 59 ; Achille LUCHAIRE, « Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *BFLP*, VIII, 1899, p. 2-4 et 27 ; Henri MARTIN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, II, Paris, Plon, 1886, p. 239-242.

a. Manuscrits présentant une version modifiée de l'*Inventio C*, avec prologue :

P¹³. Paris, BnF, lat. 17631

xv^e siècle

Origine et possesseurs : Un ex-libris du xvii^e siècle au folio 2r situe le manuscrit au monastère des Blancs-Manteaux à Paris : *Monasterii Alborum Mantillorum Parisiensis Congregationis S. Mauri in Gallia*.

Bibliographie : *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur Bibliotheca nationali Parisiensi*, III, Bruxelles/Paris, Picard/Schepens, 1893, p. 417-418 ; Charles LIEBMAN, *Étude sur la vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, The W. F. Humprey Press, 1942, p. XXXIX-XLI.

Be. Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Theol. lat. qu. 117

xv^e siècle

Origine et possesseurs : Une note au folio 105 semble indiquer que cette compilation a été réalisée à Paris en 1455 par un certain Goeswin Keymp de Bois-le-Duc (duché de Brabant) : *Expliciunt ista in unum collecta anno domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo quinto (...). Scriptum Parisius per Goeswinum Keymp oriundum de Buscoducis, quem omnipotens Deus ab omni malo protegat. Oretis pro eo*. Deux ex-libris du xv^e siècle (ff^o1-2) témoignent en outre de la présence du manuscrit au couvent Saint-Croix de Cologne.

Bibliographie : Charles LIEBMAN, *Étude sur la vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, The W. F. Humprey Press, 1942, p. XXXIX-XLI ; Valentin ROSE, *Verzeichniss der Lateinischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, II, Berlin, Asher, 1903, p. 867-869.

ANNEXE 2

TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE DES *GESTA DAGOBERTI* ET DE *L'INVENTIO A*

GD

Inventio A (Paris, BnF, lat. 11751)

[f°54v] INCIPIT INVENTIO SANCTORUM
MARTYRUM DIONYSII RUSTICI ET
ELEUTHERII

Plurima miraculorum Dei quae in diversis locis preclare gesta feruntur, duabus ex causis litteris non esse mandata existimo. Aut quia sui frequentia viluerunt, aut quod ea qui accurato illustrare possent eloquio penitus defuerunt. Quippe sapientiae studium multos apud nos neglectum est annos liberalesque artes diu sunt intermissae. Signa autem quae a temporibus Karoli famosissimi imperatoris, qui disciplinas adeo excoluit ut earum ipse quarundam munere sagacissime fungeretur late micuerunt, neglegentia magis quam inertia teguntur indignum id quidem divina maiestate ac nostra devotione crediderim. Siquidem cum rerum gestarum seriem nonnulla etiam ne ipso quidem relatu digna, multa preterea fabulosa nescia dei operose vetustas tradiderit ut ea adhuc studiose legamus, sive rerum magnitudine sive scriptorum lepore provocari, quanto magis nos verae fidei cultores quae hoc tempore Dei nostri exercet potentia ad laudem ipsius seu futurorum aedificationem et ardentissime debemus inquirere et comperta sagacissime in libros conferre. Itaque cum multa [f°55r] memoriae digna preclarissimos martyres Christi Dyonisium, Rusticum et Eleutherium tam in loco ubi eorum ossa sita sunt quam extra, late divinitas ostenderit quae adhuc celebri fama partim audita partim etiam visa vulgantur, pauca ex his in unum digessi. Et quamvis innumera per tot annorum curricula obsoleverint, dedi tamen operam ne omnia deperirent oblivione. Nec arbitretur quis me dubia, sed quae a dignissimis fide viris audierim aut quae ipse viderim edidisse. Non enim Deum aut sanctos eius credo artificii mendacio delectari, sed veritate in qua religionis nostrae summa consistit. Ergo narrationis nostrae hoc fieri exordium.

GESTA DOMNI DAGOBERTI FRANCORUM

[1] Quartus ab Chlodoveo, qui primus regum Quartus a Chlodoveo, qui primus regum

Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensi episcopo, conversus est, Chlotarius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et plurima strenue gesserit, tum praecipue illud memorabile suae potentiae posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem *terrae incolae*, qui gladii, quod tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia, tanta regum animositas erat. *Quomodo autem vel qualiter hoc peregerit, in patientiae deditus, litteris eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus ditator, pauperibus elemosinam tribuens, benignum se omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.*

[2] Huic fuit filius nomine Dagobertus, *quem ex Bertedrude regina suscepit*, qui patri succederet et industria dignus et viribus. *Hic denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutriret eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset.* Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exercebat, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina *transcurrens*, canum industriam effugere *conabatur*. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *spectra tractare* consueverant.

[3] In eo sane vico temporibus Domiciani, qui secundus ad Nerone in christianos arma corripuit, primum memoratae urbis episcopum beatissimum Dionysium cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quaedam materfamilias vocabulo

Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensis episcopo, conversus est, Chlotharius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et alia strenue gessit, tum praecipue illud memorabile suae potentiae posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem *terrae indigenas*, qui gladii, quem tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia tanta regum animositas erat.

Huic fuit filius Dagobertus nomine, qui patri succederet et industria dignus et viribus.

Hic cum adolescentiae [f°55v] aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exercebat, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina *transmittens nequiquam* canum industriam effugere *conatus est*. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime *vitam degere* consueverant.

In eo sane vico tempore Domiciani, qui secundus ab Nerone in christianos arma corripuit, primum memoratae urbis episcopum beatissimum Dionysium cumquo eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quaedam materfamilias vocabulo

Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret notitia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. *Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assidus, quae ibidem agebantur miracula, conlata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur ; ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur.* Vilis quippe tantum aedicula, *quam, ut ferebatur, beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat,* tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

Catulla, a qua et vico nomen deductum dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret notitia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec praeter famam locus ille quicquam habebat conspicuum.

Vilis quippe tantum aedicula

tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus *ille*, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

[4] Sed ut ad propositum redeam, cervus diu huc illucque per vicum oberrans, aedem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod et cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, *adtamen* sancti martyres suum domicilium non patiebantur *inmundorum* violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius praesentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri. Dagobertus citato cursu supervenit, rem spectaculo dignam admiratur, stupet, amplectitur. Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat et cum maxime Dagobertum tum etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, ut ex gestis postmodum claruit, nullus Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit.

Sed ut ad propositum redeam, cervus diu huc illucque per vicum oberrans, [f°56r] aedem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, sancti martyres suum domicilium non patiebantur *eorum* violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius presentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri. Dagobertus citato cursu supervenit, rem spectaculo dignam admiratur, stupet, amplectitur. Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat et cum maxime Dagobertum tum etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, ut ex gestis postmodum claruit, nullus Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit.

[6] Itaque Dagobertus sic probitate ut aetate in dies crescebat spemque futuri regis optimam subinde indiciis operum ingerebat. Et pater Clotharius quendam, ut putabat, spectate fidei Sadgregiselum rebus sub se tractandis praefecerat, Aquitaniae ducatu specialiter ei comisso. Hic *tanto dignitatis fastu elatus*, regis filium Dagobertum partim collatae potestatis

Itaque Dagobertus sic probitate ut aetate in dies crescebat spemque futuri regis optimam subinde indiciis operum ingerebat. Et pater Chlotharius quendam spectatae, ut putabat, fidei Sadregisilum rebus sub se tractandis praefecerat Aquitaniae ducatu specialiter ei commisso. Hic *tanta maiestate indignatus*, regis filium partim collatae potestatis superbia, partim spe regni laborans, non

superbia, partim spe regni laborans, non aequo animo prosperius agere ferebat nec, quid moliretur, simulato saltem amore, obtegere diu valuit. Sed quia metu patris manifestus non poterat, occultum se ei inimicum crebro contemptu aperuit. Excusatio sane iuvenilis erat aetatis, ne rudis adhuc animus tumorem ex subiectione principum contraheret, *neve* dominationis immature, adepta fastigia impubem [f°56v] ab exercitationis studio revocarent. Fit ad Dagobertum tam invidiosa relatio. Et quamvis sua ipse industria id iam deprehendisset, aliorum sententia in rem plenius inducitur. Verum, quia eum in ordinem redigere non sufficeret, duxit satius oportunitatem opperiri, qua et causam efficacius exploraret et in aemulum quod meruisset temptaret. Clotharius igitur quadam die venatum iit longiusque forte recessit. Contigit autem, et Dagobertum ac memoratum ducem domi resedissee. Tum Dagobertus exoptabilem oblatam sibi nactus occasionem, ducem ad se evocat iubet secum prandere. Ille nihil minus, quam quod futurum erat, cogitans, remissius habere et futuro, immo iam domino debitum honorem non exhibere terque porrecta sibi ab eo pocula dignus, in quem prioris contumaciae vindicta recideret, non sicut a domino, sed velut a socio infauste oblata praesumit. Deinde Dagobertus, ut patri infidelis, ut sibi aemulus utque sociis invisus foret, orsus est exponere, non oportere serviles quidem molestias diu differri, et ne in immensum *tumorem* tanti fastus procederent, suas iniurias non ulcisci. Flagellis ergo eum adfici imperat, post vero barbae racione, ea enim tum praecipua erat iniuria, deturpat. Sic ex improvviso, qui secundarum rerum successu futurum se regem auspicabatur, quam longe ab illa *dignitate* abesset, admonitus intellexit.

aequo animo prosperius agere ferebat nec, quid moliretur, simulato saltem amore, obtegere diu valuit. Sed quia metu patris manifestus non poterat, occultum se ei inimicum crebro contemptu aperuit. Excusatio sane iuvenilis erat aetatis, ne rudis adhuc animus tumorem ex subiectione principum contraheret, *neve* dominationis immature, adepta fastigia impubem [f°56v] ab exercitationis studio revocarent. Fit ad Dagobertum tam invidiosa relatio et quamvis sua ipse industria id iam deprehendisset, aliorum sententia in rem plenius inducitur. Verum, quia in ordinem eum redigere non sufficeret, duxit satius oportunitatem opperiri, qua et causam efficacius exploraret et in emulum quod meruisset temptaret. Chlotharius igitur quadam die venatum iit longiusque forte recessit. Contigit autem, et Dagobertum ac memoratum ducem domi resedissee. Tum Dagobertus exoptabilem oblatam sibi nactus occasionem, ducem ad se evocat iubet secum prandere. Ille nihil minus, quam quod futurum erat, cogitans, remissius agere et futuro, immo iam domino debitum honorem non exhibere terque porrecta sibi ab eo pocula dignus, in quem prioris contumaciae vindicta recideret, non sicut a domino, sed velut a socio infauste oblata presumpsit. Deinde Dagobertus, ut patri infidelis, ut sibi emulus utque sociis invisus foret, horsus est exponere, non oportere serviles molestias diu differri, et ne in immensum tanti fastus procederent, suas iniurias non ulcisci. Flagellis ergo eum adfici imperat. Post vero barbae racione, ea enim tum praecipua erat iniuria, deturpat. Si ex proviso, qui secundarum rerum successu futurum se regem auspicabatur, quam longe ab illa *maiestate* abesset, admonitus intellexit.

[7] Revertenti igitur Clothario his contumeliis dehonestatus Sadregiselus se offert et quid praeter ea quae palam erat passus, vel a quo fuerat, inlacrimans indicat. Rex itaque ducis sui motus iniuriis filioque multa furibunde interminans accersiri eum ad se iubet. Quo praecognito, Dagobertus, quia patri resistere nec fas nec possibile erat, in eo se illi obniti posse, iuste credidit, si in aedem praefatam beatorum martyrum iram patris declinans concederet. Iniiit itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert, persuasum sibi hoc facto demonstrans, ut qui canes ab ingressu suae aedis removerant, se

Revertenti ergo Chlothario his contumeliis dehonestatus Sadregisilus se offert et quid preterea quae palam erat passus, vel a quo fuerat, [f°57r] inlacrimans indicat. Rex itaque ducis sui motus iniuriis filioque multa furibunde interminans accersiri eum ad se iubet. Quo precognito, Dagobertus, quia patri resistere nec fas nec possibile erat, in eo se illi obniti posse, iuste credidit, si in aedem praefatam beatorum martyrum iram patris declinans concederet. Iniiit itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert, persuasum sibi hoc facto demonstrans, ut qui canes ab ingressu suae aedis removerant, se

quoque a regis insectatione protegere possent.
Nec spem eventus elusit.

quoque a regis insectatione possent protegere.
Nec spem eventus elusit.

[8] Quippe Clotharius ut eum sanctorum tutelam expetisse audivit, adhuc in maiorem tollitur iram mittitque satellites, qui inde eum abductum sibi ocissime praesentarent. Maturabant illi quod fuerat iussum implere. Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, ultra *aspirare viam tendentes*, divino nutu prohibentur. Redeunt ad dominum, et quid passi fuerant, pandunt. Quorum fidei derogans, quippe qui suo imperio amorem filii praetulissent, deligit alios, qui quod hi neglexerant sagaciter implerent. Rursum illi similia patiuntur, et regressi, eandem rem iterato ingeminant. Sed nec sic animositas regis deferbuit, et quod per ministros nequiverat, per se implere contendit.

Quippe Chlotharius ut eum sanctorum tutelam expetisse audivit, adhuc in maiorem tollitur iram mittitque satellites, qui inde eum abductum sibi ocissime presentarent. Maturabant illi quod fuerat iussum implere. Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, ultra *aspicere*, divino nutu prohibentur. Redeunt ad dominum, et quid passi fuerant, pandunt. Quorum fidei derogans, quippe qui suo imperio amorem filii pretulissent, delegit alios, qui quod hi neglexerant sagaciter implerent. Rursum illi similia patiuntur, et regressi, eandem rem iterato ingeminant. Sed nec sic animositas regis deferbuit, et quod per ministros nequiverat, per se implere contendit.

[9] Interea dum haec aguntur, Dagobertum martyribus humili corde prostratum somnus repente corripit, eique prono ita coniacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios praestare veneranda canicie et auctoritate videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse, quos pro Christo passos, fama asservante, audisti, Dyionisium, Rusticum et Eleutherium, et nostre hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepulturae, quam vides, et domus huius vilitas obscuravit, si memoriam nostri te ornatum ire promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, praestare suffragium. Et ne putes somnii te illusum fantasia, accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, qua monumenta nostra teguntur, quemque quod sepulchrum contineat, litterae in singulis expresse docebunt ». Illico expergefactus, nomina quae audierat describit, et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat.

Interea dum haec aguntur, Dagobertum martyribus humili corde prostratum somnus repente corripit. Eique ita prono iacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios praestare veneranda canicie et auctoritate videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse, quos pro Christo passos, [f°57v] fama asseverante, audisti, Dionysium, Rusticum et Eleutherium, et nostra hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepultura, quam vides, et domus huius vilitas obscuravit, si memoriam nostram te ornatum ire promittis hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, prestare suffragium. Et ne putes somnii te illusum fantasia, accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, qua monumenta nostra teguntur, quem quod sepulchrum contineat, litterae in singulis expressae docebunt ». Illico expergefactus, nomina quae audierat describit. Et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat.

[10] Post haec Clotharius filium, ut pretuli, a sanctorum memoria per se avellere cupiens, comitantibus plurimis, adpropinquabat. Sed quia non minus in reges quam in alios homines divina quod vult exercet potentia, qui inertes alios arguerat, fit ipse iners, ut manifeste intellegeret, quamvis ipse esset potens, potentioribus concedendum ; quippe martyres fugitivum tuebantur et *econtra hostes* longe a suis

Post haec Chlotharius filium, ut pretuli, a sanctorum memoria per se avellere cupiens, comitantibus plurimis, appropinquabat. Sed quia non minus in reges quam in alios homines divina quod vult exercet potentia, qui inertes alios arguerat, fit ipse iners, ut manifeste intellegeret, quamvis ipse esset potens, potentioribus concedendum. Quippe martyres fugitivum tuebantur *adversum illi* longe a suis

penetralibus arcebant.

penetrabilibus arcebant.

[11] Victus ergo Clotharius et rei magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem, ignoscit culpam, de securitate pollicetur. Ita demum abeundi copia concessus, aedi beatorum martyrum succedit eosque patronos humili prece asciscit, quorum expertus fuerat manifestum virtutis indicium. Utque, quam probata sibi eorum merita essent, *agnovit*, plurimum auri et argenti ad exornandas eorum memorias obtulit et ad exaltandam loci magnificentiam *numerosa* et optima praedia dedit.

Victus ergo Chlotharius et rei magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem. Ignoscit culpam, de securitate pollicetur. Ita demum abeundi copia concessa, aedi beatorum martyrum succedit eosque patronos humili prece asciscit, quorum expertus fuerat manifestum virtutis indicium. Utque, quam probata sibi eorum merita essent, *ostenderet* plurimum auri et argenti ad exornandas eorum memorias obtulit et ad exaltandam loci magnificentiam *innumerosa* et optima predia dedit.

[17] Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum et, sicut in somnis praemonitus fuerat, *sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora* requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kal. Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit. *Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.*

Quo quadragesimo quarto regni [f°58r] sui anno vita excedente, Dagobertus rex, Deo annuente, creatus est. Qui inter alia quae laudabiliter gessit memor voti accessit ad memoratum locum et, sicut in somnis premonitus fuerat, *sanctorum corpora* requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit X Kalendas Maias, eorumque memorias auro et preciosissimis gemmis exornavit.

[20] (...) Utque divina laus perpetuo a Dei cultoribus *ibidem* ageretur, plurima et ingentia praedia addidit.

Utque divina laus perpetuo a Dei cultoribus *inibi* ageretur, plurima et ingentia praedia addidit.

[42] Longum est *enarrare*, quam providus *idem rex Dagobertus in consilio fuerit*, cautus iudicio, strenuus militari disciplina, quam largus elemosinis quam studiosus *in componenda pace ecclesiarum*, precipueque, quam devotus extiterit *in ditandis sanctorum* cenobiis, praesenti opere declarare, minusque necessarium et *maxime ob fastidientium lectorum vitandum tedium*, praesertim cum nullis abolenda temporibus luce clariora earum rerum extent indicia. *Idcirco nunc ab obitum ipsius describendum vertens articulum, quid in ipsa infirmitate positus gesserit, et unum quod in quadam vetustissima repperi carta, quam, ut*

Longum est, quam providus, cautus iudicio, strenuus militari disciplina, quam largus elemosinis quam studiosus *in aedificandis aeclesiis*, precipueque, quam devotus in ditandis sanctorum extiterit coenobiis, presenti opere declarare, minusque necessarium et praesertim cum nullis abolenda temporibus luce clariora earum rerum extendit indicia.

Unum quod in quadam vetustissima repperi carta, quam, ut ferebatur, beatus Audoenus episcopus

ferebatur, beatus Audoenus episcopus scripserat, quodque memorato regi eius post mortem contigit *breviter* narrabo miraculum.

Post gloriosam regni administrationem, *sexto decimo*, postquam regnum sortitus fuerat, *anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequana fluvium nec procul Parisius aegrotari coepit. Exinde vero ad basilicam Sancti Dyonisii martyris a suis defertur.*

(...) quarto decimo Kalendas Febroarias *christianissimus rex Dagobertus* humanis rebus exemptus est.

[43] *Conditus autem aromatibus*, cum ingenti populorum dolore atque frequentia translatus est in basilicam beatissimorum martyrum, quam ipse, *ut supra diximus, condigne ex auro et gemmis et multis pretiosissimis speciebus ornaverant et condigne in circuitu fabricare praeceperat*, atque iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito *sepultus* (...).

[44] Legationem tum forte illustris defensor Pictavensis ecclesiae Ansoaldus in partes Siciliae agebat. Ea peracta, cum navali reverteretur subsidio, applicuit ad quandam brevem insulam, in qua reverentissimus quidam senex, cui erat nomen Iohannes, solitariam ducebat vitam, ad quem mare commeantium, ut orationis eius fulcirentur *solatio*, plurimi ventitabant. *In* hanc ergo insulam tanti viri meritis redimitam appulsus divino nutu Ansoaldus, dum de caelestibus gaudiis cum eo sermocinaretur, interrogat senex, unde vel cur venisset. Igitur cognito, de Galliis qua de causa missus fuisset, rogat senex, ut Dagoberti regis Francorum sibi mores studiumque exponat. Quod cum ille diligenter fecisset, senex addidit, quod dum quadam die, utpote iam fractus aetate et fatigatus vigiliis, quieti paululum indulisset, accessisse ad se virum quendam canicie venerandum seque expergefatum admonuisse, quatinus propere surgeret et pro Dagoberti regis Francorum anima *divinam* clementiam exoraret, eo quod ipso die spiritum exalasset. Quod dum facere maturaret, apparuisse sibi haud procul in pelago teterrimos spiritus, vinctum regem Dagobertum in lembo per spatium maris agitantes atque ad Vulcania loca, inflictis insuper verberibus, trahentes, ipsumque Dagobertum beatos Dyonisium et Mauricium

scripserat, quodque memorato regi eius post mortem contigit narrabo miraculum.

Post gloriosam *et diutinam* regni administrationem, *quarto et tricesimo*, postquam regnum sortitus fuerat,

anno XIII vero Kalendas Febroarias, *apud Spinogilum villam* humanis rebus exemptus est

et cum ingenti populorum dolore atque frequentia in basilicam beatissimorum martyrum quam ipse *fundaverat* translatus

et iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito *conditus*.

Legationem tum forte illustris defensor Pictavensis aecclesiae Ansoaldus in partes Siciliae agebat. Ea peracta, cum navali reverteretur subsidio, applicuit ad quandam brevem insulam, in qua reverentissimus quidam senex, cui erat nomen Iohannes, [f°58v] solitariam ducebat vitam. Ad quem mare commeantium, ut orationis eius fulcirentur *auxilio*, plurimi ventitabant. *Ad* hanc ergo insulam tanti viri meritis redimitam appulsus divino nutu Ansoaldus, dum de caelestibus gaudiis cum eo sermocinaretur, interrogat senex, unde vel cur venisset. Igitur cognito, de Galliis qua de causa missus fuisset, rogat senex, ut Dagoberti regis Francorum sibi mores studiumque exponat. Quod cum ille diligenter fecisset, senex addidit, quod dum quadam die, utpote iam fractus aetate et fatigatus vigiliis, quieti paululum indulisset, accessisse ad se virum quendam canitiae venerandum seque expergefatum admonuisse, quatinus propere surgeret et pro Dagoberti regis Drancorum anima *Domini* clementiam exoraret, eo quod ipso die spiritum exalasset. Quod dum facere maturaret, apparuisse sibi haud procul in pelago teterrimos spiritus, vinctum regem Dagobertum in lymbo per spacium maris agitantes atque ad Vulcania loca, inflictis insuper verberibus, trahentes, ipsumque Dagobertum

martyres et sanctissimum Martinum confessorem ad sui liberationem continuis vocibus flagitantem. Nec mora intonuisse caelum, fulminaque per procellas disiecta, interque ea repente apparuisse praecellentissimos viros niveis comptos vestibus, seque tremefactum ex eis quaesisse, quinam essent, illosque respondisse, quos Dagobertus in adiutorium vocaverat, Dyonisium scilicet et Mauricium ac Martinum esse, ut eum ereptum in sinu Abrahae collocarent. Itaque hostes humani generis velociter insequentes, animam, quam verberibus minisque vexabant, ereptam ad ethera secum levasse, canentes : Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine ; inhabitabit in atriis tuis. Replebimur in bonis domus tuae, sanctum est templum tuum, mirabile in equitate. Haec in memorata carta, inter alia ferebantur, quae non tam veri similia quam verissima, ut arbitror, videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque ecclesias *ditasset*, tum praecipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos prae ceteris se dilexisse meminerat.

beatissimos Dionysium et Mauricium martyres et sanctissimum Martinum confessorem ad sui liberationem continuis vocibus flagitantem. Nec mora intonuisse caelum, fulminaque per procellas disiecta, interque ea repente apparuisse praecellentissimos viros niveis comptos vestibus, seque tremefactum ex eis quesisse, qui nam essent, illosque respondisse, quos Dagobertus in adiutorium vocaverat, Dionysium scilicet et Mauricium ac Martinum esse, ut eum ereptum in sinu Abrahae collocarent. Itaque hostes humani generis insequentes, animam, quam verberibus minisque vexabant, ereptam ad ethera levasse, canentes : Beatus quem elegisti [f°59r] et assumpsisti, Domine, inhabitabit in atriis tuis. Replebimur in bonis domus tuae, sanctum est templum tuum, mirabile in aequitate. Haec in memorata carta, inter alia ferebantur, quae non tam veri similia quam verissima, ut arbitror, videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque aecclesias, tum precipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos pre ceteris se dilexisse meminerat.

IN FESTIVITATE OMNIUM SANCTORUM
(...)

ANNEXE 3

TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE DES *GESTA DAGOBERTI* ET DE L'*INVENTIO B*

GD

GESTA DOMNI DAGOBERTI FRANCORUM

[1] Quartus ab Chlodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensi *episcopo*, conversus est, Chlotharius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et plurima strenue gesserit, tum praecipue illud memorabile suae potentiae posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terrae incolas, qui gladii, quod tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia, tanta regum animositas erat. Quomodo autem vel qualiter hoc peregerit, in subsequentibus suo ordine plenius intimabitur. Fuit nempe idem rex Clotharius patientiae deditus, litteris eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus ditator, pauperibus elemosinam tribuens, benignum se omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.

[2] Huic fuit filius nomine Dagobertus, quem ex Bertedrude regina suscepit, qui patri succederet et industria dignus et viribus. Hic denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutritum eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernicitate

Inventio B (Saint-Omer, BASO, 342bis)

[f°95v] INCIPIT PARTICULA DE GESTIS DAGOBERTI INCLITI REGIS ATQUE INVENTIONE SANCTORUM MARTYRUM DYONISII RUSTICI ET ELEUTHERII QUE CELEBRATUR X. KL. MAI

(Q)uartus a Clodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensium, conversus est [f° 96r] Chlotharius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et plurima strenue gesserit, cum praecipue illud memorabile suae potentiae posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terrae incolas, qui gladii, quem tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia, tanta regum animositas erat. Quomodo autem vel qualiter hoc peregerit, in subsequentibus suo ordine plenius intimabitur. Fuit nempe idem rex Chlotharius patientiae deditus, litteris eruditus, timens Deum, aecclesiarum et sacerdotum magnus ditator, pauperibus elemosinam tribuens, benignum se omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.

Huic fuit filius nomine Dagobertus, quem ex Bertethrude regina suscepit, qui patri su [f°96v] cederet et industria dignus et viribus. Hic denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutritum eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret, agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea

qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina transcurrens, canum industriam effugere conabatur. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime spectra tractare consueverant.

[3] In eo sane vico temporibus Domiciani, qui secundus ab Nerone in christianos arma corripuit, primum memoratae urbis episcopum beatissimum Dyonisium cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quaedam materfamilias vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret notitia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assidua, quae ibidem agebantur miracula, conlata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur; ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur. Vilis quippe tantum aedicula, quam, ut ferebatur, beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat, tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

[4] Sed ut ad propositum redeam, cervus diu huc illucque per vicum oberrans, aedem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod et cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, attamen sancti martyres suum domicilium non patiebantur inmundorum violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius praesentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri. Dagobertus

pernecitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina transcurrens, canum industriam effugere conabatur. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque fere milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime sceptrum tractare consueverant.

(I)n eo sane vico temporibus Domiciani, qui secundus ab Nerone in christianos arma corripuit, primum memoratae urbis episcopum beatissimum [97r] Dionisium cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quaedam materfamilias vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit signavit tamen locum ut rei gestae iunioribus constaret noticia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assidua, quae ibidem agebantur miracula, conlata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antestitis constitutus erat, et cui vellet, clericorum eum iure beneficii tradebat, illique, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodie cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur. Vilis quippe tantum edicula, quam, ut ferebatur, beata Genovefa super sanctos martyres devote construxerat, tantorum martyrum corpora [f°97v] ambiebat, qua, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis inlustrabatur, quamvis occultis, patronis, provectus est.

(S)ed ut ad proposita redeam, cervus diu huc illucque per vicum oberrans, edem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod et cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, attamen sancti martires suum domicilium non patiebantur inmundorum violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius praesentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri. Dagobertus citato cursu supervenit, rem

citato cursu supervenit, rem spectaculo dignam admiratur, stupet, amplectitur. Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat et cum maxime Dagobertum tum etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, ut ex gestis postmodum claruit, nullus Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit.

spectaculo dignam admiratur, stupet, amplectitur. Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat et cum maxime Dagobertum tunc etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, ut ex gestis postmodum claruit, nullus [f°98r] Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit.

[6] Itaque Dagobertus sic probite ut aetate in dies crescebat spemque futuri regis optimam subinde indiciis operum ingerebat. Et pater Clotharius quendam, ut putabat, spectate fidei Sadgregiselum rebus sub se tractandis praefecerat, Aquitaniae ducatu specialiter ei comisso. Hic tanto dignitatis fastu elatus, regis filium Dagobertum partim collatae potestatis superbia, partim spe regni laborans, non aequo animo prosperius agere ferebat nec, quid moliretur, simulato saltem amore, obtegere diu valuit. Sed quia metu patris manifestus non poterat, occultum se ei inimicum crebro contemptu aperuit. Excusatio sane iuvenilis erat aetatis, ne rudis adhuc animus tumorem ex subiectione principum contraheret, ne dominationis immature, adepta *fastigia* impubem ab exercitatione studio revocarent. Fit ad Dagobertum tam invidiosa relatio. Et quamvis sua ipse industria id iam deprehendisset, aliorum sententia in rem plenius inducitur. Verum, quia eum in ordinem redigere non sufficeret, duxit satius oportunitatem opperiri, qua et causam efficacius exploraret et in aemulum quod meruisset temptaret. Clotharius igitur quadam die venatum iit longiusque recessit. Contigit autem, et Dagobertum et memoratum ducem domi resedissee. Tum Dagobertus exoptabilem *oblatam* sibi nactus occasionem, ducem ad se evocat iubetque secum prandere. Ille nichil minus, quam quod futurum erat, cogitans, remissius habere et futuro, immo iam domino debitum honorem non exhibere terque porrecta sibi ab eo pocula dignus, in quem prioris contumaciae vindicta recideret, non sicut a domino, sed velut a socio infauste oblata praesumit. Deinde Dagobertus, ut patri infidelis, ut sibi aemulus utque sociis invisus foret, orsus est exponere, non oportere serviles quidem molestias diu differi, et ne in inmensum tumorem tanti fastus procederent, suas iniurias non ulcisci. Flagellis ergo eum adfici imperat, post vero barbae razione, ea enim tum praecipua erat iniuria, deturpat. Sic ex improviso, qui secundarum rerum successu futurum se regem auspicabatur, quam longe ab illa dignitate

(I)taque Dagobertus sic probitate ut aetate in dies crescebat spemque futuri regis optimam subinde indiciis operum ingerebat. Et pater Chlotharius quendam, ut putabat, spectatae fidei Sadregisilum rebus sub se tractandis praefecerat, Aquitaniae ducatu specialiter ei comisso. Hic tanto dignitatis fastu elatus, regis filium Dagobertum partim collatae potestatis superbia, partim spe regni laborans, non equo animo prosperius agere ferebat non, quid moliretur, simulato saltem amore, obtegere diu valuit sed quia metu patris manifestus non poterat, occultum se ei inimicum crebro contemptu aperuit. Excusatione iuvenilis erat aetatis, ne rudis adhuc animus tumorem ex subiectione principum contraheret, ne dominationis immature, adepta *vestigia* impubem ab exercitatione studio revocarent. Fit ad Dagobertum tam invidiosa relatio. Et quamvis sua ipse industria id iam deprehendisset, aliorum sententia in rem plenius inducitur. Verum, quia eum [98v] in ordine redigere non sufficeret, duxit satius oportunitatem operiri, qua et causam efficacius exploraret et in emulum quod meruisset temptaret. Chlotharius igitur quadam die venatum iit longiusque recessit. Contigit autem, et Dagobertum et memoratum ducem domi resedissee. Tunc Dagobertus exoptabilem *allatam* sibi nactus occasionem, ducem ad se evocat iubet quo secum pranderet. Ille nihil minus, quam quod futurum erat, cogitans, remissius habere et futuro, immo iam domino debitum honorem non exhibere terque porrecta sibi ab eo pocula dignus, in quem prioris contumaciae vindicta recideret, non sicut a domino, sed velut a socio infauste oblata presumit. Deinde Dagobertus, ut patri infidelis, ut sibi emulus utque sociis invisus foret, orsus est exponere, non oportere serviles quidem molestias diu differi, et ne in inmensum tumorem tanti fastus procederent, suas iniurias non ulcisci. Flagellis ergo eum adfici imperat. Post vero barbe razione, ea enim tum precipua erat, iniuria deturpat [f°99r]. Sic ex improviso, qui secundarum rerum successu futurum se regem auspicabatur, quam longe ab illa dignitate abesset, admonitus intellexit.

abesset, admonitus intellexit.

[7] Revertenti igitur Clothario his contumeliis dehonestatus Sadregiselus se offert et quid praeter ea quae palam erat passus, vel a quo fuerat, inlacrimans indicat. Rex itaque ducis sui motus iniuriis filioque multa furibunde interminans accersiri eum ad se iubet. Quo praecognito, Dagobertus, quia patri resistere nec fas nec possibile erat, in eo se illi obniti posse, iuste credidit, si in aedem praefatam beatorum martyrum iram patris declinans concederet. Iniiit itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert, persuasum sibi hoc facto *demonstrans*, ut qui canes ab ingressu suae aedis removerant, se quoque a regis *insestatione* protegere possent. Nec spem eventus elusit.

[8] Quippe Clotharius ut eum sanctorum tutelam expetisse audivit, adhuc in maiorem tollitur iram mittitque satellites, qui inde eum abductum sibi ocissime praesentarent. Maturabant illi quod fuerat iussum implere. Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, ultra aspirare viam tendentes, divino nutu prohibentur. Redeunt ad dominum, et quid passi fuerant, pandunt. Quorum fidei derogans, quippe qui suo imperio amorem filii praetulissent, *deligit* alios, qui quod hi neglexerant sagaciter implerent. Rursum illi similia patiuntur, et regressi, eandem rem iterato ingeminant. Sed nec sic animositas regis deferbuit, et quod per ministros nequiverat, per se implere contendit.

[9] Interea dum haec aguntur, Dagobertum martyribus humili corde prostratum somnus repente corripit, eique prono ita coniacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios praestare veneranda canicie et auctoritate videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse, quos pro Christo passos, fama asservante, audisti, Dyionisium, Rusticum et Eleutherium, et nostre hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepulturae, quam vides, et domus huius vilis obscuravit, si memoriam nostri te ornatum ire promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, praestare suffragium. Et ne putes somnii te illusum fantasia, accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, qua monumenta nostra

(R)evertenti igitur Chlothario his contumeliis dehonestatus Sadregisilus se offert et quae praeterea occultae quae palam erat passus, vel a quo fuerat, inlacrimans indicat. Rex itaque ducis sui motus iniuriis filioque multa furibunde interminans accersiri ad se eum iubet. Quo preconio, Dagobertus, quia patri resistere nec fas nec possibile erat, in eo se illi obniti posse, iuste credidit, si in edem praefatam beatorum martirum iram patris declinando concederet. Iniiit itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert. Persuasum sibi hoc facto *monstrans*, ut qui canes ab ingressu suae edis removerant, se quoque a regis *infectatione* protegere possent. Nec spem eventus elusit.

Quippe Chlotharius ut eum sanctorum tutelam expetisse audivit, adhuc in maiorem [f°99v] tollitur iram mittitque satellites, qui inde eum abductum sibi ocissime presentarent. Maturabant illi quod fuerat iussum implere. Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, ultra aspirare viam tendentes, divino nutu prohibentur. Redeunt ad dominum, et quid passi fuerant, pandunt. Quorum fidei derogans, qui suo imperio amorem filii pretulissent, *elegit* alios, qui quod hii neglexerant sagaciter implerent. Rursum illi similia paciuntur, et regressi, eandem rem iterato ingeminant. Sed nec sic animositas regis deferbuit, et quod per ministros nequiverat, per se implere contendit.

(I)nterea dum haec aguntur, Dagobertum martiribus humili corde prostratum somnus corripit, eique prono ita coniacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios prestare veneranda canicie [f°100r] et auctoritate videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse, quos pro Christo passos, fama asseverante, audisti, Dyonisium, Rusticum et Eleutherium, et nostra hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepultura, quam vides, et domus huius vilis obscuravit, si memoriam nostri te ornatum iri promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, prestare suffragium. Et ne putes somnii te inlusum fantasia, accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, quo monumenta nostra teguntur,

teguntur, quemque quod sepulchrum contineat, litterae in singulis expresse docebunt ». Ilico expergefactus, nomina quae audierat describit, et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat.

quemque quod sepulchrum contineat, litterae in singulis expresse docebunt ». Ilico expergefactus, nomina quae audierat describit, et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat.

[10] Post haec Clotharius filium, *ut pretuli*, a sanctorum memoria per se avellere cupiens, comitantibus plurimis, adpropinquabat. Sed quia non minus in reges quam in alios homines divina quod vult exercet potentia, qui inertes alios arguerat, fit ipse iners, ut manifeste intellexeret, quamvis ipse esset potens, potentioribus concedendum; quippe martyres fugitivum tuebantur et econtra hostes longe a suis penetralibus arcebant.

(P)ost haec Chlotharius filium a sanctorum memoria per se avellere cupiens, comitantibus plurimis, adpropinquabat. Sed quia non minus in reges quam in alios homines [f°100v] divina quod vult exercet potentia, qui inertes alios arguerat, fit ipse iners, ut manifeste intellexeret, quamvis ipse esset potens, potentioribus concedendum. Quippe martyres fugitivum tuebantur et econtra hostes longe a suis penetralibus arcebant.

[11] Victus ergo Clotharius et rei magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem, ignoscit culpam, de securitate pollicetur. Ita demum abundi copia concessus, aedi beatorum martyrum succedit eosque patronos humili prece ascicit, quorum expertus fuerat manifestum virtutis indicium. *Utque*, quam probata sibi eorum merita essent, agnovit, plurimum auri et argenti ad exornandas *eorum memorias obtulit et ad exaltandam* loci magnificentiam numerosa et optima praedia dedit.

(V)ictus ergo Clotharius et rex magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem. Ignoscit culpam, de securitate pollicetur. Ita demum abundi copia concessa, edi beatorum martyrum succedit eosque patronos humili prece ascicit, quorum expertus fuerat manifestum virtutis indicium. *Et quia*, quam probata sibi eorum merita essent, agnovit, plurimum auri et argenti ad exornandam loci magnificentiam numerosa et optima praedia dedit.

[17] Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum et, sicut in somnis praemonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, *digesta* eorum in sarcofagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kal. Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit. Et quamvis ecclesiam, *quam ipse* a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.

Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum et, sicut in somnis praemonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, [f°101r] *gesta* eorum in sarcofagis et nomina repperit, quae et in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kalendas Mai transtulit, atque illorum memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit. Et quamvis aecclesiam, a fundamine construxerit, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.

[18] Nam et de proprio teloneo, quod ei annis singulis ex Massilia solvebatur, centum solidos in

(N)am et de proprio teloneo, quod ei annis singulis ex Massilia solvebatur, centum solidos in

luminaribus eiusdem ecclesiae eo tenore concessit, ut oleum exinde actores regii, secundum quod ordo cataboli esset, quasi ad opus regis studiose emerent et sic demum missis ipsius loci annuatim traderent. Praeceptumque exinde taliter firmare studuit, ut tam in ipsa Massilia quam Valentia, Fossas et Lugdunum, vel quocumque per reliqua loca transitus erat, omne teloneum de sex plaustis, quibus hoc videbatur deferri, usquequo ad ipsam basilicam peraccederent, omnimodis esset indultum.

[19] Gazofilacium quoque ante cornu altaris ecclesiae ex argento fieri iussit, ut, introducta ab offerentibus alimonis, per manum sacerdotis ipsa pauperibus erogaretur substantia, quatinus iuxta illud evangelicum huiusmodi elemosina fieret abscondita, et omnipotens Dominus, qui occulta omnia conspiciat centuplicata in aeterna retributione unicuique restitueret. *In quo etiam centum solidos annua inflatione idem rex pro aeterna reconpensatione intromitti de Kalendis in Kalendas Septembris destinavit. Indeque tale praeceptum dedit, ut deinceps tam ipse quam filii sui, vel qui postmodum reges Francorum succederent, recurso anni circulo, praefinitum solidorum numerum ex erario publico inibi inferre tempore inlibato non omitterent; ipsi autem centum solidi non alibi nisi in omnibus distribuerentur pauperibus, nullusque hoc praesumeret abstrahere, sed, quamdiu regnum consisteret, a regibus succedentibus suo tempore in praedicto gazofilacio inferrentur, ut de ipsa collatione, et quod Dominus ab aliis hominibus ibidem voluisset adhuc augeri, pauperes et peregrini exinde valerent per inconvulsa tempora recreari.*

luminaribus eiusdem aecclesiae eo tenore concessit, ut oleum ex inde actores regis, secundum quod ordo cataboli esset, quasi ad opus regis studiose emerent et sic demum missis ipsius loci annuatim traderent. Praeceptumque exinde taliter firmare studuit, ut tam in ipsa Massilia quam Valentia, Fossas et Lugdunum, vel quocumque per reliqua loca transitus erat, omne teloneum de sex plaustis, quibus hoc videbatur deferri, usquequo ad ipsam basilicam [f°101v] peraccederent, omnimodis esset indultum.

(G)azofilatium quoque ante cornu altaris eiusdem aecclesiae ex argento fieri iussit, ut, introductam ab offerentibus alimoniam, per manum sacerdotis ipsa pauperibus erogaretur substantia, quatenus iuxta illud evangelicum huiuscemodi elemosina fieret abscondita, et omnipotens Dominus, qui occulta omnia conspiciat centuplicata in aeterna retributione unicuique restitueret.

ANNEXE 4

TRANSCRIPTION SYNOPTIQUE DES *GESTA DAGOBERTI* ET DE L'*INVENTIO C*

GD

Inventio C (Vita et actus beati Dionysii, Paris, BnF, lat. 2447)

GESTA DOMNI DAGOBERTI FRANCORUM

[f° 117v] INCIPIT DE INVENTIONE ET
TRANSLATIONE CORPORUM IEROMYTE
AC IEROMARTYRIS ARIOPAGYTE
DYONISII GALLORUM APOSTOLI AC
SOCIORUM EIUS RUSTICI ET ELEUTHERII
QUE FACTA SUNT PER GLORIOSUM
REGEM FRANCORUM DAGOBERTUM

*Capitulum primum de Clotario rege Francorum
et pueritia filii eius Dagoberti*

[1] Quartus ab Chlodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensi episcopo, conversus est, Chlotarius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, cum et plurima strenue gesserit, tum praecipue illud memorabile suae potentiae posteris reliquit indicium, quod, rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terrae incolas, qui gladii, quod tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia, tanta regum animositas erat. *Quomodo autem vel qualiter hoc peregerit, in subsequentibus suo ordine plenius intimabitur.* Fuit nempe idem rex Clotharius patientiae deditus, litteris eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus ditator, pauperibus elemosinam tribuens, benignum se omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.

Quartus a Clodoveo, qui primus regum Francorum ad cultum Dei, docente beato Remigio Remensi episcopo, conversus est, Clotarius, filius Chilperici, regnum sortitus est. Qui elaborata a maioribus dignitate potitus, et cum plurima strenue gesserit, tum precipue illud memorabile sue potentie posteris reliquit indicium, quod rebellantibus adversum se Saxonibus, ita eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexus eiusdem terre incolas, qui gladii, quem tum forte gerebat, longitudinem excessissent, peremerit, quippe ut iunioribus tumoris ausum recordatio illius vitalis seu mortiferi gladii amputaret. Tanta tum Francorum potentia, tanta regum animositas erat.

Fuit nempe idem rex Clotarius patientiae deditus, litteris eruditus, timens Deum, ecclesiarum et sacerdotum magnus ditator, pauperibus elemosinam tribuens, benignum se [f° 118r] omnibus et pietate plenum ostendens, belligerator insignis, venationibus ferarum nimium assidue utens.

[2] Huic fuit filius nomine Dagobertus, quem ex Bertedrude regina suscepit, qui patri succederet et industria dignus et viribus. Hic denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mettensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutriret eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentiae aetatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret,

Huic fuit filius nomine Dagobertus, quem ex Bertetruda regina suscepit, qui patri succederet et industria dignus et viribus. Hic denique in annis puerilibus positus, traditus est a genitore venerabili ac sanctissimo Arnulfo Mentensium urbis episcopo, ut eum secundum suam sapientiam enutriret eique tramitem christianae religionis ostenderet atque eius custos et baiulus esset. Cum autem adolescentie etatem, ut genti Francorum moris est, venationibus exerceret,

agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernecitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina transcurrens, canum industriam effugere conabatur. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime spectra tractare consueverant.

agere cervum quadam die instituit. Qui facile repertus, oblatrantibus atque certatim insequentibus canum agminibus, ea pernecitate qua illud animal fertur silvas montesque et, si qua occurrere, flumina transcurrens, canum industriam effugere conabatur. Tandem ergo victus ad vicum qui Catulliacus dicitur se contulit. Hic ab urbe quae Lutecia sive Parisius vocatur quinque ferme milibus abest. Siquidem in ea urbe reges Francorum maxime scepra tractare consueverant.

[3] In eo sane vico temporibus Domiciani, qui secundus ad Nerone in christianos arma corripuit, primum memoratae urbis episcopum beatissimum Dyonisium cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quaedam materfamilias vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturae mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret notitia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. Et quamvis quaedam inibi ab anterioribus regibus propter assiduos, quae ibidem agebantur miracula, conlata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur; ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur. Vilis quippe tantum aedicula, quam, ut ferebatur, beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat, tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

De beato Dyonisio et sociis eius et ecclesia quam beata Genovesa super eorum corpora construxit

In eo sane vico temporibus Domitiani, qui secundus ad Nerone in christianos arma [f° 118v] corripuit, primum memoratae urbis episcopum beatum Dyonisium cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbiter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos quadam materfamilias vocabulo Catulla, a qua vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulture mandavit. Signavit tamen locum, ut rei geste iunioribus constaret noticia. Sic incomparabilis thesaurus diu latuit, nec preter famam locus ille quicquam habebat conspicuum. Et quamvis quedam inibi ab anterioribus regibus propter assidua, quae ibidem agebantur miracula, collata fuissent, tamen, quia locus ipse eo tempore sub potestate Parisiaci antistitis constitutus erat, et cui vellet clericorum eum iure beneficii tradebat, illeque, cui concedebatur, non honestatem loci, sed terrenum lucrum, quemadmodum in quibusdam locis hodieque cernitur, sibi inde in proprios usus accumulari videbatur, ob hoc, ut diximus, locus ille nimium neglegebatur. Vilis quippe tantum edicula, quam ut ferebatur beata Genovesa super sanctos martyres devote construxerat, tantorum martyrum corpora ambiebat, quoad, sicut in processu expediam, profuturum orbi eorum nomen enituit, et, procurante Deo, ad singularem excellentiam [f° 119r] locus, qui, tam magnis, tam certis, tam denique antiquis illustrabatur, quamvis occulte, patronis, provectus est.

De cervo qui insequente Dagoberto in edem martyrum fecit confugium

[4] Sed ut ad propositum redeam, cervus diu huc illucque per vicum oberrans, aedem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod et cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, attamen sancti

Sed ut ad propositum redeam, cervus diu huc illucque per vicum oberrans, edem beatorum martyrum ingreditur seque ibi componit. Instabant canes, et licet idem eis quod et cervo pateret ostium, et qui eos abigeret, nemo visibilium custodum adesset, attamen sancti

martyres suum domicilium non patiebantur immundorum violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius praesentiam latratibus indicare, seque ab introitu aedis divina virtute arceri. Dagobertus citato cursu supervenit, rem spectaculo dignam admiratur, stupet, amplectitur. Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat et cum maxime Dagobertum tum etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, ut ex gestis postmodum claruit, nullus Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit.

[6] Itaque Dagobertus sic probite ut aetate in dies crescebat spemque futuri regis optimam subinde indiciis operum ingerebat.

Et pater Clotharius quendam, ut putabat, spectate fidei Sadregiselum rebus sub se tractandis praefecerat, Aquitaniae ducatu specialiter ei comisso. Hic tanto dignitatis fastu elatus, regis filium Dagobertum partim collatae potestatis superbia, partim spe regni laborans, non aequo animo prosperius agere ferebat nec, quid moliretur, simulato saltem amore, obtegere diu valuit. Sed quia metu patris manifestus non poterat, occultum se ei inimicum crebro contemptu aperuit. Excusatio sane iuvenilis erat aetatis, ne rudis adhuc animus tumorem ex subiectione principium contraheret, ne dominationis immature, adepta fastigia impubem ab exercitationis studio revocarent. Fit ad Dagobertum tam invidiosa relatio. Et quamvis sua ipse industria id iam deprehendisset, aliorum sententia in rem plenius inducitur. Verum, quia eum in ordinem redigere non sufficeret, duxit satius oportunitatem opperiri, qua et causam efficacius exploraret et in aemulum quod meruisset temptaret. Clotharius igitur quadam die venatum iit longiusque forte recessit. Contigit autem, et Dagobertum et memoratum ducem domi resedissee. Tum Dagobertus exoptabilem oblatam sibi nactus occasionem, ducem ad se evocat iubetque secum prandere. Ille nichil minus, quam quod futurum erat, cogitans, remissius habere et futuro, immo iam domino debitum honorem non exhibere terque porrecta sibi ab eo pocula dignus, in quem prioris contumaciae vindicta recideret, non sicut a domino, sed velut a socio infauste oblata praesumit. Deinde Dagobertus, ut patri infidelis, ut sibi aemulus utque sociis invisus foret, orsus

martyres suum domicilium non paciebantur immundorum violari ingressu. Videres hinc cervum tutum repperisse perfugium, inde canes eius presentiam latratibus indicare, seque ab introitu edis divina virtute arceri. Dagobertus citato cursu supervenit, rem spectaculo dignam admiratur, stupet, amplectitur. Finitimos tum rumor iste vulgo sollicitat et tum maxime Dagobertum etiam eos ad amorem et venerationem sanctorum instigat. Et ut vere fatear, ut ex gestis postmodum claruit, nullus Dagoberto locus aut dulcior aut iocundior fuit.

Itaque Dagobertus sic probitate ut etate in dies crescebat spemque futuri regis optimam subinde indiciis operum ingerebat.

Quomodo Dagobertus [f°119v] puer Sadragesilum ducem de honestari et barbam eius radi fecit

Pater vero Dagoberto Clotharius quendam, ut putabat spectare fidei Sadragesilum rebus sub se tractandis praefecerat, Aquitaniae ducatu specialiter ei comisso. Hic tanto dignitatis fastu elatus, regis filium Dagobertum partim collatae potestatis superbia, partim spe regni laborans, non aequo animo prosperius agere ferebat. Nec quid moliretur, simulato saltem amore, obtegere diu valuit. Sed quia metu patris manifestus non poterat, occultum se ei inimicum crebro contemptu aperuit. Excusatio sane iuvenilis erat etatis, ne rudis ad huc animis tumorem ex subiectione principum contraheret, ne dominationis immature, adepta fastigia impubem ab exercitationis studio revocarent fit ad Dagobertum tam invidiosa relatio. Et quamvis sua ipse industria id iam deprehendisset, aliorum sententia in rem plenius inducitur. Verum, quia eum in ordinem redigere non sufficeret, duxit satius oportunitatem opperiri, qua et causam efficacius exploraret et in emulum quod meruisset temptaret. Clotharius igitur quadam die venatum iit longiusque forte recessit. Contigit autem, et [f°120r] Dagobertum et memoratum ducem domi resedissee. Tum Dagobertus exoptabilem oblatam sibi nactus occasionem, ducem ad se evocat iubetque secum prandere. Ille nichil minus, quam quod futurum erat, cogitans, remissius habere et futuro, immo iam domino debitum honorem non exhibere terque porrecta sibi pocula dignus, in quem prioris contumaciae vindicta recideret, non sicut a domino, sed velut a socio infauste oblata presumit. Deinde Dagobertus, ut patri infidelis, ut sibi emulus utque sociis invisus foret, orsus est exponere, non oportere serviles quidem molestias

est exponere, non oportere serviles quidem molestias diu differi, et ne in immensum tumorem tanti fastus procederent, suas iniurias non ulcisci. Flagellis ergo eum affici imperat, post vero barbae racione, ea enim tum praecipua erat iniuria, deturpat. Sic ex improvviso, qui secundarum rerum successu futurum se regem auspicabatur, quam longe ab illa dignitate abesset, admonitus intellexit.

[7] Revertenti igitur Clothario his contumeliis dehonestatus Sadregiselus se offert et quid praeter ea quae palam erat passus, vel a quo fuerat, inlacrimans indicat. Rex itaque ducis sui motus iniuriis filioque multa furibunde interminans accersiri eum ad se iubet. Quo praecognito, Dagobertus, quia patri resistere nec fas nec possibile erat, in eo se illi obniti posse, iuste credidit, si in aedem praefatam beatorum martyrum iram patris declinans concederet. Iniit itaque tutissimam fugam et, quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque, patre persequente, se confert, persuasum sibi hoc facto demonstrans, ut qui canes ab ingressu suae aedis removerant, se quoque a regis insectatione protegere possent. Nec spem eventus elusit.

[8] Quippe Clotharius ut eum sanctorum tutelam expetisse audivit, adhuc in maiorem tollitur iram mittitque satellites, qui inde eum abductum sibi ocissime praesentarent. Maturabant illi quod fuerat iussum implere. Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, ultra aspirare viam tendentes, divino nutu prohibentur. Redeunt ad dominum, et quid passi fuerant, pandunt. Quorum fidei derogans, quippe qui suo imperio amorem filii praetulissent, deligit alios, qui quod hi neglexerant sagaciter implebant. Rursum illi similia patiuntur, et regressi, eandem rem iterato ingeminant. Sed nec sic animositas regis deferbuit, et quod per ministros nequiverat, per se implere contendit.

[9] Interea dum haec aguntur, Dagobertum martyribus humili corde prostratum sompnus repente corripit, eique prono ita coniacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicui. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios praestare veneranda canicie et auctoritate

diu differri, et ne in immensum tumorem tanti fastus procederent, suas iniurias non ulcisci. Flagellis ergo eum affici imperat. Post vero barbae racione, ea enim tum praecipua erat iniuria, deturpat. Sic ex improvviso, qui secundarum rerum successu futurum se regem auspicabatur, quam longe ab illa dignitate abesset, admonitus intellexit.

Coram Clotario Sadragesilus de Dagoberto conqueritur puer fugit ab edem martyrum, pater eum inde abstrahere per satellites nititur sed incassum

Revertenti igitur Clotario hiis contumeliis deshonestatus Sadragesilus se offert et quid [f°120v] preterea quae palam erat passus, vel a quo fuerat, inlacrimans indicat. Rex itaque ducis sui motus iniuriis filioque multa furibunde interminans accersiri eum ad se iubet. Quo praecognito, Dagobertus, quia patri resistere nec fas nec possibile erat, in eo se illi obniti posse, iuste credidit, si in edem praefatam beatorum martyrum iram patris declinans concederet. Iniit itaque tutissimam fugam, et quo, se insequente, cervum viderat, ipse quoque patre persequente, se confert. Persuasum sibi hoc facto demonstrans, ut qui canes ab ingressu suae edis removerant, se quoque a regis infectatione protegere possent. Nec spem eventus elusit.

Quippe Clotarius ut eum sanctorum tutelam expetisse audivit, adhuc in maiorem tollitur iram mittitque satellites, qui inde eum abductum sibi ocissime presentarent. Maturabant illi quod fuerat iussum implere. Cumque ad sanctum locum tendentes, non plus uno miliario abessent, ultra aspirare viam tendentes, divino nutu prohibentur. Redeunt ad dominum, et quod passi fuerant, pandunt. Quorum fidei derogans, quippe qui suo imperio amorem filii pretulissent, delegit alios, qui quod hi neglexerant sagaciter implebant. Rursum [f°121r] illi similia paciuntur, et regressi, eandem rem iterato ingeminant. Sed nec si animositas regis deferbuit, et quod per ministros nequiverat, per se implere contendit.

De apparitione sanctorum martyrum Dagoberti dormienti iuxta mausoleum

Interea dum hec aguntur, Dagobertum martyribus humili corde prostratum sompnis repente corripit. Eique prono ita coniacenti adstant tres viri et corporum liniamentis et vestium nitore conspicuum. Cumque in eos stupefactus intenderet, unus eorum, qui socios prestare venerandi canitie et auctoritate videbatur, sic eum

videbatur, sic eum affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse, quos pro Christo passos, fama asservante, audisti, Dyionisium, Rusticum et Eleutherium, et nostre hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepulturae, quam vides, et domus huius vilis obscuravit, si memoriam nostri te ornatum ire promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, praestare suffragium. Et ne putes somni te illudum fantasia, accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, qua monumenta nostra teguntur, quemque quod sepulchrum contineat, litterae in singulis expresse docebunt ». Illico expergefactus, nomina quae audierat describit, et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod postea studiosissime reddidit, obligat.

[10] Post haec Clotharius filium, ut pretuli, a sanctorum memoria per se avellere cupiens, comitantibus plurimis, adpropinquabat. Sed quia non minus in reges quam in alios homines divina quod vult exercet potentia, qui inertes alios arguerat, fit ipse iners, ut manifeste intellexeret, quamvis ipse esset potens, potentioribus concedendum; quippe martyres fugitivum tuebantur et econtra hostes longe a suis penetralibus arcebant.

[11] Victus ergo Clotharius et rei magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem, ignoscit culpam, de securitate pollicetur. Ita demum abeundi copia concessus, aedi beatorum martyrum succedit eosque patronos humili prece asciscit, quorum expertus fuerat manifestum virtutis indicium. Utque, quam probata sibi eorum merita essent, agnovit, plurimum auri et argenti ad exornandas eorum memorias obtulit et ad exaltandam loci magnificentiam numerosa et optima praedia dedit.

[12] Anno vero tricesimo nono regni sui Clotharius rex Dagobertum, filium suum, consortem regni facit eumque super Austrasios regem statuit, retinens sibi, quod Ardena et Vosagus versus Neustriam et Burgundiam excludebant.

[15] Anno igitur quadragesimo quinto regni sui

affatus est : « Scias, o iuvenis, nos esse quos pro Christo passos, fama asseverante, audisti, Dyionisium, Rusticum et Eleutherium, et nostra hic corpora tegi. Sed quia famam nostram sepulture, quam vides, et domus huius vilis obscuravit, si memoriam nostri te ornatum ire promittis, hac te possumus quam pateris liberare angustia et in cunctis, auxiliante Deo, prestare suffragium. Et ne putes somni te illudum fantasia, accipe signum veritate subnixum. Egesta humo, qua monumenta nostra teguntur, quem quod sepulchrum contineat, littere in singulis expresse doce [f°121] bunt ». Illico expergefactus, nomina quae audierat describit, et ex martyrum alloquio ingenti exultatione tripudians, voto se, quod preterea studiosissime reddidit, obligat.

Clotario volente nec valente Dagobertum ab ede sanctorum per se extrahere, puero culpam ignoscit locum humiliter veneratur

Post hec Clotharius filium, ut pretuli a sanctorum memoria per se avellere cupiens, comitantibus plurimis, appropinquabat. Si quia non minus in reges quam in alios homines divina quod vult exercet potentia, qui inertes alios arguerat, fit ipse iners, ut manifeste intelligeret, quamvis ipse esset potens, potentioribus concedendum. Quippe martyres fugitivum tuebantur et econtra hostes longe a suis penetrabilibus arcebant

Victus ergo Clotharius et rei magnitudine stupefactus, ponit furorem filioque redit in patrem, ignoscit culpam, de securitate pollicetur. Ita demum abeundi copia concessa, edi beatorum martyrum succedit eosque patronos humili prece asciscit, quorum expertus fuerat manifestum virtutis indicium. Utque, quam probata sibi eorum merita essent, agnovit, plurimum auri et argenti ad exornandas eorum memorias obtulit et ad exaltandam loci magnificentiam [f°122r] in numerosa et optima predia dedit.

Clotarius Dagobertum consortem regni facit quo postea moriente Dagobertus totius regni obtinet donatum

Anno vero tricesimo nono regni sui Clotharius rex Dagobertum, filium suum, consortem regni facit eumque super Austrasios regem statuit, retinens sibi quod Ardena et Vosagus versus Neustriam et Burgundiam excludebant. Anno autem ab incarnatione Domini sexcentesimo duodecimo. Indictione quintadecima.

Anno vero quadragesimo quinto regni sui

Clotharius magnus rex moritur et suburbano Parisius in ecclesiam sancti Vincentii sepelitur. Dagobertus ergo audiens genitorem suum defunctum, universis principibus, quibus imperabat in Austria, iubet exercitum promovere missoque in Burgundiam et Neustriam dirigit, ut regni ei regimen indubitanter deberent statuere. Cumque Remis pervenisset, suggestio peraccendens, omnes pontifices et duces de regno Burgundiae inibi se tradidisse noscuntur. Sed et Neustrasii pontifices et procures plurimaque pars regni Dagobertum visi sunt expetisse.

[25] Anno itaque nono regni Dagoberti Hairbertus, frater eius, moritur, relinquens filium parvulum nomine Childericum, quique etiam nec post moram defunctus est. Omneque regnum Hairberti una cum Wasconia Dagobertus rex protinus suae dicioni redegit.

[17] Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum et, sicut in sompnis praemonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione decimo Kal. Maias transtulit, eorumque memorias auro puro et preciosissimis gemmis exornavit.

Et quamvis ecclesiam, quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.

[50] *Deinde Hludowius, filius eorum, parentibus, ut praediximus, a saeculo decedentibus, in regnum successit et praecepta, quae gloriosus rex, pater suus, propria auctoritate firmans, sanctorum sepe dictorum martyrum ecclesiae contulerat, ipse quoque suo tempore studuit renovare atque propriae manus subscriptione et anuli item inpressione firmare.* Anno vero quarto decimo regni sui *absidam, infra quam praedictorum Christi martyrum Dyonisii ac sociorum eius corpora requiescunt, quam*

Clotharius magnus rex moritur sub urbano Parisius in ecclesiam sancti Vincentii sepelitur. Dagobertus ergo audiens genitorem suum defunctum, universis principibus, quibus imperabat in Austria, iubet exercitum promovere missosque in Burgundiam et Neustriam dirigit, ut regni ei regimen indubitanter deberent statuere. Cumque Remis pervenisset suggestio peraccendens, omnes pontifices et duces de regno Burgundie inibi se tradidisse noscuntur. Sed et Neustrasii pontifices et procures plurimaque pars regni Dagobertum visi sunt expetisse.

Qui deinceps, defuncto fratre suo Hairberto, totum ex integro regni Francorum obtinuit principatum.

[f°122v] *De translatione corporum beati Dyonisii sociorumque eius et absida argenta super ea sancta et cruce magna aurea retro altare sita*

Dagobertus denique, Deo annuente, regnum paternum retinens, inter alia quae laudabiliter gessit memor voti iam dicti accessit ad supra memoratum locum et, sicut in sompnis premonitus fuerat, sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina repperit, quae et in alium eiusdem vici locum summa cum veneratione transtulit, *anno ab incarnatione Domini plus minus circiter sexcentesimo decimo octavo anno vero a passione eorumdem sanctorum martyrum circiter quingentesimo quintodecimo, decimo kalendas Maias, eorumque memorias auro puro et pretiosissimis gemmis exornavit.* Et quamvis ecclesiam quam ipse a fundamine construxerat, intrinsecus miro decore fabricaverit, foris quoque desuper absidam illam, infra quam veneranda martyrum corpora tumulaverat, ut plenius devoti animi expleret desiderium, ex argento purissimo mirifice cooperuit.

Ludovicus autem, filius eius, post patris obitum anno quartodecimo regni sui

inclutus rex, pater suus, desuper argenteo, ut praetuli, tegumento devotissime foris operuerat, quorundam suasionem et consilio ipsum argentum desuper praedicta absida pauperibus Christi et egenis atque peregrinis, quia, ut fertur, eo tempore fames valida inerat, erogare praecepit et insuper Hagiulfo abbati, cui tunc cura monasterii ipsius commissa erat, praeceptum huiusmodi dedit, quatinus ipse abba hoc cum timore Dei fideliter studeret adimplere nullamque requisitionem nec a suo pontifice, eo quod adhuc illo tempore monasterium illud sub potestate pontificis Parisiorum ecclesiae videbatur esse subiectum, nec a quolibet umquam homine pertimesceret.

[20] Crucem etiam magnam, quae retro altare aureum poneretur, ex auro puro et pretiosissimis gemmis insigni opere ac minutissima artis subtilitate fabricari iussit, quam beatus Eligius, eo quod illo in tempore summus aurifex, ipse in regno haberetur, cum et alia, quae ad ipsius basilicae ornatum pertinebant, strenue prepararet, eliganti subtilitatis ingenio, sanctitate opitulante, mirifice exornavit. *Nempe moderniores aurifices asseverare solent, quod ad praesens vix aliquis sit relictus, qui quamvis peritissimus in aliis extet operibus, huiusmodi tamen gemmarii et inclusoris subtilitate valeat per multa annorum curricula, eo quod de usu recesserit, ad liquidum experientiam consequi. Nam et per totam ecclesiam auro textas vestes, margaritarum varietatibus multipliciter exornatas in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissime iussit, quatinus aliarum ecclesiarum ornamentis praecellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore vernans, omni terrena pulchritudine compta atque inestimabili decore irradiata splenderet. Utque divina laus perpetuo a Dei cultoribus ibidem ageretur, plurima et ingentia predia addidit.*

[23] Erat siquidem ipse praecellentissimus princeps atque rex Dagobertus satis admodum cautus et ingenio astutus, circa benivolas et sibi fideles mansuetus, rebellantibus vero seu perfidis nimium videbatur in regno terribilis. Qui optime regalia sceptrum gubernans et piis semet ipsum benignissimum exhibens, ut leo tamen fervidus rebellium colla deprimens, exterarum gentium feritatem, vallante fortitudine anime, sepiissime triumphabat. Ecclesiarum vero et sacerdotum atque pauperum seu peregrinorum ditator supra modum largissimus extiterat. Exertiis viritim et

quorundam suasionem et consilio [f°123r] ipsum argentum desuper predicta absida pauperibus christi et egenis atque peregrinis, quia, ut fertur, eo tempore fames valida inerat, erogari praecepit et insuper Agulfo abbati, cui tunc cura monasterii ipsius commissa erat, praeceptum huiusmodi dedit, quatinus ipse abba hoc cum timore Dei fideliter studeret adimplere.

Crucem etiam magnam, quae retro altare aureum poneretur, ex auro puro et pretiosissimis gemmis insigni opere ac minutissima artis subtilitate fabricari iussit, quam beatus Eligius, eo quod illo in tempore summus aurifex, ipse in regno haberetur, cum et alia, quae ad ipsius basilicae ornatum pertinebant, strenue prepararet, eleganti subtilitate ingenio, sanctitate opitulante, mirifice exornavit.

Sed et per totam ecclesiam auro textas vestes, margaritarum varietatibus multipliciter exornatas in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissime iussit, quatinus aliarum ecclesiarum ornamentis praecellere videretur, et omnimodis incomparabili nitore vernans, omni terrena pulchritudine compta atque inestimabili decore irradiata splenderet. Utque divina laus perpetuo a Dei cultoribus ibidem ageretur, plurima et ingentia predia ad [f° 123v] didit.

De moribus et honestate regis Dagoberti

Erat siquidem ipse praecellentissimus princeps atque rex Dagobertus satis admodum cautus et ingenio astutus, circa benivolos et sibi fideles mansuetus, rebellantibus vero seu perfidis nimium videbatur in regno terribilis. Qui optime regalia sceptrum gubernans et piis semetipsum benignissimum exhibens, ut leo tamen fervidus rebellium colla deprimens, exterarum gentium feritatem, vallante fortitudine animi, sepiissime triumphabat. Ecclesiarum et sacerdotum atque pauperum seu peregrinorum ditator superadmodum largissimus extiterat exerciis

venationibus assidue utens, in omni agilitate corporea strenuus atque incomparabilis erat. Nempe etsi aliqua more humano reprehensibilia circa religionem gravatus regni pondere ac iuvenilis inlectus aetatis mobilitate minus caute secus quam oportebat exegit, quia nemo in omnibus perfectus esse potest, credendum est tamen, quod tantarum erogatio elemonisarum atque sanctorum oratio, quorum memorias ornare et basilicas ditare ob redemptionem suae animae supra anteriores reges incessanter studebat, apud misericordissimum Dominum, ut hoc ei clementer indulgeret, facillime impetrari posse.

viritem venationibus assidue utens, in omni agilitate corporea strenuus atque incomparabilis erat. Nempe et si aliqua more humano reprehensibilia cura religionem gravatus regni pondere ac iuvenilis illectus etatis mobilitate minus caute secus qui oportebat exegit, quia nemo in omnibus perfectus esse potest, credendum est tamen, quod tantarium erogatio elemosinarum atque sanctorum oratio, quorum memorias ornare et basilicas ditare ob redemptionem sue anime supra omnis anteriores reges incessanter studebat, apud misericordissimum Dominum, ut hoc ei [f° 124r] clementer indulgeret facillime impetrare posse. *Qui, ut in ecclesia sanctorum martyrum, quam ipse a fundamentis construxerat et exornaverat, nichil relinqueret imperfectum, eam in perperitate vite et regni sui voluit consecrari, sicut in sequentibus aperte manifestabitur.*

INCIPIT DE DEDICATIONE ECCLESIE
BEATISSIMI ARIOPAGITE DYONISII
SOCIORUMQUE EIUS

Capitulum primum

De convocatione pontificum et principum regni Francorum ad dedicationem ecclesie per illustrissimum regem Dagobertum

In Gallis civitate Parisius passionem domni Dyonisii martyris gloriosi et sociorum eius Rustici et Eleutherii excellentissime factam et litteris autenticis conscriptam non ignobiles hystoriographi claro persecuti sunt stilo, et generationibus successivis rem memoria condignam veraci transmiserunt testimonio. Quod quomodo factum sit scire cupientes, ad illos, qui super hac re copiosi editi sunt, invitamus libros, quoniam ipsi tanquam viva voce vel lectori vel auditori satiffacere poterunt. Ibi etiam quibus [f°124v] longe post temporibus corpora eorum, Deo revelante, inventa fuerint, reperi et ibi quanta curiositate ipsis venerandis martyribus honorandis, domnus Dagobertus institerit enucleatum inveniet. Quantis autem sumptuosis evectionibus predictus rex sepe nominandorum martyrum ecclesiam edificaverit, quantis ve regalibus munificentis dotaverit et ditaverit; idcirco hic retexere supersedimus, quoniam et hec omnia sollicite alias scripta sunt et ipsi parietes, partim marmorei, partim aurei sufficient ista loquuntur. Quanta etiam dapsilitate ad decorandam basilicam illam thesauros suos effuderit, opum illarum expense attestantur trabium abiegnarum et laqueariorum deauratorum porrecture proloquuntur, que plus admirari

possumus quam eorum summam autumare competenter valeamus. Ecclesie autem illius admirabili edificio iam ad fine musque perducto, predictus Francorum rex eidem basilice dedicande tota sagacitate invigilavit, et de convocandis undequaque pontificibus imperiosus augustus viriliter procuravit. Confluxerunt ad hoc opus exequendum agmina sacerdotum, quoniam imperiali accersiebantur edicto immo, quia [f°125r] pio amore beato coherebant Dyonisio. Peculiarem etenim eum Galliarum opinabantur patronum, qui, Pauli apostoli audita predicatione et comperta predicationis veritate, ad finem conversus et pontifex ordinatus, Clementem papam auditurus ab Athenis Romam venit, et cum eo Dei verbo gentibus erogando, utpote magnus philosophus, incubuit. A quo Clemente beatissimo mandato predicationis accepto, apostolus Galliarum populus destinatur, eiusque apostolatui tota Gallia mancipatur. Que singula predictis in codicibus inveniet lector curiosus.

De adventu Salvatoris in ecclesiam vidente leproso et officio dedicationis per ipsum completo

Instante autem dedicationis die, sexto videlicet kalendas Martii, nocte que diem ipsam preveniebat, populis ex more ab ecclesia seclusis, quatinus die crastina liberior episcopis prepararetur ingressus, res contigit digna memoratu, que temporum futurorum etatibus fidei innotescat relatu. An ianitorum ignorantia incertum habemus an industria contigerit : leprosus quidam, excubitoribus tamen non incognitus, in ecclesia predictorum martyrum, fide plenus, pernoctavit, secretumque locum vigiliarum gratia solus occupavit. Reliqui siquidem, ut dictum est, populi et ipsius ecclesie custodes forinsecus excubabant. In ipso autem noctis conticinio tantum iubar totam illam ecclesiam illustravit ut multorum cereorum splendor illi iubari, cederet, utpote quoniam sol divinus suo iubare illustrasset. In somnem ducebat leprosus noctem illam, et preclaritate ineffabili obstupuit et siquidem subsequeretur lucem illam sollertissimus expectare cepit. Ecce repente Dominus Iesu, pontificum pontifex, cum illis suis familiaribus beatis apostolis suis Petro et Paulo affuit ; sanctumque illud collegium sibi adiunxerat martyres gloriosos Dyonisium, Rusticum et Eleutherium. Quam visionem nequaquam, sicuti provenire frequenter assolet, sompniantis more videbat, sed omnis et omnia vigilibus oculis perpendebat. Videbat namque ipsum Dominum Iesum niveis vestibus indutum

precedentem et signa sue dedicationis luculenter illis parietibus imprimentem et seriatim officium episcopale complentem, ipsamque venerabilem fidelium suorum processionem subsequenter et obsequentem, inter quos specialiter et predictos apostolos et inclitos martyres annotavit. Completoque de more dedicationis officio, ad leprosum Salvator accessit eique, voce que posset intelligi, dixit : « Intrepidus audi, et foris expectantibus episcopis nostris que vidisti et que tibi, mandavero aperi. Ne sollicitentur de cetero pro dedicationis huius ecclesie officio, quoniam et nos ei manum consecratoris [f°125v] adhibuimus et prout vidisti totum consecrationis officium explevimus.

De curatione leprosi per tactum omnipotentissime manus Salvatoris

Leprosus autem et pro ordine diu expectare visionis iam securior et pro Salvatoris alloquio aliquantulum hylarior, « Et quis », inquit, « Domine mi, dictis meis aurem credulam accomodabit ? Ego omnium hominum miserrimus, et abiecto plebis factus, apud homines testandi locum non habeo, quoniam, sicut vides, elephantina peste deformiter laboro. Quid multa ? ». Ad elephantiosum accedit Salvator, et leni tactu faciei, eius manuum salutiferam admovit, eiusque caput circumtetigit, et mirum in modum, ablata cum ipsis horribilis pustulis cite ipsaque cesarie, leprosum sanitati potentissimus medicus restituit, et ipsam quam capiti eius carneam tunicam detraxerat, lapidi qui proximus erat imposuit, eamque sicuti heri et nudius tertius fuerat effigiatam cum ipsis ulceribus manere fecit, ut ipsam faciem exoriatam faciem veram, putares et de leprosa effigie nichil dubitares. Et adiecit : « Vade », inquit, « et si tibi non credent, istis saltem signis nullatenus discredent ». His dictis et lux illa que pro sui magnitudine multorum luminarium iubar obfuscaverat abstitit, et beata visio inspectantis oculus disparuit. Dies illuxit, et quidam matriculariorum ecclesiam ingressi sunt et in gratiarum actione leprosum reperiunt. Rogat se ad imperatorem conduci : « Rem siquidem, inquit, ad eum habeo secretam ». Ad Dagoberto adducitur et divini seriem oraculi proloquitur : « Vere dedicationem istius ecclesie a Domino Deo factam, hac nocte vidi et audivi, et ita demum redditus sum sospitati ». Et, extendens digitum : « Hec est », inquit, « fenestra per quam Dominus aulam hanc introiit. Si mihi non creditis, saltem venite et ipsis operibus credite ». Et adduxit eos ad lapidem nobilibus exuviis

insignem. Rex admiratur, quoniam adhuc de veritate ambigebatur. Videbat hominem peregrinum et tanquam mendicantem aspernabatur et egenum. Tandem discredenti detracta satiffecit cesaries, et super lapidem posita index miraculi, leprosa fuit effigies. Indubitandum et evidens probebat testimonium, decoriati vultus superstes indicium. Ut enim verum fatear, liniamenta membrorum capitis, aurium clico et palpebrarum, oris et narium, ita suis in locis manebant inmarcida, quatinus omni ambiguitate, procul explosa, de miraculi veritate cervicosi etiam et increduli, si qui fuerant, stuperent, confutarentur et crederent. Nam ut magis stupeas, mollis cuticula, licet intus inanis et vacua, durans integra sic [f°126r] riguerat ac si genuinis offibus sustentaretur et succicinis carnibus aleretur. Albugines etiam et impetigines elephantine percussione sic illo in pilleo dinoscebantur ut adhuc ipse ulterose cicatrices humore inter cutaneo sudare viderentur. Apersus rumor et certus ad ammirationem et gratiarum actionem invitat, episcopus et conglobatos ad dedicationem ad laudes cogit populos. Visum ibant omnes certatim, leprosi capitis formam intuebantur et mirabantur et congratulabantur. Parietes divinis insigniti manibus rei geste testimonium prohibebant que signa nec abolita nec abolenda usque hodie totum ita factum proclamant. Alloquuntur seniores luculenter populos, et ostensa, omnibus cesarie tolluntur ambages de medio. Reconditur cesaries illa competenti in capsula, quam inter honorabiles reliquias et gazas celebriores istius ecclesie conservant scrinia, utpote quoniam ipsa Dei manus tetigerat. Convenientes autem populi, quoniam nomen eius ignoraverunt, eum ex tunc sanctum peregrinum vocitaverunt. Letiores redeunt ad propria et de divinitus consecrata passim contestantur ecclesia.

De exultatione regis super miraculo dedicationis et de libertate ecclesie per auctoritatem Honorii pape

Dagobertus super hoc non mediocriter letificatus de honoranda ecclesia cogitavit et ne cui de cetero subiceretur nisi romano pontifici, privilegio beati Petri fecit eam muniri insuper etiam regalibus eam donarius honoravit, quicquid de suis fiscis regalibus conferebat patrum erat. Totam nempe diligencia loco illi honorando incumbebat quem divinorum miraculorum frequentia illustrabat et si ei licuisset, credo quod ecclesiam beatissimi Dyonisii regni sui heredem constituisset. Etenim leticia cordis eius in dies

crescebat, cum et eum in miraculis cotidianis videret, copiosum, eumque post Deum sibi delegisset peculiarem patronum. Unde et Honorium urbis Rome excivit apostolicum quatinus loco illi honorando attenderet, deque sua benivolentia erga locum illum regi satiffaceret. Nimirum ad basilicam illam sublimandam totus rapiebatur, et super hoc negotio inquiet sollicitabatur. Hec enim in ipsa regni sui amministrazione poterat de loco illo ferari seu silere. Nam nec terrarum intersticia, nec viarum intercapedines, nec curarum innumerarum tumultuationes regis animum dimoverbant ab isto proposito, nec, sicut in talibus assolet, hec incentiva in regii pectoris domicilio aliquatenus frigescabant. Hec precipue sollicitudo perspicaci viro somnium adimebat, cogitatus iste ab aliis negotiis augustus vehementer avocabat. Unde et virtus divina, que eum incitabat in aliis etiam agendis suis, frequenter consuluit et in hac specialiter eius irrequietione illi serenius arrisit et effectum celeriore operi incepto [f°126v] prestitit. Qua de re et in dedicatione dilecte ecclesie regi, qui ei potissimum in hoc opere desudaverat, Salvator presto affuit et leproso, sicut prelibatum est apparuit, et ipsum regem immo omnis qui convenerant miraculi sui exhibitione exhilaravit, et quanti habuerit ecclesiam illam manifestis indiciis declaravit. Ecce, fratres carissimi, qui ad ipsam dedicationem convenistis, et ex hac Dei visitatione cerciores remeare disponitis, vos etenim oculis vestris unde gauderetis irrefragabiliter hausistis, in virtute Dei vos alloquimur, et ut hec generationibus affuturis fideliter annuntietis per Jesum obtestamur, ut et Deus noster in omnibus operibus suis glorificetur et corda futurarum nationum ad eius laudem in hiis sacris sollempnis specialis excitentur. Enim vero iam cesset Judeorum articulosa et obstinata irreverentia, qui de Salomoniani templi dedicatione magno cum supercilio se iactitant, qui sancte christianitati pro nebula illa predicto in temple ostensa tanquam glorianter derogant et imprudenter et impudenter nobis velut occlamant. Garriendo siquidem affirmant Deum tunc ibi fuisse presentiore quam nunc in qualibet ecclesiarum nostrarum eum ostendere possumus inhabitatorem. Sed si de illa recte perpenderent nebula que adhuc oculorum suorum obtutus obnubilat, in semet ipsis rectius sentirent oculorum spiritualium suorum aciem reverberatam et necdum a suo Moyse quod capiti suo ad publicum procedens oppandebat ablatum velamen. Hoc autem, qui iam non per speciem

ambulamus nec in enigmate, quibus verum lumen exortum est, nec alicuius obnubilationis densitate deprimimur, dedicationem istius ecclesie sollempnem celebremus et deinde ad istius sollempnitatis excubias promptiores res esse et expeditiores satagamus. Si enim Dominus Jesus templi illius encenia in tempore nebuloso tanti habuit ut anniversariam festivitatem illam sua presentia honestaverit, quid de sua sancta, quam ipse suo sanguine dotavit, ecclesia vulpecularis censes astucia? Quod si verecunda taces, nos saltem non taceamus, sed in laudis Dei alacres omnis et singuli unanimiter prorumpamus. Credamus et confiteamur necesse est quod qui leprosum hac in die morbo corporali efficaciter curavit, beatorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii, et aliorum multorum sanctorum quorum hic continentur pignora precibus excitatus, hanc basilicam indesinenter visitat et visitabit, et animas nostras mutlo magis a gravium peccaminum laevis expiabit et in nullo fideliter petentibus diva et larga bonitas Domini nostri Jesu Christi deesse poterit, qui vivit et regnat Deus per infinita secula. Amen.

[f° 127r] Cetera duo que secuntur miracula facta sunt post Dagoberti regis obitum, de quo paulo post locuturi sumus, sed in hoc loco posita sunt quia in sollempnitate dedicationis ecclesie contigerunt.

De quoddam ardente qui per merita sanctorum martyrum convaluit in sollempnitate dedicationis ecclesie

Vir quidam passionem illam quam igneam dicunt, toto corpore gravissimam paciebatur, nec iam ab aliquo medicorum saluti eius consulebatur. Erat autem homo ille regionis huius alumpnus et multis utpote vir honorabilis precognitus. Hic voces clamando emittebat teterrimas, et sicut totus paciebatur, totus clamitabat. Egritudo autem illa nullum admittit sompnum, quia nullum sentit requietionis intervallum. Iam igitur omnium amicorum eius familiaritas erat lacrimabilis, quoniam et infirmitas illa est insopibilis et quantula cumque vita miselli iam timebatur desperabilis. Tamen in seipso reversus ad beatum Dyonisium cepit clamitare ipsumque quatinus eius misereretur inde sinenter invocare. Ait etiam: « Qui adestis, qui ploratis, si amici venistis, ad ecclesiam domni Dyonisii me quantocius devehite, et in eadem me collocatum dimittite. Credo enim me per orationes eiusdem Galliarum patroni me posse sanari. Satisfacite igitur celeriter mee iussioni si

nostre et vostre unquam bene convenit familiaritati, habeo vobis gratias si supervixero lucri fecisti vobis amiticiarum prerogativam, si obiero. Miseremini mei, miseremini mei saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me ». His dictis et omnes in lacrimas ciebat, et ipse ab huiusmodi clamoribus nullatenus abstinebat. Prevaluit voluntas obsecrantis et collocatur in feretro miserrimum corpus recubentis. Ipsum feretrum coaptatur in biroita, et iam maturatur de via. Ad istam sanctam deductus est ecclesiam et ipsa lectica introducitur intra parietum istorum capacitatem. Horrendum egrotus clamabat, quia toto corpore combustus ardebat. Iam igitur corpusculum illud aspernabilem exalat fetorem, et suis etiam nauseandi incutiebat horrorem. Dies istius sancte advenerat dedicationis, et aula ista plena erat confluentibus populis. Orabant omnes ut Deus eius super infirmum illum gratiam suam ostenderet. Presto affuit divina potentia, neque se potuit postulantibus denegare Dei misericordia. Interim egrotus ille siluit et parumper inter tantos tumultus obdormivit. Hoc autem signum fuit convalescendi, quoniam in ipso momento dormitionis intolerabilis passio illa quiescit. Evigilavit eger post modicum, resumptoque spiritu clamare cepit ad populum : « Deponite me de ista birota, fratres et domini, quia Deo gratias totus convalui. Agamus ergo et agite beato gratias [f°127v] Dyonisio, cuius precibus in sue dedicatione ecclesie ille pessimus sopitus est ignis et ego, Deo gratias, totis refrigeratus sum membris ». Condignas agunt omnes Deo gratias, et celebriores iam agitabant dedicationis huius excubias. Egrotus ille incolumnis reversus est ad propria, et que eum devexerat lecticam ipse sanus reduxit et postea beato Dyonisio in hac eadem sollempnitate gratias egit annuas.

De tempestate maris sedata quodam faciente votum de honoranda dedicatione sancte huius ecclesie

Erat quidam vit admodum honestus, utpote qui orationis gratia in Hierusalem ierat, et paucis ad huc annis exhaustis redierat. His itaque nobis auscultantibus dixit : « Navigabamus in redeundo per altum pelagus, et satis tempestivis favoniis utebamur. Mecum multa cogitabam, et tamen de ecclesia domni mei Dyonisii peculiariter sollicitabar. Sum etenim ville eius mansionarius et istius ecclesie indigena regionarius. Videram itaque in ista sacrosancta ecclesia fenestram vitream frequenter quam omnes qui causam norunt habent in magna reverentia, et illuc indigentes populi confluunt orationis gratia.

Dicunt enim ipsam esse per quam Salvator cum suo venerabili comitatu ad istam introiuit basilicam dedicandam. Quem introitum et quod officium vidente leproso, de quo scriptum habetur sollempniter celebravit. De hac igitur vitrea in ipsa maris voragine revolvebam, et quante auctoritatis esse deberet meditar. Homines tamen istius regionis magni eam habent nam febricitantes illic accubant, et sepe sanantur, alii humiliter inclinant. Alii corrosos muri illius lapides et latibus liquefactos potant, et potis curantur liquaminibus, non quia lapidibus illis hec insit virtus, sed quoniam hoc potest obtinere fidei modus. Quod enim aliquando audiui de Domini fimbria illud adhuc intelligo de ista maceria. Videre autem potestis quod ipsos lapides in tantum frequentia populorum exinanivit ut veteribus consumptis recentiores imposuerint et sic parietem dissipatum resarcierint. Dum hec in ipsa undisoni maris abyssu revolvebam, occurrit animo quod si aliquando ad domum usque meam sanus repatriarem. Iam padem illic destinarem que noctibus loco illi religioso deserviret. Sabbatum autem erat, et dies dominicus illucescebat et sic mente, non voce, retractabam. Sed Dominus Deus, qui fuit cordis exauditor, ipse voluit esse voti exactor. Intumuit igitur immensum pelagus, et extabuit [f°128r] ipse nauclerus. Ad mortem periclitabamur, et iam de salute nostra desperabatur. Ad Deum omnes convertimur, et pro salute nostre singuli cum eo paciscimur. Ego Rotbertus. Rotbertus namque vocor, in vovendo linguam aperui, et de lampade ministranda timoratus loquendo spopondi. Mox mirum in modum tota siluit tempestas ac si votum cordis orisque mei diva perceperit maiestas. Hac de causa lampadem hanc hic appendi memor voti, quoniam optate Deus me compotem fecit salutis. Illud etiam testor, quod in eiusdem ecclesia anniversaria dedicatione videram ardentem quendam convaluisse, qua de re oportunius ducebam me dedicationis festum vehementius et vitream illam dilexisse ». Hoc ex ore narrantis audivimus, et nos que ab eo audivimus carptim membranule commendavimus. Annutiamus itaque vobis, fratres carissimi, quatinus hanc sollempnitatem celebrem habeatis, eique vos expeditos procuretis qui in his sacris solemplniis se vobis per miracula presentare consuevit Dominus noster Jesus Christus, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen.

[42] Longum est enarrare, quam providus idem rex Dagobertus in consilio fuerit, cautus iudicio, strenuus militari disciplina, quam largus elemosinis quamque studiosus in componenda pace ecclesiarum, precipueque, quam devotus extiterit in ditandis sanctorum cenobiis, praesenti opere declarare, minusque necessarium et maxime ob fastidientium lectorum vitandum tedium, praesertim cum nullis abolenda temporibus luce clariora earum rerum extent indicia. Idcirco nunc ab obitu ipsius describendum vertens articulum, quid in ipsa infirmitate positus gesserit, et unum quod in quadam vetustissima repperi charta, quam, ut ferebatur, beatus Audoenus episcopus scripserat, quodque memorato regi eius post mortem contigit breviter narrabo miraculum.

Post gloriosam regni et administrationem, sexto decimo, postquam regnum sortitus fuerat, anno profluvio ventris Spinogilo villa super Sequana fluvium nec procul Parisius aegrotari coepit. Exinde vero ad basilicam Sancti Dyonisii martyris a suis defertur. Post paucos autem dies, cum suae vitae sentiret periculum imminere, Egam consiliarium suum sub celeritate ad se venire praecepit; reginam vero Nanthildem et filium suum Hludowium eidem in manu commendans, seque iam discessurum sciens, consilium *Egani* peragratum habebat, quod cum *eius* instantia regnum filius suus strenue gubernare posset. Convocatis deinde primoribus palatii, filiumque et uxorem eis et ipsos eisdem cum fidelitatis sacramento, ut moris est, commendans, matriculariis quoque iam dictae basilicae beatorum martyrum de villis Acuciaco et Quusduno immoque Magnovillare et Medianovillare atque Gellis preceptum fieri iussit, in quo etiam Sarclidas, quam antea eisdem contulerat, inseruit. Omnibusque obtinatis dolore nimio consternatis, virtute qua potuit benignissime consolatus est et inter cetera, quae ad memoriam reducere longum est, haec intulit: « Quamvis miserrimus homo, quamdiu incolomis est, semper prae oculis debeat habere futuram omnipotentis Dei discussionem iudicii, in aegritudine tamen positus, de illius piissima misericordia nullo modo debet desperare, sed pro salute animae suae attentius eum oportet

[f°128r] *Brevis recapitulatio de moribus Dagoberti regis ut ad frequentia transfeatur*

Longum est enarrare, quam providus idem rex Dagobertus in consilio fuerit, cautus iudicio, strenuus militari disciplina, quam largus elemosinis quamque studiosus in componenda pace ecclesiarum, precipueque, quam devotus extiterit in ditandis sanctorum cenobiis, presenti opere declarare, minusque necessarium et maxime ob fastidientium lectorum vitandum tedium, praesertim cum nullus abolenda temporibus luce clariora earum rerum extent indicia. Idcirco nunc ad obitu ipsius describendum vertens articulum, quid in ipsa infirmitate positus gesserit, et unum quod in quadam vetustissima repperi charta, quam, ut ferebatur, beatus Audoenus episcopus scripserat quodque memorato regi eius [f°256] post mortem breviter narrabo miraculum.

De obitu Dagoberti regis et quod in ipsa infirmitate positus fecerit

Post gloriosam regni administrationem, sexto decimo, postquam [f°128v] regnum sortitus fuerat, anno pro fluvio ventris Spinogilo villa super Sequanam fluvium nec procul Parisius egrotare cepit. Exinde vero ad basilicam Sancti Dyonisii martyris a suis defertur. Post paucos autem dies, cum sue vite sentiret periculum imminere, Egam consiliarum suum sub celeritate ad se venire precepit. Reginam vero Nanthildem et filium suum Ludovicum eidem in manu commendans, seque iam discessurum sciens, consilium tamen *eius* peregratum habebat, quod cum *ipsius* instantia regnum filius suus strenue gubernare posset. Convocatis deinde primoribus palatum, filiumque et uxorem eis et ipsos eisdem cum fidelitatis sacramento, ut moris est, commendans, matriculariis quoque iam dicte basilice beatorum martyrum de vilis Acuciaco et Cusduno immoque Magnovillare et Medianovillare atque Gellis preceptum fieri iussit, in quo etiam Sarclidas, quam antea isdem contulerat, inseruit omnibusque obtinatis dolore nimio consternatis, virtute qua potuit benignissime consolatus est. Et inter cetera quae ad memoriam reducere longum est, hec intulit: « Quamvis miserrimus homo, quamdiu incolumis est, semper pro oculis debeat habere futuram omnipotentis Dei discussionem iudicii, in egritudine tamen positus, de illius piissima misericordia nullo modo debet deseperare, sed pro salute anime sue attentius eum oportet

invigilare et de propriis rebus, quantum possibile est, in alimoniis pauperum semet ipsum redimere, quatinus apud misericordissimum Iudicem aeternam post obitum valeat retributionem adquirere. Idcirco ego pro remedio animae meae matriculariis basilice domni Dyonisii peculiaris patroni nostri, in qua ipse pretiosus martyr cum suis sociis corpore quiescit, et nos sepeliri optamus, villas, quae in praesenti continentur praecepto, praesentaliter cum omni integritate conferimus. Et sicut a fisco nostro hactenus fuerunt possessae, ita ex nostra indulgentia propter acquirendam animae nostrae salutem vel pro filiorum nostrorum stabilitate praedictis matriculariis, qui in praefata basilica vel atrio eius deserviunt, praesenti et futuro tempore in perpetuum proficiant; nullusque de filiis aut regibus umquam nostris successoribus nec pontifex nec abba ipsius monasterii praedictas villas et Sarclidas, quam antea isdem fratribus contulimus, ab eius auferre presumat, si iram Dei et offensam domni Dyonisii non optat incurrere. Quod si quis presumpserit, ante tribunal domini nostri Iesu Christi cum sancto martyre et ipsis matriculariis exinde rationem deducat. Annualis enim victus inde, Deo donante, ut credimus, sepe dictis pauperibus poterit sufficere, ut semper pro anima nostra et ipsis et successoribus eorum nostra pastis elemosina plenius atque devotius delectet orare. Nos vero praesens praeceptum iam minime valemus subscribere, quia, invalescente aegritudine, calamus in manu nostra trepidat. Et propterea rogamus dulcissimum filium nostrum Hladowium regem, ut per signaculum sui nominis istam cartam adfirmet, et Dado eam offerat, et optimates nostri illam subscribant». Cumque rex hic loquendi finem fecisset, filius eius rex Hladowius ipsum praeceptum secundum iussionem patris, offerente Dadone referendario, subscripsit, omnesque proceres, qui in praesenti aderant, propriis eundem subscriptionibus firmaverunt. His taliter *expletis*, post paucos dies quarto decimo Kalendas Febrarias christianissimus rex Dagobertus humanis rebus exemptus est. Intolerabilis autem luctus subito totum replevit palatium, universumque regnum ob ipsius mortem acerbissima occupavit lamentatio.

[43] Conditus autem aromatibus, cum ingenti populorum dolore atque frequentia translatus est in basilicam beatissimorum martyrum, quam

invigilare et de propriis rebus, quantum possibile est, in alimoniis pau [f° 129r] perum semet ipsum redimere, quatinus apud misericordissimum Iudicem eternam post obitum valeat retributionem adquirere. Idcirco ego pro remedio anime mee matriculariis basilice domni Dyonisii peculiaris patroni nostri, in qua ipse preciosus martyr cum sociis suis corpore quiescit, et nos sepeliri opteamus, villas, que in presenti precepto continentur, presentaliter cum omni integritate conferimus et sicut a fisco nostro hactenus fuerunt possesse, ita ex nostra indulgentia propter acquirendam anime nostre salutem vel pro filiorum nostrorum stabilitate predictis matriculariis, qui in prefata basilica vel atrio eius deserviunt, presenti et futuro tempore in perpetuum proficiant nullusque de filiis aut regibus unquam nostris successoribus nec pontifex nec abba ipsius monasterii predictas villas et Sarclidas, quam antea eisdem fratribus contulimus, ab eius auferre presumat, si iram Dei et offensam domni Dyonisii non optat incurrere. Quod si quis presumpserit, ante tribunal domini nostri Iesu Christi cum sancto martyre et ipsis matriculariis ex inde rationem deducat. Annualis enim victus inde, Deo donante, ut credimus, sepe dictis pauperibus poterit sufficere, ut semper pro anima nostra et ipsis et successoribus eorum nostra pastis [f°129v] elemosina plenius atque devotius delectet orare. Nos vero presens preceptum iam minime valemus subscribere, quia invalescente egritudine, calamus in manu nostra trepidat et propterea rogamus dulcissimum filium nostrum Ludovicum regem, ut per signaculum sui nominis istam cartam affirmet, et Dado eam offerat, et optimates nostri illam subscribant». Cumque rex hic loquendi finem fecisset, filius eius rex Ludovicus ipsam preceptum secundum iussionem patris, offerente Dadone referendario, subscripsit, omnesque proceres, qui in presenti aderant, propriis eundem subscriptionibus firmaverunt. His taliter *explosis*, post paucos dies, *anno domini sexcentesimo et vicesimo nono*, quarto decimo Kalendas Februarum christianissimus rex Dagobertus humanis rebus exemptus est. Intolerabilis autem luctus subito totum replevit palatium, universumque regnum ob ipsius mortem acerbissima occupavit lamentatio.

De sepultura Dagoberti regis in ecclesia beati Dyonisii

Conditus autem aromatibus, cum ingenti populorum dolore atque frequentia translatus est in basilicam beatissimorum martyrum, quam

ipse, ut supra diximus, condigne ex auro et gemmis et multis pretiosissimis speciebus ornaverat et condigne in circuitu fabricare praeceperat, atque iuxta eorum tumulum in dextro latere honore merito sepultus. Tanta vero opes ab eodem villae ac possessiones multae per plurima loca ibi fuerant conlatae, etiamque hic minime ob fastidium, ut iam dixi, quorundam vitandum recensentur, ut hodieque devotio animi ipsius miretur a pluribus. Ordinem autem psallentium ibidem ad instar monasterii Acaunensium et sancti Martini Turonis instituerat; sed facilitas abbatis Haigulfi eandem institutionem noscitur refragasse.

[44] Legationem tum forte illustris defensor Pictavensis ecclesiae Ansoaldus in partes Siciliae agebat. Ea peracta, cum navali reverteretur subsidio, applicuit adquendam brevem insulam, in qua reverentissimus quidam senex, cui erat nomen Iohannes, solitariam ducebat vitam, ad quem mare commeantium, ut orationis eius fulcirentur solatio, plurimi ventitabant. In hanc ergo insulam tanti viri meritis redimitam appulsus divino nutu Ansoaldus, dum de caelestibus gaudiis cum eo sermocinaretur, interrogat senex, unde vel cur venisset. Igitur cognito, de Galliis qua de causa missus fuisset, rogat senex, ut Dagoberti regis Francorum sibi mores studiumque exponat. Quod cum ille diligenter fecisset, senex addidit, quod dum quadam die, utpote iam fractus aetate et fatigatus vigiliis, quieti paululum indulisset, accessisse ad se virum quendam canicie venerandum seque expergefatum admonuisse, quatinus propere surgeret et pro Dagoberti regis Francorum anima divinam clementiam exoraret, eo quod ipso die spiritum exalasset. Quod dum facere maturaret, apparuisse sibi haud procul in pelago teterrimos spiritus, vinctum regem Dagobertum in lembo per spatium maris agitantes atque ad Vulcania loca, inflictis insuper verberibus, trahentes, ipsumque Dagobertum beatos Dyonisium et Mauricium martyres et sanctissimum Martinum confessorem ad sui liberationem continuis vocibus flagitantem. Nec mora intonuisse caelum, fulminaque per procellas disiecta, interque ea repente apparuisse praecellentissimos viros niveis comptos vestibus, seque tremefactum ex eis quaesisse, quinam essent, illosque respondisse, quos Dagobertus in adiutorium

ipse, ut supra diximus, condigne ex auro et gemmis et multis pretiosissimis speciebus ornaverat et condigne in circuitu fabricare praeceperat, atque iuxta eorum tumulum in dex [f°130r] tro latere honore merito sepultus. Tante vero opes ab eodem et ville ac possessiones multae per plurima loca ibi fuerant collatae, etiamque hic minime ob fastidium, ut iam dixi, quorundam vitandum recensentur, ut hodieque devotio animi ipsius miretur a pluribus. Ordinem autem psallentium ibidem ad instar monasterii Agaunensium et sancti Martini Turonis instituerat sed facilitas abbatis Agiulfi eandem institutionem noscitur refragasse.

Quomodo de manu demonum liberata est anima Dagoberti regis per gloriosos martyres ariopagita Dyonisium atque Mauritium et beatum Martinum Turonensem archiepiscopum

Legationem tum forte illustris defensor Pictavensis ecclesie Ansoaldus in partes Siciliae agebat. Ea peracta, cum navali reverteretur subsidio, applicuit adquendam brevem insulam, in qua reverentissimus quidam senex, cui nomen erat Iohannes, solitariam ducebat vitam, ad quem mare commeantium, ut orationis eius fulcirentur solatio, plurimi ventitabant. In hanc ergo insulam tanti viri meritis redimitam apulsus divino nutu Ansoaldus, dum de celestibus gaudiis cum eo sermocinaretur, interrogat senex, unde vel cur venisset. Igitur cognito de Galliis qua de causa missus fuisset, [f°130v] rogat senex, ut Dagoberti regis Francorum sibi mores studiumque exponat. Quod cum ille diligenter fecisset, senex addidit, quod cum quadam die, utpote iam fractus etate et fatigatus vigiliis, quieti paululum indulisset, accessisse ad se virum quendam canicie venerandum seque expergefatum admonuisse, quatinus propere surgeret et pro Dagoberti regis Francorum anima divinam clementiam exoraret, eo quod ipso die spiritum exalasset. Quod dum facere maturaret, apparuisse sibi haut procul in pelago teterrimos spiritus, vinctum regem Dagobertum in lembo per spacium maris agitantes atque ad Vulcania loca, inflictis insuper verberibus, trahentes, ipsumque Dagobertum beatos Dyonisium et Mauricium martyres et sanctissimum confessorem Martinum ad sui liberationem continuis vocibus flagitantem. Nec mora intonuisse celum, fulminaque per procellas disiecta, interque ea repente apparuisse precellentissimos viros niveis comptos vestibus, seque tremefactum es eis quesisse, quinam essent, illosque respondisse, quos Dagobertus in adiutorium vocaverat, Dyonisium scilicet et

vocaverat, Dyonisium scilicet et Mauricium ac Martinum esse, ut eum ereptum in sinu Abrahae collocarent. Itaque hostes humani generis velociter insequentes, animam, quam verberibus minisque vexabant, ereptam ad ethera secum levasse, canentes: Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine; inhabitabit in atriis tuis. Replebimur in bonis domus tuae, sanctum est templum tuum, mirabile in equitate. Haec in memorata carta, inter alia ferebantur, quae non tam veri similia quam verissima, ut arbitror, videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque ecclesias ditasset, tum praecipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos praeceteris se dilexisse meminerat.

Mauricium ac Martinum esse, ut eum ereptum in sinu Abrahae collocarent. Itaque hostes humani generis [f°131r] neris velociter insequentes, animam, quam verberibus minisque vexabant, ereptam ad ethera secum levasse, canentes: Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine, inhabitabit in atriis tuis. Replebimur in bonis domus tue, sanctum est templum tuum, mirabile in equitate. Hec un memorata carta, inter alia ferebantur, qua non tam veri similia quam verissima, ut arbitror, videri possunt, quoniam idem rex, cum et alias longe lateque ecclesias ditasset, tum praecipue horum copiosissime locupletavit. Unde et eorum post mortem flagitabat auxilium, quos praeceteris se dilexisse meminerat.

INCIPIT REVELATIO QUE OSTENSA EST
STEPHANO PAPE [...] [BHL 2176]

ANNEXE 5

ILLUSTRATIONS

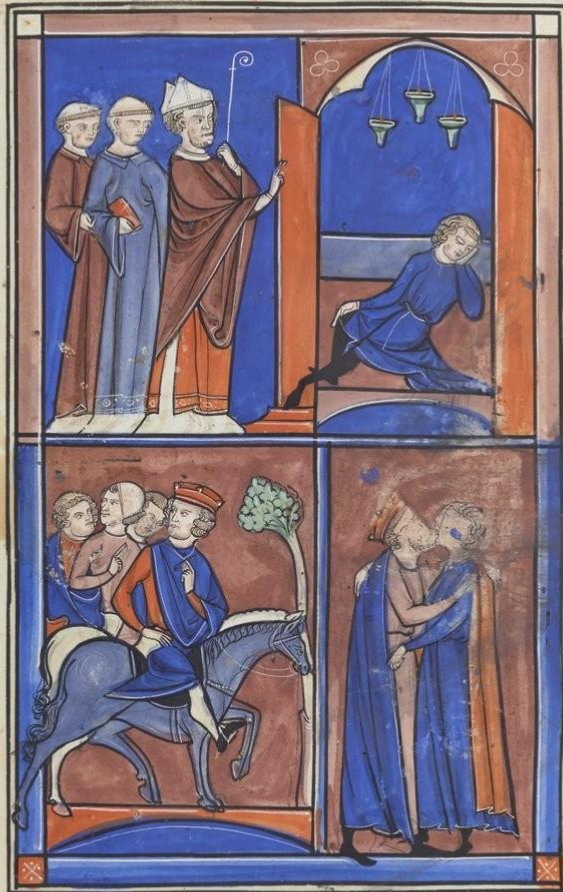


Fig. 1 – *Les saints apparaissent à Dagobert durant son sommeil*, Vita et actus beati Dionysii, Paris, BnF, NAL 1509, f°239 (XIII^e siècle, première moitié)



Fig. 2 – *Le Christ consacre Saint-Denis et guérit le lépreux*, Vita et actus beati Dionysii, Paris, BnF, NAL 1509, f°250 (XIII^e siècle, première moitié)

S up̄ s̄c̄oꝝ iuuenis dormit sociorum.
 T̄ corpora s̄p̄e t̄uēt. sompno curaꝝ solut.
 an̄ art̄ir cū socijs aduenit. pluraꝝ dixit.
 Q̄ ne post facturus dagobert̄ p̄dore fixit.



Rex sequitur nati clotaui istem̄ na.
 S̄ d̄r̄p̄mit notū sanctorum gr̄a m̄ra.
 h̄c̄ adm̄tantur qui regem com̄tantur.

Deposito genito: ux̄ fūore minas.
 Ī ngreditur nato dat amor̄ oscla par̄s.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 1098

Fig. 3 – Les saints martyrs apparaissent à Dagobert endormi ; Clotaire II se rend à la chapelle ;
 réconciliation de Dagobert et Clotaire II, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, NAF 1098, f°53v
 (1250)



Fig. 4 – Réconciliation de Clotaire II et de Dagobert ; Clotaire II et Dagobert honorent les saints martyrs, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Egerton 745, f°63r (XIV^e siècle, première moitié)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 13502

Fig. 5 – Réconciliation de Clotaire II et Dagobert ; Clotaire II honore les saints martyrs, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, fr. 13502, f°62r (XIV^e siècle, première moitié)



Fig. 6 - Réconciliation de Clotaire II et Dagobert ; Clotaire II honore les saints martyrs, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Harley 4409, f°21v (c. 1420)



Fig. 7 – Dagobert et les trois saints martyrs devant Saint-Denis, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, fr. 696, f°13v (c. 1280)

S uſcepta regit aſam ſtigit ſamilactis.
Fert ſtigit ſuſt illi gtauer cruciatuſ
E ſtigit celeritate ſtigit pbenne.
Flamma paratur ei ſtigit fornace gehene.

R ex clamat ſtigit uocat ſtigit miſeri.
Mauriciuſ dionitius et martini ſtigit dagobu.
S ubdit ſathane regem iuſt celſolaru.
C onſuſ ſamilis et principibz tenebrax.



X ptole uenit aſam cetul dagobro.
O bnat angeluſ gaudenſ ſtigit repto.

H ic ſit anſolduſ andoenſ q; parrom.
E alie duo pontificet ſtigit coloni.
P reſia p certo fieri que pro dagobro.
A ſuſ didicit anſold in ordine dicit.
A udoen ſcſ pugnat laudeſq; uenitſas.
S cribit ne poſſit illaſ delece uenitſas.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 1098

Fig. 8 – L'âme de Dagobert menée sur une barque par des diables ; l'âme sauvée par saint Denis, saint Martin et saint Maurice ; l'âme de Dagobert menée au Ciel ; Ansoald de Poitiers relate le miracle à saint Ouen, qui l'écrit, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, NAF 1098, f°57v (1250)



Fig. 9 - Ansoald de Poitiers relate le miracle à saint Ouen, qui l'écrit, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Egerton 745, f°69r (XIV^e siècle, première moitié)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 13502

Fig. 10 - Ansoald de Poitiers relate le miracle à saint Ouen, qui l'écrit, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, fr. 13505, f°73r (XIV^e siècle, première moitié)



Fig. 11 – Couronnement de Dagobert ; Translatio des reliques dans la nouvelle église, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Harley 4409, f°22v (c. 1420)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 13502

Fig. 12 – Couronnement de Dagobert ; Translatio des reliques, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, fr, 13502, f°63r (XIV^e siècle, première moitié)



Fig. 13 – *Dévotion de Clotaire II ; couronnement de Dagobert*, Vie en prose de saint Denis, Paris, NAF 1098, f°54r (1250)



Fig. 14 – *Réconciliation de Clotaire II et Dagobert ; Clotaire II et Dagobert honorent les saints martyrs*, London, British Library, Egerton 745, f°63r (XIV^e siècle, première moitié)



Fig. 15 – *Couronnement de Dagobert ; Translatio des reliques*, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Egerton 745, f°63v (XIV^e siècle, première moitié)



Fig. 16 - Réconciliation de Clotaire II et Dagobert ; Clotaire II honore les saints martyrs, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Harley 4409, f°21v (c. 1420)



Fig. 17 – Couronnement de Dagobert ; Translatio des reliques dans la nouvelle église, Vie en prose de saint Denis, London, British Library, Harley 4409, f°22v (c. 1420)

A spirante deo baptisma sacrum clodoueo.
 hic sēs donat remigius huncq; coronat.
 Ecce columba sacrum scō celebrante lavacri.
 p resule fert oleum quo consecrat clodouem.



Cū iam uenatū hic exeret dagobertus.
 Et illi cerunt turba latitante repertus.
 Effugit ille canes sperto discrimine saltus.
 Agmina dat celeret fugiens hostilia saltus.

Fig. 18 – Baptême de Clovis ; Dagobert chasse le cerf, Vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, NAF 1098, f°50r (1250)



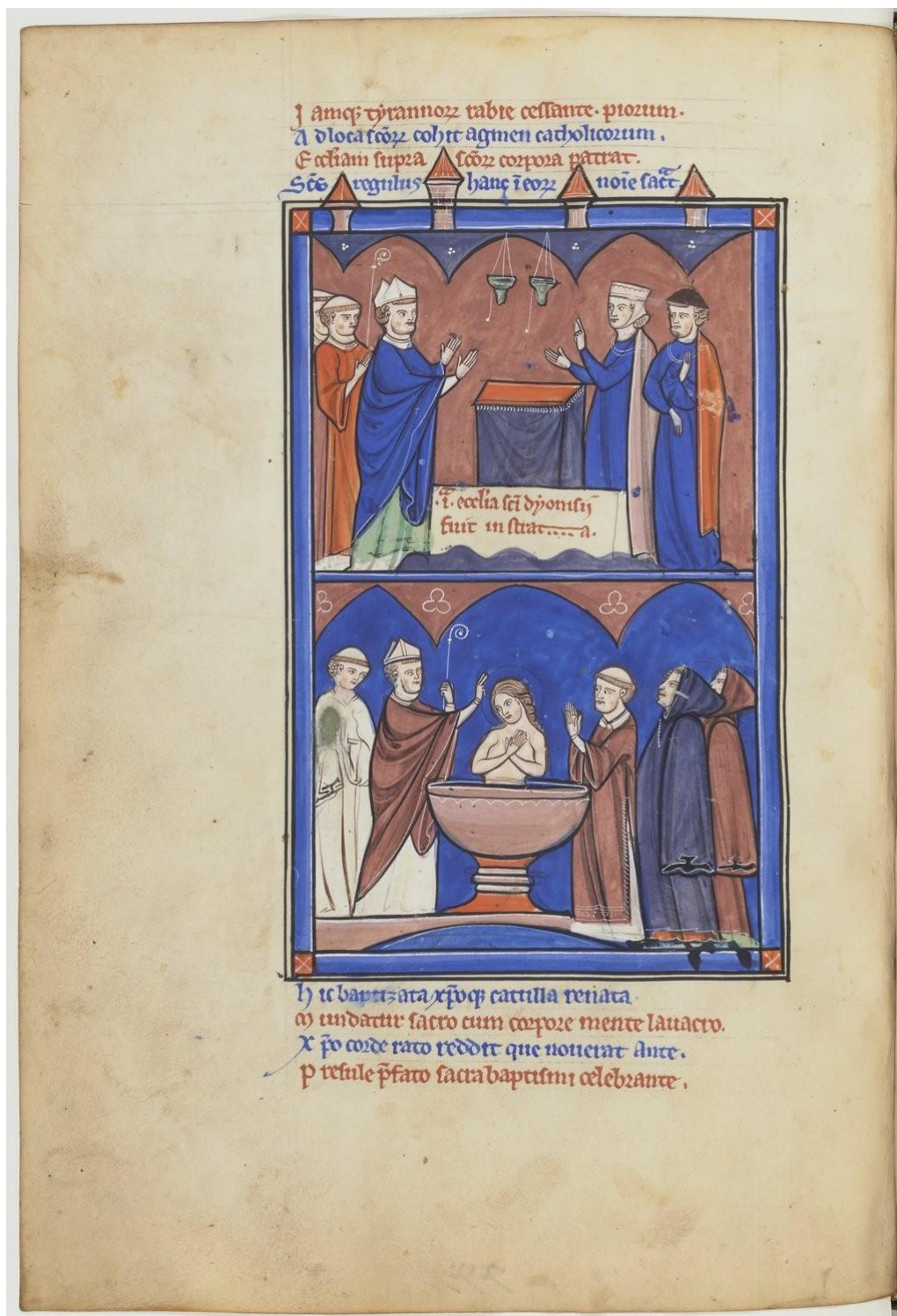
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 19530

Fig. 19 – *Baptême de Clovis*, *La vie en prose de saint Denis*, Paris, BnF, fr. 19530, f°63v (XIII^e siècle, seconde moitié)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 13502

Fig. 20 – *Baptême de Clovis*, *La vie en prose de saint Denis*, Paris, BnF, fr. 13502, f°53r (XIV^e siècle, première moitié)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 1098

Fig. 21 – Dédicace de saint Denis en présence de saint Régulus et de Catulla ; baptême de Catulla, La vie en prose de saint Denis, Paris, BnF, NAF 1098, f°47v (1250)



Fig. 22 – Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (c. 1250), photo de l'auteur



Fig. 23 – *Gisant de Dagobert*, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l'auteur



Fig 24 – *Saint Denis apparaissant à l'ermite Jean*, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail (c. 1250), photo de l'auteur

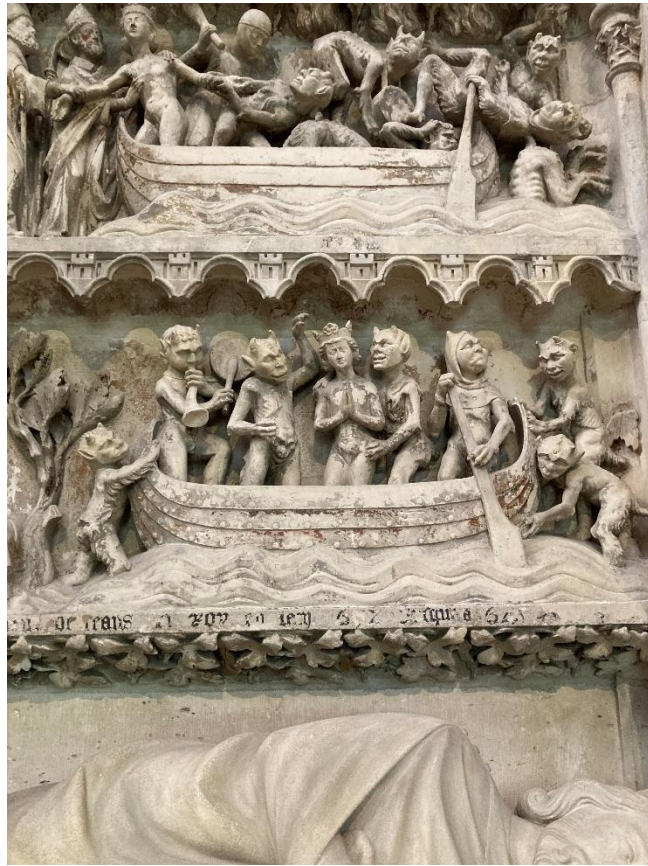


Fig. 25 – *L'âme de Dagobert emportée par les diables*, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l'auteur



Fig. 26 – *L'âme de Dagobert sauvée par les saints Denis, Martin et Maurice*, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l'auteur



Fig. 27 – L'âme de Dagobert est présentée au Ciel par saint Denis, saint Martin et saint Maurice, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l'auteur

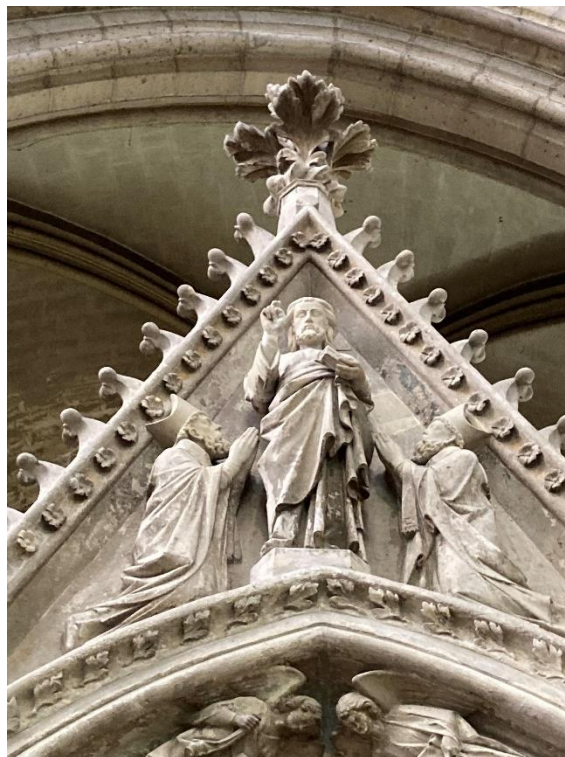


Fig. 28 - *Le Christ bénissant saint Denis et saint Martin*, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l'auteur



Fig. 29 – La reine Nanthilde, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l’auteur



Fig. 30 – Le roi Clovis II, Tombeau de Dagobert à Saint-Denis (détail), (c. 1250), photo de l’auteur



Fig. 31 – Dagobert supervise la construction de Saint-Denis, Grandes chroniques de France, Chantilly, Bibliothèque du Château, 867, f°63v (XIV^e siècle)



Fig. 32 – Dagobert supervise la construction de Saint-Denis, Grandes chroniques de France, Oxford, Bodleian Library, Douce 217, f°57v (XIV^e siècle, fin)

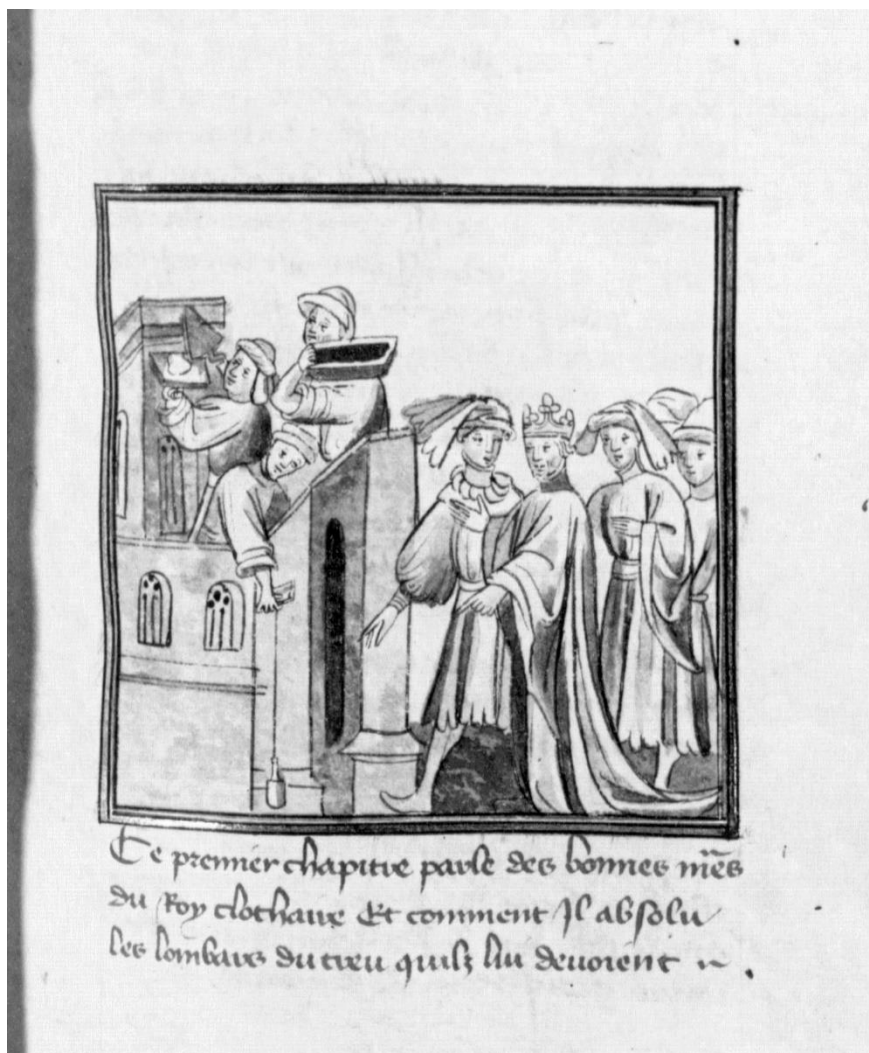


Fig. 33 – Dagobert supervise la construction de Saint-Denis, Grandes chroniques de France, Paris, BnF, fr. 2597, f°65r (XV^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Latin 5286

Fig. 34 – De bas en haut : Les reliques des saints sont portées hors de Saint-Denis-de-l'Estrée ; les reliques sont amenées dans la nouvelle église, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°145r (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Latin 5286

Fig. 35 – De bas en haut : L'ermite Jean raconte sa vision à Ansoald de Poitiers ; Ansoald de Poitiers relate la vision à saint Ouen, qui l'écrit, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°163v (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Latin 5286

Fig. 36 – De gauche à droite : Le roi Clotaire II confie Dagobert à saint Arnulf ; saint Arnulf dispensant son enseignement à Dagobert, *Vita et passio sancti Dionysii*, Paris, BnF, lat. 5286, f°134v (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Latin 5286

Fig. 37 – De gauche à droite : Dagobert présentant une coupe à Sadragisèle ; Dagobert faisant raser la barbe de Sadragisèle, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°138v (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Latin 5286

Fig. 38 – Couronnement de Dagobert, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°142v (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Latin 5286

Fig. 39 – De bas en haut : Les saints visitant l'ermite et lui demandant de prier pour l'âme de Dagobert ; l'ermite priant pour l'âme de Dagobert, emmenée par les diables, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°160r (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Latin 5286

Fig. 40 – De bas en haut : l'âme de Dagobert sauvée par les saints, l'âme de Dagobert levée au Ciel par les saints, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°161r (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Latin 5286

Fig. 41 – De bas en haut : Le Christ demande au lépreux d'avertir Dagobert du miracle de la dédicace ; le Christ guérit le lépreux, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°148r (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Latin 5286

Fig. 42 – De bas en haut : Le lépreux est mené à Dagobert ; Dagobert écoute le récit du lépreux et demande à voir le signe, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°150r (c. 1315-1320)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Latin 5286

Fig. 43 – De bas en haut : Le lépreux montre le signe du miracle à Dagobert ; Dagobert agenouillé devant l'autel des martyrs, Vita et passio sancti Dionysii, Paris, BnF, lat. 5286, f°151r (c. 1315-1320)



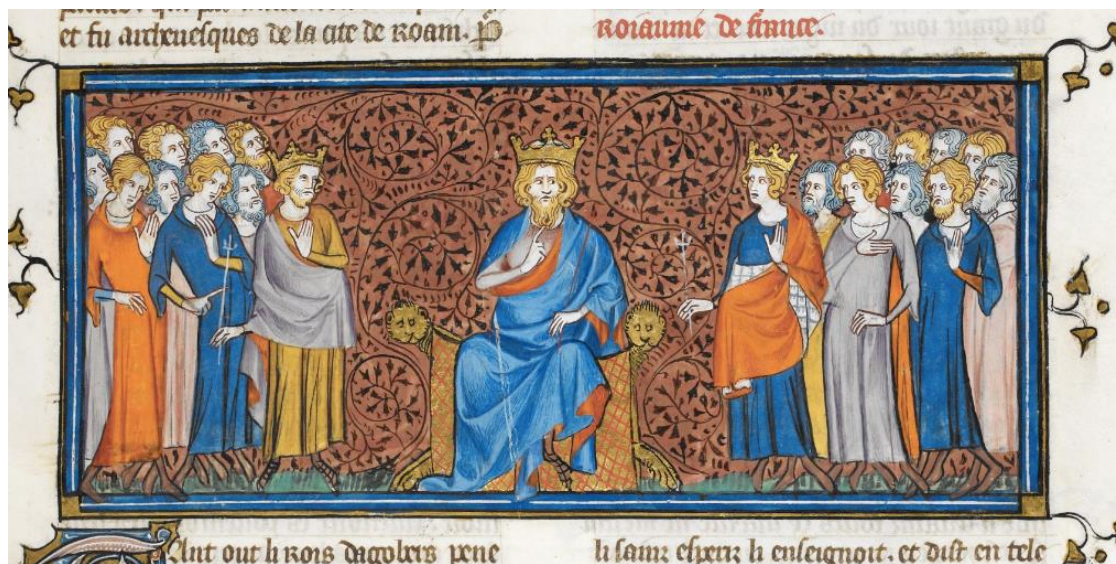


Fig. 46 – Dagobert dressant ton testament, entouré de ses fils Sigebert et Clovis, Grandes chroniques de France, London, British Library, Royal 16 G VI, f°107r (c 1330-1350).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 47 – *Clotaire II confiant Dagobert à saint Arnulf*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°7v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 48 – *Dagobert poursuit le cerf*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°8v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 49 – *Martyr de saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°10v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 50 – *Miracle de la céphalophorie*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°11v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 51 – Catulla déroband les corps des martyrs, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°12v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 52 – *Catulle enterre les corps des martyrs*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°13v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 53 – *Geneviève supervise la construction d'une église en l'honneur de saint Denis*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°14r (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 54 – *Le cerf réfugié dans la chapelle*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°14v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 55 – *Dagobert fait raser Sadragisèle*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°16r (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 56 : *Dagobert se réfugie dans la chapelle des martyrs*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°17r (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 57 – *Les messagers de Clotaire II devant la chapelle*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°18r (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 58 – Les saint Denis, Rustique et Éleuthère apparaissent à Dagobert, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°19r (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Français 24948

Fig. 59 – *Clotaire II retrouve son fils dans la chapelle des saints martyrs*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°20v (XVI^e siècle)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 24948

Fig. 60 – *Dagobert supervise la construction de Saint-Denis*, Chronique de Louis le Blanc, Paris, BnF, fr. 24948, f°21r (XVI^e siècle)



Fig. 61 – *Le cerf réfugié dans la chapelle des martyrs*, Missel à l'usage de Saint-Denis, London, Victoria and Albert Museum, 1346-1891, f°261r (c. 1350)

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

a. SOURCES MANUSCRITES

ARRAS, Bibliothèque municipale

- ms. 462 (XIII^e siècle)

BERLIN, Staatsbibliothek zu Berlin

- ms. Lat. fol. 53 (XIV^e siècle)
- ms. Theol. lat. qu. 117 (XV^e siècle)

BERKELEY, University of California, Bancroft Library

- ms. 110 (XV^e siècle)

BERN, Burgerbibliothek

- ms. 90 (XII^e siècle, première moitié)

BESANÇON, Bibliothèque municipale,

- ms. 863 (XV^e siècle, début)

BOURGES, Bibliothèque municipale

- ms. 35 (vers 1410)

BRUXELLES, Bibliothèque royale de Belgique

- ms. 5 (vers 1330)
- ms. 858-861 (XV^e siècle, fin)
- ms. 1638-1649 (XV^e siècle, fin)
- ms. 7460, v. 1 (XII^e-XIII^e siècle)
- ms. 9178 (XIII^e siècle)
- ms. 9290 (XII^e siècle)
- ms. 10295-304 (vers 1428)
- ms. 11550-11555 (XIII^e siècle)
- ms. II 1055 (XII^e siècle)
- ms. II 2434 (XVI^e siècle)

CAMBRAI, Bibliothèque municipale,

- ms. 812 (XV^e siècle)

CHANTILLY, Bibliothèque du Château

- ms. 734 (1312)
- ms. 867 (XIV^e siècle)
- ms. 869 (XV^e siècle, fin)

CITTÀ DEL VATICANO, Biblioteca Apostolica Vaticana

- ms. Reg. lat. 566 (X^e-XII^e siècle)
- ms. Reg. lat. 550 (XII^e-XIII^e siècle)
- ms. Reg. lat. 571 (XII^e siècle, fin)
- ms. Reg. lat. 574 (XIV^e siècle)
- ms. Reg. lat. 624 (XIII^e-XIV^e siècle)
- ms. Reg. lat. 695 (XV^e siècle)

DRESDEN, Sächsische Landesbibliothek

- ms. F. 60 (XIII^e-XIV^e siècle)
- ms. J. 48 (XII^e siècle, fin)

GENÈVE, Bibliothèque de Genève,

- ms. Com. lat. 102 (vers 1320)

GOTHA, Forschungs-und Landesbibliothek

- ms. I. 92 (XII^e siècle)

JENA, Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek

- ms. Bos. q. 19 (XIII^e siècle)
- ms. El. F. 65 (XIII^e-XIV^e siècle)

KARLSRUHE, Badische Landesbibliothek

- ms. Aug. Perg. 238 (VIII^e-IX^e siècle)

KØBENHAVN, Det Kongelige Bibliotek

- ms. NKS 150 (XVI^e siècle)

LEIDEN, Bibliotheek Universiteit

- ms. BPL 20 (1138-1139)

LIÈGE, Bibliothèque universitaire

- ms. 58, v. 2 (1366)

LONDON, British Library

- ms. Add. 15606 (XIV^e siècle)
- ms. Add. 16955 (XV^e siècle)
- ms. Add. 21109 (XII^e siècle)
- ms. Egerton 745 (XIV^e siècle, première moitié)
- ms. Harley 4409 (vers 1420)
- ms. Royal 16 G VI (vers 1335-1340)

LONDON, Victoria and Albert Museum

- ms. 1346-1891 (vers 1350)

MONS, Bibliothèque universitaire

- ms. 844 (XIII^e siècle)

MONTPELLIER, Bibliothèque universitaire de médecine

- ms. H1 (XII^e siècle)

- ms. 55 (VIII^e-IX^e siècle)
- MOULINS, Bibliothèque municipale
- ms. 81 (entre 1271 et 1299)
- OXFORD, Bodleian Library
- ms. Bodley 755 (XII^e siècle)
 - ms. Douce 217 (XIV^e siècle, fin)
 - ms. Hatton 100 (XIII^e-XIV^e siècle)
- OXFORD, Queen's College
- ms. 305 (XV^e siècle, seconde moitié)
- PARIS, Bibliothèque de l'Arsenal
- ms. 1030 (XV^e siècle)
- PARIS, Bibliothèque Mazarine
- ms. 526 (entre 1234 et 1236)
 - ms. 1710 (XI^e-XII^e siècle)
 - ms. 1715
 - ms. 1733 (vers 1498)
 - ms. 2013 (XII^e siècle)
- PARIS, Bibliothèque nationale de France
- ms. fr. 185 (XIV^e siècle)
 - ms. fr. 696 (vers 1280)
 - ms. fr. 987 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 1040 (XIV^e siècle)
 - ms. fr. 1452 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 1473 (XVI^e siècle)
 - ms. fr. 1637 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 1707 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 1741 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 2090-2092 (XIV^e siècle)
 - ms. fr. 2464 (XIII^e siècle)
 - ms. fr. 2597 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 5706 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 5868 (XV^e siècle, extrême fin)
 - ms. fr. 5870 (XV^e siècle, extrême fin)
 - ms. fr. 12584 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 13496 (XIII^e siècle, fin)
 - ms. fr. 13502 (XIV^e siècle, première moitié)
 - ms. fr. 13836 (XIV^e siècle)
 - ms. fr. 19530 (XIII^e siècle, seconde moitié)
 - ms. fr. 24372 (XIV^e siècle)
 - ms. fr. 24394 (XV^e siècle)
 - ms. fr. 24429 (XIV^e siècle, début)
 - ms. fr. 24948 (XVI^e siècle)
 - ms. lat. 103 (XI^e siècle)
 - ms. lat. 917 (XIV^e siècle, avant 1348)
 - ms. lat. 976 (1241-1259)
 - ms. lat. 1023 (XIII^e siècle, fin)
 - ms. lat. 1107 (entre 1259 et 1275)
 - ms. lat. 1864 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 2445A (XII^e siècle, fin)
 - ms. lat. 2447 (XIII^e siècle, première moitié)
 - ms. lat. 2603 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 2873B (XV^e siècle)
 - ms. lat. 4641B (XV^e siècle)
 - ms. lat. 4918 (XIV^e siècle)
 - ms. lat. 5286 (XIV^e siècle, milieu)
 - ms. lat. 5345 (XII^e siècle)
 - ms. lat. 5569 (X^e siècle)
 - ms. lat. 5925 (vers 1250)
 - ms. lat. 5925A (1470)
 - ms. lat. 5696 (XIV^e-XV^e siècle)
 - ms. lat. 5997 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 5999 (XVI^e siècle)
 - ms. lat. 6184 (XIV^e siècle)
 - ms. lat. 8884 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 9741 (XII^e siècle)
 - ms. lat. 10910 (VII^e-VIII^e siècle)
 - ms. lat. 10133 (XV^e siècle)
 - ms. lat. 11705 (XIII^e siècle, début)
 - ms. lat. 11751 (XI^e siècle, milieu)
 - ms. lat. 11756 (XIII^e-XIV^e siècle)
 - ms. lat. 11777 (XVII^e siècle)
 - ms. lat. 11793 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 12710 (XII^e siècle)
 - ms. lat. 12711 (XI^e-XII^e siècle)
 - ms. lat. 12712 (XII^e siècle)
 - ms. lat. 14363 (XII^e siècle, fin)
 - ms. lat. 14365 (XIV^e siècle, début)
 - ms. lat. 14663 (XV^e siècle)
 - ms. lat. 14925 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 15046 (XIII^e siècle)
 - ms. lat. 16820 (XII^e siècle, milieu)
 - ms. lat. 17296 (1140-1160)
 - ms. lat. 17631 (XV^e siècle)
 - ms. NAF 1098 (vers 1250)
 - ms. NAF 10060 (XV^e siècle)
 - ms. NAL 1509 (XIII^e siècle, milieu)
- PARIS, Bibliothèque Sainte-Geneviève
- ms. 782 (1274)
- REIMS, Bibliothèque municipale
- ms. 435 (VIII^e siècle)
 - ms. 1395 (X^e-XI^e siècle)
- SAINT-OMER, Bibliothèque de l'Agglomération de Saint-Omer
- ms. 342bis (X^e siècle, fin)
 - ms. 698 (XI^e siècle, dernier quart)
 - ms. 715, v. 2 (XI^e siècle, fin)
 - ms. 716, v. 5 (XII^e siècle, dernier quart)
- SAINT-PÉTERSBOURG, Bibliothèque nationale russe
- ms. F. v. I 12 (VIII^e siècle, seconde moitié)
- SOISSONS, Bibliothèque municipale
- ms. 129 (XII^e-XIII^e siècle)
- TRIER, Stadtbibliothek und Stadtarchiv Trier
- ms. 1155/777 (XII^e siècle)
 - ms. 1341/86 4^o (XIII^e siècle)

TROYES, Bibliothèque municipale,
- ms. 1955 (XV^e siècle, fin)

UNIVERSITY OF NORTH CAROLINA AT CHAPEL HILL,
Wilson Library
- ms. 11 (entre 1220 et 1239)

WIEN, Österreichische Nationalbibliothek
- ms. S.N 12706 (vers 1476-1483)
- ms. S. N 12807 (1439-1441)

b. SOURCES ÉDITÉES

A critical edition of Ciperis de Vigneaux, éd. William SLEDGE WOODS, Chapel Hill, North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures, 1949.

Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, 1668-1701, Ludovicum Billaine, 9 vol.

Acta sanctorum, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1643-1940, 68 vol.

Adonis Viennensis Chronicon in aetates sex divisum, *Patrologie latine*, éd. Jacques-Paul MIGNE, 123, 1852, c. 23-138.

Aimoini Historiae Francorum libri quatuor, *Patrologie latine*, éd. Jacques-Paul MIGNE, 139, c. 627-798.

ANDRÉ DE FLEURY, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY, Paris, Éditions du CNRS, 1969.

Annales Laubienses, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 4, Hannover, Hahn, 1841, p. 8-28.

Annales Sancti Petri Erphesfurdenses, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 16, Hannover, Hahn, 1859, p. 15-25.

BARTÉLÉMY DE TRENTÉ, *Liber in gesta sanctorum*, éd. Emore PAOLI, Firenze, SISMEL/Edizioni des Galluzzo, 2001.

BERTHIER Joachim-Joseph (éd.), *B. Humberti de Romanis Opera de vita regulari*, Roma, 1956, 1888-1889, 2 vol.

BEYER Heinrich [et al.] (éd.), *Urkundenbuch zur Geschichte der jetzt die Preussischen Regierungsbrezirke Cobienz und Trier bildenden mittelhheinischen Territorien*, Coblenz, Hildenbrandt'sche Buchdruckerei, 1860-1874, 3 vol.

BÖHMER Johannes Friedrich (éd.), *Fontes rerum Germanicarum. Geschichtsquellen Deutschlands*, Stuttgart, J.G. Gotta Scher Verlag, 1843-1866, 4 vol.

Chartae latinae antiquiores, éd. Albert BRUCKNER [et al.], Dietikon, URS Graf Verlag, 1954-2019, 118 vol.

CHRISTINE DE PIZAN, *Le livre des trois vertus*, éd. Charity CANNON WILLARD, Paris, Honoré Champion, 1989.

Chronica Albrici monachi Trium Fontium, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 23, Hannover, Hahn, 1874, p. 631-950.

Chronici Ekkehardi continuatio brevis a. 1125-1169, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Germanicarum, 42, Hannover, Hahn, 1899, p. 68-71.

Chronicles of the Investiture Contest. Frutolf of Michelsberg and His Continuator, éd. et trad. Thomas John Henry MCCARTHY, Manchester, Manchester University Press, 2014.

Chronique rimée de Philippe de Mouskes, évêque de Tournai au XIII^e siècle, éd. Frédéric DE REIFFENBERG, Bruxelles, Hayez Imprimeur, 1836-1845, 3 vol.

Chroniques de Jean Froissard, éd. Siméon LUCE [et al.], Paris, Jules Renouard, 1869-1975, 15 vol.

DE LAURIÈRE Eusèbe [et al.] (éd.), *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, Paris, Imprimerie royale, 1736-1849, 21 vol.

De majoribus domus regiae libellus vetusti scriptoris, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, II, p. 699-700.

DE MONTFAUCON Bernard, *Les monuments de la monarchie française*, Paris, Julien-Michel Gaudoin/Pierre-François Giffart, 1729-1730, 2 vol.

De rebus Treverensibus saec. VIII-X. libellus, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 14, Hannover, Hahn, 1883, p. 98-106.

DE VALOIS Adrien, *Rerum Francicarum*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1646-1658, 3 vol.

DOUBLET Jacques, *Histoire de l'abbaye de Saint Denys en France*, Paris, Nicolas Buon, 1625.

DUCHESNE André, *Historiae Francorum scriptores coetanei*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1636-1649, 5 vol.

DUFOUR Jean (éd.), *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, De Boccard, 1992-1994, 4 vol.

ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. Louis Halphen, Paris, Les Belles lettres, 1967 [1923].

ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. Michel SOT et Christiane VEYRARD-COSME, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Ex Haymonis libro de detectione macharii areopagite Dionysii sociorumque eius, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 11, p. 371-375.

FÉLIBIEN Michel, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, Paris, Frédéric Léonard, 1706.

Fierabras, chanson de geste du XII^e siècle, éd. Marc LE PERSON, Paris, Honoré Champion, 2003.

Flodoardi canonici Remensis Historia Remensis ecclesiae libri quatuor, *Patrologie latine*, éd. Jacques-Paul MIGNÉ, 135, c. 24-328.

Floovant, chanson de geste du XII^e siècle, éd. Sven ANDOLF, Uppsala, Almqvist&Wiksell, 1941.

Florent et Octavien. Chanson de geste du XIV^e siècle, éd. Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, 1991, 2 vol.

FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et Continuations)*, éd. John Michael WALLACE-HADRILL, trad. Olivier DEVILLERS et Jean MEYERS, Turnhout, Brepols, 2001.

Frutolfs und Ekkehards Chroniken und die Anonyme Kaiserchronik, éd. et trad. Franz-Joseph SCHMALE et Irene SCHMALE-OTT, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972.

Garin le Loherenc, éd. Anne IKER-GITTLEMAN, Paris, Honoré Champion, 1996-1997, 3 vol.

Gesta Dagoberti I. regis Francorum, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 2, Hannover, Hahn, p. 398-425.

Gesta domni Dagoberti regis Francorum, filii Clotarii II, *Patrologie latine*, éd. Jacques-Paul MIGNÉ, 96, 1862, c. 1395-1422.

Gesta domni Dagoberti regis Francorum, filii Clotarii II, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, II, éd. Dom Martin BOUQUET, Poitiers, Henri Oudin, 1869, p. 577-596.

Gesta Treverorum, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 8, Hannover, Hahn, 1848, p. 111-174.

GOLEIN JEAN, *Le Racional des divins offices de Guillaume Durand, Livre IV - La messe, les Prologues et le Traité du sacre. Liturgie, spiritualité et royauté. Une exégèse allégorique*, éd. Charles BRUCKER et Pierre DEMAROLLE, Genève, Droz, 2010.

Gormont et Isembart. Fragment de chanson de geste du XII^e siècle, éd. Alphonse BAYOT, Paris, Honoré Champion, 1931.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. Robert LATOUCHE, Paris, Les Belles Lettres, 2005 [1963-1965].

GRÉGOIRE DE TOURS, *Le Livre des miracles de saint Martin*, éd. et trad. Henri BORDIER, Clermont-Ferrand, Éditions Paleo, 2007 [2003],

GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, éd. Adalbert DE VOGUÉ, trad. Paul ANTIN, Paris, Éditions du Cerf, 1978-1980, 3 vol.

GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, *Le dit de la fleur de lis*, éd. Frédéric DUVAL, Paris, Publications de l'École des Chartres, 2014.

HENSCHEN Godfried, *De tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba*, Anvers, Jacobi Meursii, 1655.

Historia regum Francorum monasterii sancti Dionysii, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 9, Hannover, Hahn, 1851, p. 395- 406.

Historiae Francorum Steinveldenses, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 13, Hannover, Hahn, 1881, p. 726-729.

History and Politics in late Carolingian and Ottonian Empire. The Chronicle of Regino of Prüm and Adalbert of Madgeburg, éd. et trad. Simon MCLEAN, Manchester, Manchester University Press, 2009.

Hugues Capet, chanson de geste du XIV^e siècle, éd. Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, 1997.

Inventio et miracula sancti Vulfranni, éd. Jean LAPORTE, *Mélanges publiés par la Société de l'Histoire de Normandie*, 14^e série, 1938.

ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies, Livre XIV, La Terre*, éd. et trad. Olga SPEVAK, Paris, Les Belles lettres, 2011.

JACQUES DE VORAGINE, *Legenda Aurea*, éd. Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, 1998, 2 vol.

JACQUES DE VORAGINE, *Sermones aurei, II, De praecipuis sanctorum festis*, éd. Rudolph CLUTIUS, Augsburg/Krakow, Bartl, 1760.

JEAN DE MAILLY, *Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*, éd. Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze, SISMEL, 2013.

Jordan Fantosme's Chronicle, éd. et trad. Ronald CARLYLE JOHNSTON, Oxford, Clarendon Press, 1981.

KÖHLER Charles, « Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris », *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 48, 1881, p. 1-90.

La Chanson de Roland, éd. et trad. Ian SHORT, Paris, Le Livre de poche, 1990.

La Chevalerie Ogier. Tome I : Enfances, éd. Muriel OTT, Paris, Honoré Champion, 2013.

La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375), Livres I à III, édition du manuscrit BnF, fr. 22912, I, dir. Olivier BERTRAND, Paris, Honoré Champion, 2013.

La Destructioun de Rome, éd. Luciano FORMISANO, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1990.

La Geste de Monglane, éd. David M. DOUGHERTY et Elizabeth B. BARNES, Eugene, University of Oregon Books, 1966.

La Geste des rois des Francs, Liber historiae Francorum, éd. Bruno KRUSCH, trad. Stéphane LEBECQ, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

La vie de sainte Geneviève de Paris. Poème religieux, éd. Lennart BOHM, Uppsala, Almqvist&Wiksell Boktryckeri, 1955.

LAUER Philippe et SAMARAN Charles (éd.), *Les diplômes originaux des Mérovingiens : fac-similés phototypiques avec notices et transcriptions*, Paris, Ernest Leroux, 1908.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste du XII^e siècle, éd. Ernest LANGLOIS, Paris, Honoré Champion, 1984 [1920].

Le Songe du Vergier, éd. Marion SCHNERB-LIÈVE, Paris, Éditions du CNRS, 1982, 2 vol.

Les Grandes chroniques de France, éd. Jules VIARD, Paris, Honoré Champion, 1920-1953, 10 vol.

Les Grandes chroniques de France. Chronique des règnes de Jean II et de Charles V, éd. Roland DELACHENAL, Paris, Librairie Renouard 1910-1920, 4 vol.

Liber historiae Francorum. Le livre de l'histoire des Francs : depuis leurs origines jusqu'à l'année 721, trad. Nathalie DESGRUGILLERS-BILLARD, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, 2007.

MACROBE, *Commentaire au Songe de Scipion*, éd. et trad. Mireille ARMISEN-MARCHETTI, Paris, Les Belles Lettres, 2001-2003, 2 vol.

Miracles de Nostre Dame par personnages, éd. Gaston PARIS et Ulysse ROBERT, Paris, Firmin Didot, 1876-1893, 8 vol.

MOLINIER Auguste (éd.), *Obituaires de la province de Sens, II, Diocèse de Chartres*, Paris, C. Klincksieck, 1906.

Octavian, altfranzösischer Roman, éd. Karl VOLLMÖLLER, Heilbronn, Henninger, 1883.

Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe-Auguste, éd. Henri-François DELABORDE, Paris, Renouard, 1882-1885, 2 vol.

PARDESSUS Jean-Marie (éd.), *Diplomata, chartae, epistolae leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia*, Paris, Imprimerie royale, 1843-1849, 2 vol.

Passio sanctorum martyrum Dionisii, Rustici et Eleutherii, Monumenta Germaniae Historica, Auctores antiquissimi, 4, 2, 1885, p. 101-105.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, éd. et trad. Stéphane SCHMITT, Paris, Gallimard, 2013.

Quellen zur Geschichte des 7. Und 8. Jahrhunderts. Die vier Bücher der Chroniken des sogenannten Fredegar, éd. Herwig WOLFRAM, Herbert HAUPT et Andreas KURSTERNIG, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1982.

Raoul de Cambrai, chanson de geste du XII^e siècle, éd. Sarah KAY, trad. William KIBLER, Paris, Le Livre de poche, 1996.

Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, éd. Maurice PROU et Alexandre VIDIER, Paris, Picard et fils, 1907-1912, 2 vol.

Reginonis Chronicon, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 1, Hannover, Hahn, 1826, p. 537-612.

Richeri Gesta Senoniensis ecclesiae, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 25, Hannover, Hahn, 1880, p. 249-348.

RIGORD, *Histoire de Philippe Auguste*, éd. et trad. Élisabeth CARPENTIER, Georges PON et Yves CHAUVIN, Paris, Éditions du CNRS, 2006.

RIVET DE LA GRANGE Antoine [et al.] (éd.), *Histoire littéraire de la France*, 1733- 2018, 46 vol.

RUINART Thierry (éd.), *Sancti Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonensis opera*, *Patrologie latine*, éd. Jacques-Paul MIGNE, 71, 1858.

SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, éd. et trad. Pierre DE LABRIOLLE, Paris, Les Belles Lettres, 1994-1996 [1925-1926], 2 vol.

SAINT AUGUSTIN, *Discours sur les Psaumes*, trad. Jean-Joseph-François POUJOULAT et Jean-Baptiste RAULX, Paris, Éditions du Cerf, 2007 [1864-1873], 2 vol.

SAINT AUGUSTIN, *In Johannis evangelium tractatus CXXIV*, éd. Radbod WILLEMS, Turnhout, Brepols, 1990 [1954].

SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, éd. Bernhard DOMBART et Alfons KALB, trad. Gustave COMBÈS, Paris, Desclée de Brouwer, 1959-1981, 5 vol.

Sigebert von Gembloux : Acta Sanctae Luciae, Heidelberg, éd et trad. Tino LICHT, Universitätsverlag Winter, 2008.

Sigebert's von Gembloux Passio Sanctae Luciae virginis und Passio Sanctorum Thebeorum, éd. Ernst DÜMMLER, Berlin, Georg Reimer, 1893.

Sigeberti Gemblacensis Chronica, *Patrologie latine*, éd. Jacques-Paul MIGNE, 160, Paris, Garnier Frères, 1880, c. 10-240.

SUGER, *Œuvres*, éd. et trad. Françoise GASPARRI, Paris, Les Belles Lettres, 1996-2001, 2 vol.

The Fourth book of the Chronicle of Fredegar : with its continuations, éd. et trad. John Michael WALLACE-HADRILL, Westport, Greenwood Press, 1981 [1960].

The Gesta Normannorum ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis and Robert of Torigny, I, éd. Elisabeth M.C. VAN HOUTS, Oxford, Clarendon Press, 1992.

The historical works of Gervase of Canterbury, I, éd. William STUBBS, London, Longman & Trübner, 1879.

The octosyllabic Vie de saint Denis : a critical edition, éd. Henri BALTZELL, Genève, Droz, 1953.

Theseus de Cologne, édition partielle d'une chanson de geste du XIV^e siècle, éd. Mari BACQUIN, Lund, Språk-och Litteraturvetenskapligt centrum, 2008.

Translatio S. Dionysii Areopagitae, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 11, Hannover, Hahn, 1854, p. 351-371.

Translatio sanguinis Domini, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 4, Hannover, Hahn, 1841, p. 445-449.

Vie d'Abbon, abbé de Fleury, éd. et trad. Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY, *L'abbaye de Fleury en l'an mil*, Paris, Éditions du CNRS, 2004, p. 11-143.

Vie de Dagobert I^{er}, trad. François GUIZOT, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, II, Paris, Jean-Louis-Joseph Brière, 1823, p. 267-316.

Vie de saint Éloi, trad. Isabelle WESTEEL, Noyon, Confrérie des Marguilliers de Saint-Éloi, 2006 [2002].

Vie de sainte Geneviève, éd. et trad. Marie-Céline ISAÏA et Florence BRET, Paris, Éditions du Cerf, 2020.

VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, texte du manuscrit Douai, BM, 797 (XIV^e siècle), Atelier

Vincent de Beauvais [en ligne], URL : <http://atilf.atilf.fr/bichard/scripts/artem2/initvdb.exe>.

Vita Amandi episcopi, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 5, 1910, p. 428-449.

Vita Audomari, Bertini, Winnoci, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 5, Hannover, Hahn, 1910, p. 729-778.

Vita Deoderici, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, 4, Hannover, Hahn, 1841, p. 461-483.

Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 4, 1902, p. 663-741.

Vita Eligii episcopi Noviomagensis Liber I, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 7, 1920, p. 842-844.

Vita Genovefae virginis Parisiensis, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 3, 1896, p. 204-238.

Vita Hludowici imperatoris, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Germanicarum*, 64, 1995, p. 279-555.

Vita Remigii episcopi Remensis auctore Hincmaro, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 3, 1896, p. 250-341.

Vita S. Eligii episcopi, éd. Joseph GHESQUIÈRE, *Acta sanctorum Belgii selecta*, III, Bruxelles, Matthaeus Lemaire, 1785, p. 198-311.

Vita S. Gisleni confessoris, *Acta sanctorum, Octobris*, IV, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1780, p. 1010-1034.

Vita sanctae Balthildis, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 2, Hannover, Hahn, 1888, p. 475-508.

Vita sancti Arnulfi, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, 2, 1888, p. 432-446.

Vita Sigeberti regis, *Patrologia latina*, éd. Jacques-Paul MIGNÉ, 87, Paris, Garnier Frères, 1863, c. 303-314.

VON HEINEMANN Lothar, « Die älteste Translatio des heil. Dionysius », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 15, 1890, p. 331-361.

WATTENBACH Wilhelm, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, Berlin, Hertz, 1873-1886, 2 vol.

WIDUKIND OF CORVEY, *Deeds of the Saxons*, trad. Bernard S. BACHRACH et David S. BACHRACH, Washington D.C., Catholic University of America Press, 2014.

B. INSTRUMENTS DE TRAVAIL, CATALOGUES ET RÉPERTOIRES

Bibliotheca Hagiographica Latina, Index analytique des catalogues de manuscrits hagiographiques latins publiés par les Bollandistes (BHLms), Société des Bollandistes, URL : <http://bhlms.fltr.ucl.ac.be/>

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, v, Metz-Verdun-Charleville, Paris, Imprimerie Nationale, 1879.

DELISLE Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie Nationale, 1868-1881, 3 vol.

GEARY Patrick J. (éd.), *Authors of the Middle Ages. Historical and Religious Writers of the Latin West. Volume IV, Nos 12-13*, London, Routledge, 1996.

HASENOHR Geneviève et ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992 [1964].

INEICHEN-EDER Christine Elisabeth (éd.), *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz, 4, Teil 1. Bistümer Passau und Regensburg*, München, C.H. Beck Verlag, 1977.

Initiale. Catalogue informatisé des manuscrits enluminés du Moyen Âge, sous la responsabilité de la section des manuscrits enluminés de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, URL : <http://initiale.irht.cnrs.fr/>

Jonas. Répertoire des textes et des manuscrits médiévaux d'oc et d'oïl, développé par la section romane de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, URL : <https://jonas.irht.cnrs.fr/>

JULLIEN Marie-Hélène [et al.] (éd.), *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge (territoire français 735-987)*, 1994-2015, 4 t.

Katalog der Handschriften der Sächsischen Landesbibliothek zu Dresden, Dresden, Sächsische Bibliothek, 1979-1983, 4 vol.

LEROQUAIS Victor, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, 3 vol.

Les Archives de littérature du Moyen Âge (ARLIMA), sous la direction de Laurent Brun, URL : <https://www.arlima.net/>

Les fastes du Gothique. Le siècle de Charles v. Catalogue de l'exposition organisée par la Bibliothèque nationale (9 octobre 1981-1^{er} février 1982), Paris, Édition de la Réunion des musées nationaux, 1981.

MARTIN Henri, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885-1899, 8 t.

Ménestrel. Médiévistes sur le net : Sources, travaux et références en ligne, URL : <http://www.menestrel.fr/>

MOLINIER Auguste, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, Paris, Plon, 1885-1892, 4 vol.

NEBBIAI-DELLA GUARDA Donatella, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1985.

PONCELET Albert, *Catalogus codicum hagiographicorum Latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910.

STAATS Sarah, *Le catalogue médiéval de l'abbaye cistercienne de Clairmarais et les manuscrits conservés*, Paris, Éditions du CNRS, 2016.

The Encyclopedia of the Medieval Chronicle, éd. Graeme DUNPHY, Leiden/Boston, Brill, 2010, 2 vol.

THOSS Dagmar, *Flämische Buchmalerei Handschriftenschatze aus dem Burgunderreich. Ausstellung der Handschriften und Inkunabelsammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1987.

TÖNNIES Bernhard, *Die Handschriften der Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena. Band 1 : Die mittelalterlichen lateinischen Handschriften der Electoralis-Gruppe*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2002.

C. ÉTUDES

ABRIOUX Yves, « Présentation », *Motif, motifs. Linguistique, littérature, philosophie*, Paris, Presses de l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, 2005, p. 5-21,

ACHER Jean, « Sur un livre relatif à Saint-Denis et à son monastère », *Revue des langues romanes*, 8, 1915, p. 137-145.

AIRLIE Stuart, « 'Sad stories of the death of kings' : Narrative patterns and structures of authority in Regino of Prüm's Chronicle », *Narrative and History in the Early Medieval West*, éd. Elizabeth M. TYLER et Ross BALZARETTI, Turnhout, Brepols, 2006, p. 105-131.

AIRLIE Stuart, « Towards a Carolingian Aristocracy », *Der Dynastiewechsel von 751. Vorgeschichte, Legitimationsstrategien und Erinnerung*, éd. Matthias BECHER et Jörg JARNUT, Münster, Scriptorium, 2004, p. 109-127.

ALADJIDI Priscille, « L'empereur Trajan : un modèle de la charité royale dans les miroirs des princes à la fin du Moyen Âge », *Royautés imaginaires. Actes du colloque organisé par le Centre de recherche d'histoire sociale et culturelle (CHSCO) de l'université de Paris-x-Nanterre sous la direction de Colette Beaune et de Henri Besc (26 et 27 septembre 2003)*, éd. Anne-Hélène ALLIROT, Gilles LECUPPRE et Lydwine SCORDIA, Turnhout, Brepols, 2005, p. 53-73.

ALAMICHEL Marie-Françoise et BRAID Robert (dir.), *Texte et contexte : littérature et histoire de l'Europe médiévale*, Paris, Michel Houdiard, 2011.

ALCHALABI Frédéric, « Un roi chroniqueur : réécriture de l'histoire et quête de l'image politique dans la *Chronique* catalane de Pierre III (1319-1336/1387) », *Imago Temporis. Medium Aevum*, 2, 2008, p. 387-395.

ALLEN Michael I., « Universal history 300-1000 : Origins and western developments », *Historiography in the Middle Ages*, éd. Deborah MAUSKOPF DELIYANNIS, Leiden/Boston, Brill, 2003, p. 17-42.

ALLIROT Anne-Hélène, LECUPPRE Gilles et SCORDIA Lydwine (éd.), *Royautés imaginaires. Actes du colloque organisé par le Centre de recherche d'histoire sociale et culturelle (CHSCO) de l'université de Paris-x-Nanterre sous la direction de Colette Beaune et de Henri Besc (26 et 27 septembre 2003)*, Turnhout, Brepols, 2005.

ALLMAND Christopher (éd.), *Power, culture and religion in France, c. 1350-c. 1550*, Woodbridge, The Boydell Press, 1989.

ALLMAND Christopher, « Les saints anglais et la monarchie anglaise au bas Moyen Âge », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, éd. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 751-756.

ALTHOFF Gerd, FRIED Johannes et GEARY Patrick J. (éd.), *Medieval concepts of the past : ritual, memory, historiography*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

ANHEIM Étienne [et.al] (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

ARIÈS Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, 1985 [1977].

ASSMANN Jan, *L'Égypte ancienne, entre mémoire et science*, Paris, Musée du Louvre, 2009.

ASSMANN Jan, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, trad. Diane MEUR, Paris, Aubier, 2010 [2002].

ASSMANN Jan, *Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire*, trad. Laure BERNARDI, Paris, Aubier, 2001 [1998].

ATSMA Hartmut (éd.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, 2 vol.

ATSMA Hartmut et VEZIN Jean, « Les vicissitudes d'un document mérovingien depuis son expédition jusqu'à son dépôt aux Archives nationales : le privilège accordé par le roi Clovis II en faveur de l'abbaye de Saint-Denis en France en 654 », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1990, 1992, p. 353-360.

AUBRUN Michel, « Caractères et portée religieuse et sociale des 'Visiones' en Occident du VI^e au XI^e siècle », *Cahiers de civilisations médiévales*, 90, 1980, p. 109-130.

AURELL Martin, « Pouvoir et parenté des comtes de la marche hispanique (801-911), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX^e aux environs de 920)*, dir. Régine LE JAN, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1998, p. 467-486.

AUTRAND Françoise, *Charles V*, Paris, Fayard, 1994.

AUTRAND Françoise, GAUVARD Claude et MOEGLIN Jean-Marie (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

AVRIL François, *L'enluminure à la cour de France au XIV^e siècle*, Paris, Éditions du Chêne, 1978.

BABEL Rainer et MOEGLIN Jean-Marie (dir.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne, Actes du colloque organisé par l'université Paris XII-Val-de-Marne, l'Institut universitaire de France et l'Institut historique allemand à l'université Paris XII et à la Fondation Singer-Polignac les 6,7 et 8 octobre 1993*, Sigmaringen, Thorbecke, 1997.

BACQUIN Mari, « La chanson de geste 'tardive' : décadence ou développement du genre ? », *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures de textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, éd. Laurent BRUN et Silvere MENEGALDO, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 83-96.

BACQUIN Mari, « Théséus de Cologne. En route vers la prose », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 35, 2018/1, p. 283-329.

BADALO-DULONG Claude, « Ciperis de Vigneaux », *Romania*, 281, 1950, p. 66-78.

BÄHR Ingeborg, *Saint Denis und seine Vita im Spiegel der Bildüberlieferung der französischen Kunst des Mittelalters*, Worms, Wernersche Verlagsgesellschaft, 1984.

BALET Jean-Daniel, « La liturgie dominicaine au XIII^e siècle », *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, dir. Serge LUSIGNAN et Monique PAULMIER-FOUCART, Grâne, Éditions Créaphis, 1997, p. 333-341.

BARBERO Alessandro, *Charlemagne. Un père pour l'Europe*, trad. NICOLAS Jérôme, Paris, Payot, 2004.

BARBIER Josiane, *Archives oubliées du haut Moyen Âge. Les gesta municipalia en Gaule franque (VI^e-IX^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2014.

BARROUX Robert, « L'abbé Suger et la vassalité du Vexin en 1124 », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 64, 1958, p. 1-26.

BARROUX Robert, « L'anniversaire de la mort de Dagobert à Saint-Denis au XII^e siècle. Charte inédite de l'abbé Adam », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1942-1943, p. 131-151.

BARROUX Robert, « Recueil historique en français composé, transcrit et enluminé à Saint-Denis, vers 1280 », *Mélanges d'histoire du livre et des bibliothèques offerts à Monsieur Frantz Calot*, Paris, Librairie d'Argences, 1960, p. 15-34.

BARROUX Robert, *Dagobert, roi des Francs*, Paris, Payot, 1938.

BASCHET Jérôme « Jugement de l'âme, jugement dernier : contradiction, complémentarité, chevauchement ? », *Revue Mabillon*, Nouvelle série, 6 [67], 1995, p. 159-203.

BASCHET Jérôme et DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Les images dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015.

BASCHET Jérôme et SCHMITT Jean-Claude (éd.), *L'image : fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval. Actes du 6^e « International workshop on medieval societies » (Centre Ettore Majorana, Erice, Sicile, 17-23 octobre 1992)*, Paris, Le Léopard d'Or, 1996.

BASCHET Jérôme, « 'Le nom, (l'âme) et le lieu'. Autour de *La naissance du Purgatoire* de Jacques Le Goff », *Le purgatoire. Fortune historique et historiographique d'un dogme*, dir. Guillaume CUCHET Paris, Éditions de l'EHESS, 2012, p. 19-35.

BASCHET Jérôme, « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51/1, 1996, p. 93-133.

BASCHET Jérôme, *Corps et âmes. Une histoire de la personne au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 2016.

BASCHET Jérôme, *L'iconographie médiévale*, Paris, Gallimard, 2008.

BAUDRY Pierre, « Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain », *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, du Hainaut et de Luxembourg*, VIII, éd. Frédéric DE REIFFENBERG, Bruxelles, Hayez Imprimeur, 1848, p. 200-826.

BAUMGARTNER Emmanuèle et HARF-LANCNER Laurence (dir.), *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, Genève, Droz, 2003.

BAUTIER Henri-Robert, « L'historiographie en France aux X^e et XI^e siècles », *La storiografia altomedievale, Lezioni e discussioni tenutesi a Spoleto nella 17. settimana di studio, 10-16 aprile 1969*, II, Spoleto, CISAM, 1970, p. 809-822.

BAUTIER Robert-Henri, « La place de l'abbaye de Fleury-sur-Loire dans l'historiographie française du IX^e au XII^e siècle », *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire, 3-10 juillet 1969*, éd. René LOUIS, Auxerre, Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 25-33.

BAUTIER Robert-Henri, « Les origines et les premiers développements de l'abbaye Saint-Victor de Paris », *L'abbaye parisienne de Saint-Victor au Moyen Âge. Communications présentées au XIII^e Colloque d'Humanisme médiéval de Paris (1986-1988)*, dir. Jean LONGÈRE, Paris/Turnhout, Brepols, 1991, p. 23-52.

BEAUNE Colette, « Clovis dans les miroirs dominicains du milieu du XIII^e à la fin du XIV^e siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 154/1, 1996, p. 113-129.

BEAUNE Colette, « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen âge », *Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)*, Roma, École française de Rome, 1985, p. 331-355.

BEAUNE Colette, « Saint-Clovis : histoire, religion royale et sentiment national en France à la fin du Moyen Âge », *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, dir. Bernard GUENÉE, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977, p. 139-156.

BEAUNE Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

BECHER Matthias et JARNUT Jörg (éd.), *Der Dynastiewechsel von 751. Vorgeschichte, Legitimationsstrategien und Erinnerung*, Münster, Scriptorium, 2004.

BÉDIER Joseph, *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, Paris, Honoré Champion, 1926 [1908-1913], 4 vol.

BELLON-MÉGUELLE Hélène [et al.] (dir.), *La moisson des lettres : l'invention littéraire autour de 1300*, Turnhout, Brepols, 2011.

BERLAND Jean-Marie, « Un moine aquitain de l'an mil : Aimoin de Fleury », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 30, 1983-1984, p. 5-32.

BERSCHIN Walter, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, Stuttgart, Hiersemann, 1986-1991, 3 vol.

BERTHELOT Katell (dir.), *Reconsidering Roman Power. Roman, Greek, Jewish and Christian perceptions and reactions* [en ligne], Roma, Publications de l'École française de Rome, 2020, URL : <http://books.openedition.org/efr/4737>.

BIAGGINI Olivier et MILLAND-BOVE Bénédicte (dir.), *Miracles d'un autre genre. Réécritures médiévales en dehors de l'hagiographie*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012.

BIAGGINI Olivier et MILLAND-BOVE Bénédicte, « Introduction. Le miracle et les genres littéraires au Moyen Âge », *Miracles d'un autre genre. Réécritures médiévales en dehors de l'hagiographie*, dir. Olivier BIAGGINI et Bénédicte MILLAND-BOVE (dir.), Madrid, Casa de Velázquez, 2012, p. 1-22.

Biblioteca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, I, A-I, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898-1899.

BIDAULT Maryse, « Le tombeau de Dagobert dans l'abbaye royale de Saint-Denis », *Revue de l'Art*, 18, 1972, p. 27-33.

BIEMANS Jos A. A. S., « La tradition manuscrite du *Spiegel historiael* de Jacob de Maerlant. Étude de réception et archéologie du livre », *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge. Actes du XIV^e colloque de l'Institut d'études médiévales, organisé conjointement par l'Atelier Vincent de Beauvais et l'Institut d'études médiévales (Université de Montréal), 27-30 avril 1988, Paris, Bellarmin/Vrin, 1990, p. 375-389.*

BISCHOFF Georges, « Le bon roi Dagobert entre Vosges et Rhin : une mémoire militante », *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, dir. Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2007, p. 51-67.

BLANCHARD Joël (éd.), *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994*, Paris, Picard, 1995.

BLEDSONE Jenny C., « Practical Hagiography : James of Voragine's Sermones and Vita on St. Margaret of Antioch », *Medieval Sermon Studies*, 57/1, 2013, p. 29-48.

BLOCH Marc, « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent », *Revue de synthèse historique*, 40/118-120, 1925, p. 73-83.

BOCHET Marc, *Allers et retours de l'enfant prodigue : l'enfant retourné. Variations littéraires et artistiques sur une figure biblique*, Paris, Honoré Champion, 2009.

BOESCH GAJANO Sofia (dir.), *Raccolte di vite di santi dal XIII al XVIII secolo*, Fasano, Schena editore, 1990.

BOGLIONI Pierre [et al] (dir.), *Le petit peuple dans l'Occident médiéval : terminologies, perceptions, réalités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

BOINET Amédée, « Un manuscrit à peintures de la bibliothèque de Saint-Omer », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1904, p. 415-430.

BONNIWELL William R., *A History of the Dominican Liturgy, 1215-1945*, New York, Joseph F. Wagner, 1945.

BORD Lucien-Jean et MUGG Jean-Pierre, *La chasse au Moyen Âge. Occident latin, VI^e-XV^e siècle*, Chartres, Éditions du Gerfaut, 2008.

BOSSUAT Robert, « 'Charles le Chauve'. Étude sur le déclin de l'épopée française », *Les Lettres romanes*, 8/1, 1953, p. 125-131.

BOSSUAT Robert, « Dagobert, héros de romans du Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 108^e année, 2, 1964, p. 361-368.

- BOSSUAT Robert, « Florent et Octavien, chanson de geste du XIV^e siècle », *Romania*, 73/291, 1952, p. 389-331.
- BOSSUAT Robert, « Le *Dit des Roys*. Chronique rimée du XIV^e siècle », *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, Gembloux, Éditions J. Duculot, 1964, p. 49-58.
- BOSSUAT Robert, « Poème latin sur l'origine de la fleur de lis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 101, 1940, p. 80-101.
- BOTINEAU Pierre, « L'histoire de France en français de Charlemagne à Philippe Auguste : la compilation du manuscrit 624 du fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane », *Romania*, 90, 1969, p. 79-99.
- BOUCHERON Patrick, « Palimpsestes ambrosiens : la commune, la liberté et le saint patron », *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, dir. Pierre CHASTANG, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 15-37.
- BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « L'historien face à la littérature : à qui appartiennent les sources littéraires médiévales ? », *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle. XXXVIII^e Congrès de la SHMESP (Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, 31 mai-3 juin 2007)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008, p. 153-164.
- BOUREAU Alain, « « Narration cléricale et narration populaire. La légende de Placide-Eustache, *Les saints et les stars. Le texte hagiographique dans la culture populaire*, éd. Jean-Claude SCHMITT, Paris, Beauchesne, 1983, p. 41-64.
- BOUREAU Alain, « Barthélémy de Trente et l'invention de la 'Legenda nova' », *Raccolte di vite di santi dal XIII al XVIII secolo*, dir. Sofia BOESCH GAJANO, Fasano, Schena editore, 1990, p. 23-39.
- BOUREAU Alain, « *Placido Tramite*. La légende d'Eustache, empreinte fossile d'un mythe carolingien », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 37/4, 1982, p. 682-699.
- BOUREAU Alain, « Vincent de Beauvais et les légendiers dominicains », in *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, dir. Serge LUSIGNAN et Monique PAULMIER-FOUCART, Grâne, Éditions Créaphis, 1997, p. 113-125.
- BOURGAÏN Pascale (dir.), *Chroniques latines de Saint-Denis. Édition électronique du manuscrit BnF latin 5925* [en ligne], ÉLEC, Éditions en ligne de l'École des chartes, 13, 2010, URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/chroniqueslatines>.
- BOURGAÏN Pascale, « L'emploi de la langue vulgaire dans la littérature au temps de Philippe Auguste », *La France de Philippe Auguste : le temps des mutations, Actes du colloque international organisé à l'occasion du 8e centenaire de l'avènement de Philippe Auguste, Paris, C.N.R.S, 29 septembre-4 octobre 1980*, Paris, Éditions du CNRS, 1980, p. 765-784.
- BOURGAÏN Pascale, « La protohistoire des *Chroniques latines de Saint-Denis* (BnF, lat. 5925) », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, éd. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 375-394.
- BOURNAZEL Éric, « La *familia regis Francorum* », *À l'ombre du Pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, dir. Jean-Louis KUPPER et Alain MARCHANDISSE, Liège, Presses universitaires de Liège, 2003, p. 115-133.
- BOUTEMY André, « Un manuscrit de Gembloux retrouvé parmi les *codices Tornacenses* de la Bibliothèque Nationale de Paris », *Mélanges Félix Rousseau. Études sur l'histoire du Pays Mosan*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, p. 111-120.
- BOUTET Dominique [et al.] (éd.), *Plaist vos oïr bone cançon vallant ? Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, Lille, Université Charles de Gaulle/Lille 3, 1999.
- BOUTET Dominique, « De la *translatio imperii* à la *finis saeculi* : progrès et décadence dans la pensée de l'histoire au Moyen Âge », *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, dir. Emmanuèle BAUMGARTNER et Laurence HARF-LANCNER, Genève, Droz, 2003, p. 35-48.

BOUTET Dominique, « Hagiographie et historiographie : la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la *Vie de saint Louis* de Joinville », *Le Moyen Âge*, 106, 2000, p. 277-294.

BOUTET Dominique, « La politique et l'histoire dans les chansons de geste », *Annales. Économies, société, civilisations*, 31^e année, 6, 1976, p. 1119-1130.

BOUTET Dominique, *L'Épique au Moyen Âge, D'une poétique de l'Histoire à l'historiographie*, Paris, Honoré Champion, 2019.

BOUZY Olivier, « Les armes symboles d'un pouvoir politique : l'épée du sacre, la Sainte Lance, l'Oriflamme, aux VIII^e-XII^e siècles », *Francia*, 22/1, 1995, p. 45-54.

BOVE Boris, *Le temps de la Guerre de Cent ans*, Paris, Belin, 2009.

BOYLE Leonard E. et GY Jean-Marie (dir.), *Aux origines de la liturgie dominicaine : le manuscrit Santa Sabina XIV L 1*, Paris, Éditions du CNRS, 2004.

BOZÓKY Edina (éd.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident. Actes du colloque international du Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale de Poitiers, 11-14 septembre 2008*, Turnhout, Brepols, 2012.

BOZÓKY Edina, « La légende de fondation de l'abbaye de Maillezais », *L'abbaye de Maillezais. Des moines du marais aux soldats huguenots*, dir. Cécile TREFFORT et Mathias TRANCHANT, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 17-27.

BOZÓKY Edina, *La politique des reliques, de Constantin à Saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, Paris, Beauchesne, 2006.

BOZÓKY Edina « Le rôle du petit peuple dans les inventions de reliques », *Le petit peuple dans l'Occident médiéval : terminologies, perceptions, réalités*, dir. Pierre BOGLIONI [et al], Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 549-558.

BOZÓKY Edina et HELVÉTIUS Anne-Marie (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997*, Turnhout, Brepols, 1999.

BRAET Herman, *Le songe dans la chanson de geste au XII^e siècle*, Gent, Romanica Gandensia, 1975.

BRAGANTINI-MAILLARD Nathalie [et al.] (éd.), *La chanson de geste et le sacré. Actes du x^e colloque international de la Section française de la Société Rencesvals (Clermont-Ferrand, 18-20 octobre 2017)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2019.

BRANNER Robert, *Manuscript painting in Paris during the reign of saint Louis*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1977.

BRATU Anca, « Du feu purificateur au Purgatoire. Émergence d'une nouvelle image », *Terrain, Anthropologie et sciences humaines* [En ligne], 19, 1992, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3048>.

BRAUNFELS Wolfgang [et al.] (dir.), *Karl der Grosse : Lebenswerk und Nachleben*, Düsseldorf, L. Schwann, 1965-1968, 5 vol.

BRÉMONT Claude, « La famille séparée », *Communications*, 39, 1984, p. 5-45.

BRENNER Elma [et al.] (éd.), *Memory and Commemoration in Medieval Culture*, Farnham, Ashgate, 2013.

BRITAIN BOUCHARD Constance, *Rewriting Saints and Ancestors, Memory and Forgetting in France, 500-1200*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2015.

BRIX Antoine, « Aux marges des manuscrits. Éléments pour une étude de la réception des *Grandes Chroniques de France* », *Questes*, 36, 2017, p. 59-83.

BROWN Elizabeth A. R., « Paris and Paradise : The View from Saint-Denis », *The Four Modes of Seeing : Approaches to Medieval Imagery in Honor of Madeline Harrison Caviness*, éd. Evelyn STAUDINGER LANE, Elizabeth CARSON PASTAN et Ellen M. SHORTELL, Farnham/Burlington, Ashgate, 2009, p. 419-464.

BROWN Giles, « Introduction : the Carolingian Renaissance », *Carolingian Culture. Emulation and Innovation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, éd. Rosamund MCKITTERICK, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 1-51.

BRUN Laurent [et al.] (éd.), *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 2015.

BRUNEL-LOBRICHON Geneviève, LEURQUIN-LABIE Anne-Françoise et THIRY-STASSIN Martine, « L'hagiographie de langue française sur le Continent (IX^e-XV^e siècle), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, II, dir. Guy PHILIPPART, Turnhout, Brepols, 1996, p. 291-371.

BÜCHNER Max, « Zur Entstehung und zur Tendenz der *Gesta Dagoberti* », *Historisches Jahrbuch*, 47, 1927, p. 252-274.

BÜHRER-THIERRY Geneviève et MÉRIAUX Charles, *La France avant la France, 481-888*, Paris, Belin, 2014 [2010].

BÜHRER-THIERRY Geneviève, *L'Europe carolingienne (714-888)*, Paris, Armand Colin, 2015 [2001].

BUSBY Keith, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2002, 2 vol.

BYTTEBIER Peter, « Les *Gesta* des évêques de Cambrai ou la consolidation littéraire d'un discours épiscopal », *Revue du Nord*, 410/2, 2015, p. 245-261.

CAMPOPIANO Michele et BAINTON Henry (éd.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, Woodbridge, Boydell&Brewer, 2017.

CAMPOPIANO Michele, « Introduction : New Perspectives on Universal Chronicles in the High Middle Ages », *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, éd. Michele CAMPOPIANO et Henry BAINTON, Woodbridge, Boydell&Brewer, 2017, p. 1-18.

CANNON WILLARD Charity, « Florent et Octavien : The Fourteenth-Century Poem », *Olifant*, 14/3-4, 1989, p. 179-189.

CARDOT Fabienne, *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987.

CAREY John [et al.] (éd.), *The End and Beyond : Medieval Irish Eschatology*, Aberystwyth, Celtic Studies Publications, 2014.

CAROZZI Claude et TAVIANI-CAROZZI Huguette (dir.), *Année mille, an mil*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2002.

CAROZZI Claude et TAVIANI-CAROZZI Huguette (dir.), *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2007.

CAROZZI Claude, « La vie de saint Dagobert de Stenay : histoire et hagiographie », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 62/2, 1984, p. 225-258.

CAROZZI Claude, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (V^e s.- XIII^e s.)*, Roma, École française de Rome, 1994.

CARRÉ Yannick, *Le baiser sur la bouche au Moyen Âge. Rites, symboles, mentalités (XI^e-XV^e siècles)*, Paris, Le Léopard d'Or, 1992.

CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, « Clercs et jongleurs dans la société médiévale (XII^e-XIII^e siècles), *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 34, 1979, p. 913-928.

CASAGRANDE Carla, « La vie et les œuvres de Jacques de Voragine », 2007, disponible sur le site Sermones.net, URL : <http://sermones.net/content/la-vie-et-les-oeuvres-de-jacques-de-voragine-op>.

CASSAGNES-BROUQUET Sophie [et al.] (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

CASSAGNES-BROUQUET Sophie [et al.] (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

CAVAGNA Mattia, « Jean de Vignay : actualités et perspectives », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 27, 2014, p. 141-149.

CAVAGNA Mattia, « Le Miroir du texte latin : Jean de Vignay et la traduction-calque comme principe stylistique », *La moisson des lettres : l'invention littéraire autour de 1300*, dir. Hélène BELLON-MÉGUELLE [et al.], Turnhout, Brepols, 2011, p. 181-194.

CAVAGNA Mattia, « Les visions de l'au-delà et l'image de la mort », *La Mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge*, dir. Estelle DOUDET, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 51-70.

CERTEAU Michel de, « Hagiographie », *Encyclopedia Universalis*, 11, 2002 [1968], p. 55-60.

CHARTIER Roger, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *Revue de synthèse*, 111-112, 1983, p. 271-307.

CHARTIER Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998.

CHASTANG Pierre (dir.), *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.

CHASTANG Pierre et ANHEIM Étienne, « Conclusion. L'écriture infinie : écrire l'histoire au Moyen Âge », *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, dir. Étienne ANHEIM [et al.], Paris, Classiques Garnier, 2015. p. 351-363.

CHASTANG Pierre, « Le passé, le présent et l'écriture médiatrice », *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, dir. Pierre CHASTANG, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 7-12.

CHAZAN Mireille (éd.), *Études d'historiographie médiévale*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008.

CHAZAN Mireille, « Entre l'école et le siècle : Sigebert de Gembloux, un historien engagé », *Sigebert de Gembloux*, éd. Jean-Paul STRAUS, Turnhout, Brepols, 2015, p. 1-49.

CHAZAN Mireille, « La chronique de Sigebert de Gembloux : succès français d'une œuvre lotharingienne. À propos d'un exemplaire de l'édition princeps conservé à la bibliothèque municipale de Metz », *Cahiers lorrains*, 1, 1990, p. 1-26.

CHAZAN Mireille, « La nécessité de l'empire, de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 106/1, 2000, p. 9-36.

CHAZAN Mireille, « Sigebert de Gembloux, le Lotharingien », *Études d'historiographie médiévale*, éd Mireille CHAZAN, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008, p. 161-187.

CHAZAN Mireille, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 1999.

CHENON Émile, « Étude historique sur le *defensor civitatis* », *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 13, 1889, p. 515-561.

CHIESA Paolo et CASTALDI Lucia (dir.), *La trasmissione dei testi latini del medioevo*, 4, Firenze, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, 2012.

CLANCHY Michael T., *From memory to written record. England 1066-1307*, Oxford, Blackwell, 2002 [1979].

COENS Maurice, « Les saints particulièrement honorés à l'abbaye de Saint-Trond, *Analecta Bollandiana*, 73, 1955, p. 140-192.

COHEN Esther, « Introduction », *Medieval Transformations : Texts, Power and Gifts in Context*, dir. Esther COHEN et Mayke B. DE JONG, Leiden, Brill, 2001, p. 1-10.

COHEN Esther et DE JONG Mayke B. (dir.), *Medieval Transformations : Texts, Power and Gifts in Context*, Leiden, Brill, 2001.

COLLARD Franck, « Ranimer l'oriflamme. Les relations des rois de France avec l'abbaye de Saint-Denis à la fin du XV^e siècle », *Saint-Denis et la royauté*, éd. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 563-581.

COLLARD Franck, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale, V^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 1999.

COLLINS Roger, *Die Fredegar-Chroniken*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2007.

COLLINS Roger, « Pippin I and the Kingdom of Aquitaine », *Charlemagne's Heir. New Perspectives on the Reign of Louis the Pious (814-840)*, éd. Peter GODMAN et Roger COLLINS, Oxford, Clarendon Press, 1990, p. 363-389.

COLLOMP Denis, « Épopée française et mystique de la royauté », *Année mille, an mil*, dir. Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2002, p. 123-148.

COLLOMP Denis, « Faire du vieux avec du neuf ou l'épopée tardive, écho de l'histoire contemporaine », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 35/1, 2018, p. 185-203.

COLLOMP Denis, « L'écho des bourgeois de Calais dans *Theseus de Cologne* et *Ciperis de Vigneaux* », *Plaist vos oïr bone cançon vallant ? Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, éd. Dominique BOUTET [et al.], Lille, Université Charles de Gaulle/Lille 3, 1999, p. 183-195.

COLLOMP Denis, « Sacre et royauté dans l'épopée tardive : l'exemple de Dieudonné de Hongrie », *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque organisé par l'Université du Maine les 25 et 26 mars 1994*, éd. Joël BLANCHARD, Paris, Picard, 1995, p. 279-294.

COLOMBO TIMELLI Maria [et al.] (dir.), *Mettre en prose au XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010.

COMBES Annie, « L'emprise du vers dans les mises en prose romanesques », *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, éd. Laurent BRUN [et al.], Paris, Honoré Champion, 2015, p. 116-140.

COMBES Annie, *Les voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Honoré Champion, 2001.

CONTAMINE Philippe, « À propos du légendaire de la monarchie française à la fin du Moyen Âge : le prologue de la traduction de Raoul de Presles de 'La Cité de Dieu' et son iconographie », *Texte et image. Actes du Colloque international de Chantilly (13 au 15 octobre 1982)*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 201-214.

CONTAMINE Philippe, « L'oriflamme de Saint-Denis aux XIV^e et XV^e siècles. Étude de symbolique religieuse et sociale », *Annales de l'Est*, 3, 1973, p. 234-243.

CONTAMINE Philippe, « L'oriflamme de Saint-Denis aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales de l'Est*, 3, 1973, p. 179-245.

COON Lynda L., *Sacred Fictions : Holy Women and Hagiography in Late Antiquity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997.

CORBELLARI Alain, « Postlude », *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif (XIII^e-XV^e siècle)*, dir. Barbara FLEITH, Réjane GAY-CANTON et Géraldine VEYSSEYRE, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 323-327.

COURTY Albert, « Aimoin, moine fleurisien, hagiographe et historien des X^e et XI^e siècles », *Revue historique et archéologique du Libournais*, 23/77, 1955, p. 87-96.

CRACCO RUGGINI Lellia, « The crisis of the noble saint : The 'Vita Arnulfi' », *The seventh century change and continuity : Proceedings of a joint French and British colloquium held at the Warburg Institute 8-9 July 1988*, éd. Jacques FONTAINE et Jocelyn Nigel HILLGARTH, London, The Warburg Institute, 1992, p. 116-153.

CROIZY-NAQUET Catherine et SZKILNIK Michelle (éd.), *Rencontres du vers et de la prose : conscience théorique et mise en page. Actes du colloque des 12-13 décembre 2013, CEMA, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Turnhout, Brepols*, 2015.

CRONNIER Estelle, *Les inventions de reliques dans l'Empire romain d'Orient (IV^e-VI^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2015.

CRUSIUS Irene (éd.), *Beifrage zu Geschichte und Struktur des mittelalterlichen Germania Sacra*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1989.

Culto cristiano : politica imperiale carolingia, 9-12 ottobre 1977, Todi, Presso l'Academia Tudertina, 1979.

DAGRON Gilbert, *Décrire et peindre. Essai sur le portrait iconique*, Paris, Gallimard, 2007.

DALY Kathleen, « Mixing Business with Leisure : Some French Royal Notaries and Secretaries and their Histories of France, c. 1459-1509 », *Power, culture and religion in France, c. 1350-c. 1550*, éd. Christopher ALLMAND, Woodbridge, The Boydell Press, 1989, p. 99-115.

D'ANGELO Edoardo et ZIOLKOWSKI Jan (éd.), *Auctor et auctoritas in Latinis Medii Aevi litteris = Author and Authorship in Medieval Latin literature : proceedings of the VIth Congress of the International Medieval Latin Committee (Benevento- Naples, November 9-13, 2010)*, Firenze, SISMEL, 2014.

DAWSON HEDEMAN Anne, « Valois Legitimacy : Editorial Changes in Charles V's *Grandes Chroniques de France* », *The Art Bulletin*, 66/1, 1984, p. 97-117.

DE BOE Guy et VERHAEGHE Frans (dir.), *Death and Burial in Medieval Europe : Papers of the Medieval Europe Brugge 1997 Conference*, Zellik, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, 1997.

De l'étranger à l'étrange ou la conjonction de la merveille. En hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1988.

DEFLOU-LECA Noëlle, « Petite enquête sur un genre historiographique hybride : les *Gesta abbatum* », *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, dir. Magali COUMERT[et.al], Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, p. 353-362.

DEFRIES David, *From Sithiu to Saint-Bertin. Hagiographic Exegesis and Collective Memory in the Early Medieval Cults of Omer and Bertin*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2019.

DEHOUX Esther, « 'Saint George, noble chevalier, tres humblement, je vous requier'. Enseignes et badges, (in)signes de la dévotion à saint Georges (XII^e-début XVI^e siècle), *Autour d'Azincourt : une société face à la guerre (v. 1370-v. 1420)*, dir. Alain MARCHANDISSE et Bertrand SCHNERB, Lille, Presses de l'Université de Lille, 2017, p. 49-68.

DEHOX Esther, « Saint Maurice, soldat au service du prince », *Inflexions*, 27, 2014, p. 175-184.

DEHOX Esther, *Saints guerriers. Georges, Maurice et Michel dans la France médiévale (XI^e-XIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

DE JONG Mayke, *The Penitential State. Authority and Atonement in the Age of Louis the Pious, 814-840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

DELABORDE Henri-François, « Le procès du chef de saint Denis en 1410 », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XI, 1885, p. 297-409.

DELARUE Paul et TENÈZE Marie-Louise, *Le Conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer. Nouvelle édition en un seul volume*, Maisonneuve & Larose, 1997 [1957-1985].

DELEHAYE Hyppolyte, « L'invention des reliques de saint Ménas à Constantinople », *Analecta Bollandiana*, 29, 1910, p. 117-150.

DELEHAYE Hyppolyte, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1905.

DELISLE Léopold, « Mémoire sur d'anciens sacramentaires », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 32, 1886, p. 57-423.

DELISLE Léopold, « Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis », *Mémoires de l'Institut national de France*, 27/2, 1873, p. 287-372.

DELISLE Léopold, « Notice sur un livre à peintures exécuté en 1250 dans l'abbaye de Saint-Denis. Lettre à M. le duc de la Trémoille », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 38, 1877, p. 444-476.

DELISLE Léopold, « Notice sur un recueil historique présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, XXI, 2^e partie, 1865, p. 249-265.

DELORT Robert, « Le prince et la bête », *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, éd. Jacques PAVIOT et Jacques VERGER, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2000, p. 185-195.

DEMAULES Mireille (dir.), *Expériences oniriques dans la littérature et les arts du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2016.

DE MIN Cladie, « Graal théâtre. Réécriture et réinterprétation des textes médiévaux », *Cahiers de recherche médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, 11, 2004, pp. 93-117.

DE MOREAU Édouard, « La *Vita Amandi prima* et les fondations monastiques de saint Amand », *Analecta Bollandiana*, 67, 1949, p. 447-464.

DENOËL Charlotte, « Texte et image dans les Vies de saints à l'époque romane : le rôle des *tituli* et des légendes descriptives », *Qu'est-ce que nommer ? L'image légendée entre monde monastique et pensée scolastique. Actes du colloque du RILMA, Institut Universitaire de France (Paris, INHA, 17-18 octobre 2008)*, éd. Christian HECK, Turnhout, Brepols, 2010, p. 111-123.

DEPREUX Philippe, « Louis le Pieux reconsidéré ? À propos des travaux récents consacrés à l'héritier de Charlemagne et à son règne », *Francia*, 21/1, 1994, p. 181-212.

DEPREUX Philippe, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1997.

DE ROBERTO Elisa, « Introduzione. Il testo agiografico al crocevia degli studi linguistici, letterari et filologici », *L'agiografia volgare. Tradizioni di testi, motivi e linguaggi, Atti del congresso internazionale, Klagenfurt, 15-16 gennaio 2015*, éd. Elisa DE ROBERTO et Raymund WILHELM, Heidelberg, Winter Verlag, 2016, p. 1-19.

DE ROBERTO Elisa, WILHELM Raymund (éd.), *L'agiografia volgare. Tradizioni di testi, motivi e linguaggi, Atti del congresso internazionale, Klagenfurt, 15-16 gennaio 2015*, Heidelberg, Winter Verlag, 2016.

DEVARD Jérôme, « Aux sources de la royauté époque : la sacralité du *genus* royal », *La chanson de geste et le sacré. Actes du X^e colloque international de la Section française de la Société Rencesvals (Clermont-Ferrand, 18-20 octobre 2017)*, éd. Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD [et al.], Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2019, p. 31-42.

DEVAUX Jean et Alain MARCHANDISSE Alain (éd.), *Le Prince en son 'miroir' : littérature et politique sous les premiers Valois. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral-Côte d'Opale), jeudi 22 octobre 2009*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

DEVAUX Jean, « Introduction. Littérature et politique sous les premiers Valois », *Le Prince en son 'miroir' : littérature et politique sous les premiers Valois. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral-Côte d'Opale), jeudi 22 octobre 2009*, éd. Jean DEVAUX et Alain MARCHANDISSE, Bruxelles, De Boeck, 2010, p. 533-543.

DEVISSE Jean, *Hincmar, archevêque de Reims, 845-882*, Genève, Droz, 1975-1976, 3 t.

Die Franken, Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben, Mainz, Philipp von Zabern, 1996.

DIERKENS Alain et DUVOSQUEL Jean-Marie (éd.), *Le culte de saint Hubert au pays de Liège*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1990.

DIERKENS Alain, « Notes biographiques sur saint Amand, abbé d'Elnone et éphémère évêque de Maastricht († peu après 676) », *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, dir. Edina BOZÓKY, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 63-80.

DIERKENS Alain, « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles entre les îles britanniques et le continent pendant le haut Moyen Âge : la diffusion du monachisme dit columbanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII^e siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, II, éd. Hartmut AT SMA, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 371-394.

DIERKENS Alain, « Saint Amand et la fondation de l'abbaye de Nivelles », *Revue du Nord*, 269, 1986, p. 325-334.

DIETLER Marcel, « *Laus perennis* ou la psalmodie angélique à Saint-Maurice », *Les Échos de Saint-Maurice*, 63, 1965, p. 9-33.

DIMIER Anselme, *Saint Louis et Cîteaux*, Paris, Letouzey et Ané, 1954.

DINZELBACHER Peter, *Revelationes*, Turnhout, Brepols, 1991 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 57).

DINZELBACHER Peter, *Vision und Visionsliteratur im Mittelalter*, Stuttgart, Anton Hiersemann, 1981.

DOLBEAU François, « Critique d'attribution, critique d'authenticité. Réflexions préliminaires », *Filologia mediolatina*, 6-7, 1999-2000, p. 33-62.

DOLBEAU François, « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IX^e-XII^e siècles) », *Manuscripts hagiographiques et travail des hagiographes*, éd. Martin HEINZELMANN, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1992, p. 49-76.

DOLBEAU François, « Nouvelles recherches sur le 'Legendarium Flandrense' », *Recherches Augustiniennes et Patristiques*, 16, 1981, p. 399-455.

DONNAT Lin, « Recherches sur l'influence de Fleury au X^e siècle », *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire, 3-10*

juillet 1969, éd. René LOUIS, Auxerre, Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975p. 165-174.

DOUDET Estelle (dir.), *La Mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005.

DUBOST Francis (éd.), *La merveille médiévale*, Paris, Honoré Champion, 2016.

DUBOST Francis, « Les merveilles du cerf : miracles, métamorphoses, médiations », *La merveille médiévale*, éd. Francis DUBOST, Paris, Honoré Champion, 2016 [1994], p. 313-332.

DUBREIL-ARCIN Agnès, « L'hagiographie dominicaine : un instrument d'insertion de l'ordre dans l'Église et dans la ville », *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident. Actes du colloque international du Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale de Poitiers, 11-14 septembre 2008*, éd. Edina BOZÓKY, Turnhout, Brepols, 2012, p. 295-311.

DUBREIL-ARCIN Agnès, *Vies de saints, légendes de soi. L'écriture hagiographique dominicaine jusqu'au Speculum sanctorale de Bernard Gui († 1331)*, Turnhout, Brepols, 2011.

DUBY Georges, « Histoire des mentalités », *L'Histoire et ses méthodes*, dir. Charles SAMARAN, Paris, Gallimard, 1961, p. 937-965.

DUCHENNE Marie-Christine et GUZMAN Gregory G., « Une liste des manuscrits du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais », *Scriptorium*, 41/2, 1986, p. 286-294.

DUCHENNE Marie-Christine et PAULMIER-FOUCART Monique, « Vincent de Beauvais à l'Atelier », *CCM* [En ligne], 6 | 1999, URL : <http://journals.openedition.org/crm/930>.

DUCHENNE Marie-Christine, « Un historien et sa source : l'utilisation de la Chronique de Sigebert de Gembloux par Vincent de Beauvais », *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais*, 1986, p. 31-79.

DUFOUR Annie et LABORY Gillette, *Abbon, un abbé de l'an mil*, Turnhout, Brepols, 2008.

DUFOUR Jean, « Suger, un personnage complexe », *Suger en question*, dir. Rolf GROSSE, München, R. Oldenbourg Verlag, 2004, p. 11-20.

DUFRAISSE Roger, « Le Saint Empire romain germanique », *Les empires occidentaux, de Rome à Berlin*, dir. Jean TULARD, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 247-326.

DUHAMEL-AMADO Claudie et LOBRICHO Guy (dir.), *Georges Duby. L'écriture de l'histoire*, Bruxelles, De Boeck, 1996.

EBERL Immo, « Hirsau », *Historisches Lexikon der Schweiz* [en ligne], URL : <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/007067/2009-11-25/>.

EHLERS Joachim, « Politik und Heiligenverehrung in Frankreich », *Politik und Heiligenverehrung im Hochmittelalter*, dir. Jürgen PETERSON, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1994, p. 149-175.

EMERICK Judson J., « Building more romano in Francia during the third quarter of the eighth century : the abbaye church of Saint-Denis and its model », *Rome Across Time and Space. Cultural Transmission and the Exchange of Ideas c. 500-1400*, éd. Claudia BOLGIA [et. al.], Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 127-150.

ERIKSON Alvar, « The Problem of Authorship in the Chronicle of Fredegar », *Eranos*, 63, 1965, p. 47-76.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *Le roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève, Droz, 1975.

EVDOKIMOVA Ludmilla, « Introduction. La communication littéraire au Moyen Âge : remarques préliminaires », *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, dir. Ludmilla EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 7-31.

EWIG Eugen, « Das Privileg des Bischofs Berthefrid von Amiens für Corbie von 644 und die Klosterpolitik der Königin Bathild », *Francia*, 1, 1973, p. 62-114.

FAUCON Jean-Claude [et al.] (éd.), *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, Paris, Honoré Champion, 1998.

FLECKENSTEIN Josef, *Die Hofkapelle der deutschen Könige, I, Grundlegung. Die karolingische Hofkapelle*, Stuttgart, Anton Hiersemann 1959.

FLEITH Barbabra, « De Assumptione beate Virginis Marie. Quelques réflexions autour du compilateur Jacques de Voragine », *De la sainteté à l'hagiographie : genèse et usage de la Légende dorée*, éd. Franco MORENZONI et Barbara FLEITH, Genève, Droz, 2001, p. 41-74.

FLEITH Barbara, GAY-CANTON Réjane et VEYSSEYRE Géraldine (dir.), *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

FLEURIER Nicole, *Paris, enluminures*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2009.

FLEURY Michel et FRANCE-LANORD Albert, « Das Grab der Arnegundis in Saint-Denis », *Germania*, 40, 1962, p. 341-359.

FLEURY Michel et FRANCE-LANORD Albert, *Les trésors mérovingiens de la basilique de Saint-Denis*, Woippy, Gérard Klopp, 1998.

FLEURY Michel, « Nouvelle campagne de fouilles des sépultures de la basilique de Saint-Denis (mars 1957-mai 1958) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 102/2, 1958, p. 137-150.

FLICHE Augustin, *Le règne de Philippe I^{er}, roi de France (1060-1108)*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912.

FLUTRE Louis-Fernand, « Dieudonné de Hongrie », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 68, p. 321-400.

FOEHR-JANSSENS Yasmina, « Lignage et reproduction. Aspects sociaux de la parenté et de la parentalité dans quelques chansons de geste », *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, dir. Ludmilla EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 49-65.

FOEHR-JANSSENS Yasmina, « Connaître, reconnaître, méconnaître : Retrouvailles différées et dénouements suspendus dans les récits de femmes persécutées au Moyen Âge », *Du roman courtois au roman baroque*, dir. Emmanuel BURY et Francine MORA, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 195-208.

FOLZ Robert, « L'interprétation de l'empire ottonien », *Occident et Orient au X^e siècle. Actes du IX^e congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Dijon, 2-4 juin 1978)*, éd. Pierre RICHÉ, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 5-22.

FOLZ Robert, « Tradition hagiographique et culte de saint Dagobert, roi des Francs », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 69, 1963, p. 17-35.

FOLZ Robert, *L'idée d'Empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, Aubier, 1953.

FOLZ Robert, *La naissance du Saint-Empire*, Paris, Albin Michel, 1967.

FOLZ Robert, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

FRANÇOIS Michel, « Les rois de France et les traditions de l'abbaye de Saint-Denis à la fin du XV^e siècle », *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat*, I, Paris, 1946, p. 367-382.

FRANKLIN-BROWN Mary, « The *Speculum Maius*, Between Thesaurus and Lieu de Mémoire », *Memory and Commemoration in Medieval Culture*, éd. Elma BRENNER [et al.], Farnham, Ashgate, 2013, p. 143-162.

- FRANTZ Pierre [et al.] (éd.), *L'Épique : fins et confins*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2000.
- GABORIT-CHOPIN Danielle, « Un fragment de la croix de saint Éloi », *La Neustrie. Les pays du Nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve (VI^e-IX^e siècles)*, éd. Patrick PÉRIN et Laure-Charlotte FEFFER, Rouen, Musées départementaux de Seine-Maritime, 1985, p. 286-297.
- GÄDEKE Nora, « Eine Karolingergenealogie des frühen 10. Jahrhunderts ? » *Francia*, 15, 1987, p. 777-792.
- GÄDEKE Nora, *Zeugnisse Bildlicher Darstellung der Nachkommenschaft Heinrichs I*, Berlin/New York, De Gruyter, 1992.
- GANDIL Pierre, « Les études grecques à l'abbaye de Saint-Denis au XII^e siècle. Position de thèse » [en ligne], *École nationale des Chartes*, 2003, URL : <http://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/etudes-grecques-abbaye-saint-denis-au-xiie-siecle>.
- GANSHOF François-Louis, « L'historiographie dans la monarchie franque sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Monarchie franque unitaire et Francie occidentale », *La storiografia altomedievale, Lezioni e discussioni tenutesi a Spoleto nella 17. settimana di studio, 10-16 aprile 1969*, II, Spoleto, CISAM, 1970, p. 645-652.
- GARAVELLI Enrico [et al.] (éd.), *Tra Italia e Francia, Entre France et Italie. In honorem Elina Suomela-Härmä*, Helsinki, Société Néophilologique, 2006.
- GARIPZANOV Ildar H., « The Carolingian Abbreviation of Bede's World Chronicle and Carolingian Imperial 'Genealogy' », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 291-298.
- GARNIER François, *Le langage de l'image au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'Or, 1982-1989, 2 vol.
- GASPARRI Françoise, « La politique de l'abbé Suger de Saint-Denis à travers ses chartes », *Cahiers de civilisations médiévales*, 183, 2003, p. 233-245.
- GASPARRI Françoise, « Scriptorium et bureau d'écriture de l'abbaye Saint-Victor de Paris », *L'abbaye parisienne, L'abbaye parisienne de Saint-Victor au Moyen Âge. Communications présentées au XIII^e Colloque d'Humanisme médiéval de Paris (1986-1988)*, dir. Jean LONGÈRE, Paris/Turnhout, Brepols, 1991 p. 119-139.
- GASPARRI Françoise, *Suger de Saint-Denis. Abbé, soldat, homme d'État au XII^e siècle*, Paris, Picard, 2015.
- GAUCHER Élisabeth, « Historiographie », *Perspectives médiévales. Trente ans de recherches en langue et littératures médiévales*, dir. Jean-René VALLETTE, Paris, Société de Langues et de Littératures médiévales d'Oc et d'Oïl, 2005, p. 191-211.
- GAUTHIER Nancy, *L'Évangélisation des pays de la Moselle. La province romaine de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Âge : III^e-VIII^e siècles*, Paris, De Boccard, 1980.
- GAUTIER Alban, *Beowulf au paradis. Figures de bons païens dans l'Europe du Nord au haut Moyen Âge*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017.
- GEARY Patrick J., *Le vol des reliques au Moyen Âge*, trad. Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Aubier, 1993 [1990].
- GEARY Patrick J., *Phantoms of Remembrance. Memory and Oblivion at the End of the First Millenium*, Princeton, Princeton University Press, 1995.
- GEARY Patrick, « Saints, Scholars and Society : the Elusive Goal », *Saints : Studies in Hagiography*, éd. Sandro STICCA, Binghamton, Medieval and Renaissance Text and Studies, 1996, p. 1-22.
- GENETTE Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, 1982.
- GÉNICOT Léopold, « La Typologie des sources du Moyen Âge occidental », *Annales. Économies, société, civilisations*, 27/6, 1972, p. 1257-1263.

GERBERDING Richard A., « Paris, Bibliothèque Nationale Latin 7906 : An Unnoticed Very Early Fragment of the 'Liber Historiae Francorum' », *Traditio*, 43, 1987, p. 381-386.

GERBERDING Richard A., *The Rise of the Carolingians and the Liber Historiae Francorum*, Oxford, Clarendon Press, 1987.

GINGRAS Francis (dir.), *Motifs merveilleux et poétique des genres au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

GOBRY Ivan, *Henri I^{er} (1031-1060), fils de Robert II le Pieux*, Paris, Pygmalion, 2008.

GODMAN Peter et COLLINS Roger (éd.), *Charlemagne's Heir. New Perspectives on the Reign of Louis the Pious (814-840)*, Oxford, Clarendon Press, 1990.

GOETZ Hans Werner, « Vergangenheitswahrnehmung, Vergangenheitsgebrauch und Geschichts-symbolismus in der Geschichtsschreibung der Vergangenheit », *Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, 1, Spoleto, Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 1999, p. 178-225.

GOETZ Hans-Werner, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Tübingen, J.C.B. Mohr, 1958.

GOFFART Walter, « The Fredegar Problem Reconsidered », *Speculum*, 38, 1963, p. 205-241.

GOSH Shami, *Writing the Barbarian Past. Studies in Early Medieval Historical narrative*, Leiden, Brill, 2016.

GOUDESENNE Jean-François, « Hagiographie et historiographie mérovingienne dans la musique liturgique en Gaule septentrionale (VIII^e et IX^e siècles), *Revue du Nord*, 341, 2001/3, p. 485-517.

GOULLET Monique [et al.] (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2010.

GOULLET Monique et HEINZELMANN Martin (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval : transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2003.

GOULLET Monique, « Lateinsiche Literatur des Mittelalters aus Metz (566-1300) », *Mittellateinsiches Jahrbuch*, 43/2, 2008, p. 185-199.

GOULLET Monique, « Quelle autorité pour une réécriture hagiographique ? », *Auctor et auctoritas in Latinis Medii Aevi litteris = Author and Authorship in Medieval Latin literature : proceedings of the VIth Congress of the International Medieval Latin Committee (Benevento- Naples, November 9-13, 2010)*, éd. Edoardo D'ANGELO et Jan ZIOLKOWSKI, Firenze, SISMEL, 2014, p. 435-446.

GOULLET Monique, « Une typologie des réécritures peut-elle éclairer la nature du discours hagiographique ? », *Hagiographica*, 10, 2003, p. 109-122.

GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2005.

GOUREVITCH Aaron J., *Les catégories de la culture médiévale*, Paris, Gallimard, 1983.

GRABOÏS Aryeh, « Un mythe fondateur de l'histoire de France au Moyen Âge : Le 'roi David', précurseur du 'roi très chrétien' », *Revue historique*, 287/1, 1992, p. 11-31.

GRACEFFA Agnès, *Les historiens et la question franque. Le peuplement franc et les Mérovingiens dans l'historiographie française et allemande des XIX^e-XX^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2009.

GRAVEL Martin, « De la crise du règne de Louis le Pieux. Essai d'historiographie », *Revue historique*, 658, 2011/2, p. 357-389.

GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph (dir.), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.

GROSSE Rolf (dir.), *Suger en question*, München, R. Oldenbourg Verlag, 2004.

GROSSE Rolf, « L'abbé Adam, prédécesseur de Suger », *Suger en question*, dir. Rolf GROSSE, München, R. Oldenbourg Verlag, 2004, p. 31-43.

GROSSE Rolf, *Saint-Denis zwischen Adel und König. Die Zeit vor Suger (1053-1122)*, Stuttgart, Jan Thorbecke, 2002,

GUENÉE Bernard, « Temps de l'histoire et temps de la mémoire au Moyen Âge », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, années 1976-1977, 1978, p. 25-35.

GUENÉE Bernard, « État et nation au Moyen Âge », *Revue historique*, 237, 1967, p. 17-30.

GUENÉE Bernard, « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », *La Chronique et l'Histoire au Moyen Âge, Colloque des 24 et 25 mai 1982 organisé par le Département d'études médiévales de l'Université de Paris-Sorbonne*, dir. Daniel POIRION, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1984, p. 3-12.

GUENÉE Bernard, « Histoire, mémoire, écriture. Contribution à une étude des lieux communs », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 127, 1983, p. 441-456.

GUENÉE Bernard (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977.

GUENÉE Bernard, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », *Journal des Savants*, 1/3, 1985, p. 119-135.

GUENÉE Bernard, « Les Grandes chroniques de France. Le Roman aux roys (1274-1518) », *Les Lieux de mémoire*, II, *La Nation*, éd. Pierre NORA, Paris, Gallimard, 1986, p. 189-214.

GUENÉE Bernard, *Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des roys*, éd. Jean-Marie MOEGLIN, Paris, CNRS Éditions, 2016.

GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier Montaigne, 1980.

GUENÉE Bernard, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les états*, Paris, Presses universitaires de France, 1998 [1971].

GUERREAU Alain, « Les structures de bases de la chasse médiévale », *La chasse au Moyen Âge. Sociétés, traités, symboles*, éd. Agostino PARAVICINI BAGLIANI et Baudoin VAN DEN ABEELE, SISMEL, Edizioni del Galluzzo, 2000, p. 25-32.

GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Louis le Pieux, roi-chasseur : gestes et politiques chez les Carolingiens », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 85/3-4, 2007, p. 521-538.

GUYOT-BACHY Isabelle et MOEGLIN Jean-Marie, « Comment ont été continuées les *Grandes Chroniques de France* dans la première moitié du XIV^e siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 163/2, 2005, p. 385-433.

GUYOT-BACHY Isabelle, « La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis : trois étapes de l'histoire d'un texte », *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, dir. Sophie CASSAGNES-BROUQUET [et al.], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 39-46.

GUYOT-BACHY Isabelle, « La *Chronique abrégée des rois de France* et les *Grandes chroniques de France* », *The Medieval Chronicle*, 8, 2013, p. 205-232.

GUZMAN Gregory G., « Vincent de Beauvais' *Epistola actoris ad regem Ludovicum* : a Critical Analysis and a Critical Edition », *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge. Actes du XIV^e colloque de l'Institut d'études médiévales, organisé conjointement par l'Atelier Vincent de Beauvais et l'Institut d'études médiévales (Université de Montréal)*, 27-30 avril 1988, Paris, Bellarmin/Vrin, 1990, p. 57-85.

- HAGENEIER Lars, *Jenseits der Topik. Die karolingische Herrscherbiographie*, Husum, Matthiesen Verlag, 2004.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950, à titre posthume].
- HALBWACHS Maurice, *La topographie légendaire des Évangiles en Terre Sainte : étude de mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971 [1941].
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 2001 [1925].
- HAMER Richard, « From Vignay's *Légende dorée* to the Earliest Printed Editions », *Le Moyen français*, 32, 1993, p. 71-81.
- HAMER Richard, « Jean Golein's *Festes nouvelles* : a Caxton source », *Medium Aevum*, 55/2, 1986, p. 254-260.
- HAMESSE Jacqueline et WEIJERS Olga (éd.), *Écriture et réécriture des textes philosophiques médiévaux. Volume d'hommage offert à Colette Sirat*, Turnhout, Brepols, 2006.
- HARTMANN Wilfried, « Regino von Prüm », *Neue deutsche Biographie*, XXI, 2003, p. 269-270.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.
- HAVET Julien, « Questions mérovingiennes, v, Les origines de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 51, 1890, p. 5-62.
- HAVET Julien, « Questions mérovingiennes, vi, La donation d'Étrépagne (1^{er} octobre 629) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 51, 1890, p. 213-237.
- HAZEBROUCK-SOUCHE Véronique, *Spiritualité, sainteté et patriotisme. Glorification du Brabant dans l'œuvre hagiographique de Jean Gielemans (1427-1487)*, Turnhout, Brepols, 2007.
- HECK Christian (éd.), *Qu'est-ce que nommer ? L'image légendée entre monde monastique et pensée scolastique. Actes du colloque du RILMA, Institut Universitaire de France (Paris, INHA, 17-18 octobre 2008)*, Turnhout, Brepols, 2010.
- HECK Christian, « Un nouveau statut de la parole ? L'image légendée comme énoncé, commentaire et parole émise », *Qu'est-ce que nommer ? L'image légendée entre monde monastique et pensée scolastique. Actes du colloque du RILMA, Institut Universitaire de France (Paris, INHA, 17-18 octobre 2008)*, éd. Christian HECK, Turnhout, Brepols, 2010, p. 7-28.
- HEDEMAN Anne D., « Les perceptions de l'image royale à travers les miniatures : l'exemple des *Grandes Chroniques de France* », *Pratiques de la culture écrite en France au xv^e siècle, Actes du Colloque international du CNRS (Paris, 16-18 mai 1992)*, éd. Monique ORNATO et Nicole PONS, Louvain-la-Neuve, Fédération internationale des instituts d'histoire médiévale, 1995, p. 539-549.
- HEDEMAN Anne D., *The Royal Image. Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1991.
- HEHL Ernst-Dieter, SEIBERT Hubertus et STAAB Franz (éd.), *Deus qui mutat tempora. Menschen und Institutionen im Wandel des Mittelalters. Festschrift für Alfons Becker zu seinem fünfundsiebzigsten Geburtstag*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1987.
- HEINZELMANN Martin (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Thorbecke, 2001.
- HEINZELMANN Martin (éd.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1992.
- HEINZELMANN Martin et POULIN Joseph-Claude, *Les vies anciennes de sainte Geneviève de Paris. Études critiques*, Paris/Genève, Honoré Champion/Slatkine, 1986.

HEINZELMANN Martin, « Clovis dans le discours hagiographique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 154/1, 1996, p. 87-112.

HEINZELMANN Martin, « Éloi, haut dignitaire, aumônier, monétaire. Les représentations d'une politique sociale à la cour mérovingienne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 99/243, 2013, p. 221-233.

HEINZELMANN Martin, « L'hagiographe au service de l'histoire : l'évolution du 'genre' et le rôle de l'hagiographie sérielle », *Des saints et des rois. L'hagiographie au service de l'histoire*, dir. Françoise LAURENT [et al.], Paris, Honoré Champion, 2014, p. 23-44.

HEINZELMANN Martin, « L'hagiographie mérovingienne. Panorama des documents potentiels », *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, dir. Monique GOULLET [et al.], Ostfildern, Jan Thorbecke, 2010, p. 27-82.

HEINZELMANN Martin, *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 33).

HELVÉTIUS Anne-Marie, « La deuxième version latine de la Passion de saint Denis ('BHL' 2178) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 172, 1/2, 2014, p. 29-60.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IX^e-XIII^e siècle) », *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, 4-6 septembre 1997*, éd. Edina BOZÓKY et Anne-Marie HELVÉTIUS, Turnhout, Brepols, 1999, p. 293-311.

HELVÉTIUS Anne-Marie, « Un sermon anonyme en l'honneur de saint Denis de Paris (BHL 2187) », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2013, 2015, p. 214-225.

HELVÉTIUS Anne-Marie, *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII^e-XI^e siècle)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994.

HEN Yitzhak et INNES Matthew (éd.), *The Uses of the Past in the Early Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

HEN Yitzhak, « The recycling of liturgy under Pippin III and Charlemagne », *Medieval Manuscripts in Transition : Tradition and Creative Recycling*, éd. Geert CLAASSENS et Werner VERBEKE, Leuven, Leuven University Press, 2006, p. 149-160.

HEN Yitzhak, « The Romanization of the Frankish liturgy », *Rome Across Time and Space. Cultural Transmission and the Exchange of Ideas c. 500-1400*, éd. Claudia BOLGIA [et. al.], Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 111-123.

HENRIET Patrick, « Texte et contexte. Tendances récentes de la recherche en hagiologie », *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, dir. Sophie CASSAGNES-BROUQUET [et al.], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 75-86.

HÉRICHÉ-PRADEAU Sandrine et PÉREZ-SIMON Maud (éd.), *Quand l'image relit le texte. Regards croisés sur les manuscrits médiévaux*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013.

HÉRICHÉ-PRADEAU Sandrine et PÉREZ-SIMON Maud, « Du texte à l'image et de l'image au texte : en pratique et en théorie », *Quand l'image relit le texte. Regards croisés sur les manuscrits médiévaux*, éd. Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU et Maud PÉREZ-SIMON, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013, p. 11-15.

HEUR Jean-Marie (d') et CERQUILINI Nicoletta (éd.), *Études de philologie romane et d'histoire littéraire offertes à Jules Horrent*, Liège, Gedit, 1980.

HEUSCH Carlos et MARTIN Georges (dir.), *Réécriture et falsification dans l'Espagne médiévale*, Lyon, ENS Éditions, 2006.

HIBBARD-LOOMIS Laura, « L'oriflamme de France et le cri 'Munjoie' au XII^e siècle », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 65, 1969, p. 469-499.

HÜSCHEN Heinrich, « Regino von Prüm, Historiker, Kirchenrechtler und Musiketheoretiker », *Festschrift Karl Gustav Fellerer zum sechzigsten Geburtstag*, éd. Heinrich HÜSCHEN, Regensburg, Bosse, 1962, p. 205-223.

HÜSCHEN Heinrich, *Festschrift Karl Gustav Fellerer zum sechzigsten Geburtstag*, Regensburg, Bosse, 1962.

Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo, I, Spoleto, Centro italiano di studi sull' Alto Medioevo, 1999.

INGLEBERT Hervé, « Comparer Rome, Alexandre et Babylone : la question de l'exceptionnalité de l'empire de Rome aux IV^e-VI^e siècles, *Reconsidering Roman Power. Roman, Greek, Jewish and Christian perceptions and reactions* [en ligne], dir. Katell BERTHELOT, Roma, Publications de l'École française de Rome, 2020, URL : <http://books.openedition.org/efr/4737>.

INGLIS Erik, « Image and Illustration in Jean Fouquet's *Grandes Chroniques de France* », *French Historical Studies*, 26/2, 2003, p. 185-224.

IOGNA-PRAT Dominique et PICARD Jean-Charles (éd.), *Religion et culture autour de l'An Mil*, Paris, Picard, 1990.

ISAAC Marie-Thérèse, « Les livres manuscrits de l'abbaye des Dunes d'après le catalogue du XVII^e siècle, *Scriptorium*, 37/1, 1983, p. 129-133.

ISAÏA Marie-Céline, « The Bishop and the law, according to Hincmar's Life of Saint Remigius », *Hincmar of Rheims. Life and Work*, éd. Rachel STONE et Charles WEST, Manchester, Manchester University Press, 2015, p. 170-189.

ISAÏA Marie-Céline, *Remi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une église*, Paris, Éditions du Cerf, 2010.

ISPHORDING Bernd, *Prüm, Studien zur Geschichte der Abtei von ihrer Gründung bis zum Tod Kaiser Lothar I. (721-855)*, Mainz, Gesellschaft für Mittelrheinische Kirchengeschichte, 2005.

JACKSON Richard A., *Vivat rex. Histoire des sacres et couronnements en France, 1364-1825*, trad. Monique ARAY, Paris, Orphys, 1988 [1984].

JAUFFRET Christophe, « La vie en société à Noyon et dans sa région d'après la *Vita Eligii* », *Vivre en société au Moyen Âge. Occident chrétien VI^e-XV^e siècle*, dir. Claude CAROZZI [et al.], Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2008, p. 39-56.

JÉGOU Laurent [et al.] (éd.), *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs : Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

JOLLES André, *Formes simples*, Paris, Le Seuil, 1972 [1930].

KAHN HERRICK Samantha (éd.), *Hagiography and the History of Latin Christendom, 500-1500*, Leiden, Brill, 2020.

KANTOROWICZ Ernst, *Laudes regiae. Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen Âge*, trad. WIJFFELS Alain, Paris, Fayard, 2004 [1946].

KASTEN Brigitte, « Erbrechtliche Verfügungen des 8. und 9. Jahrhunderts. Zugleich ein Beitrag zur Organisation und zur Schriftlichkeit bei der Verwaltung adeliger Grundherrschaften am Beispiel des Grafen Heccard aus Burgund », *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte – Germanistische Abteilung*, 108, 1990, p. 236-338.

KESKIAHO Jesse, « Dreams and the Discoveries of Relics in the Early Middle Ages : Observations on Narrative Models and the Effects of Authorial Context », *Relics, Identity and Memory in Medieval Europe*, éd. Marika RÄSÄNEN [et al.], Turnhout, Brepols, 2016, p. 31-51.

KESKIAHO Jesse, *Dreams and Visions in the Early Middle Ages. The Reception and Use of Patristic Ideas, 400-900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

KINTZINGER Martin, « Symbolique du sacre, succession royale et participation politique en France au XIV^e siècle », *Francia*, 36, 2009, p. 91-111.

KITCHEN John, *Saints' Lives and the Rhetoric of Gender : Male and Female in Merovingian Hagiography*, New York, Oxford University Press, 1998.

KLUETING Edeltraud, *Monasteria semper reformanda. Kloster- und Ordensreformen im Mittelalter*, Münster, Lit Verlag, 2005.

KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. Jochen HOOCK et Marie-Claire HOOCK, Paris, EHESS, 2016 [1990].

KRÖNERT Klaus, « La Passion de saint Denis écrite par Hilduin ('BHL 2175') : Le travail d'un historiographe ou l'œuvre d'un faussaire ? », *BEC*, 172/1-2, 2014, p. 61-99.

KRUSCH Bruno, « Die *Chronicae* des sogenannten Fredegar », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 7, 1882, p. 247-351 et p. 421-516.

KRUSCH Bruno, « Über die *Gesta Dagoberti* », *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 26, 1886, p. 161-191.

KRYNEN Jacques, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440). Étude de la littérature politique du temps*, Paris, Picard, 1981.

KRYNEN Jacques, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993.

KUMAOKA Soline, « Autour des évêques de Poitiers au VII^e siècle », *Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, 5^{ème} série, XII, 1998, p. 209-221.

KUPPER Jean-Louis et MARCHANDISSE (dir.), *À l'ombre du Pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2003.

KUPPER Jean-Louis, *Liège et l'église impériale aux XI^e-XII^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

KURTH Godefroid, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, Alphonse Picard, 1893.

KURTH Godefroy, « Étude critique sur le *Liber historiae Francorum* », *Études franques*, I, éd. Godefroy KURTH, Paris/Bruxelles, Honoré Champion/Dewit, 1919, p. 34, p. 31-65.

L'HÉRITIER Maxime, « Le chantier de l'abbaye de Saint-Denis à l'époque gothique » *Médiévales*, 69, 2015, p. 129-148.

La chrétienté au péril sarrasin : actes du colloque de la Section Française de la Société internationale Rencesvals (Aix-en-Provence, 30 septembre-1^{er} octobre 1999), Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000.

La France de Philippe Auguste : le temps des mutations, Actes du colloque international organisé à l'occasion du 8e centenaire de l'avènement de Philippe Auguste, Paris, C.N.R.S, 29 septembre-4 octobre 1980, Paris, Éditions du CNRS, 1980.

LABORY Gillette, « Essai d'une histoire nationale au XIII^e siècle : la Chronique de l'Anonyme de Chantilly-Vatican », *BEC*, 148, 1990, p. 301-354.

LACASSAGNE Miren (éd.), *Ce nous dist li escrits... Che est la verite. Études de littérature médiévale offertes à André Moisan*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000.

LACAZE Charlotte, *The 'Vie de St. Denis' Manuscript (Paris, Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 2090-2092)*, New York/London, Garland, 1979.

LACAZE Yvon, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au ^{xv}^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 129/2, 1971, p. 303-385.

LACHAUD Frédérique et SCORDIA Lydwine, « Introduction. Exégèse visuelle du pouvoir », *Images, pouvoirs et normes. Exégèse visuelle de la fin du Moyen Âge (xiii^e-xv^e siècles)*, dir. Franck COLLARD, Frédérique LACHAUD et Lydwine SCORDIA, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 9-24.

LAFAURIE Jean, « Eligius monetarius », *Revue numismatique*, 19, 1977, p. 111-151.

LAIR Jules, « Mémoire sur deux chroniques latines composées au ^{xii}^e siècle l'abbaye de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 35, 1874, p. 543-580.

LAKE Justin, « Rewriting Merovingian History in the tenth century : Aimoin de Fleury's *Gesta Francorum* », *Early Medieval Europe*, 25/4, 2017, p. 489-525.

LANÉRY Cécile, « Hilduinus sancti Dionysii abb. », *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge (territoire français 735-987)*, iii, éd. Marie-Hélène JULLIEN, Turnhout, Brepols, 2010, p. 482-546.

LAPIDGE Michael, « The 'Ancient Passio' of St Dionysius (BHL 2171) », *Analecta Bollandiana*, 132, 2014, p. 241-285.

LAPIDGE Michael, *Hilduin of Saint-Denis : The 'Passio S. Dionysii' in Prose and Verse*, Leiden/Boston, Brill, 2017.

LAURENT Françoise [et al.] (dir.), *Des saints et des rois. L'hagiographie au service de l'histoire*, Paris, Honoré Champion, 2014.

LAURENT Françoise, « Chanson de geste et sacré », *La chanson de geste et le sacré. Actes du x^e colloque international de la Section française de la Société Rencesvals (Clermont-Ferrand, 18-20 octobre 2017)*, éd. Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD [et al.], Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2019, p. 9-16.

LAURENT Françoise, « Hagiographie, historiographie : comment classer la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence ? », *L'Œuvre inclassable. Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en novembre 2015* [en ligne], éd. Marianne BOUCHARDON et Michèle GUÉRET-LAFERTÉ, Publications numériques du CÉrÉdl, p. 2. URL : <http://publis-shs.univ-rouen.fr/ceredi/index.php?id=220>.

LAVABRE Marie-Claire, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7/1, 2000, p. 48-57.

LE GALL Jean-Marie, *Le mythe de saint Denis. Entre renaissance et révolution*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

LE GOFF Jacques (éd.), *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident : 18 essais*, Paris, Gallimard, 1978.

LE GOFF Jacques, « La structure et le contenu idéologique de la cérémonie du sacre », *Le sacre royal à l'époque de saint Louis*, éd. Jacques LE GOFF [et al.], Paris, Gallimard, 2001, p. 19-35.

LE GOFF Jacques, « Les rêves dans la culture et la psychologie collective de l'Occident médiéval », *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident : 18 essais*, éd. LE GOFF Jacques, Paris, Gallimard, 1978, p. 299-306.

LE GOFF Jacques, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.

LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.

LE JAN Régine (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du ix^e aux environs de 920)*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1998.

LE JAN Régine, « Introduction », *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, éd. Jean-Marie SANSTERRE, Roma, École française de Rome, 2004, p. 1-7.

LE JAN Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

LE JAN Régine, *Les Mérovingiens*, Paris, Presses universitaires de France, 2015 [2006].

Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures de textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles, éd. Laurent BRUN et Silvère MENEGALDO, Paris, Honoré Champion, 2012.

LE POGAM Pierre-Yves, « Le tombeau de Philippe-Dagobert : un monument royal chez les moines blancs », *Bulletin monumental*, 168/2, 2010, p. 133-148.

LE STUM Christiane, *L'Historia Francorum d'Aimoin de Fleury, étude et édition critique*, thèse dactylographiée de l'École nationale des Chartes, 1976.

LEBECQ Stéphane, « Les Cisterciens de Vaucelles en Flandre maritime au XIII^e siècle », *Revue du Nord*, 54/215, 1972, p. 371-384.

LEBIGUE Jean-Baptiste, « Initiation aux manuscrits liturgiques », *Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-2004* [en ligne], dir. Olivier LEGENDRE et Jean-Baptiste LEBIGUE, 2007, URL : <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063>, consulté le 18 décembre 2020.

Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982), Roma, École française de Rome, 1985.

LEGROS Huguette, « La Folie Tristan dans le Tristan en prose. Aboutissement de traditions antérieures et réécriture », *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, éd. Jean-Claude FAUCON [et al.], Paris, Honoré Champion, 1998, p. 869-878.

LEMARIGNIER Jean-François, « Autour de la royauté française du IX^e au XIII^e siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 113, 1955, p. 5-36.

Les élites urbaines au Moyen Âge, XXVII^e Congrès de la SHMES (Rome, mai 1996), Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Les images dans les sociétés médiévales. Pour une histoire comparée. Actes du colloque international organisé par l'Institut historique belge de Rome en collaboration avec l'École française de Rome et l'université libre de Bruxelles (Rome, Academia Belgica, 19-20 juin 1998), Bruxelles/Rome, Institut historique belge de Rome, 1999.

Les villes capitales : XXXVI^e Congrès de la SHMES, Istanbul 1^{er}-6 juin 2005, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.

LEURQUIN Anne-Françoise et SAVOYE Marie-Laure, « Notice de 'Vic de saint Denis, Anonyme' dans la base Jonas-IRHT/CNRS » [en ligne], URL : <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/1946>.

LEVERAGE Paula, *Reception and Memory. A Cognitive Approach to the Chansons de geste*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2010.

LEVILLAIN Léon, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, I, Les sources narratives », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 82, 1921, p. 5-116.

LEVILLAIN Léon, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, II, Les origines de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 86, 1925, p. 5-99.

LEVILLAIN Léon, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne », IV, Les documents d'histoire économique, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 91, 1930, p. 5-65 et p. 264-300.

- LEVILLAIN Léon, « Godefroy Kurth. *Études franques*. Paris, Honoré Champion et Bruxelles, Albert Dewit, 1919 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 80, 1919, p. 249-264.
- LEVILLAIN Léon, « Les plus anciennes églises abbatiales de Saint-Denis », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 36, 1090, p. 143-158.
- LEVILLAIN Léon, « Un état de redevances due à la mense conventuelle de Saint-Denis (832), *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 36, 1909, p. 79-90.
- LEVILLAIN Léon, « Wandalbert de Prüm et la date de la mort d'Hilduin de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 108, 1950, p. 5-35.
- LICHT Tino, *Untersuchungen zum biographischen Werk Sigeberts von Gembloux*, Heidelberg, Mattes Verlag, 2005.
- LIEBMAN Charles, « La consécration légendaire de la basilique de Saint-Denis », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 45, 1935, p. 252-264.
- LIEBMAN Charles, « Sur quelques fragments du 'Rosier saint Denys', *Romania*, 72, 1951, p. 107-113.
- LIEBMAN Charles, *Étude sur la Vie en prose de saint Denis*, Genève/New York, W.F. Humphrey Press, 1942.
- LIEHS Anton Josef, *Lebensgeschichte der heiligen Jungfrau und Abtissin Irmina*, Trier, Gall, 1942.
- LIFSHITZ Felice, « Beyond positivism and genre : 'Hagiographical' Texts as Historical Narrative », *Viator*, 25, 1994, p. 94-114.
- LINDER Kurt, *Geschichte des deutschen Weidwerks, II, Die Jagd in frühen Mittelalter*, Berlin, De Gruyter, 1940.
- LOGEMANN Cornelia, *Heilige Ordnungen. Die Bild-Räume der 'Vie de Saint Denis' (1317) und die französischen Buchmalerei des 14. Jahrhunderts*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 2009.
- LOMBARD-JOURDAN Anne, « La légende de la consécration par le Christ de la basilique mérovingienne de Saint-Denis et de la guérison du lépreux », *Bulletin monumental*, 143/3, 1985, p. 237-269.
- LOMBARD-JOURDAN Anne, « Les foires de l'abbaye de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 145/2, 1987, p. 273-338.
- LOMBARD-JOURDAN Anne, *Fleur de lis et oriflamme. Signes célestes du royaume de France*, Paris, Presses du CNRS, 1991.
- LOMBARD-JOURDAN Anne, *Montjoie et saint Denis ! Le centre de la Gaule aux origines de Paris et de Saint-Denis*, Paris, Éditions du CNRS, 1989.
- LONGÈRE Jean (dir.), *L'abbaye parisienne de Saint-Victor au Moyen Âge. Communications présentées au XIII^e Colloque d'Humanisme médiéval de Paris (1986-1988)*, Paris/Turnhout, Brepols, 1991.
- LOT Ferdinand, *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, Émile Bouillon, 1891.
- LOTZ Cédric, « Les visions de l'au-delà, de l'Antiquité au Moyen Âge », *Source(s). Arts, civilisation et histoire de l'Europe*, 2, 2013, p. 39-60.
- LOUIS René (éd.), *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire, 3-10 juillet 1969*, Auxerre, Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975.
- LUCE Siméon, « La continuation d'Aimoin et le manuscrit Latin 12711 de la bibliothèque Nationale », *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*, Paris, Renouard, 1884, p. 51-70.

LUCHAIRE Achille, « Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *Bibliothèque de la faculté des lettres de l'Université de Paris*, VIII, Paris, Félix Alcan, 1899.

LUCHAIRE Achille, « Note additionnelle aux études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris », *Bibliothèque de la faculté des lettres de l'Université de Paris*, XIII, Paris, Félix Alcan, 1901, p. 3-6.

LUSCOMBE Davis, « Denis the Pseudo-Aeropagite in the Middle Ages », *Fälschungen im Mittelalter. Internationale Kongress der MGH, München 16-19. September 1986*, I, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1988, p. 133-152.

LUSIGNAN Serge et PAULMIER-FOUCART Monique (dir.), *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, Grâne, Éditions Créaphis, 1997.

LUSIGNAN Serge, « Culture écrite et langue française à la cour de Philippe le Bel », *La moisson des lettres : l'invention littéraire autour de 1300*, dir. Hélène BELLON-MÉGUELLE [et al.], Turnhout, Brepols, 2011, p. 31-48.

LUSIGNAN Serge, « Vincent de Beauvais », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris, Fayard, 1992 [1964], p. 1480.

LUSIGNAN Serge, « Vincent de Beauvais, dominicain et lecteur à l'abbaye de Royaumont », *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, dir. Serge LUSIGNAN et Monique PAULMIER-FOUCART, Grâne, Éditions Créaphis, 1997, p. 287-302.

LUSIGNAN Serge, *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

MABILLON Jean, « Remarques sur les antiquitez de saint Denis », *Ouvrages posthumes de Jean Mabillon et de Thierry Ruinardt, publiés par Vincent Thuillier*, II, Paris, François Babuty/Jean-François Josse/ Jombert le jeune, 1724.

MACLEAN Simon, « Insinuation, Censorship and the Struggle for Late Carolingian Lotharingia in Regino of Prüm's Chronicle », *English Historical Review*, 124/506, 2009, p. 1-28.

MACLEAN Simon, *Kingship and Politics in the Late Ninth Century : Charles the Fat and the End of the Carolingian Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

MADDOCKS Hilary Elizabeth, *The Illuminated Manuscripts of the Légende Dorée : Jean de Vignay's Translation of Jacobus de Voragine's Legenda Aurea*, PhD dissertation, Departement of Fine Arts, University of Melbourne, 1989.

MAGDALIN Paul (éd.), *The Perception of the Past in 12th Century Europe*, London/Rio Grande, Hambledon Press, 1992.

MAGGIONI Giovanni Paolo, « Chastity Models in the *Legenda Aurea* and in the *Sermones de Sanctis* of Jacobus de Voragine », *Medieval Sermon Studies*, 52/1, 2008, p. 19-30.

MAGGIONI Giovanni Paolo, « La trasmissione dei leggendari abbreviati del XIII secolo », *Filologia mediolatina*, 9, 2002, p. 87-108.

MAGGIONI Giovanni Paolo, « Parole taciute, parole ritrovate. I racconti agiografici di Giovanni da Mailly, Bartolomeo da Trento e Iacopo da Varazze », *Hagiographica*, 2003, 10, p. 183-200.

MAGGIONI Giovanni Paolo, « Thirteenth-Century *Legendae Novae* and the Preaching Orders : a Communication System », *Hagiography and the History of Latin Christendom, 500-1500*, éd. Samantha KAHN HERRICK, Leiden, Brill, 2020, p. 98-120.

MAÎTRE Claire, « De Saint-Maurice d'Agaune à Saint-Denis-en-France : la louange ininterrompue, fruit d'une volonté politique ? », *Revue Mabillon*, Nouvelle série, 21, 2010, p. 5-36.

- MALBOS Lina, « La capture de Bernard de Septimanie », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 76, 1970, p. 5-13.
- MANITIUS Max, « Geschichtliches aus mittelalterlichen Bibliothekskatalogen », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 32, 1907, p. 647-709.
- MARAVALL Pierre, « Songes et visions comme mode d'invention des reliques », *Augustinianum*, 29, 1/3, 1989, p. 583-599.
- Marc BLOCH, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 [1924].
- MARCHANDISSE Alain et SCHNERB Bertrand (dir.), *Autour d'Azincourt : une société face à la guerre (v. 1370-v. 1420)*, Lille, Presses de l'Université de Lille, 2017.
- MARICHAL Robert, « L'origine de 'Floovant' : une hypothèse de Jean Acher ? », *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, Genève, Droz, 1970, p. 757-770.
- MARIN Olivier et VINCENT-CASSY Cécile (éd.), *La Cour céleste : la commémoration collective des saints au Moyen Âge et à l'époque moderne*. Actes du colloque de Villetaneuse et de Paris (Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité et E.H.E.S.S., 31 mai-2 juin 2012), Turnhout, Brepols, 2014.
- MARTIN Jean-Pierre et SUARD François (éd.), *L'épopée : mythe, histoire, société*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, 1996.
- MARTIN Jean-Pierre, « Histoire ou mythes : l'exemple de la chanson de geste », *L'épopée : mythe, histoire, société*, éd. Jean-Pierre MARTIN et François SUARD, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, 1996, p. 5-20.
- MARTIN Jean-Pierre, « La famille séparée d'Orson de Beauvais », *PRIS-MA*, 12/2, 1996, p. 203-220.
- MARTIN Jean-Pierre, « Sur les prologues des chansons de geste : structures rhétoriques et fonctions discursives », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 93/2, 1987, p. 185-201.
- MARTINEZ PIZARRO Joaquin, « Ethnic and national history ca. 500-1000 », *Historiography in the Middle Ages*, éd. Deborah MAUSKOPF DELIYANNIS, Leiden/Boston, Brill, 2003, p. 43-87.
- MAUREY Yossi, *Medieval Music, Legend, and the Cult of St. Martin*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- MCCARTHY Thomas J.H., *The Continuations of Frutolf of Michelsberg's Chronicle*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2018.
- McKITTERICK Rosamond, *Perceptions of the Past in the Early Middle Ages*, Notre Dame, University of Notre Dame, 2006.
- McKITTERICK Rosamund (éd.), *Carolingian Culture. Emulation and Innovation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- McKITTERICK Rosamund, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, trad. SIEGEL Catherine et DESWARTE Isabelle, Turnhout, Brepols, 2009 [2004].
- McKITTERICK Rosamund, *The Frankish Kings and Culture in the Early Middle Ages*, Aldershot, Ashgate, 1996.
- McKNIGHT CROSBY Sumner, *The Royal Abbey of Saint-Denis from Its Beginnings to the Death of Suger (457-1151)*, éd. BLUM Pamela Z., New Haven/London, Yale University Press, 1987.
- MEENS Rob, « The Rise and Fall of the Carolingians. Regino of Prüm and his conception of the Carolingian Empire », *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs : Mélanges en l'honneur de Régine Le Jan*, éd. Laurent JÉGOU [et al.], Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 315-323.

MÉGIER Élisabeth, « Deux exemples de 'prépurgatoire' chez les historiens. À propos de *La naissance du Purgatoire* de Jacques Le Goff », *CCM*, 109, 1985, p. 45-62.

MELJNS Brigitte, « Chanoines et moines à Saint-Omer. Le dédoublement de l'abbaye de Sithiu par Fridogise (820-834) et l'interprétation de Folcuin (vers 962) », *Revue du Nord*, 2001/4, p. 691-705.

Mélanges d'histoire du livre et des bibliothèques offerts à Monsieur Frantz Calot, Paris, Librairie d'Argences, 1960.

Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier, Genève, Droz, 1970.

Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille, Gembloux, Éditions J. Duculot, 1964.

Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat, Paris, s.l., 1946-1949, 2 vol.

Mélanges Félix Rousseau. Études sur l'histoire du Pays Mosan, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958.

MENANT François [et al.], *Les Capétiens, 987-1328*, Paris, Perrin, 2008 [1999].

MÉNARD Philippe, « La légende de Clovis dans les chansons de geste », *Clovis, histoire et mémoire, Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996, II, Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, dir. Michel ROUCHE, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 214-230.

MERCERON Jacques E., « De l'hagiographie à la chanson d'aventure : l'image de sainte Bathilde, reine de France », *Ce nous dist li escrits... Che est la verite. Études de littérature médiévale offertes à André Moisan*, éd. Miren LACASSAGNE, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000, p. 193-206.

MÉRIAUX Charles, « Bishops, Monks and Priests : Defining Religious Institutions by Writing and Rewriting Saints' Lives (Francia, 6th-11th Centuries) », *Hagiography and the History of Latin Christendom*, éd. Samantha KAHN HERRICK, Leiden, Brill, 2020, p. 143-160.

MÉRIAUX Charles, « Pour une reprise des travaux sur la Vie de saint Éloi », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2015 [2010], p. 25-28.

MÉRIAUX Charles, *Gallia Irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006.

MEYER Sylvie, *Le roman d'aventure médiéval entre convention et subversion (XII^e-XIII^e siècles). Accidents de parcours*, Paris, Honoré Champion, 2018.

MILAGROS CÁRCEL ORTÍ Maria (éd.), *Vocabulaire international de la diplomatie*, València, Universitat de València, 1994.

MINOIS Georges, *Charlemagne*, Paris, Perrin, 2010.

MOEGLIN Jean-Marie (éd.), *L'intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, Genève, Droz, 2004.

MOEGLIN Jean-Marie, « De la nation allemande au Moyen Âge », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 14, 2001, 229-260.

MOEGLIN Jean-Marie, « Les élites urbaines et l'histoire de leur ville en Allemagne (XIV^e-XV^e siècles), *Les élites urbaines au Moyen Âge, XXVII^e Congrès de la SHMES (Rome, mai 1996)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 351-383.

Monique GOULLET et HEINZELMANN Martin (dir.), *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident médiéval : actes de l'Atelier 'La réécriture des Miracles', IHAP, juin 2004, et SHG X-XII, dossiers des saints de Metz et Laon et de saint Saturnin de Toulouse*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2006.

MONNET Pierre « Introduction », *Nation et Nations au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 9-34.

MONOD Gabriel, « *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, v. W. Wattenbach, I. Band, Berlin, W. Hertz, 1873 », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 40, 1873, p. 253-263.

MORA-LEBRUN Francine et ROCHEBOUET Anne, « Introduction. 'In Praesentia' : le genre historique au prisme du document », *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, dir. ANHEIM Étienne [et.al], Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 7-18.

MORANVILLÉ Henri, « Le texte latin de la *Chronique abrégée* de Guillaume de Nangis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 51, 1890, p. 652-659.

MOREIRA Isabel, *Dreams, Visions, and Spiritual Authority in Merovingian Gaul*, Ithaca/London, Cornell University Press, 2000.

MORELLE Laurent, « La mise en 'œuvre' des actes diplomatiques. L'*auctoritas* des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX^e-XI^e siècle), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale, Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, dir. Michel ZIMMERMANN, Paris, École des Chartes, 2001, p. 75-96.

MORELLE Laurent, « Usages et gestion de l'écrit documentaire », *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 117-126.

MOSTERT Marco, « La bibliothèque de Fleury-sur-Loire », *Religion et culture autour de l'An Mil*, éd. Dominique IOGNA-PRAT et Jean-Charles PICARD, Paris, Picard, 1990, p. 119-123.

MULDOON James, *Empire and Order. The Concept of Empire, 800-1800*, London, MacMillan, 1999.

NADEAU Alain, « Faire œuvre utile », *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, dir. Serge LUSIGNAN et Monique PAULMIER-FOUCART, Grâne, Éditions Créaphis, 1997, p. 77-96.

Nancy GAUTHIER, « Rouen pendant le haut Moyen Âge », *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, I, éd. Hartmut ATSMÄ, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 1-20.

NASON Corey M., « The *Vita Sancti Arnulfi* (BHL 689-692) : Its Place in the Liturgical Veneration of a Local Saint », *Sacris Erudiri. Journal of Late Antique and Medieval Christianity*, 54, 2015, p. 171-199.

NAUROY Gérard, « La *Vita* anonyme de saint Arnoul et ses modèles antiques. La figure du saint évêque entre vérité historique et motifs hagiographiques », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 183^e année, série VII, t. 15, Metz, 2003, p. 293-322.

NAUROY Gérard, « La *Vita* anonyme de saint Arnoul face à la tradition antique », *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge. Actes du colloque organisé par l'Université Paul-Verlaine de Metz, 23-25 avril 2009*, éd. CHAZAN Mireille et NAUROY Gérard, Bern, 2011, p. 69-96.

NEBBIAI-DELLA GUARDA Donatella, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IX^e au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1985.

NEISKE Franz et HILLEBRANDT Maria, « Die Reformen von Cluny und Hirsau », *Benedikt und die Welt der frühen Kloster*, éd. WIECZOREK Alfried [et al.], Regensburg, Schnell&Steiner, 2012, p. 121-131.

NIEUS Jean-François, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France : Saint-Pol, 1000-1300*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 vol.

NORA Pierre et LE GOFF Jacques (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*, 1, *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1974.

NORA Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011.

NORA Pierre, *Recherches de la France*, Paris, Gallimard, 2013.

OEXLE Otto Gerhard, « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », *Frühmittelalterliche Studien*, 1, 1967, p. 250-364.

OEXLE Otto Gerhard, *Forschungen zu monastischen und geistlichen Gemeinschaften in Westfränkischen Bereinen*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1978.

OLIVIER Sarah, « Clovis beyond Clovis : Individuality, Filiation, and Miraculous Intervention in the *Miracle de Clovis* », *European Medieval Drama*, 22, 2018, p. 127-148.

PÄCHT Otto, *L'enluminure médiévale. Une introduction*, trad. LACOSTE Jean, Paris, Macula, 1997 [1984].

PALAZZO Eric, « La liturgie du sacre », *Le sacre royal à l'époque de saint Louis, d'après le manuscrit latin 1246 de la BnF*, éd. Jacques LE GOFF [et al.], Paris, Gallimard, 2001, p. 37-89.

PARAVICINI BAGLIANI Agostino et VAN DEN ABEELE Baudoin (éd.), *La chasse au Moyen Âge. Sociétés, traités, symboles*, SISMELE, Edizioni del Galluzzo, 2000.

PARIS Gaston, *La Poésie du Moyen Âge. Leçons et lectures, Deuxième série*, Paris, Hachette, 1902.

PARISSE Michel, « Saint-Denis et ses biens en Lorraine et en Alsace », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1967/1, 1969, p. 233-256.

PARISSE Michel, *Austrasie, Lotharingie, Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1990.

PATZELT Erna (éd.), *Die Karolingische Renaissance*, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1965.

PATZOLD Steffen, « Eine 'loyale Palastrebellion' der 'Reichseinheitspartei' ? Zur 'divisio imperii' von 817 und zu den Ursachen des Aufstands gegen Ludwig den Frommen im Jahr 830 », *Frühmittelalterliche Studien*, 40, 2006, p. 43-77.

PAULMIER-FOUCART Monique et DUCHENNE Marie-Christine, « La matière de l'histoire selon Vincent de Beauvais : les titres des chapitres du *Speculum historiale* », *Saint-Denis et la royauté*, éd. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 405-420.

PAULMIER-FOUCART Monique et LUSIGAN Serge, « Vincent de Beauvais et l'histoire du *Speculum Maius* », *Journal des Savants*, 1-2, 1990, p. 97-124.

PAULMIER-FOUCART Monique, « Historiographie et hagiographie dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais », *Archivum fratrum praedicatorum*, LXVIII, 1998, p. 165-175.

PAULMIER-FOUCART Monique, « L'«auctor» et les «auctores» : Vincent de Beauvais et l'écriture du *Speculum majus* », *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale, Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, dir. Michel ZIMMERMANN, Paris, École des Chartes, 2001, p. 145-160.

PAULMIER-FOUCART Monique, *Vincent de Beauvais et le Grand Miroir du monde*, Turnhout, Brepols, 2004.

PAVIOT Jacques et VERGER Jacques (éd.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2000.

- PELLEGRIN Élisabeth, « *Membra disiecta Floriacensia* », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 17, 1959, p. 5-56.
- PELLEGRIN Élisabeth, « Notes sur quelques recueils de vies de saints utilisés pour la liturgie à Fleury-sur-Loire au XI^e siècle », *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, 12, 1963, p. 7-30.
- PELLEGRIN Élisabeth, « Possesseurs français et italiens de manuscrits latins du fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane » *Revue d'Histoire des Textes*, 3, 1973, 1974, p. 271-297.
- PÉRIN Patrick et FEFFER Laure-Charlotte (éd.), *La Neustrie. Les pays du Nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècles)*, Rouen, Musées départementaux de Seine-Maritime, 1985.
- PÉRIN Patrick et VALLET Françoise, « La nécropole mérovingienne de la basilique de Saint-Denis », *Les Dossiers de l'archéologie*, 297, 2004, p. 20-33.
- PÉRIN Patrick et WYSS Michael, « La basilique mérovingienne, V^e-VIII^e siècles », *Saint-Denis : dans l'éternité des rois et des reines de France*, dir. DELANNOY Pascal, Paris, Place des Victoires, 2015, p. 35-40.
- PÉRIN Patrick, « Pour une révision de la datation de la tombe d'Arégonde, épouse de Clotaire I^{er}, découverte en 1959 dans la basilique de Saint-Denis », *Archéologie médiévale*, 21, 1991, p. 21-50.
- PÉRIN Patrick, « Quelques considérations sur la basilique de Saint-Denis et sa nécropole à l'époque mérovingienne », *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, éd. Jean-Marie DUVOSQUEL et Alain DIERKENS, Liège, Le Perron, 1991, p. 613-624.
- PERRET Frantz, *Urkundenbuch der südlichen Teile des Kantons St. Gallen (Gaster, Sargans, Werdenberg)*, Rorschach, Cavelti, 1961-1979, 2 vol.
- PETERSOHN Jürgen (dir.), *Politik und Heiligenverehrung im Hochmittelalter*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1994.
- PHILIPPART Guy [et al.] (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, Turnhout, Brepols, 1994-2020, 8 vol.
- PHILIPPART Guy, « Hagiographes et hagiographie, hagiologues et hagiologie : des mots et des concepts », *Hagiographica*, 1, 1994, p. 1-16.
- PHILIPPART Guy, « Introduction », *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, I, Turnhout, Brepols, 1994, p. 9- 24.
- PHILIPPART Guy, « L'hagiographie comme littérature : concept récent et nouveaux programmes ? », *Revue des sciences humaines*, 251, 1998, p. 11-39.
- PICARD Jean-Charles (dir.), *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire*, Roma, Publications de l'École française de Rome, 1998.
- PICARD Jean-Charles, « L'Austrasie : entité géographique ou politique ? », *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire*, dir. Jean-Charles PICARD, Roma, Publications de l'École française de Rome, 1998, p. 415-424.
- PICKAVÉ Martin, « Zum lateinischen Text von 'De consecratione' », *Abt Suger von Saint-Denis : De consecratione. Kommentierte Studienausgabe*, éd. Andreas SPEER et Günther BINDING, Köln, Abteilung Architekturgeschichte der Universität zu Köln, 1995, p. 147-160.
- PINOTEAU Hervé, *La symbolique royale française, V^e-XVIII^e siècles*, La Roche-Rigault, PSR Éditions, 2003.
- POIRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 2004.
- POMEL Fabienne, « Enjeux d'un travail de réécriture : les incipits du *Pèlerinage de Vie humaine* », *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, 109/3-4, 2003, p. 457-471.

POMMEROL Marie-Henriette de, « Ménestrel d'Alphonse de Poitiers », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris, Fayard, 1992 [1964], p. 1006-1007.

POUCET Jacques, « L'origine troyenne des peuples d'Occident au Moyen Âge et à la Renaissance. Un exemple de parenté imaginaire et d'idéologie politique », *Les Études Classiques*, 72, 2004, p. 75-107.

POULIN Jean-Claude, « Les cinq premières *Vitae* de sainte Geneviève. Analyse formelle, comparaison, essai de datation », *Journal des Savants*, 1-3, 1983, p. 81-150.

POULIN Joseph-Claude, « « Les dossiers des saints Lunaire et Paul Aurélien (Province de Bretagne) », *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, dir. Martin HEINZELMANN, Stuttgart, Thorbecke, 2001, p. 193-252.

POULIN Joseph-Claude, « Geneviève, Clovis et Remi : entre politique et religion », *Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996*, 1, *Clovis et son temps, l'événement*, dir. Michel ROUCHE, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1996, p. 331-348.

POULIN Joseph-Claude, « Un élément négligé de la critique hagiographique : les titres de chapitres », « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, éd. Étienne RENARD [et al.], Turnhout, Brepols, 2005, p. 309-342.

PRINZ Friedrich, *Frühes Mönchtum in Frankreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. bis 8. Jahrhundert)*, München, R. Oldenbourg Verlag, 1965.

PUHLE Matthias (éd.), *Otto der Grosse. Magdeburg und Europa*, Mainz, Philipp von Zabern, 2001, 2 vol.

PYUN Kyunghye, « Foundation Legends in the Illuminated Missal of Saint-Denis : Interplay of Liturgy, Hagiography, and Chronicle », *Viator*, 39/2, 2008, p. 143-192.

QUÉRUEL Danielle, « Aimer et être aimé : le chemin de la conversion dans quelques textes du XIV^e et du XV^e siècle », *La chrétienté au péril sarrasin : actes du colloque de la Section Française de la Société internationale Rencesvals (Aix-en-Provence, 30 septembre-1^{er} octobre 1999)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000, p. 203-218.

RAPP Francis, *Le Saint-Empire romain germanique. D'Otton le Grand à Charles Quint*, Paris, Tallandier, 2000.

RÄSÄNEN Marika [et al.] (éd.), *Relics, Identity and Memory in Medieval Europe*, Turnhout, Brepols, 2016.

RAYNAUD Christiane, « La représentation du pouvoir dans le langage iconographique de l'enluminure française au début du XV^e siècle », *Images et pouvoirs*, éd. Christiane RAYNAUD, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 215-234.

RECH Régis, « Gesta Dagoberti I regis Francorum », *The Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, 1, Leiden/Boston, Brill, 2010, p. 694-695.

REIMITZ Helmut, « The art of truth. Historiography and identity in the Frankish world », *Texts and identities in the early Middle Ages*, éd. Richard CORRADINI [et. al.], Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2006, p. 87-103.

RELTGEN-TALLON Anne, « Aux origines de la mémoire dominicaine : une hagiographie de groupe », *La Cour céleste : la commémoration collective des saints au Moyen Âge et à l'époque moderne*. *Actes du colloque de Villeteuse et de Paris (Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité et E.H.E.S.S., 31 mai-2 juin 2012)*, éd. Olivier MARIN et Cécile VINCENT-CASSY, Turnhout, Brepols, 2014, p. 109-118.

RENARD Étienne [et al.] (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005.

REVEYRON Nicolas, « *A fundamentis constructa* : la valeur mémorielle d'une formule médiévale entre textes et contextes (XI^e-XII^e siècles), *Texte et contexte : littérature et histoire de l'Europe médiévale*, dir. Marie-Françoise ALAMICHEL et Robert BRAID, Paris, Michel Houdiard, 2011, p. 73-85.

REYNOLDS Susan, « Medieval *Origines gentium* and the Community of the Realm », *History*, 68/224, 1983, p. 375-390.

RICHÉ Pierre (éd.), *Occident et Orient au X^e siècle. Actes du IX^e congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Dijon, 2-4 juin 1978)*, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

RICHÉ Pierre, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris Hachette, 1983.

RICHÉ Pierre, *Les lumières de l'an mille*, Paris, Éditions du CNRS, 2013.

RICHES Samantha et SALIH Sarah (éd.), *Gender and Holiness : Men, Women and Saints in Late Medieval Europe*, London, Routledge, 2002.

RICOEUR Paul, *Histoire et vérité*, Paris, Le Seuil, 2001 [1955].

RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2014 [2000].

RICOEUR Paul, *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 2005 [1983-1985], 3 vol.

RIGG Arthur George, « The Long or the Short of it ? Amplification or Abbreviation ? », *The Journal of Medieval Latin*, 10, 2000, p. 46-73.

ROBERG Francesco, « Neues zur Biographie des Regino von Prüm », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 72, 2008, p. 224-229.

RÖSENER Werner (éd.), *Jagd und höfische Kultur im Mittelalter*, Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 1997.

ROSENTHAL Elizabeth, « Theseus de Cologne. Les différentes versions, l'auteur et la date », *Ce nous dist li escrits... Che est la verite. Études de littérature médiévale offertes à André Moisan*, éd. Miren LACASSAGNE, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000, p. 243-252.

ROSSI Marguerite, « Les éléments merveilleux dans *Dieudonné de Hongrie* », *De l'étranger à l'étrange ou la conjonction de la merveille. En hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1988, p. 432-448.

ROUCHE Michel (dir.), *Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, 2 vol.

ROUSSEL Claude, « L'automne de la chanson de geste », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 12, 2005, p. 15-28.

ROUSSEL Claude, « La chanson de geste au XIV^e siècle. Introduction », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 35/1, 2018, p. 13-74.

ROUSSEL Claude, *Conter de geste au XIV^e siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, 1998.

ROUSSEL Claude, *Conter de geste au XIV^e siècle. Inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, Genève, Droz, 1998.

ROUSSO Henri, *La hantise du passé*, Paris, Les Éditions Textuel, 1998.

ROUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997.

RUCHAUD Élisabeth, « Iconographie architecturale et architecture de l'image », *Les images dans l'Occident médiéval*, dir. Jérôme BASCHET et Pierre-Olivier DITTMAR, Turnhout, Brepols, 2015, p. 109-120.

SALIN Édouard, « Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis : fouilles de janvier-février 1957 », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 44, 1958, p. 169-254.

SALIN Édouard, « Sépultures gallo-romaines et mérovingiennes dans la basilique de Saint-Denis », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 49, 1957, p. 93-128.

SANSTERRE Jean-Marie (éd.), *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Roma, École française de Rome, 2004.

SAUER Christine, *Fundatio und Memoria : Stifter und Klostergründer im Bild, 1100 bis 1350*, Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 1993.

SAUVAL Henri, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, I, Paris, Charles Moette/Jacques Chardon, 1724.

SCHIEBELREITER Georg, « Audoin von Rouen. Ein Versuch über den Charakter des 7. Jahrhunderts », *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, I, éd. Hartmut AT SMA, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 195-216.

SCHIEBELREITER Georg, « Clovis, le païen, Clotilde, la pieuse », *Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996*, I, *Clovis et son temps, l'événement*, dir. Michel ROUCHE, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1996, p. 349-369.

SCHLEIDGEN Wolf-Rüdiger, *Die Überlieferungsgeschichte der Chronik des Regino von Prüm*, Thèse de doctorat dactylographiée, Université de Bochum, 1974.

SCHMITT Jean-Claude (éd.), *Les saints et les stars. Le texte hagiographique dans la culture populaire*, Paris, Beauchesne, 1983.

SCHMITT Jean-Claude, « Le miroir du canoniste. Les images et le texte dans un manuscrit médiéval », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 6, 1993, p. 1471-1495.

SCHMITT Jean-Claude, « Récits et images de rêves au Moyen Âge », *Ethnologie française*, 33, 2004/4, p. 553-563.

SCHMITT Jean-Claude, *Le corps des images : essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002.

SCHNEYER Johannes Baptist, *Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalters*, III, Münster, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, 1971.

SCHULENBURG Jane, *Forgetful of Their Sex. Female Sanctity and Society, ca. 500-1100*, Chicago, University of Chicago Press, 1998.

SEMLER Joseph, « Saint-Denis : von des bischöflichen Coemeterial-basilika zur könoglichen Benedikterabtei », *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international*, II, éd. Hartmut AT SMA, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1989, p. 75-122.

SETTIPANI Christian, *Les ancêtres de Charlemagne. Les 2048 quartiers du premier empereur franc*, Oxford, Unit for Prosopographical Research, 2015 [1989].

SMITH Julia M.H., *Province and Empire : Brittany and the Carolingians*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

SOT Michel, « Aix-la-Chapelle au miroir de Constantinople », *Les villes capitales : xxxv^e Congrès de la SHMES, Istanbul 1^{er}-6 juin 2005*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 203-226.

SOT Michel, *Gesta episcoporum, Gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 37).

SPEER Andreas et BINDING Günther (éd.), *Abt Suger von Saint-Denis : De consecratione. Kommentierte Studienausgabe*, Köln, Abteilung Architekturgeschichte der Universität zu Köln, 1995.

SPEER Andreas et PICKAVÉ Martin, « Abt Sugers Schrift *De consecratione* : Überlieferung – Rezeption – Interpretation », *Filologia mediolatina*, 3, 1996, p. 193-229.

SPIEGEL Gabrielle M., « Les débuts français de l'historiographie royale : quelques aspects inattendus », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, éd. Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MOEGLIN, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 395-404.

SPIEGEL Gabrielle M., « The cult of Saint Denis and Capetian Kingship », *Journal of Medieval History*, 1/1, 1975, p. 43-69.

SPIEGEL Gabrielle M., « *The Reditus regni ad stirpem Karoli Magni* : A new look », *French Historical Studies*, 7, 1971, p. 145-174.

SPIEGEL Gabrielle M., *Romancing the Past. The Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth-Century France*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1993.

SPIEGEL Gabrielle M., *The Chronicle Tradition of Saint-Denis : a Survey*, Brookline, Classica Folia, 1978.

STAUDINGER LANE Evelyn, CARSON PASTAN Elizabeth et M. SHORTELL Ellen (éd.), *The Four Modes of Seeing : Approaches to Medieval Imagery in Honor of Madeline Harrison Caviness*, Farnham/Burlington, Ashgate, 2009.

STERLING Charles, *La peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, Paris, Bibliothèque des Arts, 1987-1990, 2 t.

STICCA Sandro (éd.), *Saints : Studies in Hagiography*, Binghamton, Medieval and Renaissance Text and Studies, 1996.

STOCLET Alain, « À la recherche du ban perdu. Le trésor et les dépouilles de Waïfre, duc d'Aquitaine († 768), d'après Adémar de Chabannes, Rigord et quelques autres », *Cahiers de civilisations médiévales*, 168, 1999, p. 343-382.

STOCLET Alain, « La *Clausula de unctione Pippini regis*, vingt ans après », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 78/3-4, 2000, p. 719-771.

STOCLET Alain, « *Les Miracula sancti Dionysii*, commentaire et données topographiques », *Atlas de Saint-Denis*, dir. WYSS Michaël, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1996, p. 38-40.

STOCLET Alain, *Autour de Fulrad de Saint-Denis (v. 710-784)*, Genève, Droz, 1993.

STONE Rachel et WEST Charles (éd.), *Hincmar of Rheims. Life and work*, Manchester, Manchester University Press, 2015.

STONE Rachel, « Hincmar's world », *Hincmar of Rheims. Life and work*, éd. Rachel STONE et Charles WEST, Manchester, Manchester University Press, 2015, p. 1-43.

STRAUS Jean-Paul (éd.), *Sigebert de Gembloux*, Turnhout, Brepols, 2015.

STRUVE Burkhard Gotthelf, *Acta litteraria ex manuscriptis eruta atque collecta*, I, Jena, Johannes Felicis Bielckii, 1706.

SUARD François, « L'épopée française tardive (XIV^e-XV^e siècle) », *Études de philologie romane et d'histoire littéraire offertes à Jules Horrent*, éd. Jean-Marie D'HEUR et Nicoletta CERQUILINI, Liège, Gedit, 1980, p. 449-460.

SUARD François, « L'originalité des épopées tardives », *L'Épique : fins et confins*, éd. Pierre FRANTZ [et al.], Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2000, p. 39-59.

SUARD François, « La tradition épique aux XIV^e et XV^e siècles », *Revue des sciences humaines*, 183, 1981, p. 95-107.

SUARD François, « Y a-t-il un avenir pour la tradition épique médiévale après 1400 ? », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [en ligne], 11, 2004, URL : <http://journals.openedition.org/crm/2032>.

SUARD François, *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2011.

SUBRÉNAT Jean, « L'esprit de conversion dans les chansons de geste françaises », *Ce nous dist li escriis... Che est la verite. Études de littérature médiévale offertes à André Moisan*, éd. Miren LACASSAGNE, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2000, p. 263-273.

TARDIF Joseph, « Les chartes mérovingiennes de Noirmoutier », *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 22, 1898, p. 768-775.

TAYLOR Anna, « Hagiography and Early Medieval History », *Religion Compass*, 7/1, 2013, p. 1-14.

Texte et image. Actes du Colloque international de Chantilly (13 au 15 octobre 1982), Paris, Les Belles Lettres, 1984.

THEIS Laurent, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française au Moyen Âge », *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, dir. Bernard GUENÉE, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977, p. 19-30.

THEIS Laurent, *Dagobert*, Paris, Éditions du CNRS, 1982.

THÉRY Julien, « Une hérésie d'État. Philippe le Bel, le procès des 'perfides templiers' et la pontificalisation de la royauté française », *Médiévales*, 60, 2011, p. 157-185.

THIERRY Nicole, « Le culte du cerf en Anatolie et la légende de saint Eustathe », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 72, 1991, p. 33-100.

THOSS Dagmar, *Flämische Buchmalerei Handschriftenschatze aus dem Burgunderreich. Ausstellung der Handschriften und Inkunabelsammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1987.

TISCHLER Matthias M., *Die Christus-und Engelweihe im Mittelalter. Texte, bilder und Studien zu einem ekklesiologischen Erzählmotiv*, Berlin, Akademie Verlag, 2005.

TISCHLER Matthias M., *Einhard's Vita Karoli. Studien zur Entstehung, Überlieferung und Rezeption*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2002, 2 vol.

TODOROV Stefan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995.

TOLAN John, « Le baptême du roi 'païen' dans les épopées de la Croisade », *Revue de l'histoire des religions*, 217/4, 2000, p. 707-731.

TOLAN John, *Les Sarrasins. L'islam dans l'imagination européenne au Moyen Âge*, trad. Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Aubier, 2003 [2002].

TÖNNIES Bernhard, *Die Handschriften der Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena. Band 1: Die mittelalterlichen lateinischen Handschriften der Electoralis-Gruppe*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2002.

TOUBERT Pierre et MORET Pierre (éd.), *Remploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009.

TREFFORT Cécile et TRANCHANT Mathias (dir.), *L'abbaye de Maillezais. Des moines du marais aux soldats huguenots*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

TREMP Ernst, *Die Überlieferung des Vita Hludowici imperatoris des Astronomus*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 1991.

TUGWELL Simon, « Humbert of Romans, Compiler », *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère prêcheur, un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, dir. Serge LUSIGNAN et Monique PAULMIER-FOUCART, Grâne, Éditions Créaphis, 1997, p. 47-76.

- TULARD Jean (dir.), *Les empires occidentaux, de Rome à Berlin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- TYLER Elizabeth M. et BALZARETTI Ross (éd.), *Narrative and History in the Early Medieval West*, Turnhout, Brepols, 2006.
- TYL-LABORY Gillette, « Yves de Saint-Denis », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris, Fayard, 1992 [1964], p. 1506.
- URFELS-CAPOT Anne-Élisabeth, « Le sanctoral du lectionnaire de l'office », *Aux origines de la liturgie dominicaine : le manuscrit Santa Sabina XIV L 1*, dir. Leonard E. BOYLE et Jean-Marie GY, Paris, Éditions du CNRS, 2004, p. 319-353.
- UTHER Hans-Jörg, *The Types of International Folktales : A Classification and Bibliography Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2004, 3 vol.
- VAN DER STRAETEN Joseph, « Manuscrits hagiographiques de Bourges », *Analecta Bollandiana*, 85, 1967, p. 79-83.
- VAN UYTFANGHE Marc, « Die Vita im Spannungsfeld von Legende, Biographik und Geschichte (mit Anwendung auf einen Abschnitt aus der *Vita Amandi prima*) », *Historiographie im frühen Mittelalter*, éd. Anton SCHARER et Georg SCHEIBELREITER, Wien/München, R. Oldenbourg Verlag, 1994, p. 194-221.
- VAN UYTFANGHE Marc, « L'hagiographie : un 'genre' chrétien ou antique tardif ? », *Analecta Bollandiana*, 111, 1993, p. 135-188.
- VERDON Jean, « Recherches sur la chasse en Occident durant le haut Moyen-Âge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 56/4, 1978, p. 805-829.
- VERHULST Adriaan et DECLERCQ Georges, « L'action et le souvenir de saint Amand en Europe centrale », *Aevum inter utrumque. Mélanges offerts à Gabriel Sanders, professeur émérite à l'Université de Gand*, Steenbrugge/ Den Haag, Abbaye Saint-Pierre et La Haye, 1991, p. 503-526.
- VEYRARD-COSME Christiane, « La réécriture en vers par Walafrid Strabon de la *Visio Wettini* en prose d'Heito (IX^e siècle) : enjeux théoriques, procédés stylistiques », *Rencontres du vers et de la prose : conscience théorique et mise en page. Actes du colloque des 12-13 décembre 2013, CEMA, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3*, éd. Catherine CROIZY-NAQUET et Michelle SZKILNIK, Turnhout, Brepols, 2015, p. 15-34.
- VEZIN Jean, « Hincmar de Reims et Saint-Denis. À propos de deux manuscrits du *De Trinitate* de saint Hilaire », *Revue d'Histoire des Textes*, 9, 1979, p. 289-298.
- VEZIN Jean, « Reims et Saint-Denis au IX^e siècle. L'ancêtre du manuscrit 118 de la Bibliothèque Municipale de Reims », *Revue bénédictine*, 94, 1984, p. 315-325.
- VIARD Jules « Itinéraire de Philippe VI de Valois » *Bibliothèque de l'École des chartes*, 74, 1913, p. 74-128.
- VIDIER Alexandre, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de saint Benoît*, Paris, Picard, 1965.
- VINCENT Catherine, « L'intercession dans les pratiques religieuses du XIII^e au XV^e siècle », *L'intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, éd. Jean-Marie MOEGLIN, Genève, Droz, 2004, p. 171-193.
- Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge. Actes du XIV^e colloque de l'Institut d'études médiévales, organisé conjointement par l'Atelier Vincent de Beauvais et l'Institut d'études médiévales (Université de Montréal), 27-30 avril 1988, Paris, Bellarmin/Vrin, 1990.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, « L'église impériale de Saint-Denis », *Revue archéologique*, 3, 1861, p. 301-310.

VITALE-BROVARONE Alessandro, « La diffusion manuscrite des chansons de geste : une vue d'ensemble », *Tra Italia e Francia, Entre France et Italie. In honorem Elina Suomela-Härmä*, éd. Enrico GARAVELLI [et al.], Helsinki, Société Néophilologique, 2006, p. 473-488.

VOGEL Cyrille, « La réforme liturgique sous Charlemagne », *Karl der Grosse : Lebenswerk und Nachleben*, II, dir. Georges BISCHOFF, Düsseldorf, L. Schwann, 1967, p. 217-232.

VOGEL Cyrille, « Les motifs de la romanisation du culte sous Pépin le Bref (751-768) et Charlemagne (774-814), *Culto cristiano : politica imperiale carolingia*, 9-12 ottobre 1977, Todi, Presso l'Accademia Tudertina, 1979, p. 13-41.

VOGEL, « La réforme culturelle sous Pépin le Bref et Charlemagne », *Die Karolingische Renaissance*, éd. Erna PATZELT, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1965, p. 172-242.

VOVELLE Michel, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2000 [1983].

WACK Mary F. and WRIGHT Charles D., « A new Latin source for the Old English 'Three Utterances' exemplum », *Anglo-Saxon England*, 20, 1991, p. 187-202.

WAGNER Heinrich, « Die Erfurter Dagobert-Fälschung von angeblich 706 », *Mitteilungen des Vereins für die Geschichte und Altertumskunde von Erfurt*, 9, 2001, p. 9-55.

WAILLY Natalis de, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des chroniques de Saint-Denis », *Mémoires de l'Institut royal de France*, 17/1, 1847, p. 379-407.

WAITZ Georg, « Die Geschichtsschreiber, nach der Zeitfolge geordnet, vom 5. bis zum 16. Jahrhundert », *AG*, 7, 1839, p. 228-718.

WAITZ Georg, « Über die sogenannte *Abbreviatio gestorum regum Franciae* », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 7, 1882, p. 385-390.

WALLACE-HADRILL John Michael, *The Long-haired Kings*, London, Methuen, 1962.

WALPOLE Ronald N., « Prolégomènes à une édition du Turpin français dit le Turpin I, *Revue d'histoire des textes*, 10, 1980, p. 199-230.

WALTERS ROBERTSON Anne, *The Service-Books of the Royal Abbey of Saint-Denis. Images of Ritual and Music in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

WEHRLI Christoph, *Mittelalterliche Überlieferungen von Dagobert I*, Bern/Frankfurt, Peter Lang, 1982.

WERNER Karl Ferdinand « Zur Arbeitsweise des Regino von Prüm », *Die Welt als Geschichte*, 19, 1959, p. 96-116.

WERNER Karl Ferdinand, « Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung der 'Reditus regni Francorum ad stirpem Karoli' », *Die Welt als Geschichte*, 12, 1952, p. 203-225.

WERNER Karl Ferdinand, « Die literarischen Vorbilder des Aimoin von Fleury und die Entstehung seiner 'Gesta Francorum' », *Medium aevum vivum. Festschrift für Walther Bust*, Heidelberg, Universitätsverlag, 1960, p. 69-103.

WERNER Karl Ferdinand, « Gott, Herrscher und Historiograph : Der Geschichtsschreiber als Interpret des Wirkens Gottes in der Welt und Ratgeber der Könige (4. Bis 12. Jahrhundert) », *Deus qui mutat tempora. Menschen und Institutionen im Wandel des Mittelalters. Festschrift für Alfons Becker zu seinem fünfundsiebzigsten Geburtstag*, éd Ernst-Dieter HEHL, Hubertus SEIBERT et Franz STAAB, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1987, p. 1-32.

WERNER Karl Ferdinand, « L'*Historia* et les rois », *Religion et culture autour de l'An Mil*, Dominique IOGNA-PRAT et Jean-Charles PICARD, Paris, Picard, 1990, p. 135-143.

WERNER Matthias, « Zu den Anfängen des Klosters St. Irminen-Oeren in Trier », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 42, 1978, p. 1-51.

WERNER Matthias, *Die Gründungstradition des Erfurter Peterskloster*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1973.

WEST Charles, « Knowledge of the past and the judgement of history in tenth-century Trier : Reginon of Prüm and the lost manuscript of Bishop Adventius of Metz », *Early Medieval Europe*, 24/2, 2016, p. 137-159.

WESTEEL Isabelle, « Quelques remarques sur la ‘Vita Eligii’, Vie de saint Éloi », *Mélanges de sciences religieuses*, 56/2, 1999, p. 33-47.

WETZEL René et FLÜCKIGER Fabrice (éd.), *Au-delà de l'illustration. Texte et image au Moyen Âge, approches méthodologiques et pratiques*, Zürich, Chronos, 2009.

WHATLEY Gordon, « The uses of hagiography : the legend of pope Gregory and the emperor Trajan in the Middle Ages », *Viator*, 15, 1984, p. 25-63.

WIECZOREK Alfried [et al.] (éd.), *Benedikt und die Welt der frühen Kloster*, Regensburg, Schnell&Steiner, 2012.

WILLARD Rudolph, *Two Apocrypha in Old English Homilies*, Leipzig, B. Tauchnitz, 1935.

WILLIAMS Harry F., « Floovant », *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, dir. Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris, Fayard, 1992 [1964], p. 450.

WILSDORF Christian, « La première Vie de saint Florent évêque de Strasbourg, et sa valeur », *Revue d'Alsace*, 94, 1955, p. 55-70.

WILSDORF Christian, « Note sur un faux diplôme attribué à Dagobert I^{er} en faveur de l'abbaye de Haslach », *Revue d'Alsace*, 572, 1956, p. 76-81.

WOLFZETTEL Friedrich, « Zur Stellung und Bedeutung der *Enfances* in der altfranzösischen Epik, I », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 83, 1973, p. 317-348.

WOLFZETTEL Friedrich, « Zur Stellung und Bedeutung der *Enfances* in der altfranzösischen Epik, II », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 84, 1974, p. 1-32.

WOOD Ian, « Die Franken und ihr Erbe. *Translatio imperii* », *Die Franken, Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, Mainz, Philipp von Zabern, 1996, p. 358-364.

WRIGHT Charles D., « Latin Analogue for *The Two Deaths : The Three Utterances of the Soul* », *The End and Beyond : Medieval Irish Eschatology*, éd. John CAREY [et al.], Aberystwyth, Celtic Studies Publications, 2014, 113-137.

WRIGHT Charles D., « More Latin Sources for the Old English ‘Three Utterances’ Homilies », *Mediaeval Studies*, 77, 2015, p. 45-79.

WYSS Michaël (dir.), *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1996.

WYSS Michaël et PÉRIN Patrick, « La nécropole du haut Moyen Âge du quartier de la basilique et son cadre architectural », *Les Dossiers de l'archéologie*, 297, 2004, p. 38-49.

WYSS Michaël, « Du mausolée hypothétique du Bas-Empire à l'ensemble basilical carolingien », *Death and Burial in Medieval Europe : Papers of the Medieval Europe Brugge 1997 Conference*, dir. Guy DE BOE et Frans VERHAEGHE, Zellik, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, 1997, p. 111-114.

WYSS Michaël, « Saint-Denis : de l'hypothétique mausolée antique à l'ensemble monumental du premier Moyen Âge », *Groupes cathédraux et ensembles monastiques. Le phénomène de la pluralité des sanctuaires à l'époque carolingienne*, dir. Marie-Laure PAIN, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 11-26.

ZIELINSKI Herbert, « Die Kloster- und Kirchengründungen der Karolinger », *Beifräge zu Geschichte und Struktur des mittelalterlichen Germania Sacra*, éd. Irene CRUSIUS, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1989, p. 95-134.

ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale, Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, Paris, École des Chartes, 2001.

ZIMMERMANN Michel, « L'histoire médiévale coule-t-elle de source ? », Éditions en ligne de l'École des chartes, URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/CID2003/zimmermann>, consulté le 3 mars 2021.

ZIMMERMANN Michel, « Ouverture », *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale, Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 14-16 juin 1999*, dir. Michel ZIMMERMANN, Paris, École des Chartes, 2001, p. 7-14.

ZUMTHOR Paul, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Le Seuil, 1983.